

U d/of OTTAWA



39003003323135







Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa



FÉNELON  
AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE  
EN FRANCE

## DU MÊME AUTEUR

---

- FÉNELON, *Explication des maximes des saints*, édition critique publiée d'après des documents inédits. Paris, Bloud, 1911, in-16. . . . . 4 fr. »  
[Ouvrage couronné par l'Académie Française : Prix Saintour.]
- FLEURY, *Mœurs des Israélites, Extraits choisis*. Paris, Bloud, 1912, in-16.  
0 fr. 60
- BRUNETIÈRE, *Lettres de combat*. Paris, Perrin, 1912, in-16. . . . . 3 fr. 50
- BRUNETIÈRE, *Histoire de la Littérature française*, t. II : le XVII<sup>e</sup> siècle ; t. III : le XVIII<sup>e</sup> siècle ; t. IV : le XIX<sup>e</sup> siècle [publiée d'après les notes de Brunetière]. Paris, Delagrave, 1912-1917. Chaque vol. . . . . 7 fr. 50  
[Publication honorée d'une récompense (legs Broquette) par l'Académie Française]
- Les Territoriaux d'Anjou au Fort de Vaux (souvenirs de mars 1916)*. Fribourg, Fragnière frères, in-16. . . . . 4 fr. 50
- Fénelon au XVIII<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, Hachette, gr. in-8. . . . . 20 fr. »
- Fénelon au XVIII<sup>e</sup> siècle en France (Supplément) : Tableaux bibliographiques*. Fribourg, Fragnière frères, gr. in-8°. . . . . 2 fr. 50
- FÉNELON, *Explication des Articles d'Issy*, édition critique, Paris, Hachette, in-8. 10 fr. »
- 

### Sous presse :

- FÉNELON, *De l'Éducation des Filles*, édition classique illustrée. Paris, Hachette, in-24. . . . . » fr. »

### En préparation :

*Avec les Territoriaux : deux ans de guerre : 1914-1916.*

---

FÉNELON  
AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE  
EN FRANCE

(1715-1820)

SON PRESTIGE — SON INFLUENCE

PAR

ALBERT CHEREL

DOCTEUR ÈS LETTRES  
PROFESSEUR DE LITTÉRATURE FRANÇAISE A L'UNIVERSITÉ  
DE FRIBOURG-EN-SUISSE



PARIS  
LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>  
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1917





PQ  
1796  
.C49  
1717

Tous droits de traduction, de reproduction  
et d'adaptation réservés pour tous pays.  
Copyright by Hachette and Co 1917.

## AVANT-PROPOS

*Peut-être sera-t-on surpris de voir un livre de curiosité érudite paraître pendant la guerre : Fénelon, le XVIII<sup>e</sup> siècle, de telles études semblent bien éloignées des rudes préoccupations actuelles.*

*Je dois dire pour ma justification que le manuscrit du présent ouvrage était achevé en juillet 1914.*

*Et puis, je ne crois pas que mon livre manque de toute opportunité. Parmi les « leçons de la guerre », l'une des plus généralement admises est la nécessité d'un examen de notre conscience nationale. Il importe que nous révisions les idées qui nous guident, les préjugés qui nous égarent ou nous entravent, les sentiments, souvent passés à l'état d'instinct, qui nous sauvent et nous élèvent, et ceux qui nous font du mal.*

*Or plusieurs de ces divers sentiments, de ces préjugés, de ces idées, sont nés ou se sont modifiés au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire grâce à Fénelon — ou par sa faute; ou tout au moins ils ont grandi sous les rayons de son prestige. A cet égard, la lecture de mon livre pourra présenter quelque utilité.*

*J'esprime ici ma reconnaissance profonde à M. G. Lanson, sous les auspices de qui ce travail a été entrepris, et dont je me suis efforcé d'appliquer, aussi rigoureusement que l'étendue du sujet le permettait, la méthode de recherche et de critique; — à M. A. Rébelliau, qui m'a guidé et éclairé tout particulièrement en ce qui concerne Ramsay, le premier biographe de Fénelon; — à ceux enfin qui m'ont très généreusement ouvert leurs documents ou leurs fiches : MM. E. Levesque, A. Gazier, G. Bord, D. Mornet : je souhaite qu'ils ne regrettent pas l'emploi que j'ai fait de leurs trésors.*

Fribourg, février 1918.

Albert CHEREL.

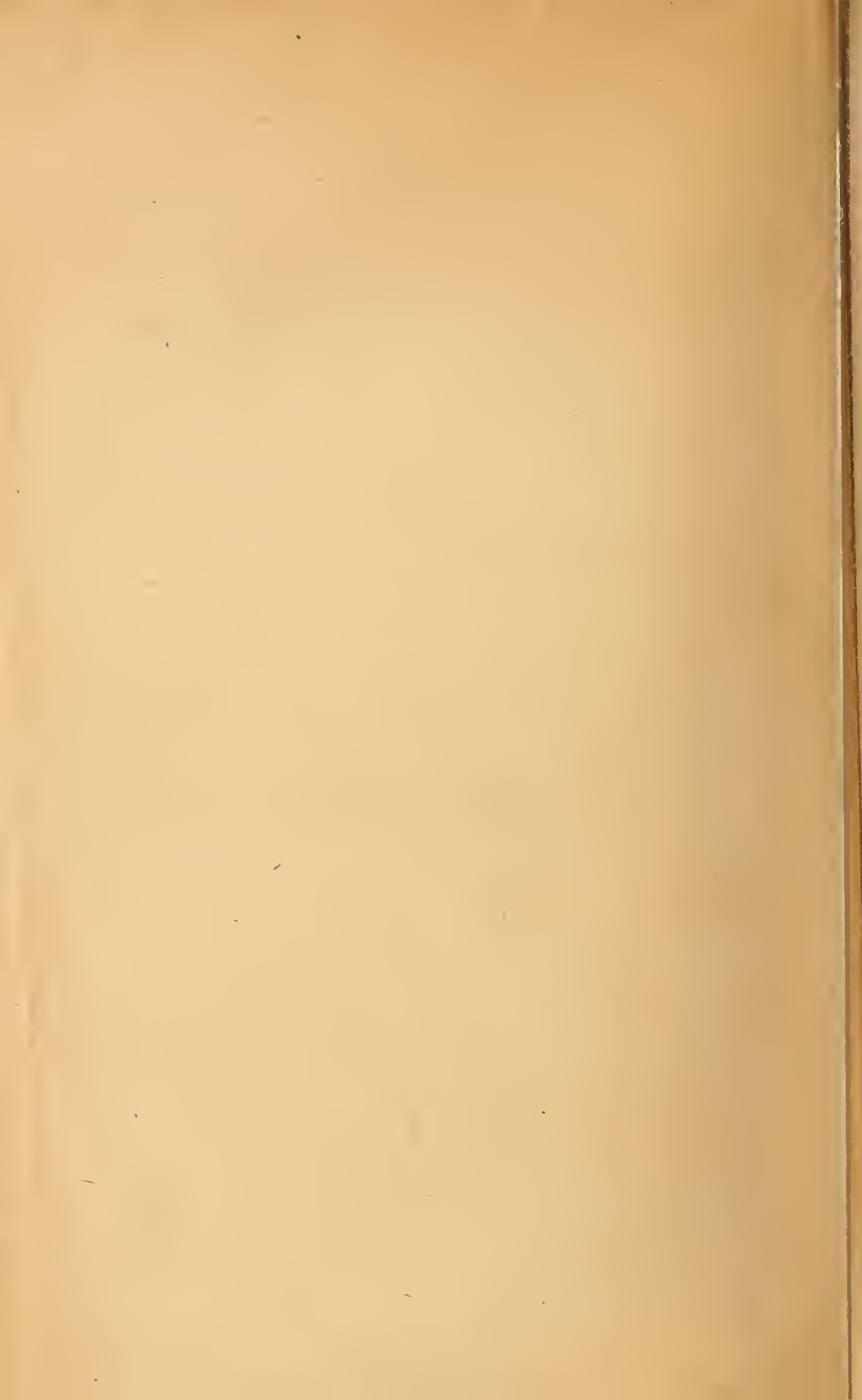
---

1938 562

# 503

A M GUSTAVE LANSON

A M. ALFRED RÉBELLIAU





## INTRODUCTION

« On a fait un livre des différentes révolutions de la fortune d'Aristote ; on pourrait en faire un second, très intéressant et très philosophique, des variations de la renommée des souverains et des Auteurs. »

(D'Alembert, *Histoire des membres de l'Académie française morts depuis 1700*, II, p. 294.)

La bibliographie fénelonienne s'est singulièrement enrichie, dans ces dix dernières années. En 1907, le *Fénelon et Mme Guyon* du regretté P.-M. Masson, avait fait esclandre dans le public lettré, en exhumant un Fénelon assez ignoré et très imprévu, « enfant » bégayant de Mme Guyon. Dès lors la curiosité des « honnêtes gens » et des érudits était réveillée. Et bientôt M. Cagnac étudia *Fénelon, directeur de conscience*. A. Delplanque reprit l'histoire, si emmêlée, de la Querelle du Quiétisme, et, dans un *Fénelon et ses amis*, s'efforça de retrouver la doctrine de l'Amour Pur au fond des amitiés diverses de Fénelon. F. Strowski, dans la *Revue des Deux-Mondes* de 1909, analysa la formation de Fénelon, en quelques pages délicates. En 1910, J. Lemaître consacra à Fénelon une série de conférences brillantes : il insista, avec sa netteté subtile, sur les contrastes qu'il apercevait en Fénelon : et il opposait dans l'âme de son héros l'ambition très humaine au détachement mystique, l'habileté, le réalisme politique aux chimères ; il voyait en l'auteur de *Télémaque* un ancêtre aimable et dangereux de Rousseau et de Chateaubriand, en même temps qu'une âme énigmatique, dont on pouvait sans injustice terminer la biographie par un « que sais-je ? ». H. Bremond cependant, tandis que duraient les conférences de J. Lemaître, menait en faveur de Fénelon une campagne vigoureuse dans les *Annales de Philosophie Chrétienne* : c'était une suite d'escarrouches, voire de batailles, livrées contre les volumes de Crouslé : *Bossuet et Fénelon*, parus en 1894, où Fénelon avait

été sacrifié à Bossuet. Les articles des *Annales*, augmentés, retouchés, parfois adoucis, furent réunis en une *Apologie pour Fénelon*, qui fit quelque bruit. Puis E. Griselle fonda une *Revue Fénelon*, et publia sur Fénelon ses *Études historiques*. M. Cagnac composa des *Études critiques*. M. Maugain, dans une thèse secondaire, étudia *La réputation de Fénelon en Italie*. Moi-même, je rééditai les *Maximes des Saints*.

Ces divers auteurs cependant, guidés par un honnête désir de la vérité historique, ou par un zèle de réaction contre le « bossuétisme » de Brunetière et les sympathies jansénistes de l'Université, s'attaquaient tous, — Lemaître excepté — à Fénelon lui-même. Ils voulaient fixer ses traits essentiels, découvrir le fonds, l'unité, de cette âme réputée fuyante. Et, fidèles à la formule de Taine, ils expliquaient ou commentaient Fénelon par la « race », le « milieu », le « moment » dans lesquels il avait vécu. Ils se désintéressaient, provisoirement du moins, des suites de la pensée fénelonienne.

Or il semble qu'une telle étude de Fénelon devait être incomplète, et même en quelque mesure inexacte. La « race », le « milieu », le « moment », permettent de voir plus clair en certains de nos grands écrivains ; on peut aisément trouver dans le théâtre de Corneille une sorte de « style Louis XIII » ; la finesse de La Fontaine est sans doute très champenoise ; Racine reflète Versailles ; Bossuet est bourguignon, parlementaire, et son éloquence s'est formée dans les controverses d'école et les luttes dialectiques contre les Protestants : nos classiques en général sont, pour ainsi parler, un couronnement, ils marquent un faite dans notre Littérature, ils sont l'aboutissement d'un passé qui les prépare ; ils résultent donc, en une large mesure ; et la méthode de Taine leur est applicable. Mais peut-on, et doit-on, traiter de la même manière certains esprits orientés, ceux-là, non plus vers un passé qu'ils résument et cristallisent, mais vers un avenir qu'ils entrevoient ? C'est les fausser, que de les comparer seulement à ce qui les précède : c'est les diminuer, que de les enfermer dans leur propre époque : leur prestige et leur influence font partie de leur physionomie.

Fénelon est un de ces hommes, qu'il faut étudier non pas seulement en eux-mêmes et par leurs contemporains, mais dans leur descendance intellectuelle. Moins représentatif qu'influent, moins tourné vers le passé que vers l'avenir, il a prévu, alors que la

France presque entière autour de lui était janséniste ou favorable au jansénisme, les tristesses religieuses que le « parti » va coûter à la France tout le long du xviii<sup>e</sup> siècle ; il a senti combien le despotisme de Louis XIV avait compromis l'avenir de la monarchie, et telle phrase de son *Examen de conscience pour un roi* semble annoncer une Révolution. Il n'est plus moraliste, il n'est plus éloquent, comme l'était tout son siècle, il est philosophe déjà, et sa phrase, brève ou lente mais non plus périodique, convient au roman, au dialogue, à l'histoire, mais non au discours. Il accueille les Anglais bien avant l'époque de l'anglomanie, et c'est un Écossais reconnaissant qui sera son premier biographe. Que de fois, retrouvant à travers tel ou tel texte du xviii<sup>e</sup> siècle une formule de *Télémaque*, n'est-on pas tenté de nommer l'énelon le vulgarisateur romanesque de ce qui allait être pensé après lui ! Son « génie » est mesuré par sa capacité d'influence et de prestige : c'est à ce prestige et à cette influence qu'il faut recourir, pour l'étudier et le comprendre. Pour connaître vraiment Fénelon, il est indispensable de connaître ses disciples ; et d'Alembert pensait peut-être à lui, lorsqu'il écrivait : « On a fait un livre *Des différentes révolutions de la fortune d'Aristote* ; on pourrait en faire un second, très intéressant et très philosophique, des variations de la renommée des souverains et des Auteurs. »

Fénelon, disions-nous, est un esprit tourné vers l'avenir. Il importe cependant de préciser de quelle manière il est adapté ou s'adapte par avance aux générations qui vont suivre.

Sa curiosité, semble-t-il, n'est point simple avidité de savoir : elle s'accompagne du désir de plaire, comme l'a noté Saint-Simon ; de charité, de zèle apostolique. Mais surtout elle est idéaliste. C'est une quête incessante des hommes et des idées en ce qu'ils ont de meilleur, de supérieur, d'efficace à l'approcher lui-même du Bien suprême. Delplanque l'a remarqué dans la variété de ses amis : de Mme Guyon au chevalier Destouches la distance morale est grande ; mais en chacun Fénelon recherche et goûte ce qu'il découvre d'exquis, d'élevé. Fénelon est une « abeille gourmande », écrit Bremond très justement. Sa curiosité l'informe des idées qui sont « dans l'air » ; son idéalisme le porte à les voir, l'aide à les traduire, sous une forme séduisante, émue, et assez imprécise néanmoins, pour que des esprits très différents y puissent trouver une expression peut-être atténuée, mais flatteuse, de leurs propres goûts.

Prenons un exemple : l'idée du « naturel », le mot de « nature »,

se rencontrent pour ainsi dire à chaque page dans les livres du xviii<sup>e</sup> siècle. Et on peut les apercevoir également, dans tous les ouvrages de Fénelon<sup>1</sup> : dans ses *Dialogues sur l'Éloquence*, où il condamne la recherche, la raideur, l'ordre artificiel ; où il recommande à l'orateur de « peindre la nature » d' « une manière vive et sensible », par les faits, par les détails même familiers, tels qu'on en trouve dans Homère et dans l'Écriture ; — dans l'*Éducation des Filles*, qui proscriit les méthodes uniformes et les « règles » abstraites ; — dans les *Dialogues des Morts*, où Virgile complimente Horace de sa « variété », de ses grâces « simples, naïves » ; — dans la *Lettre à l'Académie*, qui blâme les « grâces affectées » du « genre fleuri », les règles qui « gênent », la contrainte de la rime : aux modernes « ingénieux » Fénelon préfère les Anciens « qui n'ont que la simple nature ». Et il s'aperçoit que cette supériorité des Anciens ne tient pas seulement à leur méthode, ou plutôt, comme il dit, à leur « manière » d'écrire, mais à leurs mœurs, à leur manière de vivre. Les auteurs latins et grecs sont plus simples, parce que les hommes et les institutions qui les entouraient l'étaient aussi. Et ils sont, en somme, naturels, parce qu'ils avaient sous les yeux la Nature. Ici s'unissent et se confondent « naturel » et Nature : Fénelon passe insensiblement de la première de ces idées à la seconde : il demande un « beau naturel », qui ne dédaigne pas les « peintures naïves du détail de la vie humaine » ; il en trouve le modèle dans l'*Odyssée* : et aussitôt il ajoute : « Cette simplicité des mœurs semble ramener l'âge d'or ; les vains préjugés de notre temps avilissent de telles beautés : mais nos défauts ne diminuent point le vrai prix d'une vie si raisonnable et si naturelle... Rien n'est au-dessus de cette peinture de la vie champêtre :

*O fortunatos nimium... etc. »*

Cette nature fraîche, claire et élégante, fait le charme des paysages du Titien, qui s'est bien gardé « de peindre un riche parterre avec des jets d'eau et des bassins de marbre. » Doute-t-on maintenant que, si l'on veut égaler ou surpasser les Anciens, il faille « suivre encore plus qu'eux leurs idées sur l'imitation de la belle nature » ?

Et n'est-ce pas là la formule même qui résume le mieux l'esprit

1. Je reprends ici en l'abrégeant mon article : *L'idée du « naturel » et le sentiment de la nature chez Fénelon* (Rev. Hist. Litt., oct.-déc. 1911).

qui inspire la « suite de l'*Odyssée* d'Homère » ? *Télémaque* semble bien n'avoir été que l'illustration de ces théories, de ce goût. Les personnages dans lesquels l'auteur met toutes ses complaisances sont visiblement ceux en qui le « naturel » s'épanouit le mieux. C'est Mentor, dont « les habits sont simples et négligés », dont les discours sont toujours « proportionnés aux besoins des autres », dont la sagesse n'a jamais rien d'affecté et s'accommode des plaisirs, et qui estime le travail fait « de génie, irrégulièrement et par saillies », plus que la tâche accomplie méthodiquement et péniblement. C'est Termosiris, dans sa gravité simple. La beauté de Calypso, celle de ses Nymphes, celle de Minerve surtout, sont « simples, négligées », au lieu que les Chypriennes ne connaissent pas la « noble simplicité » et n'ont que des « grâces affectées ». Partout, en toute occasion, Fénelon ne se laisse jamais d'admirer les bienfaits des goûts conformes à la nature, et de la vie qui s'écoule au milieu des champs. Ce n'est pas dans un palais, mais dans une grotte, qu'il place la demeure de Calypso ; le repas que l'on sert à Télémaque est simple ; l'architecture égyptienne est simple et noble ; Télémaque goûte des plaisirs innocents et vifs au milieu des solitudes de l'Égypte ; la fertilité de la campagne Tyrienne le réjouit ; Mentor recommande à Idoménée l'agriculture ; il chante le bonheur des peuples laboureurs de la Bétique ; ce bonheur n'est pas seulement la joie de la richesse, de l'abondance : non ; « la simple nature leur a appris la sagesse » en leur faisant connaître les biens véritables qui sont « le fondement de la vie humaine ». Elle rend les bergers « innocents et paisibles », les débarrasse de l'ambition, de la défiance, de l'artifice. Par elle « tout » devient « tranquille, riant » et c'est en elle que renaîtront peut-être un jour les délices de l'âge d'or, où l'on voyait « les loups se jouer au milieu des moutons » avec les « lions et les tigres » ; tandis qu'un « petit berger les menait ensemble sous sa houlette ».

Or cette idée de la « nature » et du « naturel », se trouvait, à la même époque, être chère à un personnage que Fénelon connaissait : le sous-précepteur du duc de Bourgogne, l'abbé Fleury, auteur des *Mœurs des Israélites* (1681), des *Mœurs des Chrétiens* (1682), du *Traité du choir des Études* (1686). Dans ces livres, Fleury admire et regrette l'Antiquité sacrée et profane comme « un excellent modèle de la vie humaine la plus conforme à la nature ». La vie « simple, frugale, laborieuse » des patriarches, dit-il, ne manquait pas de « noblesse », pour être exempte « des vains titres et des



cérémonies incommodes ». Les « héros d'Homère » n'en sont pas moins grands, lorsqu'ils « se servent eux-mêmes pour les besoins ordinaires de la vie. » Tout était simple chez les Anciens : les vêtements faits « de grandes draperies » d'une seule pièce, avaient « plus de dignité et de vraie beauté » ; ils n'étaient pas chargés « d'ornements incommodes », mais agrémentés de « franges » et de quelques agrafes d'or ou de pierreries aux endroits « où elles étaient nécessaires ». Leurs bâtiments présentaient à l'admiration la beauté de leur « forme entière », et non l'intérêt de mille détails divers. Leur nourriture était naturelle : « beaucoup de grains et de légumes, du lait et du miel », peu de « sauces et de ragoûts ». Aussi leur humeur était-elle aimable et sage, « leur vie aisée et tranquille, » leurs plaisirs « sensibles et faciles ; ils n'en avaient guère d'autres que la bonne chère et la musique ». L'agriculture faisait leur vie « plus naturelle », et par conséquent « plus heureuse », en leur donnant le goût des biens réels : ainsi, dans leur politique, ils s'appuyaient « beaucoup moins sur la finesse que sur la force effective... ils travaillaient à peupler et à cultiver leur pays », « ils pensaient moins au mal, et avaient moins d'intérêt à mal faire ».

A ces principes tirés de l'histoire, Fleury joignait une rhétorique, que Fénelon ne semble pas avoir non plus ignorée. Méprisant le bel esprit dans les sermons comme dans l'architecture, distinguant soigneusement la poésie de la versification, il admirait dans les auteurs hébreux les récits clairs et simples, où les « faits sont racontés... sans aucun mélange de raisonnement ni de réflexion », qui s'allongent en détails « aux endroits importants », et « mettent l'action devant les yeux du lecteur » ; il aimait l'éloquence improvisée des Pères de l'Église, dont « les sermons sont simples, sans art qui paraisse, sans divisions, sans raisonnements subtils », sans « érudition curieuse », d'un ton familier parfois et toujours « proportionné à la portée » des auditeurs. Il goûtait enfin la variété « merveilleuse » des figures abondantes dans le style biblique, et remarquait que la nature, « la vie champêtre », avait fourni la plupart des paraboles de l'Évangile.

Que ressort-il de ces rapprochements ? Que Fénelon a plagié Fleury ? et qu'en l'appelant un « bonhomme » et un « simplart », comme nous le rapporte Ledieu, il faisait envers son involontaire bienfaiteur acte de noire ingratitude ?

Ce qui me paraît plus digne de remarque, c'est la différence du

tour donné par l'un et par l'autre écrivain aux mêmes idées, la diversité de l'esprit qui les anime l'un et l'autre. Fleury constate, raisonne, récrimine : le « naturel » des Anciens, tel qu'il le note, nous semble très supérieur à nos raffinements ; mais il ne séduit pas, il n'est pas cette « belle » et attrayante nature que célèbre la *Lettre à l'Académie*. Fleury ne fit nullement scandale de son temps, malgré certaines phrases des *Mœurs des Israélites*, où il blâmait, au nom de la vie « naturelle » des Anciens, les gentilshommes joueurs et les « gros bourgeois inutiles » ; et pour le xviii<sup>e</sup> siècle encyclopédiste il ne sera que « le sage Fleury ». Fénelon, au contraire, a saisi au passage, dans une conversation ou dans une lecture, la thèse du « bonhomme » ; il l'a jugée paradoxale et profonde ; et, dans son âme où sourit l'illusion, dans son style où l'imagination miroite, la froide certitude de l'érudit s'est transfigurée : ce n'est plus le regret d'un âge disparu, c'est l'espoir d'un « âge d'or » à venir, ou dans lequel du moins le rêve peut se reposer à l'aise. Confiante désormais et non plus amère, elle va conquérir les lecteurs romanesques, et entraver de guirlandes qui seront un jour des chaînes les « préjugés ».

\*  
\* \*

Pour étudier ainsi Fénelon dans sa renommée, il ne m'est point apparu de méthode qui s'imposât absolument. A quelle date convenait-il de s'arrêter ? Fénelon a très fortement marqué de son empreinte les esprits du xviii<sup>e</sup> siècle en général : mais où limiter ce xviii<sup>e</sup> siècle ? A la Révolution ? A l'Empire ? A la Restauration, sous laquelle vivaient encore tant d'hommes formés sous Louis XV et Louis XVI ? — Ne devais-je pas embrasser la réputation de Fénelon non seulement en France, mais en Angleterre, où elle est si certaine, et d'où elle a pu revenir chez nous plus forte ou plus précieuse ; en Allemagne, en Suisse, où Mme Guyon comptait des disciples ; en Espagne, où régnait un élève de Fénelon, Philippe V, le frère du duc de Bourgogne ? — Enfin, pour l'histoire de cette réputation, quelles divisions adopter ? et comment concilier, selon la formule chère à Brunetière, les nécessités de l'ordre chronologique avec les exigences de l'ordre logique ?

Voici quelles solutions ou quels compromis m'ont paru dignes de préférence :

Les dates extrêmes du xviii<sup>e</sup> siècle tel que j'ai été conduit à le

délimiter pour le rayonnement de Fénelon sont 1715 et 1820. « Une époque finit en 1715, avec Louis XIV », dit très justement M. Lanson<sup>1</sup>. Bien entendu je n'ai pas laissé de côté sous prétexte qu'elles étaient antérieures à 1715, les opinions émises sur Fénelon et ses ouvrages de son vivant : je les ai reprises en un chapitre sur la *Réputation de Fénelon au moment de sa mort, ses amis, ses ennemis, ses ouvrages connus*. D'autre part il m'a paru impossible d'arrêter à 1789 le xviii<sup>e</sup> siècle fénelonien. La Révolution est à bien des égards un développement, et en matière fénelonienne surtout peut-être. La date de 1820 m'a semblé le terme le plus acceptable : c'est en 1820 que Saint-Sulpice commence à publier sa grande édition des *OEuvres complètes*, qui pour la première fois donne de Fénelon une connaissance méthodique et documentée ; en outre, si à cette date le xviii<sup>e</sup> siècle fénelonien n'a pas cessé de vivre en certains esprits, néanmoins c'est aux alentours à cette année 1820, — l'année des *Méditations* — que l'esprit nouveau prend par la littérature plus de conscience de lui-même. Je sais d'ailleurs que 1820 est une frontière assez conventionnelle, car le prestige et l'influence de Fénelon dureront au cours du xix<sup>e</sup> siècle, quand ce ne serait qu'en l'âme de Lamartine, et sur le fronton du Panthéon...

Ainsi que dans le temps, j'ai dû un peu arbitrairement me limiter dans l'espace. Réservant à plus tard l'étude du fénelonisme à l'étranger, je n'ai admis ici que les pays de langue et de littérature françaises. Lorsque l'influence de Fénelon en France s'est trouvée mêlée d'éléments anglais ou même allemands, je les ai bien entendu indiqués.

L'ordre adopté pour la répartition des différents chapitres n'a rien d'uniforme ; et peut-être lui reprochera-t-on trop de diversité. En général, — mais en général seulement, — c'est la chronologie qui me guide. J'ai distingué deux parties, séparées par la date de 1747. C'est en 1747, en effet, que la publication des *Directions pour la conscience d'un roi* vient modifier la renommée de Fénelon, et rendre son influence en certains sens plus précise et plus agissante. Dans l'intérieur de chacune de ces deux grandes sections, j'ai réparti le plus « naturellement » que j'ai pu, et de manière à donner l'impression la plus vraie, la réputation générale de Fénelon, la gloire et l'influence de ses divers ouvrages : *Télémaque*, œuvres philosophiques, œuvres de spiritualité ; ou de ses doctrines

1. G. Lanson, *Hommes et Livres*, p. 217.

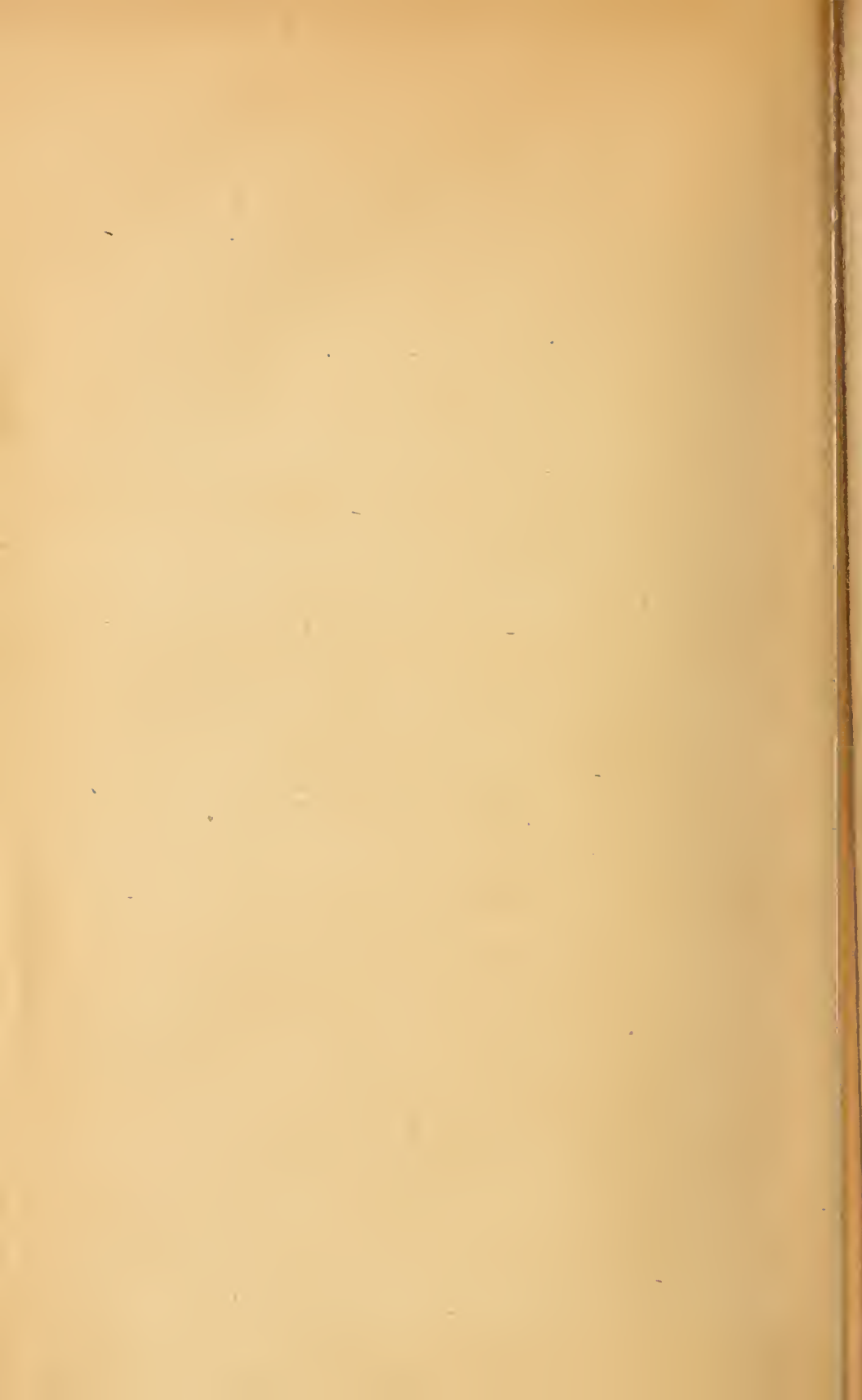
sur l'éducation, ou des tendances de son goût. J'ai dû, dans la 1<sup>re</sup> partie, attribuer une place privilégiée à ses deux disciples immédiats : Ramsay et le marquis de Fénelon. Dans l'une et l'autre partie, il m'a paru indispensable de consacrer des chapitres distincts à l'attitude fénelonienne de certains auteurs, tels que Montesquieu, Vauvenargues, Voltaire avant le *Siècle*, Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Mme de Genlis, qui méritaient de n'être pas morcelés à travers les différents chapitres, pour la cohérence, l'intérêt, la valeur plus nettement représentative de leur pensée prise dans son ensemble.

Peut-être estimera-t-on que cette méthode d'exposition est trop fénelonienne, et que le quietisme littéraire de mon auteur m'a trop détourné d'un plan régulier.

Je voudrais, d'autre part, ne pas trop mériter le blâme qu'a formulé la *Lettre à l'Académie* contre les « tristes et secs faiseurs d'annales ». Trop souvent, je l'avoue, j'ai été astreint à énumérer en les résumant rapidement, des séries d'ouvrages fénelonisants assez dénués d'intérêt. Et, si j'ai indiqué çà et là les idées qui me semblaient essentielles et directrices, j'ai tenu surtout à laisser parler eux-mêmes les livres et les faits.

Je voudrais enfin n'avoir pas trahi la pensée de Fénelon. Ce n'est pas la trahir, à mon sens, que de montrer ses conséquences, j'entends son développement naturel et logique, ses applications, et les alliances et les mésalliances qu'elle a contractées au cours du temps. Mais pour qu'elle ne fût pas faussée dans l'esprit des lecteurs, j'ai tenu à la rappeler nettement par certaines de ses formules les plus sûres, tout au moins à l'occasion des premières déviations ou interprétations nouvelles, auxquelles cette pensée donnait lieu.

---

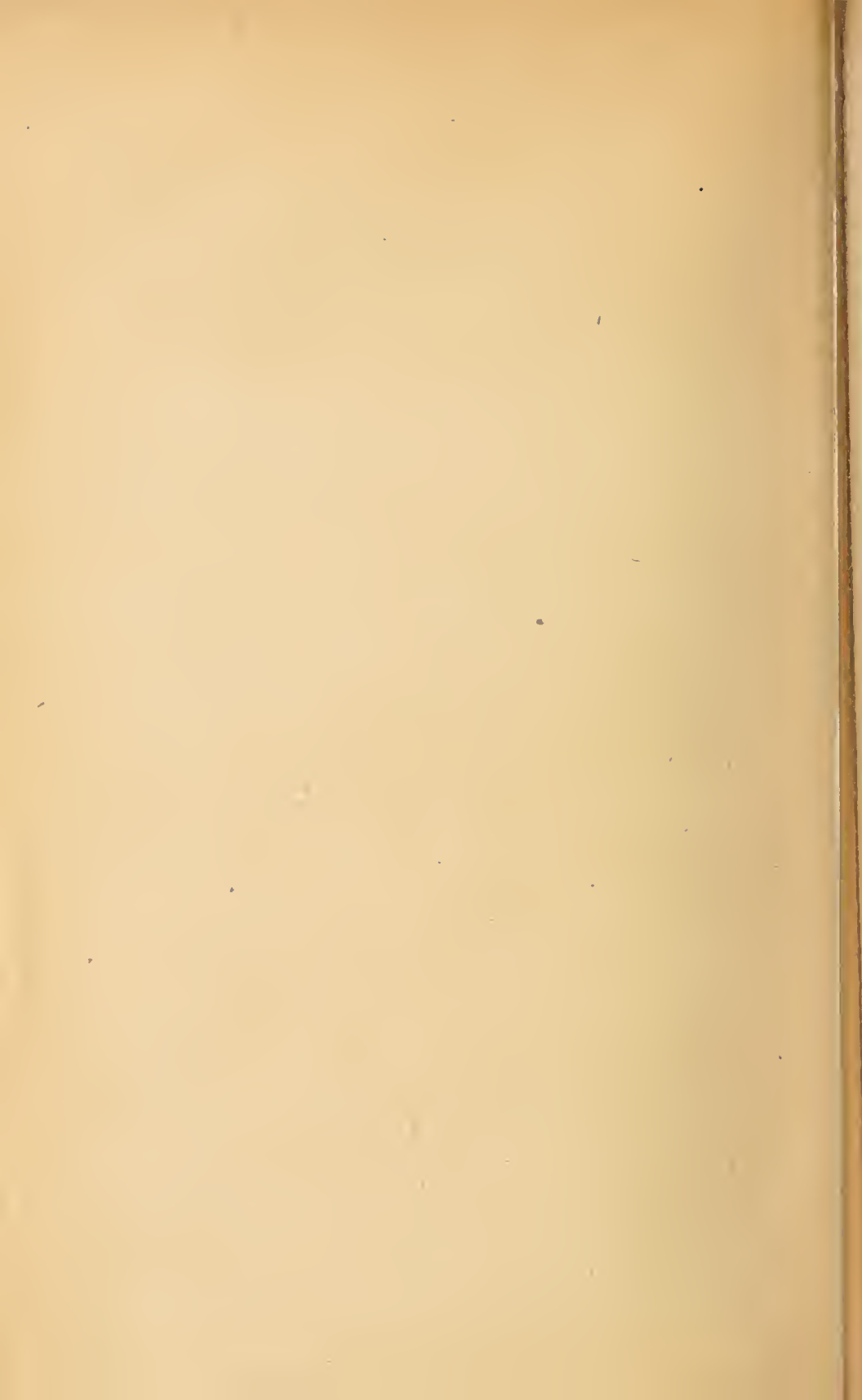




PREMIÈRE PARTIE

DE LA MORT DE FÉNELON A LA PUBLICATION  
DES *DIRECTIONS*

· 1715-1747 ·



## CHAPITRE I

### LA RÉPUTATION DE FÉNELON AU MOMENT DE SA MORT. SES AMIS, SES ENNEMIS, SES OUVRAGES CONNUS.

« Messieurs et Dames,  
Vous êtes priés d'assister à l'enterrement de Monseigneur

François de Salignac  
De La Motte Fénelon

archevesque duc de Cambrai Prince du Saint-Empire Comte du Cambresis etc.  
qui se fera demain mardi huit janvier mil sept cens quinze à quatre heures  
après midi dans l'Eglise métropolitaine et son service qui se fera dans la même  
Eglise le        desdits mois et an

Requiescat in pace  
un De Profundis s'il vous plaît. »

Tel était le billet mortuaire de Fénelon. Nous verrons dans la suite de qui sont, en fait, partis, à Cambrai et dans la France entière, les *De Profundis*, — et de qui les *Deo Gratias*. Ici nous voulons marquer quels étaient à l'égard de Fénelon les sentiments de ceux de ses contemporains qui devaient lui survivre. Quels étaient, à cette date, ses amis, ses ennemis; que connaissait-on de lui; de quoi sa mort pouvait-elle faire pleurer la perte, ou bénir la disparition? Cette recherche est le préliminaire indispensable à l'étude du prestige posthume de Fénelon; elle servira en outre de complément anticipé à ce que les témoignages écrits ou imprimés auront d'incomplet et d'insuffisant.

La parenté de Fénelon était nombreuse. On sait qu'il se montra toujours fort attaché à sa famille: il est vraisemblable qu'en revanche les membres de sa famille se montrèrent fiers de l'illustre archevêque. — Nous ne mentionnerons ici que ceux de ces parents dont les noms nous sont connus par la *Correspondance*<sup>1</sup> de Fénelon. C'est d'abord, auprès de lui, à Cambrai, l'abbé de Beaumont, fils d'une sœur consau-

1. *Œuvres complètes. Corresp.*, XI: Gosselin, *Notice des personnages contemporains de Fénelon*.

guine; il a cinquante-cinq ans en 1715, et depuis 1689 n'a pas quitté son oncle : il a été sous-précepteur du duc de Bourgogne; compris dans la disgrâce de l'auteur des *Maximes des Saints*, il est devenu en 1698 grand-vicaire de Cambrai : dans cette charge, il a surtout fait preuve de sens pratique. Il a l'esprit clair, il est gai; peut-être manque-t-il un peu de sensibilité; et il n'est nullement mystique : Fénelon, qui se fait volontiers « tout à tous », et qui du reste est gascon lui-même, plaisante très franchement dans les lettres qu'il lui adresse, en 1701-1705; en 1714, lorsque l'abbé de Beaumont revient des eaux de Bourbon par un lent voyage en Périgord, Fénelon lui laisse entendre qu'il soulaiterait de lui plus d' « amitié ». Et lorsque le marquis de Fénelon veut prendre l'abbé de Beaumont comme confesseur, Mme Guyon est « ravie » du profit spirituel qui pourra en résulter pour... l'abbé de Beaumont<sup>1</sup>. — Il est, comme son oncle, très opposé au jansénisme, et très attaché à Saint-Sulpice<sup>2</sup>.

C'est un sulpicien fervent aussi que l'abbé de Chantérac. Parent assez éloigné de Fénelon, périgourdin lui aussi, mais plus âgé que l'abbé de Beaumont, plus « intérieur », son expérience et son dévouement ont été tout particulièrement utiles à l'archevêque dans l'affaire des *Maximes des Saints*, lorsqu'il est allé à Rome délégué par Fénelon. Et sans doute l'avocat a-t-il donné de son client une idée fort avantageuse, par ses qualités personnelles d'habileté et de droiture, d'honnêteté silencieuse et de prudence sans rouerie : il est ainsi pour quelque chose dans l'estime singulière que les Romains éprouvent dès lors à l'égard de Fénelon. Depuis 1699, il réside à Cambrai, en qualité de vicaire général, chanoine de l'Église métropolitaine, et archidiacre de Brabant<sup>3</sup>.

L'emploi d'écolâtre de la cathédrale de Cambrai est confié, depuis 1714, à François de Salignac, « l'abbé de Fénelon », l'aîné des treize enfants de François de Salignac, marquis de Fénelon, neveu de l'archevêque. Le second fils du marquis, Gabriel-Jacques, l'enfant chéri de Fénelon, mérite une étude à part, à cause du zèle qu'il déploiera pour la mémoire de son grand-oncle. François-Barthélemy, le troisième, était chanoine-archidiacre de Cambrai. Joignons à ces noms Henri-Joseph-François de Salignac, chevalier, puis comte de Fénelon,

1. Lettre aut. du 22 mars 1715 : « ouvrez-vous à *Panta* puisque vous n'y avez nulle répugnance... » ; — lettre d'avril 1715 (aut. ; *Recueil* n° 19 ; (Dutoit), *Lettres chrétiennes*, IV, p. 40) : « Je suis ravie que vous vous ouvriez à *Panta*, c'est le mieux que vous puissiez faire dans le lieu où vous êtes, et j'espère que votre simplicité lui servira et l'accoutumera à devenir simple. Je le salue avec respect, et je désire de tout mon cœur pour lui ce que mon Ch. Père lui a désiré... » (un évêché, ou la simplicité ?)

2. Cf. A. Delplaque, *Fénelon et ses amis*, chap. VII : *Fénelon et l'abbé de Beaumont*.

3. *Ibid.*, chap. IX : *Fénelon et l'abbé de Chantérac*.

demi-frère de l'archevêque, qui avait été mêlé à la disgrâce de l'auteur des *Maximes des Saints*<sup>1</sup>, et sa femme Marie-Thérèse-Françoise de Salignac, cousine-germaine de l'archevêque, veuve de Pierre de Laval; Fénelon est en rapports épistolaires constants avec sa cousine et belle-sœur, surtout au moment où il élève, à Cambrai, Guy-André de Laval, fils du premier lit.

Tous ces parents contribueront à propager fort avant dans le xviii<sup>e</sup> siècle la renommée de Fénelon. L'abbé de Beaumont, qui deviendra en 1716 évêque de Saintes<sup>2</sup>, ne mourra qu'en 1744. Le vieil abbé de Chantérac ne survivra pas longtemps à son cousin : il meurt en juillet 1715 à Périgueux. Mais le marquis François vit jusqu'en 1742; parmi ses enfants nombreux, l'aîné deviendra doyen du chapitre de Tarascon, grand-archidiacre d'Avignon, et mourra le 18 mars 1754; Gabriel-Jacques mourra en 1746, père de dix enfants; François-Barthélemy sera grand-vicaire de Saintes, puis évêque de Pamiers en 1735<sup>3</sup>, et mourra en 1741; Jacques, comte de Fénelon, chevalier de Saint-Lazare, ne mourra qu'en 1781; Gabrielle sera abbesse à Tarascon. Henri-Joseph-François de Salignac mourra à Paris en 1735; la comtesse mourra en 1726, et Guy de Laval en 1745.

Sa seconde famille, l'Église, lui était moins complètement dévouée que l'autre. Sans doute il avait pour lui l'estime de Saint-Sulpice<sup>4</sup>, et en particulier du supérieur général de la Compagnie, F. Leschassier (1641-1725), qui en 1700 avait succédé au vénéré M. Tronson, et qui mourra doyen de la Faculté de théologie; sans doute plusieurs évêques, en France, professent à son égard la sympathie ou même quelque vénération : tel est Champlour, l'évêque de La Rochelle (1664-1724), sulpicien et anti-janséniste; tel est François-Honorat-Antoine de Beauvilliers (1682-1751), qui, nommé en 1713 à l'évêché de Beauvais<sup>5</sup>, n'aurait pas obtenu de Rome ses bulles sans la recommandation de Fénelon. L'évêque de Blois, — dont Mme Guyon est diocésaine, — de Bertier, estime Fénelon depuis les missions de Saintonge, où il l'a connu, et

1. Depuis 1691, il était exempt dans la 2<sup>e</sup> brigade de la compagnie de Noailles; en 1698, il fut cassé.

2. Cf. *Journal de Verdun*, mars 1716, p. 178 : l'évêché de Saintes est donné en janvier 1716 « à l'abbé de Beaumont-Fénelon »; — *ibid.*, septembre 1718, p. 194 : l'abbé de Beaumont, le 3 juillet 1718, a été « sacré évêque de Saintes dans l'église du noviciat des Jésuites de Paris ».

3. *Ibid.*, novembre 1735, p. 409; mars 1736, p. 230 : nommé le 11 octobre 1735, sacré le 22 janvier 1736, « dans la chapelle du séminaire Saint-Sulpice ».

4. Fénelon n'appartenait pas lui-même à la Compagnie; il avait été membre de la communauté de la paroisse.

5. En 1728, il se démet de son siège et devient abbé de Saint-Victor de Marseille.

partage son zèle hostile au jansénisme et à Noailles<sup>1</sup>. Fénelon reproche à Bissy, évêque de Meaux, successeur de Bossuet, de manquer de décision, d'être patient à l'excès et brouillon. Mais Bissy vénère Fénelon<sup>2</sup>. Le cardinal de Polignac (1661-1741), qui, en revenant d'Utrecht, a renseigné l'archevêque de Cambrai sur le véritable esprit du jansénisme, et qui va lutter en humaniste contre les athées dans son *Anti-Lucrèce*, sympathise avec l'auteur du traité *De l'Existence de Dieu*, et de *l'Instruction en Dialogues*<sup>3</sup>; malheureusement le Régent va l'exiler dans son abbaye d'Anchin; et de 1724 à 1732 il résidera à Rome, en qualité de chargé d'affaires de la France. Nommons encore le cardinal de Rohan (1674-1749), qui a consulté Fénelon sur le jansénisme, et l'évêque d'Arras, Gui de Sève de Rochechouart, le destinataire de la *Lettre sur la lecture de l'Écriture sainte en langue vulgaire*. Les autres évêques de France sont en général défiants ou hostiles. Ils reprochent à Fénelon, nous dit Le Dieu, d'« abandonner les droits de l'épiscopat » en ménageant trop les réguliers; ils « publient à Paris et à la cour qu'...il ne fait que flatter les religieuses et les magistrats, et que son gouvernement ne paraît qu'une pure politique<sup>4</sup>... » Surtout plusieurs lui reprochent son activité anti-janséniste. Chez les simples prêtres, les sympathies qu'il a conquises semblent également rester tout individuelles. L'abbé Fleury (1640?-1723) a peut-être gardé bon souvenir des années où il était auprès de Fénelon sous-précepteur du duc de Bourgogne: les médisances de Le Dieu et les indignations de Bossuet ont pu entamer son attachement à Fénelon: cependant cet érudit timide et entêté dans sa philosophie de l'histoire a dû sourire de contentement en voyant les idées essentielles et certaines boutades de ses *Mœurs des Israélites* reprises dans la prose gracieuse du *Télémaque*<sup>5</sup>. A Cambrai même, malgré tout le zèle que Fénelon dépensa à instruire, à former, à édifier son clergé, je ne vois que son aumônier, l'abbé Galet, composer son panégyrique « par justice autant que par reconnaissance<sup>6</sup> »; l'abbé Stiévenard<sup>7</sup>, son secrétaire, le défendra par trois *Apologies*

1. Il mourra en 1719.

2. Cardinal en juin 1715, il mourra en 1737, à quatre-vingts ans.

3. C'est lui qui en 1712 avertit Fénelon que Malebranche proteste contre la *Préface* du P. Tournemine.

4. *Journal de Le Dieu*, III, p. 169.

5. Cf. Fleury, *Mœurs des Israélites*. Extraits publiés par A. Cherel, *Introduction*.

6. *Recueil des principales vertus de feu messire François...*

7. Il mourut en 1735. Dans (Sam. Berthoud) *Calendrier ecclésiastique de Cambrai*, 1754, je trouve un Stiévenard mentionné comme secrétaire général du diocèse. Peut-être était-il apparenté au secrétaire de Fénelon, et a-t-il hérité de ses sympathies féneloniennes. — Le secrétaire Michel de Bernières des Angès, chargé en 1715 de l'administration du temporel de l'archevêché, « vivait encore en 1728 » (*Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, XXV, p. 267, art. de Le Glay).

contre un dominicain, le P. Billuart. Mais son chapitre ne lui fera pas faire d'Oraison funèbre. — D'où vient donc que la sympathie de notre clergé ait été à son égard ainsi fragmentaire? C'est, il me semble, qu'on ne sentait en lui ni les vertus, ni les défauts d'un grand séculier français : ses mérites tout personnels, sa gloire plus qu'à moitié profane, sa doctrine raffinée, son attitude un peu mystérieuse de directeur à la fois et de dirigé spirituel, la séduction qu'il exerce sur les étrangers, tout cela pourra contribuer à édifier son prestige au cours du xviii<sup>e</sup> siècle, et populariser son nom chez les laïques. Aux yeux des cleres d'avant 1715, il lui manque l'autorité dans l'accent qui dicte aux fidèles la parole de Dieu, l'indépendance à l'égard de Rome, et cette forme du patriotisme ecclésiastique qu'était alors le gallicanisme. Ils voient en lui un bel-esprit, ou un grand homme, ou un saint homme même, mais non pas un grand archevêque.

Parmi les réguliers, les Dominicains sont méliants : car ils craignent que Fénelon ne pousse la critique de la grâce efficace et de la délectation janséniste jusqu'à celle de la prémotion thomiste<sup>1</sup>. Les Bénédictins doivent être surpris et scandalisés que Fénelon juge insuffisante leur belle édition de Saint Augustin, que Clément XI avait approuvée par un bref très élogieux<sup>2</sup>. — Mais Fénelon a pour lui les Jésuites. Le P. de La Rue lui-même, l'ami de Bossuet, a vanté dans la chaire de Meaux l'« humilité » de la soumission de Fénelon<sup>3</sup> ; il est vrai qu'il la proposait en exemple aux jansénistes, nombreux dans son auditoire<sup>4</sup>. Et voici comment il parlait de la doctrine mystique de Fénelon : « ... Un autre savant Prélat, voulant dégager la vérité des grossières vapeurs de la noire hypocrisie, l'engagea, sans y penser, dans un tissu de nuages d'autant plus difficiles à démêler, qu'ils étaient plus subtils, et ressemblaient plus à la lumière. » Le P. de la Rue nous indique bien ici les sentiments et l'attitude de sa Compagnie à l'égard de Fénelon. Elle l'a soutenu dans l'affaire des *Maximes des Saints*, elle l'aide et le soutient encore, parce qu'elle voit en lui une âme pieuse, une âme de bonne volonté, sensible aux besoins de l'heure présente pour l'Église, c'est-à-dire à la nécessité de la lutte contre le Jansénisme et les Jansénistes. Elle juge la théologie fénelonienne admissible, parce qu'elle sauvegarde, comme la sienne, la liberté de l'homme, qu'elle maintient associées l'idée de Dieu et l'idée de Beauté aimable, parce qu'elle est moins biblique, pour ainsi dire, qu'évangélique, et,

1. Cf. le P. Billuart, *le Thomisme triomphant*, 1725.

2. Du 19 avril 1700. Cf. le P. Ingold, *Histoire de l'édition bénédictine de Saint Augustin*, p. 131 sq.

3. Le P. De la Rue, *Oraison funèbre de Messire Jacques Bénigne Bossuet...*, p. 31 sq.

4. Les jansénistes plus ou moins avoués étaient nombreux dans l'entourage ecclésiastique de Bossuet à Meaux : l'abbé Bossuet, Phélypeaux, Saint-André, etc. — Le P. De la Rue mourra le 27 mai 1725.



à cet égard, bien catholique et non pas protestante. Le reste, le mysticisme guyonien ou fénelonien, lui apparaît sans doute un peu secondaire, trop particulier peut-être pour former une hérésie très contagieuse, respectable en un mot, mais inutilisable. Au besoin, si Fénelon s'aventure en des vues philosophiques dangereuses pour ses lecteurs, le P. Tournemine joint une Préface doucement corrective au *Traité De l'Existence de Dieu*<sup>1</sup>. La Compagnie utilise Fénelon, un peu comme elle fait, dans ses Collèges, les auteurs anciens, en l'expurgeant. Peut-être cette attitude comportait-elle, en même temps que de fort réels avantages pour l'action, quelque optimisme trop confiant.

Les deux Pères de la Compagnie les plus intéressés de cette manière au prestige de Fénelon, et qui le servirent le plus, furent assurément le P. Le Tellier et le P. Daubenton. Le confesseur de Louis XIV, fougueux adversaire des jansénistes, estime Fénelon, et le conseille dans ses démarches contre la *Théologie* de Habert; Fénelon le consulte; et Le Tellier communique à Louis XIV les vues du prélat « pour l'extirpation de l'hérésie et pour la paix de l'Église<sup>2</sup> ». Il ne put cependant pas être longtemps utile à la mémoire de Fénelon : après la mort du Roi, le Régent s'empressa de l'exiler. Il mourut à La Flèche en 1719. — Le P. Daubenton (1648-1723), chez qui le Roi, dit Saint-Simon, estimait surtout son hostilité au jansénisme<sup>3</sup>, avait été provincial de Champagne, puis recteur du collège de Strasbourg; en 1700, il était allé en Espagne, en qualité de confesseur de Philippe V; en 1706, jusqu'en 1716, il fut assistant de la Compagnie pour la nation française auprès du Saint-Siège. C'est à Rome qu'il accrut surtout le prestige de Fénelon, en communiquant au Pape et aux cardinaux les ouvrages de l'archevêque contre le jansénisme. Clément XI<sup>4</sup> approuve le zèle orthodoxe et ultramontain de Fénelon, loue l'*Instruction pastorale en forme de dialogues*; il souhaite de nommer Fénelon cardinal. Auprès de lui, il ne va survivre à Fénelon que peu des personnages qui ont eu un rôle dans l'affaire des *Maximes des Saints* : Casoni, cardinal depuis 1706, qui mourra en 1720, favorable au jansénisme semble-t-il; Fabroni, cardinal depuis 1706 également, favorable à Fénelon; il mourra en 1727. Le Drou, qui avait en 1698 opiné comme consultant pour les *Maximes des Saints*, n'était plus à Rome, mais à Liège, où il mourra en 1721. Citons encore, dans l'Italie pontificale, l'abbé Alamanni, qui avait reçu à Cambrai en 1709 les conseils spirituels de Fénelon, et le savant et curieux Quirini, revenu de France en 1712 plein d'estime pour l'esprit et le caractère de Fénelon. Quirini sera en 1723 arche-

1. Le P. Tournemine (1661-1739) est bibliothécaire de la maison professe des Jésuites, et dirige les *Mémoires de Trévoux*.

2. Gosselin, *Notice...* cit., p. 366.

3. Saint-Simon, *Mémoires*, VIII, p. 229 sq.

4. Il mourra le 19 mars 1721.



vêque de Corfou, puis évêque de Brescia, et cardinal en 1727. Il ne mourra qu'en 1755<sup>1</sup>.

En France, les autres Pères Jésuites amis de Fénelon qui lui survécurent étaient le P. Lallemand (1660-1748), nommé *M. Colin* dans la *Correspondance*, qui renseigne l'archevêque de Cambrai sur l'état d'esprit religieux de la capitale. Ses *Réflexions morales*, opposées à celles de Quesnel, furent approuvées par Fénelon; le P. Germon (1663-1718), que Fénelon souhaitait comme collaborateur pour son édition projetée de Saint Augustin; le P. Sanadon (1676-1733), bibliothécaire du collège Louis-le-Grand, qui, un an avant la mort de l'archevêque, le louait dans une harangue latine<sup>2</sup>; le P. Tournemine; le P. Porée, dont le frère a été adressé à Fénelon par le P. Lallemand; le P. de Vitry (1670?-1730?) qui en 1709 a résidé quelque temps à Cambrai; le P. Martineau, confesseur du duc de Bourgogne, et qui, pour composer son *Recueil des vertus* du prince, a demandé des détails à Fénelon; il mourra en 1720. Son *Recueil*, paru en 1712, n'a pas laissé de contribuer indirectement à la gloire de Fénelon, en montrant la sainteté de son élève. Enfin les jésuites de Blois, indulgents à Mme Guyon, lui font visite<sup>3</sup>.

Ce crédit de Fénelon auprès des ultramontains exaspère les jansénistes. Au moment de la querelle des *Maximes*, ils voyaient en l'archevêque de Cambrai le disciple à la fois de Molinos et de Molina, le représentant de la passiveté coupable et de la morale relâchée, et voici que Fénelon reprend contre eux la méthode dialectique des *Provinciales*; qu'il les accuse d'être les pires épicuriens; qu'il les malmène au nom de ces principes de désintéressement, d'amour pur, que l'on avait pu croire censurés comme chimériques par le *Bref* condamnant les *Maximes*. Ils souffrent de l'attitude de Fénelon comme d'une malhonnêteté, de sa faveur à Rome comme d'une injustice<sup>4</sup>. Leur dépit se manifeste par le mépris qu'ils affichent pour Fénelon théologien<sup>5</sup>. Quesnel le déclare

1. Cf. Rébelliau, *Fénelon et le P. Quirini*, *Revue Fénelon*, n° 1.

2. Cf. *Mémoires de Trévoux*, juin 1714, p. 1124-1126. La harangue du P. Sanadon, qui a pour sujet: *Mala ingeniorum contagio vitanda*, est du 6 décembre 1713.

3. Cf. Lettre de Mme Guyon au marquis de Fénelon, du 21 mai 1714. « *Les Jésuites entraient comme ils sortaient...* » (ils sont les « *Messieurs étrangers* » qui étaient venus faire visite à Mme Guyon).

4. Sur les progrès de cette faveur, leur agent secret à Rome, Louis Maille, n'a pu les renseigner que jusqu'en 1710. A ce moment il fut enfermé au château Saint-Ange et y resta cinq ans. « Ayant recouvré sa liberté jusqu'à la mort de Louis XIV, il revint en France en 1717, et obtint, par le crédit du cardinal de Noailles, une retraite chez les Doctrinaires de Paris, où il mourut en 1738. » (Gosselin, *Notice...*, p. 336).

5. Il faut avouer que les études théologiques de Fénelon durent être bâtives. On a dit qu'il était docteur en théologie. Et en effet les Registres de la Madeleine de Traisnel, à la date du 2 juin 1682, portent: « Ont signé: François de Fénelon, docteur en théologie... » Mais cette mention ne prouve rien: c'était

tout uniment ridicule<sup>1</sup>, et vaniteux : « Les principes de la morale commune sont trop vulgaires pour un prélat qui doit se distinguer en tout<sup>2</sup>. » Voici le ton sur lequel le *Témoignage de la vérité*, en 1714, répond au *Mandement* de Fénelon : « Ce *Mandement*, qui, pour les faits inutilement ou faussement allégués, les redites sans fin, les emportements du style, et la faiblesse des raisonnements, ne le cède à pas un des écrits que ce Prélat nous a donnés jusqu'à présent... M. de Cambrai commence à devenir dans la république des Lettres un auteur sans conséquence, à qui désormais il sera permis de tout écrire, sans que personne se mette en peine de lui répondre... » Sa démonstration est un « misérable sophisme » ; il « ignore l'Histoire ecclésiastique » ; son style est un « étonnant jargon<sup>3</sup> ». Dans une *Lettre* supposée du *Recteur des Jésuites de Cambrai à un Jésuite de Paris*, on met dans la bouche de Fénelon « ces paroles charmantes » : « Ha, mon cher Père, si j'avais la tête aussi bonne que le cœur, vous seriez encore plus content de moy<sup>4</sup>. » — Quesnel va survivre quatre ans à Fénelon ; Habert mourra en 1718, jouissant jusqu'à la fin d'une grande autorité en Sorbonne ; J.-J. Boileau<sup>5</sup>, qui avait été au moment de l'affaire du Quiétisme si violemment hostile à Fénelon et à Mme Guyon, est toujours en crédit auprès du cardinal de Noailles. Celui-ci, enfin, groupe autour de lui jusqu'en octobre 1728

l'habitude des religieuses, de joindre ce titre au nom de leur supérieur : — de même au xviii<sup>e</sup> siècle Turgot, sur les registres de la Sorbonne, sera porté comme « diacre », bien qu'il ne fût même pas sous-diacre, parce que le Prieur de Sorbonne était ordinairement ecclésiastique. — Fénelon n'a pu prendre ses grades en théologie à Cahors, puisqu'il est à Paris à quinze ans (cf. Bausset, *Histoire...*, 3<sup>e</sup> édit., t. I, p. 7) ; tout au plus, y a-t-il pu être maître ès arts. A Paris les registres de la Sorbonne ne portent aucune mention de son nom. Aurait-il pris ces grades à Cahors, après son premier séjour à Paris ? Il n'est, semble-t-il, pas possible de le savoir sûrement : nous n'avons aucun document sur cette période de la vie de Fénelon ; les registres de l'Université de Cahors sont détruits. Ajoutons qu'à Paris la santé précaire de Fénelon ne favorisait guère les études suivies.

1. Quesnel, *Réponse...*, p. 28.

2. *Ibid.*, p. 16 ; — p. 29, Quesnel fait quelques allusions au Quiétisme ; puis « je m'arrête ici », dit-il, « je désire vous épargner » ; et il continue sur le même sujet jusqu'à la p. 41.

3. *Témoignage de la Vérité*, p. vi sq.

4. Archives Nationales, L 729 f<sup>o</sup> 58. Voici d'autres fragments curieux de la *Lettre* : « Hier jour de saint Igaace otre incomparable Prélat vint dire la messe... Il fit l'après diné le Panegyrique de notre Saint en presence de tout Cambray avec une eloquence merveilleuse, il fit en ce sermon deux eloges de notre compoynie c'est un corps dans lequel on ne souffre jamais la moindre tache ; c'est le soutien de la foi et de la Religion ; c'est le bras droit de l'Eglise, c'est une assemblée où on trouve la vertu sans artifice, la science sans ignorance ; c'est la compagnie qu'il s'est toujours opposée aux relaschemens... Je le remerciay de mon mieux à la sortie, et il me dit ces paroles charmantes... Peut-on jamais reconnoître, et honorer assez un tel amis, surtout dans les conjunctures où nous sommes. » La *Lettre* est datée du 1<sup>er</sup> août (?)

5. Il mourra en 1735.

les appelants. Toutefois il est plus entêté de ses opinions et de ses droits que de ses ressentiments. Il avait essayé de renouer avec Fénelon, par l'intermédiaire de Quinot ; il avait chassé de son diocèse la béate Rose, l'ennemie de Mme Guyon ; il avait fait sortir Mme Guyon de la Bastille. Toutes ces démarches, toutes ces avances étaient restées vaines, et Saint-Simon le constate non sans mélancolie<sup>1</sup>. Mais en somme Noailles n'était pas rancunier, ni par conséquent capable de nuire par esprit de vengeance à la mémoire de son illustre adversaire.

D'autres jansénistes, hommes de parti ceux-là plus encore que de doctrine, se groupaient autour de l'abbé Jacques-Bénigne Bossuet, neveu du grand évêque de Meaux. Son oncle l'avait demandé à Louis XIV pour coadjuteur en 1703, mais en vain. De cet échec, de la défaveur royale, l'abbé rend responsable « les Cambrésiens<sup>2</sup> » ; visiblement, comme ceux qu'une grande « affaire » a passionnés et qui y ont joué un premier rôle, il se croit encore combattant à Rome contre Fénelon et ses partisans. Et c'est lui surtout sans doute, l'héritier des manuscrits de son oncle et le confident de ses propos, qui ajoute au jansénisme anti-fénelonien l'autorité du grand Bossuet. Il sait que Bossuet a travaillé à une *Justification* de Quesnel<sup>3</sup> ; quant aux propos qu'il pouvait colporter, nous en avons des exemples dans le *Journal de Le Dieu*, où nous lisons que tel jour Bossuet a déclaré de façon nette que Fénelon était « un parfait hypocrite<sup>4</sup> », ou bien « un esprit extrême qui outrait tout<sup>5</sup> ». — L'abbé Jacque-Bénigne sera nommé en 1716 évêque de Troyes ; attendra ses bulles deux ans, se démettra en 1742, et mourra l'année suivante. Nous le retrouverons en 1732, actif contre la mémoire de Fénelon pour protéger celle de Bossuet.

A la mauvaise humeur du « parti » faisait compensation en quelque manière la confiance et la fidélité du « petit troupeau ». Mme Guyon, qui de Blois en est la bergère, écrit affectueusement à Fénelon<sup>6</sup>. Pour

1. *Mémoires*, XI, p. 77.

2. Cf. *Journal de Le Dieu*, III, p. 99. « L'abbé Bossuet dit au roi l'injustice des Cambrésiens contre lui, en le rendant suspect à S. M., par les fausses accusations dont on l'avait chargé » (à la date d'avril 1704).

3. Cf. *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1733, p. 195 ; — cf. *Revue du Clergé français*, 1900-1901 décembre-février, p. 361, Urbain, *Bossuet apologiste du P. Quesnel*.

4. *Journal de Le Dieu*, II, p. 242.

5. *Ibid.*, III, p. 89.

6. Je ne sais s'il a subsisté quelque copie de cette correspondance : j'hésite en tout cas à dater de la fin de la vie de Fénelon la lettre de direction spirituelle à lui adressée par Mme Guyon, que je publie en *Appendice*. Mais on lit les lignes suivantes, dans une lettre de Mme Guyon au marquis de Fénelon, du 19 septembre 1714 :

« ... Nous avons perdu le bon duc J'oy écrit plusieurs lettres de consolation à notre cher pere qui devoit s'attendre depuis longtems à cette perte. Il ne laisse pas

les *Cis* et pour les *Trans*, c'est-à-dire pour les Français et les étrangers que dirige de près ou de loin N[otre] C[h]ère M[ère], il est N[otre] C[her] P[ère]. Parmi ces dirigés figurent le marquis de Fénelon, petit-neveu de l'archevêque, et l'Écossais Ramsay. Les *Cis* sont, à Versailles, la duchesse ou maréchale de Grammont (1672-14 février 1748), qui est née Marie-Christine de Noailles<sup>1</sup>; sa sœur, Marie-Françoise de Noailles (13 mars 1687-28 nov. 1761), qui a épousé en 1703 Emmanuel-Henry de Beaumanoir, marquis de Lavardin; la duchesse de Beauvilliers, qui mourra en 1733, la duchesse de Chevreuse, qui mourra en 1732; la duchesse douairière de Mortemart, qui mourra seulement en 1750; dans la même famille, Marie-Henriette de Beauvilliers, devenue en 1703 duchesse de Mortemart par son mariage avec Louis de Rochecouart: elle mourra en 1718; Marie-Thérèse d'Albert de Luynes (1673-1743), devenue en 1698 comtesse de Sassenage; la marquise de Risbourg et sa fille; M. de Montfort, neveu du duc de Chaulnes, qui sera plus tard le cardinal de Luynes, et comptera parmi les intimes de Marie Leczinska. La duchesse de Charost, chez qui Fénelon avait connu Mme Guyon, survivra à l'archevêque jusqu'au 14 avril 1716; son neveu Fouquet, comte de Vaux, a épousé une fille de Mme Guyon en 1689. Nommons encore Mme d'Aligre, dirigée de Fénelon, qui mourra en 1723. A Paris vivra longtemps encore Dupuy, « le bon put » qui conserve la mémoire fidèle des événements de 1694-1699, et renseignera copieusement en 1723 Ramsay qui écrit la *Vie* de Fénelon<sup>2</sup>. —

*d'être fort affligé vous connoissez son cœur. Je maade au bon put de l'aller trouver en cas que ses affaires le pussent permettre parce que je say que ce seroit une grande consolation pour luy... »*

Le duc de Beauvilliers était mort le 31 août 1714. — La lettre est autographe, de l'écriture de Ramsay, car l'Écossais à cette époque servait de secrétaire à Mme Guyon (cf. chap. II).

Dans une lettre adressée à « N. M. » et datée du « 2 may », que le marquis de Fénelon a conservée parmi ses papiers, je lis également l'indication de cette correspondance :

« Mon cher Papo vous a dit, que je vais m'éloigner de luy pour quelque tems... »

« *Moa cher Papa* » désigne vraisemblablement Fénelon, que les guyoniens nomment toujours « *notre cher pere* », ou « *n. c. p.* ».

Enfin dans une lettre de M. Emery à M. de Bausset (s. d., mais antérieure à 1808), on lit : « *Je vous ai entredu dire que M. de Cambrai n'avoit jamais écrit à M<sup>le</sup> Guyon depuis son affaire. Je trouve une lettre au marquis dans laquelle elle parle d'une lettre que M. de Cambrai lui avoit écrite 5 ans avant sa mort...* »

1. Il ne faut pas la confondre avec la comtesse de Grammont, Elisabeth Hamilton (1641-1708) qui fut dirigée par Fénelon de 1689 à 1697.

2. Mme Guyon le trouve trop « sage » : cf. lettre au marquis de Fénelon du 8 août 1716 : « *Puisque vous consultez tous le bon put, il faut que vous ayez un grand goût pour la sagesse. Je suis d'avis qu'on l'habille en Mierve, qu'on le met sur un piédestal et qu'on mette un trépiéd dev nt luy.* » Cependant il lui sert d'intermédiaire avec certains de ses correspo dants : cf. Bibliothèque de la Faculté de théologie libre de Lausanne, Mss. T. P. 1136 C, lettre de Mme Guyon, sur la dernière page de laquelle on lit cette prescription : « *L'enveloppe sera adressée*

Des *Cis*, il en subsiste vraisemblablement là où Mme Guyon est passée, dans ses pérégrinations, à Grenoble, à Dijon, à Saint-Marcellin-en-Dauphiné ; quant aux *Trans*, auxquels nous verrons que Ramsay écrit au nom de « N. M. », ils sont, pour une large part, Anglais, — séjournant en France ou restés dans leur île ; — d'autres sont Suisses, d'autres Allemands ; en Hollande, Poiret et sa communauté quêtiste vénèrent Mme Guyon et admirent Fénelon.

Immédiatement après les guyoniens avérés, nous devons placer ceux que des liens de famille ou d'amitié unissaient à la « petite Église » : le vidame d'Amiens, qui fut ensuite duc de Chaulnes, et mourut en 1744 maréchal de France : cinquième fils du duc de Chevreuse, il était un des dirigés de Fénelon, et lui servait d'intermédiaire auprès du duc de Bourgogne ; il avait épousé en 1704 Marie-Anne de Beaumanoir<sup>1</sup> ; le marquis de Louville (1668-1731) ami de Beauvilliers. Dans la recherche des personnages de cette catégorie, d'ailleurs, il importe d'être circonspect : car le fils de la duchesse de Charost par exemple, Armand de Béthune (1663-1747) ne partageait point la sympathie de sa mère pour Fénelon, et l'on ne saurait dire par conséquent qu'il ait transmis l'influence fénelonienne au jeune roi Louis XV, dont il fut gouverneur à partir de 1722.

Des âmes religieuses passons à un monde moins surnaturel, la cour et le gouvernement. Louis XIV est-il assez revenu de sa prévention contre l'archevêque de Cambrai pour le « rappeler », comme Ramsay affirmera qu'il en a « pris la résolution<sup>2</sup> » ? Il éprouve en tous cas trop d'aversion et peut-être trop d'inquiétude à l'égard du « parti » janséniste pour ne pas marquer quelque confiance à l'adversaire de Quesnel et de Noailles. Cette confiance est entretenue par les rapports du P. Le Tellier ; et quand, le 12 décembre 1714, Amelot quitte Paris pour conclure avec le Pape les arrangements en vue d'un concile national, c'est de Fénelon qu'est venu le projet de concile. Et puis, les sentiments de Louis XIV envers l'auteur des *Marimes des Saints* et du *Télémaque* ont eu bien des raisons ou des motifs de changer, depuis 1697 et 1699 ! Non seulement Bossuet n'est plus là, mais il est représenté par son neveu. Les qualités diplomatiques de Fénelon et son dévouement au roi et à la France ont eu l'occasion de se manifester dans la guerre de la succession d'Espagne<sup>3</sup>, tandis que les malheurs de cette guerre sem-

à Monsieur Dupuy, rue de l'Université fauxbourg St-Germain à Paris et la lettre pour M<sup>de</sup> G. sous laditte enveloppe sera N. M. cachetée de pain enchanté.»

1. Il possédait un certain nombre de pièces fort importantes pour l'histoire de Mme Guyon : c'est chez lui que Dupuy, en 1733, trouve des lettres de La Combe et de Mme Guyon.

2. *Histoire de Fénelon*, p. 197 (éd. 1723).

3. Cf. Sautai, *Documents inédits...*, Voysin à Bernières, 18 octobre 1711 : le



blaient une justification des dures leçons de *Télémaque*. Louis XIV a vu mourir le grand Dauphin; il a vu mourir le duc de Bourgogne, dont les vertus de piété exacte, de chasteté, de charité et de simplicité étaient universellement admirées<sup>1</sup>; lui-même, ayant ouvert la cassette de son petit-fils<sup>2</sup>, a lu ces lettres de direction émanant de Fénelon que Mme de Maintenon a jugées fort belles; il les a brûlées, mais il a tenu à rendre publique une déclaration contre le Jansénisme écrite de la main du prince. Il a pu lire, dans le *Recueil des vertus* du prince qu'a composé le P. Martineau, un éloge discret, mais net, de Fénelon<sup>3</sup>.

Quant à Mme de Maintenon, qui survivra à Fénelon plus longtemps que le roi, nous ne savons de ses sentiments sur son ancien conseiller postérieurement à l'affaire des *Maximes*, que le jugement ci-dessus, en 1712; Le Dieu nous apprend d'autre part, dans son *Journal*, que le 28 février 1704, elle demande la *Relation du Quietisme* et les *Actes* de l'Assemblée du Clergé de 1700, « pour les garder sans doute à Saint-Cyr, en mémoire pour la postérité ». Son influence à la cour ne durera que jusqu'à la mort du roi: ensuite elle se retirera à Saint-Cyr, où elle mourra elle-même le 14 avril 1719.

Le duc d'Orléans était tout favorable à Fénelon: il l'avait pris, nous roi a appris avec plaisir la conduite de Fénelon qui a demandé à Marlborough une entrevue: « S. M. n'est pas en peine que M. l'archevêque de Cambrai s'en tire bien, et il pourroit aisément pénétrer ce que pense M. Marlborough par rapport à la paix. »

1. Cf. Bibliothèque du Sénat, Mss. 168, f<sup>o</sup> 61 sq. *Traits de M. le Dauphin, auparavant duc de Bourgogne*. C'est la réunion des détails rapportés dans les *Gazettes* de Hollande.

2. *Ibid.*, f<sup>o</sup> 69 « il ne faut pas oublier de marquer que le Roy ayant fait l'ouverture des cassettes de M<sup>r</sup> le Dauphin et de M<sup>me</sup> la Dauphine, n'y a rien trouvé qui ne peut estre montré publiquement... »

« 100<sup>th</sup> »

« un projet de gouvernement escrit de sa main qui avoit pour titre *Pensées diverses, à un escrit sur la presence de Dieu qu'on lui avoit envoyé... ses ecamens.* »

« un memoire de ses debtes,  
« plusieurs lettres d'evesques,

« une declaration écrite de sa main contre le Jansenisme que le roy a rendu publicq.

« un papier escrit de la main de Mad. la Dauphine où elle exprimoit ses sentimens pour Dieu d'une manière tres edifiante et tres chretienne... »

3. P. 10. « Ceux entre les mains desquels on le mit... lui furent d'un grand secours... Leur mérite universellement connu fit applaudir tout le monde au choix que le Roi avoit fait... Si j'en retrace ici le souvenir en passant, ce n'est pas pour faire leur éloge: c'est afin qu'on remarque de quelle manière la Providence arrangeait les choses en faveur du Prince ». Plus loin, p. 29, une allusion voilée aux minces résultats de l'éducation du grand Dauphin: le duc de Bourgogne « ne regarda pas comme facheuses et incommodes les personnes qui avaient en soin de son éducation... » Le P. Martineau pense peut-être au *Traité de l'Existence de Dieu* lorsqu'il écrit: « Tous les objets qui frappent les sens le rappelaient à Dieu » (p. 70); il insiste sur l'opposition que le prince manifestait à l'égard du jansénisme (p. 84 sq.), sur son habitude de la fréquente communion (p. 113 sq.), sur sa discrétion (p. 152).

dit Saint-Simon, « en amitié et en telle estime, qu'il se déclara hautement pour lui, lors de sa disgrâce, et qu'il ne varia jamais là-dessus<sup>1</sup> ». L'abbé Dubois, à qui Fénelon avait eu occasion d'écrire sur un mode fort aimable, entretenait peut-être le futur régent dans ces sentiments : peut-être, car il semble bien que le réaliste Dubois rangeait Fénelon parmi ces « rêveurs de la vieille cour<sup>2</sup> », dont il se moquera. En tout cas, le duc d'Orléans a dit à Saint-Simon « que, si par de ces hasards qu'il est impossible d'imaginer, il se trouvait le maître des affaires ce prélat vivant et encore éloigné, le premier courrier qu'il dépêcherait serait à lui pour le faire venir et lui donner part dans toutes<sup>3</sup> ». — Ce mot ne tomba pas, ajoute Saint-Simon : « j'eus grand soin d'en faire part aux deux ducs » de Beauvilliers et de Chevreuse : peut-être en effet, dans l'intention du duc d'Orléans, leur était-il destiné.

Saint-Simon, lui, a part aux desseins politiques de Beauvilliers et de Chevreuse<sup>4</sup> ; il préfère ce dernier, « moins livré aux entreprises de Rome ». Ses sympathies jansénistes<sup>5</sup>, son gallicanisme<sup>6</sup> surtout, le mettent en défiance contre Fénelon ; mais il serait bien étrange que « l'intimité », la « toute confiance<sup>7</sup> » dans laquelle il se flatte d'avoir vécu avec les deux ducs et leurs femmes, n'eût pas contribué à lui inspirer pour Fénelon estime et sympathie. Certaines vues d'esprit tout féodal de la politique fénelonienne étaient bien faites pour le séduire<sup>8</sup> ; le

1. Saint-Simon, *Mémoires*, XXII, p. 378.

2. Cf. *infra*, chap. xv, début.

3. Saint-Simon, *Mémoires*, XIX, p. 209.

4. *Ibid.*, XXI, p. 363 sq.

5. Le *Journal* de Dorsanne (II, p. 477 sq.) le déclare favorable au jansénisme, en le nommant parmi les membres de la commission ecclésiastique l'avril 1718 ; et, en effet, Saint-Simon fait appel aux lumières de Boursier, Duguet, Petit-Pied, jansénistes notoires. — Trois dames de sa famille avaient été religieuses à Port-Royal : la sœur Charlotte de Saint-Bernard de Saint-Simon, qui avait fait profession le 11 juin 1656 ; Magdeleine de Saint-Simon, veuve du marquis de Crèvecoeur, qui sortit de Port-Royal en 1662 après avoir inutilement postulé l'habit environ dix ans ; une sœur de Madeleine, qui fit une *Relation* sur les vertus de la mère Angélique (cf. Sainte-Beuve, *Histoire de Port-Royal*, III, p. 147 ; II, p. 356). — Saint-Simon a laissé son « sentiment sur le jansénisme, les jansénistes et les jésuites », dans ses *Mémoires* (XXII, p. 4 sq.). « Le célèbre abbé de la Trappe a été ma boussole là-dessus comme sur bien d'autres choses... Je tiens tout parti détestable dans l'Eglise et dans l'Etat... Je tiens... pour hérétiques les fameuses propositions directes et indirectes, et pour tel tout livre sans exception qui les contient... »

6. Il est, dit-il (*Mémoires. Ibid.*) « infiniment » hostile à « la cour de Rome », ne croit pas à l'infailibilité du Pape, attribue aux Jésuites la jalousie et l'ambition politique.

7. *Mémoires*, XXII, p. 1 sq. ; XXI, p. 363 sq.

8. Notons en outre que Saint-Simon avait, comme Fénelon, écrit une Lettre anonyme au Roi (*Œuvres inédits*, IV, p. 10-60). Mais il ignorait sans doute que sur ce point sa conduite avait une analogie avec celle de Fénelon : car il en eût parlé dans ses *Mémoires*.

duc de Bourgogne, l'élève de l'archevêque, entre, dès la première audience, dans les sentiments de Saint-Simon concernant les ducs et les honneurs qui leur sont dus par les ministres<sup>1</sup>. — Ajoutons que le fils aîné de Saint-Simon, Jacques Louis, qui mourra en 1746, épousera, en 1727, une fille de la maréchale de Grammont<sup>2</sup>.

A Versailles Fénelon n'a plus contre lui le Chancelier : Pontchartrain, adversaire à la fois de la doctrine politique et de la doctrine spirituelle de l'archevêque<sup>3</sup>, s'est en 1714 retiré à l'Oratoire. Il n'y mourra qu'en 1727. D'Aguesseau, qui sera chancelier en 1717, est beaucoup plus libéral.

A Versailles également se retrouvaient un grand nombre de ces officiers aux armées du roi qui avaient connu Fénelon en Flandres, et qui avaient reçu pendant la guerre sa noble hospitalité. C'était le prince de Rohan, lieutenant général depuis 1704 ; « il estimait particulièrement Fénelon, qu'il avait eu occasion de voir à Cambrai pendant la guerre de la succession, et aux avis duquel il se reconnut redevable de la faveur qu'il obtint en 1714, par l'érection de la terre de Fontenai, en Saintonge, en duché-pairie<sup>4</sup> » ; il mourra en 1746. C'était Villars, que Fénelon n'estimait guère, mais avec qui il reste cependant en rapports cordiaux de correspondance<sup>5</sup> ; Villars mourra en 1734. C'étaient le maréchal de Montesquiou († 1725), le marquis de Montviel († 1744), le maréchal de Tallard († 1728), qui avait fait avec le duc de Bourgogne les campagnes de 1702 et 1703 ; qui, fait prisonnier à Hochstedt, en 1705, avait servi en Angleterre jusqu'en 1712 la cause française ; le marquis de Puységur († 1743) ; les officiers des régiments ayant tenu garnison à Cambrai de 1695 à 1715, c'est-à-dire des régiments de Salis Samade (1695), de Châteaueux (1697-1698), de Champagne-Infanterie (1708), de Salm Salm, de Piémont (1710), de Barrois (1711), de Barrois, de Châteaueux (1712 et 1713)<sup>6</sup> ; le chevalier Destouches enfin, commandant l'artillerie de Flandres en 1710, 1711, 1712, qui mourra en 1726 commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, et père de d'Alembert.

En Flandres, le souvenir de Fénelon sera conservé par Christian-Louis de Montmorency-Luxembourg (1675-1746), qui doit à la recom-

1. *Mémoires*, XXII, p. 14 sq.

2. *Mercure*, juillet 1746, p. 208. Jacques Louis de Saint-Simon meurt le 16 juillet 1746. Catherine-Charlotte-Thérèse de Grammont était veuve du prince de Bournonville.

3. Il n'y avait entre lui et Fénelon qu'antipathies : il n'aimait ni les sulpiciens, ni les jésuites, et s'opposait à l'influence des évêques sur la censure même des livres.

4. Cf. Gosselin, *Notice*...

5. Cf. *Mémoires de Villars*, IV, p. 384, Lettre de Fénelon à Villars, du 23 mars 1714.

6. *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai*, LIV, p. 80 sq.



mandation de l'archevêque son gouvernement de Valenciennes ; par M. de Bernières, qui a été intendant de Hainaut de 1698 à 1709, et est intendant des Flandres depuis 1709 — il le sera jusqu'en 1718 ; par l'intendant de Hainaut qui a succédé à Bernières, Roujault de Villemain : sa femme reçoit les conseils spirituels de Fénelon ; elle ne mourra qu'en 1756 ; leur fille épousa en 1715 Guillaume de Lamoignon, le père du futur Malesherbes. La femme du gouverneur des Flandres mort en 1708, le comte de Montberon, est dirigée par Fénelon, dont la sollicitude s'étend aussi à la comtesse de Souastre, fille de Mme de Montberon. Sa mère mourra en 1720. Il est également question, dans les lettres que Fénelon lui adresse, de la comtesse d'Oisy, qui est une de ses amies.

A Cambrai, Fénelon avait su désarmer l'hostilité des habitants à l'égard des Français ; il était populaire, il était aimé. Le « Chemin du Magistrat », au faubourg Saint-Gilles, avait pris le nom d'« Allée de Fénelon », depuis qu'il en avait fait sa promenade quotidienne<sup>1</sup> ; sa réputation de sainteté attire en foule les assistants à ses sermons et à sa messe<sup>2</sup> ; on est « fort édifié de sa facilité à s'exprimer noblement, de sa piété solide, de son zèle pour le salut des âmes » du peu d'égard qu'il a « aux recommandations pour les bénéfices »<sup>3</sup>, de sa soumission enfin au *Bref* du Pape : sa condamnation « quoique publique ici, écrit un de ses aumôniers, est ensevelie dans un profond silence. Ce qui marque combien on aime ce prélat<sup>4</sup> », sa bonté<sup>5</sup>, en particulier à l'égard des soldats, a également été remarquée<sup>6</sup>. Il est indulgent aux jansénistes,

1. *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai*, XL, p. XLIX sq.

2. Archives Nationales, Mss., L. 729, f<sup>o</sup> 37 (Papiers Léonard, *Notes sur les Evêchés de France*) : « Quand il presche, le monde y va en foule, on dit qu'il porte la haire sur une chemise très légère. Il dit tous les jours la messe à onze heures, où bien du monde assiste par devotion. Il n'est pas long... » ; en 1699, il fait un sermon dans l'église des Pères de l'Oratoire sur les grandeurs de la sainte Vierge : « plusieurs officiers protestants en furent si contents, qu'ils dirent en sortant qu'ils juseroient bien 3 jours pour entendre des sermons comme celluy-là. »

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, f<sup>o</sup> 40. *Lettre d'un aumônier de M. L'Archevesque de Cambrai au sujet de la censure du livre de ce prelat. 31 murs. (1699)*. L'aumônier donne un détail que je crois inédit : « M<sup>r</sup> son frere fut tesmoin d'un catechisme qu'il fit dimanche en dialogue, come il a fait pendant ce caverne, avec la mesme liberté que s'il n'avoit eu aucune affaire. » — Même note est donné dans la *Relation de la manière que M. de Cambrai reçut la nouvelle de la condamnation de son livre (Ibid., f<sup>o</sup> 39)*.

5. *Ibid.*, f<sup>o</sup> 37. « Il a beaucoup d'égards pour les religieux, et les obliger mesme quand ils passent à Cambrai, et qu'il le sceut, à loyer chez lay quand ils n'ont point de maison de leur ordre dans la ville. »

6. *Ibid.* « En 1699, un soldat de la garnison de Cambrai fut condamné par le conseil de guerre à estre pendu pour avoir volé du tabac. M. l'Archevesque de Cambrai l'ayant sçû alla vistement se jeter aux pieds de ces officiers..., demander grace pour ce malheureux, & l'obtint. Le lendemain, il donna à disner magnifiquement à ces M<sup>rs</sup>. »

et il « accable d'honnêtetés » Brunier, « ministre français de tous les protestants dispersés sur les frontières de Flandres, dans les Flandres et les Pays-Bas<sup>1</sup> ». — Pour les autres détails concernant l'attitude tenue par Fénelon à Cambrai, et le prestige qu'il y a acquis, je renvoie au livre d'Emm. de Broglie<sup>2</sup>. Fénelon, éloigné de la Cour, d'où il a été exilé pour cause d'opinions religieuses et politiques, vénéré par ses diocésains, séduisant ses hôtes, — et pensant à son retour —, est à bien des égards, aux yeux de ses contemporains, ce que pour les Français de 1760 sera le Patriarche de Ferney.

Comme à Voltaire, l'estime que lui accordent ou lui témoignent les étrangers, est une raison pour lui de gloire en France. Parmi les *Trans* de Mme Guyon les uns répandent sa renommée au delà des frontières et des mers ; les autres, jacobites forcés de résider en France, témoignaient mieux encore de l'estime des Anglais pour lui. Jacques III, le chevalier de Saint-George, qui avait combattu en Flandres dans les rangs français, avait à Cambrai connu l'archevêque ; depuis 1713 il était dans les états du duc de Lorraine ; il ne mourra qu'en 1766, à Rome, et il choisira un moment pour précepteur de ses fils, en 1724, le biographe de Fénelon, Ramsay. L'Électeur de Bavière, l'Électeur de Cologne sont avec Fénelon en rapports d'amitié. Le Prince Eugène († 1736) et le duc de Marlborough († 1722) avaient fait preuve envers Fénelon pendant la guerre, d'une déférence très respectueuse. En Espagne Philippe V était l'élève de Mentor.

Comme Voltaire enfin, il a pour lui les mondains de Paris. En 1706 il était « allé vers le commencement de septembre aux eaux de Bourbon. Il passa à cinq ou six lieues de Paris ; plusieurs personnes de distinction allèrent à sa rencontre<sup>3</sup> ». Mme de Lambert († 1733) reconnaît lui devoir ses idées sur l'éducation, et nous verrons qu'en effet son aveu d'emprunt est plus véridique encore qu'il n'est sincère. Houdar de la Motte (1672-1731), qui fréquente le salon de la marquise, est en correspondance littéraire avec Fénelon depuis septembre 1713, et la dernière lettre que Fénelon lui adresse est datée du 26 novembre 1714. Il est très fier de cette correspondance, et il la publiera en 1715 à la fin de ses *Réflexions sur la critique* : elle contient, à côté de quelques réserves, mille compliments. La Motte est sans doute trop bel-esprit au gré de Fénelon, et trop raisonneur ; mais cet intellectuel hait la « contrainte »

1. Cf. Chaussepié, *Nouveau dictionnaire*, IV, p. 159. Brunier « étant venu à Mons en 1700 pour le voir, l'archevêque le reçut non comme un hérétique, mais comme un frère, le fit dîner à sa table, et l'accabla d'honnêtetés : il le pria une fois pour toutes de le venir voir sans cérémonie, comme un homme à qui il pouvait se fier, et qui était disposé à prendre avec lui toutes les mesures, pour qu'ils ne se traversassent point dans leurs fonctions réciproques. »

2. *Fénelon à Cambrai*.

3. Archives Nationales, L 729, f<sup>o</sup> 67.

de la poésie, aime l'« ordre naturel<sup>1</sup> ». La Motte estime en Fénelon un esprit libéral, favorable aux Anciens sans intolérance ; il aime surtout en lui l'auteur de *Télémaque*, car en 1712, dans son *Deuil de la France, ode* sur la mort du duc de Bourgogne, il a paraphrasé en vers certains développements, certaines idées essentielles du roman fénelonien<sup>2</sup>, et, le 25 août 1714, définissant la poésie dans un discours académique, il y admettait la fiction, à condition qu'elle « donnât de la vie à tout,... mit la raison même en images<sup>3</sup>... », en d'autres termes à condition qu'elle fût utile et vivante comme dans l'œuvre de Fénelon.

Après de Mme de Lambert, La Motte rencontrait un autre correspondant de Fénelon, L. de Sacy (1654-1727), qui sera l'Approbateur de *Télémaque* en 1717 ; il trouvait aussi Fontenelle, trop-« moderne », celui-là sans doute, trop épicurien et trop raisonneur pour bien goûter Fénelon, mais trop hostile au xvii<sup>e</sup> siècle classique et autoritaire, pour ne pas sympathiser en quelque mesure avec l'adversaire de Bossuet et le peintre sans indulgence d'Idoménée. Si Fénelon évite l'air

1. *Oeuvres complètes* de La Motte, I, p. 12 sq., *Discours sur la poésie en général*.

2. Cf. p. 6.

« Mais, hélas, de combien de pièges  
Vois-je les rois environnés !  
Cruel flatteur, tu les assièges,  
De tes conseils empoisonnés

p. 8.

« Mais, content d'une paix secrète  
Le mérite aime à se cacher :  
Pénétrez son humble retraite :  
Rois, c'est à vous de le chercher.

p. 9.

« Loin, l'ardente et guerrière flamme  
Qu'allume la soif d'un grand nom :  
Aux yeux de l'Erreur, grandeur d'âme,  
Faiblesse, aux yeux de la Raison.

p. 10.

« Ce torrent tombe : la montagne  
Gémit sous ses horribles bords ;  
Il menace au loin la campagne  
Du cours de ses flots vagabonds

Et partout, son affreux passage  
Est le désespoir de Cérès.  
Mais ce fleuve...  
Roule paisiblement ses eaux

3. *Discours Académiques*, IV, p. 6-8.

Heureux les pays qu'il traverse !  
C'est là que fleurit le commerce

Tel, d'un conquérant tyrannique  
S'assouvit l'orgueil indompté ;  
Telte, d'un prince pacifique  
S'exerce l'active bonté.

L'un, né pour désoler la terre,  
De tous les maux que fait la guerre  
Achète un inutile bruit :  
L'autre, sans combat, sans victoire,  
Goûte une plus solide gloire,  
Dont le bien public est le fruit. »

p. 11, 12.

« Partout l'abondance champêtre  
Enfante l'innocent plaisir :  
Et j'entends Tityre qui chante  
Sur sa llûte reconnaissante  
Le Dieu qui lui fait son loisir. »

p. 13, 14, proscription de luxe.

p. 15, 16, les guerres défensives :  
« ...exploits rapides  
Devenus alors un devoir. »

p. 17.

« Oui, le vrai héros, le grand homme,  
Déplore jusqu'à ses succès. »

méthodique, et compose sans rigueur, Fontenelle « ne tombe point sans plaisir » en « un certain désordre de pensées <sup>1</sup> ».

Nous savons les noms des autres habitués des mardis et des mercredis de la marquise de Lambert : Saint-Aulaire, l'abbé de Choisy, Chaulieu, le chevalier d'Aydie, Mairan, Montgault, l'abbé de Bragelonne, le duc de Nevers ; la comtesse de Saint-Aulaire fille de M<sup>me</sup> de Lambert, la marquise de Beuvron sa petite-fille, la duchesse de Goutaut, la duchesse de Nevers, Mme de Caylus, Mlle de Launay, Mlle Bernard, Mme de Fontaines. — Et d'autre part, Massieu, l'abbé de Pons, Valincourt, d'Olivet, Alary, Gédoyn, Danchel, La Monnoye, Le Sage, Boivin, les deux Fourmont, de Boze, Fontenu, l'abbé Dubos, Campistron, Dancourt, Crébillon, Gentil Bernard, Baron, Adrienne Lecouvreur ; enfin Hénault, les RR. PP. Bufler, Sanadon, Porée, l'abbé de Saint-Pierre, et Montesquieu <sup>2</sup>. Plusieurs de ces noms, nous le verrons, sont intéressés dans l'histoire du prestige de Fénelon. Il est vraisemblable, ou du moins possible, qu'ils aient entretenu dans les réunions de la marquise leur culte pour la mémoire de l'auteur de *Télémaque*.

Les mondains et les beaux esprits du siècle commençant n'étaient pas seuls touchés de la grâce fénelonienne : le goût artistique de Fénelon venait d'être invoqué en 1710-1712 par l'érudit Cordemoy, dans la polémique qu'il avait eue dans les *Mémoires de Trévoux* contre Frazier, au sujet de l'architecture des églises <sup>3</sup> : Cordemoy, qui hait le « goût gothique » — « il faudrait dire moresque », ajoute-t-il, — repousse dans les églises les ornements en trop grand nombre : il voudrait avant tout de l'unité : « je suis en cela », dit-il, « comme en bien d'autres choses, de l'avis de M. de Cambrai, ou, si l'on veut, de quelque autre réformateur comme moi <sup>4</sup> ».

Dans ce concert de sentiments favorables, un philosophe et ses disciples viennent jeter une note discordante : Malebranche († 31 octobre 1715) ne semble pas avoir eu grande estime pour Fénelon philosophe, — du moins si nous considérons comme l'écho fidèle de sa pensée l'opinion de son disciple le P. André <sup>5</sup>. Ce n'est pas qu'il en veuille à Fénelon, de ce que les amis de l'archevêque aient fait, en 1697, arrêter l'envoi du *Privilege* destiné à son *Traité de l'amour pur* ; ce n'est pas qu'il ait

1. Fontenelle, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, 1<sup>re</sup> soirée.

2. Emm. de Broglie, *Les mardis et les mercredis de la marquise de Lambert*, dans le *Correspondant*, 10 et 25 avril 1895.

3. *Mémoires de Trévoux*, septembre 1709, juillet, août 1710, septembre 1711, juillet 1712.

4. *Ibid.*, juillet 1712, p. 1250 : *Dissertation sur la manière dont les églises doivent être bâties, pour être conforme à l'antiquité et à la belle architecture...* — La réflexion sur le « goût gothique » se trouve dans les *Mémoires* de juillet 1710, p. 1258.

5. Cf. Blampignon, *Vie de Malebranche*, pour les détails et citations qui suivent.

une haute idée de Bossuet, car il le juge « grand théologien, mais élevé dans l'obscur thomisme<sup>1</sup> ». Mais il ne voit en Fénelon qu'« un bel esprit, dont le fort consistait dans une imagination vive, délicate et sublime, vaste, brillante..., accompagnée d'une mémoire agréable... » Fénelon lui semble avoir « peu de justesse dans ses idées, qui sont presque toujours excessives; peu de clarté dans ses principes, qui ne sont quasi jamais bien démêlés, ni bien fixes, ni suivis, ni dégagés des fantômes sensibles; peu d'étendue et de pénétration d'esprit dans la plupart des raisonnements, qui sont plutôt d'un dialecticien pointilleux sur les termes, que d'un logicien solide et profond; peu de régularité dans sa manière d'écrire, qui, toute belle qu'elle est d'ailleurs, se répand quelquefois trop comme un torrent qui rompt ses digues ». Et le P. André, qui écrit ce portrait peu flatté, conclut ainsi : « Pour fixer son caractère, ajoutons ce qui en fait le propre : que son génie, né grand, nourri de plus dans la lecture des poètes, donnait tête baissée dans l'extraordinaire... En un mot, il fallait du roman pour le contenter<sup>2</sup>. » — Malebranche et ses disciples furent sans doute amenés à des dispositions plus bienveillantes envers Fénelon par le *Traité de l'Existence de Dieu*, dont les raisonnements, dit le P. André, sont « fondés sur les principes de M. Descartes et du P. Malebranche »; ainsi que « tout le public le vit bien à la première lecture ». Mais la *Préface* du P. Tournemine « blesse » Malebranche « jusqu'au vif ». Il écrit à Fénelon, en juin 1713, une lettre de protestation, qui ne fut jamais remise à son destinataire. Le cardinal de Polignac se charge de la négociation et écrit à Fénelon, qui désavoue la *Préface*. Le P. Tournemine écrit à Malebranche une lettre d'excuses. Malebranche et les Malebranchistes n'en conservent pas moins, semble-t-il, quelque défiance pour un prélat qui est dans « une liaison fort étroite » avec leurs adversaires les Jésuites. Car Malebranche a entendu dire que les Jésuites « ont juré sa perte<sup>3</sup> ». Il fait ainsi tomber sur Fénelon une part de son animosité contre eux; une part de son inquiétude agressive, assez naturelle chez

1. *Ibid.*, p. 80 sq.

2. *Ibid.*, p. 272.

3. *Ibid.*, p. 356-362. Le point particulier qui, selon le P. André, avait déplu aux Jésuites dans l'*Existence de Dieu* est le passage où Fénelon traite des rapports de l'âme et du corps : il les laisse dans le mystère. Les Jésuites, au contraire, prétendent « que l'âme a la puissance de remuer le corps par une réelle efficacité ». — Selon le P. André, la liaison de Fénelon et des Jésuites tient à ce que si « le prélat avait besoin d'eux pour se relever, les Jésuites n'en avaient pas moins du prélat pour se soutenir... » — Le numéro de novembre 1713 des *Mémoires de Trévoux*, p. 2029, contenait des explications du P. Tournemine à l'adresse de Malebranche : il ne doit pas se croire soupçonné d'athéisme : « on dit seulement qu'il y a de prétendus athées cartésiens et malbranchistes... on ajoute : ...qu'il devait renoncer à des expressions qui les favorisent », comme « Dieu est tout l'Être », car c'est un « langage trop conforme à celui de Spinoza ».



un penseur qui, placé aux limites de l'orthodoxie, se sait ou se croit traqué comme hérétique par des théologiens.

Un autre philosophe est plus favorable à Fénelon ; c'est Leibnitz, qui juge l'*Existence de Dieu* « fort propre à toucher les esprits », et souhaite du même auteur « un ouvrage semblable sur l'immortalité de l'âme <sup>1</sup> ». A l'étranger, d'ailleurs, en Angleterre surtout, comme nous le verrons en étudiant Ramsay, la première partie du *Traité de Fénelon* est tombée dans un milieu philosophique tout préparé à la bien accueillir ; et, dès 1713, la traduction qu'en a faite Abel Boyer a eu deux éditions (in-4° et in-8°)<sup>2</sup>.

Il resterait à savoir quelle était la réputation de Fénelon dans le simple public. Apparemment elle était telle, en grande partie, que la faisaient les journaux. D'une manière moins imprécise, nous en pouvons juger par la réputation que donnent à Fénelon deux écrivains très secondaires, bien dépourvus de personnalité, et forcés, pour être lus, de donner à leurs lecteurs l'écho des idées de ces lecteurs mêmes : Faydit, et Mme Du Noyer. Faydit, dans son *Télémaque spirituel*, appelle Fénelon le « patriarche des faux mystiques <sup>3</sup> », mais en même temps il le loue d'avoir fait « rétractation publique de ses erreurs <sup>4</sup> » ; il lui décernait encore le même éloge, dans ses *Remarques sur Virgile et Homère*, six ans plus tard : « Il n'y a que les grandes âmes », disait-il, et les parfaits chrétiens, qui soient capables de renoncer aux erreurs dont ils étaient prévenus » ; et il parlait de la gloire immortelle » acquise par Fénelon lors de sa rétractation <sup>5</sup>. Mme du Noyer, qui se vante d'avoir connu Fénelon aux Nouvelles-Catholiques <sup>6</sup> et d'avoir dans la suite reçu une lettre de lui <sup>7</sup>, juge également sa soumission une « résignation admirable <sup>8</sup> ». Et elle attribue sa disgrâce à Mme de Maintenon, qui aurait voulu être déclarée reine, et au projet ambitieux de laquelle Fénelon aurait donné devant le Roi un avis défavorable <sup>9</sup>. Ajoutons à ces témoignages l'opinion de Mathieu Marais. Ce gallican raille volontiers Bossuet <sup>10</sup>, mais il respecte en Fénelon un « grand

1. Leibnitz, *OEuvres*, V, p. 71.

2. Le *Journal des Savants* du 9 avril 1714 fait mention de cette traduction.

3. *Télémaque spirituel* (1699), p. 6.

4. *Ibid.*, p. 11.

5. *Remarques sur Virgile et Homère*, II, p. 67.

6. Mme du Noyer, *Lettres historiques...*, VIII, p. 331.

7. *Ibid.*, VIII, p. 379.

8. *Ibid.*, I, p. 136.

9. *Ibid.*, I, p. 32.

10. Mathieu Marais, *Lettres à Madame de Mèrignac*, I, p. 135. Il annonce en décembre 1710 la *Politique tirée de l'Écriture sainte* : « ouvrage posthume de M. l'Évêque de Meaux, qui n'a pas toujours pris la sienne dans l'Écriture... Le bon Prélat avait fait cela apparemment comme un anti-Télémaque. »

homme ». « Il a », dit-il, « le cœur si étendu et l'âme si tendre, que, par les sentiments, il est au-dessus des lumières de l'esprit<sup>1</sup> ». Et cet admirateur de Bayle, ce correspondant de Des Maizeaux, tient à avoir « une copie » du mandement de Fénelon pour le carême de 1711; il vient de le lire, et il l'estime « une chose merveilleuse<sup>2</sup> ». — Voilà donc Fénelon homme de sensibilité plus que d'intelligence, héros de résignation, victime de Mme de Maintenon, auteur séduisant jusque dans ses *Mandements* de Carême : le public le juge sur la silhouette de ses actes : et cette simplification s'opère au détriment de l'exactitude; — mais il le juge aussi d'après ses ouvrages.

\*  
\* \*

L'œuvre de Fénelon parue en 1715 est loin d'être complète<sup>3</sup> : il n'y figure ni la Seconde Partie du traité *De l'Existence de Dieu*, ni les *Lettres sur divers sujets de religion*, ni les *Lettres sur l'Autorité de l'Église*, ni la *Dissertatio de summi Pontificis auctoritate*, ni la *Réfutation du système de Malebranche sur la nature et la grâce*. Les *Lettres au P. Lami*, la *Lettre à l'Évêque d'Arras*, sont encore inédites, de même que plusieurs *Opuscules théologiques*; sur le Quiétisme, les pièces relatives aux Conférences d'Issy ne sont pas publiées. Le *Discours prononcé au Sacre de l'Électeur de Cologne* n'est pas imprimé, non plus que les *Lettres sur divers points de spiritualité*; les *Prières du matin et du soir* sont sous la presse. Quelques *Fables* ont été imprimées, mais d'après des copies informes. Sur 79 *Dialogues des morts*, 48 seulement sont publiés. Les *Dialogues sur l'Éloquence* sont inédits; la *Lettre à l'Académie* n'est pas encore imprimée. Inédits encore, *l'Odyssée d'Homère*, *l'Abrégé des Vies des anciens philosophes*; et les *Directions pour la Conscience d'un roi*, et les *Écrits politiques, Mémoires, Plans de gouvernement*; et la *Correspondance*. En somme Fénelon est connu très incomplètement comme philosophe et comme théologien. Comme directeur de conscience, il est connu assurément du « petit troupeau » et de ses alentours, où circulent sans doute des copies, des extraits de ses lettres, qui contribueront dans la suite à former les *Œuvres spirituelles*<sup>4</sup>. Fénelon rhéteur,

1. *Ibid.*, p. 140 (avril 1711).

2. *Ibid.*, p. 139-140 (mars 1711).

3. Se reporter, pour tout ceci, à la *Bibliographie de Fénelon*, publiée en *Supplément*, et à l'*Histoire Littéraire* de Fénelon.

4. Les papiers du marquis de Fénelon contiennent des copies de ce genre, pour les lettres de direction de Mme Guyon, et pour certaines lettres de Fénelon. — Ce n'est qu'en supposant l'existence de telles copies, qu'on peut expliquer le passage dans les *Œuvres spirituelles* de lettres adressées à Mme de Maintenon, qui n'a assurément pas dû communiquer les originaux au marquis de Fénelon en vue de l'édition de 1718.

je veux dire critique littéraire, Fénelon conseiller de réformes politiques, Fénelon dans son caractère, son lumeur, tout cela reste inconnu.

Ce qu'on possède, ce qu'on lit, c'est, — en suivant l'ordre chronologique de la publication, — l'*Éducation des Filles*, plusieurs fois imprimée en 1687, réimprimée en 1696 et en 1699 avec des corrections destinées à éviter toute équivoque sur la question du culte extérieur et de sa nécessité<sup>1</sup>; une nouvelle édition en va paraître en 1715, où sera ajouté l'*Avis à une dame de qualité*..., tout empreint de spiritualité guyonnienne. La faveur de Fénelon auprès de Mme de Maintenon, son accès à Saint-Cyr, la ressemblance entre l'esprit de Saint-Cyr et celui de l'*Éducation*<sup>2</sup>, enfin la place de Fénelon auprès des Princes, expliquent les impressions de 1687. Celles de 1696 et 1699 ont vraisemblablement pour cause la nécessité pour Fénelon de se justifier aux yeux de ses adversaires, et l'avidité du public pour tous les ouvrages de l'auteur des *Maximes des Saints*. Le goût de Mme de Lambert pour Fénelon éducateur pourrait bien avoir provoqué l'édition de 1715. — C'est le *Traité du ministère des Pasteurs*, sans doute peu lu, puisqu'il n'est imprimé qu'en 1687 et 1697. — C'est l'*Entretien de la véritable et solide piété*, publié en 1690, l'année où il fut prononcé à Saint-Cyr, et repris en 1706 dans l'édition de quatre *Entretiens spirituels*; ce sont les *Sermons choisis*, au nombre de six, qui sont publiés en 1706, et réimprimés en 1710. — Le *Discours* de réception à l'Académie française n'est imprimé qu'une fois. — La querelle du Quiétisme a multiplié les écrits de Fénelon, et les éditions de chacun d'eux : « toutes les bibliothèques les veulent avoir<sup>3</sup> » : aussi connaît-on au moins trois éditions des *Maximes des Saints* en 1697, et cinq en 1698, sans parler d'une édition de la traduction latine; les *Principales propositions*... ont quatre éditions; les autres factums en ont deux en général. Après la soumission, d'ailleurs, tous ces écrits rentrent dans le silence : jusqu'en 1715, aucune édition nouvelle n'en paraît : ils restent dans les bibliothèques des couvents<sup>4</sup>. — En 1699, je vois deux éditions du *Mandement* de soumission. Mais 1699 est surtout l'année de l'apparition de *Télémaque*.

On sait quel fut, aussitôt, le succès de cet ouvrage : dans la seule année 1699 j'en ai compté 16 éditions, — plus ou moins complètes, plus ou moins altérées, divisées arbitrairement en dix livres, ou en

1. Cf. infra, p. 40.

2. *Ibid.*, p. xiii-xiv.

3. *Œuvres complètes, Corresp.*, X, p. 165. Lettre de Chantérac à Langeron, 16 décembre 1698. Cf. Lettre de Bossuet du 14 avril 1698 : « ... On a réimprimé son livre en Hollande... Les quakers faisaient venir le livre de M. de Cambrai avec tant d'empressement qu'on a été obligé d'en arrêter le cours... »

4. Presque tous les exemplaires que j'ai eu l'occasion de consulter provenaient de bibliothèques conventuelles.



seize. En 1700, 4 éditions; 3 en 1701, une en 1703, 2 en 1705, 2 en 1706, une en 1708, une en 1710, une en 1711, une en 1712. Plusieurs sont ornées de planches. A partir de 1701, ces éditions, surtout celles du libraire Mœtjens, contiennent en outre la *Préface* composée par l'abbé de Saint-Remi. Cette *Préface* sans doute contribue peu au succès de l'ouvrage : elle est superficielle, maladroite<sup>1</sup>; l'abbé rappelle l'affaire du Quiétisme pour louer sans doute la soumission de Fénelon au jugement de Rome, mais aussi pour relever chez Bossuet de la jalousie, et pour se déclarer, en termes rapides et tranchants, fort opposé lui-même à l'amour pur<sup>2</sup>. Puis il répondait assez légèrement aux critiques parues contre *Télémaque*, auxquelles il opposait deux fables, l'une de La Fontaine : *le Serpent et la Lime*, l'autre : *le Cygne et les Oisons*, et deux épigrammes à l'adresse de Guendeville et de Faydit, qui avaient critiqué *Télémaque*.

De quels éléments était fait ce succès? Les critiques adressées alors à l'ouvrage, et les imitations qui en furent faites, peuvent nous renseigner là-dessus avec quelque exactitude.

Les critiques étaient venues des ennemis théologiques de Fénelon. Bossuet avait jugé *Télémaque* « peu sérieux, et peu digne d'un prêtre », dès son apparition<sup>3</sup>. Faydit, alors janséniste combatif<sup>4</sup>, déclarait l'année suivante, dans sa *Télémaco-manie*, que *Télémaque* était plus dangereux que les *Maximes des Saints*. La mythologie, disait-il, est un « blasphème dans la bouche d'un prêtre »; « quel exemple pour les libertins! »; « qu'auraient dit les saints et doctes évêques de l'ancienne Église gallicane? » Si « la vénération est due au caractère » de Fénelon, pour sa « soumission si édifiante », son ouvrage n'en est pas moins une « coupe de vin empoisonné de la prostituée de Babylone », par toutes les images galantes et voluptueuses qu'il contient. — Puis il relève des anachronismes, des fautes contre l'histoire et la fable, découvre des « absurdités », des « fautes de jugement » dans certains expédients<sup>5</sup>, dans certaines expressions métaphysiques<sup>6</sup>; la satire de Louis XIV lui paraît évidente, et déplacée; les voyages de *Télémaque*

1. Cf. Gosselin, *Œuvres complètes de Fénelon*, XX, p. xvi.

2. « C'est dommage que Dieu ne puisse être servi de la sorte et que la faiblesse de la nature fasse que l'amour-propre soit la base de toutes les vertus. » Fénelon cite avec mépris cette phrase dans une lettre à l'abbé de Langeron, du 18 septembre 1701 (*Corresp.* II, p. 433) : « Voilà une étrange théologie. Il croit que l'amour de charité est une vision de quelques contemplatifs qui avaient la tête échauffée : c'est avoir le cœur un peu froid. »

3. Lettre du 18 mai 1699, à son neveu. Cf. *Journal de Le Dieu*, I, p. 12.

4. Il ne s'en cache aucunement. Dans l'*Avis de sa Télémaco-manie* il se vante de ses relations avec les Jansénistes, et ridiculise les Jésuites (cf. p. 6, 9, 10).

5. Par exemple dans celui qu'imagine Mentor, précipitant *Télémaque* dans la mer, pour le tirer des dangers de l'île de Calypso.

6. Sur la nature de l'âme, dans le récit de la mort d'Hercule.

se font sans préparatifs; bref, « tout est hors de sa place », « tout est guindé, singulier, extraordinaire ». Combien l'*Odyssee* est supérieure à sa *Suite*! Chez Homère, « tout coule de source<sup>1</sup> ».

Faydit, dans son *Avis au Lecteur*, avait soigneusement distingué son pamphlet de la « critique brutale et séditeuse » de *Télémaque* parue la même année en Hollande : la *Critique générale des Aventures de Télémaque*, composée par Gueudeville. Cet auteur examinait « le dessein qui a mis *Télémaque* au monde », le style de l'ouvrage, la « satire toute mystique » que Fénelon aurait voulu faire du « plus sage et du plus puissant gouvernement qui fut jamais ». Le dessein, avoue-t-il, est élevé; mais si l'on suivait les conseils de Fénelon, « la vision, la chimère et le fanatisme seraient sur le trône »; d'ailleurs les romans faussent l'esprit, altèrent le bon sens par les excès de pensée inhérents à ce genre littéraire : « pourquoi créer un monde imaginaire pour apprendre à régner dans le nôtre »? Et puis, Fénelon a multiplié fâcheusement « les portraits flatteurs et si propres à chatouiller les sens » : « c'est tout ce qu'un quiétiste consommé oserait entreprendre ». Le style est bien monotone : « cette prose toute poétique m'a causé du dégoût », déclare Gueudeville, et il ajoute : « jamais homme ne fut plus riche en synonymes ». L'intention est mêlée : tout ce que Mentor dit des bons princes s'applique à Louis XIV; mais « la politique de Mentor est le revers de notre gouvernement » : aussi l'interprétation reste-t-elle équivoque, et « une foule de gens, se faisant honneur des noms glorieux de catholique et de français, profanent l'un et l'autre nom en cherchant dans *Télémaque* la critique de notre admirable gouvernement ». Lui-même, Gueudeville, par une contradiction flagrante, imitait cette « foule de gens », et recueillait curieusement tous les passages de *Télémaque* capables d'une allusion plus ou moins lointaine aux actes de Louis XIV, de Mme de Maintenon<sup>2</sup>, à Henri II même et à Jacques II. — Ajoutons à ces critiques décidées les réserves qu'avait formulées Boileau, représentant sans doute l'impression d'un certain nombre de ses contemporains : il prisait en la *Suite de l'Odyssee d'Homère* un ouvrage capable de faire lire et goûter l'*Odyssee*; mais il trouvait

1. En 1705, Faydit lance encore contre *Télémaque* et son auteur des allusions envenimées dans ses *Remarques sur Virgile et sur Homère...* Paris, J. et P. Cot. Dans la *Préface*, il se défend d'avoir voulu relire Virgile et Homère, depuis qu'il est prêtre, « s'il n'avait eu des vues plus hautes et plus convenables à son caractère et plus profitables à l'Eglise, que celles de faire des notes grammaticales sur leur texte, ou de continuer les aventures fabuleuses de l'*Odyssee* et de l'*Enéide* »; p. 254 n'a-t-il pas en vue les Quiétistes, lorsqu'il parle de ces philosophes qui « commencent par l'esprit, et finissent par la chair »?

2. Cette « furie », dit-il. Cf. Gosselin, *Recherches bibliographiques sur le Télémaque...*, p. 68 et 69. Du commentaire-clef de Gueudeville dérivent les *Remarques* jointes à l'édition de 1719 de *Télémaque*, pour l'intelligence de ce poème allégorique (Rotterdam, Hoffhout).

Mentor un peu « prédicateur », et souhaitait « que la morale eût été répandue un peu plus imperceptiblement<sup>1</sup> ».

La popularité de *Télémaque* étouffait la voix de ses censeurs<sup>2</sup>. Cependant cette popularité pouvait bien ne pas laisser de paraître équivoque. Les allusions, réelles ou supposées, que Gueudeville avait signalées dans *Télémaque* donnaient à la *Suite de l'Odyssée d'Homère* le prestige scabreux d'un livre à clef. Les ouvrages légers, en particulier les opéras, qui s'inspirèrent du roman de l'archevêque, contribuèrent, d'une autre manière, à le compromettre, en même temps qu'ils le popularisaient. Dès 1701, Granchamp racontait dans le *Télémaque moderne* « les intrigues d'un grand seigneur pendant son exil<sup>3</sup> ». En 1704, A. Danchet compose un livret d'opéra : *Télémaque, ou fragments des Modernes, tragédie lyrique en cinq actes*. Le Prologue était fait par la Félicité, le Printemps, les Bergers, au milieu des fleurs et des cascades. La scène se passait dans l'île de Calypso; les acteurs étaient Calypso, Eucharis, Thetis, Minerve, Vénus, Télémaque, Neptune, Trois Songes, et une bergère. Et Calypso aimait Télémaque, et Neptune aimait Calypso, et Télémaque aimait Eucharis. Minerve conseillait enfin le départ au fils d'Ulysse. Campra avait mis en musique ce galant épisode, qui fut joué avec succès à l'Académie royale de musique le 11 novembre 1704. — Les deux auteurs empruntèrent encore à Fénelon, sept ans plus tard, le sujet d'*Idoménée*<sup>4</sup>. L'abbé Pellegrin, en 1714, reprend le sujet de *Télémaque* dans une *tragédie lyrique en cinq actes*<sup>5</sup>, dont la musique est écrite par Destouches. Le Prologue célèbre la paix que le roi « vient de donner à l'Europe<sup>6</sup> ». L'île d'Ogygie est encore le lieu choisi pour la scène : mais Pellegrin a jugé le texte fénelonien insullissamment romanesque. Il y a ajouté deux reconnaissances : Télémaque n'est pas connu d'abord par Calypso comme le fils d'Ulysse; et Eucharis, au dénouement, se trouve être Antiope. Cet opéra obtint assez de succès pour mériter, l'année suivante, une parodie de Le Sage, à la foire Saint-Germain. Le Sage avait donné à Télémaque « le caractère d'un

1. Gosselin, *Ibid.*, p. 65.

2. En 1706, J.-P. Rigord répliqua à Faydit, dans sa *Critique d'un livre intitulé la Télémacomanie*, Amsterdam, in-8 (anon.).

3. Anonyme, in-12. Cologne, 1701, cité dans Quérard.

4. Joué le 12 janvier 1712, repris en 1731. En 1712 John Hughes (1677-1720) compose le livret de *Calypso und Telemachus*, opéra dont J. Ern. Gailliard écrivit la musique.

5. Jouée le 24 novembre 1714 à l'Académie royale, avec un très grand succès, cf. *Nouvelles littéraires*, I, p. 29 (1715). « On joue l'opéra de Télémaque avec beaucoup de succès. M. l'abbé Pellegrin est l'auteur des vers. On dit qu'il lui vaudra 500 écus. »

6. Qui sait si cette flatterie de l'imitateur de *Télémaque* n'a pas contribué, pour sa part, à ramener en grâce auprès de Louis XIV l'auteur même de *Télémaque* ?

innocent<sup>1</sup> » ; Arlequin jouait le rôle d'Eucharis, et Pierrot celui de Minerve. — A ces imitateurs badins et légers, joignons deux imitateurs consciencieux, mais pesants : Le Brun, dans ses *Avantures d'Apollonius de Tyr* (1710), et Maulnoury, dont *Le Triomphe de la Raison, ou les Aventures de Chrisophile* (1714) était censé traduit de l'espagnol. Le premier avait « essayé de conformer son style » à « l'élocution poétique et figurée », à « la cadence harmonieuse des mots », à la « noble vivacité des expressions », qui brillaient dans le « poème en prose » de *Télémaque* ; il vantait l'agriculture, il conseillait aux Rois, en des aphorismes<sup>2</sup> solennels, de « protéger les arts et les sciences » ; il décrivait une tempête à la manière de Fénelon ; il opposait « l'abondance et la paix » à « la brigue et à la cabale » ; et il ne rendait sans doute Apollonius amoureux d'Isménide que parce que Télémaque avait aimé Eucharis. Le Chrisophile de Maulnoury était jeté dans l'île de la Raison par un naufrage, et il admirait la fertilité et la grâce riante dont « un perpétuel automne » décorait cette noble contrée ; il rencontrait aussi bon nombre d'édifiantes abstractions, descendantes lointaines de celles du *Roman de la Rose*. Décidément, si *Télémaque* était un chef-d'œuvre, c'était aussi un fort malencontreux modèle. Il n'en est pas moins vrai que le zèle des imitateurs prouve d'abord l'admiration générale dont le livre était l'objet ; il semble bien montrer aussi que l'on croyait *Télémaque* facile à imiter. Enfin l'on voit que disciples maladroits et censeurs austères s'accordent à trouver en *Télémaque* certains épisodes, certains « tableaux » galants, et une critique du régime monarchique de Louis XIV. Mythologie d'opéra, espoir et confiance en un successeur du Grand Roi, telles sont les deux impressions, ou les deux idées qu'éveille dans l'esprit d'un Français de 1715 l'idée de *Télémaque*. — Soupçonne-t-il autre chose, une autre intention au livre ? Y voit-il un équivalent, en quelque sorte, et un développement de la fameuse estampe gravée par Le Clere qui contenait sous forme allégorique les doctrines spirituelles, et les prophéties politiques de Mme Guyon ? Sans doute les initiés du « petit troupeau » relèvent avec intérêt les passages de *Télémaque* conformes au guyonisme<sup>3</sup>. Mais le public lettré n'y semble guère prendre garde. Faydit reprochant à *Télémaque* son quiétisme ne doit pas nous tromper : quiétisme est pour lui synonyme de sensualité, et il ne fait que répéter l'allitération « Molinos, Molina » dont ses amis ont cru accabler Fénelon : il attribue une morale relâchée à quiconque n'est pas janséniste.

Ce qui fixe également l'attention sur *Télémaque*, ce sont les contro-

1. Le Sage, *Théâtre de la Foire*, I, p. 189, n. — Le *Télémaque* de Le Sage a été réédité en 1912 par G. Calmus, Berlin, Liepmanssohn, in-4.

2. Exemple : « plus on est élevé, plus il est beau d'être accessible » (p. 43).

3. J'en ai signalé un certain nombre dans mon Edition critique de *L'Explication des Maximes des Saints*, p. 90-92.

verses d'alors sur le Poème Épique, où sont mêlés les Anciens et les Modernes. *Télémaque* est-il poème? est-il roman? Les Anciens estiment en lui la « *Suite de l'Odyssée d'Homère* »; tandis que les Modernes sont reconnaissants à Fénelon, en donnant pour la première fois un « poème en prose », d'avoir innové, de s'être avec succès, et à l'abri d'Homère, insurgé contre Horace et Boileau. — J'ai renvoyé l'étude de cette question au chapitre<sup>1</sup> concernant le *Discours* composé en 1717 par Ramsay pour fixer l'opinion littéraire sur ce point.

J'ai renvoyé au chapitre<sup>2</sup> concernant l'influence et la fortune des goûts littéraires de Fénelon l'examen des raisons purement littéraires capables elles aussi d'expliquer le succès du livre. Nous verrons en quoi le style « quiétiste » de *Télémaque* avait chance de plaire à la génération nouvelle.

La même année que *Télémaque* avait paru *Sophronyme*, plus connu sous le nom de : *les Aventures d'Aristonoüs*; jusqu'en 1715 j'en ai relevé 9 éditions, soit à part, soit avec *Télémaque*, soit avec les *Dialogues des morts*. Il paraît en effet 4 *Dialogues* en 1699, 3 en 1700, réédités en 1705, 1710, 1712; 44 nouveaux en 1712, préfacés par le P. Tournemine. En 1705, 1710, 1712, les trois *Dialogues* sont joints à *Télémaque*.

Je ne signale pas, bien entendu, tous les *Mandements* de Fénelon : remarquons cependant qu'il les réunit en *Recueils*, en 1708, 1713, 1714, ce qui témoigne, semble-t-il, de leur succès. — Je vois deux éditions des *Réflexions saintes* (1704 et 1713). — Les écrits contre le jansénisme sont parfois réédités : la *Lettre à un théologien* (1706), la *Réponse à un évêque* (1706, 1707), les *Lettres au P. Quesnel* surtout (1710, 3 éditions, 1711), l'*Ordonnance* contre la *Théologie* de Habert (1711), l'*Instruction Pastorale pour la réception de la Constitution Unigenitus* (1714). — En 1709 est parue la *Lettre sur l'infailibilité de l'Église*. — Le traité de *l'Existence de Dieu* (1<sup>re</sup> Partie) a eu au moins cinq éditions avant la mort de Fénelon, précédées, depuis la seconde, de la *Préface* due au P. Tournemine. Le R. P. corrigeait, atténuait le malebranchisme de Fénelon. Nous verrons, en étudiant la fortune des idées philosophiques de Fénelon, dans quelle mesure cette entreprise était justifiée, et dans quelle mesure elle a réussi. En 1713, en tout cas, voici quel éloge les *Mémoires de Trévoux* décernaient à la *Démonstration* : « Le soin d'approfondir les matières, l'art de les embellir et de les rendre sensibles, l'élevation des pensées, la délicatesse des tours, la noblesse des expressions, sont réunies dans peu de personnes aussi parfaitement que dans l'auteur » : et aussitôt venait un correctif au malebranchisme fénelonien : « Toujours circonspect, s'il admet comme un préjugé, et sans le prouver, que Dieu seul est la cause immédiate de

1. Chap. III.

2. Chap. XII et XIII.



toutes les modifications des créatures, son discernement lui fait apercevoir les conséquences qu'on peut tirer de ce principe contre la Liberté<sup>1</sup>. »

Enfin les *Sentiments de piété*, qui n'étaient qu'en partie de Fénelon, étaient fort goûtés pour leur beau style et leur mysticisme orthodoxe, si nous en jugeons par l'*Approbation* du censeur d'Arnaud<sup>2</sup> (24 février 1713).

\*  
\* \*

Tels étaient donc, en 1715, au moment de la mort de Fénelon, les éléments de son prestige : des amis, en petit nombre dans le clergé, en grand nombre chez les laïques soit mystiques soit courtisans ; des ennemis violents ; l'attention publique deux fois saisie et passionnée par ses ouvrages, d'abord par ses écrits de controverse mystique, puis par son *Télémaque*. Nous allons voir tout cela se condenser pour l'histoire, et fermenter en quelque sorte pour la légende. Dès à présent nous pouvons bien dire que cette histoire se serait formée moins aisément, et que cette légende aurait moins tôt pris consistance, sans doute, si le règne de Louis XIV s'était longtemps prolongé, fermant la bouche à tous autres flatteurs que ceux du grand roi ; si les amis de Fénelon avaient été moins convaincus de ses mérites et de l'utilité de sa gloire, si plusieurs d'entre eux n'avaient été des disciples, des fidèles et non pas simplement des admirateurs. Une élite dévouée fait souvent plus pour le triomphe des idées et la renommée des hommes extraordinaires, qu'une popularité générale, dépourvue de représentants attirés. Fénelon, quand il mourut, avait la popularité : et les représentants de sa gloire étaient prêts : Mme Guyon les avait instruits l'un et l'autre : c'étaient Ramsay, un Écossais dont l'histoire est obscure et les livres oubliés aujourd'hui, et le petit-neveu de l'archevêque, Gabriel-Jacques de Salignac-Fénelon, « fanfan », comme l'appelle son oncle, « petit milord boiteux », comme le surnomme Mme Guyon, le marquis de Fénelon, comme l'appelaient les profanes. Ils vont l'un et l'autre publier un certain nombre d'ouvrages laissés manuscrits par Fénelon, corriger les éditions antérieures ; et chacun d'eux écrira une *Vie* de Fénelon. Éditeurs et panégyristes, ils méritent à ce double titre notre attention.

1. *Mémoires de Trévoux*, mars 1713, p. 459 sq.

2. L'auteur « parle en maître, et ses expressions vives, nobles, pompeuses et magnifiques, font apercevoir aisément la vivacité et la fécondité de son imagination, la supériorité et l'étendue de son génie... Son style... ne languit jamais... » Il sait « exciter l'âme à faire des actions vraiment chrétiennes, sans néanmoins la dériver de cette douce tranquillité, de ce saint repos, et de cette paix de Dieu, qui, selon l'Apôtre, surpasse toute intelligence... »

## CHAPITRE II

### ANDRÉ-MICHEL RAMSAY. — SA VIE

Je commence par Ramsay, car c'est lui qui s'est d'abord chargé de présenter Fénelon au siècle nouveau : il a composé son *Histoire* dix ans avant que le marquis écrive sa *Vie* ; et la *Vie*, comme nous le verrons, a été destinée par le marquis à compléter ou à corriger l'*Histoire* de Ramsay.

Il semble nécessaire d'étudier ce personnage avec quelque détail : sa physionomie est restée jusqu'ici à peu près aussi mystérieuse, que l'autorité de ses dires en matière fénelonienne était considérable : Querbeuf l'utilise consciencieusement<sup>1</sup>, Emery voit dans son *Essai philosophique sur le gouvernement civil* l'exacte traduction de la pensée politique fénelonienne<sup>2</sup> ; Bausset délaye dans la prose facile de son *Histoire de Fénelon* les affirmations sèches ou guindées de l'*Histoire* de l'Écossais<sup>3</sup>. Pour apprécier à sa valeur le témoignage de Ramsay, pour comprendre en quel esprit il a pu former son opinion sur Fénelon, et l'exprimer, il est utile de le mieux connaître lui-même. Nous ferons donc une place importante à sa biographie.

Dans ses ouvrages, d'autre part, ou bien il se donne lui-même comme

1. Il le plagie même, pour tous les détails de la conversion de Ramsay par Fénelon (*Oeuvres complètes de Fénelon*, I, p. 616 sq.). Là où il modifie le texte de Ramsay, il se borne à le résumer, ou bien il donne à l'Écossais plus d'autorité et de prestige que celui-ci ne s'en attribuait : « ...il consulta les philosophes et les docteurs les plus renommés des trois royaumes... »

2. Cf. *Principes de MM. Bossuet et Fénelon...*, p. xv (*Préface*). Ramsay, ce « disciple si pénétrant, si sage et si fidèle... » « Nous sommes... assurés qu'il nous rend toujours ses [de Fénelon] véritables sentiments... » « ...M. le chevalier de Ramsay, converti par les soins de M. de Fénelon, était devenu son ami intime. Il ne le quitta plus pendant les dernières années de sa vie. M. de Fénelon n'avait rien de caché pour lui, et dans cet espace de temps il lui révéla avec plénitude tous ses principes de morale et de politique... » — Cf. *Correspondance* d'Emery, lettre du 16 mai [1804 ?] à M. de Bausset : « *Connoissez-vous l'Essai sur le gouvernement civil, de M. de Ramsay? ...c'était par ces principes que se défendoient ou devoient se défendre les partisans de la monarchie...* »

3. Il lui arrive d'ailleurs de le citer : cf. III, p. 88 : « Nous devons ces détails à un homme très instruit, qui a passé avec Fénelon les cinq dernières années de sa vie... », et, en note : « M. de Ramsay ».

l'interprète de Fénelon<sup>1</sup>, ou bien il est manifestement l'imitateur de *Télémaque*<sup>2</sup>, ou bien, même dans les plus personnels, il se souvient de la pensée ou des formules féneloniennes, et, en la combinant avec des éléments de provenance différente, il la transforme et l'élabore. Il est donc également indispensable d'insister également sur ses ouvrages :

\*  
\* \*

Pour connaître sa vie, les matériaux dont nous disposons apparaissent assez imparfaits. Les journaux du xviii<sup>e</sup> siècle, qui signalent et saluent ses ouvrages, qui critiquent son style, ses idées, ou qui insèrent quelques lettres de lui, ne fournissent presque aucun détail sur sa biographie proprement dite : pour tous les auteurs d'*Extraits*, il est « le chevalier de Ramsay », l'ami, le « disciple de Fénelon », puis « l'auteur des *Voyages de Cyrus* ». Parmi ses contemporains, d'Argenson dit de lui quelques mots à peine. Et Voltaire, qui le cite et le raille, ne nous présente sur son compte que peu de traits : encore la fausseté manifeste de l'un d'entre eux doit-il nous rendre les autres suspects : il conte que Ramsay mourut en Russie<sup>3</sup> : or son acte de décès est daté de Saint-Germain-en-Laye, où on le peut trouver encore aujourd'hui.

A la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, nous rencontrons une source imprimée plus importante. De 1783 à 1786, l'Allemand Büsching, publiant une *Contribution à la biographie des personnages célèbres* de son pays, fit, pour écrire la vie de Geusau, de nombreux emprunts au *Journal de Voyage* que Geusau lui-même avait tenu, lors de son passage en France en 1741 : dans ce *Journal* il était sans doute souvent question de Ramsay, car Büsching lui accordé une place importante, dans les pages qu'il consacre à la biographie de Geusau ; et même il a cru bon de réunir à part, à la fin de son III<sup>e</sup> volume, en Appendice, tout ce qu'il avait pu glaner, dans le *Journal* manuscrit, et peut-être ailleurs, sur la vie et le caractère de Ramsay. — C'est à cette source qu'ont puisé les divers écrivains qui, au cours du xix<sup>e</sup> siècle, ont parlé de Ramsay sous prétexte d'histoire ou de polémique. Les francs-maçons étrangers, en particulier, comme Schiffmann en 1878, et Gould en 1886<sup>4</sup>, en ont tiré une apologie de Ramsay, que d'autres avaient accusé d'être un mauvais

1. *Essai philosophique... selon les principes de feu M. François de Salignac...*

2. *Voyages de Cyrus...*

3. Voltaire, *Oeuvres complètes*, XXI, p. 586, dans les *Oreilles du comte de Chesterfield*... « il a été lié avec le prêtre papiste Mac Carthy, qui se fit couper le prépuce à l'honneur de Mahomet, et avec notre presbytérien écossais Ramsay, qui en fit autant, et qui ensuite servit en Russie, et fut tué dans une bataille contre les Suédois en Finlande... »

4. Schiffmann, *A.-M. Ramsay* ; Gould, *History of Freemasonry*. L'autorité de ces deux historiens maçonniques est loin d'être incontestable. Schiffmann abonde en affirmations téméraires, dans le genre de celle-ci : « Fénelon avait tant de sympathie pour Ramsay, qu'il lui laissa tous ses papiers »



maçon, même un faux-frère. — Au reste, il est bon de remarquer que le *Journal de Geusau*, abrégé, interprété, complété par Büsching — car l'original n'a jamais été publié et n'est pas retrouvé, — ne doit sans doute pas être pris toujours au pied de la lettre. Ce ne sont que des notes de voyage très hâtives : Geusau n'est pas resté en France assez longtemps pour vérifier ses propres impressions et les dire d'autrui qu'il enregistre : enfin sa nature scrupuleuse, vantée par Büsching, paraît surtout l'avoir engagé à noter littéralement, et sans examen critique, les confidences dont Ramsay a bien voulu l'honorer : de telle sorte que dans sa voix, ou dans l'écho de sa voix, nous entendons la voix de Ramsay ; et nous n'avons ainsi devant nous que le personnage qu'il a plu à Ramsay de jouer. — Et ce témoignage, probablement véridique pour les faits particuliers, d'importance souvent médiocre, qu'il rapporte, est contestable, dans l'idée qu'il peut nous donner de l'homme que nous étudions : dans l'ordre de l'exactitude, il vient immédiatement après les Mémoires.

A vrai dire, nous possédons des « Mémoires » de Ramsay : dans son *Histoire de la vie de... Fénelon* il fait au lecteur ses confidences, racontant ses incertitudes, ses inquiétudes religieuses ; il dit, en fournissant même quelques approximations de dates, par quelles sectes il est passé, et comment enfin il a été fixé dans le catholicisme par Fénelon ; il énumère les questions, les doutes, qu'il proposa à l'illustre archevêque dont la renommée l'avait attiré en France ; enfin, tout en nous renseignant en somme beaucoup plus sur l'état de son esprit et sur les mouvements de son âme que sur les époques de sa vie, il ne laisse pas de nous documenter sur quelques faits.

D'autres « mémoires » du mystérieux personnage sont constitués par des *Anecdotes de la vie de Messire André Michel de Ramsay, chevalier baron, ou plutôt banneret d'Écosse, dictés par lui-même peu de jours avant sa mort, pressé par les instances répétées de son épouse*. Ces *Anecdotes* sont manuscrites ; elles semblent bien authentiques, car elles sont suivies, dans le même cahier, de quatre morceaux philosophiques et littéraires qui sont attribués à Ramsay par le copiste, et qui en effet ont toutes chances d'être de lui : ce sont : une *Lettre sur la prescience et la liberté*, une *Dissertation sur l'âme des bêtes* ; un *Extrait de Dialogues philosophiques*, qui sont l'ébauche de ses futurs *Philosophical principles of natural and revealed religion* ; une *Lettre écrite à un milord de Londres par un anglois voyageant en France*, qu'il fit paraître dans le *Journal de Trévoux* de janvier 1715. — Ces *Anecdotes* ont été connues de l'abbé Ladvoeat, qui les a résumées, succinctement, dans son *Dictionnaire his-*

(p. 27 sq.). — Gould manque de méthode et de critique (cf. Jeandré, *La Franc-maçonnerie dans l'armée*, *Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> novembre 1900) ; il est diffus, et d'une abondance fort stérile en précisions.

torique. Son article a été reproduit par Moreri ; et dans l'*Histoire de Fénelon* du cardinal de Bausset on le retrouve encore, doublé çà et là de quelques amplifications.

Enfin, il existe des lettres autographes de Ramsay, qui bien souvent, il faut l'avouer, le montrent sous un jour assez différent du jour où le présentent les *Anecdotes*. Ces lettres se trouvent aux Archives des Affaires Étrangères, parmi la correspondance de Fleury, ou la correspondance diplomatique de Rome ; d'autres, assez curieuses, sont la propriété de M. G. Levesque, Bibliothécaire du Séminaire Saint-Sulpice à Paris, elles faisaient partie des papiers du marquis de Fénelon, mêlés aux manuscrits de Fénelon que M. Emery avait acquis.

Tels sont les plus importants des documents, imprimés ou inédits, à l'aide desquels on peut constituer une biographie de Ramsay<sup>1</sup>.

\*  
\* \*

Quelle était sa famille ?

Le nom de Ramsay était illustre, à la fois en Angleterre et en France. Les Ramsay de Dalhousie sont cités dès le XIII<sup>e</sup> siècle dans les annales de l'Écosse comme une famille puissante. En 1320, un William Ramsay revendique l'indépendance de l'Écosse. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le poète Allan Ramsay (1686-1758) avec qui notre « chevalier » ne semble pas avoir eu de relations, était issu de cette famille. En France, d'autre part, on trouve des Ramsay — ou Ramezay — au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle dans le Poitou et la Beauce, où ils sont seigneurs de Lumeau, d'Indreville, et d'Orsonville. Ils se déclarent, dans certaines pièces, originaires de Beauce<sup>2</sup> ; d'autre part, ils se rattachent volontiers aux Ramsay de Dalhousie<sup>3</sup>.

Il était glorieux d'appartenir à l'une ou à l'autre de ces familles, ou de ces branches d'une même famille ; et il était bien tentant de s'y « enter », si l'on n'y appartenait pas. La conduite discrète que A. M. Ramsay tint en cette affaire prouve en faveur de sa prudence plutôt, semble-t-il, qu'en faveur de la descendance qu'il s'attribua. D'abord il ne se vanta point de sa belle parenté, et ne se fit point, à son arrivée en France, reconnaître comme un cousin par les Ramsay du Poitou ; il se donna, ou se laissa considérer comme « un jeune écossais de qualité<sup>4</sup> ». Puis il attendit, pour prendre le titre de chevalier, que le

1. La Bibliothèque du Château de Windsor contient sans doute sur Ramsay, ou de Ramsay, des documents intéressants, parmi les Papiers des Stuarts qu'elle possède : je n'ai pu y pénétrer : elle est, m'a écrit le Bibliothécaire, en « rangement » pour plusieurs années.

2. 22 août 1667, Registre du greffe de la commission pour la recherche des usurpations du titre et qualité de noblesse.

3. Bibl. Nat., Mss. F. fr. 54587, p. 338.

4. *Nouvelles littéraires*, V, 227.

Régent en 1723 l'aït admis dans l'ordre de Saint-Lazare. C'est le seul titre qu'il prenne, en 1730, lors de sa réception à l'Université d'Oxford, comme docteur honoraire en droit civil<sup>1</sup>. Son acte mortuaire l'intitule bien : « *chevalier de Saint-Lazare, et chevalier baronet d'Écosse* » ; et cet acte porte la signature du comte d'Eglentoun et du comte de Derwentwater ; mais il se pourrait fort bien que ces deux personnages n'aient pas cru qu'ainsi ils se portassent garants de la noblesse du défunt ; nous verrons d'ailleurs qu'ils appartenaient comme Ramsay alors à la franc-maçonnerie ; ils ont pu en l'occurrence avoir un égard suprême à une prétention de leur « frère ». Dans les *Anecdotes*, où Ramsay est présenté comme « *chevalier baron, ou plutôt banneret d'Écosse* », on avoue que son père était « *dans le commerce* »... — Quoi qu'il en soit, les contemporains n'admettent pas tous la baronnie du « chevalier ». Voltaire ne veut voir en lui qu'« un écossais du clan des Ramsay, et qui en avait pris le nom, suivant l'usage de ce pays<sup>2</sup> ». Et la *Ramsayde*, pamphlet paru en 1735, contient une médisance plus précise :

Momus lassé de voir en France  
 Le mérite sans récompense,  
 Veut, pour réparer ce défaut,  
 Porter au grade le plus haut  
 Et débarbouiller de farine  
 L'humble écossais dont l'origine  
 Vaut celle du rimeur Quinault.  
 Momus le nomme en plein chapitre  
 Lord baronet in partibus

« fils d'un boulanger », c'est bien ainsi également que le désigne la *Biographie Anglaise* de Sidney-Lee.

Il naquit vraisemblablement en 1686<sup>3</sup>, sans doute à Ayr en Écosse<sup>4</sup>.

1. Copie de Saint-Sulpice p. 3 (Harangue du Dr King).

2. XIV, 119. — Remarquons d'autre part l'absence du nom de Ramsay dans le *Catalogue des auteurs rois et nobles qu'a produits l'Angleterre*, d'H. Walpole, 2 vol. in-8, Londres, 1759.

3. Chambers, dans ses *Eminent Scotsmen*, préfère la date du 9 juin 1688 ; et Büsching, suivi par Gould et par Schiffmann, déclare que Ramsay naquit certainement en 1681 ; il le déduit d'une conversation que Ramsay eut avec Geusau en 1741, et où il se donna pour un homme de soixante ans. Mais l'acte mortuaire de Ramsay en 1743 le donne comme âgé « d'environ cinquante-huit ans » ; et les *Anecdotes* affirment qu'il est né « le vingt-neuf de may, vieux stîl, et le neuf de juin, stîl nouveau, en l'année 1686 ». Nous pouvons d'autant plus les en croire, que ce témoignage ne contredit pas celui de Geusau aussi formellement qu'on pourrait le penser : en 1741, Ramsay, malade, las de son préceptorat auprès du Prince de Turenne, songeant à se retirer à la campagne, a bien pu se déclarer sexagénaire sans trop altérer la vérité ; il n'aura sans doute pas pris ce mot à la lettre ; tandis que le scrupuleux voyageur allemand a noté exactement sur son *Journal* ce chiffre de soixante.

4. C'est le lieu adopté par Schiffmann (*op. c.*, p. 25), par Gould (*op. c.*, III, 80), par Sidney-Lee. Les *Anecdotes* écrivent : *la ville de Daïre en Ecosse*.

Les *Anecdotes* nous présentent son enfance comme studieuse et pieuse : «<sup>1</sup> Il marqua, dès l'âge de neuf ans, un goût démesuré pour l'étude et pour les sciences. Il marqua, en même temps, un singulier attrait pour la piété jusqu'à se renfermer les soirs fort tard pendant la plus grande obscurité, dans une ancienne église catholique, démolie à la prétendue réforme, où il priait Dieu souvent deux ou trois heures. A l'âge de 15 ans, il s'adonna aux mathématiques jusqu'à passer 12 heures de suite, oubliant le boire et le manger, dans l'étude des sciences, des calculs et des infiniment petits ». — Sans doute, l'histoire de ces débuts, dictée en 1743, a pu être arrangée afin qu'elle cadrât avec le caractère, le rôle, l'attitude intellectuelle de Ramsay depuis longtemps fixés : mais précisément la curiosité d'esprit, scientifique, et surtout philosophique et religieuse que Ramsay manifesta dans la suite peut très légitimement supposer de tels débuts.

« Son père était calviniste, et sa mère de la religion anglicane. » Il est possible que sa mère, comme les *Anecdotes* le prétendent, lui ait « montré de bonne heure le faux de la religion de Calvin, et surtout du dogme affreux de la prédestination », quoique cette haine contre la prédestination paraisse un peu avoir été placée ici en souvenir de Fénelon, dont Ramsay épousa plus tard le zèle anti-janséniste. — On « le destinait pour l'église », et on lui fit faire ces études « en belles-lettres et en philosophie à l'université d'Édimbourg » ; il « commença une partie de ses études de théologie à Glasgow », puis « retourna à Édimbourg pour en achever le reste ». Après quoi il fut quelque temps précepteur des deux fils du duc de Wemyss<sup>1</sup>. — Nous tenons dès lors les deux traits importants de sa vie et de son caractère : l'inquiétude religieuse, ou, plus exactement, la curiosité théologique, et le désir — ou la nécessité — d'être précepteur dans de grandes familles.

On sait<sup>2</sup> ce qu'était, dans cette fin du xvii<sup>e</sup> siècle, l'état religieux de l'Angleterre. À côté des calvinistes et des anglicans, on trouvait les unitaires et les sociniens, qui niaient la divinité du Christ et sa préexistence ; les arminiens, croyant par sentiment au libre arbitre et au salut universel ; les latitudinaires dont le christianisme philosophique substituait à la foi aux dogmes la recherche libre dans la Bible et prétendait découvrir la vérité par les lumières de la raison. La tolérance « était le dogme dont les Arminiens se faisaient principalement honneur<sup>3</sup> », et elle était en même temps conseillée comme la meilleure attitude politique par Locke, le philosophe alors le plus autorisé de l'Angleterre, dont l'*Essai sur l'Entendement* devenait classique dans les Universités. La fondation Boyle, par ses « lectures » annuelles, s'effor-

1. Sidney-Lee, *art. c.*

2. Cf. Ch. Bastide, *John Locke*, p. 20 sq.

3. Le Clerc, *Biblioth. Univ.*, II, 46 (ap. Bastide, p. 80).

gait de combattre l'athéisme<sup>1</sup>. Mais la philosophie baconienne, la foi dans l'avenir de la science, ralliait nombre de partisans, que la fondation de la Société Royale avait encouragés dans leur ambition de codifier les connaissances humaines<sup>2</sup>. Aussi peut-on se fier aux *Anecdotes*, lorsqu'elles rapportent qu'à dix-neuf ans, Ramsay tomba « dans le socinianisme, puis dans le tolérantisme outré », ensuite dans un pyrrhonisme universel », n'admettant plus du Christianisme que sa morale.

Demeura-t-il « deux ou trois ans » dans ces dispositions, comme les *Anecdotes* le prétendent ? Une autre tradition, admise par Sidney-Lee, Gould, et Schiffmann, rapporte que vers 1706, bien loin de « continuer toujours son goût démesuré pour les études », il faisait partie du corps expéditionnaire anglais des Pays-Bas, où il combattit sous les ordres de Marlborough. Cette tradition a été accueillie avec empressement par les historiens qui, soucieux de réhabiliter Ramsay aux yeux des francs-

1. Voici, d'après la *Bibliothèque Anglaise*, XV, 416 sq., les lectures de la Fondation Boyle jusqu'en 1726 :

1692. R. Bentley : La folie de l'athéisme et du déisme.

1693. R. Bentley : ?

1694. R. Kidder : Démonstration du Messie.

1695-1696. J. Williams : Possibilité, nécessité, caractères d'une révélation.

1697. F. Gastrell : La certitude et la nécessité d'une révélation.

1698. J. Harris : Réfutation des objections faites par les athées contre l'existence et les attributs de Dieu.

1699. S. Bradfort : Crédibilité de la religion chrétienne.

1700. Offspring Blackhall : suffisance de la révélation.

1701 et 1702. G. Stanhope : Vérité de la révélation chrétienne défendue.

1703. Adams : ?

1704 et 1705. S. Clarke : Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu.

1706. J. Haccocke : Preuves de l'existence de Dieu.

1707. J. Whiston : Accomplissement des prophéties.

1708. J. Turner : La sagesse de Dieu, dans la Rédemption, défendue.

1709. L. Butler : La foi et la morale des vrais chrétiens justifiée.

1710. J. Woodward : Origine divine et excellence de la religion chrétienne.

1711 et 1712. G. Derham : Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu par les Oeuvres de la Création.

1713 et 1714. B. Ibbot : ?

1715 et 1716. G. Stonestreet : ?

1717 et 1718. J. Leng : Obligation naturelle de croire les principes de la religion.

1719 et 1720. S. Clarke : Recherche des causes et de l'origine du mal physique et moral.

1721 et 1722. Brampton Gurdon : Les difficultés trouvées dans la religion n'excusent point l'infidélité.

1723. G. Burscough : ?

1724, 1725, 1726. Th. Burnet : La vraie religion démontrée par un enchaînement de principes incontestables.

2. Ch. Bastide, *op. cit.*, p. 19.



maçons, veulent détruire la « légende » d'après laquelle il aurait, dans la suite, tâché de mettre la franc-maçonnerie au service des Stuarts ; ils sont donc heureux de le voir combattre en 1706 dans les rangs anglais, alors qu'à cette même époque le chevalier de Saint-George servait dans les rangs français. — Cependant, s'ils sont intéressés à soutenir cette thèse, Ramsay ne l'était pas moins à soutenir la thèse contraire : établi en France, allant « faire sa cour » au Prétendant, plus tard devenant précepteur des deux fils de Jacques III à Rome, fréquentant, à Paris et à Saint-Germain, de fidèles sujets des Stuarts, il devait omettre volontiers, parmi ses souvenirs de jeunesse, ceux que contredisaient la conduite de son âge mûr ou ses intérêts nouveaux. Sans l'accuser précisément de mensonge, ne peut-on pas trouver que, dans ses *Ancedotes*, il a mal rendu compte de l'emploi qu'il a fait des années 1706-1709 ? A partir de 1706, dit-il, son ardeur à l'étude « le garantit de toutes les passions déréglées » ; en 1708, il alla à Londres, où il s'appliqua à la langue française, et par là conçut du goût pour le grand Fénelon » ; en 1709, il « quitta Londres à l'insu de tous ses amis, passa en Hollande, où il entra dans une grande liaison avec le célèbre Poirét, ministre français réfugié ; il le retint quelques mois auprès de lui, près de Leyde ; le jeune philosophe profita de ce temps pour suivre toujours son goût pour toute sorte d'études ». C'est alors qu'il écouta les leçons « physiques et chimiques du fameux Boerhave, en attendant la belle saison pour aller en Flandres », « la guerre et la difficulté qu'il y avait d'obtenir des passeports » l'empêchent de « joindre M. de Cambrai aussitôt qu'il l'aurait voulu ». Il est enfin auprès de Fénelon « au mois d'août 1709<sup>1</sup> ».

— Comment donc lui était-il possible de voyager ainsi pour son plaisir, pour l'intérêt de sa curiosité d'esprit ou d'âme ? Ses parents — les *Ancedotes* l'avouent — n'étaient pas riches ; lui-même ne le fut jamais : avant de philosopher, il fallait vivre : plusieurs hypothèses sont ici plausibles, entre lesquelles il est difficile de choisir, même à la lumière des faits postérieurs : ou bien Ramsay fit partie du corps expéditionnaire anglais ; mais l'ignorance des choses militaires dont il fera preuve dans les *Voyages de Cyrus* et dans la *Vie de Turenne* font présumer qu'il n'a jamais fait la guerre ; ou bien il vint en France, attiré par la renommée religieuse de Fénelon, désireux de suivre ses enseignements, pensant peut-être que le bon et puissant archevêque ne laisserait pas son catéchumène au besoin ; ou bien enfin il se trouvait investi par la confiance du ministère anglais d'un rôle délicat et mystérieux : il aurait été chargé par exemple de surveiller les menées et les tentatives du Prétendant, d'épier les directions nouvelles où un changement de règne pouvait orienter la poli-

1. « Au mois d'août 1710 », dit l'*Histoire de la vie de ... Fénelon* (1725), p. 111.

tique française<sup>1</sup>. A Cambrai où Ramsay fut d'abord, à Blois où il alla ensuite auprès de Mme Guyon et de ses « Trans » jacobites<sup>2</sup>, il avait, — ou aurait eu — chance d'exercer fructueusement pour la maison de Hanovre une surveillance de ce genre.

Quoi qu'il en fût de ses intentions ou de ses fonctions en se dirigeant sur Cambrai, il est certain du moins qu'il avait pu, en Angleterre même, entendre vanter Fénelon. Un Anglais, Gilbert Burnet, avait dès 1688 signalé Fénelon à la sympathie des protestants : dans son *Recueil des diverses pièces concernant le quiétisme et les quiétistes*, on lisait, p. 293-294 : « Les quiétistes avaient en horreur les superstitions romaines, et ils voulaient les ensevelir dans l'oubli, en ne les enseignant et ne les pratiquant point, aussi bien que l'abbé *Fénelon* » ; et, en marge : « *Édual. des Filles*, p. 144 et suiv<sup>3</sup>. » Dès 1698, l'*Explication des Maximes des*

1. Les *Anecdotes* parlent de « plusieurs voyages à Paris » qu'il fit alors, « surtout un où il devait être présenté à M. le duc de Bourgogne ». Elles ajoutent qu'« il fit toujours ces voyages aux dépens de M. de Cambrai »... D'autre part, il est un peu étrange que Ramsay, après sa conversion au Catholicisme, après son préceptorat à Rome auprès du Prétendant, ait continué à être persona grata en Angleterre, comme nous verrons qu'il le fut. Il est permis de le soupçonner d'avoir été un de

#### Ces mortels dont l'État gage la vigilance

au delà des frontières. — D'autant plus que c'est en mars 1708 précisément que le Prétendant forme un projet sérieux de débarquement en Angleterre (Cf. *Correspondance* manuscrite de la marquise de Lacour-Balleroy, 1, 55 sq.). Le 14 avril, le Prétendant « est encore à Saint-Omer », et « persiste à vouloir servir comme volontaire dans l'armée de Flandre ». — D'autre part je lis, dans une lettre du Baron de Metternich à Mme Guyon, du 8 octobre 1714, que « le frère de M. Schrader, l'ambassadeur de la maison d'Hanover à Paris..., aimoit beaucoup toutes sortes de bons livres et ceux qui traitent de l'intérieur... » Ce personnage mourut en 1713. Mais il avait pu avant 1713 connaître Ramsay.

2. Le Baron de Metternich, dans la lettre du 8 octobre 1714, vante à Mme Guyon et à ses « Trans » l'esprit d'équité de l'Électeur, Roi d'Angleterre, et il ajoute : « la divine Providence ne manquera pas d'avoir soin de l'aimable Prince dont vous me parlez... », c'est-à-dire du Prétendant.

3. Voici le passage de l'*Éducation des Filles* indiqué par Burnet :

« La superstition est sans doute à craindre pour le sexe, mais rien ne la déracine ou ne la prévient mieux qu'une instruction solide... Il ne faut jamais laisser mêler dans la foi ou dans les pratiques de piété rien qui ne soit tiré de l'Évangile, ou autorisé par une approbation constante de l'Église; il faut pré-munir discrètement les enfants contre certains abus qui sont si communs, qu'on est tenté de les regarder comme des points de la discipline présente de l'Église... Accoutumez donc les filles naturellement trop crédules à n'admettre pas légèrement certaines histoires sans autorité, et à ne s'attacher pas à de certaines dévotions qu'un zèle indiscret introduit, sans attendre que l'Église les approuve.

« Le vrai moyen de leur apprendre ce qu'il faut penser là-dessus n'est pas de critiquer ces choses qu'un pieux motif a souvent introduites, et qu'on doit respecter pour cette raison; mais de montrer sans les blâmer qu'elles n'ont point un solide fondement.



*Saints* est traduite en anglais. *Télémaque*, par les allusions qu'on y trouvait aux fautes et aux défauts de Louis XIV, accrut sans doute encore cette réputation de Fénelon en Angleterre<sup>1</sup>. Mais il est vraisemblable qu'on admirait plus en lui le disciple de Mme Guyon que l'auteur du *Télémaque*. C'est à cette époque que Damaris Cudworth, fille du célèbre latitudinaire dont Ramsay s'inspirera dans les *Voyages de Cyrus*, publie un *Discours sur l'Amour divin*<sup>2</sup>. Et Ramsay avoue, dans ses *Anecdotes*, avoir été avant son départ pour la France catéchisé « par un ministre d'Écosse qui aimait fort la piété de M. de Cambrai, de Saint François de Sales, et de tous les auteurs contemporains de l'Église romaine, quoi-qu'il fût lui-même un tolérant caché ». Peut-être aussi la réputation de Fénelon en Angleterre eut-elle alors une source plus particulière : à Blois, où Mme Guyon, sortie de la Bastille, résida à partir de 1704<sup>3</sup> environ, se trouvaient réunis par le gouvernement de Louis XIV un

« Contentez-vous de ne faire jamais entrer ces choses dans les instructions qu'on donne sur le Christianisme. Ce silence suffira pour accoutumer d'abord les enfants à concevoir le Christianisme dans toute son intégrité et dans toute sa perfection, sans y ajouter ces pratiques. »

Au moment de la querelle du Quiétisme, la phrase de Burnet fut exploitée par les ennemis de Fénelon. Celui-ci modifia le texte de deux des phrases ci-dessus, dans l'édition nouvelle qu'il donna de l'*Éducation des Filles* en 1696 : on lut désormais : « ...il faut prémunir discrètement les enfants contre certains abus qu'on est quelquefois tenté de regarder comme des points de discipline, quand on n'est pas bien instruit... » ; et, plus loin : « Le vrai moyen de leur apprendre ce qu'il faut penser là-dessus n'est pas de critiquer sévèrement ces choses auxquelles un pieux motif a pu donner quelque cours ; mais de montrer... » — Bossuet n'en rappela pas moins, dans un écrit latin qu'il envoya en 1697 à Rome contre son adversaire, que « des protestants anglais partisans de Molinos, dans un livre paru en Hollande sur le Quiétisme, affirmaient que Fénelon était bien un défenseur secret de Molinos ». Il répéta l'accusation dans la *Réponse aux Remarques sur la Relation du Quiétisme*. Fénelon écrivait à Chantérac : l'anonyme de Hollande « ne dit pas que je sois quiétiste, ... Il veut seulement que je sois, comme ces gens-là, contraire aux superstitions romaines ». — Le traité de l'*Éducation des filles* avait été traduit en anglais par le Dr. George Hickes (Londres. 1707, in-8).

1. Il avait été traduit en anglais en 1702 (Cf. *Bibliothèque Britannique*, XIX, p. 54).

2. Cf. *Biblioth. raisonnée*, XIII, 12. Ce discours est traduit en français par Coste en 1705.

3. Cf. *Semaine religieuse du diocèse de Blois*, 1885, p. 507, 525 sq. : abbé Morin, *Mme Guyon à Suèvres et à Blois*. Elle arriva le samedi 24 mars 1703 au château de Dizier à Suèvres chez son fils Armand ; il est prescrit à l'évêque, Mgr de Bertier, — ami de Fénelon — de la surveiller. Elle recommence à dogmatiser ; elle ne s'entend pas avec sa belle-fille, Marie de Beauxoncles, demoiselle de Courbouzon et d'Herbilly. Le roi consent pour trois mois à ce qu'elle habite le château de Courbouzon ; mais la permission est révoquée, parce qu'ainsi Mme Guyon serait trop loin de son évêque. Le 15 septembre 1703, il est décidé qu'elle habitera le château de Forges, proche l'église Saint-Lubin de Suèvres. Enfin elle se fixe à Blois.

grand nombre de prisonniers anglais<sup>1</sup>. Il est vraisemblable qu'ils connurent, sinon Mme Guyon elle-même, du moins ses doctrines, et qu'ils entendirent parler de l'illustre archevêque qui s'en était fait le défenseur; et il est vraisemblable encore que de tout celà ils aient fait part à leurs compatriotes restés en Angleterre.

1. Cf. *Registres de la paroisse Saint-Honoré* de Blois. Plusieurs de ces Anglais avaient sans doute été rejoints par leur femme, car j'ai relevé parmi eux non seulement des décès, mais des naissances. — Voici les noms pour lesquels la mention de la nationalité est expresse sur le registre :

1708.	juillet.	naissance.	Françoise-Madeleine Richard-Sinkq, angloise, fille d'un prisonnier à la Porte Chartraine.
	»	»	Anne-Marguerite Maskell, angloise, fille d'un prisonnier à la Porte Chartraine.
	28 août.	»	Louis Borell, irlandois.
	20 octobre.	»	Thimothée-Henri Maglrière, irlandois.

Voici les autres, de 1702 à 1721 :

1702.	mars.	naissance.	Catherine Hervy.
	juin.	mort.	Marie Davy.
1703.	janvier.	naissance.	René Davy.
	»	»	Laurent Prieur.
	février.	»	M.-A. Thommast.
	mars.	mort.	Jacques Hélainne.
1704.	février.	naissance.	Daniel Phlype.
	novembre.	»	Anne Davy.
1705.	janvier.	mort.	Catherine Nay.
	»	»	Michel Rector.
	avril.	naissance.	Renée-Françoise Dorsemainne.
	septembre.	mort.	Marie Ditely.
	décembre.	naissance.	Anne Davy.
1706.	janvier.	mort.	Renée Davy.
	février.	naissance.	} Marie Phylip.
		mort.	
	avril.	naissance.	Anne-Elisabeth Dorsemainne.
	juin.	mort.	Pilippe Ditely.
	»	naissance.	Claude Davy.
	novembre.	mort.	Daniel Phylippe.
1707.	février.	naissance.	Françoise Prieur.
	mars.	mort.	Michel Ditely.
	»	»	Claude Davy.
	septembre.	naissance.	Anne Davy.
	octobre.	mort.	Robert Stakkenel.
	décembre.	naissance.	Claude Dorsemainnes.
1709.	mai.	naissance.	Jacques Dorsemainnes.
	juillet.	»	Madeleine Ditely.
	septembre.	mort.	id.
1712.	juin.	naissance.	Françoise-Marguerite Ditely.
	août.	»	Florimond Battelier de Petresbord.
1720.	avril.	naissance.	Simon Cuper.
	»	»	Louis Davidz.
	mai.	»	Pierre Sylvins.
1721.	avril.	»	Marie-Anne Marray.

Mais avant d'arriver en France auprès de Fénelon, il était passé par la Hollande, et, de son propre aveu, y avait connu deux personnages fort importants dans l'histoire des idées religieuses d'alors : le ministre protestant Poiret, et le chimiste Boerhave. Peut-être, comme nous le verrons en parlant du rapport d'idées de Ramsay et de Fénelon, en faut-il ajouter un troisième, Nieuwentyt<sup>1</sup>. Nieuwentyt était connu comme mathématicien et comme médecin ; il avait soutenu contre Leibniz une discussion au sujet du calcul infinitésimal, en 1695-1696. Peut-être songeait-il dès ce moment à utiliser ses notions médicales au profit de l'apologétique : son *Véritable usage de la contemplation de l'Univers, pour la conviction des Athées et des Incrédules* paraîtra en 1716. — Boerhave<sup>2</sup> enseignait à l'Académie de Leyde la médecine, la botanique, la chimie, depuis 1702, avec le plus grand succès. Les Allemands et les Anglais étaient fort assidus à suivre ses cours. Aussi bien n'était-il pas purement et simplement un savant : ses études théologiques avaient été très fortes, et, dit Fontenelle, « il ne prononçait jamais le nom de Dieu, même en matière de physique, sans se découvrir la tête<sup>3</sup> ». Les merveilles du corps humain, où il reconnaissait la marque du « pouce de Dieu », lui arrachaient des cris d'admiration à l'adresse de l'« Artisan adorable de notre machine<sup>4</sup> ».

Poiret, lui, vivait alors, depuis 1688, dans son ermitage de Rheinsbourg, où il avait fondé une sorte de communauté piétiste, ou quiétiste. Il était lui aussi connu en Angleterre<sup>5</sup>. Surtout auprès de lui

1. Il est possible en effet qu'il faille expliquer par un colportage de Ramsay les ressemblances très nettes que le *Traité de l'Existence de Dieu* de Fénelon présente avec le livre de Nieuwentyt ; ressemblances, comme nous le verrons non seulement de méthode, mais d'ordre et de formules : sans doute le livre du médecin hollandais est paru trois ans après celui de l'archevêque ; mais est-il vraisemblable que pour traiter des détails « merveilleux » du corps humain, il ait plagié Fénelon ? Il se peut bien toutefois qu'il en ait profité (pour le détail de cette question, voir p. 76-78).

2. Cf. Fontenelle, *Eloges*, VI, 601 sq.

3. Fontenelle le représente aussi comme persuadé « que la religion très simple, au sortir, pour ainsi dire, de la bouche de Dieu, était présentement défigurée par de vaines, ou plutôt par de vicieuses subtilités philosophiques, qui n'avaient produit que des discussions éternelles ». Si Fontenelle ne prête pas ici à Boerhave ses propres sentiments, ce déisme a pu exercer quelque influence sur l'âme de Ramsay.

4. *Oratio de usu Ratiocinii mechanici in medicina* (1703), p. 10 sq. : « Quam mirabili vero, quam efficaci fabrica flexiles finxit hos canales adorandus machinae nostrae faber ! »... « O admirabilem maximam ! O mechanismum pollicis divini ! »

5. Cf. *Petit commentaire sur la vie et les œuvres de P. Poiret* : « Environ ce temps-là (1710) un illustre Anglais, le même qui avait eu soin auparavant de lui communiquer le petit traité français de *l'Enfance de Jésus...* » Plus haut, à la date de 1704, il est question d'« un écrit qui n'a pas encore vu le jour » de Mme Guyon, qu'il reçoit, et qui, lui révélant le sens profond de tous les autres, lui inspire le désir de les éditer tous. Il semble bien que l'« écrit » e

Ramsay retrouvait la même atmosphère intellectuelle et religieuse où il avait vécu lui-même en Angleterre. Comme lui, Poiret avait commencé par l'étude des sciences<sup>1</sup>, et avait été curieux à la fois de philosophie et de théologie; comme le « ministre d'Ecosse » qui avait catéchisé Ramsay, Poiret était en même temps épris du divin et « tolérant ». La lecture de Taulère et de Thomas à Kempis l'avait initié à la mystique; « son désir de perfection s'augmenta beaucoup plus quand il eut lu les ouvrages de la fameuse Antoinette Bourignon<sup>2</sup> »; il quitta alors le duché de Deux-Ponts, et vint en Hollande pour connaître les labadistes. Il se donna dès lors pour tâche de publier, d'éditer les ouvrages des mystiques, et de composer lui-même quelques traités de mystique<sup>3</sup>: il avait commencé son office d'éditeur

*l'Enfance de Jésus* soient le même ouvrage. — L'auteur du *Commentaire* relate aussi, — mais sans indiquer de date — que Poiret fut consulté d'Angleterre et d'Ecosse par les séparatistes.

1. Cf. *Petit commentaire...*, contenant un résumé de la vie de Poiret et une liste de ses ouvrages. — Né le 15 avril 1646, Loiret avait 62 ans quand Ramsay le connut. Il mourut le 21 mai 1719.

2. Cf. *Revue de Paris*, 15 octobre 1894: Salomon Reinach, *Antoinette Bourignon*.

3. Voici la liste de ses éditions:

*Œuvres d'Antoinette Bourignon*, 19 vol., 1679 et sq.

*Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ*, 1683.

*Théologie de l'Amour* (traduction de *La vie et les œuvres de sainte Catherine de Gènes*), 1691.

*La vie et les œuvres de la B. Angele de Foligny*, 1696.

*Le saint réfugié, ou la vie et la mort édifiantes de Wernerus*, 1701.

*La vie du marquis de Renty, par le P. de S. Jure, avec celle de la Mère Elisabeth de l'Enfant Jésus*, 1701-1702.

*Catéchisme chrétien de M. Olier*, 1703.

*Triomphe de l'Amour divin* (nouvelle édition de: *La vie de la bonne Armelle*), 1704.

*Opuscules spirituels de Mme Guyon. Traité des Torrents*, 1704.

*Bibliothèque choisie du mysticisme*, 1708.

*Opuscules de Malaval, de M. de Bernières*, 1709.

*La vie et les œuvres du frère Laurent de la Résurrection*, 1710.

*Analyse de l'Oraison Mentale* (du P. La Combe), 1711.

*Opuscules de Mme Guion*, 1712.

*Commentaires sur le Nouveau Testament* (de Mme Guion), 8 vol., 1713

*Commentaires sur le Vieux Testament* (id.), 12 vol., 1714-1715.

*Discours chrétiens et spirituels* (id.), 2 vol., 1716.

*L'âme amante de son Dieu* (id.), 1717.

*Vie de Grégoire Lopez* (traduction), 1717.

*Lettres chrétiennes et spirituelles* (id.), 4 vol., 1717-1718.

*Œuvres spirituelles de Fénelon*, 2 vol., 1718.

*Vie de Madame Guion* (par Mme Guion), 3 vol., 1719.

Il meurt, ayant préparé l'édition des *Opuscules nouveaux, des Justifications, des Poèmes et Cantiques* qui parut en 1720-1722; il croyait « que c'était le dernier ouvrage dont Dieu l'avait chargé ».

par les œuvres d'Antoinette Bourignon ; il le continuait par celles de Mme Guyon<sup>1</sup>, lorsque Ramsay le connut. Il venait de combattre la philosophie de Locke ; il avait combattu Spinoza ; il avait appliqué à l'éducation des enfants ses principes religieux. Et d'autre part, sa ferveur religieuse s'accompagnait d'indifférence à l'égard des dogmes et des Églises ; il sullisait, pour mériter son estime, qu'on cherchât et qu'on aimât Dieu : « Je ne me suis rendu, disait-il, qu'à la vérité et à la sagesse de Dieu, sans me mettre en peine de l'instrument par lequel il voulait me le faire connaître, que ce fût un homme ou une femme, un savant ou un ignorant<sup>2</sup>, un catholique romain, un calviniste ou un luthérien, ou même un juif et un païen. Je les aime tous également s'ils ont la vérité de leur côté, et je les aime ou estime autant qu'ils l'ont et pas plus qu'ils ne l'ont<sup>3</sup>. » Vérité, entendez amour de Dieu. Car « la grande, l'unique et l'éternelle religion » est « l'amour, ou l'abandon d'un cœur pur à la lumière et aux mouvements du Saint-Esprit<sup>4</sup> ». Les cérémonies ne sont « qu'un accessoire »<sup>5</sup> ; les « opinions », c'est-à-dire les dogmes, ne sont que « des

Voici, d'autre part, la liste de ses Traités :

*Cogitationes rationales de Deo, anima et malo*, 1677, rééditées en 1685 avec addition de notes réfutant Spinoza.

*Œconomie divine, ou système universel et démontré des desseins de Dieu envers les hommes*, 7 vol., 1687.

*La paix des bonnes âmes dans tous les partis du Christianisme*, 1687.

*Idea theologiæ christianæ, juxta principia Jacobi Bohemi*, 1687.

*Théologie du cœur*, 1690.

*De eruditione tripliei, solida, superficialia, et falsa*, 1692. — Réédité en 1707.

*Théologie du cœur*, 2 vol., 1697.

*Théologie réelle* (vulg. : *Théologie germanique*), 1700.

*Theologiæ pacifiæ et mysticæ idea*, 1702.

*Les principes solides de la religion chrétienne, appliqués à l'éducation des enfants*, 1705.

*Virtutum christianarum insinuatio factis*, 1705.

*Fides et ratio collatæ*, 1707 (contre Locke).

*Pratique de la vraie théologie mystique*, 1709.

*Théologie de la présence de Dieu*, 1710.

*De natura idearum ex origine sua repetita*, 1715 (contre les Spinozistes).

1. D'après le *Supplément inédit de Lausanne*, comme on avait montré à Mme Guyon à Blois un exemplaire du *Moyen Court* réédité par Poiret, elle se serait écriée : « Voilà l'homme qui publiera tous mes ouvrages ! » (p. 47).

2. Cf. la déclaration analogue de Fénelon : « Un jour que la Maisonfort-marquait quelque peine à croire ce que Mme Guyon lui disait sur les voies intérieures, l'abbé de Fénelon répondit : Mme Guyon doit être crue sur cela, elle en a l'expérience : ce n'est qu'une femme, mais Dieu révèle ses secrets à qui il veut : Si de Paris je voulais aller à Dammartin, et qu'un paysan du lieu se présentât pour me conduire, je le suivrais, et me fierais en lui, quoique ce ne fût qu'un paysan » (Phélypeaux, *Relation sur le quietisme*, I, 44).

3. *Commentaire...*, p. 77.

4. *Œconomie*, ap. *Nouvelles de la république des lettres*, juillet 1687, p. 667.

5. *Paix des Bonnes âmes*, p. 1 sq.



habits différents »<sup>1</sup>. Le seul mal, le vice essentiel, est la « propriété »<sup>2</sup>. Le seul bien, l'essentielle vertu est de s'ancêtre devant Dieu et eu Dieu. Dieu, ou plutôt « le Parfait », car Dieu est « incompréhensible, inconnaissable et inexprimable »<sup>3</sup>. Ajoutons un dernier trait à cette théologie de Poiret : il croit à la grâce, au relèvement de l'homme par la coopération de l'homme et de Dieu ; mais, dit-il, « l'intervention requise de mon côté n'est pas que j'y doive ou que j'y puisse contribuer en manière de chose active, mais seulement en pure passivité »<sup>4</sup>. On le voit dès lors, Ramsay était tout préparé à continuer sinon par Cambrai, du moins par Blois, ses voyages d'aventures religieuses<sup>5</sup>.

Peut-être, d'ailleurs, las de ses propres expériences, étourdi par la multitude des sectes qui fourmillaient en Hollande<sup>6</sup>, souhaitait-il de fixer, d'ancrer au moins passagèrement son âme. Il alla vraisemblablement<sup>7</sup> d'abord à Cambrai, et fut converti par Fénelon au catholicisme<sup>8</sup>.

Comment eut lieu cette conversion ? Nous ne disposons guère, pour connaître les doutes de Ramsay et les réponses de Fénelon, que du

1. *Ibid.*, p. 18.

2. *Théologie réelle*, chapitre IV, et passim à travers l'œuvre de Poiret.

3. *Ibid.*, p. 2.

4. *Ibid.*, p. 8.

5. Peut-être fut-il engagé à aller à Blois par Wetstein, frère du libraire d'Amsterdam, qui « avait été familier dans la maison de Mme Guyon » (lettre de Tersteegen, décembre 1739, ap. Chavannes, *Dutoit*..., p. 64).

6. Cf. le proverbe « S'il prenait fantaisie au diable d'établir une école en Hollande, il y trouverait des disciples » (ap. Couchoud, *Spinoza*, p. 91).

7. Sans parler des motifs très profanes que Ramsay pouvait avoir d'aller à cette date à Cambrai, il eût été bien extraordinaire, même s'il était avant tout soucieux de voir Mme Guyon, qu'il évitât la résidence de Fénelon, placée sur son passage. Voici cependant une indication, dans la correspondance de Fleischbein, qui autorise peut-être l'hypothèse inverse :

« Mylord Forbes dit à feu ma femme qu'il étoit venu quelqu'un de Hollande chez Mad. Guion, qui louant très fort défunt Poiret [Fleischbein écrit en 1767] de ce qu'il étoit si humble et dans le renoncement de son esprit propre, Mad. Guion connoissoit très bien Poiret d'après l'esprit, étant son enfant de grâce, et savoit mieux tout cela, que l'ami pouvoit le lui décrire, mais elle répondit à cet ami : que s'il devoit voir et parler à l'archevêque de Cambrai, qu'il trouveroit chez lui quelque chose d'infiniment plus accompli » (Lettre de Fleischbein à Regina, 3 et 5 mars 1767 inéd.) Milord Forbes, selon le *Supplément* inédit de Lausanne, « a séjourné sept ans » auprès de Mme Guyon, « jusqu'à sa mort » (p. 41). Il serait donc arrivé en 1710. Ramsay, d'autre part, dit qu'il arriva à Cambrai en août 1709 (*Anecdotes*), et dans la *Vie de Fénelon*, il dit qu'il arriva à Cambrai en août 1710.

8. Cf. Fleischbein, *Notice inédite sur Mme Guion*, p. 248 sq. « M. de Fénelon étoit dans l'idée que pour avoir la vraie foi il falloit aussi se faire extérieurement catholique... Ramsay, par ses avis, fit profession publiquement de la religion catholique romaine, de même qu'un autre Anglais nommé Hughes. Mais, Mme Guion n'étoit pas satisfaite de ce zèle convertisseur de l'archevêque, ainsi que Mylord Forbes le témoigna formellement à feu ma femme... »



témoignage de Ramsay lui-même<sup>1</sup>, dans son *Histoire de la Vie de Fénelon*<sup>2</sup>. A l'en croire donc, il fit avec l'archevêque « pendant l'espace de six mois un examen fort étendu de la Religion ». D'abord il se présenta comme un déiste n'admettant « d'autre culte que l'amour de la perfection infinie » de Dieu, « admirant la morale de l'Évangile » mais voyant en « toutes les opinions spéculatives des choses indifférentes ». Fénelon répondit que ce déisme respectueux du christianisme, imprégné de christianisme, ne pouvait se soutenir : « car il n'y a aucun milieu entre le déisme et la catholicité ». Si l'on admet une Révélation, on doit admettre une autorité qui l'interprète. L'infailibilité de l'Église indigna Ramsay, qui méprise l'« ignorance » et la « corruption » des prêtres. Fénelon lui ferme la bouche en lui disant que la Providence sait utiliser pour ses fins les instruments les plus indignes. « Quelques semaines se passent ». Ramsay préfère le pur déisme au catholicisme ; il s'en tient à « la loi naturelle ». Car la religion naturelle « est commune à tous les esprits, à toutes les nations, à toutes les sectes ». Le Dieu de la Bible est un « tyran » injuste : l'hérédité du péché originel est inique, l'élection des Juifs fort peu méritée par les qualités et les vertus de ce peuple. Jésus-Christ est un « excellent philosophe », mais le développement théologique de l'Évangile par l'Église n'est que « fictions absurdes, dogmes obscurs, opinions frivoles qui dégradent la divinité ». A quoi Fénelon oppose sa « philosophie de la Bible » : nécessité pour « tous les êtres libres d'un état d'épreuve avant que de parvenir à la suprême béatitude de leur

1. L'anecdote racontée sur cette conversion dans la *Correspondance de M. de Saint-Fonds avec le Président Dugas* (I, p. 85 sq.) me paraît un peu simpliste : Ramsay, « encore protestant, mais ébranlé et touché de la grâce » se serait alors adressé à un ecclésiastique flamand « pour lui proposer ses doutes. Celui-ci lui avoua qu'il ne se sentait pas assez fort pour le convaincre sur tous les points qu'il proposait et lui conseilla de s'adresser à M. de Cambrai. L'Écossais y fut, mais il avoua à ce Prélat qu'il ne venait pas avec une entière confiance, et cela pour trois raisons : 1<sup>o</sup> parce qu'il le croyait trop ami des Jésuites ; 2<sup>o</sup> parce que Rome avait condamné sa doctrine et qu'il ne pouvait se persuader qu'un aussi grand génie se fût soumis de bonne foi à sa condamnation ; 3<sup>o</sup> à cause des études auxquelles ce prélat s'était attaché... M. de Cambrai sut bon gré à l'Écossais de son ingénuité. Il lui répondit sur le premier article que, s'il aimait les Jésuites, c'était par rapport à l'Église et parce qu'il était persuadé qu'ils en défendaient la cause. Sur le second, qu'il était soumis de bonne foi à sa condamnation, qu'il était persuadé qu'il avait tort et qu'on l'avait condamné justement. Enfin, sur les études, que c'était une de ses faiblesses qu'il espérait que Dieu lui pardonnerait avec les autres. L'étranger, touché de la bonté et de la douceur du prélat et convaincu par la solidité de ses raisonnements, se jeta à ses pieds, fit abjuration entre ses mains, et s'abandonna à sa conduite... » Saint-Fonds reprend d'ailleurs, dans son 2<sup>e</sup> et dans l'attitude finale de Ramsay deux traits du récit de l'*Histoire de la vie ... de Fénelon*, éd. de 1723 (p. 118), que Ramsay a supprimés dans l'éd. de 1725.

2. Ed. de 1725, p. 111-132.

être », le mal mêlé au bien dans la vie humaine, après l'abus que « nos premiers pères » ont fait « de leur liberté au milieu des plaisirs », afin que l'homme soit plus pressé du désir d'une « meilleure vie ». Dieu a montré son horreur pour le mal, pour le « renversement de l'ordre » en se sacrifiant pour l'expier. Jésus-Christ immolé, anéanti devant Dieu, est notre modèle : aussi « la religion de ce Pontife éternel ne consiste que dans la charité », tout le reste n'étant que « moyens ». Le caractère divin de sa mission est attesté par ses miracles, qui sont incontestables, affirmés par des témoins désintéressés, et manifestement destinés à éclairer l'âme des hommes. D'ailleurs « le plus grand de tous les miracles » est l'établissement même de la religion chrétienne. Ramsay exige encore une explication au sujet des miracles : sont-ils bien vrais ? « les prêtres qui se servent de la religion pour dominer le peuple » n'ont-ils pas pu en inventer, « déguiser, exagérer », « glisser des passages... qui favorisent l'empire hautain qu'ils veulent établir sur la multitude » ? Fénelon nie la possibilité d'impostures de ce genre. A la fin il ne reste à Ramsay qu'une « source de peines » ; ce sont les « mystères », ces « dogmes obscurs », « qui rendent la divinité moins aimable ». Ils sont destinés, répond Fénelon, à humilier notre raison, notre orgueil, notre impatience : « Faites taire votre raison superbe qui a parlé trop longtemps. » « Dites sans cesse à Dieu : instruisez-moi par le cœur et non par l'esprit ». Et Ramsay conclut : « C'est ainsi que M. de Cambrai me fit sentir qu'on ne peut être sagement déiste sans devenir chrétien, ni philosophiquement chrétien sans devenir catholique. »

Son séjour auprès de Fénelon le mit à même de connaître les familiers de l'archevêque ; mais il ne reste trace de ses relations qu'avec l'un d'entre eux, le petit-neveu de Fénelon, le jeune marquis. Peut-être, — s'il était vraiment à Cambrai en 1709 — eut-il l'occasion de voir le prétendant, le chevalier de Saint-George, qui fut reçu par Fénelon dans les derniers mois de cette année-là. Si l'on en croit les *Anecdotes*, Ramsay fit à Paris, aux frais de son protecteur, plusieurs voyages au cours desquels il fut présenté aux « grands » de l'entourage du duc de Bourgogne, en particulier au duc de Chevreuse. Même celui-ci considéra la conversion de Ramsay au catholicisme ou au mysticisme comme assez fragile ; car Ramsay lui ayant témoigné « une grande envie de voir et entretenir le père Malebranche... ce seigneur, craignant que le commerce de ce père ne le refroidît sur la doctrine de la parfaite charité », n'accéda point à son désir<sup>1</sup>.

1. Ramsay devait cependant plus tard se déclarer « disciple du P. Malebranche » (*Lettre à La Mothe*, ap. *Journal Encyclopédique*, mai 1771). Malebranche étant mort le 31 octobre 1715, il semble difficile que Ramsay, occupé à Cambrai et à Blois, l'ait pu connaître, surtout si le duc de Chevreuse y mit obstacle. Il l'a lu, incontestablement.

Combien de temps dura son séjour à Cambrai ? Toujours est-il que du 21 mai 1714 au 8 août 1716 les lettres de direction adressées par Mme Guyon au marquis de Fénelon sont écrites, presque toutes, de la main de Ramsay, et que le 15 décembre 1716 le baron de Metternich, un des *Trans*, c'est-à-dire des étrangers habitant hors de France dirigés par Mme Guyon, ajoute à la lettre qu'il adresse à *N. M.* (Notre Mère) un post-scriptum « *pour Mr R. y* ». Je ne crois pas que Ramsay soit resté auprès de Mme Guyon jusqu'à la mort de celle-ci, le 9 juin 1717, puisqu'il existe deux billets — non datés il est vrai — écrits par elle et adressés à Ramsay à l'hôtel de Sassenage<sup>1</sup> : or nous savons d'autre part que vers 1717 il est chargé des fonctions de précepteur auprès du jeune marquis de Sassenage. Il est donc vraisemblable qu'en quittant Fénelon, Ramsay a séjourné environ trois ans auprès de Mme Guyon. Est-ce Fénelon qui l'a envoyé à Blois ? Nous avons vu que Ramsay pouvait avoir eu la tentation d'y aller, même avant d'être passé par Cambrai. Cependant l'archevêque ne dut pas le décourager : car il semble bien n'avoir jamais déconseillé à son petit-neveu, le marquis, la direction spirituelle de Mme Guyon.

C'était une maison singulière<sup>2</sup> que celle de Mme Guyon à Blois, et bien faite pour piquer et pour satisfaire la curiosité religieuse d'un aventurier du mysticisme. Peut-être pouvait-on y reprendre un certain manque de « *mortification et de rigueur extérieure* »<sup>3</sup> : le domestique n'était point médiocre : outre Cathos, qui jadis avait suivi sa maîtresse à la Bastille, il y avait une femme de chambre, deux servantes, un valet. Aussi bien les hôtes étaient-ils nombreux. C'étaient « *plusieurs Anglois et Écossois protestants* », qui avaient aussi « *vu M. de Cambrai et M. Poiret* », « *ils étoient quelquefois jusqu'à sept* ». Outre Ramsay, deux sont connus : milord Forbes<sup>4</sup>, dernier lord

1. A Monsieur | Monsieur de Ramsay a l'hostel de Sassenage sur le quay des theathias | a Paris.

Dans l'un des billets, Mme Guyon écrit simplement :  
il prie le pa de menvoyer plutot de leau de melisse que du sirot en ayant plus de besoin a present.

L'autre est plus long. — et il n'a pas subsisté en entier :

...sois jamais infidelle vous me ferez un grand plaisir mon cher E. de me venir voir se carnaval si je suis encore ea vie vous veillerez comme les autres a votre jour je ne serois pas fachée que vous fussiez issy lorsque je mourray si le p m veat bien que je meure le aal est si long et ogmente chaque jour je ae voy poiat de fin sans la charmante mort je n'ose ni la flatter ni la vouloir. Dieu fera ce qu'il voudra je vous souhette bonne et brieve fin en vos affaire et vous embrasse je salue ss et s.

2. Cf., pour tous ces détails, le *Supplément à la vie de Mme Guion*.

3. C'est l'expression dont se sert Poiret, dans une lettre à Treytorrens du 13 décembre 1717.

4. 1678-1762. Il prit part à la révolte de 1715, puis fut forcé, après la défaite de Mar, de se réfugier sur le continent (Le comte de Mar est à ce moment créé duc par le Prétendant) ; en 1720 il retourna en Écosse, d'où il continua

Forbes de Pitsligo, jacobite notoire et neveu d'un autre jacobite, le comte de Mar, et Ilughie, dont nous ne savons que le nom<sup>1</sup>. Anglais et Écossais mangeaient à la table de Mme Guyon, et, suivant la coutume de leur nation, se nourrissaient abondamment de viande : « *la dépense étoit si considérable qu'ils ne pouvoient comprendre comment Mme Guyon dont le revenu annuel ne montoit pas au delà de cent louis d'or, pouvoit y faire face* » ; c'était là, pensaient-ils, un « miracle » qui les confirmait dans leur confiance en son extraordinaire mission. « *Elle vivoit avec ces Anglois comme une mère avec ses enfants..., souvent ils se disputoient et se brouilloient..., elle les ramenoit par sa douceur, et les engageoit à céder* ». Elle leur permettait, elle leur recommandait les jeux, les badinages, partie essentielle de la discipline quiétiste, en tant qu'apprentissage de l'« enfance » : « *alors ils s'amusoient de leurs jeux* », puis, bientôt, « *ils demeuroient intérieurement recueillis en la présence de Dieu auprès d'elle* ». Le matin, tous les jours, un prêtre disait la messe dans une chapelle attenante à la chambre de Mme Guyon, et elle recevait la communion entre neuf et dix heures ; « *quand on lui apportoit le saint sacrement* », ses hôtes « *se tenoient rassemblés dans son appartement, et, à l'arrivée du prêtre, cachés derrière le rideau du lit qu'on avoit soin de tirer pour qu'ils ne fussent pas vus parce qu'ils étoient protestants, ils s'agenouilloient* ». Le reste de la journée s'écouait sans doute en pieux entretiens ; on admirait Mme Guyon improvisant des cantiques<sup>2</sup> ; elle recevait des visites de son fils, de l'évêque de Blois, de ses dirigés ou dirigées nombreux dans la ville et aux environs. Ou bien, aidée de Ramsay, elle dépouillait les lettres qui lui venaient de France et de l'étranger, et y répondait.

Sous sa dictée, Ramsay écrivit ainsi au marquis de Fénelon des conseils de direction très pressants et très tendres<sup>3</sup> ; et il ajoutait lui-même aux lettres « maternelles » quelques mots pieux et mièvres d'affection pour son « cher frère »<sup>4</sup>, tout en déclarant ses « paroles super-

à correspondre avec les disciples de Mme Guyon. En 1734, il publie ses *Essays Moral & Philosophical* ; en 1745 il prend part à l'expédition jacobite (cf. Sidney-Lee). Son premier enfant fut « tenu sur les fonts du baptême, à Blois, au nom de Mme Guyon » par Pétronille d'Eschweiler, qui plus tard épousa, en 1737, le piétiste Fleischbein (Chavanes, *Dutoit...* p. 67 sq.).

1. Il est désigné par Petillet, dans sa *Notice*, comme « un des sept anglais et écossais qui demeuraient chez Mme Guyon à Blois ». Petillet ajoute : « Il s'est fait catholique de l'avis de M. de Fénelon ».

2. Cf. *Supplément...*, p. 43. « Si on chantoit... quelque nouvel air, et qu'on lui demandât un cantique sur cet air, elle en dictoit un sur-le-champ, toujours assorti à l'état de ceux pour qui il étoit. »

3. Nous les apprécierons avec quelque détail dans le chapitre réservé au marquis de Fénelon.

4. Voici, par exemple, ce qu'il ajoute à la fin de la lettre du 21 mai 1714 : « Si je mesarais, mon cher Frere, la realité de ma tendresse et de mon respect pour vous sur ce que je sens je vous diray peut-estre plus que n'est vray, en tout cas je souhaite

flues après que N. M. a parlé »<sup>1</sup> ; c'est qu'il ne peut se tenir de conter au marquis ce qui « lui vient au cœur », c'est-à-dire ses confidences théologiques<sup>2</sup>. Il informe exactement le « petit milord boiteux »<sup>3</sup> des compliments qu'il a de sa part « faits en anglais à nos chers Trans »<sup>4</sup>, et en revanche Mme Guyon charge le marquis de recommander Ramsay aux prières des « Cis »<sup>5</sup> : c'est bien le moins qu'elle doive d'ailleurs, à son dévoué secrétaire, qui est en même temps son factotum, se prêter à toutes ses manœuvres de sainte dissimulation<sup>6</sup>, fait au besoin « trois lieues à pied en deux heures de temps pour recevoir les ordres de N. M. »<sup>7</sup>, et risque à son service d'être écrasé par un chariot<sup>8</sup>.

Dans cette correspondance, les lettres qui nous importent le plus ici sont celles qui suivent la mort de Fénelon. Le 11 janvier, à la suite des religieuses condoléances que Mme Guyon lui a dictées pour le marquis, Ramsay ajoute ces lignes :

*M. T. C. F. Je sens votre douleur: Depuis que j'ay sù la maladie j'atendois avec erainte la mort. Mon ame crie apres luy abba pater; c'est toute mon essence qui le crie il m'entend, il m'ecoute, il est dans le sein du p. m. Il n'est plus a plaindre c'est nous, c'est vous, mais le p. m. aura soin de vous. Je vous embrasse avec toute la tendresse et respect imaginable. M. S. fait de meme. Je m'ecris souvent comme le jeune Elisée quand Elie fut enlevé pater mi pater mi currus et auriga ejus.*

Le 26 février, Ramsay écrit au marquis non plus sous la dictée de Mme Guyon, car elle est trop affaiblie par la maladie et par une saignée, mais bien sous l'inspiration de son propre goût, hélas fort douteux :

*de vous aimer en Dieu et de vous être utile pour luy, et si je ne me trompe point le bica de votre âme me touche insaiement. Je prie le p. m. de perfectionner en vous ce qu'il a commencé. — Et à la fin de la lettre du 7 août 1714 : ...permettez de vous baiser les moias et d'embrasser votre cœur que je goute et que j'avoie comme de l'eau a cause de sa simplicité...*

1. Lettre du 27 mai 1714 : il ajoute : *Je me tais et vous dis tout en ne vous disant rien...*

2. Lettre du 7 août 1714 par exemple.

3. C'est ainsi que le marquis de Fénelon est désigné fréquemment dans les lettres de Mme Guyon ; il boitait à la suite de sa blessure, et la présence des Anglais auprès de « N. M. » dut provoquer ce surnom de « Milord ».

4. Lettre du 25 novembre 1714.

5. Recueil, lettre XI, postérieure au 25 novembre 1714, antérieure à 1715.

6. Cf. lettre du 19 septembre 1714 : « ...Je vous diray d'abord de peur de l'oublier que dès que vous serez arrivé à l'hotellerie vous envoyez querir R. a sa maison ou icy parce qu'il vous y introduira car ma fille est icy et j'ay peur qu'elle ne soit pas party quand vous viendrez... vous passerez pour un chevalier flomend de la connoissance de M. S. et de R... vous porterez le nom du chevalier Souatre... » c'est-à-dire du chevalier de Souastre, gendre de la comtesse de Montberon.

7. Lettre s. d. [novembre 1714 ?]

8. Lettre du 25 novembre 1714. *...Je say l'accident qui a pensé vous arriver en passant par devant le chariot avec R...*



... *N. M. a reçu votre présent<sup>1</sup>, elle l'a mis. Je suis ravi de voir ma mere couverte du manteau de mon Pere. Cela me paroît un grand mystere. Son esprit degagé de la matiere couvre a present le sien. Ils engendrent ensemble de petits enfants elle reste pour les enfanter, peut-etre que ces deux violentes secousses qu'on a eu depuis peu étoit ses travaux d'un nouvel accouchement quelque trans peut etre quelque nombre de trans qui vient d'etre mis au monde spirituel. Je suis fou c'est vray, mais les fous disent souvent de belles choses...*

Bientôt, il réclame des souvenirs, des reliques de Fénelon : une « *bague avec les cheveux de N. P.<sup>2</sup> et de N. M.* ». Enfin et surtout il demande au marquis des « *papiers* ». Dès avant le 5 août 1715, il en a reçu<sup>3</sup>, il en attend d'autres ; il est prêt à jouer le rôle d'éditeur : il « *corrigerá* » « *plusieurs fautes* » qu'il a trouvées dans le texte fénelonien. Le 2 septembre, il attend encore des « *papiers* » promis par le marquis<sup>4</sup>. L'année suivante, le 8 août, il se déclare prêt à « *abrégér* » et à « *réduire à deux pages* » la préface des *Dialogues* qu'il a composée<sup>5</sup>. — Il réclame « *un Terence qui avoit été à N. P.* ». — Et Dupuy, « *sir Isaac* », se charge de faire parvenir au marquis un « *paquet* » des papiers de Fénelon dont Ramsay et Mme Guyon ont pris connaissance. — Ramsay et ses amis élaborent une épitaphe pour le tombeau de Fénelon. « *Voicy la seconde édition de cet épigramme :*

1. Un manteau ayant appartenu à Fénelon. Mme Guyon en avait remercié le marquis dans une lettre du 9 février.

2. N[otre] P[ere] désigne Fénelon dans cette correspondance. — Ramsay se plaint, dans sa lettre du 22 mars 1715, de ce que le marquis ne lui ait pas fait ce cadeau : « *mon amour propre a souffert un peu de cet oubly,* » dit-il. Heureusement, ajoute-t-il, « *N. M. me le donne.* »

3. Voici ce qu'il ajoute, à la fin de la lettre de Mme Guyon du 5 août 1715 : « *Je n'ai presque rien à vous dire, mon tres cher et tres honoré Milord, sinon que j'attens les papiers avec grand plaisir et impatience J'ay lu ceux que vous m'avez envoyé il y a plusieurs fautes Je les corrigeray les traités sont excellens. N p traite son adversaire avec une force et une delicatesse une sublimité, et une science qui passe la comprehension des Lecteurs communs mais ces traités seront un jour tres utiles. M S vous fait mille complimens pleins de veneration et d'amitié pour moy vous savez mon respect Cor unum et anima una.* »

Peut-être s'agit-il ici de la *Réfutation de Malebranche*, dont l'édition fut préparée pour 1716.

4. « *J'attens mon tres cher et tres honoré frere les papiers doat vous me parlez cela fera un plaisir infiny a N M Il n'y a nul danger de les envoyer a milady S et le plutot que vous pourrez car mon voyage se fera bieatot ne mettez rien cependant dans le paquet que ce dont vous avez des copies en cos qu'ils viasent a s'équiver. Je vous aime et vous honore aussy parfaitement que le peut un pauvre mortel qui est dans la région de l'amour-propre et souvent occupé de madame l'Egoité que je prie Dieu de confondre...* »

5. La correspondance du *Recueil* finit à cette date. Cf. *Recueil* lettre 40. En tête de sa copie, le marquis a écrit : *autre du 6 d'oust, et deruiere de ce recueil, qui estant prest d'arriver chez N. M.* La lettre autographe porte la date du 8.



*Heu ! tanti sola superstes viri  
Mortua sed non muta cinis  
Arescunt Parnassi flores et undae  
Obiit  
Immeritus mori  
Vita, doctrina, labore  
Intaminatus Christi discipulus  
Observantissimus ecclesiae filius  
Ignitum Episcopatus lumen  
Verba desunt  
Audi viator  
Quid tibi loquitur silentium<sup>1</sup>. »*

Telle est la part que Ramsay a eue dans ces rapports de Mme Guyon avec le « petit milord boiteux », son dirigé ; telle est l'attitude que cette correspondance lui a fourni l'occasion de prendre à l'égard du marquis et par là à l'égard de la mémoire de Fénelon. Il est fort possible en outre que ces lettres de direction, qu'il écrivait, l'aient édifié lui-même ; du moins il a souhaité qu'elles fussent publiées, et qu'elles le fussent avec soin : on lit, écrit de sa main en tête des copies que le marquis en avait faites : « *Il faut les imprimer de suite pour faire voir la suite de l'opération de Dieu dans le cœur de ce bon enfant depuis qu'il l'a tiré du monde jusques a present.* »

Cependant le marquis de Fénelon n'était pas le seul correspondant de Mme de Guyon. Il y avait en outre les *Cis*<sup>2</sup>, en France, et les *Trans*, à l'étranger, et Ramsay dut sans doute tenir la plume pour « N. M. » à l'intention des uns comme des autres. Au premier rang des *Cis* figurait Fénelon lui-même, à qui Mme Guyon, comme nous l'avons vu, a écrit « *plusieurs lettres de consolation*<sup>3</sup> » à l'occasion de la mort du duc de Beauvilliers. Il y avait « *le bon put* » c'est-à-dire Dupuy<sup>4</sup>, la *p( petite ) d( uchesse )*, c'est-à-dire la duchesse de Beauvilliers, Mme et Mlle de Risbourg. Pour ces dernières, Ramsay envoie « *deux billets du sang de N. M.*<sup>5</sup> » ; il y avait enfin tous ceux et toutes celles à qui

1. Lettre aut. s. d. — Cette épitaphe ne fut pas placée sur la tombe de Fénelon.

2. Je me borne ici à citer les noms dont il est fait mention dans la correspondance de Mme Guyon avec le marquis de Fénelon. Il est certain que Mme Guyon dut écrire, — ou faire écrire par Ramsay — à bien d'autres, à la duchesse de Grammont par exemple, qui devait lui succéder dans son rôle de conseillère du marquis.

3. Cf. *supra*, p. 11, n. 6.

4. Cf. lettre du 26 février 1715 : « *Je ne doute point que le seigneur Isaac put ne vous ait appris qu'il y a huit jours que N. M. pensa expirer...* »

5. Cf. lettre du 22 mars 1715 : « *Il y a déjà huit jours passés mon cher Boiteux que j'ay envoyé a la p. d. une bague avec deux lettres pour Madame et Mlle de Risbourg...* » — Cf. lettre du 22 mars 1715, post-scriptum de Ramsay. Il ajoute ;

Mme Guyon envoyait, en les tirant au sort, des « *billets du p. m.* <sup>1</sup> ».

Les *Trans* appartenaient à des pays fort divers : les uns étaient anglais, et l'on pourrait penser que Ramsay les avait convertis au guyonisme ; mais d'autres étaient allemands, hollandais, et suisses. Tous marquent à « N. M. » une confiance touchante, lui exposant leurs états d'âme dans le détail, parlant aussi parfois de leurs affaires temporelles, et de la situation politique de leur patrie. Ils font souvent mention de Ramsay. « *Milord Exford* <sup>2</sup> », par exemple, termine sa lettre à Mme Guyon par quelques lignes aimables à l'adresse de son secrétaire <sup>3</sup>. C'est par l'intermédiaire de Ramsay, très vraisemblablement, que « *Mlle Fiscec, anglaise, religieuse du p. m. dans le couvent de son cœur* », s'adresse à Mme Guyon <sup>4</sup>. Et peut-être est-ce pour répondre à une question d' « *un anglois enfant de maman* » sur l' « *état des disputes ecclésiastiques* <sup>5</sup> » en France, que Ramsay composa sa *Lettre écrite à un milord à Londres par un Anglois voyageant en France* qui parut dans les *Mémoires de Trévoux* de janvier 1715. — L'Allemagne est représentée par le baron de Metternich <sup>6</sup>, qui avant d'arriver

« *Je n'ose pas les appeler mes sœurs jusqu'à ce que nous soyons ensemble dans le sein du p. m.* »

1. Cf. lettre du 21 mai 1714 : « *...J'ay prié pour vous tous dans cette grande fête voilà des billets que je vous envoie apres les avoir fait et invoqué le saint Esprit je les ay tiré pour chacun tel que la providence les a envoyés...* »

Et voici le billet destiné au marquis de Fénelon :

« *Billets du p. m.*

*don de force fruit de douceur  
la force est dans la douceur  
comme le dit l'escriture par  
la patience vous possederez  
vos ames, une ame qui  
s'accoutume a la patience  
porte les plus grandes adversitez  
sans s'ébranler, et c'est la  
vraye force. Sine tuo numine  
Nilil est in homine  
Nilil est innoxium*

*don de crainte fruit de charité  
Faisons la crointe mercenaire  
Ne craignons que de vous déplaire,  
Un véritable enfant craint seul votre  
courroux,  
Et ne peut plus croindre vos coups.*

---

*entendement charité. n. p.  
don de force. force douce. »*

2. C'est ainsi que le désigne le *Recueil des Copies de lettres de quelques Trans...*

3. « *Lettre de Milord Exford a N. M. traduite de l'anglois* » du 24 octobre 1714 (copie) ; lettre du même du 17 novembre (?), avec post-scriptum en anglais à Ramsay.

4. *Recueil des Copies...*, lettre 6. J'emprunte à une autre copie de la même lettre le titre original.

5. « *Je vous prie de mē faire savoir l'estat de vos disputes ecclésiastiques. Plusieurs des protestants qui s'erigeat en prophètes, et expliquent les passages de l'apocalipse contre l'Eglise romaine attendent de grands evenemens de ses disputes, et avec joye un schisme dans l'Eglise gallicane par le jansenisme* » (copie).

6. Wolf de Metternich, mort à Rudolstadt le 17 décembre 1731. Ses relations avec Zinzendorf sont connues.

au mysticisme guyonien est passé par le mysticisme de Portâge<sup>1</sup>. Lui aussi, il ajoute à ses lettres un post-scriptum aimable pour Ramsay, lui faisant, par exemple, part de sa vénération égale pour Mme Guyon et pour Fénelon<sup>2</sup>. Il lui advient même de voir Ramsay en songe, « apportant... vers n. m. qui étoit devant une grande table... des corbeilles ou estoient de petits fruits rouges... dans une grande salle où il y avoit beaucoup d'enfans qui jouoient ensemble<sup>3</sup> ». Et il expose à Mme Guyon ses raisons de ne se point faire catholique : il ne peut croire à l'infailibilité des Conciles, ni du « Pape avec son consistoire » ; « je vois », écrit-il, « qu'il y a plus d'ouverture pour l'esprit intérieur parmi nous, que parmi les catholiques » : « je fortifierois les catholiques dans l'erreur que la grace de Dieu est uniquement attachée à leur party » ; « je scandaliserois les bons d'entre mon party » ; il refuse la suprématie du clergé, « après que Dieu l'a fait naître libre » ; enfin il redoute les persécutions dont il juge l'Église catholique coutumière. Cela ne l'empêche pas d'être « uni d'esprit à tous les bons d'entre les catholiques aussi bien que d'entre nous ; quoyque d'ailleurs tout le culte catholique ne me fasse la moindre peine, et que je puisse assister à la messe avec beaucoup d'édification...<sup>4</sup> ». Ramsay lui aussi a connu, semble-

1. Ou Portadge, ou Portage (1607-1681), disciple de Jane Leade, la fondatrice des Philadelphiens (1697). Jane Leade avait fait la préface de sa *Theologia Mystica, or the Mystic Divinitie of the Aeternal indivisible* (1683). Il était à la fois mystique et astrologue. Le Baron de Metternich avait traduit Portâge en allemand, et il définissait ainsi à Mme Guyon le système de l'astrologue mystique : « Il roule tout sur l'étendue de la divine essence... sans cela il est entièrement inexplicable, mais avec cette immensité de la divine essence il est le plus naturel, le plus auguste et le plus beau qui ait jamais paru dans le monde ; et il conduit à un intérieur fort solide » (lettre aut., 21 janvier 1716).

2. Lettre du 15 décembre 1716, aut. « Je vous embrasse tendrement au p. m. J'ai un peu de cheveux de a. p. et j'aurai le pourtrait de N. M. Ce n'est une grande joie... »

3. Lettre du 31 mars [?] Recueil de Copies..., n° 8.

4. Lettre du 19 août 1716, aut. — Mêmes idées dans une lettre du 27 octobre 1716, qui contient la profession de foi suivante : « ...Que ferois-je donc dans une communion où les plus savants ne savent pas ce qu'ils doivent croire ? » (Il s'agit du catholicisme). « La foy chrétienne si simple et si proportionnée aux plus petites capacités comment la pourrois-je trouver dans toute une arade d'articles de foy, rangés et ajustés avec tant d'art et de science scolastique ? Ce n'est pas pour moy. Je crois toute vérité de Dieu, connue et inconnue, je déteste toute erreur connue et inconnue ; et je me sers bienneement des persuasions particulières qui me paroissent vraies, pour m'approcher de plus en plus, par le pur amour, de la vérité substantielle & éternelle, et pour m'y perdre entièrement. » Le 17 novembre 1716, il informe Mme Guyon de son projet de l'aller voir et de demeurer quelque temps avec elle, mais « sans changer de religioa... » (l. aut.) ; le 15 décembre 1716, il écrit : « J'ay été donc estre le plus sûr, d'estre Catholique par la sainte foy implicite et générale, quoique j'en fusse séparé quant à l'usage des moyens extérieurs. » « Ma plus grande joye est a present d'oter aux autres les préventions contre les catholiques. » Mais il redoute l'Inquisition et les Jésuites (l. aut.).

ti, ce protestantisme plein de ferveur, et qui admet du catholicisme tout, même le culte, sauf la hiérarchie. — Ajoutons que Metternich a reçu « un peu de cheveux de N. P. <sup>1</sup> ».

De Hollande, sans doute, un *Trans* qui signe *Frison* adresse une lettre très confiante à Mme Guyon, par l'intermédiaire de Ramsay <sup>2</sup>. — De Suisse enfin, on reçoit à Blois des lettres d'une dame (ou demoiselle) Stettler <sup>3</sup>. Mme Guyon écrit à un M. Monot <sup>4</sup>, à l'abbé de Watteville; je relève dans les copies de ses lettres les noms de Mme Zerlaeder <sup>5</sup> et de « Mlle de Pente » <sup>6</sup>, tous piétistes de marque.

Et voici, dans le cosmopolitisme religieux, un point important à noter, parce qu'il ne sera pas indifférent sans doute à la réputation légendaire de « tolérance » qui va auréoler pendant un siècle la mémoire de Fénelon : Mme Guyon se préoccupe peu d'amener ses disciples au catholicisme, lorsqu'ils sont protestants : à son gré le Pur Amour, sous sa direction, leur doit suffire <sup>7</sup>. Ils sont ses « chers Samaritains », à qui elle dit, avec sa maternelle indulgence : « Vous êtes divisés d'avec nous pour le lieu du sacrifice ; mais vous croyez en Dieu, vous attendez tout du même sauveur. C'est à vous que l'Esprit intérieur s'adresse, ... C'est en vous que J. C. le fera fructifier <sup>8</sup>!... »

1. 15 décembre 1716, post-scriptum destiné à Ramsay.

2. Lettre du 26 octobre 1716, aut. A la fin : « Pour M<sup>r</sup> R.

Voicy m. c. F. une lettre pour N. C. M. Je vous permets de la lire... »

Dans cette lettre, *Frison* raconte son zèle à convertir une jeune *frisonne*, âgée de dix-sept ans à peine, et son embarras lorsque celle-ci l'a supplié d'être son confesseur, quoiqu'il ne fût pas prêtre. *Frison* n'a accepté cette fonction que pour deux mois, craignant « que la chair ne s'en mêle... »

3. Datées de Berac.

4. Copies de lettres de divers mystiques. L'une porte en titre : *Lettre de Mme Guion à M. Monot*, et à la fin de la lettre, on lit : *Cette lettre est de M<sup>l</sup>. Guion à M. l'abbé de Watteville à Berac*. — Monod était chirurgien. L'abbé de Watteville était ministre dans l'église réformée (Cf. Chavanes, *Dutoit*..., p. 80).

5. Elle était de Berne (Cf. Chavanes, *Dutoit*, p. 90 sq.).

6. Sans doute Mlle de Penthaz (*Ibid*...).

7. Cf. *Supplément*..., p. 44 « elle ne rejettoit point les Protestants, n'exigeoit point d'eux de changer de religion, mais d'entrer dans les voies intérieures... Quelqu'un lui ayant demandé un jour pourquoi il y avait si peu de saints parmi eux, elle répondit : C'est qu'il n'y a point de subordination & que chacun y suit son propre esprit... On sait qu'elle n'approuva pas le changement de Ramsay, & que milord Forbes ayant eu des tentations de se faire catholique, & d'entrer dans un cloître, elle l'en empêcha et lui prédit qu'il se marierait. »

8. *Lettres spirituelles*, V, p. 57, ap. Chavanes, *Dutoit*..., p. 212.

Sur ce tolérantisme guyonien, nous avons le témoignage de Fleischbein dans sa *Notice*, p. 248 sq. « Dans toutes les lettres dont j'ai connaissance il ne s'en trouve pas un mot [de conversion], et aussi de toutes ces personnes pas une seule n'est devenue catholique après le décès de Mme Guyon... Dans tout ce grand nombre de ses écrits que j'ai lus plusieurs fois, je ne me souviens pas d'un seul passage où elle exige comme nécessaire au salut que des personnes d'un autre parti de religion embrassent la communion de l'Eglise Romaine. » — Cf. encore une lettre de

Donc au début de 1717, ou tout à la fin de 1716, Ramsay quitte Blois pour être précepteur du fils du comte de Sassenage<sup>1</sup>. L'amitié du duc de Chevreuse, dit-il<sup>2</sup>, lui vaut ces fonctions. Peut-être a-t-il été piqué de voir Mme Guyon confier à un autre qu'à lui-même sa *Vie* manuscrite<sup>3</sup>. — Il devait demeurer sept ans chez le comte de Sassenage. Nous ne savons rien de son préceptorat, sinon qu'il dut lui laisser des loisirs, car c'est alors qu'il composa son *Discours sur la Poésie épique*, placé en tête de l'édition de *Télémaque* de 1717, ses *Préfaces* pour le *Traité de l'Existence de Dieu*, les *Lettres sur divers sujets de religion*, les *Dialogues des Morts*, les *Dialogues sur l'Eloquence*, qu'il éditait en 1718, son *Essay de politique* (1719), enfin son *Histoire de la vie de... Fénelon* (1723). Le voilà tout entier au culte de la mémoire de Fénelon, et il se constitue auprès de la postérité le représentant accrédité de l'illustre archevêque. Les *Nouvelles Littéraires*, racontant qu'il était avec le marquis de Fénelon aux obsèques<sup>4</sup> de Mme Guyon, le désignent ainsi : « M. de Ramezais, gentilhomme écossais qui a eu beaucoup de part à la confiance de feu l'archevêque de Cambrai, avec qui il a demeuré pendant les dernières années de sa vie » ; ou bien le même journal informe ses lecteurs que les *Lettres sur divers sujets de religion* ont été écrites « à un jeune Écossais de qualité, qui était tolérant d'humeur et de sentiments. Ayant lu quelques ouvrages de M. de Cambrai, ... il commença à avoir des doutes... le jeune lord vint à Cambrai... le père du jeune seigneur, irrité de son changement de

Mme Guyon à un de ses disciples protestants : « Nous n'avons pas nous autres les mêmes embarras que vous avez n'étant obligés ni à chanter ni à telles autres fonctions, pouvant assister à tous les offices sans changer notre situation intérieure dans une pure adhérence, à l'esprit de Dieu .. » Le culte catholique paraît donc à Mme Guyon préférable au culte protestant, en ce qui ne comporte pas cette participation directe des fidèles : ils peuvent assister à la messe sans la suivre. (Bibliothèque de la Faculté de Théologie libre de Lausanne, Mss. T. P. 1136 C.).

1. Ismidon-René, comte de Sassenage (1670-1730) lieutenant-général du Dauphiné en 1719. Il s'était défilé en 1708 de sa charge de capitaine des chevreaux-légers.

2. Dans les *Anecdotes*. La comtesse de Sassenage (1674-1743) était la sœur cadette du duc de Luynes. Elle avait épousé en premières noces le comte de Morstein (1613-1693) veuf de Catherine de Gordon de Huntley († 1691).

3. Cf. *Vie* publiée par Poiret. *Préface*, p. xv, « elle remit même son manuscrit à un milord d'entre'eux qui s'en retournait en Angleterre » ». « son intention était qu'on en fit part au public lorsque Dieu l'aurait retirée du monde ». — Or Ramsay, dans son *Histoire de la vie de... Fénelon* (éd. 1725, p. 16) proteste durement contre cette publication qui a, dit-il, donné de « fausses idées » de Mme Guyon, et qui a été faite « sans son aveu, et contre ses dernières volontés ».

4. Les *Nouvelles littéraires*, VI, p. 137 disent que Ramsay et le marquis « se sont trouvés à la mort de Mme Guyon ». Mais dans une lettre de Poiret à Treytorrens du 13 décembre 1717, je lis qu'il y avait auprès de Mme Guyon, à ses derniers moments, « deux seuls amis, & encore étrangers ».



religion, ne voulut plus entendre parler de lui, ni lui écrire. Le fils supporta avec patience cette disgrâce... Monsieur de Cambrai l'entretenait chez lui, et lui faisait une pension<sup>1</sup> ». Ce jeune lord, martyr de sa foi nouvelle, quelle noble et flatteuse image ! — Enfin notons qu'en 1719 dans son *Essai de politique*, Ramsay prétend exposer les « principes de l'auteur du *Télémaque* »<sup>2</sup>.

A Paris, il est possible qu'il ait connu quelques *Trans* qui y furent alors, comme l'abbé de Watteville, arrivé trop tard en France pour voir Mme Guyon<sup>3</sup>, Étienne Duval, agent de la Banque de Berne, correspondant de Poiret et des mystiques allemands<sup>4</sup>, Zinzendorf<sup>5</sup>, qui, comme Mme Guyon, ne croit qu'au « Sauveur » et élève sa religiosité au-dessus des religions. — En tout cas il connaît La Motte-Houdar, avec qui il dîne, et s'entretient de matières philosophiques et théologiques<sup>6</sup>.

La publication de *l'Histoire de la vie de... Fénelon* n'alla pas sans difficultés. Ramsay avait eu beau se documenter auprès du « bon put » pour toute la partie relative à la querelle du quietisme<sup>7</sup>, il lui était difficile de contenter tous les disciples de « N. M. »<sup>8</sup>. Il était également malaisé de satisfaire la Censure Royale, en terminant le livre, comme Ramsay le faisait, par une *Dissertation sur le Pur Amour*. Si Pon en croit le récit fait par Ramsay en 1743<sup>9</sup>, le Régent consentit à dispenser le livre de la censure; et il conseilla à l'auteur de se faire imprimer en Hollande, puis « de faire envoyer 100 exemplaires bien empaquetés à son adresse à lui, le Régent, afin de supprimer les difficultés ». Le Régent sans doute estimait en Ramsay le disciple

1. *Nouvelles littéraires*, V, p. 227.

2. Le livre est annoncé en 1718 dans les *Nouvelles littéraires* (VIII, p. 286) sous le titre suivant : *Essai de politique, où l'on traite de la nécessité, de l'origine, des droits, des bornes et des différentes formes de la souveraineté, selon les principes de l'auteur du Télémaque* Il paraît ainsi à la Haye en 1719. En 1721, une seconde édition paraît à Londres : c'est désormais *l'Essai philosophique sur le gouvernement civil, selon les principes de feu M. François de Salignac de La Mothe-Fénelon, Archevêque-Duc de Cambrai*.

3. Cf. Chavanes, *Dutoit...*, p. 80.

4. *Ibid.*, p. 88.

5. Cf. Boyet, *Zinzendorf*, p. 58 sq. Il est à Paris le 26 septembre 1719.

6. Cf. sa Lettre à La Motte publiée dans le *Journal Encyclopédique* de mai 1771, p. 136-131. La Motte savait en effet « transformer le poète en théologien », comme le lui écrivait Fénelon le 26 novembre 1714. En août 1751, le *Mercur* publiera un *Plan des preuves de la Religion, par feu M. de La Motte* (p. 5-11).

7. Cf. p. 106.

8. Il résulte d'une lettre assez obscure datée du 16 mai 1723, qui fait partie des papiers du marquis de Fénelon, que Ramsay songea un moment à suspendre l'impression, et qu'il la poursuivit sur les instances de la duchesse de Sully (fille de Mme Guyon) et de la *Ca(ombe)* [duchesse de Grammont?].

9. A Geusan (*Büsching*, III, 335).



de ce Fénelon qu'il avait jadis consulté lui-même sur certains points de religion ; sans doute aussi, épris qu'il était des mœurs et des idées anglaises, était-il heureux de rendre service à un Écossais. Il le crée, en 1723, chevalier de Saint-Lazare, — en même temps que François-Alexis de Salignac, chevalier de Fénelon, et Jacques de Salignac, chevalier de Salignac<sup>1</sup> ; il lui attribue une pension de 2000 livres sur l'abbaye de Signy<sup>2</sup>, vraisemblablement sur la recommandation du chevalier de Saint-George<sup>3</sup>.

Le Prétendant songe en effet dès lors à Ramsay pour une « affaire d'importance<sup>4</sup> », et il consulte sur l'Écossais l'ancien évêque de Fréjus. Les renseignements ayant été favorables, Ramsay partit pour Rome, au commencement de 1724, afin d'être précepteur du fils aîné du Prétendant, Charles-Édouard, âgé de trois ans. Il n'allait pas exercer ses fonctions plus de dix mois. Des intrigues de cour, « *jalousies et discordes survenues entre l'évêque de Rochester et le duc de Mar* », disent les *Ancedotes*, « troubles domestiques dans la famille du Prétendant », affirme Schillmann, provoquent son départ. Le 24 octobre 1724, il se plaint au cardinal de Polignac de la « *sécheresse* » du roi ; il sait que son « *sort est décidé*<sup>5</sup> ». Le 19 décembre, le cardinal de Polignac écrit à Fleury son « *regret* » d'avoir vu partir Ramsay<sup>6</sup>, qu'il recommande aux bontés de l'ancien évêque de Fréjus<sup>7</sup>.

Ramsay rentre donc à Paris, juste au moment où les journaux

1. *État de la France*, 1727, III, 383-384.

2. *Gazette de France*, 17 octobre 1723.

3. Cf. copie envoyée au Régent le 7 septembre 1723 par l'abbé de Tencin d'une lettre du Prétendant : « ...Voudriez-vous bien vous charger aussi de luy recommander en mon nom le chevalier Ramçay dont le mérite vous est bien connu. Je l'estime particulièrement, et si M. le duc d'Orléans vouloit luy accorder une pension sur un benefice, je luy en aurois une obligation extreme... J'ose me flatter que les bontés du feu cardinal pour Ramçay détermineront absolument S. A. R. à ne pas tarder à le pourvoir... » (Quel rôle Ramsay avait-il donc joué auprès de Dubois ? (Affaires Étrangères, ROME, 650, f<sup>o</sup> 37 et 38).

4. Cf. lettres du cardinal Gualterio à M. de Fréjus, 3 octobre et 16 novembre 1723 (*Ibid.*, f<sup>o</sup> 188, 112, 113) ; lettre du Prétendant à M. de Fréjus (*Ibid.*, f<sup>o</sup> 104).

5. « ...Je respecte sa sécheresse et ne fais qu'attendre le moment de luy parler à cœur ouvert. Mais il me vient de toute part que mon sort est décidé, et que les personnes en crédit à cette heure ne se concilieront jamais à ma manière de penser... Ma simplicité et ma droiture me trahissent souvent, et me trahiront toujours... » (Affaires Étrangères, ROME, 658, f<sup>o</sup> 642 sq.). A cette même époque, le 31 octobre 1724, le Prétendant écrit à Fleury de se défier du duc de Mar désormais, et d'accueillir l'Évêque de Rochester « *comme une personne qui lui est attachée uniquement* » (*Ibid.*, f<sup>o</sup> 389).

6. « ...Je regrette fort M. de Ramsay, je vous l'avoüe ; son commerce me plaisoit infiniment, et m'instruisoit tout ensemble... » (Affaires Étrangères, ROME, 659, f<sup>o</sup> 249).

7. *Ibid.* Dans la même lettre, Polignac ajoute : « *Je vous remercie du bien que vous luy avés procuré... Je vois bien qu'il n'a pas besoin de vous être recommandé...* »

annoncent qu'il jouit de la faveur du Prétendant<sup>1</sup>! Protégé de Fleury<sup>2</sup>, il est, de plus, l'hôte du duc de Sully, homme « dé-

1. *Mémoires de Trévoux*, janvier 1725, p. 180.

2. De quelle manière, il est difficile de le dire avec certitude. Pourtant il semble bien que l'on puisse reconnaître son écriture dans diverses pièces, notes, copies, brouillons, rapports faisant partie des papiers du cardinal de Fleury ou de ceux de l'archevêque de Rouen, Tressan, secrétaire du Conseil ecclésiastique. Rien dans les dates de ces pièces ne s'opposerait à ce que Ramsay en fût l'auteur. Les voici, par ordre approximatif de dates :

Fin 1724. Note sur M<sup>me</sup> Borchley, dame d'honneur de la reine d'Angleterre.

— Affaires Étrangères, ANGLETERRE, 349, f<sup>o</sup> 237.

1725(?). Copie d'un mémoire de M. de Basville sur les instructions à donner aux Intendants. — Affaires Étrangères, FRANCE, 1257, f<sup>o</sup> 192-195.

28 septembre 1726. Projet d'une lettre de Fleury à M. de Las Fuentes. — *Ibid.*, 1259, f<sup>o</sup> 237.

14 novembre 1726. Projet d'une lettre de Fleury à M. le Président d'Aligre. — *Ibid.*, 1259, f<sup>o</sup> 253.

16 mai 1727. Propositions extraites du mémoire de 30 curés de Paris présenté au cardinal de Noailles. — *Ibid.*, 1260, f<sup>o</sup> 87-89.

Juin 1727. Copie d'une lettre de M. d'Armenonville à l'archevêque de Rouen. — *Ibid.*, 1260, f<sup>o</sup> 103-107.

Juin 1727. Projet de déclaration du roi pour expliquer celle du 5 octobre 1726 pour règlement entre les curés primitifs et les curés vicaires perpétuels. — *Ibid.*, 1260, f<sup>o</sup> 108-116.

Juin 1727. Réflexions sur la déclaration des curés primitifs. — *Ibid.*, 1260, f<sup>o</sup> 117-121.

4 décembre 1727. Lettre de l'archevêque de Rouen au cardinal de Fleury. — *Ibid.*, 1260, f<sup>o</sup> 239.

1728. Projet de déclaration au sujet des registres de baptêmes, mariages, sépultures. — *Ibid.*, 1262, f<sup>o</sup> 178-182.

1730. Divers rapports sur l'affaire du Parlement. — *Ibid.*, 1279, f<sup>o</sup> 55 et suiv.

1730(?). Copie de lettre de Gilbert de Voisins. — *Ibid.*, 1275, f<sup>o</sup> 155.

1730. Copie de lettre de F. de Montencloz. — *Ibid.*, 1275, f<sup>o</sup> 186.

19 août 1730. Mémoire à Fleury sur l'Assemblée du Clergé. — *Ibid.*, 1267, f<sup>o</sup> 201.

23 août 1730. Mémoire à Chauvelin sur l'Assemblée du Clergé. — *Ibid.*, 1267, f<sup>o</sup> 204-205.

28 août 1730. Mémoire à Chauvelin sur l'Assemblée du Clergé. — *Ibid.*, 1267, f<sup>o</sup> 211.

(?) 1730. Mémoire à (?) sur les deux curés du diocèse d'Amiens. — *Ibid.*, 1267, f<sup>o</sup> 214-216.

28 août 1730. Mémoire à Chauvelin sur la situation actuelle des dettes du clergé. — *Ibid.*, 1267, f<sup>o</sup> 217-221.

28 août 1730. État des impositions du clergé. — *Ibid.*, 1267, f<sup>o</sup> 222-224.

28 août 1730. Mémoire sur l'Assemblée du Clergé. — *Ibid.*, 1267, f<sup>o</sup> 227-233.

30 août 1730. Mémoire à Chauvelin sur l'Assemblée du Clergé. — *Ibid.*, 1267, f<sup>o</sup> 234.

5 septembre 1730. Mémoire à Chauvelin sur l'Assemblée du Clergé. — *Ibid.*, 1267, f<sup>o</sup> 239-240.

6 septembre 1730. Mémoire à Chauvelin sur l'Assemblée du Clergé. — *Ibid.*, 1267, f<sup>o</sup> 242-243.

bonnaire », prétend la *Ramsayde*, qui avait épousé en 1719 une fille de Mme Guyon<sup>1</sup>. Il jouit du loisir nécessaire à la composition de

10 septembre 1730. Mémoire à Chauvelin sur l'Assemblée du Clergé. — *Ibid.*, 1267, f<sup>o</sup> 248-249.

11 septembre 1730. Mémoire à Chauvelin sur l'Assemblée du Clergé. — *Ibid.*, 1267, f<sup>o</sup> 250.

13 septembre 1730. Mémoire à Chauvelin sur l'Assemblée du Clergé. — *Ibid.*, 1267, f<sup>o</sup> 263-265.

(?) 1730. Mémoire à Chauvelin sur l'Assemblée du Clergé. — *Ibid.*, 1267, f<sup>o</sup> 276-277.

13 septembre 1730. Projet de déclaration sur les appels comme d'abus. — *Ibid.*, 1267, f<sup>o</sup> 278-282.

24 octobre 1730. Projet d'arrangement pour les communautés de filles. — *Ibid.*, 1267, f<sup>o</sup> 293-294.

27 octobre 1730. Projet d'arrangement pour les communautés de filles. — *Ibid.*, 1267, f<sup>o</sup> 296-311.

3 décembre 1730. Mémoire à Chauvelin. — *Ibid.*, 1268, f<sup>o</sup> 30.

7 décembre 1730. Mémoire à Chauvelin. — *Ibid.*, 1268, f<sup>o</sup> 34.

20 janvier 1731. Mémoire à Chauvelin. — *Ibid.*, 1269, f<sup>o</sup> 28-29.

22 février 1731. Mémoire à Fleury. — *Ibid.*, 1269, f<sup>o</sup> 80.

15 mars 1731. Mémoire à Fleury. — *Ibid.*, 1269, f<sup>o</sup> 120.

Mai 1731. Mémoire sur deux livres concernant la puissance ecclésiastique. — *Ibid.*, 1269, f<sup>o</sup> 253-263.

Juin 1731. Mémoire sur la puissance ecclésiastique. — *Ibid.*, 1269, f<sup>o</sup> 282-301.

30 juin 1731. Mémoire sur la puissance ecclésiastique. — *Ibid.*, 1269, f<sup>o</sup> 304-315.

31 décembre 1731. Mémoire sur les communautés religieuses. — *Ibid.*, 1271, f<sup>o</sup> 153-174.

15 juin 1752. Copie de la lettre de l'archevêque de Rouen au cardinal de Fleury (sur le pouvoir des Parlements). — *Ibid.*, 1276, f<sup>o</sup> 34.

3 juillet 1732. Lettre au cardinal de Fleury sur le pouvoir des Parlements. — *Ibid.*, 1276, f<sup>o</sup> 166.

(?) Extrait du livre de Jansénius intitulé *Augustinus...* — *Ibid.*, 1279, f<sup>o</sup> 220-221.

En admettant l'authenticité de ces diverses pièces, on comprendrait l'allusion de certains vers de la *Ramsayde*, qui sans cela auraient peu de sens, alors que les autres ont une portée très précise : les voici :

Momus pour prix de ses services  
Lui promettant des bénéfices  
Dans le clergé le faufla.  
Mais ayant manqué ce coup-là  
Dans les nœuds d'hymen il s'enchaîne

En tout cas, et quel qu'ait été l'emploi confié à Ramsay par Fleury, il est certain que Fleury a employé, et vraisemblablement rétribué Ramsay. Cf. lettre de R. à F. du 30 juin 1741 : « Comme j'ose me flatter depuis près de vingt-cinq ans que F. E. daigne s'intéresser à moi... » (*Affaires Étrangères*, 1324, f<sup>o</sup> 224). Leurs rapports devaient donc remonter à 1717.

1. Marie-Jeanne, veuve en 1705 du fils de Fouquet. Elle avait épousé le 14 février 1719 Maximilien-Henri de Béthune, duc de Sully. Elle mourut le 31

son roman<sup>1</sup> : les *Voyages de Cyrus*, qu'il publiera en 1727, en les dédiant au duc. — Peut-être, à cette époque, lui proposa-t-on d'aller à Londres pour devenir gouverneur du duc de Cumberland, troisième fils de George II ; mais il lui aurait fallu, dit-il, « dissimuler ses principes de politique et de religion ». Il refusa.

N'était-il pas, du reste, à cette époque, suspect en Angleterre ? Il semble bien qu'on l'ait alors soupçonné d'avoir voulu se servir de la Franc-maçonnerie renaissante<sup>2</sup> pour favoriser les projets du Prétendant et les visées des Jésuites : on l'accusait d'être à la tête d'une secte maçonnique fort mystérieuse, les Gormogones<sup>3</sup>, qui aurait eu son siège à Rome. De tout cela il semble bien ressortir que l'attitude de Ramsay manquait de netteté, et qu'il était sans doute attiré par cette nouvelle forme religieuse et philosophique que paraissait être la Franc-maçonnerie.

En 1726, Ramsay a l'occasion de défendre la mémoire de Fénelon une fois de plus. Le libraire Estienne vient d'imprimer l'*Abrégé des Vies des Anciens philosophes, avec un recueil de leurs plus belles maximes*, en l'attribuant à l'archevêque de Cambrai. Ramsay écrit le 29 avril au *Journal des Savants* contre l'authenticité de cet ouvrage. « Je n'y ai trouvé ni son style, ni son esprit, ni ses sentiments » ; « j'ai demandé à tous ses parents et à ses amis, s'ils avaient quelque connaissance de cet ouvrage : tous le désavouent... » Il tient donc à dérouter le public, « non seulement pour rendre justice à la mémoire de cet illustre prélat, mais aussi pour se conformer à ses dernières volontés, marquées dans son testament<sup>4</sup> », et recommandant qu'on ne lui attribue aucun livre paraissant sous son nom après sa mort. — Ramsay, éditeur des *Dialogues*, des *Lettres*, des *Sermoas*, de *l'Existence de Dieu* (2<sup>e</sup> partie), avait-il lui-même qualité pour produire un tel argument ?

octobre 1736. Le duc passait pour un sot qui s'était frotté à des gens d'esprit : « il était, disait-on, le flacon qui garde, bien que vide, le parfum de l'eau de senteur qu'il a contenue » (Lavisse, 8<sup>e</sup>, p. 71).

1. Cf. dédicace des *Voyages de Cyrus* : « ... C'est par elle [votre amitié] que je jouis de cette paix, de cette liberté, de ce doux loisir si propre et si nécessaire pour les productions de l'esprit. »

2. C'est vers 1720 que J.-Th. Désaguiers réorganise la Franc-maçonnerie anglaise. D's lors elle rayonne en France, où la loge de Saint-Thomas est fondée le 12 juin 1726 (G. Bord, *La Franc-maçonnerie en France*, p. 155), par « lord Derwentwaters, le chevalier Maskelyn, d'Hegnerty, et quelques autres Anglais » (*l'Encyclopédie*, suppl. III, 134 a.). Le premier de ces personnages figurera parmi les signataires de l'acte de décès de Ramsay ; le troisième, cadet au régiment de Dillon, fournissait à Fleury des extraits traduits des journaux anglais (Affaires Étrangères, ANGLETERRE, 375, f<sup>o</sup> 29). Le *Journal de Verdun* de juin 1724, p. 435, signale avec quelque surprise une réunion maçonnique à Londres au commencement d'avril.

3. Cf. Gould, *op. c.*, II, p. 378 et *Notes and Queries*, 5<sup>e</sup> série, VII, p. 152, 424.

4. *Journal des Savants*, juin 1726.

Une polémique s'engage, car le libraire Estienne répond, en se faisant adresser une lettre publique dans le *Journal des Savants* d'octobre 1726, par un abbé Baudouin, chanoine de Laval, lequel prétend avoir vu l'original des *Vies*, et l'avoir même copié de sa main, feu M. l'abbé Quinot, précepteur de MM. de Beauvilliers, le lui ayant prêté. « L'abbé Bourgeois, principal du collège de Dreux, ajoute-t-il à la fin de sa lettre, possède l'original, écrit par M. de Rotrou sous la dictée de Fénelon. »

Ramsay, loin de se tenir pour battu, se met en campagne. Il obtient de l'abbé Bourgeois une déclaration attestant que celui-ci ne possède plus que « quelques morceaux détachés des *Vies* ». Il interroge l'évêque de Saintes, qui « croit que M. Rotrou est l'auteur de l'ouvrage ». Et il mande à l'abbé Baudouin que sa lettre « était pleine de conjectures vagues et frivoles, fondées uniquement sur le oui-dire d'un homme mort, dont l'opinion n'était d'aucun poids auprès de celle des amis, des parents et de la famille de feu M. de Fénelon, qui ont seuls le droit après sa mort de reconnaître ses ouvrages ». L'abbé Baudouin, intimidé, répond le 20 décembre que le libraire Estienne « avait tendu un piège à sa droiture et à sa simplicité », et il s'excuse d'avoir, bien involontairement, « fait de la peine » à Ramsay. Mêmes protestations, dans une lettre du 13 janvier 1727. Enfin le marquis de Fénelon écrit au garde des sceaux, le 27 décembre 1726, afin qu'il « réprime la licence punissable d'un libraire... » Et il ajoute : « M. de Ramsay, qui aura l'honneur de vous rendre cette lettre, pourra vous entretenir encore plus en détail ». Ramsay, le 24 janvier 1727, écrit à l'abbé Bignon, qui administre le *Journal des Savants* ; il lui expose ses démarches, et les résultats qu'il a obtenus : le public est désormais détrompé<sup>1</sup>. — Le détail de cette polémique n'était pas inutile à connaître : il montre quel ton et quelle attitude a pris désormais Ramsay lorsque Fénelon est en cause : il est le gardien vigilant de cette grande mémoire, l'éditeur juré, pourrait-on dire, reconnu par la famille, et qui entend bien ne partager avec personne la gloire de Fénelon.

Depuis 1726, il faisait partie de l'« Entresol ». D'Argenson, dans son *Journal*, le cite au nombre des membres de cette fameuse « conférence sur la politique<sup>2</sup> », de ce « café d'honnêtes gens », comme disait Bolingbroke<sup>3</sup>. Et l'on peut se représenter Ramsay assistant aux assem-

1. *Ibid.*, février 1727. — Les auteurs de l'*Histoire Littéraire de Fénelon* n'ont pu trouver, « relativement à cet *Abrégé* », qu'une *Vie de Platon* qui soit authentique. Encore est-elle « beaucoup plus succincte que celle qui se trouve dans l'ouvrage imprimé ». Mais ils estiment que Fénelon a sans doute « dirigé et approuvé la composition » de cet ouvrage (p. 117).

2. *Journal* de d'Argenson, I, p. 91.

3. Cf. *Lettres* de Bolingbroke, II et III. Dans une lettre datée de Londres, du 2/13 juillet 1724, Bolingbroke écrit à l'abbé Alari : « Chargez-vous de mes très humbles compliments à toute notre petite Académie. Si je ne comptais pas de



blées du club le samedi, de cinq à huit heures du soir, lisant les gazettes, puis causant, puis écoutant la lecture des œuvres de ses confrères, ou lisant son *Cyrus*, et les corrections de la nouvelle édition<sup>1</sup>. En 1726 il dut assister à l'audience que le club donna à Walpole, et au discours que fit l'ambassadeur « pour persuader la société qu'il était à propos que la France restât dans les mêmes liaisons avec l'Angleterre<sup>2</sup> » ; — à moins qu'il ne soit entré à l'« Entresol » après le passage de Walpole, et pour aider au succès des vues de l'ambassadeur... A l'« Entresol » enfin il connut Montesquieu, qu'il retrouvait ou retrouvera<sup>3</sup> dans les « tenues » maçonniques.

Les *Voyages de Cyrus*, dédiés au duc de Sully, paraissent en 1727 à Londres et à Paris simultanément. L'esprit philosophique qui leur donnait un tour austère, et l'imitation assez naïve qu'ils présentaient de *Télémaque*, leur procurèrent un certain succès. La personnalité de de l'auteur, voilée sous les traits de Cyrus, et ses propres pérégrinations à la recherche de la vérité religieuse, attirèrent moins l'attention. Les critiques assaillirent en grand nombre le nouveau « roman pédagogique ». Ramsay y répondit dédaigneusement<sup>4</sup>, les ignora, les fit supprimer, quand on attaqua la doctrine répandue dans son livre<sup>5</sup> ; au P. Vinot seulement il fit la grâce de répondre par un exposé de sa philosophie religieuse<sup>6</sup>. — Vers la même époque, il songe à écrire la vie de Mignard ; puis il renonce à ce projet<sup>7</sup>.

Désormais, et en dépit de sa réputation — peut-être tout apparente — de jacobite, il est reconcilié avec l'Angleterre hanovrienne. En 1728 il passe le détroit, va « jeter à Londres les fondements d'une Maçonnerie

les revoir dans le mois prochain, je serais inconsolable. Ils ont confirmé mon goût pour la philosophie, ils ont fait revivre celui que j'avais autrefois pour les belles-lettres. Que je leur suis obligé. »

1. D'Argenson, *op. c.*, I, p. 97.

2. Bolingbroke, *op. c.*, III, p. 475.

3. Cf. la *Gazette de Londres*, septembre 1734, signale une importante réunion maçonnique tenue à Paris dans l'hôtel de la duchesse de Porstsmouth, par le duc de Richmond, assisté du Président de Montesquieu, et de quelques membres de l'aristocratie anglaise. — Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. G. Bord.

4. Cf. sa lettre à l'abbé Capperonnier en janvier 1728. — Il ressort d'ailleurs de cette lettre que Ramsay, tout en citant fréquemment Platon, ignore tout à fait le grec : non seulement il commet des contre-sens, mais, visiblement, il dessine les caractères helléniques, au lieu de les écrire.

5. Cf. *Bibliothèque française*, XI, p. 339.

6. Sa lettre ne parut que beaucoup plus tard, en décembre 1775, p. 102-107 de la *Bibliothèque des Romans*. Elle est adressée « à Mme la comtesse d'Agénois, à l'occasion de la lettre critique du P. Vinot, qui lui avait été communiquée ». — Anne-Charlotte de Crussol Florensac avait épousé le 12 août 1718 Armand-Louis, comte d'Agénois, puis duc et pair d'Aiguillon après la mort de son père survenue en 1730.

7. Monville, *Vie de Mignard*, préface, p. xv-xvi, n. a. (1730).



nouvelle<sup>1</sup> », publiée à Édimbourg quelques *Poèmes*<sup>2</sup> où il célèbre le Pur Amour et la Souveraine Beauté ; le 29 mars 1729, il devient membre de la « Gentlemen's society<sup>3</sup> » ; le 11 décembre, il est élu membre de l'Académie Royale des Sciences<sup>4</sup> ; en 1730, il est reçu en qualité de docteur honoraire en droit civil à l'Université d'Oxford, malgré l'opposition de deux jeunes maîtres ès arts, Edgecomb et Martin, qui lui reprochaient son catholicisme et son jacobisme : un docteur King leur répondit que Ramsay avait « consacré sa vie à la culture et au plaisir du genre humain », « adorant de loin les traces du divin Platon », « rendant par ses allégories la vérité aimable », « enfin, et c'est tout dire, disciple du grand Fénelon, archevêque de Cambrai<sup>5</sup> » ; Addison résume et cite avec estime son *Discours sur la Mythologie*<sup>6</sup>. Et il a « plusieurs conférences » avec Clarke<sup>7</sup>.

Quand il rentre en France, dans cette même année 1730, le duc de Sully est mort depuis plus d'un an<sup>8</sup>. Son nouveau protecteur fut « le comte d'Évreux<sup>9</sup>, qui l'engagea à entreprendre l'éducation du jeune

1. *Acta latomorum*, I, p. 23. Il la « faisait descendre des croisades et en attribuait l'invention à Godefroi de Bouillon. ... Il conférait trois grades, l'Ecos-sais, le novice et le chevalier du Temple. Ramsay prêche cette réforme basée sur sa découverte : on rejette cette doctrine ». — Nous le verrons, en 1730, entrer en qualité de précepteur dans la puissante famille de Bouillon. Avait-il, dès 1728, l'intention de servir les intérêts des Bouillon par une innovation dans la maçonnerie ?

2. *Some few Poems*... Il les avait composés en France, et sans doute montrés à ses amis : la *Suite de la Cyropédie*, pamphlet dirigé contre les *Voyages de Cyrus*, informe ses lecteurs que Ramsay projette « une espèce de poème épique qu'il va donner incessamment au public » (p. 227).

3. Cf. Gould, *op. c.*, II, p. 284. « Association patronnée par beaucoup d'archéologues et de francs-maçons fameux, par exemple Désaguliers, le comte de Dalkeith, lord Coleraine... », etc.

4. *Ibid.* Gould avoue que son nom ne figure pas sur le registre.

5. « Et postremo, quod instar omnium est, Fenelonis magni arehiepiscopuli Cameracensis aluminum ». Le *Nouvelliste du Pornasse* (I, p. 250) qui parle de cette admission, ne cite pas cette dernière phrase. Je la trouve sur la relation — ou traduction — manuscrite utilisée par Bausset dans son *Histoire de Fénelon*, et qui se termine par cette phrase : « On n'a point vu un exemple semblable depuis la prétendue réforme, qu'un sujet catholique attaché à la maison de Stuart pendant les usurpations ait été fait membre de cette université. » — Les *Registres* de l'Université d'Oxford relatent l'admission de Ramsay, mais sans rien dire de l'anecdote citée par Bausset. Cette anecdote ne figure pas non plus dans « *Anecdotes of the Life Times of Dr. King* ». (Je tire ces précisions d'une lettre adressée à M. Caron par Mark Pattison).

6. Imprimé à la suite des *Voyages de Cyrus*. Cf. Addison, *De la Religion Chrétienne*, trad. p. Seigneux de Correvon, II, p. 173 sq. La 1<sup>re</sup> édition de la *Religion Chrétienne* est de 1730.

7. C'est du moins ce qu'il affirmera douze ans plus tard, dans sa première *Lettre à Louis Racine*. Cf. la *Religion*, p. 262.

8. Le 5 février 1729.

9. On avait remarqué son mariage avec Mlle Crozat le 3 avril 1707. —

duc de Château-Thierry<sup>1</sup>, son neveu ; mais « *comme ce jeune prince ne vécut que deux ans, M. le comte d'Évreux l'engagea à promettre d'entreprendre l'éducation de M. le Prince de Turenne, fils aîné de la maison, qui n'avait que cinq ans* »<sup>2</sup>. Ramsay n'était sans doute pas un inconnu pour la famille de Bouillon. Le patronage de Fénelon, si cher autrefois au cardinal de Bouillon, lui pouvait être une recommandation déjà ; en outre, les Bouillon s'étaient récemment apparentés aux Stuart<sup>3</sup> ; peut-être enfin, en rattachant, comme il a tenté de le faire en Angleterre, et comme il réussit à le faire en France<sup>4</sup>, la Franc-maçonnerie à Godefroi de Bouillon, s'est-il concilié les bonnes grâces de ceux qui se disent les descendants du plus illustre des croisés.

Le prince de Turenne avait cinq ans<sup>5</sup>. Ramsay fit ses conditions : il demanda<sup>6</sup> que le prince habitât avec lui hors de la maison paternelle ; qu'on ne lui donnât aucun salaire, aucune pension ; en 1735, après son mariage, il demanda qu'on lui fournît un carrosse et deux chevaux pour sa femme. La première condition avait pour but, paraît-il, de modérer l'esprit de distraction naturel au prince. Quant à la seconde, elle fut, semble-t-il, observée bien singulièrement : le duc de Bouillon avait cédé à Ramsay un pavillon isolé à la campagne, entouré d'un parc ; il ajoutait à ce don une rente de 12 000 livres, pour l'entretien de la propriété, et le droit de chasse dans tous les environs. — En même temps, Ramsay faisait paraître à Londres, en anglais, un *Plan d'éducation pour un jeune prince*, résultat de son expérience acquise dans ses préceptorats déjà nombreux, et programme d'études pour son nouvel élève.

Il s'était, en 1730, présenté sans succès à l'Académie française. Mathieu Marais note dans son *Journal*, le 9 septembre 1730 : « C'est M. Hardion qui a la place et non Ramsay. On dit que cet Écossais se servit

« Vous savez que c'est un personnage qu'il faut éviter », écrit le duc de Bourgogne à Fénelon le 3 octobre 1708.

1. Né le 5 juillet 1718, mort le 29 mars 1732, premier enfant du second mariage de Théodore de la Tour d'Auvergne avec Louise Le Tellier de Louvois de Barbezieux. — Ramsay recevait un traitement de 4 000 livres, ainsi qu'en témoigne une quittance de 4 166<sup>l</sup>, 13<sup>s</sup>, 4<sup>d</sup>, pour ses appointements du 17 décembre 1730 au 31 décembre 1731 (Charavay 41 735).

2. *Anecdotes*.

3. Marie Clémentine, femme du Prétendant, était née princesse Sobieska. Or le 26 août 1723 le prince de Turenne épouse en Silésie la princesse Charlotte Sobieska ; il meurt le 1<sup>er</sup> octobre, et son frère, Charles de Bouillon, épouse à son tour la princesse en 1724.

4. Cf. Schiffmann, *o. c.* p. 52 sq.

5. Il était né le 26 janvier 1728. Il avait une sœur aînée (née le 17 août 1725). Son père était né le 11 juillet 1706 ; sa mère, le 15 novembre 1697.

6. Büsching, *op. c.*, III, p. 330. — Il est fort probable qu'en tout ceci Ramsay s'est vanté auprès de Geusau : il était payé au moins « pour l'entretien de son élève » 1 000 livres par mois, ainsi que nous l'apprend une quittance signée de lui le 1<sup>er</sup> octobre 1738 (G. Charavay, 41 734).

du mot d'*obéissement* dans une de ses sollicitations académiques, et par ce mot il s'exclut lui-même<sup>1</sup>. — Cet échec ne l'humilie pas profondément sans doute, si l'on en juge par le ton protecteur qu'il emploie en parlant du « sieur Stone<sup>2</sup> » dans sa *Lettre* au P. Castel, publiée dans les *Mémoires de Trévoux* de janvier 1732<sup>3</sup>. Et avec quelle fermeté, digne à la fois et menaçante, se plaint-il<sup>4</sup> auprès de l'évêque de Troyes de la *Lettre* que son grand-vicaire, l'abbé de Saint-André, a publiée contre l'*Histoire de l'Église de Meaux* et contre la mémoire de Fénelon exaltée dans cette *Histoire* ! Il déclare tout net que la *Lettre* de Saint-André est « dictée par la passion, remplie de fiel, et vide de charité » : son auteur est épris de la gloire de Bossuet jusqu'à vouloir « canoniser ses défauts » : qu'on prenne garde : la mémoire de Bossuet pourrait bien souffrir du zèle indiscret de ses défenseurs : « Quelque ami de M. de Cambrai » publierait peut-être les « lettres secrètes que M. de Meaux écrivit à Rome au temps de la dispute », et que « M. le cardinal Rodolovic renvoya au P. de la Chaise pour les faire voir à M. de Fénelon. » — En attendant, il augmente son *Discours sur la Poésie épique*, et prépare des notes pour une édition in-4 de *Télémaque*<sup>5</sup>.

En manière de reconnaissance pour les Bouillon, il se chargea de publier la *Vie de Turenne* dont l'abbé Raguenet, mort en 1719, avait réuni les matériaux. L'ouvrage parut en 1735, en deux volumes in-4, orné de planches, édité avec luxe : mais il ne fut guère admiré que des *Mémoires de Trévoux*<sup>6</sup>. La Direction de la librairie avait forcé Ramsay

1. *Journal* de M. Marais, IV, p. 160. Le 23 octobre 1730, Desmaizeaux parle de Ramsay à M. Marais : il le juge « bien hardi » dans sa candidature académique.

2. Edmond Stone († 1768), mathématicien. Il appartient depuis le 22 avril 1725 à la Société Royale ; en 1725 il publie son *Nouveau dictionnaire de Mathématiques*.

3. Le titre complet est : *Lettre* de M. le chevalier de Ramsay, membre de la Société Royale d'Angleterre au P. Castel, membre de la même Société.

4. *Lettre* du 29 avril 1732 (voir à la BIBLIOGRAPHIE ce qui concerne l'authenticité de cette *Lettre*). — Je crois bien, — sans pouvoir toutefois l'affirmer absolument — avoir reconnu l'écriture de Ramsay dans une lettre du 12 décembre 1732, de Paris, non signée, signalant la *Relation sur le Quietisme* de Phelypeaux aux foudres du cardinal de Fleury (Affaires Étrangères, FRANCE, 1728, f<sup>o</sup> 164 v<sup>o</sup>).

5. Cf. *Mémoires de Trévoux*, février 1732, p. 376.

6. *Ibid.*, août 1735, p. 1412, octobre 1741, p. 1868. — Les *Mémoires de Trévoux* critiquent cependant Ramsay en janvier 1761, p. 40. — Fontenelle déclarait que « ce bel ouvrage était digne de son héros » (*Mercur de France*, septembre 1735, p. 1949). Voltaire, lui, ne loue l'auteur du *Turenne* que contre Desfontaines (XXIII, p. 32, *Mémoire du sieur de Voltaire*, 6 février 1739). Ailleurs, il le traite de plagiaire (XXXIII, p. 499 : à Thieriot, 12 juin 1735, p. 500 : à Fourmont, 25 juin : « ...il n'est point ens per se, il est ens per accidens » ; p. 515 : à M. de Caumont, 24 août. — *Le Pour et Contre* (VI, p. 149, 255), la *Bibliothèque française* (XXI, p. 177, Desfontaines dans ses *Observations...* (II, p. 3-20), critiquent le *Turenne* sans bienveillance.

à supprimer ou à atténuer certains passages où la famille de Bouillon était exaltée au détriment de l'autorité royale<sup>1</sup>.

La même année, Ramsay « s'unît par un lien conjugal à une fille de condition qu'il regarda toujours autant comme sa fille que comme sa femme<sup>2</sup> ». C'était la fille du baron de Nairne, une « mistress »<sup>3</sup>, dit la *Ramsayde*, âgée de vingt-cinq ans, tandis que son époux approchait bien de cinquante. — Dans les *Mémoires de Trévoux* de 1735 encore, les jésuites accueillirent son *Psychomètre, ou Réflexions sur les différents caractères de l'esprit, par un mylord anglais*<sup>4</sup>.

C'est dans les années suivantes que se manifeste son activité maçonn-

1. Ramsay s'est donné auprès de Gousau un rôle assez différent (Büsching, *op. c.*, III, p. 336) : la moitié des corrections demandées, prétend-il, « était faite de bagatelles : c'étaient des expressions qui auraient pu déplaire à la maison de Bourbon » : il « consentit de bonne grâce à ces premières modifications ; mais l'autre moitié était de telle nature, qu'il écrivit au cardinal de Fleury, qu'il préférerait perdre ses pensions... qu'il retournerait plutôt en Angleterre... que dès à présent il demandait un passeport. Cette représentation fit si bien son effet, que... l'impression put s'achever ». — Or la liste des corrections demandées subsiste (Affaires Étrangères, FRANCE, 1289, f<sup>o</sup> 242-247) ; Ramsay n'a maintenu son texte critiqué qu'en deux endroits ; en treize autres, il s'est montré docile à l'ôter que lui marquait Fleury. Il supprima également deux pièces que Fleury l'invitait à rayer du t. II. — L'*Histoire du vicomte de Turenne* telle que l'avait écrite l'abbé Raguenet parut en 1738 sous le nom de son auteur. Selon Quérard, elle eut douze éditions. — Cf. sur les prétentions de Bouillon, et sur les moyens qu'ils emploient pour les justifier, Saint-Simon, en particulier, XVI, p. 126-127, et XIV, p. 178 sq. ; cf. encore *Registres du conseil d'Etat*, 1<sup>er</sup> juillet 1710, Arrêt ordonnant la destruction de la *Généalogie de la maison de Bouillon*, par Baluze ; cf. *Revue des questions historiques*, 1909, I, 489, art. de Boislisle.

2. *Anecdotes*.

3. *Ramsayde*. Le pamphlet ajoute :

Voulant que de cet hyménée  
Il sorte nombreuse lignée  
Pour être aux bourgeois, aux seigneurs,  
Pépinière de précepteurs.

La *Ramsayde* fut attribuée à Voltaire, qui s'en plaignit à Thieriot (lettre du 1<sup>er</sup> septembre 1735).

4. *Mémoires de Trévoux*, avril 1735, p. 694 sq. — Il me semble bien reconnaître le style de Ramsay, en même temps que certains sentiments et ressentiments qui lui étaient assez personnels, dans l'*Extrait du Militaire en solitude* paru dans les *Mémoires de Trévoux* de janvier 1737, p. 168 sq., sous le titre de *Lettre d'un seigneur de la cour à M. le marquis de\*\*\**. L'auteur du *Militaire en solitude* était de Creden, officier irlandais. Le « seigneur de la cour » le félicite de « s'oublier » en écrivant, de « négliger tous les intérêts de son amour-propre » ; il se plaint des « critiques sauvages, qui font un crime aux étrangers d'écrire en français » alors que la langue française, employée par des étrangers, « peut montrer à tous les Européens que la France est le climat des beaux génies, aussi bien que la patrie du genre humain ». Remarquons ce dernier membre de phrase : il sert de conclusion au *Discours maçonnique* de Ramsay dont il va être question. — Dans le *Militaire en solitude*, Ramsay avait pu lire un éloge très

nique. Il est « grand orateur<sup>1</sup> » ou « chancelier » de l'ordre<sup>2</sup>, et à ce titre, les jours de réception, il prononce un discours<sup>3</sup>. Le mystère qui entoure les cérémonies, le succès de la franc-maçonnerie auprès de la jeune noblesse<sup>4</sup>, augmentent le prestige de Ramsay. Pourtant il voudrait

détaillé (p. 380-382, 470-473, 492-495, 496, 499, 500-525) du *Turenne* et de son « illustre » auteur.

1. Kloss, *Geschichte*, I, p. 44. — Je n'ai trouvé que dans Bord, la mention de tenues maçonniques, à Aubigny chez la duchesse de Porstlmouth, auxquelles aurait assisté Ramsay (Bord, *o. c.*, p. 127).

2. *Mémoires* du duc de Luynes, I, 204-205. « Il est souvent question, parmi la jeunesse, de l'ordre des Francs-Maçons, autrement dit Frimassons; plusieurs jeunes gens de ce pays-ci et de nom se sont fait recevoir depuis peu dans cet ordre... Le jour de la réception il y a un grand souper, précédé, dit-on, d'un discours prononcé par M. de Ramsay, écossais et chancelier dudit ordre... On prétend qu'il n'y a rien dans cet ordre contre la religion, ni contre l'Etat, ni contre les bonnes mœurs... »

3. Ce discours a donné lieu à contestation (cf. Schiffmann, *op. c.*). En 1741, Geusau note dans son *Journal*: « Ramsay n'était pas seulement franc-maçon, mais encore grand chancelier des Francs-maçons de France... Il a fait, en cette qualité, imprimer un *Discours des Francs-maçons* » (Füsching, III, 326). Suit, dans le texte de Büsching, un résumé de ce *Discours*. Or ce résumé rappelle nettement le « Discours prononcé à la réception des Free-Maçons, par M. de Ramsay, grand orateur de l'ordre » imprimé dans un volume intitulé *Lettres de M. de Voltaire, avec plusieurs pièces de différents auteurs*, La Haye, P. Poppy, MDCCLXXXVIII (cf. Lanson, *Revue d'Histoire Littéraire*, 19<sup>e</sup> année, p. 314); il me semble difficile de nier l'authenticité de ce *Discours*, d'autant que plusieurs expressions y rappellent des sentiments religieux assez particuliers à Ramsay : il y est question de la « Théologie du cœur », d'hommes « plus amateurs de la vertu que des récompenses »; et l'on y blâme « une philosophie triste, sauvage et misanthrope » qui « dégoûte les hommes de la vertu ». — Mais on a voulu assigner une date précise à ce *Discours* : Jouast, par exemple (*Histoire du Grand-Orient de France*, p. 63), affirme qu'il fut prononcé le 24 juin 1738, à l'installation du duc d'Antin comme grand-maître. Il est possible que Ramsay l'ait prononcé, ou fait prononcer en effet à cette date, à l'occasion de l'élection comme grand-maître inamovible (*Acta Latomorum*, I, p. 35), de Louis, duc d'Antin (1707-1743) fils du marquis de Gondrin (mort en 1712), et petit-fils du duc Louis-Antoine (1665-1736) : nous serions probablement renseignés avec exactitude sur ce point si les *Mémoires* du duc d'Antin nous avaient été conservés. — J'incline à croire que le *Discours* de Ramsay était écrit une fois pour outes, et servait en général à instruire les récipiendaires de leurs devoirs. Le titre de l'édition de Poppy, repris dans le manuscrit de la bibliothèque de Toulouse (f<sup>o</sup> 76) l'indique. La teneur du *Discours* n'y contredit aucunement : il contient des enseignements, sans révéler encore de secrets. Au fond, j'estime le *Discours* destiné au récipiendaire et au public.

4. Voici, d'après G. Bord (*op. c.*, p. 155), les loges de Paris en 1735 : Saint-Thomas, fondée le 12 juin 1726, renouvelée le 3 avril 1732; de Coastown, fondée en 1726; Saint-Louis d'Argent ou Louis d'Argent, fondée par Le Breton, le 7 mai 1729; Saint-Martin, fondée à la même date; les Arts-Sainte-Marguerite, et Saint-Pierre Saint-Paul ou de Puisieux, fondées le 15 décembre 1729; de Bussy ou d'Aumont, fondée en 1735. — Le grand-maître pour la France jusqu'en 1736 avait été J.-H. Maclean; Charles Ratcliff, comte de Derwentwater, lui succéda à la fin de 1736 (*Acta historico-ecclesiastica*, II, p. 1052).



mieux : et il cherche à attirer à la « confrérie » la sympathie ou tout au moins l'autorisation du cardinal-ministre. Il communique à Fleury, le 20 mars 1737, son *Discours* avant de le livrer à l'impression, le « suppliant de le corriger, non seulement pour la matière, mais pour la « diction », protestant que les francs-maçons méritent d'être encouragés par Son Eminence, vu qu'ils se proposent uniquement de « réunir toutes les nations par l'amour de la vérité et des beaux-arts<sup>1</sup> ». Fleury dut répondre avec quelque froideur, car après cette lettre tout insinuante et flatteuse, Ramsay, le surlendemain, en écrit une autre, tout humble et repentante : il regrette « que les assemblées de free-masons déplaisent à S. E. », et il La « supplie de vouloir bien lui mander s'il doit retourner à ces assemblées ». Fleury répondit sans doute négativement<sup>2</sup> :

1. Cette lettre est citée en partie par Lémontey (*Histoire de la Régence et de la minorité de Louis XV*, II, p. 292). En voici le texte intégral, d'après l'autographe conservé aux Affaires Étrangères (1309, f<sup>o</sup> 211 et 212). — La date n'est pas de l'écriture de Ramsay.

20 mars 1727.

Monseigneur,

*Je croirois manquer aux bontés dont V. E. m'honore si je donnois ce discours à l'impression, sans le luy communiquer d'avaace. Il ne faut qu'un quart d'heure pour le lire. Si j'osois, je la supplerois de le corriger non seulement pour la matière, mais pour la diction. Je voudrois que tous les discours que je prononce dans nos assemblées à la jeune noblesse de France, et même de plusieurs autres nations, fussent remplis de votre esprit, de vos sentimens et de votre style. Daignez, Monseigneur, soutenir la société des free-masons dans les grandes vues qu'ils se proposent, et V. E. rendra son nom bien plus glorieux par cette protection, que Richelieu ne fit le sien par la fondation de l'Académie françoise. Je say que de transmettre son nom à la postérité avec éclat est un tres mince objet pour un prelat qui croit, qui espere et qui aime celui qui peut seul rendre immortel. Mais couranner ses nobles travaux, et la pacification de l'Europe entiere, en encourageant une société, qui ne tend qu'à réunir toutes les nations par l'amour de la vertu et des beaux-arts, est une action digne d'un grand ministre, d'un père de l'Eglise et d'un saint pontife. Comme je dois lire mon discours demain dans une assemblée de l'ordre, et le donner lundi matin aux examinateurs de la Chawellerie, je supplie V. E. de me le renvoyer demoin avant midi par un exprès. Elle obligera infiniment un homme qui luy est dévoué par le cœur, et qui est avec un profond respect, Monseigneur, de votre Eminence, le tres humble et tres obeissant serviteur.*

*De Ramsay.*

2. Voici la seconde lettre de Ramsay (Affaires Étrangères, 1309, f<sup>o</sup> 227).

Monseigneur,

*Je reviens de la campagne, et j'apprens que les assemblées de free-masons déplaisent à V. E. Je ne les ai jamais fréquentées que dans la vue d'y répandre des maximes qui auroient rendu peu à peu l'incrédulité ridicule, le vice odieux et l'ignorance honteuse. Je suis persuadé que si on glissait à la tête de ces assemblées des gens sages et choisis par V. E., elles pourroient devenir tres utiles à la religion, à l'État et aux lettres. C'est ce dont je crois pouvoir convaincre V. E., si elle daigne m'accorder une courte audience à Issy. En attendant ce moment heureux, je la supplie de vouloir bica me mander si je dois retourner à ces assemblées, et je me conformerai aux volontés de V. E. avec une docilité sans bornes, égale au tres profond*



avant la fin de mars 1737, les réunions maçonniques sont interdites<sup>1</sup>.

Ramsay en dut être fort marri. Car il eût souhaité que Paris devint en quelque sorte la capitale de l'ordre<sup>2</sup>; et il avait eu la précaution d'éviter toute allusion à la possibilité d'une action politique de la franc-maçonnerie<sup>3</sup>. Cependant l'interdiction royale ne fut pas respectée : dix membres nouveaux furent admis, parmi lesquels six chevaliers du Saint-Esprit. Alors la vigilance du pouvoir s'accroît : le lieutenant général de police Hérault fait interdire aux assemblées de francs-maçons toutes les hôtelleries ; en août 1737, il fait saisir dans la maison d'un Anglais divers meubles et figures, avec les statuts des francs-maçons ; en septembre, le sieur Chapelot, marchand de vins, est puni d'une amende de 1000 livres pour avoir admis une assemblée dans sa maison ; puis, comme il est question d'une tenue de loge solennelle, où on élira un grand-maître, une ordonnance royale fait connaître que, si un sujet du roi vient à être élu, « on lui trouvera une autre loge<sup>4</sup> », c'est-à-dire la Bastille, et qu'il lui sera défendu de jamais paraître à la cour. Bientôt, aux poursuites de l'autorité se joint la persécution du ridicule. Certains prenaient les loges pour des « assemblées de quiétistes et de molinosistes<sup>5</sup> ». On se moque désormais de leur fameux « secret », que l'un d'entre eux, Le Noir de Cindré, a révélé à Mlle Carton, fille de l'Opéra, laquelle l'a été confier à M. Hérault, lieutenant de police<sup>6</sup>. On publie la relation de cette affaire. « *On va porter nos mystères sur le théâtre !* » écrit avec effroi Bertin du Rocheret ; « *le peuple se prend la main en portant le pouce aux jointures...* » — En Italie, d'autre part, où la franc-maçonnerie s'était développée, l'Église s'alarme. Le 29 mai 1738, Clément XII condamne la franc-maçonnerie, par la bulle *In eminenti*.

*respect avec lequel je suis, Monseigneur, de V. E., le tres humble et tres obeissant serviteur.*

*De Ramsay. A Paris ce 22 de mars.*

Fleury a mis une note au crayon, en partie illisible, où on distingue seulement : *...que l'on continue à s'assembler... le Roy...*

1. *Acta historico-ecclesiastica*, II, p. 1053.
2. Büsching, *op. c.*, III, p. 326.
3. *Ibid.*, p. 329. Il avait eu soin également de parler dans son *Discours* du « ministère d'un Mentor, qui a réalisé tout ce qu'on avait imaginé de fabuleux ».
4. *Acta historico-ecclesiastica*, II, p. 1053 sq.
5. Cf. Bertin du Rocheret, *Œuvres mêlées...*, p. 248. L'ancien quiétisme ou guyonisme de Ramsay n'était-il pas pour quelque chose dans cette réputation ?
6. En décembre 1737. Cf. *Amusements littéraires*, I, p. 6, et Bertin du Rocheret, *op. c.*, p. 264.
7. *Ibid.* Il ne croyait pas s' bien dire : En 1740, Clément de Genève publie son « hyperdrame », les *Frimaçons* (Londres, J. Tonson) : il accuse les Francs-maçons d'être « libertins par l'esprit » (p. 28), le grand-maître qui y est présenté parle, comme Ramsay, d'humanité, de simplicité, de bonne foi : « nous aimons, dit-il, et nous cultivons tous les arts et toutes les sciences utiles ». La dernière scène est une cérémonie de réception.

C'est alors que paraît, à Dublin ou du moins avec l'indication de Dublin, une *Relation apologique et historique de la société des Francs-maçons*, par J. G. D. M. F. M. D'après le *Gentleman's Magazine*<sup>1</sup> relatant, en avril 1739, que la *Relation* vient d'être brûlée à Rome par ordre de l'Inquisition<sup>2</sup>, le livre serait paru à Paris, et aurait pour auteur Ramsay. La *Relation* en effet n'est pas sans analogie avec le *Discours* : elle présente pareillement la franc-maçonnerie comme une Académie scientifique. Sans doute le style du *Discours* est soutenu et élégant, tandis que le ton de la *Relation* est plutôt sec et emporté : mais Ramsay a su être cassant dans ses réponses et ses ripostes : en 1726, pour empêcher le libraire Estienne d'attribuer à Fénelon les *Vies des Anciens philosophes*, en 1728, pour combattre les critiques de Capperonnier contre les *Voyages de Cyrus*. On objecte le catholicisme de Ramsay, et l'humiliation de l'esprit qu'il exige, car dans la *Relation* il est question de tout soumettre à la raison<sup>3</sup>. Mais en 1735, dans la *Vie de Turenne*, Ramsay a vanté les progrès infinis dont la carrière s'ouvre à l'esprit humain. La seule objection solide contre l'authenticité, c'est que le *Discours* fait remonter la franc-maçonnerie aux Croisades, tandis que la *Relation* blâme les « plumes mercenaires » qui parlent des Templiers comme des fondateurs de la maçonnerie<sup>4</sup>. Ces « plumes mercenaires » pourraient bien désigner Ramsay, précepteur chez les Bouillon... — A moins qu'il n'ait trouvé ce moyen extrême de se dissimuler...

Le cardinal de Fleury ne le considéra sans doute pas d'abord comme l'auteur de la *Relation apologique* : Ramsay lui écrivit, le 28 janvier 1739, une lettre flatteuse, où il se plaignait de n'avoir pu accompagner à Versailles le Prince de Turenne son élève : « *Je me faisais un grand plaisir de l'y accompagner* », dit-il, *et principalement pour avoir l'honneur de faire ma cour à V. E. et la féliciter sur le parfait rétablissement d'une santé qui intéresse également la France et l'Europe entière...*<sup>5</sup>. Fleury

1. IX, p. 139, cité par Schiffmann, *o. c.*, p. 14.

2. Voici le décret :

feria 4. Die 18 Februarii 1739.

Sacra etc.

Libellus gallico idiomate impressus, mole quidem parvus, sed abundantia militiæ terribilis, sub titulo : *Relation apologique et historique de la Société des Francs-maçons*, par J. G. D. M. F. M... à Dublin chez Patrice Odonoko MDCCXXXVIII, in quo Libello societatis liberorum Caementatoriorum, merito jam a S. Sede damnatae, ad incautos decipiendos, exhibetur apologia... atque continentem propositiones et principia impia, praesentis Decreti vigore damnat, et prohibet... ut die 25 c. m. comburatur... vetat... describere, imprimere, aut describi vel imprimi facere, neque apud se retinere aut legere s. p. excommunicationis (Affaires Étrangères, Rome, 773. Le décret est annoncé dans la lettre du duc de Saint-Aignan du 28 février).

3. Cf. Schiffmann, *o. c.*, p. 18 sq.

4. *Ibid.*

5. Affaires Étrangères, FRANCE, 1319, f° 45. Ramsay a — ou se croit —

lui fit réponse qu'il « eût été fort aise qu'il eût accompagné » le prince. L'année suivante, le 15 janvier 1740, Ramsay a soin d'« arriver après la foule pour offrir ses hommages annuels à S. E., » et pour lui demander de continuer à sa femme la pension de 400 francs dont jouissait son beau-père, le baron de Nairne, qui vient de mourir<sup>1</sup>. En 1741, au contraire, le cardinal dut témoigner quelque froideur à Ramsay, qui, le 1<sup>er</sup> février, gémit de « ne plus recevoir les marques accoutumées de ses anciennes bontés » ; mais ils ne sont sans doute pas brouillés, car les doléances de Ramsay sont suivies d'une demande de faveur pour un « abbé de Rode gentilhomme de Turenne<sup>2</sup> ». Cependant Fleury ne lui répondit pas. Peut-être les progrès que ne cesse de faire la franc-maçonnerie, à Paris et dans la France entière, l'ont-ils irrité contre Ramsay<sup>3</sup> ? — Pourtant, la même année, il félicite Ramsay de la retraite que lui accorde le duc de Bouillon<sup>4</sup>. En 1742, la dernière lettre que j'aie trouvée de Ramsay à Fleury est une lettre de recommandation, en faveur de « Mr. Crowley gentilhomme irlandois » fort capable de traduire pour S. E. « les journaux et mémoires périodiques qui s'impriment à Londres<sup>5</sup> ». Jusqu'à la fin donc, il conserva ou recouvra les bonnes grâces du cardinal-ministre.

C'est en 1741 que Geusau le connaît<sup>6</sup>. Il le rencontre souvent, chez le prince de Turenne, comme il est naturel, chez le comte de Tessin,

beaucoup de crédit auprès de Fleury, car il lui recommande le prince : *je voulois supplier... V. E. de s'intéresser à cet enfant aimable*. Ramsay craint surtout que le duc de Bouillon ne détruise la bonne éducation reçue par le prince : *Il (le comte d'Evreux) se flatte que V. E... glissera de temps en temps un mot à M. le duc de Bouillon, pour l'empêcher de déranger l'éducation d'un enfant qui doit être cher à la Patrie. C'est ainsi que les plus grands ministres ont toujours regardé l'éducation de la jeune noblesse comme un des premiers services rendus à l'Etat...* Fleury a écrit au crayon en tête de la lettre : *aurais été fort aise... accompagné...*

1. Affaires Étrangères, FRANCE, 1322, f<sup>o</sup> 23 et 24.

2. *Ibid.*, 1324, f<sup>o</sup> 28 et 29. Le début est pathétique : *Monseigneur, Quelle est mon offense ? et quel est mon crime ? que je ne reçois plus les marques accoutumées de vos anciennes bontés, et que vous m'accordiez quelques fois pour des bagatelles, même au milieu des affaires les plus accablantes...* Puis il demande une lettre de recommandation pour Mr l'évêque de Cahors en faveur de Mr l'abbé de Rode... — Fleury a écrit au crayon : *Ne point répondre.*

3. Cf. *Acta latomorum*, I, p. 46 sq. En 1742, il y aura à Paris 22 loges, et plus de 200 en France.

4. Affaires Étrangères, FRANCE, 1324, f<sup>o</sup> 224 et 225, lettre du 30 juin 1741 de Ramsay à Fleury. *Monseigneur, comme j'ose me flatter depuis près de vingt-cinq ans que V. E. daigne s'intéresser à moy, je crois ne devoir pas luy laisser apprendre par le public un changement considerable qui est arrivé dans mon état...* Fleury a écrit au crayon : *le féliciter sur son repos...*

5. Affaires Étrangères, Correspondance politique, ANGLETERRE, 414, f<sup>o</sup> 311. Lettre du 12 avril 1742. Mr Crowley est présenté par Ramsay pour succéder dans ce poste de confiance à M. Glasgow, mort ou moribond.

6. Cf. Büsching, *op. c.*, II, p. 129 sq

où Ramsay conte ses joies et ses déboires de gouverneur. Il apparaît au bon allemand précepteur dans l'âme, car il prend occasion de tout pour faire la leçon au prince de Turenne, qu'il « émeut jusqu'aux larmes », en lui demandant, pour l'époque où ils seraient séparés, des lettres comme celles que Fénelon recevait du duc de Bourgogne. — Et ce disant, il montre à Geusau une lettre du duc de Bourgogne à Fénelon<sup>1</sup>. — Et quel excellent cœur ! Le 25 mars, il fait visite à Geusau à onze heures du matin, en déclarant qu'il a choisi cette heure à dessein pour être bien sûr de trouver son ami. « Son cœur le porte vers Geusau, dont les principes d'éducation lui plaisent fort, car ils s'accordent avec les siens ». Et il parle de Fénelon, de l'histoire d'Angleterre ; — puis, à la fin, il en vient aux francs-maçons, affirme gravement que leurs cérémonies sont fort émouvantes ; il offre à Geusau et à son élève de les recevoir, « les tenant pour de très dignes compagnons ». Les voyageurs refusèrent. Mais Ramsay ne leur en tint pas rigueur : « le 12 avril, il envoie au comte de Reuss, au nom du prince de Turenne, son Histoire du grand Turenne, fort bien reliée ».

Dans ses conversations, il aborde volontiers les sujets religieux, parle, selon Fénelon sans doute, de la différence du Christianisme de l'intelligence et du Christianisme du cœur, et sa femme tient le même langage. Il professe la plus vive antipathie pour toute secte et toute coterie ; aussi, à l'entendre, jansénistes<sup>2</sup> et jésuites sont-ils également mécontents de lui. Il veut, dit-il, combattre « les trois ismes, le déisme, le pharisaïsme, le socinianisme », qui sont les trois grands ennemis de la religion chrétienne.

Lorsque les voyageurs le quittent, le 18 juin 1741, il leur donne des lettres de recommandation pour diverses personnes de condition de France et d'Italie, « pour le comte de Caraman à Toulouse, l'archevêque de Narbonne, le duc d'Ormond, le marquis de Forzia, M. de Nelly à Avignon, le cardinal de Tencin et Mylord Dumbard à Rome, le marquis de l'Hôpital ambassadeur de France à Naples, et la marquise d'Entraive, sœur du duc d'Havré, à Turin. — Lorsque Geusau visite cette dernière, elle demande qu'« il lui raconte le contenu de la *Dissertation des francs-maçons* de Ramsay<sup>3</sup> ». Était-ce le *Discours*, la *Relation apologique*, ou un autre ouvrage encore ?

1. C'est la lettre qui figure dans la *Correspondance* de Fénelon, I, p. 213-214. Gosselin la date du 15 mai 1708. Büsching (III, p. 331) la date du 1<sup>er</sup> mai. Büsching dit que Ramsay montra à Geusau plusieurs lettres du duc de Bourgogne. — Le souvenir de Fénelon et de *Télémaque* se retrouve dans les rapports épistolaires du prince de Turenne et de son précepteur. Schiffmann cite (d'après Büsching) une lettre du prince à Ramsay : il le nomme « Mon cher Mentor », et signe « Votre Télémaque ».

2. Il déclare même à Geusau que les Jansénistes lui en veulent à cause de Fénelon (Büsching, *op. c.*, III, p. 322).

3. Büsching, *op. c.*, II, p. 245.

En 1742, Ramsay entreprend de défendre Pope contre Louis Racine, ou, plus exactement, de réconcilier l'auteur du *Poème sur la religion* avec les idées de l'auteur de *l'Essai sur l'homme*. De Pontoise, le 28 avril 1742, il écrit à Louis Racine une longue lettre, où il défendait le « catholicisme » de Pope, « son ami et son compatriote », et où il développait une série de vues philosophiques sur les penseurs ou les poètes anglais. Racine le remercia le 15 mai. Le 10 septembre Ramsay communique à Racine une « lettre de Pope », datée du 1<sup>er</sup> septembre : Pope déclare que « ses sentiments sont diamétralement opposés à ceux de Spinoza et même à ceux de Leibnitz, puisqu'ils sont parfaitement conformes à ceux de M. Pascal et de M. l'archevêque de Fénelon ». — Racine, le 25 octobre, répondit à Pope par une lettre de congratulations. Puis il composa ses *Épîtres sur l'homme*, et les dédia à Ramsay<sup>1</sup>.

Ramsay méritait-il cette dédicace ? A en croire Voltaire, il avait montré en cette occurrence plus de désir du bien que de désir du vrai ; il avait « imaginé d'écrire à Louis Racine une lettre sous le nom de Pope, dans laquelle celui-ci semble se justifier ». Et Voltaire ajoute : « J'avais vécu une année entière avec Pope ; je savais qu'il était incapable d'écrire en français... c'était une chose publique en Angleterre. J'avertis Louis Racine que la lettre était de Ramsay, non de Pope ; je voulus lui faire sentir le ridicule de cette supercherie<sup>2</sup> ». En 1756, dans l'édition du *Poème sur la religion*, on trouva la lettre de Pope en anglais et en français ; et Louis Racine avertissait le lecteur que l'original avait été par lui-même déposé à la Bibliothèque du Roi. Je n'ai pu découvrir cet original à la Bibliothèque Nationale, à mon grand regret, car c'eût été le seul moyen de juger de la véracité de Ramsay.

Les dernières années de Ramsay furent attristées par la maladie : « *Je pensais mourir il y a deux mois par un asthme convulsif* », écrit-il à Fleury le 30 juin 1741. Pendant sa convalescence, il parlait volontiers, nous dit Geusau, « de la différence entre le christianisme du cœur et le christianisme de la tête » ; et l'on « pouvait reconnaître » dans ses entretiens « le fruit de la bonne semence que Fénelon avait déposée dans son cœur<sup>3</sup> ». Le duc de Bouillon lui accorde en manière de retraite une pension de mille écus, et lui donne à Pontoise un pavillon<sup>4</sup>.

1. Il y combat l'optimisme de Pope qui va à l'encontre du dogme de la chute. Ces deux *Épîtres* sont loin de mériter l'oubli où elles sont tombées : la précision philosophique et théologique de la pensée et de l'expression y est fort remarquable ; historiquement, elles sont un document précieux de la lutte entreprise par les Jansénistes contre le Philosophisme anglais.

2. Voltaire, *Œuvres*, XIV, p. 119 sq. — Cf. *Ibid.*, XXII, p. 178 ; et XLV, p. 412.

3. Büsching, *op. c.*, III, p. 333 sq.

4. Lettre à Fleury du 30 juin 1741, *Affaires Étrangères*. FRANCE, 1324, f<sup>o</sup> 224 et 225.



Il meurt à Saint-Germain-en-Laye, le lundi 7 mai 1743 ; son corps est inhumé dans l'église paroissiale ; son cœur fut transporté dans une chapelle des Religieuses du Saint-Sacrement à Paris<sup>1</sup>. N'était-ce pas dans ce couvent qu'avait eu lieu, le 30 janvier 1694, une conférence importante dans l'histoire du quiétisme, entre Mme Guyon et Bossuet ? — A son acte de décès, signèrent Alexandre de Montgomeri, comte d'Eglentoun, pair d'Écosse ; Charles Radclyffe, comte de Derwentwater, pair d'Angleterre, tous deux francs-maçons importants ; Al. Home, G. de Leslie, Michel de Ramsay, et deux prêtres de la paroisse, Guillon et Morphy. — Sa fille entra le 9 janvier 1753 au couvent des Bénédictines anglaises de Pontoise<sup>2</sup>.

« Ramsay était un homme estimable », dit Iraill<sup>3</sup>, « mais il prêtait beaucoup à la plaisanterie, par ses airs empesés, par son affectation à faire parade de science et d'esprit dans la société, par les fadeurs dont il accablait les femmes ; en un mot c'était un pédant écossais ». Cette gravité cependant ne laissa pas d'en imposer à bien des contemporains. Et sans doute le prestige de Fénelon a gagné auprès d'eux, à être servi par un homme qui portait tant d'autorité en ses moindres démarches, et qui avait voyagé, avec tant de conviction au moins apparente, à travers les idées religieuses et philosophiques.

1. Cf. Moreri.

2. Archives de Seine-et-Oise, *Bénédictines anglaises de Pontoise, Register of Names, Ages, and Pensions*.

3. (Iraill), *Querelles littéraires*, II, p. 281. — Plagié par Chaudon, *Nouveau dictionnaire*, IV, p. 38-39.



### CHAPITRE III

#### RAMSAY ET FÉNELÓN : LES ÉDITIONS, LE DISCOURS

Passons aux ouvrages de Ramsay ; la répartition en est facile, du point de vue fénelonien qui est le nôtre : car ils intéressent très directement d'abord, puis de plus loin peu à peu, la mémoire de Fénelon. Ramsay publie certains écrits restés inédits et présente *Télémaque* dans un *Discours sur la poésie Epique* ; — il publie, « selon les principes de Fénelon », son *Essai sur le gouvernement civil* ; — il écrit une *Histoire de Fénelon* ; — il imite *Télémaque* dans ses *Voyages de Cyrus* ; — il subit ou conserve l'influence fénelonniene dans ses ouvrages suivants.

\*  
\* \*

Mais d'abord une question préliminaire se pose : Ramsay n'aurait-il pas exercé lui-même une influence sur Fénelon ? Sans doute, lorsqu'il arriva à Cambrai, sa pensée philosophique était trop flottante, pour s'imposer à l'esprit de son illustre interlocuteur ; il venait demander à Fénelon la sécurité, la conversion : son âme était docile. Mais l'âme de Fénelon était curieuse, avide des idées nouvelles, prête à l'estime et à la sympathie pour tous les hommes cherchant Dieu ; comment Fénelon n'eût-il pas questionné ou écouté avec plaisir ce jeune homme passé au Pur Amour après tant d'expériences religieuses ?

Le *Traité de l'Existence de Dieu*, dont la première partie fut publiée en 1712, c'est-à-dire deux ou trois ans après la venue de Ramsay à Cambrai, semble bien autoriser cette hypothèse. Non pas que Ramsay ait donné à Fénelon l'idée de sa *Démonstration de l'Existence de Dieu, tirée du spectacle de la nature en général, et de la connaissance de l'homme en particulier*. Dès 1701, Fénelon avait « ramassé » dans un « écrit » « diverses preuves de la Divinité tirées de l'art qui éclate dans toute la nature<sup>1</sup> ». Mais Ramsay a pu l'aider à compléter cet

1. *Œuv. comp.* de Fénelon, *Corresp.*, VI, p. 359, lettre à la comtesse de Montberon, du 6 janvier 1702 : « ...Je vous supplie, Madame, d'avoir la bonté de me renvoyer l'écrit que je vous ai donné pour M. votre fils, où j'ai ramassé

« écrit », et lui montrer l'opportunité d'une publication que l'archevêque, hanté par l'idée de la lutte religieuse et philosophique contre le Jansénisme<sup>1</sup>, n'aurait peut-être pas alors songé de lui-même à faire. La *Démonstration* en effet se trouve conçue selon un dessein apologétique moins en honneur alors en France qu'à l'étranger, en particulier en Angleterre et en Hollande. C'est ainsi qu'H. More, dans son *Antidote contre l'Athéisme* (1653), s'était proposé de démontrer l'existence de Dieu par l'étude des notions de perfection absolue, de spiritualité, d'éternité, de bonté, de puissance, comme Fénelon le fera dans la seconde partie de son livre; et par la considération de la nature extérieure: terre, eaux, plantes, animaux, corps humain. C'est ainsi surtout que, depuis 1692, les « lecteurs » de la fondation Boyle s'efforçaient, autant que de prouver la Révélation, de combattre l'athéisme<sup>2</sup>. En 1704 et 1705 S. Clarke, en 1706 J. Haccocke, démontrent « l'existence et les attributs de Dieu »; Clarke réfute Spinoza et insiste sur « la conformation admirable des plantes et des animaux »; en 1711 et 1712 Guill. Derham démontre « l'existence et les attributs de Dieu par les œuvres de la Création »: il reprendra ses arguments dans sa *Théologie physique* (1713) et dans sa *Théologie astronomique* (1715), qui les populariseront<sup>3</sup>. Ilors de la fondation Boyle, J. Ray, en 1691, avait vu « la puissance de Dieu manifestée dans les

diverses preuves de la Divinité, tirées de l'art qui éclate dans la Nature. J'aurais besoin de le revoir. » — Beuchot (*Notice...*, p. 32) croit que la 1<sup>re</sup> partie du Traité fut composée pour le duc de Bourgogne.

1. La *Lettre V, sur l'Existence de Dieu*, composée vraisemblablement en 1713, est significative à cet égard: « La grande mode des libertins de notre temps n'est point de suivre le système de Spinoza. Ils se font honneur de reconnaître un Dieu créateur, dont la sagesse saute aux yeux dans tous ses ouvrages; mais, selon eux, ce Dieu ne serait ni bon ni sage, s'il avait donné à l'homme le libre arbitre, c'est-à-dire le pouvoir de pécher, ... de renverser l'ordre, et de se perdre éternellement. » Les libertins nient donc la liberté: « cette illusion flatteuse, disent-ils, vient de ce que la volonté de l'homme ne peut être contrainte dans son propre acte, qui est son vouloir: elle ne peut être déterminée que par son plaisir, qui est son unique ressort... » La délectation victorieuse semble donc alors à Fénelon être un fondement commun au Jansénisme et au « libertinage ».

2. L'intention de Boyle avait été que les lectures fussent employées « à mettre en évidence les preuves de la vérité de la religion chrétienne, et à les défendre contre les attaques des infidèles notoirement tels, comme les athées, les déistes, les Païens, les Juifs, les Mahométans, sans toucher aux controverses, que les diverses sociétés de chrétiens ont les unes avec les autres » (Ricotier, *Préface* de la traduction de S. Clarke, *op. c.*, 1727).

3. La *Théologie physique* est traduite en français par Lafueu en 1726; les *Mémoires de Trévoux* (février 1728, p. 319 sq.) ne tarissent pas d'éloges pour l'auteur « aussi judicieux que profond... à la réserve d'un petit nombre de traits qui lui échappent en faveur de la religion et de la philosophie qui dominent en Angleterre ». — La *Théologie astronomique* est traduite en 1729 (cf. *Mémoires de Trévoux*, janvier 1731, p. 84-98).

œuvres de la création<sup>1</sup> », dans la marche des astres, dans les détails de la structure des plantes et des animaux ; et il avait voulu venger les causes finales du mépris où les avait tenues Descartes. En Angleterre encore, en 1712, Richard Blackmore publie sa *Création*, « poème philosophique où l'on démontre l'Existence et la Providence de Dieu<sup>2</sup> ». En Hollande Boerhave, dans ses cours de 1703 que Ramsay put suivre, manifestait le même enthousiasme pour les surveilles de la création, et Nieuwentyt allait bientôt écrire son *véritable usage de la contemplation de l'univers pour la conviction des athées et des incrédules*<sup>3</sup>. — Cette apologétique, très baconienne d'esprit, étant « simple et tirée des observations physiques et des expériences », sans le secours « d'aucune faible supposition<sup>4</sup> », a dû s'accorder aisément à tout ce que l'intelligence de Fénelon contenait de positif : c'est à Ramsay qu'on peut, avec beaucoup de vraisemblance, attribuer l'honneur de l'avoir fait connaître à l'archevêque. Ainsi, grâce à Ramsay, Fénelon précédait dans la connaissance des idées anglaises le xviii<sup>e</sup> siècle français, et s'adaptait par là d'avance, en quelque mesure, à l'esprit de ce xviii<sup>e</sup> siècle. Dans la suite nous allons voir Ramsay propager et défendre la renommée de Fénelon : dans l'intelligence de Fénelon déjà, son influence ou, si l'on veut, son information, avait déposé, semble-t-il, quelques causes de cette renommée.

\*  
\* \*

1. *The wisdom of God manifested in the Works of the Creation*. Nicéron (XLI, p. 142) indique qu'« il s'est fait plusieurs éditions de cet ouvrage, dont la 6<sup>e</sup> est de l'an 1714 et la 7<sup>e</sup> de 1717 ».

2. Le dessein de l'ouvrage est de démontrer l'existence d'un esprit divin et éternel :

Ch. I. Preuves de l'existence de Dieu tirées de la structure et des qualités de la terre et de la mer.

Ch. II. Preuves de l'existence de Dieu tirées du système solaire et de l'air.

Ch. III. Réponse aux objections des athées.

Ch. IV. Réfutation de l'hypothèse atomistique des Épicuriens.

Ch. V. Réfutation des Fatalistes.

Ch. VI. Résumé et démonstration de l'Existence de Dieu par la prudence et l'art qui se découvrent en plusieurs parties du corps de l'Homme.

Ch. VII. Résumé et démonstration tirée de l'Instinct des bêtes et des facultés de l'homme.

3. Le livre parut en 1716. Pour ses rapports avec le *Traité de l'Existence de Dieu*, cf. infra, p. 258 et sq. Il eut un vif succès en Angleterre : quatre éditions anglaises en trois ou quatre ans, dit Nicéron (XIII, p. 359).

4. *Préface* de la traduction de Nieuwentyt, *Existence de Dieu*..., 1740. Cf. également l'explication de la planche du titre :

« De tous ces instruments la savante structure  
Avec plus de succès dévoile la Nature,  
Que la sombre Raison, dont le sombre regard  
Forge une conjecture et l'adopte au hasard. »

Venons-en à Ramsay éditeur de Fénelon. Il avait peu tardé, nous l'avons vu, à rechercher ou à accepter cette mission de confiance : dès août 1715, il avait reçu des « papiers », il en demandait de nouveaux, et il s'appropriait à « corriger ». Il préparait une édition de la *Réfutation de Malebranche* ; il allait présenter au public les *Dialogues des Morts*, les *Dialogues sur l'Eloquence*, les *Lettres sur divers sujets...*, les *Œuvres philosophiques*<sup>1</sup>, les *Œuvres spirituelles* ; il allait composer son *Discours sur le Poème Epique* destiné à servir d'introduction à la nouvelle et correcte édition de *Télémaque* que le marquis de Fénelon avait décidé de publier. — En tout cela, sans doute, il agissait de concert avec le marquis : il dut cependant assumer la tâche principale ; car le marquis avait alors pleine confiance en lui, et d'ailleurs s'entendait peu, semble-t-il, à des travaux de ce genre : la philosophie, en particulier, ne fut jamais son fort<sup>2</sup>. Ramsay au contraire allait donner à ses éditions, du moins par ses *Préfaces* et son *Discours*, un ton philosophique, qui en forme, avec une exactitude relative, le caractère distinctif.

L'admiration qu'alors il voua<sup>3</sup> à Malebranche contribua sans doute à orienter en ce sens l'exécution de sa tâche ; ce fut elle très vraisemblablement qui l'empêcha de publier la *Réfutation du système de Malebranche sur la nature et la grâce*, dont il avait préparé l'édition, et pour laquelle même il avait obtenu l'approbation du censeur<sup>4</sup>. Ce fut elle peut-être, plus encore que la crainte d'une contradiction à l'intérieur de l'œuvre de Fénelon<sup>5</sup>, qui lui fit écarter de l'édition des *Dialogues des Morts*, un Dialogue d'*Aristote et Descartes*, qui faisait partie de

1. Le marquis de Fénelon, dans sa *Liste des ouvrages de M. de Fénelon* qui figure à la suite de sa *Vie de Fénelon* reconnaît formellement que Ramsay a écrit les *Préfaces* de ces quatre publications (p. 218 sq.).

2. A cet égard, la comparaison est instructive entre la *Vie de Fénelon* composée par le marquis en 1733, et celle que publie Ramsay en 1723.

3. Cf. supra, p. 47. Cf. la lettre à La Motte : « Les génies les plus sublimes, comme le P. Malebranche... J'ai été d'abord le disciple de M. Newton, puis de M. Bayle, ensuite de M. de Cambrai, enfin du P. Malebranche... »

4. Cf. *Histoire littéraire de Fénelon*, p. 23. — D'autant plus qu'en 1715, il venait de paraître une autre réfutation de Malebranche : *Réfutation d'un nouveau système de Métaphysique proposé par le P. M. auteur de la Recherche de la vérité*. Paris, R. Mazières, 1715, in-12 (Cf. *Nouvelles de la république des Lettres*, 1<sup>er</sup> août 1717).

5. Gosselin (*Œuv. comp.* de Fénelon, XIX, p. vii) estime que Ramsay vit dans le Dialogue en question une contradiction avec un passage du *Traité de l'Existence de Dieu* mal interprété. Dans le *Traité*, n<sup>o</sup> 28, Ramsay écrit en sommaire marginal « Impossibilité de l'âme des bêtes ». Ce sommaire inexact, dit Gosselin, — qui le corrige en « l'instinct des animaux prouve l'existence de Dieu » — a trompé Ramsay, et il a sacrifié le Dialogue. Je serais bien plutôt disposé à croire que l'inexactitude du sommaire est due à un désir plus ou moins conscient chez Ramsay de concession à la philosophie de Malebranche ; et j'interprète de même le sacrifice du Dialogue.

l'édition des *Dialogues* de 1712, et où Fénelon combattait le système des bêtes-machines.

L'édition des *Dialogues des morts*<sup>1</sup> (1718) avait pour principal mérite de faire connaître au public un grand nombre de *Dialogues* et de *Fables* demeurés inédits. Le recueil de 1712 comprenait 45 *Dialogues*. Ramsay en reprend 43, omettant, outre *Aristote et Descartes*, *Lucullus et Crassus* pour ménager peut-être la susceptibilité du Régent<sup>2</sup> : il en ajoute 24, et il en présente ainsi 48 des morts anciens, et 19 des morts modernes. En outre il donnait 25 *Fables*, dont quelques-unes à peine étaient connues, par des impressions d'ailleurs chargées de fautes. Enfin il reprenait les *Aventures d'Aristonoüs*, publiées dès 1700. La *Préface* louait la diversité du style des *Dialogues*, et l'aisance avec laquelle Fénelon y était passé du ton de Platon à celui de Lucien. Elle insistait également sur l'exactitude de l'éditeur. Ramsay en effet avait respecté le texte fénelonien dans ses familiarités ; il s'était borné à modifier pour la faire paraître plus correcte la syntaxe de son auteur<sup>3</sup>.

Les *Dialogues sur l'Eloquence*...<sup>4</sup> parurent en 1718. Ramsay y avait joint la *Lettre à l'Académie*, telle qu'elle avait paru en 1716<sup>5</sup>, à cause du « succès » qu'elle avait obtenu. Dans les cinq pages de sa *Préface*, il indiquait la « simplicité » avec laquelle ces *Dialogues* avaient été composés : entendez l'esprit de simplicité, de détachement, de désintéressement tout guyonien<sup>6</sup>. Il en attribuait cependant la composition à la « jeunesse de feu M. de Cambray ». Surtout il montrait en Fénelon auteur des *Dialogues*, au lieu d'un rhéteur, un « philosophe, et un philosophe chrétien ».

Les *Lettres sur divers sujets concernant la religion et la métaphysique*<sup>7</sup> (1718) paraissaient également pour la première fois. Des sept lettres laissées par Fénelon en manuscrit, Ramsay en omettait deux, l'une sur le culte intérieur et extérieur, l'autre sur les moyens à la portée de tous les esprits pour connaître la vraie religion, qui font double emploi

1. *Dialogues des morts anciens et modernes, avec quelques fables ; composés pour l'éducation d'un prince, par feu Messire François de Salignac de la Motte-Fénelon*... A Paris, chez Fl. Delaulne M DCC XVIII, 2 vol. in-12, I, 408 pp., II, 341 pp.

2. Cf. Gosselin, *Œuv. comp.* de Fénelon, XIX, p. vii.

3. Cf. Gosselin, *Œuv. comp.* de Fénelon, XIX, p. ix, n° 1.

4. *Dialogues sur l'Eloquence en général et sur celle de la Chaire en particulier, avec une Lettre écrite à l'Académie Française*. Par feu Messire... Paris, Fl. Delaulne, M DCC XVIII, in-12, 409 pp.

5. *Réflexions sur la grammaire, la rhétorique, la poétique et l'histoire, ou mémoire sur les travaux de l'Académie Française à M. Dacier*... par feu Monsieur de Fénelon, archevêque-duc... Paris, J.-B. Coignard, 1716, in-12, 175 pp.

6. Résumant la pensée de Fénelon sur le bel esprit, il le nomme « cette éloquence d'amour-propre ».

7. ...Par feu Messire... Paris, Fl. Delaulne, M DCC XVIII, in-12, 278 pp.



avec d'autres<sup>1</sup>. La *Préface* faisait ressortir l'élément guyonien et le caractère philosophique de l'apologétique fénelonienne : Ramsay écrivait : « L'existence d'un Être infiniment parfait, une immortalité heureuse dans la contemplation de ses grandeurs, un culte qui consiste dans l'amour..., élèvent l'homme au-dessus de lui-même, en faisant qu'il se rapporte tout entier à la Divinité. Quand il se regarde par rapport à l'Être suprême, il se voit comme un néant, qui doit s'oublier et disparaître sans cesse devant ce tout immense... L'incrédulité au contraire ravale et rétrécit le cœur..., elle lui fait rapporter tout à soi... » Et il louait en Fénelon « un prélat qui a cherché à rendre les hommes chrétiens en les rendant philosophes<sup>2</sup> ».

Les *Œuvres philosophiques*<sup>3</sup> (1718) comprenaient, outre la *Démonstration de l'Existence de Dieu par les merveilles de la nature*, parue dès 1712, une seconde démonstration, « tirée des preuves purement intellectuelles ». Les *Réflexions* que le P. Tournemine avait jointes à l'édition de 1713 figuraient dans l'édition nouvelle<sup>4</sup>, augmentées de trois pages contre les spinozistes<sup>5</sup> et de six pages contre Berkeley<sup>6</sup>. N'était-ce pas cependant être en quelque manière infidèle à la mémoire de Fénelon, que d'admettre ces *Réflexions*? Car il en avait désapprouvé, semble-t-il, deux, celles qui visaient les n<sup>os</sup> LVIII et LXV de son *Traité*<sup>7</sup>, et qui mettaient le lecteur en garde contre les traces de « malebranchisme » particulièrement apparentes en cet endroit du livre<sup>8</sup>. — Ramsay, dans sa *Préface*, insistait sur la seconde partie de

1. Les lettres omises par Ramsay sont la 3<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> de l'Édition Lebel.

2. Ramsay ajoute : « C'est ainsi qu'il fallait pour ceux à qui il écrivait », c'est-à-dire pour « le grand prince qui a donné occasion à une partie de ces lettres ». L'édition était dédiée au Régent.

3. *Œuvres philosophiques*. Première partie : *Démonstration de l'Existence de Dieu tirée de l'art de la Nature*. Seconde partie : *Démonstration de l'Existence de Dieu et de ses Attributs, tirée des preuves purement intellectuelles, et de l'idée de l'infini même, par feu Messire François de Salignac [etc.]*. Paris, J. Estienne..., M DCCXVIII, in-12, 559 pp.

4. P. 523-559, sous ce titre : *Réflexions du Père Tournemine jésuite sur l'Athéisme, sur la Démonstration de feu Myr de Cambray, sur le système de Spinosa, et sur celui des Immatérialistes*.

5. P. 541-543.

6. P. 554-559.

7. Cf. *Biographie Michaut*, art. FÉNELON.

8. Voici ces *Réflexions* : « l'auteur... appuie quelquefois sur des opinions nouvelles fort contestées, et fort éloignées de la certitude des principes ». Tournemine renvoie alors au n<sup>o</sup> LVIII : « C'est la vérité primitive elle-même qui éclaire tous les esprits, en se communiquant à eux... », et au n<sup>o</sup> LXV : « Un Être supérieur étant la cause de toutes les modifications des créatures, il est impossible que la volonté puisse vouloir le bien par elle-même... » Il excuse Fénelon qui, dit-il, se fonde sur les principes de ses adversaires pour les mieux combattre : « Ce sont des démonstrations pour les Cartésiens et les Malebranchistes. » Cet endroit des *Réflexions* avait déplu à Malebranche, qui s'y était cru soupçonné d'athéisme, et

l'ouvrage. Ce n'était cependant, disait-il, qu'une « ébauche » d'un traité que Fénelon « avait entrepris dans sa jeunesse et qu'il n'acheva pas ». Il y excusait donc un certain manque d'« exactitude et de précision », montrait que le « doute » fénelonien était « bien différent » de celui de Descartes, « conduisant à des vérités plus solides », et ne menant « dans les abîmes du pyrrhonisme que pour nous en faire sentir l'horreur ». Et il concluait : « En nous montrant la vérité il nous la fait aimer. C'est le caractère essentiel de tous les ouvrages de feu M. de Fénelon. »

L'œuvre d'éditeur de Ramsay consista à placer des sommaires en tête des paragraphes des deux parties<sup>1</sup>, ce qui était assez utile pour la clarté. D'autre part, il fut assez peu scrupuleux de respecter le texte d'un ouvrage qu'il considérait comme une « ébauche ». Il supprima, il corrigea, il coupa arbitrairement. Le chapitre IV de la II<sup>e</sup> Partie, sur la *Nature des idées*, et le dernier article du v<sup>e</sup>, sur la *Science de Dieu* lui parurent sans doute indignes de voir le jour, car il les omit purement et simplement. Peut-être estima-t-il que certain passage<sup>2</sup> du chapitre IV favorisait le système des « immatérialistes » et voulut-il éviter de donner au P. Tournemine l'occasion de *Réflexions* nouvelles défavorables à Fénelon. D'autant plus que dans le même chapitre Fénelon se montrait plus nettement que jamais disciple de Malebranche<sup>3</sup>. La *Science de Dieu* pouvait paraître favoriser le Panthéisme<sup>4</sup>. Ses corrections paraissent dictées par les mêmes scrupules : il atténue, il complète, il modifie l'expression de Fénelon partout où celle-ci pourrait laisser place à une interprétation voisine de l'hétéro-

les *Mémoires de Trévoux* (novembre 1713, p. 2029) avaient déclaré que le P. Tournemine « disait seulement qu'il y a de prétendus athées cartésiens et malebranchistes... on ajoute... qu'il [Malebranche] devrait renoncer à des expressions qui les favorisent », comme « Dieu est tout l'être », car c'est là un « langage trop conforme à celui de Spinoza ». — Les *Réflexions* de 1713 remarquaient en outre que Fénelon avait « oublié les Spinosistes ». Celles de 1718 jugent insuffisante la réponse de Fénelon aux « Épicuriens modernes ».

1. Ils sont parfois inexacts : ch. I et ch. IV de la 2<sup>e</sup> partie ; n<sup>o</sup> 24 de la même partie. Gosselin qui relève également, en gros, les autres inexactitudes de Ramsay (*Œuv. comp.* de Fénelon, I, *Avertissement*, p. XIX-XXI) et les explique en partie, les a rectifiées.

2. N<sup>o</sup> 59. « Pour expliquer ce que je conçois là-dessus, je me servirai d'une comparaison tirée de la nature corporelle. Ce n'est pas que je veuille affirmer qu'il y a des corps... »

3. Dans les dernières pages, Fénelon se résumant reprend nettement la théorie de la vision en Dieu : n<sup>o</sup> 61 « Ainsi je vois Dieu en tout, ou, pour mieux dire, c'est en Dieu que je vois toutes choses... »

4. Cf. le début : « Je ne puis concevoir Dieu comme étant par lui-même, sans le concevoir comme ayant en lui-même la plénitude de l'être, et par conséquent toutes les manières d'être à l'infini... » — C'est sans doute à une précaution du même genre qu'il faut attribuer l'omission par Ramsay des § 74-81, assez anodins pourtant, sur l'existence d'un seul et unique infini.

doxie<sup>1</sup>. Il est fort possible, étant donné les relations amènes alors entre Ramsay et les journalistes des *Mémoires de Trévoux*<sup>2</sup>, que les Jésuites aient conseillé à l'éditeur de Fénelon la vigilance, ou que le P. Tour-nemine lui-même ait aidé Ramsay à empêcher, dans la mesure du possible, que la seconde partie de l'*Existence de Dieu* ne devint pierre de scandale.

Parmi les autres ouvrages de Fénelon publiés ou réédités à cette même époque, je ne vois guère que les *Œuvres spirituelles*<sup>3</sup>, à l'édition desquelles Ramsay ait pu concourir : encore est-ce une simple conjecture, tirée du style « entortillé<sup>4</sup> » de certains passages que le marquis de Fénelon déclarera formellement avoir été ajoutés au texte de son grand-oncle.

\*  
\* \*

Nous arrivons enfin au *Discours de la Poésie épique et de l'excellence du Poème de Télémaque*, qui, publié en tête de la première édition authentique de *Télémaque* (1717), allait lier pour longtemps le nom de Ramsay à celui de Fénelon, et conférer à Ramsay un singulier prestige littéraire et philosophique. En cette affaire, l'autorité du nom de Fénelon rejaillit sur l'Écossais qui présentait au public, par une pré-

1. On s'en convaincra en comparant le texte publié par Ramsay au texte rétabli par Gosselin en 1820, aux pages suivantes :

1718.	1820.	1718.	1820.
49, 50.	167, n° 21.	182, 183, 184.	257, 258, n° 98.
74.	179, 180, n° 29.	188.	260, nos 99, 100.
75.	180.	193, 194, 195.	263, n° 102.
113.	199, n° 45.	196.	264.
120, 121.	219, 220, n° 65.	197, 198, 199.	265.
122, 123.	220, 221, n° 66.	200.	266.
138.	228, n° 72.	201, 202.	267.
154, 157.	243 sq., n° 85.	206.	269.
162.	248, n° 88.	208.	270.
179.	256, n° 96.		

2. Cf. *Mémoires de Trévoux*, mai 1717, p. 800 sq. Extrait sur la nouvelle édition de *Télémaque*, où se trouve le *Discours* de Ramsay : « Un Écossais, qu'on prendrait à en juger par son goût pour un Athénien ou pour un Romain du siècle d'Auguste, et que la pureté de son style ferait croire Français, découvre dans une préface digne du poème les raisons du succès qu'il a eu... »

3. *Œuvres spirituelles* de Messire... Auvers, H. de la Meule, 1718, 2 vol. in-12. — Il ne paraît pas en effet que Ramsay ait été admis à la publication des ouvrages de piété proprement dites.

4. Cf. *Liste des ouvrages...* les morceaux ajoutés, dit le marquis de Fénelon, se remarquent par la « différence du style... l'entortillement des phrases et des pensées ». Il indique comme ajoutées ou notées les p. 55 et 56, 78-80 du I<sup>er</sup> t., correspondant à l'art. 7 et 11 de la 1<sup>re</sup> partie ; les p. 334-338, 365-374, 377-384 du II<sup>e</sup> t., correspondant aux art. 6, 15, 17 de la II<sup>e</sup> partie.

face aussi solennelle, ce *Télémaque* si lu, si goûté, si discuté. Et Ramsay en acquérait plus d'empire sur la réputation de celui dont il se proclamait le disciple.

L'autorité du *Discours* était due en grande partie, d'ailleurs, aux circonstances de sa publication. Le marquis de Fénelon, dans l'*Avertissement* qui précédait le *Discours*, parlant au nom de la « famille de feu monseigneur l'archevêque de Cambrai », informait les lecteurs qu'il donnait la nouvelle édition « sur un manuscrit original... » Et il ajoutait : « Toutes les éditions qu'on en a vues jusqu'ici ont été très défectueuses, et laites sans l'aveu de l'auteur. C'est une justice qu'on lui rend, en faisant paraître son ouvrage tel qu'il est sorti de ses mains... » En outre, l'édition était dédiée au roi Louis XV. — D'autre part, le *Discours* de Ramsay venait remplacer la *Préface* de l'abbé de Saint-Remi, superficielle, maladroite, et dont Fénelon jadis avait souri.

Nous avons dit quelle avait été la popularité de *Télémaque* du vivant de Fénelon, malgré les critiques qui reprochaient à l'ouvrage son inspiration païenne, quiétiste, ou satirique. Et nous avons vu que ses imitateurs, frivoles ou graves, risquaient étrangement de nuire à son prestige. Il était bon que *Télémaque* fût défendu contre ses adversaires, — et c'est ce que fit Ramsay —; contre ses amis gauchement zélés : — et c'est ce que le futur auteur des *Voyages de Cyrus* ne fit pas. Surtout, comme Ramsay le vit bien, l'opinion littéraire avait besoin d'être fixée sur le « genre » auquel appartenait *Télémaque*. Était-ee une épopée ? Était-ce un roman ? Si l'on consultait le *Traité du Poème Épique*, du P. Le Bossu<sup>1</sup>, on lisait cette définition : « l'Épopée est un discours inventé avec art, pour former les mœurs par des instructions déguisées sous les allégories d'une action importante, qui est racontée en vers d'une manière divertissante, vraisemblable et merveilleuse<sup>2</sup> ». Mais « une épopée en prose » ne serait pas un poème épique<sup>3</sup>. — En revanche, les adversaires de la rime citaient *Télémaque* comme une autorité en faveur de leur poésie. Et La Motte, dans sa *Première Ode à Messieurs de l'Académie Française*, écrivait :

Notre âge retrouve un Homère  
 Dans ce Poème salutaire  
 Par la vertu même inventé :  
 Les Nymphes de la double cime  
 Ne l'affranchirent de la rime  
 Qu'en faveur de la vérité.

Mme Dacier se trouvait d'accord avec La Motte sur ce point : « Aristote même, avoua-t-elle dans la *Préface* de sa traduction de *l'Illiade*, a

1. Une nouvelle édition, « revue et corrigée », venait d'en être publiée en 1708.

2. P. 14.

3. P. 29.

reconnu que la prose n'est pas ennemie du Poème Épique, puisqu'il a écrit que l'épopée se sert de la prose comme des vers<sup>1</sup> ».

Les autres règles du Poème épique suscitaient également les discussions des lecteurs de *Télémaque* auxquels le *Discours* de Ramsay allait s'adresser : On était généralement d'accord pour trouver que « le premier but » du poète devait être d'instruire<sup>2</sup> ». « Les poètes anciens, avais dit Le Bossu, ont fait pour la morale ce que les théologiens ont fait pour la Divinité<sup>3</sup> ». Et Mme Dacier rappelait qu'Homère ni en général les païens n'avaient eu « de goût pour la galanterie vaine et frivole<sup>4</sup> » ; leurs héros ont des « mœurs et des caractères... simples » ; leur désir d'instruire leur fait admettre aisément le merveilleux allégorique ; car « il est certain que la poésie épique est un art qui n'a été inventé que pour l'utilité des hommes<sup>5</sup> » ; la théologie même d'Homère « est souvent conforme à la plus saine théologie, ... on trouve dans ses fictions des traces de certaines grandes vérités<sup>6</sup> ». Ses multiples divinités « sont toutes allégoriques », et « il a partagé une seule idée de l'essence simple et unique de Dieu en plusieurs personnes, comme en autant d'attributs<sup>7</sup> ». On n'en peut guère douter, Homère a « été instruit en Égypte de beaucoup de choses de la doctrine des Hébreux<sup>8</sup> ». — La Motte<sup>9</sup>, au contraire, ne croit ni à la vertu des Anciens, ni au dessein moral d'Homère : Homère, dit-il, n'a eu d'autre but dans l'*Iliade*, que de montrer la colère d'Achille et ses conséquences. Aussi bien, ajoute-t-il, je ne vois rien d'absolument essentiel au Poème Épique, que le récit d'une action. En quoi consiste donc « la perfection d'un esprit poétique ? C'est dans une imagination sublime et féconde... ; c'est dans un jugement solide... ; et enfin dans une sensibilité, dans une délicatesse de goût... »

Le *Discours* de La Motte était de 1714. En 1715 l'abbé Terrasson, dans sa *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère*<sup>10</sup>, revient aux principes du P. Le Bossu, mais en les ranimant par l'« esprit de philosophie<sup>11</sup> ». « La Poésie », déclare-t-il nettement, « tire sa beauté la plus essen-

1. *L'Iliade...*, p. xl.

2. Le Bossu, *O. c.*, p. 11.

3. *Ibid.*, p. 7.

4. *O. c.*, p. v sq.

5. *Ibid.*, p. viii.

6. *Ibid.*, p. x.

7. *Ibid.*, p. xvii.

8. *Ibid.*, p. xlviii.

9. Dans son *Discours sur Homère*, *Œuv. comp.*, II, p. 1-141.

10. Voici le titre complet : *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère*, où, à l'occasion de ce poème, on cherche les règles d'une poétique fondée sur la raison et sur les exemples des anciens et des modernes.

11. Il le définit ainsi, dans sa *Préface* : « J'entends par philosophie une supériorité de raison qui nous fait rapporter chaque chose à ses principes propres et naturels, indépendamment de l'opinion qu'en ont eue les autres hommes. »



tielle et son agrément le plus sûr de la morale qu'on y fait entrer<sup>1</sup> » ; « le héros épique doit être essentiellement vertueux<sup>2</sup> » ; l'épopée est un poème héroïque en forme de narration, dans lequel un héros, soutenu visiblement du secours du ciel, exécute un grand et juste dessein ; et qui est propre à exciter notre admiration et à nous inspirer la vertu<sup>3</sup> ». Suivant cette définition, *Télémaque* est un poème « excellent » : son « plan » est de « former un excellent prince », et de « proposer un grand nombre de vertus que les particuliers même peuvent imiter à proportion de leur état<sup>4</sup> ». « Il y aurait sans doute quelque avantage de plus que le héros d'un poème français eût quelque rapport à la France, et que ce poème fût en vers ; mais passant par-dessus ces deux imperfections accidentelles... » nous avouons que « si le bonheur du genre humain pouvait naître d'un poème, il naîtrait de celui-là<sup>5</sup> ». *L'Iliade*<sup>6</sup> ne saurait avoir cet heureux effet : les dieux d'Homère ont « un caractère malfaisant<sup>7</sup> » ; ses allégories ont déplu à Pythagore et à Platon<sup>8</sup> ; elles ne sont ni théologiques, ni morales, ni physiques ; « les extravagances et les impiétés sont dans *L'Iliade* comme dans leur élément et dans leur centre » : « Quelle différence de la Minerve d'Homère avec celle qui instruit et qui conduit le moderne Télémaque<sup>9</sup> ». — La *Dissertation* se continue et se termine par un critique complète qui ne laisse à Homère aucun mérite : ses sentiments sont « bas », ses comparaisons trop fréquentes, trop longues, triviales, et son style est diffus.

La question de la moralité de *L'Iliade*, et de la « Théomythologie » de son auteur est encore abordée, l'année suivante, par le P. Hardouin<sup>10</sup>. Son *Apologie* défend Homère... contre le zèle de Mme Dacier : Homère n'a pas connu la Bible ; les divinités de *L'Iliade*, simple « ornement » du poème épique, empêchant seulement le récit d'être « sec et désagréable », n'ont rien de commun avec les anges ou les démons : mais ce sont « les vertus et les bonnes qualités que la Nature,

1. I, p. 149.

2. Cf. Partie III, sect. I, ch. II, art. I : « Que par une conséquence nécessaire des principes d'Aristote même, le héros épique doit être essentiellement vertueux. Étendue de la morale de l'Épopée. Excellence du poème de *Télémaque*. »

3. I, p. 316.

4. I, p. 276.

5. *Ibid.* Torrasson précise (p. 278) l'éloge qu'il fait du caractère vertueux de Télémaque : Il est, dit-il, non pas « parfaitement vertueux, mais essentiellement vertueux ».

6. T. II.

7. II, p. 9.

8. *Ibid.*, p. 83-96.

9. *Ibid.*, p. 142 et 143.

10. *Apologie d'Homère, où l'on explique le véritable dessein de son Iliade, et de sa théomythologie*. Par le P. Hardouin. S. J...

disaient-ils (les païens), donne aux hommes, et principalement aux héros. » Certains prétendent « qu'Homère a eu... l'idée de la vraie Divinité, mais gâtée, disent-ils, rapetissée, partagée. C'est une erreur. L'idée du vrai Dieu n'est pas une idée qui puisse se rapetisser ou se partager : elle est indivisible. » — Mme Dacier ne manque pas aussitôt de protester<sup>1</sup> ; elle exalte la moralité d'Homère, rapproche l'*Odyssée* de la Bible, et renvoie Terrasson à la « géométrie<sup>2</sup> ». Elle goûte *Télémaque*, sans doute ; Fénelon s'y est montré un « génie vaste et noble et plein d'imagination et de feu » ; c'est « un excellent ouvrage en son genre » ; mais surtout « c'est un nouvel éloge pour Homère... d'avoir eu M. de Cambrai pour imitateur<sup>3</sup> ». — Pendant ce temps, La Motte<sup>4</sup> continue à préférer *Télémaque* à l'*Illiade* : tel est au reste, dit-il, le sentiment de « presque tout le monde ». Et il cite *Télémaque*, « poème en prose<sup>5</sup> », comme un exemple à l'appui de sa théorie suivant laquelle l'unité d'action n'est pas indispensable à l'« agrément » de ce genre d'ouvrage.

*Télémaque*, la même année, fait encore les frais de l'*Examen pacifique* où Fourmont étudie la querelle de Mme Dacier et de M. de La Motte sur Homère<sup>6</sup>. Il affirme contre La Motte l'unité de *Télémaque*<sup>7</sup>. Et il montre l'étroite solidarité du poème d'Homère et de l'ouvrage de Fénelon : « M. de La Motte l'aurait-il cru ? Ce même esprit philosophique nous découvre dans *Télémaque* toutes ces grossièretés qu'il reprochait à Homère sans raison » : Termosiris y raconte la colère d'Apollon contre Jupiter ; Vulcain entre en une colère que La Motte devrait « appeler indécente », s'il n'était décidé d'avance à juger « le *Télémaque* agréable, majestueux, digne d'admiration », au détriment d'Homère. Il y a en réalité dans le *Télémaque* des « contradictions » bien autrement « ridicules » que celles de l'*Illiade*. « Quelle est la personne qui sache ce que c'est qu'écrire, qui ose comparer le *Télémaque* à l'*Illiade*, une déclamation ampoulée au style pur de la nature ? » Les narrations de Fénelon sont « pleines d'épithètes qui ne disent rien à l'esprit, de phrases qui sortent des lois communes, et ne nous présen-

1. Dans : *Homère défendu contre l'Apologie* du R. P. Haridouin, ou suite des Causes de la corruption du goût (1716) et dans la Préface de la traduction de l'*Odyssée* (1716).

2. L'*Odyssée*..., I, p. LXXXVIII. « Quel fléau pour la poésie qu'un géomètre ! »

3. *Ibid.*, I, p. LXXXI.

4. Dans son *Discours sur la Critique* (*Œuv. comp.*, II).

5. *Ibid.*, p. 107.

6. *Examen pacifique de la querelle de Mme Dacier et de M. de La Motte sur Homère, avec un Traité sur le Poème Épique, et la Critique des deux Illiades, et de plusieurs autres poèmes, par M. Fourmont, professeur en langue arabe au collège Royal de France, et associé de l'Académie Royale des Inscriptions.* Paris, J. Rollin, 1716, 2 vol. in-12.

7. I, p. 87 sq.

tent qu'un merveilleux, je ne dis pas déraisonnable, mais insupportable » ; « pourquoi donc traiter les récits de l'*Odyssée* de contes de vieilles, et nous vanter ceci comme divin ?<sup>1</sup> » *Télémaque* sortait ainsi fort maltraité de l'*Examen pacifique*.

Un moderne, l'abbé de Pons, ami de La Motte et peut-être par lui de Ramsay, le réhabilita bientôt au détriment des Anciens. Sa *Dissertation sur le Poème Epique*, parue dans la *Mercure* de janvier 1717, raille Mme Dacier édiflée par Homère et « érigeant volontiers l'Iliade en catéchisme moral<sup>2</sup> » : Homère n'a eu pour but que de plaire, et il a manqué au « devoir moral du poète », qui consiste à « peindre la vertu avec les couleurs propres à la faire chérir, et à ne faire grâce au vice d'aucun des traits qui peuvent le faire détester<sup>3</sup> ». *Télémaque* a un grand mérite : c'est d'être un excellent argument en faveur du poème en prose, contre l'« asservissement des vers<sup>4</sup> ».

Enfin citons un ouvrage anglais, que Ramsay put connaître avant d'écrire son *Discours : l'Essai sur le Poème Épique*, de Richard Blackmore<sup>5</sup>. Cet auteur recherchait les qualités nécessaires au Poème Épique ; il trouvait ainsi la vraisemblance, l'unité, le merveilleux allégorique, et terminait par la définition suivante : « Un poème épique est l'histoire inventée, probable et merveilleuse, de l'entreprise importante ou des grandes souffrances de quelque illustre personnage, racontée en vers ou en style sublime pour concourir aux délices et à l'instruction. »

Sur les objets de ces disputes, qu'avait pensé Fénelon lui-même ? La *Lettre à l'Académie* contenait ses sentiments sur plusieurs des points contestés : il ne s'y était pas prononcé sur la question spéciale du Poème Épique. Mais il y avait marqué autant d'antipathie pour la « gêne » de la versification française, que de sympathie pour Homère et en général pour les Anciens : chez eux il goûtait la « simplicité », le « naturel » des mœurs, que Fleury sans doute lui avait fait connaître avec ses certitudes d'historien ; il les aimait aussi pour le désintéressement quasi-guyonien qu'il se plaisait à voir, et pour ainsi dire à projeter, dans le « naturel » de leur style, dans la « simplicité » de leur attitude d'auteurs sans vanité ; il estimait en eux des peintres

1. T. II, p. 185 sq.

2. *Mercure*, janv. 1717, p. 47.

3. P. 24.

4. P. 138 sq. C'est là que l'abbé de Pons formule ainsi son criterium de la beauté littéraire en vers : « une expression n'est élégante en vers qu'autant qu'elle pourrait être employée avec grâce dans la prose ».

5. La *Bibliothèque Anglaise* en signale l'apparition en 1716. Le titre du livre est : *Essais sur divers sujets*. Dans le 1<sup>er</sup> essai, il est question « Du Poème Épique, de l'Esprit, des Fausses vertus, de l'Immortalité de l'âme, des Loix de la Nature, de l'Origine du Pouvoir civil » ; dans le II<sup>e</sup>, « de l'Athéisme, des Ouvrages de l'esprit, de l'Amour de Dieu ». Sur bien des points, on le voit, les préoccupations de Ramsay sympathisaient avec celles de Blackmore.

déliés de la nature, de la « belle » nature<sup>1</sup>, et des artistes söncieux de donner à l'art un autre objet que lui-même : ainsi il remarquait dans Homère « un but d'instruction utile pour les Grecs qu'il voulait toujours unis, et supérieurs aux Asiatiques » ; mais dans cette voie il n'allait pas plus loin : et fort prudemment il déclarait : « Je ne crois point — et c'est peut-être ma faute — ce que divers savants ont cru : ils disent qu'Homère a mis dans ses poèmes la plus profonde politique, la plus pure morale, et la plus sublime théologie. Je n'y aperçois point ces merveilles<sup>2</sup>. »

Tel était l'état des questions sur lesquelles Ramsay devait se prononcer. Son *Discours de la Poésie Épique et de l'Excellence du Poème de Télémaque* réunit dans son principe et dans son développement deux objets différents : une théorie de l'épopée, et une apologie de *Télémaque*. La théorie, prise en elle-même, — dans la mesure où on peut la séparer de l'apologie, pour l'autorité de laquelle elle a été faite — manque, dans ses grandes lignes, d'originalité. L'art, affirme d'abord Ramsay comme tous ses contemporains, a un but moral : l'homme ne pouvant « goûter la vérité toute nue » a besoin d' « images sensibles » qui l'y intéressent. Puis il définit le Poème Épique, selon Aristote, Le Bossu, et Blackmore : « une fable racontée par un poète pour exciter l'admiration, et inspirer l'amour de la vertu, en nous représentant l'action d'un héros favorisé du ciel qui exécute un grand dessein malgré tous les obstacles qui s'y opposent. » Son plan est d'étudier successivement l'action, la morale, la poésie de l'épopée. L'action doit être « grande, une, entière, merveilleuse, d'une certaine durée<sup>3</sup> » ; la morale, formée d'exemples et d'instructions, sera « sublime dans ses principes, noble dans ses motifs, universelle dans ses usages » ; la poésie résultera de l' « harmonie du style », de l' « excellence des peintures », des « comparaisons et des descriptions ».

L'apologie consiste à montrer sur chaque point que *Télémaque* satisfait aux exigences de l'épopée. S'il est vrai que l'art doive « instruire et plaire », Fénelon a dans son poème instruit plus que n'avaient fait les Anciens « par la sublimité de sa morale » ; et il a plu autant qu'eux, en imitant toutes leurs beautés. L'action de *Télémaque* a plus d'unité que celles de l'*Odyssée* et de l'*Énéide* ; elle est plus « entière » : le merveilleux s'y mêle sans excès, Minerve se présentant sous une forme humaine ; pour la durée elle tient un juste milieu entre celles de l'*Odyssée* et de l'*Énéide*. — La morale de *Télémaque* est infiniment

1. Cf. *Revue d'histoire Littéraire*... octobre-décembre 1911, A. Chérel, *L'idée du « naturel » et le sentiment de la nature chez Fénelon*.

2. *Lettre à l'Académie*, éd. Cahen, p. 156-157.

3. Cf. Le Bossu, o. c., p. 170, les quatre conditions de l'action épique sont : « l'unité, l'intégrité, l'importance, la durée ».

supérieure à la morale qu'Homère et Virgile ont mise dans leurs poèmes. Homère surtout présente de la Divinité des idées et des images souvent dépourvues de dignité : on peut l'excuser sans doute, mais enfin l'intelligence, l'âme de Fénelon, guidées par le christianisme, le mysticisme et la philosophie, « nous donnent de la Divinité des idées non seulement dignes d'elle, mais infiniment aimables pour l'homme ». Mme Guyon, qui a peut-être connu le *Discours* de Ramsay avant sa publication, a dû se réjouir en son cœur de « mère » en lisant ce résumé de la piété et de la théologie féneloniennes diffusées à travers le *Télémaque* : « Tout », disait Ramsay, « tout inspire la confiance et l'amour : une piété douce, une adoration noble et libre, due à la perfection absolue de l'Être infini ; et non pas un culte superstitieux, sombre et servile qui saisit et abat le cœur, lorsqu'on ne considère Dieu que comme un puissant législateur qui punit avec rigueur le violement de ses lois. » Ou encore : « L'Être infini agit sans cesse en nous pour nous rendre bons et heureux... Sans cette puissance première et souveraine, les vertus les plus brillantes ne sont que des raffinements d'un amour-propre qui se renferme en soi-même, se rend sa divinité... » Et Ramsay insistait sur l'opposition de la théologie fénelonienne avec les principes jansénistes, tels du moins que Fénelon les avait dénoncés et raillés dans sa fameuse *Instruction* en Dialogues. « Son grand principe est qu'il faut préférer l'amour du *beau* à l'amour du *plaisir* » ; et il détruit ainsi « la fausse philosophie de ceux qui font du plaisir le seul ressort du cœur humain ». La morale du *Télémaque* est donc très pure et très noble ; elle est aussi « universelle dans ses usages » ; elle tend au « bonheur du genre humain », car elle se double d'une politique dont « le grand principe » « est que le monde entier n'est qu'une république universelle, et chaque peuple comme une grande famille »...

La poésie du *Télémaque* se trouve dans son style clair, aisé, majestueux, plus varié que celui d'Homère ; dans ses peintures vives ; dans ses comparaisons et ses descriptions, qui n'accablent point le lecteur, qui ne sont pas minutieuses à l'excès ou basses, mais instructives, et simples avec élégance ; dans sa philosophie, c'est-à-dire dans sa profondeur. Supérieur à l'*Odyssée* et à l'*Énéide*, le *Télémaque* s'adresse à la raison et au sentiment, « échauffe et éclaire » à la fois, et ne perdra jamais de sa valeur pour être traduit.

A la fin du *Discours*, Ramsay répond aux diverses objections qu'on a faites contre *Télémaque* : le « poème » de Fénelon n'est pas en vers ? Mais la versification, suivant même les Anciens, n'est pas essentielle à l'Épopée : et d'ailleurs la gêne du vers moderne arrêterait l'essor de la poésie héroïque. — Les anachronismes abondent dans le *Télémaque* ? Mais ils abondent également dans l'*Énéide* ; et ils servent en général à l'instruction morale des lecteurs. — Pourquoi les amours de Calypso, d'Eucharis ? *Télémaque* n'est-il pas corrupteur ? Non : en fait il a pré-



muni contre les tentations de cet ordre le jeune prince pour qui il a été composé. — Fénelon, dit-on, est trop abondant : il épuise ses sujets ? Oui, répond Ramsay, dans les descriptions ; mais non, dans les réflexions : il « donne infiniment à penser ». — Le sujet n'est pas français ? Mais Fénelon ne bornait pas égoïstement ses vues à sa propre patrie : d'ailleurs n'était-ce pas le bonheur de la France qu'il voulait procurer, en formant par *Télémaque* l'âme du duc de Bourgogne ? En tout cas on devrait s'abstenir de chercher dans le *Télémaque*, comme l'a fait « la malignité des critiques », des « allégories odieuses ».

Ce *Discours* semble avoir obtenu auprès des contemporains un assez vif succès d'estime. Les *Mémoires de Trévoux*<sup>1</sup> vantèrent le goût attique et le style pur de son auteur, et le résumèrent en le commentant ; ils regrettaient seulement que Ramsay n'eût pas « convenu que l'action de l'*Enéide* a plus de grandeur, et remarquaient que les réponses à la dernière objection — concernant la nationalité du sujet — « étaient plus brillantes que solides<sup>2</sup> ». Le *Mercur*<sup>3</sup> reproche seulement à Ramsay d'avoir blâmé la philosophie qui fait du plaisir le seul ressort du cœur humain. « Pour moi », dit l'auteur de l'extrait, « je la crois fort raisonnable ». L'*Europe savante*<sup>4</sup> juge le *Discours* « écrit avec tant d'art et de politesse, que, si M. l'archevêque de Cambrai n'y était point loué, nous croirions le lui devoir ». Archimbaud, dans ses *Pièces fugitives*<sup>5</sup>, note respectueusement : « M. Ramsay, d'une illustre maison d'Écosse, et qui a quitté sa patrie pour suivre le catholicisme, en est l'auteur ».

Quant à la portée et à l'influence du *Discours*, il convient de distinguer, parmi les idées qu'il contenait, les théories sur le Poème Épique, et l'apologie de *Télémaque* et de son auteur. Les théories étaient trop peu originales, — et Ramsay était trop peu considéré comme spécialiste en la matière, — pour arrêter longtemps l'attention des lecteurs compétents. Elles ne font pas autorité auprès de Voltaire, qui, dans son *Essai sur la Poésie Épique*, estime, malgré Ramsay, que « *Télémaque* n'est pas un poème épique »<sup>6</sup>, et que l'épopée se passe fort bien d'intention morale<sup>7</sup>. En 1731 Vatry ne nomme pas Ramsay dans son *Discours*

1. Mai 1717, p. 800 sq.

2. Les Journalistes de *Trévoux* devaient être constants dans leur estime pour Ramsay auteur du *Discours*. En février 1753 (p. 442) ils le citent encore parmi les auteurs de « traités complets ou de savantes dissertations sur la poésie épique... »

3. Juin 1717, p. 140.

4. 1718, III, p. 169 sq.

5. Archimbaud, *Pièces fugitives*, II, p. 193 (1717). Il ajoute : « Ce fut un jeune Ramsay qui en 1600 sauva la vie au roi d'Écosse à Perth. »

6. Voltaire, *Œuv. comp.*, VIII, p. 360-361.

7. *Ibid.*, p. 306-308.

sur la *Fable Epique*<sup>1</sup>. La Barre l'omet également, et ne s'en prend qu'au P. Le Bossu, dans ses *Dissertations sur le Poème Épique*, où l'on examine s'il est nécessaire que l'action de ce poème ait rapport à une vérité de morale<sup>2</sup>.

L'apologie de *Télémaque* et de Fénelon surtout devait avoir, comme nous le verrons, plus d'autorité, plus d'influence. Sans parler de sa qualité d'Anglais, bien faite pour en imposer aux Français de la Régence, Ramsay passait pour être le « disciple » de Fénelon ; et en tout cas il était son éditeur : or le *Discours* et les *Préfaces* étaient d'accord pour donner de Fénelon une idée assez nouvelle et assez nette. L'archevêque de Cambrai, de son vivant, avait dérouté ses contemporains par les aspects très divers de sa pensée. Les *Dialogues des Morts*, les *Dialogues sur l'Éloquence*, le *Traité de l'Existence de Dieu*, le *Télémaque*, les *Œuvres spirituelles*, tout cela ne présentait pas grande unité. Dans cette multiplicité Ramsay est venu montrer un centre. C'est là son œuvre originale, féconde, et peut-être vraie. Dans le *Discours* comme dans les *Préfaces* il insiste sur la théologie guyonienne de Fénelon et sur sa « philosophie » : il systématise Fénelon, il montre un même fondement à la critique littéraire, à l'apologétique, à la politique et à la morale féneloniennes : et ce fondement est le Pur Amour, c'est-à-dire le mépris de la « propriété », comme disait Mme Guyon, et le désir de se perdre dans la contemplation de l'Infiniité divine. En présentant cette clef de l'œuvre de Fénelon, Ramsay contentait les membres de la « Petite Église », les *Cis* et les *Trans* auxquels il avait si souvent écrit sous la dictée de N[otre] M[ère]. Au siècle de la « philosophie », il présentait Fénelon comme un véritable, comme un profond penseur.

Il corrigea plus tard son *Discours*, pour la grande édition de *Télémaque* de 1734<sup>3</sup>. Or les principales de ses additions<sup>4</sup>, qui lui furent

1. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, IX, p. 228 sq. Le *Discours* est du 24 avril 1731.

2. *Ibid.*, p. 239 sq. Selon La Barre, la moralité est une conséquence et non le but du Poème Épique : « je craindrais d'ailleurs », dit-il, « que l'attention à marquer cette vérité principale ne refroidit sur tout le reste » ; « si on approfondit la matière..., on reconnaîtra... que le poète se rendra d'autant plus utile qu'il aura moins songé à l'être... »

3. L'édition de Gosselin donne le texte de 1734. Le texte de 1717 a été reproduit en général par les éditions françaises postérieures à 1734, jusqu'en 1820. Les éditions anglaises au contraire ont admis les additions et corrections de Ramsay.

4. Ce sont celles que Ramsay introduit dans le § II : DE LA MORALE (p. LXVIII-LXXI, t. XX des *Œuv. comp.* : depuis « L'on sait le goût... » jusqu'à... « n'est qu'un moderne »). Il y a une correction sans conséquence dans le § I, sur la vraisemblance de l'action (p. LXVI) ; une autre addition sur la souplesse de l'art fénelonien dans la peinture des caractères (p. LXXIV) ; trois corrections, à la fin (p. LXXXIX), pour écarter avec plus de netteté encore l'idée d'allusions

inspirées vraisemblablement par le désir de mettre son *Discours* d'accord avec les théories de ses *Voyages de Cyrus* sur la mythologie allégorique des Anciens, contribuent indirectement à la réputation de Fénelon comme penseur : Ramsay loue chez Homère et chez tous les écrivains de l'antiquité en général le goût pour l'allégorie : on ne saurait les lire, dit-il, avec attention, « sans être convaincu que l'auteur était pénétré de plusieurs grandes vérités, qui sont diamétralement opposées à la religion insensée que la lettre de sa fiction nous présente ». Or Ramsay vient de déclarer que Fénelon « surpasse de beaucoup tous les autres poètes » sous le rapport de l'instruction morale.

Ces additions ont une autre signification : elles montrent que Ramsay, dans la suite, chercha à faire passer, sous le couvert de son éloge de *Télémaque*, et grâce au crédit qu'obtenait un ouvrage où Fénelon était vanté, ses propres sentiments, ses idées nouvelles, fussent-elles mal raccordées avec son texte primitif, et nettement en désaccord avec une formelle affirmation de Fénelon lui-même. Il déformera ainsi plus ou moins consciemment la réputation de son héros, de son « Père », comme il l'appelait, après l'avoir formée avec fidélité, avec scrupule, lorsqu'il baignait encore dans l'atmosphère guyonienne, et que l'« amour-propre » d'écrivain et de penseur commençait à peine à s'éveiller en lui. La croissance de cette indépendance intéresse de trop près la réputation de Fénelon pour que nous n'en suivions pas toutes les étapes.

satiriques dans *Télémaque*. J'ai remarqué ailleurs (p. LXXVI) que Ramsay évitait l'expression guyonienne et usait d'une expression qui se retrouvera dans son *Discours* maçonnique : là où il avait, en 1717, écrit « nous faire oublier notre être propre », il met en 1734 « nous faire oublier nous-mêmes ». Là où il avait écrit : « aimer les hommes », il met « aimer le genre humain ».

---

## CHAPITRE IV

### RAMSAY ET FÉNELON : L'ESSAI SUR LE GOUVERNEMENT CIVIL

La première de ces étapes est constituée par l'*Essai philosophique sur le gouvernement civil*, où l'on traite de la nécessité, de l'origine, des bornes et des différentes formes de la souveraineté; selon les principes de feu M. François de Salignac de la Mothe-Fénelon, archevêque duc de Cambrai<sup>1</sup>. Ce titre ne laisse pas de surprendre : le nom de Ramsay n'y figure pas; en revanche celui de Fénelon s'y étale; en outre il évoque de bien près le souvenir du titre donné par Locke en 1691 à son traité *Du Gouvernement civil*, où l'on traite de l'origine, des fondements, de la nature, du pouvoir et des fins des sociétés politiques. Ce détail déjà aurait dû mettre en défiance les éditeurs de Fénelon, qui ont cru parfois<sup>2</sup> pouvoir donner l'*Essai* comme un écho très authentique de la pensée fénelonienne. Une analyse rapide du livre va commencer à nous renseigner.

Dans la *Préface*, Ramsay, qui se met modestement sous le patronage de Fénelon, sans prétendre toutefois reproduire exactement sa pensée<sup>3</sup>, voit dans l'anarchie et dans le despotisme les deux causes des révolutions; il va chercher les remèdes à ces maux, c'est-à-dire les « lois de la nature et les fondements du droit civil », dans « les idées de la per-

1. Tel est le titre définitif adopté par Ramsay pour l'édition de 1721. Le titre de l'édition de 1719 était : *Essay de politique où l'on traite de la nécessité de l'origine des droits des bornes et des différentes formes de la souveraineté, selon les principes de l'auteur de Télémaque*.

2. En 1791, l'abbé Emery reproduit l'*Essai* dans ses *Principes de Messieurs Bossuet et Fénelon sur la souveraineté tirés du 5<sup>e</sup> avertissement sur les Lettres de M. Jurieu, et d'un Essai sur le gouvernement civil*, p. 167-311. La *Préface des Principes de Fénelon*, p. 157 sq., reproduit celle de l'*Essai* (éd. de 1722), et y ajoute les conversations de Fénelon avec le chevalier de Saint-Georgo, tirées de la *Vie de Fénelon*. — Gosselin, dans les *Œuvres complètes de Fénelon*, admet l'*Essai* (XXII, p. 321-464); et l'*Histoire Littéraire de Fénelon*, en 1843, le donne encore, « comme une partie essentielle, ou du moins comme un appendice nécessaire des *Œuvres de l'Archevêque de Cambrai* » (p. 155). — Bausset cependant (*Histoire de Fénelon*, III, p. 518, éd. de 1827) n'hésite pas à déclarer : « Dans quelques-uns de ses écrits politiques, M. de Ramsay paraît s'être abandonné à sa seule imagination, quoique, pour leur donner plus de confiance et d'autorité; il donne souvent ses idées particulières comme celles de Fénelon. »

3. « Le seul mérite de l'auteur est d'avoir été nourri pendant plusieurs années des lumières et des sentiments de feu Messire François de Salignac... Il a profité des instructions de cet illustre Prélat, pour écrire cet *Essai*. » Notons que Ramsay n'affirme pas avoir résidé auprès de Fénelon plusieurs années durant.

fection divine et de la faiblesse humaine », dans une « philosophie divine..., unique fondement... de tous les devoirs ». Son *Essai* négligera donc les considérations historiques, les faits et les coutumes ; il sera abstrait, il s'annonce comme métaphysique.

Le 1<sup>er</sup> chapitre oppose en effet deux principes politiques : l'intérêt et le désintéressement. — Les lois particulières découlent toutes de la loi naturelle, qui prescrit d' « aimer chaque chose selon la dignité de sa nature » (chap. II). — Les hommes naissent sociables (chap. III), mais inégaux (chap. IV) ; une autorité souveraine est nécessaire (chap. V) parce que l'homme a été corrompu par l'amour-propre. La source de toute autorité est Dieu, et non pas le peuple (chap. VI) ; l'origine et l'image des sociétés civiles est la famille, gouvernée par l'autorité paternelle (chap. VII). Il y a une grande différence entre l'obéissance tout extérieure que l'on doit à un « roi de fait », et l'attachement que l'on garde au « roi de droit » seul légitime (chap. VIII). Le principe de l'hérédité est contesté : mais il est aussi juste pour le pouvoir que pour les terres : c'est une règle de police, nécessaire à l'ordre (chap. IX). La révolte n'est jamais permise (chap. X), même pour cause de religion, car la religion véritable se passe de « cérémonies », réside « dans le temple du cœur », « consiste dans le sacrifice de l'esprit et de la volonté pour croire tout ce que Dieu veut que nous croyions, et pour aimer tout ce qu'il veut que nous aimions ». Le souverain dispose du pouvoir législatif, du droit de paix et de guerre, du droit de lever des impôts : dans l'exercice de ces trois pouvoirs, il n'a d'autre règle que le bien public, mais cette règle suffit à l'empêcher d'usurper une autorité en matière religieuse, d'attenter à la liberté de ses sujets, à leur droit de propriété (chap. XI). Les différentes formes de gouvernement : démocratie, aristocratie, monarchie, gouvernement mixte, ont toutes leurs inconvénients, même la dernière qui semble pourtant mieux équilibrée (chap. XII). L'exemple de Rome (chap. XIII) et celui de l'Angleterre (chap. XIV) le prouvent bien. La monarchie aristocratique a sans doute de grands avantages ; cependant la monarchie pure vaut mieux, sans prétendre à une perfection dont les « établissements extérieurs » ne sont jamais susceptibles (chap. XV). Le gouvernement populaire repose sur des « fictions poétiques », telles que l' « état de pure nature, la liberté, l'égalité originelles, le contrat primitif ; et sur les principes faux de la souveraineté du nombre et de la prédominance assurée au sentiment le plus général : « il faut qu'il y ait une autorité suprême qui fasse, qui interprète, qui exécute les Loix » (chap. XVI). Qui les fasse, car c'est une utopie, que de prétendre se gouverner uniquement selon des lois écrites (chap. XVII). — Toutes ces considérations ont été édifiées « indépendamment de toute Révélation » ; mais elles sont confirmées par « les idées que l'Écriture sainte nous donne de la politique » (chap. XVIII).



Quelles sont les analogies de l'*Essai* avec la « politique » de Fénelon, telle qu'il l'a exposée du moins dans ses ouvrages? Ramsay a pris soin de signaler, à quatre reprises, ces analogies, en citant *Télémaque* : sur la pénible condition des rois (p. 80 sq.), sur la soumission due à l'autorité souveraine (p. 91), sur les limites du pouvoir royal en matière religieuse (p. 113), sur l'anoblissement (p. 179). La première citation est une considération d'ordre moral, plutôt que d'ordre politique. La seconde semble bien avoir conservé, parmi le texte de Ramsay, la même signification, la même portée qu'elle a dans le texte fénelonien, où Narbal exclut nettement toute idée de révolte contre l'autorité royale. La quatrième concerne un point de détail de la monarchie aristocratique : remarquons d'ailleurs que Ramsay ne voit pas en ce genre de monarchie l'idéal gouvernement. La troisième est plus importante : elle termine et conclut un paragraphe de ton assez tranchant, où Ramsay exclut des pouvoirs du souverain tout « droit sur la liberté de l'esprit ou de la volonté des citoyens ». Il n'a de puissance, dit-il, que sur les « actions extérieures ». C'est aux prêtres à enseigner la religion « par la voie de persuasion » ; le roi « doit laisser les sujets dans une parfaite liberté d'examiner, chacun pour soi, l'autorité et les motifs de crédibilité de cette Révélation ». Et Ramsay ajoute immédiatement : « La Religion vient de Dieu, comme dit un auteur célèbre, elle est au-dessus des Rois : si les Rois se mêlent de la Religion, au lieu de la protéger, ils la mettent en servitude ». Ce passage mérite qu'on s'y arrête : car il est sans doute le premier où l'opinion de Fénelon soit invoquée en faveur de la tolérance civile, et l'un de ceux par conséquent qui ont dû contribuer à fonder la réputation, bientôt si florissante, de Fénelon « tolérant ». — La citation de Ramsay est exacte : mais elle est détachée d'un passage où Mentor vient de conseiller à Idoménée l'abstention en matière religieuse, sauf pour « appuyer la décision quand elle sera prise » par les « Étruriens », c'est-à-dire par l'Église<sup>1</sup>. Ramsay aurait été mieux inspiré en citant le *Discours pour le sacre de l'Électeur de Cologne*, où Fénelon, après avoir également revendiqué contre l'absolutisme des souverains l'indépendance de l'Église, se prononce contre l'emploi de la contrainte, de la « crainte servile », dans les conversions à une « religion d'amour<sup>2</sup> ».

Il aurait pu montrer aussi qu'en cherchant au « gouvernement civil » un principe philosophique, religieux et, en somme, guyonien, il respectait assez fidèlement la pensée de Mentor. Sans doute les avis de

1. *Œuv. comp.*, XX, p. 474-475. Mentor ajoute : « Laissez donc en pleine liberté la décision aux amis des dieux, et bornez-vous à réprimer ceux qui n'obéiront pas à leur jugement quand il aura été prononcé. » Cf. les *Plans de gouvernement* (XXII, p. 583) où Fénelon défend également l'Église contre l'absolutisme du souverain.

2. Ramsay utilisera ce passage dans la *Vie de Fénelon*, cf. *infra*, p. 108.

celui-ci sont bien souvent concrets, pratiques ; ils indiquent des réformes à faire en matière de luxe, de commerce, etc. Mais Mentor a inculqué à Télémaque le respect de « ceux qui ont des principes pour le gouvernement<sup>1</sup> », et il prêche ainsi Idoménée : « Il faut savoir précisément quel est le but de la vie humaine, et quelle fin on doit se proposer en gouvernant les hommes. Ce but unique et essentiel est de ne vouloir jamais l'autorité et la grandeur pour soi<sup>2</sup> ». C'est sur la destruction de l'égoïsme, de l'amour-propre<sup>3</sup>, de la « propriété<sup>4</sup>, que Ramsay fonde la seule « union stable parmi les hommes<sup>5</sup> ». « Tout souverain qui agit uniquement pour ses intérêts propres..., est un tyran<sup>6</sup> ». Guyonien encore, ou fénelonien, Ramsay a soin de définir l'amour en général comme déterminé non pas par le plaisir « ou la sensation agréable que l'objet aimé excite en nous », mais par le degré de « perfection des objets<sup>7</sup> » ; et il ridiculise les jansénistes anti-quiétistes en la personne du comte de Leicester, « dévot grave, austère, réglé, grand diseur de prières vocales, hypocrite, ou enthousiaste, et peut-être tous les deux<sup>8</sup> ».

Telles sont les ressemblances de la pensée de Ramsay à la pensée de Fénelon. Les différences n'en sont pas moins nettes, ou plutôt la différence : à la monarchie tempérée d'aristocratie que Fénelon souhaitait ou rêvait de restaurer, Ramsay préfère décidément la monarchie pure. Il expose avec sympathie la théorie de la monarchie aristocratique, et il se peut que dans les détails qu'il donne là avec complaisance il se soit souvenu de certains entretiens de Fénelon : mais il reste plus sensible aux dangers de ce gouvernement qu'à ceux de l'absolutisme. Aussi déclare-t-il inutiles les lois écrites<sup>9</sup>, dont Fénelon proclamait la nécessité<sup>10</sup> pour éviter les maux du despotisme, et que Fénelon jugeait supérieures au souverain<sup>11</sup>.

Aussi bien y avait-il dans l'*Essai* autre chose, qu'une intention de répandre les principes de la politique fénelonienne, et d'autres souvenirs que ceux de *Télémaque*. Ce n'était pas au nom de Fénelon que Ramsay blâmait les révolutions d'Angleterre<sup>12</sup>, et distinguait soigneuse-

1. *Œuv. comp.*, XX, p. 468.

2. *Ibid.*, p. 495.

3. *Essai*, p. 10. « L'amour-propre est le dernier de tous les amours. »

4. *Ibid.*, p. 33.

5. *Ibid.*, Préface.

6. *Ibid.*, p. 110.

7. *Ibid.*, p. 5, n.

8. *Ibid.*, p. 118-119 (éd. de 1722).

9. *Essai*, chap. xvii.

10. *Œuv. comp.*, XIX, p. 191 sq.

11. *Ibid.*, XX, p. 91 sq., p. 102.

12. *Essai*, chap. xiv ; cf. aussi p. 88 un couplet de style particulièrement soigné et oratoire contre l'esprit de révolution : « Les fréquents changements ne sont pas un remède contre la tyrannie... », etc.

ment le « roi de fait » du « roi de droit » : il voulait sans doute servir la cause jacobite, ou faire savoir au Prétendant qu'il était capable de la servir. Voilà pourquoi il insiste autant sur les avantages de la monarchie, sur son indépendance et son antériorité à l'égard de tout contrat populaire; et c'est vraisemblablement pour rassurer les protestants anglais et leur faire admettre sans crainte pour leur liberté religieuse l'idée d'une restauration jacobite, que Ramsay fait de la tolérance civile un corollaire du catholicisme bien entendu, du catholicisme de Fénelon : à la même époque, le Prétendant accueillait à Rome protestants et catholiques anglais avec une égale faveur.

Voilà pourquoi, surtout, Ramsay se pose aussi nettement en antagoniste de Locke, jusqu'à reprendre le titre même du philosophe politique orangiste. Le livre de Locke tendait à prouver, comme l'avait vu Bayle, « que la souveraineté appartient aux peuples<sup>1</sup> » ; il faisait de la société civile une institution humaine à l'origine de laquelle la Providence n'avait pas eu plus de part qu'aux œuvres humaines ordinaires : un contrat entre le peuple et le roi fondait le droit du souverain ; en matière religieuse, Locke était partisan de la tolérance et d'une Église nationale soumise à l'État<sup>2</sup>.

En même temps que Locke, l'*Essai* combattait ces théoriciens déjà nommés avec indignation dans le *Discours sur la Poésie Epique* : Grotius, qui prétendait que « le pouvoir du magistrat s'étend sur les choses sacrées<sup>3</sup> » ; Hobbes, qui affirmait « que la crainte réciproque a été le commencement de la société civile<sup>4</sup> », « que les hommes sont naturellement égaux entre eux<sup>5</sup> », que « le droit que le plus grand nombre a de contraindre le moindre qui n'est pas de son avis, est ce qui donne le premier commencement aux sociétés civiles<sup>6</sup> » ; Pufendorf, partisan, comme Hobbes, de la monarchie, mais fondant la société civile sur le désir « de se mettre à couvert des maux que l'on a à craindre les uns des autres<sup>7</sup> ». — Peut-être Ramsay veut-il combattre également l'influence du livre publié par Abbadie en 1693, la *Défense de la Nation britannique*, où le roi Jacques était qualifié de « déserteur<sup>8</sup> », et où l'origine de la puissance des souverains était considérée

1. Bayle, *Lettres*, II, p. 535. Bayle ajoute : « Vous savez que c'est l'Évangile du jour à présent parmi les Protestants. »

2. En plusieurs endroits de l'*Essai*, on sent nettement le désir de combattre Locke : p. 1 et 2 par exemple, où Ramsay fait allusion aux chap. 1 et VI de Locke ; p. 21, où il pense au chap. VII de Locke.

3. C'est le titre du chap. 1 de son *Traité du pouvoir du magistrat politique sur les choses sacrées*.

4. Hobbes, *Œuv. philos. et polit.*, chap. 1, § II.

5. *Ibid.*, § III.

6. *Ibid.*, chap. VI, § II.

7. *Les devoirs de l'homme et du citoyen*..., p. 272.

8. Abbadie, *Défense*, 209.

comme une question indifférente<sup>1</sup>, « la loi n'étant orginairement que le consentement de la société<sup>2</sup> ». Peut-être Ramsay a-t-il en vue encore les deux discours de Noodt *Du Pouvoir des souverains et de la liberté de conscience*, où l'égalité naturelle des hommes est enseignée<sup>3</sup>, — et Ramsay croit au contraire à l'inégalité — ; et où le « bien public » définit et circonscrit l'autorité du souverain<sup>4</sup> » — et Ramsay adopte cette idée.

Nous arrivons ainsi aux sources, étrangères à Fénelon, où Ramsay a pu puiser. C'est d'abord, semble-t-il, l'*Avis aux Réfugiés* de Bayle, qui blâmait le « dogme séditieux » du contrat entre peuple et souverain<sup>5</sup>. C'est surtout l'ouvrage de Rob. Filmer : *Patriarcha, ou la Puissance naturelle des Rois* (1680). « Si le peuple était détenteur du pouvoir, dit Filmer, le pouvoir primitif aurait été une démocratie ; tandis qu'avec les Patriarches nous voyons une monarchie » : les premiers rois étaient donc des pères de famille<sup>6</sup>. Il n'est pas naturel que le peuple gouverne ou choisisse son gouvernement ; l'Écriture n'en fournit aucun exemple ; la démocratie romaine était fort imparfaite ; les démocraties sont plus sanglantes que la tyrannie ; le gouvernement mixte ne vaut pas la monarchie<sup>7</sup> ; les lois positives ne peuvent enfreindre la puissance naturelle et paternelle des rois : le Roi est l'auteur, l'interprète et le correcteur des lois communes<sup>8</sup>. Toutes ces idées de Filmer ont été reprises par Ramsay. Il insista surtout sur la ressemblance du pouvoir royal et de l'autorité paternelle, peut-être est-ce en étendant cette idée au pouvoir divin qu'il fut amené à parler très haut dans son *Essai*, puis dans son *Histoire... de Fénelon*, plus tard dans son *Discours pour la réception d'un grand-maître*, de la fraternité humaine, de la « famille » humaine englobant les nations par-dessus les frontières<sup>9</sup>. Peut-être dès l'*Essai*, cette idée lui était-elle venue de la maçonnerie anglaise. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, il la fit ou la laissa passer en 1719 pour une idée fénelonienne, en même temps que celles où Filmer avait plus de part que Fénelon.

Il semble donc que Ramsay a présenté la politique fénelonienne avec quelque exactitude, mais aussi en la déformant pour des raisons d'actualité ou d'intérêt, et en la complétant sans discrétion par des éléments étrangers.

1. P. 104.

2. Noodt, *Du pouvoir des souverains...*, [trad. par J. Barbeyrac], p. 113.

3. *Ibid.*, p. 11.

4. *Ibid.*, p. 20.

5. *Ibid.*, p. 70 sq., p. 88.

6. *Patriarcha, or the Natural Power of Kings, by the learned Sir Robert Filmer*, chap. 1.

7. *Ibid.*, chap. 11.

8. *Ibid.*, chap. 111.

9. Cette idée n'était d'ailleurs pas étrangère à Fénelon, du moins sous la forme d'un argument pacifiste. Cf. *infra*, p. 105.

## CHAPITRE V

### L'HISTOIRE DE LA VIE DE FÉNELON

Ramsay jusqu'ici avait donné de Fénelon des aperçus fragmentaires. Il les complète en 1723 par un travail d'ensemble. *L'Histoire de la vie de ... Fénelon*. Ce livre, comme nous le verrons, a été lu et utilisé par tous les panégyristes de Fénelon au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il convient donc d'en établir avec soin la portée et la valeur.

Mais d'abord, quelle en fut l'occasion ? Le *Journal des Savants*, appréciant l'ouvrage à son apparition, le qualifie ainsi : « C'est une espèce de réfutation de la vie de Madame Guyon, qui a été imprimée depuis quelque temps <sup>1</sup> ». Ramsay avoue lui-même, dans son livre, avoir voulu « détruire les fausses idées que certaines personnes ont formées de Mme Guion, en lisant une Histoire de sa vie, imprimée depuis peu dans les pays étrangers, sans son aveu, et contre ses dernières volontés <sup>2</sup> ». Poirret en effet avait publié en 1720 la *Vie de Madame J.-M.-B. de la Mothe Guion écrite par elle-même*. Cette publication avait paru fort naturelle aux « C<sup>is</sup> <sup>3</sup> » ; mais la duchesse de Sully, fille de Mme Guyon, s'en était indignée, et avait voulu la désavouer. Ramsay l'en avait empêchée <sup>4</sup>. Mais lui-même devait être assez mécontent de l'idée que Mme Guyon, dans sa « simplicité », donnait d'elle-même, de sa doctrine, et de Fénelon. Le P. La Combe et les visions tenaient beaucoup de place dans cette *Vie* <sup>5</sup> ; la liaison de Mme Guyon avec Fénelon <sup>6</sup>

1. *Journal des Savants*, 1724, I, p. 575.

2. *Histoire de la vie de Fénelon*, p. 22.

3. Cf. Lettre n. s. au marquis de Fénelon du 16 mai 1723 : Mme Guyon avait « écrit et corrigé sa propre vie comme elle est » et Poirret avait « ses ordres exprès par écrit de la publier après sa mort ».

4. *Ibid.*, citation d'un fragment de lettre de Ramsay : « J'ai résisté à Mad<sup>e</sup> la D. de Sully qui vouloit désavouer la vie... »

5. Cf. notamment I, p. 272 sq., chap. xxix ; II, p. 10 sq., chap. II ; III, p. 248, lettre H au P. La Combe.

6. III, p. 101-102. « Quelques jours après ma sortie, ayant ouï parler de M. l'abbé de F. je fus tout à coup occupée de lui avec une extrême force et douleur. Il me sembla que Notre Seigneur me l'unissait très intimement, et plus que nul autre... J'eus l'occasion de le voir le lendemain... La nuit je souffris extrêmement à son occasion. Le matin je le vis : nous restâmes quelques temps en



y était présentée comme merveilleuse, miraculeuse, et décrite en des termes d'un mysticisme étrange, auxquels Ramsay était si bien accoutumé jadis, mais-qu'il évitait désormais d'employer<sup>1</sup>. Et Mme Guyon apparaissait comme l'inspiratrice, tandis que Fénelon n'était qu'un disciple. Voilà contre quoi Ramsay tint<sup>2</sup> à protester et à réagir.

Non pas par des discours indignés, mais par des « faits instructifs » ; car sa méthode historique, conforme aux enseignements de Fénelon dans la *Lettre à l'Académie*, consiste à « faire connaître le prélat par ses actions, par ses sentiments, et par ses ouvrages<sup>3</sup> ». Il cite un grand nombre de textes, il raconte des souvenirs personnels<sup>4</sup> ; pour donner une idée du système de Mme Guyon, il se sert « de ses propres paroles », se bornant à les « lier ensemble<sup>5</sup> ». Il se sert aussi des « propres paroles » de Fénelon : « Je ne ferai, dit-il, que perfectionner ce qu'il a écrit par ce qu'il m'a dit. Encore une fois, je ne raisonne pas, je ne fais que raconter<sup>6</sup> ». — Il ne raisonne en effet ni ne compose, semble-t-il, car les faits, les textes, les jugements se succèdent sans autre ordre apparent que la chronologie. Les premières années de Fénelon sont traitées fort rapidement ; la querelle du Quiétisme occupe le quart du volume ; à la fin, le récit de la conversion de Ramsay est fort détaillé. Et un *Discours sur le Pur Amour* est ajouté au livre. C'est de cette manière que Ramsay a entendu « faire l'histoire de l'esprit de M. de Cambrai en écrivant celle de sa vie<sup>7</sup>. »

Quels traits a-t-il donnés à la physionomie de Fénelon ? Dans la querelle du Quiétisme, d'abord, Fénelon figure cette fois au premier plan<sup>8</sup>. Il défend Mme Guyon, mais en se rendant compte de l'exagération de ses expressions. Il est en toute cette affaire victime des cabales jansénistes et des emportements de Bossuet. Quand il refuse son approbation à l'*Instruction Pastorale* de ce dernier, il est approuvé lui-même par Noailles, Godet des Marais, Tronson. Les « clameurs » de Bossuet « obligent » Fénelon à donner un livre au public ; la publication des

silence... mais il n'était pas encore comme je le souhaitais. Je souffris huit jours entiers, après quoi je me trouvai unie à lui sans obstacle ; et depuis ce temps je trouve toujours que l'union augmente d'une manière pure et ineffable... »

1. *Histoire de la vie de... Fénelon*, p. 47. « Voilà le système de Madame Guion... Je n'ai fait que le dépouiller de ces figures hardies et hyperboliques, de ces expressions vives et animées, de ces tours tendres et passionnés... »

2. Avec quelle énergie, nous le savons par la lettre ci-dessus citée d'un « Cis » au marquis (23 mai 1723) : Ramsay avait écrit à un ami « que non seulement il abandonneroit plutôt son ouvrage, mais même qu'il diroit et écriroit des choses qui l'obligeroient de quitter la France, plutôt que de quitter la cause en question. »

3. *Ibid.*, Préface.

4. *Ibid.*, p. 92, et dans tout le récit de sa propre conversion.

5. *Ibid.*, p. 44.

6. *Ibid.*, p. 147.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*, p. 22-86.

*Maximes des Saints* n'est hâtée que parce que Bossuet menace d'en arrêter l'impression. Dans toute la lutte, la violence caractérise Bossuet, la douceur caractérise Fénelon. Aussi sa *Réponse à la Relation* lui réconcilie-t-elle tous les esprits sensés. La condamnation arrive : il se soumet entièrement, sans distinction du fait et du droit : l'Église a bien fait de condamner ses « expressions fautives » : il les avait prises dans certains « auteurs canonisés », mais elles n'étaient point propres « pour un ouvrage dogmatique ». Sa soumission, il l'a déclaré dans une conversation avec Ramsay, a été « un acte d'obéissance rendu à Dieu seul ». La doctrine du Pur Amour n'a donc pas été condamnée, d'ailleurs peu de temps après trois des consultants favorables à Fénelon sont nommés cardinaux. — Mme Guyon, elle, était bien innocente de tous les péchés dont on la chargeait. Bossuet lui-même le reconnaît solennellement à l'Assemblée de Saint-Germain. Fénelon « continua toujours pour elle la même amitié, la même estime, et la même confiance ». Fénelon sort de la querelle singulièrement grandi. Son adversaire est dépeint par Ramsay tout au contraire comme un orgueilleux, un jaloux, un homme dur, moins soucieux de la vérité que de son autorité. La doctrine même de Bossuet paraît à l'apologiste de Fénelon contestable et peu sûre. Sans doute il a « ému et ébranlé toute la Réforme » par ses ouvrages « contre les Protestants », dans lesquels on voit « une grande érudition, des recherches curieuses, un esprit net, une éloquence vive » ; mais qu'est-ce que ces avantages, viciés par une théologie inexacte : « Tandis qu'on croira que l'amour-propre est la source de toutes les vertus, » déclare Ramsay, « on ne dira jamais rien de grand. »

Fénelon, lui, apparaît dans le reste de l'ouvrage paré de mille mérites. Sa première éducation, en province, lui a conservé toute la pureté de ses mœurs et de ses sentiments ; il a un « beau naturel » et une « grande vivacité d'esprit » ; mais « ses talents, qui éclataient malgré lui » ne le rendent point ambitieux ; au lieu de briguer « les grandes places », il reste volontiers dans « l'inaction ». — Il est peu partisan de l'emploi de la force au service de la vérité : en Saintonge, il « ne voulut jamais se charger de la mission qu'à condition qu'on n'y emploierait point de troupes » ; au Prétendant anglais, il recommande « sur toutes choses » de ne « jamais forcer ses sujets à changer leur religion ». Désintéressé en tout, il « aime encore mieux le genre humain que sa patrie », il « cherche le bonheur des autres peuples, en se regardant comme citoyen de l'univers ». — Le *Télémaque* a contribué à sa disgrâce : dans cet ouvrage les défauts de « Louis le Grand » sont en effet indiqués, mais « on y trouvera aussi des lumières qui font reluire toutes les qualités royales de ce grand prince », par exemple dans « l'admirable apologie des rois, que Mentor fait à la fin de son 12<sup>e</sup> livre, qu'on avait omise dans la première édition ». — A Cambrai,

il « goûte cette paix qui accompagne toujours la vraie vertu » ; il consacre ses soins principaux à son séminaire, mais il fait exactement « ses visites canoniques dans toutes les paroisses de son diocèse ». C'est un « homme apostolique », « dur et sévère pour lui-même », « gai et aimable » pour autrui. Et voici une de ses journées :

« Il dormait et mangeait peu, il se levait toujours seul et sans feu même dans les plus grands froids. Ses domestiques en entrant chez lui le trouvaient toujours occupé au travail, ou à la prière. Dès qu'ils étaient entrés, il allait dire la messe. Après la messe il prenait quelque peu de nourriture, puis se promenait environ une demi-heure dans son appartement. Il se remettait au travail jusques à midi ne voulant point être interrompu que pour les choses essentielles. L'après-midi il expédiait les petites affaires journalières qui arrivaient dans son diocèse. Il écrivait ses Lettres, ensuite il allait se promener hors de la ville, si le temps le permettait....

« Dans ces promenades il s'entretenait utilement avec ses amis, ou cherchait quelque occasion de faire du bien à ses diocésains. Quand il rencontrait sur son chemin des paysans, il s'asseyait sur l'herbe auprès d'eux, les interrogeait en bon Père sur l'état de leur famille, leur donnait des avis pour régler leur petit ménage, et des aumônes pour les soutenir. Lorsqu'il entraient chez eux s'ils lui présentaient quelques rafraîchissements selon la mode du pays, il ne dédaignait point d'en goûter pour leur marquer son amitié. Il ne leur montrait aucune fausse délicatesse, ni sur la pauvreté de leur état, ni sur la malpropreté de leurs chaumières : il devenait comme un d'eux par la tendresse du cœur paternel. »

En 1709, il multiplie son dévouement : fournissant « volontairement <sup>1</sup> » des blés aux armées, transformant son palais en hôpital, « avançant plusieurs fois des sommes considérables pour le prêt des troupes ». Les Français lui sont reconnaissants, les étrangers le vénèrent : les généraux alliés « envoient les détachements pour garder ses prairies et ses blés. Ils firent même transporter et escorter jusques à Cambrai ses grains ». Ils lui fournissent à lui-même une escorte dans ses voyages à travers son diocèse. « Toutes les nations de l'Europe avaient pour lui une vénération égale. Ce n'est que dans son propre pays qu'il a été maltraité et calomnié ». — Tels sont les traits essentiels de la physionomie de Fénelon dans l'*Histoire* de Ramsay : estimé des étrangers, victime en France du zèle de certains dévots, persécuté à cause de son *Télémaque*, prêchant la tolérance aux souverains, s'entre-

1 Ramsay ne dit pas « gratuitement ». Il ajoute : « Ce n'est que depuis sa mort que Mgr le Duc d'Orléans a fait payer ces blés à sa famille. S. A. R. a toujours honoré ce Prélat d'une amitié suivie... Les grands princes et les vrais génies respectent la vertu, et lui rendent souvent des hommages que les dévots ne lui rendent pas toujours. »

tenant familièrement avec les humbles, dévoué à sa patrie et à l'humanité, retenons bien ces divers points : car nous les verrons dans la suite constituer les éléments essentiels de la légende fénelonienne. A Ramsay revient l'honneur de les avoir mis en lumière.

L'originalité de Ramsay, dans tout ce qui concerne l'« histoire de l'esprit » de son héros, consiste à systématiser, à unifier la pensée de Fénelon. C'avait été déjà son œuvre dans le *Discours sur la Poésie Epique*. Ici il insiste : Fénelon, dit-il, « ramène tout à l'unité des principes » ; « la même unité de principes règne dans tous les sentiments » ; « cette vertu désintéressée a toujours été la doctrine favorite de ce prélat, la source de ses disgrâces et de sa gloire, la clef de tous ses principes, le grand ressort de son cœur, et le dévouement de toute sa vie ». D'elle dépend son goût littéraire en même temps que sa théologie. — Cette « vertu désintéressée » est le Pur Amour guyonien ; aussi Ramsay, au nom de ce principe, blâme-t-il nettement les jansénistes, qui « réduisent la piété à une sensualité spirituelle » : on ne peut éprouver la vraie charité, dit-il, on ne peut être ému par l'idée de l'infinie perfection, que si l'on a renoncé aux plaisirs ; les jansénistes, aimant Dieu à cause d'un plaisir, à cause de la « délectation » de sa grâce, ne peuvent dépasser l'attrition. Aussi Bossuet, en combattant le Pur Amour, a-t-il « ôté toute ressource de raisonnement » contre le Jansénisme. Aussi n'est-il rien de moins conciliable que le Jansénisme et la doctrine fénelonienne : le premier est « sec et abstrait », intellectuel ; la seconde enseigne que le « cœur humain est un excellent philosophe quand il s'abandonne aux penchants de la pure et simple nature, rétablie par la grâce, sans avoir appris les vaines distinctions de l'École ». « M. de Cambrai savait que la plaie de la plupart de ceux qui doutent vient non de leur esprit, mais de leur cœur. » Jusqu'ici Ramsay ne franchit pas, et ne fait pas franchir à Fénelon les limites du guyonisme.

Mais voici qui les dépasse : le Pur Amour est toute une « philosophie » ; c'est une doctrine de raison, et non d'imagination ; c'est le « Pur Amour de l'ordre », la « loi universelle des communications divines » ; nous aimons Dieu parce que « l'ordre demande que nous aimions sa perfection infinie plus que notre finie perfection ». Pour Fénelon, « tout se concentrait dans l'amour de l'ordre, tout en découlait » ; c'était, à ses yeux, « le ressort par lequel Dieu remuait » les plus grands saints dans leurs épreuves : au lieu d'une « impression agréable » telle que la délectation janséniste, il leur donnait « la connaissance pure de ce qui lui était dû ».

Car Dieu est tout, et il fait tout : « Quand il crée, il ne fait que représenter au dehors ce qu'il est au-dedans ». Il « donne sans cesse aux corps leurs formes et leurs mouvements ; aux esprits leurs vraies

lumières et leurs parfaits amours. Il rend sans cesse les uns intelligibles et les autres intelligents. C'est par lui seul qu'ils communiquent entre eux suivant certaines lois générales qu'il a établies pour conserver l'ordre et l'union dans ses ouvrages. Les causes secondes ne sont que les occasions de son action... ». « Notre action ne peut rien produire sans la sienne qui fait tout en tous, selon certaines lois qu'il a établies ».

Tel est, dit Ramsay, le christianisme de Fénelon : il « n'ajoute rien au pur déisme que le sacrifice de l'esprit », perfectionné par « la catholicité ». A la lumière de ces principes, il explique et justifie la Bible dans les entretiens où il convertit Ramsay ; il montre ces principes dans « l'adoration en esprit et en vérité que propose l'Évangile », et il n'en aperçoit « presque aucune trace dans le paganisme le plus raffiné ».

C'est cependant chez les Païens que Ramsay, dans son *Discours philosophique sur le Pur Amour*, et même dans l'*Histoire de Fénelon* proprement dite, cherche et découvre des traces et des formules de cette « philosophie sublime » : les « philosophes païens ont senti que l'homme ne peut être heureux que par une tranquillité intérieure qui retranche non seulement les actions, mais les pensées inutiles » ; les Persans préfèrent au Paradis « celui qui a fait le Paradis », n'aiment pas Dieu « en vue de la récompense ». Marc-Aurèle, Platon, et bien d'autres, dans « tous les pays, tous les temps, toutes les religions », ont enseigné ou professé « cette morale sublime », amour de Dieu pour lui-même, ou pour la seule beauté de l'« ordre » universel.

\*  
\* \*

Quelles sont, — en dehors des entretiens de Fénelon, des conversations avec les parents ou amis de Fénelon, des entretiens de Mme Guyon, — les sources auxquelles a puisé Ramsay ?

En ce qui concerne les faits, d'abord, les ressemblances, les rapports, que son *Histoire* présente avec la *Vie de Mme Guyon écrite par elle-même* sont en trop grand nombre pour qu'on puisse nier qu'il s'en soit inspiré<sup>1</sup>. Seulement il s'est borné à y prendre des faits : et il a choisi de telle manière ces faits, que, comme nous l'avons remarqué, Mme Guyon

1. Ramsay résume très rapidement la *Vie*. Aux faits contenus p. 16 de son *Histoire* (Éd. de 1725), correspondent les pp. 31 sq., 168, 272, 275 sq., 290 t. I ; 3, 6 t. II de la *Vie* ; p. 17 de l'*Histoire* = p. 10, 20, 45, 42, 52, 159, 163, 165 t. II de la *Vie* ; p. 18 de l'*Histoire* = p. 1 sq., p. 25, p. 50 t. III de la *Vie* ; p. 19 de l'*Histoire* = p. 87 t. III de la *Vie* ; p. 21 de l'*Histoire* = p. 124 de la *Vie* ; p. 22-23 de l'*Histoire* = p. 145, 146, 166, 167 t. III de la *Vie* ; p. 24 de l'*Histoire* = p. 167, 168, 169 t. III de la *Vie* ; p. 25 de l'*Histoire* = p. 182 t. III de la *Vie* ; p. 29-30 de l'*Histoire* = p. 217, 218, 219, 223, 226, 230 t. III de la *Vie*. Dans ces dernières pages, remarquons que Ramsay citant le certificat de Bossuet à Mme Guyon, en supprime toute la première partie qui contient la défense de dogmatiser ; la *Vie* le citait en entier.



n'apparaît point excessive et étrange<sup>1</sup>, et que Fénelon n'apparaît pas subordonné. — Bossuet est présenté de la même façon dans l'un et l'autre ouvrage.

Pour le récit de la querelle du Quiétisme, Ramsay avait eu<sup>2</sup> soin de s'adresser<sup>3</sup> au « bon put », à Dupuy, qui lui envoya un « récit fidèle », où il « lâchait de ne rien omettre », en se « renfermant » néanmoins « le plus... possible dans les faits constants dont on convient de part et d'autre. » Ramsay utilisa la *Relation* de Dupuy, la copiant souvent, l'abrégant de temps en temps<sup>4</sup>.

1. En voici un exemple. Ramsay p. 16, écrit, en termes fort généraux et très dignes : « Dès sa plus tendre jeunesse, elle se consacra à Dieu d'une manière particulière, par ce genre de piété, qui convient à tous-les états, et qui est tant recommandée par saint François de Sales. » — Mme Guyon raconte les circonstances de cette consécration p. 31 sq. t. I : elle « pleure » ; elle lit saint François de Sales ; elle « s'avisa d'écrire ce nom sacré (de Jésus) et adorable en gros caractères sur un morceau de papier ; avec des rubans et une grosse aiguille je l'attachai à ma peau en quatre endroits ; et il resta longtemps attaché en cette manière ».

2. Cf. *Relation* de Dupuy, copie p. 119 « *Ce discours du Cardinal Albano qui est le pape d'à présent...* » Or le cardinal Albani fut pape sous le nom de Clément XI du 23 novembre 1700 au 19 mars 1721.

3. Cf. *Relation* de Dupuy, décrit : « *Vous me demandez, Monsieur, un récit fidèle de ce qui s'est passé dans le grand deslè de M. l'Archevesque de Combrois avec M. l'Archevesque de Paris et Messieurs les Evêques de Meaux et de Chortres...* »

4. Ramsay commence à se servir p. 26 de son *Histoire* de la *Relation* de Dupuy, p. 3 (de la copie). Je n'indique pas le détail des rapprochements : autant vaudrait transcrire cette *Relation* en entier. Voici le premier seulement, et l'indication paginale des autres :

<i>Relation.</i>	<i>Histoire</i> (éd. 1723).
P. 3. « <i>L'abbé de Fénelon qui l'avait connue peu de temps après sa sortie de Sainte-Marie...</i> »	P. 26. « <i>Quelques temps après sa sortie de Sainte-Marie, elle fit connaissance avec l'abbé de Fénelon.</i> »
P. 4 sq.	P. 26 sq.
P. 13-14, p. 15. p. 16.	P. 32 (Ramsay abrège), p. 33.
P. 18.	P. 34.
P. 19.	P. 35.
P. 23.	P. 36.
P. 25.	P. 37.
P. 26.	P. 37.
P. 27.	P. 40.
P. 28.	P. 30 (Ramsay redresse la chronologie inexacte de Dupuy).
P. 32.	P. 41.
P. 59.	P. 51.
P. 73.	P. 55.
P. 80.	P. 56-57.
P. 82.	P. 58.
P. 104.	P. 58 sq. (Ramsay abrège).
P. 112.	P. 69-70.
P. 113.	P. 70.

Ramsay ne semble pas avoir ignoré le livre qu'avait publié en 1712 le P. Martineau : *Recueil des vertus de Louis de France, duc de Bourgogne...* Mais il s'en est inspiré plus discrètement<sup>1</sup>.

Quant aux idées, il importe de distinguer, pour en rechercher l'origine, celles qui intéressent la politique fénelonienne, la philosophie attribuée à Fénelon, certaines notions particulières concernant le Pur Amour chez les Païens, et enfin l'importante question de la « tolérance » fénelonienne.

Dans les pages de *l'Histoire* où il expose les principes politiques de Fénelon, Ramsay résume son propre *Essai philosophique*, en se souvenant particulièrement du chapitre XI (considérations sur le *Bien Public*); mais il cesse de repousser tout à fait l'idée d'un « contrat » : il déclare seulement que la « loi primitive » est « antécédente à tout contrat » ; et il n'admet plus la supériorité de la monarchie pure sur toutes les autres formes de gouvernement. — Enfin Ramsay, pour développer les vues politiques de Fénelon, se sert manifestement de *Télémaque* : il reprend certaines phrases du discours de Mentor aux rois et aux capitaines assemblés, dans le livre IX. Mais, tandis que Mentor utilisait l'idée de la fraternité des hommes et des peuples comme un argument contre la guerre, Ramsay s'en sert contre le despotisme<sup>2</sup>. Comme les rois de Crète dont parle Mentor encore au livre V, il veut que le monarque idéal soit « l'homme des peuples<sup>3</sup> ».

Passons à la « philosophie » que Ramsay attribue à Fénelon. Le simple exposé que nous en avons fait montre qu'elle unit et combine les tendances guyoniennes avec celles de Malebranche. Dans l'esprit de Fénelon, comme on l'a signalé<sup>4</sup>, les deux sortes de tendances coexistaient bien en effet, et dès la querelle du Quietisme, puisque nous trouvons dans *l'Instruction Pastorale* la charité définie « tout amour de l'ordre considéré en lui-même<sup>5</sup> ». La seconde partie du

1. Je ne vois qu'une phrase dont il se soit souvenu très nettement : Le P. Martineau écrivait, p. 227 : « Dans son enfance il était colère à l'excès ; et sa vivacité allait si loin... » Ramsay écrit, p. 11 (éd. de 1725) : « Dans sa première jeunesse il était colère, impétueux, hautain, capricieux... »

2. *Télémaque*, l. IX, p. 229.

« Tout le genre humain n'est qu'une famille dispersée sur la face de toute la terre. Tous les peuples sont frères, et doivent s'aimer comme tels. Malheur à ces impies qui cherchent une gloire cruelle dans le sang de leurs frères... »

Ramsay, *Histoire*, p. 107 (éd. 1725).

« Toutes les nations de la terre ne sont que les différentes familles d'une même république dont Dieu est le Père commun... Le Père commun ne lui (au roi) a confié ses enfants que pour les rendre heureux... Le Despotisme tyrannique des souverains est un attentat sur les droits de la Fraternité humaine... »

3. *Télémaque*, l. V, p. 92.

4. Cf. Rivière, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, nov. 1908-mars 1909.

5. Bossuet réfute cette définition, dont Fénelon attribuait l'idée à saint Augustin.

*Traité de l'Existence de Dieu*, comme nous l'avons vu, avait paru à Ramsay ou au P. Tournemine favoriser le malebranchisme, au moins aussi dangereusement qu'en 1712 avait fait la première. Mais depuis 1718, Ramsay acquiert de l'indépendance; il a lu sans doute Fénelon plus à fond; il a lu Malebranche; il imprime son *Histoire* en Hollande: aussi n'hésite-t-il pas à parler de l'« ordre », des « lois générales », de la vision en Dieu, en se contentant dans une note<sup>1</sup> de distinguer la philosophie de Fénelon, et celle de Malebranche en même temps, de celle des « nouveaux spinozistes ». — Il résume, en reprenant çà et là quelques formules, certains passages de la seconde partie de *l'Existence de Dieu* et des *Lettres sur divers sujets*...<sup>2</sup>

tin: « Saint Augustin, qui est sans doute de tous les Pères le plus éloigné d'appeler du nom de charité, autre chose que le don céleste que le saint Esprit répand dans les cœurs » (XXVIII, p. 572 et 741).

1. P. 149-150, édit. de 1723. « N. B. Ce système n'a rien de commun avec celui qui soutient que Dieu est non seulement la cause de toutes nos sensations, mais leur objet immédiat. Selon le langage bizarre de ces philosophes, dans le temps de la douleur, c'est le *doigt idéal* qui est piqué par une épingle *intelligible*... Les nouveaux Spinozistes ont pris de là occasion de dire que... il n'y a qu'un seul être, qui réunit dans sa substance comme attributs *l'étendue intelligible, et intelligente*. Certains esprits subtils, jusques à être légers, ont poussé le Malebranchisme à l'impiété contre les intentions de l'auteur. »

2. Voici les principaux rapprochements que l'on peut établir :

*Histoire*... (éd. de 1723).

*Existence de Dieu* (O. C., I).

P. 147. Il faut qu'il y ait quelque chose d'éternel. — Dieu est Celui qui est. — l'Infini.

P. 171-181.

« l'Être par soi n'est éternel, que parce qu'il porte toujours dans son propre fond la nécessité de son existence »

P. 171. « Ce qui a l'être par soi est éternel et immuable, car il porte toujours également dans son propre fond la cause et la nécessité de son existence. »

« le Néant n'a pu produire ce qui est. »

P. 174. développement de cette idée.

P. 148. Distinction du Malebranchisme fénelonien d'avec le Spinozisme.

P. 189. Réfutation du spinozisme.

P. 149. la « Création continuée ». Dieu présent partout, etc.

P. 214. id.

P. 217. « Ainsi je vois Dieu en tout, ou, pour mieux dire, c'est en Dieu que je vois toutes choses. »

P. 148. « La multiplicité est pauvre dans son abondance apparente... L'infini en tous sens est souverainement un et souverainement tout... »

P. 243. « O multiplicité créée, que tu es pauvre dans ton abondance apparente... »

P. 219. « Je conçois un être qui est souverainement un, et souverainement tout. »

P. 153. sur le culte.

*Lettres sur divers sujets*... (Ibid.).

P. 306 sq. Lettre I, chap. iv, du

C'est à Fénelon également que Ramsay emprunte l'idée qu'il se fait, et qu'il présente à peu près comme fénelonienne, du Pur Amour chez les Païens. Dans la querelle du Quiétisme, Bossuet avait affirmé que les Païens cherchaient le bonheur : Fénelon répond que souvent les Païens ont pratiqué la vertu, jusqu'au sacrifice de la vie, sans espoir d' « une béatitude future » : Les Stoiciens, dit-il, recommandaient d' « aimer la vertu même » ; Cicéron, Platon pensent de même<sup>1</sup>. Les Épicuriens, qui « n'étaient pas suspects d'enseigner une doctrine trop spirituelle », enseignaient que « les hommes devaient... adorer les dieux à cause de leur seule nature excellente et parfaite, sans rapport à aucune béatitude qu'ils pussent en tirer<sup>2</sup> ». Fénelon développe encore ces vues dans un fragment *sur le Pur Amour*<sup>3</sup>, où il cite Cicéron, Horace, Platon « dans son Festin ». Cette dernière citation est reprise par Ramsay dans son *Discours*. Fénelon ajoutait cependant une restriction que Ramsay ne fait pas : « J'avoue que les Païens, disait-il, qui ont tant loué la vertu désintéressée, la pratiquaient mal... Je conviens que l'amour-propre se glorifiait vainement des apparences d'un pur amour chez les Païens<sup>4</sup>. »

Ailleurs Ramsay présentait Fénelon affirmant sa confiance au salut des infidèles en ces termes : « Chacun sera jugé selon la loi qu'il a connue, et non selon celle qu'il a ignorée. Nul ne sera condamné, que parce qu'il n'a point profité de ce qu'il a su, pour mériter d'en connaître davantage<sup>5</sup> ». Et il appuyait ces paroles de l'autorité de « S<sup>t</sup> Augustin ». — C'était en effet le sens d'un passage de S<sup>t</sup> Augustin, cité par Fénelon dans *l'Instruction Pastorale en dialogue*, contre l'idée janséniste de la prédestination<sup>6</sup>. Mais c'était surtout une réminiscence de S<sup>t</sup> Paul<sup>7</sup>. Et S<sup>t</sup> Paul et S<sup>t</sup> Augustin, dans leur contexte que Ramsay ne citait pas, maintenaient soigneusement le privilège unique d'efficacité de la Loi chrétienne pour le salut des hommes<sup>8</sup>. —

culte qui est dû à cette puissance (p. 311 notamment sur les cérémonies).

<sup>1</sup> P. 151 sq., idée de la Liberté ; le culte de l'Être suprême, l'immortalité de l'âme.

P. 153. « l'ordre demande ».

P. 322 sq. Lettre II. *Sur le culte de Dieu, l'immortalité de l'âme, le libre arbitre.*

P. 325. « voilà la justice, voilà l'ordre ».

1. III<sup>e</sup> Lettre à M. de Paris (O. C., V, p. 306-312).

2. Lettre à M. de Meaux sur la charité (Ibid., IX, p. 3-13).

3. O. C., XVIII, p. 318 sq.

4. Ibid., p. 327.

5. Ramsay, *Histoire de Fénelon*, p. 120. (éd. de 1723 et de 1727). Dans l'éd. de 1725 figure seulement la première phrase.

6. Fénelon, *Œuvres comp.*, XV, p. 513 sq.

7. S. Paul, *Rom.*, II, 12 sq.

8. Voici le texte de S. Paul : « Tous ceux qui ont péché sans loi, sans loi périront aussi, et tous ceux qui ont péché contre une loi seront jugés d'après

Dans cette indication d'ailleurs assez rapide, Ramsay ne prêtait-il pas à Fénelon quelque parcelle de son propre « tolérantisme » arminien de jadis ?

C'est encore dans le sens du « tolérantisme », semble-t-il, que Ramsay a exagéré et faussé le sentiment de Fénelon en matière de tolérance civile, et certaines formules de ce sentiment données par Fénelon lui-même. Fénelon avait dit, dans le *Discours pour le Sacré de l'Électeur de Cologne* : « Souvenons-nous que le culte de Dieu consiste dans l'amour... Il faut persuader, et faire vouloir le bien, de manière qu'on le veuille librement, et indépendamment de la crainte servile... L'amour n'entre point dans le cœur par contrainte... la force peut-elle persuader les hommes?... Nulle puissance humaine ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté d'un cœur<sup>1</sup> » Ailleurs, il exhortait l'Électeur à la « longanimité », à la « patience » pour les « pécheurs », c'est-à-dire pour les hérétiques. « Supportez ce que Dieu supporte... Ne doutez pas que les pierres mêmes ne deviennent enfin des enfants d'Abraham »<sup>2</sup>. — On retrouvait dans ce passage l'opposition chère à l'auteur des *Maximes des Saints*, entre la « crainte servile » et l'amour ; on y retrouvait la méthode « attrayante » selon laquelle l'auteur de l'*Éducation des Filles* « insinuait doucement »<sup>3</sup> dans l'âme des enfants le désir du bien. Cette « persuasion » s'adressait à la volonté plutôt qu'à l'intelligence. Et, tout en conseillant à l'Électeur de n'employer la « correction » « qu'à l'extrémité »<sup>4</sup>, Fénelon n'excluait aucunement ce moyen peu « tolérantiste ».

Or voici comment Ramsay transpose ces avis à l'Électeur de Cologne en conseils au Prétendant anglais : Fénelon, écrit-il, « lui recommanda sur toutes choses de ne jamais forcer ses sujets à changer leur religion. Nulle puissance humaine ne peut forcer, lui dit-il, le retranchement impénétrable de la liberté du cœur... Accordez à tous la tolérance civile, non en approuvant tout comme indifférent, mais en souffrant avec patience tout ce que Dieu souffre, et en tâchant de

cette loi. Lorsqu'en effet les Gentils qui n'ont pas de loi accomplissent sous la suggestion de la nature, les prescriptions de la loi, ceux-là, tout en n'ayant pas de loi, sont à eux-mêmes une loi..., pour le jour où Dieu jugera ce qu'il y a dans les hommes de caché, selon mon Évangile, par le Christ Jésus. »

— Et S<sup>t</sup> Augustin : « Depuis l'origine du genre humain, tous ceux qui ont cru en lui (J.-C.), tous ceux qui l'ont connu, et qui ont vécu selon la loi avec piété et justice, ont été sans doute sauvés par lui, EN QUELQUE TEMPS ET EN QUELQUE LIEU QU'ILS AIENT VÉCU... Le salut attaché à cette religion, qui est la seule où le véritable salut soit véritablement promis, n'a jamais manqué à aucun homme qui fût digne de le recevoir » — sur cette question du salut des infidèles, voir le chap. suivant, sur les *Voyages de Cyrus*, notamment p. 127 sq.

1. Fénelon, *Œuv. comp.*, XVII, p. 160-161.

2. *Ibid.*, p. 160.

3. *Ibid.*, p. 161.

4. *Ibid.*, p. 162.



ramener les hommes par une douce persuasion »<sup>1</sup>. — Le sens, on le voit, est différent, quoique certains mots soient les mêmes : la formule fénelonienne sur la « liberté du cœur », détachée des explications du *Discours*, rend un tout autre son ; et le Fénelon de Ramsay condamne absolument, et par principe, l'usage de la force au service de la vérité.

Aux sources d'idées ou de faits faut-il ajouter celles qui intéressent le style ? En général le style de Ramsay n'est pas original. J'ai remarqué deux réminiscences particulièrement nettes, et d'autant plus piquantes, qu'elles se trouvent en deux passages où Ramsay entend formuler un sentiment tout personnel. La première est dans la *Préface*. Ramsay, exposant sa méthode et le ton qu'il entend donner à son *Histoire*, paraît bien se souvenir d'une remarque de Gayot de Pitaval dans sa *Campagne de Villars...* (1715)<sup>2</sup>. La seconde est un souvenir de *Télémaque*, et Ramsay en proie à la « mélancolie », s'attribue la même attitude que Fénelon prêtait à Nestor<sup>3</sup>.

Il est nécessaire de dire quelques mots spéciaux ici de l'édition corrigée de 1725, — quoique l'édition suivante, celle de 1727, ait repris le texte de 1723. — La première édition avait sans doute déplu à certains protecteurs ou amis de Ramsay : les journalistes de *Trévoux* n'en avaient point parlé. Ramsay publia donc en 1725, à Bruxelles, chez E.-H. Fricx, une édition nouvelle, dont il annonçait « le style plus correct, l'ordre plus exact, les pensées plus précises ». Le *Discours sur le Pur Amour* y était supprimé. Dans l'affaire du Quietisme, l'éloge

1. Ramsay, *Histoire de Fénelon*, p. 181 (éd. 1723).

2. Voici les deux textes :

Ramsay (éd. de 1725).

Quoique j'évite les Éloges vagues, cependant il m'est impossible, en justifiant la personne de M. de Cambrai, et en peignant ses mœurs de ne pas paraître quelquefois son apologiste et son panégyriste, dans le temps que je suis historien. C'est ce qui peut choquer ceux qui ne font pas attention à la différence qu'il y a entre les règles de l'histoire en général, et celles qu'il faut observer en écrivant la vie des grands hommes (*Préface*).

3. Ramsay.  
P. 118 (éd. 1723).

Gayot de Pitaval.

Quoiqu'à parler en général le style de l'histoire et du panégyrique soient fort différents, il est des occasions où le merveilleux qu'elle raconte l'oblige à employer le langage de l'éloquence : la vérité elle-même qui amène l'histoire l'assujettit à cette loi (p. 269).

*Télémaque*, liv. XVI, p. 437.

Ses yeux étaient devenus deux fontaines de larmes qui ne pouvaient tarir : loin d'eux s'enfuyait le doux sommeil, qui charme les plus cuisantes peines. L'espérance, qui est la vie du cœur de l'homme, était éteinte en lui.

de La Combe était retranché<sup>1</sup> ; la liaison de Fénelon et de Mme Guyon est exposée beaucoup plus sèchement<sup>2</sup>. Bossuet est encore jaloux de Fénelon, mais c'est désormais « peut-être par une secrète jalousie de talents à laquelle les plus grands hommes sont quelquefois sujets<sup>3</sup> ». Ramsay allège, simplifie, atténue tout ce qui peut rappeler trop nettement les dissentiments de Fénelon et de ses adversaires<sup>4</sup>. En revanche il insiste sur le rôle pacifique et bienfaisant de l'archevêque dans son diocèse<sup>5</sup>, il ajoute le détail, que nous avons vu, d'une journée de Fénelon à Cambrai<sup>6</sup> ; il montre Fénelon parlant « avec estime de ses adversaires, et faisant même l'éloge de Bossuet<sup>7</sup> ». Il ajoute une rapide analyse du *Discours pour le sacre de l'Électeur de Cologne*<sup>8</sup>, cite quatre lettres — au lieu d'une seule — de Fénelon au duc de Bourgogne<sup>9</sup>. Tout cela constitue « l'histoire des Actions et des Mœurs de M. de Cambrai ». Ramsay la distingue nettement, en 1725, de « celle de son Esprit et de ses Ouvrages<sup>10</sup> ». Il abrège, sans le modifier essentiellement<sup>11</sup>, l'exposé des principes politiques de Fénelon ; et il insiste sur « l'estime infinie » que le Chevalier de Saint-George conserve pour Fénelon, dont il « goûte les maximes<sup>12</sup> ». Ramsay abrège également l'exposé des principes religieux féneloniens ; il raconte plus brièvement sa propre conversion<sup>13</sup>. Ses expressions sont moins techniques, moins guyoniennes<sup>14</sup>, moins philosophiques<sup>15</sup>. Il ajoute et mêle à son premier texte des formules banalement orthodoxes<sup>16</sup>. Il modifie enfin la définition qu'il donnait de la liberté selon Fénelon : au lieu de déclarer qu'elle consiste à pouvoir choisir entre l'accession à l'action de Dieu par vertu ou par volupté,

1. P. 23 (1723) = 17 (1725).

2. P. 26 = 19 ; p. 57 de 1723 Ramsay appelait Mme Guyon l'« amie intime » de Fénelon. Il supprime l'adjectif en 1725.

3. P. 34 = 24.

4. P. 34 = 24 ; pp. suiv. ; p. 49 = 38 ; p. 60 = 46 ; p. 67, p. 80 ; p. 91 = 72.

5. P. 92 = 73 ; p. 93 = 74, 75.

6. P. 96 = 77, 78.

7. P. 89.

8. P. 76.

9. P. 191 = p. 91 sq.

10. P. 103.

11. Cependant il supprime le passage où il conseillait aux sujets de supporter toujours les abus de l'autorité suprême. Il supprime également la phrase extraite de Fénelon, dans les conseils au chevalier de Saint-George : « Nulle puissance humaine », etc. (p. 103 sq.).

12. P. 104.

13. P. 118 sq. = 110 sq.

14. Par exemple il disait p. 107 de 1723 « sa théologie sur le Pur Amour » ; p. 141 de 1725 l'expression devient : « sa théologie sur l'amour de Dieu ».

15. Cf. par exemple la définition de la liberté (p. 151 de 1723 = p. 136 de 1725).

16. P. 135 (= p. 153 de 1723). « Nous devons par conséquent aimer Dieu pour lui-même, et toutes choses pour lui. »

il dit : « Nous aimons invinciblement tout ce qui nous paraît bon. Mais à cause de notre nature finie, nous pouvons nous tromper... La force de notre liberté consiste à pouvoir nous arrêter jusqu'à ce que nous ayons examiné si le bien qui se présente est un bien réel, ou apparent... » Dieu n'est pas seulement le Beau infini ; nous ne l'aimons plus simplement par le sentiment de l'« ordre » : il est le « bien infini » de l'homme<sup>1</sup>. — La justification de Malebranche disparaît, et l'exposé des preuves de l'Existence de Dieu selon Fénelon est également supprimée.

Sous cette forme, l'*Histoire de Fénelon* mérita un jugement favorable des *Mémoires de Trévoux*<sup>2</sup>. On peut, disaient les Jésuites, « écrire cette vie avec des vues plus théologiques » ; mais celle-ci « éditée ». Fénelon y apparaît comme un « esprit sublime, qui se glorifie d'être le plus petit enfant de l'Eglise, un bon pasteur, qui se consume sans cesse pour le bien de son troupeau, un homme aimable, qui fait aimer la vertu par la douceur de ses mœurs et les charmes de sa société, un vrai chrétien enfin qui se sacrifie au dehors pour le prochain..., tandis qu'il s'immole au-dedans en parfait holocauste d'amour pour Dieu ». Ramsay avait bien fait de ne pas passer sous silence l'« épisode » de Mme Guyon : « il devait à la vérité et à l'honneur de M. de Cambrai ce récit » où il « montre par des faits notoires la pureté des mœurs de cette dame, sans prétendre justifier les excès de son imagination ». D'ailleurs Ramsay est remarquable par son « esprit,... son érudition,... sa politesse et sa douceur..., ses mœurs très pures..., l'attachement inviolable qu'il a conçu pour l'Eglise romaine, et pour le vicaire de Jésus-Christ... »

D'autres jugements des journalistes contemporains ne sont pas moins aimables pour Ramsay et pour son héros. La *Bibliothèque française*<sup>3</sup>, tout en estimant l'*Histoire* un peu partielle, voit en son auteur un « ami » de Fénelon, qui en somme a bien agi en « justifiant » sa conduite et ses sentiments « en ce qu'ils ont eu de suspect... » : « C'est le propre de ces liaisons que la vertu a formées... ». « Un historien plus habile ne pouvait retracer le cours » de cette vie. On ne reprochera à Ramsay d'avoir pris dans son *Histoire de Fénelon* « une aussi bonne place » que Fénelon lui-même, qu'en 1728, dans une critique des *Voyages de Cyrus*<sup>4</sup>. Le style de l'*Histoire* n'est pas critiqué avec la même rigueur qu'on emploiera dans la suite contre celui des autres ouvrages de Ramsay : le *Dictionnaire néologique* de Desfontaines u'y relève que le mot « improbation<sup>5</sup> ».

1. P. 136.

2. Janvier 1725, p. 177 sq.

3. II, p. 187-209.

4. *Suite de la Cyropédie...*, p. 223-224.

5. Desfontaines, *Dictionnaire*, p. 93.

L'influence de l'*Histoire* sur la réputation de Fénelon sera considérable au cours du siècle. Plus que ne pouvaient le faire certains textes de Fénelon lui-même, l'*Histoire* de Ramsay a contribué incontestablement à créer auprès des contemporains la légende de la tolérance fénelonienne. Dès 1724, les *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne*, dans leur *Extrait*<sup>1</sup>, mettent en lumière les conseils au Prétendant, et les commentent ainsi : « C'est ainsi que parlent ou que doivent parler tous les prélats vertueux. Je n'ai point d'autres idées sur la tolérance que celles de M. de Fénelon ». En 1747, Prosper Marchant ajoutera à son édition des *Directions pour la conscience d'un roi* un *Supplément* extrait de l'*Histoire*<sup>2</sup>, contenant les idées politiques de Fénelon selon Ramsay, et les conseils au Prétendant sur la tolérance civile. La vogue des *Directions*, si grande dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, contribuera à populariser la réputation de Fénelon telle que Ramsay l'a faite : et l'épigraphe des *Incas* de Marmontel proviendra ainsi de l'*Histoire*...

Nous verrons d'autre part, en étudiant l'œuvre du marquis de Fénelon dans le développement de la réputation de son grand'oncle, en quoi l'*Histoire* dut déplaire au « milord boiteux », et lui parut « n'être point ce qu'il falloit<sup>3</sup> », la proposition réelle entre Fénelon et Mme Guyon lui semblant faussée par Ramsay au détriment de « N. M. ».

Ajoutons enfin que Saint-Simon, dont les jugements sur Fénelon ont tant de fois été utilisés ou répétés au xix<sup>e</sup> siècle, avait l'*Histoire* dans sa bibliothèque<sup>4</sup>, et s'en est inspiré.

Ramsay, dans ses autres ouvrages, aura l'occasion de servir — à sa manière — la réputation de Fénelon, et de représenter ou d'accroître son influence. Mais ses autres ouvrages sont ou du moins ambitionnent d'être plus personnels. Ramsay va s'émancipant de la tutelle fénelonienne ; Fénelon n'est plus, à l'entendre<sup>5</sup>, qu'un des quatre « philosophes » qu'il a « écoutés successivement avec docilité », les autres étant Bayle, Newton, Malebranche. Il « croit avec M. Newton que nous ne connaissons point l'essence intime, absolue, parfaite des êtres » ; « avec M. Bayle, que l'étendue peut être une qualité sensible

1. XVI, p. 411 sq.

2. Ramsay, *Histoire*, éd. de 1727, p. 176-181, 175-177. C'est le *Supplément II*. Les modifications de Marchant sont insignifiantes. Les plus importantes consistent à mettre au style direct ceux des conseils au chevalier de Saint-George que Ramsay avait mis au style indirect.

3. *Copie corrigée* manuscrite, p. 1.

4. L'*Histoire* figure aux numéros 104 et 1054 du catalogue de sa bibliothèque. — Il s'inspire de l'ouvrage de Ramsay dans le passage de ses *Œuvres inédites* (p. 461) où il raconte une journée de Fénelon à Cambrai, ses promenades, etc. Ce fragment a été composé en 1739.

5. *Lettre... à... La Motte. Journal Encyclopédique*, mai 1771, p. 126-131 (la lettre est vraisemblablement de 1723).

comme les couleurs », c'est-à-dire n'avoir pas de réalité objective ; avec le P. Malebranche, qu'il n'y a qu'une puissance infinie qui puisse changer mes modalités... » : les êtres finis ne peuvent communiquer entre eux que par le moyen de l'être infini, et l'existence de Dieu est prouvée par leur action réciproque. Avec Fénelon enfin, l'idée de Dieu lui apparaît « inépuisable ». « Telle est, dit-il, mon idée de Dieu ; je n'examine point s'il est esprit ou corps, l'être en général, ou quelque être singulier... je ne connais point son essence, mais seulement ses propriétés » ; Dieu agit par des lois générales sur les intelligences : « une de ces lois est peut-être qu'il se communique plus ou moins aux êtres pensants selon qu'ils cèdent plus ou moins à son action ». L'attrait guyonien combiné avec les lois générales de Malebranche, voilà ce que rencontre Ramsay sur sa voie d'émancipation : il restait, au fond, assez fidèle à l'influence de Fénelon, qui avait été disciple de Mme Guyon sans se lasser, et qui avec une curiosité sympathique avait su goûter Malebranche.

---



## CHAPITRE VI

### RAMSAY IMITATEUR DE FÉNELON : LES VOYAGES DE CYRUS.

Les *Voyages de Cyrus* (1727) intéressent le prestige et l'influence de Fénelon de plusieurs manières : roman pédagogique, ils sont imités de *Télémaque* ; roman allégorique, ils contiennent des allusions aux démêlés de Fénelon et de Bossuet, et presque un récit de leur querelle ; roman philosophique et théologique, ils reprennent certaines idées féneloniennes, et leur donnent un aspect nouveau, en les réunissant ou en les mélangeant à des idées différentes.

« Sous les agréments de l'histoire et de la fable, ils renferment avec art d'excellentes instructions de morale, de politique et de religion propres à former l'esprit et le cœur d'un jeune prince. On y reconnaît partout l'habile disciple d'un grand maître ». C'est ainsi que le censeur royal, en 1727, jugeait les *Voyages de Cyrus*, et les déclarait issus de *Télémaque*. Ce qu'il ne disait pas, c'est qu'en ce genre Ramsay n'était pas alors le premier disciple de Fénelon. En 1712, l'abbé Bignon, — sous le pseudonyme de Sandisson, — avait publié d'instructives *Aventures d'Abdallah, fils d'Hanif*, où il s'était « appliqué particulièrement à bien rendre tout ce qui regarde la religion des Indiens, et l'opinion des Mahométans touchant les génies<sup>1</sup> ». Mais surtout Chansierges s'était nettement inspiré de *Télémaque* dans ses *Aventures de Néoptolème, fils d'Achille, propres à former les mœurs d'un jeune prince* (1718), puis dans son *Idée d'un roy parfait, dans laquelle on découvre la véritable grandeur, avec les moyens de l'acquiescer...* (1723). Les deux ouvrages étaient dédiés au roi, dont la jeunesse encourageait sans doute Chansierges à prendre une attitude de Mentor. Dans la *Préface de Néoptolème*, il louait vivement la nouveauté de *Télémaque*. « poème en prose, qui emprunta tout ce que la fable a de plus riche, tout ce que la Poésie a de plus élevé », et il s'en déclarait imitateur : « j'avoue que j'ai donné dans ses caractères » ; mais « pour ce qui regarde les pensées et les sentiments, ajoutait-il, on ne verra rien ici de semblable... » Les ressemblances étaient en effet nombreuses : au début, « Thétis pleurait

1. P. 3 (*Avant-propos*).

encore de temps en temps son fils Achille<sup>1</sup> », tout comme Calypso inconsolable du départ d'Ulysse ; une tempête très semblable à celle du premier livre de *Télémaque* fait aborder chez Thétis Néoptolème<sup>2</sup>. Auprès de celui-ci Phœnix joue le même rôle que Mentor auprès de Télémaque. Le fils d'Achille épouse en Hermione, à la fin du roman, l'équivalent d'Antiope qu'épousait le fils d'Ulysse. Le style de Chansierges exagérait et alourdissait la grâce monotone, la fadeur parfumée du style fénelonien : les « vases d'or », les « essences précieuses<sup>3</sup> », l'« âge d'or<sup>4</sup> » y revenaient enchanter les imaginations ; et les paroles de Phœnix étaient « plus douces que le miel qu'on fait prendre à un malade<sup>5</sup> ». — Plus tard Chansierges, accusé par les *Mémoires de Trévoux*<sup>6</sup> d'avoir imité de trop près *Télémaque*, défia<sup>7</sup> de « citer un seul endroit de tout son ouvrage qu'on puisse dire avoir été pris dans *Télémaque* » : « Je me suis fait », disait-il, « une gloire d'imiter M. de Fénelon, mais... comme il a imité Virgile... C'est peut-être une conformité de naturel, lequel ne peut résister à l'impression que font sur lui semblables ouvrages. » — Son *Idée d'un roi parfait*... lui était également venue à l'esprit en lisant *Télémaque* : sous forme de conseils directs, et non plus sous forme de roman poétique, il proclamait que la première vertu nécessaire aux rois était la « bonté<sup>8</sup> » ; que « les campagnes qui produisent les véritables richesses » méritent l'attention particulière du prince<sup>9</sup> ; qu'il doit « chercher, déterrer le mérite<sup>10</sup> ». Le roi parfait selon Chansierges était heureux, parce qu'il était aimé de ses sujets<sup>11</sup> ; il combattait le luxe<sup>12</sup>, détestait la flatterie<sup>13</sup>, et, pour acquérir la véritable grandeur<sup>14</sup>, s'attachait à Dieu<sup>15</sup>. — En 1720, A.-L. Lebrun avait également eu pour dessein, dans les *Aventures de Calliope*, « de plaire pour instruire<sup>16</sup> ». Les amours de Dorante et de Calliope étaient fondées sur la vertu, sur « l'estime mutuelle... et le mérite... » — En 1727, *Hipalque, prince scythe*, met en scène un jeune homme entrant dans la grotte d'Imaïde, fée favorable, et racontant là

1. P. 1. Chansierges d'ailleurs confond Thétis et Téthys.

2. P. 3. « L'horreur et la nuit se répandent sur l'onde... », etc.

3. P. 7.

4. P. 12 sq.

5. P. 61.

6. Septembre 1723, p. 1572 sq.

7. *Bibliothèque française*, III, p. 224 sq.

8. P. 5.

9. P. 21.

10. P. 30.

11. P. 60.

12. P. 67 sq.

13. P. 143.

14. P. 168.

15. P. 221.

16. *Préface*.

ses aventures de guerre et d'amour, tout comme Télémaque chez Calypso. — Le roman d'ailleurs n'est pas à cette époque le seul genre où les auteurs se souviennent de *Télémaque* : les réminiscences féneloniennes abondent en d'autres ouvrages : les troglodytes des *Lettres persanes*, comme nous le verrons avec plus de détail en parlant de Montesquieu, doivent beaucoup à l'exemple de la Bétique et aux conseils de Mentor ; l'amour des rois pour leurs peuples et le souci de la majesté luttait l'un contre l'autre, dans une fable du P. Brumoy datée de 1722<sup>1</sup> ; et Minerve empêchait de toutes ses forces que la Majesté bannit l'Amour, ce « Dieu si nécessaire » ; dans la *Henriade*, Voltaire peignait le ciel et la félicité des bons rois avec des couleurs fort analogues à celles qu'avait employées Fénelon dans sa description des Champs-Élysées<sup>2</sup>. Dans un *Discours* du 30 décembre 1723, l'abbé Alary proclame, comme Mentor, que « les héros servent de spectacle à l'univers ; mais leur gloire est-elle comparable à celle d'un maître qui se fait aimer ? » ; et il se dit « persuadé que le prince ne doit pas moins obéir aux lois que commander aux hommes<sup>3</sup> ». Et l'imitation de Télémaque, et les souvenirs de *Télémaque*, se retrouvent à cette époque dans les ouvrages les plus différents : dans le *Temple de Gnide*, Montesquieu se rappelle le « printemps éternel<sup>4</sup> » de l'île de Calypso ; en 1726 Rollin juge l'amour d'un roi pour son peuple bien préférable « à toute la magnificence des plus superbes bâtiments<sup>5</sup> », et le P. Buffier consacre tout un chapitre<sup>6</sup>, dans son *Traité de la Société Civile*, à montrer « combien il est important à tout supérieur de se faire aimer ». Le *Télémaque* fournit ainsi des réflexions aux esprits graves, un décor aux rêves légers des libertins, des motifs de décoration littéraire aux poètes, des considérations politiques aux romanciers qui « pensent ».

En outre, la critique continue à s'en occuper. En vain Fraguier distingue-t-il nettement l'harmonie particulière à la prose, qui est « le nombre oratoire », des « sons et des nombres qui sont propres à la poésie<sup>7</sup> », et la langue poétique, avec ses mots, ses tours, ses figures, du langage de la prose, *Télémaque* n'en reste pas moins un « modèle pour la prose poétique<sup>8</sup> » ; selon l'abbé Du Bos, c'est un de ces poèmes en prose dont l'« heureuse » invention est comparable à celle des

1. Le P. Brumoy, *Recueil*, p. 130-131. *Majestas et amor, fabula*.

2. Nous y insisterons en parlant dans un chapitre spécial des rapports de Voltaire avec la réputation de Fénelon.

3. *Recueil des Discours Académiques*, IV, p. 346.

4. *Temple de Gnide*, déb. et.

5. Rollin, *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres...*, III, p. 41.

6. *Ibid.*, II, p. 49, chap. x du liv. IV.

7. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions...*, VI, p. 270 (1719).

8. *Bibliothèque française*, VIII, p. 261 (1726) dans une *Lettre de M. de La Monnoye à M. l'abbé Conti sur les principaux auteurs français*.

« estampes<sup>1</sup> : le style de *Télémaque*, dit la *Bibliothèque française*, est « admirable dans ses heureuses hardiesses<sup>2</sup> ». Crousaz enfin voit en Fénelon « l'Homère moderne<sup>3</sup> », et fait de *Télémaque* un livre classique essentiel dans l'éducation des enfants ; c'est « un livre que les jeunes gens ne sauraient trop aimer<sup>4</sup> ».

La vogue dont jouit alors *Télémaque* ne laisse pas enfin d'avoir quelques rapports avec le goût qui s'établit pour les voyages instructifs et pour les récits documentés des voyageurs<sup>5</sup>. On lit avidement les relations de Bernier (1699), de Lucas (1704), de Chardin (1711), de Tournefort (1717), de Luillier (1726). Les controverses sur les Cérémonies Chinoises ont attiré l'attention du public sur les mœurs d'Extrême-Orient. La *Vie et les Aventures de Robinson Crusoé*, ce *Télémaque* positif et populaire, viennent en 1720 satisfaire à la fois et alimenter sur ce genre de sujets la curiosité des imaginations françaises. Et puis, en 1717, les Parisiens n'ont-ils pas admiré en Pierre, czar de Russie, un prince voyageant pour s'instruire, cherchant auprès des étrangers les idées réformatrices les plus capables de procurer le bien de ses peuples ? En 1722, Crousaz, dans son traité d'*Éducation*, conseille les voyages, pour la formation intellectuelle et morale des jeunes gens<sup>6</sup>. Et, au cours du siècle, les voyages — en Angleterre ou en Italie — sont en effet le complément d'un grand nombre d'éducatrices françaises. A tout ce mouvement de curiosité pour l'instruction acquise dans l'expérience de l'étranger, il n'est guère possible que *Télémaque* n'ait pas, en quelque mesure, servi d'encouragement et d'exemple ; et inversement, les pérégrinations du fils d'Ulysse acquerraient alors une sorte d'intérêt d'actualité : les voyages réels qu'on lisait ou qu'on faisait illustraient de leur vérité contemporaine la fiction classique.

Tels sont, semble-t-il, les principaux motifs qui ont pu engager Ramsay à écrire, dans le genre de *Télémaque*, un roman instructif dont le héros voyageât. Dieu sait en effet combien Cyrus est peu casanier !

1. Du Bos, *Réflexions critiques...*, I, p. 678, sect. XLVIII. *Des estampes et des poèmes en prose* : « Nous avons l'obligation à la poésie en prose de quelques ouvrages remplis d'aventures vraisemblables et merveilleuses à la fois, comme de préceptes sages et praticables en même temps, qui n'auraient peut-être jamais vu le jour s'il eût fallu que leurs auteurs eussent assujéti leur génie à la rime et à la mesure. » Du Bos cite comme exemples de poèmes en prose la *Princesse de Clèves* et *Télémaque*. Et il ajoute : « Il est de beaux poèmes sans vers, comme il est de beaux vers sans poésie, et de beaux tableaux sans un riche coloris ». (1719).

2. *Bibliothèque française*, IV, p. 6 sq. (1724).

3. Crousaz, *De l'éducation des Enfants*, I, p. 277 (1722).

4. *Ibid.*, II, p. 511.

5. Cf. Martino, *L'Orient dans la Littérature française*, p. 54.

6. Crousaz, *De l'éducation...*, II, p. 516.

Conduit à la cour d'Ecbatane par Mandane sa mère, il s'éprend de Cassandane et bientôt l'épouse (livre I); il part avec sa femme, pour aller voir l'école des Mages près du golfe Persique (livre II); Cassandane étant morte, Cyrus part avec Araspe, pour l'Égypte, où il étudie la politique et la mythologie primitive (livre III); de là il va en Grèce, et étudie la politique à Sparte (livre IV), à Athènes la politique encore et la belle littérature; il s'embarque pour la Crète (livre V), où il trouve Pythagore: celui-ci lui raconte son différent avec Anaximandre, lui expose la doctrine d'Orphée, et les lois de Minos. Cyrus quitte la Crète, touche terre à Chypre (livre VI), arrive à Tyr; un message l'appelle auprès de Mandane mourante: il se hâte d'aller à Suse; dans les difficultés qui surgissent, il se fait remarquer par ses talents politiques et militaires. Aussi Cambyse l'envoie-t-il en mission diplomatique à Babylone (livre VII). Cyrus y voit Nabuchodonozor, Eleazar, Daniel... Cyrus se rend maître de tout l'Orient et délivre les Juifs de leur captivité (livre VIII).

Quelles ressemblances ce roman présente-t-il avec *Télémaque*, soit dans la forme, soit pour les idées?

« Rien n'est plus injuste que de vouloir comparer ces deux ouvrages », dit Ramsay dans sa *Préface* de 1730<sup>1</sup>: « ils ont le même but qui est l'instruction, mais ils ne sont pas écrits sur les mêmes originaux: l'auteur de *Télémaque* écrit la suite d'un poème épique, l'auteur de *Cyrus* remplit le vide d'une histoire philosophique; l'un a imité Homère avec succès, l'autre a pris Xénophon pour modèle. M. de Cambrai répand partout les fleurs et les richesses de la poésie... L'auteur de *Cyrus* s'est fait une gloire de développer les sentiments de son maître sans oser entreprendre d'imiter ses grâces... » En 1728, il disait plus simplement: « A l'égard du style, j'ai voulu imiter l'historien plutôt que le poète: je me sens incapable de répandre dans un ouvrage les beautés de la poésie grecque et latine. Tout effort de cette espèce serait inutile, et même téméraire, après l'auteur du *Télémaque*<sup>2</sup>. » La grande différence littéraire entre les *Voyages* et *Télémaque* est, dans les *Voyages*, l'absence du merveilleux<sup>3</sup>. — Mais combien de ressemblances, en revanche, et de souvenirs! Comme Fénelon, Ramsay veut mettre

1. P. VII.

2. Éd. de 1728, p. 3.

3. Peut-être Ramsay, en composant son roman, a-t-il été plus sensible qu'en défendant Fénelon dans le *Discours sur la Poésie Épique* au reproche adressé par Blackmore à *Télémaque*: « Si Homère et Virgile avaient fait entrer dans leurs poèmes des dieux qui passaient pour des êtres imaginaires, ils auraient commis une faute inexcusable: c'est pourtant le cas de l'auteur des *Aventures de Télémaque* » (Blackmore, *Essais*, cité dans la *Bibliothèque Anglaise*, I, p. 73). — Notons bien d'ailleurs que si le merveilleux est absent de l'action proprement dite des *Voyages*, il apparaît à diverses reprises dans les aventures racontées par les personnages du roman.



en action la morale, et même la philosophie : « Pour atteindre au genre sublime, il faut que le poète soit philosophe... Il faut cependant ménager la faiblesse de l'esprit, trop de moralités ennuit... On doit tourner les maximes en action, montrer les grandes idées par un seul trait, et instruire plutôt par les mœurs qu'on donne aux héros, que par leurs discours...<sup>1</sup> ». Il faut donc « peindre », comme Fénelon l'avait fait dans le *Télémaque*, et l'avait prescrit dans les *Dialogues sur l'Éloquence*, « peindre et instruire » à la fois. Aussi constatons-nous que le romanesque « raisonnable<sup>2</sup> » des amours de Cyrus et de Cassandane ressemble exactement à celui des amours de Télémaque et d'Antiope : c'est « une passion noble, qui rend les héros sensibles, sans amollir leur cœur<sup>3</sup> » ; et cette passion a pour Cyrus et pour les lecteurs de ses *Voyages* le même intérêt, la même utilité morale, qu'elle avait pour *Télémaque* et pour le duc de Bourgogne : « il n'y a souvent qu'un amour raisonnable, qui garantisse des folles passions » : et Ramsay s'empresse de donner de cette idée l'explication guyonienne et fénelonienne : « les préceptes, les maximes, les leçons gênantes ne préservent pas toujours des traits empoisonnés de la volupté<sup>4</sup> ». — Cyrus retrouve Aménophis à Tyr tout comme Narbal retrouvait à Tyr Adoam<sup>5</sup> ; Tyr et le commerce de la Phénicie ont le même aspect et jouissent des mêmes avantages dans les *Voyages* et dans *Télémaque*<sup>6</sup>. — Il rappelle la fin de l'apparition de Mercure à Hérnès Trismégiste dans les mêmes termes dans lesquels Fénelon racontait l'apparition de Minerve ou la disparition de Vénus<sup>7</sup>. — Le « siècle d'or » des *Voyages* fait penser à l'île de Calypso et à la côte voisine de Tyr dans *Télé-*

1. P. 240 (éd. de 1760).

2. L'expression d' « amour raisonnable » qui se trouvait dans *Télémaque* (*Œuv. comp.*, XX, p. 473) est reprise par Ramsay (p. 26, éd. de 1760).

3. P. 24.

4. *Ibid.*, p. 24-26. Il y a dans les *Voyages de Cyrus* d'autres épisodes romanesques : les amours de Proclès et de Mélisse (p. 190 sq.), de Pisistrate et de Phya (p. 230), le récit des amours de Zarine et Stryangée (p. 28 sq.). Cette dernière histoire avait été traduite en 1717 par Boivin l'aîné (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, II, p. 67 sq.), d'un manuscrit grec contenant un fragment du 1<sup>er</sup> livre des *Histoires* de Nicolas de Damas le Péripatéticien. Boivin estimait ce sujet « fait exprès pour être la matière d'une tragédie » ; « et je ne doute point », disait-il, « que quelque excellent poète n'en soit tenté ». Ramsay en fut « tenté », au point de résumer la traduction de Boivin, en reprenant textuellement certaines phrases, notamment dans le discours de Zarine.

5. *Voyages de Cyrus*, livre VII, = *Télémaque*, livre VII.

6. *V. d. C.*, p. 296 sq., p. 308 = *T.*, liv. III, p. 54 sq. Ramsay plagie également Bossuet dans sa description de Tyr, pour laquelle il emprunte une page au *Discours de l'Histoire universelle*. Il a utilisé également le *Discours* de Bossuet pour sa description de l'Égypte, dans le livre I, et pour celle de Babylone dans le livre VIII.

7. *V. d. C.*, p. 154-156 = *T.*, p. 126-127 liv. VI ; p. 514-515 liv. XVIII.

maque<sup>1</sup> — Ramsay décrit un cortège funèbre à Corinthe avec les mots mêmes qu'employait Fénelon pour décrire le cortège funèbre d'Ippias ou celui de Pisistrate<sup>2</sup>. — Le passage rapide de Cyrus à Paphos est très analogue à celui de Télémaque à Chypre<sup>3</sup>.

Ce sont là surtout des ressemblances de forme : les ressemblances ne sont pas moindres dans l'ordre des idées. Qu'il s'agisse d'éducation, de morale, de politique, de littérature même, les *Voyages* apparaissent tissés de réminiscences de *Télémaque*. Les écoles publiques de Perse sont établies suivant les principes de Mentor<sup>4</sup>, et l'on y punit surtout l'« ingratitude », si souvent blâmée dans *Télémaque*<sup>5</sup> ; les récits tirés de la « vie des grands hommes » et le culte de leur mémoire par des « monuments superbes » « perpétuent l'émulation », dit Ramsay, tout comme Fénelon jugeait utile qu'on apprit aux enfants « à chanter les louanges des héros », pour les « enflammer de l'amour de la gloire et de la vertu<sup>6</sup> ». Et, comme Fénelon d'un bout à l'autre de *Télémaque*, Ramsay à diverses reprises dans les *Voyages* manifeste sa confiance en l'éducation et les éducateurs, en la législation et les législateurs, pour modifier profondément le caractère des individus et des peuples<sup>7</sup> ; chez Ramsay comme chez Fénelon réformateurs et précepteurs appellent le plaisir à l'aide de la vertu<sup>8</sup>.

La politique des *Voyages* est comme leur éducation très voisine de *Télémaque*, dans son intention, dans son principe, dans le détail de son application. « Il faut apprendre de bonne heure l'art de régner », dit Cambyse à Cyrus, « c'est ce qui manque ordinairement aux princes ; ils montent souvent sur le trône avant que de connaître les devoirs de la royauté<sup>9</sup> ». Les *Voyages* sont donc un manuel des devoirs des princes. Mentor s'efforçait surtout de mettre le futur roi d'Ithaque en garde contre les tentations de l'amour-propre<sup>10</sup> ; « l'amour-propre », dit Ramsay, a introduit « les fausses vertus politiques et militaires<sup>11</sup> ».

1. *V. d. C.*, p. 254 = *T.*, p. 54 liv. III ; p. 6 liv. I.

2. *V. d. C.*, p. 188 = *T.*, p. 361 liv. XIII ; p. 440 liv. XVI.

3. *V. d. C.*, p. 294 = *T.*, liv. IV.

4. *V. d. C.*, p. 4 = *T.*, p. 301 sq. liv. XI (Salente).

5. *V. d. C.*, p. 4 = *T.*, p. 90 liv. V ; p. 301 liv. XI ; p. 380 liv. XIV.

6. *V. d. C.*, p. 172, p. 128 = *T.*, p. 302.

7. *V. d. C.*, liv. I. Mandane et Hystaspe instruisant Cyrus ; liv. III Hermès Trismégiste, philosophe couronné, donnant la prospérité à l'Égypte ; liv. IV Philon puis Lyeurgue légiférant à Lacédémone ; liv. V Solon réformant Athènes ; liv. VI les lois de Minos.

8. Cf., supra, les amours de Cyrus ; p. 222 Solon se sert des spectacles pour moraliser les Athéniens ; p. 242. « Dans une jeunesse vive et bouillante on ne peut fixer l'attention de l'esprit qu'en l'amusant. Cet âge est toujours en garde contre les préceptes. Il faut pour les faire goûter les déguiser sous la forme du plaisir. »

9. P. 318, liv. VII.

10. Cf. *Introduction* de mon éd. des *Maximes des Saints* (éd. 1911), p. 90-92.

11. P. 122.

Et comme Fénelon, il blâme les « princes insatiables de conquérir <sup>1</sup> », tels que Sésostris, les peuples où « les hommes sont élevés uniquement pour la guerre <sup>2</sup> » comme les Lacédémoniens ; car les conquêtes engendrent « le luxe, et ce luxe est toujours l'avant-coureur de la chute des empires <sup>3</sup> » ; et la guerre n'est légitime que pour défendre la « liberté <sup>4</sup> » des peuples. Comme Fénelon encore, il blâme les rois trop sensibles à la flatterie <sup>5</sup>, engage les princes à se consacrer au « bonheur du peuple <sup>6</sup> », et, tout en le regrettant, les condamne à la « condition malheureuse » d'ignorer « les charmes de l'amitié <sup>7</sup> ».

Cyrus, dans ses voyages, est très attentif à la « forme du gouvernement <sup>8</sup> » ; mais aucune ne lui paraît absolument bonne en soi. Il redoute le despotisme et l'anarchie, et Ramsay se plagie cette fois lui-même, reprenant, ou peu s'en faut, certaines formules de son *Histoire de Fénelon*, qui elles-mêmes étaient l'abrégé de certaines pages de l'*Essai philosophique*<sup>9</sup>. Il insiste davantage cependant sur les inconvénients du despotisme, sans doute parce que, à l'imitation du *Télémaque*, il a blâmé les rois conquérants et orgueilleux. Au fond il en revient au *Quid leges sine moribus* d'Horace : toutes les lois, même celles de Minos, deviennent mauvaises si les magistrats qui les appliquent sont mauvais<sup>10</sup>. La « monarchie modérée par un sénat », qui « est la forme du gouvernement primitif de toutes les nations sages<sup>11</sup> » serait sans doute préférable ; mais tous les peuples ne sont pas capables de l'accepter. Il semble bien que Ramsay se soit désintéressé désormais de ses recherches sur les fondements philosophiques de la politique. A l'école de *Télémaque* sans doute il est devenu plus réaliste. En outre, son activité, sa curiosité philosophique se tourne maintenant vers la théologie.

Les indications pratiques de réformes administratives, dans les *Voyages*, concernent surtout le commerce : Ramsay se souvient des conseils de Mentor à Idoménée pour déclarer, par la bouche d'Aménophis : « Partout où le commerce fleurit par de sages lois, l'abon-

1. P. 136.

2. P. 186. Ramsay semble se souvenir dans ce passage du *Dialogue* entre Socrate et Alcibiade (Fénelon, *Œuv. comp.*, XIX, p. 194) où les Lacédémoniens sont blâmés d'avoir « abandonné tous les arts pacifiques ».

3. P. 6.

4. P. 334.

5. P. 114.

6. P. 116.

7. P. 116.

8. A. Thèbes, par exemple, « il visita le tombeau d'Œdipe et de Jocaste, et apprit l'histoire de leur race infortunée... Il remarqua surtout que cette ville fameuse avait changé la forme de son gouvernement » (p. 200).

9. P. 286. « Tel est le triste état des choses humaines », etc. Ce passage est pris à peu près textuellement dans l'*Histoire de Fénelon*, p. 108, éd. de 1725.

10. P. 286.

11. P. 214.

dance devient bientôt universelle, et la magnificence ne coûte rien à l'Etat<sup>1</sup>. » Pour encourager le commerce Aménophis abolit les impôts exorbitants, permet le négoce à tous les Tyriens, récompense les inventeurs. Il avoue toutefois à Cyrus que dans les grands empires le commerce ne doit pas devenir l'occupation universelle, car il nuirait aux vertus militaires et à la subordination des rangs. — Ces rangs « dans les grandes monarchies » seront réglés, faute de mieux, sur la naissance. « J'avoue », dit Solon, « que c'est un mal d'accorder les dignités à ceux qui n'ont aucun vrai mérite ; mais c'est un mal nécessaire... » Ce n'était pas sur ce ton que Mentor séparait, et distinguait par les vêtements mêmes, les castes à Salente. Cet écart entre Fénelon et son fidèle imitateur est, semble-t-il, singulièrement révélateur du changement général des idées.

C'est sans doute à l'imitation de *Télémaque* aussi qu'est dû le caractère allégorique des *Voyages de Cyrus*. Ramsay, dans son *Discours sur la Poésie Épique*, avait protesté que *Télémaque* n'était pas un roman à clé. Mais l'édition de 1719<sup>2</sup>, qui contenait les *Remarques* de Limiers — en même temps que le *Discours* — avait pu modifier son opinion sur ce point. Limiers voyait dans *Télémaque* des allusions à Louis XIV et à sa cour<sup>3</sup>, aux révolutions d'Angleterre<sup>4</sup>, à la morale des Jésuites<sup>5</sup> et aux querelles religieuses du jansénisme et du quietisme<sup>6</sup>. — Aussi les allusions sont-elles fréquentes dans les *Voyages de Cyrus*, et analogues à celles que Limiers avait signalées dans *Télémaque*. Astyage paraît bien être le Régent<sup>7</sup>. Le détronement d'Apriès<sup>8</sup> n'est pas sans rapports avec celui de Jacques II : les Égyptiens sont les Anglais<sup>9</sup>, et les Athéniens sont les Français<sup>10</sup>. L'allusion se nuance peut-être de

1. P. 308.

2. Chez Hoftout. Les remarques, dit l'*Avertissement*, mettent en lumière des « rapports non imaginaires, mais fondés sur des présomptions très fortes ».

3. Passim.

4. Liv. III, p. 48 : Pygmalion représentait Cromwell ; liv. VIII, p. 157 sq., Balazar désignerait Charles II. Narbal serait Monek ; la Bétique serait l'Angleterre ; liv. IX, p. 194 sq. Jacques II se retrouverait dans Idoménee ; liv. XXIII, p. 482, de même.

5. Liv. III, p. 59 ; liv. XX, p. 420.

6. Liv. XXIII, p. 483.

7. « C'était un prince aimable, doux et bienfaisant. Mais sa bonté naturelle le rendait souvent trop facile, et son penchant pour le plaisir avait jeté les Mèdes dans le goût du luxe et de la mollesse », p. 12.

8. Liv. III.

9. *Ibid.*

10. Liv. V, p. 212. « Je vois que les Égyptiens ont grand tort de mépriser les Grecs, et surtout vos Athéniens. Ils regardent vos grâces, vos délicatesses et vos tours ingénieux comme des pensées frivoles... Je vois que vous sentez plus finement que les autres nations, que vous connaissez plus parfaitement la nature

confiance personnelle, et les *Voyages de Cyrus* représentent alors les pérégrinations de Ramsay et ses recherches à la poursuite de la vérité religieuse, s'il est vrai, comme il l'affirme dans sa *Préface* de 1730, que les Mages de son roman soient au fond Spinoza; Zoroastre, Hermès et Pythagore, les Déistes; Eléazar, un Socinien; et Daniel, le Chrétien parfait. Très vraisemblablement aussi Ramsay a pensé aux Jansénistes, et il en a parlé comme Fénelon avait fait dans son *Instruction en Dialogues*, lorsqu'il a blâmé cette « doctrine nouvelle répandue par les Mages, que le plaisir était le seul ressort du cœur humain; comme chacun mettait son plaisir où il voulait, cette maxime autorisait les vertus et les vices, selon le goût, le caprice ou le tempérament de ceux qui l'adoptaient <sup>1</sup> ». Anaximandre rappelle Spinoza <sup>2</sup> et Berkeley <sup>3</sup>; mais sa doctrine ressemble passablement au jansénisme <sup>4</sup>, et sa querelle avec Pythagore <sup>5</sup>, si longuement racontée, n'est autre que la querelle du quiétisme <sup>6</sup>. Ici il est bon d'insister, puisqu'il s'agit de la réputation de Fénelon soutenue, et élaborée par Ramsay.

A la fin du livre V, Cyrus, quittant Athènes, se dirige sur la Crète, pour y aller étudier les lois de Minos, et pour y rencontrer Pythagore. Or voici le portrait que Ramsay trace du philosophe samien :

« Après avoir approfondi tous les mystères de la nature, et reconnu tous les caractères de sagesse et de puissance infinie répandus dans l'univers, il s'est élevé sur les ailes de la contemplation pour s'unir à la vérité souveraine et pour en recevoir les impressions sans l'entremise des paroles ni des sons; cette inspiration, à ce qu'on m'a dit, ne res-

humaine, et que vous savez tourner tous les plaisirs en instructions. On ne peut intéresser les autres peuples que par les pensées fortes, les mouvements violents et les catastrophes sanglantes... »; — et liv. VI, p. 290 sq. Les Athéniens « ne méprisent pas les sciences sublimes : au contraire ils y excellent, quand ils veulent s'y appliquer. Ils aiment les étrangers plus que ne font les autres nations, et par là leur pays mérite d'être appelé la patrie commune du genre humain... Je préfère la civilité des Grecs à celle de tous les autres peuples, parce qu'elle est plus simple... » — L'allégorie des Égyptiens représentant les Anglais sera reprise en 1732 par Pernetti dans son *Repos de Cyrus*, II, p. 9 : « Les Égyptiens plus spéculatifs et adonnés à des sciences plus abstraites... », etc.

1. P. 6.

2. P. 258. Anaximandre confond la Nature et Dieu.

3. P. 282. Anaximandre soutient « qu'il est le seul être qui existe dans l'Univers »; et à ce titre Ramsay voit en lui l'ancêtre des « égomistes » modernes.

4. P. 264 la délectation; p. 266-268 la délectation et la prédestination.

5. P. 260-270.

6. Dans *Télémaque*, Fénelon lui-même n'avait-il pas placé au moins une allusion à la Querelle du Quiétisme, en condamnant aux supplices du Tartare ces « hommes que le vulgaire ne croit guère coupables..., ceux qui ont jugé témérairement des choses sans les connaître à fond, et qui par là ont nui à la réputation des innocents ». Il semble bien qu'il veuille désigner ici Bossuet (Cf. *Maximes des Saints*, éd. critique, *Introd.*, p. 92).



semble point à l'enthousiasme qui échauffe l'esprit et agite le corps ; mais elle fait cesser peu à peu le bruit des sens et de l'imagination, impose silence à tous les faux raisonnements, et fait parvenir à un calme intérieur qui ressemble au repos des dieux mêmes, dont l'activité infinie ne diminue point la tranquillité parfaite : dans cet état sublime Pythagore exerce toutes les vertus civiles et humaines, mais il les rapporte aux dieux et ne les pratique que par une imitation de leur véracité et de leur bonté ; modeste, affable, poli, délicat et désintéressé, il parle peu et ne montre jamais ses talents que pour faire aimer la vertu...<sup>1</sup> » C'est en termes analogues que Ramsay décrivait et louait Fénelon à Cambrai, dans son *Histoire*<sup>2</sup> ; il montrait ce mélange de mysticisme et d'affabilité, ou plutôt cette affabilité fondée sur le mysticisme, dont il fait maintenant un caractère de Pythagore. Et la contemplation qu'il prête à Pythagore, simple, paisible, naturelle au moins dans ses marques extérieures, a été définie par Fénelon dans l'*Explication des Articles d'Issy* et dans les *Maximes des Saints*.

Donc, tandis que Pythagore était encore à Samos, il y vit arriver Anaximandre. Celui-ci « avait tous les talents qu'on peut acquérir par l'étude, mais son esprit était plus subtil que profond, ses idées plus brillantes que solides, et son éloquence séductrice était pleine de sophismes... Il divinisait les fables poétiques, il s'attachait au sens littéral des allégories...<sup>3</sup> ». Pour arrêter la diffusion de ces « doctrines impies », Pythagore attaque les principes d'Anaximandre. Son adversaire le fait alors « citer devant un tribunal de pontifes... » : « il donna des tours faux et malins à mes paroles », dit Pythagore ; « alors je me levai, et je parlai de cette manière : ... Il faut ressembler aux Dieux par cet amour du beau, qui fait aimer la vertu pour elle-même. Voilà le seul culte digne des Immortels, et voilà toute ma doctrine. » Anaximandre répond : « Pythagore détruit la religion par ses raffinements. Son amour du beau est une chimère.... L'amour-propre est la source de toutes nos actions, de toutes nos passions, et même de toutes nos vertus. Pythagore se perd dans les raisonnements abstraits<sup>4</sup> ». La réplique de Pythagore est une nouvelle affirmation du Pur Amour et de la nécessité du Pur Amour pour fonder solidement et la religion et la politique<sup>5</sup>. Puis la discussion change d'objet : Anaximandre se montre partisan du sens littéral de la mythologie ; il se déclare maté-

1. Ce portrait ne faisait pas partie de la 1<sup>re</sup> édition : Ramsay l'a rajouté en 1730.

2. P. 84 (éd. 1725) notamment.

3. P. 246, cf. p. 84-85 de l'*Histoire de Fénelon* (éd. 1725) où Ramsay parle de Bossuet dans les mêmes termes.

4. Cf. les expressions employées par Bossuet à la fin de la *Relation sur le Quietisme* pour caractériser la théologie fénelonienne : « ces abstractions », « les vaines subtilités », « métaphysique outrée ».

5. P. 262.

rialiste et fataliste. Pythagore le réfute, notamment en lui démontrant par le spectacle des « merveilles de l'univers <sup>1</sup> » l'existence d'une Intelligence indépendante de la matière. — Au milieu de la discussion les Dieux se sont « déclarés » favorables aux doctrines de Pythagore : « Une voix divine semble sortir du fond du temple, et parler ainsi : Les Dieux font le bien pour le seul amour du bien ; on ne peut les honorer dignement qu'en leur ressemblant <sup>2</sup> ».

On voit tout l'intérêt de ce récit de Pythagore : il prolonge en plein XVIII<sup>e</sup> siècle la querelle du Quiétisme, et peut-être va-t-il être pour quelque chose, en 1730-1732, dans la reprise des hostilités entre les partisans de Fénelon et ceux de Bossuet ; il associe, que Ramsay l'ait voulu nettement ou non, l'idée de Fénelon, dans les esprits des lecteurs, à l'idée d'un philosophe déiste ; il associe la cause du Pur Amour fénelonien <sup>3</sup> à celle d'une théorie assez peu fénelonienne, et très chère à Ramsay désormais, sur le sens allégorique de toutes les religions ; on peut la formuler ainsi : au fond de toutes les religions païennes se trouvaient les dogmes essentiels du Christianisme ; ces dogmes, ces principes importaient seuls aux yeux des sages, qui perçaient aisément au delà des allégories, des mythologies utiles à la foule <sup>4</sup> et exploitées

1. P. 272.

2. P. 268.

3. Voici d'autres passages des *Voyages de Cyrus* où Ramsay préconise les doctrines guyoniennes : les Mages « offrent leurs hommages à Dieu plutôt par le cœur que par les paroles » (p. 52) ; — Solon, qui redoute comme Cyrus « l'esprit... , lorsqu'il est seul » (p. 216), supprime « toutes les lois qui ne servaient qu'à exercer le génie subtil des sophistes, et la science des Jurisconsultes » (p. 220). — Eleazar a tort de « fatiguer son esprit pour approfondir les mystères impénétrables de la sagesse divine » (p. 378) ; et Daniel juge avec raison que « le désir de tout pénétrer, de tout expliquer, est la plus dangereuse maladie de l'esprit humain » (p. 384). — Daniel présente en ces termes la Religion véritable à Cyrus : « O Cyrus, la Religion n'est pas un système d'opinions philosophiques, ni une histoire merveilleuse d'événements surnaturels, mais une science de sentiments que Dieu ne révèle qu'aux âmes pures. Il faut qu'une puissance supérieure à l'homme descende en vous, s'en empare, et vous enlève à vous-même. Alors vous sentirez par le cœur ce que vous ne faites qu'entrevoir à présent par les faibles lumières de l'esprit (p. 400). — De même Hermès Trismégiste arrive à la vie illuminative en se fiant au « cœur » : « Dans ces agitations, la raison impuissante gardait le silence, et ne pouvait rien répondre : le cœur parla, se tourna vers le premier principe et lui dit par ce langage muet que les dieux entendent mieux que les paroles : Vie de tous les Êtres, montrez-vous à moi... » (p. 148). — Parmi les inscriptions du temple de Jupiter Olympien à Gnosso, Cyrus lit celle-ci : « Les dieux se font sentir au cœur, et se cachent à ceux qui veulent les connaître par l'esprit seul », et celle-ci : « Les lois divines ne sont pas des chaînes qui nous lient, mais des ailes qui nous élèvent vers l'éclatant Olympe » (p. 250). — Selon Pythagore, la chute originelle est due à l'amour-propre, « le faux amour de soi-même, père de tous les vices » : les hommes « perdirent leur goût pour la vérité pure, et divisèrent l'amour du plaisir, d'avec l'amour de l'ordre » (p. 256).

4. « Trismégiste cachait les mystères de la religion sous des hiéroglyphes et

par l'ignorance ou la fourberie des prêtres<sup>1</sup>. Cette théorie sera longuement développée dans le *Discours sur la mythologie des Anciens*, qui fait suite aux *Voyages de Cyrus*; elle est l'âme du roman, où Cyrus constate avec joie, à chacune de ses consultations philosophiques et religieuses, que « les grands hommes de tous les temps et de tous les pays pensaient de même sur la Divinité, et sur la Morale ».

Assurément, Fénelon professait moins d'estime pour les païens : les passions leur cachaient Dieu, déclare-t-il dans le *Traité de l'Existence de Dieu* : « A cet égard, les Egyptiens, les Grecs et les Romains n'ont pas été moins aveuglés et moins abrutis que les sauvages les plus grossiers ; ils se sont ensevelis comme eux dans les choses sensibles, sans remonter plus haut<sup>2</sup> ». Voilà qui est formel. — Cependant Fénelon avouait que les poètes anciens, qui étaient « les théologiens » du Paganisme, avaient reconnu l'art divin présent dans la nature<sup>3</sup>. Il ne croyait pas, nous l'avons vu, que l'*Iliade* et l'*Odyssée* enfermassent une profonde théologie, mais en même temps, il était convaincu que les Païens avaient eu la notion de l'amitié désintéressée, du Pur Amour, dont il faisait le fondement du Christianisme. Ajoutons que les *Maximes des Saints* et les *Lettres sur la Religion*<sup>4</sup> n'attribuent au culte extérieur qu'une valeur très secondaire : de là à considérer les cérémonies comme de purs symboles, il n'y avait qu'un pas. Ainsi donc il n'était illégitime qu'en partie de rattacher, de réunir au mysticisme fénelonien une théorie que Fénelon avait rejetée.

des allégories, et ne laissait voir au commun des hommes que la beauté de sa morale. C'est ainsi qu'en ont usé les sages de tous les temps, et les Législateurs de tous les pays. Ils savaient, ces hommes divins, que les esprits corrompus ne pouvaient goûter les vérités célestes, tant que leur cœur ne serait pas purgé des passions; c'est pourquoi ils répandirent sur la religion un voile sacré, qui s'entr'ouvre, et disparaît, lorsque les yeux de l'esprit peuvent en soutenir l'éclat... » (p. 156).

1. Cyrus demande à Pythagore : « Pourquoi donc vos pontifes veulent-ils tout réduire au seul culte extérieur ? Ils ne m'ont parlé de Jupiter que comme d'un législateur qui promettait son nectar et son ambroisie, non aux vertus solides, mais à la croyance de certaines opinions, et à l'observance de quelques cérémonies extérieures qui ne servent ni à éclairer l'esprit, ni à épurer le cœur. — La corruption des prêtres et leur avarice est, reprit Pythagore, la source de tous ces maux. Les ministres des dieux établis d'abord pour rendre les hommes bons, tournent souvent le sacerdoce en un vil métier, et ne s'attachent quelquefois qu'au spectacle de la religion » (p. 258).

2. Part. I, ch. III, § 91. Cf. *Lettres sur la Religion* (dans les *Œuv. comp.*, II, p. 313). « Quand même on voudrait subtiliser pour réduire le paganisme au culte d'un seul Dieu infiniment parfait, qu'on adorait sous divers noms et sous diverses figures mystérieuses, sans croire néanmoins qu'il y ait plusieurs dieux, il faudrait avouer que cette multitude apparente de dieux serait très indécente et très scandaleuse... »

3. *Ibid.*, § 89.

4. *Œuv. comp.*, II, p. 311.

Cette théorie, d'ailleurs, n'était pas nouvelle. Depuis ses origines, jusqu'à un siècle, l'Église n'avait cessé d'affirmer, après saint Paul, que « les païens ont connu et connaissent Dieu<sup>1</sup> ». Saint Justin déclare : « Ceux qui ont vécu selon le Verbe sont chrétiens, eussent-ils passé pour athées, comme, chez les Grecs, Socrate, Héraclite<sup>2</sup> » ; et il « présente le christianisme comme une philosophie supérieure, où se laisse contempler en pleine lumière la vérité dont les autres philosophes n'avaient déteu que des parcelles<sup>3</sup> ». Le pseudo-Justin admet qu'« Orphée, les Sibylles, Homère, Sophocle, Platon connaissaient le vrai Dieu et son Verbe<sup>4</sup> ». C'est une opinion reçue à Alexandrie, que « les vérités enseignées dans les écoles philosophiques ont été empruntées aux livres saints<sup>5</sup> ». Et Ramsay, grand lecteur — comme Fénelon et Mme Guyon — de Clément d'Alexandrie<sup>6</sup>, avait vu, dans les *Stromates*, l'éloge des symboles et des allégories<sup>7</sup>, et l'indication des larcins<sup>8</sup> faits par la philosophie grecque à l'Écriture sainte. Saint Augustin, nous l'avons dit, croit à la nécessité de la foi en Jésus-Christ pour le salut ; mais il estime que cette foi peut être donnée par Dieu aux Païens de bonne volonté<sup>9</sup>. De même Saint Thomas déclare que « bien des Gentils ont reçu des révélations au sujet du Christ<sup>10</sup> — C'est Luther qui avait le premier, dans son *De Servo arbitrio* (1525), flagellé les « Sages du Paganisme ». Jansénius l'avait suivi dans cette voie, en traitant de « vices » les vertus des philosophes païens.

Hors de l'Église, Ramsay pouvait citer à l'appui de sa thèse Hermès Trismégiste<sup>11</sup>, ce gnostique alexandrin considéré au Moyen-Âge et à la Renaissance comme un païen mystique antérieur au Christianisme, dépositaire de l'ancienne théologie des Égyptiens, et qui en

1. Cité p. L. Capéran, *Le Problème du Salut des Infidèles*, p. 23.

2. *Ibid.*, p. 52.

3. *Ibid.*, p. 51.

4. *Ibid.*, p. 54.

5. *Ibid.*, p. 55.

6. Il le nomme, selon l'usage du xviii<sup>e</sup> s. : « Saint Clément ».

7. Au livre V. Tous les peuples, dit Clément, ont eu des allégories : symboles pythagoriciens, symboles de la loi judaïque, symboles égyptiens dont la connaissance était réservée aux rois et aux prêtres les plus dignes, symboles des barbares, symboles des Grecs, symboles de Moïse, symboles des Apôtres... Dieu ne peut être enseigné ni traduit en formules humaines : nous ne pouvons le connaître que par la puissance qui émane de lui. Nous n'avons de lui qu'une « *cognitio aenigmatica* ».

8. Dans la conclusion, les Grecs sont appelés « fures ». Le liv. V a pour objet partiel de prouver « *Graecos ex Hebraeorum libris decreta sua fuisse mutuatos* » ; — p. 214. Clément montre que les opinions des philosophes sur Dieu ont été prises à l'Écriture sainte.

9. Cf. le passage de saint Augustin cité par Fénelon, *OEuv. comp.*, XV, p. 513 sq.

10. Cité p. L. Capéran, *o. c.*, p. 193 sq.

11. Cf. Ménard, *Hermès Trismégiste*, la Préface.

réalité avait mêlé, dans son *Poimandrès*, les « vestiges de croyances chaldéennes ou persanes avec le *Timée*, le premier chapitre de la *Genèse*, et le début de l'*Évangile* de saint Jean<sup>1</sup> », le tout interprété selon la méthode allégoriste des Thérapeutes d'Égypte, et accompagné de quiétisme gnostique<sup>2</sup>. Ramsay connaissait encore Horapollon, autre symboliste égyptien contemporain de Théodose, et dont la faveur avait été grande auprès des lecteurs du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Au xvii<sup>e</sup> siècle les érudits catholiques, protestants, déistes, dépensent à ces recherches leur activité et leur zèle de conciliation religieuse. En Angleterre, Ramsay avait pu lire les ouvrages d'Herbert de Cherbury, qui prétendait retrouver chez les Païens un déisme moral<sup>4</sup> en cinq articles<sup>5</sup> très voisins du Christianisme. Dans les *Voyages* il cite la *Religion des Banians*<sup>6</sup>, c'est-à-dire l'*Histoire de la religion des Anciens Persans qui sont à présent dans les Indes Orientales et que l'on appelle ordinairement Parsis*, où Henry Lord avait marqué les analogies de la Bible avec le système religieux des Banians et celui de Zoroastre. Les Coccéiens de Hollande avaient pu contribuer à donner à Ramsay le goût de l'allégorie<sup>7</sup>. Surtout l'auteur des *Voyages de Cyrus* doit beaucoup au *True Intellectual System of the Universe* de Cudworth (1678), qui combattait l'athéisme en montrant l'unité de Dieu reconnue par les Anciens<sup>8</sup>, par Zoroastre et les Mages<sup>9</sup>, par Orphée et les Égyptiens<sup>10</sup>. — Poiret<sup>11</sup>, dont Ramsay avait été un moment le disciple, professait qu'avant Jésus-Christ il y avait eu des païens illuminés et sauvés par le Verbe. Il poussait même son antipathie protestante à l'égard du culte ecclésiastique jusqu'à une conséquence fort imprévue : il préférait les

1. *Ibid.*, p. L.

2. *Ibid.*, p. LXXII.

3. Cf. Lenormant, *Recherches sur l'Origine... des Hiéroglyphes d'Horapollon...*

4. Herbert de Cherbury, *de Veritate* (1645), p. 215 « virtutem cum pietate conjunctam... præcipuam partem cultus divini habitam esse et semper fuisse ».

5. « I Esse deum summum.

II Coli debere.

III Virtutem pietatemque esse præcipuas partes cultus divini.

IV Dolendum esse ob peccata, ab iisque resipiscendum.

V Dari ex bonitate justitiaque divina præmium vel poenam. (*De religione gentilium*, p. 2 sq.). Les erreurs du Paganisme seraient dues aux prêtres : « Sacerdotes superstitiones idolatriamque invexisse... nulli dubium esse arbitror » (1663).

6. Tel est le titre de la traduction française publiée à Paris en 1667 par P. Briot. — Le livre de Lord était paru à Londres en 1630.

7. Cf. *Annales des Provinces-Unies*, II, p. 772, année 1676 « ils tirent (les Coccéiens) de l'ancien culte et de l'ancienne histoire une infinité de sens mystiques, de types, de figures, et d'allégories.

8. I, ch. IV.

9. *Ibid.*, § XVI.

10. *Ibid.*, p. 340 sq. Les citations que fait Cudworth de Platon, de Plutarque, d'Hermès Trismégiste, ont été fréquemment reprises par Ramsay.

11. Cf. Denis, *De la philosophie d'Origène*, p. 591.



païens aux Juifs : « à ceux-ci il accordait les visions, les révélations, les commandements et les cérémonies, enfin les oracles : tout l'extérieur de la religion et le Christ historique ; il réserve à ceux-là l'illumination intérieure et le véritable Christ, c'est-à-dire le Verbe qui s'adresse intérieurement à l'intelligence et au cœur<sup>1</sup> » : il éprouve plus de sympathie, en somme, pour les Païens parce que, à son gré, leur religion a plus de faculté d'être individualiste.

Avec d'autres intentions, Huet, en 1679, dans sa *Démonstration Évangélique*, s'efforçait de prouver que « presque toute la théologie des Gentils dérivait de Moïse<sup>2</sup> ». Dacier affirmait que Platon et Pythagore devaient beaucoup à la Bible, dans sa *Philosophie de Platon* (1699). L'affaire des Cérémonies chinoises attira davantage encore sur ce point l'attention catholique. Les Jésuites eurent là l'occasion de marquer nettement leur sympathie plus vive pour le paganisme élevé que pour l'erreur au sein du Christianisme. On lisait dans leurs *Mémoires de la Chine* : « Le peuple de la Chine a conservé près de 2000 ans la connaissance du véritable Dieu, et l'a honoré d'une manière qui peut servir d'exemple et d'instruction même aux Chrétiens<sup>3</sup>. Confucius, à leurs yeux, n'était pas un pur philosophe, mais « un homme inspiré de Dieu<sup>4</sup> ». En même temps, un docteur de Sorbonne, Coulan, citait en faveur du Christianisme latent des Chinois les « vieux Gaulois adorateurs du vrai Dieu<sup>5</sup> », les Éthiopiens, les Égyptiens, les Américains, les Perses, chez qui il retrouvait le monothéisme, la haine des idoles, et à qui Zoroastre avait prophétisé la venue du Messie<sup>6</sup>.

Dans la Compagnie de Jésus, d'autres Pères accentuaient la tendance optimiste de l'Ordre en cette matière. En 1702, le P. Tourne mine compose un *Projet d'un ouvrage sur l'origine des fables*<sup>7</sup> : il ne faut, disait-il, ni les croire aveuglément, ni les mépriser. « Il me paraît bien du rapport entre Minerve et le Verbe produit du Père par voie de connaissance ». De même le P. Mourgues défend les oracles contre Van Dale et Fontenelle, dans une *Lettre apologétique* du 16 mars 1709, et, dans sa *Théologie des Païens* (1712), montre « le Dieu unique reconnu par les trois anciennes écoles philosophiques<sup>8</sup> ». Enfin tel sera, non sans excès hétérodoxe, le sentiment du P. Berruyer, dans

1. Denis, *o. c.*, p. 591, d'après l'*Économie divine* de Poiret.

2. Cf. notamment ch. III, V, VII. Le chap. VII a pour titre : « Moses a gentibus ad septentrionem et occasum positus agnitus et cultus... et ipsi etiam Americanis. »

3. *Mémoires de la Chine*, II, p. 141 (1<sup>re</sup> éd.).

4. *Ibid.*, p. 335 (3<sup>e</sup> éd.).

5. (Coulan), *Judicium unius e Societate sorbonica doctoris...* (1700), p. 13.

6. *Ibid.*, p. 16 sq., p. 25.

7. *Mémoires de Trévoux*, novembre 1702, p. 84 sq. ; et *Supplément* à novembre, p. 1 sq.

8. Le P. Mourgues, *Plan théologique du Pythagorisme*, p. 15.

son *Histoire du Peuple de Dieu* (1728), où il n'exigera des Infidèles qu'une foi tout implicite en la religion chrétienne. Et la comparaison qu'il établira entre les lumières religieuses des Juifs et des Gentils atténuera singulièrement le privilège du Peuple Élu<sup>1</sup>. A l'Académie des Inscriptions<sup>2</sup>, Boivin l'ainé (1711) et l'abbé Massieu (1717) dissertent dans le même sens. Vers la même époque l'attention des curieux était attirée sur les religions orientales et plus spécialement sur la religion persane par plusieurs ouvrages : *l'Histoire de la Religion des Anciens Persans*, de Thomas Hyde (1700)<sup>3</sup>, qui découvrait dans les croyances persanes primitives des ressemblances nombreuses et importantes avec le judaïsme et le Christianisme<sup>4</sup> ; — les *Preuves de la Raison Humaine montrées dans la vie de Hai Ebn Yokdhan*<sup>5</sup>, traduites de l'arabe

1. Berruyer, *Histoire du Peuple de Dieu*, I, p. XXI. « La loi d'adorer un seul Dieu créateur et juge de tous les hommes, rémunérateur de la vertu, et vengeur des crimes ; celles qui preserivent les sentiments intérieurs de la religion, la régularité, et l'innocence des mœurs... furent toujours communes à toutes les nations ; et elles ne devinrent propres aux Hébreux, que parce qu'elles leur furent plus souvent et plus solennellement annoncées. Les Gentils les lisaient dans leurs cœurs, et les portaient écrites dans leurs consciences.

2. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, 1711-12, III, p. 1 sq. ; 1717, II, p. 1 sq. — Cependant à la même époque Banier donne son *Explication historique des fables* (2<sup>e</sup> éd. complétée 1715) et Baltus son *Jugement des SS. Pères sur la morale de la philosophie païenne* où il montre l'énorme insuffisance du paganisme.

3. Voici le titre exact : *Historia Religionis veterum Persarum eorumque Majorum ubi etiam nova Abrahami, et Mithrae et Vestae, et Manetis etc historia, atque angelorum officia et praefecturae ex veterum Persarum sententia et Zoroastris vita, ejusque et aliorum vaticiniis de Messia et Persarum aliorumque monumentis eruuntur, primitivae opiniones de Deo et de hominum origine referuntur ; originale Orientalis Sibyllae Mysterium recluditur atque Majorum liber Sad-der (Zoroastris praecepta seu Religionis Canones continens) e Persico traductus exhibetur.*

4. Chap. 1. « ...Zoroastres non fuit ignarus Veteris Testamenti nec a Judaeorum conversatione alienus... »

Chap. IX. « Persarum primitiva principia duo, unum aeternum, alterum creatum... Haec Zerdusht vocavit Lucem et Tenebras, intelligendo Deum et Diabolum... »

Chap. X. « ...Persarum Religio in multis convenit cum Judaica, et magna ex parte ab ea fuit desumpta... »

Chap. XXXIII. « Veterum Persarum fidei summa.

« Persae ab origine gentis semper crediderunt in unicum verum omnipotentem et immortalem Deum... Omnes libros suos inchoant hujusmodi formula : in nomine Dei condonantis... Deo se applicant... cum preee. Credunt omnia Dei attributa quae nos credimus... Resurrectio generalis, praemium bonis, miseris infernus. . Agnoscunt se quotidie peccare... Quisque suum angelum bonum, Quisque malum... tentationes... hominibus insidere lumen, illuminationem a Deo missam cisque infusam... »

5. Le titre complet est celui-ci : *The improvement of human Reason exhibited in the Life of Hai Ebn Yokdhan : writen in Arabick above 500 years ago, by Abu Jaafar Ebn Tophail, in which is demonstated, by what methods one may, by the meer Light of Nature, attain the Knowledg of things Natural et*

par Simon Ockley et publiées en 1708 : le dessein du traducteur est, dit-il, d'exciter la jeunesse des écoles à étudier les philosophes arabes, trop longtemps négligés. Hai Ebn Yokdhan arrive, par les seules lumières de la raison aidée de l'observation et de l'expérience, à la connaissance de Dieu ; bien plus, il comprend que son bonheur peut uniquement consister dans une continuelle union avec l'Être suprême ; il s'absorbe dans la contemplation des choses surnaturelles, il s'anéantit dans l'idée de l'Être unique, et il en vient à être transporté, par une sorte de vision, en Dieu même : il perçoit nettement ce qu'est l'essence de Dieu, ce que sont les perfections divines ; il est anéanti et comme perdu dans ce bonheur : c'est l'extase, que S. Ockley, dans son *Appendice*, juge voisine de la contemplation quiétiste. — Les *Voyages* de Chardin, en 1711, vantaient l'humanité, la tolérance<sup>1</sup> religieuse des Persans, montraient dans la théologie persane de grandes ressemblances avec le Christianisme<sup>2</sup> : et Montesquieu, qui les avait lus, écrivait dans ses *Lettres Persanes* : « Les Persans sont les plus tolérants de tous les Mahométans<sup>3</sup> » ; son Persan voyageant à Paris informait ainsi son ami sur le Christianisme des Français : « Si on examine de près leur religion, on y trouvera comme une semence de nos dogmes<sup>4</sup> ». — L'*Histoire des Juifs et des peuples voisins*, de Prideaux, qui s'inspirait de Hyde et de l'*Histoire des Arabes* de Pocock parue en 1650, parlait de Zoroastre comme d'un « grand imposteur », d'origine juive, très versé dans la religion des Juifs, réformant selon la Bible la religion des Mages<sup>5</sup>. — En 1724, Levesque de Burigny publiait son *Histoire de la philosophie païenne*<sup>6</sup> : ce n'était guère qu'une compilation ; mais il en ressortait que l'existence de Dieu et ses attributs reconnus par le Christianisme n'avaient pas été ignorés des philosophes païens, non plus que l'immortalité de l'âme, la Providence, l'idée de la grâce, la nécessité de la prière, les devoirs envers soi-même et envers autrui, etc. — Plus près de l'apparition des

Supernatural; more particularly the Knowledge of God, and the Affairs of another Life. Illustrated with proper Figures. Newly translated from the original Arabic, by Simon Ockley. A M. Vicar of Swavesey in Cambridgshire. With an Appendix, in which the possibility of Man's attaining the true Knowledge of God et Thing necessary to Salvation, without Instruction, is briefly consider'd. — Ramsay n'a fait qu'abrégé la *Vie d'Hai Ebn Yokdhan* dans l'épisode d'Hermès (p. 144-158). — En 1671, le fils de Pocock avait déjà traduit cette *Vie* en latin. — Il me paraît très vraisemblable que Condillac, en imaginant sa fameuse statue, s'est souvenu de ce livre.

1. II, p. 35, p. 305.

2. II, p. 315 sq. — Chardin parle de Zoroastre au t. III, p. 130.

3. Note de la lettre XXVII.

4. Lettre XXXV.

5. Prideaux, *Histoire des Juifs*. . I, p. 383 sq. — Le livre de Prideaux parut en 1716-1718 et fut traduit en français en 1722.

6. *Ou sentiments des philosophes païens les plus célèbres sur Dieu, sur l'âme, sur les devoirs de l'homme*.

*Voyages de Cyrus*, Fréret, combattant en 1725 la Chronologie de Newton, était amené<sup>1</sup> à étudier l'origine et la nature du polythéisme chez les Anciens ; à l'explication evhémériste donnée par Newton, il opposait une interprétation toute religieuse : il retrouvait la Trinité chrétienne<sup>2</sup> chez les Égyptiens ; ceux-ci adoraient un dieu suprême, « principe intelligent, auteur de l'Univers, et distingué de son ouvrage » ; « les Égyptiens et les Grecs ont connu et adoré le vrai Dieu » ; leur culte extérieur était extravagant ; mais ils avaient un « culte spirituel », fondé sur « une philosophie véritablement religieuse<sup>3</sup> ». Or Ramsay connaissait Fréret : à la fin des *Voyages de Cyrus*, il produit une *Lettre* de cet érudit sur la Chronologie de son roman.

Tel est, semble-t-il, le courant principal d'idées auquel Ramsay, dans les *Voyages de Cyrus*, mêlait, ou noyait, certaines idées féneloniennes et la réputation de Fénelon. Il est très possible que l'ensemble soit passé dans les doctrines, dans les tendances de la franc-maçonnerie, telle que Ramsay allait bientôt contribuer à l'organiser en France. Peut-être aussi ces idées étaient-elles déjà maçonniques. Car en l'absence de documents nous sommes réduits aux conjectures. Nous savons seulement que plus tard Pythagore jouit auprès des francs-maçons d'un certain prestige<sup>4</sup> ; en outre Harpocrate, dieu du silence, vénéré comme tel par la franc-maçonnerie dès 1730<sup>5</sup>, figure au livre VI des *Voyages*, où Pythagore, le déiste fénelonien, est prosterné devant sa statue<sup>6</sup> ; dans l'édition de 1730, Ramsay ajoute au livre III une autre allusion à Harpocrate<sup>7</sup>. La captivité et la délivrance d'Aménophis, au livre III<sup>8</sup>, ne seraient-elles pas allégoriques de l'initiation maçonnique ? En tout cas, la suite de l'histoire de la franc-maçonnerie paraît bien

1. En 1725, à la fin du t. VII de la traduction de l'*Histoire des Juifs* de Prideaux, parut l'*Abrégé de la Chronologie de M. le Chevalier Is. Newton, fait par lui-même, et traduit sur le manuscrit anglais*. Fréret, auteur de la publication, ajoutait des remarques dont Newton fut mécontent. Une polémique s'ensuivit. Newton mourut en 1727. En 1728 son *Système Chronologique* paraît intégralement. L'opuscule de Fréret : *Défense de la Chronologie fondée sur les monuments de l'histoire ancienne, contre le système chronologique de M. Newton*, ne parut qu'en 1758.

2. *Défense...*, p. 364 sq.

3. *Ibid.*, p. 379 sq.

4. Cf. *Freimaurer Bibliothek*, I (année 1782) : la vignette du titre représente Pythagore ΠΥΘΑΓΟΡΗΣ ΣΑΜΙΩΝ ; et VI (1793), p. 9 sq. les Mystères d'Égypte et l'enseignement de Pythagore sont cités parmi les origines des doctrines maçonniques.

5. Koehler, dans ses *Récréations numismatiques* (1729 et suiv.), signale une médaille maçonnique de Sackville à Florence, de 1730, portant au revers la statue d'Harpocrate.

6. P. 252.

7. P. 132 (éd. 1730).

8. P. 116 sq.

révéler, ou développer, les deux éléments essentiels de la théorie ramseyenne : usage de signes mystérieux mais pleins de sens pour les initiés<sup>1</sup>, admission d'adeptes sans distinction de religion, symbolisme et tolérantisme. — Il était assez curieux de constater comment, et dans quelle mesure, le nom et l'autorité de Fénelon ont pu en cette affaire être utilisés.

Les jugements portés sur les *Voyages de Cyrus* intéressent également la réputation de *Télémaque* et de Fénelon. Mathieu Marais, à la date du 17 décembre 1727, écrit dans son *Journal* : le roman de Ramsay « fait grand bruit et n'en devrait pas tant faire : je l'appelle un *Télémaque* retourné... Ramsay n'est qu'un elleumeur... l'article de *Zoroastre* de Bayle vaut mieux que tout son livre, et dix lignes de *Télémaque* valent mieux que toutes ses descriptions affectées, esquissées et déplacées<sup>2</sup> ». — Le *Journal des Savants*<sup>3</sup> fait l'analyse et l'éloge du livre, parle de son « très grand débit », mais le distingue soigneusement de *Télémaque* : Fénelon a continué « un grand poète », Ramsay est moraliste et philosophe. — Bientôt viennent des critiques précises et documentées : *Lettre*<sup>4</sup> du P. Vinot, qui relève le tolérantisme des *Voyages*, et la théorie condamnée d'Origène mise par Ramsay dans la bouche de Daniel sur l'éternité des âmes ; il loue d'ailleurs la chronologie et le style du roman. Ramsay répond que les *Voyages* sont destinés à combattre Bayle, dont le « sophisme éternel est de tirer de la religion révélée des objections contre la religion naturelle » ; il a voulu — comme il le disait de Fénelon dans son *Histoire* — « rendre l'athée déiste, le déiste chrétien, et le chrétien catholique », ramenant ainsi « par gradation » les hommes « à l'humble et à la simple foi » « plus sage » que les « spéculations philosophiques », suivant la méthode grâce à laquelle il est lui-même « sorti de l'abîme de l'incrédulité<sup>5</sup> ». — Capperonnier, professeur en langue grecque au Collège Royal, fait un *Examen*<sup>6</sup> du *Discours sur la Mythologie*, où il trouve « quelques propositions fausses, quelques propositions contradictoires, et plusieurs citations peu exactes » ; il relève aussi des erreurs dans les *Voyages*. Ramsay répond<sup>7</sup> en défendant sa théorie. — Le P. B. Routh écrit quatre *Lettres critiques sur les Voyages*

1. Cf. *Acacia* avril 1910, Oswald Wirth, *Discours pour une réception au 3<sup>e</sup> degré* ; p. 258 : « la M. : qui est symbolique en toutes choses... ; p. 262 : « A la Maç. : uniquement symbolique se superpose ainsi très légitimement une M. : qui se dit philosophique. »

2. *Journal* de M. Marais, III, p. 505. Il ajoute : « Je crois, entre nous, qu'à la fin le voyageur pourrait bien voyager à la Bastille, et, en pays d'Inquisition, il pourrait aller plus loin. »

3. Année 1728, p. 61, 110, 142, 188.

4. Publiée dans la *Bibliothèque des romans*, déc. 1775, p. 89-101.

5. *Ibid.*, p. 102-107.

6. *Biblioth. Nat.*, Mss. fr. n. a. 1793.

7. *Ibid.*



de *Cyrus* : il note quelques ressemblances avec le *Télémaque*, mais aussi une différence fondamentale : Fénelon ne faisait qu'exposer les conséquences des grandes vérités de la religion : Ramsay veut enseigner des principes : « L'un nous peint nos devoirs, l'autre nous les prouve... *Cyrus* est moins une imitation, qu'un supplément du *Télémaque* ». La politique des *Voyages* est saine, leur morale est pure ; la philosophie « neuve » et « spéculative », trop inspirée de Descartes et de Malebranche<sup>1</sup>. La conduite du roman manque de liaison, de variété, d'action : c'est un récit continu<sup>2</sup>. Le style est plutôt descriptif que pittoresque, les caractères sont monotones et inconsistants<sup>3</sup>. Le système religieux de Ramsay est « favorable à la Révélation<sup>4</sup> », et on a eu tort de « rendre sa religion suspecte » : il n'est ni spinosiste, ni déiste, ni socinien, ni pélagien<sup>5</sup>. — La *Suite de la nouvelle Cyropédie, ou Réflexions de Cyrus sur ses voyages*<sup>6</sup> est un mélange de critique et de parodie. Elle raille le personnage de *Cyrus* dans le roman de Ramsay, où « il écoute beaucoup, parle peu, agit encore moins, et ne pense point du tout » ; où il est à quarante ans « un imbécile en politique » ; elle persifle<sup>7</sup> les descriptions riantes et vagues où Ramsay justement s'était souvenu de *Télémaque*, les leçons de théologie capables seulement de donner à *Cyrus* des incertitudes de conscience, les lois contre l'ingratitude<sup>8</sup> ; elle relève les plagats de Ramsay<sup>9</sup> : « Avec le secours d'un bon livre tel que le *Télémaque*, on fait en peu de temps bien du chemin », dit Araspe. Le style des *Voyages* est « calédonien » ; l'accent en est « pesant », l'expression « peu correcte ». — L'abbé Desfontaines compose *Quatre Entretiens sur les Voyages de Cyrus* dans la *Bibliothèque Française*<sup>10</sup> : c'était une critique précise, dure parfois, méthodique. Il écartait l'idée d'une comparaison entre les *Voyages* et *Télémaque* : le style des *Voyages* « fatigue l'esprit », tandis que *Télémaque* est heureusement préservé de ces recherches métaphysiques, de cette précision contrainte et de cette élégance affectée ». L'intrigue est « triste et froide », le héros « est toujours comme en classe, faisant de temps en temps de petites questions d'écolier, croyant puérilement tout ce qu'on lui dit, et embrassant toujours l'opinion de celui qui lui parle le dernier ». Il relève et blâme l'attaque de Ramsay contre les jansénistes ; il ridiculise la philosophie « incompréhensible » de Zoroastre. Surtout

1. Lettre I.

2. Lettre II.

3. Lettre IV.

4. Lettre I.

5. Lettre III.

6. Par le P. Routh, ou par le Prince de Conti, l'abbé Grécourt, le P. Vinot.

7. P. 20-21 (1<sup>re</sup> soirée).

8. Également inspirées de *Télémaque. Suite de la N. C.*, p. 110.

9. P. 129 sq., p. 227 sq.

10. *Bibl. franc.*, XI, p. 236-324, année 1728.

il indique exactement un certain nombre de plagiats, et censure les expressions contournées, les néologismes des *Voyages*.

À ces critiques, qui toutes datent de 1728, Ramsay répondit en 1730 par sa grande édition in-4° de Londres<sup>1</sup>. Il reconnaît le bien-fondé de certains jugements, et fait des additions où il « développe l'état politique de l'Asie au temps de Cyrus », l'état politique de Sparte ; où il réfute Spinoza ; il remanie et modifie çà et là l'action, qu'il rend plus animée et plus vraisemblable, les idées, qu'il rend plus acceptables : et plusieurs fois, dans ces arrangements et ces précautions, il utilise Fénelon et *Télémaque*. Il loue avec plus d'insistance l'« heureuse ignorance<sup>2</sup> », la « simplicité du cœur<sup>3</sup> » ; il affirme davantage que les merveilles de la nature prouvent l'existence de Dieu<sup>4</sup> ; il blâme plus amèrement les conquérants<sup>5</sup>, et son Cyrus parle comme Nestor, décide du gain d'une bataille et se montre clément aux vaincus ainsi que Télémaque<sup>6</sup>. Bien mieux, il ajoute dans le récit de la querelle de Pythagore et d'Anaximandre, une allusion nouvelle, plus transparente, à l'orthodoxie de Fénelon : « Avant la dispute, on avait consulté le souverain Pontife de Delphes sur ma doctrine », dit Pythagore : « ses réponses sont toujours conformes aux volontés du grand Apollon » : ... « Vous accusez Pythagore de manquer par un excès d'amour pour le beau, et moi je vous accuse tous de manquer par un défaut d'amitié pour votre citoyen<sup>7</sup>. » N'était-ce pas solliciter nettement l'appui des féneloniens et des ultramontains, en un mot des Jésuites<sup>8</sup> — D'autre part, Ramsay affirmait le caractère original de son ouvrage ; c'était un « livre de principes », qui devait, comme tel, se passer des peintures « fleuries, mais fausses<sup>9</sup> » de l'imagination.

Les *Mémoires de Trévoux*<sup>9</sup> louèrent l'édition nouvelle, son style parfois « poétique et fleuri », les « principes incontestables » qu'elle renfermait, sur la présence dans la religion de tous les peuples de vestiges des principaux dogmes chrétiens ; ils soulignèrent l'allusion aux Jan-

1. L'illustration elle-même y joue un rôle dans la réponse aux critiques : la vignette de la *Préface* montre, dans un décor de campagne, un auteur poursuivi par trois satyres ; Minerve écrit sur le livre de l'auteur ; un quatrième satyre lit le livre et se désespère.

2. Éd. 1730, p. 6.

3. *Ibid.*, p. 123.

4. *Ibid.*, p. 68.

5. *Ibid.*, p. 63, 163.

6. *Ibid.*, p. 159, 197.

7. *Ibid.*, p. 227.

8. *Préface*, p. xvi. — Sur les plagiats qu'on lui reprochait, Ramsay était passé rapidement dans sa *Préface* (p. v), mais il avait remanié entièrement le passage contenant le plagiat principal, la description de l'Égypte prise dans Bossuet (p. 106).

9. Mai 1731, p. 755 sq. ; juin 1731, p. 995 sq.

sénistes. Desfontaines, dans le *Nouvelliste du Parnasse*<sup>1</sup>, s'applaudit des corrections que les *Entretiens* avaient provoquées.

En 1734, le succès des *Voyages* dure encore : l'*Usage des Romans*<sup>2</sup> les déclare « écrits avec beaucoup d'élégance et de goût », et il ajoute aussitôt : « Il suffit pour faire l'éloge de cet écrivain si poli de dire que c'est un des plus illustres élèves de feu M. de Fénelon. » Le *Voyage merveilleux du prince Fan-Férédin au pays de Romancie* (1735) fait une allusion malicieuse<sup>3</sup> au *Cyrus*. En 1746, l'éditeur des *Lettres de Fontenai sur l'éducation des princes*, reproche au roman de Ramsay de « ne parler qu'à l'esprit<sup>4</sup> ». Voltaire raille le *Cyrus* dans la *Pucelle*<sup>5</sup>, dans le *Dictionnaire philosophique*<sup>6</sup> : « Ramsay... fit les *Voyages de Cyrus*, parce que son maître avait fait voyager Télémaque... En conduisant Cyrus en Égypte, il se sert, pour décrire ce pays singulier, des mêmes expressions employées par Bossuet... Voilà un plagiat dans toutes les formes. Un de mes amis le lui reprochait un jour ; Ramsay lui répondit qu'on pouvait se rencontrer ; et qu'il n'était pas étonnant qu'il pensât comme Fénelon, et qu'il s'exprimât comme Bossuet. Cela s'appelle être fier comme un Écossais ». — En 1772, Chaudon<sup>7</sup> définira ainsi les *Voyages* : un « roman moral, roman politique, écrit d'une manière languissante... », où règnent le « savoir ennuyeux et le défaut d'imagination » : c'est que « le propre des grands écrivains est d'avoir de faibles imitateurs ». Même note en 1805, dans les *Débats*<sup>8</sup>, à propos d'une traduction anglaise des *Voyages* : « Lorsqu'on cherche les choses singulières, c'est ordinairement parce qu'on n'est pas en état d'en produire de belles... le *Télémaque* est unique par sa perfection et non par sa singularité... Pour imiter Fénelon, il faudrait avoir sa brillante imagination, surtout il faudrait avoir son âme ; M. Ramsay est sec et froid... », il est obscur et ennuyeux et les « éclairs qui dissipent son obscurité » sont des plagiat de *Télémaque*. Il rappelle à la fois Fénelon et Xénophon, sans « leur ressembler en rien ». Malgré tout, les *Débats* ne consentent point à appeler le *Cyrus* « un mauvais ouvrage ».

Durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, les éditions du roman de Ramsay se

1. *Nouvelliste*..., II, p. 124 sq.

2. *De l'Usage des romans*, II, p. 276-277.

3. *Voyage*..., p. 199.

4. *Lettres*..., p. LVII.

5. *Œuv. comp.*, IX, p. 125.

6. *Ibid.*, XVIII, p. 311 sq. ; XX, p. 223.

7. *Bibliothèque d'un homme de goût*, I, p. 156. A rapprocher de cette appréciation celle de la *Bibliothèque des romans*, décembre 1775, p. 63 : « C'est le sort des excellents ouvrages, d'en faire éclore des médiocres... nous respectons trop les connaissances et le goût du lecteur pour mettre au même rang les *Voyages de Cyrus* et le *Télémaque*. »

8. Du 3 février.

multiplièrent, en France et à l'étranger<sup>1</sup>. L'autorité du nom de Fénelon fut assurément pour quelque chose dans un tel succès. Le rôle maçonnique de Ramsay y fut peut-être pour une plus large part. En outre, les *Voyages de Cyrus* eurent à leur tour l'honneur d'être imités ; et le *Sethos* de l'abbé Terrasson se trouve ainsi nous intéresser, comme une imitation de *Télémaque* à travers une première imitation.

« C'est ici une de ces fictions ingénieuses, morales et instructives, telles que le *Télémaque* et le *Cyrus* », disent les *Mémoires de Trévoux*<sup>2</sup> en annonçant le *Sethos*. L'abbé Terrasson se réclamait en effet lui-même de *Cyrus* et de *Télémaque*<sup>3</sup>. Du reste, il distinguait bien le modèle fénelonien de l'imitation de Ramsay : *Télémaque*, dit-il, « est un poème épique ; les *Voyages de Cyrus* ne sont... qu'une course du héros entreprise pour recueillir les instructions de tous les sages de son temps<sup>4</sup>... » ; *Sethos* diffère de *Cyrus* et de *Télémaque* en ce que, au lieu de faire son éducation, le héros y apparaît instruit déjà et appliquant ses principes. Mais enfin il est bien dans la tradition morale et politique de ces deux romans : comme eux, comme *Télémaque* surtout, il tend à désabuser les hommes du faux héroïsme, à persuader aux princes qu'ils doivent maintenir le repos et le bonheur de leurs sujets. C'est grâce à *Télémaque* que la paix règne en Europe : « les princes apporteraient plus de résistance aux désirs » du cardinal de Fleury, « si une éducation aidée par un ouvrage utile à tous les rois de la terre ne les avait approchés eux-mêmes des dispositions où se trouve l'auguste et jeune monarque dans le royaume duquel *Télémaque* a pris naissance ». Puisse *Sethos* lui aussi contribuer à répandre cet amour de la paix et cet esprit d'équité qui change peu à peu les rapports entre les nations<sup>5</sup> ! L'originalité de *Sethos* consistera surtout, ajoute la *Préface*, dans l'apologie des vertus morales : l'auteur — *Sethos* est censé traduit par Terrasson d'un manuscrit du <sup>ii</sup>e siècle — vivant au <sup>ii</sup>e siècle de l'ère chrétienne, a eu connaissance d'une morale supérieure au paganisme. Et cependant le héros est païen : il n'est donc question dans le roman que des vertus morales. Elles sont un lien entre les peuples de différentes religions ; elles entretiennent l'humanité et la probité ; elles sont à l'égard des vertus chrétiennes ce que la raison est à la foi<sup>6</sup>.

Terrasson continue ainsi et développe le tolérantisme sans doute

1. Voir à la *Bibliographie* la liste des ouvrages et des éditions de Ramsay.

2. Août 1731, p. 1299.

3. *Sethos*, p. vii.

4. *Ibid.*, p. xi.

5. *Ibid.*, p. viii-xi.

6. *Ibid.*, p. xi-xvi.

maçonnique de Ramsay. Les détails qu'il donne sur les épreuves imposées aux « initiés<sup>1</sup> » à Memphis pourraient bien se rapporter au même objet, avoir trait à la même institution également maçonnique, à laquelle, dans le *Cyrus*, semblait faire allusion le récit des obstacles traversés par Aménophis lors de son évasion. — Et d'autre part, l'inspiration et les réminiscences féneloniennes sont sensibles : dans l'importance attribuée aux « principes du gouvernement<sup>2</sup> », dans la haine de la guerre<sup>3</sup>, dans l'estime accordée aux princes « dont les exploits n'ont jamais été que des bienfaits<sup>4</sup> », dans l'amour de Sethos pour son gouverneur<sup>5</sup>, dans la bataille engagée par Sethos contre les Capsenses<sup>6</sup>, et dans les trois questions proposées par le grand-prêtre au jeune héros<sup>7</sup>. Ces questions elles-mêmes relèvent surtout de l'interprétation donnée par Ramsay de la pensée fénelonienne : le désir de l'« utilité du genre humain<sup>8</sup> », l'« amour des hommes en général<sup>9</sup> » y apparaît comme la « vertu supérieure » indispensable pour rendre la valeur « louable et respectable ».

L'année qui suivit l'apparition de *Sethos*, Perneti publia son *Repos de Cyrus*, également inspiré et des *Voyages de Cyrus* et du *Télémaque*. Perneti fait de Louis XIV et de son gouvernement une satire voilée<sup>10</sup>; les efforts des dames du Palais pour triompher de la vertu de Cyrus rappellent la coquetterie des nymphes de Calypso; Meride, princesse égyptienne, fait penser à Eucharis, tandis que Cassandane ressemble à Antiope<sup>11</sup>. Araspe, comme Mentor, aide Cyrus dans ses réformes<sup>12</sup>; comme Solon, il rend le théâtre utile à la morale. Perneti vante les héros pacifiques<sup>13</sup>, réhabilite en Berostar disgrâcié un second Philoclès<sup>14</sup>. Les rois, dit-il, « ont été faits pour les sujets, un royaume n'est qu'une famille dont le roi est le père<sup>15</sup> ». Toutes ces imitations n'empêchent

1. *Ibid.*, p. 318 sq.

2. *Ibid.*, p. 58.

3. *Ibid.*, p. 143.

4. *Ibid.*, p. 259.

5. *Ibid.*, p. 221.

6. *Ibid.*, p. 250.

7. *Ibid.*, p. 234 sq.

8. *Ibid.*, p. 236.

9. *Ibid.*, p. 265.

10. *Repos...* I, p. 19. Histoire de Brama. « Brama devenu maître d'un grand royaume à l'âge de douze ans fut environné de flatteurs et de gens corrompus... l'amour fut sa passion dominante... les dépenses s'accrurent... un amour raisonnable corrigea les maux, qu'un amour insensé avait produits... »

11. Ainsi qu'à Marie Leczin-ska : « Cette princesse ne laissait à personne le temps d'examiner si elle était belle... sa physionomie spirituelle et intéressante... ses yeux étaient tendres et avaient quelque chose de céleste... (I, p. 108).

12. *Ibid.*, II, p. 11 sq.

13. *Ibid.*, III, p. 6 sq.

14. *Ibid.*, p. 16 sq.

15. *Ibid.*, p. 73.



point Perneti d'être fort irrévérencieux à l'égard du *Cyrus*<sup>1</sup>, et très impertinent envers *Télémaque* : il juge sans doute que le roman fénelonien est « un vrai poème, si on en considère la conduite pleine de sagesse et le style qui avait toutes les grâces de la poésie » ; mais Fénelon s'est trop « asservi à imiter les poètes grecs » ; or « l'amour des lettres passe, ou ne fait que des progrès médiocres quand la philosophie lui manque »<sup>2</sup>. La « philosophie », ce sont les tendances, principes ou préjugés du siècle condensés dans le *Repos de Cyrus* : la vénération des grands hommes, l'origine des religions trouvée dans les fictions des poètes, la superstition ou la crainte<sup>3</sup>, l'admiration de l'étranger, en particulier des Anglais « spéculatifs », l'antipathie pour le genre satirique, la sympathie pour les sciences et les arts mécaniques<sup>4</sup>, l'horreur de la guerre, l'idéalisation de l'état de nature<sup>5</sup>.

Il est assurément d'autres ouvrages, au xviii<sup>e</sup> siècle, où se mêlent l'influence des *Voyages* et celle du *Télémaque*. Cette combinaison ne m'apparaît certaine que dans le *Militaire en solitude*, de Creden (1735)<sup>6</sup>, dans les *Aventures de Friso, roi des Gangarides et des Prasiates* (1785)<sup>7</sup>, dans les *Voyages d'Antenor* (1794)<sup>8</sup>. — Ajoutons que les *Voyages* sont responsables en quelque mesure des imitations qui furent faites de *Télémaque* seul : car ils prolongeaient et par leur succès, et, à leurs dépens, par les critiques mêmes où on les jugeait inférieurs à leur modèle, le prestige et la popularité de *Télémaque*.

1. *Ibid.*, III, p. 79 : « Un image, qui croyait lui faire sa cour, vint lui débiter des oracles, . . . qui promettaient à ce prince l'empire du monde. — Le monde serait mal gouverné, lui dit Cyrus, s'il était gouverné par un roi assez vain pour croire à vos prédictions. » — Et III, p. 125, les Égyptiens sont raillés, parce qu'ils s'occupent « d'une infinité de recherches vaines qui remplissent l'esprit et laissent le cœur vide ».

2. *Ibid.*, II, p. 42, p. 52.

3. *Ibid.*, I.

4. *Ibid.*, II.

5. *Ibid.*, III.

6. *Le militaire en solitude*, p. 53, les écoles publiques de morale chez les Perses : « On leur parlait de la duplicité, de la fausseté, et de l'ingratitude, comme de ce qui méritait les plus sévères punitions. »

7. L'auteur est G. de Haren. Ce roman, en dix livres, fut publié en hollandais. 1785 est la date de la première traduction française. Friso ressemble à *Télémaque*, et son précepteur Tempis à Mentor ; il est question de la religion persane, de Zoroastre ; la paix et les pacifiques sont loués (Cf. *Journal de Paris*, janvier 1786, n<sup>o</sup> 27).

8. *Voyages d'Antenor*, II, ch. xx-xxv, sur la religion égyptienne ; III, ch. I, la religion babylonienne, etc. ; ch. xvii, description du palais de Cyrus, conversation de Cyrus et d'Aristide sur la politique, etc.

## CHAPITRE VII

### LES TRACES DE L'INFLUENCE FÉNELONIENNE DANS LES AUTRES OUVRAGES DE RAMSAY

Les autres ouvrages de Ramsay méritent de retenir moins longuement notre attention. Les uns, publiés en anglais, ne se répandirent pas en France, d'autres sont peu importants; sur d'autres l'influence fénelonienne est peu marquée, et la réputation de Fénelon est peu intéressée par eux. Les *Some few Poems: Amitié en perfection, l'Amitié divine* (ou *Amour en Perfection, Amour divin*) sont d'inspiration guyonienne et fénelonienne (1728). Le *Plan of education for a young Prince* (1732) n'est pas fénelonien dans ses lignes générales: Ramsay insiste sur la part à faire dans l'éducation de l'entendement aux sciences et à la philosophie religieuse des Orientaux, des Égyptiens, des Pythagoriciens. Cependant Ramsay se souvient de *l'Éducation des Filles* et de *Télémaque* pour recommander au gouverneur l'adresse et l'à-propos, les exemples plutôt que les leçons en forme, les discours étudiés et les moralités fastidieuses. Il veut qu'on démontre Dieu par les merveilles de la création, et transcrit même, à travers le texte de *l'Existence de Dieu*, la phrase célèbre de Pascal sur l'immensité de la nature<sup>1</sup>. Selon les principes de la *Lettre à l'Académie*, il veut que l'on cultive le goût du jeune homme en lui faisant aimer Homère, Virgile, Horace, et leur naturel, en lui faisant haïr l'affectation.

La mémoire de Fénelon est, nous l'avons vu, soutenue par Ramsay dans sa lettre du 20 avril 1733 à l'évêque de Troyes. La réputation de Fénelon est élaborée par Ramsay dans plusieurs passages de son *Psychomètre*, paru dans les *Mémoires de Trévoux* en avril 1735. Cet « essai d'un plus grand ouvrage » mettait bout à bout un certain nombre de « réflexions sur les différents caractères de l'esprit »: esprit profond, esprit sublime, esprit solide, esprit subtil, esprit délicat, esprit vif,

1. § I, n° 1. « That this small part of it which we inhabit, is but a Point in comparison of the solar System; that the Solar system is but a point, in comparison of the vast Spaces discovered in the regions of the fixed Stars, that these superior regions themselves are but a point, in comparison of the innumerable worlds that he perhaps hid in the Bosom of Immensity. » Cf. A. Cherel, *Fénelon lecteur de Pascal*, *Revue d'Histoire Littéraire*, octobre-décembre 1908, p. 697-700.

esprit mâle, esprit étendu : écrivains ou penseurs se trouvaient répartis entre ces diverses catégories, auxquelles succédaient six parallèles. Fénelon figurait sous la rubrique « esprit sublime », en même temps que Pythagore, Socrate, Platon, Corneille, Shaftesbury, Milton, Dante, Le Tasse; Bossuet était un « esprit mâle »; un des parallèles était consacré à Bossuet et Fénelon, un autre à Milton, Fénelon, Le Tasse. Le *Paradis Perdu*, la *Jérusalem délivrée*, le *Télémaque* sont, dit Ramsay, les « trois seuls poèmes épiques qui passeront à la postérité ». *Télémaque* est « plus naturel, plus délicat et plus fleuri, quoique moins hardi et moins mâle » que le premier; Fénelon « tient le milieu entre Milton et Le Tasse<sup>1</sup> ». Dans le parallèle entre Bossuet et Fénelon, Ramsay s'émancipe nettement de l'admiration intégrale qu'il professait pour l'archevêque de Cambrai. Il lui reproche, ainsi qu'à Bossuet, de manquer « d'un certain degré de profondeur, et d'une certaine universalité, qui font le génie transcendant du premier ordre ». Bossuet n'aurait pu « réfuter un spinosiste, un déiste, un incrédule décidé »; Fénelon « peint et persuade... sans insister assez sur les preuves des vérités qu'il avance »; « dans la dispute sur l'amour du Beau, il paraît cependant plus fondé que son antagoniste ». — Cette doctrine du pur amour avait été adoptée par « les premiers zéloteurs de la morale sévère, Jansénius, S. Cyran, Pascal ». — Bossuet, en un mot, « était un géant qui terrassait des monstres et renversait des montagnes, mais il marchait toujours sur terre »; Fénelon « est un aigle qui vole vers le soleil, y puise et en rapporte la lumière, pour éclairer et enflammer l'univers. Si ces deux grands hommes avaient eu l'esprit plus géométrique, Bossuet aurait été plus profond, et Fénelon plus exact<sup>2</sup> ». Ils n'ont en somme pas été philosophes.

Dans l'*Histoire du Vicomte de Turenne*, on rencontre quelques traces d'influence fénelonienne. Ramsay semble s'être préoccupé d'être cet « historien sobre et discret », dont Fénelon parle dans la *Lettre à l'Académie*, qui « laisse tomber les menus faits qui ne mènent le lecteur à aucun but important<sup>3</sup> » : il déclare en effet dans l'*Avertissement* : « On a eu soin de ne jamais perdre de vue le vicomte, d'écarter tout ce qui ne sert pas à son histoire, et de ne point noyer l'objet principal dans des détails épisodiques ». Selon les recommandations de Fénelon aussi, il « s'est attaché à écrire d'un style clair, simple et naturel ». Mais il néglige les traits familiers et caractéristiques que Fénelon, après Plutarque<sup>4</sup>, conseillait de mettre en valeur : Rousseau,

1. *Mémoires de Trévoux*, avril 1735, p. 714 sq.

2. *Ibid.*, p. 703 sq. — Ramsay a conservé l'empreinte du vocabulaire guyonien. Il parle encore, à propos de Newton, de la « désappropriation rare dans un inventeur », p. 702.

3. *Lettre à l'Académie*, éd. Cahen, p. 113.

4. *Ibid.*, p. 117 et note.

tout pénétré de Plutarque et épris de Fénelon, lui reprochera rudement cette omission dans l'*Émile*<sup>1</sup>. — Ramsay prend le ton prêcheur de Mentor dans son *Épître dédicatoire* au prince son élève; il décerne à Turenne les mêmes éloges qu'il adressait jadis à Fénelon: « l'humanité, le désintéressement, et la simplicité l'accompagnèrent dans ses victoires: la Religion épura et perfectionna toutes ses vertus<sup>2</sup> ». Mais quelle est cette religion? Bossuet, en le convertissant, l'a persuadé « que la multitude incapable de raisonner doit être conduite par la soumission »: il devient ensuite « vrai adorateur en esprit et en vérité »; « éclairé de plus en plus par la foi et par la pratique de toutes les vertus chrétiennes, il ouvre les yeux sur le monde invisible, et sur la haute destinée de l'homme dans les siècles à venir »; il sent que l'homme est « un être immortel fait pour l'infini<sup>3</sup> ». Qu'est-ce que cet « infini », qu'est-ce que ces « siècles à venir »? Ces ambitions pour l'humanité n'ont pas leur source dans le *Télémaque*, ni dans les doctrines du Pur Amour: leur commentaire, par contre, se trouve, mêlé d'ailleurs à des idées féneloniennes, dans le *Discours pour la réception d'un grand-maître*, et dans la *Relation apologique de la Société des francs-maçons*. On sait assez quelles ambitions, quels espoirs le progrès des sciences a fait naître au XVIII<sup>e</sup> siècle, de Fontenelle à Condorcet, et comment l'*Encyclopédie* a fixé et réalisé en partie ces aspirations. Or c'est précisément à un « Dictionnaire universel de tous les arts libéraux et de toutes les sciences utiles » que, selon le *Discours* de Ramsay, les francs-maçons travaillent<sup>4</sup>. Il excepte des « sciences utiles » la théologie et la politique<sup>5</sup>, sans doute pour ne pas éveiller la susceptibilité du cardinal de Fleury. Dans la *Relation apologique*, il est aussi question des travaux scientifiques des francs-maçons, et l'auteur parle même de la « grande armoire » où les mémoires sont rangés dans l'antichambre des loges. Ces études scientifiques ne seraient-elles qu'une façade, un prétexte, une justification? L'objection ne tient guère, si l'on se rappelle que Ramsay conseillait avec insistance l'étude des

1. *Émile*, II, p. 287-288. « Je n'en citerai qu'un, que je tiens de bon lieu, et que Plutarque n'eût eu garde d'omettre, mais que Ramsay n'eût en garde d'écrire, quand il l'aurait su... » Il s'agit du valet qui frappe Turenne, le prenant pour un aide de cuisine. « Voilà donc ce que vous n'osez dire? Misérables? Soyez donc à jamais sans naturel, sans entrailles: Trempez, durcissez vos cœurs de fer dans votre vile décence; rendez-vous méprisables à force de dignité. Mais toi, bon jeune homme... », etc.

2. *Épître dédicatoire*.

3. P. 421-423.

4. Cf. *Revue d'Histoire Littéraire*, avril-juin 1912, l'article suggestif de G. Lanson: *Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750* (fin), p. 314 et 315.

5. *Discours*, ap. Schiffmann, A.-M. Ramsay, p. 84. Il écarte l'idée d'une ingérence des Francs-Maçons dans le domaine politique, à l'aide d'une citation d'Horace.

sciences dans les *Voyages de Cyrus* et dans le *Plan d'Éducation*, si l'on remarque que dans le *Psychomètre* il note complaisamment les travaux des « géomètres écossais », destinés à concilier Descartes et Newton<sup>1</sup>, et qu'en 1741, parlant à Gensau des francs-maçons et de leurs travaux, il l'entretient du « projet d'un dictionnaire universel, imprimé en français », préparé par les mémoires mensuels des loges de Paris, et publié grâce aux cotisations des Frères<sup>2</sup>. Ramsay, agissant comme interprète et réalisateur de la pensée maçonnique, a peut-être ainsi émis l'un des premiers en France l'idée de l'*Encyclopédie*, et proposé le moyen d'exécution qui, en fait, a prévalu pour cette grande entreprise.

Il était loin, sur ce terrain, des idées féneloniennes sur la « science qui dessèche » et enorgueillit. Par ailleurs, dans son *Discours*, il se souvenait de *Télémaque* et du Pur Amour : il blâmait l'esprit de conquêtes et le patriotisme « guerrier », et recommandait comme il l'avait fait dans l'*Histoire de Fénelon* « l'amour de l'humanité en général », « le monde entier n'étant qu'une grande République, dont chaque nation est une famille et chaque particulier un enfant<sup>3</sup> » ; les francs-maçons devaient être, selon lui, « plus amateurs de la vertu que des récompenses<sup>4</sup> » ; la « Théologie du cœur » enfermée dans leur « institut » n'avait rien de commun avec l'austérité, la « philosophie triste, sauvage et misanthrope qui dégoûte les hommes de la vertu » ; ils n'associent pas à l'idée de vertu l'idée de contrainte ; ils rendent la vertu « aimable par l'attrait des plaisirs innocents, d'une musique agréable, d'une joie pure et d'une gaieté raisonnable<sup>5</sup> » : c'est le principe même de l'éducation fénelonienne.

La *Relation apologique* — dont je n'ose toutefois affirmer qu'elle ait Ramsay pour auteur — présente elle aussi quelques traces de la pensée de Fénelon. On y « aime » le Roi, on ne l'y « craint » jamais<sup>6</sup>. Et si l'on accorde quelques « douceurs » au corps, c'est afin qu'il ne trouble point par ses revendications la « sérénité de l'âme » ; dès lors « l'esprit rompant en quelque sorte les liens qui l'attachent à la terre

1. *Mémoires de Trévoux*, avril 1735, p. 700.

2. Büsching, *O. c.*, III, p. 327.

3. *Discours...*, p. 80.

4. *Ibid.*, p. 82. Cf. *Congrès maçonnique international*, 1889, p. 12. le F. Amiable cite ce passage, en faisant, à cette occasion, de Ramsay un ennemi des religions, et de l'idée de religion : « Quand le grand-maître de 1740 parle de religion, nous savons déjà ce qu'il faut entendre. Du reste, il précise lui-même, un peu plus loin, le genre d'adoration que doivent pratiquer les francs-maçons, en disant que notre ordre sert à former « des hommes aimables, de bons citoyens, de bons sujets, inviolables dans leurs promesses, fidèles adorateurs du dieu de l'amitié, plus amateurs de la vertu que des récompenses ».

5. *Discours...*, p. 84.

6. *Relation*, fin.



et s'élançant jusqu'au ciel, considère l'harmonie des corps brillants... » ; il voit en ces merveilles les « actes incompréhensibles d'une puissance infinie ». — Mais le Dieu dont les astres démontrent ainsi l'existence n'est pas celui de Fénelon : c'est celui de Toland<sup>1</sup> : « Toutes les choses du monde ne forment qu'un tout unique, et cette chose unique se retrouve en toutes choses, et cette chose, que nous appelons le tout en tout, est Dieu, cet Etre éternel, incompréhensible, d'une sagesse parfaite ». — A moins qu'il n'y ait là une déformation maladroite, ou habile, d'un passage du *Traité de l'Existence de Dieu* : « Dieu est véritablement en lui-même tout ce qu'il y a de réel et de positif dans les corps, tout ce qu'il y a de réel et de positif dans les essences de toutes les autres créatures possibles... Il est tellement tout être qu'il a tout l'être de chacune de ses créatures, mais retranchant la borne qui les restreint<sup>2</sup> ».

On voit en tout cas quels rapports les déclarations maçonniques ont sur certains points avec les doctrines féneloniennes ; et l'on s'explique ainsi que le cardinal de Fleury ait un moment cru que les Loges étaient « des assemblées de quiétistes<sup>3</sup> » ; on s'explique que de Potter, en 1837, ait écrit : « Nous savons que l'archevêque de Cambrai s'était fait recevoir chevalier du Temple<sup>4</sup> », c'est-à-dire franc-maçon ; on s'explique qu'en 1867 l'idée soit venue à certains hommes de fonder une loge sous ce titre paradoxal : *Les Amis de Fénelon*<sup>5</sup>.

En 1742, Ramsay se réclame encore du « grand et sublime Fénelon », auprès de Louis Racine ; dans sa première *Lettre* à l'auteur de *la Religion*, il affirme que Pope est intégralement catholique, et croit surtout au péché originel : Pope, dit-il, est « bien éloigné de l'erreur pélagienne, dont Homère et Platon auraient eux-mêmes rougi<sup>6</sup> ». Nous reconnaissons ici la théorie des *Voyages de Cyrus*.

Nous arrivons ainsi au dernier ouvrage de Ramsay, les *Philosophical*

1. Le *Pantheisticon* de Toland, ou *formula celebrandae socraticae societatis* (1720) parle des « assemblées socratiques » de la même manière que Ramsay parle des réunions des Loges, vantant la frugalité et le bon ordre qui y préside (p. 150 sq.), et l'esprit de tolérantisme des membres : ils « sont philosophes ou du moins ils en approchent fort. Ils ne sont attachés à aucune secte ; ils ne sont point entraînés par l'éducation, ou par la coutume » (p. 27) : « le panthéiste donc ne cherchera point à punir ni à déshonorer personne à cause de sa façon de penser... » (p. 263). Ils ont seulement « en exécution toute sorte de culte inventé par les hommes » (p. 173).

2. Fénelon, *Œuv. comp.*, t. 1, p. 221, § 66.

3. Bertin du Rocheret, *Œuvres mêlées*, mss. 125, p. 248, à la date du 29 septembre 1737.

4. Passage cité et pris à partie par la *Revue Fénelon*, juillet-octobre 1911, p. 97.

5. Je n'affirme pas que le projet ait été réalisé ; j'ai seulement trouvé chez le libraire Lemasle, quai Malaquais, un cahier polycopié contenant les statuts de cette loge, avec la date de sa fondation.

6. Ap. L. Racine, *la Religion*, p. 261.

*Principles of natural and revealed religion*, parus après sa mort, et qu'il n'a sans doute pas achevés lui-même<sup>1</sup>. On en a contesté l'authenticité : les traces de fénelonisme que nous allons y relever, les ressemblances de certains passages avec le *Discours de Ramsay sur le Pur Amour*, la théorie essentielle des *Voyages de Cyrus* qui s'y retrouve, me paraissent cependant autoriser l'attribution à Ramsay.

L'auteur entreprend de démontrer que les grands principes de la religion naturelle sont fondés sur l'évidence la plus complète, et que les doctrines essentielles de la religion révélée sont parfaitement conformes à la raison. Ces grands principes et ces doctrines essentielles sont au nombre de six : existence de Dieu, avec les trois attributs divins, puissance, sagesse, bonté ; la Trinité ; les trois manifestations du Messie, pré-existant, souffrant, triomphant ; les trois états de la nature humaine, élevée, déchue, relevée ; les trois moyens de réunir l'âme à Dieu, prière, mortification, renoncement<sup>2</sup>. Ramsay veut ensuite montrer « que les sages de toutes les nations, de tous les âges et de toutes les religions, ont eu quelque idée de cette sublime doctrine<sup>3</sup> ».

Dans sa démonstration, il suit une méthode analogue à celle que Fénelon, — selon l'*Histoire de Fénelon* — suivait lui-même : il veut rendre successivement l'athée déiste puis le déiste chrétien<sup>4</sup>. — Il présente de Dieu la même idée qu'en présentait le *Traité de l'Existence et des Attributs de Dieu* : « Dieu n'est pas dans le monde, mais le monde est en lui<sup>5</sup> ». — Il défend la liberté contre les parlisans outrés de la prédestination<sup>6</sup>, et il délimite la liberté humaine et la liberté

1. Certaines opinions « très singulières » des *Philosophical principles* empêchent l'abbé Feller, dans son *Dictionnaire historique* (art. Ramsay) de croire à l'authenticité complète du livre. Il ajoute : « il n'est pas inutile d'observer que quelques critiques regardent cet ouvrage comme faussement attribué à Ramsay, ou du moins comme essentiellement altéré. La qualité de posthume autorise ce sentiment. » — Les *Débats* du 3 février 1805 émettent la même idée, et vraisemblablement sans avoir lu le livre, protestent contre l'abus que Ramsay y aurait fait du nom de Fénelon : comme Ramsay « attribue à Fénelon des principes assez philosophiques, cet ouvrage est peut-être la première cause de tous les éloges que les philosophes lui ont donnés ». Ce n'est là qu'un jeu de mots et une confusion d'idées. — Le *Journal Britannique* en 1751-1752 (IV, p. 345 sq. ; VI, p. 449 sq. ; VII, p. 146 sq., p. 320 sq. ; VIII, p. 161 sq.) annonce les *Philosophical Principles* comme un ouvrage très digne de « l'auteur des *Voyages de Cyrus* » et du disciple de Fénelon : Fénelon, dit-il, « honora M. de Ramsay de son amitié et de sa confiance : avantage précieux, dont le chevalier fut redevable à son beau génie et à son caractère aimable ». Ce qui caractérise Ramsay, c'est « un esprit très métaphysique, une imagination subtile, et un cœur excellent ».

2. *Ibid.* *philosophical pr.*, I, début, et II, p. 7.

3. *Ibid.*, II, p. 8.

4. *Ibid.*, I, p. 28, *Scholium* du *Postulat*, IV, cf. *Histoire de Fénelon*, p. 137 (éd. de 1725).

5. *Ibid.*, I, p. 58.

6. *Ibid.*, I, p. 182.

divine de la même manière que dans l'*Histoire de Fénelon*<sup>1</sup>. — La « loi éternelle, immuable et universelle de l'ordre est d'aimer Dieu pour lui-même et toutes les créatures dans la mesure où elles lui ressemblent<sup>2</sup> ». Nous pouvons, en sentant notre propre misère et notre néant, désirer d'être unis à la Suprême Félicité par cet amour naturel que nous avons pour Dieu comme béatifiant; mais cet amour-là est seulement l'amour de nous-mêmes<sup>3</sup>. En cette matière les développements des *Philosophical principles* rappellent ceux du *Discours sur le Pur Amour*<sup>4</sup>. Le Pur Amour seul peut faire comprendre le péché originel<sup>5</sup>.

Dans tout le livre, l'adversaire auquel Ramsay s'en prend de préférence est Spinoza; il combat aussi Malebranche et Berkeley. Il avait vu en effet que le spinozisme n'était pas « un matérialisme grossier »: c'est, disait-il en 1735, « l'idéalisme le plus pur, le malebranchisme consommé<sup>6</sup> ». Mais il ne pensait pas sans doute qu'il pût y avoir quelque parenté entre le spinozisme et les doctrines ou les tendances féneloniennes<sup>7</sup>. Jadis il avait corrigé et altéré le texte de l'*Existence de Dieu* dans les passages où Fénelon semblait avoisiner Malebranche. Dans les *Philosophical principles*, il combat Spinoza sans tenir compte

1. I, p. 219; *Histoire de Fénelon*, p. 137, n.

2. I, p. 291.

3. I, p. 310.

4. *Philosophical Principles*.

I, p. 291, 292: Nécessité de l'amour de Dieu pour lui-même et pour toutes ses créatures dans la mesure où elles lui ressemblent.

P. 293, p. 294: Réponse aux théologiens français (les jansénistes) qui estiment que, depuis la chute, le plaisir est le seul ressort de l'âme. — Distinction entre les différentes espèces de plaisirs.

P. 296-300, p. 302. Réfutation de l'« Épicurisme moderne ».

P. 304-307. Ramsay termine par une sorte d'hymne au Pur Amour.

5. I, p. 365.

6. *Mémoires de Trévoux*, avril 1735, p. 707, dans le *Psychomètre*.

7. Cf. *Revue de Métaphysique et de morale*, 1906, Brunschwig, *Spinoza et ses contemporains*, p. 35 sq. « Le dessein de Fénelon est de purifier à la flamme du rationalisme cartésien la spiritualité de la vie intérieure, et c'est le dessein même de la V<sup>e</sup> partie de l'*Éthique*. » Et Brunschwig cite Leibnitz, *Considérations sur la doctrine d'un esprit universel unique*: « Spinoza qui n'admet qu'une seule substance, ne s'éloigne pas beaucoup de la doctrine de l'esprit universel unique, et même les nouveaux cartésiens, qui prétendent que Dieu seul agit, l'établissent quasi sans y penser. Il y a de l'apparence que Molinos et quelques autres nouveaux Quétistes... ont donné dans cette opinion du Sabbat ou repos des âmes en Dieu. C'est parce qu'il ont cru que la cessation des fonctions particulières était le plus haut degré de la perfection... »

*Discours...*

P. 2. Même idée.

P. 15, 16. Réponse aux objections contre la doctrine du Pur Amour, et spécialement à celle qu'on tire de l'idée du plaisir. — Même distinction.

P. 21, 23, p. 16, mêmes idées.

P. 17, 18, 19, p. 26-28, p. 25-26, même réfutation.

P. 8 et 9. Mêmes idées.

de la *Réfutation* que Fénelon a ébauchée de ce philosophe, dans une lettre à dom François Lami; bien mieux, il emploie contre Spinoza des arguments qui atteignent tout autant Fénelon. Il reproche à Spinoza de croire qu'il n'y a qu'une substance dans la nature, une substance infinie, éternelle, et existant par elle-même<sup>1</sup>; il rejette comme contraire à l'indivisibilité divine la doctrine selon laquelle l'âme serait une émanation de la Substance divine<sup>2</sup>. Or Fénelon établit, dans sa *Réfutation*, que « Dieu est tout degré d'être »; que « toutes les différences qu'on nomme essentielles ne sont que des degrés de l'être qui sont indivisibles dans l'unité souveraine, et qu'elle peut diviser hors d'elle à l'infini dans la production des êtres bornés et subalternes<sup>3</sup> ».

Je ne fais qu'indiquer les autres idées qui pouvaient étonner les lecteurs, venant d'un disciple de Fénelon: Ramsay affirme que le Chaos mentionné par Moïse dans la Genèse ne peut être considéré comme l'état primitif de la Nature; que toute la disposition actuelle du système solaire est un état de désordre, consécutif à la chute de l'homme; qu'« il n'y a pas de doctrine plus clairement révélée dans l'*Ancien Testament* que celle de la préexistence humaine de notre Sauveur au commencement du monde et bien avant son Incarnation dans le sein de la Vierge Marie »; les Païens eux-mêmes ont eu notion de cette doctrine<sup>4</sup>, comme de celle de la préexistence des âmes<sup>5</sup>.

Pour ce grand ouvrage, Ramsay a utilisé sans doute un grand nombre de ses lectures. Outre l'influence — assez légère — de Fénelon, on peut noter celle de dom François Lami, dont le *Nouvel Athéisme renversé* (1696) contenait, dans sa seconde partie<sup>6</sup>, une réfutation géométrique du système de Spinoza; celle de G. Cheyne, dans ses *Philosophical principles of religion natural and revealed* (1715); d'autant plus que Cheyne défend lui aussi le Pur Amour<sup>7</sup>; celle de Leland et de sa *Nouvelle démonstration Évangélique* (1733), où il cherchait dans les différentes religions les vestiges de la Révélation primitive.

\*  
\* \*

Ramsay n'est capable d'écrire que des « Essais universels », lit-on

1. I, p. 4, p. 33 sq.

2. I, p. 115-116.

3. *Œuv. comp.*, I, p. 384, 3<sup>o</sup>; p. 386, 4<sup>o</sup>. Fénelon, en somme, combat chez Spinoza l'idée de « modification » de la substance divine, qui impliquerait une limitation de cette substance; il la remplace par la notion de « division », ou, si l'on veut, de délégation. — La *Lettre* de Fénelon avait été publiée en 1696 à la suite du *Nouvel athéisme renversé*.

4. I, p. 325 sq.

5. I, p. 410. Cette dernière doctrine avait été condamnée chez Origène.

6. P. 245-421.

7. II<sup>e</sup> partie, chap. 11.

dans la *Suite de la Cyropédie*<sup>1</sup>. Ce jugement s'applique avec une singulière justesse aux ouvrages de notre Écossais. Hâtifs et compactes, on sent en tous, depuis le *Discours sur la Poésie Épique* jusqu'aux *Philosophical principles*, en passant par l'*Essai philosophique sur le gouvernement civil*, l'*Histoire de Fénelon*, les *Voyages de Cyrus* surtout, et même le *Turenne*, un esprit empressé à se faire, et à se reconstruire une métaphysique religieuse. Et quelle inquiétude, et quel encombrement, dans sa carrière religieuse et philosophique ! Il est anglican, il devient sceptique, il se convertit au Pur Amour protestant auprès de Poiret, auprès de Fénelon au Pur Amour catholique ; il est disciple, secrétaire de Mme Guyon ; il goûte Malebranche ; puis, saisi d'une nostalgie de la pensée anglaise, il revient aux apologistes chrétiens de l'Angleterre, il importe d'Angleterre en France une active propagande maçonnique. Quel bel exemple Bossuet eût trouvé là à l'appui de sa théorie des Variations protestantes !

Un tel caractère n'était pas fait pour déplaire à Fénelon, si ouvert, si accueillant aux idées nouvelles, si prêt à suivre même les simples sur les routes menant à Dieu. Cependant il eût jugé sans doute que Ramsay était auprès du xviii<sup>e</sup> siècle son représentant assez imparfait ; il eût blâmé en Ramsay l'indépendance à l'égard de l'Église, le goût pour la Science et les Sciences, le tolérantisme enfin. Non pas assurément que Ramsay professe comme Tindal l'inutilité de la Révélation chrétienne, en montrant « le Christianisme aussi vieux que la Création<sup>2</sup> » : il voit seulement des Chrétiens inconscients dans les sages du Paganisme ; mais son insistance à retrouver les dogmes chrétiens dans toutes les religions anciennes, à faire du symbolisme un caractère inhérent à toute religion, tend à ôter aux Juifs et aux Chrétiens leur privilège de vérité<sup>3</sup>.

Cette attitude personnelle du représentant de Fénelon n'était pas faite pour nuire au prestige de Fénelon auprès du xviii<sup>e</sup> siècle. Bien au contraire, l'idée que Ramsay donnait de la tolérance fénelonienne par

1. P. 252.

2. C'est le titre de l'ouvrage de Tindal : *Christianity as old as the Creation* (1730).

3. Ramsay fut peut-être quelque chose dans le mouvement de pensée qui, dans la seconde partie du xviii<sup>e</sup> siècle, porta les érudits vers les recherches sur l'histoire des Religions. Cf. *Académie des Inscriptions*, XXXV, p. 171, Le Batteux, *Si les Païens ont jamais ignoré le vrai Dieu* ; XLII, p. 214 ; XXXIV, p. 435, 462 ; XXXV, p. 1, 39 ; XXXVI, p. 292, 329 ; XXXVIII, p. 337, 505 ; XXXIX, p. 689, les mémoires de Foucher sur les religions anciennes ; XXXIV, p. 376 ; XXXVII, p. 571, 710, mémoires d'Anquetil-Duperron. — Rousseau, dans le *Contrat Social*, juge « bien ridicule » l'érudition « qui roule sur l'identité des dieux des diverses nations » (II, p. 335). Mais Voltaire en profitait (*Œuv. Comp.*, XXIX, p. 166 sq., juin-décembre 1773) ; et Bernardin de Saint-Pierre s'en servait, dans ses *Études de la Nature* (I, p. 371 sq.) pour défendre le Christianisme.



ses divers écrits peut être considérée comme l'élément essentiel par lequel il a agi, auprès du XVIII<sup>e</sup> siècle tout entier, sur la réputation et pour l'influence de Fénelon. Au renom de Fénelon Ramsay, pour ainsi dire, attachait l'idée de tolérance en tous ses divers aspects : tolérance civile, par le récit des conseils au Prétendant anglais ; — tolérantisme déiste, en montrant surtout une « philosophie sublime, » une adoration de l'« Ordre », dans la religion fénelonienne ; — tolérantisme mystique, lorsqu'il prétendait retrouver chez les Païens le Pur Amour selon Mme Guyon ; — tolérantisme érudit, en recherchant dans les religions de l'Égypte ou de la Perse le détail précis des dogmes essentiels à l'*Ancien* et au *Nouveau Testament* ; — tolérance chrétienne et jésuite en croyant à la possibilité des lumières de grâce chrétienne dans l'âme des Païens ; — tolérantisme maçonnique peut-être...

Il ne manque à cette énumération que la tolérance négative, d'indifférence méprisante pour les diverses religions, de haine pour l'esprit de prosélytisme, telle que la conçoit Voltaire. Ramsay en effet tend à donner à la tolérance un fondement positif. — Par là s'explique, en partie, l'aversion de Voltaire à son égard ; par là s'expliquera, surtout, la faveur de Fénelon prolongée sur le second versant du XVIII<sup>e</sup> siècle, auprès des âmes souvent plus avides d'affirmer, de goûter, de sympathiser, que de combattre.

Ramsay adaptait ainsi le personnage de Fénelon aux goûts, aux tendances encore diffuses dans le siècle, et qui allaient bientôt dominer. Il l'adaptait à des goûts nettement marqués dans le début du siècle, lorsqu'il systématisait et raidissait les idées et les sentiments de son héros ; lorsqu'il montrait en lui un penseur, et un penseur persécuté. — S'il retenait dans son interprétation de Fénelon, et dans ses développements de la pensée fénelonienne, plus de mysticisme qu'il n'en fallait pour contenter Voltaire, il n'en gardait pas assez pour satisfaire le marquis de Fénelon, dont nous allons voir les efforts pour présenter de son côté la mémoire de son grand-oncle à ses contemporains.

## CHAPITRE VIII

### LE MARQUIS DE FÉNELON. — SA VIE ET SON CARACTÈRE

La vie de Gabriel-Jacques, marquis de Fénelon, petit-neveu de l'archevêque, est moins obscure ou énigmatique que celle de Ramsay ; et sa carrière offre plus d'unité que les « variations » de l'Écossais. Il était né le 24 juillet 1688, de François de Salignac-Fénelon, et d'Élisabeth de Saint-Aulaire. Son grand-oncle l'a élevé auprès de lui, à Cambrai, et cette éducation provoquait l'admiration de Mme d'Aligre<sup>1</sup>. En 1704, il se bat à Ramillies, en qualité de mousquetaire<sup>2</sup> ; en 1706, il obtient une compagnie au régiment de Royal-Cuirassiers, et commande sous Villars et Berwick ; le 9 mars 1709, il est colonel du régiment d'infanterie de Bigorre : il espère servir en Allemagne, mais on l'envoie en Dauphiné ; en 1711 il est à Cambrai. C'est alors, dans la nuit du 31 août au 1<sup>er</sup> septembre, qu'en prenant part à l'enlèvement du camp ennemi à Hordain il est grièvement blessé à la jambe. Il va chercher la guérison aux eaux de Bourbonne ; il se rend à Cambrai, à Paris. Sa santé inquiète Fénelon, qui lui écrit, le 11 janvier 1713 : « La famille ne peut plus avoir ni soutien ni espérance que par ton avancement dans le monde<sup>3</sup> ». Il subit, en février 1713, une opération longue et douloureuse, qui le laisse boiteux. C'est vraisemblablement vers cette époque qu'il commence à recevoir les conseils spirituels de Mme Guyon, dont nous parlerons tout à l'heure. En 1714, il va prendre les eaux de Barèges, et se repose, entre deux saisons, à Fénelon et à Sarlat. Le 5 janvier 1715<sup>4</sup>, à Versailles, Saint-Simon le voit entrer chez lui, comme il « achevait de diner ». « Il me dit fort affligé », raconte Saint-Simon, « qu'il venait d'apprendre par un courrier que l'archevêque de Cambrai, son grand-oncle, était extrêmement mal ;

1. Cf. *Journal de Le Dieu*, III, p. 176 (16 octobre 1704).

2. Cf., pour la plupart des dates précises de cette biographie, Durieux, *Le marquis de Fénelon*, dans : *Comité des travaux historiques et scientifiques, Bulletin historique et philologique* : année 1908, nos 1 et 2. — M. Durieux ignore cependant les relations de Mme Guyon et du marquis.

3. *Corresp.*, II, p. 166.

4. Et non le 6, comme le croit Durieux. Fénelon étant mort le 7 à 5 heures du matin, il serait impossible que le marquis fût resté à Cambrai comme le dit Saint-Simon, « 24 heures » avant la mort de son oncle.

qu'il me venait prier d'obtenir de M. le duc d'Orléans de lui envoyer Chirac son médecin, sur-le-champ, et de lui prêter une chaise de poste. Je sortis de table aussitôt. J'envoyai chercher ma chaise et allai chez M. le duc d'Orléans, qui envoya chercher Chirac et lui ordonna de partir et de demeurer à Cambrai tant qu'il y serait nécessaire. Entre l'arrivée de Fénelon chez moi et le départ de Chirac il n'y eut pas une heure, et il alla à Cambrai tout de suite. Il trouva l'archevêque hors d'espérance et d'état à tenter aucun remède, il y demeura néanmoins vingt-quatre heures, au bout desquelles il mourut<sup>1</sup> ». Le marquis assiste donc aux derniers moments de l'archevêque.

En août 1716 il vient, en pèlerinage pourrait-on dire, auprès de Mme Guyon, à Blois : moins d'un an plus tard, le 10 juin 1717, il revient à Blois encore, pour assister, avec Ramsay, à l'enterrement de N[otre] M[ère]<sup>2</sup> : peut-être même a-t-il été présent au moment de sa mort<sup>3</sup>. Elle a ordonné que son cœur fût remis au marquis de Fénelon, pour être porté au duc de Charost. « Ces circonstances », écrit le rédacteur des *Nouvelles Littéraires* en rapportant l'événement, « témoignent assez de l'intelligence qui a toujours été grande, entre M. de Cambrai et Mme Guyon ».

La carrière du marquis se poursuit, militaire et diplomatique : il est créé inspecteur général de l'infanterie le 20 octobre 1718, brigadier le 1<sup>er</sup> février 1719, et il se démet de sa charge de colonel du régiment de Bigorre ; le 3 mars suivant, il devient colonel du régiment de Poitou, et prend part en cette qualité aux sièges de Fontarabie, de Saint-Sébastien, d'Urgel et de Roses, où il est blessé au genou. En 1723, il quitte le régiment de Poitou, et l'année suivante, en mai, est investi des fonctions d'ambassadeur ordinaire en Hollande. Il apporte aux Hollandais l'aide de la France contre la compagnie fondée à Ostende par la Cour de Vienne pour ruiner leur commerce. Puis il est, en même temps qu'ambassadeur, maréchal de camp (1<sup>er</sup> août 1734), gouverneur du Quesnoy (23 avril 1735) plénipotentiaire au Congrès de

1. Saint-Simon, *Mémoires*, XI, p. 59 (éd. Chéruel). — Chirac fut dans la suite premier médecin de Louis XV.

2. Sur un exemplaire, appartenant à M. le vicomte Guy de Montlivault, des *Œuvres spirituelles* de Fénelon, la présence de Ramsay et du marquis à l'enterrement de Mme Guyon est rapportée dans une note manuscrite, signée du *Til-liers*, 1727. — La dernière maladie de Mme Guyon avait duré trois mois. La comtesse de Vaux, sa fille avait amené un habile médecin, mais il ne put venir à bout de l'inflammation de la gorge et de la poitrine. La comtesse de Vaux resta jusqu'à la fin (Cf. Bibliothèque de la Faculté de Théologie libre de Lausanne, Mss. T. P. 1155, p. 51).

3. Cf. *Nouvelles littéraires*, VI, p. 137. — Le cœur de Mme Guyon devait être déposé dans l'église des Filles de Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine, « auprès de celui de M. Fonquet, grand-père maternel du duc de Charost, et dont le fils aîné a épousé la fille de Mme Guyon remariée croit-on secrètement avec M. le duc de Sully ». — Son corps fut inhumé à Blois dans l'église des Cordeliers.

Soissons (31 août 1737), lieutenant-général (1<sup>er</sup> mars 1738), conseiller d'État d'épée (20 septembre 1738), chevalier des ordres du Roi (2 février 1740). En avril 1744, lieutenant-général de l'armée des Pays-Bas, il prend part aux sièges de Menin et d'Ypres, suit le maréchal de Saxe, finit la campagne à Courtrai, commande pendant l'hiver aux Quesnoy ; en avril 1745 il sert dans l'armée du Bas-Rhin, sous les ordres du Prince de Conti, et se trouve à la prise de Mons. Le 11 octobre 1746, à Raucoux, il est tué par un boulet.

Sa femme, Louise-Françoise Le Pelletier de Rosambo, qu'il avait épousée le 24 décembre 1721, lui survécut jusqu'à 1782. Son fils aîné, François-Louis, qui s'était signalé par sa valeur à la bataille de Dettingen<sup>1</sup>, fut colonel du régiment de la Fère, et, en 1762, lieutenant-général, et gouverneur des îles du Vent ; il mourra en 1767. Un autre de ses fils, Louis-François-Ferdinand (1734-1787) fut évêque de Lombes en 1771 ; un autre, colonel d'infanterie de la Martinique, fut décapité en 1793.

La belle unité de cette vie a inspiré du respect même à Voltaire, par moments<sup>2</sup>. — La carrière diplomatique du marquis, il faut l'avouer, a été aidée, peut-être par le prestige de son grand-oncle<sup>3</sup>, et assurément par la maréchale de Grammont<sup>4</sup> ; le ministère lui a su gré, en outre,

1. Cf. *Journal universel*, juillet 1743, p. 32, « parmi les prisonniers, un jeune chevalier âgé seulement de quinze ans, lequel s'est beaucoup signalé par sa valeur naissante qui mériterait d'avoir ici un éloge particulier, si tout le monde ne savait pas déjà qu'elle est héréditaire dans sa famille — c'est le chevalier de Fénelon, fils de l'ambassadeur... »

2. *Précis du siècle de Louis XV*, dans *Œuvres*, XV, p. 259. « Son extrême dévotion augmentait encore son intrépidité. Il pensait que l'action la plus agréable à Dieu était de mourir pour son roi... »

Ailleurs, il se moque du marquis en flattant Frédéric :

« Le très fade cousin-germain  
Du très prolix *Télémaque*  
Très dévotement vous attaque  
Et prétend vous miner sous main.  
Ce bon papiste vous condamne  
Et vous et le Machiavel  
A rôtir avec Uriel

Pilier boiteux de son église  
Comme ignorant je le méprise,  
Mais je le crains comme dévôt... »

(Octobre 1740, Voltaire, *Œuv. comp.*, XXXV, p. 526.)

3. Dans une *Mandarinade* de 1738 (III, p. 190 sq.), citée par la *Bibliothèque française* (1740, XXX, p. 56) l'éloge du marquis et de sa diplomatie suit immédiatement l'éloge de Fénelon : Fénelon... « aussi connu dans toute l'Europe que dans Cambrai même, qu'il édifia par toutes les vertus qui font les grands saints... » ; le marquis « fait revivre son oncle », il s'inspire de *Télémaque*, où il « a puisé l'art de la négociation » ; il « a reçu de la bouche du grand Fénelon les saines maximes d'une politique fondée sur la probité et sur la doctrine ». La *Bibliothèque française* ajoute : « Cet éloge... sera certainement goûté et applaudi. »

4. Cf. p. 206.

comme nous allons le voir, d'avoir sacrifié en 1734 la publication de *l'Examen de conscience*.

Mais avant de recueillir tout ce qu'il a fait ou voulu faire pour la mémoire de son grand-oncle, nous devons le connaître moins extérieurement. L'étude de son caractère et de sa vie intérieure même nous est rendue aisée, — pour une période seulement de sa vie sans doute, mais c'est une période décisive, — par les lettres de direction spirituelle qu'il a reçues de Mme Guyon. Les lettres, très affectueuses, que lui a adressées l'archevêque, font mieux connaître Fénelon lui-même et l'idée sainte et raffinée qu'il se formait de l'amitié, qu'elles ne permettent de juger son petit-neveu<sup>1</sup>.

La première lettre de « N. M. »<sup>2</sup> est vraisemblablement du début de 1713. Le marquis souffre de sa plaie, et Mme Guyon lui offre l'aide de ses consolations et de ses prières : « Je vous assure, monsieur, que personne ne prend plus de part que moi à tout ce qui vous regarde, et que j'ai été affligée avec vous, que je vous ai recommandé de tout mon cœur à Notre-Seigneur, que je l'ai prié et le prie encore que s'il vous fait participant de la douleur et de la peine de Jésus-Christ, il vous donne aussi la patience nécessaire... ». — Bientôt le marquis va subir une opération : de Blois un « ami » s'informe de sa santé, lui rappelle la sollicitude de Mme Guyon à son égard, et Mme Guyon « ôle » à l'« ami » « la plume de la main pour dire elle-même ce qu'elle pense » :

« Je vous assure monsieur que nostre ami dit vray lorsqu'il vous assure de l'interest que je prens à tout ce qui vous concerne. Vostre âme m'est infiniment chere parce que j'espere quelle sera de plus en plus a Dieu ; vostre personne me l'est aussy beaucoup et par elle-meme et parce qu'elle appartient a la personne du monde que j'honore et respecte le plus. Je vous prie d'estre persuadé de ce que je vous dis et que je ne vous oublieray jamais devant Dieu<sup>3</sup>. »

1. C'est ce qu'a très bien vu M. A. Delplanque, qui dans le chapitre de son *Fénelon et ses amis* où il étudie Fénelon et le marquis de Fénelon à l'aide de la correspondance de l'archevêque, fait ressortir surtout l'« amitié pure » de Fénelon pour son petit-neveu.

2. Elle existe, en autographe de Mme Guyon, et figure en tête du *Recueil* formé par le marquis, avec ce titre : « copie d'une lettre la première de N. M. ». Les formules (« Je vous assure. Monsieur... ») sont les mêmes que dans la lettre n° 3 du *Recueil*, qui, elle, est datée du 26 mars 1714. — J'ai publié cette Lettre dans la *Revue Fénelon*, 1910, p. 109 sq. Elle figure également dans les *Lettres* de Mme Guyon publiées par Dutoit en 1767-68. Dutoit, très arbitrairement, l'a divisée en trois paragraphes numérotés.

3. Voici le début de cette lettre ; elle ne figure ni dans le *Recueil*, ni dans l'édition de Dutoit :

*Ce vendredy au soir*

*Mon cher mar. si j'ai bien suputé vous devés voir M<sup>r</sup> Maréchal ou pour mieux dire il doit voir vostre playe lundy ou mardy ; mandé moy je vous prie ce qu'il aura dit et l'estat actuel de vostre plaie car je m'y interesse assez vivement pour que vous me donniés satisfaction. M. C. M. souvenez vous des parolles de la bonne personne auprès*



Les conseils de Mme Guyon deviennent plus nets dans une troisième lettre <sup>1</sup> « Après avoir demandé à Dieu pour vous », écrit-elle, « la patience dans vos vives douleurs, je lui demanderai de tout mon cœur qu'il vous fasse faire bon usage de la santé et même de la vie qu'il vous a rendue ». Elle sait que le marquis se « défie de lui-même », et elle voudrait qu'à ce sentiment utile il « joignit une grande confiance en Dieu ». Elle lui recommande le recueillement : « demeurez quelque temps dans un silence humble, et respectueux, que vous entremêlerez d'affections, et d'actes selon votre besoin ». Mme Guyon n'engage donc pas brusquement le marquis dans les voies mystiques les plus sublimes, ou les plus chimériques : elle s'adapte à son « besoin » ; sa lettre est très courte, et témoigne d'une grande humilité <sup>2</sup>, elle n'est qu'un « ruisseau », tandis que Fénelon est la « source » à laquelle le marquis peut puiser.

Enfin le jeune homme, qui sans doute jusque-là avait peu répondu à ces avances spirituelles, a marqué un désir positif de la direction guyonienne : le 26 mars 1714, une lettre plus longue part de Blois <sup>3</sup> : « Je vous assure, monsieur, que si vous avez quelque bonté pour moi, mon cœur en est plein de reconnaissance... quand je n'aurais pas pour vous tous les sentiments que le Seigneur m'a inspirés, ceux à qui vous appartenez me sont trop chers, pour ne pas prendre un intérêt singulier à tout ce qui vous regarde. Puisque vous voulez bien que je vous dise ma pensée, je vous assurerai que de la fidélité, ou de l'infidélité à l'oraison dépend tout le bien et le mal de notre vie ». Le marquis devra « dire sur-le-champ » à son « bon père », c'est-à-dire à Fénelon, tout ce qui lui « fera peine » ou lui « causera quelque honte » : ces aveux sont difficiles : « mais il faut surmonter la nature..., car c'est votre plus grand ennemi ». Et la lettre se termine ainsi : « Plus de compliment, s'il vous plaît, entre nous. Cela ne convient pas à la simplicité chrétienne dont nous faisons profession ».

Désormais en effet, Mme Guyon traite le marquis comme l'un de ses « enfants » spirituels : il est pour elle « le petit milord boiteux » à qui elle écrit, ou pour qui elle dicte à Ramsay ce que « Dieu lui ins-

*de qui je suis, je vous assure que vous lui estes tres cher et cela ne peut aller quen augmentant dès que votre fide'lité pour Dieu augmentera : elle m'oste la plume de la main pour vous dire elle-mesme ce qu'elle pense.*

Suivent les lignes citées ci-dessus, de l'écriture de Mme Guyon. L' « ami » ajoute à la fin : « *Mlle de Devise vous embrasse* ». C'était une parente de Leschelle, le gentilhomme de la manche disgracié en même temps que Fénelon, et sur les mêmes soupçons.

1. *Recueil*, n° 2 ; — et Dutoit.

2. Cf. la fin : « étant proche de la source, de quelle utilité vous peut être un petit ruisseau, qui, tout petit qu'il est, ne vous refusera jamais les eaux que le Seigneur lui a données... » La source est Fénelon.

3. *Recueil*, n° 3 ; — et Dutoit, qui la commence ainsi : « Soyez assuré... »

pire » ; elle lui parle non seulement de « Notre-Seigneur » et du « Saint-Esprit », comme dans les lettres précédentes, mais du « p. m. », du « petit maître », selon sa mièvre terminologie mystique. Plusieurs lettres<sup>1</sup> ne contiennent guère que les conseils ordinaires que Mme Guyon donnait à ses dirigés : mépris de soi-même, confiance, nécessité de « laisser tomber les activités de la tête qui dessèche le cœur », abandon à Dieu, fidélité à l'oraison. Mais d'autres nous renseignent vraiment sur le caractère et sur l'« intérieur » du marquis. Son imagination est prompte au scrupule, il se fait à lui-même « mille clicanes<sup>2</sup> », il se décourage facilement<sup>3</sup>, et « s'entortille » alors « en lui-même par trop de réflexion » au lieu de s'humilier avec simplicité<sup>4</sup> ; son naturel est trop « tendre et sensible<sup>5</sup> », c'est-à-dire impressionnable ; il est ambitieux parfois, et devrait se défier de son « goût pour mêler des choses », de sa « démangeaison naturelle d'entrer en quelque chose, et d'y faire un personnage<sup>6</sup> ». Manque-t-il de discrétion ? En tout cas Mme Guyon lui recommande cette vertu avec autant d'insistance que Mentor la recommandait à Télémaque<sup>7</sup>. Le défaut contre lequel elle met le plus en garde son « fils » spirituel est la « mollesse<sup>8</sup> », l'« indolence<sup>9</sup> » qui, dit-elle, « vous empêcherait de remplir vos devoirs avec exactitude », et qui porte aux « amusements inutiles » ; la « dissipation<sup>10</sup> ».

La phraséologie de ces lettres peut parfois faire sourire ; mais il est difficile, en les relisant, de n'être pas touché par les sentiments qu'elles expriment si naïvement, d'amour de Dieu, d'affection pour l'âme du marquis, d'intérêt et d'affection pour tous ceux qu'aime le jeune

1. Lettre du 27 mai 1714, aut., et Dutoit, IV, p. 10 ; lettre du 9 juillet 1714, *Recueil* et Dutoit, IV, p. 13 ; extrait d'une lettre du 18 février 1715, *Recueil*, n° 14, et Dutoit, IV, p. 32 ; 22 mars 1715, aut., *Recueil*, n° 16, et Dutoit, IV, p. 35 ; 5 août 1715, aut., *Recueil*, n° 23, Dutoit, IV, p. 46 ; 2 septembre 1715, *Recueil*, n° 25, Dutoit, IV, p. 52 ; octobre 1715, *Recueil*, n° 21 ; Dutoit, IV, p. 54 ; fin 1715, *Recueil*, n° 28, Dutoit, IV, p. 58 ; fin 1715, *Recueil*, n° 29, Dutoit, IV, p. 60 ; commencement 1716, *Recueil*, n° 30, Dutoit, IV, p. 62 ; commencement 1716, *Recueil*, n° 32, Dutoit, IV, p. 66 ; mai 1716, *Recueil*, n° 35, Dutoit, IV, p. 72.

2. Lettre du 28 juin 1714, *Recueil*, n° 6, et Dutoit, III, p. 95 ; 6 juin 1716, *Recueil*, n° 38, Dutoit, IV, p. 77.

3. Lettre du 7 août 1714, aut., et Dutoit, IV, p. 17 ; lettre du 22 mars 1715.

4. *Ibid.*

5. *Recueil*, n° 2 (novembre 1714), Dutoit, IV, p. 27.

6. *Recueil*, n° 27, Dutoit, IV, p. 57 (20 novembre 1715).

7. Lettres du 18 février, 10 mars, 16 mars 1715 : *Recueil*, nos 14, 18, 15, Dutoit, IV, nos 13, 16, 14.

8. 10 mars 1715 « évitez la mollesse et la paresse » ; 8 avril 1716, aut. *Recueil*, n° 31, Dutoit, IV, p. 71.

9. 19 septembre 1714, aut., et Dutoit, IV, p. 23 ; 30 avril 1715, *Recueil*, n° 20, Dutoit, IV, p. 42.

10. 4 mars 1716, *Recueil*, n° 33, Dutoit, IV, p. 66.

homme. Parmi ces derniers, le principal est bien entendu Fénelon. En novembre 1714<sup>1</sup>, Mme Guyon écrit au marquis : « *Aimez bien mon petit papa quand vous le verrez, car c'est un excellent enfant* » et il est permis de juger ce « badinage » un peu puéril. Mais quelques lignes après, elle ajoute, très pieusement, et d'une piété sans enfantillage : « *N'oubliez pas la nuit de Noël et si vous êtes auprès du Cher Père, qu'il dise la messe pour tous les enfants dispersés. Communiez à cette intention* ». Et quelle émotion contenue dans le début de cette lettre du 11 janvier 1715 « *la première après la mort du cher père* » comme l'a intitulée le marquis sur son *Recueil* :

« *Mon cher Boîteur* quoique ma douleur soit plus grande que je ne peux vous le dire, je ne laisse pas de prendre part à la vôtre. Que vous perdez et que nous perdons tous, on peut dire que l'Eglise de France a perdu sa plus vive lumière. Mais la volonté de Dieu qui nous doit être au-dessus de tout est l'unique consolation qui nous reste. Je ne le plains point parce qu'il est arrivé au terme qui est sans bornes et sans limites où il jouit de Celui qu'il a voulu, qu'il a cherché, et auquel il a consacré tous les moments de sa vie. Comme je ne doute point qu'il ne soit mort dans un abandon entier entre les mains de Dieu, aussi ne douté-je point de sa béatitude. *Je vous conjure si vous avez de ses cheveux ou quelque autre chose qui lui ait appartenu de m'en faire part pour moi et pour mes chers amis.* Ils ne seront guère moins touchés que nous ne le sommes de sa mort. Les ennemis de l'Eglise en triompheront, mais les serviteurs du p. m. en quelque lieu de la terre qu'ils puissent être répandus prendront par là notre douleur...<sup>2</sup> »

Le ton de cette lettre est plus ferme que celui des autres, parce qu'elle peut être montrée; et Mme Guyon a eu soin de faire corriger par Ramsay en « amis » le mot « Trans » qu'elle lui avait dicté d'abord. Mais cette douleur chrétienne est profondément sincère et touchante.

Le marquis répondit bientôt en rendant compte à Mme Guyon « de ce qui est arrivé à la mort de n. p. », et en lui envoyant un « reliquaire » et un « petit manteau » qui avaient appartenu à Fénelon. « N. M. » remercie des souvenirs : « *je ferai grand cas du reliquaire et du petit manteau... il me semble que si je venais à mourir il me porterait bénédiction* »; elle ajoute: « *Ne pourrais-je point avoir un portrait ?* »; enfin elle juge la mort de Fénelon, telle que la lui a racontée le marquis, très digne d'une âme éprise de l'amour pur : « *Le petit mot que vous m'avez mandé que notre pere ne cherchait pas à faire parade d'une belle mort m'a fait grand plaisir. J'ai bien compris qu'il serait simple, uni, recueilli en soi-même dans cet instant. C'est là qu'il faut*

1. *Recueil*, n° 11.

2. Aut., *Recueil*, n° 12, Dutoit, IV, p. 29; les passages soulignés ci-dessus sont ceux que Dutoit a omis ou modifiés : *Il*s est remplacé par « N. N. », et p. m. par « Seigneur ».

faire usage de la mort qu'on a pratiquée pendant sa vie. Celui qui est véritablement mort ne songe pas à se faire briller aux yeux des hommes... ». Le conseil spirituel tient la première place : mais il n'exclut aucunement la tendresse pour le marquis, et l'affection profonde pour son grand-oncle : « Croyez que vous m'êtes doublement cher présentement, tant à cause de vous, que de celui qui s'est éloigné de nous pour retourner dans son principe. Si nous pouvions désirer quelque chose, ce serait de l'y aller joindre. Pour moi, il me semble que je n'ai plus rien à faire sur terre...<sup>1</sup> ».

Et voici encore une autre expression de l'attachement de Mme Guyon à la mémoire de son grand disciple, plus familière celle-là, et très naïve. Le marquis est allé à Cambrai, il a prié sur le tombeau de Fénelon, et il a écrit à Blois : Mme Guyon lui répond par des avis spirituels, et ajoute, à la fin : « *Vostre lettre estoit pleine de gravier ; je n'ai point eu de regret à quelques sols qu'elle m'a coûté de plus parce que je me suis imaginé que vous l'aviez pris sur le tombeau de n. p.*<sup>2</sup> ».

L'affection de Mme Guyon s'étend à d'autres membres de la famille du marquis : et même, avec ce sens pratique qu'on dit inséparable du mysticisme, elle songe pour eux à des avantages temporels : et voici les recommandations fort peu chimériques qu'elle adresse sur ce sujet à son dirigé le 16 mars 1715, — deux mois après la mort de Fénelon : « *N'hésitez pas au moment, M. C. Enfant, de faire tout ce que vous pourrez pour gagner M. l'abbé de Chant[erac] de démettre son canonical en faveur de M. l'abbé de S[alignac] votre frère. Il est juste et plus juste que les amis de N. P. profite des biens de l'Eglise que mille autres qui ne l'ont pas si bien servy. Ne manquez pas donc de faire tout votre possible de luy obtenir ce bénéfice...*<sup>3</sup> ». — A « Panta », c'est-à-dire à l'abbé de Beaumont, pour qui cependant ses sympathies ne sont pas très vives, elle souhaite qu'il soit « traité selon son mérite<sup>4</sup> ». — Du père du marquis il est peu question dans ces lettres, et certaine phrase nous donne à penser qu'il voyait de mauvais œil les relations de son fils et de Mme Guyon<sup>5</sup> : il avait d'ailleurs été déçu, semble-t-il, par le testament de l'archevêque<sup>6</sup>.

1. *Recueil*, n° 13, Dutoit, IV, p. 31 ; même observation. — Nous avons vu, en parlant de Ramsay et de son séjour à Blois, que Mme Guyon revêtit le « petit manteau ».

2. *Recueil*, n° 39. Dutoit qui donne la lettre, omet ce passage. La lettre est du 21 juin 1716.

3. 16 mars 1715, autogr., début, omis dans le *Recueil*, qui donne le reste de la Lettre, n° 15, et dans Dutoit, IV, p. 34.

4. 1<sup>er</sup> novembre 1715, *Recueil*, n° 26, Dutoit, IV, p. 55.

5. 1<sup>er</sup> juin 1716, *Recueil*, n° 37. Dutoit omet cette phrase (IV, p. 73) : la voici : « *Je suis bien aise que M<sup>r</sup> votre pere s'adoucisse pour vous, quand vous ne devriez pas me voir, car il est de l'ordre de Dieu dans votre estat de cultiver son amitié.* »

6. 8 avril 1716, aut. : « *Si sur votre pere connoissoit bien n. p. il auroit*

Quels étaient, en revanche, les sentiments du marquis à l'égard de Mme Guyon ? Sa soumission apparaît, au ton sur lequel sa directrice de conscience l'encourage<sup>1</sup>, le reprend, le morigène<sup>2</sup> : elle-même le remercie de l'« ingénuité<sup>3</sup> » avec laquelle il lui propose tous ses scrupules, en matière de communion fréquente<sup>4</sup>, comme lorsqu'il s'agit de la conduite à tenir envers les officiers<sup>5</sup>. Son affection se retrouve dans les lignes où Mme Guyon lui dit : « Je serais bien fâchée que vous fussiez occupé ni de ma santé, ni de quoi que ce soit qui me regarde, car je désire que vous soyez occupé de Dieu seul<sup>6</sup> » ; et cette affection s'est marquée par les deux voyages du marquis à Blois, auxquels la correspondance fait allusion, l'un en novembre 1714, bien peu de temps avant la mort de Fénelon, l'autre en août 1716. A ces deux sentiments il est bien naturel de joindre la reconnaissance, pour toutes ces lettres de direction que Mme Guyon écrit ou dicte infatigablement malgré sa santé si précaire, pour ces billets écrits de son sang<sup>7</sup>, ou scellés de ses cachets emblématiques<sup>8</sup>, pour les saintes ruses qu'elle imagine afin d'éviter de donner l'éveil à son entourage<sup>9</sup>. Enfin ces lettres sont tout à fait de nature à inspirer au marquis une confiance

*après qu'il étoit bien loin d'accumuler des trésors mais des qu'on se lesse aller a ses preventions c'est pitié.* » L'extrait de cette Lettre, dans le *Recueil* comme dans Dutoit, ne commence qu'après cette phrase.

1. 1<sup>er</sup> juin 1716.

2. 18 février 1715, *Recueil*, n<sup>o</sup> 14, Dutoit, IV, p. 32. « Vous êtes trop plein de saillies, et vous sortez trop au dehors... Votre intérieur n'ayant pas encore une certaine consistance, c'est vous répandre comme l'eau. Je vous prie donc de vous accoutumer à plus de silence et de recueillement... »

3. 5 août 1715.

4. 28 juin 1715.

5. 20 mai 1715. *Recueil*, n<sup>o</sup> 21, Dutoit, III, p. 93. « La vue que vous avez pour soulager les officiers de mérite est très bonne, et quand vous n'agirez que par ce principe vous ne devez avoir aucun scrupule, bien au contraire. Je vous défends, mon cher enfant, d'être honteux de m'avoir fait un si long détail... »

6. 9 juillet 1714. *Recueil*, n<sup>o</sup> 7, Dutoit, IV, p. 13.

7. Cf. 26 février 1715, Ramsay écrit au marquis : « Je ne doute point que le seigneur Isaac Put ne vous ait appris qu'il y a huit jours que N. M. pense expirer d'un catarrhe qui tomba sur la poitrine. Je vous avois envoyé un petit billet écrit de son sang... »

8. 21 mai 1714, le cachet représente deux cœurs unis surmontés d'une couronne d'épines et d'une croix ; — 16 mars 1715, l'Amour forgeron frappant avec son marteau un cœur placé sur une enclume ; — 22 mars 1715, l'Enfant Jésus enmaillotté, les bras libres, debout sur des nuages et entouré de rayons : autour de lui, la légende : *Verbum caro factum*.

9. 27 mai 1714 : « Adres-ez quelquefois vos lestres et tantjouis si vous voulez a Mr de S<sup>t</sup> André proche S<sup>t</sup> Nicolas... » ; 19 septembre 1714 : « dès que vous serez arrivé à l'hotellerie vous envoyez querir R. a sa maison ou icy parce qu'il vous y introduira car ma fille est icy et j'ay peur qu'elle ne soit pas party quand vous viendrez... » ; 16 mars 1715 : « Comme mon petit-fils vient d'entrer toute à l'heure..., je ne saurois plus rien dicter pour vous. »



complète en l'orthodoxie de sa directrice. Il n'est pas question ici d'un « moyen court » pour aller à la perfection, et la mortification n'est aucunement déconseillée. « La nature est notre plus grand ennemi », écrivait Mme Guyon dans sa quatrième lettre au marquis le 26 mars 1714 : l'année suivante, elle n'a pas changé : « il est de grande conséquence », écrit-elle le 30 avril 1715, « d'aller toujours contre son naturel, en sorte que celui qui est trop vif doit laisser tomber sa vivacité avant que d'entreprendre quelque chose, et celui qui est paresseux doit au contraire s'évertuer pour vaincre sa paresse... Travaillez donc courageusement à détruire votre naturel. Levez-vous le matin quand vous êtes éveillé et qu'il est heure de vous lever, sans rester plus longtemps dans votre lit...<sup>1</sup> ». Ce sont là de saines recommandations, capables de conduire à la perfection par la route pénible et longue que Mme Guyon semblait jadis ignorer. — Sans doute la directrice spirituelle est morte avant d'avoir amené son dirigé jusqu'à la « vie illuminative » : restant avec elle à la « vie purgative », — dont il faut avouer qu'elle connaissait fort bien les étapes, — il a pu lui conserver intacte sa confiance.

Une autre indication importante ressort de cette correspondance : c'est la part qui peut revenir à Mme Guyon dans les publications des Œuvres de Fénelon restées inédites. Nous avons vu que Ramsay, qui était auprès d'elle, réclamait du marquis des « papiers », qu'il lisait avec enthousiasme, et corrigeait trop aisément. Mais Mme Guyon elle-même, dès le 9 février 1715, « conjurait » le marquis « de rassembler le plus qu'il pourrait des lettres » de Fénelon, « et de ses écrits qui regardent l'intérieur<sup>2</sup> ». C'est une édition des Œuvres spirituelles qu'elle souhaite. En septembre 1715, elle demande davantage : « Je seray bien aise de vous voir et que vous apportassiez de vous-même si cela se pouvoit et que Panta l'agréât les papiers qui resteront de N. C. P. Nous trouverions ensemble un moyen de faire les choses de manière que tous seront contents<sup>3</sup>. » Il est donc vraisemblable, puisqu'en fait le marquis et Ramsay sont les auteurs des publications de 1717 et 1718, que l'abbé de Beaumont, légataire universel de Fénelon, a dès cette époque confié au marquis la plupart des « papiers », et qu'en août 1716 le marquis a préparé avec Mme Guyon et Ramsay les éditions, — avec Mme Guyon surtout l'édition des Œuvres spirituelles.

Telle est, semble-t-il, l'origine du culte voué par le marquis à la mémoire de Mme Guyon en même temps qu'à celle de son grand-oncle. « Quand on parlait de Mme Guyon au marquis de Fénelon », rapporte un québécois suisse, « il se pasnoit et étoit come hors de lui, et disoit

1. Recueil, n° 20 ; Dutoit, IV, p. 42.

2. Recueil, n° 13 ; Dutoit, IV, p. 31, omet cette phrase.

3. Aut., de l'écriture de Ramsay ; Dutoit qui publie une partie de la lettre (IV, p. 18) omet cette phrase.

ouvertement à Paris dans les assemblées que Mme Guion et son oncle étoient des saints, qu'on ne les avoit jamais connus.<sup>1</sup> » En 1717, dans une conversation avec Saint-George de Marsay, il « s'écria dans un moment de forte émotion : Hélas, les prédictions de cette sainte s'accomplissent : peu avant de mourir elle prédit au royaume de France de terribles fléaux... Hélas! y a-t-il une punition plus terrible que la désunion et le trouble qui déchirent l'Eglise de France?...<sup>2</sup> » — Jusqu'à la dernière heure Mme Guyon a donc prophétisé : toutefois l'esprit positif et sainement chrétien du marquis voit la réalisation des malheurs prédits dans les maux qui affligent son âme de catholique.

« Gardez cette lettre, elle pourra vous servir plus d'une fois<sup>3</sup> », écrivait au marquis Mme Guyon le 1<sup>er</sup> juin 1716. Le marquis a conservé les épîtres maternelles ; bien mieux, il en a transcrit un grand nombre ; il a formé un *Recueil* en copiant de sa propre main, intégralement ou en partie, celles qui lui étaient adressées ; il a formé un autre *Recueil*, en transcrivant de la même manière les lettres écrites à Mme Guyon par certains « Trans », avec les réponses de « N. M. ». Ses copies omettent parfois les détails trop personnels, ou exclusivement profanes : elles reproduisent fidèlement le texte mystique, avec ses redites d'un dirigé à un autre dirigé, d'une lettre à une autre, ou dans l'intérieur même de la même lettre ; elles répètent l'enthousiasme<sup>4</sup> et naïve soumission des disciples, leurs formules reprises de Fénelon ou de saint François de Sales<sup>5</sup>, le récit détaillé de leurs rêves<sup>6</sup>, et leurs surnoms<sup>7</sup>. Le marquis est édifié de tout cela : puérilités et conseils élevés ou pratiques, il admet tout dans ses copies : ainsi son grand-oncle admettait le Pur Amour guyonien, comme l'interprétation la plus haute de la

1. Bibliothèque de la Faculté de Théologie libre de Lausanne, Mss. T. P., 1155, p. 38. Fleischbein déclare ces renseignements « tirés d'un manuscrit antique qui nous a été envaïé par un de ses enfans de grace, qui le tenait lui-même de source ».

2. *Ibid.* T. P. 1154. Fleischbein, *Notice sur M<sup>me</sup> Guion*. Saint-George de Marsay fut le directeur spirituel de Fleischbein. Dans cette même conversation, le marquis dit « que son oncle avoit écrit les MAXIMES DES SAINTS à la sollicitation de M. de Noailles. »

3. *Recueil*, n° 37. Phrase omise par Dutoit, IV, n° 34.

4. Je lis dans le Mss. P. T. 1155, cité ci-dessus, à la p. 49 : « On peut conclure sans crainte de se tromper qu'après la S<sup>te</sup> Vierge il n'a jamais paru dans le monde personne de son vol. »

5. Cf. *Recueil des copies*..., n° 10. Lettre de Mlle Fissec : elle a éprouvé la « séparation de la partie supérieure d'avec l'inférieure ».

6. *Ibid.*, n° 8. Lettre du Baron de Metternich où il raconte le songe dans lequel il a vu Ramsay.

7. *Ibid.*, même lettre : « Avant la rencontre de N. M. il me semble aussi que j'étais avec le bon serin... » Mme Guyon donnait ainsi des noms d'animaux à ses amies : elle écrit au duc de Chevreuse le 1<sup>er</sup> janvier 1695, avant de quitter Meaux : « Je voudrais bien mon perroquet, mon serein, et ma petite chienne... » Ce sont les trois duchesses (p. 139 du *Recueil de la Correspondance*).

Charité Chrétienne, et le « bégaïement » de « maman léton », comme une école de petitesse, de détachement de soi-même.

D'ailleurs le marquis a correspondu personnellement avec certains membres dispersés du « petit troupeau » guyonien. Il leur donne, à l'occasion, des nouvelles de Mme Guyon<sup>1</sup>. Il les reconforte de son amitié<sup>2</sup> et reçoit leurs commissions affectueuses pour « N. M. » et les « Trans<sup>3</sup> ». Après la mort de Mme Guyon, ils s'adressent encore à lui ; un Anglais, qui avoue fort mal écrire le français et demande au marquis de s'aider pour le comprendre des lumières de Ramsay, lui dit : « priez pour moy, et obtenez les prières des personnes les plus intérieures de votre connaissance, surtout celles de Madame de Guiche » ; il l'informe de son projet de second mariage en ces termes ad hominem : « La personne me paroît avoir toutes les dispositions que je puis souhaiter pour devenir une véritable Antiope<sup>4</sup> ». Le même personnage félicite le marquis de son mariage et de la naissance de son fils : « La bonté de la Providence en vous donnant une Antiope, et en vous bénissant d'un fils qui sera une petite image et comme j'espère une aimable demeure de l'esprit du p. m., m'a encore comblé de joie » ; et il le met au courant de toutes ses décisions<sup>5</sup>.

La mort de Mme Guyon ne rompit donc aucunement les liens du marquis avec tout le « petit troupeau » : il continua même à recevoir des conseils de direction spirituelle : la maréchale de Grammont, qui « avoit succédé à Mme Guion dans l'état apostolique<sup>6</sup> » les lui donna, selon la même doctrine, mais d'un style plus sec et plus catégorique que n'était souvent celui de « N. M.<sup>7</sup> ». Nous verrons quelle influence

1. Lettre non signée à Mme Guyon, datée du « 2 may[?] ». « Le cher Marquis m'a donné un plaisir infiny par les nouvelles qu'il m'a mandé du soulagement que vous venez de recevoir... »

2. Lettre non signée du 2 may [1717, sans doute, car elle indique que le marquis, qui en est le destinataire, est auprès de Mme Guyon] : « Comment pourray-je repondre, mon Tres honoré et Tres cher M., à tout de bontez receües à la fois de votre part... Ce qui me charme c'est que, sachant que je ne vauz rien, vous ne laissez pas néanmoins de m'aimer. Il est impossible d'exprimer la joye que je sens d'avoir trouvé un ami, dont l'amitié n'est pas fondée sur rien en moy... »

3. *Ibid.*, fin : « Embrassez bien pour moy M. C. M. et le Transisme. Je vous embrasse aussy de tout mon cœur. »

4. Aut., s. d. « A M. le M. d. F. »

5. Aut., s. d. « A Monsieur le Marquis de Fénelon. »

6. Bibliothèque de la Faculté de Théologie libre de Lausanne, Mss. T. II. 244 C. *Notices* de Petillet, qui ajoute : « Mais elle se tenoit fort cachée quant à son extérieur à cause du grand nombre d'ennemis qui persécutoient la vie intérieure. »

7. Voici un exemple de ces lettres de direction. — La lettre est autographe, mais sans date.

Il est naturel mon tres cher Marquis que vous ayez en vous tous les mouvemens corrompus. Cela ne marque autre chose que la filiation d'Adam. Si vous avez lumiere pour la temperence dans le boire et le manger, il faut la suivre encore plus dans les lectures, ou les conversations. L'oraison, le recueillement, et le travail sous les yeux

la maréchale exerça sur le marquis en 1733, pour la suppression de la publication de l'*Examen de conscience*. On sait d'autre part que l'autorité morale de cette femme pieuse et énergique put seule déterminer le cardinal de Noailles, son oncle, à révoquer en 1728 son opposition à la Constitution *Unigenitus*<sup>1</sup> : il est donc naturel de penser que dès 1717 elle acquit sur le marquis assez d'influence, pour avoir par son intermédiaire une part importante aux éditions, et à l'élaboration du prestige de Fénelon.

*de Dieu vous nourriront d'antidote contre la corruption, et feront recouler l'imagination portée au nul dans le cœur paisible et stable en Dieu. Turbaris et sollicita es erga plurima porro unum est necessarium. Cet unique chose nécessaire ne vous viendrait point par l'occupation avantageuse ou méprisante de vous même sur la discipline. Le détour de vous même et l'union à Dieu dans votre neant connu, et oimé feront votre affaire dans le tems du p. m., et non dans le votre. Vous y trouverez l'exactitude puisible et desintéressée à vos affaires, parce que l'amour est tout action et réalité. Quand vous ne deroberez rien au p. m. son éternité vous donnera le tems nécessaire pour remplir humblement et noblement tous vos devoirs. Amen.*

Vendredi au matin.

1. Cf. *Mémoires historiques pour le siècle courant*, I, p. 179. « Comme Mad. la duchesse de Grammont, nièce de M. le cardinal de Noailles, a contribué, plus que qui que ce soit, à la révocation que S. Em. a faite de son opposition : jalouse d'assurer son ouvrage et pour écarter tous ceux qui pourraient donner des conseils contraires à S. Em., elle vient de louer une maison pour un an à Conflans, afin de veiller de plus près les démarches du Cardinal son oucle. » Les *Mémoires* ajoutent : « Tout le monde sait les liaisons que cette dame avait autrefois avec la célèbre Mme Guion, et l'intérêt qu'elle prit dans l'affaire du Quietisme... » ; — II, p. 122 sq : M. le garde des Sceaux et Mme de Grammont ont été à la tête de l'Affaire... » Elle « avait fait un vœu d'aller à N. D. de Liesse. »

## CHAPITRE IX

### LE MARQUIS ET LE PRESTIGE DE FÉNELON

Le premier soin que prit le marquis pour la mémoire de son grand-oncle fut donc de l'éditer, aidé en cela de Mme Guyon, de Mme de Grammont sans doute, et surtout de Ramsay. L'abbé de Beaumont, à qui appartenaient les manuscrits de Fénelon, ne semble pas s'être occupé de ces publications autrement que pour communiquer au marquis certains ouvrages inédits : *Dialogues des morts*, *Dialogues sur l'Éloquence* ; le manuscrit de *Télémaque*, etc., et pour en conserver certains autres, tels que les écrits sur le Jansénisme ou le Quiétisme que Querboëuf en 1787 aura entre les mains.

Nous avons vu la part que Ramsay avait à l'édition de *Télémaque* de 1717, par son *Discours sur la poésie épique*. Le marquis, auteur de l'*Avertissement*, semble bien responsable de l'ordonnance de la publication : et en effet un des manuscrits est chargé de corrections de sa main<sup>1</sup>. Or ce manuscrit, loin d'être « original » comme l'*Avertissement* le proclame, est une copie, ou plus exactement la seconde copie que Fénelon avait fait exécuter : à vrai dire « cette copie avait été revue par l'auteur, qui, outre plus de trente corrections de sa main, y avait fait une addition de huit pages au livre X (ou XII)<sup>2</sup> » : c'est la défense d'Idoménée, et en général des rois ; ajoutons aussi que l'écriture de l'un des deux copistes employés à ce travail ressemblait à celle de Fénelon. L'erreur du marquis est donc excusable. Il est plus malaisé d'expliquer comment il peut déclarer dans son *Avertissement* que *Télémaque* avait été par Fénelon « partagé en vingt-quatre livres, à l'imitation de l'*Iliade* » : la copie dont il s'est servi comporte très nettement la division en dix-huit livres. Enfin ses corrections prouvent de quelle liberté on croyait alors pouvoir user à l'égard du texte d'un grand écrivain, même d'un écrivain vénéré par son éditeur, comme Fénelon. Il arrive que le marquis complète une phrase laissée inachevée<sup>3</sup> ; mais

1. Cf. *Histoire littéraire de Fénelon*, p. 131.

2. *Ibid.*, p. 120.

3. *Œuv. comp.*, XX, p. 416. — Gosselin a indiqué en variantes les principales corrections du marquis.



il lui advient aussi de modifier sans raison apparente<sup>1</sup>. Il poursuit sans pitié les moindres répétitions<sup>2</sup>, au point de remplacer, pour en éviter une, « les habits flottants » de Minerve par des « *cheveux flottants* ». Dès qu'une expression paraît plus voisine du latin que de l'usage français<sup>3</sup>, ou un peu brusque, familière<sup>4</sup>, négligée<sup>5</sup>, il lui trouve un équivalent banal et pompeux : les Géans « qui osèrent autrefois chasser de l'Olympe les immortels » se bornent désormais à « *tenter* » cette entreprise ; les agneaux ne se réfugient plus « sous leur mère », mais « *autour de leur mère* » ; « au travers » des périls se change en « *au milieu* » des périls ; « tondre et écorcher le troupeau » est jugé par le marquis moins digne d'un poème épique qu'« *égorger le troupeau* ».

La grande nouveauté de cette édition était le passage du livre XII (en réalité livre X) où Mentor « reprend d'un ton sévère » Télémaque témoignant « quelque mépris pour la conduite d'Idoménée<sup>6</sup> ». Ce n'est qu'une paraphrase du

« Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes »

de Corneille : Mentor excuse Idoménée, et les rois en général avec lui, en arguant des limites que leur condition d'hommes impose à leurs lumières ; de la nécessité où ils se trouvent de confier à des ministres très imparfaits une part de leur autorité ; du relief que leur élévation donne à leurs moindres fautes. Mais ce lieu commun prenait une valeur singulière par son contraste avec les critiques dirigées dans tout le reste du livre contre la monarchie louisquatorzienne. L'énergie, la majesté même du ton de Mentor défendant les rois soulignait l'opposition. Assurément le contraste n'était pas contradiction, et on retrouvait ici l'éloge de la condition privée préférablement aux grandeurs royales, qu'on lisait ailleurs dans *Télémaque*<sup>7</sup>. Mais les fautes d'Idoménée sont

1. *Ibid.*, p. 354 : « dans le moment », au lieu de « dans l'instant » ; p. 377, « son front » au lieu de « son visage » ; p. 386, « c'est votre exemple qui m'a inspiré le faste » au lieu de : « c'est votre exemple qui m'a accoutumé au faste ».

2. *Ibid.*, p. 178, 187, 272, 324, 332, 334, 355, 356, 390, 466, 514.

3. *Ibid.*, p. 166, 337.

4. *Ibid.*, p. 349, 391, 415.

5. *Ibid.*, p. 344, 353, 359.

6. *Ibid.*, p. 244-248.

7. La pensée de Fénelon reste d'accord avec elle-même sur un autre point, mais les lecteurs de 1717, qui ne connaissaient pas la *Lettre à Louis XIV*, ne pouvaient pas s'en apercevoir : l'éloge des qualités natives d'Idoménée présente quelque rapport avec l'éloge des mêmes qualités chez Louis XIV dans la *Lettre*. Voici les deux textes :

*Télémaque* (*Œuv. comp.*, XX,  
p. 247-8).

*Lettre* (*Corresp.*, II,  
p. 335).

« Il est naturellement sincère, droit, équitable, libéral, bienfaisant... »

« Vous êtes né, Sire, avec un cœur droit et équitable. »

dues aux « mauvais conseils » et aux « flatteurs » ; mais telle phrase ne contient-elle pas, avec une allusion à Louis XIV, deux restrictions formelles aux reproches formulés ailleurs : « Les plus longs et les meilleurs règnes », écrit Fénelon, « sont trop courts et trop imparfaits, pour réparer à la fin ce qu'on a gâté, sans le vouloir, dans les commencements » ? Mentor loue les qualités natives d'Idoménée, et parmi elles il vante non seulement sa droiture et son courage, mais — sous une forme, il est vrai, un peu sèche et vague<sup>1</sup> — sa majesté royale. Il montre surtout « son courage contre lui-même pour réparer publiquement ses fautes, et pour se mettre par là au-dessus de toute la critique des hommes », son âme ainsi « véritablement grande ». Il est possible que l'attitude de Louis XIV dans les dernières années de la guerre de Succession ait inspiré à Fénelon ce dernier trait, et l'ait engagé même à écrire tout ce discours de Mentor. En tout cas ce discours complétait, pour ainsi dire, l'adaptation de *Télémaque* au siècle nouveau, qui à la fois réagit si vivement contre l'esprit général du grand règne, et en admire et en regrette les grandeurs.

L'édition des *Œuvres spirituelles* se ressent de la collaboration trop nombreuse qui la prépara : elle manque d'unité, le texte de Fénelon est altéré, et, dans la seconde partie, les *Lettres spirituelles* publiées correspondent fort peu aux lettres véritables : tout y est arbitraire, abréviations, suppressions, divisions, groupements. Il semble que les éditeurs aient voulu surtout empêcher qu'on identifiât les destinataires des lettres ; ils n'ont donc laissé que les conseils les plus généraux. — Les lettres ont été fournies par la comtesse de Montberon, par la marquise de Risbourg, la marquise d'Alègre. — Les *Œuvres spirituelles* étaient imprimées à Anvers, « le reviseur de Paris ayant fait quelques difficultés », nous dit un contemporain<sup>2</sup>.

Cependant le marquis songeait à donner à son grand-oncle une sépulture digne de lui. Les restes de Fénelon, déposés d'abord dans un caveau provisoire, furent transférés le 28 mars 1720 dans le caveau réservé aux archevêques que l'on venait d'établir sous le maître-autel<sup>3</sup>. Ramsay, comme nous l'avons vu, avait fait un projet d'épithaphe latine ; mais le marquis préféra s'adresser au P. Sanadon, dont le « goût rare pour les Belles-Lettres et particulièrement pour la poésie latine<sup>4</sup> » était fameux. Le 11 mars 1722 le Chapitre approuve l'épi-

1. « Tous ses talents extérieurs sont grands, et proportionnés à sa place. »

2. *Correspondance de Saint-Fonds...* I, p. 89.

3. Cf. *Mémoires de la société des sciences... de Lille...* 1880, J. Houdoy, *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai*, p. 149 et 238.

4. *Mercure de France*, décembre 1733, p. 2624 sq. Le *Mercure* ajoute : « dans ses *Odes* on reconnaît le feu et le génie d'Horace ; dans ses *Élégies* la faci-

taphe du P. Sanadon<sup>1</sup>, et en 1724 le marquis la fait placer sur le tombeau. Il y ajoute un mausolée en marbre, avec un buste de Fénelon, dû au ciseau de J.-L. Lemoine, statuaire du Roi<sup>2</sup>.

L'épithaphe contenait un éloge de *Télémaque*<sup>3</sup> d'abord, puis des intentions « uniquement » patriotiques de Fénelon dans l'éducation des princes<sup>4</sup>; Fénelon adversaire des jansénistes était, par une malice subtile, — puisqu'en même temps c'était une allusion aux projets de Fénelon qui voulait éditer saint Augustin — comparé à l'évêque d'Hippone<sup>5</sup>. De la querelle du quiétisme, l'épithaphe retenait la soumission, l'amour pur<sup>6</sup>, la constance chrétienne dans l'adversité<sup>7</sup>. Son désintéressement<sup>8</sup>, son application à ses devoirs d'archevêque<sup>9</sup>, étaient également célébrés, et le morceau se terminait sur la sympathie universelle que Fénelon avait su inspirer, aux étrangers comme aux Français<sup>10</sup>.

En 1723, l'*Histoire de Fénelon*, que Ramsay faisait imprimer en Hollande, ne satisfait pas complètement le marquis. Il n'eut, je crois, que plus tard, l'idée de la corriger en détail. Dès cette date, il était d'accord avec « le bon put » pour désapprouver le blâme et le discredit que Ramsay jugeait bon de lancer, dans son *Histoire*, contre la Vie

lité et les grâces d'Ovide; dans ses vers héroïques la cadence et la correction de Virgile ». L'épithaphe n'est pas en vers latins.

1. Cf. *Mémoires de la société des sciences de Lille...*, 1880, etc., p. 240.

2. Ce buste subsiste: il décorait la salle d'audience de la mairie de Cambrai; actuellement il est déposé au Musée municipal (n<sup>o</sup> 782).

3. « SAECULI LITTERATI DECUS | omnes dicendi lepores virtuti sacrauit ac | veritati; et dum sapientiam Homerus | alter spirat, se suosque mores | iuscius rexit. »

4. « BONO PATRIAE UNICE INTENTUS. »

5. « Ut Hipponensis olim fortis, et suavis |... »

6. « De casto amore ita disseruit, ut Vaticano | obsequens oraculo, simul sponso | et sponsae placuerit. | »

7. « In utraque fortuna sibi constans |... in adversa Deo magis adhaesit. |

8. « In prospera Aulæ favores nedum prensaret | adeptas etiam abdicavit. |

9. « ANTISTITUM NORMA » etc.

10. « Gallos inter et hostes cum esset medius, | hos, et illos, ingenii fama, et comitate | morum sibi devinxit. | Il semble bien que l'on puisse considérer comme une ébauche de cette épithaphe l'*Éloge de Fénelon* par le P. Sanadon qui se trouve parmi les Mss. de la Bibliothèque de l'Arsenal (4258, f<sup>o</sup> 49-53). Les titres littéraires de Fénelon figurent également au premier plan: « *Eruptite in questus eruditorum Academia...* » Sa mort fait « pleurer » la France, et « gémir » la Religion. Fénelon est « *doctrina nobilis et moribus* ». Voici le *Traité de l'Existence de Dieu*: « *populariter explicabat sublimis* »; la Querelle du Quiétisme: « *divinae caritati patrocinatus praeter modum, erravit magis quam peccavit... absolvit se ipsum cum semetipsum damnavit* »; la lutte contre le Jansénisme: « *Carraercensis Augustinus Iprensi eripuit Hipponensem* »: la malice est encore plus raffinée que dans l'épithaphe définitive. Enfin le caractère général de Fénelon est l'indulgence: « *Tota hominis indoles erat bonum esse, nulli severum praeterquam sibi.* »

de *Mme Guyon* publiée par Poiret<sup>1</sup>. Il s'employa, mais vainement, avec un autre membre du petit troupeau, pour faire supprimer la phrase fâcheuse<sup>2</sup>. Ramsay, après avoir fait mine de céder, et même de supprimer son *Histoire*, s'entêta. L'ami du marquis, indigné de cette conduite, irrité de voir Ramsay soutenu par la duchesse de Sully et par « la Col[ombe] », écrit au marquis : « *J'ay pris la résolution de publier au monde l'origine et le progres de cette affaire avec tous les lours et detours... Je signerai le recit. Ensin puisqu'on me force de donner une comedie au public les autres auront port au feu*<sup>3</sup> ». Le marquis apaisa cette belle indignation, et rétablit l'union parmi les « enfants de N. M.<sup>4</sup> ».

La mission d'éditeur de Fénelon, qu'il avait assumée, n'allait pas sans difficultés. Cette même année 1723, il avait entrepris une édition nouvelle des *Œuvres spirituelles*, à Avignon : l'archevêque, F.-M. Gonteri, refusa « l'impression et l'approbation » souhaitées<sup>5</sup>. Le marquis répondit, non sans amertume<sup>6</sup>, que « rien » ne devait faire regarder Fénelon « comme auteur d'une doctrine condamnée » : il avait, « le premier », soumis ses *Maximes* « au jugement du S. Siège ». Et surtout, « la Providence qui permit l'humiliation de l'auteur du livre des *Maximes*, ne permit pas que la doctrine du pur amour reçût la moindre atteinte dans ses ouvrages apologetiques. Le S'-Père refusa constamment de les comprendre dans la condamnation ». Ainsi les « livres apologetiques demeurés sans atteinte doivent aujourd'huy servir de comparaison pour juger des

1. Cf. lettre au marquis de Fénelon, n. s., 16 mai 1723. « *Il y a longtemps, M. C. F., que j'ay eu l'honneur de votre chere lettre et de celle de Put. Elles me donneront un double plaisir, et d'avoir le bonheur de vos nouvelles et de trouver aussi que ni l'un ni l'autre approuvoit la clause dont il s'ogissoit...* »

2. *Ibid.* « *...Je ne croiois pas que je serois obligé de vous donner plus de peine sur cet article...* »

3. *Ibid.*

4. Lettre n. s., 30 mai 1723. « *J'ay tort M. T. C. F. d'avoir eu un dessein si outré. Je crois que le bien que vous dites de la Col. et encore plus et je luy demande pardon... je ne veux plus être plus sage ni plus zélé pour les intérêts de N. M., de ses écrits, etc., que ses autres enfans...* »

5. Lettre du 2 janvier 1724. Mss. « *Mr, ayant appris par M<sup>de</sup> la marquise de Fortia que vous preniés quelque part a la nouvelle impression des quelques ouvrages qui portent le nom respectable de feu Mr de Fénelon, j'ai voulu confier à des personnes éclairées la lecture des susdites pieces, s'agissant principalement d'un auteur dont la doctrine avoit été condamnée, quoique par son edifiante retraction sa personne meritait des loyes. Le rapport qu'on m'en a fait saas oucune prévention m'oblige malgré moi, Monsieur, de vous refuser l'impression et l'approbation que vous souhaités.* »

6. Archives Nationales L 22. Copie de la lettre de M. le Marquis de Fénelon à M. l'archevêque d'Avignon du 18 février 1724. Dans le début, le marquis remercie l'archevêque de son « attention », que, dit-il, « je ressens d'autant plus que la proposition qui vous avoit été faite parloit uniquement de persoanes qui goutent dans ces ouvrages les verités intérieures. »

*œuvres spirituelles. C'est par cette comparaison que la doctrine de M. de Cambrai paraîtra la même dans tous les temps* ».

Puis, en 1730, c'est le libraire Estienne, qui fait sans consulter le marquis une édition in-4<sup>e</sup> de *Télémaque*. Le marquis, alors plénipotentiaire au Congrès de Soissons, se jugea « *obligé de porter des plaintes* » à Chauvelin « *de ce qu'il y avoit de moins souffrable dans les notes qui deshooroient cette édition en dégradant l'ouvrage*<sup>1</sup> ».

Il semble qu'à cette époque le marquis se soit refroidi à l'égard de Ramsay : en 1726 Ramsay intervenait au nom de la famille de Fénelon, pour protester contre l'attribution à l'archevêque des *Vies des anciens philosophes* ; en 1732, sa protestation contre la *Lettre* de l'abbé de Saint-André sera tout individuelle ; en 1731, le marquis donne une édition du *Traité de l'Existence de Dieu*, où il fait figurer deux fragments omis par Ramsay en 1718<sup>2</sup>.

Dans la *Préface* de l'édition publiée en 1731 des *Œuvres spirituelles* je ne reconnais ni les idées de Ramsay<sup>3</sup>, ni le style du marquis : il est très vraisemblable cependant que le marquis dut y collaborer, puisque les *Œuvres spirituelles*, comme nous l'avons vu et comme nous le verrons encore, lui tenaient si fort au cœur. Cette *Préface* est d'inspiration très guyonienne : Dieu, ou plutôt « la pure divinité » est « un être incompréhensible, qu'on ne voit point, mais qui remplit tout de sa plénitude immense » ; la quiétude est la forme et le but de l'adoration : « on croit sans voir, on attend en paix... L'esprit parvient peu à peu à une certaine unité et simplicité qui le rend calme, net, dégagé de cette multitude d'idées qui troublerait l'opération divine » ; l'âme ainsi se désapproprie, se détache de « la vue de ses vertus, et de sa propre excellence ». De l'Incarnation<sup>4</sup> il ne s'agit guère, sinon pour nous avertir que « Jésus-Christ nous a enseigné... l'abnégation... » « Mais », ajoute la *Préface*, « on ne peut entendre le vrai sens de l'*Évangile* à moins que l'on ne soit possédé de l'Esprit qui a dicté l'*Évangile*... », c'est-à-dire si l'on ignore le Pur Amour. La *Préface* se termine par une pointe à l'adresse du jansénisme et de sa « délectation victorieuse » : « Cette dévotion en réconciliant l'homme avec Dieu, le rend aimable dans la société..., en l'accoutumant à mépriser le sentiment aveugle du plaisir ». C'est ainsi que Fénelon jugeait le système janséniste plus épicurien que le système d'Épicure même. Et la *Préface* enfin défendait

1. *Correspondance du marquis de Fénelon avec Mme de Grammont et le Ministère* (copies et autographes), p. 49 et p. 58. Fénelon à Chauvelin.

2. H<sup>e</sup> Partie, chap. iv, *Sur la nature des Idées* ; chap. v, *sur la Science de Dieu*.

3. Les Païens, dit la *Préface*, prenaient l'amour-propre pour moyen et pour but.

4. Bossuet reprochait à Mme Guion de ne pas croire au Verbe Incarné, et elle s'en est plainte amèrement dans sa *Vie*.



la doctrine fénelonienne contre les incriminations jansénistes de relâchement : « On croira peut-être que cette dévotion qui paraît au-dehors douce, gaie, aimable, est trop aisée, et qu'elle épargne trop la nature : mais ceux qui en parlent ainsi ne la connaissent guère : elle porte avec elle le renoncement et la mort... » Plus que tout autre peut-être parmi les « enfants de N. M. » le marquis savait en effet quelles luttes devaient précéder ce calme, quelle insensibilité il fallait acquérir à l'égard du « moi », avant d'être sensible à l'action de Dieu, et ému de sa seule Beauté.

Jusqu'ici les difficultés rencontrées par le marquis avaient été médiocres : pour répandre la gloire de son grand-oncle, il n'avait pas eu à lutter. — Nous arrivons maintenant à un épisode où, au contraire, une véritable bataille se livrera autour de la réputation fénelonienne. Épisode important, car les tenants de Fénelon sont aux prises avec ceux de Bossuet ; épisode important surtout parce que le marquis, au lieu de combattre simplement et de réfuter l'adversaire, va, dans plusieurs ouvrages ou morceaux considérables, tracer de Fénelon un portrait original ; il va en outre, suivant la même tactique et dans le même esprit de sainte indignation, préparer l'édition du fameux *Examen de conscience d'un roi*, qui dans la suite, comme nous le constaterons, aura tant d'influence sur les sujets des rois, et sur un roi même.

Donc en 1725 environ, le cardinal de Bissy, évêque de Meaux, apprit qu'une *Histoire de l'Église de Meaux*, latine, en manuscrit, composée par l'abbé Phelypeaux, le confident et le représentant de Bossuet à Rome dans l'affaire des *Maximes*, se trouvait dans la succession d'un sieur Phelypeaux, frère de l'abbé, trésorier et chanoine de la cathédrale. Il « en demanda à sa famille la communication pour la faire traduire et la donner au public. Il jeta les yeux sur dom Toussaints du Plessis, religieux bénédictin<sup>1</sup>, pour exécuter ce travail. Dom Toussaints travaillait alors à son *Histoire de la ville et des seigneurs de Couci*, qui allait paraître en 1728.

Dans quel esprit le bénédictin entreprit-il la nouvelle tâche qui lui était confiée ? Il ne se borna assurément pas à traduire : son amour-propre d'auteur, que nous aurons l'occasion de constater, ne s'en fût sans doute point accommodé : mais la liste de ses ouvrages<sup>2</sup> nous le montre comme un érudit, et non pas comme un polémiste. Rencontrant dans son *Histoire* le nom du grand Bossuet, il vit l'occasion belle d'écrire une *Vie* succincte et un *Éloge*<sup>3</sup> : il consulta donc sur ce per-

1. (Phelypeaux), *Relation...* Avertissement.

2. Les autres ouvrages de dom Toussaints sont : une *Lettre... au sujet d'une dissertation sur le Soissonnais*, Paris, in-12, 1736 ; une *Description géographique et historique de la Haute-Normandie*, Paris, 2 vol. in-4, 1740 ; une *Histoire de Jacques II...* Bruxelles, in-12, 1740 ; de *Nouvelles annales de Paris, jusqu'au règne de Hugues Capet*, Paris, in-4, 1753.

3. Ils figurent dans son *Histoire...*, t. p. 464 sq.

sonnage les témoignages et les témoins. Pour la querelle du Quiétisme, il s'adressa aux *Mémoires Chronologiques* du P. d'Avrigny, qui purent lui paraître impartiaux : Mme Guyon y était en effet dépeinte sous de noires couleurs, empruntées à la *Relation* de Bossuet : c'était une « prophétesse », bien autrement dangereuse que le P. Lacombe<sup>1</sup> ; toutefois le P. d'Avrigny excusait ses intentions : « il y a lieu de croire », disait-il, « qu'elle fut plutôt trompée, qu'elle ne pensa à tromper<sup>2</sup>. » Fénelon était présenté plus avantageusement : sa doctrine n'était ni palliée sans doute, ni excusée<sup>3</sup> ; mais sa soumission était vantée<sup>4</sup> ; le P. d'Avrigny marquait qu'il avait « fait faire quelques changements » aux 34 articles des Examineurs d'Issy<sup>5</sup> ; il rappelait l'accusation lancée contre Bossuet de « jalousie » à l'égard de Fénelon, sans la reprendre à son propre compte, mais sans la combattre<sup>6</sup> ; enfin il signalait avec satisfaction le zèle anti-janséniste de Fénelon, dans l'acceptation de la Bulle *Unigenitus*<sup>7</sup>.

Le P. du Plessis consulta, tout naturellement, la famille de Bossuet, c'est-à-dire J.-B. Bossuet, évêque de Troyes<sup>8</sup> ; il s'adressa également à Phelypeaux, le neveu de l'auteur de l'*Histoire* latine de l'*Église de Meaux*, avocat au Parlement de Paris, dépositaire du *Journal* de son oncle sur les événements de l'affaire du Quiétisme : le *Journal* lui fut ouvert avec « réserve<sup>9</sup> ». Enfin, son *Histoire* étant déjà prête pour l'impression<sup>10</sup>, il vint au marquis de Fénelon<sup>11</sup>. « Je lui montray ouvertement tout ce que j'avais... », racontera plus tard le marquis à Chauvelin... « Je ne luy demanday de profiter de tout ce que je luy communiquois qu'autant qu'il y trouveroit de quoy ne pas adopter comme des vérités l'imposture et la calomnie<sup>12</sup>. » Ces « pièces », car ce n'était « ny raisonne-

1. *Mémoires chronologiques*, III, p. 433 sq. « On ne voit dans ses ouvrages qu'abandon total, indifférence à tout, même au salut... » Les *Torrents* enseignent « l'abandon parfait... une âme... absolument endurcie dans le crime est donnée pour le caractère du plus sublime état, où la grâce puisse élever... »

2. *Ibid.*, III, p. 439.

3. *Ibid.*, IV, p. 123. « L'amour sans désirs et sans espérance ne peut être le partage des hommes sur la terre. »

4. *Ibid.*, IV, p. 140-141.

5. *Ibid.*, IV, p. 25.

6. *Ibid.*, IV, p. 121.

7. *Ibid.*, IV, p. 335.

8. Cf. Lettre du marquis de Fénelon au cardinal de Bissy, 6 juillet 1731 : « ...à ce qu'il m'a dit dans le tems, il ne s'est pas moins adressé à M. Bossuet év. de Troyes. » ; lettre du même à Chauvelin, 14 sept. 1733 : « il m'a dit qu'il s'etoit d'abord adressé à la famille de feu M. Bossuet ».

9. Lettre du marquis de Fénelon au cardinal de Bissy, 20 juillet 1731.

10. Lettre du même à Chauvelin, 14 sept. 1733 : « elle étoit déjà prête pour l'impression quand ma connoissance se fit avec du P. Du Plessis. »

11. *Ibid.* « Je n'avois jamais entendu parler le P. Du Plessis, et je n'avois de liaison d'aucune espee du côté des Bénédictins. »

12. *Ibid.*

ment, ny réflexion », effacèrent en partie chez le bénédictin « bien des préjugés ou il étoit en commençant à écrire <sup>1</sup> » ; et il « retoucha dans cet esprit tout ce qu'il avoit déjà fait sur le différend <sup>2</sup> », c'est-à-dire sur la querelle du Quiétisme. — L'évêque de Troyes, lui, n'avait pas « daigné honorer d'une réponse <sup>3</sup> » les questions écrites de dom Toussaints : l'abbé de Saint-André, son ami, avait renseigné le bénédictin sur d'autres points que la querelle <sup>4</sup>. Ce personnage, qui va intervenir dans la suite de l'affaire, était assez considérable : curé de Vareddes en 1698, il avait joui de la confiance du grand Bossuet, à la mort duquel il avait assisté ; avec l'abbé Bossuet et le P. de Riberolles, bénédictin de Sainte-Geneviève, il s'était occupé de régler la succession de l'évêque de Meaux ; depuis 1706, il était archidiacre de Brie, l'abbé Bossuet ayant résigné cette charge en sa faveur ; depuis 1707, chanoine ; et Bissy lui témoignait quelque confiance. Il était attaché à la mémoire de Bossuet, mais peu sympathique au jansénisme, semble-t-il, et même au gallicanisme <sup>5</sup> ; en 1699 l'abbé de Saint-André avait fait un voyage à Cambrai, mais il n'avait réussi à voir Fénelon qu'un instant : outre la difficulté d'accéder à l'archevêque, et l'impossibilité de trouver un tiers qui le présentât, il avait été fort comiquement arrêté par une dysenterie, conséquence de son abus de la bière flamande <sup>6</sup>. — En septembre 1729, le cardinal de Bissy traite avec le libraire ; en octobre, le livre est sous presse <sup>7</sup>. A vrai dire, le choix du censeur n'avait pas été laissé au hasard : dom Toussaints sans doute l'avait d'abord « proposé à M. le Cardinal » et avait « appris de sa bouche même qu'il étoit charmé » de ce choix <sup>8</sup> ; c'était l'abbé Raguet, que ses lettres postérieures montrent tout dévoué au marquis de Fénelon, et très décidé à défendre la réputation fénelonienne. « Nous sommes men-

1. Lettre à Bissy, 6 juillet 1731.

2. Lettre à Chauvelin, 14 septembre 1733.

3. Lettre de dom T. du Plessis au marquis de Fénelon, 22 août 1731.

4. Cf. Le Dieu, *Mémoire*, I, p. 273, analyse de la protestation de Saint-André en 1731 : Du Plessis aurait dû le consulter sur le Quiétisme, « comme il l'a fait sur d'autres points bien moins importants ».

5. Cf. Urbain, *Mélanges : Anecdotes sur la vie de Bossuet. par l'abbé de Saint-André et J.-B. Winslow*, dans la *Revue d'Histoire Littéraire*... janvier-mars 1903. M. Urbain donne en outre les renseignements suivants : André Chapperon de Saint-André (né vers 1652) était docteur en théologie, de l'Université de Bourges. En 1685, il se retire à la Trappe, sans prendre l'habit religieux. Son cousin était secrétaire de Rancé. En 1688, il est curé de Bannost. Il mourut en 1740. Sa *Relation de la mort de Bossuet* a été imprimée dans le *Journal Chrétien* de 1757, II, p. 341. — Cf. E. Jovy, *Une biographie inédite de J.-B. Bossuet évêque de Troyes*.

6. Cf. *Revue de Paris*, 15 février 1911, *Copie*, par Winslow, de quelques anecdotes sur Bossuet recueillies par l'abbé de Saint-André.

7. Lettre de dom Toussaints au marquis de Fénelon, 22 août 1730.

8. *Ibid.*

cés » d'une réplique, écrira-t-il au marquis le 18 août 1731, après l'apparition du livre de dom Toussaints ; « j'ai assuré que j'applaudirois à la vérité, si, à mon grand étonnement, je la vois, comme je l'avois vue et touchée dans ce que nous avons fait<sup>1</sup>. » L'abbé Raguet est loin d'être un indifférent : c'est presque un collaborateur.

L'*Histoire de l'Église de Meaux* parut, en deux gros volumes in-4<sup>o</sup>, vraisemblablement en juin 1731<sup>2</sup>. Voici ce qu'elle contenait sur la querelle du Quiétisme et ses principaux acteurs<sup>3</sup>. Dom Toussaints avoue la difficulté du sujet ; cette affaire lui semble « de la nature de celles qu'il n'est guère permis de développer entièrement au public qu'après la révolution d'un certain nombre d'années » ; il déclare qu'il utilisera les *Mémoires chronologiques* ; « mais l'intérêt de la vérité l'obligera aussi de s'en écarter souvent ». Et en effet, parlant d'abord de Mme Guion, il s'inspire plutôt des pages qui la concernent dans l'*Histoire de Fénelon* de Ramsay, et de sa *Vie* publiée par Poiret ; et il ne parle pas du P. La Combe avant l'époque de la venue de Mme Guion à Paris. Fénelon apparaît poursuivi par une cabale, et ses ennemis agissent habilement auprès de Mme de Maintenon ; il juge insuffisants les trente articles dressés par Bossuet à Issy, et en fait ajouter quatre. « Son penchant naturellement confiant dans l'amitié » l'empêche de se douter que Bossuet a l'intention de condamner Mme Guyon, dans l'*Instruction sur les États d'Oraison* qu'il prépare. Bossuet, selon dom Toussaints, n'est pas jaloux de Fénelon : ce serait être « trop passionné » que de lui supposer un tel sentiment ; mais il a tort de juger équivoque la soumission de l'archevêque de Cambrai. Enfin dom Toussaints défend Bossuet d'être janséniste.

Ces pages purent paraître judicieuses et impartiales aux indifférents<sup>4</sup> ; mais on juge avec quel émoi l'évêque de Troyes dut les lire : elles le blessaient doublement, comme « appelant », et comme champion de la gloire de Bossuet. On était alors en pleine crise janséniste : le concile d'Embrun et les polémiques qui s'en étaient suivies avaient échauffé

1. Lettre de l'abbé Raguet au marquis de Fénelon, 18 août 1731. Le ton de l'abbé Raguet, et les expressions qu'il emploie, montrent aussi sa liaison avec le marquis. Il parle de Saint-André avec ironie : « ce qui partira de la redoutable plume dont nous sommes menacés » ; il donne au cardinal et à l'abbé de Bissy des surnoms transparents et familiers : « le Purpurin », « le Noir ».

2. Une lettre du 26 mars 1732, de dom Toussaints au cardinal de Bissy, annonce l'envoi de corrections — étrangères d'ailleurs à la question Fénelon. — D'autre part, le marquis écrit au cardinal une lettre d'explications le 6 juillet.

3. *Histoire de l'Église de Meaux*, I, p. 485 sq.

4. Cf. *Journal des Savants*, août 1731, p. 457 sq. « Cette histoire paraît faite avec beaucoup de soin. On en trouvera la preuve dans la relation du fameux démêlé de M. Bossuet et de M. de Fénelon. Ce point épineux de notre histoire est traité... avec tous les égards que notre auteur devait avoir pour l'évêque de Meaux, et avec tout le respect que mérite la personne et la conduite de M. de Cambrai.

les esprits ; Noailles acceptant la Bulle avait entraîné d'autres « défections » : en 1729, il ne restait en France que quatre évêques appelants, parmi lesquels l'évêque de Troyes. Le nouvel archevêque de Paris, M. de Vintimille, ayant pris des mesures énergiques pour faire admettre la Bulle, la Sorbonne s'était soumise. La lutte se poursuit en 1730, et l'année 1731 avait débuté par une *Ordonnance et Instruction Pastorale* de M. de Vintimille<sup>1</sup> et par la condamnation des cinq premières feuilles des *Nouvelles Ecclésiastiques* par le Parlement<sup>2</sup>. Le 15 juillet allait paraître un *Mandement* de l'archevêque sur un miracle attribué à l'intervention du diacre Pâris : les convulsions allaient commencer<sup>3</sup>. Nous verrons comment les *Nouvelles Ecclésiastiques* défendaient alors le « parti » en accusant ses adversaires, de molinisme bien entendu, mais surtout de molinosisme, et en rappelant sans cesse le quietisme et Fénelon : il est vraisemblable qu'aux yeux de l'anticonstitutionnaire évêque de Troyes Fénelon et sa théologie apparaissaient comme aux antipodes du système janséniste.

D'autant plus qu'à Rome, jadis, il avait, avec Phélypeaux, soutenu la cause de son oncle contre les « intrigues » de celui qu'il nommait une « bête féroce<sup>4</sup> ». Sans parler de son ressentiment contre « les Cambrésiens », il avait eu le malheur de ne pas s'entendre avec le successeur de son oncle. C'est alors que, résignant son archidiaconé de Meaux, il avait entrepris de publier les œuvres laissées par Bossuet en manuscrit : dès 1708 il a l'intention de publier la *Defensio declarationis*<sup>5</sup> ; en 1709 il prend un *Privilege* pour la publication des Œuvres de Bossuet, et il publie en effet la *Politique tirée de l'Écriture Sainte*. En 1727, les *Élévations sur les mystères* paraissent par ses soins. En 1730, la *Defensio*, pour laquelle on avait craint les foudres de Rome<sup>6</sup> et celles de Fleury<sup>7</sup>, paraît à l'insu de l'évêque de Troyes. Puis le neveu zélé publie les *Méditations sur l'Évangile*, avec un *Mandement* où les casuistes sont censurés, et Bossuet célébré dans « sa droiture et son zèle pour la pureté de la foi et de la morale » (2 janvier 1731) ; en 1731 encore, ce sont les *Traité*s *du libre arbitre et de la concupiscence, et de l'amour de Dieu*, accompagnés d'un *Mandement*. Mais deux de ces publications sont mal accueillies et par les Jansénistes et par les Jésuites : Les *Nouvelles Ecclésiastiques*, le 1<sup>er</sup> mai 1731, déclarent qu'on a dû faire des additions aux *Méditations* posthumes de Bossuet ; — en 1732 la feuille janséniste jugera que les

1. Le 10 janvier.

2. Le 9 février.

3. L'évêque de Troyes ne se déclara pas en faveur des « miracles ».

4. Dans une lettre du 25 novembre 1698 ; *Corresp.* de Bossuet, X, p. 316.

5. J'emprunte tous ces détails à E. Jovy. *Une biographie inédite de J.-B. Bossuet évêque de Troyes*,

6. Cf. *Bibliothèque italique*, VIII, p. 263.

7. Cf. *Mémoires historiques*, août 1730, p. 235.



*Méditations* ne sont pas de Bossuet, ou bien que l'évêque de Meaux était hérétique, et elle blâmera également les *Élévations*<sup>1</sup>. Et les *Mémoires de Trévoux* de juin 1731 contiennent une *Lettre* de « M. Fichant » où l'authenticité et l'orthodoxie des *Élévations* sont violemment contestées<sup>2</sup>. — Le livre de dom Toussaints survenant dans ses conjonctures, il n'est pas étonnant que « l'Évêque de Troyes ait fait beaucoup de bruit et de plainte » comme l'écrivit au marquis l'abbé de Bissy le 14 juillet 1731.

Cependant le cardinal de Bissy est mécontent<sup>3</sup>; sans doute il est très attaché à la mémoire de Fénelon, et son frère l'abbé, tout dévoué au marquis, l'encourage dans ce sentiment<sup>4</sup>. Mais enfin le marquis juge opportun d'intervenir : il lui expose la part qu'il a prise dans la composition de l'*Histoire* en fournissant des documents à dom Toussaints : celui-ci, ajoute-t-il, a atténué bien des choses : « il s'en faut de beaucoup qu'il aye rendu un témoignage complet à la vérité... mais c'étoit un historien de l'Église de Meaux qui parloit, et par conséquent un panegyriste nécessaire de M. Bossuet »; Bissy devrait se déclarer ouvertement « protecteur » de l'*Histoire*, et ainsi « fermer la bouche à ceux qui ne se dechainent que par préjugé ou par une indisposition personnelle contre un archeveque qui n'a de demerite à leurs yeux que celui que le titre de genereux desenseur de la cause de l'Église luy a rendu commun avec vostre Eminence<sup>5</sup>. »

Le bruit courut que l'évêque de Troyes va répondre à l'*Histoire*<sup>6</sup>; enfin le marquis de Fénelon apprend que l'abbé de Saint-André va se

1. *Nouvelles Ecclésiastiques*, février 1732, p. 112.

2. *Mémoires de Trévoux*, juin 1731, p. 946 sq. L'auteur de la *Lettre* s'attache à trouver des propositions contraires à la doctrine générale de Bossuet. Il conclut que les *Élévations* sont de D... (Duguet ?). — Contre l'auteur de cette *Lettre* l'évêque de Troyes adressa une requête au Parlement le 23 mars 1733; le 1<sup>er</sup> juillet 1733, il publia une *Instruction Pastorale*, pour la défense des *Élévations*; le 7 septembre le Parlement rendait un arrêt défavorable à « M. Fichant », et condamnant « ensemble le Provincial des Jésuites de la Province de France, le supérieur de la Maison Professe, le recteur de leur noviciat de cette ville de Paris, et le recteur du collège de la rue Saint-Jacques ». En octobre, nouvelle *Instruction pastorale* de l'Évêque de Troyes. En 1736, l'affaire du *Missel de Meaux* est jugée favorablement à J.-B. Bossuet; il se démet de son évêché en 1742, et meurt à Paris le 12 juillet 1743.

3. Lettre du marquis de Fénelon au cardinal de Bissy, 6 juillet 1731. Le cardinal de Bissy passait pour être d'humeur désagréable. Dans les *Logemens de 1730*, où suivant la règle de ce genre de pamphlet, on attribue aux personnages raillés une résidence en rapport avec leur caractère, on le place *Au Porc-Épic* (Bibliothèque de Rouen, Mss. 18, t. V de la collection de Montbret, p. 361).

4. Lettre de l'abbé de Bissy au marquis de Fénelon, 14 juillet 1731.

5. Lettre du marquis de Fénelon au cardinal de Bissy, 6 juillet 1731. Le marquis dit aussi : « ce seroit a moy de me plaindre de bien des choses exténées. Et d'autres suprimées que je suis en état de produire... »

6. Lettre de l'abbé de Bissy au marquis de Fénelon, 14 juillet 1731. L'abbé de Bissy ajoute : « une bonne soumission à l'Église seroit bien aussy honorable pour luy ».

charger de cette réplique : le cardinal de Bissy lui-même l'informe qu'il ne s'y oppose pas : et le marquis, dans sa réponse au cardinal, fait contre mauvaise fortune bon cœur : « *Je verrai* », écrit-il, « *sans jalousie pour la mémoire qui m'est chère M. de Saint-André donner dans son escrit les plus grands eloges a son heros M. Bossuet. Le sçavoir, les escrits, le genie et les talents de ce Prelat lui fourniront assés de choses grandes a en dire.* » Si d'ailleurs Saint-André conteste les faits avancés par dom Toussaints, « *ce sera une occasion heureuse de donner au public le suplement de ce que l'historien a omis...*<sup>1</sup> » Le marquis de Fénelon, qui ne craint point la lutte, et qui a foi en la justice de la cause de son grand oncle, commence à voir dans la bataille qui s'engage l'occasion de publier de nouveaux inédits de Fénelon.

En attendant, il fait agir ; il fait parler au cardinal de Bissy par un tiers impartial<sup>2</sup>. L'abbé Raguét, qui estime le marquis « *bon neveu, bon défenseur, bon orateur* » s'emploie à le servir : il se présente au « *Purpurin* » qui ne lui dit rien, puis au « *Noir* », qui parle beaucoup, et qui promet à Raguét de lui montrer avant tout autre la réponse de Saint-André<sup>3</sup> ; l'abbé Raguét fait visite au personnage impartial, et « *pendant cinq heures d'horloge* » s'efforce d'en tirer d'utiles renseignements sur la tactique des adversaires de l'*Histoire de l'Église de Meaux*. « *Avec un feu et une rapidité merveilleuse* », écrit Raguét au marquis, « *il me debita tout ce qui se repandoit, et ce qui se préparoit, principalement à Troie, et à Meaux... Croiriez-vous bien que le chapitre de Meaux vouloit faire un décret, avec qualifications, contre le livre?...! A ces deux boutiques d'armes offensives, il joignit aussi un atelier dressé en Sorbonne...* » L'abbé répond à tout, puis il attaque : « *Je menaçai à mon tour, je vous peignis comme un Achille piqué, je mis sur le théâtre nos amis de la cour, de la ville, de tout le monde chrétien, je représentai le bruit qui s'alloit elever, chose abhorrée dans le gouvernement present, et je fis valoir des reserves d'armes, qui promettoient une honte sure aux ennemis.* » La menace a son effet, et le personnage promet de s'efforcer à calmer les esprits : il écrit à l'abbé de Saint-André<sup>4</sup>. — Dom Toussaints, lui, fier de la protection du marquis<sup>5</sup>, est de plus en plus convaincu que Fénelon a eu raison contre Bossuet « *du côté des procédés* » : et il l'affirme au marquis en des phrases tout imprégnées des sentiments et des

1. Lettre du marquis de Fénelon au cardinal de Bissy, du 20 juillet 1731.

2. Lettre de l'abbé Raguét au marquis de Fénelon, 18 août 1731 : « *La personne à qui vous avez écrit les 2 lettres, ne prendra peut-etre pas party par écrit, mais elle ne s'abstient pas de parler. Elle a meme parlé au Purpurin ..* »

3. *Ibid.*

4. Lettre de l'abbé Raguét au marquis de Fénelon, 21 août 1731.

5. Lettre de dom Toussaints au marquis de Fénelon, 22 août 1731. « *...Je ne puis trop vous marquer ma reconnaissance pour tous les mouvements que vous vous êtes donnés à mon sujet; et je sens de reste qu'appuié de l'honneur de votre protection, j'ay peu de choses à craindre de mes critiques...* »

expressions guyoniennes que lui ont sans doute apprises ses lectures récentes des manuscrits féneloniens<sup>1</sup>.

Enfin, en novembre 1731, l'abbé de Saint-André publie sa *Lettre à un abbé de ses amis au sujet de la Nouvelle Histoire de l'Église de Meaux*<sup>2</sup> : interprète de l'indignation générale du diocèse de Meaux, il reproche à dom Toussaints l'assurance de ses affirmations, sa documentation insuffisante et partielle, ses inexactitudes, les motifs humains et la jalousie attribués à Bossuet, l'éloge de Mme Guyon, dont cependant les livres ont été condamnés par l'Église, et dont la conduite a été étrange, sinon suspecte.

Dom Toussaints remet aussitôt un exemplaire de cette *Lettre* à la maréchale de Grammont, pour qu'elle l'envoie au marquis<sup>3</sup>. Et comme, selon l'expression de l'abbé Raguét, « *son petit cœur n'est point exempt d'agitation*<sup>4</sup> », il compose une réplique à la *Lettre*; il la soumet à l'abbé Raguét, et il veut la soumettre au marquis; mais il veut, sans trop l'avouer, que les choses aillent vite, car il croit « *que le moment de la Providence est venu*<sup>5</sup> ». L'abbé Raguét approuve la réplique; mais il en parle au cardinal de Fleury, qui veut la voir<sup>6</sup>.

Elle est nette et dure. La *Lettre* de Saint-André y est traitée de « *déclamation... dictée par Archiloque lui-même... Nuls faits, nuls raisonnements, nulles preuves* ». Puis, point par point, dom Toussaints attaque les affirmations de son adversaire: Fénelon n'est pas « *hérétique* », les propositions des *Maximes des Saints* ayant été condamnées seulement comme erronées; Mme Guyon n'était pas quietiste et Bossuet lui-même l'a reconnu en 1695; quel droit Saint-André a-t-il de déclarer « *feinte* » la soumission de cette dame? Possède-t-il, d'autre part, des documents particuliers qui l'autorisent à modifier la chronologie admise des voyages de Mme Guyon? On ne peut dire, comme le fait Saint-André, que les livres de Mme Guyon « *aient été condamnés par le Souverain Pontife et par tous les évêques de France dans des*

1. *Ibid.*, « *...j'envisage encore plus l'honneur et l'intérêt de cette... vérité, que les bienfaits dont je suis personnellement [redevable] envers votre Excellence... cette vérité... je l'ai cherchée de bonne foi et avec simplicité. C'est à vous, Mgr, que la Providence m'a adressé pour me la faire connaître... vous ne m'avez montré le vrai que peu à peu et par degrés...* »

2. Je n'en ai pu trouver d'exemplaire : mais elle est reprise ou résumée dans l'*Avertissement* de la *Relation* de Phélypeaux.

3. Lettre de dom Toussaints au marquis de Fénelon, 17 novembre 1731.

4. Lettre de l'abbé Raguét au marquis de Fénelon, 21 novembre 1731.

5. Lettre de dom Toussaints au marquis de Fénelon, 17 novembre 1731.

6. Lettre de l'abbé Raguét au cardinal de Fleury, 19 novembre 1731 (Affaires Étrangères, FRANCE, 1271, f<sup>o</sup> 32). « *...J'ai l'honneur de vous la renvoyer, suivant vos ordres. Quoiqu'il soit à propos d'y faire quelques petits changements, elle m'a paru sage, exacte, surabondante même; et M. de Saint-André y apprendroit qu'il faut plus de mémoire, plus d'attention, et moins de passion, quand on prend le parti de parler au public.* »

Assemblées provinciales » ; car, en février 1731, celui du *Moyen Court* n'avait encore été condamné que par des Mandements particuliers de MM. de Chartres, de Paris, de Châlons et de Meaux... et les *Torrens...* par M. de Chartres... en 1695<sup>1</sup> ». Pourquoi Saint-André refuse-t-il aux adversaires de Bossuet le titre de gens de bien ? Dom Toussaints s'est documenté, avant d'écrire son *Histoire*. S'il n'a pu consulter le *Journal* de Phelypeaux, il a modifié la version des *Mémoires Chronologiques*. Au surplus, l'*Histoire* n'était pas inutile : car si la fin de l'affaire du Quietisme a été glorieuse pour Bossuet, les péripéties l'ont peut-être été moins. Il reste d'ailleurs à dom Toussaints bien des choses à dire sur Fénelon, car il a de « nouvelles sources », que l'on ne pourra accuser d'infidélité.

Le marquis de Fénelon, qui sait par l'abbé Raguét que la réponse de dom Toussaints est écrite, et qu'elle est entre les mains du Garde des Sceaux<sup>2</sup>, regrette la hâte de l'auteur de l'*Histoire* trop prompt à se défendre. Lui-même s'était fait un autre plan : « *Je croyois* », écrit-il à dom Thuillier, « *que l'on pouvoit fort bien laisser tomber l'écrit de M. de S. André sans y faire une réponse directe ; mais comme il n'étoit pas juste de laisser le P. Du Plessis en souffrance sur une accusation publique d'avoir avancé des calomnies et des ignorances impardonnables...*, je me proposois d'écrire une lettre au P. du Plessis, dans laquelle je luy aurois montré qu'il n'avoit pas de quoy se contrister de celle de M. de S. André. J'aurois en meme temps, relevé les endroits où M. de S. André est aisé à confondre... » Cette lettre de défense aurait été insérée dans une seconde édition de l'*Histoire*, et on aurait ainsi évité la « *guerre d'écrits* » qu'une réponse directe ne pouvait manquer de déclencher<sup>3</sup>. — Dom Toussaints s'impatiente des « *insultes*<sup>4</sup> » qu'il reçoit et de celles qu'il redoute. De La Haye, où il a rejoint son ambassade, le marquis s'efforce encore de le calmer ; tout en se déclarant, du reste, « *éloigné de toute prudence timide*<sup>5</sup> ». La duchesse de Mortemart, la maréchale de Grammont, Dupuy, l'abbé Raguét, conseillent également à dom Toussaints de « *laisser tomber* » la *Lettre* de Saint-André sans y répondre directement. Mais peut-on compter sur une seconde édition de l'*Histoire*<sup>6</sup> ?

1. Le *Moyen court* avait été condamné par l'Inquisition, le 3 mai 1689, et la *Règle des Associés* de même, le 30 novembre 1689. Le marquis de Fénelon le fit d'ailleurs observer à dom Toussaints : « *si je ne me trompe il y eut quelque sorte de condamnation à Rome même* » (lettre du 3 décembre 1731).

2. Cf. lettre du marquis de Fénelon à dom Thuillier, 20 novembre 1731.

3. Lettre du marquis de Fénelon à dom Thuillier, 20 novembre 1731.

4. Lettre de dom Toussaints à l'abbé Raguét, 20 novembre 1731. « *En vérité il seroit bien dur pour moi de me voir insulté publiquement, et d'être obligé de me taire.* »

5. Lettre du marquis de Fénelon à dom Toussaints, 3 décembre 1731.

6. Lettre de dom Toussaints au marquis de Fénelon, 14 décembre 1731.

C'est à ce moment<sup>1</sup> que le marquis de Fénelon compose une défense de l'*Histoire de l'Église de Meaux*, destinée non pas au public, mais au Garde des Sceaux. Il redoutait que l'ouvrage ne fût supprimé par le ministère<sup>2</sup>. Cette défense est restée jusqu'ici inédite: on la trouvera reproduite en *Appendice*: car elle nous a paru très caractéristique de l'esprit dans lequel le marquis se fait alors, et sans doute s'est fait toujours l'apologiste de son grand-oncle. Il n'attaque pas Bossuet: à peine parle-t-il de la « *chaleur de la dispute* » du Quiétisme, et de « *l'intérêt de discréditer son adversaire* » comme de motifs ayant pu fausser le jugement de l'évêque de Meaux. Mais la cause qu'il défend, celle qui lui paraît essentielle, celle devant qui la cause de Fénelon s'efface à ses yeux ou semble secondaire, est la cause de Mme Guyon. Il s'agit de briser « *cette fausse tradition qui s'établit contre cette dame demeurée pendant sa vie et après sa mort sans défenseurs, et soutenue de sa seule innocence* ». En vain certains, « *dépeignant cette Dame des couleurs les plus odieuses, parlent en même temps avec éloge de Mons<sup>r</sup> de Cambrai. C'est ignorer absolument cette matière que de ne pas savoir que la mémoire de M<sup>e</sup> Guyon ne pourrait être deshonorée sans préjudice de celle de l'archevêque. En effet si cette Dame étoit telle qu'on la peint, l'estime du Prélat et sa vénération pour elle, qui se sont soutenues tant qu'il a vécu, seroient inexcusables...* » Voilà des déclarations nettes, en un langage énergique. Le ministère ne supprima pas l'*Histoire de l'Église de Meaux*; mais en février 1732, la première partie de la *Relation* de Phélypeaux était publiée. — La seconde partie paraîtra à la fin de la même année<sup>3</sup>.

Quel était, pour la réputation de Fénelon, l'intérêt de ce nouveau livre?

Les éditeurs de la *Relation* avoient leurs intentions sans détour, et laissent nettement apparaître l'esprit qui les anime: ils veulent, disent-ils dans l'*Avertissement*, « faire connaître le quiétisme pallié et déguisé », et venger « l'honneur » de Bossuet contre dom Toussaints du Plessis. Le « quiétisme pallié », c'est « celui de Madame Guyon et de M. de Fénelon »; c'est celui des « secrets partisans » de Madame Guyon, et des « amis » de son illustre disciple; c'est celui dont « n'est pas exempt » la *Vie de Marie Alacoque*; il s'est manifesté dans « la grande affaire de Provence », où le P. Girard, malgré les « excès » de l'« af-

1. Je ne trouve pas dans cette défense d'allusion à la *Relation*, qui devait paraître en février 1732.

2. On lit dans la défense: « peut-être propose-t-on à Mons<sup>r</sup> le Garde des Sceaux de faire supprimer cette histoire... » Le 14 avril 1732, l'évêque de Troyes écrit au cardinal de Fleury pour se plaindre du tort que l'*Histoire* persiste à faire à la mémoire de Bossuet.

3. Cf. *Lettres sur la Relation du Quiétisme*, de La Bletterie, début de la lettre III.



freuse corruption » où le quiétisme l'avait mené, a été acquitté par des « juges partiaux », trop sensibles au crédit des « Jésuites ». D'ailleurs la *Relation* de Phelypeaux « n'est pas une histoire générale du Quiétisme » : et ici l'auteur de l'*Avertissement* nomme trois quiétistes éminents, dont il ne sera pas question dans le livre : Molinos, Desmarts de Saint-Sorlin, et « un Père Guilleré jésuite ». Molinos est trop connu pour qu'il insiste sur ses erreurs ; sur le second il se borne à dire que « M. Nicole a fait connaître ses monstrueux excès dans les *Visionnaires* » ; et il a grand soin d'insister sur les sentiments du troisième, et sur ses « excès affreux » combattus par M. Nicole, mais épargnés pour « l'obscurité de l'auteur, et peut-être encore plus pour sa qualité de jésuite ».

Et c'est contre un jésuite encore, que la *Relation* doit venir défendre la mémoire de Bossuet : les *Mémoires historiques et chronologiques sur l'histoire ecclésiastique du XVII<sup>e</sup> siècle*, composés par le P. d'Avrigny, ont servi de guide à dom Toussaints, lorsqu'il a « voulu parler du différend de M. Bossuet avec M. de Fénelon ». Or le P. d'Avrigny est un auteur « partial », à qui « les calomnies les plus constantes ne coûtent rien » ; il a insinué que Bossuet était « jaloux » de Fénelon, et même « donnait prise à son adversaire touchant la doctrine ».

Contre les Quiétistes présents et passés, contre Fénelon et ses amis, contre les Jésuites, la *Relation* de Phelypeaux va témoigner en faveur de Bossuet, avec toute l'autorité attachée au caractère de celui qui l'a composée, à son rôle dans l'affaire des *Maximes des Saints*, à la protection dont Bossuet l'a toujours honoré : « précepteur de l'abbé Bossuet..., trésorier et chanoine de la cathédrale de Meaux..., official, seul grand vicaire, supérieur de plusieurs communautés religieuses, l'on peut juger par ces marques d'une confiance si distinguée de l'estime qu'en faisait cet illustre Prélat ». Il était à Rome en 1697, avec l'abbé Bossuet, et ils poursuivirent avec ardeur la condamnation des *Maximes*. Enfin le « vrai mérite », l'« esprit », la « capacité », les « talents » de l'auteur de la *Relation* donneront plus de poids à son récit des faits, à son jugement des personnes<sup>1</sup>.

En ce qui concerne les faits, la *Relation de l'origine, du progrès et de*

1. L'*Avertissement* aurait pu ajouter que Bossuet lui-même avait approuvé la *Relation*. Cf. *Journal de Le Dieu*, II, p. 214 sq. : En septembre 1701, Phelypeaux lit son ouvrage à Bossuet : « il en approuve et les faits et la théologie, et même les réflexions politiques, qui y viennent fort à propos à l'occasion des intrigues de la cabale... il a témoigné bien du contentement de la *Relation* ». Bossuet fait quelques observations : il conseille à Phelypeaux, le 6 octobre, de ne pas insister sur les espérances que Fénelon avait fondées sur son appui, et sur l'appui qu'il lui avait effectivement donné ; il voudrait (29 octobre) que Phelypeaux retranchât les démarches faites auprès de lui par Fénelon, pour se faire nommer précepteur. Et d'autre part il déclare être seul l'auteur des 34 articles.

la condamnation du Quiétisme répandu en France, avec plusieurs anecdotes curieuses, ne justifiait qu'à demi son titre imposant et suggestif. Le Quiétisme dont parle Phélypeaux est uniquement celui du P. Lacombe, de Mme Guyon, de Fénelon; il y rattache, il en fait dépendre, le Quiétisme du curé Quillot en Bourgogne; çà et là il découvre quelque jésuite quiétiste. Les relations, aventures, voyages, de Mme Guyon et du P. Lacombe, les rapports de Mme Guyon et de Fénelon, les « intrigues », les « artilleries » de celui-ci auprès de Mme de La Maisonfort, de Mme de Maintenon, de Bossuet, bref, les événements préparant ou commençant la fameuse querelle des *Maximes des Saints* jusqu'au 30 décembre 1697 occupent la première partie; la seconde partie comprend tout ce dont Phélypeaux a été témoin à Rome de 1698 à la fin de 1700, c'est-à-dire l'affaire des *Maximes*, puis, dans les dernières pages, la mort d'Innocent XII, l'élection et le couronnement de son successeur. « Le siècle finissant, il est juste de finir cette *Relation* », conclut l'auteur. L'ouvrage est donc délimité et composé sans art: le commencement est arbitraire, la fin est loin d'être une conclusion, et les divisions ne signifient rien.

L'intérêt historique de la *Relation* était assez grand cependant. Dans toute la seconde partie, et dans un quart environ de la première, on trouvait, jour par jour, le récit des événements auxquels Phélypeaux avait assisté, et auxquels il avait pris part: témoignage partial, sans doute, mais témoignage singulièrement informé. Je dois dire d'ailleurs que toute cette diplomatie ecclésiastique, racontée avec tant de minutie et sans doute de sincérité n'intéressait guère la réputation de Fénelon. A part deux ou trois portraits de prélats partisans de Fénelon, qui sont deux ou trois caricatures, je ne vois pas de fait endommageant le prestige de l'archevêque de Cambrai: d'autant plus que Gabriellio peut bien « n'avoir eu nulle estime à Rome<sup>1</sup> », Fabroni avoir été un « maître fourbe<sup>2</sup> », Rodolovic « un bon vieillard jovial, affable et sincère; à l'air burlesque, au visage enluminé et rubicond, au geste comique » dont « l'incapacité dans les matières de théologie » était notoire<sup>3</sup>, sans que les *Maximes des Saints* fussent hérétiques. Phélypeaux, trop attentif à ce qu'il voyait, et qui le scandalisait souvent, — car il était, semble-t-il, homme d'action honnête plutôt qu'homme d'intrigue, — trop préoccupé de ce qu'il devait faire, se borne trop au récit de ses propres démarches. Rome lui fait trop oublier Cambrai. Et il n'avait, dans cette partie de son ouvrage, composé qu'un journal, très détaillé, vraisemblablement exact, mais sans ampleur, sans profondeur, sans idées.

Des idées, ou tout au moins des sentiments, il y en avait, en même

1. H, p. 258.

2. H, p. 3.

3. H, p. 4.

temps que des documents significatifs, dans le reste du livre. Et la physionomie de Fénelon apparaissait assurément là tout autre, que dans l'*Histoire* de dom Toussaints. Dès la *Préface*, Phelypeaux prenait nettement position contre l'adversaire de Bossuet : « On verra d'un côté, disait-il, trois grands prélats également illustres, et par leur doctrine et par leur piété... On verra de l'autre côté un archevêque Duc de Cambrai, esprit vif, artificieux, souple et dissimulé, s'il en fut jamais, qui, séduit par une femme, ne songeait qu'à établir partout la séduction... ». Puis le livre commence par l'histoire de Mme Guyon, et de ses relations étranges avec le P. Lacombe. Ce dernier est présenté comme un molinosiste au sens complet du mot, c'est-à-dire comme un homme coupable à la fois d'erreurs doctrinales, et de désordres moraux. Il commençait à se repentir, ou du moins à s'« inquiéter », quand une « vieille dame » habitant près de la Savoie « le confirma dans son erreur<sup>1</sup> ». Il connut Mme Guyon à Montargis, lui écrivit des lettres fréquentes. « On en surprit même quelques-unes qui ne plurent guère au P. de La Mothe barnabite frère de cette dame<sup>2</sup> ». Mme Guyon, elle, était « une jeune veuve, belle, riche, spirituelle<sup>3</sup> », séduisante et bien singulière ; car « après la mort de son mari elle prit un jeune précepteur bien fait, sous prétexte d'apprendre le latin à son fils, quoique très jeune ; elle apprenait elle-même cette langue, et les assiduités du précepteur devinrent si suspectes, qu'un religieux, frère de M. Guion, ne pouvait s'empêcher d'en parler<sup>4</sup> ». Elle voyage avec Lacombe ; à Grenoble « ils logeaient dans la même maison », et leur prédication secrète tend à « faire passer pour permises et innocentes » certaines « libertés... fort opposées à la pudeur ». Leurs disciples, quiétistes de Bourgogne<sup>5</sup>, la sœur Malin à Ham<sup>6</sup>, tombent dans la débauche. — L'accusation, on le voit, est nette et formelle ; Mme Guyon est donnée comme une femme sans mœurs, égarée par une fausse spiritualité. Voilà, comme disait Bossuet des Réformateurs, voilà le nouvel Évangile : voilà l'apôtre qui a séduit Fénelon.

Phelypeaux raconte l'origine de cette séduction<sup>7</sup>. A Beyne, chez la duchesse de Charost, eut lieu la première entrevue : « ils eurent ensemble de longs entretiens sur la spiritualité ; il fut charmé, ou plutôt séduit par l'extérieur et les discours éloquentes de cette femme ; je veux croire que sa beauté n'eut aucune part à la séduction. Pour leur donner occasion de parler plus librement de dévotion, on les renvoya ensemble

1. I, p. 3.

2. I, p. 2.

3. I, p. 4.

4. I, p. 5.

5. I, p. 25.

6. I, p. 32.

7. I, p. 35.

de Beyne à Paris dans le même carrosse avec une demoiselle de la Dame : pendant le voyage, Mme Guyon s'appliqua à lui expliquer tous les principes de sa doctrine, et lui demandant s'il comprenait ce qu'elle lui disait, et si cela entraît dans sa tête : « Cela y entre, répondit l'abbé, par la porte cochère ». Depuis ce temps-là, ils furent intimes amis ». Et l'influence des égarements de la « prophétesse » est sensible dès lors dans la prédication de Fénelon et sur son visage même : dans un carême qu' « il prêcha en ce même temps aux Nouvelles-Catholiques », il « ne laissa pas de plaire par sa vive éloquence, quoiqu'il eût quelque chose de sinistre dans les yeux, d'égaré dans le visage, et d'outré dans les gestes ».

Son exaltation d'ailleurs ne l'empêche pas d'être fort ambitieux. Il se pousse auprès de Bossuet par des flatteries outrées qui indignent l'honnête La Bruyère<sup>1</sup> ; il est souple, il est adroit, il sait se choisir et s'attacher de puissants alliés<sup>2</sup>, il prévoit les objections, et se disculpe à l'avance ; même il suggère des artifices à Mme Guyon<sup>3</sup>. Il affecte la soumission<sup>4</sup>, il n'est désintéressé qu'en apparence<sup>5</sup> ; malgré sa souplesse, la dureté ne lui est pas étrangère, puisque, afin de plaire à Mme de Maintenon, il contraint Mme de La Maisonfort à la vocation religieuse. Nullement théologien du reste, il ne « s'est appliqué qu'à la lecture de quelques auteurs mystiques », et il s'en rapporte surtout à Mme Guyon qui a « l'expérience » des voies intérieures<sup>6</sup>. Il est un des *Michelins*, chargé par la « prophétesse » de faire « régner l'esprit d'oraison » sur la terre<sup>7</sup> ; et il fait même dessiner, peindre et graver une estampe allégorique de ce règne bienheureux : c'est la fameuse estampe de Le Clerc ; elle représente « le duc de Bourgogne en habit de berger, la boulette à la main au milieu d'un troupeau d'animaux de toute espèce ; au bas de l'estampe étaient ces paroles d'Isaïe : *puer parvulus minabit eos...* M. d'Anjou est représenté dans un coin figuré en enfant nu, qui tire un serpent de son trou, et M. de Berry encore à la mamelle entre les bras de sa nourrice, il joue avec un aspic qu'il tient à la main. Mme Guyon est sans doute la nourrice<sup>8</sup> ».

Qu'est-ce qu'un tel homme, au prix d'un Bossuet ? L'évêque de Meaux, lui, stable en son bon sens, est parfaitement insensible à tous les « mouvements de grâce » qu'on prétend émaner de Mme Guyon<sup>9</sup>.

1. I, p. 33.

2. I, p. 56 et passim.

3. I, p. 114.

4. I, p. 122 sq.

5. I, p. 135.

6. I, p. 44.

7. I, p. 199.

8. I, p. 198.

9. I, p. 89.

Il est perspicace<sup>1</sup> ; il est loyal surtout, il aime les explications franches, et ne déteste rien tant que l'équivoque<sup>2</sup>. Il suit toujours sa voie droite, sans s'inquiéter des amis ou des protégés ingrats<sup>3</sup>, sans perdre non plus à l'« amusement » de la direction « un temps précieux et destiné à des affaires ou à des études sérieuses<sup>4</sup> ».

Un dernier trait enfin, qui devait être particulièrement sensible aux « Cambrésiens » : la soumission si fanéuse de leur héros au Bref du Saint-Père n'avait pas été aussi spontanée, ni aussi complète qu'ils voulaient bien le dire : la nouvelle de sa condamnation « abattit » Fénelon, et « quelque indifférence pour le salut qu'il eut enseignée... , il ne dormit point toute la nuit<sup>5</sup> ». Dans sa lettre du 4 avril 1699 au Pape, il « ne se repent pas de ses erreurs » ; il « vante encore son innocence ; il prétend qu'on l'a outragé, et loue les explications qu'il a données » ; « il devait dire qu'il pleurerait ses erreurs toute sa vie<sup>6</sup> ».

Les « Cambrésiens » de 1732 durent trouver ces attaques et ces insinuations fort rudes ; mais elles ne leur parurent sans doute pas toutes nouvelles. Phélypeaux ne dissimulait pas d'ailleurs ses emprunts à la *Relation sur le Quietisme* de Bossuet, non plus qu'au livre d'Innocent Le Masson, général des Chartreux, sur la *Vie de M. d'Arantion* : il citait dans ses marges ces deux ouvrages, comme des autorités. Mais en même temps Phélypeaux citait des documents inédits, et plus capables de faire une impression défavorable à Fénelon sur les esprits des lecteurs de 1732, qu'ils n'en eussent fait à l'époque de la grande querelle. Le public railleur du XVIII<sup>e</sup> siècle pouvait lire par exemple<sup>7</sup>, une grande lettre de Mme Guyon au P. La Combe, « datée du jour de la Purification » de l'année 1683, racontant un « songe merveilleux », où il était confusément question de « croix », de « tempête », de « guerre et renversement » dans « toute la terre », de « femme », de « dragon », « d'enfantement spirituel », des « ailes de la colombe », et où Mme Guyon avouait ingénument : « Je ne sais ce que j'écris ». — Il citait quatorze lettres de Fénelon à Mme de La Maisonfort, pour lui préconiser Mme Guyon et ses doctrines, pour la détourner de Bossuet, pour la persuader surtout que sa vocation véritable l'appelait à Saint-Cyr<sup>8</sup>. — Enfin il éclairait par les textes authen-

1. *Ibid.*

2. I, p. 71.

3. I, p. 288.

4. I, p. 84.

5. II, p. 237.

6. II, p. 243.

7. I, p. 29 sq.

8. Mme de La Maisonfort, qui avait quitté Saint-Cyr pour être reléguée à la Visitation de Meaux le 24 mai 1697, avait remis ses lettres à Bossuet. Bossuet les lui fit rendre par Le Dieu le 24 avril 1700. « Avant de lui rendre son recueil, dit Le Dieu dans son *Mémoire sur le Quietisme*, je l'ai parcouru tout entier. » Il



tiques qu'il produisait<sup>1</sup> la question embrouillée par Madame Guyon et ses amis des certificats délivrés par Bossuet : les textes, c'était, suivant l'ordre dans lequel ils se succèdent sur le registre de Bossuet, la Déclaration de Mme Guyon, du 1<sup>er</sup> juillet 1695 ; l'acte qu'en donne Bossuet le même jour, puis le certificat. Or Mme Guyon, dans sa *Vie*<sup>2</sup>, affirmait que Bossuet lui avait donné d'abord une attestation très favorable, — et elle transcrivait le certificat — ; puis, se repentant, une attestation moins favorable, — et elle transcrivait l'acte —. Les textes transcrits par Phélypeaux remettaient les choses au point<sup>3</sup>.

Telle était donc la *Relation* de Phélypeaux : documentée, et apportant ainsi à l'histoire et à la réputation de Fénelon quelques précisions nouvelles ; partielle, et par là servant les rancunes et la colère des « bossuétistes » jansénistes. Le style pouvait aider au succès du livre : non qu'il rappelât ordinairement celui des *Provinciales*, ni celui de la *Relation* de Bossuet lui-même : il est trop souvent terne, haché ou embarrassé dans le récit des intrigues. Et cependant, quand il s'agit de faire le portrait d'un ennemi, la verve de Phélypeaux s'éveille ; peut-être aussi le souvenir de propos échappés à Bossuet conduisit-il sa plume. Quoi qu'il en soit, toutes les fois qu'il est question de La Combe, de Mme Guyon, de Fénelon ou des Jésuites, son accent devient plus net, ses mots plus vifs, et il atteint à l'esprit. — C'était plus qu'il n'en fallait pour contrister les féneloniens, et leur faire chercher au prestige de leur héros une éclatante revanche.

Ramsay venait de protester<sup>4</sup> contre la *Lettre* de Saint-André et contre l'*Extrait* favorable qu'en avait donné le *Journal des Savants*<sup>5</sup>. La duchesse de Sully dénonce la *Relation* au cardinal de Fleury, comme contenant « d'affreuses calomnies » contre « une dame qui est morte dans une longue pénitence », et des attaques absurdes contre Fénelon et le en avait sans doute pris copie. M. E. Levesque, qui a publié ce *Mémoire* (*Revue Bossuet*, 25 juillet 1909, p. 19-56) remarque que « Phélypeaux, dans sa *Relation*, p. 26 et suiv., s'est largement servi du *Mémoire* de Le Dieu. »

1. I, p. 147 sq.

2. *Vie de Mme Guïon*..., III, p. 227 sq.

3. Il pouvait cependant, même après la publication de Phélypeaux, rester matière à malentendu. Comme l'a montré M. E. Levesque, en publiant le fac-simile du certificat, Bossuet après avoir dressé ce certificat conformément au texte donné par Phélypeaux, et après en avoir apporté un duplicata à Mme Guyon, revint sur une phrase : *déclarons en outre que nous ne l'avons trouvée impliquée en aucune sorte dans les abominations de Molinos ou autres condamnées ailleurs*, qu'il modifia ainsi : *qu'elle a toujours détesté en notre présence les abominations de Molinos, dans lesquelles aussi il ne nous n pas paru qu'elle fût impliquée*. Il fit faire « sur une feuille libre un duplicata de ce certificat ainsi corrigé », ajoute M. Levesque, et, le lendemain, il « voulut le remettre à Mme Guyon en reprenant la première rédaction ». Mme Guyon promit, tarda, puis refusa (*Revue Bossuet*, juin-décembre, 1911, p. 194 sq.).

4. Cf. p. 66.

5. *Journal des Savants*, janvier 1732, p. 52.

cardinal de Bouillon<sup>1</sup> ; elle écrit au garde des sceaux une lettre offensée et pressante<sup>2</sup>. Et le marquis de Fénelon se documente. Il demande à l'évêque de Saintes les copies des lettres écrites pendant l'affaire du Quiétisme par les agents de Fénelon et de Bossuet à Rome<sup>3</sup> ; il questionne la sœur Charlotte de Saint-Cyprien, qui a été jadis dirigée par l'archevêque de Cambrai ; il consulte le « bon put ». La carmélite lui répond en exprimant sa vénération pour la mémoire de Fénelon<sup>4</sup>. L'évêque de Saintes envoie trois volumes de copies, accompagnés d'une lettre explicative<sup>5</sup>. Cette lettre renseigne le marquis sur certains personnages mêlés à l'affaire des *Maximes des Saints* et sur certains faits de la querelle. Beaumont y parle très dédaigneusement des agents de Noailles et de Bossuet, notamment du P. Roslet et de Giori ; il marque avec quelle circonspection le cardinal de Bouillon a soutenu Fénelon à Rome ; il insiste sur la volonté formulée par Clément XI de conférer à Fénelon la pourpre cardinalice ; la liaison de Fénelon avec les Jésuites lui a plutôt nui que servi dans la querelle, déclare Beaumont, car les Jésuites étaient alors peu puissants, et cette liaison, d'autre part, exaspérait les Jansénistes ; Bossuet mène toute l'affaire, il entraîne l'évêque de Chartres arrêté « quelquefois » par « sa conscience » et par « l'évidence des raisons » présentées par Fénelon ; il rédige la lettre de Louis XIV au pape. — L'évêque de Saintes n'envoyait pas au marquis copie des lettres de Fénelon lui-même : « il serait trop long de les copier », dit-il ; « il y aurait même de l'inconvénient à les livrer à des copistes ».

Enfin Dupuy<sup>6</sup>, au début de 1733, renseigne le marquis sur divers détails de l'histoire de Fénelon et de Mme Guyon, que la *Relation* de Phélypeaux était venue mettre en relief : la liaison de Fénelon avec le P. de Valois ; — Dupuy la déclare « fort superficielle » — ; la sœur Malin : c'est, selon Dupuy, une des dévotes qui devinrent acharnées ennemies de Mme Guyon et du P. La Combe après en avoir reçu des bienfaits ; — le voyage à Beyne, que Dupuy reconnaît exact ; — la démission

1. Affaires Étrangères, FRANCE, 1274, f<sup>o</sup> 227. — La duchesse de Sully dans sa lettre au Garde des Sceaux du 23 février, parle des « justes plaintes » qu'elle a adressées au « cardinal ».

2. *Ibid.*, 1964, f<sup>o</sup> 278 et 279. « J'avois resolu monsieur d'attendre vostre arrivée issy pour avoir l'honneur de vous parler de l'insulte que j'ay ressentie par l'infame libelle qui outrage la memoire de ma mere par tout de faussetez et de calomnies infames... je ne puis m'empescher de prevenir vostre retour en vous demandant en grace de ne rien neglijer de ce qui depend de vous... » (23 février 1732).

3. « Les copies de ces lettres vinrent à M. de Cambrai par un ami du P. de La Chaise », écrit l'évêque de Saintes au marquis (*Œuv. comp.* de Fénelon, XI, p. 61).

4. Cf. *Œuv. comp.* de Fénelon, *Corr.*, XI, p. 298. Gosselin déclare avoir eu entre les mains les lettres écrites à cette occasion par la sœur Charlotte. — Je n'ai pas eu connaissance de ces mss.

5. *Ibid.*, p. 60-76.

6. *Ibid.*, p. 76-81, 8 février 1733.

de l'abbaye de Saint-Valery : il en précise les circonstances honorables à Fénelon ; — la lettre du P. Lacombe repentant : il y voit un faux des adversaires de Fénelon. Pour Dupuy, le P. Lacombe est une grande victime « à qui la tête tourna vers ces temps-là par l'excès des souffrances d'une si longue prison sans aucun commerce ». Il ignorait apparemment l'apostolat quiétiste de Lacombe au château de Lourdes, auprès de l'aumônier même, Lachrons ; il ignorait aussi que l'« excès des souffrances » n'avait pas empêché Lacombe de se porter à merveille, et de gagner un embonpoint qu'il avoue avec « simplicité » dans ses lettres à Mme Guyon <sup>1</sup>. — Après quoi <sup>2</sup> Dupuy envoie au marquis « plusieurs copies de lettres... trouvées chez le fils du *Tuteur* » c'est-à-dire chez le duc de Chaulnes, une lettre de Mme Guyon, plusieurs copies de lettres du P. Lacombe à Mme Guyon, la copie d'une « protestation qu'elle fit à Meaux contre les violences que lui fit M. de Meaux étant à Sainte-Marie, où il voulut tirer d'elle des signatures horribles... »

Cependant la querelle s'envenime. Les *Mémoires de Trévour*, en février 1732, critiquent sévèrement les *Méditations* de Bossuet que l'évêque de Troyes vient de publier : « M. Fichant » découvre dans cet ouvrage à la fois l'acte d'abandon quiétiste et « tout ce qu'il y a de plus impie dans la doctrine de Jansénius » sur la liberté <sup>3</sup>. Toussaints du Plessis fait imprimer sa réponse à l'abbé de Saint-André : « *J'ai perdu patience* », écrit-il au marquis de Fénelon, « *mon honneur... souffroit considérablement* <sup>4</sup> ». Le marquis déplore cette hâte, car il réproouve cette « *guerre d'écrits* » ; il juge que dom Toussaints manque de « *détachement* <sup>5</sup> » ; il voudrait que le cardinal de Bissy imposât d'autorité silence à son grand vicaire <sup>6</sup>. Et la maréchale de Grammont s'inquiète <sup>7</sup>, et le P. du Plessis s'excuse <sup>8</sup>, et l'évêque de Troyes s'indigne auprès du garde des sceaux : il se plaint des critiques formulées contre sa doctrine, qui est conforme à celle de son oncle ; il gémit du « *scandale que cause l'Histoire de l'Eglise de Meaux* », et regrette de n'avoir pas demandé au roi la suppression de cet ouvrage ; il redoute de nouveaux écrits du « *moine bénédictin* » ; « *d'autres Quiétistes* »

1. Cf. Lettre du P. La Combe à Mme Guyon, du 18 janvier 1693, publ. dans la *Revue d'Hist. de l'Égl. de France*, 1912, p. 72-77.

2. Le 4 mars 1733. *Œuv. comp. de Fénelon, Corr.*, XI, p. 81-87.

3. *Mémoires de Trévour*, février 1732, p. 313 sq.

4. Lettre du 13 mars 1732.

5. Lettre du marquis de Fénelon à dom Toussaints, 17 mars 1732.

6. Lettre du marquis de Fénelon à la maréchale de Grammont, 25 mars 1732. « *Il seroit à souhaiter que le cœur des écrivains, et d'un écrivain religieux surtout, fust toujours capable d'un entier oubly de soy-mesme sur la propre réputation... mais où sont ceux qui écrivent avec ce détachement ?* »

7. *Ibid.*

8. *Ibid.* Le marquis se justifie longuement auprès d'elle.

9. Lettre de dom Toussaints au marquis de Fénelon, 5 avril 1732.

même ont osé le « *menacer par lettres* » : que Fleury intervienne, et défende la mémoire de Bossuet et l'Église qui en cette affaire a besoin de plus de défense que Bossuet : car la réputation de l'évêque de Meaux « *est hors d'atteinte*<sup>1</sup> ». Le cardinal de Fleury conseille au neveu zélé plus de prudence dans ses publications : il lui proteste d'ailleurs de son « *attention* » pour la mémoire de Bossuet, mais aussi du « *zele qui anime le Roy de ne rien faire paroistre qui puisse agiter ou renouveler des matieres capables d'echauffer les esprits*<sup>2</sup> ». — Enfin la seconde Partie de la *Relation* paraît à la fin de 1732.

C'est alors, — à la date du 12 janvier 1733, que Mathieu Marais note sur son *Journal* : « la duchesse de Sully fait travailler à l'apologie des mœurs de sa mère... par un père de l'oratoire... Ramsay, de son côté, a quitté la *Vie de Turenne*, et répond à la *Relation*<sup>3</sup> ». Nous ne connaissons pas de *Réponse* de Ramsay à la *Relation* de Phélypeaux ; mais nous avons les *Lettres* de La Bletterie.

Arrêtons-nous à ces *Lettres*. Sans doute il ne semble pas que le marquis de Fénelon ait eu la moindre part à leur composition : il s'est désintéressé de la « *guerre d'écrits* » proprement dite depuis plus d'un an, lorsqu'elles paraissent<sup>4</sup>, et elles sont en effet très différentes, par le fond et la forme, de ses apologies : mais elles sont un épisode de cette querelle où il vient d'être assez longtemps mêlé ; elles peuvent faire ressortir son originalité d'apologiste par le contraste de leur tour ou des arguments qu'elles contiennent. En outre, il convient de les laisser ainsi à leur place dans l'histoire de la réputation de Fénelon : on comprendra peut-être mieux qu'on ne l'a fait parfois<sup>5</sup>, leur véritable valeur.

L'abbé de La Bletterie, qui devait être dans la suite professeur d'Éloquence au collège Royal, et membre de l'Académie des Belles-Lettres<sup>6</sup>, faisait en 1732 les conférences sur l'Histoire ecclésiastique au Séminaire Saint-Magloire. Le supérieur du séminaire était le P. Fouquet, oncle du comte de Vaux, qui avait été le premier mari de la duchesse de Sully. C'est le P. Fouquet, vraisemblablement, qui pria

1. Lettre de l'Évêque de Troyes, Affaires Étrangères, FRANCE, 1275, f<sup>o</sup> 37 sq., 14 avril 1732.

2. Lettre écrite de la part du cardinal de Fleury, datée de Grosbois, 26 avril 1732. Affaires Étrangères, FRANCE, 1275, f<sup>o</sup> 101. —

3. Mathieu Marais, *Journal*, IV, p. 460.

4. Lettre du marquis de Fénelon à la maréchale de Grammont, 25 mars 1732 : « *c'est une affaire que j'ai regardée comme oubliée pour moy du jour que j'ai eu fait mon sacrifice entier à M. le Garde de Sceaux* »

5. Gosselin fait aux *Lettres* de La Bletterie l'honneur d'une place dans ses *Œuv. romp.* de Fénelon, au t. XI de la *Corr.*, p. 89-136. — M. Bremond, dans son *Apologie pour Fénelon*, s'est souvenu de l'argumentation des *Lettres*.

6. Gosselin, *Œuv. comp.* de Fénelon, *Corr.*, XI. Notice...

l'abbé de défendre contre la *Relation* la mémoire de Mme Guyon<sup>1</sup>. Les *Lettres* parurent le 19 avril 1733<sup>2</sup>; elles étaient au nombre de trois, datées respectivement du 15 décembre 1732, du 26 décembre 1732, du 10 janvier 1733. La première attaquait par des raisons générales l'autorité de la *Relation*; les deux autres discutaient en détail les allégations de Phélypeaux défavorables à Mme Guyon.

De Fénelon lui-même il était peu question dans les *Lettres*; il est nommé dans la III<sup>e</sup><sup>3</sup>, au nombre des amis de Mme Guyon. La Bletterie vante sa perspicacité, mais il le fait uniquement pour en tirer argument favorable à sa cliente; la « vertu » incontestée de Fénelon lui paraît une garantie sûre des mœurs de « son amie ». Sur le Pur Amour guyonien, une phrase vague, équivoque et rapide: Fénelon « n'avait aperçu dans ses écrits d'autre doctrine que celle qu'il enseigna lui-même depuis ». Sur les prophéties, les songes, et les « Michelines », et toutes les minuties du mysticisme guyonien, quelques lignes aussi générales qu'inexactes: « Ce qu'il voyait en elle de bon et d'estimable, l'avait rendu indulgent sur certaines choses extraordinaires qu'il croyait pouvoir être des illusions d'esprit. Il ne les avait point approfondies, parce que Mme Guyon disait elle-même qu'elle ne savait si c'était illusion ou vérité, ne s'y arrêtant jamais volontairement. » Le futur professeur d'éloquence faisait en vérité bon marché des doctrines auxquelles Mme Guyon avait voué son apostolat, et consacré toute sa vie, des « querelles sur la foi, toujours inaccommodables » disait Bossuet. Il défend Mme Guyon, et par contre-coup Fénelon, en se déclarant très opposé à tout mysticisme<sup>4</sup>, et sans faire « entrer pour rien le dogme<sup>5</sup> » dans la discussion.

Il néglige les principes: et il ménage les personnes. L'évêque de Troyes est, comme son oncle, un « illustre prélat », qui, comme son oncle, a ignoré l'existence de la *Relation*<sup>6</sup>; l'abbé de Saint-André croit à la soumission de Mme Guyon, et n'a prétendu qu'à défendre la mémoire de Bossuet<sup>7</sup>; Bossuet a une « âme grande, noble, élevée incapable de se prêter aux ... intrigues<sup>8</sup> »: son seul tort, bien involontaire, et qui lui est commun, d'ailleurs, avec tous les « grands hommes », est de « passionner tout ce qui l'environne », c'est-à-dire d'avoir enthousiasmé jusqu'à l'excès Phélypeaux en faveur de sa

1. Cf. Tabaraud, *Supplément...*, p. 62.

2. Mathieu Marais, *Journal*, IV, p. 461.

3. *Œuv. comp.* de Fénelon, *Corr.*, XI, p. 132-133.

4. *Ibid.*, I<sup>re</sup> Lettre, p. 91.

5. *Ibid.*, *ibid.*

6. *Ibid.*, p. 98.

7. *Ibid.*, II<sup>e</sup> Lettre, p. 100-101.

8. *Ibid.*, III<sup>e</sup> Lettre, p. 119.



cause<sup>1</sup>. Phelypeaux est, avec dom Le Masson, le seul personnage antipathique à La Bletterie. Son âme de « subalterne embrassant la querelle de son patron avec plus de vivacité que son patron même, et toujours avec des sentiments moins élevés », son « génie âcre et mordant », paraissent à l'auteur des *Lettres* bien mesquins et bien durs<sup>2</sup>, tandis que la crédulité du Chartreux, s'exerçant non seulement aux dépens de Mme Guyon, mais aux dépens de Nicole, l'amuse<sup>3</sup>.

Ce sont les mœurs, c'est la conduite de Mme Guyon, que La Bletterie s'attache surtout à justifier. Il cite le témoignage favorable de Bossuet en 1700<sup>4</sup>, et il affirme que rien n'a jamais pu être prouvé des calomnies contre la vertu de son héroïne<sup>5</sup>.

Pour insinuer contre elle une accusation d'inconduite, la *Relation* a dû fausser son âge, et lui attribuer la persistance d'une beauté qu'elle avait perdue<sup>6</sup>. Ses voyages n'étaient point les courses errantes d'une aventurière : elle était accueillie, et souvent elle avait été appelée, par d'illustres et respectables personnages<sup>7</sup>. En vain objecte-t-on les conséquences immorales des doctrines répandues dans ses ouvrages : outre qu'elle avait écrit ces « livrets » par « obéissance », elle « n'avait jamais aperçu », et « elle détesta toujours » ces conséquences<sup>8</sup>. Et « c'est une règle certaine, quoique mal observée, de ne jamais imputer aux auteurs les conséquences les plus directes de leur doctrine, quand ils les désavouent<sup>9</sup> ». En vain objecte-t-on le P. La Combe : serait-il un « scélérat<sup>10</sup> ». Mme Guyon, non plus que qui que ce soit, n'a à « répondre de la probité de son directeur<sup>11</sup> ». Sa lettre de repentir est un faux, à moins qu'il ne l'ait composée dans un moment de folie ou de dépression morale : car La Combe a été « livré à des traitements arbitraires et aux horreurs de la solitude, séparé du reste des hommes », soustrait aux lois, enfermé dans ces « prisons qui dépendent immédiatement de l'autorité suprême », et où l'on obtient des prévenus de si dégradants aveux<sup>12</sup>. — Ce qui justifie pleinement Mme Guyon, c'est le nombre et la qualité de ses amis à la cour, ce sont ces affections fidèles nées après les calomnies, c'est la déclaration solennelle de Bossuet, rapportée par

1. *Ibid.*, I<sup>re</sup> Lettre, p. 93.

2. *Ibid.*, *ibid.*

3. *Ibid.*, II<sup>e</sup> Lettre, p. 103.

4. *Ibid.*, I<sup>re</sup> Lettre, p. 95.

5. *Ibid.*, III<sup>e</sup> Lettre, p. 125 sq.

6. *Ibid.*, II<sup>e</sup> Lettre, p. 101.

7. *Ibid.*, p. 108.

8. *Ibid.*, I<sup>re</sup> Lettre, p. 94.

9. *Ibid.*, II<sup>e</sup> Lettre, p. 116.

10. *Ibid.*, p. 117.

11. *Ibid.*, *ibid.*

12. *Ibid.*, III<sup>e</sup> Lettre, p. 122-123

la *Relation* même : « Nous ne l'avons trouvée impliquée en aucune sorte dans les abominations de Molinos <sup>1</sup>. »

« Pour réfuter ce que Phelypeaux dit des mœurs de Mme Guyon, je n'ai eu recours qu'à la *Relation* même, à des ouvrages imprimés, et à des faits qui sont de notoriété publique ». Telle est la conclusion de La Bletterie. Ses *Lettres* en effet ne présentent aucun fait nouveau, ne divulguent aucun document inédit. Elles n'en sont pas moins importantes, parce que, dans leurs affirmations superficielles, leur style léger, leurs habiletés de circonstance, elles dissolvaient en quelque sorte les préventions mondaines contre le mysticisme guyonien de Fénelon. Aux profanes raisonneurs, défiants de toute spiritualité raffinée, volontiers favorables au jansénisme, et qui sans doute, comme Mathieu Marais <sup>2</sup>, reprenaient à leur compte le jugement de Boileau : « Les mystiques sont des modernes. On n'en voit point dans l'Antiquité : saint Augustin était-il mystique ? ». La Bletterie présentait un pieux archevêque, une dame pieuse et de grande famille, un moine dont il ne se portait pas garant, mais victime de l'arbitraire royal, tous gens calomniés comme le grand Nicole l'avait été. Il ne méprisait que les inférieurs trop zélés ; il n'évitait que la théologie ; tout cela dut paraître singulièrement faux et insuffisant au marquis de Fénelon ; mais les mondains peuvent désormais admirer Fénelon sans scrupule, sans inquiétude, sans réflexion troublante.

Les *Lettres* de La Bletterie ne furent pas le dernier acte de la querelle qu'avait soulevée l'*Histoire de l'Église de Meaux* : le 7 août 1733, le Chapitre de Saint-Etienne de Meaux « exprima son indignation » contre le livre de dom Toussaints « dans un acte capital, dont M. de Bissy empêcha la publication <sup>3</sup>. Le 9 décembre 1733, la *Relation* était condamnée au feu. En 1734, l'évêque de Troyes, dans l'*Instruction pastorale* qu'il compose pour venger son oncle de l'accusation de Quiétisme intentée aux *Méditations* par les journalistes de *Trévoux*, s'en prend encore à la partialité de dom Toussaints <sup>4</sup>. Les papiers de Fleury <sup>5</sup> contiennent un examen, ou projet d'examen de la *Relation*, portant la date du 31 décembre 1734. L'auteur de cet écrit approuve l'ouvrage de Phelypeaux « dans tout ce qui n'est que la relation des faits », où Phelypeaux s'est inspiré de la *Relation sur le Quiétisme* de Bossuet. Mais les « imputations et

1. *Ibid.*, p. 130 sq.

2. Mathieu Marais, *Journal*, I, p. 23.

3. Cf. Tabaraud, *Supplément...*, p. 61.

4. *Instruction pastorale...* de l'Évêque de Troyes..., p. 9 sq. : dom Toussaints « soit par attachement aux maximes de M. de Cambrai, soit par complaisance pour les amis de ce prélat intéressés dans sa cause, ou jaloux de la gloire de son vainqueur, a essayé de répandre quelques nuages sur la candeur, la droiture, et la pureté du zèle de feu M. de Meaux... »

5. Affaires Étrangères, FRANCE, 1291, f<sup>o</sup> 20-43.

qualifications » sont répréhensibles : les racontars sur La Combe et Mme Guyon constituent une « diffamation », mais une diffamation excusable cependant, autorisée qu'elle est par l'exemple de Bossuet : « on ne peut condamner un livre sur ce prétexte ». Fénelon est dépeint comme un ambitieux en plusieurs passages : cela est « très digne de censure » ; cependant l'exemple de Bossuet sert ici encore d'excuse. En somme, la *Relation* est un livre « nécessaire » après l'*Histoire* de Toussaints du Plessis, qui « sembloit s'être proposé d'obscurcir la mémoire de l'illustre Bossuet que l'on mettra dans tous les tems au niveau des plus grands Peres de l'Eglise. » — « Si on le veut, on ne voit aucune difficulté à le condamner dans les termes généraux, comme contenant des traits injurieux à différentes personnes, ou à leur mémoire, avec très peu de détail... » — Le livre de Phelypeaux fut « flétri par un jugement de la police et un arrêt du Conseil, brûlé par le bourreau, et trois particuliers, accusés de l'avoir imprimé, furent condamnés à être attachés au carcan <sup>1</sup>.

Enfin dans une note de sa *Vie de Fénelon*, le marquis reviendra avec amertume et sur les ménagements observés par dom Toussaints envers la mémoire de Bossuet, et sur les attaques dont l'*Histoire... de Meaux* a été l'objet <sup>2</sup>. — Mais ceci appartient déjà à la suite de l'affaire, et à la revanche particulière du marquis contre les détracteurs de son grand oncle.

Nous avons déjà vu que plusieurs fois, dans ses lettres à dom Toussaints, à Mme de Grammont, ou à l'abbé Raguet, il se montrait partisan d'une réponse indirecte plutôt que d'une réfutation combative. Il raconte lui-même, dans une lettre à Chauvelin <sup>3</sup>, comment l'occasion lui vint de réaliser son projet :

« Des libraires d'Amsterdam à qui appartient en ce pais-cy le privilege du *Telemaque* avoient entrepris de leur propre mouvement et sans ma participation d'en faire une nouvelle Edition in-4° et in-folio qui put surpasser l'Edition faite à Paris en 1730. Toutes les mesures estoient déjà prises pour cette Edition..., quand les libraires hollandais associés pour cette entreprise, m'instruisirent de leur dessein et me consulterent pour le bien exécuter.

Ce fut pendant que cette Edition se poursuivoit..., que parut l'affreux

1. Cf. Bausset, *Histoire de Fénelon*, 3<sup>e</sup> éd., III, p. 471.

2. *Examen de conscience...* (1747), p. 108, n. : Dom Toussaints « a beau faire de Mr Bossuet le principal héros de son histoire, et adoucir par ce principe bien des faits sur le sujet du différend avec l'archevêque de Cambrai, et en passer d'autres sous silence : ces ménagements n'ont pu le garantir du déchainement de ceux qui l'ont déchiré », c'est-à-dire « des écrivains à qui l'infidélité ne coûte rien lorsqu'il s'agit d'imposer ».

3. *Recueil de la correspondance du marquis de Fénelon avec le ministère...*, p. 219, lettre du 14 septembre 1733.

libelle composé pour déchirer la mémoire de feu mon oncle, et qui fut rependu à la fin de l'année dernière dans tout Paris et ensuite partout ailleurs, sous le titre : *Relation...*

« ... Vous êtes trop équitable, monsieur, pour refuser de vous mettre un moment en ma place sur l'abandon où je vois demeurer la mémoire outragée de feu mon oncle, qui est ce qui m'est resté de plus cher au monde depuis que je l'ay perdu... »

« Une refutation directe de ce libelle eut été oisée... » J'ai préféré « profiter de l'occasion naturelle que me presentoit une nouvelle Edition du *Télémaque*, pour y faire joindre des choses propres à faire honneur à la mémoire de feu mon oncle..., et rendre inutile, sans combat de paroles, la malice » de ses ennemis. J'ai fourni « deux pièces... ; un récit abrégé de la vie de l'auteur..., portrait en gros... et l'*Examen de conscience pour un Roy...* Vous seriez étonné, monsieur, si je vous montrois toutes les belles choses que j'ay supprimé parce qu'il s'y trouvoit des particularitez qu'il pouvoit ne pas convenir de donner au public<sup>1</sup>... »

« Je devois encore leur [aux libraires] faire remettre une préface ou avant-ouvrage... Le morceau devoit être curieux. J'étois en état d'y faire même entrer tout au long les lettres de quelques-uns des agents à Rome des adversaires de feu mon oncle pendant l'affaire de son lurre... la chose auroit été amusante pour le public et avoit de quoy me tanter après l'insulte faite à la mémoire de mon oncle... »

Cette déclaration est formelle : le marquis a entrepris de joindre à l'édition de *Télémaque* en cours d'impression une *Vie* de Fénelon et l'*Examen de conscience...*, pour combattre l'effet de la *Relation*. Il aurait voulu frapper plus fort, et en même temps il craint d'avoir été déjà trop audacieux.

Sur la forme à donner à la *Vie*, il a hésité : il a songé d'abord à corriger l'ouvrage de Ramsay : « *L'Histoire de la Vie... par M. de Ramsay... qui a esté imprimée... n'est point ce qu'il falloit* », écrit-il en tête des corrections qu'il a commencé d'écrire — et qui nous ont été conservées parmi ses papiers<sup>2</sup>. Plusieurs de ces corrections ou additions sont insignifiantes<sup>3</sup>; mais un assez grand nombre d'autres peuvent contribuer à caractériser l'apologétique fénelonienne du marquis. Les plus importantes concernent Mme Guyon. Le « petit mylord boiteux »,

1. Il s'agit d'une partie importante du § XXXII de l'*Examen*, qui figurait dans le mss. de Fénelon, mais n'a paru que dans l'édition Lebel : il est question de la fidélité avec laquelle les princes doivent observer les traités de paix.

2. 304 p. numérotées. L'*Histoire...* de Ramsay, d'après l'édition de 1727, est transcrite sur la page entière de la p. 1 à la p. 12 du mss. ; puis, à partir de la p. 12, sur la moitié de chaque page, l'autre moitié étant réservée aux corrections du marquis.

3. Exemple : p. 7 du mss. : *Mr le Prince*, changé en : *le grand prince...* ; p. 18 : dans le portrait du duc de Bourgogne, le marquis ajoute : *dur pour les autres hommes et passionné dans ses goûts.*

comme elle l'appelait, estime apparemment que Ramsay a parlé de « *N. M.* » sur un ton trop profane, et sans rester assez dans l'esprit mystique des disciples du « *P. M.* » : car il insiste sur la « *grace singulière*<sup>1</sup> », sur l'« *atrait* », supérieur aux « *regles communes de la prudence* », à la « *repugnance de la nature* » et au « *combat de la raison* », sur les « *confusions, les croix, les persecutions que la providance lui préparoit et qui devoient être les suites de ce qui ne lui étoit montré que sous l'apparence d'une grande œuvre à faire*<sup>2</sup> ». Les ouvrages de Mme Guyon, ajoute le marquis à l'*Histoire*, édifient ceux qui les lisent « *dans la même simplicité où ils avoient esté composés.* » Mais « *le soulèvement fut grand de la part de ceux qui soumettant tout aux connoissances étroites d'une sèche étude ignorent les profondeurs des voyes interieures.*<sup>3</sup> » La charité chrétienne de Mme Guyon sauvegarde la vertu d'« *une pauvre fille qui étoit fort belle* », et c'est par cet acte qu'elle séduit Mme de Maintenon<sup>4</sup>. — Bien entendu le marquis modifie complètement la déclaration de Ramsay défavorable à la *Vie de Mme Guyon* publiée par Poiret : selon lui, cette *Vie* n'a que l'inconvénient de contenir « *plusieurs choses au-dessus de la portée du public, dont la malignité pourroit abuser pour autoriser les calomnies de ses ennemis*<sup>5</sup> ».

Fénelon, d'après les additions du marquis, ne se lie avec Mme Guyon qu'à bon escient, après s'être informé auprès de la duchesse de Béthune, « *dont la vie a été dans le monde un exemple rare de vertu et de piété* », après avoir fait une enquête personnelle en passant par Montargis pour se rendre à sa mission du Poitou. Là « *il n'en eut pas plus tôt demandé des nouvelles qu'il se trouva environné d'un nombre de gens qui se réunirent tous à lui parler avec les plus grands eloges de la vertu de cette dame. Il vit enfin Mme Guyon « chez... la duchesse de Bethune »<sup>6</sup>.* « *Il fut ravi de l'y trouver, et voulant en juger par lui-même il lui fit diverses questions qui passoient naturellement sa portée. Dieu permit qu'elle répondit à tout d'une manière qui le surprit. Il sembloit que Dieu n'attendoit que ce moment pour le combler de ses miséricordes. Sa petitesse et sa docilité furent entières sur les choses que cette dame lui dit que Dieu vouloit de lui. De ce jour il se forma peu à peu une liaison de grace* » entre eux<sup>7</sup>.

1. P. 29.

2. *Ibid.*, et p. 30, 31.

3. P. 33.

4. P. 35, « *cette dame aiant auprez d'elle une pauvre fille qui étoit fort belle et craignant pour cette jeune personne les eueils de la beauté et de l'age ovoid donné mille escus pour l'en preserver en la faisant recevoir religieuse. Des motifs aussi purs et aussi genereux joints aux temoignages que lui rendit la maison entiere de la Visitation persuaderent Madame de Maintenon de la calomnie des accusateurs...* »

5. P. 28.

6. Ce détail, semble-t-il, sous la plume du marquis, sert à dater la composition des corrections : la première lettre de Dupuy répondant à ses questions, le 8 février 1733, le lui a appris.

7. P. 35 sq.



Fénelon est donc disciple de Mme Guyon, et non pas par surprise, mais consciemment, et volontairement.

Un autre trait de la vie et du caractère de Fénelon que le marquis tient à mettre en valeur, c'est son intransigeance et la qualité de cette intransigeance : Mme de Maintenon, ajoute-t-il au texte de Ramsay, éprouva « dans des occasions essentielles que sa complaisance étoit toujours subordonnée aux principes dont il étoit animé...<sup>1</sup> »

Dans la querelle du Quiétisme, il est confiant d'abord, il ne doute pas « de la droiture de M. de Meaux à son égard. Il lui en coustoit plus qu'à un autre de douter de la sincérité dans l'amitié<sup>2</sup> ». Il écrit les *Maximes des Saints* parce qu'il « étoit convenu avec Mr de Paris et avec Mr de Chartres de donner un livre<sup>3</sup> » ; Noailles approuve le livre, et « dit même à Mr le duc de Chevreuse cette parole remarquable qu'il ne trouvoit qu'un défaut à Mr l'archevêque de Cambrai qui étoit d'estre trop docile<sup>4</sup> ». Sur le « trouble involontaire », le marquis répète l'excuse qu'avait toujours présentée Fénelon<sup>5</sup>.

Les ennemis de Fénelon et de Mme Guyon furent d'abord les « prétendus » disciples de saint Augustin<sup>6</sup>, puis les directeurs, qui « souffroient impatiemment » que Mme Guyon « moissonnat... dans leur champ<sup>7</sup> ». Bossuet, qu'elle « connoissoit pour ami de tous les temps de... Feneloa<sup>8</sup> », et qui, d'abord, en lisant les opuscules guyoniens s'étoit, de son propre aveu, « senti dans une présence de Dieu qui lui avoit duré trois jours entiers<sup>9</sup> », s'en laisse imposer par le « mecontentement que Madame de Maintenon lui fait sentir ». Il s'irrite aisément, et dès lors « remplit le monde de ses clameurs sur le peril de la religion<sup>10</sup> ». Il est passionné<sup>11</sup>.

Les corrections du marquis s'arrêtent au milieu du récit de l'affaire du quiétisme. Il dut à ce moment préférer le parti auquel il se rallia en définitive, et composer indépendamment du texte de Ramsay sa *Vie de Fénelon*. On peut penser que la roideur du caractère de Ramsay, assez rebelle aux conseils, et qui s'étoit déjà, en 1723, montré rétif à

1. P. 46.

2. P. 62.

3. P. 71.

4. P. 73.

5. P. 80, n. « ...Ces mots n'estoient point dans le corps du texte du manuscrit, mais avoient esté seulement mis en marge pour marquer une petite addition que l'on conseilloit à Mr de Cambrai de faire en cet endroit la par une plus grande precaution, et furent placez par l'imprimeur dans le corps de l'ouvrage à l'insçû de Mr de Cambrai... »

6. P. 40.

7. P. 41.

8. P. 42.

9. P. 43.

10. P. 60.

11. P. 71.

certaine demande de changement formulée par le marquis et ses amis <sup>1</sup>, arrêta l'exécution du premier dessein.

La *Vie*, ou plus exactement le *Récit abrégé sur la Vie...* qui ne devait paraître qu'en 1747, est une courte apologie <sup>2</sup> de Fénelon. Son mérite consiste dans les précisions de fait qu'elle contient ; son originalité, dans les critiques ou tout au moins les réserves formulées sur le caractère du héros. Le marquis donne des détails circonstanciés sur l'oncle de l'archevêque <sup>3</sup>, il assigne une date, ou du moins une époque à la composition des *Dialogues sur l'Éloquence* <sup>4</sup> ; son récit de l'affaire du Quiétisme est assez confus, mais il cite l'attestation et le certificat délivrés à Mme Guyon par Bossuet <sup>5</sup> ; il cite la lettre de Fénelon à Brisacier de mai 1698, la lettre à Beauvilliers, deux chansons de Mme Guyon : « Charmante solitude », et : « On me tient en prison, mon cher et divin Maître », la lettre de Gerberon à Fénelon ; il indique exactement en quoi ont consisté les procédés aimables de Marlborough ; gardes mis aux domaines de Fénelon, avertissement avant de toucher aux blés de Cateau-Cambresis, escorte pour conduire ces blés à Cambrai <sup>6</sup> ; il rejette, comme manquant d'autorité, l'anecdote suivant laquelle Fénelon aurait perdu son crédit auprès de Mme de Maintenon pour avoir déconseillé la déclaration du mariage royal <sup>7</sup> ; sur les dernières années de Fénelon, sur les sentiments de Louis XIV à son égard, sur son projet de retraite, le marquis ajoute bien des précisions. — A tout ce travail de documentation exacte, on peut rattacher la *Généalogie* et la *Liste exacte des ouvrages*, qui accompagnent le *Récit abrégé de la vie*.

La physionomie de Fénelon apparaît dans la *Vie* fort séduisante : c'est un « beau génie », « appelé de bonne heure par un puissant attrait » à « un genre de piété... dont le désintéressement pour soi-même ne laisse rien à l'homme et donne tout à Dieu » <sup>8</sup>, restant désintéressé à la Cour malgré la « faveur » qu'il y avait conquise <sup>9</sup>, précepteur habile du duc de Bourgogne <sup>10</sup> ; combattant les Jansénistes

1. Cf. supra, p. 169.

2. Éd. de Londres, 1747, p. 85-189.

3. *Ibid.*, p. 86.

4. *Ibid.*, p. 87.

5. *Ibid.*, p. 106 sq.

6. *Ibid.*, p. 170.

7. *Ibid.*, p. 178 : « à supposer que cette anecdote ne fût pas une fiction de gens qui veulent voir plus que les autres dans les mystères de la cour, il est au moins certain que ceux qui approchaient le plus de l'archevêque de Cambrai, et qui étaient fort avant dans sa confiance, n'ont jamais rien tiré de lui qui pût faire ajouter foi à toute cette histoire ».

8. *Ibid.*, p. 90.

9. *Ibid.*, p. 94.

10. *Ibid.*, p. 93.

parce que « le devoir du ministère ne lui permet pas de garder le silence <sup>1</sup> » ; Fénelon « enchante » par la grâce de son accueil et par sa libéralité « les cœurs de la multitude des militaires » pendant la guerre de Succession <sup>2</sup> ; est estimé singulièrement des papes Innocent XII et Clément XI <sup>3</sup>. Sa conduite pendant l'affaire des *Maximes des Saints* contraste par sa dignité calme avec l'attitude violente de Bossuet <sup>4</sup> : il y conserve son désintéressement, qui fut « le constant et véritable Quiétisme de ce grand homme <sup>5</sup> ».

Et cependant ces qualités et ces vertus avaient besoin d'être complétées et épurées : Fénelon, par « un reste de prudence et de politique humaine, dont il est difficile que la vertu la plus pure ne contracte pas, à la longue, quelque habitude dans une cour », avait eu soin « de ne prendre part à rien dans la cause de son amie ». Sa condamnation lui fit « éprouver l'inutilité » de ce calcul. — Remarquons que Mme Guyon avait fait précisément ce reproche à Fénelon, en 1699 <sup>6</sup> : le marquis le répète en fidèle disciple de « N. M. ». Et puis, si Fénelon était désintéressé, il n'était pas détaché, désapproprié : « sa vertu, pendant son séjour à la cour, avait eu quelque chose de cette austérité de Philoclès, qui indisposait le cœur d'Idoménée... » : c'était l'« effet d'un naturel à qui le goût trop ardent du parfait avait donné quelque chose d'âpre et d'un peu sec. C'était ce roide de la vertu, que le marteau de l'adversité et les humiliations devaient amollir, en l'apetissant ». Fénelon le comprit bien lui-même, et le marqua nettement dans les vers :

« Jeune j'étais trop sage  
Et voulais trop savoir. »

Et le marquis ajoute : « On lui avait prédit ce changement en lui... <sup>7</sup> » « On », c'est-à-dire Mme Guyon.

C'est à elle que va, sans réserve, la vénération du marquis. Voici comment il commence à en parler : « La vie la plus pure, une pratique constante de toutes les vertus depuis sa tendre jeunesse, et les plus saints exercices, ne purent garantir Mme Guyon de l'animo-

1. *Ibid.*, p. 163.

2. *Ibid.*, p. 167 sq.

3. *Ibid.*, p. 186 sq.

4. *Ibid.*, p. 99. sq. Le marquis parle ailleurs (p. 142-143) des « opinions monstrueuses » de Bossuet.

5. *Ibid.*, p. 188.

6. *Recueil de la correspondance de Mme Guyon avec le duc de Chevreuse, et Œuv. comp. de Fénelon, Corr.*, X, p. 505. Lettre du 14 avril 1699 de M<sup>\*\*\*</sup> à l'abbé de Beaumont : « Mme Guyon a dit que Dieu avoit puni M. de Cambrai de tant d'oppositions, parce qu'il avoit molli, et par complaisance pour la cour adouci les principes et la doctrine qu'il avoit apprises. »

7. *Récit abrégé...*, p. 160-163.

sité<sup>1</sup> ». Sans doute, il renvoie, pour juger de sa sainteté, aux « écrits du temps », même à ceux de Bossuet, à condition qu'on les confronte avec ceux de Fénelon, « et en y joignant la lecture de ce qui a rapport aux faits dans la Vie de Mad. Guion écrite par elle-même<sup>2</sup> » ; mais il tient cependant à donner au « public... une idée du caractère de cette dame, de l'élévation de son âme, des véritables ressorts du décri qu'on a cherché à répandre sur elle, et de la pureté de sa vie toujours justifiée à la fin par des témoignages et des aveux décisifs de ceux qui avaient le plus travaillé à la prouver coupable<sup>3</sup> ». Et il reprend certains traits qui figuraient dans ses additions à l'*Histoire* de Ramsay, et il récrimine contre la détention à la Bastille prolongée même après la déclaration favorable de Bossuet en 1700<sup>4</sup>, et il vante la « vie retirée », l'« oubli dans lequel Mme Guyon resta jusque à sa mort » à Blois<sup>5</sup>.

Cette apologie de Fénelon, — prolongée dans certains articles de la *Liste exacte des ouvrages...*<sup>6</sup> — rend bien le même son que les corrections et additions du marquis à l'*Histoire* de Ramsay : Fénelon apparaît moins élevé en sainteté que Mme Guyon. Comparée à l'*Histoire* de Ramsay, elle présente assurément de Fénelon une image moins rigide, moins gourmée. Ce n'est plus Fénelon figé dans une attitude définitive de grand homme, roidi dans un système, guindé encore par la concision solennelle du style de l'Écossais. Le marquis n'est pas philosophe : il se soucie peu de trouver l'unité des principes de son grand-oncle ; le marquis n'est pas auteur : son style gauche et brusque relèté naïvement, comme celui de Saint-Simon, les mouvements de sa pensée ou de son humeur. Il voit en Fénelon un « beau génie », épris de perfection, mais naturellement ambitieux, ou tout au moins « prudent » à l'excès, puis cheminant vers la désappropriation non seulement grâce à l'aide spirituelle de Mme Guyon, mais grâce aux persécutions, qui lui viennent de ses ennemis. Ainsi le mysticisme, le christianisme du marquis donne à ces persécutions un sens surnaturel : ce sont des épreuves, comme Dieu sait en envoyer, pour les épurer, aux âmes qui se croient et peuvent assez légitimement se croire les plus saintes.

1. *Ibid.*, p. 96.

2. *Ibid.*, p. 98-99.

3. *Ibid.*, p. 98.

4. *Ibid.*, p. 150.

5. *Ibid.*, p. 150 sq.

6. *Ibid.*, p. 209 sq., n° 3 : le marquis spécifie que les Écrits apologétiques composés par Fénelon « tant pour sa défense personnelle contre l'injustice des reproches de ses adversaires, que pour justifier sa doctrine » n'ont pas été condamnés ; — p. 213 sq., parmi les Écrits sur le jansénisme, l'*Instruction pastorale* contre Habert a été arrêtée par Fénelon en cours de publication parce que, dit le marquis, ses « ménagements pour les personnes étaient sans mesure, lorsqu'il croyait pouvoir les garder sans préjudice de la vérité ».

Les projets d'*Avertissement* que le marquis réligeait, à la même époque, pour le *Télémaque* et l'*Examen de conscience* sont également significatifs. Dans un premier projet, il montre comment l'*Examen* complète le *Télémaque* et en achève l'œuvre éducative : « *Les devoirs de la Royauté et ses perils sont montrés au jeune prince dans le TÉLÉMAQUE sous les voiles d'une fable intéressante où tout est propre à charmer un jeune cœur et à le gagner à la vertu en la lui rendant délicieuse. Dans l'EXAMEN ce n'est plus cet enjouement accompagné de toutes les graces, c'est la vertu dépouillée d'ornemens qui y paroît avec toute sa gravité... Telle est l'économie de la sagesse : tout plait, tout séduit dans ce qu'elle repand pour s'insinuer dans un cœur ; mais en est-elle une fois devenue la maîtresse elle est inexorable dans le détail des devoirs qu'elle exige...* » En définissant par cette formule simple et claire l'éducation fénelonienne, le marquis y établit la cohérence, ou, comme il le dit lui-même, « *l'uniformité* » : au lieu d'un dilettante autoritaire, Fénelon apparaît comme un esprit sensé et élevé, qui se sert du plaisir comme d'un moyen, et qui l'élimine dès que la fin supérieure sur laquelle il n'a cessé d'avoir les yeux fixés peut être atteinte sans ce secours. — Et l'auteur de l'*Avertissement* ne manque pas d'observer combien une telle méthode d'éducation, si souple puisqu'elle est attentive aux progrès des âmes, si religieuse puisque Dieu en demeure le but suprême, diffère de la « *rigidité méthodique* » des Jansénistes, « *qui avec de bonnes intentions mais trop peu éclairées, réduisent tout dans la vertu à une austerité de mœurs sombre et farouche* <sup>1</sup> ».

Un autre projet d'*Avertissement*, destiné à l'édition séparée de l'*Examen de conscience* et de la *Vie*, est une réponse à la *Relation* de Phélypeaux. La *Relation* y est qualifiée de « *libelle* », plein de « *calomnies et de noirceurs* », et qui, reçu avec « *mépris* » « *du public éclairé* », ne mériterait même pas d'être relevé, si les auteurs de sa publication n'avaient voulu « *faire illusion à la postérité* » sur le « *caractère du grand homme dont la réputation leur est odieuse et dont l'exemple leur est un reproche qui les envenime* ». Mais la *Relation* n'est, de la part des Jansénistes, qu'une diversion maladroite <sup>2</sup> : ils feraient mieux, au lieu de ranimer une querelle bien éteinte, de mettre à profit pour eux-mêmes l'exemple de soumission à l'Église donné jadis par l'Archevêque de Cambrai. D'ailleurs c'est à la faveur d'une équivoque qu'on parle de

1. Projet mss. d'*Avertissement*. En voici les dernières lignes : « *Rien n'étoit donc plus fait pour aller ensemble que le TÉLÉMAQUE et l'EXAMEN ; réunis dans un même volume ils montreront par l'uniformité de principes qui regne dans les deux ouvrages comment une vertu sublime toujours la même sait se diversifier sous différentes formes et assaisonner ses préceptes suivant les différents degrés par lesquels elle conduit ceux qu'elle mène à la perfection.* »

2. II<sup>e</sup> projet mss. d'*Avertissement* : « *On y voit d'abord des gens peynés de la figure qu'ils font dans la catholicité, et qui voudroient faire diversion en changeant la scène où ils ne jouent pas le beau rôle...* »



Quiétisme à propos de Fénelon : malgré les manœuvres de ses ennemis à Rome, « le livre des *Maximes des Saints* partagea jusques à la fin les sentimens des theologiens, la cour romaine auroit voulu se dispenser de prononcer sur le livre en particulier, ... le faisant enfin ce fut sans dire un seul mot de Molinos et de sa doctrine, et sans donner au livre les qualifications qu'elle reserve pour l'heresie... » Conduits par la « passion » les Jansénistes vont jusqu'à l'« absurdité » : ne font-ils pas un Quiétiste de l'archevêque de Sens, Languet, alors qu'« on ne peut jeter les yeux sur ses ecrits... sans y voir une perpetuelle adoration de M. de Meaur Bossuet<sup>1</sup> ».

Pendant, les Wetstein et Smith, qui impriment le *Télémaque* et l'*Examen*, ont proposé au marquis une nouvelle édition des *Oeuvres spirituelles* in-12° et in-4°<sup>2</sup>. Il préférerait une édition faite en France ; mais il craint « la difficulté qui se trouveroit apparament la meme que per le passé à obtenir approbation et privilege<sup>3</sup> » ; la maréchale de Grammont intervient alors : et le garde des Sceaux obtient le consentement de Fleury ; le cardinal met seulement cette « condition, que la nouvelle édition sera conforme à l'ancienne<sup>4</sup> ». La maréchale, apprenant cette bonne nouvelle au marquis, lui conseille de se faire aider par l'abbé Raguét. Elle lui soumet une idée de Ramsay, concernant l'ordre des lettres : « Mr de Ramsay voudroit changer la suite des lettres, je veur dire les arranger selon les années...<sup>5</sup> »

Tels étaient les préparatifs de la revanche fénelonienne à la fin d'août 1733. Le 1<sup>er</sup> septembre, le censeur Thierry avait achevé l'examen d'un exemplaire de la *Vie* — contenant en outre la *Généalogie*, la *Liste*

1. *Ibid.*. Cette contradiction parut au marquis particulièrement remarquable : car on retrouve dans ses papiers deux rédactions de la phrase dans laquelle il la signale :

« C'est pousser l'absurdité bien loing. Mr. L'Archev. de Sens peut leur estre odieux pour avoir escrit fortement contre le janscaïsme, mais il est plaisant de leurs voir trouver la spiritualité de Mr de Fénelon dans l'admirateur de son adversaire et de les entendre avancer que ses omis... »

« Mais c'est lui faire trop d'injustice que de le confondre en qualité de Quiétiste avec M. de Fénelon. ... On peut appliquer a cet assemblage ce que dit Horace. C'est néanmoins la ce qu'il y a de moins etonnant dans ce que ces ecrivains ont ozé mettre ensemble... »

Les deux rédactions sont également inachevées.

2. Lettre des Wetstein et Smith au marquis de Fénelon, 3 juillet 1732. « ... Au cas que V. E. se chargea de 300 exemplaires des *OEUVRES SPIRITUELLIES* de M. de Cambrai in-12, nous l'imprimerons de maniere à vous chormer... Quant à la forme de ce livre in-4° nous serions bien aises aussi de sçavoir d'avance combien d'exemplaires V. E. trouvera a propos de s'en charger... »

3. *Mémoire* mss. du marquis de Fénelon.

4. Lettre de la maréchale de Grammont au marquis de Fénelon, 24 août 1733, aut.

5. *Ibid.*

des ouvrages. *L'Examen de Conscience*, — et il en faisait adresser au ministère un rapport peu favorable.

Que s'était-il donc passé ? — Les libraires de Hollande avaient proposé à un libraire de Paris l'envoi de plusieurs exemplaires ; celui-ci en avait demandé un, qu'il avait soumis à l'examen du censeur, afin d'obtenir une permission de le faire débiter.

Le rapport désapprouve nettement la *Vie* : elle ne « donne tort nulle part » à Fénelon ; « Mme Guyon et lui sont représentés comme d'innocentes victimes de la malignité... Mr Bossuet est nommé le persécuteur de M. de Cambrai... » Or « quoy qu'en dise l'auteur de cet ouvrage il y aura toujours une grande différence entre M. de Meaux et M. de Cambrai : celui-ci a été condamné, le premier a soutenu la cause de l'Eglise... Est-il a propos de laisser paroître un livre qui fait le procez à celui qui a gagné sa cause ? » Le seul motif qu'on puisse avoir de permettre, — et encore de permettre tacitement — une telle publication, c'est qu'après la *Relation* de Phélypeaux une justification de Fénelon est légitime. — *L'Examen de Conscience* « contient les plus belles maximes de gouvernement » : et cependant « en general il peut y avoir de l'inconvénient a mettre les leçons pour les Roys entre les mains de leurs sujets<sup>1</sup>. »

Le garde des Sceaux, averti, informe Mme de Grammont<sup>2</sup>, puis le marquis, de son mécontentement : *L'Examen de Conscience* ne « doit point même voir le jour » ; la *Vie* « reveilleroit tous les partisans ou amateurs de feu M. de Meaux » ; il donne au marquis l'ordre formel de supprimer l'Édition<sup>3</sup>. — Le marquis se justifie en arguant de la *Relation* et de la nécessité d'y répondre : en outre l'édition est « entièrement finie » depuis « déjà quelques semaines » ; le marquis en a promis trois exemplaires au Roi d'Espagne ; les libraires ont tiré à part 350 exemplaires de *L'Examen* et de la *Vie* : tout est suspendu maintenant à la suite des ordres de Chauvelin. Mais quelle solution faut-il donner à l'affaire ?<sup>4</sup> — En même temps il écrit aux Wetstein en leur proposant de ne publier que le *Télémaque*, et en leur offrant de les indemniser de leurs frais<sup>5</sup>. Il est d'ailleurs tout prêt, au besoin, à leur

1. Affaires Étrangères, FRANCE, 1284, f<sup>o</sup> 35, 36, 37. Le rapport est de Rouelle.

2. Lettre de Mme de Grammont au marquis de Fénelon, 5 septembre 1733, aut. : « je n'oy a vous proposer pour le moment present que la patience... vous aurés incessamment M<sup>de</sup> de Rupelmonde, elle est bonne amie, a son retour elle pourra parler, je suis tres occupée de votre situation, dieu veuille qu'elle soit utile a vostre ame... »

3. Recueil de la correspondance du marquis de Fénelon avec le ministère, copies mss. Lettre de Chauvelin, 6 septembre 1733. « ...J'aurois voulu, et cela auroit été dans la regle, que vous a'eussiez informé de cette Edition... » ... « faites en sorte qu'elle soit éteinte. Je vous prie de vouloir bien m'informer des mesures secrètes que vous aurés prises pour y parvenir... »

4. *Ibid.*. Lettre du marquis de Fénelon, 14 septembre 1733, à Chauvelin.

5. *Ibid.*. Lettre du marquis de Fénelon, 14 septembre 1733, aux S<sup>rs</sup> Wetsteins

forcer la main<sup>4</sup>. Mme de Grammont le dirige dans ses démarches<sup>2</sup>. Silhouette négocie pour lui avec les libraires, qui se montrent exigeants, car « *outré l'édition in-folio et in-4° il y a uae édition particulière des trois pièces séparées, in-8°, qui est tres forte et deja faite. On a traduit la Vie et l'Examen en hollandais, et l'examen seul en anglois ; au moins on y travaille...* »<sup>3</sup> Silhouette conseille de réduire la *Vie*, en insistant sur la docilité de Fénelon, au lieu d'insister « *sur la justification de ses sentiments, et par conséquent sur l'injustice de sa condamnation* » : car Bossuet est « *un des plus grands Prélats de France* »<sup>4</sup>. — Le marquis préfère retrancher la *Vie*, plutôt que de la « *défigurer* », car il ne s'y « *trouve que vérité et simplicité* » : et « *ce n'est guères connoître le prix de la soumission de M. de Cambray que de la regarder comme incompatible avec la justification de ses sentiments et avec le recit de certains exèez de ses adversaires...* »<sup>5</sup>

Enfin les libraires ont consenti, moyennant indemnité promise, à suspendre l'édition. Le marquis en informe Chauvelin : sur un ton assez dédaigneux de grand seigneur offensé, il demande en même temps « *qu'il soit pourvu de quelque autre maniere a effacer les impressions injurieuses* » de la *Relation* pour la mémoire de Fénelon, et il persiste à justifier la *Vie* qui, dit-il, « *ne renferme rien qui sente la recrimination ou l'invective et qui ne soit parfaitement exact.* » Enfin il espère bien n'être pas obligé de payer de ses deniers l'indemnité aux libraires<sup>6</sup>.

Pendant, à Versailles, Chauvelin est indigné des procédés du marquis : il le lui écrit lui-même : pourquoi confier cette édition à des libraires hollandais : « *les avantages de la librairie française ont des droits sur vous* » ; quel effet produirait une édition augmentée de *Télémaque* paraissant en Hollande « *sous les auspices, et avec une épître dédicatoire de l'ambassadeur du Roy à S.-M.* » : car le marquis avait maintenu la dédicace au Roi de 1717<sup>7</sup>. Surtout Chauvelin fait écrire

et Smith. « *...N'attribuez qu'à un effet de votre indiscretion la demande que je suis obligé de vous faire...* »

1. *Ibid.*, Lettre du marquis de Fénelon, 14 septembre 1733, à Silhouette. « *On pourroit bien obtenir un ordre pour le leurs faire faire.* »

2. *Ibid.*, Lettre de la maréchale de Grammont, 16 septembre 1733, au marquis de Fénelon. Elle lui conseille d'écrire au Garde des Sceaux « *selon le projet que je vous envoie...* »

3. *Ibid.*, Lettre de Silhouette, 16 septembre 1733, au marquis de Fénelon.

4. *Ibid.*, Du même au même, 23 septembre 1733.

5. *Ibid.*, Lettre du marquis de Fénelon à Silhouette, 24 septembre 1733

6. *Ibid.*, Lettre du marquis de Fénelon à Chauvelin, 25 septembre 1733. « *...J'ose même croire que mon procédé en cette occasion vous paroitra mériter quelque egard personnel...* » Payer l'indemnité serait « *ridicule* » pour lui. « *Ce sera toujours une bagatelle pour le Roy et ce n'en seroit pas une pour moy.* » — Dans une lettre du 29 septembre suivant, il déclare encore à Chauvelin que ni la *Vie* ni l'*Examen* ne sont des pièces « *répréhensibles en elles-mêmes* ».

7. *Ibid.*, Lettre de Chauvelin au marquis de Fénelon, 25 septembre 1733.

au marquis par la maréchale de Grammont : Vous avez « manqué par le fonds et par la forme... le G. d. S. me dit que l'Examen de Conscience des Rois étoit fait pour dire à l'oreille d'un confesseur, et qu'il étoit intolérable de le faire imprimer... Je vous parle comme une mere a son fils... » Si le livre paraît, « je juge que vous estes perdu<sup>1</sup>. » Le marquis, évidemment n'avait jamais prévu un tel scandale, lui qui professe que dans l'Examen il n'y a « rien, qu'il ne fût à souhaiter pour le bien du genre humain et pour l'intérêt de la vertu, de voir publier sur les toits...<sup>2</sup> » Quelques jours plus tard, la maréchale insiste : il faut supprimer l'Examen « à quelque prix que ce soit », et « ce n'est point au Roy à payer les frais ». Comment le marquis a-t-il pu songer à publier un tel livre ? « Un ambassadeur fait-il imprimer un écrit qui traite et qui décide, par principe de conscience, les maximes d'Etat et de politique les plus importantes », qui « donne au jugement du peuple ce que le Prince doit peser en son particulier, aux pieds du crucifix, et au poids du sanctuaire ? »... « Le Parlement dit l'Assemblée de la Nation, les motifs d'une guerre décidés aux yeux du public, les devoirs du Prince et ceux des sujets fixés, les obligations des derniers : tout cela, dans quel temps, dans quelles circonstances le produisez-vous<sup>3</sup> ? »

Il faut avouer qu'en effet le moment étoit mal choisi, pour placer sous le patronage autorisé de Fénelon un examen de la conscience royale. Une sorte de Fronde religieuse commençait à sévir, singulièrement alarmante pour le prestige de la monarchie : les Convulsionnaires, prophétisant dans leurs discours la vengeance du Jansénisme persécuté, lançaient contre le Roi de bibliques anathèmes : « la mort de ce roi impie est déjà prédite et préparée...<sup>4</sup> » ; « Prince, on veut affermir ta couronne en en soutenant les droits, et tu prends pour les perturbateurs du repos public ceux qui sont le plus zélés pour tes intérêts... J'ai entendu les cris de l'innocent... Je visiterai tous les superbes, je visiterai toutes les injustices, ô prince malheureux, je te ferai descendre »

1. *Ibid.*. Lettre de la maréchale de Grammont au marquis de Fénelon, 24 septembre 1733. — et aut.

2. *Ibid.*. Lettre du marquis de Fénelon à la maréchale de Grammont, 30 septembre 1733.

3. *Ibid.*. Lettre de la maréchale de Grammont au marquis de Fénelon, 1<sup>er</sup> octobre 1733 : et aut. : « ...ou moment d'estre perdu... oyés recours a Dieu... luy seul peut vous tirer du bourbier dans lequel vous vous este jeté... » — La maréchale fait allusion au § XVIII de l'Examen : « Vous savez qu'autrefois le Roi ne prenoit jamais rien sur les peuples par sa seule autorité : c'étoit le Parlement, c'est-à-dire l'Assemblée de la Nation, qui lui accordoit les fonds nécessaires... » Fénelon, à vrai dire, comme il l'indique quelques lignes plus loin, entend par « Parlement » les États généraux, et non pas les Parlements contemporains, « qui sont des compagnies infiniment inférieures » ; — c'est au § XXVIII et sq. qu'il s'agit des motifs des guerres.

4. *Recueil des discours des convulsionnaires*, p. 32-33, 24 juin 1733 à 5 ou 6 heures du matin.

et à ce moment, dit le compte-rendu de la scène, la convulsionnaire « s'abaisse », puis « descend de sa chaise », et enfin prononce « d'un ton effrayant » : « l'arrêt de mon juste jugement contre toi <sup>1</sup>. » Assurément, dans ces conjonctures, la monarchie n'avait rien à gagner à la publication de l'interrogatoire fénelonien si pressant, si véhément, et, comme le marquis lui-même l'avait déclaré, si dur. Et l'on comprend que Chauvelin ait écrit de sa main au marquis : quant à l'*Examen*, « outre beaucoup de choses qui ne peuvent absolument passer, et qui ne sont ni dans les règles de la prudence ni dans celles des véritables maximes, les circonstances présentes en rendent l'impression et la distribution bien plus opportune <sup>2</sup>. »

Le marquis, après une courte discussion <sup>3</sup>, se rend enfin : « il faut montrer jusqu'où ceux qui ont été nourris dans de certains principes sont capables de pousser les sacrifices <sup>4</sup>. » Il obtient du principal libraire la promesse d'une suppression complète ; l'*Avertissement* sera réimprimé sans épître dédicatoire, et sans allusion aux pièces supprimées <sup>5</sup>. — La maréchale est heureuse de la solution enfin adoptée <sup>6</sup>, et de la « gayeté » toute guyonnienne que le marquis conserve en portant cette « croix <sup>7</sup> ». Et en effet le marquis a été mortifié du « ton de grâce » qu'employait avec lui Chauvelin : mais il n'en a pas été intimidé, car, dit-il, « ceux qui agissent par les principes qui m'ont conduit ne font rien par crainte et tout par amour... » <sup>8</sup> — Enfin, le 10 novembre 1733, tout est fini, les exemplaires rennis à Silhouette, l'indemnité payée. Le marquis a versé « autour de 2 000 florins <sup>9</sup> » et il a emprunté cette somme à l'insu de sa femme <sup>10</sup> ; il se juge autorisé par ce sacrifice à demander « quel

1. *Ibid.*, p. 39, 25 juin à 9 h. 1/4 du matin.

2. *Recueil...* lettre de Chauvelin au marquis de Fénelon, 6 octobre 1733.

3. *Ibid.*, lettre du marquis de Fénelon à Chauvelin, 2 octobre 1733 : l'*Examen* est « un monument pour la mémoire précieuse du grand prince père de S. M. » : la Vie répond à l'« affreux libelle » et servira la réputation de Fénelon à l'étranger ; — lettre du marquis de Fénelon à Mme de Grammont, 6 octobre 1733 : il est « glorieux » pour le duc de Bourgogne « qu'il aima à entendre » ces vérités.

4. *Ibid.*, *id.*

5. *Ibid.*, lettre du même à la même, 8 octobre 1733 ; lettre de Silhouette au marquis de Fénelon, 10 octobre 1733 ; lettre du marquis de Fénelon à Silhouette, du 12 octobre 1733 ; du même au même, 14 octobre 1733.

6. *Ibid.*, lettre de la maréchale de Grammont au marquis de Fénelon, 11 octobre 1733, autographe.

7. *Ibid.*, lettre de la même au même, 25 octobre 1733, — autographe.

8. *Ibid.*, lettre du marquis de Fénelon à la maréchale de Grammont, 13 novembre 1733.

9. *Ibid.*, lettre du marquis de Fénelon à Chauvelin, 10 novembre 1733 : 1 724 florins 17 sols et demi, pour la suppression de l'*Examen*, de la *Vie*, de la *Généalogie*, de la *Liste*, de l'*Épître dédicatoire*, de la *Traduction* hollandaise commencée ; pour la *Traduction* anglaise, 60 florins, et 34 ducats au libraire Hofhout.

10. *Ibid.*, *id.*



remède sera apporté à la diffamation de la mémoire » de son grand-oncle, et à protester encore que la publication de l'*Examen* aurait aidé la tâche de la diplomatie française en Hollande : « *C'est une vérité qu'il n'y a rien qui puisse nous faire plus de bien dans la conjoncture présente et surtout en ce pais-ci, que la persuasion que nos maximes ne sont plus celles du temps passé* <sup>1</sup> ». Le succès diplomatique du marquis, la convention de la Haye signée le 24 novembre, achève sa rentrée en grâce <sup>2</sup>. Il espère être promu au nombre des Chevaliers de l'Ordre <sup>3</sup> ; il obtient, grâce à l'appui du ministère, promesse du remboursement d'une créance de 6 000 l., qui l'aidera à supporter son déficit de 2 000 florins <sup>4</sup>. Toutefois son attente de la promotion est déçue, et c'est une nouvelle occasion pour lui de pratiquer la résignation guyonienne <sup>5</sup>. — Les souverains d'Espagne demandent, malgré « *le changement arrivé au plan de l'édition du TÉLÉMAQUE* », les exemplaires convenus <sup>6</sup>. — Dans toute cette affaire le marquis a été soutenu et heureusement conseillé par la maréchale de Grammont, et c'est avec vérité qu'elle lui écrit : « *Je suis toujours occupée de votre destinée* <sup>7</sup>. »

Le *Télémaque*, déchargé des suppléments compromettants, paraît en juillet 1734 <sup>8</sup>, précédé d'un *Avertissement des libraires* que le marquis de Fénelon avait rédigé, ou tout au moins revu <sup>9</sup>. Après une rapide allusion au « grand dessein, qui rassemblera dans des volumes d'une même forme tous les différents ouvrages de l'auteur », cet *Avertissement* protestait contre les notes indicatrices d'allusions de « l'édition de Hambourg et de celle de Hollande de 1725 » : « ces inventeurs d'applications imaginaires sont dans un étrange éloignement de l'élévation d'âme avec laquelle ce merveilleux ouvrage a été écrit ». Ainsi « la

1. *Ibid.*, *id.*

2. *Ibid.*, la maréchale de Grammont l'en complimente le 29 novembre ; le roi et Chaulieu, le 3 décembre ; Fleury, le 28 janvier 1734. La Convention avait pour effet la neutralité des Pays-Bas et de la Hollande pendant la guerre avec l'Empereur.

3. *Ibid.*, Lettre de Mme de Grammont au marquis de Fénelon, 24 janvier 1734.

4. *Ibid.*, Lettre de la même au même, 3 décembre 1733, — et aut.

5. *Ibid.*, Lettre de la même au même, 14 mars 1734. « ... *Je souffre de votre peine, je vous connois assez pour juger de tout ce que vous penserés, un sermon seroit mal placé, d'autant plus qu'il seroit mauvais, je vous renvoye aux morts, je vous conseille de les consulter avant d'écrire, ce conseil est plus utile que tout ce que j'essayerois de vous dire de bon et de consolant.* »

6. *Ibid.*, Lettre du marquis de Fénelon à Patinho, 12 juin 1734.

7. *Ibid.*, Lettre de la maréchale de Grammont au marquis de Fénelon, 29 août 1734, — et aut.

8. Le *Mercur*e d'août l'annonce, et, inexactement, annonce en même temps l'*Examen* et la *Vie*.

9. Il subsiste dans les papiers du marquis une épreuve de l'*Avertissement*, comportant deux additions qui, à vrai dire, n'ont pas grande importance et ne figurent pas sur l'imprimé, et deux corrections insignifiantes.

vaine émulation des écrivains du temps pour mêler leurs productions à celles des Grands Auteurs, et le goût dépravé pour vouloir des notes à tout n'infesteront point cette nouvelle édition ». Seul le *Discours sur le Poème Épique* est admis, parce que « M. de Ramsay fut conduit en l'écrivant moins par le désir de travailler à sa propre réputation, que par les mouvements de sa reconnaissance ». Enfin l'*Avertissement* montre dans l'*Ode* à Langeron « l'heureux génie de l'Auteur pour la versification » : si Fénelon n'a pas mis le *Télémaque* en vers, c'est par désintéressement<sup>1</sup>. Cette explication et cet éloge font moins honneur au goût littéraire du marquis, qu'ils ne montrent combien Fénelon lui apparaissait mystique-et guyonien.

On a loué l'extérieur de cette édition de *Télémaque*, le beau caractère employé, les grandes pages encadrées, le portrait de Fénelon en frontispice, les vingt-cinq gravures de Bernard Picard et autres artistes français ou hollandais, les vignettes de titre et les culs-de-lampe<sup>2</sup>. Et en effet ce luxe de décoration et d'illustration marque bien le prix attaché à l'ouvrage par les éditeurs et les lecteurs d'alors. Il faut dire cependant que la gravure exécutée par P. Drevet du portrait au pastel de Fénelon par Vivien n'offrait aucune ressemblance, et avait vivement mécontenté Mme de Grammont, Mme de Beaumanoir, et le marquis<sup>3</sup>.

Parmi les autres gravures, la première, celle qui fait pendant au portrait de Fénelon, semble assez conforme au sens dans lequel le marquis interprète alors, et veut faire interpréter *Télémaque*. Voici donc comment Bernard Picard l'a dessinée, et comment Jacob Folkema l'a gravée : « Télémaque, conduit par Minerve, et couvert de son bouclier, renonce aux charmes des Plaisirs, de la Volupté et de l'Orgueil, qui ont à leur suite l'Intempérance, l'Envie, la Trahison, et le Désespoir ; et, guidé par le Génie de la véritable gloire, il s'avance par un chemin escarpé vers le Temple de l'Immortalité, au milieu des Vertus opposées aux Vices qu'il laisse derrière lui : la Prévoyance, le Secret, la Fidélité, la Vérité, la Piété, la Paix, la Justice, la Liberté, la Concorde, la Force, toutes reconnaissables à leurs divers attributs<sup>4</sup> ». — Ces abstractions sont bien dans le goût artistique du temps, quoique

1. *Avertissement*, p. 1-vii.

2. *Histoire littéraire de Fénelon*, p. 127-128.

3. Lettre de Mme de Grammont au marquis de Fénelon, 24 août 1733, autographe. « ...Nous avons reçu m<sup>e</sup> de Beaumanoir et moi sans aucune satisfaction les estampes de n. p. Il n'est pas connoissable, rien n'est plus mal gravé pour la ressemblance... » Et cf. addition du marquis de Fénelon à l'épreuve de l'*Avertissement* : « Si cette estampe gravée ainsi après sa mort n'a pu arriver au point d'une entière ressemblance qui ne s'attrape guères quand on ne travaille pas d'après le sujet vivant et quand l'ouvrier ne l'a même jamais vû, c'est au moins ce que l'on a de mieux... »

4. Notice du frontispice.

leur quantité passe ici l'ordinaire ; mais on doit remarquer l'adieu de Télémaque aux Plaisirs, et la difficulté du chemin qui le mène au but suprême : ainsi les lecteurs étaient avertis dès le seuil du livre, que l'éducation de Télémaque n'avait rien d'efféminé, comme on l'avait prétendu ; que le jeune Prince faisait effort, pour accomplir son devoir. Au nombre des péchés capitaux féneloniens, on ne voit figurer ni l'Avarice, ni la Colère : et il faut avouer qu'aux yeux d'un contemporain de Louis XV ce n'étaient point là vices à redouter chez un roi. Parmi les Vertus, plusieurs sont essentiellement guyoniennes : la Discrétion, la Paix, la Liberté, liberté des « enfants », aisance et souplesse dans les rapports avec Dieu.

Quant au texte, une nouvelle occasion vient bientôt s'offrir au marquis de servir les mémoires qui lui sont chères : le bruit qui s'est fait autour de l'édition du *Télémaque* a appelé sur Fénelon, puis sur Mme Guyon, l'attention des libraires qui publient le *Moreri*. Les articles FÉNELON et GUYON de ce Dictionnaire, qui avaient paru dans le tome publié en 1733, avaient été composés d'après l'*Histoire* de Ramsay<sup>1</sup>. Le 8 juin 1734, le libraire Brunel, d'Amsterdam, envoie au marquis une copie de l'article FÉNELON déjà imprimé, et lui demande de l'examiner, et d'y faire des additions, ou d'y substituer « celui qu'il lui plaira avoir la bonté de faire fournir<sup>2</sup> ». Le marquis répond aussitôt<sup>3</sup>, en promettant un article FÉNELON, et un article SALIGNAC qui contiendra la Généalogie de la famille : « Ces deux pièces sont prêtes. La première sera un beau et précieux morceau dans votre dictionnaire » ; elle différera quelque peu de la *Vie* que Wetstein et Smith ont eue entre les mains ; mais « c'est un raccourci dans lequel il se trouve à la vérité des similitudes. » Six jours après il envoie l'article FÉNELON — « l'article de M. le Cardinal de Fénelon » comme dit Brunel<sup>4</sup>, — par l'intermédiaire de Wetstein et Smith, et il avertit ces derniers qu'il compte bien que l'insertion d'une biographie de Fénelon dans le *Moreri* ne changera rien à leur engagement<sup>5</sup>. Platel, libraire d'Utrecht, qui participe à l'entreprise du *Moreri*, voudrait que l'on se bornât à réimprimer l'article FÉNELON avec un Supplément<sup>6</sup> ; mais cette idée paraît au marquis inspirée par un « faux goût gothique<sup>7</sup> » ; de plus, il envoie, pour être

1. A la fin de chacun des deux articles, l'auteur renvoyait d'ailleurs loyalement à l'*Histoire*.

2. Lettre de Brunel au marquis de Fénelon, 8 juin 1734, aut.

3. Lettre du marquis de Fénelon à Brunel, 12 juin 1734, minute aut.

4. Lettre de Brunel au marquis de Fénelon, 15 juin 1734, aut.

5. Lettre du marquis de Fénelon à Wetstein et Smith, 18 juin 1734, minute aut.

6. Lettre de Brunel au marquis de Fénelon, en lui envoyant la lettre de Platel, 2 juillet 1734, aut.

7. Lettre du marquis de Fénelon à Brunel, 3 juillet 1734, minute aut.

ajoutée à l'article, la copie de l'inscription du tombeau de Fénelon<sup>1</sup>. Platel accepte, sans tarder<sup>2</sup>.

Puis les libraires sollicitent du marquis des « *additions et des retranchements* » à l'article GUION du *Moreri* de Bâle<sup>3</sup>. Platel promet cette fois à l'imprimer tel qu'il le recevra, « *sans y faire aucun changement*<sup>4</sup> ». Avidé d'articles curieux<sup>5</sup>, il propose au marquis de lui soumettre, pour les corriger, les articles du cardinal de NOAILLES et du diacre PARIS<sup>6</sup>. Le marquis accepte l'offre, « *surtout* » pour l'article NOAILLES<sup>7</sup>. Il obtient ainsi, semble-t-il, une quadruple occasion de justifier son oncle, Mme Guyon, et leurs doctrines, en confondant les représentants des doctrines adverses.

L'article FÉNELON, qui parut en 1740<sup>8</sup>, n'est guère qu'un abrégé de la *Vie* : il suit le même ordre, il emploie parfois les mêmes expressions<sup>9</sup>. Même allusion à dom Toussaints, au projet de démission et de retraite de Fénelon à la fin de sa vie ; ici seulement le marquis néglige de parler des missions de Saintonge, et il insiste sur les caractères de l'éloquence fénelonienne, « *forte, naturelle... passionnée* » ; il note que Fénelon « *s'adressait à Dieu* » à la fin de ses Sermons.

L'article GUION<sup>10</sup> est une apologie et de la « *dame respectable*<sup>11</sup> » et de son grand dirigé : il contient un récit abrégé de la querelle du Quiétisme. Le marquis vante les grâces reçues par Mme Guyon dans son enfance, et les austérités par lesquelles elle s'en rendait digne. Il remarque également la « *raison* », le bon sens, avec lequel elle sut mettre de l'ordre dans ses affaires. Ses voyages furent causés, dit-il, par « *une suite de Providences* » ; ses disciples lui étaient gagnés par « *l'odeur de ses mœurs irréprochables* » : il est vrai que « *le soulèvement suivait de près, et en chaque endroit l'issue ordinaire pour elle était le décri et la persécution* ». La Combe était « *son confesseur* », et un « *homme d'une profonde doctrine* », un « *grand serviteur de Dieu* ». Fénelon, d'abord « *prévenu* » contre elle, conçut pour elle bientôt de la « *vénération* ». — Suit un éloge de Fénelon très analogue à celui de la *Vie* et des projets de *Préface*. — Mais les conversions

1. Lettre du marquis de Fénelon à Platel, 3 juillet 1734, minute aut.

2. Lettre de Platel au marquis de Fénelon, 5 juillet 1734, aut.

3. Lettre de Brunel au marquis de Fénelon, 30 août 1734 ; lettre de Platel au même, 13 novembre 1734, aut.

4. Lettre de Platel au marquis de Fénelon, 4 janvier 1735, aut.

5. Lettre du même au même, 24 novembre 1734, aut.

6. Lettre du même au même, 10 février 1735, aut.

7. Note mss. du marquis de Fénelon sur la lettre précédente de Platel.

8. *Moreri*, IV, p. 45-47.

9. Ex. : « *l'épreuve de l'adversité ne devait pas manquer à une vertu aussi pure...* »

10. *Moreri*, IV, p. 258-261.

11. *Ibid.*, art. FÉNELON.

de Mme Guyon « effarouchent » les Directeurs « en vogue » ; Godet-Desmarais, poussé par des « personnes qui le trompaient et dont il se défait depuis quand il connut leurs véritables sentiments qu'ils déguisaient », effraye Mme de Maintenon. Bossuet, d'abord favorable, s'irrite peu à peu. Aux conférences d'Issy, « on proposa à M. l'abbé de Fénelon d'être le quatrième examinateur. Il eut de la peine à s'y résoudre... cependant il céda à ce que l'on désirait de lui ». Les jansénistes, croyant d'abord que Fénelon leur est favorable, parce qu'ils ne le voient pas courtoiser les jésuites<sup>1</sup>, sont pleins de dépit à son égard, quand ils connaissent ses vrais sentiments<sup>2</sup>. Le marquis revient sur la question des attestations. — Enfin, dans cet article, comme dans ce que nous avons vu jusqu'ici partir de la plume du marquis, Mme Guyon est déclarée supérieure à Fénelon : à cause du « reste de prudence humaine » que garde un moment Fénelon, à cause surtout de la différence de leurs disgrâces : celles de Fénelon étant des « disgrâces d'éclat, où sa réputation s'accrut », celles de Mme Guyon étant au contraire « d'une autre espèce » : une « dure prison », un « délaissement général », « sans soutien pour la nature », tandis que s'établissait la « tradition de son extravagance », et qu'on séparait toujours sa cause de celle de Fénelon. A cette fausse tradition, le marquis oppose la réalité : Fénelon « conserva pour elle jusqu'au dernier soupir une singulière vénération... Le principe divin d'où partait l'union de ces deux grandes âmes, la rendit indissoluble. » Et Mme Guyon parvint, à Blois, dans les dernières années de sa vie, au plus haut degré de la vie mystique : l'amour divin « n'était pas seulement plénitude » en elle : « elle en était enivrée ».

« Tout cet article nous a été fourni, et vient de la même main que celui de l'archevêque de Cambrai », notaient à la fin les éditeurs du *Moreri*. Il peut sembler que le marquis de Fénelon n'ait pas tenu envers le ministère français les engagements qu'il avait pris, de ne pas publier la *Vie*, puisqu'il la mettait sous une forme à peine différente sous les yeux des lecteurs. Mais l'*Examen de Conscience*, plus que la *Vie*, avait déplu au ministère : et surtout Chauvelin n'avait pas voulu que la *Vie* et les autres pièces figurassent dans une édition officiellement dirigée par l'ambassadeur de S. M. Le marquis n'a donc forfait ni à la lettre, ni à l'esprit de sa promesse.

Les deux autres articles, NOAILLES et PARIS, ne portent pas trace de

1. Fénelon est « désintéressé » au milieu de la cour ; — « au plus vaste génie et à tous les talents de l'esprit, il joignait la sorte de piété qui n'opère que renoncement et oubli de soi-même... »

2. Le marquis s'exprime en un langage plus voilé : « ceux qui remuaient les ressorts secrets du déchainement » croyaient Fénelon favorable à leurs idées, parce qu'il ne recherche pas « les liaisons que le désir de parvenir faisait alors ambitionner à la multitude des ecclésiastiques ».



corrections dues au zèle fénelonien du marquis. L'article PARIS est terne, et il n'y est pas question des doctrines jansénistes. L'autre ne fait même pas allusion à la résistance du cardinal contre la bulle *Unigenitus*. Et voici comment il parle des événements de 1697, auxquels Noailles avait pris, avec Bossuet, une part si importante : « la saine doctrine étant un dépôt confié aux évêques, et leur caractère les obligeant à condamner la mauvaise doctrine pour en préserver leur troupeau, il crut qu'il devait s'opposer fortement aux erreurs naissantes du Quiétisme, qui auraient pu avoir des suites funestes, particulièrement dans son diocèse... » Et l'auteur de l'article ajoute bientôt : « Il n'eut pas moins de zèle contre le jansénisme... » Le marquis de Fénelon, s'il a revu cet article, ne s'est pas montré vindicatif pour l'adversaire de son grand oncle : il est vrai que celui-ci était en même temps l'oncle de la maréchale de Grammont...

La lutte continue, dans les années qui suivent, entre les réputations de Bossuet et de Fénelon. Un chanoine de Reims, Pelletier, dénonce à l'archevêque de Sens, comme hérétiques, les deux dernières *Instructions Pastorales* de l'évêque de Troyes, et il ajoute : « depuis les *Instructions* de M. de Troyes, les écrits du grand Bossuet sont tombés dans le mépris et le discrédit, et plusieurs catholiques ne veulent plus les regarder<sup>1</sup> » (1735). Et l'évêque de Troyes publie le *Traité de l'amour de Dieu* de son oncle, avec un *Mandement* où il rappelle, contre l'archevêque de Sens, les erreurs de Fénelon sur l'espérance<sup>2</sup> (1736).

C'est alors que le marquis reprend son projet d'édition des *Œuvres spirituelles*. La *Bibliothèque française* de 1736 annonce qu'Hoffhout, à Rotterdam, publie un projet de souscription pour une nouvelle édition des *Œuvres spirituelles* de Fénelon, enrichie d'un grand nombre de lettres<sup>3</sup>. Le cardinal de Bausset, dans son *Histoire de Fénelon*<sup>4</sup>, a raconté les alarmes du ministère français à cette nouvelle, sa crainte que les libraires n'ajoutent à l'édition *l'Examen de Conscience*. Chauvelin voudrait que l'édition se fit en France : mais on ne peut se mettre d'accord sur le choix d'un théologien examinateur. L'édition parut en Hollande, in-4° et in-folio, en 1738.

L'*Avertissement* placé par le marquis en tête de cette édition reprend, de la même manière et souvent dans les mêmes termes que les morceaux antérieurement composés, le récit de la vie de Fénelon, et de ses rapports avec Mme Guyon. Notons cependant que le marquis compare ses rapports avec ceux de « sainte Thérèse et du B. Jean de la Croix », de « saint François de Sales avec Mme de Chantal<sup>5</sup> ». Il revient sur le

1. Cf. *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1735, p. 165.

2. *Mandement*... p. LXXIX.

3. *Bibliothèque française*, XXIII, p. 366.

4. Bausset, *Histoire de Fénelon*, 3<sup>e</sup> éd., III, p. 486 sq.

5. *Œuvres spirituelles*, I, p. xxxiii.

« reste de prudence humaine » de Fénelon, mais il y ajoute, comme une sorte d'excuse et de tempérament, « l'extrême circonspection qu'un Evêque doit apporter pour ne rien autoriser en matière de doctrine que de correct et à l'abri de toute critique » : voilà pourquoi Fénelon se refuse toujours à « vouloir prendre part à rien sur les écrits de cette Dame, n'ayant jamais jugé de la personne et de sa spiritualité, que par ce fonds des dispositions qu'il lui connaissait, et qui causaient sa vénération<sup>1</sup> ». Et le marquis montre dans le *Pur Amour* le principe, le centre de la pensée de Fénelon comme de sa conduite : le *Pur Amour* a commandé la soumission au Bref<sup>2</sup> qui condamnait les *Maximes des Saints*, ce « livre scolastique<sup>3</sup> » ; le *Pur Amour* a dicté *Télémaque*, où « tout respire, ... sous le voile d'une fable délicieuse, cette même doctrine du désintéressement pour soi, et de l'adoration pure, qui sont l'âme de toutes les productions de l'auteur<sup>4</sup> ». A son tour enfin, emporté par ces doctrines qui lui sont chères, le marquis développe son mysticisme guyonien en termes émus et précis : défiance de la « raison », confiance dans le « cœur » passif pour atteindre à la vérité, il expose tout cela avec fermeté<sup>5</sup>.

L'édition de 1738 se distingue des précédentes, comme l'*Avertissement* l'indique, par un « meilleur arrangement des matières », une « division différente », et par la publication de lettres inédites<sup>6</sup>. « On a levé » en outre les altérations du texte fénelonien, dues parfois, d'ailleurs, à d'honnêtes intentions<sup>7</sup>.

Pendant le ministère français tenait à son projet d'édition française des *Œuvres spirituelles* ; Fleury voudrait placer ou faire placer à la tête un *Avertissement* nettement anti-quiétiste. Après d'assez longs pourparlers, au cours desquels le marquis défendit la « pureté » de la doctrine de son grand oncle<sup>8</sup>, il fut décidé que les *Œuvres spirituelles* paraîtraient chez Guérin, Mariette, et Coignard, en 4 volumes in-12,

1. *Ibid.*, p. XLVIII. Ce passage ravissait Dutoit, cf. *Lettres chrétiennes de Mme Guyon*, V, p. XI.

2. *Ibid.*, p. v, p. XXIX.

3. *Ibid.*, p. v.

4. *Ibid.*, p. IX.

5. *Ibid.*, p. III. « On ne raisonne jamais avec plus d'ordre, de force et d'élévation, que quand nous laissons assez éteindre tout le reste en nous pour que le rayon de la vérité ne se trouve plus obscurci par nos propres façons de penser... Nous croyons ne pouvoir posséder la vérité, que par les efforts et les raisonnements de notre esprit, qui ne sont qu'une faible lueur... au lieu qu'elle ne se donne qu'à ceux qui ouvrent toutes les avenues de leur cœur, et se tiennent en paix pour s'en laisser éclairer.

« C'est ce plein jour de la lumière divine qui a dicté les livres Saints... C'est là l'inspiration à laquelle participent plus ou moins les livres intérieurs... »

6. *Ibid.*, p. VII.

7. *Ibid.*, p. VII, p. v.

8. Cf. Bausset, *Histoire de Fénelon*, 3<sup>e</sup> éd., III, p. 491 sq.

telles qu'elles étaient parues en 1738 chez Hoffhout, précédées de l'*Avertissement* du marquis, mais aussi d'un *Avis de l'imprimeur* inspiré par le cardinal-ministre (1740).

Cet *Avis* a des intentions de contre-poison à l'égard des *Œuvres spirituelles* et de leur *Avertissement* : les « traits un peu-forts », les « expressions qui approchent des sentiments condamnés dans les *Maximes des Saints* » se trouvent, selon l'*Avis*, « surtout dans la première partie de ces *Œuvres spirituelles* » : c'est qu'elle a été écrite avant le Bref d'Innocent XII ; la vraie doctrine de Fénelon est orthodoxe, car elle définit la charité : un amour de Dieu pour lui-même, et elle exige seulement que dans les âmes élevées en perfection, la charité puisse commander les autres vertus. L'*Avis* passe rapidement sur Mme Guyon, conseillant de ne s'en pas rapporter sur cette dame à l'*Avertissement*, et trouvant l'occasion bonne pour attribuer une communauté de vues à Fénelon et à Bossuet<sup>1</sup> : à tel point Fleury tenait à la paix de la France et de l'Église !

Ce n'était pas sans raison qu'il agissait ainsi : les réputations de Fénelon et de Bossuet continuaient à se faire tort l'une à l'autre, et les ressentiments protestants contre Bossuet n'attendaient que la mort du cardinal ou du marquis pour trouver dans la *Vie* enfin publiée, l'occasion de se manifester<sup>2</sup>. Le marquis de Fénelon mourut en 1746 : en 1747, paraissait à Londres, imprimé par les soins de lord Granville<sup>3</sup>, la *Vie*, l'*Examen de Conscience* suivi d'un *Supplément*, la *Généalogie*, la *Liste exacte des ouvrages* : l'*Avis au lecteur* affirmait l'authenticité de l'*Examen*, et constatait la suppression de 1734 sans en donner d'explication. Une note dans le cours de l'ouvrage<sup>4</sup> laissait supposer que le *Supplément* surtout « avait déplu ». La même année, Prosper Marchand, sous le pseu-

1. « On ne s'arrêtera pas à ce que dit l'*Avertissement* sur Mad. Guion ; il suffit de remarquer que M. de Fénelon avouait que les ouvrages de cette dame qui étaient imprimés, pris dans toute la rigueur théologique, lui paraissaient censurables. Ce qu'il estimait donc en elle, c'est ce que M. Bossuet y avait admiré, cette insatiable avidité de croire et d'opprobres... M. de Cambrai ne pouvait s'empêcher d'estimer l'intégrité de mœurs et la sainteté de vie de leur auteur. Doit-on lui faire un crime de cette estime ? La conduite que M. Bossuet a tenue à l'égard de cette Dame, et les témoignages avantageux qu'a rendus à sa vertu le couvent de la Visitation de Meaux, sont une éclatante apologie des sentiments de M. de Fénelon. »

2. Cf. *Bibliothèque raisonnée*, rédigée par Amelot de la Houssaye, octobre-décembre 1739, XXIII, p. 258 : la « *Vie* de Fénelon, imprimée en Hollande, mais supprimée par des ordres supérieurs », montrera, quand elle pourra paraître, « jusqu'où allait la probité » de Bossuet. « J'en juge suffisamment par la part qu'il eut aux persécutions qu'essuya l'archevêque de Cambrai, l'homme de son siècle et de son rang qui eut le plus de mérite et le plus de vertu : je veux parler du mérite le plus réel, et de la vertu la plus pure. »

3. Beuchot, *Notice...*

4. P. 68.

donyme de Félix de Saint-Germain, publiait à Paris, sous l'indication fautive de La Haye, les mêmes pièces : la *Vie* lui paraissait fort propre à faire rendre « justice au vrai mérite et à la solide vertu de M. de Fénelon » et à « bien démasquer le fameux Bossuet, évêque de Meaux, son implacable persécuteur, incomparablement plus digne du titre fastueux et abusif de Père de l'Eglise, que ne se l'imaginent ceux qui le lui donnent si libéralement ». — Qu'il l'ait prévu ou non, le marquis a contribué ainsi, par delà le tombeau, à prolonger au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle la querelle des deux évêques.

Telle a donc été l'œuvre d'apologiste du marquis de Fénelon : fidèle à la mémoire et à l'esprit de son grand-oncle, estimant Mme Guyon par-dessus tout, ne ralliant point sur le Pur Amour, mais l'interprétant dans le sens de son orthodoxie, et le pratiquant avec rigueur, il a défendu Fénelon et Mme Guyon toutes les fois qu'il les a vus menacés, avec une brusquerie toute militaire d'abord, puis prêt à dominer son ressentiment, et à répondre, selon la méthode amène et réaliste de Fénelon lui-même, indirectement par des faits, c'est-à-dire par des publications et des défenses documentées. Il complète ainsi la propagande fénelonienne de Ramsay. Celui-ci avait intéressé les curieux, les lettrés, les penseurs, les amateurs même d'alchimie philosophique, à la réputation de Fénelon et à ses ouvrages. Le marquis sert la mémoire de Fénelon auprès des âmes religieuses, du commun des lecteurs, des gens de cour. L'autorité de son nom et celle qui s'attache à son caractère ajoutent à son influence<sup>1</sup>. L'unité, la fixité de ses vues un peu spéciales dans un siècle d'esprits universels, trop mystiques dans un siècle irrégulier, y a sans doute moins contribué<sup>2</sup>.

1. La bienveillance — relative — de Saint-Simon pour l'archevêque de Cambrai, malgré ses attaches jansénistes, tient sans doute en partie à son estime pour le caractère du marquis, qu'il juge même désintéressé à l'excès. Cf. *Bulletin de la Société d'Histoire de France*, 1908, 2<sup>e</sup> fascic., p. 232 sq., *Trois lettres inédites du duc de Saint-Simon au marquis de Fénelon* (2, 22 janvier, 5 mars 1734).

2. Le marquis de Fénelon avait été aidé dans sa tâche par son secrétaire, Jean-Ignace de La Ville (1690 — 15 avril 1774), qui avait quitté les Jésuites pour aller à lui. En 1743, la Ville devint ministre de France auprès des États-Généraux, en 1746 il fut reçu de l'Académie française. Auprès du marquis, il avait remplacé Lavour, qui entraît aux Jésuites (Cf. Voltaire, *Œuvres*, XXXV, p. 527, n.).

## CHAPITRE X

### RÉPUTATION GÉNÉRALE DE FÉNELON DE 1715 A 1747

Quelle idée de Fénelon se fit donc le public, durant cette première période du prestige fénelonien au xviii<sup>e</sup> siècle ? Que dit-on de lui ? Comment le juge-t-on, quelles opinions générales formule-t-on sur sa personne et sur son œuvre ? Voilà de quoi nous devons parler d'abord, avant d'envisager les jugements portés par les spécialistes sur certaines parties de cette œuvre, avant de rechercher les traces particulières de l'influence fénelonienne.

Lorsque mourut Fénelon, les magistrats municipaux de Cambrai, ou, plus exactement, « MM. du Magistrat », venaient d'acquérir, — pour 10 florins, — son portrait « avec un cadre doré<sup>1</sup> ». C'est là, semble-t-il, le seul témoignage que nous ayons à cette date de l'attachement des Cambrésiens à leur archevêque. Le chapitre métropolitain « laissa à la liberté de Messieurs les exécuteurs » testamentaires de décider s'il convenait ou non de faire une oraison funèbre<sup>2</sup>.

A Versailles, il est possible que Louis XIV ait prononcé le mot connu : « il nous manque bien au besoin », mais ce n'est là qu'une possibilité<sup>3</sup> et non une certitude. Mme de Maintenon écrivit très froidement qu'elle était « fâchée » de cette mort : elle ajoutait : « C'est un ami que j'avais perdu par le Quiétisme. Mais on prétend qu'il aurait pu faire du bien dans le concile<sup>4</sup> ». Dans une autre lettre elle note, avec la même impassibilité, que Fénelon « a abjuré encore en mourant le Quiétisme et s'est déclaré formellement contre le jansénisme<sup>5</sup> ».

Les adversaires du jansénisme déplorent la perte de l'archevêque. Le

1. Comptes de la ville de Cambrai, 1714-1715, f<sup>o</sup> 79 : « A Douillet libraire, par ordonnance du 6 janvier 1715, payé 10 florins pour un portrait de Mgr. de Fénelon avec un cadre doré » cité par Houzé, ap. *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, XXVII, 1<sup>re</sup> partie.

2. *Actes du Chapitre* : cités dans la *Notice* de 1826, p. 9. « Quod spectat ad orationem funebrem, quae fieri solet interdum in excelsis illustrissimorum et reverendissimorum episcoporum, Domini executores videre poterunt an conveniat aliquam aut fieri aut praetermittere : illudque eorum libertati relinquatur. »

3. Cf. Bausset, *Histoire de Fénelon*, 3<sup>e</sup> éd., III, 391 sq.

4. *Ibid.*, Lettre à Languet, 10 janvier 1715.

5. Ap. Le Roy, *La France et Rome*..., p. 621.



P. Daubenton dit ses regrets dans une lettre judicieuse, où il souhaite que l'abbé de Beaumont succède à son oncle<sup>1</sup>. Le P. Porée amasse ses distiques latins pour conter le « deuil de la Religion<sup>2</sup> » : il parle de l'« amour pur, mais imprudent » qui séduisit et déçut l'esprit de Fénelon, et surtout de sa soumission qui rachète et au-delà ses fautes<sup>3</sup>; combien la mort de Fénelon est inopportune, quand l'« ennemi » « se rit des foudres lancées sur sa tête<sup>4</sup> » ! le morceau se termine par un éloge complet de Fénelon : sa noblesse, la majesté de ses traits, son éloquence facile, ses connaissances étendues et choisies, son caractère, sa vie consacrée, « partie à la cour, partie à son troupeau, toute à l'amour de la religion<sup>5</sup> », ces divers mérites sont passés en revue par le docte imitateur d'Ovide. — Le P. Porée acquittait peut-être ainsi, d'ailleurs, une dette de reconnaissance envers Fénelon, qui avait accueilli et vraisemblablement patronné son frère, sur la recommandation du P. Lallemand<sup>6</sup>. — Un autre régulier anti-janséniste, le P. Timothée, de la Flèche, capucin, écrit à Rome dans le même sens : « C'était le seul du royaume qui pût ramener les esprits, d'autant plus que le roi devait le faire revenir en cour incessamment, et que tout était disposé pour cela. Cet accident doit encore bien éloigner l'idée du concile national... A parler sincèrement et devant Dieu, je ne vois personne en France qui puisse le remplacer<sup>7</sup> » : Fénelon était la seule « personne habile et sûre » à qui l'on pût « confier les intérêts de l'Eglise et du Saint-Siège<sup>8</sup> ».

Les jansénistes se réjouissent sans éclat, mais profondément. Quesnel prend en pitié le prélat défunt : « Ce pauvre prélat », écrit-il au P. Ruffin le 28 janvier 1715, « aura trouvé, en l'autre monde, le grand livre de la vérité ouvert à ses yeux, et aura reconnu bien du mécompte dans ses systèmes. Dieu veuille qu'avant de quitter ce pays d'erreurs et d'égarements il ait fait des réflexions efficaces sur sa conduite, et qu'il ait prévenu le jugement de Dieu !<sup>9</sup> » Et Noailles, de même : « Je regrette fort les grands talents que Dieu lui avait donnés ; il n'en a pas fait assez bon usage<sup>10</sup>. »

1. *Œuv. comp.* de Fénelon, *Corr.*, IV, p. 602.

2. *Ibid.*, *Corr.*, XI, p. 211-215.

3. *Ibid.* « ...Falsa sub imagine mentem  
Delusit purus, sed male cautus amor.  
Si non errasset, fecerat ille minus. »

4. *Ibid.* « Inque suum ridet fulmina missa caput. »

5. *Ibid.* « De vita quaeris ? Partem sibi vindicat aula,  
Grex partem, totam religionis amor. »

6. *Ibid.*, *Notice* de Gosselin.

7. Le Roy, *La France et Rome...*, p. 619.

8. *Ibid.*

9. Mme Alb. Le Roy, *Correspondance de P. Quesnel*, II, p. 344.

10. *Ibid.*, n. Quesnel ajoute : « son diocèse sera peut-être plus agité qu'il ne l'a été de son vivant, si on lui donne un successeur selon les vœux des R. P. »

Parmi les journaux qui relatent la mort de Fénelon, la *Gazette* s'abstient de commentaires; la *Clef du Cabinet des Princes* se contente d'ajouter au nom de l'archevêque deux adjectifs: « savant et célèbre<sup>1</sup> », dans son numéro de février; il est vrai que dans son numéro de mars elle publiait l'*Extrait d'un mémoire sur les principaux actes des vertus de M. le Dauphin duc de Bourgogne*, qui tournait en éloge indirect du précepteur du prince<sup>2</sup>. Les *Nouvelles littéraires*<sup>3</sup> contiennent un long éloge de Fénelon: c'était « un des plus beaux esprits du siècle. Il avait un grand fonds de science, une imagination vive, élevée, un tour d'expression sublime et toujours également soutenu. Sa morale était sévère, et sa vie répondait à sa morale »; *Télémaque* avait été applaudi et goûté « parce qu'on y remarquait sensiblement le dessein qu'il avait de donner au jeune duc les idées d'un gouvernement juste, et par conséquent heureux ». Les *Nouvelles Littéraires* brouillent d'ailleurs la chronologie des ouvrages de Fénelon, et donnent l'apparition des *Maximes des Saints* comme postérieure à celle de *Télémaque*<sup>4</sup>. Elles prétendent également, sans plus de vérité, qu'« on a trouvé parmi les manuscrits de feu M. de Cambrai une continuation de cet ouvrage jusqu'au mariage de Télémaque. » Quant à l'affaire des *Maximes*, Bossuet y est présenté par les *Nouvelles Littéraires* comme le « persécuteur » de Fénelon. L'abbé Bossuet « fut à Rome solliciter la condamnation » du livre « comme on va solliciter un procès »; et le Pape « eut de la peine à anathématiser une théologie que l'Italie et l'Espagne respectent, et qui avait rendu son auteur l'idole de tous les dévots ». — Le *Journal des Savants* ne dit rien de la mort même de Fénelon; mais, dans l'*Extrait* qu'il consacre aux *Réflexions sur la critique*, de La Motte, publiées avec plusieurs lettres de M. l'Archevêque de Cambrai et de l'auteur, il propose la correspondance littéraire de Fénelon et de La Motte « comme le modèle d'une dispute honnête, où M. de Cambrai combat quelquefois les sentiments de M. de La Motte, mais sans prendre, comme il aurait pu le faire avec lui, un ton décisif... »<sup>5</sup>

Les gens de lettres regrettent en Fénelon un confrère aimable. J.-B. Rousseau « a des raisons particulières de s'alliger »: « ce grand homme m'honorait de son estime », écrit-t-il à Crousaz le 30 janvier 1715, de Soleure: « plusieurs de ses amis l'avaient souvent entendu parler de

— Le successeur fut Jean d'Estrées, doué d'une grande bonne volonté, et d'une grande maladresse.

1. *Clef du cabinet des Princes*. XVII, février 1715, p. 140.

2. *Ibid.*, mars 1715, p. 159 sq., l'*Extrait* relevait en particulier la soumission du duc aux décisions de l'Église et sa haine des nouveautés, sa piété, le travail qu'il avait fait sur lui-même, pour modérer ses emportements.

3. *Nouvelles Littéraires*. I, p. 35 sq., repris dans: *Choix des anciens Mercurès*. X, p. 145 sq.

4. *Ibid.*, p. 45. « Les *Maximes des Saints* parurent ensuite. »

5. *Journal des Savants*. 1715, p. 337 sq.

moi d'une manière dont je suis également confus et charmé<sup>1</sup> ». Et cependant le grand styliste lyrique goûtait médiocrement la fluide facilité de Fénelon<sup>2</sup>. — Enfin Rousseau, qui connaît par expérience la cruelle légèreté française, craint pour l'archevêque un rapide oubli de ses compatriotes.

A l'Académie, la réception d'un successeur de Fénelon donnait à ses confrères l'occasion de faire parler leurs regrets. Le 30 mars 1715, le récipiendaire, Gros de Boze, et le directeur en exercice, Dacier, vantèrent en Fénelon l'homme et l'écrivain<sup>3</sup>. Gros de Boze rappelle la modestie de Fénelon; la querelle du Quiétisme est, dans la bouche du récipiendaire, signalée par « l'heureuse et surprenante rapidité de son retour à l'immuable drapeau »; l'exil à Cambrai devient : « les besoins d'un grand diocèse ». Gros de Boze célébrait surtout, comme il convenait, la séduction littéraire de son prédécesseur, « ces beautés naïves et riantes, ces tours nobles et hardis, ces expressions fines et délicates, ces grâces vives et légères, qui caractérisent tous ses ouvrages », même ceux de théologie, « et qui jamais peut-être ne se sont montrées si abondamment que dans ceux qu'il refusait d'avouer » : cette périphrase désigne *Télémaque*, qu'il eût été malséant de nommer crûment, du vivant de Louis XIV, dans une assemblée officielle. — La réponse de Dacier est plus décidée, de pensée et de forme. Il ne nomme pas *Télémaque*, et ne s'attarde pas sur la querelle des *Maximes*, mais : Fénelon, dit-il, « était un de ces génies supérieurs qui font honneur à l'homme et qui sont rares dans tous les temps »; il loue ses « mœurs aisées, pleines de douceur et de dignité »; sa « piété éclairée, toujours accompagnée de soumission »; « quelle humanité! quelle charité! quelle noblesse!... C'est peu de dire qu'il a fait du bien à des particuliers, il en a fait à des nations, à des armées entières... » Fénelon s'était approprié « tous les trésors de notre langue », il avait étudié « la plus saine antiquité », s'étant « surtout attaché à Platon » : « Tout vit dans sa prose, et s'il y a quelque défaut, c'est peut-être un brillant trop continu, et une prodigalité de richesses » : Dacier, partisan des Anciens selon le goût de Boileau, préfère une beauté littéraire plus sobre et moins souriante.

A la fin de cette même année 1715, une autre circonstance solennelle donna lieu à un éloge public de la soumission de Fénelon : dans son *Oraison funèbre de Louis XIV*, Massillon consacre plusieurs phrases, de

1. Rousseau, *Lettres*, IV, p. 116-117.

2. *Ibid.* « J'ai lu à Bade quelque chose des trois volumes qu'il avait composés en Dialogues sur l'affaire de la Constitution. Il y a beaucoup d'endroits assez forts et très délicatement touchés. Il y aurait de quoi illustrer un homme ordinaire : mais M. de Cambrai avait beaucoup plus à travailler qu'un autre, pour se rendre digne de lui-même. »

3. *Recueil des harangues de l'Académie française*, IV, p. 280 sq.

son style excessif et miroitant, à blâmer le Quiétisme et à louer Fénelon d'avoir fait ce que les appelants devraient bien faire<sup>1</sup>.

C'est alors que l'abbé Galet compose et « communique à quelques amis de confiance<sup>2</sup> » son *Recueil des principales vertus de feu messire François de Salignac de la Motte-Fénelon*. Il ne l'imprime cependant pas encore, parce qu'on lui assure « qu'une personne de grand mérite travaille actuellement à donner au public une vie très ample de feu M. l'archevêque de Cambrai ». La « vie très ample » ne paraissant pas, Galet publiera son *Recueil* en 1725. — Le dessein de ce petit livre est aussi gauche que l'intention en est édifiante. L'auteur aperçoit en Fénelon douze vertus : piété, humilité, douceur, mortification, amour de la pauvreté, assiduité (à la prière, à la lecture, au travail), simplicité, amour pour l'Église, zèle pour son troupeau, charité, soin de sa propre perfection, mépris de la vie : et ce sont autant de chapitres, qui se développent uniformément, commençant par une définition générale de la vertu considérée, et passant à l'application fournie par la conduite de Fénelon. Il arrive à l'abbé Galet, écrivain inexpérimenté ou louangeur sans mesure, d'outrepasser la vérité, et d'appeler « rétractation<sup>3</sup> » la soumission de l'auteur des *Maximes*. Mais les précisions de fait qu'il fournit sont loin d'être dépourvues de valeur et d'intérêt. Il a remarqué l'« air de bonté » que Fénelon conservait dans ses réprimandes, son habileté à « renvoyer promptement et sans bruit » les mauvais domestiques<sup>4</sup>, l'« uniformité invariable » et la « petite quantité » de sa nourriture<sup>5</sup>. Fénelon ne portait pas la croix pectorale enrichie d'émeraudes qu'il avait acceptée de l'Électeur de Cologne, et l'abbé Galet lui a demandé pourquoi il se privait de cette parure. Fénelon a dans son palais de grands appartements, tels qu'il sied à sa dignité : mais pour lui-même il se contente d'une « cellule », garnie de « quelques meubles d'une simple serge<sup>6</sup> ». Son zèle apostolique le porte à « aborder les simples soldats de la garnison de Cambrai, à dessein de leur insinuer en passant quelque sainte pensée » ; il fait des

1. Massillon, *Oraison funèbre de Louis le Grand*, p. 189 : « Vaines idées de perfection, qui, sous prétexte d'élever l'homme jusqu'à Dieu, le laissez tout entier à lui-même, et lui faisiez de la pureté sublime de sa vertu la sûreté de son libertinage, ... doctrine impie et ridicule... Ce grand évêque, qui, pour démêler vos illusions, s'en était presque laissé éblouir, plus séduit par son amour pour la prière que par les fausses maximes qui en abusaient, se joignit à la voix des pasteurs contre lui-même, laissa un exemple à l'épiscopat qui sauverait bien des scandales s'il était imité, et changea, par la candeur et la promptitude de sa soumission, les éclairs et les foudres de l'Église, qui le menaçaient, en une pluie abondante de grâces et de bénédictions pour lui. »

2. *Recueil... Préface*, dans *Œuv. comp.* de Fénelon, *Corr.*, XI, p. 147.

3. *Ibid.*, p. 154.

4. *Ibid.*, ch. III.

5. *Ibid.*, ch. IV.

6. *Ibid.*, ch. V.

conversions dans les hôpitaux <sup>1</sup>. Pendant la guerre, il accueille dans son palais épiscopal les paysans avec leurs bestiaux : « les corridors, les chambres, les degrés étaient remplis des personnes qui y accouraient en foule ;... les cours, les jardins, les vestibules regorgaient des animaux qui y étaient pressés, et comme entassés. On aurait cru voir l'arche antique, dans laquelle se rendait à la hâte tout ce qui devait échapper au naufrage <sup>2</sup> ». Tous ces détails sont fort pittoresques.

L'abbé Galet semble bien être également un témoin véridique de la piété de Fénelon : parlant de l'esprit de mortification de l'archevêque, il le montre « attentif à ne se pas mortifier à sa mode », mais se laissant « mortifier de moment à autre, selon les desseins de Dieu » ; et il ajoute : « sa plus grande appréhension était, disait-il, de ne pas résister assez à son propre esprit ». Nous reconnaissons bien là le mysticisme fénelonien, tel qu'il est défini dans l'*Explication des Articles d'Issy*, ou tel qu'il est conseillé dans les *Lettres spirituelles*.

C'est encore un éloge sincère de Fénelon, que l'on trouve, à la même époque, sous la plume de J. Saurin. Dans une lettre d'août 1716 à Mme Charlotte de <sup>\*\*\*</sup>, où il avoue sa répugnance pour la polémique, dans les controverses religieuses <sup>3</sup>, il écrit : « Je n'ai jamais cessé de chercher un homme, qui eût dans la pratique cette docilité et cette droiture, dont nous faisons tous profession dans la spéculation. Quel plaisir d'ouvrir son cœur à un pareil homme, et de lui dire sans réserve tout ce qu'on pense sur la Religion ! L'idée, qu'on nous a donnée de feu M. l'archevêque de Cambrai, certain caractère de douceur répandu dans quelques-uns de ses écrits » m'avaient fait espérer qu'il était cet homme <sup>4</sup>. Et Saurin regrette de n'avoir pu voir Fénelon à la fin de 1714.

À côté des louanges simples ou gauches, voici venir la louange littéraire ; d'Aguesseau, dans ses *Mémoires historiques* <sup>5</sup>, compose un portrait de l'archevêque de Cambrai, un récit oratoire de la querelle du Quietisme, un parallèle de Bossuet et de Fénelon. Son style solennel et brillant de magistrat précieux enguirlande et raidit les trois morceaux. Il insiste sur la séduction de Fénelon, sur son « imagination féconde, gracieuse, dominante, sans faire sentir sa domination ». Fénelon est même trop gracieux pour le goût de d'Aguesseau : « il eût fait naître des fleurs du sein des épines », dit-il. Dans la personne de Fénelon il note cet « air de prophète » que d'autres

1. *Ibid.*, ch. ix.

2. *Ibid.*, ch. x. Gosselin voit dans ces détails l'origine de l'anecdote française de la Vache ramenée à Cambrai par Fénelon lui-même.

3. *État du Christianisme en France*, p. 58 : « Je voudrais que dans les conférences sur la religion, on cherchât à instruire son antagoniste, plutôt qu'à l'embarrasser et à le confondre... »

4. *Ibid.*, p. 55.

5. D'Aguesseau, *Œuvres*, t. XIII, p. 195 sq. : *Mémoires historiques sur les affaires de l'Église de France depuis 1697 jusqu'en 1710*.



contemporains avaient remarqué<sup>1</sup>, et l'originalité de son langage. La liaison d'« un génie si sublime » avec Mme Guyon fut une déchéance<sup>2</sup> : d'Aguesseau pense là-dessus comme Bossuet, dont il paraphrase certaines invectives<sup>3</sup> ; Fénelon, dit-il, a voulu, dans les *Maximes des Saints* « faire le personnage d'interprète, et comme de médiateur entre les mystiques et les autres théologiens, apprendre aux uns et aux autres la force des mots dont ils se servaient » ; mais à ce rôle d'« arbitre suprême de la dévotion » il n'était pas assez préparé par ses études ; il a improvisé dans ce livre, comme il l'a fait « dans tous les ouvrages qui sont sortis de sa plume ». Le trait est dur. D'Aguesseau, dans le parallèle qui suit le récit, tour à tour l'atténue par des éloges<sup>4</sup>, et l'aggrave par le reproche<sup>5</sup> ou l'épigramme<sup>6</sup>. D'Aguesseau, homme grave, homme de règle et d'autorité, préfère Bossuet à Fénelon, et il ne loue celui-ci que littérairement, c'est-à-dire du bout des lèvres.

La cour du Régent, qui est légère et désordonnée, a trop d'aversion pour l'« ancien système<sup>7</sup> », pour ne pas ressentir quelque sympathie envers un adversaire, et une victime, de ce « système ». Le Régent lui-même, nous l'avons vu, favorise la publication de l'*Histoire de Fénelon*, et il accepte le dédicace des *Lettres sur divers sujets*... Il ignore sans doute que Fénelon l'a un moment soupçonné d'avoir fait empoisonner le duc de Bourgogne<sup>8</sup> ; peu lui importe même, bien qu'il haisse les hommes de parti<sup>9</sup>, que Fénelon ait été favorable aux ultramontains. Et il expérimente les Conseils, que la mémoire de Fénelon patronne<sup>10</sup>.

1. Phelypeaux, *Relation*..., I, Préf., b III v<sup>o</sup> et p. 39 ; — Saint-Simon, *Oeuvres inédites*, IV, p. 448 sq.

2. « Un naturel si heureux fut perverti comme celui du premier homme par la voix d'une femme, et ses talents, sa fortune, sa réputation même, furent sacrifiés, non à l'illusion des sens, mais à celle de l'esprit... »

3. « Suppléant au défaut de science par la beauté de son génie, fertile en images spécieuses et séduisantes plutôt qu'en idées claires et précises ; voulant toujours paraître philosophe et théologien, et n'étant jamais qu'orateur... » Cf. *Relation sur le Quétisme*, la fin.

4. « Tous deux recommandables par l'innocence de leurs mœurs, également aimables par la douceur de leur commerce ; ornements de l'Église, de la cour, de l'humanité même. »

5. « On vit couler de ces plumes fécondes une foule d'écrits qui divertirent le public, et y affligèrent l'Église par la division de deux hommes dont l'union lui aurait été aussi glorieuse qu'utile. »

6. « Capable de tout entendre, de tout expliquer, et de rendre plausible tout ce qu'il expliquait. »

7. Cf. *Mémoires secrets de Bolingbroke*, II, p. 4.

8. *Oeuv. comp.* de Fénelon, XXII, p. 596 sq.

9. En nommant Fleury confesseur du roi, le Régent lui déclare qu'il l'a choisi parce qu'il « n'était ni Jésuite, ni Janséniste, ni ultramontain » (*Journal de Dorsanne*, II, p. 160).

10. Cf. Lémontey, *Histoire de la Régence*, I, p. 193.

— Auprès de lui, on sait gré à l'auteur de *Télémaque* d'avoir osé critiquer le gouvernement de Louis XIV; mais on trouve aussi cette audace bien timide « pour un prélat si zélé et si bien renté de l'autel<sup>1</sup> ».

La *Vie de Mme Guyon* (1719), où Fénelon avait un rôle de disciple, ne fut sans doute lue en France que par un public restreint d'initiés<sup>2</sup>. L'idée que l'*Histoire du règne de Louis XIV*, de Limiers, donnait l'année précédente de Fénelon, étoit moins inattendue, et par là plus assimilable. Limiers, qui devait plus tard doter *Télémaque* de notes satiriques, est un esprit clair, affirmatif et simpliste; il s'embarrasse peu des faits qui pourraient compliquer ou contredire ce qui lui paraît l'évidence. A ses yeux, Fénelon est un « homme sage », et Mme Guyon « une femme extravagante »; pour confondre la cause de l'un avec la cause de l'autre, il faut l'avoir « voulu » pour des motifs secrets et bas : Fénelon a-t-il involontairement irrité Mme de Maintenon en s'opposant à la déclaration du mariage royal? Peut-être. En tout cas Bossuet a été jaloux de Fénelon : il a tenu à être premier aumônier de la duchesse de Bourgogne, et il y est arrivé; or Fénelon « avait aussi paru souhaiter » cette charge, « mais sans faire de brigues pour l'obtenir, et sans autre appui que son seul mérite »; devenu archevêque il résigne « une abbaye considérable », et ce désintéressement « condamne tacitement la conduite de M. de Meaux, qui possédait seul plusieurs bénéfices, et dont l'ambition n'était pas encore satisfaite ». La soumission de Fénelon est un « rare exemple d'humilité dans un savant du premier ordre, et surtout dans un docte prélat »; sa faute d'ailleurs n'a été qu'une maladresse due à sa franchise : « il avait mis au grand jour » la doctrine des mystiques; « il parlait trop nettement pour des gens qui voulaient être trompés. Il dissipait ces nuages qu'on avait si longtemps respectés.... ». Les cardinaux « condamnèrent en lui ce qu'ils avaient approuvé dans les autres ». — Est-il nécessaire d'ajouter que Limiers n'est lui-même aucunement mystique, et qu'il parle tout à fait en profane de l'Amour Pur<sup>3</sup>? C'est, selon lui, une chimère qui « ne subsiste plus que dans l'imagination échauffée de quelques dévots de profession »; toutefois il ne tient pas rigueur à Fénelon d'en avoir été « le martyr ». — Tout cela est alerte, tranchant, peu cohérent, ou plutôt très pénétré de cette idée de Bayle : « Quel homme ne règle pas

1. Comte de Bucquoy, *Le moment de parler aux rois*, p. 16 (20 juin 1717).

2. Elle figure dans un très petit nombre de bibliothèques publiques, et n'eut qu'une édition.

3. Limiers, *Histoire du règne de Louis XIV*. VII, p. 93 sq. « L'Amour Pur et désintéressé, tels que plusieurs contemplatifs l'ont enseigné, et tel qu'il ne subsiste que dans l'imagination échauffée de quelques dévots de profession, qui croient par là se séquestrer du reste du monde, et qui regardent les autres hommes comme des mercenaires... Cette idée... est belle et digne de la grandeur de Dieu... c'est dommage que la nature de l'homme soit trop faible. »

sa vie sur ses opinions <sup>1</sup> », et ne doit pas être jugé sur ses principes.

« Cette doctrine n'est pas à la portée du peuple, quand même elle serait vraie », voilà encore ce que dit du Pur Amour, en 1718, la *Bibliothèque ancienne et moderne*, dans son *Extrait des Lettres sur divers sujets* : Fénelon « sent un peu trop l'amour des mystiques », il en est « plus entêté que de l'Évangile, qui n'en dit rien » ; il « a trop d'esprit et l'imagination trop belle, pour se proportionner aux ignorants <sup>2</sup> ». Les *Mémoires de Trévoux*, dont les rédacteurs sont plus avertis des choses de la théologie, déclarent, à propos des mêmes *Lettres*, que Fénelon savait « se proportionner au génie, aux besoins de ceux à qui il écrivait <sup>3</sup> ». Mais l'opinion la plus répandue sur le mysticisme était bien vraisemblablement celle qu'exprime Montesquieu dans les *Lettres Persanes* : « les mystiques, c'est-à-dire des dévots qui ont le cœur tendre » — « vous savez qu'un Quétiste n'est autre chose qu'un homme fou, dévot et libertin <sup>4</sup> ».

À côté de la réputation de Fénelon telle que la font les livres ou les journaux, il y a les anecdotes qui se racontent dans les conversations et dans les lettres. Ainsi le P. de Vitry parle de Fénelon à M. de Saint-Fonds, à Lyon, et celui-ci fait part à son ami le Président Dugas des détails qu'il vient d'apprendre, par exemple sur le procédé ordinaire à Fénelon pour la composition de ses ouvrages : « il méditait sa matière, après quoi il se mettait à écrire avec tant de rapidité qu'il ne levait la plume de sur le papier que pour prendre de l'encre. Il n'effaçait, ni ne corrigeait, ni ne relisait. Quand il avait fini, il laissait là son papier ; le lendemain, sans savoir ce qu'il avait écrit la veille, il recommençait tout de nouveau le même ouvrage, et quelquefois il le refaisait jusqu'à cinq fois différentes, et il s'arrêtait à la dernière manière, abandonnant toutes les autres <sup>5</sup> » ; — ou encore ce sont des précisions sur la lutte de Fénelon contre le Jansénisme : M. Robert chanoine de Mons, ramené à l'orthodoxie par l'archevêque de Cambrai, est l'original de M. Frémont de l'*Instruction en Dialogues* ; ce personnage propose une conférence de Fénelon avec Quesnel ; le projet échoue, quoique les deux adversaires y eussent adhéré, parce que M. de Malines fait arrêter Quesnel <sup>6</sup> ; — le P. de Vitry donne à M. de Saint-Fonds trente-huit copies des lettres de Fénelon <sup>7</sup> ; — il le documente sur les grades théologiques de Fénelon <sup>8</sup>,

1. Bayle, *Pensées sur la Comète*, § CLXXVI.

2. *Bibliothèque ancienne et moderne*, X, p. 181 sq.

3. *Mémoires de Trévoux*, mars 1718, p. 439.

4. Montesquieu, *Lettres Persanes*, II, p. 138-139.

5. *Correspondance de M. de Saint-Fonds avec le Président Dugas*, I, p. 88 sq., 28 décembre 1718.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*, p. 92, 16 janvier 1718.

8. *Ibid.*, I, p. 90, 8 janvier 1719. « M. de Cambrai a fait ses études de théologie et pris le bonnet de docteur dans l'Université de Cahors en Quercy... »

sur ses premiers rapports avec la Compagnie de Jésus<sup>1</sup>, enfin sur deux points importants de la querelle du Quiétisme : l'appui proposé à l'auteur des *Maximes des Saints* par le janséniste Gerberon<sup>2</sup>, et la jalousie de Bossuet<sup>3</sup>.

Le P. de Vitry « ne parle qu'avec vénération<sup>4</sup> » de Fénelon : ses confrères, aux *Mémoires de Trévoux*, annoncent toujours avec sympathie ses ouvrages : « en nous montrant la vérité, il nous la fait aimer : c'est le caractère essentiel de tous les ouvrages de feu M. de Fénelon », dit l'*Extrait sur l'Existence de Dieu*<sup>5</sup>. Les *Dialogues sur l'Éloquence* sont loués en vingt pages<sup>6</sup> pour leur « agrément », l'« ingéniosité » de leurs vues, leurs « instructions admirables », leur originalité : le troisième dialogue « est encore plus beau, s'il est possible, et plus utile que les autres ». Vingt pages encore des *Mémoires* pour la *Lettre à l'Académie*<sup>7</sup>, cette « excellente instruction sur les Belles-Lettres », œuvre d'un « excellent critique, à qui la beauté propre de chaque ouvrage d'esprit est parfaitement connue », pleine de « beauté et de variété ». — Rendent-ils compte des *Sermons* du P. De la Ruë, qui avait été l'ami de Bossuet et avait médité de Fénelon, ils choisissent pour les citer deux passages de ces *Sermons* : « l'un rappelle le souvenir de la piété avec laquelle le feu roi entendait les sermons ; dans l'autre, le P. De la Ruë exhorte les prédicateurs à se délivrer de l'esclavage de la mémoire. On a lu dans le mois de juin une exhortation semblable de M. de Fénelon<sup>8</sup> ». — Les *Mémoires de Trévoux* savent gré à l'abbé Houtteville d'avoir rendu hommage à Fénelon, dans le *Discours historique et critique* placé en tête de sa *Religion prouvée par les faits* (1722)<sup>9</sup> ;

1. *Ibid.* « Il passa dans les commencements pour janséniste dans l'esprit du P. de La Chaize, sur le rapport de quelques abbés » intéressés à « attraper les bénéfices ». « ...M. l'abbé de Fénelon ne voyait point le P. de La Chaize ni même aucun jésuite ; il prêchait quelquefois et dirigeait M. le duc de Beauvilliers qui l'estimait et qui avait confiance en lui le consulta sur quelques cas de conscience sur lesquels il consulta aussi le P. de Valois, qui se trouva d'un avis différent de celui de M. l'abbé de Fénelon. » Beauvilliers les fait conférer. « Ce fut le premier jésuite qu'il connut... » Quand on parla de Fénelon pour le préceptorat des princes, « le P. de Valois consulté rendit les témoignages les plus avantageux »

2. *Ibid.*, I, p. 91.

3. *Ibid.*, I, p. 90. « M. de Meaux voulait que M. de Cambrai suivit, pour l'instruction des princes, la méthode dont il s'était servi, qu'il donnât les mêmes thèmes. D'ailleurs, il vit avec chagrin qu'on avait pour M. de Cambrai, qui était un homme de qualité, des distinctions qu'on n'avait pas eues pour lui... Cela montre que les plus grandes âmes ont toujours quelques faiblesses. »

4. *Ibid.*, I, p. 88.

5. *Mémoires de Trévoux*, janvier 1719, p. 10.

6. *Ibid.*, juin 1719, p. 931-959.

7. *Ibid.*, p. 959-978.

8. *Ibid.*, septembre 1719, p. 1427.

9. *Ibid.*, juin 1722, p. 961-962.

en même temps que le P. d'Avrigny, dans ses *Mémoires historiques et chronologiques* (1722) se montre plutôt favorable à Fénelon qu'à Bossuet dans le récit de la querelle du Quiétisme, les journalistes du *Trévoux* critiquent sans bienveillance la *Connaissance de Dieu et de soi-même* de l'évêque de Meaux : il n'est, disent-ils, « point de sujet plus important que celui-ci... point aussi de sujet plus difficile à remplir... la difficulté de la matière n'a point rebuté l'auteur » ; plus loin ils objectent que « tout le monde ne conviendra pas de ce que l'auteur avance » ; ou bien c'est une raillerie sur le chiffre de « onze principales » passions, adopté par Bossuet, « ni plus, ni moins » ; ailleurs les Jésuites flairent du cartésianisme, ailleurs encore ils discernent du jansénisme... Nous sommes loin des éloges et des superlatifs adressés à l'*Existence de Dieu*<sup>1</sup>. Et c'est d'une tout autre manière, d'un ton fort différent, que les *Mémoires de Trévoux* formulent quelques réserves sur les *Sentiments de piété* de Fénelon : « C'est moins » disent-ils, « son esprit, que son cœur qui les a produits... il élève à la plus haute perfection, mais il en aplanit les routes, il la rend si aimable qu'on l'aime, et qu'on n'en sent plus, qu'on n'en aperçoit pas même les difficultés<sup>2</sup> ». — Pour la même période de la réputation fénelonienne, je remarque encore que le P. Bretonneau, publiant parmi les *Sermons* du P. De la Ruë le *Panegyrique de saint Bernard* où Fénelon est attaqué, atténue les traits de son confrère défunt (1740)<sup>3</sup>. Le P. Griffet, continuant par un *Journal du règne de Louis XIV* (1742) l'*Histoire de France* du P. Daniel, a soin de qualifier ainsi Fénelon : « célèbre par son zèle pour la religion, par son rare génie, par ses ouvrages de théologie et de littérature ». Ajoutons que le P. Tournemine, le commentateur orthodoxe de l'*Existence de Dieu*, put contribuer, par sa propre réputation de tolérance et de douceur<sup>4</sup>, à accroître en ce sens la réputation de celui au nom duquel son nom était associé.

Je réserve la réputation de Fénelon auprès des Jansénistes, qui, semble-t-il, abordent ses ouvrages, et, plus généralement, parlent de lui, uniquement dans un esprit de controverse religieuse. Et j'en reviens à la suite des écrivains pour gens du monde. Larrey, dans son *Histoire de France* (1721)<sup>5</sup>, fait de la querelle du Quiétisme un récit fantaisiste : selon lui, en 1697, Bossuet, l'évêque de Noyon, l'abbé de

1. *Ibid.*, avril 1723, p. 604 sq.

2. *Ibid.*, septembre 1734, p. 1723.

3. Cf. Chérot, *Autour de Bossuet*, p. 81 sq.

4. *Histoire de France*..., XV, p. 379.

5. Cf. *Nouvelle bibliothèque germanique*, janvier-mars 1747, p. 34. « Ce savant Jésuite... cachait sous un extérieur sévère et même rébarbatif un caractère doux et tolérant... son axiome favori était qu'il fallait autant attaquer une forteresse avec des syllogismes, que l'erreur par la voie des armes... »

6. Larrey, *Histoire de France*..., VI, p. 463 sq. ; VII, 136 sq.



Villiers, l'abbé Testu combattent le Quiétisme ; mais « c'était moins à Molinos qu'on en voulait, qu'à l'archevêque de Cambrai, contre qui les Jésuites et l'évêque de Meaux excitaient la tempête ». Fénelon soumet son livre au Pape « par politique ». On l'éloigne de la cour : « ce n'était pas une peine pour un Prélat, qui se faisait un devoir indispensable de la résidence, et son plus grand plaisir du repos dans la solitude ». Larrey a tôt fait de définir le Quiétisme : c'est « une spiritualité raffinée, et une dévotion abstraite et métaphysique, qu'on ne trouve point dans l'Écriture, à laquelle on ferait mieux de se tenir ». Les antagonistes de Fénelon furent « tous poussés, dit-on, par des haines personnelles, plutôt que par un zèle de religion » ; le roi « haïssait » Fénelon. La soumission de l'archevêque fut excessive : « il y eut de l'excès dans son humilité... elle avilissait le caractère épiscopal, dont il devait mieux ménager la dignité... » A la fin de son récit, Larrey a soin de distinguer « le Quiétisme de l'archevêque de Cambrai de celui de plusieurs fanatiques, et même de plusieurs scélérats, qui sous le masque de leur spiritualité raffinée autorisent le libertinage et le plaisir des sens ».

Ces balourdises et ces inexactitudes n'interrompent ni n'altèrent la cantilène ordinaire sur les vertus féneloniennes. « Il n'y a plus de tours nouveaux pour louer sa piété, sa douceur, son humilité, ses lumières, sa droiture, son esprit », constate *l'Histoire littéraire de l'Europe en 1726* ; ses œuvres sont « autant de monuments immortels de la bonté de son cœur <sup>1</sup> ». Tout ceci, à propos des *Vies des anciens philosophes*, dont l'authenticité est si contestable. — En 1727, le même Journal juge les *Dialogues des morts* essentiellement capables de former un prince « religieux, juste, modéré, humain, pacifique, savant », tel qu'on « attendit de lui un règne semblable à celui de Louis XII ». — Et le panégyriste a l'inconscience d'ajouter : Fénelon « s'appliquait surtout à prévenir en lui cette admiration indiscreète que les jeunes gens conçoivent souvent pour les hommes fameux de l'antiquité <sup>2</sup> » ! — Et Bellegarde, rangeant Fénelon parmi les hommes illustres dont il écrit les *Vies*, vante son désintéressement et son zèle, — en s'efforçant du reste d'en attribuer autant à Bossuet <sup>3</sup> ; et l'éditeur de la *Vie de Mignard* célèbre son « beau génie », « les sentiments de son cœur et les grâces de son imagination <sup>4</sup> ». — Et les *Lettres sérieuses et badines* parlent de son « ingénieuse piété » qui « verse l'onction à pleines mains » sur les matières abstraites de la spiritualité <sup>5</sup>. — Et *l'Usage des Romans* vénère ce « héros de la vertu et de la probité, le plus beau génie, et la plus belle

1. *Histoire littéraire de l'Europe*. 1726, II, p. 51 sq.

2. *Ibid.* p. 222 sq.

3. Bellegarde, *Vies de plusieurs hommes illustres* (1726).

4. *Vie de Mignard*, par l'abbé de Monville, p. XLVIII et XLIX (1730).

5. *Lettres sérieuses et badines*, V, p. 360 sq. (1731).

âme, la plus lumineuse, la plus droite, la plus sage, ... le cœur le plus parfait ». Après ces superlatifs vient une allusion galante à la querelle du Quiétisme : « on a chassé cet amour insensible » ; puis ce sont quelques railleries sur la sœur Rose, Marie Desvallées, Boudon, le P. Surin. Enfin, un détail précis : « il avait chez lui de jeunes seigneurs, fils de deux de ses amis : il tirait plus d'avantage, plus de profit du badinage de ses récréations, que six maîtres » de leurs leçons en forme ; et « cette jeunesse voulait toujours être auprès de lui <sup>1</sup> ». — La notice de *Moreri* en 1733 abrège Ramsay, et *Nicéron* puise à la même source <sup>2</sup> (1737). — En 1738, M. de la Hode, c'est-à-dire de Lamoignon, publiant une *Histoire de Louis XIV*, parle, bien entendu, de la querelle du Quiétisme. La soumission de Fénelon lui paraît sincère : « il est vrai », ajoute-t-il, « qu'il était absolument perdu, et que sa déposition était résolue, s'il eût résisté, ou même biaisé ». Lamoignon s'aventure à définir le Quiétisme, et en fait une sorte de fatalisme ; il avoue d'ailleurs, ou à peu près, son incompetence : « personne », dit-il, « n'entendait rien à cette doctrine » ; « les honnêtes gens jugèrent en général qu'on avait fait beaucoup plus de fracas que l'affaire ne le méritait <sup>3</sup> ». — Le Président Hénault, lui, s'en tient à l'opinion exprimée par d'Aguesseau, et il ajoute simplement : « La soumission de Fénelon répondit à l'opinion que l'on avait de la sagesse de ce prélat <sup>4</sup> ».

Enfin voici deux écrivains qui parlent de Fénelon autrement que selon la mode : de Creden, auteur du *Militaire en solitude* (1735), l'a lu avec attention ; et Saint-Simon, instruit par les propos qu'il recueille, par l'*Histoire* de Ramsay, par les témoignages du marquis de Fénelon, écrit en 1739 un portrait de l'archevêque.

Creden sait bien de quel point de vue Fénelon veut être jugé : aussi, loin de prodiguer les épithètes, commence-t-il : « L'oubli de soi-même tient de l'héroïsme, et rien ne relève tant le vrai mérite, que cette sorte de simplicité rare et délicate : c'est elle qui faisait paraître dans un si beau jour les brillantes qualités et les vertus brillantes de M. de Fénelon, archevêque de Cambrai <sup>5</sup> ». Dans les pages suivantes, on trouve des souvenirs du *Télémaque* <sup>6</sup> ; plus loin Fénelon est cité sur la vraie et la fausse joie, sur l'amitié <sup>7</sup>. Les conseils de Fénelon au duc de Bourgogne, rapportés dans l'*Histoire* de Ramsay, sont également cités <sup>8</sup>. Creden admire Ramsay d'ailleurs : « l'illustre auteur

1. *Usage des romans*, p. 236-7, 245-6, 275-6 (1734).

2. *Nicéron*, XXXVIII, p. 346-364.

3. M. de la Hode, *Histoire de Louis XIV*, V, p. 182-186.

4. (Hénault), *Nouvel abrégé chronologique*,... p. 453.

5. (de Creden). *Le militaire en solitude*, p. 60 sq.

6. *Ibid.*, sur les héros et les conquérants, p. 63.

7. *Ibid.*, p. 357, 374.

8. *Ibid.*, p. 376-380.

qui a écrit sa vie », dit-il, n'a pu être soupçonné d'exagération... la vénération profonde qu'on avait pour M. de Cambrai dans tout le monde chrétien est un éloge au-dessus du sien<sup>1</sup> ».

Saint-Simon<sup>2</sup> n'entre pas, comme Creden, dans les sentiments, dans l'esprit de Fénelon, pour en parler : le Pur Amour ne compte guère à ses yeux. Il voit Fénelon du dehors, il dessine sa physionomie : « la plus perçante, et qui promettait le plus : une figure noble, haute, maigre, un nez aquilin émincé, un visage grave et des yeux qui tenaient du prophétique » ; il montre ses démarches, son ambition, ses espérances. Son Fénelon à Cambrai est un intrigant supérieur : « Là, livré à ses fonctions épiscopales, radieux de sa disgrâce et de la promptitude de sa nette et généreuse soumission ; et toutefois un œil tourné vers Rome sur le prix d'une telle soumission, et l'autre vers la cour sur ses amis fidèles et sur les lueurs dont on pourrait profiter, M. de Cambrai vivait comme s'il n'eût jamais été qu'évêque et comme si jamais il ne songerait à être autre chose ». Pour le détail de sa vie à Cambrai : visites épiscopales, conférences, emploi de ses journées, « asile des officiers blessés qu'il nourrissait », libéralité pour les soldats étrangers, égards qu'ont pour lui Marlborough et le Prince Eugène, Saint-Simon se souvient évidemment de Ramsay. — Voici enfin un point sur lequel Saint-Simon devait être renseigné de source sûre, vu ses liaisons avec le futur Régent : en 1714, dit-il, Fénelon se tourna vers le duc d'Orléans : « il en espéra tout, et ne s'y trompa pas : il était destiné sous lui à de grandes choses et dans le conseil et dans l'éducation du roi. Il le savait, il pétillait, mais il se contenait assez pour n'en montrer pas la moindre chose<sup>3</sup> ». Et Fénelon devient ainsi, aux yeux trop perçants peut-être de Saint-Simon, un personnage profondément calculateur, un héros de dissimulation, analogue aux grands politiques de Tacite.

Saint-Simon se désintéressait chez Fénelon du mysticisme. Nous venons de voir également combien peu le Quiétisme était alors compris des écrivains mondains, — et vraisemblablement de leurs lecteurs. Le public se détourne peu à peu, semble-t-il, de ces matières. En 1736, le projet de souscription lancé par Hofhout pour les *Œuvres spirituelles* de Fénelon échoue ; et le *Journal littéraire*, qui déclare cet échec une « honte », ajoute, en citant Fénelon, « que Dieu est peu connu présentement<sup>4</sup> ». L'éditeur des *Lettres spirituelles de... Bossuet à Mme de Corneau* (lisez : Cornuau) a bien soin de marquer que la spiritualité de l'évêque de

1. *Ibid.*, p. 380-381.

2. Saint-Simon, *Œuvres inédites*, IV, p. 448-462.

3. Saint-Simon donne également un détail intéressant sur l'interprétation du *Télémaque* par Louis XIV : « On avait persuadé au roi qu'Astarbé et Pygmalion dans Tyr était sa peinture et celle de Mad. de Maintenon dans Versailles. »

4. *Journal littéraire*. XXIV. p. 167 sq.

Meaux « n'a rien de forcé et d'alambiqué », qu'elle est « le plus simple de la piété<sup>1</sup> ». Enfin Levesque de Pouilly déclare l'Amour Pur absurde : « Il y a eu de pieux visionnaires », écrit-il dans sa *Théorie des sentiments agréables*, « qui ont essayé par une abstraction de l'esprit, de désirer la durée de leur amour pour Dieu, et l'anéantissement du plaisir qu'ils sentaient à l'aimer. Mais retrancher l'idée du plaisir de celle de l'amour, c'est retrancher de l'idée d'un cercle celle de la rondeur...<sup>2</sup> » Dès lors, il n'est pas étonnant qu'on ignore ou qu'on oublie ce qui faisait l'originalité du mysticisme fénelonien.

Aussi bien se formait-il, dès cette époque, un sentiment assez nouveau, dont Fénelon allait bénéficier : la vénération, le culte des « grands hommes ».

L'expression n'était pas nouvelle, et le xvi<sup>e</sup> et le xvii<sup>e</sup> siècle avaient souvent célébré les « grands hommes » de l'Antiquité. Ce qui est nouveau, c'est l'intérêt plus précis et plus attendri que l'on porte à ces « grands hommes », de l'Antiquité et de tous les temps. Déjà Fénelon, dans le *Télémaque*, conseillait qu'on apprit aux enfants « à chanter les louanges des héros qui ont été aimés des dieux, qui ont fait des actions généreuses pour leurs patries, et qui ont fait éclater leur courage dans les combats<sup>3</sup> ». L'affaire des Cérémonies Chinoises avait ramené l'attention sur le sort éternel des « sages du Paganisme ». Le *Pantheisticon* de Toland<sup>4</sup>, les *Lettres Persanes* de Montesquieu<sup>5</sup> vantaient les mérites des héros. Voici que l'abbé de Saint-Pierre, armé de son idéalisme méthodique, compose un *Discours sur la véritable grandeur, et sur la différence qui est entre le grand homme et l'homme illustre*<sup>6</sup>. « Il ne faut pas confondre », écrit-il, « l'homme puissant avec le grand homme... : les seules qualités intérieures font le grand homme ». Et il distingue trois éléments de la « grandeur » :

« 1<sup>o</sup> la grandeur des... talents pour surmonter les grandes difficultés.

« 2<sup>o</sup> la grandeur du zèle pour le bien public.

« 3<sup>o</sup> la grandeur des avantages... procurés ou aux hommes en général, ou aux... concitoyens en particulier ».

Le premier élément, trop individuel, n'intéresse guère l'apôtre de la « Bienfaisance » ; mais il accordait toute son estime aux « grands

1. *Lettres de Bossuet... Préface*, p. vii.

2. *Théorie des sentiments agréables*, p. 56-57 (1747).

3. *Œuv. comp.* de Fénelon, XX, p. 32 (l. XI de *Télémaque*).

4. Toland, *Pantheisticon*, p. 63.

5. *Lettres Persanes*, lettre LXXXII : « ...Je voudrais que les noms de ceux qui meurent pour la patrie fussent écrits et conservés dans les temples dans des registres, qui fussent comme la source de la gloire et de la noblesse. »

6. Dans les *Mémoires de Trévoux*, janvier 1726, p. 146 sq. — Cf. l'annonce du *Pour et contre* (I, p. 10) : « le caractère des Hommes illustres : j'entends, de ceux qui auront fait du bruit dans le monde, à quelque titre que ce soit. »

génies » qui, par leurs spéculations ou leurs actes, « augmentaient le bonheur » de leur nation ou de l'humanité.

Et bientôt, les Français se reprochent de ne pas honorer leurs grands hommes, tandis que les Hollandais ont élevé une statue à Érasme, que les Anglais édifient des mausolées à leurs héros et à leurs illustrations <sup>1</sup>. A l'Académie des Inscriptions, Blanchart constate que chez les Égyptiens les statues étaient élevées « par reconnaissance », « à la mémoire de quelques-uns de leurs princes et des hommes illustres qui s'étaient signalés en travaillant à établir le repos et la gloire de leurs sujets ou de leur patrie » : d'ailleurs « les législateurs ont été honorés de statues dans presque tous les États <sup>2</sup> ». Le *Mercury* insère un *Discours sur l'Amour de la Patrie*, à la fin duquel les « grands hommes, qui se consacrent au service et à la grandeur de la Patrie », étaient placés dans le « Temple de Mémoire <sup>3</sup> ». La peinture s'en mêle : Boucher peint Clio, « qui préside à l'histoire et à l'éloge des grands Hommes : elle est assise, écrivant sur un grand livre, supporté par les ailes du temps, regardant les bustes et médaillons des Héros placés au Temple de Mémoire <sup>4</sup> ». L'annonce d'une « Histoire des hommes illustres par les médailles » paraît dans le *Mercury* : « Par le titre d'hommes illustres, on entend ici non seulement les Rois, ... mais encore les Personnes de l'un et l'autre sexe, qui auront excellé en quelque genre que ce soit, particulièrement ceux et celles qui auront cultivé les Sciences et les Beaux-Arts <sup>5</sup> ». Ce ne sont pas encore des statues, mais simplement des médailles, et il s'agit ici des hommes illustres, indistinctement. Mais enfin on n'était pas accoutumé en France <sup>6</sup> à de tels hommages.

Ce sentiment de vénération et de reconnaissance pour la gloire et les services du « grand homme » se formait et mûrissait, quand l'*Examen de Conscience* parut : nous verrons, dans la seconde partie du présent livre, comment l'*Examen* dès lors aida Fénelon à entrer dans la légende des Bienfaiteurs et des Génies.

1. *Lettres chinoises*, II, p. 46 sq. Cf. *Essai de réflexions morales* (1734) sur les Tombeaux des Grands Hommes.

2. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, ... p. 21 sq.

3. *Mercury*, juin 1743, p. 1299 sq.

4. *Mercury*, septembre 1743, p. 2045.

5. *Ibid.*, octobre 1744, p. 2254.

6. En 1737, Jean Dassier, « graveur médailliste de la république de Genève » annonce dans les *Observations* (XV, p. 211) qu'il « se propose de continuer la collection des médailles des hommes illustres de France, et d'y comprendre même les illustres qui sont vivants ». Suit une liste de 175 noms, parmi lesquels celui de Fénelon.



## CHAPITRE XI

### L'AUTORITÉ DOCTRINALE ET L'INFLUENCE RELIGIEUSE

Tandis que se préparent cette apothéose et cette laïcisation en quelque sorte, un certain nombre de lecteurs persévèrent à voir en Fénelon un archevêque qui a pris attitude, s'est prononcé, a combattu en matière théologique; et d'autres, un écrivain mystique, auteur de pieuses instructions. A consulter le tableau des éditions pour la période qui nous occupe, ceux-ci sont plus nombreux que ceux-là. *L'Instruction pastorale en dialogues* paraît, complétée, en 1715; elle est rééditée en 1731; en 1733, je note une réédition du *Mandement pour la réception de la constitution Unigenitus*; en 1737, une réédition des *Lettres au P. Quesnel*, et de l'*Ordonnance pour la réception de la constitution Vincam Domini*. Le *Recueil de quelques opuscules*, publié en 1718, est repris en 1720 et en 1722. La *Lettre sur la fréquente communion* en est détachée en 1748. Il est vrai que plusieurs fragments théologiques sont mêlés aux *Œuvres spirituelles*. Mais ils sont évidemment noyés, au milieu des conseils de direction, et des considérations mystiques. — Les *Œuvres spirituelles*, elles, sont imprimées en 1718, 1719, 1720, 1722, 1723, 1731, 1738, 1739, 1740; les *Sentiments de piété*, qu'elles reprenaient, avaient paru en 1713, et furent réimprimées en 1715, 1719, 1734, 1737, 1745; et je ne dis rien des *Prières du matin et du soir*, ni des *Réflexions saintes*, ni des *Sermons*<sup>1</sup>.

\*  
\* \* \*

En matière de théologie, c'est par les jansénistes ou à propos des jansénistes que, durant cette période, le nom de Fénelon est le plus souvent prononcé. Le P. André, — qui cependant ne leur est pas favorable, — rédige un *Examen* fort critique de *L'Instruction pastorale en dialogues*<sup>2</sup> telle que vient de la publier Stiévenard. De-ci de-là, il reconnaît que Fénelon montre bien le « faible » ou le « faible odieux » du système janséniste. Mais il lui reproche beaucoup d'inexactitudes, et de légèretés.

1. Voir la *Bibliographie*. Les *Lettres sur divers sujets*... me paraissent ressortir plutôt à la Philosophie de Fénelon, qu'à sa Religion proprement dite.

2. Bibliothèque de Caen, mss. 156, f<sup>o</sup> 123 sq.

Il relève des « injures », des erreurs sur le sens de Quesnel, de « folles déclamations », lorsque Fénelon assimile leur système à celui d'Épicure ; l'étrangeté païenne du dessein de son *Instruction* « bâtie » en dialogues à la manière de Platon. Sur le système des deux délectations, « le prélat imite si bien un raisonnement du P. Mulebranche contre M. Arnaud qu'on dirait qu'il le pille excepté qu'il le gâte. » Il relève des exagérations : Luther et Calvin présentés comme « moins ennemis du libre arbitre » que Jansénius ; des habiletés : « sur la conformité de Jansénius avec Calvin, M. de Cambrai prend les expressions les plus radoucies de Calvin sur la liberté, et au contraire les plus fortes de Jansénius contre l'équilibre ou l'indifférence des Molinistes : faut-il s'étonner, qu'il en fasse un calviniste ? » ; ou bien « M. de Cambrai fait Luther presque thomiste, pour rendre Jansénius luthérien parfait. » — Fénelon, suivant l'*Examen*, « n'est pas philosophe » : il est plus capable « de faire un beau roman, qu'un bel ouvrage de théologie », fausse le sens de saint Augustin, qu'il cite d'après des extraits que lui fournissent ses copistes<sup>1</sup>. Bientôt la verve entraîne l'auteur de l'*Examen* jusqu'aux termes violents qu'il blâmait chez Fénelon : « Si vous voulez voir un bel esprit stupide..., lisez la p. 118<sup>e</sup>, qui est un chef-d'œuvre de présomption. » — « Vous y trouverez un faiseur de romans, qui ne connaît bien, que le pays des chimères »<sup>2</sup>. Fénelon est « vague, diffus, superficiel, confus, abstrait, et mauvais métaphysicien à son ordinaire » ; « il se vante fort mal à propos, que M. Frémont ne répond point à ses frivoles difficultés ». — Enfin le P. André aperçoit, dans la XIX<sup>e</sup> Lettre, « un petit reste de son amour pur de son livre des MAXIMES DES SAINTS » ; il sentait déjà, dans la III<sup>e</sup>, que c'était là le point essentiel : le P. André estime que la volonté humaine « veut être invinciblement heureuse », tandis que Fénelon a été aidé, — sinon porté, — à combattre la délectation jansénienne par ses principes sur l'amour pur et désintéressé<sup>3</sup>.

La publication de la *Vie de Mme Guyon*, où les jansénistes étaient présentés comme de bruyants persécuteurs, dut contribuer à entretenir

1. *Ibid.* « Donc il faut lire par soi-même, avant que de citer : mais ce n'est point là le compte des beaux esprits ». — On sait, en effet, que Fénelon, — du moins pour la querelle du quiétisme, — faisait rechercher des passages faisant autorité pour ses thèses, par des copistes ou des amis (cf. *Explication des Articles d'Issy*, Appendice II).

2. Cette dernière appréciation vient à propos de l'interprétation donnée par Fénelon au passage fameux de saint Augustin : « *Amor, et fac quod vis* » Fénelon explique : « C'est, dit-il, un défi qu'il donne à l'homme, d'aimer d'une façon et d'agir d'une autre. »

3. *Ibid.* « Ainsi, dit-il, cette espèce d'équilibre ne consiste point dans une égalité de deux plaisirs contraires, mais seulement dans une égalité de forces entre l'attrait de la tentation et de la volonté... Mais qu'est-ce qui produira cette force dans la volonté, qui veut être invinciblement heureuse, si ce n'est un sentiment, un attrait, un dégoût ? On peut donc se déterminer sans motif, et même contre un motif très fort. Assurément M. d. C. n'est pas philosophe. »

contre Fénelon l'animosité du « parti »<sup>1</sup>. — En 1721, la publication de la *Défense de la grâce efficace*, ouvrage posthume de feu M. de la Broûe, vengea les jansénistes de l'archevêque de Cambrai. La *Préface* du livre annonçait qu'il était dirigé contre Fénelon, contre le « système d'imagination » de ses « Lettres sur les matières de la grâce, où il renouvelait les principes du P. Daniel ». Voici le ton de cette réfutation : Fénelon, dit La Broûe, « avait beaucoup de confiance en son éloquence »<sup>2</sup> ; il manquait de « bonne foi »<sup>3</sup> ; « J'avoue qu'il est fâcheux d'être obligé d'employer son temps à réfuter de semblables subtilités, si éloignées de la majesté de la doctrine des saints Pères sur les Mystères de la grâce »<sup>4</sup>. La Broûe se rappelle sans doute les dernières pages de la *Relation sur le quiétisme* ; il a été l'ami de Bossuet ; mais il n'a pas son éloquence. Dans le corps du livre, la controverse consiste presque uniquement à rectifier, d'un style méprisant, les inexactitudes de Fénelon<sup>5</sup>. — Certains jansénistes, du reste, rendent hommage à la modération de Fénelon, dans sa conduite à l'égard de « ceux de ses inférieurs qui lui avouaient qu'ils n'avaient pas la croyance ferme et assurée du fait de Jansénius »<sup>6</sup>.

En 1725, le *Thomisme triomphant*, du P. Billuart, reproche à Fénelon de confondre le système des thomistes avec celui des jansénistes. A quoi Stiévenard répond par deux *Apologies pour feu M. de Fénelon*. Le cardinal de Polignac également proteste auprès de l'abbé de Rothelin contre une allégation du P. Billuart. D'après celui-ci, Fénelon aurait dit « que si l'Église n'avait point condamné dans les cinq propositions la grâce efficace par elle-même des thomistes, elle n'aurait rien condamné du tout et se serait jouée des fidèles »<sup>7</sup>.

Puis, tandis que les *Anecdotes et mémoires secrets*<sup>8</sup> parlent des jésuites comme des « amis de M. de Cambrai », voici qu'en effet le procédé

1. *Vie de Mad. Guion...* passim, par exemple I, p. 234. « Ces Messieurs avaient alors une méthode entre eux, qui était, qu'en très peu de temps ils savaient ceux qui étaient de leur parti, et ceux qui leur étaient contraires. Ils envoyèrent aux plus proches comme des lettres circulaires, qu'ils se font tenir les uns aux autres : de sorte qu'en très peu de temps ces messieurs me décrièrent partout de la plus étrange manière... » ; — p. 236 : son confesseur, qui est janséniste, prêche contre elle ; — II, p. 246, l'aumônier d'un chevalier de Malte prend le *Moyen Court* : « il le condamna d'abord, et alla soulever une partie de la ville, entre autres soixante et douze personnes, qui se disent ouvertement les soixante et douze disciples de M. de Saint-Cyran ».

2. La Broûe, *Défense de la grâce efficace*, p. 121.

3. *Ibid.*, p. 131-132.

4. *Ibid.*, p. 137.

5. *Ibid.*, art. XIV, XV, XVI, XVII, XIX, XX, XXIII, XXVIII, XXX, XXXIII.

6. *Lettre pastorale* de l'évêque de Montpellier (Colbert), 1724.

7. Lettres du 16, 23 mai, 27 juin 1726, *Revue Fénelon*, juillet-octobre 1911, p. 101-103.

8. I, p. 29 (1730).

dialectique de Fénelon contre les jansénistes est repris par le P. Patouillet, dans son *Apologie de Cartouche* (1731), « dialogue entre un docteur catholique et un janséniste de bonne foi ». Fénelon montrait que le jansénisme supprimait la liberté, parlant la morale, et menait plus loin qu'Épicure. De même le P. Patouillet : « Il faut nécessairement abandonner vos principes, ou bien ouvrir tous les cachots... : posé une fois vos principes, je ne vois plus au monde ni meurtrier, ni empoisonneur, ni scélérat si déclaré, qui n'ait en main de quoi justifier tous ses désordres, et qui ne puisse à l'aide de vos maximes faire l'apologie de ses plus noirs attentats<sup>1</sup> ». Suivait un parallèle de Cartouche et du diacre Paris<sup>2</sup>, qui dut être d'autant plus sensible aux jansénistes, que Cartouche, non seulement était un brigand, mais avait été élève des jésuites. Les crimes de Cartouche trouvaient donc leur excuse : « S'il avait la grâce, il n'a pu les commettre... ; s'il n'avait pas la grâce, il n'a pu s'en défendre<sup>3</sup> » ; « S'il a succombé, c'est son malheur et nullement son crime, et par une suite nécessaire, c'est à l'auteur même de la grâce, et non point à Cartouche, qu'il faut s'en prendre de tous les vols et de tous les larcins qu'il a commis<sup>4</sup> ». En vain objecterait-on que la grâce peut être méritée : la notion de mérite est supprimée, si la grâce est invincible ; que la grâce peut être demandée : selon Quesnel, la prière des impies est un nouveau péché. Jusque-là le P. Patouillet badinait, et non sans esprit<sup>5</sup> ; dans le dernier tiers de l'opuscule il s'élève à l'éloquence<sup>6</sup>. A la fin, portant avec humour le procédé de Fénelon à son comble, il dresse une « table méthodique des pratiques de Cartouche et des maximes de Quesnel répandues dans cet ouvrage, à l'usage de ceux qui sont abandonnés de la grâce »<sup>7</sup>.

Les jansénistes, de leur côté, attaquent leurs adversaires sur les conséquences immorales de leurs doctrines : mais ils parlent moins qu'auparavant de la « morale relâchée » des jésuites : ils parlent du quiétisme dont certains réguliers ou séculiers se feraient les fauteurs. L'évêque de Soissons, Languet, pourtant apparenté à Bossuet, publie en 1729 une *Vie de Marie Alacoque* tout à la louange de la visitandine et de son

1. *Apologie de Cartouche*, p. 1-2.

2. *Ibid.*, p. 4-5 : « L'un toujours aux prises avec une grâce invincible, et l'autre toujours entraîné par une cupidité insurmontable. c'est-à-dire, en bon français, l'un sans mérites, l'autre sans reproches... »

3. *Ibid.*, p. 9.

4. *Ibid.*, p. 12.

5. *Ibid.*, p. 23. « La cupidité de Cartouche en voulait au bien d'autrui. C'était là sa marotte, et c'est sur cela qu'elle était extrême et capricieuse au delà de toute expression. »

6. *Ibid.*, p. 54. « Aimer Dieu ! Eh ! le puis-je ? Tandis que Quesnel me le dépeint sous les traits les plus odieux », sous les traits d'« un tyran qui commande des choses impossibles, et qui non content de les commander, damne encore impitoyablement ceux qui ne les ont point exécutées... »

7. *Ibid.*, p. 84 sq.

confesseur, le P. de La Colombière : « style de roman », « expressions indécentes de l'amour », fulminent les *Nouvelles Ecclésiastiques* ; ce livre est « le *Moyen Court* des constitutionnaires<sup>1</sup> ». Quiétiste encore, le P. Girard, à Toulon, ainsi que sa pénitente, Mlle de Cadières<sup>2</sup>. Et sous ce mot de quiétisme, les jansénistes voient toutes les « abominations de Molinos », et, de plus, tout ce qui est visions<sup>3</sup>, « enchantement, sortilèges<sup>4</sup> » : c'est « l'infâme quiétisme », contre lequel ils reprennent les attaques qu'ils lançaient jadis contre la doctrine de Mme Guyon et de son illustre disciple<sup>5</sup> : à les en croire, le P. Girard aurait dit : « Que la prière n'étant que le moyen de parvenir à Dieu, une fois qu'on y était parvenu, elle devenait inutile... » Les *Nouvelles Ecclésiastiques* publient, le 8 juin 1731, l'information suivante, de Marseille : « On ne saurait dire combien le quiétisme fait de progrès, dans les villes de cette province, où la direction des jésuites prévaut comme ici<sup>6</sup> ». Le gazetier janséniste s'en prend aux ouvrages du P. Surin, jadis approuvés par Bossuet<sup>7</sup>.

Le P. Colonia eut alors l'idée de terminer sa *Bibliothèque janséniste* par une « Bibliothèque des auteurs quiétistes<sup>8</sup> ». « Il est non seulement certain, mais il est même évident que le système des deux délectations invincibles, qui fait le fond du jansénisme, conduit naturellement au quiétisme, et au quiétisme le plus grossier. On peut dire que le quiétisme n'est autre chose, à le bien prendre, que le jansénisme mis en pratique ». C'était renouveler purement et simplement, sous une forme théologique, l'*Apologie de Cartouche*, et, au delà, l'*Instruction en dialogues*. Dans la liste des auteurs quiétistes, figurait bien entendu Fénelon, avec ses *Maximes des Saints*. Mais il était accompagné d'une notice singulière dans une mise à l'index : Fénelon, disait le R. P., « donna à l'Église un exemple de la plus mémorable docilité » : il « rejeta avec mépris les offres que lui firent les jansénistes de le défendre de toutes leurs forces contre le Pape » ; « si M. de Cambrai avait voulu ménager les jansénistes, ils auraient été les premiers à le préconiser » ; d'ailleurs ses erreurs viennent toutes de ce qu'il a considéré l'amour pur comme possible « en tant qu'état ». En ménageant ainsi Fénelon,

1. *Nouvelles ecclésiastiques*, 1730, p. 1 sq. — Les *N. E.* de 1731, p. 269, le qualifient de « livre quiétiste ».

2. *Ibid.*, 1731, p. 25.

3. *Ibid.*, 1731, p. 25, 117.

4. *Ibid.*, 1731, p. 126.

5. *Ibid.*, 1731, p. 117 sq.

6. *Ibid.*, 1731, p. 120.

7. *Ibid.*, 1731, p. 268. « Les directeurs de la société mettent ces ouvrages entre les mains de presque toutes leurs dévotes. » Je relève d'ailleurs cette singulière déclaration, au sujet du P. Surin : « Dans les sept premières lettres du t. I, ...on trouve... le pur Quiétisme... les autres lettres semblent y être opposées... » Alors ?

8. *Bibliothèque janséniste*, II, p. 281-315.



l'auteur de la *Bibliothèque janséniste* était dur pour Mme Guyon : il parlait de son « fanatisme, pareil à celui de la fameuse Antoinette Bourignon ». Il est vrai qu'il justifiait ses mœurs<sup>1</sup>. — En somme, les *Nouvelles ecclésiastiques* étaient fondées à relever la « condescendance » avec laquelle le R. P. traitait les auteurs quiétistes dans sa *Bibliothèque*, bien différente de la « colère » avec laquelle il malmenait les auteurs jansénistes<sup>2</sup>.

La campagne du « parti » contre le quiétisme réel ou supposé se poursuit dans les *Nouvelles Ecclésiastiques*, et partout où il y a un Père jésuite à attaquer et à confondre avec Molinos ou avec Fénelon. Voici le refrain, la cantilène : « L'on s'aperçoit, surtout en Provence, que les jésuites sont autant *molinosistes* dans la conduite des âmes, que *molinistes* sur les matières de la Grâce et de la Prédestination<sup>3</sup> ». Il n'a fallu rien de moins que « l'autorité du Pape et de l'Empereur pour arrêter les étranges progrès que le Quiétisme faisait depuis deux ans en Italie<sup>4</sup>. » Le P. Guilleré est « un dangereux auteur en fait de Quiétisme<sup>5</sup>. » Moliniste, l'évêque de Sens dans un de ses prônes<sup>6</sup>. Moliniste, le P. Laméjou, dans le *Traité des vertus théologiques* qu'il a dicté au collègue de Rhodéz : il « établit le fondement principal du Quiétisme ». Contre ce traité les curés de Rhodéz ont composé une *Remontrance*, où le gazetier janséniste relève avec plaisir l'hostilité contre le pur amour fénelonien : « Ils font », dit-il, un parallèle exact et solide de sa doctrine avec celle de M. de Cambrai : mêmes principes, mêmes preuves, même abus de l'Écriture et des Pères, mêmes conséquences de part et d'autre. En comparant les raisonnements du disciple et du maître, on fait toucher du doigt que le jésuite n'a point produit de preuves que M. de Cambrai n'ait mises en œuvre, et que le grand Bossuet n'ait foudroyées. En donnant « leur principale attention à la doctrine du Quiétisme sur le Pur Amour », — car « à l'égard des autres erreurs du P. Laméjou, il suffit de les indiquer », — les curés de Rhodéz « rendent à l'Église » un « important service ». Le quiétisme n'est pas mort : « on en trouve les principes et les traces dans tous les ouvrages des jésuites où ils traitent de la Charité » ; Languet en présente « le plus subtil venin<sup>7</sup> ». D'ailleurs « l'orgueilleuse erreur du *Pur Amour* résulte « naturellement » du « système molinien sur la grâce ». Voici

1. *Ibid.*, II, p. 314 : « Mme Guyon fut toujours irréprochable pour les mœurs. »

2. *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1731, p. 203.

3. *Ibid.*, 1731, p. 269.

4. *Ibid.*, 1731, p. 268-269.

5. *Ibid.*, 1731, p. 269. Le P. Guilleré appartient au xvii<sup>e</sup> siècle.

6. *Ibid.*, 1732, p. 211. Languet aurait « dit que l'homme étant tout amour, il devait comme naturellement se porter à aimer Dieu qui est infiniment aimable », etc.

7. *Ibid.*, 1732. *Supplément*, p. x sq.

comment : le moliniste « détruit les fondements de la charité chrétienne », puisque, « partageant les mérites humains et l'œuvre du salut entre la grâce et le libre arbitre, il ne sait ce que c'est d'aimer Dieu comme *source et auteur de toute justice*, comme *fin dernière de tout bien créé* ». Il se trouve dès lors « forcé », pour conserver la Charité, « de recourir à un amour chimérique, par lequel il s'imagine aimer Dieu simplement pour ses perfections infinies, et se complaire dans l'excellence de l'Être suprême, sans nul rapport à ses propres besoins ». Chez Molinos comme chez Molina, Dieu et l'homme sont étrangers l'un à l'autre, et comme abstraits l'un de l'autre. Molinos rétablit de l'homme à Dieu une charité désintéressée, une admiration de spectateur. Mais il est malaisé de concevoir Dieu de la sorte ; il y faut employer un « effort héroïque » : d'où la nécessité de « restreindre » le plus possible « le devoir d'aimer Dieu » ainsi compris<sup>1</sup>.

L'année suivante, nouvelle *Remontrance* des curés de Rhodéz, et nouveau commentaire du gazetier janséniste, à propos des jésuites et de leur « Quiétisme » molinien. Le P. Harembourg a enseigné que l'acte de charité parfaite pouvait suffire hors du sacrement de pénitence. Voilà bien « les raffinements du Quiétisme », et le « fond de la doctrine de la Société » ; les jésuites favorisent ainsi l'incrédulité, en « ouvrant le Ciel à ceux qui, hors de l'Église, parmi les hérétiques et les Païens même, sont dans cette espèce de bonne foi dont il est si facile à l'orgueil humain de se flatter<sup>2</sup> ». — Le P. Lallemand, qui, dans le *Caléchisme de Sées*, « confond la *contrition parfaite* avec toute douleur conçue par le motif de l'*amour de charité* », offre un « assemblage presque inintelligible de relâchement et de Quiétisme<sup>3</sup> ».

En 1737, paraît une nouvelle édition des *Lettres* de Fénelon au P. Quesnel : c'est, disent les *Nouvelles Ecclésiastiques*, un « fastidieux réchauffé ». Languet écrit, au sujet de la condamnation de certaines propositions de Quesnel : il raisonne, disent les *Nouvelles*, comme « son illustre collègue M. l'Archevêque de Cambrai dans sa fameuse *Instruction Pastorale* » : il établit une différence dangereuse « entre l'amour qu'il appelle *d'espérance*, et un amour par lequel on aimerait Dieu pour lui-même et indépendamment de ce qu'il est notre bonheur<sup>4</sup> ».

L'oraison funèbre prononcée par un jésuite, le P. Danéhil, du neveu de Fénelon, l'évêque de Saintes Léon de Beaumont, le 22 décembre 1744, fut pour les jansénistes une nouvelle occasion de maudire à la

1. *Ibid.*, p. xii. « L'affaire du P. Laméjou et des curés de Rhodéz dura quelque temps encore. Cf. *Nouvelles Ecclésiastiques*, 14 septembre 1732, p. 169 sq., et juin 1733.

2. *Ibid.*, avril 1733, p. 92. Les curés font encore deux *Remontrances*. Cf. *N. E.*, 8 juin 1733, p. 92.

3. *Ibid.*, avril 1734, p. 57.

4. *Ibid.*, 1737, p. 135.

5. *Ibid.*, 1737, p. 95.

fois la Compagnie et l'archevêque de Cambrai. A l'égard de Beaumont lui-même, du reste, leurs sentiments n'avaient pas lieu d'être de la reconnaissance : en 1716, il avait envoyé contre eux un *Mémoire à Rome*<sup>1</sup> ; en septembre 1718, dans un *Mandement* où il déclare que « l'esprit de Dieu est un esprit de paix, ennemi de toutes disputes », il renouvelle et confirme « l'acceptation qui a déjà été faite de la constitution *Unigenitus*. En 1720, il est un des cinq évêques qui repoussent l'accommodement ; son *Mandement* de novembre 1725 irrite et blesse profondément le « parti », car, sous prétexte de blâmer certains « libelles », il blâme la doctrine du cardinal de Noailles, dont il cite les ouvrages, sans le nommer. En mars 1727 enfin, il écrit « une lettre à Rome à un cardinal pour traverser l'accommodement<sup>2</sup> ». Que Beaumont tint de son oncle une bonne part de ce zèle anti-janséniste, il est fort vraisemblable ; avec cette réserve toutefois, que l'évêque de Saintes, esprit pratique plutôt que subtil, et nullement guyonien, ne condamne point dans le jansénisme une doctrine opposée à celle du pur amour.

Les éloges que le P. Danéhil prodigua dans son *Oraison funèbre* à l'oncle de l'évêque, étaient sans doute hyperboliques<sup>3</sup> : d'un ton sec, d'un style dur, les *Nouvelles* remettent, comme nous dirions aujourd'hui, les choses au point : « Le prélat qu'il dépeint avec de si belles couleurs était dévoué à la Société : Moliniste à toute ouïance, ouvertement déclaré contre la grâce efficace par elle-même et la prédestination gratuite. » Pour l'affaire du quiétisme, les *Nouvelles* renvoient à la *Relation* de Phélypeaux. Quant à la fameuse soumission, « on sait », ajoutaient-elles, « que ce Prélat s'était fait un système, au moyen duquel il pouvait adopter la condamnation de tous ses ouvrages, sans renoncer à aucune des opinions qu'il y soutenait<sup>4</sup> ».

En 1745-1748, le livre du P. Pichon, *l'Esprit de Jésus-Christ sur la fréquente communion*, donna aux jansénistes occasion, ou prétexte à parler encore du quiétisme de Fénelon et des jésuites. Dans le VI<sup>e</sup> *Entretien* de son ouvrage, le P. Pichon examinait « la Doctrine et la pratique des plus grands docteurs de toutes les Écoles » sur le sujet qu'il traitait. Et, tandis qu'un des interlocuteurs de l'*Entretien*, l'Abbé, jugeait Fénelon « un auteur bien moderne », et dont le témoignage, « au dire de nos messieurs », n'était pas « de si grande conséquence »,

1. Cf. *Journal* de Dorsanne, II, p. 83.

2. *Ibid.*, V, p. 351.

3. Le ciel « semblait l'avoir formé pour en faire l'oracle des sciences, le conseil des grands, le promoteur de la piété, le défenseur de la foi, la lumière du corps pastoral, le modèle, plus encore que le prédicateur de toutes les vertus, mais surtout de la plus humble soumission aux décrets de l'Église, et du plus parfait dégageement de l'amour-propre » (cité par les *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1745, p. 109).

4. *Nouvelles Ecclésiastiques*, *ibid.*

l'autre interlocuteur, Théophile, faisait l'apologie de Fénelon<sup>1</sup>, en qui il remarquait une « aimable vertu », une « haute et tendre piété » ; et il ajoutait : « Humble fils de l'Église, il en est devenu le grand défenseur. Voilà ce que les novateurs ne lui pardonneront jamais. » — Suivait, cité comme autorité en faveur du livre, un extrait de la *Lettre de Fénelon*, — que le P. Pichon nomme *Traité — sur la Fréquente communion*.

Le coup sembla aux « novateurs » d'autant plus rude, que le P. Pichon reprenait en somme, la doctrine qu'Arnauld en 1643 avait « foudroyée<sup>2</sup> » dans le livre du P. de Sesmaisons. En outre, plusieurs évêques approuvent l'*Esprit de Jésus-Christ sur la Fréquente Communion* : l'archevêque de Besançon, l'évêque de Marseille ; l'archevêque d'Aix, dans une *Lettre*, a témoigné son contentement de voir le P. Pichon enseigner « qu'un respect qui éloignerait pour longtemps de la participation à la S<sup>te</sup> Eucharistie ne peut être communément qu'un respect mal entendu, et injurieux au cœur divin de notre adorable Sauveur » ; mais il faisait ses réserves sur certaines affirmations du R. P. : il ne croyait pas, comme lui, que ce fût pour certaines personnes une nécessité absolue de communier quotidiennement ; ni que la seule condition requise fût l'exemption du péché mortel, et qu'il ne fallût pas apporter à la communion fréquente de dispositions plus ferventes qu'à la communion rare<sup>3</sup>. Le Pape même déclara avoir lu l'*Esprit de Jésus-Christ* « avec tout le plaisir possible<sup>4</sup> ». Le prince-évêque de Bâle<sup>5</sup>, enfin, était favorable au livre.

Alors l'évêque d'Auxerre sévit. Dans une *Ordonnance*, il déclare le livre du P. Pichon « méprisable » ; il l'assimile au *Traité de la communion quotidienne* de Molinos, et vante la *Fréquente Communion* d'Arnauld<sup>6</sup>. L'évêque de Saint-Papoul applaudit à l'*Ordonnance* de son confrère<sup>7</sup>. Les *Nouvelles Ecclésiastiques* mènent un beau tapage. Elles sont indignées des « louanges outrées » que le P. Pichon en particulier, et les jésuites en général, prodiguent à Fénelon, de « leur prédilection marquée pour tout ce qui vient de lui », de « leur goût enfin pour ce

1. Le P. Pichon, *Esprit de Jésus Christ...*, p. 136 sq. « M. de Fénelon a été l'admiration de notre siècle, et sera l'admiration des siècles futurs par la vaste étendue et la pénétration de son esprit, par la variété de ses talents, par la beauté et la solidité de ses ouvrages... » « ...S'il a erré dans son livre des *Maximes des Saints*, c'est par un excès de charité, disait le pape Clément XI. C'est sans le vouloir, a dit le pape Innocent XII. Mais il a su et voulu se corriger... » Théophile disait la « docilité héroïque » de la soumission.

2. Cf. *Journal universel*, juin 1747, p. 147.

3. Cf. *Lettre de Mgr l'archevêque d'Aix* (1748).

4. Cf. *Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Marseille*, 1746.

5. Cf. *Lettre de S. A. Mgr J.-C. de Rinck de Baldenstein, évêque de Bâle...*, 25 avril 1748.

6. *Ordonnance...* de Mgr l'Evêque d'Auxerre, p. 4 et 25 (1747).

7. *Lettre de M. l'évêque de Saint-Papoul...*, 6 janvier 1748.

Prélat, pour sa doctrine et pour ses ouvrages, préférablement à ce qui vient de M. Bossuet ». La raison de ce zèle, il faut la chercher dans le dévouement de Fénelon à la cause anti-janséniste, qu'il a soutenue plus absolument que les jésuites « n'osent encore » le faire<sup>1</sup>. Fénelon est un « bel esprit », mais un « mauvais théologien », « très suspect en particulier sur la matière dont il s'agit aujourd'hui »... Sa *Lettre* « se sent de son Quiétisme comme presque toutes ses autres œuvres spirituelles<sup>2</sup> ».

D'autres évêques ont condamné le livre du P. Pichon : ceux de Carcassonne, de Lodève, de Nantes, de Toulon, de Toul, de Strasbourg, d'Évreux. Ce dernier distingue la doctrine de Fénelon de celle du P. Pichon, et il parle des « lumières » de M. de Cambrai, du « zèle plein du feu divin dont il était rempli<sup>3</sup> ». Les jésuites font réimprimer la *Lettre* de Fénelon entière « pour servir de préservatif contre quelques écrits publiés à l'occasion du livre du P. Pichon<sup>4</sup> ». Mais les jansénistes sont assurés du succès. Et, de fait, en janvier, le P. Pichon se rétracte, au grand étonnement de l'évêque de Bâle<sup>5</sup>, et de l'évêque de Marseille<sup>6</sup>. L'évêque de Mâcon, dans sa *Lettre pastorale* où il enregistre la rétractation, spécifie que, « loin de vouloir diminuer le nombre de communions bien préparées », il « voudrait le voir s'augmenter dans les familles chrétiennes<sup>7</sup> » ; l'évêque de Strasbourg rappelle dans son *Instruction Pastorale*, que le P. Pichon a été « zélé contre la sévérité outrée des novateurs », tout en étant « peu mesuré dans son zèle<sup>8</sup> » ; de même l'évêque de Saint-Pons se marque hostile au « rigorisme outré » de « quelques esprits inquiets, gens de parti<sup>9</sup> ». — Les jésuites,

1. *Nouvelles ecclésiastiques*. 1748, p. 136 sq. Fénelon « a défendu le formulaire et la Constitution *Unigenitus* jusqu'à l'avenglement et à l'absurdité. Il est le premier que nous sachions, il est du moins le seul évêque qui ait avancé et soutenu dans des écrits publics que le sens de Jansénius n'étant autre chose que la grâce efficace par elle-même, et les V propositions étant condamnées par l'Eglise dans le sens de Jansénius, c'était la grâce efficace par elle-même que l'Eglise condamnait » (p. 153-154).

2. *Ibid.*

3. Cité par les *Nouvelles Ecclésiastiques*, *ibid.*

4. *Ibid.*

5. *Lettre de ... évêque de Bâle*. « Je n'ai pu ignorer, mon Rév. Père, la violente persécution, que le bel ouvrage que vous avez fait pour le Ciel, vous a attirée de la part des hommes... Je ne puis m'empêcher de gémir, sur les impressions dangereuses, que la morale de vos adversaires ne peut manquer de faire dans les consciences, et sur l'horrible relâchement, qui suivrait nécessairement de sa rigidité. » La rétraction du R. P. procède d'une « discrétion » excessive... (25 avril 1748).

6. Cf. *Lettre* de Mgr l'Evêque de Marseille à l'Archevêque de Sens, qui avait condamné le livre : « N'avez-vous pas craint, Mgr, de faire quelque tort à la bonne cause, de fournir des armes aux protecteurs de la morale outrée... ? » (1747).

7. *Lettre pastorale* de Mgr l'Evêque de Mâcon, p. 4 (1748).

8. *Instruction pastorale* de S. A. Em. cardinal de Rohan... (1748).

9. *Ordonnance...* de Mgr l'Evêque de Saint-Pons (1748).



dans l'*Avertissement* dont ils font précéder la *Lettre* de Fénelon qu'ils rééditent, constatent que « les Jansénistes, ennemis déclarés de la fréquente communion, triomphent<sup>1</sup> ».

Passons à d'autres points théologiques, sur lesquels les jansénistes combattent encore Fénelon en même temps que les jésuites, mais cette fois sans les réunir sous l'accusation de quiétisme. C'est d'abord la question des « faits dogmatiques ». L'Église est-elle infaillible dans l'interprétation des textes, c'est-à-dire non seulement sur la qualité de la doctrine qu'elle condamne, mais aussi sur l'attribution d'un mauvais sens au texte d'un écrit condamné? Oui, répondait Fénelon. Et le P. Bimet, dans un *Dissertation polémique sur l'autorité de l'Église dans les questions de fait*, s'autorisait de sa réponse, tandis que les jansénistes la jugeaient erronée<sup>2</sup> (1730 et 1731). — Puis Fénelon est ultramontain<sup>3</sup>. — Il est assez vraisemblable que les jansénistes pensent à Fénelon en même temps qu'à la Compagnie de Jésus, lorsqu'ils notent, en 1731, que le P. Boisson, à Pamiers, a été réprimandé par l'évêque, pour avoir enseigné « qu'un Luthérien, un Calviniste ou autre qui croit tout ce qu'il faut croire de nécessité de moyen, s'il est dans la bonne foi, peut absolument se sauver dans sa secte<sup>4</sup> ». Nous avons vu<sup>5</sup> que sur la question du salut des infidèles Fénelon avait été présenté par Ramsay comme partisan de la solution la plus large.

L'opinion générale de l'Église de France suivait-elle Fénelon, dans ces vues que le jansénisme blâmait? On en peut douter. Sur les faits dogmatiques, Du Plessis d'Argentré, sulpicien devenu évêque de Tulle, écrivait en 1733 une *Dissertation, dans laquelle on explique en quel sens on peut dire qu'un jugement de l'Église catholique, qui condamne plusieurs propositions de quelque écrit dogmatique, est une règle de foi*, se montre très nettement opposé à Quesnel; mais il ne nomme pas Fénelon; et

1. L'*Avertissement* contient encore un éloge de Fénelon : son esprit est « un des plus beaux, et des plus solides que l'on ait jamais vus » ; sa piété est « admirable » ; surtout il a une « rare expérience de la conduite des âmes ». Tous ces mérites font de lui « la gloire de l'épiscopat dans le dernier siècle ».

2. Les *Nouvelles Ecclésiastiques* de 1731, p. 183, citent le texte « dicté en 1730 par le P. Bimet » dans sa *Dissertation* : « Aujourd'hui les Jésuites, ainsi que feu M. de Cambrai, l'assemblée d'Embrun, et la plupart des constitutionnaires, soutiennent que les Jansénistes ébranlent et renversent tous les fondements de la foi, en disant que l'Église peut se tromper dans les questions d'un fait dogmatique, ou dans l'interprétation des textes ». — Le *Journal historique de la république des lettres* (1733, II, p. 59 sq.) relève également l'opinion de Fénelon.

3. *Ibid.*, 1748, p. 69 sq.

4. *Ibid.*, 1731, p. 232.

5. Cf. p. 109-110. — Cf. en outre p. 131 sq. à propos du tolérantisme des *Voyages de Cyrus*.

il multiplie les *distinguo*, là où Fénelon estimait la solution claire et simple<sup>1</sup>. Le même auteur, dans sa *Dissertation*, n'est nullement ultramontain<sup>2</sup>.

Les deux questions, de l'infaillibilité de l'Eglise sur les faits, et de l'infaillibilité pontificale, sont liées, en 1737, dans l'accusation que porte le ministre protestant Beausobre contre Fénelon d'avoir « penché vers le fanatisme sur la fin de sa vie », et d'avoir été plus loin que tous les flatteurs des papes, en leur attribuant « l'infaillibilité dans les faits ». « Quel homme raisonnable », ajoutait-il, « voudra le suivre dans cet égarement<sup>3</sup> » ? L'abbé Galet, qui lui répondit, déclara solennellement<sup>4</sup> que Fénelon « n'a jamais soutenu dans ses écrits ni dans ses discours, que les Papes fussent infaillibles dans le droit ». — « Pourquoi vouloir l'associer aux partisans de cette chimère<sup>5</sup> ? » Évidemment l'abbé Galet ignorait la *Dissertatio* composée par Fénelon de *summi pontificis auctoritate*<sup>6</sup>. Mais enfin l'énergie de sa défense prouve combien il était lui-même peu disposé à l'ultramontanisme. — Sur l'infaillibilité de l'Eglise en matière de faits dogmatiques, il se borne à résumer l'opinion exprimée par Fénelon dans ses *Instructions Pastorales* contre le jansénisme. — En 1747, au grand scandale des jansénistes<sup>7</sup>,

1. *Dissertation*... p. 14 sq. Les théologiens, dit-il, « sont d'accord que l'Eglise est infaillible pour interpréter le propre sens de la sainte Ecriture touchant les vérités révélées » — mais : « nous disons que l'interprétation d'un écrit par rapport à l'intention de l'auteur, est une question de fait, sur laquelle l'Eglise n'a point une infaillibilité de privilège » : « l'Eglise a une autorité infaillible pour juger si telles ou telles expressions sont conformes à la parole de Dieu, ou non... »

2. *Ibid.*, p. 13. « Le jugement du Pape, quoique hors d'un concile, étant publié à Rome et envoyé aux Evêques, s'ils l'acceptent, alors leur consentement, qui se joint aux décrets du pape, représente la doctrine commune de l'Eglise catholique ».

Du Plessis d'Argentré avait composé, étant encore au séminaire Saint-Sulpice, un traité opposé aux *Maximes des Saints* : *L'Apologie de l'Amour, qui nous fait désirer véritablement de posséder Dieu seul, par le motif de trouver notre bonheur dans sa connaissance et dans son amour. Avec des remarques fort importantes sur les principes et les maximes que M. l'Archevêque de Cambrai établit, sur l'amour de Dieu, dans son livre intitulé : Explication des Maximes des Saints.* — Amsterdam, Et. Roger, M DC XCVIII.

3. *Bibliothèque germanique*, XXXVIII, 2<sup>e</sup> v., p. 34.

4. *Ibid.*, XLV, 2<sup>e</sup> v., p. 60 sq. Cf. *Oeuvres complètes de Fénelon*, Corr., XI, p. 193 sq. « J'ai eu l'honneur d'être assez de temps auprès de M. de Fénelon, pour savoir ses sentiments sur ce point. »

5. *Ibid.*

6. Il ignore moins l'*Histoire* de Ramsay. Par exemple il écrit : « La différence de sentiments... ne l'a jamais porté à contrister personne... C'était un sincère amateur du genre humain, un vrai successeur de la charité universelle de Jésus-Christ... » — Il convient que Fénelon « avait porté la perfection de l'amour de Dieu à des précisions trop métaphysiques. »

7. *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1748, p. 69 sq.

Brocquevielle, de la congrégation de Saint-Lazare, exalte l'infailibilité pontificale<sup>1</sup>, cite Fénelon en faveur de sa thèse<sup>2</sup>, et vante la soumission de l'auteur des *Maximes des Saints*<sup>3</sup>.

Dans l'enseignement des séminaires, les tendances féneloniennes, — ou, plus exactement, les tendances auxquelles Fénelon s'était rallié, — n'étaient qu'en partie suivies. Le cours de théologie le plus répandu alors est la *Théologie de Poitiers* : *Compendiosae institutiones theologiae*, imprimées en 1708 sur l'ordre de l'évêque de Poitiers, revues par les RR. PP. Latour et Salton jésuites. Cette théologie « est nettement et complètement antijanséniste », et même les *Nouvelles Ecclésiastiques* l'accusent d'« écarts quiétistes<sup>4</sup> ». Mais elle condamne également le probabilisme, et elle est d'esprit très gallican : en somme elle procède de l'Assemblée du clergé de 1700. — La *Théologie de Châlons*, c'est-à-dire celle de Habert, que Fénelon voulait faire condamner par Rome, est cependant fort étudiée, jusqu'en 1764<sup>5</sup>. En somme les doctrines ou les tendances de Bossuet prévalent incontestablement sur celles de Fénelon dans l'Église de France, en dépit de la froideur des Jésuites et des variations des jansénistes, qui le louent ou le dénigrent, selon qu'ils peuvent ou non se couvrir de son autorité<sup>6</sup>. Certains évêques retirent ses *Méditations sur les Évangiles* des mains des fidèles, « comme contenant beaucoup de choses dangereuses dans le corps de l'ouvrage, et surtout dans la *Préface*<sup>7</sup> », qui est de l'évêque de Troyes ; cependant, « on peut regarder M. Bossuet comme un Père de l'Église gallicane », et le *Prospectus* annonçant en 1742 l'édition de ses *Œuvres complètes* promet qu'on tirera quelques exemplaires in-folio, « plusieurs personnes ayant paru souhaiter d'avoir ses ouvrages » dans ce format, « pour les placer à la suite des Pères<sup>8</sup> ». — « L'épiscopat était avili et rempli de sujets qui n'avaient d'autres lumières que celles qu'ils avaient puisées à Saint-Sulpice et dans des écoles encore plus suspectes<sup>9</sup> ». Ce jugement irrité du gazetier janséniste constate un fait certain : l'influence sulpicienne domine, dans la formation du clergé du XVIII<sup>e</sup> siècle, soucieuse avant tout de former des prêtres pieux, naturellement attachée aux solutions modérées, et considérant volontiers, sur les questions théologiques encore laissées à la controverse, le juste milieu comme une vertu.

1. *De suprema romani pontificis auctoritate Ecclesiae gallicanae hodierna doctrina.*

2. *Ibid.*, p. 5.

3. *Ibid.*, II<sup>e</sup> partie, p. 57.

4. *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1737, p. 25.

5. Cf. pour tous ces renseignements, A. Degert, *Histoire des Séminaires français...*, II, chap. v. *Tendances de l'enseignement théologique.*

6. Cf. (le P. de Colonia), *Bibliothèque janséniste*, II, p. 29.

7. *Ibid.*, III, p. 46.

8. *Journal de Verdun*, avril 1742, p. 302.

9. *Discours sur les Nouvelles ecclésiastiques*, p. 7 (1735).

Il n'y a pas lieu de parler ici des apologistes. Car ils s'inspirent des écrits philosophiques de Fénelon, plutôt que de ses écrits théologiques. L'abbé Houtteville, par exemple, dans le *Discours historique et critique* qu'il met en tête de sa *Religion prouvée par les faits* (1722), analyse le traité de *l'Existence de Dieu*, auquel d'ailleurs il semble reconnaître surtout des mérites d'ordre littéraire<sup>1</sup>. — Dans la *Préface* qu'il ajoutera en 1749 à une nouvelle édition de son livre, il s'inspirera d'un passage du *Discours pour le sacre de l'Électeur de Cologne*, vu probablement à travers le *Second Supplément des Directions*, publiées en 1747<sup>2</sup>.

\*  
\* \*

« Jamais on n'a tant multiplié les livres sur les matières de dévotion que dans ces derniers temps », déclare le *Journal des Savants* en 1724<sup>3</sup>. Et nous avons vu qu'en effet les éditions des *Œuvres spirituelles* de Fénelon avaient alors été nombreuses. Cette diffusion n'est pas du goût de tout le monde, et telle lettre adressée à un religieux en 1720, témoigne d'un certain mécontentement, à l'idée que « cet ouvrage est fort répandu dans Paris et dans la Flandre, et qu'il y sert de lecture de piété à un grand nombre de religieuses et de dévotes même à Cambrai<sup>4</sup> ». Il est possible que les *Œuvres spirituelles* aient pour lecteurs en France des quiétistes, s'il est vrai, comme l'affirment les *Nouvelles Ecclésiastiques*, que le quiétisme ressuscite sans cesse, ou, comme le dit un autre auteur, Baudouin, chanoine de Laval, dans son *Éducation d'un jeune seigneur*, que « ce soit un incendie dont les cendres fument encore<sup>5</sup> ». Il semble bien cependant qu'après la condamnation de 1699, la mort de Fénelon, et celle de Mme Guyon, le nombre des quiétistes français ait été extrêmement réduit<sup>6</sup>. — On lit donc les *Œuvres spirituelles* comme tout autre livre de dévotion, sans y chercher malice, c'est-à-dire hétérodoxie. On se persuade que « le Pape, en condamnant les expressions équivoques et peu mesurées de M. de Fénelon, n'a jamais voulu condamner la doctrine du pur amour<sup>7</sup> ». D'autant plus, que les premiers

1. P. 294 sq. (éd. de 1749).

2. « Je voudrais qu'on n'oublîât jamais que la hauteur, le mépris, l'indignation, les rigueurs et l'âpreté, ne servent qu'à révolter l'esprit et à le blesser, à étouffer la confiance et à fermer le cœur; qu'il n'y a de soumission, ni par conséquent de religion véritable, que celle qui est volontaire; que nulle puissance humaine ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté, et que l'homme croirait d'autant moins, qu'il supporterait plus impatiemment la contrainte qui le réduirait à feindre de croire. »

3. *Journal des Savants*. 1724, II, p. 70.

4. Lettre aut., s. l. n. d., mais à propos de l'édition des *Œuvres spirituelles* d'Anvers 1720.

5. P. 54, § XXVII. *Sur le Quiétisme*.

6. Cf. Heppé, *Geschichte der quietistischen Mystik*... p. 378 sq.

7. Cf. *Europe Savante*. 1718, III, p. 203 sq.

éditeurs des *Sentiments de piété* ont ajouté à l'orthodoxie de Fénelon, pour ainsi dire, par l'adjonction des fragments, — tels que le fragment intitulé « *Sur l'examen de Conscience* », — d'inspiration fort peu quiétiste.

Ajoutons que l'influence religieuse de Fénelon se transmet à ses lecteurs non seulement par ses *Œuvres spirituelles*, mais encore par ses ouvrages philosophiques, voire par son *Télémaque*<sup>1</sup>. Son influence et sa réputation d'auteur spirituel sont accrues en outre par tel livre qu'on lui attribue : le *Directeur dans les voies du salut*, dû au P. J. P. Pinamonti, et traduit de l'italien en français par le P. François de Courbeville<sup>2</sup>. Cet ouvrage, écrit suivant les principes de saint Charles Borromée, est avant tout pratique.

Sur quels auteurs se marque l'influence fénelonienne ?

Où aurait peine, assurément, à retrouver les principes des *Maximes des Saints* et de l'*Explication des Articles d'Issy* dans la *Vie de la vénérable Mère Marguerite Marie Alacoque*, quoi qu'en aient prétendu les jansénistes. Il ne s'agit dans l'ouvrage de Languet ni de foi nue, ni d'adoration abstraite. La vénérable visitandine « augmente ses austérités sans trouver de repos intérieur », sans doute ; mais c'est que « toutes ces austérités se faisaient sans mesure, sans discrétion, sans obéissance<sup>3</sup> » ; elle a des visions, et Languet parle de l'utilité des miracles, alors que Fénelon faisait volontiers profession de considérer peu les « voies extraordinaires ». — En 1729 également, le *Traité de l'Amour de Dieu et de ses vrais caractères*, de l'abbé Le Pelletier, paraît uniquement préoccupé d'orthodoxie ; en 1737, le P. Pallu, S. J., dans son livre *De l'Amour de Dieu, de ses motifs, de ses qualités et de ses effets*, s'aide de saint Bernard et de saint François de Sales sans trouver en ces deux auteurs ce qu'y découvrirait Fénelon. De même le P. Fellon, S. J., dans son *Traité de l'amour de Dieu selon l'esprit et la méthode de saint François de Sales* (1738).

Mais voici un auteur, qui semble avoir subi, quoiqu'il l'ait renié dans la suite, l'influence de Fénelon : l'abbé de Brion<sup>4</sup>. On retrouve dans ses ouvrages mystiques les divers principes que Bossuet reprochait à Fénelon d'avoir adoptés, et les principes que Fénelon avoue et proclame dans ses *Œuvres spirituelles*. C'est ainsi que dans les *Considéra-*

1. Cf. supra, l'affirmation du marquis de Fénelon à ce sujet, p. 212. Cf. mon édition critique de l'*Explication des Maximes des Saints*, Introduction, fin.

2. Cf. *Avis du libraire* en tête de la traduction de 1718. — Et cf. *Journal de Verdun*, septembre 1730, p. 170.

3. J.-J. Languet, *La vie de la Vénérable...*, I<sup>re</sup> partie, liv. I, § X.

4. On lui a même attribué la publication de la *Vie de Mme Guyon* (1720). Les manuscrits du marquis de Fénelon, comme nous l'avons vu, consacrent l'attribution ordinaire à Poiret. L'article BRION, d'ailleurs très court, du *Dictionnaire de théologie catholique* de Vacant et Mangenot, attribue à Brion la *Vie de Mme Guyon*.



tions et entretiens spirituels (1717), l'abbé de Brion affirme que les voies intérieures sont « une science secrète<sup>1</sup> », analogue sans doute à cette « tradition secrète » dont Bossuet incriminait l'idée chez Fénelon. Dans le même opuscule, Brion présentait l'expérience, et l'expérience seule, comme la clé de ces voies mystérieuses<sup>2</sup>. Il conseillait l'abandon, d'une manière aussi pressante que Fénelon, et dans des termes analogues<sup>3</sup>. Cependant, sur la confession<sup>4</sup>, sur « l'amour pur et désintéressé<sup>5</sup> », sur le salut<sup>6</sup>, il évitait les écarts de pensée ou d'expression des *Maximes des Saints*, et s'en tenait à la sage doctrine de saint François de Sales<sup>7</sup>. Dans la *Paraphrase sur divers Pseaumes fort mystérieux* (1718)<sup>8</sup>, il ne semble pas non plus franchir les limites de l'orthodoxie sur ces matières délicates<sup>9</sup>; dès ce moment, d'ailleurs, il a sans doute reçu quelque avertissement au sujet de sa doctrine, car voici qu'en 1720 dans la *Vie de sœur Marie de Sainte-Thérèse*, et dans les *Lettres spirituelles* de cette même religieuse, il s'efforce de s'opposer nettement à la spiritualité guyonienne; il raille les « illusions et les extravagances qu'on trouve dans la *Vie de Mme Guyon*..., les fausses idées dont elle est remplie », il en critique la *Préface*, qui recommande l'expérience comme le seul guide: ce qui, dit-il, mènerait à l'hérésie, « et même au fanatisme<sup>10</sup> »; et il a soin de marquer « avec quelle sublimité » son héroïne « possédait les quatre vertus cardinales<sup>11</sup> ». Ainsi il s'opposait également aux « faussetés dangereuses qu'on a

1. Dans la *Dédicace* « Au verbe incarné ».

2. *Ibid.*: « ce n'est qu'après avoir expérimenté en soi-même la diversité de vos divins attraits, qu'on peut enseigner aux autres les amoureuses industries, dont vous vous servez pour conduire les âmes à la perfection. »

3. *Considérations*..., p. 5 sq.: « De la connaissance de Dieu » « ... nous n'avons... qu'à nous remettre de tout ce qui nous regarde entre ses bras..., nous plonger dans cette mer insondable d'amour et de bonté. »

4. *Ibid.*, p. 50.

5. *Ibid.*, p. 181 sq.

6. *Ibid.*, p. 190: nous devons le désirer, dit-il, car « c'est la fin pour laquelle Dieu nous a créés »; donc « il ne peut jamais vouloir que nous y renoncions ».

7. Voir à ce sujet l'abus que Fénelon a fait des citations de saint François de Sales, dans l'*Explication des Articles d'Issy*, éd. critique A. Cherel, p. 37, n. — On retrouve dans l'abbé de Brion jusqu'à des réminiscences des tours de phrase salésiens.

8. C'est le seul ouvrage de l'abbé de Brion dont les *Mémoires de Trévoux* aient rendu compte, et encore d'une manière fort incolore (juin 1718, p. 994 sq.).

9. Peut-être, à la rigueur, la définition suivante de l'amour pur pouvait-elle prêter à critique: « l'amour du souverain bien, qui est au plus intime de nous-mêmes, et qui était en quelque façon embarrassé et enveloppé par les soins que cause l'amour-propre ou le propre intérêt » (p. 3).

10. *Vie de sœur Marie de Sainte-Thérèse*. Avertissement. — De même dans les *Lettres spirituelles*..., Avertissement, p. xix: la *Vie de M<sup>me</sup> Guyon*, dit-il, montre bien « la dépravation de cette fausse et dangereuse doctrine, et comme elle renverse entièrement la morale chrétienne et la vie spirituelle ».

11. *Ibid.*, Liv. VI, p. 465, chap. 1.

débitées dans ces derniers temps sur la vie spirituelle », c'est-à-dire au quiétisme; et au jansénisme, dont les partisans « croient faire des merveilles quand ils débitent une morale sévère et qu'ils jettent le trouble dans les âmes, sans seulement leur montrer le moyen de sortir d'elles-mêmes<sup>1</sup> ». Enfin il défendait l'état passif de la même manière que Fénelon : l'âme, disait-il, « n'y est point oisive ni sans amour, puisque, quand elle y est bien établie, elle y devient l'instrument de Dieu<sup>2</sup> ».

Tout cela ne fut pas du goût d'un docteur de Sorbonne, l'abbé Olivier, qui, en 1725, publia un *Examen des Œuvres de M. l'abbé de Brion, ouvrage en forme de catéchisme*. Il reconnaît le désir d'orthodoxie de Brion, mais il le juge très voisin du quiétisme; en particulier, il relève, dans la *Vie de sœur Marie* « une erreur condamnée dans le livre des *Maximes des Saints* », sur l'état habituel de pur amour<sup>3</sup>. — En même temps l'évêque de Soissons, consulté par Brion, lui répond que sa doctrine « est conforme à celle des Quiétistes<sup>4</sup> ».

L'abbé de Brion proteste qu'il a critiqué les quiétistes<sup>5</sup>. Puis, poussé à bout, il publie en quelque sorte ses *Maximes des saints* à lui, sous la forme d'un *Traité de la vraie et fausse spiritualité, avec un examen de quelques livres attribués à M. de Fénelon* (1728). Il renie solennellement Fénelon, en tâchant de maintenir le mysticisme.

Il n'y a, dit-il, d'amour pur de Dieu qu'en théorie; nous admirons à la fois et aimons Dieu « infiniment parfait », qui en outre « nous a donné des témoignages si éclatants de son amour » par son Incarnation. Aussi l'amour le plus pur « a toujours quelque rapport à nous » : « il n'y a que quand notre intérêt est notre principal ou unique objet, qu'il est défectueux<sup>6</sup> »; « nous voulons et nous désirons tous être heureux<sup>7</sup> ». — Et d'autre part, selon l'esprit de Fénelon, il déclare que l'« union essentielle n'est point une voie extraordinaire : elle « est commune à tous les hommes »; l'union permanente ne rend pas impeccable, car elle est plutôt « habituelle » que proprement permanente; l'état passif n'est qu'un état de « docilité ». Comme Fénelon l'avait fait à maintes reprises, il se défait des directeurs sans expérience : il n'allait pas cependant jusqu'au mépris fénelonien de la science et des docteurs<sup>8</sup>.

1. *Lettres spirituelles...*, Avertissement...

2. *Vie de...*, Avertissement.

3. *Examen...*, p. 33 sq.

4. Cité par Olivier dans l'*Examen...*, Préface, p. 2.

5. Brion, *Lettre à l'Evêque de Soissons*, p. 3.

6. Brion, *Vraie et fausse spiritualité...*, Avertissement.

7. *Ibid.*, I, p. 352.

8. *Ibid.*, I, p. 50 sq. « Oui, je suis très persuadé qu'un homme sage, prudent, et qui avec beaucoup d'esprit n'aurait qu'une science théorique et d'étude de la vie spirituelle, embarrasserait moins une âme qui serait fortement attirée

Ses auteurs préférés<sup>1</sup> étaient les mêmes qu'invoquait Fénelon : Sainte Catherine de Gènes, Sainte Catherine de Sienne, Angèle de Foligny, Sainte Thérèse ; Jean de Saint Samson, Saint François de Sales, le P. Surin, M. Olier ; il ajoutait même *le Chrétien Intérieur*, attribué à M. de Bernières-Louvigny, qu'il ne croyait pas condamné<sup>2</sup>, et dont Fénelon n'avait jamais invoqué l'autorité.

Le jugement que la *Vraie et fausse spiritualité* porte sur le quiétisme, sur les ouvrages de Mme Guyon, et sur les *Œuvres spirituelles* de Fénelon, est extrêmement dur. Le quiétisme<sup>3</sup>, dit Brion, n'est qu'une « illusion » : il semble désintéressé ; mais il est égoïste : un quiétiste « n'a pour objet que soi-même et sa propre estime dans ses œuvres » ; il ne « diffère des Épicuriens que par le nom et par les termes ». Mme Guyon<sup>4</sup> est « le chef » des quiétistes de France, et ses ouvrages contiennent « le véritable esprit » du quiétisme<sup>5</sup>. Sa doctrine a été « condamnée très justement dans le livre de feu M. de Fénelon », les *Maximes des Saints*. Elle reparait cependant, « beaucoup plus dangereuse et plus captieuse » dans les *Œuvres spirituelles*<sup>6</sup>. Dangereuse, car « des communautés d'hommes considérables, et qui se croient très distingués dans l'Église » — ceci doit viser les jésuites — « ont une si haute estime de ces écrits, qu'on les lit en plein réfectoire, et il y a aussi des couvents de carmélites où ces ouvrages sont en singulière considération<sup>7</sup> ». Captieuse, Fénelon « s'observant davantage », « produisant ses opinions d'une manière plus couverte et plus déguisée ». Et l'abbé de Brion entreprend une critique chicanière des *Œuvres spirituelles*, relevant les moindres expressions<sup>8</sup>, usant de termes violents pour qualifier la doctrine qu'il censure<sup>9</sup>. Il ne manque pas d'ailleurs de perspicacité, lorsqu'il rapproche les principes guyoniens des idées exprimées dans les *Œuvres spirituelles*. C'est ainsi qu'il remarque, dans l'ouvrage posthume de Fénelon, la crainte excessive « de se rendre propriétaire des

de Dieu, que ne le ferait un dévôt borné en science et en expérience spirituelle et divine. »

1. *Ibid.*, p. 58.

2. *Ibid.*, p. 59.

3. *Ibid.*, t. IV, ch. 1, p. 378 sq.

4. *Ibid.*, p. 492 sq.

5. L'abbé de Brion formule cependant une réserve : « les 36 ou 37 tomes attribués à Mme Guyon, et où le style qui paraît différent donne sujet de croire que plusieurs personnes y ont travaillé... » (*Ibid.*, I, p. 496).

6. *Ibid.*, I, p. 496.

7. *Ibid.*, II, p. 295 sq.

8. Par exemple, Fénelon ayant écrit : « Prions le Père des miséricordes... de nous arracher notre propre cœur... », l'abbé de Brion note : « Autre pratique très extraordinaire, que de prier Dieu de nous arracher notre propre cœur, sans nous en laisser la moindre parcelle ; comme si c'était l'œuvre de Dieu seul, et qu'il ne fût pas nécessaire de mettre la main à l'œuvre » (*Ibid.*, II, p. 361).

9. Cf. II, p. 437. « Compilation d'erreurs très monstrueuses. »

dons de Dieu<sup>1</sup> », l'importance de l'idée de Dieu, mais l'absence de l'idée du Rédempteur: Fénelon, dit-il, « ne présente jamais à l'âme Jésus-Christ pour modèle, ni comme le divin objet dont nous avons besoin pour nous soutenir et pour nous animer dans les combats<sup>2</sup> ». Mais son désir d'être utile à ses lecteurs, et de se justifier lui-même, semble grossir à ses yeux les erreurs de Fénelon jusqu'à l'hérésie même immorale. Il n'aperçoit pas chez Fénelon de conseils de mortification<sup>3</sup>: Fénelon ni Mme Guyon, selon lui, « ne veulent ni efforts pour se vaincre, ni vertus éclatantes, ni ferveur<sup>4</sup> ». Il estime que les *Œuvres spirituelles* « établissent l'acte continu de Malaval et de Mme Guyon<sup>5</sup> ». Et l'union en Dieu de deux mystiques, Fénelon et une de ses dirigées, le scandalise ou peu s'en faut: « Ah! qu'il est à craindre que des unions si étroites ne se poussent trop loin », écrit-il, « surtout quand cette union est entre des personnes de divers sexes », et quand on « prétend que le moi d'en haut peut être uni à Dieu, pendant que le moi d'en bas se contente et se satisfait<sup>6</sup> ». — Ajoutons que l'abbé de Brion reprend contre Fénelon la raillerie janséniste: « Notre auteur s'acquittait bien mieux de composer des historiettes ou des fables, que d'écrire des entretiens spirituels<sup>7</sup> ». Fénelon a plus d'« imagination<sup>8</sup> » que de « bon sens<sup>9</sup> ». — Toutes ces critiques montrent en l'abbé de Brion une âme de bonne volonté, très soucieuse de rester fidèle à la doctrine orthodoxe<sup>10</sup>: il n'hésite pas à brûler ce qu'on lui a reproché, non sans vraisemblance, d'avoir un moment adoré; mais ce à quoi il sacrifie Fénelon, ce qu'il considère comme l'orthodoxie, ce n'est pas seulement le *Bref* condamnant les *Maximes des Saints*: ce sont les principes jansénistes opposés à ceux de Fénelon: « De l'abandon et de ses effets », intitule-t-il le chapitre iv de sa II<sup>e</sup> partie, « et qu'on doit le regarder comme outré et très erroné, quand on le porte jusqu'à vouloir se perdre éternellement, puisque c'est un sentiment tout à fait contraire à l'impression que Dieu a mise en nous, et qui nous fait désirer d'être heureux ». N'est-ce pas précisément ce « désir d'être heureux<sup>11</sup> » que

1. *Ibid.*, II, p. 300, critiquant *Œuvres spirituelles*, I, p. 103, ch. xvi (éd. de 1718).

2. *Ibid.*, II, p. 609.

3. *Ibid.*, II, passim, en particulier p. 301 sq., p. 437 sq.

4. *Ibid.*, II, p. 301 sq.

5. *Ibid.*, II, p. 578.

6. *Ibid.*, II, p. 579.

7. *Ibid.*, II, p. 489.

8. *Ibid.*, II, p. 330 et 437 sq.

9. *Ibid.*, II, p. 322 et 606.

10. *Ibid.*, II, p. 5, « Après avoir reçu quelque lumière sur la vie spirituelle de l'infinie miséricorde de Dieu, je serais très coupable, si je ne faisais pas tout mon possible, pour empêcher le progrès des erreurs qu'on publie sur cette doctrine. »

11. *Ibid.*, II, p. 60.

Fénelon reprochait aux jansénistes<sup>1</sup> — Le siècle paraît, en vérité, peu propice au mysticisme.

On réédite cependant certains auteurs mystiques de l'âge précédent : Malaval et ses *Poésies spirituelles* en 1736. Boudon en 1756. Les *Poésies spirituelles* célébraient, en des vers dignes de Mme Guyon, en un style qui n'est pas sans rapport avec celui de *Télémaque*, le « bonheur de la présence de Dieu<sup>1</sup> », les « excellences de l'oraison en général<sup>2</sup> », l'« amour de la beauté divine, sous la figure de la beauté créée<sup>3</sup> ». Commenté en outre par la gravure à la fois mystique et champêtre du frontispice<sup>4</sup>, le sentiment de la nature que l'on constate chez Malaval pouvait permettre de préciser la portée et les éléments mystiques du sentiment de la nature chez Fénelon<sup>5</sup>. Le *Dieu seul* de Boudon, et son *Règne de Dieu dans l'Oraison Mentale*<sup>6</sup> peuvent contribuer à affermir l'influence des idées féneloniennes et guyoniennes, en recommandant, comme Fénelon et Mme Guyon, d'« avoir en horreur le propre intérêt<sup>7</sup> », en enseignant l'universelle présence de Dieu dans la nature<sup>8</sup>. Boudon, d'ailleurs, plus orthodoxe que Fénelon dans les *Mazimes des Saints*, marquait nettement que « la solide pratique des vertus » était une « excellente marque de la bonne oraison<sup>9</sup> », préconisait la prière, les bonnes œuvres, et l'effort contre le péché<sup>10</sup>.

Je retrouve l'influence du mysticisme fénelonien en 1741, dans les *Lettres* de Bouillier sur les vrais principes de la religion. La *Lettre VI<sup>e</sup>* rappelle une idée chère à Fénelon, dans sa controverse anti-janséniste, celle « d'un agent intelligent » qui « conduit à celle d'un ordre, ou d'un juste distinct de l'utile<sup>11</sup> ». La *XV<sup>e</sup> Lettre* traite de l'amour désintéressé, et distingue nettement l'amour de concupiscence, où nous

1. Malaval, *Poésies spirituelles*, liv. IV, p. 164, n<sup>o</sup> III.

2. *Ibid.*, n<sup>o</sup> VIII.

3. *Ibid.*, liv. V, n<sup>o</sup> I.

4. Ce frontispice est de Bernard Picart (1713). Une femme couronnée de lauriers, les yeux levés au ciel, tient un cahier et une plume, semblant attendre l'inspiration divine. A ses pieds, des instruments de musique, un livre, un ruisseau en cascade. A droite, une ruche. A gauche, en perspective, un berger paissant des moutons. En haut, un ange, sur un nuage, tenant une flèche de la main droite, montrant le ciel de la main gauche. — Le soleil projette ses rayons.

5. Cf. *Revue d'Histoire littéraire*, janvier-mars 1912, Alb. Cherel, *L'idée du naturel et le sentiment de la nature chez Fénelon*.

6. Ces ouvrages avaient paru respectivement en 1662 et 1671.

7. Boudon, *Dieu seul*, 2<sup>e</sup> Règle.

8. Boudon, *Règne de Dieu*, p. 54 : « C'est une douce pratique, lorsqu'on est dans les campagnes, dans la promenade d'un bois, d'une allée de jardin, de se ressouvenir que tous les lieux sont remplis de Dieu ; que l'on est, que l'on marche dans la divinité ; et ensuite de temps en temps de l'adorer. »

9. *Ibid.*, liv. I, ch. xxii.

10. *Ibid.*, II<sup>e</sup> partie.

11. Bouillier, *Lettres...*, I, p. 98-101.



sommes la fin, et l'amour de bienveillance, où la fin est extérieure à nous<sup>1</sup>. Enfin la XVI<sup>e</sup> *Lettre* découvre dans *Télémaque*, « ce poème le plus philosophique qui ait jamais paru », « le plus pur esprit de la religion » caché « sous l'écorce des fables payennes » : « Voyez au XVII<sup>e</sup> livre le portrait de ce philosophe qui expie au fond du Tartare le crime d'avoir rapporté toutes ses vertus à soi-même, c'est-à-dire le crime de n'avoir point rendu gloire à Dieu... Cette admirable peinture est plus propre que tous les raisonnements... » à populariser la doctrine « que je viens de défendre<sup>2</sup> ».

Fénelonien enfin, à la même date, le R. P. de Caussade, dans son *Instruction spirituelle en forme de dialogues*. La forme familière de cette *Instruction*, son tour aimable et alerte, rappellent bien les dialogues profanes ou théologiques où s'était complu Fénelon. Mais le dessein, qui plutôt nous occupe ici, consiste en un essai de réconciliation entre Bossuet et Fénelon sur le terrain mystique. La querelle du quiétisme, dit le P. de Caussade, a discrédité le mysticisme : on a « abusé de la saine doctrine » de Bossuet<sup>3</sup>. « Il ne conviendrait nullement d'entrer en aucune façon » dans le récit de la querelle<sup>4</sup>. Mais « la simple lecture » de l'*Instruction Pastorale* de Bossuet *sur les divers Etats d'oraison* » nous donnera souvent occasion de remarquer avec une agréable surprise, que pour le fond de la vraie spiritualité, ces deux grands prélats n'étaient pas si éloignés de sentiment, qu'un certain public l'a pensé ; ce qui paraît encore mieux par les livres posthumes de M. Bossuet, et surtout par ses lettres de direction, à peu près semblables à celles du très illustre et très pieux archevêque de Cambrai<sup>5</sup>. — Le P. de Caussade renonce à définir Mme Guyon, et s'en tient pour l'apprécier aux actes officiels<sup>6</sup>. Il ne cite pas non plus Fénelon. Mais ce sont les principes féneloniens qu'il a la prétention de retrouver dans l'*Instruction* de Bossuet : distinction entre l'amour désintéressé : « celui par lequel on aime Dieu pour l'amour de lui seul, sans retour à nous », et l'amour intéressé : « celui de l'espérance chrétienne<sup>7</sup> » ; l'amour pur se trouvant non seulement dans un certain état des parfaits, comme le prétendaient les faux mystiques, mais « dans l'état même des commençants, puisque nul homme ne peut être juste sans avoir, en quel-

1. *Ibid.*, II.

2. *Ibid.*, II, p. 58.

3. Le P. de Caussade, *Instruction spirituelle...*, *Avertissement*.

4. *Ibid.*, *Dialogue préliminaire*.

5. *Ibid.*, *id.*

6. *Ibid.*, p. 33. « Ce n'était pas une sainte extraordinaire éclairée de Dieu, puisqu'on trouva tant d'erreurs dans ses écrits, qu'ils furent tous condamnés... elle n'était pas non plus d'une vertu suspecte », vu la déclaration de Bossuet à « l'Assemblée du Clergé de 1700 ».

7. *Ibid.*, p. 128 sq., *Dial. IX*.

que degré, la vraie justice, qui consiste à aimer Dieu pour lui-même<sup>1</sup> ; actes simples et directs<sup>2</sup> ; possibilité, habitude facilitante, état du pur amour<sup>3</sup>. Bossuet n'a donc condamné dans les faux mystiques que l'abus de la vérité<sup>4</sup>. Il a sans doute été entraîné par la vivacité de son zèle et de son génie<sup>5</sup> à des excès de langage. Mais il n'est nullement l'ennemi des mystiques, ni par conséquent l'adversaire foncier des principes féneloniens. — Et le P. de Caussade dépense, à la démonstration de sa thèse, une ingéniosité qui parfois ne laisse pas d'étonner. Veut-il découvrir la défense de l'amour pur dans l'*Instruction pastorale* ? Il cite loyalement le texte de Bossuet : « Donc séparer ces deux idées, Dieu souverainement bon en lui-même, et par là infiniment communicatif, les séparer, dis-je, autrement que par abstraction, c'est une doctrine contraire à la piété, à toute la théologie, et à toute l'Écriture sainte ». Et il en conclut : « Par où l'on voit évidemment que M. de Meaux admet l'amour pur par abstraction des motifs intéressés<sup>6</sup> ».

Cette apologie du mysticisme, plus zélée qu'exacte dans le choix de ses arguments, a du moins une certaine valeur documentaire, et nous permet d'apprécier l'étendue que pouvait atteindre alors l'influence de la spiritualité fénelonienne en France. Le P. de Caussade vante les bienfaits du mysticisme dans les couvents<sup>7</sup>, — ainsi que nous avons vu l'abbé de Brion déplorer qu'on lût avidement Fénelon dans les monastères de religieuses, et dans les congrégations de religieux. Mais il constate que l'opinion générale est très défavorable à l'idée et au mot même du mysticisme. L'interlocuteur de ses *Diatogues*, l'entendant parler de « Saints mystiques », lui demande tout aussitôt : « D'où vient donc que ce nom ne se prend guère aujourd'hui qu'en mauvaise part<sup>8</sup> » ? L'influence spirituelle de Fénelon dut être amoindrie, par l'effet de ce préjugé. Elle dut se circonscrire surtout. Elle demeura en honneur dans certains couvents, aux environs de Blois notamment<sup>9</sup>, et les disciples anglais de Mme Guyon, venant en France, visitaient pieusement ces refuges de l'amour pur<sup>10</sup> ; elle fut conservée, comme nous l'avons vu, par le marquis de Fénelon et par ce qui resta du « petit troupeau » ; mais après la mort du marquis, les éditions des *Œuvres spirituelles* se raréfient. — On nous apprend qu'en 1735 un certain abbé Gauthier à Paris vante Mme Guyon et Fénelon, mais c'est à un étran-

1. *Ibid.*, *id.*

2. *Ibid.*, p. 48 sq.

3. *Ibid.*, p. 130 sq.

4. *Ibid.*, p. 48.

5. *Ibid.*, p. 225.

6. *Ibid.*, p. 140.

7. *Ibid.*, début.

8. *Ibid.*, p. 3.

9. Cf. *Notice...* manuscrite, p. 45.

10. *Ibid.*

ger qu'il s'adresse, à Faltmann, conseiller du comte de Berlebourg<sup>1</sup>.

C'est en effet hors de la France, pays d'orthodoxie, que le mysticisme guyonien et fénelonien conserve son prestige et son influence. Il reste des quiétistes en Italie; persécutés en 1724, ils gagnent l'Angleterre, où les protestants les reçoivent<sup>2</sup>, et ils considèrent le tremblement de terre qui agite cette année même la Sicile comme la punition divine de leurs persécuteurs<sup>3</sup>. Trente ans avant, les molinosistes fugitifs d'Italie avaient trouvé en Angleterre, notamment de la part des Quakers, le même accueil<sup>4</sup>. Je n'étudie pas ici l'influence religieuse de Fénelon en Angleterre; mais je ne puis m'empêcher de constater que le tolérantisme anglais se formule à cette époque en accents qui forcent à peine les tendances guyoniennes: les *Pensées libres sur la religion, l'Église, et le bonheur de la nation, traduites de l'Anglois du D<sup>r</sup> B. M.* en 1722 s'efforcent de montrer, non seulement que les cérémonies sont d'invention humaine, mais aussi que l'irrégion des chrétiens vient du défaut d'amour de Dieu<sup>5</sup>; la *Nature et l'Excellence de la Religion chrétienne*, pour laquelle l'auteur, le D<sup>r</sup> Lucas, a obtenu une *Préface* de Burnet, évêque de Salisbury, et une *Lettre* de Tillotson, tandis qu'il y ajoutait lui-même des « *Pensées chrétiennes pour tous les jours du mois* », déclarait que la vraie religion chrétienne ne consiste pas uniquement « à avoir des opinions orthodoxes, ... ni à se borner à un certain nombre d'actes de dévotion externe... », mais dans l'« union intime de l'âme avec Dieu », dans la « vie divine » (1722). Enfin la *Prière universelle* de Pope, qui devait être en France tant admirée et tant traduite, porte bien, semble-t-il, quelques marques du mysticisme fénelonien, non seulement dans la ferveur de son déisme<sup>6</sup>, mais dans la définition qu'elle contient de l'amour pur :

« Ma conscience est libre, et ce guide sévère  
Ne règle pas mes sentiments  
Par le désir seul du salaire  
Ni par la crainte des tourments<sup>7</sup>. »

1. *Ibid.* Les termes dans lesquels il célèbre Mme Guyon sont vraiment hyperboliques: « Celui qui pourrait comprendre l'état d'anéantissement de Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement, comprendrait aussi l'anéantissement de M<sup>me</sup> Guyon et sa sainteté. »

2. Cf. (abbé Guillon), *Histoire générale de l'Église au XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 52<sup>1</sup> sq.

3. *Notice...*, p. 48.

4. Cf. *Gazette de France*, 23 octobre 1694. « De Londres, 5 octobre. Il est arrivé depuis peu divers particuliers fugitifs d'Italie à cause du Quiétisme; et ils ont eu permission de prêcher ici dans des conventicules, où des trembleurs qui les ont entendus, les ont reçus comme étant du même sentiment sur la religion. »

5. Cf. *Mémoires historiques et critiques*, juillet 1722, p. 45 sq.

6. Cf. dans la traduction de Le Franc de Pompignan :

« Source, première cause, être inintelligible,  
Que je suis borné devant toi ! »

7. *Ibid.* Par ailleurs, l'épicurisme de la *Prière universelle* est très peu fénelonien.

Notons encore que c'est à Londres que Swedenborg, en 1745, publiait son traité *De Cultu et Amore Dei*.

En Hollande, l'Ermitage de Rheinsbourg, qu'avait fondé le guyonien Poiret, décline : en décembre 1739, il n'y reste plus que trois frères, Otto Homfeld, Wetstein, Israël Norraeus<sup>1</sup>.

En Allemagne et en Suisse, les piétistes « ajoutent aux dogmes de leurs premiers docteurs les idées des Quétistes de l'Eglise romaine<sup>2</sup> », sur l'union mystique, l'état passif, l'oraison. Fleischbein, à Pymont, se livre à une active propagande guyonienne. Nous retrouverons chez Rousseau les traces du piétisme vaudois et de ses sympathies pour les idées et la personne de Fénelon. Mais dès 1727, le Suisse romand Bêat du Muralt recommande gravement aux Français légers l'*Instinct divin*<sup>3</sup>. Son individualisme protestant est profondément mystique, et d'un mysticisme tout guyonien. On retrouve dans son livre, comme chez Mme Guyon et chez Fénelon, la défiance à l'égard de la « Raison » et des « Docteurs<sup>4</sup> », l'estime au contraire de la « folie » qui nous fait perdre la propriété<sup>5</sup>. Comme Mme Guyon, il prophétise le règne de l'intérieur<sup>6</sup>.

Ainsi l'influence religieuse de Fénelon, durant cette période, persiste et s'élabore chez les « Trans » plus que chez les « Cis », selon l'expression guyonienne. — Le cosmopolitisme littéraire et moral de la seconde partie du siècle ramènera en France, modifié sans doute par son séjour en pays protestant, le goût de la spiritualité fénelonienne.

1. Cf. lettre de Tersteegen, citée par Chavannes, *Dutoit*...

2. Cf. *Abrégé*, p. 76.

3. (Bêat de Muralt) *l'Instinct divin recommandé aux hommes*. Je le cite d'après l'édition de Londres, 1753.

4. *Ibid.*, p. 51 : « les hommes qui tiennent le parti de la Raison contre celui de la parole intérieure » ; — p. 13 : « Il n'est besoin ni de Docteurs... Il ne faut ni théologiens, ni philosophes, pour nous faire entendre la volonté de Dieu... »

5. *Ibid.*, p. 35 sq. Les bizarreries de cet Instinct ne doivent pas nous en détourner : « la folie n'entrerait-elle point dans les voies de Dieu, dans ce qu'il dispense aux hommes pour les humilier, pour leur faire perdre l'opinion qu'ils ont de leur propre excellence... »

6. *Ibid.*, p. 10 sq. « Il faut sur toute chose que les hommes se laissent guérir de la défiance où ils sont sur ce qui regarde la parole intérieure, il faut qu'ils respectent les voies de Dieu en eux, afin qu'ils ne craignent pas de passer de la Religion qu'enseignent les hommes et qui est arrivée à son terme, à celle qui leur vient de Dieu... »

## CHAPITRE XII

### L'INFLUENCE DE FÉNELON PHILOSOPHE ET APOLOGISTE

« En général, les philosophes de notre siècle se sont montrés trop anti-théologiens, et nous autres théologiens avons aussi peut-être été un peu trop anti-philosophes<sup>1</sup>. » Cette phrase de Lamourette, à la fin du siècle, manifeste un regret. Elle nous indique en même temps un des motifs, un des sujets du prestige de Fénelon. Le traité de l'Existence de Dieu, les Lettres au P. Lami, les Lettres sur divers sujets de religion et de métaphysique unissent ce que Lamourette déplore de trouver trop souvent séparé, la pensée philosophique et la pensée religieuse. Ou plutôt, dans ces différents ouvrages, Fénelon allie et subordonne la réflexion philosophique à un dessein d'apologétique : pour combattre l'athéisme, il réunit les preuves de l'existence de Dieu les plus sensibles au commun des esprits, et les plus acceptables aux penseurs de son temps.

La part de la préoccupation apologétique semble même plus grande chez lui que la part de l'originalité philosophique. Et c'est là ce qui rend difficile, et périlleux, l'appréciation de son influence. Les merveilles de la nature et l'idée des causes finales, qui tiennent tant de place dans sa *Démonstration*, n'étaient point arguments nouveaux alors. Elles figurent tout au long dans les *Psaumes*<sup>2</sup>. Au Moyen-Age,

1. Lamourette, *Pensées philosophiques*. Préface, p. xviii (1789).

2. *Psaumes*, l. 1, ps. viii, Dieu admirable dans ses œuvres, 4 sq. « Quand je contemple tes cieux, ouvrage de tes mains | la lune et les étoiles que tu as créées, je m'écrie : | qu'est-ce que l'homme, pour que tu te souviennes de lui ? | ... Tu lui as donné l'empire sur les œuvres de tes mains ; | tu as mis toute la création sous ses pieds : | Brebis et bœufs, tous ensemble, | Et les animaux des champs, | oiseaux du ciel et poissons de la mer. | Et tout ce qui parcourt les sentiers de l'Océan ; | Jehovah, notre Seigneur, | Que ton nom est magnifique sur toute la terre ! — Ps. XIX, *La gloire de Dieu manifestée dans la création*, 2-7. Les cieux racontent la gloire de Dieu, | Et le firmament annonce l'œuvre de ses mains. | Le jour crie au jour sa louange, | La nuit l'apprend à la nuit. | Ce n'est pas un langage, ce ne sont pas des paroles, | Dont la voix ne soit pas entendue. | Leur son parcourt toute la terre, | Leurs accents vont jusqu'aux extrémités du monde. C'est là qu'il a dressé une tente pour le soleil. | Cet astre, semblable à l'époux



S. Bonaventure, par son *Itinerarium mentis ad Deum*, conduisait à Dieu l'esprit humain en observant les traces divines marquées sur le monde visible<sup>1</sup>. Au xvi<sup>e</sup> siècle, la preuve de l'existence de Dieu par le spectacle de la nature était une sorte de lieu commun<sup>2</sup>. Au xvii<sup>e</sup> siècle, l'idée de Dieu se trouve fréquemment associée par les mystiques, — surtout par les mystiques quiétistes — à des images, comparaisons, descriptions, tirées des choses de la nature<sup>3</sup>; en 1684, Abbadie écrit dans sa *Vérité de la religion chrétienne*, dont la diffusion fut considérable : « Pour voir qu'il y a une sagesse souveraine, il ne faut qu'ouvrir les yeux, et les porter sur les merveilles de la nature. Quand la considération des cieux et des astres, de leur beauté, de leur lumière..., ne nous convaincraient pas de cette vérité, nous la trouverions marquée dans les vagues et sur le rivage de la mer, dans les plantes..., dans la structure de notre corps & dans les traits de notre visage<sup>4</sup>. » Nous avons vu enfin, en recherchant l'influence possible de Ramsay sur Fénelon, que les apologistes anglais, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle et au commencement du xviii<sup>e</sup>, appuyaient sur ce même argument leur déisme ou leur christianisme.

La philosophie fénelonienne ne paraît pas plus originale dans la seconde partie de son *Traité* que dans la première. Descartes et son doute méthodique y sont mis largement à contribution. Malebranche y est utilisé plus abondamment encore, et le P. André, dans sa *Vie de Malebranche*, détaille ces derniers emprunts : Fénelon, dit-il, a adopté les principes fondamentaux de Malebranche : « la notion de Dieu sous l'idée de l'Être universel..., la preuve de l'immortalité de l'âme par la distinction évidente de l'Être pensant..., et de l'Être étendu..., l'union des deux substances de l'homme, par les seuls décrets de la volonté de Dieu », enfin le principe suivant lequel « la Raison qui nous éclaire intérieurement, que tous les hommes consultent, et qui leur répond

qui sort de la chambre nuptiale, | S'élançe joyeux, comme un héraut pour fournir sa carrière... — Liv. V, ps. CXLV, *Chant de louange en l'honneur de la puissance et de la bonté infinies du Créateur*, notamment 15-16. — Ps. CXLVI, 4, 9, 16-18. — De même saint Mathieu, VI, 26. — Cf. S. Paul, *Rom.*, I, 1, 20.

1. S. Bonaventure, *Itinerarium...*, cap. 11 : « *De speculatione Dei in vestigiis suis in hoc sensibili mundo.* »

2. Cf. la Préface des *Imagines* de Cogalerus : « ...Totum hoc pulcherrimum opificium ac theatrum cœli, terrae, et creaturarum omnium, ideo conditum ac factum est tanta arte ac sapientia, ut conditorem Deum monstret... verum est quod dicit eruditissimus Stigelius :

Praesentemque refert quaelibet herba Deum.

« Ac fuit in ecclesia omnibus temporibus verbo ac voci divinæ etiam conjuncta Physica sapientia rerum naturalium... » (suivent des considérations sur la place des choses de la nature dans les paraboles évangéliques).

3. Cf. *Revue d'histoire littéraire*, oct.-déc. 1911, Alb. Cherel, *L'idée du naturel et le sentiment de la nature chez Fénelon*.

4. Abbadie, *Vérité de la religion chrétienne* (éd. de 1741), I, p. 18 sq.

en tous lieux, ... est le Dieu que nous adorons<sup>1</sup> ». Nous avons vu comment le P. Tournemine d'une part, dans ses *Réflexions* préliminaires, et d'autre part Ramsay dans l'établissement du texte de la II<sup>e</sup> Partie de *l'Existence de Dieu*, se sont efforcés d'atténuer ce malebranchisme. — Dans ces conditions, il semble légitime de penser que l'influence philosophique de Fénelon a consisté, en grande partie, à propager celle des philosophes antérieurs ou contemporains; mais qu'il est en somme très malaisé, de démêler la sienne, de la leur.

Mais ses idées ont beau être issues de Malebranche, de Descartes, reprises de l'apologétique traditionnelle, apparentées à l'apologétique anglaise contemporaine, il se les est appropriées, parce qu'il les a conçues selon ses propres tendances religieuses. Son semi-quiétisme, sans doute, l'a porté à goûter plus qu'aucune autre, la preuve de l'existence de Dieu par les merveilles de la nature, comme les Malaval et les Labadie l'avaient goûtée; et si, après avoir composé avant 1680 une *Réfutation de Malebranche*, il en vint après 1700 à reproduire Malebranche, c'est qu'il était conduit vers un certain panthéisme par son idée toute guyonienne de l'immensité, de l'omniprésence de Dieu, et de la passivité à l'action divine convenable aux créatures<sup>2</sup>.

Un autre élément guyonien de la théodicée fénelonienne, et qui en complète l'originalité, c'est le caractère tout intellectuel de l'attitude que prend en face de Dieu l'esprit, l'âme de Fénelon. Les élans, les oraisons jaculatoires de son *Traité* ne sont guère que des cris d'admiration. La beauté de Dieu, l'ordre divin du monde, la sagesse de la Providence satisfont ou éblouissent sa raison, plutôt qu'ils n'excitent en lui la reconnaissance, et, à proprement parler, l'amour. C'est que le pur amour fénelonien et guyonien n'est rien moins que sentimental. « C'est la Religion éternelle et universelle de toutes les Intelligences<sup>3</sup> », écrivait Poiret dans sa *Préface des Justifications*. Et Bossuet jugeait de même, quand il déclarait, dans le *Summa doctrinae*, que les *Maximes des Saints* conduisaient les âmes au mépris des « sentiments », et à ne « trouver en Dieu et en Jésus-Christ d'autre nourriture de leur piété, que la seule idée purement intellectuelle et très abstraite de l'Être infini ». — « Que reste-t-il autre chose », ajoutait-il, « que d'établir le déisme<sup>4</sup> » ? Ainsi Fénelon était bien destiné, semble-t-il, et comme préparé à agir par sa philosophie religieuse sur un siècle rationaliste, ou tout au moins à lui plaire.

1. Le P. André, *Vie de Malebranche*, p. 375.

2. *Annales de philosophie chrétienne*, novembre 1908-mars 1909. J. Rivière, *la Théodicée de Fénelon : ses éléments quiétistes*. — Et *Revue historique*, novembre 1906, p. 388 sq., art. de A. Rébelliau sur Saunders, *Fénelon, his friends and enemies*.

3. *Justifications...*, p. vi.

4. Bossuet, *Œuvres complètes*, XXVIII, p. 303-304.

Aussi les éditions de l'*Existence de Dieu* et des *Lettres sur divers sujets* furent-elles nombreuses dans la période qui nous occupe : en 1712, 1713, 1715, j'en trouve six de la Première Partie de la *Démonstration* ; en 1718, trois des *Œuvres philosophiques*, trois des *Lettres* ; en 1719, une des *Œuvres philosophiques* ; de même en 1721, 1725, 1726, 1731, 1740 ; en 1739, deux des *Œuvres philosophiques* ; une, des *Lettres* en 1726 ; une, en 1730, des réflexions *De l'Immortalité de l'âme* ; l'*Extrait d'une Lettre de Mgr de Fénelon sur Spinoza* sert en 1731 à Lenglet-Dufresnoy de prétexte et de façade pour sa publication de l'exposé du spinozisme composé par Boulainvilliers<sup>1</sup>. — Ajoutons que le succès de l'*Existence de Dieu* à l'étranger ne dut pas peu contribuer à sa réputation et à son influence en France, soit en rehaussant le prestige de l'auteur, soit, comme nous allons le voir, en suscitant en quelque mesure une imitation étrangère qui sera populaire en France, le *Véritable usage de la contemplation de l'univers pour la conviction des athées et des incrédules*, de Nieuwentijt. Je remarque en 1713 une traduction anglaise de l'*Existence de Dieu*, due à Abel Boyer, et imprimée in-8 et in-4<sup>2</sup>, et le *Journal des Savants* en apprend la nouvelle en France<sup>3</sup> ; en 1714, une traduction allemande, par Fabricius<sup>4</sup> ; en 1719 les *Mémoires de Trévoux* affirment que l'*Existence de Dieu* a été « traduite dans toutes les langues de l'Europe<sup>5</sup> ». — En même temps, d'ailleurs, l'apologétique déiste anglaise est révélée aux Français<sup>6</sup> ; et le succès de ce genre d'ouvrages philosophiques devient assez vif en France, pour que le livre assez superficiel de J. Ph. de Varennes, *Les Hommes*, qui prouve Dieu par les merveilles de la nature, atteigne en vingt-cinq ans sa quatrième édition<sup>7</sup>.

J'en viens aux vicissitudes de l'influence et de l'autorité de la philosophie fénelonienne. Le premier disciple que nous en rencontrions est Nieuwentijt. Au premier abord, il semble assez étrange que ce fameux savant et médecin hollandais se soit inspiré, pour traiter des merveilles de la nature en général, et de celles du corps humain particulièrement, d'un traité composé par un écrivain dépourvu de compétence technique en ces matières. Et il paraîtrait plus vraisemblable d'expliquer les ressemblances entre les deux ouvrages, en admettant que Nieuwentijt

1. *Réfutation des erreurs de Benoît de Spinoza*, par M. de Fénelon, archevêque de Cambrai, le P. Lamy bénédictin, et Boulainvilliers.... cf. art de G. Lanson, *Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750*, *Revue d'histoire littéraire*, janvier-mars 1912.

2. *A demonstration of the Existence, wisdom, and omnipotence of God*, London.

3. *Journal des Savants*, 9 avril 1714.

4. Cf. *Biographie universelle*, art. FÉNELON.

5. *Mémoires de Trévoux*, janvier 1719, p. 6.

6. Cf. *Histoire critique de la république des lettres*, VI, p. 302 sq. (1714) ; *Bibliothèque ancienne et moderne*, III (1<sup>re</sup> partie), p. 41 sq.

7. 1712-1737. Les preuves en question se trouvent dans le t. 1.

avait entrepris le sien lors du passage de Ramsay en Hollande; que Ramsay, très curieux des sciences, de philosophie, de religion, et d'hommes illustres, avait connu Nieuwentyt et son dessein avant de passer à Cambrai; et qu'arrivé auprès de l'archevêque, il lui avait conté le projet du médecin hollandais. Fénelon, écrivant très rapidement, et, dans *l'Existence de Dieu* notamment, peu scrupuleux à s'aider des idées d'autrui, aurait devancé en 1712 de trois ans la publication du livre de Nieuwentyt. Cette hypothèse est plausible: mais enfin il est difficile d'admettre qu'un livre paru en 1712 soit inspiré d'un livre paru en 1715; en outre, si Fénelon ne faisait pas autorité en médecine, sa personne et ses ouvrages jouissaient d'un très réel prestige en Hollande et en Angleterre. Et surtout, les ressemblances entre *l'Existence de Dieu* et *le Véritable usage de la contemplation de l'univers* ne portent pas uniquement sur des détails de physiologie<sup>1</sup>, ou sur l'emploi de tel argument banal, comme celui de la montre<sup>2</sup>; l'expression littéraire de ces détails est parfois identique<sup>3</sup>, et les considérations générales dont Nieuwentyt fait précéder son livre, se ressentent des considérations analogues développées par Fénelon dans le début de son *Traité*<sup>4</sup>. Il est fort possible que Fénelon ait été encouragé

1. Par exemple sur la faim (F. n° 35 = N. p. 19); la respiration (F. n° 35 = N. p. 39); l'épine du dos (F. n° 34 = N. p. 107); Nieuwentyt étudie dans le liv. II, ch. I *L'air*, ch. III *le vent et son utilité*, ch. IV *l'Eau*, ch. V *la Terre*, ch. VI *le Feu*, ch. VII *les Animaux, oiseaux et poissons*, ch. VIII *les Plantes*: Fénelon étudiait les mêmes points aux n°s 14, 13, 11, 15, 19, 12. — A la III<sup>e</sup> Partie de Nieuwentyt, *Des astres et de leurs différents effets*, correspondent chez Fénelon les n°s 16, 17, 18, concernant respectivement *les Cieux, le Soleil, les Astres*. Dans sa conclusion (p. 584), Nieuwentyt déclare que le mouvement de la terre n'est pas encore très prouvé: de même Fénelon, n° 17. — A rapprocher encore F. n° 45 et 48 et N. p. 160, liv. I, ch. XIV *De l'union de l'âme et du corps, l'Imagination, la Mémoire*.

2. F. ch. III — N. p. 21 sq.

3. F. n° 39: « Voyez les livres... leur arrangement et leur proportion embellissent tout le visage. La bouche... exprime chaque passion par des marques sensibles. Outre que les lèvres s'ouvrent pour recevoir l'aliment..., quand elles s'ouvrent, elles découvrent un double rang de dents dont la bouche est ornée: les dents sont de petits os enchâssés avec ordre dans les deux mâchoires... Les dents brisent comme un moulin les aliments.

4. F. n° 3 « les passions qui les ont agités leur ont donné des distractions continuelles, ou bien les faux préjugés qui naissent des passions ont fermé

N. chap. I, p. 8 sq. *De la bouche*.  
« ...une ouverture qui embellit le visage, et en exprime les passions... elles [les lèvres] s'ouvrent pour recevoir les aliments... quand elles s'ouvrent, elles découvrent un double rang de dents dont la bouche est ornée; ce sont des espèces de petits os enchâssés dans chaque mâchoire... ces dents qui brisent les aliments... »

N., p. 1 (*Dicours préliminaire*)  
« ...Toujours enivrés de leurs passions, ils ne voient qu'elles, ils ne pensent qu'à elles;... Si par hasard

à écrire ou à publier son *Traité* en apprenant par Ramsay que Nieuwentyt s'occupait du même sujet. On ne peut pas dire, d'autre part, que le *Traité* de Fénelon ait pu, à lui seul, déterminer Nieuwentyt à composer ou à achever, ou même à compléter son livre. Mais il semble bien, en dernière analyse, que Nieuwentyt a pu vouloir traiter avec sa compétence de savant un sujet dont le livre de Fénelon lui a montré, — en même temps que les ouvrages anglais contemporains, — tout l'intérêt apologétique.

En 1726, le livre de Nieuwentyt fut traduit en français par Nogués, sous ce titre, qui l'apparentait davantage au *Traité* de Fénelon : *l'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la Nature*. Les *Mémoires de Trévoux* rendirent alors compte du livre, en louant le but, et le moyen employé, « qui en fait un ouvrage curieux de Physique » : et ils lui adressèrent le même reproche que le P. Tournemine, dans ses *Réflexions*, avait adressé à *l'Existence de Dieu* fénelonienne : Nieuwentyt ne s'en était pris qu'à une catégorie d'athées, les épicuriens, et il n'avait blâmé les spinozistes qu'en passant<sup>1</sup>.

Les *Mémoires de Trévoux* sont du reste favorables à ce genre d'apologétique. En mars 1717, ils louent le livre de l'abbé Genest, les *Principes de philosophie, ou preuves naturelles de l'Existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme*, et citent de son exorde un long fragment dont le premier vers est significatif :

« L'univers est pour nous un spectacle sublime<sup>2</sup>. »

— L'abbé Genest, d'ailleurs, n'est pas un imitateur de Fénelon. — En 1718, les *Mémoires* parlent avec sympathie des sermons de Clarke, et de la fondation Boyle<sup>3</sup> ; de même en 1722 : « Les preuves de la religion chrétienne contre les doutes insensés du Pyrrhonisme semblaient une affaire consommée, après ce qui a paru d'excellents écrits sur cette matière... Les hérétiques mêmes se sont réunis avec nous contre les incrédules, et ont prêté des armes à nos victoires, entr'autres, les écri-

leurs yeux à ce grand spectacle.  
...Ainsi vivent les hommes... »

quelque rayon de lumière vient à les éclairer, leurs yeux s'appesantissent bientôt, et reprennent leur insensibilité : enfin tout le spectacle de l'univers est pour eux comme s'il n'était point. Ainsi vivent les hommes sur la terre... »

On peut encore comparer F., ch. III, *Réponse aux objections des Épicuriens*, et N. p. 13. « Que les défenseurs des sentiments d'Épicure et de Lucrèce considèrent tout cela sérieusement avec nous... » etc.

1. Nieuwentyt avait cependant composé une *Réfutation de Spinoza*, parue posthume en 1720 (Cf. Nicéron, XX, p. 68).

2. *Mémoires de Trévoux*, mars 1717, p. 327-379.

3. *Ibid.*, février 1718, p. 247 sq.



vains anglais<sup>1</sup>. » En 1728, la *Théologie physique* de Derham, en 1731 la *Théologie astronomique* du même auteur sont fort goûtées par les rédacteurs des *Mémoires*. C'est « l'extrait de tout ce qu'il y a de plus curieux et de plus exquis dans la saine physique » ; l'auteur est « aussi judicieux que profond..., fort impartial..., à la réserve d'un petit nombre de traits qui lui échappent en faveur de la religion et de la philosophie qui dominant en Angleterre<sup>2</sup> », « solide et pieux dans ses conclusions qui se rapportent toujours à la connaissance et à la gloire de l'Auteur de tant de merveilles<sup>3</sup>. » Aussi bien, puisque « toute la Nature publie l'existence et les Attributs de Dieu », « l'on ne saurait trop applaudir à ceux qui ont soin de recueillir jusqu'aux moindres traits auxquels il a voulu qu'on reconnût sa sagesse et sa puissance infinies<sup>4</sup>. » Les jésuites estiment que la morale et les lumières naturelles doivent et peuvent préparer l'âme à accepter la Révélation<sup>5</sup>. Aussi sont-ils longtemps indulgents au déisme anglais. Ils aperçoivent cependant, en 1736, quelque danger dans la philosophie religieuse de Pope, qui se réduit « à connaître l'Être, à dépendre de lui, à l'aimer et à aimer les autres<sup>6</sup> », en « supposant la nature innocente », au lieu de croire à la chute originelle qui est admise même « par les sages du paganisme<sup>7</sup> ».

Mais ce n'étaient pas seulement des catholiques orthodoxes comme les jésuites, qui se trouvaient ainsi, par leurs sympathies peut-être trop confiantes, favoriser le succès de la philosophie et de l'apologétique féneloniennes : Fontenelle donne une forme tout particulièrement voilée à son ironie impertinente, lorsqu'il parle des « sublimes réflexions où la Physique nous conduit sur l'auteur de l'univers » : « surtout l'Astronomie et l'anatomie, déclare-t-il, sont les deux sciences qui nous offrent le plus sensiblement deux grands caractères du créateur, l'une son immensité..., l'autre son intelligence infinie... La véritable Physique s'élève jusqu'à devenir une espèce de Théologie<sup>8</sup>. » Et le libre-penseur Bolingbroke lui aussi reconnaît « la sagesse et la puissance qui éclatent dans la construction, l'ordre et l'harmonie de l'univers », et qui ont amené « quelques philosophes... à la connaissance d'un Être suprême qui existe par lui-même<sup>9</sup> ».

1. *Ibid.*, juillet 1722, p. 1151, dans l'*Extrait sur Houteville, la Religion prouvée par les faits*.

2. *Ibid.*, février 1728, p. 319 sq.

3. *Ibid.*, janvier 1731, p. 84 sq.

4. *Ibid.*, février 1728, p. 319.

5. *Ibid.*, avril 1737, p. 707 sq.

6. *Ibid.*, juin 1736, p. 1216.

7. *Ibid.*, avril 1737, p. 718.

8. Fontenelle, *Histoire du renouvellement de l'Académie Royale des Sciences*, Préface (1717).

9. Bolingbroke, *Pensées choisies...*, I, p. 201 sq. Dieu.

Voici enfin, suivant l'ordre des temps, le groupe des imitateurs et des disciples de bonne volonté. En 1717, Billecoq, dans son *Livre Universel*, prouve « l'Être suprême » par le spectacle de « ces grands corps, qui roulent si majestueusement et si régulièrement sur nos têtes<sup>1</sup> » ; les moindres merveilles du corps humain provoquent ses exclamations : « Avec quel arrangement », s'écrie-t-il, « sont disposés les quatre doigts et le pouce<sup>2</sup> ! » En 1726, Rollin, dans son *Traité des Études*, professe, comme Fénelon, que « l'univers, dans toutes ses parties, annonce et montre son Auteur : mais, pour le plus grand nombre, c'est à des sourds et à des aveugles, qui ont des oreilles sans entendre, et des yeux sans voir<sup>3</sup>. » Il paraphrase également le « Cœli enarrant gloriam Dei », en ces termes : « Le premier prédicateur qui a annoncé la gloire du Dieu souverain est le firmament, où brillent avec tant d'éclat le soleil, la lune et les étoiles.<sup>4</sup> » Il reconnaît « le doigt de Dieu dans les bornes qu'il a marquées à la mer<sup>5</sup> » ; il admire la grandeur divine « dans le plus petit des insectes<sup>6</sup> ». Comme Fénelon, il se souvient du passage fameux de Pascal sur l'homme entre les deux infinis ; et peut-être même s'en souvient-il d'abord à travers Fénelon, car il en reprend d'abord certains traits que Fénelon avait repris<sup>7</sup>, et il ne cite textuellement que deux pages plus loin l'« endroit admirable des *Pensées* de M. Pascal » d'où ces traits sont tirés<sup>8</sup>. En tout cas ce que Rollin emprunte bien à *l'Existence de Dieu*, c'est son insistance sur les causes finales<sup>9</sup>.

En 1732 et dans les années suivantes parut le *Spectacle de la Nature* de Pluche. Cette histoire naturelle en dialogues procède plutôt de Nieuwentyt que de Fénelon, par les précisions scientifiques qu'elle contient : elle marque aussi plutôt la « bonté du Créateur », les bienfaits de sa Providence, que la beauté de son œuvre. Mais enfin nous avons vu que Nieuwentyt n'avait pas ignoré Fénelon. L'ouvrage de Pluche fut extrêmement populaire<sup>10</sup> jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Puis, c'est un poète, F. M. C. Deschamps, qui, dans sa *Religion*

1. Billecoq, *le Livre Universel*, p. 29.

2. *Ibid.*, p. 33.

3. Rollin, *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres*, IV, p. 354.

4. *Ibid.*, p. 376.

5. *Ibid.*, p. 371.

6. *Ibid.*, p. 363.

7. *Ibid.*, p. 362 : « Qu'est-ce qu'un homme, une ville, un royaume, la terre même dans toute son étendue, par rapport à ces vastes corps, dont la grandeur immense passe toute imagination ? Un point imperceptible. » Ce passage rappelle à la fois Fénelon, *Existence de Dieu*, p. 11 (*Œuvres complètes*, I) et Pascal, *Pensées* (Brunschwig, s. II, p. 347 et sq. : P. R., p. 171-178). Cf. pour la comparaison des textes de Fénelon et de Pascal, *Revue d'histoire littéraire*, octobre-décembre 1908, *Mélanges*, A. Chérel, *Fénelon lecteur de Pascal*.

8. *Ibid.*, p. 364.

9. *Ibid.*, p. 387.

10. Quérard note que la VIII<sup>e</sup> édition parut en 1749-1750.

*défundue* (1733), reprend l'argument des Merveilles de la Nature<sup>1</sup>. — *L'Essai sur l'Homme* de Pope, popularisé par une traduction en vers français en 1736, montre également l'ordre général de la Nature, dans la 1<sup>re</sup> *Épître* : et le passage est signalé par les journalistes de *Trévoux*<sup>2</sup>. Les *Nuits* d'Young (1742-1744) célèbrent aussi l'« *Existence de Dieu* » (XX<sup>e</sup> Nuit), la *Pluralité des Mondes* » (XXI<sup>e</sup> Nuit), et contiennent une « *Vue morale des Cieux* » (XXII<sup>e</sup> Nuit) d'où le souvenir de Fénelon et de Pascal ne semble pas absent. « La Religion, » s'écrie Young, « est fille de l'Astronomie : un astronome allié ne peut être qu'un insensé. Tous les êtres nous parlent de Dieu : mais si l'œil attentif découvre ses traces dans les petits objets ; dans les grands, Dieu saisit l'âme et s'en empare d'abord<sup>3</sup>. » Et le poète admire les étoiles, leurs orbites enchaînés les uns aux autres à l'infini : « L'imagination succombe et veut douter sans cesse de ce que la raison voit<sup>4</sup> » ; il suit Fénelon et Pascal dans la contemplation de l'infiniment petit<sup>5</sup> ; il suit Fénelon dans l'admiration des facultés données à l'âme humaine par Dieu : « Que de richesses dans les sens<sup>6</sup> !... » « Que de richesses dans l'imagination<sup>7</sup> !... » « Quel trésor dans la mémoire<sup>8</sup> !... » « Quel pouvoir souverain dans l'entendement<sup>9</sup> !... »

Parmi les poètes qui vraisemblablement s'inspirent de *l'Existence de Dieu*, nommons encore Louis Racine, qui dans une partie du chant 1<sup>er</sup> de la *Religion* (1743) développe l'argument des Merveilles de la Nature :

« Quels témoins éclatants devant moi rassemblés !  
Répondez, cieux et mers ; et vous, terre, parlez<sup>10</sup>. »

1. Cf. citation dans les *Mémoires de Trévoux* de juin 1733, p. 940.

« Ces globes enflammés qui roulent sur nos têtes

Leur harmonie admirable

Est un abîme impénétrable. »

2. *Ibid.*, juillet 1737, p. 1293.

3. *Les Nuits* d'Young (trad. Le Tourneur), II, p. 117.

4. *Ibid.*, p. 122.

5. *Ibid.*, p. 159. « L'expérience vient d'elle-même appuyer ma conjecture. Les verres de l'optique ont révélé à nos yeux étonnés l'existence d'êtres infiniment petits que nous n'aurions jamais soupçonnés : et l'imagination ne peut suivre la raison qui les voit et les démontre. Les deux termes de la création se répondent et sont en équilibre l'un avec l'autre : la pensée ne doit pas craindre de trop descendre vers l'extrême petitesse, ni de trop s'élever vers l'extrême grandeur. » — Quelques pages plus haut, p. 155, Young unissait une idée et une expression pascalienne à un sentiment fénelonien : « A l'heure où je vous parle, la guerre fatale décline l'Europe gémissante : nous appelons ainsi un petit coin de l'univers où s'agitent des rois insensés. »

6. *Ibid.*, I, p. 368.

7. *Ibid.*, p. 369.

8. *Ibid.*, p. 371.

9. *Ibid.*, id.

10. L. Racine, *La Religion*, poème, ch. 1, vers 52 sq.

Les oiseaux<sup>1</sup>, les insectes<sup>2</sup>, lui révèlent Dieu ; de même que le visage de l'homme, le cerveau et la circulation du sang<sup>3</sup>. — Nommons enfin Dulard, dont la *Grandeur de Dieu dans les merveilles de la nature* (1749), eut, au dire de Fréron, deux éditions en six mois<sup>4</sup>. Ses sept chants, traitant respectivement du Ciel, de la Mer, de la Terre, de la Campagne, des Animaux, de l'Homme dans son âme et ses facultés, de l'Homme dans son cœur et ses affections, sont inspirés, il l'avoue, de la *Théologie physique* de Derham et de « *l'Existence de Dieu* » de Nieuwentyt<sup>5</sup>.

Et voici d'autres naturalistes, étrangers à vrai dire, mais traduits en France, et réintroduisant ainsi dans le courant de la pensée française les dérivations d'apologétique fénelonienne dont ils avaient bénéficié. C'est G. A. Fabricius, dont la *Théologie de l'eau — ou Essai sur la bonté, la sagesse et la puissance de Dieu, manifestées dans la création de l'eau* — est traduite de l'allemand en français par le Dr Burnand (1741) ; c'est Lesser, un Allemand encore, qui publie en 1738, à Francfort, une *Théologie des Insectes, ou Démonstration des perfections de Dieu dans tout ce qui concerne les Insectes* : elle est traduite « avec des remarques de M. P. Lyonnet » en 1742. « Je conduirai mon lecteur », écrit Lesser, « à rapporter à Dieu toutes les merveilles que j'aurai le bonheur de lui faire remarquer<sup>6</sup>. » Il pousse sa démonstration, semble-t-il, jusqu'au paradoxe<sup>7</sup>, et sa recherche des causes finales jusqu'à la naïveté<sup>8</sup>. Même utilisation des merveilles de la nature dans la *Théologie naturelle* de W. Paley, dont la *Bibliothèque Britannique* en 1745 donne en français de longs extraits<sup>9</sup>. En vain Formey, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* de 1747, compose un *Examen de la preuve qu'on tire des fins de la Nature pour établir l'Existence de Dieu* où il critique le raisonnement selon lequel « il y a de l'ordre, donc il y a un Dieu<sup>10</sup> » : l'argumentation remise en vogue par Fénelon n'en subsiste pas moins : en 1750, l'abbé Dupetit-Château la reprend et la résume dans son *Idée de la vérité et de la grandeur de la religion démontrée par des preuves claires et à la portée de tout le monde*<sup>11</sup>.

1. *Ibid.*, v. 114 sq.

2. *Ibid.*, v. 147 sq.

3. *Ibid.*, v. 190 sq.

4. *Lettres sur quelques écrits*, III, p. 130.

5. Dulard, *Grandeur de Dieu...*, p. x.

6. Lesser, *Théologie des Insectes*, I, p. 42.

7. *Ibid.*, II, p. 251. « Les dommages que causent les insectes, sont autant de marques de la toute-puissance, de la justice, de la sagesse, et même de la bonté de Dieu. »

8. *Ibid.*, II, p. 255 : « la vermine nous engage à la propreté du corps. »

9. *Bibliothèque Britannique*, XXIII, p. 32 sq.

10. Formey, *Examen...* *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1747, p. 365-386.

11. Abbé Dupetit-Château, *Idée de la vérité...*, p. 56-61.

L'influence philosophique de Fénelon paraît donc avoir été soutenue et étendue, sous cette forme très accessible au commun des lecteurs et aux imitateurs plutôt apologistes que philosophes. Sur les questions spéciales et auprès des philosophes de profession, des penseurs d'expérience, elle n'obtint pas le même accueil. Nous avons vu que Malebranche et ses disciples immédiats étaient restés défiants à l'égard des improvisations féneloniennes<sup>1</sup>; la *Réfutation de Spinoza*, en 1731, est jugée par la *Bibliothèque raisonnée* bien insuffisante: le rédacteur aperçoit même une ressemblance entre « les principes de M. de Fénelon » et le spinozisme<sup>2</sup>, Fénelon paraissant croire, comme Spinoza, à l'unité de la substance.

J'ai réservé pour la fin la réfutation, ou, plus exactement, les notes virulentes du fameux curé Meslier contre *l'Existence de Dieu*. Ce spinoziste matérialiste est surtout connu par son *Testament*, dont Voltaire a publié des extraits en 1762, en l'atténuant, et en l'accommodant à sa propre philosophie déiste anti-chrétienne. — Dans un article récent<sup>3</sup>, M. Lanson a montré que la portée anti-religieuse et anti-sociale du *Testament* débordait singulièrement l'interprétation donnée par Voltaire.

Ces notes, à la marge des *Œuvres Philosophiques* de Fénelon, de l'édition de 1718, sont manuscrites. Mais on ne doit pas les traiter comme un inédit: elles n'étaient pas destinées à demeurer secrètes, et vraisemblablement elles ne le demeurèrent pas. Nodier, en 1829, connaissait quatre exemplaires des *Œuvres philosophiques* sur lesquels elles se trouvaient répétées<sup>4</sup>; A. C. d'Ablaing de Giessenburg, qui publia en 1884 le texte intégral du *Testament*, parle de plusieurs copies qui circulèrent<sup>5</sup>. J'ai vu l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, qui a appartenu à Helvetius, et l'exemplaire de l'Arsenal. Ils sont assez semblables: même écriture calligraphiée; — or Meslier avait, paraît-il, la réputa-

1. Cf. p. 205 sq.

2. *Bibliothèque raisonnée*, juillet 1731, p. 184: « Ses distinctions de totalité d'Être intensive et extensive ne répandant point assez de lumière dans l'esprit pour faire voir la fausseté de cette proposition: *qu'il n'y a dans l'univers qu'une substance proprement dite*; il aurait dû aussi prouver *qu'il était plus parfait de pouvoir produire quelque chose de distingué de soi, que de ne le pouvoir pas*, avant que d'établir cette proposition pour principe; car la perfection ne consiste pas à pouvoir le contradictoire; or Spinoza soutient que la création est contradictoire en tant que le néant et l'Être le sont. C'est ce qu'on pourrait même prouver par les propres principes de M. de Fénelon, qui dit qu'il y a une distance infinie du néant à l'Être... »

3. *Revue d'histoire Littéraire*, janvier-mars 1912, G. Lanson, *Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique avant 1750*.

4. Ch. Nodier, *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, p. 178 sq. Nodier cite l'exemplaire portant le n° 758 dans le *Catalogue* de Mirabeau; l'exemplaire portant le n° 106 dans le t. I du *Catalogue* de Renouard; l'exemplaire portant le n° 935 dans le cabinet de livres précieux de la Bibliothèque de l'Arsenal; et un exemplaire lui appartenant.

5. Cité dans l'art de G. Lanson, p. 12, n.



tion d'un calligraphe<sup>1</sup> — ; le texte est sensiblement identique; seulement l'exemplaire de l' Arsenal contient un certain nombre de feuillets intercalés, tandis que dans celui de la Bibliothèque Nationale tout est écrit dans les marges; l'*Er libris Joannis Meslier* les termine l'un et l'autre. Il se pourrait bien que Meslier lui-même eût pris la peine de recopier ces notes, témoignant ainsi d'une animosité toute particulière contre la philosophie de Fénelon.

Ces notes méritent l'attention. Elles l'attirent toujours par leur forme tranchante et passionnée, qui contraste avec l'aménité du style fénelonien. Plusieurs sont d'une sécheresse injurieuse<sup>2</sup>. D'autres forment simplement et affirment, en face du spiritualisme de l'*Existence de Dieu*, le matérialisme : « *L'univers est de lui-même ce qu'il est* » (p. 10). « *La nature se suffit à elle-même* » (p. 50, 51, 56); « *Ce n'est pas la matière qui pense... mais c'est l'homme... composé de matière* » (p. 100); « *L'idée d'un Être nécessaire est très véritable... mais l'idée d'un Être infiniement parfait n'est qu'une vaine fiction de l'esprit humain* » (p. 395); « *Que sait-on si la masse infinie de l'univers ne pense pas?* » (p. 427); « *il n'y a véritablement qu'une seule espèce d'être qui est la matière ou l'étendue* » (p. 434); « *il n'y a point d'autre véritable infini que l'infini en étendue, l'infini en durée, et l'infini en nombre; ces choses ne sont point indivisibles en elles-mêmes, et partant le véritable infini n'est pas indivisible* » (p. 478-479). Il arrive au curé Meslier d'appuyer son athéisme de citations bibliques, ce qui ne manque pas de piquant<sup>3</sup>.

Des notes d'une troisième sorte contiennent des objections plus raisonnées contre la démonstration fénelonienne : Si l'univers « *porte le caractère d'une cause infiniment puissante... à plus forte raison celui qui l'a fait...* » (p. 8); « *il ne faut pas raisonner des ouvrages de l'art (qui ne peuvent s'assembler seuls) comme des ouvrages de la nature (qui le peuvent)* » (p. 11); Meslier tire argument de l'existence du mal qui, dit-il, suppose une autre puissance que Dieu (p. 294); à Fénelon déclarant que le néant ne peut être l'objet de la pensée, il répond que l'on sait distinguer le néant du réel, et qu'ainsi l'on peut le penser (p. 329 sq.). D'où nous viendrait l'idée de l'infini, dit Fénelon, si ce n'est de l'infini lui-même? — « *Mais sait-il mieux d'où lui viennent les autres idées?* » écrit Meslier en marge (p. 375 sq.).

Ailleurs enfin, il montre que les principes féneloniens peuvent aboutir au panthéisme : « *il semble que l'Auteur veuille confondre ici l'Être en général et sans restriction avec ce qu'il appelle Dieu...* » (p. 434); si Dieu « *n'est pas véritablement rien de particulier, il faut qu'il soit tout ce qui*

1. Cf. Ch. Nodier, *Mélanges...*

2. « *Erreur et illusion* » (p. 176, 177, 178, 194, 198, 206, 207, 210, 211, 212); « *vain raisonnement* » (p. 221, 223, 225, 226, 227, 228, 229, etc.).

3. P. 375 il cite : « *Nil sub sole novum, Eccl.* », et « *Sicut ventus vita mea, Job.* ».

est, ou qu'il ne soit rien du tout. S'il est tout ce qui est, tout est donc Dieu... » (p. 438); « Si Dieu, comme dit l'auteur, n'est précisément aucune chose singulière et restreinte, il n'est donc rien autre chose que l'Être en général, sans restriction, c'est-à-dire rien autre chose que la matière ou la nature elle-même, qui est tout en tout, et c'est justement ce que nous prétendons... » (p. 504); ce n'est donc que par une contradiction à ses principes que Fénelon peut rester chrétien<sup>1</sup>. Du reste Meslier rejette encore ce panthéisme, au nom de son athéisme intransigeant : « On ne peut dire que l'Être en général et sans restriction soit Dieu, car l'Être en général et sans restriction est tout ce qui est, or tout ce qui est n'est pas Dieu... » (p. 504).

A la fin du livre, les *Réflexions* du P. Tournemine sont un nouveau prétexte à notes ironiques<sup>2</sup> et à affirmations athées et matérialistes : « l'idée seule qu'on se forme d'une seule divinité est une idole qu'on se forme dans l'esprit » (p. 524); « est-il si difficile de croire que rien ne peut se faire de rien, que l'Être a toujours été..., que l'Être soit actuellement partout... il a des parties partout... [qui] se peuvent diviser les unes des autres?... » (p. 559).

Dans son *Testament*, Meslier reprend certains points de son argumentation<sup>3</sup> contre l'Existence de Dieu, notamment sa discussion de la preuve par l'idée d'infini. Il critique d'ailleurs Malebranche en même temps que Fénelon<sup>4</sup>. Et cependant il s'aide de citations de *Télémaque* pour autoriser ses thèses communistes.

Ainsi la pensée philosophique de Fénelon a marqué de son influence un certain nombre d'ouvrages surtout littéraires de cette période. Aux philosophes proprement dits, elle a paru insuffisante, ou débordant, hors de l'orthodoxie catholique, vers le panthéisme. Les traces de malebranchisme qu'elle contenait, et l'analogie qu'elle présentait avec la pensée de Spinoza ont pu en effet accroître dans les esprits d'alors le goût du déisme.

1. P. 504 « d'un autre côté, si Dieu n'est précisément aucune chose singulière, il n'est donc pas cet Être simple et unique, qui seroit infiniment parfait; il seroit faux de dire que Dieu ne seroit précisément aucune chose singulière et restreinte : puisqu'il seroit précisément cet Être simple et unique qui seroit infiniment parfait, et non aucune autre chose qui ne pourroit lui ressembler en rien. L'auteur se contredit... »

2. P. 529 sq., 535.

3. *Mémoire des pensées et sentiment de j... m...*, p. 162 v° sq., p. 230 sq. jusqu'à la p. 297 v°. Meslier cite de l'Existence de Dieu les p. 247, 379, 383, 378, 389, 420, 364, 396, 370, 371, 298, 294, 156.

4. *Ibid.*, p. 255 sq.

## CHAPITRE XIII

### L'INFLUENCE DE FÉNELON CRITIQUE LITTÉRAIRE

L'originalité de Fénelon apologiste et philosophe tenait, pour une bonne part, aux tendances semi-quiétistes de sa métaphysique. Son originalité de critique littéraire semble bien avoir la même provenance. Ramsay, dans la *Préface* qu'il plaçait en tête des *Dialogues sur l'Eloquence* en 1718, l'affirmait. Et en effet<sup>1</sup> les sympathies et les antipathies des *Dialogues* et de la *Lettre à l'Académie* sont toutes guyoniennes. Fénelon condamne dans les sermons le bel-esprit, l'usage exclusif de l'esprit et du raisonnement, les divisions « qui dessèchent et qui gênent »; la rime, qui « gêne » la pensée, lui paraît « gothique ». Il veut que l'orateur cherche à « peindre » et non pas à « plaire »; qu'il improvise, « faisant tout irrégulièrement et par saillies »: or cette haine de l'esprit qui raisonne sèchement, et s'enorgueillit de sa subtilité, cet amour de la simplicité et du désintéressement, se retrouvent dans les *Œuvres spirituelles*; bien mieux, Mme Guyon elle-même transposait en conseils littéraires ses directions spirituelles contre la « propriété » et l'esprit<sup>2</sup>. — Est-ce en ce sens, toutefois, que s'est exercée l'influence et que s'est manifesté le crédit de Fénelon critique littéraire? Nous l'allons voir, en consultant la série des éditions de la *Lettre* et des *Dialogues*; en passant en revue rapide quelques jugements portés sur ces ouvrages; en insistant sur la querelle qui mit aux prises, à propos de Fénelon, Gibert et Rollin; et en suivant la destinée de plusieurs idées chères à l'auteur des *Dialogues* et de la *Lettre*<sup>3</sup>.

\*  
\* \*

Le public connut les idées littéraires de Fénelon en 1715, d'une ma-

1. Je résume ici l'article que j'ai publié dans la *Revue de Louvain*, décembre 1910, sur les *Idées Littéraires de Fénelon et la doctrine du Pur Amour*.

2. *Lettres chrétiennes et spirituelles*... III, p. 123, *Lettre* xc v.

3. Je rappelle que ce chapitre doit être complété à l'aide du chapitre distinct et d'ensemble que j'ai consacré à Fénelon et Montesquieu, Vauvenargues, Voltaire.

nière très superficielle, par sa correspondance littéraire avec La Motte-Houdar, qui la plaça à la fin des *Réflexions sur la critique*. L'année suivante, le livre, avec son complément, eut une réédition. En 1716 également, l'Académie fit imprimer par Coignard les *Réflexions sur la grammaire*, c'est-à-dire la *Lettre à l'Académie*. Le succès en dut être grand, car dans l'année 1717, le libraire Bernard, d'Amsterdam, en donne trois éditions différentes. L'une de ces trois éditions contient les *Dialogues sur l'Éloquence*, qu'en 1718 Bernard imprime à part, tandis qu'à Paris Delaulne et Estienne en donnent une édition distincte, et deux éditions avec la *Lettre écrite à l'Académie française*. Il faut ensuite attendre 1740 pour retrouver une édition parisienne des *Dialogues*. En 1750 ils sont imprimés de nouveau, en français, à Glasgow. De ces éditions répétées en l'espace de trois ans, et suivies d'un long silence, on peut inférer que les idées littéraires de Fénelon excitèrent la curiosité, plutôt qu'un intérêt durable.

\*  
\* \*

Les jugements portés par les contemporains sur ces ouvrages donnent une note analogue. La *Bibliothèque ancienne et moderne*, analysant en 1717 les *Réflexions sur la Rhétorique*, déclare : « le livre est petit, connu de tout le monde, et digne de l'être encore davantage<sup>1</sup> » ; elle vante en 1718 les *Dialogues sur l'Éloquence*, pour leur clarté, leur naturel, le « génie » c'est-à-dire l'originalité ingénieuse, dont ils témoignent ; mais elle y remarque moins de connaissance de l'Écriture et des Pères que dans les écrits postérieurs<sup>2</sup>. Les *Dialogues* étaient donnés par Ramsay comme une œuvre de la jeunesse de Fénelon : nous verrions là sans doute un motif d'intérêt de plus ; les contemporains semblent bien n'y avoir aperçu qu'une excuse, pour les imperfections de l'ouvrage. — Les *Nouvelles de la République des Lettres* de janvier-février 1718 jugent les *Réflexions* « très dignes de leur savant et judicieux auteur », et remarquent avec plaisir que Fénelon est équitable, « désintéressé », sur la question des Anciens et des Modernes<sup>3</sup>. En 1731, le *Nouvelliste du Parnasse* fait le même éloge de la *Lettre*<sup>4</sup> ; mais il « ne pense pas si avantageusement des *Dialogues sur l'Éloquence*... On y retrouve de ces faux brillants que Fénelon condamne<sup>5</sup>. »

1. *Bibliothèque ancienne et moderne*, VIII, p. 213 sq.

2. *Ibid.*, X, p. 213 sq.

3. *Nouvelles*..., 1718, p. 113 sq.

4. *Nouvelliste de Parnasse*, II, p. 255 sq. « Ce prélat n'a rien écrit où il y ait plus de goût et de jugement. »

5. *Ibid.*, *id.* — Je trouve encore, dans le *Journal Littéraire* de 1731, XVII, p. 318 sq., Fénelon cité comme traducteur. — En 1739, les *Mémoires de Trévoux* (août 1739, p. 1530-1531) rendant compte des *Œuvres* de l'abbé Nadal, reprennent certains traits cités par Nadal des lettres de Fénelon à Lamotte.

\*  
\* \*

J'en viens à la dispute, autrement importante, de Gibert et de Rollin. En 1719, Gibert, ancien recteur de l'Université et professeur de rhétorique au collège Mazarin, publia le troisième volume de ses *Jugements des Savants sur les Auteurs qui ont traité de la Rhétorique, avec un précis de la doctrine de ces auteurs*. Il y inséra une critique dure des *Dialogues sur l'Éloquence*, qui étaient parus l'année précédente<sup>1</sup>. Après des compliments ironiques<sup>2</sup>, il entra dans un examen détaillé des « erreurs de fait » et des « erreurs de doctrine » commises par Fénelon. Erreurs de fait : Fénelon en commet plusieurs au sujet d'Isocrate, qu'il n'aime pas : il prétend en avoir trouvé la condamnation dans Platon : or Platon admire Isocrate, comme Cicéron l'altesle. Et Gibert commente : « N'est-ce point là un trait de cet esprit qui veut briller, non dans les mots, mais dans les décisions ; non par la doctrine et la science, mais par les airs et les manières ? » Fénelon, ajoute-il, rapporte faussement l'opinion de Denys d'Halicarnasse sur Isocrate, interprète mal celles d'Aristote et de Cicéron. Et cette antiplatie de Fénelon envers Isocrate est d'autant plus choquante, que le tempérament littéraire de l'archevêque n'est pas tellement différent de celui de l'orateur : « lui qui dans presque tous ces ouvrages ne s'est étudié dans la suite, qu'à être doux et insinuant, comme s'il eût eu envie de devenir un autre Isocrate<sup>3</sup> ». Fénelon a négligé les témoignages de l'antiquité favorables à Isocrate, tel que celui de Lucien. — Erreur de fait encore : Fénelon fait un contresens en traduisant, dans saint Augustin, « submissi generis » par « du plus bas genre », alors qu'il s'agit seulement du « genre simple », etc.<sup>4</sup>. — Erreurs de doctrine : pourquoi Fénelon introduit-il cette idée et ce mot de « peindre », dans la définition de l'éloquence ? Ni Aristote, ni Cicéron, ni saint Augustin n'y avaient songé. C'est que Fénelon a la « passion de dire quelque chose de nouveau » ; il confond d'ailleurs, les « passions avec les preuves, les preuves ainsi que les peintures avec les passions » ; il « confond les preuves philosophiques avec les preuves oratoires » ; il se trompe en ne faisant « consister les mouvements que dans les paroles

1. *Jugements des Savants*, imprimé à la suite des *Jugements des Savants*, de Baillet en t. VIII, p. 379 sq. Amsterdam, 1725.

2. Par exemple : Fénelon a fait preuve de goût, en ne publiant pas cet ouvrage composé dans sa jeunesse : « il est vrai qu'il y dit beaucoup de belles et bonnes choses, et qu'il les dit d'une légèreté de style qui fait plaisir ». — Ramsay n'est pas épargné : « Feu M. de Fénelon a eu un bon dessein dans cet ouvrage, et l'Auteur qui en a composé la Préface entre dans ses vues le mieux qu'il peut. »

3. Gibert juge (*ibid.*, p. 382) le *Discours sur la Paix* un « ouvrage que pour le style comme pour la morale on peut du moins mettre en parallèle avec le roman de *Télémaque* ».

4. Gibert indique une autre erreur d'interprétation commise par Fénelon sur un passage de saint Augustin concernant saint Paul.



et dans l'action » ; il confond peindre les passions et exciter les passions. Tout cela, par un manque d'assiette « familier » à l'esprit du Prélat, qui brouille tout par désir de nouveauté, qui, « pour briller s'écarte des routes communes, et qui y rentre parce que la vérité l'y rappelle », aboutissant ainsi à des « contradictions » dont il n'a d'ailleurs pas conscience : par exemple, il condamne les pensées fines, les ornements étudiés ; or les passages qu'il aime sont ceux où ces ornements se rencontrent. — Conclusion : « son éloquence, loin de nous instruire, nous jette toujours dans l'erreur » ; les *Dialogues* sont le fruit d'une imagination brillante, non d'une mûre réflexion » ; Fénelon ressemble beaucoup aux mauvais prédicateurs blâmés dans les *Dialogues* ; il est de « ceux qui ont des principes arbitraires, et qui en changent à mesure qu'ils en ont besoin pour se distinguer... Ils écrivent bien d'ailleurs ; ils ont un style léger ; il ne faut point de contention pour les entendre ; et ils amusent ceux qui n'approfondissent rien. Mais...

Hæc seges indoctos tulit et feret omnibus annis. »

Les *Jugements* de Gibert furent réédités en 1725. — Mais en 1726 paraissait le *Traité des Études*, qui contenait, en quelque sorte, l'apologie de Fénelon. Les *Dialogues sur l'éloquence* y étaient qualifiés de « livre très propre à former le goût par les sages et judicieuses réflexions dont il est rempli<sup>1</sup> ». Le jugement de Fénelon sur Cicéron et Démosthène y était cité, puis apprécié en ces termes : « On ne peut rien de plus sensé ni de plus judicieux que ce que dit ici M. de Fénelon ; et plus on approfondit son sentiment, plus on reconnaît qu'il est fondé dans le bon sens, dans la droite raison, et dans les règles les plus exactes de la bonne rhétorique<sup>2</sup> » ; du reste, Rollin, qui n'avait à l'égard de Démosthène, l'orateur « désintéressé », aucune raison mystique de préférence, restait fidèlement attaché à Cicéron<sup>3</sup> ; mais son éloge du goût fénelonien n'en était que plus méritoire, et plus frappant.

En outre, Rollin se montrait ailleurs tout pénétré des principes du goût fénelonien : comme Fénelon dans la *Lettre à l'Académie*, et en des termes voisins, il souhaitait « qu'on se servit d'une rhétorique imprimée, qui fût courte, nette, précise ; qui donnât des définitions bien exactes... qui indiquât sur chaque matière les beaux endroits de Cicéron, de Quintilien, et même de Longin<sup>4</sup> ». Si, dans la définition de

1. Rollin, *De la manière d'enseigner et d'étudier les Belles-Lettres*, II, p. 381.

2- *Ibid.*, p. 390.

3. *Ibid.*, *id.* « Mais..., soit ancienne prévention..., soit habitude et accoutumance à un style qui est plus dans nos manières..., nous ne pouvons gagner sur nous de préférer la sévère austérité de Démosthène à l'insinuante douceur de Cicéron. »

4. *Ibid.*, p. 342. Cf. *Lettre à l'Académie*, § IV. « Celui qui entreprendrait cet ouvrage y rassemblerait tous les plus beaux principes d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien, de Lucien, de Longin... il ferait un ouvrage court, exquis et délicieux. »

l'éloquence de la chaire, il conservait la formule « instruire, plaire et toucher » ; et s'il conseillait à l'orateur sacré, non seulement de ne pas trop rechercher les ornements du discours, mais aussi bien de ne pas trop négliger<sup>1</sup>, il n'en marquait pas moins son aversion pour « cette éloquence fleurie et brillante, qui, pour ainsi dire, pétille partout d'esprit, qui prodigue sans mesure les grâces et les beautés » : cette « sorte d'éloquence », déclarait-il, « n'est pas certainement celle qui convient à la chaire ou au barreau<sup>2</sup> ». Sur l'émotion que devait produire le prédicateur, il citait le même passage de saint Augustin, qu'avait cité Fénelon<sup>3</sup>. Quand il insistait sur le « fonds de science nécessaire à l'orateur chrétien », il préconisait particulièrement l'étude de l'Écriture sainte, en s'autorisant de Fénelon et de « ses *Dialogues sur l'Éloquence* où il établit d'excellentes règles sur la manière de prêcher<sup>4</sup> ». Il semble se souvenir encore de Fénelon, en même temps sans doute que de l'abbé Fleury, pour célébrer « cette simplicité, qui est le vrai caractère des Écritures, cette beauté et cet éclat », qui « ne viennent point d'une élocution recherchée et étudiée, mais du fonds même des choses<sup>5</sup> ». Le rapprochement qu'il établit entre l'architecture et la littérature, dans l'âge classique et dans l'âge gothique, et le mépris qu'à cette occasion il marque pour les « ornements chargés, confus, grossiers des anciens édifices gothiques », pourraient également être issus de Fénelon<sup>6</sup>. Il se rappelle certainement le *Projet de Grammaire* du début de la *Lettre à l'Académie*, lorsqu'il blâme chez les Français l'insouciance à s'instruire de leur langue<sup>7</sup>.

1. *Ibid.*, p. 457-539, liv. III, ch. III, § IV, *Éloquence de la Chaire*.

2. *Ibid.*, II, 527.

3. *Ibid.*, p. 499. Ce passage est tiré de l'*Ep. XXIX ad Atyp.*

4. *Ibid.*, p. 531.

5. *Ibid.*, § V, *Éloquence de l'Écriture Sainte*, p. 540-599.

6. Cf. les dernières pages de la *Lettre à l'Académie*. Voici le texte de Rollin : « Le bon goût dont nous parlons ici, qui est celui de la littérature, ne se borne pas à ce qu'on appelle sciences ; il influe encore imperceptiblement sur les autres arts, tels que sont l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique. C'est un même discernement qui introduit partout la même élégance, la même symétrie, le même ordre dans la disposition des parties ; qui rend attentif à une noble simplicité, aux beautés naturelles, au choix judicieux des ornements. Au contraire, la dépravation du goût dans les arts a toujours été un indice et une suite de celle de la littérature. Les ornements chargés, confus, grossiers, des anciens édifices gothiques, et placés pour l'ordinaire sans choix, contre les bonnes règles, et hors de belles proportions, étaient l'image des écrits des auteurs du même siècle » (I, p. LXXXVIII).

7. *Ibid.*, p. 3 : « Les Romains nous ont appris par l'application qu'ils donnaient à l'étude de leur langue, ce que nous devrions faire pour nous instruire de la nôtre » ; — p. 6 : « Il y a peu de personnes qui la sachent par principes. On croit que l'usage seul suffit pour s'y rendre habile. Il est rare qu'on s'applique à en approfondir le génie, et à en étudier les délicatesses. Souvent on en ignore jusqu'aux règles les plus communes ; ce qui paraît quelquefois dans les lettres même des plus habiles gens. » Or cf. Fénelon, *Lettre à l'Académie*, § II. « La plu-

Ajoutons que Rollin témoignait une vénération attendrie à la mémoire de l'élève de Fénelon, le duc de Bourgogne<sup>1</sup>; et que, traitant de l'éducation des enfants dans la dernière partie de son ouvrage, il s'inspirait abondamment de *l'Éducation des filles*, qu'il citait et dont il s'autorisait sans cesse, concurremment avec le livre de Locke<sup>2</sup>.

Il y avait bien là de quoi émouvoir la colère d'un anti-fénelonien comme Gibert. Il composa donc aussitôt de virulentes *Observations sur le traité de la manière d'enseigner et d'étudier les Belles-Lettres*. Ces *Observations* reprochent à Rollin sa « méthode impraticable, contraire aux maximes et aux usages des anciens », péchant « contre le bon goût, le bon sens, la raison<sup>3</sup> », mettant « en œuvre une foule de principes mal pris, et de raisonnements extraordinaires<sup>4</sup> ». « Qu'est-ce que votre livre? », dit Gibert: « votre nom, votre réputation, celle de M. Hersan, de Cicéron, de Quintilien, de Démosthène, du P. Rapin, de M. de Fénelon, où est la solidité des principes<sup>5</sup> »? — Rollin, le 17 janvier 1727, réplique par une *Lettre*, où il se défend, et où il défend les *Dialogues sur l'éloquence*: quoi qu'en pense Gibert, ils sont authentiques, puisque l'« on a preuve par écrit que c'est le marquis de Fénelon qui les a fait imprimer comme étant de M. son oncle »; ils ont beau paraître à Gibert un « pitoyable ouvrage », le nom de leur auteur « est d'un poids qui accable » leur détracteur<sup>6</sup>. Gibert ne se tient pas pour battu. Dans une *Réponse à la lettre de M. Rollin* (1727), il se refuse de nouveau à admettre l'authenticité des *Dialogues*, à cause du désaveu que la famille de Fénelon a fait faire dans les journaux « de tout ouvrage posthume non reconnu pendant sa vie<sup>7</sup> »; il critique d'autre part Rollin de s'en rapporter aux exemples plus qu'aux préceptes pour former les futurs orateurs<sup>8</sup>. Enfin, pour bien avoir le dernier mot sur Fénelon et sur Rollin, il publie en 1730 une *Rhétorique ou Règles de l'éloquence* dont le titre est significatif. Gibert expose au public les règles d'éloquence qu'il a enseignées durant quarante ans; car l'éloquence s'apprend; on en peut mettre les principes « dans un

part même des Français... n'ont appris leur langue que par le seul usage, et l'usage a quelques défauts en tous lieux... Les personnes les plus polies ont de la peine à se corriger sur certains façons de parler qu'elles ont prises pendant leur enfance... Les Grecs et les Romains ne se contentaient pas d'avoir appris leur langue naturelle par le simple usage: ils l'étudiaient dans un âge mûr par la lecture des grammairiens, pour remarquer les règles, les exceptions, les étymologies, les sens figurés... »

1. *Ibid.*, III, p. 41.

2. *Ibid.*, IV, p. 438 — fin. Cf. mon chapitre xvi.

3. Gibert, *Observations...*, I, p. 80 sq.

4. *Ibid.*, p. 268-9.

5. *Ibid.*, p. 295.

6. *Recueil des Opuscules de Rollin...*, I, p. 195 sq.

7. Gibert, *Réponse...*, p. 22.

8. *Ibid.*, p. 11.

degré convenable de certitude », et d'autre part « le goût », quand il est « destitué des principes, est semblable en quelque façon à un aveugle sans guide<sup>1</sup> ». La « prétendue simplicité » qu'a préconisée Fénelon n'a point les avantages qu'on lui impute : « Ces grands succès que saint Augustin attribue à l'éloquence des Pères, pourquoi les attribuer à leur aimable simplicité comme à leur unique cause<sup>2</sup> » ? Et Gibert se montre plus que jamais hostile aux opinions nouvelles : « Il ne faut aux prédicateurs que les règles des anciens<sup>3</sup> », prononce-t-il.

\*  
\* \*

En dehors de cet épisode, quelle a été la fortune des principales idées littéraires de Fénelon, de 1715 à 1750 ? Ou, plus exactement, quelles idées littéraires de Fénelon lui ont survécu ?

Nous trouvons d'abord, parmi ces survivantes, sa théorie de l'éloquence simple, familière et touchante, dont il voyait le modèle dans le style de l'Écriture. Ici d'ailleurs, comme en toutes les matières où s'exerce l'influence de Fénelon, il importe de remarquer que cette influence n'est pas isolée : la théorie fénelonienne était en même temps que la sienne, ou avait été avant d'être la sienne, celle d'auteurs assez considérables. En 1684, Abbadie, dans *la Vérité de la Religion Chrétienne*, disait : « On ne voit point d'affectation ni de faiblesse dans la manière dont ces livres (les livres saints) sont écrits... vous ne remarquez point que ces auteurs se piquent de faire paraître de l'esprit ou de l'érudition » ; les auteurs sacrés au contraire « s'expriment avec une simplicité qui est proportionnée à la portée de tous les hommes<sup>4</sup> ». Fleury, que Fénelon connut vers 1684, était fort attaché à ces mêmes idées, comme on peut s'en convaincre en lisant soit son *Traité du choix des études*, écrit en 1675 et publié en 1686, soit ses *Mœurs des Israélites* (1681), soit ses *Mœurs des chrétiens* (1682). Fleury méprisait le bel-esprit dans les sermons comme dans l'architecture<sup>5</sup>, admirait dans les auteurs hébreux les récits clairs et simples<sup>6</sup>, où les « faits sont racontés... sans aucun mélange de raisonnement ni de réflexion », qui s'allongent en détails « aux endroits importants », et « mettent l'action devant les yeux du lecteur » ; il aimait l'éloquence improvisée des Pères de l'Église<sup>7</sup>, dont « les sermons sont simples, sans art qui paraisse, sans divisions, sans raisonnements subtils », sans « érudition curieuse »,

1. Gibert, *Rhétorique...*, p. 2.

2. *Ibid.*, p. 605.

3. *Ibid.*, p. 394, chapitre ix, *Éloquence de la Chaire*.

4. Abbadie, *Vérité...* t. I, p. 188 sq.

5. *Mœurs des Chrétiens*, ap. *Oeuvres de Fleury* (éd. du Panthéon littéraire), p. 238. — Cf. sur l'originalité de Fénelon par rapport à Fleury, mon *Introduction*.

6. *Mœurs des Israélites*, *ibid.*, p. 155.

7. *Mœurs des Chrétiens*, *ibid.*, p. 238.

d'un ton familier parfois et toujours « proportionné à la portée » des auditeurs. Il goûtait enfin la variété « merveilleuse » des figures si abondantes dans le style biblique<sup>1</sup>. — En 1687, *La manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, de Bouhours, présentait de même comme un idéal littéraire la simplicité du style de l'Écriture: « il arrive même souvent », avouait Bouhours, « que la simplicité de l'expression fait sentir davantage la grandeur des choses<sup>2</sup> ». En 1694, Philippe Coibaud Dubois, dans l'*Avertissement* de sa traduction des *Sermons de S'-Augustin*, déplore que l'éloquence, « proscrite par saint Paul, se soit emparée de la Chaire », et que les sermons soient devenus des discours académiques<sup>3</sup>. Il voudrait que le prédicateur réapprit à convaincre, à émouvoir, et sût imprimer les vérités saintes « à l'imagination même, par des images et des figures vives et animées », l'intelligence continuant cependant à « donner le branle à tout<sup>4</sup> ». Arnauld le combat, en proclamant la nécessité des règles de la rhétorique pour l'éloquence sacrée<sup>5</sup>. Les autres partisans des règles sont alors l'abbé Du Jarry, dans ses *Sentiments sur le ministère évangélique, avec des réflexions sur le style de l'Écriture sainte, et sur l'éloquence de la Chaire* (1689), Sillery, évêque de Soissons, Gibert<sup>6</sup>. On trouve également les règles préconisées alors dans le livre posthume de l'abbé de Bretteville: *De la chaire et du barreau selon les principes les plus solides de la rhétorique sacrée et profane* (1689), dans la *Manière de prêcher selon l'esprit de l'évangile*, du P. Albert, rééditée en 1701. Gibert, en 1703, défend les règles contre le P. Lamy, dans son opuscule *De la véritable éloquence, ou réfutation des paradoxes sur l'éloquence avancés par l'auteur de la connaissance de soi-même*. Le P. Lamy réplique, par un pamphlet assez mordant: *la Rhétorique de collège* (1704): la Rhétorique de collège, dit-il, est contraire « à la perfection du jugement, au bon goût de l'esprit, à sa droiture et à sa justesse, à la pureté du cœur »; elle est propre à « resserrer l'esprit, à l'affaiblir, à l'aveugler, à l'enchaîner<sup>7</sup> »; bref, elle « est l'art de n'être point naturel et de substituer l'artifice à la nature<sup>8</sup> ».

Parmi les ouvrages de critique qui ont pu préparer les esprits à s'intéresser aux théories féneloniennes et à les goûter, il faut faire une place toute particulière au livre de Boissimon: *les Beautés de l'ancienne éloquence opposées aux affectations des modernes* (1698). L'éloquence moderne, dit l'auteur, « plairait davantage, si elle avait moins envie

1. *Ibid.*

2. Bouhours, *Manière de bien penser...*, p. 152 (éd. de 1756).

3. *Sermons choisis de saint Augustin*, I, p. xiv sq.

4. *Ibid.*, p. XLVII sq.

5. Cf. Gibert, *Rhétorique...*, p. 9 sq.

6. *Ibid.*

7. Lamy, *la Rhétorique de Collège*, p. 7 sq.

8. *Ibid.*, p. 77.



de plaire<sup>1</sup> ». Aux « beautés brillantes et artificielles » il préfère « les douceurs charmantes que le beau et le simple fait à l'âme<sup>2</sup> », la vraie nature, qui « est une beauté simple et champêtre<sup>3</sup> », la variété<sup>4</sup> ; il ne veut pas que l'on compose « avec trop de réflexion », ni que l'on « imprime au style un caractère particulier<sup>5</sup> ; il vante le naturel de l'éloquence de Démosthène<sup>6</sup>, la simplicité et l'énergie de l'éloquence dans les littératures antiques, sacrées ou profanes<sup>7</sup>. Enfin — et ceci apparaît tout à fait dans le sens du goût fénelonien, — le type à ses yeux de l'éloquence moderne affectée est l'éloquence de Bossuet, dans l'*Oraison funèbre de Le Tellier*. Il y reprend l'« affectation de grandeur, et je ne sais quel toué et quel ton d'oracle », l'« entrée des périodes... brusque... », un « tour forcé et contraint..., quelque chose de trop positif..., trop d'exactitude et de régularité dans le style... ». « Il n'y a point une certaine plénitude, une certaine abondance, qui est le caractère de la bonne éloquence. Quand on compose naturellement, on sent dans le style je ne sais quelle superfluité, et une espèce d'inutilité qui a une grâce merveilleuse. Mais elle manque à cet orateur ». C'est que Bossuet « ne veut rien dire que de beau », et qu'il veut « dire en détail » ce qui devrait se trouver « dans la pensée ou proposition générale<sup>8</sup> ». Ces quelques lignes de Boissimon contiennent comme la formule du goût fénelonien, dans la théorie et dans la pratique, puisqu'on y retrouve les idées des *Dialogues*, et une sorte de définition anticipée du style de *Télémaque*.

Citons encore l'*Art de la Prédication, ou Maximes sur le ministère de la chaire* (1711), du P. Gaichés, qui eut deux éditions en un an, et fut réimprimé au cours du siècle<sup>9</sup>. Le P. Gaichés souhaite que le prédicateur puisse « quelquefois s'affranchir de la servitude des divisions », à laquelle « les Pères ne se sont pas assujettis<sup>10</sup> ». Il condamne l'« affectation de plaire<sup>11</sup> » ; il montre l'importance de l'action<sup>12</sup> ; il conseille l'étude de l'Écriture<sup>13</sup> ; toutefois il condamne l'improvisation<sup>14</sup>. — En

1. M. de Boissimon, *Les beautés de l'ancienne Eloquence...*, p. 17.

2. *Ibid.*, p. 29.

3. *Ibid.*, p. 59.

4. *Ibid.*, p. 84.

5. *Ibid.*, p. 124.

6. *Ibid.*, p. 268-275.

7. *Ibid.*, p. 291.

8. *Ibid.*, p. 118-122.

9. (Gaichés), *l'Art de la Prédication...* La 1<sup>re</sup> éd. est de Paris, Lebreton ; la 2<sup>e</sup>, de Toulouse, sous le nom de Massillon ; la 3<sup>e</sup>, de Paris, 1739 ; la 4<sup>e</sup>, de Paris, Estienne, 1743.

10. *Ibid.*, p. 90.

11. *Ibid.*, p. 15.

12. *Ibid.*, p. 39.

13. *Ibid.*, p. 23.

14. *Ibid.*, p. 34 sq.

1714, Guiot, dans son *Discours sur la Prédication, où on propose divers moyens de la rendre plus utile au public*, voudrait que les orateurs sacrés prêchassent moins « pour eux-mêmes », et davantage « pour les autres », qu'ils abandonnassent leurs « discours assez vagues, mais méthodiques et suivis<sup>1</sup> », pour être pratiques<sup>2</sup>, et naturels<sup>3</sup>. — A la même époque, les Jésuites donnent, dans leurs *Mémoires de Trévoux*, des conseils du même genre: ils blâment le « mauvais goût », l'« illusion », qui « a fait substituer à la solide explication des mystères de petits détails de morale, ornés d'un style fleuri, et de portraits où le pêcheur se reconnaît sans se déplaire, où la politesse de l'orateur frappe seule, sermons qui n'instruisent ni ne touchent et qu'on pourrait réciter dans une académie, dans une mosquée, dans un temple d'idoles, sans presque rien y changer.... sermons également éloignés de la simplicité des apôtres et du sublime des prophètes »; et ils terminent: « Cette manière de prêcher les mystères a été introduite par les jansénistes<sup>4</sup> ». Et le P. Blaise Gisbert, S. J., insiste, dans son *Éloquence chrétienne dans l'idée et dans la pratique* (1715): que le prédicateur parle « au cœur<sup>5</sup> »; qu'il n'admette que les ornements « simples..., naturels<sup>6</sup> »; « l'art et l'étude » ne doivent point « se faire remarquer », la « nature » doit être « toujours la dominante<sup>7</sup> »; les divisions « sont presque toujours fatales à la liberté de l'éloquence<sup>8</sup> »; elles « sentent trop l'étude.... répandent dans tout le discours un air d'affectation... »; c'est une « gêne », une « torture »: elles provoquent des « jeux de mots », et amènent des « oppositions quelquefois brillantes, toujours peu solides »; elles détruisent l'unité, « étrangent et estropient » le sujet<sup>9</sup>. Le modèle de l'orateur est Saint Jean Chrysostome, en qui on remarque un « air de dégagement et de liberté »: « tout y est coulant et léger. On dirait que c'est la nature elle-même qui parle... Quelle abondance!... On y aperçoit certaines négligences semées de temps en temps, qui servent merveilleusement bien à ôter au discours jusqu'à l'ombre de la contrainte et de l'affectation<sup>10</sup> »; il sait peindre « par les actions<sup>11</sup> ». Qu'à son exemple le prédicateur sache allier le « populaire avec le

1. Guiot, *Discours sur la Prédication*.... p. 10 sq.

2. *Ibid.*, p. 46 sq.

3. *Ibid.*, p. 76.

4. *Mémoires de Trévoux*, mars 1715, p. 516 sq. Le P. de Vitry cependant reprochait à Fénelon d'être « un peu prévenu contre Cicéron » (*Correspondance de M. de Saint Fonds*.... t. 1, p. 92).

5. Le P. Bl. Gisbert, *Éloquence chrétienne*, p. 3, p. 55.

6. *Ibid.*, p. 33.

7. *Ibid.*, p. 69.

8. *Ibid.*, p. 71.

9. *Ibid.*, p. 73 sq.

10. *Ibid.*, p. 87.

11. *Ibid.*, p. 135 sq.

sublime<sup>1</sup> »; et être pratique, ainsi que Démosthène lui aussi a su l'être<sup>2</sup>. — Nous avons relevé les rapports aimables de Fénelon avec certains Pères jésuites : il ne serait pas impossible que le P. Gisbert ait eu connaissance avant le public des théories littéraires de Fénelon ; il faudrait en ce cas le compter au nombre des disciples, au lieu de ne voir en lui qu'un contemporain sympathique aux idées de l'archevêque et agissant sur le public dans le même sens que lui. Ajoutons enfin qu'en 1720, des *Remarques sur l'éloquence tirées d'une lettre de feu le P. Cheminai*, publiées par le *Mercur*<sup>3</sup>, durent augmenter l'effet des théories féneloniennes, par la condamnation qu'elles contenaient des divisions.

Voici maintenant les traces de l'influence fénelonienne, combinée sans doute avec celle des contemporains que je viens d'énumérer. Le 23 juin 1717, Valincour, recevant à l'Académie l'évêque de Fréjus, présente sous la forme de la constatation d'une réalité un conseil analogue à ceux de Fénelon et de Gaichy : « L'éloquence de la chaire et du barreau ne parlent plus que pour persuader et pour instruire des auditeurs qui ne se laissent plus éblouir par de vaines paroles<sup>4</sup>... » — En 1718, les *Mémoires de Trévoux* continuent à blâmer les sermons brillants et superficiels<sup>5</sup>; — et l'abbé de Pons, dans le *Mercur*, combat les règles des rhéteurs : « Ramenons donc toutes nos vues à l'art de bien penser, et ne soyons plus les dupes des dogmes confus de nos docteurs littéraires<sup>6</sup> »; l'éloquence, dit-il, doit « appeler à son secours tout ce que les passions ont de plus enchanteur<sup>7</sup> », c'est-à-dire les personnifications des « êtres spirituels », dont l'abbé de Pons choisit un exemple dans *Télémaque*; on doit aussi « spiritualiser les corps inanimés », ainsi que Fénelon l'a fait également dans son poème<sup>8</sup>. — Je note un souvenir et une réminiscence de Fénelon, en février 1721, dans les *Réflexions sur la manière de prêcher* publiées par le *Mercur*<sup>9</sup>; un souvenir peut-être des *Dialogues*, dans la critique que font en 1722 les

1. *Ibid.*, p. 200.

2. *Ibid.*, p. 231.

3. *Mercur*..., février 1720, p. 19 sq.

4. Cité dans les *Mémoires de Trévoux*, juillet 1717, p. 1143 sq.

5. *Ibid.*, février 1718, p. 217 sq. Ce blâme est d'autant plus remarquable que les *Mémoires de Trévoux* déclarent dans le même article les sermons anglais de la fondation Boyle pleins de force et de profondeur.

6. *Mercur*..., mai 1718, p. 15.

7. *Ibid.*, p. 20.

8. *Ibid.*, p. 22 sq.

9. *Mercur*..., février 1721, p. 174 sq. Selon l'auteur des *Réflexions*, comme selon Fénelon, la prédication moderne n'est pas assez pratique. — Et, en parlant d'un mauvais prédicateur, il écrit : « son discours est un torrent qui a passé en présence d'une grande assemblée, qui n'en a peut-être rien retenu ». C'est l'image de Fénelon au sujet de Bourdaloue : « C'est un torrent qui a passé tout d'un coup, et qui laisse son lit à sec » (*Œuvres complètes*, XXI, p. 59).

*Mémoires de Trévoux de la Religion chrétienne prouvée par les faits* : « un discours chrétien qui convainc est bien différent d'un discours académique qui amuse<sup>1</sup> ».

Les souvenirs sont moins contestables dans l'*Ode* que La Motte-Houdar, en 1725, adresse au cardinal de Polignac sur l'*Éloquence de la Chaire*<sup>2</sup>. Il propose comme modèle du prédicateur saint Jean Chrysostome, qui est

« Naturel ensemble et sublime ».

Voici d'ailleurs quelques vers, où il semble bien que La Motte ait en somme paraphrasé les *Dialogues* :

« Laissons à l'éloquence vaine,  
Qui flatte une oreille mondaine,  
Chercher un frivole ornement :  
Un orateur évangélique  
Au style le plus magnifique  
Préfère un heureux mouvement.  
Toujours libre du soin de plaire,  
N'affectez point un vain savoir ;  
Instruire l'ignorant vulgaire,  
C'est votre principal devoir. »

Et il invective ainsi les prédicateurs beaux-esprits, qui ont le tort de préférer « un superbe artifice » à « une naïve élégance » :

« Non, ce n'est pas notre faiblesse,  
C'est votre ingénieuse adresse,  
Que vous voulez peindre à nos yeux. »

La Motte était un admirateur littéraire de Fénelon. L'abbé de Brion, qui a goûté, puis répudié le mysticisme fénelonien, écrit de même, en 1728, dans le début de sa *Vraie et fausse spiritualité*, en blâmant les prédicateurs trop épris de rhétorique et d'antithèses : « Il ne s'agit pas seulement de se faire écouter, ni de ravir l'auditeur par un discours fleuri, bien arrangé et orné de tout ce que l'on peut imaginer de plus industrieux : mais il est question de toucher le cœur<sup>3</sup>. » Même opinion, même reproche en 1737 dans les *Observations* de Desfontaines : « le peu de fruit que fait aujourd'hui l'éloquence sacrée vient en partie de ce que certains prédicateurs donnent trop à l'esprit<sup>4</sup> ». En 1739, c'est à propos de l'éloquence du barreau que Desfontaines place dans ses *Observations* une réminiscence de la *Lettre à l'Académie*, au sujet de l'infériorité des avocats modernes, comparés aux avocats de l'anti-

1. *Mémoires de Trévoux*, août 1722, p. 1329 sq.

2. *Mercure...*, août 1725, p. 1693 sq.

3. Abbé de Brion, *Traité de la vraie et de la fausse spiritualité*, t. 1, p. 15.

4. *Observations...*, XI, p. 139.

quité<sup>1</sup>. Enfin, on peut penser que les enseignements des *Dialogues sur l'éloquence* n'ont pas été étrangers à la direction nouvelle qu'en fait, à partir de 1729, les prédicateurs jésuites, comme le P. Pérussault, le P. Surian, le P. Segaud, le P. de Neuville, donnent au sermon : ils s'adressent à la sensibilité, ils cherchent à émouvoir, et non plus tant à convaincre la raison, ni surtout à amuser l'esprit<sup>2</sup>. En revanche, l'influence des théories féneloniennes fut sans doute gênée par le goût qu'on prenait de plus en plus « au style serré et concis<sup>3</sup> », spirituel, épigrammatique, et qui inspirait au P. Gaichiés en 1720 des craintes pour l'éloquence de la chaire telle qu'il la préconisait, — et telle que Fénelon l'avait souhaitée.

\*  
\* \*

L'aversion que Fénelon avait marquée à l'égard de la rime, dans la *Lettre à l'Académie*, jointe à l'exemple qu'il semblait avoir donné par le *Télémaque* d'un « poème en prose », favorisait trop manifestement la théorie de certains modernes, pour qu'ils ne prissent pas sur ce point comme autorité la théorie et la pratique de Fénelon. Ils professent sans doute que l'« esprit de philosophie », appliqué aux beaux-arts, consiste à « s'élever sur chaque matière jusqu'aux principes, sans s'asservir aux différentes opinions des autres hommes<sup>4</sup> » ; ils sont heureux cependant que le prestige attaché à la mémoire de Fénelon serve la cause de leurs idées auprès du public.

Ainsi l'abbé de Pons invoque tout naturellement l'exemple de *Télémaque*. Lorsque, dans sa *Dissertation sur le Poème épique* (janvier 1717), il s'efforce de montrer l'inutilité des vers, et l'avantage qu'il y aurait à les proscrire. Et il se souvient vraisemblablement de la *Lettre à l'Académie* pour blâmer « la singularité des nombres auxquels l'art arbi-

1. *Ibid.*, XX, p. 25. « La différence, Monsieur, qui est entre l'éloquence des anciens orateurs du barreau, et celle de nos orateurs modernes, vient moins de l'infériorité des talents, que de la diversité des matières. Les premiers, nés dans des républiques, où il y avait presque toujours des factions, ne traitaient guère que des affaires d'Etat ; les causes même des particuliers s'y rapportaient. Or les grands intérêts échauffent l'imagination, et remuent fortement les passions. Nos avocats, bornés à des causes particulières, où il s'agit d'une terre, d'une maison, d'un testament, d'une injure personnelle, etc., se trouvent, par conséquent, dans des circonstances peu propres à déployer les forces de cette éloquence véhémentement et passionnée que nous admirons dans Démosthène et dans Cicéron. » Cf. *Lettre à l'Académie*, IV, le passage fameux commençant par : « Chez les Grecs, tout dépendait du peuple... »

2. Cf. Bernard, *le Sermon au XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 126 sq.

3. Gaichiés, *Maximes...* (éd. de 1743), *Cinquième discours* « envoyé à l'Académie française en 1720 », p. 219 sq.

4. Terrasson, *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère*, cité par les *Mémoires de Trévoux*, mai 1716, p. 749 sq.



traire les a assujettis, et la terminaison uniforme qui constitue la rime » ; tout cela, dit-il, donne à notre poésie « un air contraint et bizarre », et lui fait perdre toute « grâce naturelle » ; la prose est libre, alors que les vers sont « asservis<sup>1</sup> ».

A l'abbé de Pons réplique le P. Du Cerceau, par une *Défense de la Poésie française* (février 1717) : à travers la *Dissertation sur le Poème épique*, il vise formellement les assertions de la *Lettre à l'Académie*<sup>2</sup>. Il conteste, comme une « illusion », le sentiment de Fénelon affirmant « que la perfection de la versification française est presque impossible ». Fénelon a tiré argument contre la versification de ce fait, qu'on a soin, en écrivant en prose, d'éviter la cadence du vers : mais, répond le P. Du Cerceau, « c'est à peu près comme si, pour prouver que la danse est bizarre, on alléguait le soin qu'on prend d'en éviter les mouvements et les attitudes en marchant ». Puis il s'autorise, pour défendre l'uniformité de la rime, de l'uniformité des constructions de la prose, reconnue et déplorée même par Fénelon : or justement, ajoute-t-il, les poètes s'efforcent de varier les constructions. Enfin il déclare que la largeur préconisée par Fénelon sur l'article de la rime n'aurait pour résultat que de former de mauvais poètes.

Le mois suivant<sup>3</sup>, contre-réplique de l'abbé de Pons, qui met encore en jeu l'autorité de la *Lettre à l'Académie* ; mais cette fois c'est pour la contester : « j'ai beaucoup de respect pour feu M. l'Archevêque de Cambrai ; mais ce respect ne va pas jusqu'à subjuguier ma raison ». Fénelon a écrit que la construction de la prose française était uniforme : mais il faut bien que l'ordre des mots soit toujours le même, puisqu'il est l'ordre suivi par la pensée ; les « parties du visage » aussi sont placées uniformément chez tous les hommes ; et s'en plaindre serait d'un « échappé des Petites Maisons ». En outre, la langue française n'est pas pauvre : car la richesse d'une langue est proportionnelle aux connaissances à nommer : or les Français du xviii<sup>e</sup> siècle sont plus savants que les Grecs et les Latins. — On voit comment ce moderne n'acceptait qu'en partie les idées féneloniennes, et dans la mesure seulement où elles autorisaient ses propres principes. Au delà, Fénelon était presque congédié « aux Petites-Maisons ».

Le P. Du Cerceau revient sur ces questions, par des *Réflexions sur la poésie française* (novembre 1717)<sup>4</sup>, « où l'on examine en quoi consiste ce qui fait le caractère propre du vers français, et ce qui le distingue essentiellement de la prose ». On objecte à la versification

1. *Mercure*..., janvier 1717, p. 58 sq. Cf. *Lettre à l'Académie*, § V.

2. *Ibid.*, février 1717, p. 1 sq. « Car je ne dissimulerai pas que ce grand homme [l'Archevêque de Cambrai] a été sur le sujet des vers dans la même pré-vention que M. l'abbé de Pons. »

3. *Ibid.*, mars 1717, p. 1 sq.

4. *Mercure*..., novembre 1717, p. 5 sq.

française « le langage contraint et forcé, auquel semble la réduire la nécessité de la mesure et de la rime ». Or « il n'y a rien à quoi les poètes... se soient généralement plus étudiés, qu'à rendre leurs vers aisés et naturels ». D'autre part, l'« air de facilité » dans la poésie est « différent de celui de la prose ». C'est donc que « le caractère distinctif du vers consiste dans quelque autre chose que la cadence d'un certain nombre de syllabes mesurées et terminées par une rime ». Cette « autre chose » est « le tour qui met de la suspension dans la phrase, par le moyen des inversions ou transpositions reçues dans la langue, et qui n'en forcent point la construction ». Les vers présentent ainsi le même genre d'intérêt qu'une « intrigue de théâtre ». — Et le P. Du Cerceau cite, en faveur de sa thèse, le passage où Fénelon regrette que la construction française « exclue toute suspension d'esprit<sup>1</sup> ». — Dans des *Éclaircissements*<sup>2</sup> qui suivirent les *Réflexions*, il examina les diverses difficultés de la versification française : la gêne de la rime, sur laquelle encore il s'en prend à l'opinion de Fénelon, lui paraît très surmontable par l'exercice; le vocabulaire français lui semble, comme à Fénelon, bien pauvre en comparaison des langues grecque et latine : il en conclut que, aucun vocabulaire spécial n'existant pour la poésie française, celle-ci n'est différenciée de la prose que par les « transpositions » et la « suspension qu'elles mettent dans la phrase ».

Un autre moderne grand adversaire de la rime, La Motte-Houdar, ne manque pas de s'autoriser de Fénelon : car ce témoignage, dit-il, « doit être d'un grand poids ». Fénelon « était grand poète lui-même, dans le plus beau sens de ce terme : il était infiniment sensible à l'harmonie des vers grecs et latins... il avait une connaissance délicate de notre langue... il n'avait aucun des défauts qui pourraient faire récuser un témoin sur le dégoût des vers ». Et il parle bien entendu de *Télémaque* comme d'un poème en prose<sup>3</sup>. Il répondait ainsi à Voltaire, qui, comme nous le verrons dans le chapitre qui lui est réservé, avait pris parti sur la question. — Comme illustration de ses principes, il composait des odes en prose, dont l'une, *La libre éloquence*, paraphrase solennellement Fénelon :

« Rime, aussi bizarre qu'impérieuse, mesure tyrannique, mes pensées seront-elles toujours vos esclaves? Jusques à quand usurperiez-vous sur elles l'empire de la raison? Dès que le nombre et la cadence l'or-

1. C'est le passage de la *Lettre à l'Académie*, § V, *Projet de Poétique*, où Fénelon regrette que le français n'ait pas les inversions du latin : « Les inversions... tenaient l'esprit suspendu dans l'attente du merveilleux... c'est cette suspension qui saisit le lecteur... Quand Horace veut préparer son lecteur à quelque grand objet, il le mène sans lui montrer où il va, et sans le laisser respirer... »

2. *Mercur*, avril 1718, p. 1 sq.

3. *Œuvres* de Lamotte, IV<sup>e</sup>, p. 446 sq. *Suite de réflexions sur la Tragédie*, où l'on répond à M. de Voltaire.

donnent, il faut vous immoler, comme vos victimes, la justesse, la précision, la clarté » (2<sup>e</sup> strophe)<sup>1</sup>.

De même encore, dans ses remarques sur l'*Ode* de M. de La Faye critiquant l'ode en prose : « ... la Poésie, qui n'est autre chose que la hardiesse des pensées, la vivacité des images, l'énergie de l'expression, demeurera toujours ce qu'elle est, indépendante de la mesure... le *Télémaque* est poésie sans versification ». « Eh ! qui pourrait soutenir un opéra dont les symphonies et les chants ne seraient qu'une chaconne continue ? Voilà pourtant ce que c'est qu'un poème épique ou une tragédie, en prenant nos vers alexandrins pour une musique<sup>2</sup>. » — Et Trublet, dans la *Lettre sur La Motte* qui sert de préface à l'édition des *Œuvres* de La Motte en 1732, pense de même, selon Fénelon, que « la perfection impossible en tout genre l'est surtout dans les vers<sup>3</sup> ».

Est-il nécessaire d'ajouter que La Motte, comme l'avait fait l'abbé de Pons, ne suit Fénelon que là où il lui plaît, là où il lui est utile ; et qu'il ne partage en aucune façon, lui le moderne raisonneur, l'admiration attendrie de l'Archevêque pour le « naturel » des Anciens ? L'abbé Nadal se plut, en 1715, à souligner cette divergence : La Motte, écrit-il dans sa *Lettre sur les Réflexions sur la critique*, « trouve encore mauvais qu'Agamemnon dise avec assez de liberté, qu'il préfère Chrysis à sa femme. « Un poète est un peintre », lui crie cependant M. de Cambrai<sup>4</sup>. »

Sur cette même question de la rime, ou plus généralement de la versification, on peut encore citer l'opinion de l'abbé Fraguier, qui admet bien « que le vers soit une sujétion pour un homme ordinaire », mais proteste que « c'est un jeu, un plaisir pour le poète », et affirme que « l'illustre auteur de *Télémaque* n'a jamais prétendu faire un poème... il aimait trop le style de notre langue pour le vouloir gêner, et la poésie pour la vouloir détruire<sup>5</sup> ». Louis Racine déclare, à l'Académie des Inscriptions lui aussi, que la versification est « toujours nécessaire<sup>6</sup> ». — Voici d'autre part des adversaires de la rime : l'auteur des *Aventures de Néoptolème*, Chansierges, lui consacre une *Dissertation* dans la continuation des *Mémoires* de Sallengre, en 1726 : il établit que la rime est très distincte de la poésie ; bien plus, qu'elle « dégrade » la « belle poésie » ; qu'elle a « toujours été proscrite par les Grecs et par les Romains » ; qu'elle « lasse et fatigue à la fin » ; bref, que c'est un « ornement gothique<sup>7</sup> ». Chansierges s'est trop souvenu des *Aven-*

1. *Ibid.*, II, p. 531 sq.

2. *Ibid.*, III, p. 553 sq.

3. *Ibid.*, I, p. xiii.

4. Nadal, *Lettre sur les Réflexions...*, dans les *Œuvres mêlées*, I, p. 201.

5. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions...*, VI, p. 265 sq., 11 août 1719.

6. *Ibid.*, VI, p. 246 sq., 1721.

7. *Mémoires de littérature et d'histoire*, 1726, II, partie II, p. 430 sq.

tures de *Télémaque* dans les *Aventures de Néoptolème*, pour qu'on puisse penser qu'il a ignoré ou négligé ici la *Lettre à l'Académie*. — En 1729, Rémond de Saint-Mard, dans l'*Avertissement* de son *Examen philosophique de la poésie en général*, déclare de même, selon Fénelon sans doute : « Il est constant que la contrainte de la mesure, la tyrannie de la rime, oblige quelquefois à des sacrifices, qu'on ne voudrait pas lui faire<sup>1</sup>. » Je lis encore, dans une *Lettre sur la Poésie française* publiée par le *Mercur* de novembre 1737 : « Dans quel avilissement honteux la fureur des consonances n'a-t-elle pas précipité les plus heureux génies ? Et que ne devait-on pas attendre des Corneille, ou des Despréaux, s'ils ne fussent pas nés esclaves de la rime ? » Et l'auteur de la *Lettre* de citer comme véritables poètes, en prose ceux-là, Fénelon et La Bruyère<sup>2</sup>.

« Telles sont les déclamations contre la rime, écrit en 1739 Louis Racine dans un *Mémoire* à l'Académie des Inscriptions où il résume l'état de la question ; « et il est fâcheux », ajoute-t-il, « que l'illustre auteur du *Télémaque* ait enhardi tant de beaux esprits à tenir ce langage<sup>3</sup> ». Ce jugement paraît exact : la théorie et la pratique féneloniennes n'ont pas eu, semble-t-il, en cette matière une influence à proprement parler ; elles n'ont pas déterminé un courant d'idées ; elles ont seulement encouragé des novateurs d'esprit très peu fénelonien par ailleurs.

\* \* \*

Voici enfin quelques idées littéraires de Fénelon dont la vie semble avoir été moins durable ou moins active.

Les regrets qu'exprime Fénelon dans la *Lettre à l'Académie*, pour le « vieux langage » et sa richesse, trouvent un écho dans le *Pour et Contre* de l'abbé Prévost, en 1723. Prévost, comme Fénelon, songe avec attendrissement à la douceur de la langue d'Amyot, et il se souvient, très vraisemblablement, du *Projet d'enrichir la langue*<sup>4</sup>, quand il écrit : « N'aurions-nous point gâté notre langue en voulant la corriger et la polir ? Elle a perdu de sa douceur et de sa force... Outre cela nous l'avons appauvrie en bannissant je ne sais combien de mots utiles, et même nécessaires... Cette disette est cause d'un embarras extraordinaire

1. Rémond de Saint-Mard, *Examen*..., p. 1. n.

2. *Mercur*..., novembre 1737, p. 2390.

3. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*..., XV, p. 192 sq.

4. *Lettre à l'Académie*, § II, p. 8-9 : « Notre langue manque d'un grand nombre de mots et de phrases : il me semble même qu'on l'a gênée et appauvrie, depuis environ cent ans, en voulant la purifier... On a retranché, si je ne me trompe, plus de mots qu'on n'en a introduit. D'ailleurs, je voudrais n'en perdre aucun, et en acquérir de nouveaux. Je voudrais autoriser tout terme qui nous manque, et qui a un son doux, sans danger d'équivoque. »

dans la construction de nos phrases<sup>1</sup>... » Il y mêle sans doute des souvenirs du *Projet de poétique*<sup>2</sup>, en disant : Notre langue, « devenue timide à l'excès, glace l'écrivain, et morfond le lecteur. Elle souffrait autrefois, même dans la prose, quelques inversions, qui ne sont plus aujourd'hui de mise. Ce changement a produit dans le style une languissante uniformité<sup>3</sup>. » Et Prévost déplore enfin la perte d'une foule de mots dérivés du latin », de « mille adjectifs utiles », de « tous les diminutifs<sup>4</sup> ». — Il est vraisemblable d'ailleurs que Prévost se rappelle, en même temps que les regrets de Fénelon, assez succincts, ceux de La Bruyère, plus détaillés, à la fin du chapitre *De quelques Usages* : « Ains a péri... », etc.

Dans un autre ordre d'idées, je remarque que l'abbé Du Bos parle de la vraisemblance poétique de la même manière que Fénelon parlait de la vraisemblance historique. Elle consiste, dit-il, « à observer... ce que les Italiens appellent *Il costume*<sup>5</sup> ».

Enfin l'on trouve dans Moncrif une citation de l'opinion de Fénelon sur la tragédie débarrassée de « l'intrigue postiche d'amour<sup>6</sup> ». Fénelon savait que Racine « avait formé le plan d'une tragédie française d'Œdipe, suivant le goût de Sophocle » ; il avait recueilli cette idée dans la *Lettre à l'Académie*, et, la nuancant de son désir d'art utile et moralisateur, il avait écrit : « Un tel spectacle... inspirerait l'amour des vertus et l'horreur des crimes, il entrerait fort utilement dans le dessein des meilleures lois ; la religion même n'en serait point alarmée... » Moncrif conseille la lecture des ouvrages de théâtre composés selon le cœur de Fénelon, et il ajoute : « Il faut convenir que depuis quelques années notre théâtre a fait des pas très marqués vers une perfection si désirable<sup>7</sup>. » Nous verrons en effet que Voltaire a sans doute en quelque mesure l'intention de mettre en pratique cette théorie fénelonienne.

Quant à l'amour des Anciens, de leur littérature comme de leur esprit, qui tient dans la *Lettre à l'Académie* une place si importante, il ne semble guère avoir eu d'écho dans le siècle jusqu'en 1750. Le Franc de Pompignan en faisait en 1744 la constatation attristée. Fénelon, dit-il dans son *Essai critique sur l'état présent de la république des lettres*,

1. *Pour et Contre*, II, p. 193 sq.

2. *Lettre à l'Académie*, § V, p. 61 : « La sévérité de notre langue contre presque toutes les inversions de phrases augmente encore infiniment la difficulté de faire des vers français... »

3. *Pour et Contre*, II, p. 199.

4. *Ibid.*

5. Du Bos, *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*. I, p. 243. Cf. *Lettre à l'Académie*, § VIII, p. 119.

6. *Lettre à l'Académie*, § VI, *Projet d'un traité sur la tragédie*, p. 91.

7. *Œuvres de Moncrif*, II, p. 335.



Fénelon, qui conseillait la fréquentation incessante des auteurs grecs et latins, serait peu écouté de nos jours : « Loin de vouloir imiter les Anciens, à peine les lit-on dans les originaux : c'est beaucoup si on jette les yeux sur les traductions de quelques-uns<sup>1</sup>. »

Les « projets » dont Fénelon montrait l'opportunité à l'Académie parurent-ils à la compagnie dignes d'être exécutés ? Il ne le semble pas. On admira la *Lettre*, on la fit imprimer, et l'on s'en tint là. « Nous y avons trouvé », disait l'abbé de Saint-Pierre, « d'excellentes observations sur les *moyens* de bien faire une grammaire... » etc. ; « il y a des réflexions sublimes, délicates, sensées... » ; « mais nous en sommes encore, à l'Académie, à résoudre quel ouvrage nous entreprenons : il ne s'agit pas présentement de délibérer sur les moyens de le bien exécuter<sup>2</sup>. »

Au goût littéraire de Fénelon est apparenté son goût artistique, que nous révèlent ses deux dialogues entre *Parrhasius et Poussin*, *Léonard de Vinci et Poussin*. Mais son influence, ou l'accord préétabli de ses idées avec celles du siècle sur ce point n'apparaît que plus tard. On n'a guère, avant 1750, le goût de la peinture selon Poussin, dominée par une idée morale, et derrière les contours de laquelle on sente ceux du bas-relief ; on s'en tient, suivant la formule de Coypel, à « une élégance convenable, noble, gracieuse, légère et spirituelle<sup>3</sup> ». Ce n'est guère que pour l'illustration de *Télémaque* que les graveurs moralisent.

1. Le franc de Pompignan, *Essai critique*... p. 11.

2. Ant. Coypel, *Discours*..., p. 47.

3. *Histoire critique de la République des Lettres*, XII, p. 142 sq. *Réflexions critiques sur les travaux de l'Académie française*.

## CHAPITRE XIV

### LA RÉPUTATION ET L'INFLUENCE LITTÉRAIRE DE TÉLÉMAQUE

Cette autorité, — un peu honoraire parfois sans doute, mais souvent réelle cependant — des théories littéraires de Fénelon, ne pouvait qu'ajouter au prestige de l'ouvrage où ces théories étaient surtout mises en œuvre, le *Télémaque*. Non pas que les lecteurs du xviii<sup>e</sup> siècle aient méconnu la présence des principes du goût fénelonien dans les autres ouvrages de l'archevêque : en 1716, le censeur qui approuve la *Réfutation du système du P. Malebranche* se plaît à constater qu'elle est écrite « avec un art et une méthode qui ôtent aux questions abstraites et difficiles leurs épines et leur obscurité, et les mettent presque à la portée de tout le monde<sup>1</sup> ». A propos de certains *Mandements* de Fénelon, M. de Saint-Fonds déclare en 1718 : « En vérité, les autres hommes ne parlent point comme lui : il embellit la nature sans la farder<sup>2</sup>. » Desfontaines, en 1722<sup>3</sup>, cite le style de Fénelon comme le modèle du style convenable aux matières théologiques, qu'il définit ainsi : une « simplicité élégante..., une élocution grave..., un ton modeste et ferme, un style net, sans affectation ». — Mais enfin *Télémaque* est assurément, parmi les ouvrages de Fénelon, celui qu'on lit le plus, et qu'on connaît le mieux. La liste des éditions est significative à cet égard : elles se succèdent et se répètent en nombre tel, qu'il n'est pour ainsi dire pas d'année qui n'en voie éclore plusieurs. Elles sont en général agrémentées d'un portrait de Fénelon au frontispice, et précédées du *Discours* de Ramsay. Les *Remarques* de l'édition de 1719 et de celles qui en procèdent n'intéressent que la malignité des lecteurs ; la *Table* que cette catégorie d'éditions contient ne désigne pas seulement les allusions, réelles ou supposées, aux contemporains du Grand Roi : sur tel point important, sur telle idée générale, elle renvoie à divers passages du livre<sup>4</sup> ; et elle facilite ainsi la citation ou l'imitation. — Les

1. Cf. *Histoire littéraire de Fénelon*..., p. 23.

2. *Correspondance... de M. de Saint-Fonds*..., 1, p. 82, 22 mai 1718.

3. (Desfontaines), *Lettre de M. l'abbé\*\*\* à M. l'abbé Houtteville*..., p. 7.

4. Par exemple : « *Mariage* : pour y vivre heureux, il faut imiter les Bétiques ». — Les *Remarques* elles-mêmes sont plutôt un commentaire qu'une clé proprement dite : elles ne dénoncent pas des allusions voulues de Fénelon à tel personnage ou à tel fait ; elles marquent l'application possible du texte fénelonien à tel fait ou à tel personnage.

notes de l'édition de 1730 sont tout à fait insignifiantes. — Celles de 1745 approchent en quelque sorte *Télémaque* de l'antiquité, en marquant les imitations des auteurs anciens ; et le *Dictionnaire historique et mythologique* qui les complète contribue à donner cette impression. — Ajoutons que l'illustration de *Télémaque* a dû, en quelque mesure, soutenir l'actualité littéraire du livre : les scènes, les tableaux décrits dans le roman fénelonien se présentaient plus nets et plus vivants dans les estampes, et paraissaient ainsi davantage sans doute relever de cet « art de peindre à l'esprit » si goûté du siècle nouveau.

Nous avons vu comment *Télémaque* avait été jugé et imité de 1699 à 1717, c'est-à-dire jusqu'à l'apparition du *Discours* de Ramsay ; et comment il avait été imité jusqu'aux *Voyages de Cyrus* (1727) et à *Sethos*. Nous allons compléter ces indications jusqu'en 1750, en traitant bien entendu ici uniquement des jugements et des imitations d'ordre littéraire.

\*  
× \*

Des appréciations provoquées dans les journaux par l'édition de 1717, je ne retiens que celle de Trublet<sup>1</sup>, car elle contient autre chose que des louanges banales et exagérées : c'est une critique non pas malveillante assurément, mais très décidée. *Télémaque*, dit l'auteur, est un « fruit précieux de la jeunesse » de Fénelon. « Il y a sans doute de grandes beautés répandues dans les six premiers livres », et ce sont des peintures vives ou attendrissantes. Mais les caractères sont-ils toujours tracés judicieusement ? « Les deux rôles de *Télémaque* panégyriste et de Mentor tranquille auditeur de ses propres louanges ne paraissent nullement pris dans la nature. » Le style, selon La Motte, est « enchanter » ; mais il est trop facile : « il ne paraît pas qu'il ait dû coûter bien des veilles » ; Fénelon n'y a d'autre « mérite, que celui de la mémoire, ou, tout au plus, d'une compilation judicieuse », surtout dans ses « images pompeuses » ; et il reste en ce genre inférieur à Boileau, qui tout en imitant savait surpasser ses modèles. Les comparaisons féneloniennes méritent le même reproche que les comparaisons homériques : elles ne répondent pas « à la noblesse du sujet » ; on ne peut les admettre « lorsqu'on a quelque délicatesse de goût » ; et, même dans le livre VII, — celui des amours d'Eucharis et de la passion de Calypso, — qui « passe assez communément pour le plus beau de tout l'ouvrage », les comparaisons sont « ou peu nobles, ou peu ressemblantes » : Calypso présentée comme une lionne jalouse, les Nymphes, comme un troupeau de moutons, tout cela manque de dignité. « C'est un article sur lequel Homère a un peu égaré son imitateur. » D'ailleurs « les compa-

1. *Mercury*... juin 1717, p. 107-150. Cette critique est reprise dans *les Amusements du cœur et de l'esprit*, II, p. 291 sq. (1749).

raisons sont presque toujours ennuyeuses ». — Le grand avantage de Fénelon sur Homère, et ce qui fait le prix de *Télémaque*, c'est la morale. *Télémaque* à cet égard peut servir d'argument en faveur de la « poésie philosophique et raisonnée », contre ceux qui, pour « la honte de l'esprit humain », prétendent que ce n'est point là « une vraie poésie ».

En 1718, dans le *Mercur*<sup>1</sup> encore, les *Réflexions sur l'Éloquence* de l'abbé de Pons montrent dans une métaphore fénelonienne : « la justice sûre présidait », une image, une de ces « personnifications » si nécessaires à l'Éloquence : « l'orateur me présente ici la Justice, sous la figure d'une femme majestueuse ; il lui élève dans le centre du port un tribunal auguste d'où elle prononce ses oracles ». L'abbé de Pons conseille à l'orateur un autre procédé, dont il trouve également un modèle dans *Télémaque* : ce procédé consiste à prêter une âme humaine à des choses : c'est ainsi que Fénelon a dépeint la mer au début de son « poème ».

Quelques années plus tard, en 1727, je vois l'*Histoire Littéraire de l'Europe* juger le style de *Télémaque* « un peu lâche » et monotone : « les mêmes pensées sont ramenées trop de fois<sup>2</sup> ». Mais en 1728, après les *Voyages de Cyrus*, la diffusion fénelonienne, avec ses « images naturelles », ses « traits piquants », ses « maximes élevées », ses « tours brillants », et ses « moralités en peinture et en action », paraît à la *Bibliothèque française* bien préférable à la « fleur de laconisme » de l'Écossais<sup>3</sup>. *Télémaque* et l'*Illade* sont « les romans les plus célèbres qui nous soient connus », le roman étant défini un « ouvrage poétique fait pour plaire », mêlé d'une « fiction allégorique et instructive » ; *Télémaque* satisfait la raison, l'imagination, le goût ; il est varié, il présente d'heureux contrastes<sup>4</sup>. La même année, le P. Buffier donne le *Télémaque* comme un modèle de poème épique<sup>5</sup>.

En 1729, l'*Examen philosophique de la poésie en général*, de Rémond de Saint-Mard, présente un éloge original de la description de la grotte de Calypso : ce tableau, dit Rémond, produit « dans votre cœur un petit mouvement de volupté et de paresse qui contribue à l'embellissement de l'image » ; c'est que les images « ont des rapports secrets, une analogie sourde, des convenances délicates, avec les principales affections du cœur<sup>6</sup> ». — Mais cette vue intéressante ne semble pas avoir d'écho, tandis que se poursuivent les éloges banals, et les discussions sur le poème en prose, alimentées par l'exemple de *Télémaque*. « C'est abuser des termes et renoncer aux idées claires et distinctes », écrit Desfontaines en 1730 dans son *Nouveliste du Parnasse*, « que de don-

1. *Mercur*, mai 1718, p. 22 sq.

2. *Histoire littéraire de l'Europe*, novembre 1727, p. 236.

3. *Bibliothèque française*, XI, p. 240 (1728).

4. *Ibid.*, XII, p. 46 sq. (1728), *Lettre à Mad. D\*\*\* sur les romans*.

5. *Traité philosophiques et pratiques d'Éloquence et de poésie*, II, p. 292.

6. Rémond de Saint-Mard, *Examen philosophique...*, p. 1 sq.

ner sérieusement le nom de poésie à la prose poétique, telle que celle du *Télémaque*... Point de poésie sans mesure, comme sans mesure point de musique<sup>1</sup> ». « L'Auteur du *Télémaque* a fait un ouvrage immortel », écrit dans ses *Réflexions sur le Poème épique* le P. Bougeant, mais il lui « manque la versification pour être un excellent poème<sup>2</sup> ». *Télémaque*, s'il était écrit en vers, « serait divin », s'écrie le baron de Waleff dans son poème sur le *Siècle de Louis le Grand*<sup>3</sup> (1731). Voltaire, dans le *Temple du goût*, ne dit pas autre chose<sup>4</sup>. — Le « poème de *Télémaque* », dit le *Parnasse français* en 1732, est un modèle de « pureté et d'élégance<sup>5</sup> ». *Télémaque* est infiniment supérieur à *Sethos*, dit le P. Routh, selon « le goût d'une nation qui veut dans ses héros du gracieux, de l'aisé, du naturel, au hasard même d'y voir des faiblesses<sup>6</sup> »; et Languet de Gergy, recevant Terrasson à l'Académie française, avoue ne pas oser égaler les « grâces » de *Sethos* « à celles de *Télémaque*<sup>7</sup> ».

Heureuse destinée que celle de *Télémaque* ! Imité d'Homère, il plaisait aux partisans de l'Antiquité; « poème en prose », il servait d'argument aux modernes; roman, enfin, il patronnait en quelque sorte un genre littéraire qui gagnait de plus en plus l'attention des lecteurs. Ainsi, dans l'*Usage des romans* (1734), Lenglet-Dufresnoy, se plaignant de la « vivacité » avec laquelle « on s'est déchainé contre les Romans<sup>8</sup> », a-t-il soin de mettre en avant *Télémaque*, cet ouvrage d'« un des plus vertueux prélats de l'Église<sup>9</sup> »; et il définissait le roman, conformément à l'idée qu'en donnait *Télémaque*, « un apologue un peu plus étendu<sup>10</sup> », de sujet noble, d'intrigue vraisemblable, destiné à répandre la saine morale, et à former les esprits<sup>11</sup>. Et le romancier romanesque par excellence de cette époque, l'abbé Prévost, trouvait apparemment dans *Télémaque* les « faits » et les « sentiments » dont il jugeait que le goût des lecteurs était désormais avide<sup>12</sup>, car il nomme, par la bouche d'un de ses héros, *Télémaque* parmi ses livres de chevet : « J'avais dans ma poche trois livres que j'ai toujours aimés : le *Télé-*

1. *Nouvelliste du Parnasse*, I, p. 238 (1730).

2. *Mémoires de Trévoux*, août 1730, p. 1463, dans les *Réflexions sur le poème épique, par rapport aux anciens et aux modernes*, par le P. Bougeant, S. J.

3. (B. H. de Corte, baron de Waleff), *le Siècle de Louis le Grand*, chant VIII, strophe 6.

4. Cf. infra, chap. xvii.

5. *Parnasse français*, art. CCVIII.

6. (Le P. Routh, S. J.), *Relation fidèle des troubles arrivés dans l'empire de Pluton*..., p. 5 (1731).

7. *Recueil des harangues*..., V, p. 47 (29 mai 1732).

8. (Lenglet-Dufresnoy), *De l'Usage des romans*, p. 2.

9. *Ibid.*, p. 27.

10. *Ibid.*, p. 35.

11. *Ibid.*, p. 188.

12. *Pour et Contre*, V, p. 100 (1734).



maque de M. de Fénelon, les *Caractères* de La Bruyère, et un tome des tragédies de Racine » ; et son héros, prisonnier chez les Turcs, choisit parmi ces trois livres le *Télémaque*, pour y puiser une consolation dans sa disgrâce<sup>1</sup> ; le même personnage, quelques pages plus loin, enseigne le français à la belle Selima : « Lorsqu'elle sut assez de français pour l'entendre parfaitement, je lui prêtai mon *Télémaque*. Elle fut charmée de cette lecture. Elle me pria de le traduire en turc... » Et tout le monde en souhaite des copies<sup>2</sup>.

En 1733, les *Réflexions* du P. Castel sur la nature et la source du sublime dans le discours... purent contribuer à maintenir l'attention littéraire sur *Télémaque*. Le P. Castel déclarait que le devoir de la poésie était de « tempérer en l'enveloppant » l'éclat des grandes vérités ; et il ajoutait : « C'est par la fiction, c'est-à-dire par l'invention, qu'on est poète : et lorsqu'on est né poète, les vers ou la prose ne sont plus que des formalités<sup>3</sup>. »

L'édition de 1734 fut une occasion nouvelle pour *Télémaque* d'éloges et de critiques : L'abbé d'Olivet s'extasie, le 25 août 1735, sur « les grâces et la variété » de l'ouvrage ; il y admire la pureté, la clarté, la solidité, l'harmonie du style<sup>4</sup>. De Creden, dans *le Militaire en solitude* (1735), salue en *Télémaque* « le premier livre qui le mit dans le goût de lire<sup>5</sup> » ; « un livre si merveilleux », contenant une « morale si lumineuse... répandue avec tant d'art et d'agrément<sup>6</sup> ». Son héros s'arrête « parfois à considérer la beauté du langage dans les narrés et les descriptions ornées partout de toutes les fleurs de rhétorique qui peuvent convenir à un sujet, et en même temps à un style poétique<sup>7</sup>. Les *Mémoires de Trévoux*, peu indulgents cependant aux romans, — le P. Porée avait consacré tout un discours latin à blâmer les livres « qui vulgo dicuntur Romanenses » — exceptent *Télémaque* de la proscription, car c'est « un de ces livres uniques, ... où l'intérêt que produisent les situations touchantes, et les faits heureusement enchaînés, se trouve joint à ce que la politique et la morale ont de plus profond, de plus noble et de plus utile<sup>8</sup> ».

Et voici les réserves et les critiques. L'anglais Blackwell, tout en reconnaissant les « qualités aimables » de Fénelon, le caractère « simple et instructif » de *Télémaque*, qu'il nomme un « ouvrage enchanté », trouve à redire aux « endroits où l'auteur a voulu faire un mélange

1. (L'abbé Prévost), *Mémoires et aventures d'un homme de qualité*, II, p. 4.

2. *Ibid.*, p. 48-50.

3. *Mémoires de Trévoux*, octobre 1733, p. 1747 sq.

4. *Recueil des harangues...*, V, p. 170.

5. (De Creden), *Le Militaire en solitude*, p. 43.

6. *Ibid.*, p. 16.

7. *Ibid.*, p. 43.

8. *Mémoires de Trévoux*, septembre 1735, p. 1725.

des mœurs anciennes et des modernes, accorder l'ancien héroïsme avec la politique, et faire prêcher à la poésie les maximes du gouvernement<sup>1</sup> ». L'auteur du *Voyage merveilleux du Prince Fan-Féredin dans le pays de Romancie* (1735) fait profession d'admirer Fénelon et *Télémaque* : « Il y a quelque temps, me dit le prince Zazaraph, qu'il parut dans ces quartiers-ci un de ces génies rares et sublimes, tels que la Nature en produit à peine un dans chaque siècle... Son enseigne était *Au prince d'Ithaque...* », il fit un « chef-d'œuvre », un ouvrage « riant, gracieux », unissant ce que « la sagesse et la religion ont de plus sublime<sup>2</sup> ». Cette admiration n'était peut-être d'ailleurs qu'une forme de la reconnaissance, car le chapitre des *Armateurs* et des *Débarqués*, dans le *Voyage*, devait quelque chose aux *Dialogues des Morts*<sup>3</sup> de Fénelon. Cependant l'auteur du *Voyage* juge les descriptions féneloniennes trop uniformément riantes; et il les raille, ou il les parodie : « Dans la Basse-Romancie », écrit-il, « une prairie est une prairie, et un ruisseau n'est qu'un ruisseau : mais dans la Haute-Romancie, une prairie est essentiellement émaillée de fleurs, ou du moins couverte d'un beau gazon, et un ruisseau ne manque jamais de rouler des eaux d'argent ou de cristal<sup>4</sup> »; le prince suit une rivière « bordée d'un gazon le plus beau, le plus riant, le plus tendre qu'on puisse imaginer... et si en serpentant elle semblait quelquefois retourner sur ses pas, c'est sans doute parce qu'elle avait un regret sensible de quitter un si beau lieu<sup>5</sup> ».

La parodie, non pas complète, mais prolongée, puisqu'elle comprend les livres I-III, ce fut, l'année suivante (1736), le *Télémaque travestij*. L'ouvrage, ou plutôt l'opuscule, parut en Hollande. Marivaux, à qui on l'attribua aussitôt, le désavoua par une lettre au libraire de Paris placée en tête de la III<sup>e</sup> Partie de la *Vie de Marianne*<sup>6</sup>. Mais le libraire proteste; il affirme qu'il a le manuscrit de la main même de Marivaux, ainsi que les quittances des sommes versées; que Marivaux s'est offert à mettre *Télémaque* en vers burlesques. Marivaux ne répliqua pas. Et en effet, en lisant ce début des *Aventures de Brideron le fils*, l'on n'a pas une impression sensiblement différente de celle que l'on éprouve en lisant certaines pages du *Paysan parvenu* : c'est le monde bourgeois, plus bas peut-être d'un étage, vu non sans minutie dans ses platitudes par un Chardin sans idéalisme. La grande faiblesse

1. Blackwell, *An Enquiry...* p. 59-60.

2. *Voyage merveilleux...* p. 200 sq.

3. Desfontaines, dans ses *Observations*, I, p. 137 sq., signale le plagiat.

4. *Voyage...* p. 102 sq.

5. *Ibid.*, p. 23, cf. *Télémaque*, I, 1, dans la description de l'île de Calypso : « D au res [canaux] avaient une eau paisible et dormante; d'autres, par de longs détours, revenaient sur leurs pas, comme pour remonter vers leur source, et semblaient ne pouvoir quitter ces bords enchaînés. »

6. *Bibliothèque française*, XXII, p. 349 sq.; *Observations*, IV, p. 256.

de cette parodie, c'est de n'être qu'une parodie, de se borner à transposer en les épaississant de vulgarité les *Aventures de Télémaque* : Calypso inconsolable devient Mécicerte « coiffée le plus souvent en mauvais battant-l'œil <sup>1</sup> » ; et ses quatre filles chantent des « chansons au dessert <sup>2</sup> », puisque les nymphes avaient chanté après le repas de Télémaque. Je ne relève, parmi cette turlupinade, qu'une critique formulée contre le roman fénelonien : Marivaux, impatienté sans doute de trouver la nature et le naturel sans cesse vantés par Fénelon, décrit ainsi les agréments des filles de Mécicerte : « Elles semblaient même se fier de tout à la nature..., et loin des vains soins de celles qui, les ciseaux à la main, vont en se coupant les ongles les chercher jusqu'à la racine, ces aimables campagnardes laissaient à leur gré croître les leurs <sup>3</sup>. »

Le *Télémaque travesti* n'eut vraisemblablement aucun succès, car il n'eut qu'une édition, jusqu'au moment où la Bibliothèque des Romans le recueillit (1775) <sup>4</sup>. Il apparut comme une sorte de sacrilège, contre « le livre le plus respectable <sup>5</sup> » de la littérature française. Et la seconde partie qu'on en annonçait, « sur la persécution des Huguenots », ne semble pas avoir vu le jour <sup>6</sup>.

On ne s'attaque pas alors impunément à *Télémaque*. En 1736, une *Apologie du Télémaque* s'efforce de venger l'ouvrage de Fénelon des piqures légères venues du *Temple du goût*, puis du *Mondain*. L'apologiste s'indigne du « nom de roman » donné par Voltaire à un véritable « poème » ; car le *Télémaque* est pourvu d'« une action héroïque », « fondée sur le jugement, embellie par l'imagination, une, simple, ornée d'épisodes, grande, intéressante et entière <sup>7</sup> », tandis que les aventures d'un roman sont « ordinaires <sup>8</sup> ». Quelle figure font auprès de *Télémaque* les meilleurs romans ! La *Princesse de Clèves* même n'est qu'« une belle bagatelle <sup>9</sup> ». Le style de *Télémaque* a « toutes les beautés » de la poésie : « des descriptions vives, des peintures riantes, des comparaisons justes..., partout le tendre, le sublime, le pathétique revivent... », et il règne partout une « heureuse abondance ». Si Fénelon avait mis son poème « en vers, il eût sans doute ajouté à son ouvrage de nouvelles perfections » ; mais enfin tel qu'il est, *Télémaque*

1. *Télémaque travesti*, p. 26 sq.

2. *Ibid.*, p. 48.

3. *Ibid.*, p. 47.

4. *Bibliothèque des romans*, octobre 1775, II, p. 24-134 ; en novembre 1775, p. 209, la B. d. R. publie l'*Avant-propos* de T. tr.

5. *Bibliothèque française*, XXII (1736), p. 352.

6. *Ibid.*, p. 380.

7. *Apologie du Télémaque*, p. 5-16.

8. *Ibid.*, p. 21.

9. *Ibid.*, p. 27.

est rempli de grâces; car « une femme habillée en amazone est un poème habillé en prose <sup>1</sup> ».

Desfontaines, qui consacre dans ses *Observations* un *Extrait à l'Apologie*, juge « assez peu importante » la question « de savoir si le *Télémaque* est un roman, ou un poème épique » : assurément le *Télémaque* « n'est ni dans la forme, ni dans le goût » des romans... remplis d'intrigues amoureuses..., écrits dans un style historique et simple »; il diffère également de l'*Iliade* et de l'*Énéide*, car « le langage prosaïque y autorise des récits étendus, de longs entretiens, et des réflexions morales, qui seraient hors de leur place et insupportables dans un poème épique en vers, où les récits doivent être plus rapides et plus précis, et où le ton dogmatique est très ennuyeux ». Au fond, *Télémaque* est un ouvrage unique : « C'est un poème épique, mais d'une espèce particulière, et inconnue avant M. de Fénelon. » Il est « caractérisé principalement par la liberté du langage, source de la liberté des récits, et de celle des détails, des entretiens, et des moralités... C'est le vrai et le seul poème épique de la France <sup>2</sup> ».

La discussion cependant n'est pas close : Moncrif, en 1741, range encore *Télémaque* parmi les romans, — parmi les romans utiles, à vrai dire, capables de « mettre dans un beau jour une ou plusieurs vérités propres à former les mœurs <sup>3</sup> ». En 1746, Marmontel, dans la *Préface* qu'il compose pour la *Henriade*, dédaigne de réfuter « ceux qui ont été assez ennemis de la poésie pour avancer qu'il peut y avoir des Poèmes en prose <sup>4</sup> ». Mais en même temps l'auteur de la *Préface des Lettres sur l'éducation des Princes*, de Fontenai, proteste qu'en dépit de Voltaire *Télémaque* est un « véritable poème en prose; et la sienne fût-elle aussi traînante qu'on le lui reproche, cela n'empêche pas que du côté de l'invention, ce ne soit le plus heureux qui ait été composé en notre langue... <sup>5</sup> ». Le succès de *Télémaque* est dû à ce qu'il parle au « sentiment » des lecteurs <sup>6</sup>; en le lisant, on passe « de l'amour de l'ouvrage à l'amour de l'auteur <sup>7</sup> ». — Et Nicéron nomme *Télémaque* un « poème en prose », d'une « morale fort sage », mais d'un style « trop enflé », chargé de « descriptions trop brillantes » ou d'« expressions métaphoriques qui reviennent trop souvent <sup>8</sup> ». Et l'auteur du *Nouveau Télémaque* qualifie *Télémaque* de « poème divin », supérieur à l'*Iliade* et à l'*Énéide* <sup>9</sup>; *Télémaque* n'est pas un véritable poème, au contraire,

1. *Ibid.*, p. 37-31.

2. *Observations*, V, p. 213.

3. *Œuvres* de Moncrif, II, p. 181.

4. *Œuvres* de Voltaire, X, p. 12.

5. (Fontenai), *Lettres sur l'éducation des princes*, p. XLII sq.

6. *Ibid.*, p. LIX.

7. *Ibid.*

8. Nicéron, *Mémoires*, XXXVIII, p. 357-358.

9. *Nouveau Télémaque*, Préface.

selon l'*Essai* de Mallet sur l'étude des Belles-Lettres<sup>1</sup> (1747). Tandis que Levesque de Pouilly, dans sa *Théorie des sentiments agréables* (1747), cite une phrase de *Télémaque* comme un modèle de l'harmonie par laquelle la prose peut rivaliser avec la poésie<sup>2</sup>.

En somme, durant cette période, *Télémaque* occupe l'opinion littéraire d'une manière un peu stérile. Son prestige cependant est assuré : du moins on ne peut sans scandale l'attaquer avec brusquerie ou désinvolture. Il fait partie du trésor des chefs-d'œuvre légués par le siècle de Louis XIV, et il en est considéré parfois comme le plus bel ornement<sup>3</sup>. Cependant ses mérites littéraires enchantent l'imagination plutôt qu'ils ne satisfont l'oreille : la monotonie et la lenteur de son style lui valent des critiques décidées, et ses amis mêmes prennent le ton de l'excuse pour parler de son style « poétique ». Fénelon passe alors, grâce à *Télémaque*, pour un des plus grands noms de notre littérature ; il ne passe point pour un maître de la langue française ; en 1740, l'Académie d'Arras, mettant à l'étude cette question : « La langue française s'est-elle véritablement acérée ou perfectionnée depuis le siècle de Louis XIV ? », définit ainsi, à cet égard, le « siècle de Louis XIV », en ajoutant : « c'est-à-dire depuis Boileau, Bossuet, Racine, et Fléchier<sup>4</sup> ».

\*  
\* \*

Est-ce une raison pour que l'influence littéraire générale de *Télémaque* doive nous paraître restreinte ? Peut-être. Cependant, si l'on ne prend pas en général, le style de *Télémaque* comme un modèle, l'ouvrage est tellement lu, et la mémoire chez les hommes du XVIII<sup>e</sup> siècle, est une faculté tellement exercée, que cette influence dut agir souvent à l'insu des imitateurs, mais largement, et profondément. La constater est malaisé, et pourra toujours paraître arbitraire. Mais enfin, pour ne citer qu'un exemple, la diffusion ordinaire au style de l'abbé Prévost ne dériverait-elle pas, au moins en partie, de ce *Télémaque* si cher à son « homme de qualité » ?

Une indication des *Nouvelles Ecclésiastiques* de 1745 donnerait à

1. Mallet, *Essai sur l'étude des Belles-Lettres*, p. 80 sq.

2. Levesque de Pouilly, *Théorie des sentiments agréables*, p. 104. « M. de Fénelon dit, en parlant de Calypso : « Dans sa douleur [ elle se trouvait malheureuse ] d'être immortelle. » Le premier et le dernier membre sont égaux entre eux, et tous deux pris ensemble sont égaux à celui qui les sépare. La justesse de ces accords a au moins le même agrément pour l'oreille qu'une symétrie continue, parce qu'elle joint l'avantage de la variété à celui de donner une égale prise à la mémoire : l'exception part du même principe que la règle. »

3. *Nouvelle Bibliothèque*, IV, p. 43. « ... Et pour mettre le comble, on vit paraître *Télémaque*. »

4. *Histoire de l'Académie d'Arras*, p. 20 (13 février 1740).



penser que l'influence littéraire de *Télémaque* s'est exercée tout particulièrement sur certains écrivains jésuites : « Les jésuites », dit le gazetier janséniste, « ne font plus guère de discours oratoires qu'en style poétique<sup>1</sup> ». Il est possible en effet que l'exemple de *Télémaque* ait engagé les Pères du collège de Louis-le-Grand, dans leurs harangues latines ou françaises, à des réminiscences plus abondantes et plus fleuries des poètes latins. Mais, comme je ne constate pas cette influence dans la prose de leurs prédicateurs, non plus que dans celle de leurs journalistes de *Trévoux*, on doit se borner, je crois, à affirmer l'existence d'une sympathie très réelle entre l'idée qu'ils se font des Belles-Lettres et l'esprit qui a présidé à la composition de *Télémaque*; et à indiquer les imitations précises que certains d'entre leurs Pères ont faites du « poème » fénelonien.

Sur le premier point nous sommes renseignés avec une certaine exactitude par une page des *Mémoires de Trévoux* de 1730<sup>2</sup> : l'auteur examine, à propos du poème épique, cette question pédagogique : faut-il éloigner — ou préserver — les jeunes gens de la connaissance des épopées antiques, où la fable joue un rôle si important ? L'auteur répond : Non. Car, dit-il, il y a dans l'*Iliade* et dans l'*Énéide* autre chose que des fictions : toutes les fictions n'ont pas pour objet de fausses divinités ; on ne peut condamner à l'ignorance de l'*Iliade* et de l'*Énéide* ; enfin l'on ne saurait renoncer à ces modèles dans l'emploi du merveilleux, puisque la poésie moderne utilise elle aussi la fiction mythologique : « on fait alors... abstraction de toute religion, et on ne regarde les dieux que comme des génies, des vertus ou des vices, ou, si l'on veut, comme des vertus et des vices personnifiés ». Et l'auteur ajoute : « Combien d'excellents morceaux les poètes modernes ne nous ont-ils pas donnés en ce genre, surtout en poésie latine ? » La mythologie devient ainsi inoffensive ; elle peut même devenir utile, morale, chrétienne ; et l'on peut ainsi sans scrupule conserver et développer le goût de cette poésie antique qui a été, selon le P. Brumoy, l'école de toute « politesse » en Europe<sup>3</sup>. Les beautés, les grâces littéraires de l'antiquité reprises et comme ranimées pour la plus grande gloire de Dieu, n'est-ce pas là une bonne partie de l'originalité de *Télémaque* ? Et est-ce médire du style fénelonien que de trouver dans sa noblesse et son apparence d'impropriété ou d'indifférence au mot propre quelque analogie avec le style des vers latins tels qu'on les composait encore — en trop petit nombre désormais, selon le P. Brumoy<sup>4</sup> — au XVIII<sup>e</sup> siècle ?

En fait d'ouvrages dont les jésuites aient puisé l'inspiration dans

1. *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1745, p. 110.

2. *Mémoires de Trévoux*, août 1730, p. 1463 sq.

3. *Recueil de divers ouvrages* du P. Brumoy, I, p. 3 sq. : *Pensées sur la décadence de la poésie latine en Europe*.

4. *Ibid.*, p. 7 sq.

*Télémaque*, j'ai relevé simplement une *Élégie sur le départ de Télémaque de chez Calypso*, du P. Imberdis<sup>1</sup>, et un ballet, *le Prince instruit par la sagesse*<sup>2</sup>. L'*Élégie* ne m'est connue que par son titre. Dans le ballet, qui fut représenté au collège Louis-le-Grand le 2 août 1741, une première entrée figurait « les aventures qui instruisent Télégone dans l'art de vaincre ses passions » ; la seconde figurait « celles qui le forment au grand art de régner » ; puis venaient « celles qui lui enseignent la manière de soutenir l'adversité » ; enfin, « celles qui lui enseignent la conduite qu'il doit tenir dans la prospérité ». Peut-être, si l'on avait le texte de tous les ballets de ce genre représentés dans les collèges des jésuites de cette époque, pourrait-on y constater un certain nombre de souvenirs de *Télémaque*. Ces figurations en tout cas, présentent avec *Télémaque* cette invariable analogie, d'être des « moralités » agréables, et, en général, situées dans un cadre antique.

Il semble donc bien que la formation donnée par les jésuites au goût d'une bonne partie des jeunes Français d'alors, a pu contribuer, dans une large mesure, à prolonger la popularité de *Télémaque* et son influence littéraire.

Voici les romans inspirés ou imités à divers degrés de *Télémaque*, depuis 1728. Dans *l'Histoire d'Aménophis, prince de Lybie* (1728) il est question de statues élevées en l'honneur de héros<sup>3</sup> ; or nous avons vu que *Télémaque* pouvait être pour quelque chose dans ce culte nouveau des grands hommes. — La même année paraît *Amosis, prince égyptien, histoire merveilleuse*, dans laquelle l'éducation du jeune prince par Phanes est assez analogue à l'éducation de Télémaque par Mentor. — En 1731, nous trouvons mieux : *les Aventures d'Aristée et de Télasié* ; cette « histoire galante et héroïque » est écrite en style poétique. L'auteur, du Castre d'Auvigny, s'est souvenu de *Télémaque* dans la description de la tempête qui jette Aristée et Télasié à la mer<sup>4</sup>, et dans le tableau de la prospérité de l'Égypte<sup>5</sup>. — Une scène de naufrage, dans le début

1. Cf. De Backer, *Bibliothèque de la Comp. de Jésus*, II, p. 535, et III, 2260. Le P. Imberdis (Ambert 1667 — Billom 1748) a composé entre autres ouvrages une *Ode sur la mort du P. Brunoy*, et un poème didactique latin sur la fabrication du papier : *Papyrus, sive de fabricando papyro*, où il ne se fait pas faute d'adresser au pays du Livradois une partie des éloges que Virgile adresse à l'Italie dans le livre II des *Géorgiques*.

2. E. Boyse, *Le théâtre des Jésuites*, p. 318.

3. *Histoire d'Aménophis...*, p. 45. Ce roman fut refondu en *Aménophis, roi de Cypre*, Londres, 1745.

4. (Du Castre d'Auvigny), *Aristée et Télasié*, I, p. 84 : les vagues « portent le vaisseau jusqu'aux nues, et le laissent ensuite retomber dans l'abîme... », etc. Aristée et Télasié se sauvent sur un débris de rame... Cf. *Télémaque*, I. V (*Œuv. Comp.*, XX, p. 118 sq.).

5. *Ibid.*, p. 139 sq. : « Mille riants édifices... » les « arbres toujours verts... » « de grands troupeaux de bœufs paissaient l'herbe dans les vallons, qu'ils fai-

d'Aurore et Phébus, *histoire espagnole* (1733), rappelle le début de *Télémaque*. — *Les Aventures de Zelim et de Damasine, histoire africaine*, (1735), empruntent à Fénelon une partie de sa description du séjour éternel des bons rois<sup>1</sup>, et son insistance à prêcher la « simple nature<sup>2</sup> », à blâmer la guerre<sup>3</sup>. — *Le Mentor Cavalier, ou les illustres infortunés de notre siècle*, de Boyer, marquis d'Argens (1736) doit évidemment à Fénelon l'idée de ses deux principaux personnages, son Mentor : le chevalier de Rasac, et son Télémaque : le comte de Beauval. — L'année suivante, le *Philotecte* d'Ansart se présente non seulement comme une imitation du dessein de *Télémaque*, mais comme son involontaire caricature. « Rebuté dans ma jeunesse d'une morale trop sombre », déclare l'auteur, « j'avais toujours désiré qu'on l'assaisonnât de quelque chose qui pût amuser en instruisant<sup>4</sup> ». Aussi a-t-il résolu de faire un roman moral sur les sept péchés capitaux, et à « parler de la vertu chrétienne en style romanesque<sup>5</sup> ». Et voici un échantillon de ce style, qui témoigne bien de l'inspiration fénelonienne de l'ouvrage : « Dieu, qui veille continuellement sur les justes, opérât efficacement sur la conduite d'Adraste, et la Minerve divine ne s'éloignait jamais du Mentor chrétien<sup>6</sup> ». Les États d'Osiris, au livre II, sont le royaume de l'Avarice ; les États de Thyeste, l'empire de la paresse. Ansart décrit la campagne comme Fénelon<sup>7</sup> ; et le discours que son Constantin adresse à Philotecte sur les devoirs des rois est un raccourci de tous les conseils de Mentor à Télémaque ou à Idoménée<sup>8</sup>. — En mai 1747, dans une *Ode sur la vie champêtre* qu'envoie au Mercure M. Derhins, « doyen des avocats de Saint-Étienne en Forez », il semble bien que l'amour fénelonien

saient retentir de longs mugissements... les bergers chantaient sur leurs musettes la beauté et la richesse des moissons... ». Il régnait partout cette « joie douce et tranquille, qui fuit toujours le tumulte des villes, et surtout les palais des rois ». Cf. *Télémaque*, l. II (*Œuv. comp.*, XX, p. 23-24). Bossuet est mis lui aussi à contribution, pour la description de l'Égypte. Je lis dans *Aristée et Télémaque*, l. I, p. 139 : « le Nil... porte la fécondité sur leurs terres par ses débordements réglés ». C'est la phrase de l'*Histoire universelle* que Ramsay déjà avait reproduite.

1. *Les Aventures de Zelim*, I, p. 122 : « Là les bienheureux, au lieu des plaisirs vains et tumultueux de cette vie, qu'ils ont méprisés, en goûtent de pur<sup>5</sup> et sans mélanges... Les rayons de la Divinité les environnent ; ils les éclairent ; ils les embrasent d'un feu, qui fait toute leur félicité... » Cf. *Télémaque*, l. XIV (*Œuv. Comp.*, XX, p. 389).

2. *Ibid.*, II, p. 280 : « S'ils avaient appris à se contenter de la simple nature, rien ne leur manquerait. »

3. *Ibid.*, *id.*

4. Ansart, *Philotecte*, p. 1.

5. *Ibid.*, p. VII.

6. *Ibid.*, p. 18.

7. *Ibid.*, p. 25 : « Un vallon agréable, arrosé de plusieurs ruisseaux d'une eau vive et claire ; des prairies émaillées de mille fleurs. »

8. *Ibid.*, p. 329.

de la nature, de la « belle nature », ait trouvé un écho<sup>1</sup>. — En 1748, paraît l'*Histoire de la princesse Macarie, Apollon Mentor ou le Télémaque moderne*, dont le titre seul indique au moins le désir de s'autoriser du roman de Fénelon<sup>2</sup>.

A ces imitations il serait bon d'adjoindre les traductions plus ou moins paraphrasées de *Télémaque* en vers latins. C'est ainsi qu'en 1729, à Caen, Heurtault, « professeur des humanités au collège du Bois, a traduit en vers latins cinq livres de *Télémaque* ; le 1<sup>er</sup> livre est récité publiquement le 11 juillet « dans un exercice qui s'est fait dans la grande salle du collège<sup>3</sup> ». — En 1743, D. Bonhomme publie à Berlin ses *Fata Telemachi, interpretatio heroïca fabulae romano-epicae D. Salignae de Fenelon*. Ces traductions, surajoutant aux élégantes lenteurs féneloniennes leurs grâces de *Thesaurus*, rapprochent, dans l'esprit des contemporains, *Télémaque* d'une antiquité scolaire et fleurie.

Enfin rappelons que l'opéra de *Télémaque*, dont le livret était de Pellegrin, et la musique de Destouches, et qui avait été représenté avec succès en 1714, fut repris et également applaudi en 1730<sup>4</sup>.

En résumé, durant cette période, *Télémaque* est fréquemment lu, imité, admiré, contesté. Son prestige est trop haut pour être ébranlé par les critiques, pour être même discrédité par la gaucherie des imitateurs ; il contribue même à soutenir, malgré le siècle railleur, le prestige de l'antiquité qu'il représente en quelque mesure. Il est vrai qu'une gloire si stable n'était pas due aux seuls mérites littéraires de *Télémaque* : elle tenait en outre à l'intérêt que prenaient lecteurs et penseurs alors aux idées du « poème », à la morale et à la politique féneloniennes.

1. *Mercury*, mai 1747, p. 49 sq.

« Loin de moi, villes inquiètes  
 . . . . .  
 Toi seule, aimable solitude,  
 . . . . .  
 Pour lui les bords d'une onde pure  
 Sont émaillés de mille fleurs. »

2. M. D. Mornet, qui l'a trouvé dans le catalogue de M. de Pontbriand, a bien voulu me le signaler ; je n'ai nulle part trouvé d'exemplaire de cet ouvrage.

3. Cf. *Mercury*..., septembre 1729, p. 2002.

4. Cf. *Mercury*..., avril 1730, p. 779-793. La reprise est du 24 mars. Les acteurs étaient : Mlles Antier et Pellissier, MM. Chassé et Tribou, dans le ballet figuraient Mlles Prevost, Camargo, Salé.

## CHAPITRE XV

### L'INFLUENCE MORALE ET POLITIQUE DE *TÉLÉMAQUE*

J'étudierai d'abord ici l'influence de la politique, ou plus exactement de la morale politique de *Télémaque*. Car c'est avant tout la conscience d'un prince que Mentor s'applique à former ; il instruit Télémaque de ses futurs devoirs de roi ; et d'autre part les idées politiques de Fénelon, celles que contiennent les *Plans de Gouvernement*, semblent n'avoir eu qu'une autorité très éphémère. Si elles firent un moment impression sur l'esprit du Régent, quand il créa les Conseils, et quand il songea à convoquer les États-généraux, Dubois se chargea bien vite de détourner son maître des « rêveries de M. de Cambrai ».

*Télémaque* était destiné aux princes. Il leur fut bientôt dédié. En 1717, le marquis de Fénelon dédia au roi Louis XV la première édition authentique. Dans son *Épître*, il rappelait que le père du roi de France actuel, le duc de Bourgogne, prenait plaisir à s'entendre lire des pages de *Télémaque*. L'édition hollandaise de 1719 est dédiée à Guillaume-Charles-Henri Friso, prince d'Orange ; l'édition anglaise de la même année est dédiée au prince Frederick, duc de Gloucester, et l'*Épître* contient la réflexion suivante, qui est une interprétation de la pensée fénelonienne : dédier les *Aventures* « à un potentat absolu, c'est lui adresser la satire de son administration ; mais dans ces heureuses contrées, où la liberté s'est maintenue, ces maximes se trouvent comme dans leur patrie ». Les deux éditions de 1719 contiennent en outre les *Remarques* de Limiers tout hostiles à Louis XIV et à son gouvernement. *Télémaque* était ainsi présenté aux souverains ou aux futurs souverains comme le Manuel des Rois.

Louis XV ne pouvait pas rester insensible aux enseignements féne-

1. Lemontey, *Histoire de la Régence*, I, p. 193, lettre de Dubois au Régent : « Je n'examine pas la théorie des Conseils, elle fut, vous le savez, l'objet idolâtré des esprits creux de la vieille cour. Humiliés de leur nullité, dans les fins du dernier régime, ils engendrèrent ce système sur les rêveries de M. de Cambrai. » — Et cf. *Projets d'États généraux en 1720*, Arch. Nat., K 676, 1<sup>re</sup> p., *Mémoire du Card. Dubois à M. le Regent sur les États généraux que ce prince avait envie de convoquer quand le système eut mis tout l'État dans le désordre*.



loniens. Au nom du duc de Bourgogne si vénéré<sup>1</sup>, la voix publique lui souhaitait « de bien profiter des leçons que l'on donnait à son père », afin de « s'attirer l'amour de ses peuples, l'admiration des nations voisines, et les bénédictions de toute l'Europe, sans parler de... la faveur du Ciel<sup>2</sup> ». En outre, le meilleur prédicateur de la Régence, Massillon, puisait dans *Télémaque* les leçons qu'il donnait au jeune roi. Dans son *Oraison Funèbre de Louis XIV* déjà, Massillon parlait des victoires du roi défunt, de la guerre en général, et de la Succession d'Espagne, d'une manière toute fénelonienne : « Mais hélas ! », s'écriait-il, « triste souvenir de nos victoires, que nous rappelez-vous?... un siècle entier d'horreur et de carnage..., nos campagnes désertes, et, au lieu des trésors qu'elles renferment dans leur sein, n'offrant plus que des ronces..., les arts à la fin sans émulation; le commerce languissant<sup>3</sup>... » Ces lamentations sur les conséquences économiques des guerres étaient exactement conformes à l'esprit de *Télémaque*. Comme Mentor en outre, Massillon flétrit le faste du grand règne : « La simplicité des anciennes mœurs changea... Le luxe, toujours précurseur de l'indigence, en corrompant les mœurs, tarit la source de nos biens..., les arts, en flattant la curiosité, ont enfanté la mollesse<sup>4</sup>... » Ces idées et plusieurs autres encore issues également, semble-t-il, de *Télémaque*, se retrouvent dans le fameux *Petit Carême*. Là surtout elles purent faire impression sur l'esprit de Louis XV, car le jeune roi avait alors neuf ans, et le prédicateur, si nous en croyons Saint-Simon<sup>5</sup>, s'était vraiment mis à sa portée.

Le *Sermon pour la fête de la Purification* contient les adjurations les plus véhémentes destinées à éloigner le jeune roi de tout projet belliqueux : « Sire, regardez toujours la guerre comme le plus grand fléau dont Dieu puisse affliger un empire... rendez votre règne immortel par la félicité de vos peuples, plus que par le nombre de vos conquêtes... N'oubliez jamais que, dans les guerres les plus justes, les victoires traînent toujours après elles autant de calamités pour l'État, que les plus sanglantes défaites<sup>6</sup>. » Le *Sermon pour le premier dimanche de*

1. Cf. Rollin, *Traité des Études*, III, p. 41 : le duc de Bourgogne « dont la France regrettera éternellement la perte..., était surtout éloigné de tout faste et de toute dépense inutile... », etc. — Cf. *Histoire littéraire de l'Europe*, novembre 1727, p. 224.

2. *Bibliothèque ancienne et moderne*, XI, p. 232 (1719).

3. Massillon, *Œuvres complètes*, II, p. 162 sq. Massillon paraît tellement hostile à l'idée de guerre, qu'il commence ainsi un *Discours pour la bénédiction des drapeaux du régiment de Catinat* : « Ce n'est pas pour vous rappeler ici des idées de feu et de sang, et, par le souvenir de vos victoires passées, vous animer à de nouvelles... » (*Petit Carême*, p. 328).

4. *Ibid.*, p. 170-173.

5. Saint-Simon, *Mémoires* (éd. Chéruel), XI, p. 54.

6. Massillon, *Petit Carême*, p. 15. Cf. *Télémaque*, pass., en particulier l. IX, le discours de Mentor aux rois et aux capitaines assemblés.

*Carême* développe les méfaits de la flatterie en insistant sur les inconvénients de l'orgueil, le défaut le plus décrié par Fénelon<sup>1</sup>. Et Massillon ajoute, *le troisième Dimanche*, en s'en prenant à l'amour-propre : « Ce n'est pas régner, de ne vivre que pour soi-même; les rois ne sont que les conducteurs des peuples; ils ont, à la vérité, ce nom et ce droit par la naissance; mais ils ne le méritent que par les soins et l'application<sup>2</sup>. » Le *Sermon* suivant montre, dans la multiplication des pains, « non la toute-puissance de Jésus-Christ », mais « son humanité envers les peuples<sup>3</sup> »; « et, en effet, est-il pour les princes une gloire plus pure et plus touchante que celle de régner sur les cœurs?... La gloire... d'être cher à son peuple et de le rendre heureux, n'est enviée que de la joie et de l'abondance<sup>4</sup>. » Il vaut mieux « gagner le cœur de ses sujets », que « gagner des batailles », reprend Massillon dans le *Sermon pour le jour de l'Incarnation* : « un prince qui n'a eu que des vertus militaires... n'a travaillé que pour lui » : un conquérant est toujours égoïste, tandis qu'un roi pacifique est toujours désintéressé : il est « l'homme de ses peuples<sup>5</sup> », au lieu de se rendre tristement « célèbre en faisant des millions de malheureux<sup>6</sup>. » Et plus l'orateur sacré avance dans la prédication de son *Carême*, plus le développement qu'il donne aux conseils féneloniens devient précis et véhément. Voici le commentaire qu'il fait de cette expression « l'homme de son peuple », que Chauvelin, quinze ans plus tard, devait reprendre dans l'*Examen de conscience* comme anti-monarchique : « Un prince n'est pas né pour lui seul; il se doit à ses sujets. Les peuples, en l'élevant, lui ont confié la puissance et l'autorité, et se sont réservé en échange ses soins, son temps, sa vigilance... Ce sont les peuples, qui, par l'ordre de Dieu, les ont fait tout ce qu'ils sont; c'est à eux à n'être ce qu'ils sont que pour les peuples<sup>7</sup>. » Et voici enfin, dans le *Sermon pour le jour de Pâques*, une dernière invective contre la guerre : « Sire, les vains triomphes des conquérants n'étaient qu'un spectacle d'orgueil, de larmes, de désespoir et de mort<sup>8</sup>... »

La ressemblance de ces leçons aux rois avec les enseignements de *Télémaque* n'a-t-elle pas été pour quelque chose dans le succès du *Petit Carême*? En revanche, le succès du *Petit Carême* popularisait les enseignements féneloniens. Louis XV semble bien avoir entendu

1. *Ibid.*, p. 37 sq. « L'adulation enfante l'orgueil, et l'orgueil est toujours l'écueil fatal de toutes les vertus. »

2. *Ibid.*, p. 92.

3. *Ibid.*, p. 112.

4. *Ibid.*, p. 134. Massillon oppose à cette gloire pacifique « la gloire des conquêtes », « toujours souillée de sang ».

5. *Ibid.*, p. 153 sq.

6. *Ibid.*, p. 176 sq., *Dimanche de la Passion*.

7. *Ibid.*, p. 192.

8. *Ibid.*, p. 230.

ces échos de *Télémaque*. Quand il écrivit à son fils, le 6 mai 1744 : « Je ne fais la guerre que pour assurer à mon peuple une paix solide et durable... je sacrifierai pour lui procurer cet avantage tout le reste de mon règne. Il est bon que vous entriez de bonne heure dans ces sentiments, et que vous vous accoutumiez à vous regarder plutôt comme le père, que comme le maître des peuples qui doivent être un jour vos sujets<sup>1</sup> », sa pensée ne sera-t-elle pas guidée par le souvenir des conseils féneloniens de Massillon ? « La visite des champs de bataille lui inspirait de l'horreur », remarque Lavissee<sup>2</sup> ; et, parcourant le champ de bataille de Laufelt, il sortait du silence qui lui était si ordinaire pour s'écrier : « Ne vaudrait-il pas mieux songer sérieusement à la paix, que de faire périr tant de braves gens<sup>3</sup> ? » Qui sait si ce goût fénelonien pour la paix ne fut pas une des raisons de son attachement au pacifique Fleury ? Enfin n'oublions pas que ce furent ses administrateurs qui rendirent prospères les États nouveaux de son beau-père Stanislas « le Bienfaisant ».

Louis XV avait une autre raison d'entendre selon les leçons de Mentor certains de ses devoirs royaux : son oncle Philippe V, qui avait été l'élève de Fénelon, restait, avec une conscience scrupuleuse jusqu'à être timorée, fidèle aux enseignements qu'il avait reçus. Le message d'abdication qu'il adressait à son fils, le 14 janvier 1724, contenait ces lignes si féneloniennes : « Les devoirs de la royauté mille fois plus redoutables que je ne puis l'exprimer... » ; « Songez que vous ne serez roi que pour faire servir Dieu et pour rendre vos peuples heureux... » ; « Soulagez vos peuples autant que vous le pourrez<sup>4</sup> ».

Un autre prince, dont le prestige allait croître bientôt aux yeux des Français, parut un moment très disposé à ressembler à *Télémaque* : c'était Frédéric, prince royal de Prusse. Peut-être tenait-il ces dispositions de sa grand-mère l'Electrice de Brandebourg, depuis reine de Prusse : en 1699 cette princesse, sachant que Desalleurs, envoyé extraordinaire de Louis XIV à Berlin, avait tiré du poème de Fénelon une sorte de « précis », le pria de lui donner « ce précis » pour l'instruction du jeune prince son fils<sup>5</sup>. Toujours est-il que dans *l'Anti-Machiavel*, Frédéric compare « le prince de Fénelon avec celui de Machiavel<sup>6</sup> » ; et il écrit : « Vous verrez dans l'un de la bonté, de l'équité, toutes les vertus. Il me semble que ce soit une de ces intelligences pures dont on dit que la sagesse est préposée pour veiller au

1. Cité par Em. de Broglie, dans *Le fils de Louis XV*, p. 54.

2. Lavissee, *Histoire de France*, IX<sup>1</sup>, p. 440 n.

3. *Ibid.*

4. Bandrillart, *Philippe V*, II, p. 555.

5. Larrey, *Histoire de France*, VII, p. 200 sq.

6. *Anti-Machiavel*, p. 39 sq., chap. VII. *Du gouvernement d'un Etat nouvellement acquis.*

gouvernement du monde... » Et il ajoute : « Il semble que notre nature se rapproche de celle des anges, en lisant le *Télémaque* de Fénelon<sup>1</sup>. » Il admire si bien *Télémaque* qu'il s'en inspire à diverses reprises ; lorsqu'il blâme « la dangereuse morale, et les passions effrénées des rois », plus dangereuses à son gré que « les inondations » et « le feu du tonnerre<sup>2</sup> », et qu'il voudrait leur substituer une politique « fondée uniquement sur la justice, la prudence et la bonté<sup>3</sup> » ; lorsqu'il déteste l'absolutisme : « Ce souverain, bien loin d'être le maître absolu des peuples qui sont sous sa domination, n'en est que le premier magistrat<sup>4</sup> » ; lorsqu'il préfère à « la funeste gloire des conquérants », qui tient à « la barbarie<sup>5</sup> », la gloire de « rendre son peuple heureux<sup>6</sup> », de développer la vraie « force d'un État », c'est-à-dire, non « l'étendue d'un pays », mais « la richesse des habitants, et leur nombre<sup>7</sup> » ; lorsqu'il exige du « prince laborieux » qu'il « fasse fleurir dans ses États... les arts les plus nécessaires à la vie », c'est-à-dire : « l'Agriculture, le Commerce et les Manufactures<sup>8</sup> ». Il se sépare cependant de Fénelon sur la question du luxe, qu'il déclare nécessaire à la bonne santé de l'État<sup>9</sup>. Frédéric était-il fort sincère en écrivant tout cela ? En tout cas il est intéressant de constater que, fort épris des idées françaises, et fort désireux de s'en montrer épris, il soit allé les chercher dans *Télémaque*.

Et, tandis que certains souverains d'Europe suivaient, ou semblaient suivre les conseils de Mentor, la prospérité de Philadelphie en Amérique faisait paraître Salente réalisable. « Toutes les nations », dira plus tard Raynal en célébrant la fondation de G. Penn, « aimèrent à voir réaliser et renouveler les temps héroïques de l'antiquité, que les mœurs et les lois de l'Europe leur avaient fait prendre pour une fiction<sup>10</sup> ». Les rues tirées au cordeau, l'absence de soldats, la liberté, tout cela était préconisé dans *Télémaque*. Non pas assurément que Penn fût disciple de Fénelon, puisqu'il était allé établir sa colonie en 1681. Mais ses motifs, ses moyens, son but, n'étaient pas sans ressemblance, sans parenté même, avec ceux de Fénelon. « Jamais peut-être la vertu n'avait inspiré de législation plus propre à amener le bonheur<sup>11</sup>. » Cette formule de Raynal met en évidence les trois éléments communs aux

1. *Ibid.*, *id.*

2. *Ibid.*, p. VII.

3. *Ibid.*, p. VIII.

4. *Ibid.*, p. 2.

5. *Ibid.*, p. 7.

6. *Ibid.*, p. 4.

7. *Ibid.*, p. 30.

8. *Ibid.*, p. 152-153.

9. *Ibid.*, p. 101.

10. *Histoire philosophique des Deux-Indes*, IX, p. 10 sq.

11. *Ibid.*, p. 13.

idées politiques du quaker et à celles de l'archevêque mystique : la vertu, c'est-à-dire un idéal moral et religieux ; les lois ; le désir d'un certain bonheur effectif, sensible, pour les peuples.

\* \*  
\* \*

Nous avons vu, à propos des *Voyages de Cyrus*, combien de traces la morale politique de *Télémaque* avait laissées en divers ouvrages, jusqu'en 1727 : tout ce qui est alors éloge de la paix, censure des flatteurs et des conquêtes, conseils aux rois d'aimer leurs peuples et d'en assurer la félicité, semble bien relever de près ou de loin de Fénelon : odes de La Motte<sup>1</sup>, *Conseils d'un prince à son fils* de Billecocq<sup>2</sup>, *Maximes politiques* de l'abbé de Bellegarde<sup>3</sup>, *Histoires de piété et de morale* que l'abbé de Choisy avait composées pour le duc et la duchesse de Bourgogne<sup>4</sup>, tout cela est au moins nuancé de fénelonisme. Je ne trouve, dans cette période, qu'un livre d'une inspiration nettement hostile à l'influence politique de *Télémaque* : c'est *l'Utilité du pouvoir monarchique* (1726). L'auteur combat toute idée d'un gouvernement sans vigueur : « Il est vrai », dit-il, « que la clémence est une vertu essentielle pour un monarque ; mais il faut qu'elle soit réglée par la justice, et non par la faiblesse<sup>5</sup>. » Et il entreprend une justification du fameux taureau d'airain de Phalaris : « Pourquoi tant se déchaîner contre ce taureau<sup>6</sup> ? Est-il de trop grands supplices pour punir de si grands crimes<sup>6</sup> ? »

J'en viens à un penseur qui a eu avec Fénelon trop d'idées communes, pour que ces idées ne soient pas, en partie au moins, issues de *Télémaque*, et pour qu'en tout cas leur influence n'ait pas singulièrement renforcé l'influence des idées purement féneloniennes : c'est l'abbé de Saint-Pierre.

La première ressemblance que ce personnage présente avec Mentor conseillant Idoménée, ou avec Fénelon écrivant les *Tables de Chaulnes*, c'est qu'il est avide de réformes, méticuleux à réformer dans le détail, et plein de foi en l'efficacité de ses « Projets ». « Il travaille sur le projet d'Henri IV pour établir une paix universelle entre tous les princes de

1. Cf. *supra*, p. 19, cf. *Ode sur la Paix* (*Œuv. comp.*, I, p. 271), *Ode sur la mort de Louis le Grand* (*Ibid.*, I, p. 293).

2. Dans le *Livre universel*, p. 45.

« Amateur de la paix, j'ai mis toute ma gloire  
À mépriser l'éclat d'une vaine victoire,  
À traiter mes sujets comme mes vrais enfants,  
À les rendre plutôt heureux que triomphants. »

3. Du Pac de Bellegarde, *Maximes politiques...*, p. 322 : « Les Rois ne sont point à eux... »

4. Abbé de Choisy, *Histoires de piété et de morale*. Voir notamment dans le t. I l'éloge des rois pacifiques.

5. M. C. de S. M. *L'utilité du pouvoir monarchique...*, I, p. xxv.

6. *Ibid.*, p. 143.



l'Europe. Il a fait des livres pour diminuer les procès, modérer les taxes, guérir les malades, bannir les maladies. Quel genre de mal n'a-t-il pas tâché de proscrire ou de modérer? Quel genre de bien n'a-t-il pas tenté de trouver ou d'augmenter<sup>1</sup>? » Peu lui importe de paraître chimérique. Si Montesquieu le juge avec une légèreté cruelle, en écrivant dans ses *Pensées*: « L'abbé de Saint-Pierre dit: « Il faut « choisir d'honnêtes gens »; comme on dit, lorsqu'on enrôle: « il faut « prendre un homme de cinq pieds six pouces<sup>2</sup> », les *Mémoires de Trévoux*, qui accueillent souvent ses opuscules, estiment son inlassable volonté du mieux: ce ne sont, disent-ils, « que des projets... »; mais « avec le temps il s'en réalise toujours quelque chose »; d'abord « l'idée seule flatte et console »; puis « on agit selon ce qu'on pense, et les bonnes pensées qui se répandent gagnent peu à peu et produisent toujours quelque bonne action<sup>3</sup>. » Il ne faut donc pas s'étonner que l'abbé de Saint-Pierre ait aimé en *Télémaque* un ouvrage vertueux et utile<sup>4</sup>; qu'il ait placé son *Projet pour perfectionner le gouvernement des États* sous le patronage du duc de Bourgogne<sup>5</sup>, et qu'enfin sa « théorie des Conseils » ait paru à Dubois<sup>6</sup> issue des « rêveries de M. de Cambrai ».

Aussi bien sa *Polysynodie* était-elle toute fénelonienne par l'antipathie qu'elle manifestait contre la mémoire de Louis XIV: « Quelle opinion », disait l'abbé, « le feu roi a-t-il laissée de lui à ses voisins? N'ont-ils pas cru qu'il était un voisin fâcheux, sans parole, injuste?... D'un autre côté, a-t-il forcé ses sujets, par l'abondance qu'il leur a promise, à regretter son administration? Plût à Dieu que, pour sa réputation et notre utilité, il eût été durant tout son règne occupé à faire fleurir le commerce..., à favoriser les arts et les sciences à proportion de leur utilité!... » Les guerres de Louis XIV n'avaient été ni « utiles », ni « honorables.<sup>7</sup> » Au lieu du système louisquatorzien du « visirat et du demi-visirat », il proposait l'établissement des conseils, dont les avantages seraient, entre autres, que « plus de gens de qualité s'appliqueraient, et avec plus de succès, aux affaires du gouvernement<sup>8</sup> », et que « les différents degrés de vertu et de talents en chaque profession seraient plus faciles à connaître<sup>9</sup> ».

Surtout Louis XIV s'est occupé trop exclusivement de politique étrangère. Sous son règne, affirme l'abbé « à cause des négociations et

1. *Mémoires de Trévoux*, avril 1730, p. 616 sq.

2. Montesquieu, *Pensées et fragments inédits*, I, p. 205.

3. *Mémoires de Trévoux*, avril 1730, p. 616 sq.

4. Cf. Drouet, *L'Abbé de S. Pierre*, p. 290.

5. Abbé de Saint-Pierre, *Œuvres*, III, p. 140. « Telle est en gros l'idée de feu M. le duc de Bourgogne pour perfectionner le gouvernement. »

6. Cf. Lavisce, *Histoire de France*, VIII<sup>e</sup>, p. 18.

7. Abbé de Saint-Pierre, *Discours sur la polysynodie*, p. 45 et 46.

8. *Ibid.*, p. 16.

9. *Ibid.*, p. 18 et 19. Cf. *Télémaque*, p. 493 (liv. XVIII).

des guerres perpétuelles avec les étrangers, les Affaires du dedans furent toujours fort négligées ». Or les « affaires de l'intérieur de l'État » sont particulièrement « importantes à l'augmentation du bonheur » des peuples<sup>1</sup>. Ce mépris de la politique extérieure, ce désir d'un gouvernement avant tout « bienfaisant », voilà des sentiments très féneloniens. Toutefois l'abbé de Saint-Pierre raidit ou exagère la pensée de Mentor : il condense son avide recherche de l'utilité publique dans la formule suivante : « Règle : la valeur d'un livre, d'un règlement, d'un établissement ou autre monument public est proportionnée au nombre et à la grandeur des plaisirs actuels qu'il procure et des plaisirs futurs qu'il doit procurer au plus grand nombre d'hommes<sup>2</sup> ». Et il compose un *Projet pour rendre l'Académie des Bons écrivains plus utile à l'État*, où on lit ce conseil : « il serait à propos que les plus éloquents et les plus vertueux fussent employés à écrire des ouvrages les plus propres pour perfectionner les mœurs de la nation, tels que sont les vies des hommes illustres<sup>3</sup>... » ; il compose un projet *Pour rendre les romans et les spectacles plus utiles*<sup>4</sup>, instituant des punitions pour les écrivains satiriques<sup>5</sup>, un « bureau de gens vertueux et connaisseurs<sup>6</sup> », qu'il nomme ailleurs « Académie des vertus<sup>7</sup> » ; il écrit des *Observations pour rendre les Sermons plus utiles*<sup>8</sup>, c'est-à-dire plus capables de « diminuer le nombre des injustices, et d'augmenter le nombre des bienfaisances ». Son *Projet de paix perpétuelle* a bien entendu pour objet le « bonheur du genre humain<sup>9</sup> ». Comme Mentor à Salente enfin, il s'occupe de « perfectionner l'Éducation », et il consacre un *Projet spécial*<sup>10</sup>, sans parler d'un *Plan d'éducation des Dauphins*<sup>11</sup>, « ad majorem generis humani felicitatem<sup>12</sup> ».

Dans le détail des réformes qu'il propose, on peut remarquer principalement qu'il combat le luxe<sup>13</sup>, réclame l'extension des manufactures<sup>14</sup>, et souhaite que l'agriculture se développe<sup>15</sup>.

1. Id., *Œuvres*, IX, p. 463 ; III, p. 10. — Cf. *Télémaque*, p. 43 (liv. II) ; p. 92 (liv. V).

2. *Ibid.*, II, p. 236.

3. *Ibid.*, IV, p. 165 sq. Cf. *Télémaque*, p. 302 (liv. XI).

4. *Ibid.*, VII, p. 1 sq. Cf. *Télémaque*, p. 250 sq. (liv. X) : Salente.

5. *Ibid.*, VII, p. 4.

6. *Ibid.*, VII, p. 6.

7. *Ibid.*, X, p. 282 ; et encore, XII, p. 114 : « Les ouvrages de poésie sont estimables à proportion du degré d'utilité dont ils sont à la société. »

8. *Mémoires de Trévoux*, juillet 1726, 2<sup>e</sup> partie, p. 5-82.

9. Abbé de Saint-Pierre, *Œuvres*, I, p. 336.

10. Id., *Œuvres diverses*, I.

11. Id., *Œuvres*, VI, p. 191 sq.

12. *Ibid.*, p. 293.

13. *Ibid.*, VII, p. 32 sq.

14. *Ibid.*, p. 45 sq.

15. *Ibid.*, p. 50 sq.

Peut-être pourrait-on trouver entre Fénelon et l'abbé d'autres rapprochements : ils aiment l'un et l'autre la sagesse aimable et non pas la vertu refrognée : Mentor n'était pas l'ennemi des « doux plaisirs <sup>1</sup> », et montrait à Télémaque que la vertu véritable « n'a rien d'austère ni d'affecté <sup>2</sup> » ; de même l'abbé de Saint-Pierre, dans sa *Lettre sur les Extraits*, écrit : « Le plus bas degré de la vertu de la société..., c'est la vertu austère ; le plus sublime, c'est la vertu douce, gaie, indulgente, qui goûte et qui invite à goûter les plaisirs innocents et à en remercier l'Auteur bienfaisant <sup>3</sup>. » Mais ici la ressemblance est surtout apparente, et elle reste superficielle : Fénelon, en montrant la vertu souriante, veut surtout qu'elle soit libre, souple, débarrassée de l'air contraint et triste que lui prêtaient ses adversaires les jansénistes. L'abbé de Saint-Pierre ne juge la valeur, le mérite, des actes humains, que d'après leur utilité sociale : il rejette la souffrance quand elle lui paraît inutile au bonheur terrestre d'autrui <sup>4</sup>, et il est loin de partager l'aversion de la théologie fénelonienne pour l'amour-propre : « il faut », écrit-il, que ce soit toujours quelque plaisir que l'homme se propose dans toutes ses actions <sup>5</sup>. »

Quoi qu'il en soit des différences, les analogies sont trop grandes entre certaines vues féneloniennes et certains idées des *Projets*, pour qu'on puisse nier toute influence de Télémaque sur l'esprit de l'abbé de Saint-Pierre. En outre, ces analogies durent permettre aux contemporains d'amalgamer en se les assimilant les idées de l'abbé et celles de Fénelon. Nous trouverons cette combinaison dans l'œuvre de Montesquieu, et dans l'œuvre de Rousseau, qui, lui du moins, réunit dans son admiration les deux réformateurs positifs et idéalistes, ses aînés d'un demi-siècle.

Les deux influences paraissent se réunir dans un opuscule dû à un esprit lui aussi tourné vers l'avenir en même temps que très positif : le *Fragment de ce que M. de Fontenelle appelait sa République*. Fontenelle unit étroitement la morale et la politique : « Un homme qui aura fait une mauvaise action », déclare-t-il, « sera incapable de toute charge <sup>6</sup>. » Et il définit la « mauvaise action » : « c'est d'avoir fait une perfidie insigne à quelqu'un <sup>7</sup>. » Il ne veut point dans l'État d'éloquence inutile, et il n'admet « que de certains orateurs entretenus par le public, et destinés à faire l'éloge des grands hommes après leur mort <sup>8</sup>. »

1. *Télémaque*, p. 50 (liv. III).

2. *Ibid.*, p. 167 (liv. VII).

3. Abbé de Saint-Pierre, *Œuvres*, XIV, p. 30.

4. *Ibid.*, X, p. 352. dans *Agathon, archevêque très vertueux, très sage, et très heureux*.

5. *Ibid.*, p. 343.

6. *Œuvres de Fontenelle*, IX, p. 384, § ix.

7. *Ibid.*, *id.*

8. *Ibid.*, § XIII.

Pour les « grands hommes » il réclame également des statues, et, comme il est galant, il en souhaite pour les « belles femmes <sup>1</sup> ». Il établit en principe que « tous les métiers seront également honorables <sup>2</sup> » dans la République.

Nous retrouvons encore ici un autre esprit hardi, le curé Meslier, que nous avons vu, à propos de l'influence philosophique de Fénelon, harceler d'objections le *Traité de l'Existence de Dieu*. Dans son *Testament*, ou, suivant le véritable titre, dans son *Mémoire des pensées et sentiments de Jean] M[eslier]*..., sur une partie des erreurs et des abus de la conduite et du gouvernement des hommes..., il s'attache bien à prouver « la vanité et la fausseté de toutes les religions du monde » ; et à ce titre il ne ménage pas le *Traité* de Fénelon. Mais en même temps il censure les souverains : car la religion et la politique « s'entendent comme deux coupeurs de bourse... pendant que ces pauvres peuples s'épuisent jour et nuit au travail en suant sang et eau ». Or, pour ses récriminations en faveur des « peuples » contre la « tyrannie » des souverains, il se sert de *Télémaque*<sup>3</sup>, et il le cite à plusieurs reprises. Ses citations sont extraites des conseils de Mentor concernant le développement de l'agriculture<sup>4</sup>, ou ont trait à l'ambition des rois<sup>5</sup>. Les souvenirs se rencontrent peut-être dans le passage où Meslier parle de l'utilité pour « la patrie », de l'unité d'éducation<sup>6</sup>, et certainement dans celui où il célèbre les avantages d'une vie simple, bornée aux arts utiles et à la culture de la terre : « Si les hommes possédaient et jouissaient également en commun... des biens, des richesses et des commodités de la vie, s'ils s'occupoient tous unanimement à quelque honnête et utile travail, ou au moins à quelque honnête et utile exercice, de corps ou d'esprit, et s'ils ménageoient sagement entre eux les biens de la terre et les fruits de leurs travaux et de leurs industries, ils auroient suffisamment lieu tous de vivre heureux et contents, car la terre produit presque toujours assez suffisamment et même assez abondamment de quoi les nourrir et les entretenir s'ils faisoient toujours un bon usage de ses biens... Personne n'auroit que faire d'avoir de l'envie contre son prochain<sup>7</sup>. » Tout ce morceau paraît inspiré de la « Bétique<sup>8</sup> ». Mais le ton du curé Meslier n'a pas la grâce et l'onction du style fénelo-

1. *Ibid.*, § x.

2. *Ibid.*, p. 381, § v.

3. Cf. Lanson, *Questions diverses sur l'esprit philosophique avant 1750. Revue d'Histoire littéraire*, janvier-mars 1912, p. 12.

4. *Mémoire des pensées*..., p. 158 v<sup>o</sup> et 159 : « Mettez, dit le sage Mentor... » et : « A tout cela le sage Mentor répondait : Hé quoi !... »

5. *Ibid.*, p. 160 : « Les peuples sont malheureux par l'ambition des rois... »

6. *Mémoire*..., p. 145 sq. Cf. *Télémaque*, p. 301. « Pour les enfants, Mentor disait : Ils appartiennent moins à leurs parents, qu'à la république... », etc.

7. *Ibid.*, p. 144 v<sup>o</sup>.

8. *Télémaque*, p. 166 sq.

nien. Il est brusqué ou véhément, comme l'étaient certaines boutades de l'abbé Fleury, un autre révolté celui-là, un autre ennemi des « bourgeois<sup>1</sup> ». Les critiques de Fleury contre l'ordre social de son temps ont eu sans doute quelque influence sur Fénelon, qui les a reprises en les émoussant parfois dans *Télémaque*<sup>2</sup> : il est curieux que Meslier, s'inspirant de *Télémaque*, rappelle et retrouve pour ainsi dire Fleury. Il ne doit assurément ni à Fénelon ni à Fleury son athéisme politique ; et, si c'est pour lui une « importante et fondamentale vérité », que « pour établir de bonnes loix », les hommes « ne doivent suivre que les seules règles de la prudence et de la sagesse humaine<sup>3</sup> », on chercherait vainement dans les *Mœurs des Israélites* ou dans le *Télémaque* une pareille affirmation. Et cependant, Fleury paraît douter en un endroit des bienfaits sociaux du christianisme<sup>4</sup>.

Et voici d'autres noms d'auteurs et d'ouvrages moins importants, témoignant de la diffusion des idées contenues dans *Télémaque* : c'est l'abbé de Pons, qui, dans sa *Nouvelle méthode pour former la jeunesse française*, veut qu'on inspire aux jeunes gens le mépris des « conquérants injustes », tandis qu'on bénira « la mémoire des princes qui firent les délices de leurs peuples<sup>5</sup>. » C'est le P. Routh, répétant à propos du *Sethos*, dans sa *Relation*, que « la science d'un prince destiné à régner est celle de rendre les mortels heureux<sup>6</sup> » Le baron de Waleff compose des *Odes sur les affaires du temps* (1731) et adresse l'une d'elles au Roi de Sardaigne<sup>7</sup> : il y exprime sur les Rois des idées fort voisines de celles que contient *Télémaque*, et il tonne en particulier contre les souverains qui « osent s'affranchir des Loix<sup>8</sup>. » En 1736, la *Bibliothèque française*, pour rehausser le prestige de *Télémaque* offensé par le *Télémaque travesti*, cite avec éloges le livre V, qui traite des « Devoirs de la Royauté<sup>9</sup> ». En 1741, P. Bernard, professeur de rhétorique au collège royal de Nanterre, adressant une *Ode* au duc d'Orléans à l'occasion des prix de sagesse que ce prince a promis pour l'année 1742, oppose les « fureurs d'un héros sanguinaire » célébrées par de « lâches flatteurs », aux « héros doux et bienfaisants » qui excitent dans l'« âme attendrie » un « vif et tendre amour<sup>10</sup> ». Il ne se trouve que la *Nouvelle Bibliothèque*, en 1740, pour déclarer chimériques, « presque fabuleux », les « principes du gouvernement » et la « vertu »

1. Cf. *Mœurs des Israélites, Extraits*, p. 6.

2. *Ibid.*, p. 5.

3. *Mémoire...*, p. 7.

4. *Mœurs des Israélites...*, *Extraits*, p. 54.

5. Abbé de Pons, *Œuvres*, p. 45-46.

6. Le P. Routh, *Relation...*, p. 165.

7. B. de V. F., *Odes sur les affaires du temps...*, p. 163 sq., *Ode IX*.

8. *Ibid.*, *id.*

9. *Bibliothèque française*, XXIII, p. 169 sq.

10. P. Bernard, *Ode à Mgr le Duc d'Orléans...*, p. 98 (strophe 6<sup>e</sup>).



politique préconisés dans *Télémaque* : c'est que *Télémaque* « bannit le luxe », où la *Nouvelle Bibliothèque* voit « l'âme d'un grand état, et le principe du commerce ». L'*Anti-Machiavel* qui admet le luxe « inspire une vertu d'usage », déclare la *Nouvelle Bibliothèque*<sup>1</sup>.

Ajoutons que l'influence de la politique fénelonienne put être accrue par l'influence de certaines idées de Pope, dans l'*Essai sur l'Homme* : la III<sup>e</sup> *Épître* insiste sur le bonheur mutuel que la société assure à ses membres, à moins qu'elle ne repose sur le principe de la crainte. Car la crainte, qui a établi la tyrannie, est considérée par Pope comme l'origine du mal.

Ainsi l'autorité de la morale politique de *Télémaque* apparaît considérable, en cette première partie du siècle. Conquérants blâmés, avidité de réaction contre Louis XIV et de réformes utiles, une paix prolongée, ou des guerres qu'on ne prend point au tragique, assez semblables à ces expéditions que demandait Mentor pour exercer et maintenir dans l'âme de la nation quelque peu d'esprit chevaleresque ; les étrangers accueillis ; un « air d'abondance et de contentement répandu sur toute la surface du royaume<sup>2</sup> », Stanislas le Bienfaisant, Louis le Bien-Aimé ; il ne manque à cette réalisation du *Télémaque* que des lois contre le luxe, et cet amour de la simplicité antique ou quêtiste, qui tenait si fort au cœur de l'archevêque. Cette vertu, à vrai dire, relevait plutôt de la morale proprement dite que de la morale politique.

\*  
\* \*

Sur l'influence morale proprement dite de *Télémaque*, il convient d'être plus bref : étant plus aisément mêlée à d'autres influences, elle est moins discernable.

Nous avons vu que Ramsay dans son *Discours* de 1717, et le marquis de Fénelon, dans sa *Préface* de 1734, avaient donné de la morale de *Télémaque* une interprétation nettement guyonienne et anti-janséniste : Fénelon, disait Ramsay, enseigne dans son « poème » l'amour du bien pour lui-même ; Fénelon, disait le marquis, conduit peu à peu à l'amour désintéressé du bien. Cette interprétation prévalut-elle auprès du public ? Il est possible : car nous voyons en 1736 l'abbé Gédoyen, à l'Académie des Inscriptions, louer le caractère chrétien de la morale de *Télémaque* : « La noblesse et la pureté de sa morale », dit-il, « sont le fruit de sa religion, bien plus que de son esprit<sup>3</sup> » ; « *Télémaque*... sera toujours du goût de quiconque en aura pour la vertu<sup>4</sup>. »

1. *Nouvelle Bibliothèque*, VII, p. 296.

2. *Lettres d'Horace Walpole*, p. 12, n. (lettre de lady Montague, 1739).

3. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, XII, p. 126-127.

4. *Ibid.*, p. 78.

Cependant il semble difficile de penser que *Télémaque* n'ait eu ainsi qu'une influence tout édifiante. S'il s'opposait, au fond, au jansénisme « épicurien » que Fénelon avait condamné dans son *Instruction Pastorale* en dialogues, ne pouvait-il pas paraître s'opposer aussi au jansénisme de l'effort, ou du moins de l'austérité et de la règle ? N'est-ce pas une sorte de scrupule janséniste que Mentor raille chez Télémaque, en l'avertissant que « la sagesse n'a rien d'austère ni d'affecté <sup>1</sup> ? » L'opéra, nous l'avons vu, mettait en valeur Eucharis plutôt que Minerve ; l'illustration enfin ne montrait guère en *Télémaque* une sorte de roman pieux. En 1717 elle n'avait rien de voluptueux, et l'estampe du livre IV — celui de l'île de Chypre — représentait Minerve défendant Télémaque contre les traits de l'amour. En 1734, l'estampe du même livre met en scène le sujet suivant : « Télémaque est conduit à Chypre dans un temple de Vénus et s'y laisse surprendre aux attraits du culte voluptueux de cette déesse. » On voit le chemin parcouru.

Remarquons en outre que la sensibilité a une place assez large dans le roman de Fénelon ; les larmes y coulent en abondance des yeux de Narbal <sup>2</sup>, de Nestor <sup>3</sup>, des Lacédémoniens <sup>4</sup>, de Diomède <sup>5</sup>, d'Idoménée <sup>6</sup>, de Philocles <sup>7</sup>, de Télémaque <sup>8</sup>. Et c'était là sans doute une raison de l'estime où Prévost tenait *Télémaque*. L'humanité y est louée <sup>9</sup>, et même opposée au fanatisme religieux, à propos du vœu imprudent d'Idoménie <sup>10</sup>. C'étaient là, semble-t-il, des concordances entre l'esprit de *Télémaque* et l'état moral du XVIII<sup>e</sup> siècle. Enfin, si l'on se détourne alors de la morale individuelle vers la morale sociale, la faute n'en est-elle pas en partie, et très involontairement d'ailleurs, à Fénelon ? Son roman traite, nous l'avons dit, avant tout des devoirs royaux, c'est-à-dire des vertus qui, chez le roi, seront utiles au public.

Ainsi donc l'influence morale proprement dite de *Télémaque* doit être très diffuse. Dans le détail, on ne peut guère la constater exactement. Le *Militaire en solitude*, de Creden, en cite un cas : « J'ai connu », dit son héros, « un jeune homme de condition, qui avait malheureusement contracté la honteuse habitude du mensonge, et qui s'en est corrigé par les remarques qu'il fit sur ce que dit là-dessus Mentor à

1. *Télémaque*, p. 164.

2. *Ibid.*, p. 66.

3. *Ibid.*, p. 217.

4. *Ibid.*, p. 361.

5. *Ibid.*, p. 450.

6. *Ibid.*, p. 482.

7. *Ibid.*, p. 491.

8. *Ibid.*, p. 509.

9. *Ibid.*, p. 337.

10. *Ibid.*, p. 93 sq.

Télémaque <sup>1</sup> ». Nous avons vu également que Ramsay, dans les *Voyages de Cyrus*, combattait un vice particulièrement haï de Mentor : l'ingratitude. Mais ce sont là deux cas très isolés.

Telle est l'influence directe que *Télémaque* semble avoir eue sur les mœurs de ce début du xviii<sup>e</sup> siècle. Il eut d'autre part sur elles une influence indirecte, par l'idée, que les éducateurs d'alors durent puiser de leur rôle dans ce roman pédagogique.

---

1. Croden, *Le Militaire en solitude*, p. 46.

## CHAPITRE XVI

### L'AUTORITÉ DES IDÉES DE FÉNELON SUR L'ÉDUCATION

La pédagogie tient une grande place parmi les préoccupations de cette époque. Avoir un précepteur n'est plus un luxe réservé aux familles royales ou princières : « bourgeois et seigneurs <sup>1</sup> » en ont également. A cette mode la frivolité trouve évidemment son compte, puisqu'ainsi les parents sont dispensés d'élever eux-mêmes leurs enfants. Mais la frivolité n'est pas une explication suffisante ici, car elle aurait pu mieux encore tourner les esprits d'alors vers l'indifférence en cette matière. Une cause plus profonde, c'est que depuis la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, la gravité des questions d'éducation est apparue à plusieurs écrivains ou penseurs. En France, La Chetardye, puis Fleury, puis Fénelon ont traité de ce sujet ; Mme de Maintenon, en fondant Saint-Cyr, a entendu y appliquer une méthode nouvelle ; en Hollande, Poiret, en 1690, discute des *vrais principes de l'Éducation Chrétienne des Enfants, dans une lettre écrite à une personne de bonne volonté* <sup>2</sup>, et cette *Lettre* est reproduite à plusieurs reprises et traduite en plusieurs langues <sup>3</sup>. Le *Traité sur l'éducation des Enfants* de Locke, paru en 1693, est traduit par Coste deux ans après, et cette traduction est rééditée en 1708 <sup>4</sup>. Elle le sera à Paris en 1746. En Suisse, Cronsaz écrit aussi sur l'*Éducation des Enfants* (1722).

Les idées de Fénelon sur l'éducation des enfants et des jeunes filles se trouvaient dans son traité de *l'Éducation des Filles* ; ses vues sur l'éducation en général et en particulier sur celle des jeunes gens se trouvaient dans *Télémaque*. Il y avait assurément une différence entre ces deux ouvrages, le premier étant très didactique, et d'esprit très positif, le second plus idéaliste. Mais les principes essentiels étaient les mêmes en l'un et en l'autre : donner une idée agréable, une image belle et souriante du bien, faciliter la pratique des vertus ; se servir le

1. Cf. *Ramsayde*, avant-dernier vers.

2. Réédité en 1705 sous ce titre : *Principes solides de la religion et de la vie chrétienne appliqués à l'éducation des enfants*. Amsterdam, Desbordes.

3. Cf. *AVIS* de 1705 : en flamand, anglais, allemand, latin.

4. A Amsterdam, chez A. Schelte.

moins possible des règles et de l'autorité sèche, faire sentir les fautes au lieu de les reprocher, en somme élever enfants ou jeunes gens par l'expérience, en provoquant artificiellement au besoin cette expérience ; faire aimer la simplicité en tout ; admettre les plaisirs simples, et se servir de ces plaisirs pour insinuer le goût de la vertu ; habituer aux exercices physiques. De plus, dans *Télémaque*, Mentor voulait que l'éducation des enfants fût une institution d'État. Et ce qui ressortait clairement de *l'Éducation des Filles* comme de *Télémaque*, c'est que leur auteur croyait d'une foi profonde au pouvoir de l'éducation, insistant sur l'efficacité de ses conseils s'ils étaient exactement pratiqués, dans le traité ; et, dans le roman, montrant le succès des avis de Mentor soit sur la formation morale de Télémaque, soit dans la formation politique, dans l'éducation sociale des peuples d'Idoménée.

Ces principes féneloniens n'étaient pas sans rapport avec ceux de Fleury, qui recommandait lui aussi qu'on associât dans l'esprit des enfants les idées du bien et du beau, et préconisait, à l'encontre des raffinements de son siècle, la simplicité antique des manières, des vêtements, de la cuisine même. Locke aussi était l'ennemi des ragoûts<sup>1</sup>. Poiret s'inspirait sinon de Fénelon lui-même, du moins, sans doute, des mêmes tendances religieuses que Fénelon, quand il reprochait aux éducateurs contemporains de cultiver trop l'esprit, sans songer au cœur, et de trop charger la mémoire des enfants<sup>2</sup>. L'influence de Fénelon éducateur doit donc se trouver mêlée à celles de Fleury, de Poiret, et de Locke.

Son traité de *l'Éducation des Filles* avait eu, de son vivant, plusieurs éditions : trois en 1687, trois en 1696, une en 1699 ; après sa mort, il paraît de nouveau en 1715, accompagné de *l'Avis à une dame de qualité*, puis en 1719, en 1729, et deux fois en 1740. *L'Avis* insistait sur le sens non seulement chrétien, mais guyonien, à donner à l'éducation.

En 1716, je trouve le nom de Fénelon réuni à celui de Locke, dans *l'Extrait d'un Nouveau traité d'éducation*, donné par les *Mémoires de Trévoux*. L'auteur blâme, d'après Fénelon, Locke et Nicole, l'inertie et la routine des maîtres : « Un plan d'études tracé, et contenu dans quelques livres communs que l'on force par autorité les enfants d'apprendre à demi, est une manière d'instruire commode pour le maître, mais inutile pour le disciple<sup>3</sup>. » La même année, l'abbé de Pons, dans sa *Nouvelle méthode pour former la jeunesse française*, recommande les exercices du corps<sup>4</sup>, et pose ce principe : « Tous nos délassements seront

1. Locke, *Éducation des Enfants*, p. 48 (éd. 1737).

2. Poiret, *Les vrais principes...*, dans la *Théologie du cœur...*, p. 154.

3. *Mémoires de Trévoux*, janvier 1716, p. 125.

4. Abbé de Pons, *Nouvelle méthode...*, p. 48.



des études déguisées<sup>1</sup> » ; il combat l'abus de la mémoire, les « punitions sévères et avilissantes<sup>2</sup> ». En 1718, les *Maximes* de du Pac de Bellegarde réagissent contre les « préjugés très défavorables aux enfants » répandus chez la plupart des hommes : « ils les regardent comme de petites créatures imbéciles, qu'il faut amuser avec des divertissements frivoles » ; or il faudrait mettre entre les mains des enfants des livres contenant un enseignement moral : car les enfants sont très capables de comprendre ce genre de choses, à condition que l'on parle à leur imagination par des exemples : « Les exemples ont je ne sais quoi de touchant et de persuasif, pour porter les hommes à la vertu, et pour les détourner du vice<sup>3</sup> ». En 1722, Crousaz aime en *Télémaque* l'heureux mélange de l'agréable et de l'utile<sup>4</sup>, et il conseille le procédé par questions et réponses usité dans l'*Éducation des Filles*<sup>5</sup>. En 1726, les *Règles* d'A. Paccori *pour travailler utilement à l'éducation chrétienne des enfants* s'inspirent manifestement du traité de Fénelon : Paccori veut qu'on inspire aux enfants « l'amour de la prière » : « il ne faut pas les y contraindre par force, par commandement, par la crainte, ni par le châtement<sup>6</sup> » ; il recommande la simplicité et la frugalité<sup>7</sup>, et insiste sur la nécessité d'une éducation sérieuse des jeunes filles, en marquant, à la suite de Fénelon, que la mauvaise éducation des femmes est la cause des désordres sociaux les plus graves<sup>8</sup>.

Nous arrivons ainsi à deux disciples plus avérés encore et plus illustres des enseignements féneloniens : Mme de Lambert, et Rollin. Les *Avis d'une mère à son fils et à sa fille* parurent en 1728 ; mais ils avaient été composés du vivant de Fénelon, qui avait eu communication des *Avis d'une mère à son fils*, et y avait trouvé « du sentiment avec des principes<sup>9</sup> ». Il avait souhaité que la marquise lui envoyât les *Avis d'une mère à sa fille*<sup>10</sup>. Mme de Lambert put modifier dans la suite, avant de les faire paraître, ces deux opuscules. En tout cas, en 1710, elle reconnaissait ce qu'elle devait à Fénelon pour leur composition : « J'ai trouvé », écrivait-elle à l'archevêque, « dans *Télémaque* les préceptes que j'ai donnés à mon fils, et dans l'*Éducation des Filles* les conseils que j'ai donnés à la mienne... Pardonnez-moi ce larcin, Monseigneur<sup>11</sup>. « Et elle ajoutait, quelques jours plus tard : « C'est vous

1. *Ibid.*, *id.*

2. *Ibid.*, p. 39.

3. (Du Pac de Bellegarde), *Maximes...*, Préface.

4. Crousaz, *de l'Éducation des enfants*, I, p. 277.

5. *Ibid.*, p. 192.

6. (A. Paccori), *Règles*, p. 82.

7. *Ibid.*, p. 111.

8. *Ibid.*, p. 197 sq. ; *Règles particulières pour la bonne éducation des filles*.

9. *Œuvres compl.* de Fénelon, *Corresp.*, III, p. 254.

10. *Ibid.*, p. 257.

11. *Ibid.*, p. 256.

qui m'avez montré la vertu aimable, et m'avez appris à l'aimer<sup>1</sup>. »

Le « larcin », dans les *Avis d'une mère à son fils*, tels du moins que nous les possédons, est médiocre : Mme de Lambert donne même à son fils des conseils assez éloignés des directions féneloniennes, l'engageant par exemple à aimer « la gloire qui suit la valeur<sup>2</sup> », lui montrant qu'il existe un amour-propre légitime<sup>3</sup>. En matière de piété, il semble que la marquise s'inspire moins des idées de Fénelon lui-même, que de l'interprétation donnée de ces idées par Ramsay dans son *Histoire...* : « Je ne vous demande point », écrit-elle, « une piété remplie de faiblesse et de superstition : je demande seulement que l'amour de l'ordre soumette à Dieu vos lumières et vos sentiments<sup>4</sup> ».

Dans les *Avis d'une mère à sa fille*, les imitations ou les souvenirs sont plus précis. La marquise commence, comme Fénelon dans son traité, et dans des termes tout à fait voisins, par déplorer l'indifférence générale où l'on est pour l'éducation des filles : « comme si les filles étaient une espèce à part, on les abandonne à elles-mêmes, ...sans penser qu'elles composent la moitié du monde..., que c'est par elles que les maisons s'élèvent ou se détruisent<sup>5</sup>... » Sur la vanité féminine, Mme de Lambert suit de très près Fénelon, du moins en ce qui concerne le « violent désir de plaire » avec lequel « naissent les filles », dit-elle<sup>6</sup> ; car sa conclusion sur ce point n'est pas toute fénelonienne : « Surmontez cette envie excessive de plaire, du moins ne la montrez pas<sup>7</sup>. » Elle retient, et délaye, l'heureuse formule de Fénelon recommandant aux jeunes filles une certaine « pudeur sur la science » : « Songez que les filles », écrit-elle, doivent avoir sur les sciences une pudeur presque aussi tendre que sur les vices<sup>8</sup>. » Elle combat, comme Fénelon, l'esprit de raillerie<sup>9</sup>, et l'amour-propre jusque dans la honte<sup>10</sup>. — Au milieu de ces réminiscences, une idée nouvelle apparaît, qu'après tout Mme de Lambert a peut-être jugée fénelonienne, et ressortant, sinon de *l'Éducation des Filles*, du moins de *Télémaque*, c'est qu'on doit acquérir l'habitude de la vertu, parce qu'elle fait le bonheur<sup>11</sup>.

Les mêmes idées se retrouvent, sous une forme plus concise, dans une *Lettre de Mme de Lambert à la Supérieure de la Madeleine de*

1. *Ibid.*, p. 258-259.

2. Mme de Lambert, *Avis d'une mère...*, p. 2 (éd. de 1747).

3. *Ibid.*, p. 15 sq.

4. *Ibid.*, p. 15.

5. *Ibid.*, p. 55. Cf. le chap. 1 de *l'Éducation des Filles*, dont le début de Mme de Lambert n'est en somme que l'abrégé.

6. *Ibid.*, p. 69.

7. *Ibid.*, p. 70.

8. *Ibid.*, p. 82.

9. *Ibid.*, p. 113.

10. *Ibid.*, p. 105.

11. *Ibid.*, p. 57.

*Traisnel*, sur l'éducation d'une jeune demoiselle<sup>1</sup> ; — ne serait-ce pas d'ailleurs comme le pendant de l'*Avis* de Fénelon<sup>2</sup> — : la marquise insiste sur l'importance de la première éducation, sur la nécessité, pour se « rendre maîtresse de l'esprit », d'« intéresser le cœur » ; elle met sa correspondante en garde contre l'amusement que prennent les enfants « à contrefaire » ; elle dénonce, comme le « grand ennemi », l'« amour-propre », et cependant elle associe — tout autrement que Fénelon — le plaisir à l'idée du bien : « il importe infiniment de bien persuader, que le bonheur n'est attaché qu'aux actions louables ».

Ce n'est pas d'ailleurs sur la seule question des avantages de la vertu que Mme de Lambert se sépare de Fénelon : tout ce que les enseignements de l'archevêque ont de profondément chrétien et apostolique, touchant le détail de l'instruction religieuse, elle l'oublie ; tout ce qu'ils ont de pratique, concernant les domestiques, elle le néglige ; elle ne reprend pas l'indication qu'avait donnée Fénelon, au sujet de l'utilité pour les femmes de l'étude du droit. Et ainsi les idées et les principes féneloniens figurent en somme dans les *Avis d'une mère à sa fille* avec l'aspect d'observations psychologiques assez fines, mais assez laïques et mondaines.

Rollin paraît plus fidèle à l'esprit de Fénelon éducateur, dans le *Supplément* qu'il donne en 1731 à son *Traité des Études*, pour l'*Éducation des Filles*. Il combine d'ailleurs en lui-même, — et il l'avoue — l'influence de Fénelon et celle de Locke, ces deux auteurs étant « sur cette matière fort estimés », dit-il, « et avec raison<sup>2</sup> ». Sur les principes en effet il s'accorde avec Fénelon : éducation attrayante, c'est-à-dire où l'on « parle raison aux enfants », au lieu d'agir d'autorité<sup>3</sup> ; instruction concrète : « J'ai reconnu par mon expérience combien la maxime de M. de Fénelon, d'apprendre la religion aux jeunes gens par des faits historiques, était utile, et en même temps agréable pour cet âge<sup>4</sup> » ; « il est bon de faire assister les jeunes gens au baptême de quelque enfant, afin qu'ils en voient de leurs propres yeux toutes les cérémonies, dont après cela on leur expliquera la signification<sup>5</sup> » ; amour de la simplicité en tout : « il ne faut ni de grands apprêts de viandes pour les nourrir, ni de grands divertissements pour les réjouir<sup>6</sup> ». Dans le détail, Rollin emprunte à Fénelon plusieurs conseils : sur le danger de la réprimande immédiate<sup>7</sup>, sur l'utilité d'une « ins-

1. *Ibid.*, p. 371-379.

2. Rollin, *De la manière...* IV, p. 439.

3. *Ibid.*, p. 485. Rollin cite Fénelon : « Il faut chercher tous les moyens de rendre agréable... » ; etc.

4. *Ibid.*, p. 568 ; p. 562.

5. *Ibid.*, p. 572, et citation de Fénelon : « C'est ce qui en fera mieux sentir... »

6. *Ibid.*, p. 509, et citation de Fénelon : « On voit des parents assez bien intentionnés d'ailleurs... »

7. *Ibid.*, p. 479.

truction solide », comme « remède contre la superstition »<sup>1</sup>; sur les dispositions qu'il faut apporter à la communion<sup>2</sup>; sur le mépris du respect humain<sup>3</sup>; sur l'âge de la première communion<sup>4</sup>. Rollin n'a garde de négliger la proscription que fait l'auteur de *l'Éducation des Filles* de « l'amour, quelque honnête et légitime qu'il puisse être<sup>5</sup> », dans les tragédies; proscription un peu rigoriste, et dont le *Télémaque*, semble-t-il, contient bien un implicite désaveu. La dernière recommandation de Rollin est la même que celle de Fénelon dans son traité: que les parents « commencent par mettre entre les mains du maître à qui ils confient leurs enfants quelques livres propres à leur apprendre la manière dont il faut s'y prendre pour les bien élever, tels que sont ceux de M. de Fénelon<sup>6</sup>... » — Au total, Rollin semble avoir été séduit par tout ce que le traité de Fénelon contient d'idées saines et solides.

Vers la même époque, paraît *l'Éducation d'un jeune seigneur* (1728), de Baudouin, chanoine de Laval qui, selon l'*Avis du libraire*, devait en partie à *Télémaque* ses idées sur l'éducation. En fait Baudouin conseille à son « jeune seigneur » la lecture de la *Démonstration de l'Existence de Dieu*<sup>7</sup> et des *Dialogues des Morts*<sup>8</sup>. — Le *Traité* de l'abbé de Saint-Pierre sur *l'Éducation*, la même année<sup>9</sup>, contient quelques idées féneloniennes, dans l'ordre de la morale, que j'ai signalées plus haut; en matière d'éducation, il diffère du traité de Fénelon et par le fonds et par la forme: il le surpasse, disent les *Lettres sérieuses et badines*, par ses « vues plus étendues<sup>10</sup> ».

En 1740, il arrive à un apologiste de Fénelon, dans le *Journal des Savants*, une aventure assez plaisante: à propos d'un *Traité sur l'éducation chrétienne des Filles*, il loue en l'ouvrage de Fénelon sur la même matière l'œuvre « de la philosophie et de la piété<sup>11</sup> ». Puis il combat, en s'appuyant de Fénelon, diverses opinions de l'auteur du *Traité sur l'éducation chrétienne*: cet auteur déconseille le théâtre avec intransigeance: c'est un « sentiment que n'avait pas M. de Fénelon: on voit qu'il ne désespérerait pas que le théâtre pût parvenir à un état de perfection, tel que la Religion n'en serait point alarmée... » L'auteur condamne les romans: « il n'a point sans doute en vue... le *Faux Inca*...

1. *Ibid.*, p. 563.

2. *Ibid.*, p. 576.

3. *Ibid.*, p. 578.

4. *Ibid.*, p. 581.

5. *Ibid.*, p. 614.

6. *Ibid.*, p. 675.

7. Baudouin, *Éducation*..., p. 51.

8. *Ibid.*, p. 102.

9. Dans ses *Ouvrages... sur divers sujets*.

10. *Lettres sérieuses et badines*, p. 362.

11. *Journal des Savants*, 1740, p. 279 sq.

et *Télémaque*... ouvrages propres à former l'esprit et le cœur par les exemples de vertu qu'ils présentent... » Sur ces deux points le *Journal des Savants* mettait, sans s'en douter, Fénelon en contradiction avec lui-même, et non pas seulement avec l'auteur rigoriste. Car Fénelon, dans l'*Éducation des Filles*, veut que l'on « dégoûte » les imaginations féminines « des comédies et des romans<sup>1</sup> », et, en général, de « tout ce qui peut faire sentir l'amour<sup>2</sup> ». — Plus heureusement, l'*Extrait* utilise Fénelon contre l'horreur du monde dont témoigne le *Traité* : « Ces impressions de vertu qui ne s'effacent presque jamais, ... l'exemple des gens vertueux, ... ces secours et tant d'autres que M. de Cambrai enseigne ne peuvent-ils pas nous rendre bons et sages, même dans le tumulte du monde<sup>3</sup> ? »

La même année. — sans doute l'attention est rappelée sur les idées féneloniennes par les deux éditions de l'*Éducation des filles*, — les *Amusements littéraires* « recommandent aux dames distinguées par la naissance et la beauté une noble simplicité dans leur parure » ; et ils ajoutent, donnant un tour galant aux conseils féneloniens : « Les perfections de la nature n'attendent rien de l'art, et seraient moins embellies que défigurées par des raffinements<sup>4</sup> ».

Je retrouve encore des traces d'idées féneloniennes dans le *Spectacle de la Nature* de Pluche, qui combat l'usage des histoires effrayantes dans l'éducation des enfants<sup>5</sup>, et qui conseille d'apprendre aux filles les principes solides « avec gaieté<sup>6</sup> » ; — dans les *Principes de littérature* de l'abbé Batteux, qui blâme dans l'éducation de l'esprit l'usage des « règles abstraites, des maximes sèches, des principes généraux... » ; il voudrait pour les débuts une instruction plus concrète, mettant sous les yeux « plus d'objets sensibles », et donnant « plus de jeu et de mouvement à l'esprit<sup>7</sup> ».

Enfin le piétisme, ce quiétisme protestant, donne naissance à une pédagogie apparentée à celle de Fénelon. En attendant qu'Oberlin s'inspire nettement de l'*Éducation des Filles*<sup>8</sup>, Marie Huber écrit en 1731 dans son *Moale fou préféré au Monde sage* (1731) : « Faut-il que l'idée de la piété soit nécessairement liée avec celle du refragné et du sombre ? ... Les soins que l'on paraît prendre pour inspirer aux enfants des sentiments de piété, sont ce qui leur en donne le plus d'aversion<sup>9</sup> ». Nous retrouverons ce principe chez Rousseau.

1. *Œuv. comp.*, XVII, p. 101.

2. *Ibid.*, p. 102.

3. *Journal des Savants*, 1740, p. 281.

4. *Amusements littéraires*, II, p. 313.

5. Pluche, *Spectacle de la Nature*, VI, p. 69.

6. *Ibid.*, p. 78.

7. Batteux, *Principes de littérature*, t. p. 136 (éd. de 1764).

8. Cf. Parisot, *J.-F. Oberlin*, p. 111.

9. M. Huber, *Le monde fou...*, I, p. 42.



Et c'est bien Rousseau, semble-t-il, qui sera utile ou même nécessaire pour donner à la pédagogie fénelonienne, sur quelques points du moins, un grand retentissement pratique. Jusqu'à lui, les théoriciens vont continuer à s'assimiler cette pédagogie, y choisissant tantôt le solide, tantôt l'attrayant, et faisant sans doute isolément l'expérimentation de l'un ou de l'autre. Mais elle ne détermine pas, on doit l'avouer, tout un large courant d'idées ni de réalisations. Elle contribue seulement à préparer les voies au penseur qui, l'interprétant avec passion, et la mêlant d'éléments personnels, en imposera certains principes à la seconde moitié du siècle.

---

## CHAPITRE XVII

### FÉNELON ET MONTESQUIEU — VAUVENARGUES — VOLTAIRE AVANT LE SIÈCLE

Avant d'en arriver à ce second âge de l'influence et du prestige de Fénelon, nous devons nous arrêter aux trois grands noms de Montesquieu, de Vauvenargues et de Voltaire. Il m'a semblé en effet qu'il valait mieux ne pas les confondre parmi les disciples qui font nombre ou les détracteurs obscurs, ni les répartir et les démembrer en quelque sorte à travers les différents chapitres. Ils se sont intéressés à la fois à la réputation de Fénelon, et à ses idées littéraires, morales, politiques ; et leur jugement, plus général, a aussi plus de cohérence que celui des penseurs à personnalité incertaine. Je commence par Montesquieu, l'ainé des trois, et dont l'œuvre tient tout entière dans la période qui nous occupe.

\*  
\* \*

De Fénelon lui-même, Montesquieu avait-il une opinion très haute ? Une de ses *Pensées sur l'Histoire de France* permet d'en douter : Louis XIV, dit-il, « était très facile à tromper. M. de Cambrai, par sa dévotion, pensa devenir son premier ministre<sup>1</sup> ». — Cependant Ramsay, quand il le connut à l'Entresol et dans les Loges maçonniques<sup>2</sup>, put

1. Montesquieu, *Pensées et fragments inédits*. I, p. 373.

2. Cf. *supra*, p. 63. Notons que Montesquieu dans les *Lettres Persanes* énonce, — d'une manière il est vrai légère, piquante, et agressive contre le Christianisme, — l'idée que Ramsay développera dans les *Voyages de Cyrus* : « Si on examine de près leur religion », écrit son Persan en parlant des Chrétiens, « on y trouvera comme un semence de nos dogmes... On a beau faire, la vérité s'échappe et perce toujours les ténèbres qui l'environnent » (Lettre XXXV). — Dans les *Considérations*, Montesquieu se souvient d'une phrase de l'*Essai sur le gouvernement civil* : « Henri VII, pour diminuer le pouvoir des seigneurs », écrit Ramsay, fit proposer l'autorisation de rendre les fiefs : « par cette vente des fiefs, les communes devinrent propriétaires des terres, comme le peuple romain par la loi agraire. Mais cette démarche contribua dans la suite à ruiner tout ensemble le pouvoir royal et aristocratique » (*Essai...*, p. 128-

contribuer à lui faire estimer le caractère de Fénelon. Je n'en veux d'autre preuve que cette *Pensée* où Montesquieu paraphrase, en l'adoptant comme sa propre devise, la définition que Ramsay avait donnée, dans son *Histoire*, de l'humanité fénelonienne : « Si je savais quelque chose qui me fût utile et qui fût préjudiciable à ma famille, je le rejetterais de mon esprit. Si je savais quelque chose qui fût utile à ma famille et qui ne le fût pas à ma patrie, je chercherais à l'oublier. Si je savais quelque chose qui fût utile à ma patrie et qui fût préjudiciable à l'Europe et au genre humain, je le regarderais comme un crime<sup>1</sup>. » Dans le salon de Mme de Lambert, où il fréquenta, Montesquieu ne put qu'affermir son estime pour Fénelon ou sa sympathie pour certaines de ses tendances politiques et de ses idées littéraires.

Dans l'ordre politique, Montesquieu hait violemment le régime de Louis XIV, et il n'en parle point autrement que Mentor du gouvernement maladroit d'Idoménée : Louis XIV, dit-il, « semblait n'avoir de puissance que pour l'ostentation », et « vouloir plutôt inquiéter l'Europe que la conquérir » ; « dans un siècle et dans une partie du monde où l'héroïsme est devenu impossible, il eut le faible de le chercher » ; trompé par ses flatteurs du reste, et par Louvois, « le plus mauvais français qui soit encore né », et qui « ne lui faisait faire la guerre que pour se rendre nécessaire<sup>2</sup> ». — Et Montesquieu, rêvant d'un régime tout opposé à celui que Fénelon détestait lui-même, imagine dans ses *Lettres Persanes* le peuple des Troglodytes, tout semblable aux habitants de l'heureuse Bétique dans *Télémaque*. L'anarchie résulte, pour les premiers Troglodytes, de l'égoïsme et de l'absence de lois<sup>3</sup> : la régénération du peuple s'opère par le désintéressement et les lois. Dès lors le bonheur revient : « la terre semblait produire d'elle-même, cultivée par ces vertueuses mains » ; les fêtes se multiplient, avec les danses en l'honneur des dieux, aux sons d'une « musique champêtre » ; « on faisait ensuite des festins où la joie ne régnait pas moins que la frugalité ». Et les journées laborieuses et calmes s'achevaient dans une douce joie : « Le soir, lorsque les troupeaux quittaient les prairies, et que les bœufs fatigués avaient ramené la charrue, ils s'assemblaient ; et, dans un repas frugal, ils chantaient... les grandeurs des dieux... ; ils décrivaient ensuite les délices de la vie champêtre, et

129, éd. de 1722) : or Montesquieu écrit : « Comme Henri VII roi d'Angleterre augmenta le pouvoir des communes pour avilir les grands, Servius Tullius, avant lui, avait étendu les privilèges du peuple pour abaisser le Sénat ; mais le peuple devenu plus hardi renversa l'une et l'autre monarchie » (p. 4).

1. Cf. *Histoire de... Fénelon*, éd. de 1735, p. 82 : « J'aime mieux ma patrie, mais j'aime encore mieux le genre humain que ma patrie. »

2. Montesquieu, *Pensées et fragments inédits*, I, p. 369 sq.

3. *Lettres Persanes*, Lettre XI.

le bonheur d'une condition toujours parée de l'innocence<sup>1</sup>... » Ici, comme dans la Bétique, tous les biens sont communs, « les troupeaux étaient presque toujours confondus<sup>2</sup> ». Fénelon avait écrit : « Leurs voisins n'ont jamais rien à craindre d'un tel peuple, et ils ne peuvent espérer de s'en faire craindre... il est autant difficile à subjuguier, qu'il est incapable de vouloir subjuguier les autres<sup>3</sup> ». Montesquieu fait de cette indication un petit épisode, où il imagine une agression des peuples voisins, un « combat de l'injustice et de la vertu », qui tourne à la honte de l'« injustice ». Il développe également en scène pathétique, — et non sans se souvenir de la royauté offerte à Télémaque et à Mentor et acceptée par Aristodème<sup>4</sup> — la phrase où Fénelon vante la liberté et l'égalité des citoyens de la Bétique<sup>5</sup>. Les rapprochements, on le voit, sont nombreux. Indépendamment de toute autre considération, il se pourrait que les sympathies de Montesquieu pour l'Angleterre l'aient porté à cette imitation : dans l'édition de 1719 annotée par de Limiers, la Bétique était indiquée comme une allégorie de l'Angleterre<sup>6</sup>.

Dans le domaine proprement moral, l'auteur des *Lettres Persanes* se fait de la vertu, et de son aspect, la même idée anti-janséniste qu'en présente et qu'en semble aimer Fénelon : « la vertu n'est point une chose qui doit nous coûter », dit-il ; « il ne faut point la regarder comme un exercice pénible<sup>7</sup> » ; « j'ai vu des gens chez qui « la vertu était si naturelle, qu'elle ne se faisait même pas sentir... voilà les gens que j'aime, non pas ces hommes vertueux qui semblent étonnés de l'être<sup>8</sup> ».

Les *Considérations* ne paraissent rien contenir qui soit proprement fénelonien, si ce n'est peut-être l'insistance avec laquelle Montesquieu marque que la décadence a commencé pour les Romains du jour où l'abondance des richesses dues à la conquête les a fait déroger à leur antique simplicité<sup>9</sup>.

L'*Esprit des Loix* au contraire, sur plusieurs points importants, rappelle *Télémaque*. Comme le réformateur de Salente, Montesquieu croit à l'efficacité des lois, et il examine « comment les lois peuvent contribuer à former les mœurs, les manières et le caractère d'une

1. *Ibid.*, Lettre XII. Cf. *Télémaque*, p. 166 sq. (liv. VII) ; p. 23 sq., p. 35 sq (liv. II) ; p. 89 (liv. V) ; p. 260 (liv. X) ; p. 349 sq. (liv. XIII) ; etc.

2. *Ibid.*, et *Télémaque*, p. 170.

3. *Télémaque*, p. 174. Cf. *Lettres Persanes*, Lettre XIII.

4. *Ibid.*, p. 116 (liv. V).

5. *Ibid.*, p. 170 : « ils sont tous fibres et tous égaux. On ne voit parmi eux aucune distinction... ».

6. *Télémaque*, éd. 1719 Hoffhont, p. 172.

7. *Lettres Persanes*, Lettre XII.

8. *Ibid.*, Lettre XLVIII.

9. *Considérations...*, chap. x.

nation<sup>1</sup> » ; il admire les « législateurs » qui ont « rendu » l'homme « à ses devoirs<sup>2</sup> ». Il croit également à « la puissance de l'éducation<sup>3</sup> ». Comme Fénelon, Montesquieu hait le despotisme, tant à cause de son « principe, la crainte<sup>4</sup> » que pour ses effets : « Le Despotisme », dit-il, « cause à la nature humaine des maux effroyables<sup>5</sup> ». Si la monarchie paraît lui inspirer une sympathie fort mêlée, c'est sans doute parce qu'il en découvre le principe dans « l'honneur<sup>6</sup> » ; et c'est le même sentiment contre lequel Fénelon mettait son élève en garde, en le nommant « l'amour-propre » ; mais surtout « l'esprit de la monarchie est la guerre et l'agrandissement ; l'esprit de la république est la paix et la modération<sup>7</sup> » ; c'est ainsi que Louis XIV a aspiré à la monarchie universelle, et a voulu conquérir l'Europe<sup>8</sup> ; or voici l'« état nécessaire d'une monarchie conquérante : un luxe affreux dans la capitale, la misère dans les provinces qui s'en éloignent<sup>9</sup> ». Désir de conquêtes et amour-propre sont d'ailleurs en étroite corrélation : on justifie d'ordinaire les conquêtes en parlant « de la gloire du prince », c'est-à-dire de « son orgueil<sup>10</sup> ». — La république au contraire, qui a été le régime de « la plupart des peuples anciens<sup>11</sup> », a la « vertu » pour principe. Vertu sociale, selon l'orientation morale dont nous avons vu que *Télémaque*, aggravé par *Sethos*<sup>12</sup>, le roman maçonnique que devait bien connaître Montesquieu, était en partie responsable : c'est « l'amour des lois et de la patrie<sup>13</sup> », « amour de la frugalité<sup>14</sup> », « renoncement à soi-même<sup>15</sup> ». La constitution et l'état de l'Angleterre présentent ces avantages ; et c'est pourquoi Montesquieu aime tant cette nation « affranchie des préjugés destructeurs », commerçante, connaissant le luxe il est vrai, mais « un luxe solide, fondé non pas sur le raffinement de la vanité, mais sur celui des besoins réels » ; car l'on ne cherche là-bas « dans les choses que les plaisirs que la nature y a mis<sup>16</sup> ». En tout cela, Montesquieu relève assurément de Fénelon.

Il éprouvait d'ailleurs, à lire *Télémaque*, un vif plaisir littéraire :

1. *Esprit des Lois*, liv. IX, ch. xxviii.

2. *Ibid.*, liv. I, ch. 1.

3. *Ibid.*, liv. IV, ch. v.

4. *Ibid.*, liv. V, ch. xiv.

5. *Ibid.*, liv. II, ch. iv.

6. *Ibid.*, liv. IV, ch. ii.

7. *Ibid.*, liv. IX, ch. ii.

8. *Ibid.*, liv. IX, ch. vii.

9. *Ibid.*, liv. X, ch. ix.

10. *Ibid.*, liv. X, ch. ii.

11. *Ibid.*, liv. IV, ch. iv.

12. Cf. *supra*, p.

13. *Esprits des Lois*, liv. IV, ch. v.

14. *Ibid.*, liv. V, ch. iii.

15. *Ibid.*, liv. IV, ch. v.

16. *Ibid.*, liv. XIX, ch. xxvii.



« L'ouvrage divin de ce siècle, *Télémaque* », écrit-il dans son *Essai sur le goût, Télémaque* « dans lequel Homère semble respirer, est une preuve sans réplique de l'excellence de cet ancien poète<sup>1</sup> » ; il en aime le style « enchanteur, quoique chargé d'autant d'épithètes que celui d'Homère », et qui le porte « à croire que les épithètes doivent être fréquentes dans la poésie<sup>2</sup> ». Selon le goût de Fénelon, il aime, dans les ouvrages des anciens, le naturel aimable ou grandiose mêlé au sentiment de la nature, ou en résultant : « Nous devons », dit-il, « à la vie champêtre que l'homme menait dans les premiers temps cet air riant répandu dans toute la fable..., ces descriptions heureuses, ces aventures naïves..., ce mélange de passion et de tranquillité<sup>3</sup> » ; si les anciens « attrapent en même temps le grand et le simple, au lieu qu'il arrive presque toujours que nos modernes, en cherchant le grand, perdent le simple », c'est que les anciens pouvaient contempler sans cesse de « belles et vastes campagnes, avec leur simplicité<sup>4</sup> ». Enfin la variété qu'aime Montesquieu est très éloignée de la « confusion fatigante des ornements » de « l'architecture gothique<sup>5</sup> ».

Il ne faut donc pas s'étonner de trouver dans le *Temple de Gnide* un style de description qui rappelle celui de *Télémaque* : « On y jouit d'un printemps éternel ; la terre, heureusement fertile, prévient tous les souhaits ; les troupeaux y paissent sans nombre ; les vents semblent n'y régner que pour répandre partout l'esprit des fleurs ; les oiseaux y chantent sans cesse... ; les ruisseaux murmurent dans les plaines<sup>6</sup> » : cette accumulation des mots gracieux, ces propositions juxtaposées, sans articulation qui les subordonne, rappellent exactement l'abondance miroitante des descriptions féneloniennes. Montesquieu use du même style, pour peindre le bonheur des Troglodytes : c'est là son style poétique, son style de rêve en quelque sorte ou de mythe, qu'il emploie lorsqu'il veut « faire sentir », comme Fénelon, une « vérité de morale<sup>7</sup> ».

Ainsi l'influence de Fénelon sur Montesquieu a été double, à la fois littéraire et politique.

1. Montesquieu, *Pensées et fragments inédits*, t. 1, p. 213.

2. *Ibid.*, p. 228.

3. *Ibid.*, p. 219.

4. *Ibid.*, p. 224.

5. *Ibid.*, p. 114. — Montesquieu méprise la littérature du Moyen-Âge, mais pour une raison très peu fénelonienne : c'est que ces « misérables ouvrages » étaient « gâtés par les idées de l'Écriture-Sainte, qu'on voulait toujours transporter dans les poésies » (*Ibid.*, p. 226-229).

6. *Temple de Gnide*, ch. 1.

7. *Lettres Persanes*, Lettre XI. « Il y a de certaines vérités qu'il ne suffit pas de persuader, mais qu'il faut encore faire sentir : telles sont les vérités de morale. »

\*  
\* \*

C'est également le penseur et l'écrivain que Vauvenargues a aimés en Fénelon. Il range l'auteur de *Télémaque*, avec « Newton, Pascal, Bossuet, Racine », parmi « les hommes de la terre les plus éclairés, dans le plus philosophique des siècles <sup>1</sup> », parmi les « grands hommes », qu'il définit ainsi : « Ceux qui surpassent les autres par le cœur et par l'esprit, qui ont la vue plus nette et plus fine, qui discernent mieux les choses humaines, qui jugent mieux, qui s'expriment mieux, qui ont l'imagination plus forte et le génie plus vaste <sup>2</sup> ». *L'Introduction à la connaissance de l'esprit humain* célèbre les vertus de Fénelon sur le ton du panégyrique<sup>3</sup>, et les *Dialogues* en présentent une sorte d'examen impartial, qui ne s'en trouve que plus élogieux. « Bonté », « sincérité », ingénuité<sup>4</sup>, pardon des « persécutions <sup>5</sup> », telles sont les vertus que Vauvenargues loue sans réserve chez son héros. Dans *Télémaque*, il admire plus les intentions que le résultat : Fénelon a « défendu la cause abandonnée des peuples » ; mais les réformes de Mentor ne sont-elles pas inspirées par un esprit trop « systématique » ? Pourquoi proscrire de Salente le luxe ? Et Vauvenargues présente dans un *Dialogue* Fénelon faisant à Bossuet cet aveu : « J'ai trop voulu que les princes contraignissent les hommes à vivre dans la règle <sup>6</sup>. » Noble ambition d'ailleurs, avide du bien des peuples<sup>7</sup>, et très supérieure à celle de Bossuet, qui, lui, a été « jaloux » de Fénelon<sup>8</sup>. Vauvenargues admire la foi religieuse de Fénelon, et l'envie<sup>9</sup> ; pourtant il juge sa piété bien « scrupuleuse<sup>10</sup> ». Enfin il

1. Vauvenargues, *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, p. 376.

2. *Œuvres posthumes*, Dialogue XI. Cf. sur les grands hommes l'opinion de Vauvenargues dans *L'Introduction*, p. 242-243.

3. Le morceau principal se trouve p. 250, à la fin du parallèle de Pascal et de Bossuet. Le voici : « Mais toi qui les a surpassés en aménités et en grâces, ombre illustre, aimable génie ; toi qui fis régner la vertu par l'onction et par la douceur, pourrais-je oublier la noblesse et le charme de ta parole lorsqu'il est question d'éloquence ? Né pour cultiver la sagesse et l'humanité dans les rois, ta voix ingénue fit retentir au pied du trône les calamités du genre humain foulé par les tyrans, et défendit contre les artifices de la flatterie la cause abandonnée des peuples. Quelle bonté de cœur ! Quelle sincérité se remarque dans tes écrits ! Quel éclat de paroles et d'images ! Qui sema jamais tant de fleurs dans un style si naturel, si mélodieux, et si tendre ? Qui orna jamais la raison d'une si touchante parure ? Ah ! que de trésors d'abondance dans ta riche simplicité ! »

4. *Ibid.*, *id.*

5. *Œuvres posthumes*, Dial. II, fin.

6. *Ibid.*, Dial. II.

7. *Ibid.*, Dial. XIV, Fénelon et Richelieu.

8. *Ibid.*, Dial. II.

9. *Introduction*... p. 256, p. 376.

10. *Œuvres posthumes*, Dial. II.

sympathise profondément avec ce qu'il y a, dans la vertu fénelonienne, ou dans son aspect, d'anti-janséniste : ennemi du mérite « dur et rigide, qui voudrait... régner sur les cœurs par son austérité<sup>1</sup> », il préfère à l'âme « austère » et à l' « amour-propre » de La Bruyère la « vertu toujours tendre, naturelle..., humaine » de Fénelon<sup>2</sup>. Au total, il ne manque à Fénelon, pour contenter absolument son panégyriste, que des passions « extrêmes », et « une liberté sans bornes dans l'esprit et dans le cœur<sup>3</sup> » : l'archevêque a trop de « modération<sup>4</sup> » ; il est encore un peu trop autoritaire. Vauvenargues cependant, le prend pour modèle<sup>5</sup> ; et il arrive à ressembler, sinon à Fénelon lui-même, du moins à l'idée que les contemporains se font de Fénelon : « Ce fut dans ce temps-là », écrit Marmontel dans ses *Mémoires* sous la date de 1745, « que je vis l'homme du monde qui a eu pour moi le plus d'attraits, le bon, le vertueux, le sage Vauvenargues... Je croyais voir en lui Fénelon infirme et souffrant<sup>6</sup>. »

Le jugement de Vauvenargues sur les mérites littéraires de Fénelon complète et précise son jugement sur les tendances morales de l'archevêque. Il est sensible aux « grâces », au « charme » du style « naturel, mélodieux et tendre<sup>7</sup> », « enchanteur et facile », qui règne dans *Télémaque*. C'est une « conversation » aisée et « naïve » où une « imagination vive et féconde<sup>8</sup> » s'est donné l'essor, et dont les répétitions ne doivent point choquer<sup>9</sup>. Mais enfin, pour l'admirer, Vauvenargues est sans doute conduit à y découvrir plus de « noblesse », plus d' « éclat dans les images<sup>10</sup> », qu'il n'en comporte véritablement, et plus de « feu » dans la peinture des caractères ; et Vauvenargues regrette que Fénelon n'ait point fait son « étude » de présenter des caractères « grands et forts<sup>11</sup> ». Avec tous ses dons, Fénelon n'a donc pas réussi à « être un grand poète<sup>12</sup> » ; peu curieux d'originalité, il a fâcheusement « rempli » *Télémaque* de certains « lieux communs de la poésie », et de « quelques imitations un peu trop faibles des grands ouvrages de

1. Lettre du 13 mars 1740, ap. *Lettres du XVIII<sup>e</sup> s.*, Lanson, p. 59 sq.

2. *Introduction...*, p. 254.

3. Cf. lettre citée : l'idéal de Vauvenargues est : « un homme haut et ardent, inflexible dans le malheur, facile dans le commerce, extrême dans ses passions, humain par-dessus toutes choses, avec une liberté sans bornes dans l'esprit et dans le cœur. »

4. *Dial.* II.

5. *Introduction...*, p. 153.

6. Marmontel, *Mémoires* I, p. 189.

7. *Introduction...*, p. 250.

8. *Œuvres posthumes. Dial.* V, Pascal et Fénelon.

9. *Ibid.*, *Réflexions et Maximes*, p. 183 sq.

10. *Introduction...*, p. 250.

11. *Dial.* V.

12. *Introduction...*, p. 35.

l'antiquité<sup>1</sup> ». Si l'on rapproche ces réserves de ce que Vauvenargues dit ailleurs de l'apologue : « Jamais peut-être véritablement grands hommes ne se sont amusés à tourner des fables<sup>2</sup> », on pourra penser qu'il goûtait médiocrement les fables de Fénelon et leur édifiant badinage ; si l'on songe à ses revendications en faveur du style : « les plus mâles pensées ne peuvent être caractérisées que par des paroles, et nous n'avons encore aucun exemple d'un ouvrage qui ait passé à la postérité sans éloquence<sup>3</sup> », on se convaincra que les qualités littéraires de Fénelon devaient lui paraître assez molles, dépourvues de netteté et d'énergie.

Sur certains principes d'ailleurs, il s'accorde avec l'auteur de la *Lettre à l'Académie* ; il oppose dans un *Dialogue* Démosthène à Isocrate, et fait parler ainsi l'orateur cher à Fénelon : « Je veux qu'il [l'orateur] n'ait jamais d'art, ou du moins que son art consiste à peindre la nature plus fidèlement<sup>4</sup> ». Dans *l'Introduction...*, après avoir cité le sentiment de Fénelon sur Molière<sup>5</sup> et sur Corneille<sup>6</sup>, il définit ainsi le bon goût : « un sentiment fin et fidèle de la belle nature », qui « n'appartient qu'à ceux qui ont l'esprit naturel<sup>7</sup> ». Et dans les *Réflexions et Maximes* il dit encore : « Les grands hommes parlent comme la nature, simplement<sup>8</sup>. » Mais la simplicité qu'il préfère n'est pas l'aimable diffusion de la « conversation » fénelonienne : c'est la familiarité héroïque de Corneille ou des Anciens.

\*  
\* \*

Chez Voltaire nous retrouvons ce mélange de sympathie et de froideur. Seulement Voltaire a l'admiration moins expansive, et la critique plus décidée. Il adopte certaines idées littéraires de Fénelon, et il en conteste d'autres violemment ; *Télémaque*, dont le style ni la politique ne lui plaisent, ne laisse pas d'avoir sur sa pensée quelque influence, et de guider parfois sa plume par des réminiscences ; sa philosophie même n'est pas sans devoir quelque chose à Fénelon. En tous cas, qu'il le blâme ou l'approuve, le raille ou l'imite, Fénelon tient à ses yeux, et dans son esprit, une place importante. Nul doute que les maîtres de Voltaire à Louis-le-Grand, les PP. Sanadon, Porée et Tournemine, grands admirateurs de l'archevêque de Cambrai, n'aient été pour quelque chose dans la formation de cette estime singulière.

Des principes de la *Lettre à l'Académie* et des *Dialogues sur l'Élo-*

1. *Réflexions...*, p. 183 sq.

2. *Introduction...*, p. 211.

3. *Œuvres posthumes...*, p. 186.

4. *Ibid.*, p. 24.

5. *Introduction...*, p. 224.

6. *Ibid.*, p. 231.

7. *Ibid.*, p. 233.

8. *Œuvres posthumes*, p. 209.

quence il semble bien admettre l'essentiel : l'obligation pour l'écrivain d'être « désintéressé », d'être naturel, d'être utile. « Il faut toujours que l'auteur s'oublie », écrit-il dans le *Discours Préliminaire d'Alzire* (1736)<sup>1</sup> ; s'il se sait gré à lui-même de son *Charles XII*, c'est, dit-il, que « l'auteur ne peint, pour ainsi dire, que par les faits. Il n'a point envie de briller. Ce n'est point lui qui paraît, c'est son héros<sup>2</sup> ». — Il aime la composition aisée : « Les idées doivent être rangées dans l'ordre le plus naturel », écrit-il à Helvetius<sup>3</sup> ; et il se moque des prédicateurs « divisant en plusieurs parties ce qui n'avait pas besoin d'être divisé<sup>4</sup> ». Enfin l'art littéraire, selon lui, « doit intéresser le cœur et éclairer l'esprit » ; à Helvetius lui demandant conseil « sur la composition et sur le choix du sujet d'une épître morale », il indique « une vérité... qui touche au bonheur des hommes..., des peintures qui éveillent et flattent l'imagination, des maximes, des préceptes qu'on puisse présenter de la manière la plus séduisante », car c'est là « le moyen d'éclairer l'esprit en l'amusant<sup>5</sup> ».

Dans le détail, il est un point sur lequel il combat nettement l'opinion de Fénelon : il s'agit de la rime. « Je me bornerai, je crois, à dire », écrit-il en 1731, « que M. de Cambrai s'est trompé quand il a assuré que nos vers à rime plate ennuyaient sûrement à la longue » ; mais il ne se « borne » pas à cette affirmation ; emporté par son amour des vers, et convaincu que les siens ne sont point monotones, il taxe Fénelon d'ignorance, et d'impuissance poétique<sup>6</sup>. Il rend évidemment Fénelon responsable de la théorie de La Motte sur les vers sans rime, contre laquelle il s'est gendarmé dans la *Préface* de l'édition d'*OEdipe* de 1730<sup>7</sup>. Là, comme dans son *Discours sur la Tragédie* placé en tête de *Brutus* la même année, il admet bien que l'obligation de rimer soit un « esclavage » ; mais « la rime lui paraît essentielle à la poésie française ». Là-dessus il sera, jusqu'à la fin de sa carrière, irréductible<sup>8</sup>.

1. Voltaire, *Œuvres*, III, p. 381.

2. *Ibid.*, XXIII, p. 354 (1749).

3. *Ibid.*, XXIII, p. 1 (1738).

4. *Ibid.*, XXI, p. 7. *Le monde comme il va* (1746). Les phrases suivantes rappellent les critiques adressées par Fénelon aux mauvais prédicateurs dans son 1<sup>er</sup> *Dialogue*. Voltaire écrit : « Ce mage... prouva méthodiquement tout ce qui était clair ; il enseigna tout ce qu'on savait. Il se passionna froidement, et sortit suant et hors d'haleine » (*Ibid.*).

5. *Ibid.*, XXIII, p. 1.

6. *Ibid.*, XXXIII, p. 226 (13 août 1731).

7. *Ibid.*, I, p. 54 sq. « Paris est plein de gens de bon sens, nés avec des organes insensibles à toute harmonie : pour qui la musique n'est que du bruit, et à qui la poésie ne paraît qu'une folie ingénieuse... » ; etc.

8. *Ibid.*, XLV, p. 17, dans une lettre à d'Olivet du 5 janvier 1767, il admet que la rime « est une invention des siècles barbares » ; mais il la maintient comme la seule ressource de la poésie française.



En matière de théâtre, les conseils de la *Lettre à l'Académie* concernant la tragédie sans amour ont peut-être encouragé Voltaire à bannir de ses pièces l'intrigue amoureuse, comme il tenta de le faire à l'exemple de Shakespeare.

Mais c'est en matière d'histoire que les vues de Fénelon semblent avoir eu sur lui le plus d'influence. Suivant Fénelon<sup>1</sup>, l'histoire devait avoir un but moral, et se consacrer, avec la plus grande impartialité, à la recherche des causes. Parmi les faits, elle devait choisir ceux seulement qui seraient utiles pour « peindre les hommes principaux et découvrir les causes des événements » ; la composition lui était indispensable, car le véritable historien ne pouvait s'asservir à l'ordre chronologique ; elle réclamait un style simple et vif ; elle devait tenir le plus grand compte de la différence des mœurs suivant les époques. Fénelon ajoutait, blâmant la subtilité de Tacite dans la recherche des raisons profondes : « Les grands événements sont souvent causés par les causes les plus méprisables. » Nous retrouvons chez Voltaire cette philosophie de l'histoire ; le souci de « peindre les mœurs des hommes<sup>2</sup> » ; il a composé *Charles XII* comme une tragédie ; quant au choix des faits typiques et à l'intention d'utilité morale, on connaît sa déclaration formelle dans l'*Introduction du Siècle de Louis XIV* (1739) : « Tout ce qui s'est fait ne mérite pas d'être écrit. On ne s'attachera, dans cette histoire, qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps... à ce qui peut servir d'instruction, et conseiller l'amour de la vertu, des arts, et de la patrie<sup>3</sup>. »

Cependant, malgré cette sympathie pour les idées littéraires de Fénelon, Voltaire ne consent point à voir en *Télémaque* un chef-d'œuvre. Si, dans la *Henriade*, sa description du Ciel rappelle le tableau de la félicité des bons rois dans les Champs-Élysées féneloniens<sup>4</sup>, en revanche il a eu soin d'éviter, dans sa description de l'Enfer, les défauts qu'il reproche au Tartare de *Télémaque* : la médiocrité et l'abondance des détails<sup>5</sup>. Et surtout il n'admet pas qu'on fasse de *Télémaque* un poème épique. « Le poème épique... est un récit en vers

1. *Lettre à l'Académie* (éd. Cahen), p. 109 sq., *Projet d'un traité sur l'Histoire*.

2. *Siècle de Louis XIV*, Introduction, fin (1739).

3. *Ibid.*, *id.*

4. *Œuvres*, VIII, p. 176 (ch. VII).

« C'est du jour le plus pur l'immortelle clarté

Les soins, les passions, n'y troublent point les cœurs :

La volupté tranquille y répand ses douceurs. »

5. *Ibid.*, XXIII, p. 370 sq. : « On ne saurait approuver que ce Télémaque descende aux Enfers de son plein gré, comme on fait un voyage ordinaire. Il me semble que c'est là une grande faute. En effet cette description a l'air d'un récit de voyageur plutôt que de la peinture terrible qu'on devait attendre. Rien n'est si petit que de mettre à l'entrée de l'Enfer des grappes de raisin qui se dessèchent. Toute cette description est dans un genre trop médiocre, et il y règne

d'aventures héroïques<sup>1</sup> » : « on confond toutes les idées, on transpose les limites des arts, quand on donne le nom de poème à la prose » ; ainsi « le *Télémaque* est un roman moral, écrit, à la vérité, dans le style dont on aurait dû se servir pour traduire Homère en prose » ; mais il n'est, bien souvent, rien moins que poétique : les « longs discours politiques et économiques, en un mot tous les détails dans lesquels Mentor daigne entrer seraient aussi indignes d'un poète épique qu'ils le sont d'un ministre d'État<sup>2</sup> ». Même affirmation, dans l'allégorie du *Temple du Goût* : « L'aimable auteur du *Télémaque*... rayait le titre de poème épique, que quelques zélés indiscrets lui donnent ; car il avoue sincèrement qu'il n'y a point de poème en prose<sup>3</sup> ». Dans le *Mondain*, Voltaire, s'adressant à « Monsieur du *Télémaque* » a bien soin de lui dire : « votre prose ». « Le *Télémaque* » est écrit dans le goût d'une traduction en prose d'Homère », écrit-il en 1749 dans la *Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence* ; « mais enfin c'est de la prose<sup>4</sup> ». Dans cette insistance, y a-t-il jalousie irritée de l'auteur de la *Henriade* ? Je croirais volontiers que Voltaire, en entendant ses contemporains traiter *Télémaque* de « poème », souffre moins dans son amour-propre que dans son goût. Soucieux de maintenir la distinction des genres, sensible à la beauté du vers, il aime dans la poésie ce qu'il en nomme les « éclairs », auprès desquels la prose n'est « qu'une lumière très faible »<sup>5</sup>, cette vivacité d'allure, cette verve rapide et brillante si conforme du reste à sa propre humeur. Il ne peut donc considérer comme digne du nom de poème un ouvrage qui non seulement n'est pas en vers, mais surtout lui paraît parfaitement prosaïque, par ses répétitions et ses détails inutiles<sup>6</sup>, par cette « abondance de choses petites », par la « froideur », le caractère « vague », le « manque de vie » de ses descriptions<sup>7</sup>, par ses comparaisons « triviales » et qui « dégénèrent en langueur »<sup>8</sup>. Fénelon s'est trop borné à « la peinture naïve et riante des choses communes »<sup>9</sup> : cela était bon du temps d'Homère ; Fénelon, « venu dans un temps plus raffiné, et écrivant pour des esprits plus exercés, devait... chercher à embellir son ouvrage par des ornements moins simples<sup>10</sup> :

une abondance de choses petites, comme dans la plupart des lieux communs dont le *Télémaque* est plein. »

1. *Ibid.*, VIII, p. 368.

2. *Ibid.*, p. 361.

3. *Ibid.*, p. 577.

4. *Ibid.*, XXIII, p. 337.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*, p. 372.

7. *Ibid.*, p. 336, 341.

8. *Ibid.*, p. 356-7.

9. *Ibid.*, XXXIV, p. 1.

10. *Ibid.*, XXIII, p. 356.

« il prodigue les fleurs de l'antiquité, qui ne se fanent point entre ses mains, mais ce sont toujours les mêmes fleurs »<sup>1</sup>. Et puis, cette prose poétique est « une espèce bâtarde qui n'est ni poésie ni prose, et qui, étant sans contrainte, est aussi sans grande beauté »<sup>2</sup>. « *Télémaque* ennuie Voltaire par sa prose « trainante »<sup>3</sup> et monotone »<sup>4</sup>. Et sa mauvaise humeur va parfois même jusqu'à lui préférer *Sethos*<sup>5</sup>.

La morale politique fénelonienne semble lui plaire davantage : il professe, dans son *Discours sur l'Histoire de Charles XII*, que « les princes qui ont le plus droit à l'immortalité, sont ceux qui ont fait quelque bien aux hommes »<sup>6</sup>, et il écrit à Thieriot : « Vous savez que chez moi les grands hommes sont les premiers, et les héros les derniers. J'appelle grands hommes tous ceux qui ont excellé dans l'utile ou dans l'agréable. Les saccageurs de province ne sont que des héros »<sup>7</sup>. » Dans la *Henriade* il évoque, avec l'émotion de Virgile parlant de Marcellus, l'« âme vertueuse » du duc de Bourgogne qui eût rendu la France « trop heureuse », en y « entretenant l'abondance et la paix », et en « aimant son peuple »<sup>8</sup>. Bien plus, dans les *Lettres anglaises*, il souhaite que les rois soient « tout-puissants pour le bien et impuissants pour le mal »<sup>9</sup>, selon la formule même de Mentor définissant le pouvoir du roi en Crète : « il a une puissance absolue pour faire le bien et les mains liées dès qu'il veut faire le mal »<sup>10</sup>. — Mais Voltaire est loin de partager pour le « siècle heureux de Louis » et pour le grand Roi « admirable en sa vie » les sentiments d'aversion de Fénelon. Surtout il ne voit que creuses rêveries dans les réformes de Mentor. Il raille Salente

« Où les Crétois, tristement vertueux,  
Pauvres d'effet, et riches d'abstinence,  
Manquent de tout pour avoir l'abondance »<sup>11</sup>,

car cette simplicité d'âge d'or, imposée par un esprit systématique, lui semble indigne des desseins d'un « ministre d'État »<sup>12</sup>. Comme il aime le luxe à la fois en tant que source d'agrément, et en tant que condi-

1. *Ibid.*, XXXIV, p. 1.

2. *Ibid.*, XXIII, p. 336.

3. *Ibid.*, X, p. 87.

4. *Ibid.*, XXXIV, p. 1. « Si jamais homme n'a eu qu'un style, c'est lui, c'est partout *Télémaque*. »

5. *Ibid.*, XXIII, p. 349.

6. *Ibid.*, XVI, p. 130.

7. *Ibid.*, XXXIII, p. 506 (lettre du 15 juillet 1735).

8. *Ibid.*, VIII, p. 186.

9. *Ibid.*, XXII, p. 75.

10. *Télémaque*, p. 91 (liv. V). Rapprochement signalé dans Lanson : Voltaire, *Lettres philosophiques*, I, p. 95.

11. *Ibid.*, X, p. 87.

12. *Ibid.*, VIII, 361.

tion de la vie moderne, son esprit pratique, réaliste, s'unit à son goût du plaisir quand il s'écrie :

« Mais, mon ami, je consens de grand cœur  
 D'être fessé dans vos murs de Salente,  
 Si je vais là pour chercher mon bonheur<sup>1</sup>. »

La pensée philosophique et théologique de Fénelon semble bien n'avoir pas été sans influence, au moins comme un encouragement, sur la philosophie, et si l'on peut dire, sur la théologie de Voltaire. L'argument des merveilles de la nature, « cet ordre admirable qui règne dans le monde » paraît à Voltaire la « preuve métaphysique » la « plus frappante et qui parle plus fortement à l'homme »<sup>2</sup>. — Et l'éditeur de Kehl l'excusera d'avoir cru « avec Fénelon et Nicole, que cette probabilité était équivalente à la certitude »<sup>3</sup>. D'autre part, l'hostilité de Fénelon contre le jansénisme pourrait bien avoir enhardi celle de Voltaire. Quand Voltaire, dans le *Pour et le Contre*, s'indigne contre le « janséniste impitoyable », dont le Dieu punit chez les infidèles

« L'ignorance invincible où lui-même il les plonge »,

ne se souviendrait-il pas, en même temps que de l'argumentation de ses maîtres jésuites contre Quesnel, de l'*Instruction en Dialogues*, dont la *Douzième Lettre* roule sur la volonté conditionnelle en vertu de laquelle Dieu rend le salut possible à tous les hommes par des grâces suffisantes<sup>4</sup> ?

En résumé, Voltaire garde envers Fénelon une attitude un peu défiante, malgré ses sympathies sur quelques points, et malgré ce qu'il semble lui devoir.

\*  
 \* \*

On lit dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, à la date de 1747 :  
 « Nous venons de recevoir de Hollande un ouvrage intitulé *Directions*

1. *Ibid.*, X, 87.

2. *Ibid.*, XXII, p. 405, *Eléments de la philosophie de Newton*, chap. 1.

3. *Ibid.*, p. 404, n.

4. *Œuvres* de Fénelon, XV, p. 465 sq. L'argumentation du P. Patouillet contre les jansénistes, en 1731, dans son *Apologie de Cartouche*, rappelle celle de Voltaire : le Dieu de Quesnel est « un tyran qui commande des choses impossibles, et qui non content de les commander, damne encore impitoyablement ceux qui ne les ont point exécutées » (p. 54 sq.). — Cf. *Œuvres* de Fénelon, XV, 517-8 : d'après les Jansénistes, dit Fénelon, — « Dieu fait sentir à presque tout son peuple son impuissance, sans lui donner de quoi la guérir. Il lui montre le bien, et le laisse sans ressource pour l'exécuter. Il lui fait voir le mal qui le tyrannise, et il l'y abandonne. Il l'instruit, non pour le corriger, mais pour le confondre, non pour relever ses espérances, mais pour le pousser jusqu'au désespoir... »

pour la conscience d'un roi. C'est le détail de toutes les fautes que peut faire un monarque dans le gouvernement de ses États et la conduite de son peuple. Cet ouvrage, qui est encore peu connu, ne peut manquer de faire beaucoup de bruit. On l'attribue à l'illustre auteur du *Télémaque*, et on prétend qu'il a été fait pour le duc de Bourgogne. La morale de l'ouvrage me ferait croire qu'il est de M. de Fénelon, le style m'en ferait douter; ce sont ses principes, mais ce n'est pas son langage. Ce livre n'est pourtant pas mal écrit; on y trouve de l'exactitude et du naturel, mais point de cette élégance qui caractérise cette plume célèbre. On a jeté à la fin de cette brochure un morceau de politique qui est de main de maître<sup>1</sup>. Ce jugement exprime bien ce qu'est, à cette époque, l'opinion générale, l'opinion moyenne, sur Fénelon. Du controversiste, les jansénistes seuls se souviennent; le philosophe, qui a des imitateurs, ne passe pas pour chef d'école; les mystiques lisent ses *Œuvres spirituelles*; et certains éducateurs ne l'ont pas oublié. Mais avant tout il est « l'illustre auteur de *Télémaque* », dont on attend un style « élégant » et une morale politique sévère pour les « monarques ». Et l'on estime comme un « maître » son commentateur, son introducteur auprès des philosophes, Ramsay. A une réputation ainsi simplifiée et roidiée, les *Directions* venaient à propos ajouter leur auréole de gravité, pour la tourner en légende.

1. *Correspondance littéraire* de Grimm, etc., I, p. 91.





DEUXIÈME PARTIE

DE LA PUBLICATION DES *DIRECTIONS* A L'ÉDITION  
DE VERSAILLES

1747-1820



Donc en 1747, l'année qui suivit la mort du marquis de Fénelon, l'*Examen de conscience* parut à Londres, chez Clément Davis, et les *Directions* parurent à La Haye, chez Néaulme. L'édition de Londres était due aux soins de lord Granville, ci-devant Carteret, qui l'avait fait faire sur « un exemplaire complet et non châtré du *Télémaque* de 1734<sup>1</sup> ». L'édition de La Haye avait pour auteur Prosper Marchand, qui, sous le pseudonyme de Félix de Saint-Germain, la donnait sur une copie « qui sortait de l'Hôtel de Beauvilliers,... avec la plus scrupuleuse exactitude..., sans même avoir voulu y rectifier certaines petites négligences et irrégularités du langage<sup>2</sup> ». Il y avait joint un *Avertissement* explicatif et qui louait en style médiocre la politique fénelonienne<sup>3</sup>; et deux *Suppléments*: l'un avait été admis par le marquis de Fénelon dans son édition projetée, et lord Granville l'avait repris dans l'édition de Londres, car il était bien authentiquement de Fénelon; l'autre contenait « diverses maximes de saine politique, et de sage administration, tirées, tant des autres écrits de M. de Cambrai, que de ses simples conversations<sup>4</sup> »: en réalité c'était un extrait de l'*Histoire* de Ramsay<sup>5</sup>. Marchand avait choisi, dans l'exposé de l'Écossais, les deux passages où était développée — d'après *Télémaque* et d'après l'*Essai sur le gouvernement civil*, — la politique fénelonienne, c'est-à-dire les considérations sur l'origine de l'autorité et les différentes sortes de gouvernement, et les conversations avec le chevalier de S. George. Il avait fait quelques corrections de forme peu impor-

1. Pr. Marchand, *Dictionnaire...*, II, p. 185.

2. *Directions...*, Avertissement.

3. *Ibid.*, « tout va droit, et de plain pied, au but réel et effectif d'une saine politique et d'une sage administration, judicieusement conçue, et aussi clairement qu'énergiquement exprimée... ».

4. *Ibid.*, p. 58.

5. « Toutes les nations..... vertus divines »: p. 176-181 (éd. de 1727); « Sur toutes choses..... expérimentales »: p. 175-176.

tantes<sup>1</sup>, et avait transposé du style indirect au style direct les conseils au Prétendant. Ce n'était qu'un extrait d'un livre déjà ancien et connu ; et cependant, placé à la suite des *Directions*, ces considérations prenaient une valeur et un relief tout autres, que ceux qu'elles avaient, au milieu du récit de Ramsay. C'était une déclaration de principes, qui se détachait nettement à la fin du court volume, et dont le ton sentencieux et le style concis ne contrastait pas trop avec le tour sec, haletant et dur des *Directions*. Et ces principes, c'était la fraternité des peuples, le dévouement au bien public, la nécessité des lois, la haine égale du despotisme qui prépare sans s'en douter les révolutions et l'anarchie, et de l'anarchie qui mène au despotisme, la tolérance civile, l'absolutisme des rois pour le bien, leur impuissance légale de faire le mal, l'utilité d'un sénat qui modère l'autorité royale. Tout cela, assurément, sonnait autrement en 1747, à la veille de l'*Esprit des Lois* et de l'*Encyclopédie*, qu'en 1723. « Voilà le langage de la Vérité, de la Raison et de l'Équité », dit aussitôt le *Journal Universel* jugeant ce *Second supplément* ; et il ajoute : « mais ce langage est-il écouté et suivi par les ministres des Princes et par le clergé même ? » ; et puis, étendant à l'ensemble des *Directions* une opinion qui lui est sans doute inspirée par la première phrase citée de Ramsay : « Toutes les nations de la Terre ne sont que les différentes familles d'une même république... », il déclare que le roi docile aux conseils féneloniens « aurait la satisfaction inexprimable de se voir adoré... non seulement de ses peuples..., mais aussi de toutes les nations du monde... C'étaient les deux points que le célèbre archevêque de Cambrai avait en vue<sup>2</sup>... »

Ramsay conservait donc ainsi, en l'accroissant, son droit sur la mémoire de Fénelon, dont le marquis avait voulu le déposséder. Et il le maintenait d'autant mieux, que l'édition des *Directions* de Marchand eut en 1747 cinq tirages, et deux en 1748, tandis que l'édition de lord Granville ne semble pas avoir été reproduite, en français du moins. Jusqu'à l'édition de Versailles inclusivement, c'est le texte de Marchand, avec son *Second supplément*, qui sera repris par les différentes éditions françaises.

Si nous consultons maintenant pour cette seconde période du pres-

1. Cf. *Œuv. comp.* de Fénelon, XXII, p. 316 : M. « cette grande et sage loi » = Ramsay : « cette grande loi » ; M. « qui jugeât... à laquelle tous pussent... » = R. : « qui juge... à laquelle tous peuvent » ; M. : « qu'il y a des têtes » = R. « que de têtes » ; M. « celui qui gouverne doit être le premier et le plus obéissant... » = R. « celui qui gouverne doit être le plus obéissant » ; p. 317 : M. : « grande et sage loi » = R. : « grande loi » ; M. : « qui se tourne contre elle-même » = R. : « qui se force contre elle-même ». — On pourrait peut-être, mais non sans subtilité, déduire de ces corrections que Marchand s'efforce d'exagérer les devoirs des rois.

2. *Journal universel*, p. 196 sq.



tige fénelonien, comme nous l'avons fait pour la première, le tableau des éditions des divers ouvrages de Fénelon, voici ce que nous remarquons. Les *Directions* sont, — avec *Télémaque*, — le livre plus souvent reproduit. J'en compte, sans parler de l'*Examen*, cinq éditions en 1747, deux en 1748, deux en 1761, une en 1768, une en 1774, deux en 1775, une en 1780, une en 1782, une en 1787 dans les *Œuvres complètes* publiées par Querbœuf, la même année où d'Alembert publiait la *Lettre à Louis XIV*; une en 1789; une en 1805, après un long intervalle, durant lequel il n'était pas question de diriger la conscience des rois; une en 1806; une en 1810 dans les *Œuvres complètes* publiées à Toulouse; une en 1810; au total vingt-quatre éditions, nombreuses surtout sous Louis XV et Louis XVI. *Télémaque*, lui, n'a jamais cessé, pour ainsi dire, de tenir l'affiche, sauf en 1747 précisément, et en 1788-89; il parut, pendant la Terreur même, et souvent à plusieurs éditions chaque année, et en éditions très luxueuses. — Les ouvrages théologiques, auprès de *Télémaque* et des *Directions* font piètre figure: en 1748 la *Lettre sur la fréquente communion* paraît à Malines; je note encore, en 1783, la *Lettre à l'Évêque d'Arras*; en 1787, le *Traité du ministère des Pasteurs*; en 1790, l'*Examen de la 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> conférences de Cassien*; encore ces deux derniers ouvrages figurent-ils l'un dans les *Œuvres complètes* publiées par Querbœuf, l'autre à la suite des *Justifications* de Mme Guyon rééditées; en 1803, les *Sermons*; en 1807, des *Sermons choisis* encore, et, dans les *Nouveaux opuscules de M. l'abbé Fleury*, le vi<sup>e</sup> chapitre de la *Dissertation de Summi pontificis auctoritate*; en 1810, dans les *Œuvres complètes* publiées à Toulouse, les *Instructions Pastorales*, la *Lettre sur la lecture de l'Écriture sainte...*, la *Lettre sur la Fréquente Communion*, le *Traité du ministère des Pasteurs*, les *Sermons*; les *Sermons* encore, parmi les *Chefs-d'œuvre de l'Eloquence Chrétienne*; en somme les *Sermons* seuls semblent avoir présenté un intérêt véritable aux lecteurs de cette période, plus sans doute; à en juger ici seulement par les titres, à cause de leur forme, qu'à cause de leur doctrine; et la controverse contre le Jansénisme ne survit que par les *Instructions Pastorales* en 1810. Les *Œuvres spirituelles*, *Lettres spirituelles*, et les opuscules de spiritualité ont plus de succès: en 1752, 1767, 1801, 1802, je trouve les *Œuvres réunies aux Lettres*; en 1777 Dutoit publie la correspondance spirituelle de Fénelon et de Mme Guyon; en 1790 il reprend le *Traité de la Prière* et une *Instruction*; en 1807, une édition du *Manuel de piété* sous le titre de: *Le livre de prières de Fénelon...*; l'édition des *Œuvres* de 1810 contient les *Lettres spirituelles*, les *Prières*, les *Sentiments affectifs...*, les *Courtes Méditations*; en 1812 je trouve le *Manuel Chrétien*, c'est-à-dire les *Réflexions*; en 1817 le *Livre de Prières*: au total, il apparaît que la spiritualité fénelonienne, négligée dans la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, bénéficie du renouveau catholique qui suit la Révolution.

Les Œuvres philosophiques semblent avoir eu une fortune plus stable. Le *Traité de l'Existence de Dieu* est réédité en 1764, 1775, 1787, 1801 ; trois fois en 1810 ; en 1811, en 1820 ; et les *Lettres sur divers sujets*, en 1775 (partiellement), 1787, 1795, 1797 (un extrait), 1801 (deux fois), 1802 (un extrait), 1810, 1811, 1816 (un extrait) ; là aussi, cependant, les éditions sont plus nombreuses après la Révolution.

Enfin tout ce qui, dans l'œuvre fénelonienne, intéresse l'éducation ou l'instruction, est copieusement reproduit. *L'Éducation des Filles* est réimprimée en 1754, 1763, 1776, 1787, 1788 (un extrait), 1800, 1807, 1810, 1811 (deux fois), 1812, 1819 (un extrait), 1820. Les *Dialogues des Morts* et les *Fables* sont repris en 1752 (deux fois), 1766, 1775, 1783, 1787, 1803, 1810, 1814, 1815, 1819, 1820 ; les *Fables* étaient imprimées à part en 1785, 1800, 1809, 1810 (trois fois, en extraits), 1813, 1815, 1816, 1818, 1819 ; deux *Dialogues* (sur la Peinture) à part en 1811. Les *Dialogues sur l'Éloquence* sont publiés réunis à la *Lettre à l'Académie* en 1753 (deux fois), 1774, 1787, 1803 (un extrait de la *Lettre*), 1810, 1811 ; l'un et l'autre ouvrage figurent également dans les *Œuvres* de 1787 et de 1810 ; les *Dialogues* sont publiés à part en 1750, 1803, 1811 ; la *Lettre*, en 1804 (extrait), 1805, 1811.

Ce qu'il importe encore de remarquer, en examinant pour cette période le tableau des éditions féneloniennes, c'est la présence d'*Œuvres complètes*, ou d'essai d'*Œuvres complètes*, en 1787, puis en 1810. Il semble étonnant qu'on ait pu attendre si longtemps, avant de réunir les ouvrages de Fénelon en un ensemble : dès 1743, l'abbé Pérau avait entrepris d'assembler les *Œuvres complètes* de Bossuet, et ses douze volumes in-4, dont le dernier avait paru en 1747, avaient été vite épuisés ; on les avait réimprimés coup sur coup en 1748 et 1749<sup>1</sup>. Nous verrons quels obstacles rencontra l'édition des *Œuvres* de Fénelon en 1787<sup>2</sup> ; sans parler des circonstances qui ont pu être en effet, à tel ou tel moment, défavorables à une édition complète, il est vraisemblable que le besoin d'une telle édition ne se faisait guère sentir : l'équilibre entre les différents ouvrages de Fénelon était vraiment trop rompu en faveur de *Télémaque*. En outre, il était malaisé de réunir, et surtout il paraissait inutile de publier tous les manuscrits de Fénelon restés inédits : en 1820 encore, ce scrupule arrêtera le consciencieux Gosselin.

Les ouvrages encore inconnus de Fénelon qui paraissent au cours de cette période sont : plusieurs *Lettres*, dans les *Œuvres* de Mme de Lam-

1. Cf. Urbain, *Bibliographie de Bossuet*.

2. On pourrait signaler l'aspect luxueux de cette édition, remarquable surtout par la grosseur du caractère employé, Mais était-ce bien en l'honneur de Fénelon que Didot semblait s'être mis en frais ? « M. de Querboeuf me disoit souvent que Didot ne vendoit que du papier », écrit plus tard M. Emery (lettre à M. de Bausset du 31 janvier 1801).

bert (1747); des fragments de lettres, dans les *Lettres* de Mme de Maintenon, publiées par l'abbé Berthier (3<sup>e</sup> édition, 1756); des *Cantiques* (attribués à Fénelon) dans les *Opuscules sacrés et lyriques* réunis par S. de Doncourt (1768); la correspondance spirituelle avec Mme Guyon (1777); l'édition Querbœuf ajoute quelques *Fables* (t. IV), plusieurs *Dialogues* (t. IV)<sup>1</sup>, trois *Mémoires* politiques (t. III), les *Lettres à l'Électeur de Cologne* (t. III), et un *Mémoire sur les occupations de l'Académie française* dont l'authenticité est fort douteuse<sup>2</sup>. La même année, d'Alembert publiait la *Lettre à Louis XIV* dans le t. III de son *Histoire des membres de l'Académie française*. En 1813, Champollion-Figeac publie la *Lettre à Berthier* (du 21 août 1697).

\*  
\* \*

Il s'ensuit de ces constatations que le prestige de Fénelon, renouvelé par les *Directions* ou l'*Examen de conscience*, a été soutenu par des éditions — nombreuses —, et par des publications — en quantité restreinte —, sans à-coup et sans scandale jusqu'en 1810. Le début du XIX<sup>e</sup> siècle le sert, en plusieurs points, avec plus d'ardeur que ne faisait la fin du XVIII<sup>e</sup>. Mais, en somme, il se maintient partout, sauf en matière théologique : qu'il s'agisse d'éducation, de philosophie, de spiritualité, les éditions féneloniennes abondent, tandis que *Télémaque* multiplie inlassablement, chaque année, les rayons de sa double gloire, littéraire et politique, et que les *Directions* propagent en avertissements sévères l'interrogatoire de Fénelon, uni aux idées de Ramsay et à son interprétation des conseils de Mentor.

1. Exactement 9 *Fables* et 3 *Dialogues*.

2. Cf. Urbain, *Les Premières rédactions de la Lettre à l'Académie*, p. 1-8.



## CHAPITRE PREMIER

### DE LA RÉPUTATION A LA LÈGENDE

En 1748, on lit dans l'*Éloge funèbre* publié par Voltaire des officiers morts dans la guerre de 1741 : « Plus loin est mort le neveu de ce célèbre archevêque de Cambrai, l'héritier des vertus de cet homme unique, qui rendit la vertu si aimable<sup>1</sup>. » La même année, les *Nouvelles ecclésiastiques* relèvent les « éloges excessifs » que les jésuites font de Fénelon ; mais, ajoutent-elles, ils « ne mettront jamais dans l'Église sa théologie en réputation<sup>2</sup> ». Enfin, au mois de mars, le *Mercur*e annonçait parmi les Estampes nouvelles de la collection d'Odievre, rue d'Anjou, le portrait de « Louis, dauphin, duc de Bourgogne », et le portrait de « François de Salignac de La Mothe, archevêque de Cambrai, peint par Vivien et gravé par Dupin<sup>3</sup> ». Ces trois faits, et leur réunion, sont assez caractéristiques : au début de cette nouvelle période, les ennemis théologiques de Fénelon ne désarment pas ; les grâces et les enseignements de *Télémaque* font une bonne partie de la gloire fénelonienne ; Fénelon passe au rang des grands hommes à côté de son royal élève.

Et en effet, tandis que les souvenirs du cardinal Quirini viennent rappeler, — en latin il est vrai, — le charme et le profit que trouvait un homme cultivé et d'esprit curieux dans la conversation et les conseils de l'archevêque de Cambrai<sup>4</sup>, les jansénistes, dans leur gazette, rappellent que le P. Alfaro, en 1697, soutenait à Rome l'orthodoxie des *Maximes des Saints*, et que les Jésuites de Rome affirmaient au pape que les *Maximes* « n'avaient pour adversaires que les Jansénistes<sup>5</sup> ». Ils voient du quietisme dans les *Maximes spirituelles pour la conduite des*

1. Voltaire, *Œuvres*, XXIII, p. 255.

2. *Nouvelles ecclésiastiques*, 1748, p. 85.

3. *Mercur*e..., mars 1748, p. 134.

4. *Commentarius historicus de rebus pertinentibus ad Cardinalem Quirinum*, 1749, t. I, p. 82 sq. Cf. Bausset, *Histoire de Fénelon*, III, p. 361 ; cf. *Revue Fénelon*, n° 1, A. Rébelliau, *Fénelon et le P. Quirini*.

5. *Nouvelles ecclésiastiques*, 1750, p. 93.



âmes, du P. Guilleré, que l'on vient de réimprimer<sup>1</sup>. Et l'un d'entre eux, l'abbé d'Etémare, sourit des efforts « conciliateurs » du P. de Causade qui a voulu accorder le mysticisme de Fénelon et la doctrine de Bossuet<sup>2</sup>, et « faire croire que M. Bos[suet] et M. de Fén[elon] étoient si bons amis<sup>3</sup> ».

En revanche les *Nouveaux mémoires d'histoire...*, de d'Artigny, citent Fénelon parmi les « philosophes » du xvii<sup>e</sup> siècle : Arnauld, Malebranche, Pascal et Bossuet, en louant « l'étendue » de son « génie<sup>4</sup> » ; les *Anecdotes littéraires* vantent Fénelon d'après Ramsay, en relevant son amour du « genre humain », son indulgence pour la mémoire de Bossuet, sa politesse, sa séduction, et les égards des Alliés pour ses récoltes<sup>5</sup>. L'éloge que l'abbé Lambert consacre à Fénelon dans son *Histoire littéraire du règne de Louis XV* (1751) est plus banal, et l'auteur se pique sans doute peu d'exactitude chronologique<sup>6</sup> ; il résume Ramsay ; et il juge « trop sévère la condamnation des *Marimes des Saints*. La même année, Caraccioli, dans un *Dialogue entre le siècle de Louis XIV et le siècle de Louis XV* donne Fénelon comme « inimitable » dans le « style fleuri », comme « excellent » à peindre « la nature » ; il résume son admiration par cette formule : « un mortel qui n'aurait point dû l'être<sup>7</sup> ». Ainsi Fénelon s'élevait dans sa gloire de grand homme, c'est-à-dire de « génie né pour instruire, pour guider et pour conserver les hommes » ; et l'auteur des *Lettres sur l'esprit de patriotisme*, à qui j'emprunte cette définition, ajoute : les grands hommes, ces « tuteurs » de l'humanité « méritent d'être solennisés plutôt que cette troupe d'anachorètes et d'enthousiastes, qui remplissent et déshonorent le calendrier<sup>8</sup> ». — Nous retrouverons effectivement, quelque quarante ans plus tard, le nom de Fénelon dans les calendriers révolutionnaires.

Nous pouvons apprécier l'importance de ce courant de vénération, par le respect que Voltaire marque pour la mémoire de Fénelon dans le *Siècle de Louis XIV*. Il méprise la querelle du Quiétisme : c'est une « intempérance d'esprit », une « subtilité théologique<sup>9</sup> », « née de l'oisiveté », et qui n'a « produit tant d'animosité » au xvii<sup>e</sup> siècle, que

1. *Ibid.*, p. 89 sq. (la 1<sup>re</sup> éd. du livre du P. Guilleré est de 1670).

2. Lettre de l'abbé d'Etémare à l'abbé de Fourquevaux, 26 janvier 1750. Communication de M. A. Gazier.

3. Lettre du même au même, 20 janvier 1752.

4. D'Artigny, *Nouveaux mémoires...*, III, p. 38-39 (1750).

5. *Anecdotes littéraires*, II, p. 320-325. Bossuet est loué dans le même recueil, mais plus brièvement, p. 234-236 (1750).

6. Abbé Lambert, *Histoire littéraire...*, I, p. 129-135. « La première édition de ce merveilleux ouvrage (*Télémaque*) parut à Bruxelles en 1703. »

7. (Caraccioli), *Dialogue...*, p. 32-33 (1751).

8. *Lettres sur l'esprit de patriotisme*, p. 2.

9. *Siècle de Louis XIV*, éd. Bourgeois, p. 764.

parce que l' « esprit philosophique » y était rare <sup>1</sup>. Il méprise Mme Guyon, « femme sans crédit, sans véritable esprit, et qui n'avait qu'une imagination échauffée <sup>2</sup> », « femme à révélations, à prophéties et à galimatias <sup>3</sup> ». Et cependant il excuse Fénelon de s'être laissé séduire : Fénelon, « né avec un cœur tendre et une imagination douce et brillante..., esprit nourri de la fleur des belles-lettres, plein de goût et de grâces, préférerait dans la théologie tout ce qui a l'air touchant et sublime à ce qu'elle a de sombre et d'épineux. Avec tout cela, il avait je ne sais quoi de romanesque... Son imagination s'enflammait par la candeur et la vertu, comme les autres s'enflamment par leurs passions <sup>4</sup>... » Enthousiaste et sensible, tels sont les deux traits de Fénelon dans le « portrait » qu'en trace Voltaire : et il a soin, lui qui parlait avec tant de désinvolture suggestive du mariage secret de Bossuet avec Mlle Desvieux <sup>5</sup>, d'écarter formellement toute interprétation de ce genre, quand il s'agit des rapports de Fénelon et de Mme Guyon : « Il ne vit en Mme Guyon qu'une âme pure éprise du même goût que lui <sup>6</sup>. »

Dans le récit de la querelle, l'irrévérence se fait jour : après une définition innocente des *Maximes des Saints* <sup>7</sup>, Voltaire, impatienté par cette théologie subtile, s'échappe à écrire : « On le dénonça (le livre) au roi, comme s'il eût été aussi dangereux qu'il était peu intelligible <sup>8</sup> ». Il lui arrive de juger Fénelon ambitieux : « l'abbé de Fénelon », écrit-il, « voyait un orage se former, et craignit de manquer les grands postes où il aspirait <sup>9</sup> » ; plus tard, dans les querelles du jansénisme, Fénelon prend contre Noailles « le parti du plus fort », parce qu'il espérait « revenir à la cour, et qu'il y serait consulté <sup>10</sup> » ; et là aussi Fénelon apparaît vindicatif et rancunier. Mais si Voltaire explique ainsi la conduite de Fénelon par des motifs très humains, c'est parce qu'il écarte de sa recherche historique les motifs surnaturels, et non pas par malveillance à l'égard de Fénelon. Car il l'excuse, aussitôt après l'avoir incriminé : « Tant l'esprit humain a de peine à se détacher des affaires, quand une fois elles ont servi d'aliment à son inquiétude » ;

1. *Ibid.*, p. 780.

2. *Ibid.*, p. 764.

3. *Ibid.*, p. 767.

4. *Ibid.*, id.

5. *Liste des écrivains français...*

6. *Siècle...*, p. 767.

7. *Siècle...*, p. 771 : « Ouvrage dans lequel il crut rectifier tout ce qu'on reprochait à son amie et développer les idées orthodoxes des pieux contemplatifs qui s'élèvent au-dessus des sens, et qui tendent à un état de perfection où les âmes ordinaires n'aspirent guère. »

8. *Ibid.*, p. 771.

9. *Ibid.*, p. 769.

10. *Ibid.*, p. 778.

et il ajoute encore : « Ses désirs, cependant, étaient modérés comme ses écrits ». Fénelon, au vrai, est victime d'une « persécution <sup>1</sup> » : Bossuet, « jaloux » et autoritaire, s'est plaint au roi en une scène théâtrale, dont Voltaire emprunte sans doute l'indication à Ramsay <sup>2</sup> ; Mme de Maintenon, peut-être, en veut à Fénelon d'avoir empêché la déclaration du mariage ; le roi le soupçonne d'« inspirer au duc de Bourgogne des maximes un peu austères, et des principes de gouvernement et de morale qui pouvaient peut-être devenir un jour une censure indirecte » de son propre règne ; après une « conversation... sur les principes de la politique », il juge Fénelon « le plus bel esprit et le plus chimérique de son royaume » ; enfin Godet des Marais, « qui gouvernait Mme de Maintenon et Saint-Cyr avec le despotisme d'un directeur, envenima le cœur du roi ». Et Louis XIV, « craignant une cabale encore plus qu'une hérésie », disgracia Fénelon <sup>3</sup>. — Pour le récit de la soumission, pour l'exposé de l'attitude de Fénelon à Cambrai, Voltaire se souvient de l'*Histoire* de Ramsay <sup>4</sup>. « La douceur de ses mœurs... lui fit des amis tendres de tous ceux qui le virent... Les Anglais surtout... s'empressèrent à lui témoigner leur respect... Le duc de Marlborough prenait soin qu'on épargnât ses terres <sup>5</sup>... ». Seulement, au milieu de ce panégyrique ému, la note voltaïrienne apparaît : « Cette candeur ou ce grand art lui gagna tous les cœurs <sup>6</sup>. »

Aussi bien « Fénelon n'était pas encore assez philosophe <sup>7</sup> » ; et il ne le devint tout à fait qu'à la fin de sa vie. Le premier résultat de cette « philosophie » fut de lui faire « mépriser » toutes les disputes théologiques, qui lui avaient paru « si grandes et si intéressantes » dans sa jeunesse. Et Voltaire cite le fameux couplet : « Jeune, j'étais trop sage, » etc., en s'autorisant, pour en affirmer l'authenticité, du témoignage du marquis de Fénelon <sup>8</sup>. Un autre fruit du séjour à Cambrai, cette « retraite philosophique », ce furent « plusieurs écrits de philosophie, de théologie, de belles-lettres ». Et Voltaire tient apparemment beaucoup à faire voir en Fénelon un « philosophe », puisqu'en note il insiste, et répète ce qu'il avait écrit dans la *Liste des écrivains français du siècle de Louis XIV* : « J'ai entre les mains une lettre de Ramsay, élève de Fénelon, dans laquelle il me dit : « S'il était né en

1. *Ibid.*, p. 775.

2. *Ibid.*, p. 771-772. « Celui-ci, se jetant aux genoux de son prince, lui demanda pardon de ne l'avoir pas averti plus tôt de la fatale hérésie de M. de Cambrai. » Cf. Ramsay, *Histoire*, éd. 1725, p. 40.

3. *Ibid.*, p. 775.

4. Cf. Ramsay, *Histoire*, éd. 1725, p. 79 sq.

5. *Sicéle*, p. 776.

6. *Ibid.*, p. 776.

7. *Ibid.*, p. 748.

8. *Ibid.*, p. 779.

« Angleterre, il aurait développé son génie, et donné l'essor à ses principes, qu'on n'a jamais bien connus <sup>1</sup> »

Cette insistance à faire de Fénelon un « philosophe » mérite l'attention. Elle est plus piquante, si on la rapproche d'une indication analogue, donnée par Voltaire sur les sentiments de Bossuet, cette fois, à la fin de la notice qu'il lui consacre dans la *Liste des écrivains* : « Au reste, on a prétendu que ce grand homme avait des sentiments philosophiques différents de sa théologie, à peu près comme un savant magistrat qui, jugeant selon la lettre de la loi, s'élèverait quelquefois en secret au-dessus d'elle par la force de son génie <sup>2</sup>. » Il s'agit bien encore ici d'opposer la philosophie d'un grand homme à sa théologie, ses aspirations intellectuelles à la « lettre de la loi » qu'il enseigne. Mais comme le ton est différent : c'est « quelquefois » et « en secret » que Bossuet ose être « philosophe » ; tandis qu'à Fénelon il n'a manqué, pour donner « l'essor à ses principes », pour les développer publiquement, mais non pas pour les concevoir, que la liberté anglaise. Autant d'ailleurs, par la suite, Voltaire devait confirmer dans ses lettres ou ses notes <sup>3</sup> la réputation de « philosophe » qu'il faisait à Fénelon, autant il allait désespérer d'enrôler Bossuet sous cette bannière : Bossuet, écrira-t-il en 1767 dans un mouvement d'humeur, « Bossuet était le premier des déclamateurs, mais le dernier des philosophes <sup>4</sup> » !

Cette « philosophie » était donc faite de mépris pour la théologie. De plus, elle comprenait ces « maximes humaines de gouvernement dont Fénelon a rempli *Télémaque* » : et cette « préférence qu'il donnait aux intérêts des peuples sur la grandeur des rois <sup>5</sup> ». Suivant ces vues Fénelon avait fait du duc de Bourgogne un prince « pieux, juste et philosophe..., fait pour commander à des sages..., aimant ses devoirs : il aimait les hommes, il voulait les rendre heureux », et il regardait l'art de la guerre « comme le fléau du genre humain <sup>6</sup> ».

Ce qui augmentait la valeur de ces diverses affirmations, c'est que Voltaire citait les sources d'où il tenait certains renseignements : le marquis de Fénelon, M. de Malézieu, le cardinal de Fleury, Ramsay. En 1751, à vrai dire, ces quatre personnages étaient morts. Mais il n'y avait pas de raison sérieuse de douter de la parole de Voltaire

1. *Ibid.*, p. 779, n., et *Liste des écrivains*..., où le texte est un peu différent : « S'il était né en Angleterre, il aurait développé son génie, et donné l'essor sans crainte à ses principes, que personne n'a connus. »

2. *Liste des écrivains*...

3. Cf. *Siècle*, p. 779-780. Les deux notes de Voltaire et sa lettre à Formont ; dans cette dernière, il qualifie de « rage diabolique » le fait de révoquer « en doute la chanson de l'archevêque de Cambrai » — Cf. *Supplément au Siècle*..., part. III.

4. Lettre du 23 décembre 1767.

5. *Siècle*, p. 313.

6. *Ibid.*, p. 383.

invoquant Malezieu et Fleury comme garants du mot de Louis XIV sur « le plus bel esprit et le plus chimérique de son royaume » ; quant à Ramsay, Voltaire, nous l'avons vu, ne l'avait guère estimé comme romancier ; il avait même suspecté sa probité littéraire, dans l'affaire de la lettre de Pope à Louis Racine. Nous verrons en 1759 l'abbé Barral suspecter à son tour la probité de Voltaire, et déclarer peu authentique la lettre de Ramsay sur les principes de Fénelon. Voltaire se défendra, en citant le texte anglais de la lettre. L'affaire d'ailleurs ne sera pas close, puisqu'au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, un Anglais prétendra que la lettre, telle qu'elle est rédigée, n'a pu être écrite que par un Français. Qu'en doit-on penser ? Il n'est pas impossible que Ramsay l'ait écrite ; mais il n'est pas impossible non plus que les « principes » féneloniens dont il y est question, soient des principes politiques, et non des principes philosophiques.

Quant au marquis de Fénelon, Voltaire a trop souvent, et trop solennellement protesté de l'avoir connu à La Haye, et consulté sur son grand-oncle, pour qu'on puisse mettre sur ce point sa parole en doute. Sa consultation assurément a dû être rapide, et il a noté « sur ses tablettes <sup>1</sup> » les vers du *Cantique sur l'Enfance Chrétienne* sans se préoccuper de trouver le rapport des sentiments qu'ils exprimaient avec la doctrine quiétiste ou guyonienne ; il les attribua à la vicillesse de Fénelon sans penser qu'ils pouvaient dater de l'époque où les relations en vers et en prose de Fénelon et de Mme Guyon étaient le plus étroites<sup>2</sup>. Et cependant, son interprétation de Fénelon est-elle imaginaire ? Et Fénelon n'a-t-il pas douté — par principe mystique il est vrai, et par conviction guyonienne, — de la raison raisonnante, de la raison discursive ? Voltaire a laïcisé en quelque sorte ce scepticisme ; et sans doute, ainsi il l'a dénaturé. Mais ce scepticisme était bien réel, semble-t-il, chez Fénelon, à l'égard de la « science qui dessèche » et de « l'esprit » qui enorgueillit<sup>3</sup>.

Ainsi Voltaire fait faire un pas considérable à la réputation de Fénelon : il indique décidément comme un « philosophe » l'archevêque de Cambrai aux Encyclopédistes en quête d'« ancêtres sous le règne de Louis XIV ».

L'année suivante, je vois Fréron railler, dans ses *Lettres sur quelques écrits...*, l'auteur de la *Connaissance des beautés et des défauts de la Poésie et de l'Éloquence...*, — c'est-à-dire Voltaire, — qui préfère les vers de Voltaire à la prose de Fénelon<sup>4</sup>. — L'abbé Ladvoat consacre à Fénelon, dans son *Dictionnaire historique portatif des grands hommes*,

1. Cf. *Supplément au Siècle de Louis XIV*, part. III.

2. Cf. P.-M. Masson, *Fénelon et Mme Guyon*, p.

3. Cf. *Revue d'Histoire littéraire*, A. Cherel, *L'idée du naturel...*

4. Fréron, *Lettres sur quelques écrits...*, I, p. 262 sq.



un article assez banal, pour lequel il s'inspire d'ailleurs du *Siècle de Louis XIV*<sup>1</sup>. Il a soin de remarquer en Fénelon un prélat « respectable par sa candeur, par sa douceur, par sa piété, par l'intégrité de ses mœurs et par toutes les vertus qui rendent la religion aimable », tandis qu'il définit Bossuet « la terreur des hérétiques et le plus grand controversiste de son siècle<sup>2</sup> ». Il est également plein d'indulgence pour Mme Guyon, dans les ouvrages de qui il vante le « feu » et l'« imagination<sup>3</sup> ». — Et les jansénistes relèvent avec aigreur que l'abbé de Brienne dans sa thèse soutenue le 30 octobre, a écrit des auteurs de Port-Royal: « eos optime confutat Fenelonius<sup>4</sup> ». Ils s'indignent, de ce que les jésuites, à Toulouse, répandent le livre du P. de Caussade: « Ce travail jésuitique n'a pour but que de rendre le grand Bossuet quiétiste, et d'insinuer le quiétisme<sup>5</sup>. » Il publie le *Journal* de Dorsanne (1753), qui dans l'histoire de la constitution *Unigenitus* présente Fénelon comme l'allié des jésuites, et comme un prélat vindicatif<sup>6</sup>.

C'est à ce moment que deux publications de La Beaumelle viennent intéresser le prestige fénelonien: les *Lettres de Mme de Maintenon*, parues en deux volumes en 1752, reprises en 1756 en neuf volumes; et la *Vie de Mme de Maintenon* (1752, 2 vol.) devenue en 1756 les *Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon, et à celle du siècle passé* (6 vol.). Parmi les *Lettres de Mme de Maintenon*, il se trouvait des lettres ou extraits des lettres de Fénelon, contenant des conseils de direction: et La Beaumelle présentait Fénelon comme ayant été, après l'abbé Gobelin et avant l'évêque de Chartres, « directeur de Mme de Maintenon<sup>7</sup> ». D'autres lettres ou extraits contenaient une justification de Fénelon contre Bossuet<sup>8</sup>; la lettre de Fénelon au roi sur son livre des *Maximes*<sup>9</sup>. Il y avait aussi des lettres de Mme Guyon, demandant la délivrance du P. Lacombe<sup>10</sup>, ou protestant contre la « malice » de ses ennemis<sup>11</sup>. Enfin, l'on pouvait suivre dans les lettres de Mme de Maintenon elle-même les phases de l'affaire du quiétisme; on y voyait Mme

1. *Ladvoat, Dictionnaire...* t. 1, p. 347 sq.

2. *Ibid.*, id.

3. *Ibid.*, p. 445.

4. *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1752, p. 55.

5. *Ibid.*, p. 65.

6. *Journal de Dorsanne*, I, p. 5: Fénelon « voulait qu'il y eût une constitution contre un livre approuvé par le Cardinal de Noailles, comme il y en avait eu une contre un livre fait par lui ».

7. *Lettres...*, éd. 1753, II, p. 34, n. — La lettre de Fénelon citée est celle qui figure dans les *Œuv. comp., Corresp.*, V, p. 466.

8. *Ibid.*, (1756), III, p. 230-247; IV, p. 86.

9. *Ibid.*, IV, p. 100.

10. *Ibid.*, (1753), I, p. 203.

11. *Ibid.*, (1753), II, p. 37; p. 39.

de Maintenon confiante d'abord en « l'abbé de Fénelon s'écrier : il a bien de l'esprit : il a encore plus de piété : c'est justement ce qu'il me faut<sup>1</sup> ». Fénelon lui a recommandé le *Moyen Court*, en lui déclarant que ce livre « contenait les mystères de la plus sublime dévotion, à quelques petites expressions près qui se trouvent dans les écrits des mystiques » ; elle en a lu « un morceau au Roi », qui lui a dit « que c'étaient des rêveries<sup>2</sup> ». Puis elle est excédée des lettres de Mme Guyon : « Cette femme est bien importune<sup>3</sup> » ; elle distingue pourtant Fénelon de sa protégée : « Il n'est point l'avocat de Mme Guyon, quoiqu'il en soit l'ami » ; et elle continue à croire en lui : « Je me repose sur sa parole, parce que j'ai connu peu d'hommes aussi francs que lui<sup>4</sup>. » Elle répète aux dames de Saint-Louis les avertissements de Fénelon déconseillant les « retours inquiets » sur soi-même<sup>5</sup>. Puis elle consulte divers personnages autorisés, sur la doctrine guyonienne : cette doctrine est dangereuse, répond Jolly, général de la mission de Saint-Lazare ; Tiberge et Brisacier pensent de même ; Tronson se récuse et conseille un examen ; Bourdaloue porte le même jugement que Jolly<sup>6</sup>. L'évêque de Chartres est plus catégorique encore : les livres de Mme Guyon, prononce-t-il, « ont fait peu de bien et beaucoup de mal<sup>7</sup> ». Et Mme de Maintenon à son tour condamne la doctrine guyonienne comme « mauvaise, du moins par ses suites<sup>8</sup> » ; elle se réjouit de la conférence anti-quiétiste prononcée par Bossuet à Saint-Cyr<sup>9</sup> ; elle déplore l'opiniâtreté de Fénelon à défendre Mme Guyon : il « souffrirait le martyre plutôt que de convenir qu'elle a tort<sup>10</sup> » ; elle regrette d'autant plus le scandale de cette affaire, que les écrits de Fénelon commençaient à avoir sur l'âme du roi la plus salutaire influence<sup>11</sup>. Elle se juge dupe des « quiétistes<sup>12</sup> » ; elle désespère de faire changer Fénelon d'avis : il est « prévenu de bonne foi<sup>13</sup> ». Enfin, après la condamnation, elle juge la soumission de Fénelon

1. *Ibid.*, (1756), II, p. 140 (lettre du 15 avril 1691).

2. *Ibid.*, (1756), II, p. 141.

3. *Ibid.*, II, p. 143 (1694).

4. *Ibid.*, *id.* La même impression résulte des lettres de Mme de Maintenon à Mme de La Maisonfort de 1690, 1691, 1692 (*Ibid.*, II, p. 195-199).

5. *Ibid.*, III, p. 128 sq.

6. *Ibid.*, III, p. 247 sq.

7. *Ibid.*, II, p. 202.

8. *Ibid.*, II, p. 207.

9. *Ibid.*, II, p. 208.

10. *Ibid.*, IV, p. 40.

11. *Ibid.*, IV, p. 51. « Je l'avais vu [le Roi] me solliciter de lui lire des écrits de M. de Fénelon, en lire lui-même de saint François de Sales, prier avec moi, et être si touché qu'il voulait faire et fit en effet une confession générale, et qu'il projeta un édit pour le peuple. »

12. *Ibid.*, IV, p. 106 : « je leur donnais ma confiance, et je n'avais pas la leur. »

13. *Ibid.*, IV, p. 110.

insuffisante, puisqu'il ne « devient pas, comme saint Paul, prédicateur de la foi qu'il avait combattue <sup>1</sup> ».

Il était également question, dans ces *Lettres*, de l'influence profonde exercée par Fénelon sur le duc de Bourgogne <sup>2</sup>; une lettre de Mme de Caylus témoignait que Mme de Maintenon avait pu être curieuse de lire *Télémaque* <sup>3</sup>.

Dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de Mad. de Maintenon*, La Beaumelle donnait son interprétation de ces textes, son jugement sur ces faits, son opinion sur les personnages en cause. Il utilise, comme documents, la *Vie de Mme Guyon*, la *Relation de Phélypeaux* <sup>4</sup>, et les « *Mémoires de l'Évêque d'Agen* ». Désireux de plaire au lecteur, et pensant que le quiétisme est une matière fâcheusement aride, il dramatise le récit de la querelle par des procédés de metteur en scène, il agrémente son style par des saillies pimpantes qui contrefont Voltaire et annoncent Beaumarchais. Il professe le plus sec mépris pour la théologie; il est gallican, sans toutefois vénérer Bossuet, qui est à son gré trop peu « philosophe » et trop intolérant à l'égard des protestants <sup>5</sup>. Au reste voici, en échantillon de sa manière, le prélude de son histoire du quiétisme: « On y verra l'innocence opprimée, un roi vigilant surpris, un fantôme d'hérésie poursuivi avec acharnement, un ambassadeur ouvertement infidèle aux ordres de son maître, un Père de l'Église trop ardent, un novateur docile <sup>6</sup> ».

Dès lors, Mme Guyon est présentée, dans les *Mémoires...*, comme une femme sentimentale et romanesque <sup>7</sup>, d'une « beauté <sup>8</sup> » séduisante; « la plus aimable hérétique qui fut jamais <sup>9</sup> »; elle a « beaucoup d'esprit », ainsi qu'en témoigne le *Moyen court*, « l'exposition la plus déliée de sa doctrine »; cerveau faible d'ailleurs. Sa doctrine « flattait l'orgueil et soulageait la paresse <sup>10</sup> ». Pour tous ces traits, La Beaumelle s'en rapporte à Phélypeaux. Mais il s'en défie, dès qu'il est question de

1. *Ibid.*, III, p. 157.

2. *Ibid.*, V, p. 263: lettre au duc de Beauvilliers sur les papiers de Fénelon trouvés dans la cassette du duc de Bourgogne; II, (1753), p. 84: lettre de la duchesse de Bourgogne à Mme de Maintenon: « Si les couronnes dérangent bien des têtes, elles ne changent point le cœur des Bourbons: je vous rends les propres paroles de M. le duc de Bourgogne, qui pourrait bien avoir retenu cette phrase de M. de Cambrai ».

3. *Ibid.*, VI, p. 104: « dès que je l'aurai, je vous l'enverrai... »

4. *Mémoires...*, IV, p. 3: Phélypeaux est déclaré « très partial, mais très instruit ».

5. *Mémoires...*, IV, p. 192.

6. *Ibid.*, p. 1.

7. *Ibid.*, p. 2. « Son imagination tendre et flexible... »

8. *Ibid.*, p. 21.

9. *Ibid.*, p. 3.

10. *Ibid.*, p. 4 sq.

Fénelon, et il le traite alors d' « injuste écrivain<sup>1</sup> ». En Fénelon en effet La Beaumelle voit un héros de vertu, qui aurait pu être un héros de roman : « Le feu de ses yeux », écrit-il, « annonçait les plus impérieuses passions, et sa conduite, la plus étonnante victoire ». Il s'intéresse à la cause de Mme Guyon, parce que cette femme est « persécutée » : « Fénelon avait ce penchant, cette sensibilité pour les malheureux » ; grâce à lui, la doctrine de Mme Guyon, cette « femme à révélations, à extases, à miracles » devient acceptable, et Mme de Maintenon l'admet, elle « dont le jugement paraît si droit ». Elle prend un moment Fénelon comme directeur ; et La Beaumelle, qui n'aime pas le mysticisme, même chez son héros, ajoute qu'il exerce ce ministère « avec toute l'adresse et l'affection d'un quiétiste bel-esprit<sup>2</sup> ».

Cependant Fénelon, qui avait été jadis soupçonné de jansénisme, et bien à tort<sup>3</sup>, voit bientôt les jansénistes se tourner contre lui et contre son amie. C'est qu'ils avaient « tenté de gagner » Mme Guyon, et qu'elle était demeurée insensible à leurs avances<sup>4</sup>. Persécutés en outre par l'évêque de Chartres, ils créent une diversion à son activité, en l'occupant du péril quiétiste. Dans la campagne qui s'organise, les ennemis de Mme Guyon sont donc l'évêque de Chartres ; Hébert, curé de Versailles ; l'abbé Boileau que pousse sœur Rose ; Fléchier guidé par l'ambition ; Bossuet, par la jalousie ; Rancé, peu logique avec lui-même<sup>5</sup>, et tous les ecclésiastiques de Paris. Les amis, ou du moins les impartiaux, étaient : Mme de Maintenon, Noailles « doux et conciliant », et Tronson « qui, à la fermeté près, avait toutes les vertus ». Aux conférences d'Issy, Bossuet montre la « dureté d'un tyran<sup>6</sup> » ; il est en général fort « enclin au despotisme ecclésiastique<sup>7</sup> » ; s'il plie, c'est par intérêt ou par timidité : il escompte le « siège de Paris et la pourpre de cardinal » ; il est « doux avec les gens hauts, haut avec les gens doux ». Avec lui, Fénelon montra sans doute trop de docilité dans ses protestations. — Vers le même temps, Fénelon déplait à Louis XIV par ses « belles phrases », puis par ses idées chimériques. Aussi, quand il résigne son prieuré de Saint-Vallery, est-ce « par un ordre précis du roi », ou par « besoin de rallier une réputation chancelante », nullement par désintéressement pur et simple.

1. *Ibid.*, p. 20.

2. *Ibid.*, p. 20 sq.

3. *Ibid.*, p. 18.

4. *Ibid.*, p. 39 «... Ils auraient bien voulu persuader au public, qu'ils étaient persécutés, parce qu'ils aimaient trop le Seigneur. Ils eussent eu pour eux tous les mystiques... Mais Mme Guyon n'aimait que ses propres idées, et les soumettait même au jugement de l'Église. »

5. *Ibid.*, p. 41 sq. Rancé « qui proscrivait toutes les études et entraînait dans tous les démêlés ; qui proscrivait les quiétistes, et avait établi la règle la plus propre à en faire. »

6. *Ibid.*, p. 46.

7. *Ibid.*, p. 55.

Les *Maximes des Saints* paraissent : La Beaumelle porte sur le livre un jugement superficiel, et l'on peut même douter qu'il l'ait vu, tant il en loue « le style pur, élégant<sup>1</sup> ». Il parle selon Voltaire et Ramsay de l'attitude repentante de Bossuet devant Louis XIV. Il rappelle que les jésuites sur la question du pur amour n'étaient point tous partisans de Fénelon. Dans la lutte qui s'engage alors entre Bossuet et Fénelon, l'objet du combat lui semble insignifiant, se réduisant à « des mots<sup>2</sup> », et la méthode employée : la méthode d'« autorité », lui paraît inefficace<sup>3</sup>. Mais les deux antagonistes ne lui paraissent pas également dignes de sympathie : Bossuet a en partage la colère<sup>4</sup>, l'ambition ou l'attachement trop véhément à la vérité<sup>5</sup>, « l'impérieuse volubilité<sup>6</sup> », et une malveillance injustifiable<sup>7</sup>; s'il fait bon visage à ses ennemis, c'est peut-être charité, peut-être aussi vanité<sup>8</sup>. Fénelon, lui, est impassible sous les coups du malheur<sup>9</sup>; les calomnies qu'on a répandues contre ses mœurs sont « atroces et absurdes<sup>10</sup> ». Mme de Maintenon l'estimait au point d'en rendre jaloux Louis XIV; elle est inconsolable de sa disgrâce<sup>11</sup>; aussi est-ce à tort que Ramsay, dans son *Histoire...*, l'a accusée d'être l'auteur de cette disgrâce<sup>12</sup>, et que des partisans maladroits de Fénelon ont parlé du ressentiment de Mme de Maintenon reprochant à Fénelon d'avoir empêché la déclaration du mariage<sup>13</sup>; Mme Du Noyer, après d'autres, a mensongèrement propagé cette légende. En réalité, Mme de Maintenon a continué à aimer Fénelon<sup>14</sup>.

Sur la fin de la vie de Fénelon, La Beaumelle ajoute des indications assez précises. Il avait vanté, avant le récit de la querelle, ses vertus d'archevêque<sup>15</sup>; il parle du « soleil » donné par Fénelon à la cathédrale de Cambrai, où un ange « foulait aux pieds divers livres hérétiques sur un desquels était le titre du sien<sup>16</sup> ». Il note que la correspondance entre Fénelon et le duc de Bourgogne s'est continuée malgré la défense du roi<sup>17</sup>. Il donne le chiffre de la somme : 15000 livres, que Fénelon

1. *Ibid.*, p. 67.

2. *Ibid.*, p. 77.

3. *Ibid.*, p. 89.

4. *Ibid.*, p. 75.

5. *Ibid.*, p. 76.

6. *Ibid.*, p. 81.

7. *Ibid.*, p. 87.

8. *Ibid.*, p. 86-87.

9. *Ibid.*, p. 83.

10. *Ibid.*, p. 92.

11. *Ibid.*, p. 100-101.

12. *Ibid.*, *id.*

13. *Ibid.*, p. 107.

14. *Ibid.*, p. 126 sq.

15. *Ibid.*, p. 59 sq.

16. *Ibid.*, p. 107.

17. *Ibid.*, p. 122-123.



a cédée pour payer la garnison de Cambrai<sup>1</sup>. Il cite les paroles amères que Louis XIV aurait prononcées en apprenant la mort de l'archevêque : « Le voilà donc mort, cet homme qui m'a toujours payé d'in-gratitude » ; les paroles de regret de Mme de Maintenon : « il meurt bien mal à propos pour l'Eglise et pour lui-même... » Il sait, en l'ex-pliquant à sa façon, que le Régent « eût admis » Fénelon aux affaires : « les grands en qui l'imagination domine emploient volontiers les gens d'imagination<sup>2</sup> ».

Cette psychologie n'est peut-être pas très profonde, ici, comme ail-leurs. Les faits qu'elle assaisonne n'en sont pas moins intéressants, et, pour un certain nombre, nouveaux. La Beaumelle, qui connaît par les documents Mme de Maintenon et ses alentours, a, sinon fait la lumière, du moins attiré l'attention sur plusieurs points obscurs ou négligés de l'histoire de Fénelon : le rôle des jansénistes dans la querelle du quiétisme, la résignation de Saint-Vallery, les sentiments de Mme de Maintenon envers l'archevêque, enfin le « soleil ».

La figure de Fénelon ne sort pas à proprement parler grandie des *Mémoires*. La Beaumelle dit et sous-entend trop souvent que « les dis-putes de religion sont une pure affaire de parti<sup>3</sup> », pour que l'auteur des *Maximes des Saints* ne soit pas amoindri dans son prestige par ce préjugé. Cependant les vertus humaines de Fénelon sont si bien mar-quées, et prennent un tel relief par les critiques adressées à Bossuet ; La Beaumelle le montre si séduisant, si « sensible », si spirituel, que les lecteurs de 1756 pouvaient bien le trouver tout adapté à leur goût, et à leur taille. Et en effet je ne vois que les *Mémoires de Trévoux*, qui aient confesté en 1756 les dires de La Beaumelle sur Mme Guyon<sup>4</sup>. — Quelque dix ans plus tard, un quiétiste suisse entreprendra de venger Mme Guyon de l'apologiste très peu mystique de Mme de Main-tenon<sup>5</sup>.

Cependant, tandis que La Beaumelle continuait ses publications, d'autres écrivains avaient participé à l'incessante formation du prestige fénelonien. Les partisans de la mémoire de Bossuet et les jansénistes s'étaient, comme de coutume, montrés sévères pour l'archevêque de Cambrai. En 1753, l'éditeur des *Ouvres Posthumes* de Bossuet défend l'évêque de Meaux « contre les reproches amers et calomnieux des amis de M. de Fénelon », et, pour caractériser le *Gnostique*, ouvrage écrit par Fénelon pour défendre Mme Guyon aux cours des conférences d'Issy, il écrit : « Fénelon y faisait usage de tous ses talents, pour étayer

1. *Ibid.*, p. 126.

2. *Ibid.*, p. 129-130.

3. *Ibid.*, p. 94.

4. *Mémoires de Trévoux*, septembre 1756, p. 2281 sq.

5. Cf. *infra*, p. 363 sq.

les excès les plus absurdes de la nouvelle mysticité<sup>1</sup>. » Et il s'étonne qu'il n'y ait pas encore en France de *Vie de Bossuet*<sup>2</sup>. En 1754, l'*Histoire ecclésiastique* de dom Racine ne ménage pas Fénelon, ce « zélé partisan des jésuites », cet ennemi de la grâce efficace<sup>3</sup>, qui a « défigurés tous les faits qui regardent le formulaire<sup>4</sup> ». En 1756, Desprez de Boissy regarde « comme une faiblesse de littérateur » le sentiment de Fénelon sur le théâtre, que les partisans des spectacles citent en faveur de leur thèse<sup>5</sup>.

A côté des critiques et des réserves, les éloges banals ont leur place : Guérin, dans ses *Discours en vers*, loue Fénelon comme il loue Bossuet, à coups d'épithètes<sup>6</sup>. — Toutefois un obstacle se présente, semble-t-il, qui empêche que Fénelon soit admis sans conteste parmi ces « Grands Hommes » dont Mauvertuis enseigne doctement la « manière d'écrire et de lire la vie<sup>7</sup> » : il s'établit « parmi les personnes mêmes qui n'affectent pas le titre d'esprit-fort » un préjugé suivant lequel « on ne peut être ensemble et grand homme et dévot<sup>8</sup> ». C'est l'époque où on lit, dans les *Mémoires secrets* de Bolingbroke, que le fanatisme sectaire, « l'animosité invétérée », est le propre des chrétiens<sup>9</sup>; où la *Bibliothèque raisonnée* raille, sous le nom de « quiétistes », les contemplatifs de l'Asie<sup>10</sup>; où Grimm, dans sa *Correspondance*, salue « tant de grands hommes auxquels l'humanité doit tout », et dont « le flambeau de la philosophie » révèle « les droits... à notre reconnaissance et à nos hommages »; mais Grimm ajoute : « Je ne sais s'il y en a eu en effet dans le siècle de Louis XIV<sup>11</sup>. » Fénelon, appartenant à cet âge chrétien, et ayant été mystique lui-même, va-t-il entrer dans le corps des grands hommes? Oui, car le chevalier de Beaumont met sa bonne volonté à prouver « *L'Accord parfait de la Nature, de la Raison, de la Révélation, et de la Politique* » : c'est le titre de son livre, et voici le sous-titre : « *Où traité dans lequel on établit, que les voies de rigueur, en matière de religion, blessent les droits de l'humanité* »; et, parmi ses autorités, il a grand soin de citer « le grand Fénelon », ce « sage archevêque », dans

1. *Œuvres posthumes de Bossuet*, Préface, p. LVIII sq.

2. *Ibid.*, *id.*, début.

3. *Histoire ecclésiastique*...., XI, p. 238.

4. *Ibid.*, p. 460 sq.

5. Desprez de Boissy, *Lettres sur les spectacles*, 2<sup>e</sup> lettre, p. 230 (éd. 1769).

6. Guérin, *Discours en vers* (1753), p. 10 : Bossuet, dit-il, est « grand, profond, véhément, énergique ».

« Fénelon, tendre, aisé, fécond, harmonieux,  
De ce style enchanteur, où sa douceur respire,  
Conseille la vertu, l'embellit et l'inspire. »

7. *Mercur*, juin 1757, p. 20 sq.

8. (Joannet), *Lettres sur les ouvrages... de piété*, I, p. 47 (1754).

9. *Mémoires secrets* de Bolingbroke, p. 129 (1754).

10. *Bibliothèque raisonnée*, L, p. 64 (1753).

11. Grimm..., *Correspondance*...., III, p. 114 (15 novembre 1755).

sa conversation avec le chevalier de Saint-George résumée dans l'*Histoire* de Ramsay : « Nulle puissance humaine ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté d'un cœur<sup>1</sup>... », etc. L'« accord » est donc possible entre Fénelon et les ennemis du « fanatisme ».

Pourtant, en 1756, le *Nouveau dictionnaire historique et critique*, où Chauffepié a complété Bayle, maltraite le prestige fénelonien : tout en abrégant Ramsay le plus souvent, Chauffepié le contredit, à propos de la condition que, selon l'Écossais, Fénelon aurait mise à son départ pour les missions du Poitou : le retrait des troupes. Il critique d'après Basnage le *Traité du Ministère des Pasteurs*. Mme Guyon lui semble « parfaitement quiétiste » ; et Fénelon, dit-il, a été « artificieux » et « peu net » dans ses procédés de défense, « ambitieux » dans sa conduite à l'égard des jansénistes et de Noailles<sup>2</sup>. — Et d'autre part, en 1759, le *Dictionnaire historique, littéraire et critique* du janséniste abbé Barral, qui s'inspire lui aussi de Ramsay, n'admire en Fénelon que l'auteur de *Télémaque* : il raille, d'après Phelypeaux dont il recommande la lecture, l'amî de Mme Guyon ; il conteste la profondeur de la soumission de Fénelon ; il voit de l'« intérêt » dans ses liaisons avec les jésuites ; bref, Fénelon lui paraît un « pauvre théologien, plus nourri de la lumière des auteurs profanes que de celle des Pères de l'Église ». Seulement, Barral s'inscrit en faux contre la lettre de Ramsay invoquée par Voltaire, sur les principes philosophiques de Fénelon<sup>3</sup>. — Mais un troisième *Dictionnaire historique*, celui de Prosper Marchant (1759), célèbre Fénelon dans sa famille et dans ses vertus ; Marchant transcrit son *Avertissement des Directions* ; il accable Bossuet d'une ironie dure et méprisante<sup>4</sup>, et déclare que les critiques malveillants pour Fénelon au point de voir en lui de « l'artifice » sont « la honte de leur temps ». — La même année, les *Mémoires* de Manstein attestaient que la mémoire de Fénelon était restée chère aux officiers étrangers qui l'avaient connu à Cambrai<sup>5</sup> ; le *Recueil C* qui contenait une apologie du fameux cardinal de Bouillon, donnait de la querelle du quiétisme un récit assez impartial<sup>6</sup>. Enfin le tome V du *Moreri* paraissait, contenant les articles FÉNELON et GUYON remaniés. Dans la nouvelle rédaction,

1. Beaumont, *Accord*... p. 44-45. Beaumont indique en référence l'*Histoire* de Ramsay.

2. *Nouveau Dictionnaire*... IV, p. 156-160, art. SALIGNAC DE LA MOTTE-FÉNELON.

3. Barral, *Dictionnaire*... III, p. 299 sq.

4. Pr. Marchant, *Dictionnaire*... II, p. 182 sq. ; la *Vie de Fénelon* de 1747 est, dit-il, « propre à bien démasquer le fameux Bossuet, évêque de Meaux, son implacable persécuteur, incomparablement plus digne du titre fastueux et abusif de Père de l'Église, que ne l'imaginent ceux qui le lui donnent si libéralement. »

5. *Mémoires* de Manstein, II, p. 192.

6. *Recueil C*, p. 1 sq.

Mme Guyon était défendue, mais non plus louée, et l'on avouait que dom Toussaints et Ramsay avaient été pour elle des apologistes excessifs<sup>1</sup>. Même modération dans l'article FÉNELON : on rappelait la condition mise par Fénelon, selon Ramsay, à son départ pour les missions ; mais la querelle du quiétisme était ainsi désignée : la « longue et fatigante affaire où M. Bossuet brilla par le nombre autant que par la solidité de ses ouvrages » ; et l'*Histoire* de Ramsay et le livre de dom Toussaints étaient indiqués comme deux « apologies » entreprises « aux dépens de Bossuet, dont l'Église a approuvé les écrits et la doctrine<sup>2</sup> ».

C'est à cette même époque que le culte des grands hommes entre dans une phase nouvelle, plus décidée en quelque sorte, et officielle. Le sujet mis au concours pour le prix d'Éloquence, par l'Académie française, est, depuis 1758, l'éloge d'un grand homme. L'éloge du maréchal de Saxe ouvre la série. Et voici les principes que pose Thomas dans son *Discours*, qui fut couronné : « Tout homme qui a de grandes vertus ou de grands talents, a droit de prétendre à nos hommages », qu'il soit français ou étranger. — « Le fondement de cette espèce de culte, c'est la gloire que les grands hommes répandent sur l'humanité qu'ils honorent, et le besoin que nous avons de ces Êtres supérieurs, pour suppléer à notre faiblesse. » — Ce culte n'est pas seulement un hommage désintéressé : il éveillera d'utiles émulations ; la vertu ainsi récompensée suscitera la vertu : « Honorons les grands hommes, et les grands hommes naîtront en foule<sup>3</sup>. » Thomas, dans le grand homme, semble considérer moins l'homme utile, que l'homme extraordinaire, le merveilleux représentant de l'humanité, mystérieusement et presque divinement guidé vers un but qui appelle et concentre toutes ses facultés, toutes ses forces<sup>4</sup>. — Les deux manifestations essentielles du « respect religieux » dû aux grands hommes sont : les Éloges, — qui « ne doivent être fondés que sur les faits<sup>5</sup> », — et les statues<sup>6</sup>. — Ce programme, cette profession de foi, eut un plein succès<sup>7</sup>. Pour l'année 1760, l'Académie mit au concours l'éloge de D'Aguesseau. Dix ans plus tard, Fénelon allait avoir son tour.

1. Moreri, *Dictionnaire*..., V, p. 472-474.

2. *Ibid.*, p. 81-83.

3. *Recueil de pièces d'éloquence*..., XXXVII, p. 377.

4. *Ibid.*, p. 382.

5. *Ibid.*, p. 402 n. Cf. Ramsay, *Histoire de Fénelon*, Préface.

6. *Ibid.*, p. 440 n. « Pigalle, cet homme si digne d'immortaliser les héros. » C'était, alors, une innovation hardie que celle des statues d'hommes célèbres. Cf. (Fréron), *Lettres sur quelques écrits*, VIII, p. 289 : « On dressait à Rome des statues aux citoyens qui s'étaient signalés par des actions éclatantes, ou qui avaient rendu quelque important service à l'État. Nous ne sommes point dans l'usage d'élever des monuments de cette espèce à la gloire de tous les hommes célèbres qui ont illustré notre nation... La toile supplée à ce défaut, et le burin, multipliant les prodiges de la peinture. »

7. Cf. *Mercur*..., septembre 1759, p. 79 sq.

En attendant, P. C. L. Richard, dans son *Dictionnaire universel*, résume Ramsay<sup>1</sup>, et l'abbé Irailh, dans ses *Querelles littéraires*, s'inspire du *Siècle de Louis XIV* : il applique à Bossuet et à Fénelon à la fois la phrase de la lettre de Ramsay<sup>(?)</sup> citée par Voltaire<sup>2</sup> ; et « les disputes du quiétisme, de l'amour pur et parfait » lui semblent « humiliantes pour la raison humaine ». Il exagère la manière épigrammatique de La Beaumelle et son parti pris d'impertinence : Mme Guyon, cette « femme visionnaire », dit-il, accordait le goût de la spiritualité avec « un soin extrême de la parure..., une affectation à laisser entrevoir une très belle gorge » ; La Combe est défini par cette expression à trois facettes : « homme débauché dans sa jeunesse, dévôt et mystique dans l'âge mûr, et mort fou. » Le prosélytisme de Mme Guyon est « l'ambition d'avoir des disciples », qui se trouve « commune aux grands dévots, aux grands philosophes, et aux grands scélérats ». Ces disciples, ce sont de « jeunes religieux », qui deviennent ses « adorateurs<sup>3</sup> ». Tel est le ton, et le tour d'esprit de l'abbé Irailh. Or il se fait respectueux et presque recueilli dès qu'il touche à Fénelon : on peut apprécier par là ce qu'était, aux yeux les plus frivoles ou les plus malins, le prestige de l'archevêque. Irailh accumule les épithètes : « prédicateur, théologien et très bel esprit », « génie créateur et lumineux,... imagination douce et brillante », « abeille légère et difficile » ; il ajoute, à vrai dire : « apôtre de Saint-Cyr..., saint à la mode », ce qui est moins élogieux ; et : « l'homme du royaume le plus aimable », ce qui l'est d'une autre manière. Mme Guyon « l'aima » ; et Fénelon se laissa aimer<sup>4</sup>. Pour tout le reste : enthousiasme de Fénelon pour la vertu, jalousie de Bossuet, *Maximes des Saints* écrites « avec beaucoup d'art », inimitié des jansénistes, conversation de Fénelon avec Louis XIV, attachement persistant de Mme de Maintenon<sup>5</sup>, Irailh puise alternativement dans Voltaire et dans la Beaumelle.

En 1761, la *Vie de Bossuet* que l'on pouvait désespérer de voir jamais paraître est publiée par Burigny. Sur la querelle du quiétisme Burigny s'étend peu<sup>6</sup> ; mais, tout naturellement, il exalte son héros au détriment de Fénelon : il montre en celui-ci un théologien médiocre, et un homme peu loyal<sup>7</sup>. Aussitôt des protestations s'élèvent ; et, ce qui est digne de remarque, elles viennent de deux points opposés de l'opinion : de Fréron et de Voltaire. L'*Année Littéraire* rappelle la « jalousie » de Bossuet, et ajoute : « Il fallait du moins convenir

1. P. C. L. Richard, *Dictionnaire...*, II, p. 696-7 (1760).

2. (Irailh), *Querelles littéraires*, I, p. 289.

3. *Ibid.*, p. 264-270.

4. *Ibid.*, p. 271-272.

5. *Ibid.*, p. 273-287.

6. Burigny, *Vie de Bossuet*, p. 272-306.

7. *Ibid.*, p. 281 ; p. 306.



que Bossuet avait raison d'une façon révoltante, et que Fénelon mit des grâces et de la vertu dans ses torts<sup>1</sup>. » Voltaire écrit à Burigny lui-même que Bossuet était trop « éclairé » pour « avoir été toujours de bonne foi, surtout en accusant M. de Fénelon d'une hérésie dangereuse, tandis qu'on ne devait l'accuser que de trop de délicatesse et de beaucoup de galimatias<sup>2</sup>. »

Dans les années qui suivent, voltairiens et antivoltairiens, philosophes et antiphilosophes se contredisent et se combattent à propos de la réputation de Fénelon. L'éditeur du *Télémaque* de 1761 déclarait son mépris pour la *Vie de Fénelon* composée jadis par le marquis, parce que, dit-il, « cet éloge prétendu ne contient guère qu'un minutieux détail des querelles théologiques<sup>3</sup> ». — Pluquet, en 1762, range Fénelon parmi les quiétistes, et le quiétisme parmi les « égarements de l'esprit humain par rapport à la religion chrétienne », dans le *Mémoire* qu'il écrit pour servir à l'histoire de ces égarements, et il résume la querelle des *Maximes des Saints* en trois lignes, où il vante la soumission de Fénelon, la « pureté de ses intentions, la candeur de son cœur, et l'élévation de son âme<sup>4</sup> ». — Le janséniste Barral conteste les affirmations de l'abbé Irailh, dans une *Lettre à M\*\*\* sur l'ouvrage intitulé : Querelles littéraires* (1762); il reproche à Irailh d'être « pyrrhonien outré », de s'inspirer de Bayle et du Jésuite d'Avrigny, et surtout d'attaquer Bossuet « ce terrible athlète », cet évêque pieux qu'on ose soupçonner de jalousie envers Fénelon; il s'indigne de voir Irailh traiter Bossuet et Fénelon de « philosophes ». — Nonnotte, la même année, publie ses *Erreurs de Voltaire*; et il a soin d'y relever que Voltaire « affecte de flétrir la mémoire du grand archevêque de Cambrai », en lui prêtant de l'ambition. Or « oser flétrir une vertu aussi pure et aussi aimable que celle de M. de Fénelon, c'est se déclarer l'ennemi de la vertu elle-même ». Dans l'affaire des *Maximes*, Nonnotte proteste que le roi fut « prévenu », le Pape « forcé malgré ses répugnances à se prononcer »; et que la soumission de Fénelon mit « l'univers chrétien dans l'admiration ». La chanson « Jeune, j'étais trop sage » ne lui paraît guère authentique : « ce qui est sûr », ajoute-t-il, c'est que ce ne furent jamais là les sentiments de M. de Cambrai<sup>5</sup> ».

La note voltairienne se trouve en 1764 dans la *Science du Gouvernement*, de Réal, pour qui toute la querelle du quiétisme provient d'un

1. *Année littéraire*, IV, p. 257.

2. Voltaire, *Œuvres*, XLI, p. 383, lettre de juillet 1761. Cf. lettre du 23 décembre 1767 au duc de Bouillon : « je puis vous assurer qu'il [Bossuet] n'était pas de bonne foi. »

3. *Les Aventures de Télémaque...* (1761), Avertissement.

4. (Pluquet), *Mémoire pour servir à l'histoire...*, II, p. 526 sq.

5. (Nonnotte), *les Erreurs de Voltaire*, II, p. 71 sq.

« malentendu » entre Bossuet et Fénelon « sur les différentes éditions des *Entretiens et colloques spirituels* de saint François de Sales<sup>1</sup> » ; — et dans les *Vies des Femmes Illustres*, d'Aublet de Maubuy<sup>2</sup> : selon cet auteur, la querelle du quiétisme a des causes tout humaines : rancune de Mme de Maintenon, jalousie de Bossuet ; et, sur un ton léger, épigrammatique, persifleur, il affirme que les ouvrages de Mme Guyon étaient bien « au-dessus de la portée » de Bossuet<sup>3</sup> ; Fénelon eut pitié d'elle, « persécutée » qu'elle était par Harlay, cet « archevêque sans foi, sans mœurs », parce « qu'elle brûlait d'un amour divin » ; il « découvrit ses erreurs, mais il les respecta, en disant que c'était un bien beau défaut de n'aimer Dieu que par excès<sup>4</sup> » ; et il l'assagit. Car Fénelon était « tendre, généreux, sincère, désintéressé », il avait des « désirs tout célestes », et il « savait régler son cœur » ; tandis que Bossuet « aimait la gloire, mais la sacrifiait à l'intérêt » ; il était « avide » d'honneurs et de bénéfices<sup>5</sup>, ambitieux et capable de « perfidie<sup>6</sup> ». — Le XIII<sup>e</sup> volume de l'*Encyclopédie*, en 1765, renchérit là-dessus : le quiétisme y est donné comme synonyme de « mysticisme », et défini uniquement par ses pires conséquences : « Doctrine dont le principal point est que l'on doit s'ancantir soi-même pour s'unir à Dieu, et demeurer ensuite dans une parfaite quiétude, c'est-à-dire dans une parfaite contemplation sans faire aucune réflexion, et sans se troubler en aucune sorte de ce qui peut arriver dans le corps ». C'est donc une opinion très « humiliante pour la raison humaine ». Rome d'ailleurs, ajoute habilement l'auteur de l'article, n'est pas dupe de « ces sortes de contestations » ; et elle les « méprise pour le fond » ; mais elle les « juge avec beaucoup de solennité pour la forme ». Somme toute le quiétisme, comme le jansénisme, prouve qu'au xviii<sup>e</sup> siècle « l'esprit humain n'avait pas encore fait assez de progrès philosophiques ». Le reste de l'article est à peu près transcrit de Voltaire<sup>7</sup>. — En 1765 encore, c'est non plus le *Siècle de Louis XIV* mais le *Temple du Goût* qu'imite l'abbé Compan, dans son *Voyage dans un pays peu connu, ou le Temple de la piété* : Bossuet, dit-il « jetait des regards sévères sur un livre que Fénelon tenait à la main, et celui-ci le déchirait en riant » : ce livre, ce sont les *Maximes des Saints*, qu'en note Compan appelle une « belle faute » puisqu'elles firent connaître la « douceur » de Fénelon, et « sa profonde humilité<sup>8</sup> ». — Même ins-

1. Réal, *Science du gouvernement*, VIII, p. 335.

2. (Aublet de Maubuy), *Les Vies des Femmes illustres de la France*, V, p. 71 sq.

3. *Ibid.*, p. 96 sq.

4. *Ibid.*, p. 100.

5. *Ibid.*, p. 104.

6. *Ibid.*, p. 107.

7. *L'Encyclopédie*, XIII, p. 709 sq., article QUIÉTISME.

8. (Abbé Compan), *Voyage...*, p. 115-116.

piration voltairienne, mêlée à des souvenirs de La Beaumelle<sup>1</sup> dans le *Nouveau Dictionnaire historico-portatif* de Chaudon (1766); seulement Chaudon, étant « historien, et non pas scrutateur des cœurs », s'abstient de voir de la rancune dans la conduite de Fénelon à l'égard des jansénistes. — En 1767, Gros de Besplas présente, dans son *Essai sur l'Eloquence de la chaire*, l'idée d'un Fénelon tout « aimable », « digne des temps de Titus, dont il eût été premier ministre », tandis que Bossuet « convenait à son siècle »; « tendant la main » pour guider dans les voies de la spiritualité, tandis que « Bossuet n'y entrerait qu'au bruit du tonnerre »; aimé des étrangers, et rachetant à leurs yeux les guerres de Louis XIV<sup>2</sup>. — En 1768, le *Dictionnaire des portraits historiques* pille Voltaire, La Beaumelle, et Ramsay, à qui il emprunte la formule de l'humanitarisme fénelonien : « J'aime mieux ma famille... » etc., pour conclure : « C'est aussi la devise du vrai philosophe<sup>3</sup> ». — Enfin, en 1769, le livre *De la Cruauté religieuse* range l'amour pur parmi les « pieuses extravagances et les notions fanatiques dont les personnages les plus dévots de l'Église romaine ont rempli leurs ouvrages »; et il en « rapporte quelques exemples choisis, tirés du livre des *Maximes des Saints*<sup>4</sup> ».

Contre Voltaire et les voltairiens la mémoire de Fénelon est défendue, en 1767-1768, par Dutoit, dans son édition des *Lettres spirituelles* de Mme Guyon, où il consacre cent soixante pages à des *Anecdotes et Réflexions*. Dutoit présente au public, pour la première fois, la correspondance de Mme Guyon et de Fénelon. Et le mérite qu'il signale chez ce dernier, c'est sa docilité croissante à celle qui servait de « canal » à l'esprit de Dieu<sup>5</sup>. Fénelon, répète Dutoit, n'a pas été, dans ses rapports avec Mme Guyon, le directeur, mais bien le dirigé; au début il a résisté, poussé par « un orgueil secret » qui « n'avait pas encore péri en lui<sup>6</sup> »; dans la suite il s'est fait docile, et il « a dû » à son amie « la soumission, la douceur », qu'on a, plus tard, tant admirées en lui<sup>7</sup>. Combien cette attitude est plus belle que la roideur de Bossuet, « ce prétendu défenseur de la vraie foi », cet « homme de cour, travaillé de l'ambition du cardinalat, et d'être une colonne, un Père de l'Église<sup>8</sup> ». Bossuet a été en cette affaire l'instrument de

1. (Chaudon), *Nouveau Dictionnaire* ..., II, p. 109-111, article FÉNELON. Il ne s'abstient pas non plus de plagier Traill, dans l'article GUYON, *ibid.*, II, p. 352 sq.

2. Gros de Besplas, *Essai*..., p. 81-84.

3. *Dictionnaire des portraits historiques*, II, p. 13-22, FÉNELON. D'autres éditions sont intitulées : *Dictionnaire des hommes illustres*.

4. *De la cruauté religieuse*, p. 191-193.

5. *Lettres chrétiennes et spirituelles*..., V, p. IV.

6. *Ibid.*, p. VIII.

7. *Ibid.*, p. XIII. Même idée, p. LXVIII sq.

8. *Ibid.*, p. XLIV sq.

« Satan <sup>1</sup> ». Dutoit est également très dur pour les jansénistes <sup>2</sup>, et pour les jésuites même, qui, dit-il, « ont pour le moins fait les Pilates » dans la querelle des *Maximes* <sup>3</sup>; d'ailleurs ils s'étaient auparavant rendus coupables envers le mysticisme en poursuivant Molinos : la ruine de leur compagnie, toute récente, est l'effet d'une vengeance céleste <sup>4</sup>. — Dutoit remet au point la question du couplet « Jeune, j'étais trop sage », en accusant Voltaire d'avoir « un diabolique intérêt à faire croire que les plus grands hommes pensent comme lui <sup>5</sup> ». Et il vante la soumission de Fénelon au *Bref* pontifical. Mais voici comment il entend cette soumission : elle n'a été, dit-il, « qu'extérieure <sup>6</sup> » : Fénelon a voulu éviter de « faire une émeute scandaleuse <sup>7</sup> » ; mais s'il s'était soumis intérieurement, il « n'eût rien moins que péché contre le Saint-Esprit <sup>8</sup> ». D'ailleurs, conclut-il, si ce genre de soumission était généralisé, il éviterait bien des hérésies <sup>9</sup>. Telle était cette défense, singulière, et en tout cas peu conforme à la doctrine de cette Église catholique à laquelle avait appartenu le héros de Dutoit. Aussi bien le quêtiste protestant s'efforce-t-il de voir et de montrer en Fénelon un réformé inconscient : « Ce qui surtout nous le rend cher », écrit-il, « c'est la conformité d'idées et de sentiments <sup>10</sup> » ; et, pour défendre Fénelon et Mme Guyon, il s'indigne contre le « Papisme <sup>11</sup> ». Nous verrons, en étudiant l'influence religieuse de Fénelon dans cette période, en quoi a pu consister cette « conformité ». Notons en tout cas et à présent qu'en face du Fénelon philosophe de Voltaire et des encyclopédistes, Dutoit dressait bien un Fénelon chrétien : mais nullement un Fénelon catholique.

Dutoit ne s'opposait pas seulement à Voltaire, mais à La Beaumelle, et il affirmait que Mme Guyon et Fénelon avaient été victimes de Mme de Maintenon « piquée de ce qu'il [Fénelon] n'avait pas servi ses vues ambitieuses d'être déclaré reine <sup>12</sup> ». Un ami ou disciple de Dutoit, qui écrit à la même époque <sup>13</sup>, s'en prend également à La Beaumelle et

1. *Ibid.*, p. LXXI sq.

2. *Ibid.*, p. LXXXV.

3. *Ibid.*, p. XCH.

4. *Ibid.*, p. LXXXIV.

5. *Ibid.*, p. XCV.

6. *Ibid.*, p. CXXII.

7. *Ibid.*, p. CXXXV.

8. *Ibid.*, id.

9. *Ibid.*, p. CLI sq.

10. *Ibid.*, p. LXXI.

11. *Ibid.*, p. LXIII sq.

12. *Ibid.*, p. 328-329, n.

13. Biblioth. de la Fac. de Théol. libre de Lausanne, T. P. 1155. L'auteur cite le V<sup>e</sup> vol. des *Lettres*, et il appelle La Beaumelle « un écrivain téméraire de nos jours ».

Mme de Maintenon. Il s'en prend aussi aux jansénistes « qui de tous tems ont fait de la Religion une affaire de parti » et à Bossuet, qui a persécuté Fénelon par ses « enportemens », et ses « horribles monées ». Fénelon, au contraire, lui paraît « confiant » et « simple » ; il est « l'enfant de grâce », de Mme Guyon ; celle-ci, cette « sainte-femme », est « l'Ange des derniers temps et le guide le plus sûr que les ames interieures puissent suivre pour arriver à Dieu ». L'auteur loue les quiétistes, en particulier Molinos, d'avoir « élagué la Religion de tout ce fatras de pratiques superstitieuses qui la défigurent ». Il s'agit donc bien, encore ici, d'une défense protestante de Fénelon et de son amie.

La défense qu'entreprennent Chaudon dans les douze pages de ses *Grands Hommes Vengés* qu'il consacre à Fénelon<sup>1</sup> est moins générale, plus immédiate et plus serrée. Chaudon relève, dans le *Siècle de Louis XIV*, les accusations d'ambition et de rancune, formulées contre Fénelon, et, insinuée celle-là, l'accusation de déisme. Sur le premier point, Chaudon répond, en s'autorisant de l'article FÉNELON dans le *Moréri* de 1740, qu'il attribue à Ramsay, que Fénelon, à la fin de sa vie, désirait uniquement la retraite, en regrettant sans doute la cour, mais à cause du duc de Bourgogne. Sur le second point, Chaudon cite deux lettres de Fénelon, l'une toute compatissante pour le cardinal de Noailles, l'autre, la lettre au P. Le Tellier, demandant « un successeur bon et ferme contre le jansénisme ». Enfin Chaudon proteste contre la « philosophie » ou le déisme imputé à Fénelon : le couplet « Jeune, j'étais trop sage » doit, dit-il, être entendu au sens mystique. Et le témoignage de Ramsay invoqué par Voltaire au sujet des « principes » féneloniens ne concerne vraisemblablement pas les principes philosophiques, mais les principes politiques de l'archevêque : Ramsay en effet savait mieux que personne combien peu Fénelon était déiste, puisque Fénelon précisément l'avait converti au catholicisme en lui montrant qu'il n'y avait « pas de milieu entre le déisme et la catholicité ». Et ici Chaudon reprend les entretiens religieux de Fénelon et de Ramsay racontés dans *l'Histoire*. Sa conclusion dépasse son argumentation, ou s'y applique mal : « N'est-on pas forcé... d'aimer, d'admirer ce héros de l'Épiscopat, qui a répandu tant de charmes sur la vertu, tant de lumières sur la religion, et qui a donné des grâces si touchantes à la raison ?... » L'idée ordinaire du Fénelon lettré délicat et édifiant s'impose à son esprit. Il est vrai qu'en un autre passage des *Grands Hommes Vengés*, parlant du *Petit Carême*, il en juge le ton trop élevé et soutenu ; et il ajoute : Massillon aurait dû prendre un style « plus simple et plus familier, quoique toujours avec grâce, noblesse et dignité. Voilà ce que M. de Fénelon eût excellemment fait »<sup>2</sup>.

1. M. des Sablons, *Les grands Hommes vengés*, II, p. 117-128.

2. *Ibid.*, II, p. 71.



Enfin, je trouve un autre éloge chrétien de Fénelon dans une *Lettre* envoyée aux *Mémoires de Trévoux* par M. Delaunay au sujet de la mort de Mme de Fénelon, nièce du célèbre archevêque de Cambrai, le 12 avril 1770. Il s'agit de l'abbesse de Tarascon. Delaunay, la comparant à Fénelon, écrit : « elle avait son égalité d'âme... sa douceur, sa condescendance, sa disposition à toujours interpréter en bien les intentions de son prochain ; sa droiture, son peu d'attachement à son propre sens, son recueillement perpétuel, sa constance dans l'amitié, son aversion pour toutes les nouveautés... son indifférence pour son intérêt personnel, son renoncement aux biens de la terre... », et, ce qui est d'une assez fine observation, « sa modestie qui lui rappelait sans cesse son état, sans lui faire oublier la noblesse de son sang et de ses alliances<sup>1</sup> ».

Pendant ce temps, le culte des grands hommes, dont Fénelon allait bientôt bénéficier d'une éclatante manière, recrutait de nouveaux fidèles, et provoquait de nouvelles professions de foi. En 1762, Séran de la Tour, dans son *Art de sentir...*, recommande comme une « bonne éducation » « celle qui se donne par la peinture des talents et des vertus mis en œuvre dans l'histoire des grands hommes<sup>2</sup> ». — Ansquer de Londres, dans ses *Variétés philosophiques et littéraires*, souhaite que les statues des rois « et des grands hommes de l'Etat » ornent les ponts des capitales ; il voudrait que « Turenne et Colbert, Lamoignon et Corneille figurassent angulairement dans la place des Victoires, au lieu des quatre peuples qu'on y voit gémissants sous des fers<sup>3</sup> ». Louis XV fait élever un tombeau à Crébillon dans l'Église Saint-Gervais : le  *Mercure* publie sur ce « mausolée » des vers satisfaits<sup>4</sup>. — En 1763, la *Gazette de l'Europe* a soin de signaler un ouvrage de J.-Ch. Murray : *De animatis per magnos viros civium ingenüs* : l'éducation civique par les grands hommes<sup>5</sup>. *L'Esprit du P. Castel* indique comme les « deux qualités qui caractérisent le génie » l'« invention » et la « philosophie<sup>6</sup> ». Thomas, dans son *Eloge de Sully*, couronné la même année, juge de même : Sully, dit-il, « eut la gloire qui caractérise le plus un grand homme, celle de devancer son siècle » ; et il ajoute : « avec l'âme du citoyen, il portait l'œil du philosophe<sup>7</sup> ». Mais Thomas ne se borne plus, comme dans son premier *Eloge*, à définir et à recommander le culte des hommes extraordinaires : il récrimine contre l'« injustice » du « genre humain envers les grands hommes » ; et il transforme l'*Eloge* en « une leçon pour les Etats et

1. *Mémoires de Trévoux*, juin 1770, p. 475 sq.

2. Séran de la Tour, *Art de sentir...*, p. 93.

3. Ansquer de Londres, *Variétés...*, p. 127 n., p. 130.

4. *Mercur*, avril 1762, II, p. 63.

5. *Gazette de l'Europe*, I, 131. Le livre paraît à Göttingen, Barméier, in-4.

6. *Esprit du P. Castel*, p. 19.

7. *Recueil...*, XL, p. 155 sq.

pour l'humanité entière », et surtout pour le « pays où les abus » sont « changés en lois », c'est-à-dire pour la France. Voilà donc les grands hommes chargés de donner, par la voix de leurs panégyristes, de grandes et de terribles leçons aux rois ! Les auditeurs sont surpris, et un peu scandalisés, « du ton dogmatique et libre » qui règne dans le sermon laïque de Thomas<sup>1</sup>. En 1765, Thomas est encore lauréat de l'Académie pour son *Éloge de Descartes*, qu'il définit lui-même ainsi en l'annonçant : « Tout dans cet ouvrage sera consacré à la vérité, à la philosophie, à la vertu<sup>2</sup> ». Gaillard, qui obtient le second prix, hiérarchise les grands hommes plutôt selon l'abbé de Saint-Pierre que selon Thomas : « Les premiers hommages sont dus aux hommes utiles qui ont servi la patrie ; les seconds, aux hommes sublimes qui ont éclairé l'humanité<sup>3</sup> ». Et, de même, Couanier-Deslandes, qui reçoit l'accessit : « Nous payons aux talents et aux vertus qui n'ont jamais influé sur notre bonheur, le tribut d'une froide admiration<sup>4</sup>. »

En même temps s'accroît la part attribuée dans le culte nouveau à l'architecture et à la sculpture. Le *Mercur* de janvier 1765 publie un *Essai sur les tombeaux des grands hommes dans les Sciences, les Lettres, et les Arts*, où apparaît pour la première fois l'idée d'un Panthéon, ou, comme dit l'auteur, d'un « Élisée ». Il s'agit « de recueillir dans un seul temple les cendres des grands hommes, éparées dans toutes nos églises ». Comme « il n'est peut-être pas dans Paris une seule église propre à ce respectable usage », la nouvelle Église Sainte-Genève pourrait être aménagée en vue de cette destination : « Serait-il impossible d'y placer les urnes funéraires de ces hommes rares que l'Être suprême semble ne montrer aux autres que pour leur rappeler leur grandeur<sup>5</sup> ? » Cet « Élisée Chrétien » — car il ne s'agit nullement de bannir Dieu de l'église nouvelle —, serait un monument « du respect de la nation pour la mémoire des grands Hommes ». Et l'auteur conclut : « O vous qui avez éclairé la France et l'Univers... sortez de vos tombeaux gothiques ; un nouvel Élisée se prépare<sup>6</sup> : » L'Académie royale d'architecture s'empresse de proposer et de mettre au concours le « projet d'un temple funéraire, destiné à honorer les cendres des Rois et des Grands Hommes<sup>6</sup> ». En 1768, l'abbé O. de Guasco écrit un traité *De l'Usage des statues chez les Anciens* : Parmi nous, dit-il, « les statues ne

1. *Bachaumont*, 25 août 1763.

2. *Recueil...*, *XXI*, p. 4.

3. *Ibid.*, p. 219.

4. *Ibid.*, p. 297.

5. *Mercur*..., janvier 1765, *I*, p. 17.

6. *Mercur*, 1770, *II*, p. 161 : le prix a été remporté par M. Desprez, architecte et professeur de dessin à l'École Royale militaire, en 1766. Son *Projet* était dédié à Voltaire.

sont guère que des objets de luxe... » ; dans l'Antiquité, la statue « d'un homme illustre fut le suprême honneur, un droit inaliénable de la vertu, un témoignage éternel des belles et grandes actions <sup>1</sup>... » L' « estime, l'amour, la reconnaissance raisonnée » décernaient cet honneur, et les « nations, dès les premiers moments où elles commencèrent à se policer », accordèrent cette « espèce de culte » à « la vertu, aux talents, à la bienfaisance et aux actions dont l'éclat excita l'admiration ». On dressera donc des statues aux « législateurs », aux libérateurs, aux grands capitaines qui auront commandé dans une guerre défensive, aux « inventeurs d'arts utiles », aux orateurs, aux « poètes qui par le charme de leurs chants rendirent à la vérité et à la vertu les hommages qui leur sont dus ». Au reste la « saine politique » autorise l'usage des statues : ces « témoignages permanents de l'estime publique », ces « gages immortels de la reconnaissance nationale », furent « une des principales sources de ces vertus, et de cet héroïsme dont l'histoire ancienne nous offre des traits si fréquents » : plus on multiplia les statues, « plus il y eut de grands hommes <sup>2</sup> ». — Montesquieu, déclarait l'abbé, avait approuvé le dessein du livre <sup>3</sup>. — Chamfort, la même année, composait un *Discours sur cette question : combien le génie des grands écrivains influe sur l'esprit de leur siècle*, où il présentait les « génies » comme des envoyés de Dieu destinés à « renouveler l'homme et sa raison dégénérée », à détruire les « préjugés » ; et il remarquait avec émotion que les Français se rendaient désormais en pèlerinage au tombeau de Descartes, pour « pleurer de reconnaissance <sup>4</sup> ». Et l'abbé Millot voudrait que l'on « confiât au bronze » les « paroles des hommes célèbres dans les conjonctures importantes où ils donnent l'essor à leur âme et à leur génie <sup>5</sup> » ; et le *Mercur*, à partir de septembre 1768, s'adjoint deux rubriques nouvelles : *Bienfaisance et patriotisme*, et *Noms célèbres* ; et Gros de Besplas, dans ses *Causes du Bonheur public*, que nous retrouverons en étudiant l'influence de *Télémaque*, écrit : « L'influence d'un grand génie sur son siècle est admirable : il est en son pouvoir d'opérer une révolution générale <sup>6</sup> » ; et il vante Fénelon, « cet homme immortel, surtout de cette immortalité que donnent les vertus réunies <sup>7</sup> », cet homme dont le nom est un symbole de bonté, de bienfaisance, et d'amour. Nous aboutissons ainsi, assez naturellement, à la mise au concours par l'Académie française, pour le prix d'Éloquence de 1771, de l'*Éloge de Fénelon*.

1. O. de Guasco, *De l'usage des statues...* p. xi.

2. *Ibid.*, p. 231-237.

3. *Ibid.*, p. 1.

4. Chamfort, *Œuvres*, I, p. 84 sq. (éd. de 1818).

5. Millot, *Harangues choisies...* I, p. viii.

6. Gros de Besplas, *Causes du bonheur public*, p. 459.

7. *Ibid.*, p. 84.

Il était, où il allait être justement alors opportun aux Encyclopédistes de couvrir d'un pavillon clérical leur marchandise philosophique. Marmontel l'avait tenté en 1767, dans son *Bélisaire*. En 1770, La Harpe fait prêcher le tolérantisme par le curé de *Mélanie*, qui condamne en outre les vœux monastiques au nom de l'Écriture. Saint-Lambert, reçu à l'Académie la même année, rappelle dans son *Discours* que « Fénelon inspirait aux maîtres du monde la simplicité des mœurs, l'humanité et la justice <sup>1</sup> » ; il omettait d'ailleurs Bossuet, dans l'énumération qu'il donnait des grands écrivains classiques. Mais le *Réquisitoire* de Séguier, suivi de l'ARRÊT du Parlement condamnant au feu sept livres athées, et l'*Avertissement du clergé de France sur les dangers de l'Incrédulité*, qu'il avait été question d'intituler : *Instruction pastorale anti-philosophique*<sup>2</sup>, jetaient l'alarme au camp de l'*Encyclopédie*. L'*Éloge de Marc-Aurèle*, où Thomas a placé une satire indirecte des événements contemporains, « fait un bruit du diable <sup>3</sup> » : l'*Éloge de Fénelon* sera moins tapageur sans doute, et plus habile.

1. *Mercur*, juillet 1770, p. 146 sq.

2. *Bachaumont*, 28 août 1770.

3. *Ibid.*, 26 août, 1<sup>er</sup> septembre 1770.

## CHAPITRE II

### TÉLÉMAQUE ET LES DIRECTIONS : LE PRESTIGE LITTÉRAIRE ET L'INFLUENCE POLITIQUE DE FÉNELON, DE 1750 A 1774

Mais avant de décrire cet épanouissement de la légende fénelonienne que vont commencer les *Éloges* de 1771, il faut revenir en arrière, et passer en revue ce qui a beaucoup aussi contribué à l'élaboration de cette légende : le prestige littéraire de *Télémaque*, l'influence politique de *Télémaque* et des *Directions*. Ce prestige et cette influence sont,\* nous l'allons voir, réunis en certains romans ou en certaines pièces littéraires : et nous les y chercherons d'abord ; puis nous les trouverons, isolés l'un de l'autre en divers ouvrages de critique ou de politique.

#### I. — LES IMITATIONS DE TÉLÉMAQUE.

Elles sont, pour cette période restreinte, assez nombreuses. Et elles semblent en outre assez précises. Il est possible que les *Directions* aient donné dans l'esprit des lecteurs plus de netteté aux conseils de Mentor.

Je retrouve l'impression de ces conseils dans le livre de Morelly : *le Prince, les délices du cœur, ou Traité des qualités d'un grand roi, et système d'un sage gouvernement* (1751). C'est un *Traité* à personnages : Thélédémone est le prince, et Philoméarque, son favori. Les autres ont des noms significatifs : Laophile, Eudicaste, Philotaxe, Polémiste, etc. En souvenir peut-être de l'antipathie de Fénelon pour l'indiscrétion, Morelly a ajouté un Zéломane, « le zélé indiscret ». Le livre se divise en quatre parties : le Prince citoyen, magistrat, politique, guerrier. Morelly a-t-il puisé dans la « Bétique » son estime de la démocratie ? En tout cas il s'est adressé à Montesquieu, plutôt qu'à Fénelon, pour choisir un régime préférablement à d'autres : c'est le gouvernement de l'Angleterre qui lui paraît le meilleur. Sur un autre point encore il se sépare nettement de Fénelon : il voit dans « l'amour-propre » le « père des passions généreuses<sup>1</sup> ». Mais voici en quoi il se

1. (Morelly), *Le Prince...*, I, p. 10 sq.



rapproche de *Télémaque* : « le Prince », dit-il, « n'est point un maître, mais un protecteur bienfaisant<sup>1</sup> ». Il croit au pouvoir de l'éducation<sup>2</sup>. Les vices qu'il conseille à son Prince de faire punir sont ceux que Mentor dénonçait à Idoménée comme les plus dignes du châtement : « la perfidie, le mensonge, la calomnie<sup>3</sup> ». Il combat la vénalité des charges<sup>4</sup>, il montre l'utilité du commerce<sup>5</sup>; et il définit la « vraie politique » : « l'art de rendre les hommes heureux et bons<sup>6</sup> ».

*Les Aventures d'Ulysse dans l'île d'Æaea*, de Mainin (1752), sont une imitation purement littéraire, un « poème en prose<sup>7</sup> ». Le plan, qui est fort simple, rappelle le premier tiers de *Télémaque* : Ulysse débarque chez Circé; elle le retient; Minerve le fait partir; Circé se désespère. Les chants II et III contiennent le récit que fait Ulysse de ses aventures. Les personnages ont les mêmes sentiments que ceux du début de *Télémaque* : « abandonnée par un volage, Circé nourrissait dans son cœur un jaloux dépit<sup>8</sup> ». Les Nymphes de Circé ressemblent à celles de Calypso : Calypso abandonnée ne rappelait pas la Didon de Virgile mieux que ne fait ici Circé. Les descriptions sont analogues : les ruisseaux font mille détours entre les fleurs », et passent « avec un léger murmure dans des prairies parées de violettes »; plus loin, « l'œil enchanté s'égaré dans de vastes et riantes campagnes », où règne une « heureuse fertilité »; les bergers se complaisent aux sons de leurs « tendres musettes », et « les lions, les tigres aussi doux que les timides brebis, se joignent à elles et ne forment qu'un troupeau » : c'est l'âge d'or fénelonien. Le style a certainement la prétention de ressembler celui de Fénelon; mais, s'il est alangui dans les descriptions, il est trop rythmé dans les scènes et dans l'expression des sentiments<sup>9</sup>; et l'invocation du début, qui est bien celle d'un poème, ne doit rien à *Télémaque*<sup>10</sup>. Ce pastiche donne, comme du reste les pastiches en général, une impression de raideur; et d'autant plus que *Télémaque* est toute facilité, toute aisance; et d'autant plus encore que Mainin semble avoir voulu faire mieux, plus antique, que Fénelon n'avait fait.

1. *Ibid.*, p. 7.

2. *Ibid.*, p. 34.

3. *Ibid.*, p. 38.

4. *Ibid.*, p. 76 sq.

5. *Ibid.*, p. 105 sq.

6. *Ibid.*, II, p. 3.

7. Cf. *Bibliothèque des romans*, novembre 1779, p. 115 sq. « C'est, à cet égard, une rénovation assez heureuse du célèbre roman de *Télémaque*. »

8. *Ibid.*, p. 117.

9. *Ibid.*, p. 171. « Après un court silence produit par l'épuisement de ses forces, elle reprit ainsi, d'une voix entrecoupée de sanglots : « Où me laissés-je emporter ? Infortunée Circé... »; etc.

10. *Ibid.*, p. 117. « Fille de Jupiter, sublime Calliope, parlez, dites pour-quoi... »

En 1752 également. Caradeuc de Keranroy prend pour sujet de tragédie *Télémaque à Tyr*. Il suit le texte fénelonien de si près, qu'il en est gêné, et que, dans sa première scène, Télémaque débite près de cinq cents vers de suite pour raconter à Narbal ce qu'il a vu en Égypte. Et Narbal le lui rend au deuxième acte, par un exposé en plus de trois cents vers sur l'état de la Phénicie. Le quatrième acte contient une délibération politique sur la nécessité de remplacer Pygmalion, et Baléazar y parle le langage voisin du *Second supplément aux Directions*.

Après cette imitation littéraire et politique, en voici une politique et économique : l'*Entretien d'un Européen avec un insulaire du royaume de Dumocala* (1752). Le roi Stanislas en est l'auteur, Stanislas le Bienfaisant, sous l'autorité duquel la Lorraine devient si prospère : et par là cet ouvrage prend à nos yeux un intérêt particulier, car il ne représente plus l'influence de *Télémaque* sur les rêves des romanciers ou des utopistes, mais bien sur des projets d'administrateur, sur des réalisations. Stanislas décrit, dans le royaume de Dumocala, les campagnes bien cultivées, et la joie générale qui en résulte : « un air d'abondance régnait en tous lieux : la joie et la sérénité étaient peintes sur tous les visages ». La capitale ressemble à Salente, — et à Nancy transformée : c'est une « ville immense, dont les rues étaient propres, larges et bien percées ;... les maisons des particuliers étaient commodément bâties : aucune n'avait de ces dehors superbes, que l'orgueil des richesses affecte parmi nous... La pompe et la magnificence étaient réservées pour les édifices publics, qui, dans un goût d'architecture différent du nôtre, et peut-être plus simple et plus noble en même temps, marquaient la grandeur du génie qui les avait entrepris <sup>1</sup> ».

La politique de Dumocala est fénelonienne comme son administration : le roi doit « se faire aimer de ses sujets », et « se faire respecter de ses ennemis par sa bonne foi plus que par sa valeur et sa puissance » ; il doit observer « la fidélité la plus exacte à sa parole », montrer son courage non pas dans les batailles, mais dans sa cour, en résistant aux flatteurs. Alors il méritera d'être pris comme arbitre par les autres souverains <sup>2</sup>. Il supprimera la vénalité des charges <sup>3</sup>, et établira dans chaque province « une espèce de régence » de quatre personnes <sup>4</sup>.

En 1753 je ne relève que des traductions fragmentaires de *Télémaque* en vers latins, publiées par le *Journal de Verdun* : Charpentier, maître ès arts en l'Université de Paris, a traduit la description de la

1. (Stanislas). *Entretien d'un Européen...*, p. 13-14.

2. *Ibid.*, p. 52-62.

3. *Ibid.*, p. 82.

4. *Ibid.*, p. 86.

grotte de Calypso<sup>1</sup>; et 131 vers latins arrivent d'Amiens au *Journal*, traduisant également le début de *Télémaque*<sup>2</sup>, avec un *Prologue* où *Télémaque* est déclaré « inimitable » en latin. — En 1754 Mme Leprince de Beaumont écrit un roman d'éducation: *Civan, roi de Bungo, histoire japonaise, ou tableau de l'Éducation d'un Prince*, vraisemblablement<sup>3</sup> inspiré de *Télémaque*. — Je ne dis rien des fadeurs qu'un poète (?) dans le *Mercur* adresse à « Mlle M. lisant *Télémaque* », en juin 1756<sup>4</sup>. — En 1758<sup>5</sup>, Colardeau fait représenter *Astarbé*, tragédie, dont il a pris le sujet dans l'épisode de Pygmalion. Mais, comme l'*Année Littéraire* le lui reproche<sup>6</sup>, il a affadi les personnages féneloniens: Pygmalion apparaît dans sa pièce surtout inconséquent, et Astarbé, au lieu d'être un monstre, est une femme tendre. L'attentat de Damiens est peut-être responsable de ce manque d'énergie dans les caractères, Colardeau ayant « bouleversé sa pièce », qui était terminée dès 1756, pour éviter les allusions<sup>7</sup>. — Les imitations littéraires continuent l'année suivante: A. Pitrot, maître de ballets, fait représenter *Télémaque dans l'île de Calypso, ballet sérieux héroï-pantomime*, où figurent Télémaque, Calypso, Eucharis, Mentor, Vénus, l'Amour, les Nymphes, et, de plus, des Faunes et des Silvains. Sur le théâtre, on voit la grotte de Calypso, et « des bois charmants remplis de fontaines, dont les doux murmures enchantent ceux qui s'en approchent ». Calypso s'efforce de retenir Télémaque; Mentor et Télémaque lui échappent en se jetant dans la mer; Calypso se désespère. — J.-B. de Junquières parodie le roman fénelonien dans un *Élève de Minerve, ou Télémaque travesti*, en vers. Pour « donner un air enjoué », comme il l'explique dans sa *Préface*, à la morale de Fénelon qu'il juge « guindée sur des échasses », Junquières invoque Momus, et utilise patiemment, durant trois volumes, les procédés de Scarron: vulgarité et anachronisme:

« Seule en proie au plus noir chagrin,  
La Calypso rongea son frein,  
.....  
Ulysse avait fait banqueroute.  
A ses feux... »

Télémaque arrive et aussitôt

« Sur lui sa lunette elle braque. »

1. *Journal de Verdun*... 1753, avril, p. 306-308.

2. *Ibid.*, 1753, août, p. 139.

3. Je n'ai pu découvrir d'exemplaire de ce roman. Je le juge fénelonien d'après les ouvrages d'éducation postérieurs de Mme de Beaumont.

4. *Mercur*, juin 1756, p. 67: Télémaque, dit l'auteur, se fût rendu à Calypso, si Calypso avait ressemblé à Mlle M.

5. En avril, d'après l'éditeur des *Œuvres complètes* de Colardeau, éd. de 1779, I, p. x; le 27 février, d'après l'*Année littéraire*, 1758, VI, p. 145 sq.

6. *Année littéraire*, 1758, VI, p. 145 sq.

7. *Œuvres complètes* de Colardeau, t. p. x.

Et le *Journal des Dames*, qui consacre un *Extrait* à l'*Élève de Minerve*, reproche seulement à Junquières quelques négligences, en le complimentant pour avoir « défiguré agréablement... le tendre, l'ingénieux Fénelon<sup>1</sup> » ! — La même année, ne doit-on pas voir une autre parodie de *Télémaque* dans *Candide* ? Les voyages et les mésaventures de *Candide*, aboutissant à une leçon si décevante de résignation et d'immobilité, pourraient bien être une satire indirecte, mais très nette, des voyages instructifs de *Télémaque*, ou de *Cyrus* ; l'ingénuité de *Candide* ne serait-elle pas une caricature de la belle confiance du fils d'Ulysse, et la sérénité de Mentor ne se relèterait-elle pas, grimaçante et importune, dans l'optimisme de Martin ? L'irritation de Voltaire contre tout ce qu'il trouvait de fadeur littéraire ou morale dans *Télémaque* a bien pu employer ce procédé pour se traduire...

Imitations littéraires encore, les héroïdes de Fontaine-Malherbe et de Chamfort, *Calypso à Télémaque*<sup>2</sup>. Chamfort délaye dans un style digne d'Ovide les souvenirs de Fénelon et les réminiscences de Racine. — L'*Idoménée* de Lemierre, en 1764, met sur une scène tragique l'épisode du livre V de *Télémaque* : le retour d'Idoménée, son vœu imprudent, le sacrifice d'Idamante son fils. Lemierre tirait ainsi de Fénelon des armes contre le « fanatisme ». Mais cette pièce n'eut guère de succès : comme toutes celles qu'inspirait *Télémaque*, elle était trop lente, trop encombrée de récits et de discours<sup>3</sup>.

Puis voici des imitations à la fois littéraires et politiques : *les Aventures de Périphas, descendant de Cérrops* (1761), de Puget de Saint-Pierre. C'est un poème en prose<sup>4</sup>, précédé d'une invocation à Apollon. Périphas est jeté par un naufrage dans un bois sacré ; il raconte ses aventures ; il est assisté d'un conseiller, Elmidor ; il aime l'agriculture, et sait que le laboureur est estimé à Délos, soulagé des impôts à proportion de son assiduité à l'agriculture et du grand nombre de ses enfants<sup>5</sup> ; il subit un examen politique, qui rappelle les questions auxquelles *Télémaque* répondait si brillamment en Crète<sup>6</sup>. — La description de Saturne, dans le *Voyage de Milady Cétoa dans les sept planètes, ou le nouveau Mentor* (1765-1766), fait penser à la Bétique et à Salente : ce sont des « plaines immenses, chargées d'épis, précieux dons de Cérès » ; les « bergères, parées de leurs atours champêtres, dansaient au son des musettes pour célébrer le plaisir que leur promettait une abondante

1. *Journal des Dames*, avril 1759, p. 8-16.

2. L'héroïde J. Fontaine-Malherbe est de 1761. Celle de Chamfort, qui figure dans ses *Œuvres complètes*, II, p. 455 sq. (éd. 1818), est de 1760. Chamfort fait parler Calypso à *Télémaque* de la même manière que Phèdre parlait à Hippolyte.

3. Cf. *Œuvres* de Lemierre, éd. 1810, I, p. xxi.

4. Cf. *Mémoires de Trévoux*, septembre 1761, p. 2263.

5. Puget de Saint-Pierre. *Les aventures de Périphas...*, I, p. 67.

6. *Ibid.*, p. 84.

récolte ». Milady Céton aperçoit de « longues prairies émaillées de fleurs » ; et selon Fénelon ou selon Rousseau, elle est heureuse, au milieu de la nature, d'« admirer la grandeur de l'Être suprême » ; dans les monuments elle goûte l'« architecture simple, mais noble et majestueuse » ; dans les lois, elle constate que le mensonge est puni, et que l'agriculture et le commerce sont encouragés<sup>1</sup>.

Nous arrivons ainsi à une imitation de *Télémaque* plus connue et qui fit plus de bruit : le *Bélisaire* de Marmontel ; le succès de ce livre fut grand et se prolongea : Quérard en compte vingt-sept éditions différentes<sup>2</sup>. Les contemporains songèrent aussitôt à le rapprocher de *Télémaque* : l'*Année littéraire* note qu'en « ce qui concerne les souverains », Marmontel « a puisé les leçons qu'il s'ingère de donner... dans *Télémaque*, *Séthos*, et les *Entretiens de Phocion* »<sup>3</sup>. Et l'*Examen du Bélisaire de M. Marmontel* consacre cinq pages à *Bélisaire comparé avec le Télémaque de M. de Fénelon*<sup>4</sup>. Il montre que « Marmontel a calqué son plan sur celui de M. de Fénelon... Bélisaire est Mentor ; Justinien, Idoménée ; Tibère, Télémaque ; Eudoxe, Antiope. Le but est le même, c'est de former un jeune prince à l'art de commander ». L'auteur de l'*Examen* loue d'ailleurs Fénelon au détriment de son imitateur : « Que Bélisaire est empesé, qu'il est assommant comparé avec Mentor ! » : celui-ci « ne dit que ce qu'il faut dire », l'autre « est un parleur insaturable » ; de même Idoménée est un vrai roi, « qui sait agir et parler », tandis que Justinien « montre une impétuosité... qui fait pitié ». — Mais l'on peut trouver d'autres rapprochements encore. Le ton tranchant de Bélisaire est-il si différent de la sincérité un peu rude parfois de Mentor ? En tout cas, il ressemble bien au style de réquisitoire des *Directions*. Surtout les conseils sur l'art de régner donnés par Bélisaire en six ou sept longs chapitres reprennent sur bien des points les idées féneloniennes. Comme Mentor, Bélisaire étale les difficultés et les responsabilités qui assiègent une conscience royale<sup>5</sup> ; il rabaisse la gloire des conquérants<sup>6</sup> ; il incline le monarque sous les lois<sup>7</sup>, montre les tyrans pleins de défiance, et d'une défiance inutile<sup>8</sup> ; l'amour plutôt que la crainte doit, selon lui, soutenir dans le cœur des peuples l'autorité du souverain<sup>9</sup> ; l'agriculture, « le premier des

1. (M. A. du Roumier, dame Robert), *Voyage de milady Céton*..., IV, p. 3-37.

2. Quérard, V, p. 549-550.

3. *Année littéraire*, 1768, I, p. 13.

4. *Examen*..., p. 32-36.

5. *Bélisaire*, chap. VIII, p. 59 sq. (éd. 1767).

6. *Ibid.*, p. 63-64.

7. *Ibid.*, chap. IX, p. 72. Les lois sont pour Marmontel exprimées par la volonté du peuple.

8. *Ibid.*, p. 75.

9. *Ibid.*, chap. XI, p. 97.



arts », doit être honorée<sup>1</sup>, encouragée par des récompenses<sup>2</sup>; il supprime le luxe partout où il peut être supprimé sans atteinte à la liberté<sup>3</sup>; enfin, il prêche la tolérance en des phrases visiblement inspirées du *Second Supplément des Directions* : « avec des édits, on ne fera jamais que des rebelles, ou des fripons. Les braves gens seront martyrs, les lâches seront hypocrites »<sup>4</sup>. Ajoutons qu'en matière de doctrine religieuse, si Marmontel déclarait l'amour pur impossible<sup>5</sup>, il combattait, comme Fénelon l'avait fait, les idées jansénistes sur le salut des Infidèles; confondant toutefois, ce que Fénelon n'avait pas fait, le salut des Infidèles avec le salut des Incrédulés<sup>6</sup>.

L'imitation de *Télémaque* se rencontre vraisemblablement dans deux romans parus la même année que *Bélisaire* : l'*Arcadie moderne* devant être, selon son titre, un tableau de la restauration de l'âge d'or, et *Candidamentor, ou le voyageur grec*, de Harny de Guerville, rappelant *Télémaque* par son titre même. — En 1769, les *Aventures d'Eucarius* sont inspirées du roman fénelonien. Eucarius a abordé dans une île; il en devient roi, puis se dégoûte de la royauté : un philosophe l'instruit, puis le quitte. L'auteur décrit la Provence du même style dont Fénelon chantait la Bétique prospère, l'agriculture et la vie champêtre : il y voit « des coteaux riants, chargés des dons précieux de Bacchus »; « de vastes prairies couvertes de troupeaux », des bergers qui « font retentir, sur le soir d'un beau jour, les échos des montagnes voisines, du son mélodieux de leur tendre chalumeau »; et « c'est au milieu de ces riantes prairies que s'élève une maison simple, où n'est point étalé ce luxe fastueux, tyran des mœurs et des vertus »<sup>7</sup>. — En 1770, enfin, je relève, de Destivaux, architecte, une tragédie de *Télémaque*, en cinq actes, et en vers<sup>8</sup>.

## II. — LA RÉPUTATION LITTÉRAIRE DE « TÉLÉMAQUE ».

Toute cette imitation s'appuie et se guide sur l'idée que donnent de *Télémaque* les jugements des critiques et des historiens. Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, exalte le roman fénelonien, où il relevait assez sèchement des fautes et des défauts deux ans auparavant. Il

1. *Ibid.*, chap. xii, p. 109.

2. *Ibid.*, chap. xiii, p. 140.

3. *Ibid.*, p. 125 sq.

4. *Ibid.*, chap. xv, p. 171. Cf. S. S. des *Directions* : « La force ne peut jamais persuader les hommes; elle ne fait que des hypocrites. »

5. *Ibid.*, chap. ix, p. 71.

6. *Ibid.*, chap. xv. Cf. à ce sujet, Capéran, *le Problème du Salut des Infidèles*.

7. *Bibliothèque des Romains*, juin 1783, p. 1 sq.

8. Cf. *Mémoires de Trévoux*, août 1770, p. 367.

exclut une fois de plus, avec insistance mais aussi avec politesse, *Télémaque* du genre épique. C'est, dit-il, un « livre singulier qui tient à la fois du roman et du poème, et qui substitue une prose cadencée à la versification » ; *Télémaque* est écrit « dans un genre inconnu à l'antiquité » ; surtout Fénelon a renouvelé ainsi « le roman... en tirant de ses fictions une morale utile au genre humain ». Voltaire s'est documenté sur *Télémaque* auprès du marquis de Fénelon, qui lui a montré « le manuscrit original », sur lequel « il n'y a pas dix ratures » ; le marquis a dit à Voltaire que *Télémaque* n'avait pas été composé « pour servir de thèmes et d'instructions au duc de Bourgogne », et Voltaire affirme que *Télémaque* a été « composé en trois mois, au milieu des malheureuses disputes sur le Quietisme »<sup>1</sup>. Ainsi *Télémaque*, sans être un poème, est écrit en prose poétique ; c'est un roman moral et Fénelon l'a écrit d'abondance pour se délasser de l'abstruse théologie. Voltaire marquait en outre ce que le style de Fénelon avait d'inimitable, et de gracieux<sup>2</sup>.

Ce sont ces deux traits que reprend, la même année, Caraccioli, dans son *Dialogue entre le siècle de Louis XIV et le siècle de Louis XV*. Fénelon est « un mortel qui n'aurait point dû l'être » ; il a écrit en un « style fleuri » qui est « inimitable », l'« unique roman qui mérite des hommages par son naturel, sa solidité »<sup>3</sup>. — Je retrouve, en 1755, chez d'Argenson, un autre souvenir du jugement de Voltaire : « La peinture en prose et en vers, écrit-il, nous approche des Homère, des Virgile », et il cite *Télémaque* comme un modèle de style naturel<sup>4</sup>. — C'est à l'*Essai* de Voltaire que se réfère l'article ÉPOPÉE, de l'*Encyclopédie*<sup>5</sup> (1755). — Voltaire lui-même, dans une lettre sur les plus célèbres auteurs du siècle de Louis XIV<sup>6</sup>, range Fénelon parmi les meilleurs écrivains du grand siècle, à côté de Bossuet, Racine et Boileau, parce qu'il a, lui aussi, « employé toujours le mot propre ». — Le jugement de Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, à la date du 1<sup>er</sup> mars 1758, semble bien aussi procéder de Voltaire. Fénelon, dit-il, a employé dans son roman moral « les couleurs les plus générales et les plus fortes, sans se soucier d'y mettre ces nuances qui impriment aux caractères et aux actions qu'on veut représenter le sceau du génie et de la vérité », *Télémaque* ne contient donc pas de « traits divins et sublimes » ; c'est simplement « un ouvrage fort agréable et fort utile pour les enfants »<sup>7</sup>. —

1. *Siècle de Louis XIV*, éd. Bourgeois, p. 628-629.

2. *Ibid.*, p. 629 : « Né avec une imagination vive et tendre, il s'était fait un style qui n'était qu'à lui. »

3. Caraccioli, *Dialogue...*, p. 32-33.

4. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, XXVIII, p. 629.

5. *Encyclopédie*, V, p. 825 sq.

6. Voltaire, *Œuvres*, XXXIX, p. 59 ; lettre à Mme Dupuy, du 20 juin 1756.

7. Grimm..., *Correspondance littéraire*, III, p. 479.

Voltaireien encore, l'article PROSE de l'*Encyclopédie* (1765), qui refuse à tout jamais d'admettre Fénelon parmi les poètes français<sup>1</sup>. — En 1768, le *Dictionnaire des portraits historiques* reprend la définition de *Télémaque* donnée par le *Siècle de Louis XIV*<sup>2</sup>. — Et en 1769, La Dixmerie, dans *Les deux âges du goût et du génie français*, paraphrase le jugement qu'avait porté sur *Télémaque* Voltaire dans le *Mondain*. Fénelon, dit-il, est « harmonieux, séduisant » : on est charmé par ses discours « avant même qu'il ait fini de parler » ; c'est un « fleuve majestueux, mais tranquille, dont le cours serpentait à travers une prairie émaillée de fleurs, et dont les eaux transparentes roulaient sur un sable d'or ». La forme « intéressante », les « grâces touchantes » de son langage, font « aimer ses leçons lors même qu'on refuse de les suivre : car elles ne sont souvent guère praticables »<sup>3</sup>. — Enfin en 1769 Demandre, dans son *Dictionnaire de l'Élocution française*, donne *Télémaque* comme un modèle de style moyen et fleuri<sup>4</sup>.

À côté de ces jugements issus de Voltaire, d'autres appréciations se faisaient jour. En 1750, la *Relation du monde de Mercure* souhaitait que les héros des romans poétiques fussent simplement des hommes, et que le merveilleux fût banni de l'épopée<sup>5</sup>. — En 1755, l'abbé Jacquin reprend cette idée pour juger *Télémaque*. Il « examine si M. l'Archevêque de Cambrai n'aurait pas dû préférer l'histoire à la fiction, pour insinuer ses maximes de politique et de sagesse ». Et il croit que sans Calypso, Eucharis<sup>6</sup> et toutes les « rêveries et erreurs du paganisme », qui « remplissent tout l'ouvrage d'enchantements et de traits au delà de la sphère humaine »<sup>7</sup>, les héros du roman eussent plu tout aussi bien, et Fénelon n'en eût que mieux instruit ses lecteurs<sup>8</sup> : il n'est pas « nécessaire de tromper l'esprit pour instruire le cœur »<sup>9</sup>. D'ailleurs Jacquin concède que *Télémaque* est « le plus parfait et le moins dangereux des romans »<sup>10</sup>, et il répète après Voltaire que *Télémaque* n'a aucun droit au titre de poème épique<sup>11</sup>.

En 1756, La Beaumelle contredit Voltaire, au sujet des faits concernant le *Télémaque* allégués par le *Siècle de Louis XIV* : il est invraisem-

1. *Encyclopédie*, XIII.

2. *Dictionnaire des portraits historiques*, II, p. 13. « Son *Télémaque* est une espèce de poème où la vérité est revêtue de tous les agréments de la fiction, et où la prose cadencée est substituée à la versification. »

3. La Dixmerie, *Les deux âges...*, p. 101 sq.

4. (Demandre), *Dictionnaire...*, II, p. 386 sq.

5. (de Béthune), *Relation...*, II, p. 2 sq.

6. (abbé Jacquin), *Entretiens sur les Romans*, p. 98 sq.

7. *Ibid.*, p. 152 sq.

8. *Ibid.*, p. 98 sq.

9. *Ibid.*, p. 153.

10. *Ibid.*, p. 148.

11. *Ibid.*, p. 20 Il existe un *Essai pour servir de réponse à un ouvrage intitulé Entretien sur les Romans*. Mais je n'ai pu en découvrir que le titre.

blable, dit-il, qu'au milieu de la querelle du quiétisme Fénelon ait trouvé le temps d'écrire son roman. La Beaumelle, du reste, loue grandement *Télémaque*, tant pour son style que pour sa politique<sup>1</sup>. — La même année, Maillard, dans *les Romans appréciés*, se sépare de l'opinion voltairienne sur un autre point : il « soutient que notre langue a deux poèmes épiques, l'un en vers, l'autre en prose... : le *Télémaque* et la *Henriade* », qui « ne le cèdent ni à l'*Iliade*, ni à l'*Énéide* »<sup>2</sup>. Il faut dire que Maillard, qui blâme et ridiculise les romans contemporains, trouve son avantage, pour mieux discréditer le genre romanesque lui-même, à en soustraire *Télémaque*.

En 1758, dom Sensaric rajoint *Télémaque*, en y puisant un très grand nombre des exemples qui appuient et illustrent son *art nouveau de peindre à l'esprit*. Qu'il cherche des modèles pour la peinture des vices et des vertus, pour celle des images physiques, pour celle des actions, c'est à *Télémaque*, semble-t-il, qu'il recourt le plus volontiers. Pour la première catégorie d'exemples, il cite Fénelon quatre fois, et Bossuet une fois seulement<sup>3</sup> ; pour la seconde, il cite Fénelon trente-six fois, c'est-à-dire plus souvent que tout autre : il est vrai qu'il met à contribution ici non seulement *Télémaque*, mais le traité de *l'Existence de Dieu*<sup>4</sup> ; pour la troisième catégorie, Fénelon est cité huit fois<sup>5</sup>. Pourquoi cette place d'honneur accordée à Fénelon ? C'est sans doute parce que Sensaric retrouvait chez Fénelon plus que chez tout autre les « objets agréables » qu'il « aimait à se retracer... : la pompe d'une fête, la magnificence d'un palais, la sérénité du printemps, l'émail des prairies<sup>6</sup> ». C'est vraisemblablement aussi parce que l'illustration avait mis en lumière tout ce qu'il y avait de plastique dans les descriptions féneloniennes.

Trublet, en 1760, ajoutant un quatrième tome à ses *Essais sur divers sujets*, se sert de *Télémaque*, contre Voltaire, comme d'un argument en faveur du poème en prose, ou, plus généralement, de la prose : non qu'il croie le style de Fénelon exempt de tout défaut : il ne le juge ni « rapide », ni « serré », ni assez « fort, fin, pensé, travaillé » ; et il ne lui reconnaît que le mérite d'être « coulant..., gracieux..., harmonieux » : « mais il est en prose », et cette qualité suffit à le rendre « plus agréable que la *Henriade*, qui « ennuie ». Trublet voudrait que la *Henriade* fût réduite en prose<sup>7</sup>. Cet adversaire de la rime souhaite

1. La Beaumelle, *Mémoires sur Mme de Maintenon*, IV, p. 121.

2. (Maillard), *les Romans appréciés*, p. 81 sq.

3. Sensaric, *Art de peindre* — I, 87, 195, 259, 299. — Bossuet est cité p. 74.

4. *Ibid.*, II, p. 43, 45, 46, 54, 94, 107, 112, 122, 127, 133, 136, 140, 141, 142, 152, 161, 184, 185, 192, 193, 194, 194, 195, 197, 198, 203, 204, 212, 213, 214, 227, 230, 245, 283, 284. — Bossuet est cité sept fois dans ce tome.

5. *Ibid.*, III, p. 130, 156, 157, 158, 160, 163, 261, 263.

6. *Ibid.*, I, p. xiv.

7. Trublet, *Essais...*, IV, p. 232-240.

l'établissement d'une prose d'art. Et *Télémaque* est à la fois pour lui un précédent, — et une déception.

Averti par la théorie de Trublet, encouragé par le succès de *Périples*<sup>1</sup> sans doute, Marmontel allait s'efforcer dans *Bélisaire*, comme nous l'avons vu, d'imiter *Télémaque*, et de faire mieux. Mais d'abord chez lui la réflexion du critique et du théoricien précéda la réalisation de l'artiste. Sa *Poétique française*, en 1763, établit nettement que *Télémaque* est une épopée : « Il serait », dit-il, « malaisé de faire voir en quoi différent essentiellement le voyage d'Ulysse et celui de son fils » ; et il considère Fénelon et Voltaire comme les types du poète épique<sup>2</sup>. Dans sa définition de la poésie, il n'est nullement question du vers, mais seulement du « style harmonieux »<sup>3</sup>. Cependant la prose fénelonienne lui plaît sans le satisfaire : elle est « mélodieuse et tendre », elle possède un « charme naturel », mais elle manque de « mouvements brusques et rapides », et de « vigueur ». Même dans les passages purement gracieux, Marmontel relève, à côté de sonorités choisies et justes, des « finales trainantes »<sup>4</sup>. Il s'inspire vraisemblablement de Vauvenargues, pour juger que *Télémaque* manque « de chaleur et de pathétique » : le héros de Fénelon « s'arrache au plaisir » pour céder « aux froids conseils de la sagesse » ; « on aimerait encore mieux qu'il cédât aux mouvements de la nature »<sup>5</sup>. Marmontel émet un jugement analogue dans son *Essai sur les romans considérés du côté moral* : le roman, dit-il, « sera un poème en prose », si l'« on y réduit une action simple et intéressante à sa juste étendue », si « au lieu d'un style faible..., on y emploie un style vif, élégant, nombreux, riche en images, varié dans ses tons et dans son harmonie » ; si « les caractères en sont correctement... dessinés..., les détails, les épisodes, les tableaux..., choisis et placés avec goût..., l'action... bien conduite » ; si « l'exemple en est important et la moralité profonde ». Et il conclut : « Tel serait *Télémaque*, avec un peu plus de chaleur, et sans quelques détails, qui, pour être plus instructifs, sont quelquefois trop languissants. » Il rend hommage, en définitive, plutôt aux intentions morales de Fénelon qu'à l'art littéraire dont témoigne l'ouvrage<sup>6</sup>.

1. Cf. *Journal des dames*, octobre 1761, p. 52 sq.

2. Marmontel, *Poétique française*, II, p. 240.

3. *Ibid.*, p. 58 : « L'idée que j'attache à la poésie est donc celle d'une imitation, en style harmonieux, tantôt fidèle, tantôt embellie, de ce que la nature, dans le physique et dans le moral, peut avoir de plus capable d'affecter, au gré du poète, l'imagination et le sentiment. »

4. *Ibid.*, I, p. 252-254. Marmontel étudie au point de vue de l'harmonie la description de la grotte de Calypso. La « finale trainante » qu'il eût voulu remplacer par « des nombres fugitifs » est : « au travers de la prairie ».

5. *Ibid.*, II, p. 309-310.

6. *Essai sur les romans...* dans les *Oeuvres* de Marmontel, t. III, p. 558 sq., surtout p. 588-589 : « pour rendre hommage à la vertu qui l'a produit, je



Ce prestige littéraire de *Télémaque* était sans doute augmenté par la lassitude où l'on commençait d'être de la sécheresse universellement répandue dans la prose d'alors. « Pour vouloir être concis dans notre style, nous n'avons plus de tableaux poétiques », écrit Rochefort en note de sa traduction de *l'Iliade*. Et il ajoutait : « pour affecter de la poésie, nos voisins se perdent dans des détails sans fin<sup>1</sup> ». L'engouement pour la littérature anglaise ne fut-il pas en effet dû, alors, à une réaction contre ce qu'il y avait de trop tendu chez nous ? En tout cas les « tableaux poétiques » de *Télémaque* excitaient alors en de jeunes âmes une émotion que nous avons quelque peine à comprendre. Mme Roland raconte que vers 1764, âgée d'environ dix ans, elle ne pouvait pas lire à haute voix l'épisode de Calypso : « ma respiration s'élevait, je sentais un feu subit couvrir mon visage, et ma voix altérée eût trahi mes agitations. J'étais Eucharis pour Télémaque<sup>2</sup>. » Goëthe, de tempérament plus calme, parle cependant de la « très douce et bien-faisante impression » qu'il ressentait, enfant, en lisant *Télémaque* dans la traduction de Neukirsch<sup>3</sup>.

### III. INFLUENCE POLITIQUE DE « TÉLÉMAQUE » ET DES « DIRECTIONS ».

Sous l'expression d'« influence politique », je réunis ici l'influence des conseils de morale politique, contenus dans le *Télémaque* et les *Directions*, et celle des conseils touchant l'économie politique, contenus surtout dans le *Télémaque*. Ces deux influences se trouvent assez souvent assemblées dans les mêmes ouvrages. Toutefois, pour la clarté de l'exposition, il est à propos de les étudier l'une après l'autre. L'apparition du *Traité de la Culture des Terres*, de Duhamel du Monceau, en 1750, nous avertit que la période qui nous occupe est celle des Économistes : les idées de Fénelon sur le commerce et surtout sur l'agriculture prennent donc alors un intérêt nouveau, et distinct de celui qu'on porte encore à ses idées sur la morale des rois.

Dans cette morale, ce qu'on admire encore, c'est la haine de la guerre ; et les *Anecdotes Littéraires*, en 1750, affirment que le *Télémaque* a vraiment fait passer la guerre de mode<sup>4</sup>. Mais aussi l'idée qui se propage d'un « droit humain... préférable à un prétendu droit divin<sup>5</sup> » comme

confierai que c'est, de tous les livres, celui que j'aimerais le mieux avoir donné au monde ; celui de tous que je serai, je ne dis pas le plus glorieux, mais le plus content d'avoir fait. »

1. Rochefort. *Traduction en vers de l'Iliade*, p. 30, n.

2. *Mémoires de Mme Roland*, p. 16.

3. *Goethes-Briefe*, I, p. 19. Lettre du 6 novembre 1765.

4. *Anecdotes littéraires*, II, p. 325.

5. Bolingbroke, *Lettres sur l'esprit de patriotisme, sur l'idée d'un roi patriote...*, p. 80 sq. (trad. p. de Bissy, 1750).

fondement de la souveraineté, n'a-t-elle pas une de ses racines dans l'expression par laquelle Fénelon, et dans *Télémaque* et dans les *Directions*, vouait le roi au service de ses sujets, en le nommant « l'homme de ses peuples<sup>1</sup> » — En 1751, Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, a soin de vanter chez un empereur de la Chine « l'amour des lois et du bien public », le sentiment profond de la « tendresse qu'un roi doit à son peuple<sup>1</sup> ». — Même note en 1754, dans le *Journal des Savants* louant Gros de Boze : « la gloire des rois est inséparable du bonheur des peuples<sup>2</sup> ». — En 1754 également, le *Manuel des Souverains*, de Barral, destiné à l'instruction des rois<sup>3</sup>, et traitant « de l'origine et de l'usage de l'autorité royale, de la nécessité d'observer les lois<sup>4</sup> », reproduit le *Second Supplément aux Directions*<sup>5</sup>, et résume les *Directions* elles-mêmes<sup>6</sup>. Et le *Manuel* se complète de *Maximes sur le devoir des Rois et le bon usage de leur autorité, tirées de différents auteurs*. Ces auteurs sont Massillon, dans le *Petit Carême*<sup>7</sup>, l'évêque de Sarlat (1646)<sup>8</sup>, Bossuet dans sa *Politique*<sup>9</sup>, une *Instruction Pastorale* de Du Guet<sup>10</sup>, l'*Extrait de la Préface des Annales de la Monarchie française* de Limiers<sup>11</sup>, un « auteur ancien<sup>12</sup> », Erasme<sup>13</sup>, Charron<sup>14</sup>, le Chancelier de l'Hôpital, un *Recueil* contre Mazarin<sup>15</sup>, les *Mémoires* du cardinal de Retz<sup>16</sup>, enfin *Télémaque*. Dans les vingt-huit maximes extraites du roman fénelonien, on constate que Barral ne se borne pas à mettre en évidence la morale politique de *Télémaque* banale et courante : horreur de la guerre<sup>17</sup>, défiance des flatteurs<sup>18</sup>; il retrouve et place en bonne lumière les conseils par lesquels Mentor s'efforçait à limiter l'absolutisme en faisant des rois les défenseurs dévoués des lois fondamentales<sup>19</sup>. Et pour mieux marquer l'intention, toute fénelonienne d'ailleurs, de l'ouvrage, un quatrain de

1. Voltaire, *Siècle*, ch. xxxix.

2. *Journal des Savants*, 1754, p. 70.

3. (Barral), *Manuel des souverains*, Avertissement.

4. *Ibid.*, chap. 1.

5. *Ibid.*, p. 1-12.

6. *Ibid.*, p. 175-220.

7. (Barral), *Maximes*, I, p. 1-40.

8. *Ibid.*, p. 41-43.

9. *Ibid.*, p. 43-75.

10. *Ibid.*, p. 75-103.

11. *Ibid.*, p. 103-112.

12. *Ibid.*, p. II, 3-20.

13. *Ibid.*, p. 20-25.

14. *Ibid.*, p. 25-40.

15. *Ibid.*, p. 40-97.

16. *Ibid.*, p. 98-123.

17. *Ibid.*, Maxime XVIII.

18. *Ibid.*, Maxime IV, XV, etc.

19. *Ibid.*, Maxime VI, X, XXVI, XXVII. Il est aussi question de la nécessité pour les rois de s'aider de conseillers, aux Maximes XVI, XVII.

Pibrac dirigé contre l'absolutisme servait de conclusion aux vingt-huit maximes<sup>1</sup>.

La même année, la *Morale des Princes* de Comazzi était traduite de l'italien : on y trouvait, en même temps que des attaques contre l'absolutisme<sup>2</sup>, une irritation contre les ministres des souverains peut-être issue de *Télémaque*<sup>3</sup>. — En 1755, d'Argenson, à l'Académie des Inscriptions, regrette que les « gouvernements modernes aient été perfectionnés... plutôt en vue de l'absolu pouvoir que du bonheur des peuples » ; sans doute la paix règne, « base d'un grand bonheur », et « l'Europe est devenue une espèce de république fédérative » ; mais nous n'en sommes pas encore revenus aux mœurs de l'antiquité, où les « gouvernements paraissaient soumis à la censure des philosophes », et notre politique étrangère est trop uniquement réglée par « quelques ruses italiennes, maximes tirées plutôt de Machiavel que de Platon, principes de la déesse Discorde, et non de Rhée ou d'Astrée » : et aussitôt le souvenir précis de *Télémaque* s'offre à l'esprit de d'Argenson : Fénelon, dit-il, a puisés ses maximes politiques « dans l'ancienne philosophie, et dans l'usage de la cour<sup>4</sup> ». — Et puis c'est, de 1754 à 1759, la reprise de certains lieux communs féneloniens : Maubert de Gouvest, dans son *Histoire politique du siècle*, distingue en Louis XIV « le conquérant, du Roi » : car « la plupart des fautes, que l'histoire politique lui note, regardent le conquérant : et elles sont moins au Prince, qu'à ses ministres<sup>5</sup> ». — A Nancy, la Société Royale, fondée en 1750<sup>6</sup>, retentit de discours vantant la bienfaisance de Stanislas ou l'« humanité » de Louis XV. Cette dernière, selon le comte de Bressé, est une « vertu précieuse », et la « source pure de la grandeur des rois », parce qu'elle « fait le bonheur des hommes<sup>7</sup> ». — La *Correspondance littéraire* de Grimm, à la date du 7 septembre 1755, sait gré à Fénelon d'avoir inspiré au duc de Bourgogne « un vif amour pour l'humanité » : en effet « qu'y a-t-il dans l'univers de plus sacré que l'homme<sup>8</sup> » ; aussi Grimm définit-il ainsi Fénelon : « l'auteur du *Télémaque*, cette âme si pure et si belle dont un cœur sensible ne peut se rappeler la mémoire sans émotion<sup>8</sup>. »

1. « Je hais ces mots de puissance absolue,  
De plein pouvoir, de propre mouvement :  
Aux saints décrets ils ont premièrement  
Puis à nos lois la puissance tollue ».

Ce quatrain est d'intention gallicane ; et il ne prend un sens hostile à l'absolutisme que par la place qu'il occupe dans le livre de Barral.

2. Comazzi, *Morales des princes*, I, p. 4.

3. *Ibid.*, p. 3, 8, etc.

4. *Mémoire de l'Académie des Inscriptions...*, XXVIII, p. 639 sq.

5. (Maubert de Gouvest), *Histoire politique du siècle*, I, p. 258 (1754).

6. L'édit de fondation est du 28 novembre 1750.

7. *Mémoires de la Société Royale de Nancy*, IV, p. 283. Ce discours fut prononcé en l'honneur de la statue élevée à Louis XV.

8. *Correspondance littéraire* de Grimm, III, p. 126.

— La Beaumelle, en 1756, approuve pleinement la morale politique de *Télémaque*<sup>1</sup>. — Le P. Bernard, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, s'indigne contre les « conquérants » et les méprise dès la première strophe de son *Ode sur la Reconstruction de l'Eglise de Sainte-Geneviève*<sup>2</sup> (1756). — *L'Esprit des Maximes politiques* de Pecquet (1756) condamne également la guerre. — *L'Année Littéraire*, en 1757, vante l'utilité morale de *Télémaque*<sup>3</sup>, et en 1759, le *Journal des Savants* lui fait écho, dans des *Observations sur le P. Bourdaloue et sur M. Massillon*<sup>4</sup>. — L'abbé Barral, qui reprend contre *Télémaque* les anciens griefs jansénistes, est bien isolé : « Les belles maximes de morale que l'auteur fait débiter aux divinités païennes sont-elles bien placées dans leur bouche ? » demande-t-il, « n'est-ce pas faire hommage aux démons des grandes vérités qu'on ne doit qu'à l'Évangile<sup>5</sup> ? »

L'*Avertissement* de l'édition de *Télémaque* de 1761 a en partie pour but de répondre à cette critique, en justifiant du même coup le paganisme du texte fénelonien et celui des gravures qui l'illustrent : « Au milieu de l'assoupissement qu'un luxe fastueux et efféminé rend de jour en jour plus général, il faut bien parler aux sens si l'on veut que la raison écoute. » En même temps, pour résumer la morale de *Télémaque* dans son « fondement essentiel », l'*Avertissement* reprend en les délayant les formules du *Second Supplément aux Directions* : « Le monde que nous habitons n'est qu'une vaste république, et toutes les nations n'y composent, malgré la diversité de quelques intérêts, qu'une seule et même famille, dont le Dieu créateur de l'univers est le Père commun. » Et les conséquences du principe fénelonien, ce sont les suivantes : « Bienveillance universelle entre tous les hommes, égards mutuels entre les peuples étrangers, confiance réciproque entre les nations voisines, bonne foi, justice, amour de la paix... » Ce même *Avertissement* s'inspirait de celui de 1734 pour rappeler que « le détail des devoirs » imposés au Prince par la morale politique fénelonienne « est immense ».

En 1763, il me semble malaisé de rattacher les *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale et de la politique*, de Mably, à l'influence de Fénelon. La politique, dit Mably, est une science dont les principes sont fixes ; sa première règle est d'obéir aux lois naturelles ; l'autorité que les passions usurpent, est la source de tous les maux de la société ; la politique doit soumettre les passions à l'empire de la raison. Ces

1. La Beaumelle, *Mémoires sur Mme de Maintenon*, IV, p. 121 sq.

2. Imprimée à la suite de son *Panegyrique de Saint Louis*, p. 103 sq.

« Où sont ces conquérants dont l'aveugle manie  
A rempli l'univers de carnage et de deuil ? » etc.

3. *Année littéraire*, 1757, III, p. 273.

4. *Journal des Savants*, octobre 1759, p. 649.

5. Barral, *Dictionnaire...*, III, p. 299 sq.

idées ne sont pas sans analogie avec les principes féneloniens ; mais l'analogie reste lointaine.

En 1764, Réal, dans sa *Science du gouvernement*, conteste l'authenticité des *Directions*, et il juge « le fonds de l'ouvrage » indigne de Fénelon. Ce sont, dit-il, des conseils « d'un directeur à un pénitent », et le *Supplément* est l'œuvre d'un « écrivain obscur » ennemi « du Roi Très-Christien » : c'est « un tocsin qu'on sonnait contre la France pendant la dernière guerre : on voulait tâcher de procurer des alliés à la reine de Hongrie ». En même temps, Réal professe la plus grande estime pour la morale politique de *Télémaque* : car elle a pour objet d'« inspirer aux hommes un amour mutuel, et de former dans les princes le désir de rendre leurs peuples heureux ». *Télémaque* est ainsi « le tableau le plus touchant du cœur humain<sup>1</sup> ».

Nous arrivons ainsi à l'année 1766, où la mort du Dauphin, la mort de Stanislas, les jugements portés sur ces princes, l'impression exécutée par le nouveau dauphin, Louis-Auguste, le futur Louis XVI, de *Maximes morales et politiques tirées de Télémaque*, présentent une occasion de mesurer l'influence de *Télémaque* et des *Directions* sur la famille royale, et permettent d'apprécier l'idée que *Télémaque* et les *Directions* donnent aux souverains et aux sujets des droits et des devoirs des rois.

Le Dauphin, si l'on s'en rapporte aux paroles que cite de lui l'auteur de son *Oraison funèbre*, l'abbé Clément, semble avoir été tout pénétré des idées féneloniennes. Il voulait « connaître l'origine, l'étendue et les bornes de son autorité », et ne pas les « connaître superficiellement » ; il disait que « Dieu lui-même » a donné aux sociétés « des chefs pour rendre les peuples heureux » ; que « le devoir essentiel d'un prince, est de fouler aux pieds les vains projets de l'ambition, éviter les guerres sans les craindre, les soutenir sans les aimer, s'abandonner au péril où tant d'autres se précipitent... ; sacrifier au bien public son temps, son plaisir, sa vie et sa gloire même ». Loin d'être ambitieux d'autorité, il déclarait : « Je n'ai jamais envisagé le trône, que du côté des redoutables devoirs qui l'accompagnent, et des périls qui l'environnent<sup>2</sup> ». Selon Villiers, auteur de sa *Vie*, la religion du dauphin était exacte sans être minutieuse, sa foi était simple, et il était charitable<sup>3</sup> : l'expression que nous venons de voir dans sa bouche lorsqu'il parlait de la guerre : « s'abandonner », peut faire penser qu'il tenait en quelque mesure sa confiance en la Providence de la spiritualité fénelonienne : celle-ci n'était-elle pas déjà sensible à travers *Télémaque* même ?

Dans l'*Éloge* qu'il composa aussitôt du prince, Thomas ne manqua

1. Réal, *Science du gouvernement*, VIII, p. 335 sq.

2. Villiers, *Vie du Dauphin...*, p. 304 sq. — Villiers a extrait ces citations de l'*Oraison Funèbre* de l'abbé Clément.

3. *Ibid.*, p. 269 sq.



pas de vanter son « humanité », son « horreur » et son « mépris » pour « ce brigandage insensé » qu'est la guerre ; et amplifiant, Thomas ajoutait : « Il ne croyait pas que la conquête d'une province pût être mise en balance avec la vie d'un homme ». De tels principes venaient au dauphin de son grand-père, « ce duc de Bourgogne adoré ». Thomas s'élevait de là à prêcher les souverains : « Nous sommes dans le siècle où les rois peuvent apprendre et faire de grandes choses... Il s'agit enfin de perfectionner la société ; c'est le grand but de la nature ; ce doit être l'ouvrage des Rois<sup>1</sup> ».

L'*Oraison funèbre de Stanislas I<sup>er</sup>*, prononcée par Mgr de Boisgelin, pour être d'un ton moins dogmatique, n'en reflète pas moins les mêmes sentiments. L'orateur sacré, en célébrant les « occupations respectables » de Stanislas, ne fait allusion qu'au temps consacré par le roi déchu « à la religion, aux arts, à l'humanité ». « Un air noble et simple, une franchise qui rappelle les anciens temps, des mœurs douces et faciles<sup>2</sup> » la « bienfaisance » enfin et surtout, caractérisent Stanislas ; la bienfaisance, « vertu capable de faire germer le bonheur de tous les points de la terre..., vertu qui suffit presque au défaut des talents et qui peut seule les rendre estimables ; qui dissipe les préjugés attachés à la naissance des princes<sup>3</sup> » : « Malheur à nous, si les hommes qui firent le plus de bien à leurs semblables, n'étaient pas comptés au rang des plus grands hommes ! Ne cesserons-nous jamais de célébrer le nom des conquérants...<sup>4</sup> » ? Et voici encore, en une aimable et douce phrase, qui respire l'onction ecclésiastique et l'optimisme philosophique, la physionomie du prince défunt : « Il était comme un de ces anges tutélaires... ; le sentiment que sa vue inspirait n'avait rien de ce respect terrible que la majesté des rois semble commander au reste des hommes... Il semblait sourire en silence au bonheur public<sup>5</sup> ». Si d'ailleurs une telle louange était flatteuse, elle n'était cependant pas inexacte : nous avons vu que Stanislas avait écrit à l'imitation de *Télémaque* : il n'était pas injuste d'en faire un souverain selon le cœur de Mentor.

Le jeune dauphin, qui était présent à l'éloge funèbre de son arrière-grand-père, n'avait pas besoin de ces avertissements pour goûter la morale politique fénelonienne. En cette année 1766, il imprimait lui-même vingt-six *Maximes* qu'il avait extraites de *Télémaque*. Ces commandements du bon roi concernaient le discernement des hommes nécessaire au souverain<sup>6</sup>, la haine de la flatterie<sup>7</sup>, du despotisme<sup>8</sup>, de

1. Thomas, *Éloge de Louis Dauphin...*, p. 4-18.

2. J. R. de Boisgelin de Cucé, *Oraison funèbre de... Stanislas I<sup>er</sup>...*, p. 35.

3. *Ibid.*, p. 43.

4. *Ibid.*, p. 59-60.

5. *Ibid.*, p. 58.

6. *Maximes morales et politiques...*, M. I-VI, XII-XIII, XV.

7. *Ibid.*, M. VII.

8. *Ibid.*, M. VIII.

la guerre<sup>1</sup>, l'exemple que le roi doit à ses sujets<sup>2</sup>, la nécessité de s'appuyer sur la bonne foi, l'honneur, l'honnêteté, tant pour le gouvernement intérieur que pour la politique étrangère<sup>3</sup>; de s'appliquer à la législation<sup>4</sup>; d'encourager l'agriculture, le commerce, l'industrie par des récompenses<sup>5</sup> et de décourager le luxe<sup>6</sup>; le dauphin n'a pas omis les passages où Mentor recommande à Idoménée ou à Télémaque la justice<sup>7</sup>, la bonté<sup>8</sup>, le désintéressement, la soumission aux lois<sup>9</sup>; non plus que ceux où Mentor montre que la tyrannie amène la rébellion, les « révolutions soudaines », et le « renversement des rois<sup>10</sup> ». Télémaque convaincu et docile, le futur Louis XVI se mettait courageusement en face des devoirs tracés à son arrière-grand-père par Fénelon.

S'il faut en croire une anecdote rapportée par Nodier, l'allusion à une « révolution soudaine » déplut à Louis XV, qui, ayant reçu du dauphin un exemplaire des *Maximes*, « lut l'article IX, le relut, et dit au dauphin... : « votre ouvrage est fini, rompez la planche<sup>11</sup> ». — Quoi qu'il en soit, le jeune prince, sous la direction du duc de La Vauguyon, continua à se pénétrer des principes féneloniens. Les *Réflexions* qu'il composa sur ses entretiens avec le duc sont significatives à cet égard. On y lit par exemple : « Le premier principe de tout bon gouvernement, c'est l'humanité, la bonté, et la bienfaisance<sup>12</sup> » ; « La vraie science des rois, c'est la connaissance des hommes<sup>13</sup> » ; « La politique n'est pas l'art d'é luder les traités par des équivoques ou des subtilités, mais celui de n'en faire que de bons et d'utiles. Ce n'est pas l'art de préparer de loin des occasions de profiter de la faiblesse d'un voisin, mais de découvrir celle qu'il peut avoir de nous nuire, et de dissocier d'avance toutes ses ressources pour l'en empêcher<sup>14</sup> » ; les guerres, d'où « résultent des maux infinis », seront, comme la diplomatie, purement défensives<sup>15</sup>. Des *Anecdotes et pensées du Dauphin* nous montrent aussi le futur

1. *Ibid.*, M. XXV.

2. *Ibid.*, M. X, XI.

3. *Ibid.*, M. IX, XXIII, XXIV.

4. *Ibid.*, M. XIV.

5. *Ibid.*, M. XIX-XXII.

6. *Ibid.*, M. XVIII.

7. *Ibid.*, M. XVI.

8. *Ibid.*, M. XVII.

9. *Ibid.*, M. VIII.

10. *Ibid.*, M. VIII et IX.

11. Nodier, *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, p. 97-100.

12. Louis-Auguste, dauphin, *Réflexions sur mes entretiens avec le duc de La Vauguyon*, VI<sup>e</sup> Entretien.

13. *Ibid.*, XIX<sup>e</sup> Ent.

14. *Ibid.*, X<sup>e</sup> Ent.

15. *Ibid.*, VI<sup>e</sup> Ent.

Louis XVI s'écriant : « Si j'ai jamais le malheur de régner<sup>1</sup> ! », et tenant au président d'Arbert ces propos dignes du sage Mentor : « l'esprit de conquête et la ferreur des armes ne donnent qu'un éclat passager acheté au prix du sang, de l'aisance et de la tranquillité des sujets, suivi par conséquent de l'affaiblissement de l'État, dont l'âme et le nerf au dedans, ainsi que la considération au dehors, dépendent de la population, de l'abondance, et de l'harmonie intérieure<sup>2</sup> ». Ainsi le jeune dauphin se pénétrait des enseignements de Fénelon. Il eût mieux valu sans doute qu'il méditât le *Discours* composé pour lui, par le P. G. Berthier, sur la *Fermeté*<sup>3</sup>. Au reste, s'il s'appliquait avec tant de confiance à *Télémaque*, n'était-ce pas, en partie, parce que son caractère, et en quelque sorte son tempérament, y trouvaient leur compte<sup>4</sup> ? N'étant à peu près capable d'efforts que sur lui-même, une sympathie naturelle devait le porter à ce roman qui décriait la violence comme un crime, et faisait presque une injustice de l'emploi de l'autorité, tout en poursuivant par une discipline rigoureuse, la formation individuelle de l'âme du roi.

Et tandis que le futur monarque s'instruit consciencieusement de ses devoirs auprès de Fénelon, les discoureurs académiques s'inspirent de Fénelon pour les lui rappeler. L'*Éloge de Charles V* donne à La Harpe l'occasion de prendre le « ton magistral et chagrin, mis à la mode par M. Thomas<sup>5</sup> », et issu en partie des *Directions*, et de s'« armer de la férule pour frapper les grands et les rois<sup>6</sup> ». L. S. Mercier, qui loue également Charles V, n'oublie pas de parler du « fardeau écrasant » de la royauté, et de la « misérable ambition du vulgaire des souverains<sup>7</sup> ». Mêmes accents dans les *Éloges* composés par l'abbé Maury, par Sautreau de Marsy, par l'abbé Menard. Mêmes accents encore, et si « pleins de hardiesse » philosophique qu'ils paraissent « fort peu chrétiens<sup>8</sup> », dans le *Panégyrique de S. Louis* que prononce l'abbé Bassinet. Saint Louis y est présenté comme un grand homme<sup>9</sup>, qui sut être « héros avec humanité », et « grand roi », c'est-à-dire « régner par l'amour<sup>10</sup> » ; qui était « convaincu que la religion ne se persuade pas par les armes<sup>11</sup> » ;

1. *Anecdotes...*, citées dans l'édition de 1814 des *Maximes... tirées de Télémaque*, p. 74.

2. *Ibid.*, p. 75.

3. Publié dans les *Documents d'histoire*, nos 4 et sq.

4. Il est possible, — mais ce n'est qu'une hypothèse, — que La Vauguyon ait été fénelonisé lui-même par sa femme, Françoise de Béthune-Charost.

5. *Bachaumont*, 25 août 1767.

6. *Ibid.*

7. L. S. Mercier, *Éloge de Charles V*, p. 1-2, p. 33.

8. Abbé Bassinet, *Panégyrique de Saint Louis*, p. 1v.

9. *Ibid.*, exorde.

10. *Ibid.*, p. 5-7.

11. *Ibid.*, p. 15.

qui connaissait l'importance des « principes de législation<sup>1</sup> », « aimait la vérité, et empêchait que l'injustice, l'intérêt et la flatterie ne lui ferment le chemin du trône »; qui s'occupait enfin « de tous les détails de la félicité générale<sup>2</sup> ». Caractérisant brièvement, à la fin de son discours, les règnes des successeurs de Saint Louis, Bassinet définissait le siècle de Louis XIV par un « faste de prospérité qui intimidera l'Europe », et celui de Louis XV par l'« humanité<sup>3</sup> ». Et puis, la même année, c'est un *Discours* de l'abbé Maury sur ce sujet : *exposer les avantages de la paix, inspirer de l'horreur pour les ravages de la guerre*; un discours de La Harpe : *Des malheurs de la guerre, et des avantages de la paix*; un autre de Gaillard : *les Avantages de la paix*. La Harpe et Gaillard reçoivent comme prix une médaille d'or. Tous ces conseils sont répétés, dans les années qui suivent, par Gros de Besplàs, dans ses *Causes du bonheur public*, dont l'épigraphe est : « Un roi sensible promet toutes les vertus », et qui réduit à trois les vertus d'un bon prince : la sagesse, l'amour de la paix, l'amour de ses sujets; par Saint-Lambert, qui maudit la guerre dans le *Discours préliminaire des Saisons*<sup>4</sup>; par de Sapt, qui, dans *l'Ami du Prince et de la Patrie ou le Bon citoyen*, vante la sagesse pratique des enseignements politiques de Fénelon<sup>5</sup>.

\*  
\* \*

Le prestige et l'influence politique de *Télémaque* sont utilisés et accrus en un autre sens par les Économistes et leurs admirateurs. Le marquis de Mirabeau, dans son *Ami des hommes*, professe pour *Télémaque* la plus grande vénération : c'est, selon lui, un « ouvrage unique », et qui renferme plus de saine politique dans quelques pages que son ouvrage entier n'en saurait contenir<sup>6</sup>. Il ne croit pas d'ailleurs que « le tableau des mœurs de Salente » ait été présenté par Fénelon à son élève « comme un original qu'il fallait copier dans un État tout établi » : Salente n'est qu'une allégorie montrant « les principes de la vraie prospérité » dans « le travail et l'économie<sup>7</sup> ». Et les principes de Mirabeau sont bien semblables à ceux de Fénelon : diminution du luxe, augmentation de l'abondance, et de la population, par la pratique de l'agriculture : « Aimez et honorez l'agriculture », écrit-il, « méprisez le luxe<sup>8</sup> »; « l'agriculture qui peut seule multiplier les subsistances

1. *Ibid.*, p. 17.

2. *Ibid.*, p. 31, p. 44.

3. *Ibid.*, p. 51 sq.

4. S. Lambert, *Saisons* (éd. 1823), p. 3.

5. (de Sapt), *L'Ami du prince.*, p. 135 sq.

6. (Mirabeau), *L'Ami des hommes*, p. 56 (éd. de 1756).

7. *Ibid.*, p. 141, 11<sup>e</sup> partie, chap. vi.

8. *Ibid.*, p. 151.

est le premier des arts<sup>1</sup> » ; le luxe tend à « détruire... la politesse, l'industrie et les arts » ; il porte les artistes à « enchérir sur la vraie beauté », à « la charger d'ornements, l'embellir par les détails », c'est-à-dire à la « défigurer » ; il « appauvrit tout le monde en multipliant les besoins prétendus » ; il a détruit ce « *decorum* de simplicité » qui faisait l'agrément de la société féodale<sup>2</sup>. On voit par quelles parentés profondes la pensée de Mirabeau se rattache à la pensée et aux intentions de Fénelon.

Même condamnation du luxe, même éloge de l'agriculture<sup>3</sup>, dans les *Vues d'un patriote*, de Bellepierre de Neuvéglise (1761), mêmes compliments à l'adresse de Fénelon, que Bellepierre cite parmi les « gens très précieux et très rares » qui ont préconisé l'agriculture<sup>4</sup>. — J. Bertrand et B. Carrard, en 1766, dans leurs *Essais sur l'esprit de la législation favorable à l'agriculture*, ne citent pas Fénelon ; mais ils me semblent bien ne l'avoir pas ignoré. « La perfection de l'agriculture doit faire le premier objet de la législation », disent-ils<sup>5</sup>. Et ils prescrivent au législateur d'« entretenir par tous les moyens possibles la modération, la frugalité, la simplicité des mœurs », et de « bannir tout ce qui ressent le luxe<sup>6</sup> » ; de relever la condition des laboureurs<sup>7</sup>, d'ôter les divers obstacles qui s'opposent à l'épanouissement de l'agriculture<sup>8</sup>, et de la « mettre en honneur<sup>9</sup> ». Et la *Physiocratie* de Du Pont, en 1768, décrie le luxe, vante l'agriculture, la propriété, et la multiplication de la population.

Tandis que les théoriciens dogmatisent, les écrivains, les littérateurs en prose et en vers propagent et exagèrent le système. En 1751 déjà, Voltaire avait loué, dans le *Siècle de Louis XIV*, un empereur chinois, pour avoir « encouragé l'agriculture<sup>10</sup> » ; dans le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, d'Alembert oppose, avec indignation, l'obscurité où sont restés les noms des inventeurs des arts mécaniques, et la gloire des conquérants<sup>11</sup>. — A. H. Sabatier, adressant au dauphin en 1766 une *Ode sur le Bonheur des peuples*, lui conseille de « devenir le père des tristes laboureurs<sup>12</sup> ». — L'abbé Menard est physiocrate dans son *Éloge de Charles V* : « La richesse d'un peuple dépend de la fertilité des terres »,

1. *Ibid.*, I, p. 25, chap. III.

2. *Ibid.*, II<sup>e</sup> p., chap. v, p. 125 sq.

3. (Bellepierre de Neuvéglise), *Vues d'un patriote*, p. 1 sq.

4. *Ibid.*, p. 17.

5. J. Bertrand et B. Carrard, *Essais...*, p. v.

6. *Ibid.*, p. 18.

7. *Ibid.*, *Mémoire V*.

8. *Ibid.*, *Mém. IV*.

9. *Ibid.*, *Mém. I*.

10. Voltaire, *Siècle...* chap. XXXIX.

11. D'Alembert, *Œuvres complètes*, I, p. 41.

12. (A. H. Sabatier), *Le bonheur des peuples*, p. 6.



dit-il, et le premier devoir des rois, c'est de leur donner des cultivateurs<sup>1</sup> ». — Le dauphin se plaît à conduire lui-même la charrue<sup>2</sup>. — Saint-Lambert oppose le luxe « au calme et à la simplicité de la vie champêtre<sup>3</sup> ». En ce temps « où tous les esprits paraissent être tournés du côté de l'utilité publique » et vers le « bonheur des peuples<sup>4</sup> », où la terre apparaît comme la source des saines richesses, des mœurs pures, et déjà, de la vraie poésie, comment le réformateur de Salente et le peintre de la Bétique aurait-il pu être oublié ? Fénelon n'est-il pas pour beaucoup, — sans qu'on puisse préciser en quelle exacte mesure, — dans l'accent ému, presque mystique parfois, et romanesque, avec lequel les économistes et leurs disciples célèbrent l'âge d'or qu'ils rêvent ? S'ils parlent de la « propriété » avec tant de religieux respect, et tant d'espérance, n'est-ce pas parce que leur confiance de théoriciens s'est affermie et animée aux certitudes optimistes, aux mythes hardis et souriants de Fénelon ? D'autant plus qu'à la même époque, deux grands esprits prêchaient eux aussi le retour à la nature, qui eux aussi subissaient assez fortement l'influence de Fénelon : Diderot, et Rousseau.

1. Abbé Menard, *Éloge de Charles V.* p. 17.

2. Cf. *Éphémérides du citoyen*, VII (1768).

3. S. Lambert, *Saisons*, p. 5.

4. Cf. Bourgelat, *Lettre d'un ingénieur de province...*, p. 3.

---

## CHAPITRE III

### DIDEROT ET ROUSSEAU

Je fais ici une place à part à ces deux novateurs, car l'importance de leurs idées empêche qu'on les confonde parmi la foule des disciples ordinaires de Fénelon. Et quoiqu'ils aient très inégalement l'un et l'autre subi l'influence fénelonienne, je les réunis, parce que leurs idées communes les ont en effet réunis eux-mêmes assez longtemps ; la différence de leur attachement à Fénelon pourra éclairer ou confirmer ce que l'on sait des motifs profonds de leur brouille.

C'est en matière de goût, que Diderot cite Fénelon, et vraisemblablement s'en inspire. Il considère sans doute *Télémaque* comme le type du roman, puisque c'est à cet ouvrage qu'il emprunte une citation, lorsqu'il veut montrer comment un romancier peint et détaille, — alors qu'un poète dramatique produit un effet<sup>1</sup>. Dans ses *Réflexions sur Térence*, son antipathie pour les règles, son admiration pour le naturel, ne doivent-elles rien à la *Lettre de l'Académie*? Enfin lorsqu'il parle avec émotion de la fonction moralisatrice des arts, la *Lettre* et *Télémaque* ne sont-ils pas présents à sa mémoire? « O quel bien il en reviendrait aux hommes; si tous les arts d'imitation se proposaient un objet commun, et concouaient un jour avec les lois pour nous faire aimer la vertu et haïr le vice<sup>2</sup> »! Cet espoir de Diderot est tout à fait conforme aux vues de Fénelon.

Cependant il ne paraît pas, en 1769, estimer profondément le caractère de l'archevêque. Et, à propos des *Grands Hommes Vengés*, il juge que Voltaire a bien fait de plaisanter du quiétisme de Fénelon et de son attachement à la cour et à Mme Guyon<sup>3</sup>. En 1771, il fournit à Masson de Pezay un morceau emporté sur Fénelon « homme d'État »; et ce morceau prend place dans *l'Éloge de Fénelon* que Masson présente au concours. Ce n'est guère qu'une invective contre la monarchie<sup>4</sup>. En 1772, Diderot, sans être revenu de sa prévention contre le mysticisme,

1. Diderot, *Œuvres*, VII, p. 331, *Dé la Poésie dramatique*.

2. *Ibid.*, *De la poésie dramatique*, II.

3. *Ibid.*, VI, p. 352.

4. *Ibid.*, IV, p. 105. « De quel œil M. de Cambrai dut-il envisager cette

excepté Fénelon de la condamnation qu'il prononce contre les quiétistes : « Il y eut un homme d'une honnêteté de caractère et d'une simplicité de mœurs si rares, qu'une femme aimable put, sans conséquence, s'oublier à côté de lui et s'épancher en Dieu ; mais cet homme fut le seul, et il s'appelait Fénelon <sup>1</sup> ». Ainsi Diderot finit par excuser chez Fénelon la dévotion, mais il ne cherche pas à la comprendre, quelles qu'aient été par ailleurs ses sympathies pour l'auteur de la *Lettre à l'Académie* et de *Télémaque*.

\*  
\* \*

« Mon père, quoique homme de plaisir, avait non seulement une probité sûre, mais beaucoup de religion <sup>2</sup> »... « ... Je me fis catholique... mon cœur s'attacha sincèrement à ma nouvelle religion. Les instructions, les exemples de Mme de Warens m'affermirent dans cet attachement. La solitude champêtre où j'ai passé la fleur de ma jeunesse, l'étude des bons livres à laquelle je me livrai tout entier, renforcèrent auprès d'elle mes dispositions naturelles aux sentiments affectueux, et me rendirent dévot presque à la manière de Fénelon <sup>3</sup> ». C'est en ces termes que Rousseau, dans les *Confessions* et dans les *Rêveries*, parle de sa formation religieuse. Fénelon en effet, avant d'être à ses yeux un éducateur, un réformateur, ou un homme de goût, est une âme profondément chrétienne dont il goûte la piété. Nous sommes loin de Diderot.

Le catholicisme abstrait <sup>4</sup> par lequel il avait commencé le rapprochait assez de l'auteur de *L'Existence de Dieu*. Mme de Warens le tourna aisément au piétisme, dont ses tantes l'avaient instruite <sup>5</sup>. Et c'est par là encore, qu'il rejoint Fénelon. Enfin, parmi les livres qu'il lit aux

multitude d'absurdités jugées indispensables, de minuties graves, mais établies...<sup>6</sup> O princes ! malheureux de l'être, qui naissez dans l'orgueil, croissez dans le mensonge, vivez dans l'adulation et la toute-puissance, combien ne faut-il pas que vous soyez nés bons, pour n'être pas les plus méchants des hommes ! »

1. *Ibid.*, II, p. 251 sq. *Sur les Femmes*.

2. Rousseau, *Confessions*, partie I, livre II.

3. *Id.*, *Rêveries*, III<sup>e</sup> Promenade. — Cf. P.-M. Masson, *La formation religieuse de Rousseau* : chap. IV, *L'autodidacte et son « Magasin d'idées »*, p. 101-102. — P.-M. Masson estime que Fénelon est « le seul des grands chrétiens du XVII<sup>e</sup> siècle » auquel Rousseau « se soit donné tout entier ». Mais il ajoute : « Il ne faudrait pas que ce culte si sincère nous donnât le change sur la véritable dette de Jean-Jacques à l'égard de Fénelon. D'autres livres moins célèbres que le *Télémaque*, ou moins populaires que *L'Existence de Dieu*, ont pu laisser au rêveur des Charmettes des impressions analogues, ou préciser ou développer les suggestions féneloniennes ».

4. Cf. Ritter, *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau*, chap. XIV, *Les idées religieuses de J.-J. Rousseau*.

5. *Ibid.*, p. 244 sq. Cf. Chavannes, *Dulot*..., p. 91.

Charmettes, figure *Télémaque*<sup>1</sup>. Plus tard, au moment de son retour au protestantisme natal, sa sympathie religieuse pour Fénelon peut bien ne pas souffrir de son changement : car à cette époque, les protestants considèrent encore l'auteur de *l'Éducation des Filles* comme étant « dans le fond beaucoup plus réservé sur le chapitre de la religion, qu'on ne l'est ordinairement dans la communion romaine » ; ils sont heureux qu'on ne trouve pas dans ce traité « le nom de Transsubstantiation et d'adoration du Sacrement, ni celui de Purgatoire », qu'on « n'y apprenne point aux enfants à se prosterner devant les images, ni à invoquer les saints, ni à prier pour les morts, ni à gagner les indulgences<sup>2</sup> ».

Sur quels points la religion de Rousseau est-elle apparentée à la philosophie religieuse et au mysticisme de Fénelon ?

On remarque, dans la *Profession de foi du vicaire Savoyard*, quelle est aux yeux de Rousseau l'importance de la preuve de l'existence de Dieu par les merveilles de la nature : « Où le voyez-vous exister, m'allez-vous dire ? Non seulement dans les cieus qui roulent, dans l'astre qui nous éclaire ; non seulement dans moi-même, mais dans la brebis qui paît, dans l'oiseau qui vole, dans la pierre qui tombe, dans la feuille qu'emporte le vent...<sup>3</sup> » ... « Voyez le spectacle de la nature...<sup>4</sup> ». Ou encore : « J'ai donc refermé tous les livres. Il en est un seul ouvert à tous les yeux, c'est celui de la nature. C'est dans ce grand et sublime livre, que j'apprends à servir et adorer son divin Auteur. Nul n'est excusable de n'y pas lire<sup>5</sup>. » De même, dans les *Réveries* : « La méditation dans la retraite, l'étude de la nature, la contemplation de l'univers, forcent un solitaire à s'élaner incessamment vers l'Auteur des choses...<sup>6</sup> ». Rousseau toutefois est plus sensible à la vie et à l'harmonie générale de la nature, qu'à la beauté analysée et détaillée de ses merveilles<sup>7</sup>.

Quel est ce Dieu révélé par la nature ? C'est « l'Être incompréhensible qui embrasse tout<sup>8</sup> ». Cette conception, comme celle de Fénelon, pourrait être aisément panthéiste. Mais, comme Fénelon, Rousseau paraît plus encore frappé par l'existence même de Dieu, que par l'universalité de cette existence. Comme Fénelon s'écriant éperdument : « Il est ! », Rousseau s'écrie « O grand Être ! », « sans pouvoir dire ni penser rien de plus<sup>9</sup> ». Il tombe en une « étourdissante

1. Rousseau, *Le Verger des Charmettes*.

2. *De l'Éducation des Filles*, éd. 1754, *Avertissement*.

3. Rousseau, *Émile*, III, p. 54.

4. *Ibid.*, p. 132-133.

5. *Ibid.*, p. 177.

6. *Réverie*, III<sup>e</sup> Promenade.

7. *Émile*, III, p. 58.

8. III<sup>e</sup> lettre à M. de Malesherbes.

9. *Ibid.*

extase<sup>1</sup> » où sa raison « s'anéantit<sup>2</sup> » : — mais à cette extase participe sa sensibilité, enivrée d'une sorte de « volupté<sup>3</sup> » : et là il se sépare de Fénelon.

Rousseau s'en sépare encore lorsqu'il déclare les dogmes incompatibles avec la contemplation, c'est-à-dire, selon lui, avec la religion profonde et véritable<sup>4</sup>. Encore est-il que sur ce point il se croit lui-même de la religion de Fénelon, et plus logique que Fénelon ne l'avait été. L'auteur du *Télémaque* n'a pu parler de l'enfer, dit-il, que par une sorte de mensonge : il n'y devait pas croire, mais « il faut bien mentir quelquefois quand on est évêque<sup>5</sup> ». Ou bien Fénelon, selon Rousseau, ne s'est pas fait « scrupule » de « condescendre aux préjugés de ses frères » dans ces « points de pure spéculation » où « nul ne voit ce qui est vrai ou faux » : Fénelon, comme l'abbé de Saint-Pierre, a tenu avant tout à « embrasser le noble état d'officier de morale », à être « le bienfaiteur des hommes<sup>6</sup> ». Évidemment, Fénelon lui-même paraît loin de cette religion que Rousseau lui attribue. Cependant cette religion semble issue en partie du quiétisme guyonien : elle en est l'épanouissement dans une conscience protestante, et qui tient à son protestantisme. Comme Mme Guyon, et comme Fénelon, Rousseau maudit les « docteurs » : mais Mme Guyon et Fénelon haïssaient en eux surtout des esprits orgueilleux de leur « sagesse », tandis que Rousseau leur reproche d'avoir, « par leurs misérables pointilleries, avili la sublime simplicité de l'Évangile<sup>7</sup> ». Il oppose l'Église et ses dogmes au Christianisme véritable, tandis que Fénelon se bornait à craindre que la théologie de Bossuet ne compromît en quelque manière le surnaturel, en limitant la liberté de Dieu. Mme Guyon et Fénelon ne faisaient pas des mortifications extérieures une condition de la sainteté ; et, de même Rousseau remarque avec sympathie dans les mœurs de N.-S. Jésus-Christ « la simplicité... la facilité, la grâce et même l'élégance... Ses disciples ne jeûnaient point ; son austérité n'était point fâcheuse ». Mais c'est pour tourner bientôt l'Homme-Dieu en homme sensible : « Sa morale avait quelque chose d'attrayant, de caressant, de tendre ; il avait le cœur sensible, il était homme de bonne société<sup>8</sup> ». Enfin, il

1. *Ibid.*

2. *Émile*, III, p. 96.

3. *III<sup>e</sup> lettre à M. de Malesherbes.*

4. *Émile*, III, p. 96. « Plus je m'efforce de contempler son essence infinie, moins je la conçois ; mais elle est, cela me suffit : moins je la conçois, plus je l'adore. » Cf. *Contrat social* (*Œuvres de Rousseau*, II, p. 335 sq.) ; Cf. *Lettres de la Montagne*, etc.

5. *Confessions*, liv. VI, *Œuv. Supl.*, IX, p. 117.

6. *Œuvres de Rousseau*, *Supl.*, VII, p. 84, lettre du 6 janvier 1764.

7. Rousseau, *Observations sur la réponse du roi de Pologne...*, *Œuvres*, I, p. 78 sq.

8. *Œuvres*, IX, p. 109, *Lettres de la Montagne*.



ne faudrait pas exagérer l'influence quiétiste qui a pu s'exercer sur Rousseau par Mme de Warens ou par la lecture de Fénelon, au point d'oublier que Rousseau écarte un article fondamental du mysticisme fénelonien : l'abandon absolu au bon plaisir de Dieu : « Je ne vais pas », dit-il dans les *Rêveries*, si loin que saint Augustin qui se fût consolé d'être damné si telle eût été la volonté de Dieu. Ma résignation vient d'une source moins désintéressée<sup>1</sup> ».

Rousseau, selon le témoignage de Bernardin de Saint-Pierre, « préférerait Fénelon à tout<sup>2</sup> ». Cette estime singulière était fondée en partie sur une sympathie religieuse : Fénelon ayant infatigablement cherché et admiré Dieu, et Rousseau étant apparu au même Bernardin de Saint-Pierre « plus convaincu » qu'homme au monde « de l'existence d'un Être suprême<sup>3</sup> ». Mais cette sympathie ne fut pas complète : quand Bernardin de Saint-Pierre, au Mont-Valérien, dit à Rousseau : « Si Fénelon eût vécu, vous seriez catholique », Rousseau répond : « S'il avait vécu, j'aurais cherché à être son laquais, pour mériter d'être son valet de champ ! » ; et il ajoute, parlant de Fénelon ou de Bernardin : « ah ! qu'il est heureux de croire ! » Quoiqu'il soit alors « ému aux larmes », il sent entre l'archevêque et lui l'Église avec ses dogmes.

Une autre matière importante en laquelle Rousseau reçoit et élabore à sa manière l'influence fénelonienne est l'éducation. Dans son *Mémoire* composé pour le fils de M. de Sainte-Marie et présenté à M. Dupin en 1749, on retrouve plusieurs idées fondamentales du livre de *l'Éducation des Filles* : Rousseau, comme Fénelon, rejette la « multiplicité des préceptes » pour la formation morale et religieuse<sup>5</sup> ; il évite également d'affecter « désagréablement » l'esprit de son élève « par des idées de contrainte et d'étude réglée », et « n'exige pas de lui une attention pénible et continue<sup>6</sup> » ; son principe est le même que celui de Fénelon et de Fleury : il veut « accoutumer » son élève « à lier si bien ensemble les idées de l'étude et du plaisir d'un côté, et, de l'autre, celles de l'oisiveté et de l'ennui, qu'il parvint enfin à les regarder comme naturellement inséparables<sup>7</sup> ». Mais il se sépare nettement de Fénelon lorsqu'il déclare : « Quel est le vrai but de l'éducation d'un jeune homme ? C'est de le rendre heureux »<sup>8</sup>. Il met

1. *Rêveries*, II<sup>e</sup> Promenade, *Œuvres Sup'* IX, p. 246-247.

2. Bernardin de Saint-Pierre, *Vie et œuvres de J.-J. Rousseau*, p. 123.

3. *Ibid.*, p. 101.

4. *Ibid.*, p. 108.

5. *Portefeuille de Mme Dupin*, p. 373.

6. *Ibid.*, p. 374.

7. *Ibid.*, p. 405.

8. *Ibid.*, p. 378.

ainsi les procédés et jusqu'à l'esprit de l'éducation fénelonienne au service d'un certain épicurisme très étranger à Fénelon.

Le milieu des Dupin ne put sans doute que l'encourager dans ces vues, car je trouve, dans le *Portefeuille de Mme Dupin, des Idées sur l'Éducation* très voisines des idées de Fénelon interprétées par Rousseau : « Il ne faudrait dire aux enfants que des choses à leur portée <sup>1</sup> » ; « pourquoi guinder l'esprit ? les manières pénibles et affectées effarouchent... <sup>2</sup> ; la sévérité est presque toujours de trop... l'éducation doit viser au bonheur des hommes <sup>3</sup> ». Et ceci : « les personnes qui élèvent les enfants ont l'office le plus noble et le plus utile de la société <sup>4</sup> ». Cette glorification de l'état de précepteur rappelle Mentor, et annonce le gouverneur d'Émile.

« Je ne cherche point Télémaque », dit Sophie ; « je sais qu'il n'est qu'une fiction ; je cherche quelqu'un qui lui ressemble <sup>5</sup> ». Émile est donc, selon l'intention de Rousseau, fort apparenté à l'élève de Mentor. Il a la même assurance, et la même vicacité <sup>6</sup>. « Si l'ardeur d'un sang qui s'enflamme le rend vif, emporté, colère, on voit le moment d'après toute la bonté de son cœur dans l'effusion de son repentir ; il pleure, il gémit sur la blessure qu'il a faite... ; tout son emportement s'éteint, toute sa fierté s'humilie devant le sentiment de sa faute <sup>7</sup> ». N'est-ce pas ainsi que Télémaque, malgré la « violence de ses passions », était « inconsolable » d'avoir étourdiment lutté contre Hippias <sup>8</sup>, et se faisait un devoir d'apporter lui-même à Phalante les cendres de son frère <sup>9</sup> ? Sophie aime en Télémaque et aimera en Émile un jeune homme à la fois « aimable et vertueux <sup>10</sup> ». Aussi bien Émile, non plus que Télémaque, n'a appris la vertu par d'ennuyeuses et « tristes » leçons <sup>11</sup> ; jamais Rousseau avec lui n'a « raisonné sèchement », mais il a « revêtu la raison d'un corps <sup>12</sup> », il s'est servi de l'allégorie des fables <sup>13</sup> ; surtout il l'a mis, dans son premier âge, uniquement à l'école de l'expérience <sup>14</sup> et de l'exemple <sup>15</sup> ; il lui a donné le sens de l'utile <sup>16</sup>,

1. *Ibid.*, p. 102.

2. *Ibid.*, p. 105.

3. *Ibid.*, *id.*

4. *Ibid.*, p. 99.

5. *Émile*, III, p. 180.

6. *Ibid.*, I, p. 451 sq.

7. *Ibid.*, II, p. 208.

8. *Télémaque*, p. 331 sq.

9. *Ibid.*, p. 365.

10. *Émile*, IV, p. 180.

11. *Ibid.*, III, p. 211.

12. *Ibid.*, III, p. 237.

13. *Ibid.*, II, p. 312.

14. *Ibid.*, I, p. 198.

15. *Ibid.*, II, p. 251.

16. *Ibid.*, II, p. 83 sq. et passim.

et n'a pas employé l'autorité pour le contraindre<sup>1</sup>. De même Mentor disait à Télémaque : « Je n'ai garde de vous reprocher la faute que vous avez faite ; il suffit que vous la sentiez<sup>2</sup> » ; il lui « faisait remarquer<sup>3</sup>, dans des faits sensibles, l'inconvénient du mal ; et Télémaque « reconnaissait<sup>4</sup> » et « sentait<sup>5</sup> » la sagesse des conseils de son maître. Comme Mentor enfin, Rousseau ne dégoûtait pas son élève de l'amour, mais du libertinage. Sophie, par ses grâces simples<sup>6</sup>, rappelle Antiope. Elle est d'ailleurs formée suivant les principes de l'*Éducation des Filles*, par des conversations instructives<sup>7</sup> ; la religion lui a été enseignée d'une manière attrayante<sup>8</sup> ; on lui a donné, pour ses vêtements, le goût des draperies longues et flottantes chères à Fénelon et à Fleury<sup>9</sup>. — Telles sont, semble-t-il, les dettes de Rousseau à Fénelon en matière pédagogique. Bien entendu, l'originalité de Rousseau n'en subsiste pas moins ; il a beau emprunter la méthode de Fénelon, son principe essentiel le sépare nettement de son modèle : il considère comme bon l'amour de soi-même, et il considère tout l'homme comme bon : pour être tout à fait le disciple de Fénelon éducateur, il n'est ni assez quêtiste, ni assez chrétien.

Les idées morales et politiques de Rousseau ne doivent-elles rien à celles de Fénelon ? Il semble, à lire certain passage de l'*Émile*, que Rousseau ait traité légèrement « l'heureuse Salente, et le bon Idoménée rendu sage à force de malheurs » : « Nous savons », dit-il « que Télémaque et Mentor sont des chimères<sup>10</sup> ». Mais n'est-ce pas impatience d'une âme républicaine, en voyant les efforts de Fénelon dépensés pour former un bon roi<sup>11</sup> ? Au fond il y a parenté, sinon filiation, entre l'« aimable simplicité du monde naissant » vantée par Fénelon, et l'état de nature que Rousseau préconise<sup>12</sup>. Le *Discours sur les Sciences et les Arts* étend à tous les raffinements de la civilisation la condamnation portée dans *Télémaque* contre le luxe, et Rousseau y avoue « ne pouvoir réfléchir sur les mœurs », sans se plaire à se rappeler « l'image de

1. *Ibid.*, II, p. 310 et passim.

2. *Télémaque*, p. 14.

3. *Ibid.*, p. 25.

4. *Ibid.*, p. 11, p. 337.

5. *Ibid.*, p. 487.

6. *Émile*, IV, p. 138 sq.

7. *Ibid.*, IV, p. 75 sq.

8. *Ibid.*, IV, p. 79 sq.

9. *Ibid.*, IV, p. 36 sq.

10. *Émile*, IV, p. 406.

11. *Ibid.* : « Chemin faisant nous trouvons beaucoup de Protésilas, et point de Philocles ; Adraste, roi des Dauniens, n'est pas non plus introuvable. Au reste, Émile n'étant pas Roi, ni moi Dieu, nous ne nous tourmentons point de pouvoir imiter Télémaque et Mentor, dans le bien qu'ils faisaient aux hommes ».

12. Cf. P. M. Masson, *La formation religieuse de Rousseau*, I, p. 101.

la simplicité des premiers temps <sup>1</sup> ». L'épisode des Montagnons, dans la *Lettre sur les Spectacles*, ne reflète-t-il pas en quelque mesure la Bétique fénelonienne ? Sans doute, selon l'individualisme de Rousseau, ces campagnards sont heureux et vertueux parce qu'ils vivent isolés les uns des autres ; mais ils le sont aussi parce qu'ils vivent au milieu de la nature. L'amour de la nature et de la vertu se tournant en haine des villes et des cours, ou provenant de cette haine même, était bien un sentiment fénelonien, puisque Ramsay, dans les *Voyages de Cyrus*, avait commencé à l'élaborer <sup>2</sup>. Une autre ressemblance rapproche les rêves d'âge d'or que faisait Fénelon de ceux que forme Rousseau : les uns et les autres comportent un élément religieux : l'admiration qu'icé-  
tiste, ou piétiste, de la « simplicité », commune à Fénelon et à Rousseau, et, chez Rousseau seul, le désir protestant d'un retour au christianisme primitif, dont l'état de nature n'est, en quelque sorte, qu'une transposition, une laïcisation. — Dans le détail, on pourrait trouver d'autres rapports : Rousseau vénère les Anciens parce qu'ils ont eu des législateurs <sup>3</sup>, il aime l'agriculture <sup>4</sup>, il considère les métiers d'après leur utilité <sup>5</sup>.

En matière de goût, l'on peut également constater que Rousseau aime les grands écrivains de l'Antiquité pour la même raison que Fénelon : ils sont, dit-il, « plus près de la nature <sup>6</sup> ». Comme Fénelon dans la *Lettre à l'Académie* <sup>7</sup>, il goûte Suétone et Plutarque à cause des traits familiers qu'ils rapportent de leurs héros <sup>8</sup> ; il préfère Démosthène et sa « mâle éloquence » au talent d'« avocat » de Cicéron <sup>9</sup>.

A ces diverses analogies, les contemporains en ajoutaient une dernière, en comparant la morale, ou l'effet moral de la *Nouvelle Héloïse* à l'effet moral de *Télémaque*. Selon Sabutier de Castres, les romans devaient toujours avoir pour but « l'instruction », et, pour cela, n'être composés que par « d'honnêtes gens sensibles », qui « ne démontrassent pas tout d'un coup la vertu dans le ciel hors de la portée des hommes, mais qui la leur fissent aimer en la peignant d'abord moins austère,

1. *Œuvres*, I, p. 30.

2. Ramsay, *Voyages de Cyrus*, p. 122 : « Nous comprîmes alors que les grandes villes, et les cours magnifiques n'ont que trop servi à corrompre les cœurs et les sentiments ; en réunissant une multitude d'hommes dans le même lieu, elles n'ont fait souvent que réunir leurs passions et les multiplier ».

3. *Œuvres posthumes*, IV, p. 304 sq.

4. *Émile*, II, p. 92.

5. *Ibid.*, II, p. 83.

6. *Ibid.*, III, p. 314.

7. *Lettre à l'Académie*, VIII, *Projet d'un traité sur l'histoire*.

8. *Émile*, II, p. 284 sq.

9. *Ibid.*, III, p. 314.

et qui ensuite du sein des passions où l'on peut succomber et se repentir, sussent les conduire insensiblement à l'amour du bon et du bien », comme ont fait « l'auteur de *Télémaque* » et « l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* <sup>1</sup> ». Rousseau en effet ne sépare pas plus que Fénelon l'art et la morale. Mais en vérité la description des effets des passions a-t-elle dans *Télémaque* le même accent que les analyses brûlantes de la *Nouvelle Héloïse*? Sabatier, pour parler ainsi du roman fénelonien, en a sans doute consulté les illustrations plus que le texte; ou bien l'idée que donne Rousseau d'un romancier idéaliste à la fois et passionné commence-t-elle à transformer dans les esprits contemporains la notion de Fénelon: l'auteur de *Télémaque* désormais ne plaît pas seulement aux lettrés et aux politiques: il intéresse les âmes « sensibles » qui aiment à la fois les passions et les vertus, qui donnent à la passion l'aurole du sacrifice, et goûtent la vertu quand on la présente « suivie de la félicité <sup>2</sup> ».

Toutefois, c'est à la cause des ennemis de Rousseau, des « philosophes » de l'Académie, que le prestige de Fénelon, si universellement admis, allait d'abord profiter.

1. Sabatier de Castres, *Dictionnaire de Littérature*, III, p. 413.

2. Iraillh, *Querelles Littéraires*, I, p. 288.



## CHAPITRE IV

### LA LÉGENDE : LES ÉLOGES DE 1771

Ce fut une séance tout particulièrement importante et solennelle, que celle du 25 août 1771, où l'on couronna les *Éloges* de Fénelon. On avait eu soin de « suspendre à la tribune la plus exposée à tous les regards » le « meilleur des portraits de l'archevêque de Cambrai<sup>1</sup> ». D'Alembert avait tenu, pour ainsi dire, à officier lui-même, dans les « fonctions de directeur, dont M. Duclos avait pourtant pris le fau-teuil ». Il lut « une espèce de préface pour le discours dont l'auteur était couronné<sup>2</sup> » ; puis il lut ce discours lui-même, en y employant tout son art. L'auditoire ne perdit aucun de ses effets<sup>3</sup> : « Quand sa poitrine est fatiguée », écrit Bachaumont, il n'a qu'à terminer la phrase où il s'arrête par une certaine inflexion de voix, aussitôt les auditeurs émerveillés applaudissent à la ronde ». Puis Thomas lut « des extraits du discours de l'abbé Maury qui a eu l'accessit, et quelques morceaux des autres discours qui ont concouru<sup>4</sup> ». L'« émotion était générale, et les applaudissements les plus fréquents furent des larmes<sup>5</sup> » ; un « vieillard » surtout, « dont l'extérieur annonçait un ecclésiastique vénérable », ne pouvait retenir ses pleurs « toutes les fois qu'on prononçait le nom du vertueux prélat<sup>6</sup> ». La salle de l'Académie fut comme transformée en un temple où toutes les âmes étaient de la religion de Fénelon<sup>7</sup>. Mais si le cœur fut satisfait, l'esprit n'en eut pas moins sa part : Thomas « fit très bien sentir », dans les fragments dont il donna lecture, ce qu'ils contenaient d'« assez libre pour les circonstances présentes<sup>8</sup> ». Le plaisir de l'allusion frondeuse se mê-

1. Garat, *Mémoires*... II, P. VI, p. 290.

2. *Mémoires* de Bachaumont, 26 août 1771.

3. Garat, *ibid.*

4. Bachaumont, *ibid.*

5. Garat, *ibid.*

6. Cordier de Saint-Firmin, *Essai sur l'Éloge de Fénelon*, p. 16.

7. Garat, *ibid.*

8. Bachaumont, *ibid.*

lant aux joies « touchantes » de la « sensibilité », une cérémonie qui est un esclandre et peut-être un scandale, quel exquis et complet régal pour le public académique ! Et on lit dans le *Mercure* rendant compte de la fête : « Il serait difficile de trouver dans les fastes de l'Académie une séance plus intéressante que celle du 25 août <sup>1</sup>. »

Quelles étaient donc ces « circonstances présentes », dont parle Bachaumont ? C'était la place prise à l'Académie par le parti philosophique, grâce aux efforts de d'Alembert <sup>2</sup> ; c'était l'habileté qu'avait eue Duclos, en 1768, mettant au concours l'*Éloge de Molière*, de « déclarer que, pour cette fois, la censure des théologiens ne serait pas exigée <sup>3</sup> » ; et la censure n'avait pas été exigée davantage pour les *Éloges de Fénelon* ; c'était le *Réquisitoire* de Séguier contre la « fausse et altière philosophie », l'*Arrêt* qui s'en était suivi, Louis XV ayant été directement sollicité d'agir par le Pape et par l'Assemblée du clergé ; c'étaient les deux discours de Thomas interdits, l'un, son *Éloge de Marc-Aurèle*, du 25 août 1770, l'autre, son apologie de la philosophie, dans sa réponse à Loménie de Brienne reçu le 6 septembre. Duclos avait été mandé par le Chancelier, et défense avait été faite à l'Académie « de rien laisser prononcer ni publier en son nom, sans que les officiers en charge en eussent fait l'examen et assumé la responsabilité <sup>4</sup> » ; c'était enfin l'attitude de « philosophe » combatif prise par La Harpe, le principal lauréat de 1771, dans les deux années précédentes : en 1769, concourant pour l'*Éloge de Henri IV* proposé par Mercier Dupaty, directeur de l'Académie de La Rochelle, La Harpe avait été écarté, à cause d'« une apostrophe du pauvre cultivateur aux riches inutiles à l'État, qui était de la dernière véhémence, et qui paraissait une critique trop vive du gouvernement actuel <sup>5</sup> ». En 1770, il avait fait jouer *Mélanie*, où il combattait les vœux religieux, et, plus généralement, le « fanatisme » catholique, en s'autorisant de l'Écriture <sup>6</sup>, et en mettant en scène un curé tout pénétré des maximes « philosophiques ». De cette tactique Marmontel avait donné l'exemple dans les notes de son *Bélisaire* ; l'Académie avait sans doute souhaité que les concurrents de l'*Éloge de Fénelon* s'y conformassent ; dans son *Fénelon* M.-J. Chénier reprendra le procédé. Et ce sera, au XIX<sup>e</sup> siècle, le moyen qu'emploiera Lamartine dans *Jocelyn*, pour donner l'autorité de l'Évangile à son

1. *Mercure*..., octobre 1771, I p. 157.

2. Cf. Brunel, *Les Philosophes et l'Académie*..., p. 28 s. q. ; p. 154 s. q., Brunel remarque que de 1764 à 1770, les philosophes ont la majorité dans toutes les élections.

3. *Ibid.*, p. 191 s. q.

4. *Ibid.*, p. 193 s. q.

5. *Journal de Collé*, III, p. 221 s. q.

6. La Harpe, *Mélanie*, p. 37.

« Dans Jephté, dans Saül, nous la voyons punir  
Le souhait orgueilleux d'enchaîner l'avenir. »

spiritualisme anti-catholique. Qui sait, d'ailleurs, si l'idée du curé tolérant <sup>1</sup> de *Mélanie* n'avait pas été en partie inspirée à La Harpe par la tolérance fénelonienne légendaire depuis l'*Histoire* de Ramsay, et surtout depuis le II<sup>e</sup> *Supplément* des Directions ? Malgré le scandale produit par la pièce, La Harpe n'avait pas hésité à briguer l'un des quatre fauteuils vacants à l'Académie, celui du Président Hénault. C'est alors <sup>2</sup> que Séguier avertit ses confrères que le maréchal de Richelieu et lui demanderaient à être rayés de l'Académie, si La Harpe était élu. On élut l'évêque de Senlis. Mais les « philosophes » remplirent à leur gré les autres fauteuils, et Duclos, à la réception du prince de Beauveau, le 21 mars 1771, fit une lecture où il conta diverses anecdotes en faveur de la liberté et de l'égalité. — Dans ces conditions, l'attribution à La Harpe du prix d'éloquence, en même temps que du prix de poésie, apparaissait comme une revanche de l'Académie sur le pouvoir. Les auditeurs « savaient d'avance <sup>3</sup> » le nom du lauréat, et les allusions des discours, soulignées par les lecteurs, n'en portaient que mieux sur eux.

Le *Discours* préliminaire de d'Alembert, très décidé sous sa forme polie, montrait le but et l'avantage des *Éloges*, tels que l'Académie les entendait : il s'agissait de louer « les hommes illustres qui ont honoré la patrie », et d'« acquitter » envers plusieurs « la dette » restée impayée « de leur siècle ». Ainsi Fénelon, « ce bienfaiteur de l'humanité », avait été « victime de la persécution pendant sa vie, n'ayant trouvé... que chez nos ennemis les hommages que la cour et la nation lui devaient ». Suivait un parallèle de Fénelon et de Bossuet, « où l'« éloquent évêque de Meaux... plus théologien... obligé de se dévouer presque entièrement à des querelles de controverse », était sacrifié à « l'intéressant archevêque de Cambrai... », qui, « préférant le genre humain à tout <sup>4</sup>, écrit plus de choses utiles à tous les siècles et à tous les lieux ». Dans un mouvement pathétique, d'Alembert s'écriait, montrant le portrait de Fénelon exposé au public : « Malheur à qui ne s'attendrait pas en le voyant <sup>5</sup> ! »

D'Alembert, annonçant l'*Éloge* de La Harpe, y relevait comme

<sup>1</sup> 1. *Ibid.*, p. 12 :

« On ne le vit jamais affectant le scrupule  
Crier à l'hérétique...  
Il ne se borne pas à tonner dans les temples  
Et s'il combat l'erreur, c'est par de bons exemples. »

<sup>2</sup> 2. Dans la séance du 15 ou du 17 décembre. Cf. Brunel, *Les Philosophes...*, p. 250 sq.

<sup>3</sup> 3. *Mémoires* de Bachaumont, 26 août 1771. Cf. *Correspondance inédite* de Condorcet et de Turgot, p. 58, lettre de Condorcet du 2 août 1771.

<sup>4</sup> 4. Cf. Ramsay, *Histoire...*, p. 82 (éd. 1725) : « J'aime encore mieux le genre humain que ma patrie... »

<sup>5</sup> 5. D'Alembert, *Œuvres...*, IV, p. 309 sq.

mérites essentiels la « manière intéressante dont l'auteur a vu son sujet », la « vérité », le style « élégant et noble » : or le ton de l'*Éloge* couronné est roide ou épigrammatique. La Harpe paraît s'être documenté uniquement dans Ramsay. Et sa « manière » consiste, comme jadis celle de Bossuet, mais en vue d'une fin différente, à transformer le panégyrique en sermon. Après un court exode, où il déclare que Fénelon est un de ces hommes « qu'il faut admirer sous peine d'être injustes », et que « Fénelon est parmi les gens de lettres ce qu'Henri IV est parmi les Rois<sup>1</sup> », il étudie, dans une première partie, la vie de Fénelon avant la querelle du quiétisme. Bien entendu, il compte « à peine », « entre les avantages que Fénelon dut à la nature ou à la fortune..., celui de la naissance ». Il insiste davantage sur le siècle où « la nature le plaça », « temps de lumière et de splendeur ». Fénelon d'ailleurs était « élevé au-dessus de son siècle » par « une sensibilité profonde et éclairée, qui, lorsqu'il s'agit de morale, devient une raison sublimée » : aussi, dans les missions de Saintonge, fut-il le seul à « défendre », sinon à connaître, « l'humanité ». Le préceptorat du duc de Bourgogne va lui permettre de déposer « dans le sein de son illustre élève » « tout ce qu'il a conçu et désiré en faveur du genre humain ». Pourquoi le duc de Bourgogne est-il mort prématurément ? « S'il eût régné, la morale de Fénelon eût été la politique du trône ». De cette éducation un livre est demeuré comme le témoignage : *Télémaque*. La Harpe en fait un éloge littéraire qui ne manque ni de justesse ni d'agrément : il y note l'« onction pénétrante », l'élocution persuasive », « cette aménité de style qui flatte toujours l'oreille et ne la fatigue jamais... ces formes antiques qui sembleraient ne pas appartenir à notre langue, et qui l'enrichissent sans la dénaturer..., ces traits sublimes, qui, toujours placés à propos et jamais appelés de loin, transportent l'âme et ne l'étonnent pas », cette « sensibilité... d'une âme prompte à s'affecter et d'un esprit prompt à s'apercevoir », ce dédain de l'art, cette sympathie « au moindre cri, au moindre accent de la nature<sup>2</sup> ».

La seconde partie, de la Querelle du Quiétisme à la mort, débutait par un morceau à effet sur les résultats et les dangers de l'enthousiasme religieux. Puis La Harpe définissait ainsi le mysticisme de Fénelon : son « âme pure et tendre » fut « embrasée... de l'amour de l'ordre, de la vérité et de la paix, réunis dans l'idée d'un Dieu... Puisque Fénelon était destiné à l'erreur, cette erreur au moins ne pouvait être qu'un excès d'amour ». Et il passe à « ce qui intéresse sa mémoire et notre admiration, c'est-à-dire au « contraste de sa conduite avec celle de ses adversaires ». Bossuet attaquant Fénelon, c'est « le génie

1. La Harpe, *Éloge de Fénelon*, p. 1-4.

2. *Ibid.*, p. 5-22.

persécutant la vertu » ; Fénelon est désintéressé, « sans croire même faire un sacrifice », tandis que « Bossuet, en faisant des conquêtes pour la foi, n'était pas moins occupé de ses propres triomphes que de ceux du Christianisme ». Du reste, « Bossuet historien et orateur peut rencontrer des rivaux » ; mais « le *Télémaque* est un ouvrage unique ». — La fin de la vie de Fénelon est occupée par la pratique des vertus de simplicité, de bienfaisance, de sollicitude sans faste envers les paysans : « on le voyait assis sur l'herbe au milieu d'eux ». Et La Harpe terminait par ce souhait ingénieusement équivoque : « Sa mémoire doit avoir le même avantage que sa vie, celui de nous faire aimer la Religion... Quel honnête homme refusera d'être de la religion de Fénelon <sup>1</sup> ? ».

Le Fénelon que présentait l'*Éloge* de Maury était un héros d'humanité, et un grand homme malheureux : « orateur des peuples », « plaidant la cause de l'humanité devant les Rois », « homme dont toutes les pensées eurent pour objet le bonheur du genre humain », Fénelon « dut tous ses revers à son génie et à sa vertu », et il ne lui « manqua pour être heureux que d'être un homme ordinaire » : « Sa vie réunit dans un degré éminent tout ce qui est digne d'intéresser un cœur sensible : des talents, des vertus, des malheurs <sup>2</sup> ». Élevé à la campagne, puis se perfectionnant à la ville, Fénelon était « philosophe avant de savoir lui-même qu'il était né poète ». Qu'était-ce que la religion pour lui ? Une philosophie sublime qui démontre l'ordre, l'unité de la nature, et explique l'énigme du cœur humain..., le plus puissant mobile pour porter l'homme au bien..., un supplément de la conscience, qui commande, affermit, et perfectionne toutes les vertus, établit de nouveaux rapports de bienfaisance sur de nouveaux liens d'humanité..., la religion du cœur, la vertu en action, enfin un code de morale dont tous les préceptes sont autant de bienfaits du Ciel... » Ces périphrases fleuries définissaient sans doute la Création, la Providence, le péché originel, la charité : et Maury avait eu sans doute aussi la bonne intention de justifier devant les « philosophes » de l'Académie, à la faveur de ces abstractions élégantes, le dogme et la morale chrétienne. Mais il semblait les excuser plutôt. Et le christianisme de Fénelon prenait sous sa plume l'apparence d'un simple déisme bienfaisant. D'autant plus qu'il ajoutait : Fénelon fut « chrétien pour être plus humain, prêtre pour se rendre utile <sup>3</sup> ».

Dans le traité de *l'Éducation des Filles*, Maury présente Fénelon comme un génie précurseur : il « lutte seul contre son siècle ». Chargé de l'éducation du duc de Bourgogne, il travaille avec Beauvilliers « né

1. *Ibid.*, p. 23-44. La parallèle de Bossuet et de Fénelon se trouve à la p. 32.

2. Maury, *Discours...*, p. 353-355.

3. *Ibid.*, p. 360-361.



lacadémonien parmi les Français » à « faire d'un homme un Roi, ou plutôt d'un Roi un homme ». Les victoires de Louis XIV ont été l'assemblage des calamités humaines » : la morale de *Télémaque* et des *Directions* est au contraire bienfaisante ; dans son « poème en prose » Fénelon s'est révélé le « protecteur » des peuples, le « guide des Rois », le « modèle des Instituteurs des Princes ». Le style de *Télémaque*, « inimitable », est peut-être « trop abondant ? » Mais c'est qu'il « ressemble à la vertu » de Fénelon<sup>1</sup>.

Sa disgrâce est due au quiétisme, « hérésie des cœurs trop sensibles », et à la publication de *Télémaque*, qui irrita Louis XIV : « Pardonnons au roi », dit Maury, « de n'avoir pas approuvé certaines maximes politiques peu praticables du roman » ; mais « plaignons-le de n'avoir pas senti Fénelon ». Bossuet dans la querelle a-t-il passé les bornes de la modération ? Oui ; mais « un homme de génie est emporté par ses idées, comme un autre par ses passions » ; d'ailleurs Bossuet était en la matière « juge compétent » et non « vil délateur », et il a toujours parlé de Fénelon avec « égards », « respect », « tendresse ». La soumission de Fénelon « met à ses pieds le pape dont il obtient les éloges, Bossuet dont il mérite l'envie ». A Cambrai, dans son exil, « martyr » de ses ouvrages, il comprend « que le génie et la sensibilité sont les deux plus funestes présents que la nature puisse faire à l'homme ». Il est généreux à tous, Français et étrangers, et « Eugène et Marborough respectent dans le tumulte des armes le sage qu'ils envient à la France<sup>2</sup> ».

Pour ce dernier trait, comme pour plusieurs autres, Maury s'est inspiré de l'*Histoire* de Ramsay, et il a honnêtement indiqué sa source dans les notes qu'il a jointes à son *Éloge* en 1777. Il a eu également entre les mains certains papiers du duc de Bourgogne<sup>3</sup> ; en somme il apparaît, dans sa documentation de même que dans son dessin général, comme un panégyriste assez superficiel, mais de bonne, de naïve volonté. Nous l'avons constaté à propos de sa définition du christianisme fénelonien. On peut le remarquer également lorsqu'il s'efforce de ne pas louer Fénelon au détriment de Bossuet. Il avait eu un moment l'idée, — il l'avoue dans ses notes<sup>4</sup> — de « faire un parallèle dans lequel il aurait toujours donné l'avantage à l'archevêque de Cambrai » ; mais il se « souvint » des ouvrages de Bossuet, et il ne se permit plus dès lors « de le juger, encore moins de l'avilir ». Aussi bien Bossuet était-il comme Fénelon un de ces grands hommes, de ces génies, devant qui Maury incline pieusement son âme sensible de jeune rhéteur.

1. *Ibid.*, p. 364-378.

2. *Ibid.*, p. 386-405.

3. *Ibid.*, p. 415, note sur la p. 368 : « J'ai sous les yeux les originaux de ces billets d'honneur. »

4. *Ibid.*, p. 435.

Le troisième *Éloge*, dont Thomas lut des extraits, était moins innocent. L'auteur, Masson de Pezay, s'était adjoint comme collaborateur Diderot : et le ton et les tendances de son discours s'en ressentaient : les faits, puisés dans Ramsay, étaient en petit nombre<sup>1</sup> ; les allusions au temps présent, les invectives, les railleries, abondaient. S'agit-il de mentionner l'illustration de la maison de Fénelon : « Il faut », dit Masson, « se louer de sa naissance, sans laquelle il n'eût pas été précepteur<sup>2</sup> ». Fénelon est attaché « scrupuleusement » à ses devoirs : son panégyriste en profite pour maudire le célibat des prêtres : « O serment qui nécessite le parjure<sup>3</sup> ! » Bien entendu Masson se voit dans la « cruelle obligation » de « flétrir la mémoire » de « Bossuet<sup>4</sup> ». Diderot ridiculise l'étiquette de la cour<sup>5</sup>, et voue à l'exécration publique les controverses de théologie<sup>6</sup>. Voici une définition philosophique des aumônes épiscopales : « Ce prélat ennoblissait les deniers sacrés, en les employant au profit de l'humanité souffrante<sup>7</sup>. » Tout cela déforme tumultueusement la physionomie de Fénelon : ce valétudinaire est présenté comme « possédant l'avantage d'un corps sain » ; n'est-ce pas une conséquence logique du « bonheur » qu'il a « d'être né loin des villes<sup>8</sup> » ? Fénelon révolutionne l'éloquence de la chaire, puisque Masson veut donner un conseil aux prédicateurs de 1771 : « On vit enfin le langage d'une morale éclairée remplacer les déclamations monacales<sup>9</sup>. » Le duc de Bourgogne était « né sensible<sup>10</sup> ». Mme Guyon est « victime d'une imagination ardente non dirigée, et de sens actifs non satisfaits<sup>11</sup> ». Comment expliquer que Fénelon ait donné dans le guyonisme ? C'est qu'il avait « un cœur trouvant dans sa sensibilité l'attrait de toutes les jouissances, et dans sa délicatesse le principe rigoureux de toutes les privations<sup>12</sup> ». — Cet *Éloge* dut plaire singulièrement aux « philosophes », car Mlle de Lespinaise l'envoya à Turgot, et Condorcet annonçait cet envoi<sup>13</sup>.

Quelle que fût d'ailleurs la valeur respective des trois *Éloges*, ç'avait

1. (Masson de Pezay), *Éloge de Fénelon*, p. 1-10, sur les débuts de Fénelon, le duc de Beauvilliers ; p. 17, sur le prieuré de Saint-Valery ; p. 23-24, sur Fénelon à Cambrai et les égards qu'ont pour lui les Alliés.

2. *Ibid.*, p. 3.

3. *Ibid.*, p. 5.

4. *Ibid.*, p. 6.

5. *Ibid.*, p. 11.

6. *Ibid.*, p. 19.

7. *Ibid.*, p. 23.

8. *Ibid.*, p. 4-5.

9. *Ibid.*, p. 6.

10. *Ibid.*, p. 13.

11. *Ibid.*, p. 18.

12. *Ibid.*, p. 19.

13. *Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot*, p. 58, lettre du 6 septembre 1771.

été assurément une habileté de la part des philosophes que de faire connaître le troisième par de simples extraits, vu son caractère très agressif; que d'honorer de l'accessit l'anodin Maury; et de mettre en valeur par le Prix le discours tendancieux, mais mesuré, de La Harpe. Cependant le scandale ne pouvait rester insensible au clergé. L'archevêque de Paris « fait examiner » l'*Éloge* de La Harpe, et, « convaincu d'une foule de traits irréligieux dont il est rempli », il en porte « ses plaintes au Conseil » du roi<sup>1</sup>. Le 21 septembre le Conseil d'État publie un *Arrêt* contre les *Éloges* de La Harpe et de Masson : « S. M. n'a pu voir sans mécontentement, que des discours destinés à célébrer les vertus d'un archevêque..., soient remplis de traits capables d'altérer le respect dû à la religion »; que les « vertus héroïques des saints » soient assimilées au fanatisme; qu'on « cherche à flétrir » la réputation de Bossuet; qu'« on donne aux dogmes le nom d'opinions... » En conséquence, les deux discours « seront et demeureront supprimés », et l'article du règlement de 1671 exigeant l'approbation de deux docteurs de Sorbonne sera remis en vigueur. Puis l'archevêque de Paris nomme « un comité de trois docteurs, MM. Le Fèvre, Couture, et Agnette, devant lesquels M. de La Harpe est obligé de comparaître », et qui le morigènent sur son discours, « phrase par phrase » : La Harpe « donne les explications qu'on désire, et les signe<sup>2</sup> ». Les académiciens « sont très humiliés de cet événement ». « Ceux qui ne sont point de la cabale encyclopédique lui imputent cette disgrâce. Ils lui reprochent d'avoir voulu, à quelque prix que ce fût, couronner M. de La Harpe, qui n'avait pas fait le meilleur *Éloge*..., mais qui avait plu à ces Messieurs par la liberté de sa façon de penser et la hardiesse de ses assertions. » On s'irrite contre Duclos, qui avait supprimé l'approbation des théologiens. — Mais aussi, on taxe le gouvernement de « despotisme » : il veut, dit-on, « nous replonger doucement dans les heureuses ténèbres dont nous sommes sortis pour notre malheur<sup>3</sup> ». — Pendant ce temps, Maury était choisi comme grand-vicaire et pourvu d'un canonicat par l'évêque de Lombes, petit-neveu de Fénelon<sup>4</sup>.

D'autres protestations, non officielles celles-là, partirent des jansénistes. Le bénédictin dom Gourdin se hâte de composer et de publier ses *Observations d'un théologien sur l'Éloge de Fénelon* (1771). Il malmène La Harpe avec une âpre véhémence et une impitoyable logique. Il dit de l'*Éloge* : « J'y reconnais quelquefois Fénelon »; mais La Harpe ne l'a « présenté que comme citoyen et comme homme de lettres », alors qu'il était en outre « chrétien et évêque<sup>5</sup> ». Dom Gourdin va

1. *Mémoires* de Bachaumont, 1<sup>er</sup> octobre 1771.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, 19 octobre 1771.

4. *Quinzaine littéraire*, 1817, II, p. 458.

5. (dom Gourdin), *Observations...*, p. 3, p. 15.

d'abord aux points essentiels : que veut dire La Harpe en parlant de la « tolérance » de Fénelon? Insinue-t-il que Fénelon pensât « qu'on pouvait se sauver dans toutes les religions? » Mais aucun « trait de la vie de Fénelon » ne « peut étayer cette opinion ». Ou bien s'agit-il du « tolérantisme civil? » Mais « le chrétien éclairé connaît un milieu entre la persécution et le tolérantisme, et personne n'a été plus chrétien et plus éclairé que Fénelon<sup>1</sup> ». Et quelle présomption chez La Harpe que d'oser, « dans un discours purement académique », décider une question aussi complexe que la Révocation de l'Édit de Nantes! Les réflexions sur « l'enthousiasme religieux » sont inacceptables : Fénelon n'est pas un « enthousiaste », puisqu'il reconnaissait l'autorité de Rome. Et pourquoi « déprimer Bossuet? » Pourquoi, dans la peinture des vertus de Fénelon, substituer une « philanthropie froide » aux motifs surnaturels : « Le peu de succès du curé de *Mélanie* ne vous a pas corrigé! » On ne peut dénigrer ainsi Fénelon en « philosophie », en « apôtre de l'humanité », sans une « ignorance impardonnable », à moins que ce ne soit par une « dissimulation criminelle<sup>2</sup> ». On le voit, les *Observations* étaient nettes et dures. J'y remarque cependant que dom Gourdin accepte l'éloge que fait La Harpe de *Télémaque* et de l'éducation du duc de Bourgogne<sup>3</sup> : cet accord ne laisse pas d'être significatif : il montre, à la veille du règne de Louis XVI, l'admiration à peu près unanime pour la morale politique fénelonienne. Je note en outre que les *Observations* renvoient La Harpe à Ramsay comme à une autorité<sup>4</sup>.

Les *Nouvelles Ecclésiastiques* de janvier 1772 relatent l'Arrêt du Conseil d'État, et examinent les *Éloges*. Elles notent l'intention de La Harpe, d'« enrôler Fénelon parmi les incrédules », et elles discutent ses affirmations. La Harpe prétend que Fénelon a été « docile » : mais l'archevêque de Cambrai, après la condamnation des *Maximes des Saints*, a conservé tous ses principes. La Harpe le dit « tolérant » : mais il ne l'a pas été pour les jansénistes; quant aux protestants, il n'est aucunement avéré que Fénelon ait pris en leur faveur « la défense de l'humanité »; « Ramsay l'a dit, et l'on ne cesse de le répéter d'après lui » : mais Ramsay est suspect de partialité : d'autres écrivains « soutiennent que lorsque M. de Fénelon fut employé à convertir les calvinistes, on ne faisait plus usage contre eux de la force militaire<sup>5</sup> ».

Enfin, dans la *Préface des Œuvres* de Bossuet, Deforis s'élève « contre deux discours qui ont justement attiré l'indignation de tous les gens sensés »; et il défend Bossuet des « calomnies les plus odieuses » dont

1. *Ibid.*, p. 4-5.

2. *Ibid.*, p. 6-14.

3. *Ibid.*, p. 8.

4. *Ibid.*, p. 11.

5. *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1772, p. 13-20.

l'a « humilié », La Harpe, des « comparaisons les plus révoltantes » par lesquelles il l'a abaissé devant Fénelon. Bossuet n'a pu être jaloux de l'auteur de *Télémaque*, lui qui « a consacré tous ses moments à l'étude ou à la défense des grandes vérités de la religion ». Et Deforis raillait la présomption du « sieur de La Harpe », s'érigeant « en juge souverain des ouvrages de Bossuet<sup>1</sup> ». Cette nouvelle défense janséniste de la mémoire de l'évêque de Meaux contre le prestige obsédant de l'archevêque de Cambrai n'alla pas plus loin : les *Œuvres* de Bossuet ne publièrent pas « l'histoire littéraire » de la querelle du quiétisme que Leroi avait composée<sup>2</sup>.

D'autres protestations vinrent de l'*Année Littéraire*. Le journal de Fréron jugeait que « l'éloge de Fénelon était un des plus beaux sujets qu'on eût proposés depuis que les Académiciens existent ». Il célébrait la « vertu », l'« âme » de Fénelon, et déclarait avec emphase : « Fénelon a fait à l'humanité les deux plus grands présents qu'elle pût recevoir, le duc de Bourgogne et *Télémaque* » ; il montrait en ce « génie sublime et sensible..., si digne d'être heureux..., persécuté avec fureur... », un « spectacle satisfaisant, instructif, fait pour émouvoir les cœurs nobles et tendres ». Mais il reprenait dans l'*Éloge* de La Harpe le faste des mots, et la froideur, le jargon qui sert « de ralliement à la secte philosophique<sup>3</sup> ». De même l'*Année Littéraire* ne voit dans l'*Éloge* de Masson que l'ouvrage d'un « philosophe » superficiel et bel esprit<sup>4</sup>. Maury au contraire lui semble atteindre à la « vraie éloquence », et observer toutes les convenances du sujet<sup>5</sup>.

Dans le camp opposé, le contentement de Voltaire fut vif. Il remarqua surtout dans l'*Éloge* de La Harpe « le portrait de l'enthousiasme », et il écrivit au lauréat une lettre flatteuse où il qualifiait ainsi le discours : « C'est le génie du grand siècle passé, fondu dans la philosophie du siècle présent. » Suivait une anecdote qui faisait presque de Voltaire un martyr de son goût pour la morale politique de *Télémaque*<sup>6</sup>. Le *Journal Encyclopédique* fut discret, et chercha perfidement à compromettre l'*Éloge* de Maury dans la condamnation de celui de La Harpe<sup>7</sup>. Le *Mercur* loua Fénelon et ses panégyristes.

1. Bossuet, *Œuvres*, 1772, I, p. xx sq.

2. Tabaraud, *Supplément...*, p. 170.

3. *Année Littéraire*, 1771, VI, p. 3-15.

4. *Ibid.*, p. 240 sq.

5. *Ibid.*, p. 73 sq.

6. Voltaire, *Œuvres*, XLVII, p. 503, lettre du 4 septembre 1771. Le cardinal de Fleury, dit Voltaire, « ne pouvait souffrir qu'on aimât l'aimable Fénelon. J'eus l'imprudance de lui demander un jour s'il faisait lire au roi le *Télémaque*. Il rougit, il me répondit qu'il lui faisait lire de meilleures choses : et il ne me le pardonna jamais ».

7. *Journal Encyclopédique*, octobre-novembre 1777, p. 400 sq., analyse de l'*Éloge* de Maury ; en note : « Nous ne nous sommes attachés à faire connaître ce



Enfin citons un *Parallèle des trois discours qui ont concouru pour l'éloge de... Fénelon* : cette critique s'efforce d'être impartiale, admirant l'ordre de La Harpe et reprochant à Maury la confusion, blâmant la froideur du premier, goûtant la chaleur du second et sa « simplicité majestueuse<sup>1</sup> », réhabilitant Bossuet<sup>2</sup> tout en le jugeant intéressé, professant la même opinion que les *Nouvelles Ecclésiastiques* sur les missions de Saintonge<sup>3</sup>.

Cependant les trois discours n'étaient pas les seuls, ou ne restèrent pas isolés. *L'Année Littéraire* publia, dans son tome VIII de 1771, des *Extraits d'un Éloge de Fénelon*, « composé par M. l'abbé Potet, professeur au collège Mazarin ». En bon régent, Potet exaltait d'abord Fénelon éducateur : le maître du duc de Bourgogne, dit-il, employa avec succès « la persuasion » : il réussissait à faire sentir au jeune prince ses fautes : celui-ci alors, « se jetait dans les bras » de Fénelon ; « tous deux versaient des larmes, l'un de joie, l'autre de repentir ». Suivait un centon de maximes politiques extraites de *Télémaque*. Après quoi venait un tableau de Fénelon à Cambrai « victime dévouée au bien public, se vengeant de la calomnie par ses vertus », charitable, remplissant de malades et de blessés son palais pendant la guerre, respecté des étrangers, enfin « humble chrétien, anéantissant sa raison devant la suprême intelligence ». Des notes rappelaient les affections que Fénelon avait suscitées, notamment celle d'« un jeune prince » à qui « le Prélat donna d'excellentes maximes sur la tolérance »<sup>4</sup>. Ainsi l'autorité de Ramsay continuait à s'imposer.

La même année, Doigny du Ponceau publiait son *Éloge de Fénelon*, qui, disait-il, n'avait pas concouru, ayant été composé « trop tard ». Homme sensible, l'auteur admirait Fénelon pour avoir « su répandre tant de grâces et de charmes sur le sentiment de l'humanité ». Fénelon, selon lui, provoquait l'« attendrissement », et il le nommait : « l'adorable Fénelon, l'homme par excellence<sup>5</sup> ». Fénelon est « poète », et non pas seulement par son « épopée » de *Télémaque* : son ode à Langeron « prouve » qu'il « eût pu entrer en lice avec les Pindare et les Rousseau<sup>6</sup> ». Par son « imagination brillante » il relève quelque peu ses écrits théologiques dont le sujet est si méprisable : car « la philosophie seule a droit d'intéresser tous les sages et tous les hommes ». Fénelon est philosophe<sup>7</sup>. Fénelon est « sensible », c'est un « grand

discours, ainsi que celui de La Harpe..., que quant à la partie littéraire ; à l'égard de la morale, il est dit dans un arrêt du conseil... » etc.

1. *Parallèle*, p. 5 sq.

2. *Ibid.*, p. 32.

3. *Ibid.*, p. 15.

4. *Année Littéraire*, 1771, VIII, p. 232-239.

5. Doigny du Ponceau, *Éloge de Fénelon*, Avertissement.

6. *Ibid.*, p. 15.

7. *Ibid.*, p. 16-17.

homme » et un « bienfaiteur ». Et il enseignait au duc de Bourgogne l'humanité, en des leçons d'où l'étiquette « devait disparaître<sup>1</sup> ». L'histoire du quiétisme ouvre une carrière agréable à la fantaisie de l'auteur : il blâme la « superstition » de Mme Guyon et son « système ridicule », et il est indulgent pour l'« erreur » de Fénelon qui « servit à sa gloire ». Bossuet, selon lui, « dénonce au Pape » les *Maximes des Saints* : et Fénelon apprend à la fois la condamnation de son livre et l'incendie de son palais. Un parallèle de Bossuet et de Fénelon fait de l'un le « dernier Père de l'Église », et de l'autre un « ami de l'humanité ». « Après la mort de Louis XIV, Fénelon jouit de l'estime du duc d'Orléans, régent ». Et cela se termine par un tableau pathétique de la mort de Fénelon<sup>2</sup>.

1. *Ibid.*, p. 20 sq.

2. *Ibid.*, p. 25-33.

## CHAPITRE V

### DES ÉLOGES DE 1771 AU FÉNELON DE M. J. CHÉNIER (1793)

Le bruit fait autour des *Éloges de Fénelon* n'était pas de nature à refroidir le culte des grands hommes, qui lui-même avait eu et devait avoir encore tant d'influence sur le prestige de Fénelon. Peut-être l'attitude de génie persécuté et de philosophe sensible dans laquelle les panégyristes avaient représenté l'archevêque de Cambrai contribue-t-elle non seulement à populariser ce culte, mais à le rendre à la fois plus provocant et plus ému. C'est en 1771 pour la première fois je crois, que le nom d'un « grand homme » passe à une rue<sup>1</sup>. Au Salon de 1771 Lépicié a exposé son « tableau de la Sculpture » où la Sculpture « semble occupée avec attendrissement de son véritable objet, qui est de conserver à la postérité la mémoire des grands hommes<sup>2</sup> ». Et d'Holbach, dans le *Système de la Nature* (1771), écrit : Rendons aux grands hommes « les hommages qu'ils ont attendus de nous lorsque leurs contemporains injustes les leur ont refusés... Arrosons de nos pleurs les urnes des Socrates, des Phocions... Craignons de persécuter le mérite et la vertu en persécutant ceux qui combattent nos préjugés<sup>3</sup>. » Mercier, dans l'*An 2240*, place des statues de grands hommes « dans chacune des demi-lunes<sup>4</sup> » du Pont-Neuf et un peu partout dans Paris<sup>5</sup>. Lalande souhaite que les « mausolées » des grands hommes ne soient plus établis dans les églises, mais, comme dans l'antiquité païenne, « sur les grandes routes, sur les places publiques, sur des arcs de triomphe<sup>6</sup> ». Le portrait de Fénelon, gravé par Savart d'après Vivien, paraît à la fin de 1771 dans la série des *Hommes Illustres* publiée par Ficquet et Savart. Le *Mercur*e s'empresse de l'annoncer<sup>7</sup>, et l'*Année*

1. *Mercur*e, janvier 1772, II, p. 204.

2. *Année Littéraire*, 1771, V, p. 293.

3. (d'Holbach), *Système de la Nature*, t. p. 322-323.

4. (Mercier), *l'An 2240*, p. 33 sq.

5. *Ibid.*, p. 286.

6. *Mercur*e, juillet 1772, II, p. 169 sq. : Lalande, *Observations sur les Mausolées du maréchal de Saxe et du maréchal de Turenne*.

7. *Ibid.*, novembre 1771, p. 161.

*Littéraire* le recommande en ces termes émus : « Quel est le Français, pour peu qu'il soit sensible et qu'il aime le génie et la vertu, qui ne voudra pas décorer son cabinet de l'image de l'adorable Fénelon ! »

Fénelon est « adoré » en même temps par l'*Année Littéraire* et par le *Mercur* : il l'est aussi bien à la fois par l'abbé Blanchard et par Mercier. Le premier, dans son *Poète des Mœurs* (1771), copie dans Ramsay les passages où il est question de l'espion envoyé à Cambrai et des honneurs rendus par le Prince Eugène et Marlborough à l'archevêque<sup>2</sup> ; il cite Ramsay, à propos de l'éloge que Fénelon aurait fait de Bossuet devant l'Écossais<sup>3</sup>. Mercier « conserve soigneusement » les œuvres de Fénelon, dans la bibliothèque du Roi de son *An 2240* : il place *Télémaque* à côté des *Œuvres* de l'abbé de Saint-Pierre, et brûle les ouvrages de Bossuet, car l'évêque de Meaux « avait du génie, d'accord, mais il en a fait un pitoyable usage » ; le « rival » de Bossuet, « son vainqueur doux et modeste, cet aimable, ce sensible Fénelon<sup>4</sup> », lui sert sans doute de modèle quand il trace le portrait du Prélat idéal, bienfaisant, dépourvu de « fanatisme », et dont l'« œil est toujours serein, image de cette âme douce, égale et paisible<sup>5</sup> ».

Vainqueur de Bossuet, Fénelon semble bien l'être auprès de l'opinion d'alors. Si l'on veut s'en convaincre davantage, on peut lire l'*Éloge de Bossuet*, composé par Talbert en 1772. L'Académie de Dijon, sans doute pour relever le prestige du grand Bourguignon affaibli par les *Eloges* de 1771, avait mis ce sujet au concours. Or voici comment le lauréat parle de la querelle du quietisme : « les erreurs que Bossuet combattit, honoraient ceux qui les défendirent... O Fénelon,... le mensonge ne pouvait te plaire que sous le voile de la perfection ! » Je « révère davantage » Fénelon, qui ne souscrit pas à l'*Instruction Pastorale* « où son amie est traitée avec rigueur » ; « mais puis-je blâmer en même temps l'indignation de Bossuet ? » Talbert présente Bossuet « blessé par les défiances de Fénelon », mais « l'aigrissant à son tour par la chaleur de ses poursuites » ; et, tout en s'indignant contre les calomnieurs de Bossuet, il juge naturel qu'on aime plus Fénelon. En somme, il excuse Bossuet : « Croyons, autant que possible à la vertu des grands hommes », dit-il, — et il fait de Fénelon une victime séduisante. C'est un génie « modeste », une « âme également vive et tendre », un esprit curieux et novateur. Mme Guyon elle-même l'intéresse, par son « extrême sensibilité<sup>6</sup> ».

Puis ce sont les hommages, plus courts et plus banals, de Filassier,

1. *Année Littéraire*, 1771, VIII, p. 241-242, 18 décembre.

2. Abbé Blanchard, *le Poète des mœurs*, I, p. 50-51.

3. *Ibid.*, II, p. 31-32.

4. (Mercier), *L'An 2240*, p. 205 sq.

5. *Ibid.*, p. 128, ch. xx.

6. Talbert, *Éloge de Bossuet*, p. 42-48.

dans son *Dictionnaire historique d'éducation* (1772), où est rapporté le trait de la vie de Fénelon concernant l'espion, et les « sentiments de Fénelon sur l'amour du prochain », c'est-à-dire la phrase de Ramsay sur la préférence accordée par Fénelon à la patrie sur la famille, sur la patrie à l'humanité<sup>1</sup>. — Dans sa *Bibliothèque d'un homme de goût* (1772) Chaudon place les *Œuvres spirituelles* de Fénelon, en formulant quelques réserves sur leur orthodoxie : mais elles sont le « fruit d'une belle âme et d'un cœur sensible<sup>2</sup> ». Il admet également les *Dialogues des Morts*, quoique « les sujets en soient peu approfondis<sup>3</sup> ». — L'abbé de Gourcy venge de La Harpe, en même temps que J.-B. Rousseau, Fénelon et Bossuet, et en général les grands écrivains du « siècle d'or » de notre littérature<sup>4</sup>.

Dans les *Trois Siècles de la Littérature française* (1772), Sabatier accorde à Fénelon une assez grande place. Et il ne se borne pas à louer *Télémaque*, comme nous le verrons : il tient à défendre la mémoire de l'archevêque de Cambrai contre « des calomnieux assez intrépides pour répandre sur le tombeau des hommes respectables les funestes vapeurs de la frénésie qui les domine<sup>5</sup> ». Comme les panégyristes de 1771 cependant, Sabatier définit Fénelon : un « homme qui a peut-être eu le privilège unique de réunir les plus beaux et les plus heureux dons du génie, aux sentiments de l'âme la plus élevée, la plus sensible et la plus vertueuse<sup>6</sup> ». Son éloge des *Œuvres philosophiques* est court : elles réunissent, dit-il, « le mérite de la précision et de la netteté, à celui de la méthode et de l'élégance ». Il est vrai qu'il ajoute : « La jeunesse y trouvera un contre-poison contre le délire de notre espèce de philosophie<sup>7</sup> ». La piété de Fénelon l'enchanté : « Fénelon était dans les choses célestes, comme dans les choses humaines, toujours entraîné par la pente de son esprit à choisir, dans tout, ce qu'il y avait de plus solide et de plus exquis<sup>8</sup> ». Et le quiétisme ne l'embarrasse guère, car il y voit une conséquence de la « sensibilité » de Fénelon, une occasion pour l'archevêque de Cambrai de se montrer « sans aigreur dans la dispute, sans entêtement dans ses idées, sans acharnement contre ses adversaires<sup>9</sup> ». Sabatier ajoute : « Le soleil de la cathédrale de Cambrai déposera toujours contre la folle opiniâtreté de toute espèce de novateurs ». Et il donne une description du soleil : « la vérité

1. (Filassier), *Dictionnaire...*, I, p. 66, p. 179 (éd. 1823).

2. (Chaudon), *Bibliothèque d'un homme de goût*, II, p. 351.

3. *Ibid.*, p. 361.

4. L'abbé D. G., *Rousseau vengé...*, p. 1-9 (1772).

5. Sabatier, *Trois siècles...*, II, p. 384.

6. *Ibid.*, p. 14.

7. *Ibid.*, p. 26.

8. *Ibid.*, p. 27.

9. *Ibid.*, *id.*



foudroyant plusieurs livres d'erreurs, parmi lesquels on en voit un intitulé : *Maximes des Saints* » ; puis, après avoir nié l'authenticité du couplet produit par Voltaire : « Jeune, j'étais trop sage... », il invective encore les Encyclopédistes : « Philosophes, Fénelon eût été votre plus grand adversaire, ne lui imputez pas votre langage !<sup>1</sup> » Ailleurs Sabatier, faisant ressortir les contradictions et les hésitations philosophiques de Bayle, déclare : « Les Chrysostome, ... les Bossuet, les Fénelon..., s'en tenaient à quelque chose de fixe<sup>2</sup> ». — On le voit, la méthode de l'ennemi des philosophes consiste à employer contre eux, à propos de Fénelon, l'exclamation vibrante, la négation, bien plutôt que l'information exacte et la réflexion un peu approfondie. Ses principes le séparaient trop peu des leurs, pour que sa lutte fût efficace : nous verrons que, louant *Télémaque*, il parle de l'« humanité » à peu près comme La Harpe ; ailleurs dans son livre on le voit, tout comme les « philosophes » eux-mêmes, préférer comme « plus utile » la prédication de la morale à celle du dogme<sup>3</sup>.

Dans la réaction qui se manifeste à ce moment contre les Encyclopédistes<sup>4</sup>, le nom de Fénelon se trouve encore intéressé par le *Catéchisme philosophique* de Feller (1773) : « Que faut-il penser », demande Feller, « de quelques hommes célèbres que les incrédules se sont associés, malgré le témoignage que leur vie et leurs écrits ont rendu à la religion ? » Et il répond : « On jugera de la valeur de ces imputations, par les deux preuves capitales alléguées contre M. de Fénelon ». Là-dessus Feller examine la question du couplet « Jeune, j'étais trop sage... » Le fait, dit-il « est controuvé » : le marquis de Fénelon, si dévot, n'aurait pas été raconter pareille chose « au chef des incrédules » : « c'est la remarque du fils de ce pieux seigneur » ; en outre, ces vers figurent « dans les poésies de Mme Guion : elle exprimait ainsi le détachement total des créatures » ; et Fénelon pouvait avoir la même intention. Puis Feller passe à la « seconde preuve », la lettre de Ramsay alléguée également par Voltaire ; il conteste l'authenticité de la lettre, à moins que Ramsay n'y ait voulu parler des principes de Fénelon sur le gouvernement. Et il conclut : « Les incrédules, dit ingénieusement M. de<sup>5</sup>, ressemblent aux geus ivres : ils veulent toujours faire boire ceux qui sont de sang-froid<sup>5</sup>. »

Cependant les Encyclopédistes ne désarmaient pas : le 9 avril 1772, d'Alembert est élu secrétaire perpétuel de l'Académie française, malgré une lettre du roi recommandant l'abbé Batteux ; en 1772 encore, Helvetius publie son livre *de l'Homme*, matérialiste, athée, méprisant

1. *Ibid.*, p. 28-29.

2. *Ibid.*, I, p. 89.

3. *Ibid.*, I, p. 344.

4. Bernard, *le Sermon au XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 470 sq.

5. Feller, *Catéchisme...*, p. 22 sq. (éd. de 1842).

pour le catholicisme, et qui cependant s'autorise du Bref condamnant Fénelon pour prouver que « plaisirs et douleurs sont les moteurs de l'univers <sup>1</sup> ». Or Helvetius, qui pose en règle générale qu' « on n'est point à la fois religieux et tolérant », fait une exception en faveur de Fénelon <sup>2</sup>. Voltaire, dans ses *Fragments sur l'Histoire Générale*, affirme de nouveau l'authenticité du fameux couplet <sup>3</sup>, — cependant que Clément l'accuse de se croire « plus élégant que Fénelon <sup>4</sup>. — Et le culte des Grands Hommes trouve de nouveaux célébrants, et cherche de nouvelles divinités : un M. Mayer n'adresse-t-il pas au *Mercure*, en avril 1773, une *Épître sur l'injustice qu'on a de refuser aux grands hommes vivants les éloges qu'on leur prodigue lorsqu'ils sont morts* <sup>5</sup> ? Thomas développe en un *Essai sur les Éloges* son expérience du genre qui a fait son succès. Les « bienfaiteurs de l'humanité », dit-il, étaient loués de leur vivant chez les premiers peuples, « où l'orgueil n'avait pas encore éveillé l'envie <sup>6</sup> », comme il a fait chez les modernes ; suit une critique dure du régime de Louis XIV, fondé sur l'ambition, l'orgueil, le luxe et les conquêtes <sup>7</sup>. Le XVIII<sup>e</sup> siècle a fait en cette matière « une espèce de révolution » : « on juge mieux les hommes... on sépare ce qui est utile de ce qui est éclatant ou dangereux... » Les *Éloges* suppléent en France « aux statues de l'ancienne Rome, aux arcs de triomphe de la Chine, aux mausolées de Westminster ». Ainsi l'Académie oppose « à l'injustice d'un moment la justice des siècles ». Elle a enfin accordé à Molière, à L'Hôpital, à Catinat, « le plus vertueux des hommes », les honneurs qui leur restaient dus. Elle a « consolé des disgrâces et de l'exil » l'ombre de Fénelon <sup>8</sup>. Et Thomas fixe les règles du genre : l'éloge purement historique est insuffisant <sup>9</sup> ; un style oratoire à la manière de Bossuet risque d'être « long et froid <sup>10</sup> » ; il faut « des tableaux faits pour réveiller de grandes idées ou de grands sentiments » ; il faut « faire penser » et faire sentir, et pour cela être ému soi-même : « il faut souvent dans le silence de la nuit avoir interrompu ses lectures par des cris involontaires <sup>11</sup> ».

Telles étaient sans doute les dispositions du marquis de Mirabeau lorsque, en juillet 1773, il composa, sous le titre de *Fénelon et Télémaque*, un Éloge de Fénelon suivi de considérations sur l'économie

1. (Helvetius), *de l'Homme*... I, p. 182 (éd. 1773).

2. *Ibid.*, p. 349.

3. Voltaire, *Œuvres*, XXIX, p. 253.

4. Clément, *Première lettre*..., p. 20.

5. *Mercure*, avril 1773, I, p. 42.

6. Thomas, *Essai*..., t.

7. *Ibid.*, II, p. 191.

8. *Ibid.*, p. 283-288.

9. *Ibid.*, II, p. 288.

10. *Ibid.*, p. 129-131.

11. *Ibid.*, p. 289-300.

politique dans le roman fénelonien. Je ne m'occupe ici que de l'Éloge, qui remplit la première partie. Mirabeau prétend employer une méthode historique, et « *placer dans son siècle* » le « *héros de l'humanité* » qu'il va louer<sup>1</sup>. Mais il est ému jusqu'à l'attendrissement et à l'enthousiasme. « *Je ne sçais* », écrit-il, « *si les autres hommes sont comme moi : mais il me semble que le plus doux assemblage de lettres, et de sillables que puisse former notre langue, c'est le mot de FÉNELON* » ; et, plus loin : « *que le nom de Fenelon soit aujourd'hui un porte respect et confiance dans toute l'Europe, cela n'est pas surprenant* ». Fénelon est le « *heros des vertus sociales* », il est doué d'une « *vertu sublime* ». Et le marquis écrit avec une mélancolie touchante son regret de n'avoir pas connu un si grand homme : « *Je le dis et je le sens, j'avois un cœur aussi moy, pourquoy Dieu ne m'a-t-il fait naître que la même année où mourut Fénelon ?* ».

Les précisions historiques ont cependant leur place dans cet Éloge. Mirabeau a soin de noter que l'honnêteté est le caractère distinctif de la famille de Salignac parmi les familles de la Gascogne. Il étudie en sociologue l'état de la religion en France sous Louis XIV : le « *fatras* » des discussions théologiques où se perdent orgueilleusement les « *pignées de la recherche et de l'École* » lui paraît « *un enfant de l'imperieuse oisiveté des villes* », et il explique ainsi la « *pedanterie mystique du grand monde qu'on appelle dévotion* » : « *Les troubles, en formant des hommes et des femmes, avoient... donné à tous les acteurs de ces temps d'orage, un caractère d'ambition inquiète et avide* ». Enfin Mirabeau a interrogé des officiers qui avaient connu Fénelon à Cambrai.

Le récit de la querelle du quiétisme n'a pas, dans cet éloge, le rôle qu'il avait dans les *Éloges* d'inspiration encyclopédiste : il n'est pas destiné à insulter au « *fanatisme* ». Mirabeau est chrétien, il sait que la « *science de Dieu* » est la « *charité* ». Mais il n'est pas mystique : « *Le grand prince n'y entendit rien* », écrit-il de Louis XIV mis par Bossuet au courant des erreurs de Fénelon. Et il ajoute : « *Et tous tant que nous sommes nous aurions peut-être été dans le même cas* ». Aussi déclare-t-il son héros « *étranger par caractère à toute controverse* ».

L'affaire du quiétisme, selon Mirabeau, fut suscitée à Fénelon par la jalousie qu'avait provoquée sa démission de Saint-Valery. Bossuet intervient alors, emporté par son « *ardeur* » batailleuse au delà de l'exactitude. Et Fénelon « *attendit avec la résignation d'une âme pure et sans reproche les effets quelconques de l'acharnement de ses envieux* » ; il garda une « *liberté surhumaine d'esprit* ». Pour sa soumission il mériterait d'être « *déifié* ».

Dans l'éducation du duc de Bourgogne, Mirabeau loue l'attention scrupuleuse que Fénelon mettait à ses moindres démarches : « *il crut*

1. Mirabeau, *Éloge de Vauban*, 2<sup>e</sup> cahier, p. 4. ARCHIVES NATIONALES, M. 783, n<sup>o</sup> 8.

voir, il vit la patrie, l'Europe, le genre humain entier dépendre d'un mot, d'un geste de plus ou de moins qui lui échaperait ». Le jeune prince n'était guère compris, avant la publication de *Télémaque*; il semblait, « aux yeux du moins du vulgaire », vertueux « presque à contretemps ». En publiant son roman, Fénelon « mit aux pieds de son élève tous les cœurs des françois, et rapprocha de la France l'Europe entière aliénée par de longues guerres ».

A Cambrai, Fénelon est particulièrement séduisant et vénérable : sa conversation a tous les mérites ; sa simplicité est admirable ; il aime sa patrie, il est accueillant aux étrangers ; à la mort du duc de Bourgogne, « il pleure, parce que, quoi qu'on en dise, la vraie piété doit nous attendrir le cœur » ; il est bon pour les paysans <sup>1</sup>.

Cet éloge, si gauche qu'il soit en général, si alourdi de pathos ou de bizarreries, n'en est pas moins, — ou n'en est que plus — savoureux. Le marquis de Mirabeau écrit et pense à la manière de Saint-Simon, avec une sincérité naïve ou turbulente qui se joue des conventions de pensée ou de langage.

La même année, Talbert, publiant son *Éloge de Bossuet*, ajoute des notes favorables à son héros, au détriment du prestige fénelonien : il insiste sur les origines du quiétisme ; il montre Fénelon, dans les conférences d'Issy, promettant à Bossuet « une confiance qu'il n'avait pas » ; il insiste sur l'affection de Bossuet pour Fénelon, si bien que celui-ci paraît un ingrat <sup>2</sup>.

Mais l'Académie et les philosophes persévéraient dans leur attachement à la mémoire et à la gloire de l'archevêque. Lors de la réception de Suard, le 4 août 1774, Gresset, dans sa réponse au récipiendaire, faisait de Fénelon l'un des trois classiques essentiels du xvii<sup>e</sup> siècle ; les deux autres étaient Boileau et Massillon <sup>3</sup>. Le 25 août, d'Alembert lut à l'Académie, avec « le plus grand succès <sup>4</sup> », un court *Éloge de Fénelon* <sup>5</sup>. C'étaient, disait le panégyriste, « quelques faits », présentés avec une « simplicité » toute fénelonienne. Mais ces faits n'étaient pas pris au hasard ; d'Alembert racontait que Fénelon avait permis la danse ; il citait le mot de Fénelon apprenant l'incendie de sa bibliothèque et préférant savoir ses livres brûlés plutôt que la chaumière d'un laboureur ; il parlait des visites de l'archevêque aux paysans ; il narrait l'anecdote, destinée à devenir si fameuse, de la vache recherchée et ramenée par Fénelon lui-même ; il parlait d'un « grand vicaire » espionnant Fénelon, puis séduit par la bonté de l'archevêque, et plein

1. Mirabeau, *Fénelon et Télémaque*, p. 1-20 : ARCHIVES NATIONALES, M. 783, n<sup>o</sup> 7.

2. Talbert, *Éloge de Bossuet*, p. 72 sq.

3. Suard, *Discours de réception...*, p. 29 sq.

4. *Correspondance* de Mlle de Lespinasse, p. 90.

5. D'Alembert, *Histoire...* t. 285 307.

de remords ; il rappelait le désintéressement de Fénelon se démettant de l'abbaye de Saint-Valery ; il affirmait que Fénelon « goûtait *Tartufe* » ; il rappelait les conseils de tolérance adressés au Prétendant anglais ; il parlait d'un don de 100 000 livres de grains fait par Fénelon aux armées du Roi. La plupart de ces traits avaient leur origine dans l'*Histoire de Ramsay* ; et il est possible que l'anecdote de la vache ne soit que le développement de ce que Ramsay avait dit sur les visites familières de l'archevêque aux paysans. Mais enfin d'Alembert développait l'*Histoire*, ou en précisait les indications<sup>1</sup>, ou bien y ajoutait<sup>2</sup>. Surtout il donnait à ces traits une portée à laquelle Ramsay, en 1723, n'avait sans doute pas songé : Fénelon devenait, grâce à l'art de d'Alembert, un « philosophe », d'une « vertu simple, humaine et surtout indulgente ». Un sentiment de paix, disait d'Alembert, se dégage de ses ouvrages : « on pardonne à l'humanité tant d'hommes qui la font haïr, en faveur de Fénelon qui la fait aimer ». Sans doute Ramsay avait présenté Fénelon comme un penseur épris de philosophie. Mais, depuis le début du siècle, le sens des mots a changé.

Cette « philosophie », d'Alembert la trouve dans *Télémaque*, où Fénelon, « pour rendre ses leçons utiles à tous les jeunes princes de la terre, a « fait beaucoup moins parler la Religion que la morale naturelle » ; et *Télémaque* est dirigé contre les idées jansénistes ; dans la *Lettre à Louis XIV*, dont l'existence est ainsi signalée pour la première fois ; dans les *Directions* : dans ce dernier ouvrage domine un sentiment chrétien : « mais qu'il y rend le Christianisme respectable ! ». Fénelon était vraiment à la fois « prêtre et citoyen ».

D'Alembert ne manque pas de montrer en Fénelon une « âme tendre », à qui il « pardonne... d'avoir perdu tant de chaleur et d'éloquence » sur un sujet tel que le quiétisme : « il y parlait du plaisir d'aimer ». D'ailleurs Fénelon et Bossuet ont toujours été pleins de dignité et d'égards l'un pour l'autre en cette querelle : Fénelon défend la réputation de Bossuet attaqué devant lui, et Bossuet fait de même<sup>3</sup>. D'Alembert rappelle le « soleil » donné par Fénelon à la cathédrale de Cambrai. La fin de l'*Éloge* est pathétique : d'Alembert dit que, lors de l'élection de Fénelon à l'Académie française, deux académiciens votèrent contre lui ; heureusement pour leur mémoire, dit-il, le vote est secret ; je n'aurais du reste pas le courage de parler d'eux, « et peut-être n'aurions-nous la force de tracer que ces tristes mots : Il donna une boule noire à Fénelon ». Suit une idée d'épithaphe destinée à Fénelon, dans le genre antique.

1. A propos de l'espion : Ramsay ne disait pas qu'il eût été grand-vicaire.

2. Le goût de Fénelon pour *Tartufe* ne se trouve pas dans Ramsay.

3. Ramsay avait parlé de Fénelon défendant Bossuet. Mais où d'Alembert a-t-il vu l'attitude réciproque de Bossuet ? Phelypeaux avait affirmé tout le contraire, dans sa *Relation*.



Cet *Éloge* est intéressant. Si le style vise parfois gauchement à l'effet, l'intention est habile, et cette nouvelle étape de la légende fénelonienne est décisive. Fénelon a désormais reçu la consécration philosophique. Les anecdotes réunies par d'Alembert lui donnent une physionomie plus familière : c'est un grand homme de Plutarque. D'Alembert s'est-il documenté scrupuleusement, pour cet *Éloge* ? La connaissance qu'il a de la *Lettre à Louis XIV* le donne à penser. Cependant il ne s'est informé sur le quiétisme en Bourgogne que six ans plus tard<sup>1</sup> ; et, somme toute, il a mis Ramsay très largement à contribution. À défaut d'information originale, il y a dans cet *Éloge* une sympathie qui paraît sincère pour Fénelon. « D'Alembert haïssait les prêtres beaucoup plus que la religion », écrira plus tard La Harpe<sup>2</sup> : « sceptique en tout, les mathématiques exceptées, ... il trouvait plus de probabilité au théisme, et moins à la révélation... Il a loué avec épanchement Massillon, Fénelon..., non seulement comme écrivains, mais comme religieux...<sup>3</sup> »

En 1774 encore, comme en 1771, nous pouvons constater l'accord sur le prestige de Fénelon, des « philosophes » et de leurs adversaires. *L'Année littéraire* raille les prétentions de Thomas, dans son *Essai sur les Éloges*, et ne croit pas « que la prose de M. de La Harpe soit capable de consoler les mânes d'un grand homme des disgrâces qu'il aura essuyées pendant sa vie ». Et elle ajoute : « Si jamais le génie, le goût et la vertu viennent à se perdre sur la terre, le nom seul du Cygne mélodieux de Cambrai suffira pour en réveiller les idées dans l'esprit des hommes »<sup>4</sup>. Fréron commente ainsi une lettre de Fénelon sur sa réception dans un couvent : « Je ne saurais lire ces expressions de l'aimable simplicité d'un grand homme sans éprouver je ne sais quelle émotion délicieuse. Fénelon dans le réfectoire des religieuses de Cambrai, me rappelle Henri IV dans la cabane du meunier, et mon cœur tressaille »<sup>5</sup>. Fénelon associé à Henri IV, c'était un souvenir de l'*Éloge* de La Harpe !

L'association de ces deux noms et des idées qu'ils représentaient, allait prendre une signification nouvelle avec l'avènement de Louis XVI. Car le jeune roi est destiné par l'espérance des contemporains à ramener l'âge d'or de Henri IV, et c'est en même temps, on le sait et il le dit, un admirateur et un disciple des enseignements féneloniens. Et tandis que l'on célèbre Henri IV entre Titus et Trajan, en l'opposant au

1. Cf. Lettres de l'abbé Joly à d'Alembert, 21 décembre 1780, 6 janvier 1781 (Bibliothèque de l'Institut, mss. de d'Alembert). Je n'ai rien trouvé dans ces mss. de d'Alembert concernant l'origine de l'anecdote de la vache.

2. La Harpe, *Philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle*, I, p. 108.

3. *Ibid.*, p. 122.

4. *Année littéraire*, 1774, I, p. 34 sq.

5. *Ibid.*, 1774, II, p. 159 n.

« despote farouche », et au « vil guerrier <sup>1</sup> », Louis XVI fait imprimer lui-même les *Directions*. « Comme je suis résolu de remplir tous mes devoirs », dit-il à l'abbé Soldini son confesseur, « je n'ai pas d'intérêt à en faire un mystère au public; il serait fâcheux pour mes successeurs qu'un aussi bon livre vint à se perdre » <sup>2</sup>.

L'optimisme du nouveau roi enhardit les « philosophes ». Thomas publie son *Éloge de Marc-Aurèle*, qui avait fait scandale en 1771 <sup>3</sup>; d'Alembert, le 17 avril 1775, prononce un *Éloge de La Motte* où il place La Motte et Fontenelle parmi « les écrivains philosophes », et tandis que le clergé se plaint de l'édition de Bossuet commencée par Deforis <sup>4</sup>, le même d'Alembert lit un *Éloge de Bossuet*, le 21 mai 1775, le jour de la réception du maréchal de Duras. Il « fait valoir tout ce qui peut disculper le persécuteur de l'archevêque de Cambrai » <sup>5</sup>, dit Bachaumont. Et en effet d'Alembert reconnaît ici que Fénelon, « âme tendre et exaltée », avait « trop de faiblesse » pour le mysticisme. D'où vient ce demi-revirement ? Peut-être du désir de garder une attitude équitable entre Bossuet et Fénelon; peut-être aussi d'Alembert, ayant lu Fénelon plus à fond, n'a-t-il été que peu satisfait du ton sur lequel l'auteur des *Œuvres spirituelles* a parlé de la science : précisément il avoue « que l'indulgent Fénelon, si opposé d'ailleurs à Bossuet, traitait les mathématiques avec encore plus de rigueur que lui ». Le raisonneur Bossuet déplait moins désormais au géomètre <sup>6</sup>.

En même temps, dans le camp adverse, les *Siècles Chrétiens* de Ducreux affirment que l'on ne doit pas grandir Bossuet ni Fénelon au détriment l'un de l'autre : la « pureté » du zèle de Bossuet « ne doit pas être suspecte »; et en attaquant Fénelon il « servait des passions que son cœur ne partageait pas »; et Fénelon est défini par Ducreux : « cette âme si belle, si honnête, ce cœur si droit et si pur, cet homme dont le nom seul rappelle tous les charmes de la vertu. » Même l'auteur des *Siècles Chrétiens* admire Fénelon jusqu'à louer le P. La Combe, et à vanter l'influence heureuse de Mme Guyon <sup>7</sup>. — Palissot, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*, oppose Fénelon aux « jansénistes » : « La philosophie », écrit-il, « n'est point ce pédantisme sec et aride qui flétrit le cœur de l'homme, en lui exagérant sans cesse sa perversité ou ses infortunes »; le Quiétisme est une « erreur respectable », où Fénelon a été entraîné par son « extrême sensibilité »;

1. *Mercury*, février 1776, p. 5 sq., *Ode* couronnée aux Jeux Floraux de 1775, sur ce sujet : « La vertu fait le grand homme. »

2. Cf. Billecoq, *De la religion chrétienne...*, p. 45 (2<sup>e</sup> éd.).

3. *Mémoires* de Bachaumont, 22 mars 1775.

4. Cf. *Annales littéraires et morales*, 1806, IV, p. 503 sq.

5. *Mémoires* de Bachaumont, 21 mai 1775.

6. D'Alembert, *Histoire...* I, p. 133-174.

7. Ducreux, *Siècles Chrétiens*, IX, p. 192-270.

Bossuet se laissa aller à l'« amertume d'un zèle excité peut-être par un secret mouvement de jalousie ». Mais enfin Bossuet et Fénelon étaient l'un et l'autre « dignes de s'estimer. Tous deux, mais dans un genre différent, furent les hommes les plus éloquents de leur siècle »<sup>1</sup>.

La réception de La Harpe à l'Académie, le 20 juin 1776, fut une occasion pour le récipiendaire de rappeler que Fénelon savait « embellir la vertu », et pour Marmontel de vanter en Fénelon, en Beauvilliers, en Saint-Aignan, la « piété tendre, l'égalité douce, l'aimable sérénité, la modestie indulgente »<sup>2</sup>. Le *Journal de Lecture* cita des extraits de l'*Éloge* composé par La Harpe en 1771, notamment le passage sur « l'enthousiasme de religion » qui avait contribué à faire supprimer le discours<sup>3</sup>. — La même année Voltaire, dans son *Chrétien contre six juifs*, parlait de Fénelon comme d'un « philosophe » qui avait « embrassé tous les hommes dans son esprit de tolérance, dans son zèle et dans son amour<sup>4</sup> ». — Et cependant, au grand scandale de Condorcet, il doutait que la *Lettre à Louis XIV* fût bien authentique, et déclarait que si Fénelon l'avait écrite, c'était de sa part une « démarche imprudente et fanatique »<sup>5</sup>.

Cependant Louis XVI donnait un nouveau témoignage de sa vénération pour Fénelon selon l'esprit de l'*Encyclopédie*. Le comte d'Angivillier lui a « suggéré de faire successivement exécuter par nos plus fameux statuaires les images des Français célèbres dans tous les genres » : et au Salon de 1777 figurent ainsi les statues de quatre grands hommes : L'Hôpital, Descartes, Sully et Fénelon<sup>6</sup>. L'auteur de cette dernière est Le Comte qui, au Salon de 1775, avait exposé la statue du grand Condé, destinée à l'École Militaire<sup>7</sup>. Bachaumont reproche à la statue de Fénelon, comme aux autres d'ailleurs, quelque gaucherie d'attitude; Le Comte, dit-il en outre, n'a pas su rendre l'« éloquence douce et insinuante » de l'archevêque. Mais il y loue « l'observation la plus exacte du costume<sup>8</sup> » ; il se réjouit de voir les statues prolonger les *Éloges* académiques. Cette série des grands hommes de marbre lui

1. Palissot, *Mémoires*, II, p. 101 sq.

2. *Discours Académiques*, VIII, p. 96 sq.

3. *Journal de lecture*, 1776, V, p. 11-16.

4. Voltaire, *Œuvres*, XXIX, p. 520.

5. *Ibid.*, L, p. 320. La lettre est du 24 nov. 1777. Voltaire ajoute : « Je crois bien que l'auteur des *Maximes des Saints* avait une tête exaltée ». — Condorcet répond le 21 déc. 1777 (*Ibid.*, p. 334).

6. *Mémoires* de Bachaumont, septembre 1777.

7. *Ibid.*, septembre 1775.

8. *Ibid.*, septembre 1777. Cf. *Mercur*, octobre 1777, p. 162 sq. La statue de Le Comte « est d'une tournure élégante, peut-être même un peu trop recherchée pour un Prélat. Son air de tête ne manque point d'expression ; mais on voudrait y apercevoir principalement ce caractère de douceur et de bienfaisance que l'auteur du *Télémaque* a montré dans sa société comme dans ses écrits ».

paraît devoir fournir une « manière de faire apprendre notre histoire aux enfants également vive, facile et rapide ». — Bossuet n'aura sa statue que deux ans plus tard<sup>1</sup>. On peut penser que Louis XVI, en donnant cette priorité si marquée à Fénelon, cédait à son propre goût pour l'auteur des *Directions*, et flattait l'opinion publique<sup>2</sup>; on peut conjecturer en outre que Marie-Antoinette connaissait certains ouvrages de Fénelon : elle avait *Télémaque* et les *Œuvres spirituelles* dans sa bibliothèque<sup>3</sup>; et que sa mère, Marie-Thérèse, lui avait appris à aimer le directeur mystique de Mme de Gramont, puisqu'elle possédait les lettres de Fénelon à la comtesse de Grammont<sup>4</sup>.

En cette heureuse année 1777, Fénelon jouit en une autre occasion encore des honneurs officiels à la fois et philosophiques. Le 17 mai, le comte de Falkenstein — Joseph II — vient assister à une séance de l'Académie Française : d'Alembert donne une nouvelle lecture de son *Éloge de Fénelon*, rendant ainsi un discret et habile hommage aux principes de politique tolérante de l'Empereur. Il ajoute même un compliment détourné à l'adresse du souverain voyageur : Fénelon, dit-il, regrettait que le duc de Bourgogne n'eût pas voyagé pour compléter son éducation<sup>5</sup>.

Et puis l'on voit paraître, sans que le ministère intervienne, l'*Éloge* proscrit de La Harpe. Maury réédite le sien, dans ses *Discours choisis*, avec des notes qui accommodent plus encore que ne faisait l'*Éloge*, la réputation de Fénelon au goût du jour. Ainsi Maury marque combien l'éducation du duc de Bourgogne était « vraiment philosophique »<sup>6</sup>; dans la *Lettre à l'Académie*, Fénelon, dit-il, « se plaît à extraire des ouvrages des Anciens ces descriptions champêtres dans lesquelles ils ont excellé, ces sentiments simples et attendrissants qui sont devenus aussi étrangers dans nos écrits que dans nos mœurs »<sup>7</sup>. Les vertus épiscopales de Fénelon sont un « spectacle bien attendrissant pour une âme sensible » : elles « donnent à son histoire l'air d'un

1. *Ibid.*, septembre 1779.

2. Cf. *Mémoires de Bacliamont*, septembre 1779 : Bossuet est défini « un orateur sacré et véhément, un controversiste profond et irrésistible, un prélat entêté, vindicatif, fongueux ».

3. Cf. *Catalogue de la Bibliothèque Nationale*, art. FÉNELON.

4. Cf. *Œuvres de Fénelon, Corresp.* VI, p. 210. « Les lettres originales de Fénelon à la comtesse de Gramont se trouvèrent, en 1780, dans la succession de l'impératrice Marie-Thérèse, qui professait une tendre vénération pour la mémoire et les vertus de l'archevêque de Cambrai. » — Cf. *Ibid.*, p. 270, n., le titre mis par Marie-Thérèse au fragment 237<sup>4</sup>R.

5. D'Alembert, *Histoire...*, I, p. 305. La discussion qui avait précédé la lecture avait pu prêter, d'ailleurs, à des développements philosophico-féneloniens : il s'agissait de déterminer le sens des synonymes : orgueil, fierté, hauteur, simplicité, modestie. Cf. Grimm, *Correspondance*. XI, p. 473.

6. Maury, *Discours choisis...*, p. 410 (éd. de 1782).

7. *Ibid.*, p. 424.

roman » ; et l'anecdote de la vache est un « trait digne de Plutarque »<sup>1</sup>. Le malentendu de Bossuet et de Fénelon sur les *Entretiens et Colloques* de S. François de Sales est expliqué<sup>2</sup>. Le plan des *Maximes des Saints* est déclaré « très philosophique »<sup>3</sup>. — Les *Discours choisis* étaient dédiés au protecteur de Maury, l'évêque de Lombes : aussi l'*Épître dédicatoire* contient-elle un éloge détaillé des vertus féneloniennes du prélat : « bienfaisance », surtout envers le « laboureur », « sensibilité », vertus bien naturelles chez un prélat si digne de porter « le beau nom de Fénelon ». Et plusieurs fois, au cours de l'ouvrage, Fénelon se trouvait cité : au milieu d'un *Panégyrique de saint Louis*, Maury transcrivait la lettre au duc de Bourgogne : « Enfant de Saint Louis, imitez votre père... », publiée par Ramsay, reprise dans le *Supplément des Directions*<sup>4</sup>. La « douceur de l'évêque d'Hipponne », dans un *Panégyrique de Saint Augustin*, était comparée à celle du « vertueux Fénelon, qui ne voulut commencer ses missions en Saintonge, qu'après avoir fait éloigner de cette province les légions de Louis le Grand »<sup>5</sup>. Fénelon était donné comme le modèle de l'orateur déférent sans flatterie, pour son *Discours sur le sacre de l'Électeur de Cologne*<sup>6</sup>. Un chapitre était consacré à étudier l'*Onction de Fénelon*, « cette éloquence douce et coulante, qui loin d'exciter de violentes secousses, s'insinue sans effort dans l'âme, et y réveille les plus tendres affections »<sup>7</sup>. Fénelon orateur était considéré comme le « rival » de Bossuet, dans les *Réflexions sur les Sermons de Bossuet* que Maury avait destinées à l'édition de Deforis, et que le bénédictin avait rejetées<sup>8</sup>. Maury semble si bien imprégné de la phraséologie philosophico-fénelonienne, qu'il l'emploie également à louer saint Vincent de Paul, en ces termes : ce fut « le meilleur citoyen que la France ait eu, l'apôtre de l'humanité »<sup>9</sup>.

Ces hyperboles ne convainquaient pas tout le monde : ainsi Chaudon, dans sa *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût* (1777), considère Fénelon comme un orateur de troisième ordre<sup>10</sup> ; et Mme Du Deffant, tout en croyant « que Fénelon n'était point hypocrite, qu'il a été de bonne foi martyr de ses systèmes », le juge « un esprit exalté » : s'il « n'avait pas pris le parti de la dévotion, il aurait été très romanesque ». Et elle conclut : « Je n'aime point son genre ». Elle méprise du reste

1. *Ibid.*, p. 429-432.

2. *Ibid.*, p. 433.

3. *Ibid.*, p. 434.

4. *Ibid.*, p. 235.

5. *Ibid.*, p. 288.

6. *Ibid.*, p. 73.

7. *Ibid.*, p. 158 sq., § LV.

8. *Ibid.*, p. 328.

9. *Ibid.*, p. 59.

10. Chaudon, *Nouvelle Bibliothèque...*, II, p. 344-345.



Bossuet, à vrai dire sans le connaître<sup>1</sup>. Mais la voix des déclamateurs domine ces aveux sincères : Gros de Besplas s'indigne de voir le nom de Fénelon omis dans les *Oraisons funèbres* du duc de Bourgogne<sup>2</sup> ; il regrette de trouver l'éloge de Louis XIV dans les *Sermons* de Bourdaloue : « Fénelon était plus sobre » de louanges, dit-il<sup>3</sup>. Et l'opinion commune respecte assez Fénelon pour empêcher l'éditeur des *Pensées de Bossuet* de recueillir rien parmi les écrits de l'Évêque de Meaux qui porte préjudice à la mémoire de son adversaire. En revanche, Deforis attribue à Bossuet, dans son édition, un sermon de Fénelon<sup>4</sup>. Et non content des portraits déjà parus de Fénelon, Ficquet en grave un autre, pour lequel le *Mercury* sollicite ses lecteurs<sup>5</sup>. Le culte des grands hommes sévit plus que jamais : Louis XVI « ne veut que des statues de nos grands hommes »<sup>6</sup> ; Frédéric II, lisant à l'Académie de Berlin un *Éloge de Voltaire*, réclame des hommages pour « les hommes d'un génie élevé et rare », « les premiers législateurs, les premiers héros, les philosophes, les poètes »<sup>7</sup>. Les sculpteurs français s'emploient non seulement aux statues, mais aux bustes des écrivains célèbres. Mme Necker disserte sur la différence du grand homme et du génie<sup>8</sup>. Lacre-telle, dans un long développement *Sur les éloges et les statues des grands hommes* (1781), admire l'*Éloge de Fénelon*, car les vertus de Fénelon « ont eu encore quelque chose de plus aimable et de plus utile » que celles de Catinat ; mais il préfère les statues, et il formule cette prophétie : « Il est à croire que l'on ne dira jamais : *Encore une statue !* comme l'on dit : *Encore un Éloge* »<sup>9</sup>. Et l'*Histoire des troubles et des démêlés littéraires* (1779) raconte la Querelle du Quiétisme d'après le *Siècle de Louis XIV*, en ajoutant au récit de Voltaire de nouvelles insinuations contre Bossuet, qu'elle accuse d'avoir ambitionné le siège épiscopal de Paris, et même contre Mme Guyon, dans la conduite de laquelle elle voit de la duplicité à l'égard de Fénelon. Tandis que Fénelon, lui, a des sentiments « droits », et triomphe de son vainqueur<sup>10</sup>. Et Robin, dans ses *Recherches sur les initiations*, cite Fénelon comme un auteur favorable à la danse contre « le zèle de certains pasteurs... moins éclairés qu'ardents »<sup>11</sup>. Et le *Mercury* cite Fénelon en faveur de la tolérance : la tolérance est-elle une impiété ?

1. *Correspondance complète* de Mme Du Delfant, II, p. 602.

2. Gros de Besplas, *Essai sur l'éloquence de la Chaire*, p. 329 (1778).

3. *Ibid.*

4. Le 9<sup>e</sup> de l'écl. de 1718, cf. *Oeuvres* de Fénelon, XVII, p. xix.

5. *Mercury*, 5 août 1773, p. 59.

6. *Mémoires* de Bachaumont, septembre 1779.

7. (Frédéric II), *Éloge de Voltaire*..., p. 1.

8. Mme Necker, *Mélanges*, I, p. 264.

9. Lacre-telle, *Oeuvres diverses*, III, p. 273 sq.

10. *Histoire des troubles*..., I, p. 180 sq., chap. xviii.

11. R(ubin), *Recherches*..., p. 76 (1779).

écrit l'auteur d'un *Extrait sur les Lois criminelles de France*, par Muguet de Vouglans. « Il serait bien douloureux de penser que Fénelon eût mérité d'être brûlé vif pour avoir écrit au duc de Bourgogne : *Souffrez toutes les Religions, puisque Dieu les souffre*<sup>1</sup>. C'était une double inexactitude. Ramsay avait rapporté comme un conseil adressé par Fénelon au prétendant Anglais ces paroles : « Accordez à tous la tolérance civile..., souffrant avec patience tout ce que Dieu souffre. » Et la méprise n'était guère excusable, puisque ce fragment des conversations de Fénelon avec le chevalier de Saint-Georges se trouvait dans les éditions des *Directions*, au II<sup>e</sup> *Supplément*. L'Abbé de Fénelon envoya une rectification au *Mercure*, en indiquant la référence dans Ramsay, et en convenant « que la fidélité de M. de Ramsay est connue, et que l'avis qu'il attribue à Fénelon n'est pas indigne de la sagesse et de la piété de cet auteur »<sup>2</sup>.

Il est possible que le désir de faire connaître le vrai Fénelon ait été pour quelque chose dans l'entreprise que tente alors l'abbé d'une édition des *Œuvres complètes*. Il est vraisemblable aussi que la popularité de l'archevêque de Cambrai l'ait encouragé à exécuter ce projet, et peut-être que les *Œuvres* de Bossuet réunies par Deforis le lui aient fait concevoir. Il s'associe l'abbé Gallard, grand vicaire de Senlis. Tous deux s'occupent d'abord à recueillir les manuscrits qui sont épars entre les Bibliothèques du séminaire de Saint-Sulpice à Paris, des Théatins, du séminaire de Saintes<sup>3</sup>; l'évêque de Lombes en possède d'autres<sup>4</sup>; l'évêque de Boulogne a « trouvé dans les papiers de son prédécesseur autrefois chanoine de C[ambrai] et particulièrement honoré des bontés de M. de Fenelon plusieurs lettres de M. le duc de Bourgogne à ce prélat et les réponses »<sup>5</sup>; en tête du recueil on lit l'exhortation « Enfant de saint Louis, imitez votre père »; l'abbé de Montgazin les demande et l'évêque de Boulogne les accorde<sup>6</sup>. Mais le ministère fait des difficultés : il ne veut pas laisser paraître les *Œuvres* de Fénelon dirigées contre les jansénistes; et l'abbé du Terney conseille à l'abbé de Fénelon de « renoncer pour le moment à toute son entreprise »<sup>7</sup>.

1. *Mercure*, 9 décembre 1780, p. 73.

2. Cité par Bausset, *Histoire de Fénelon*, III, p. 492 (III<sup>e</sup> éd.).

3. Cf. *Œuvres* de Fénelon, I.

4. Cf. Proyard, *Vie du Dauphin père de Louis XV*, I, p. 82, n.

5. Lettre aut. de l'abbé de Montgazin, Boulogne, 29 octobre 1782. Les lettres du prince sont celles du 22 décembre 1701, 25 avril, 6 septembre 1702, 28 septembre 1703, 15 mai, 21 mai, 20 septembre, 3 octobre, 5 décembre 1708 : ce sont des copies faites sur les originaux par l'abbé Devise. Les réponses de Fénelon sont du 16 septembre, 24 septembre, 15 octobre, 17 novembre 1708; et trois autres non datées : « Mgr, je remercie Dieu... »; « Quelque grande retenue »; « Je crois suivre vos intentions ».

6. Lettre aut. de l'abbé de Montgazin, 10 mars 1783.

7. Lettre de l'abbé du Terney, 6 juin 1781 : ap. *Œuvres* de Fénelon, I, p. vi,

D'ailleurs les éditeurs sont assez inhabiles : l'abbé Gallard, qui est censé diriger la publication, s'occupe uniquement de la *Vie de Fénelon*, et il laisse à l'imprimeur le soin de la collation des manuscrits<sup>1</sup>. Enfin l'Assemblée du Clergé de 1782 s'intéresse à l'affaire : elle décide d'avancer 40 000 livres pour l'édition.

Sans doute le besoin se faisait sentir d'arrêter, par une édition cléricale, l'interprétation « philosophique » de la renommée fénelonienne, et le scandale qu'elle produisait jusque dans les rangs du clergé : « Nous voyons s'élever », écrit Boismont dans ses *Lettres secrètes*, « au milieu de la milice sainte une espèce d'être inconnue jusqu'à nos jours, qui honore, sans doute, cette religion divine et la console. Cet être intéressant, présent inestimable du ciel, s'appelle un évêque administrateur..., moitié sacré, moitié profane, qui, sous la livrée sainte, exerce un apostolat philosophique, dont l'objet est de purger la France des erreurs du gouvernement<sup>2</sup> ». Qui sait en effet dans quelle mesure le prestige de Fénelon a piqué d'émulation un Loménie de Brienne<sup>3</sup> ? Et puis les « philosophes » appliquent la méthode d'annexion qui leur a réussi avec Fénelon à un autre évêque, Las Casas : Raynal célèbre la « tolérance » de l'apôtre du Nouveau-Monde<sup>4</sup>. Qui sait encore si Joseph II, en publiant son *Ordonnance* de 1782 concernant la tolérance, ne se souvenait pas de l'*Éloge* qu'il avait entendu lire par d'Alembert cinq ans auparavant<sup>5</sup> ?

La réaction contre le courant encyclopédiste du prestige fénelonien est représentée par l'abbé Proyart : dans sa *Vie du Dauphin père de Louis XV*, il s'efforce de faire bénéficier la royauté française de ce prestige de Fénelon que d'autres tournent contre elle. Il voit dans le duc de Bourgogne le meilleur prince que l'on ait connu « depuis l'établissement de la monarchie française ». Et il admire et glorifie l'éducation donnée au prince par Fénelon : « C'est en s'abaissant jusqu'à son disciple, qu'il parvint à élever cet auguste disciple jusqu'à lui<sup>6</sup> ». Proyart ne conteste pas à Fénelon l'aurole dont l'ont entouré les *Éloges* : c'est « un savant de premier ordre, un prêtre vertueux, le missionnaire de la Saintonge, Fénelon en un mot... » ! Seulement, un mot lui suffit à christianiser la légende : « le peuple », ajoute-t-il, « qui ne connaît point de plus sûr protecteur à la cour que la religion de ses maîtres, entrainé dans l'enthousiasme<sup>6</sup> ». Proyart veut rendre « un hommage

1. Cf. *Œuvres de Fénelon*, XX, p. xxiv.

2. Boismont, *Lettres secrètes*, p. 5-6.

3. Cf. *Mémoires de Bachaumont*, 3 février 1783; extrait d'une lettre de Toulouse du 20 janvier : « notre archevêque, s'il rit des miracles, des reliques et autres momeries de notre religion, est au moins un des meilleurs prélats administrateurs de la nouvelle école ».

4. Raynal, *Histoire philosophique des Deux-Indes*, IV, p. 219 sq. (1781).

5. Proyart, *Vie du Dauphin...* p. 1-12.

6. *Ibid.*, p. 26.

solennel à la vertu persécutée du grand homme<sup>1</sup> » ; il montre Louis XIV « ne voyant dans l'éloquent avocat du peuple que le censeur du roi » ; mais c'est qu'aussi Louis XIV a été prévenu contre Fénelon<sup>2</sup>. Le pur amour est l'« erreur d'une belle âme<sup>3</sup> » ; la soumission est méritoire, car Fénelon « d'un seul mot eût pu faire un schisme<sup>4</sup> ». De Mme Guyon, des conférences d'Issy, pas un mot. Proyart avait lu évidemment l'*Histoire* de Ramsay ; il avait consulté en outre « les écrits les plus précieux » que « l'abbé Soldini », confesseur de Louis XVI, tenait « de la dauphine, mère du roi », c'est-à-dire des « écrits particuliers de Mme de Maintenon, de M. de Fénelon, des abbés de Choisy et de Fleury<sup>5</sup> ».

Proyart ménageait Bossuet en justifiant Fénelon. Mais d'autres chrétiens, fidèlement attachés à la mémoire de Bossuet, n'avaient, ou continuaient à n'avoir pour Fénelon que rancune et mépris. Les jansénistes s'irritaient de voir les évêques avancer 40000 livres pour les frais des *Œuvres complètes* : ils publiaient, dans leurs *Nouvelles Ecclésiastiques*, que « la secte des quiétistes » était loin d'avoir disparu, et qu'au contraire elle avait fait des adeptes « dans quelques couvents de filles » en Italie<sup>6</sup>. Comme on a réimprimé à Maëstricht la *Lettre* de Fénelon à l'Évêque d'Arras, les *Nouvelles* en citent un fragment, qu'elles commentent ainsi : « On reconnaît ici le caractère d'esprit de M. de Fénelon, qui se livrait rarement à la méditation de quelque matière, sans tirer des conséquences excessives des principes qu'il avait une fois avancés, n'employant ensuite sa facilité qu'à couvrir l'absurdité de ses raisonnements<sup>7</sup> ». Ce sont les jansénistes apparemment qui publient les *Opuscules* de Longuerue, en 1784, où Fénelon est fort maltraité : « Ce pauvre M. de Cambrai ne savait rien en théologie », avait écrit Longuerue, qui méprisait Fénelon comme mystique et comme élève des « gens de Saint-Sulpice<sup>8</sup> ».

Voici un nouveau conciliateur de Bossuet et de Fénelon : Sauvigny, qui publie des *Œuvres choisies* de Bossuet (1784). Dans sa *Préface*, il parle de la querelle du quiétisme : mais c'est pour comparer les deux évêques adversaires à saint Bernard et à Abélard : il estime le « grand Bossuet », dont il admire la « pénétration » ; mais il aime le « tendre Fénelon... dont l'esprit séduit par le cœur, recherchait une perfection fantastique dans l'oraison mentale » ; les *Maximes des Saints* lui sem-

1. *Ibid.*, p. 52.

2. *Ibid.*, p. 61-62.

3. *Ibid.*, p. 75.

4. *Ibid.*, p. 78.

5. *Ibid.*, p. 3-4.

6. *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1784, p. 13.

7. *Ibid.*, p. 18.

8. Longuerue, *Opuscules*, II, p. 174.

blent écrites d'un « style enchanteur », et il loue en « l'immortel Fénelon » un « mérite éclatant », une « élocution brillante », « les images touchantes avec lesquelles il a su peindre et embellir la vertu, et surtout cette logique du sentiment si propre à nous éclairer sur nos devoirs, et à nous les faire chérir ». S'il était « armé trop à la légère » pour les « combats de l'École », lui-même il le reconnut, « en souscrivant aussitôt à sa défaite ». Sauvigny laisse de côté non seulement « le détail des écrits qui se multiplièrent de part et d'autre », mais encore les « vains bruits qui coururent sur la prétendue rivalité du maître et du disciple ». Ce sont là inventions de l'« impiété » qui veut « décrier deux prélats également illustres » et détourner les esprits « des connaissances solides » de la théologie vers « des spéculations nouvelles et futiles <sup>1</sup> ». Sauvigny tente donc de réconcilier Fénelon et Bossuet contre les philosophes ; et il dédaigne la *Relation* de Phelypeaux <sup>2</sup>. Cependant il fait un aveu précieux à quiconque veut comparer l'histoire du prestige de Bossuet avec celle du prestige de Fénelon : « Ses nombreux écrits », dit-il en parlant de l'évêque de Meaux, « sont bien moins lus aujourd'hui qu'admirés : et parmi les jeunes ecclésiastiques..., combien en est-il qui ne connaissent guère de Bossuet que sa grande réputation... <sup>3</sup> » ?

En 1785, d'Alembert publie avec des notes ses *Éloges* de Bossuet et de Fénelon. Il en profite, dans les notes de l'*Éloge de Bossuet*, pour médire de la théologie et des « têtes oisives et creuses qui s'en occupent <sup>4</sup> » : « les disputes théologiques sont maintenant négligées et ignorées », dit-il ; aussi Bossuet se réduit-il désormais « à son *Histoire Universelle*, à ses *Oraisons Funèbres*, et peut-être à quelques *Sermons* dont on parle encore ». Tandis que les ouvrages de Fénelon, « remplis et comme pénétrés à chaque page de ces principes de bienfaisance, de tolérance et de charité, qui intéressent tous les hommes, toutes les nations et tous les âges, ont acquis beaucoup de lecteurs dans un siècle qui paraît sentir tout le mérite de ces vertus, qui affiche une grande estime pour les connaissances utiles, et un grand mépris pour les querelles scolastiques <sup>5</sup> ». D'Alembert est assurément d'accord avec Sauvigny pour constater l'affaiblissement de la gloire de Bossuet, et pour en trouver la cause ; mais loin de le déplorer il s'en réjouit, et il estime que la gloire de Fénelon s'accroît par la même cause qui porte atteinte à celle de son rival. — Les notes de l'*Éloge de Fénelon* <sup>6</sup> renchérissent sur la

1. Sauvigny, *Oeuvres choisies de Bossuet*, I, p. XLIII-XLIV.

2. *Ibid.*, I, n° 32 du *Catologue des ouvrages de Bossuet*.

3. *Ibid.*, I, p. IX.

4. D'Alembert, *Histoire...*, II, p. 231.

5. *Ibid.*, II, p. 292.

6. *Ibid.*, III, p. 333-379.



portée et l'intention déjà très « philosophiques » du texte. En louant *Tartufe*, écrit d'Alembert, Fénelon « a été plus chrétien que prêtre<sup>1</sup> ». Dans sa soumission au *Bref*, Fénelon n'a eu qu'un tort, celui d'être plutôt humble que modeste : car l'humilité diffère en ceci de la modestie, qu'elle « aime à se montrer ». Bossuet d'ailleurs « ne serait pas montré si docile ». La querelle du quiétisme a pour cause « l'imagination vive et pieuse de l'archevêque de Cambrai, et l'imagination impétueuse et théologique de l'évêque de Meaux ». Dire que La Bruyère a écrit sur ces matières « futiles » ! « O pauvre espèce humaine ! » Cependant le mysticisme de Fénelon était assez « sage », parce que sa piété était « éclairée ». Même dans la *Lettre à l'Évêque d'Arras*, on pourrait prendre pour « l'intention la plus maligne » la candeur avec laquelle il présente « les traits de la Bible les plus propres à scandaliser les faibles, et à donner aux impies un avantage apparent dans leurs objections contre le texte sacré<sup>2</sup> ». A propos des écrits de Fénelon contre les jansénistes, d'Alembert insinue que l'archevêque, « vers la fin de sa vie, étendit ses principes de tolérance encore plus loin qu'il n'avait fait jusqu'alors » en croyant au salut des infidèles : et il « regardait avec indifférence... toutes les disputes théologiques » : « la théologie peut le condamner, mais l'humanité doit l'absoudre ». Quelques lignes plus haut, d'Alembert parlait de la charité de Fénelon pour les « protestants », pour les « incrédules même » : de sorte qu'à le lire il semble que Fénelon ait considéré avec le même indulgent espoir le salut des incrédules et des hérétiques, et celui des Païens ignorant le christianisme<sup>3</sup>. Et il profite de l'occasion pour affirmer que « la bienfaisance, la charité et la justice » constituent « le premier et le plus indispensable de tous les cultes ». A propos de l'éducation du duc de Bourgogne, d'Alembert cite le mot rapporté par Ransay : « Tout prince sage doit souhaiter de n'être que l'exécuteur des lois... ». Et, pour atténuer à la fois et souligner cette maxime, il a soin d'ajouter qu'il ne la transcrit ici que « comme simple historien<sup>4</sup> ».

Il est bien difficile de penser que cette interprétation de Fénelon, répétée avec tant d'insistance et de prudence, n'ait pas été pour quelque chose dans les progrès que fait l'idée de « tolérance » auprès des âmes religieuses, et du clergé. En 1784, l'archevêque de Paris, s'adressant aux incrédules dans son *Mandement* de Carême, définissait son attitude à leur égard tout comme on définissait en général l'indulgence tolérante de Fénelon : « Qu'ils éprouvent de notre part non ce zèle indiscret, amer, impérieux, qui éloigne la confiance, mais ce zèle sage, modeste,

1. *Ibid.*, note III.

2. *Ibid.*, note IV.

3. *Ibid.*, note VI.

4. *Ibid.*, note VII.

affectueux, qui persuade mieux que tous les raisonnements<sup>1</sup> ». C'est l'époque où Caraccioli écrit son : *Jésus-Christ, par sa tolérance, modèle des législateurs* (1785); et il constate, dans l'*Avertissement*, que le clergé désormais « n'emploie d'autres armes que la persuasion et la douceur »; que « plusieurs évêques d'Allemagne viennent de donner sur la tolérance des *Instructions* aussi touchantes que lumineuses »; aborde-t-il le chapitre du *Fanatisme*: « ce n'est, » dit-il, « qu'en frémissant qu'on peut parler d'un pareil sujet<sup>2</sup> ». Et le 25 août 1785, le prédicateur, de La Boissière, qui parle à la séance publique de l'Académie, substitue à l'éloge de saint Louis un discours sur la charité. Il en obtient « un succès universel<sup>3</sup> ». L'*Année littéraire* raille le « fanatisme philosophique » qui combat le fanatisme religieux alors que celui-ci « n'est plus qu'une ombre<sup>4</sup> ». — Or c'est en même temps, que le R. P. Richard, dans son *Essai d'Annales de la Charité ou de la Bienfaisance Chrétienne* (1785), donne Fénelon comme le « père de son peuple », le « modèle de son clergé », et rappelle que « sa rare douceur et sa tendre charité le conduisaient jusque dans les cabanes des pauvres de son diocèse<sup>5</sup> ».

Ce trait est repris de l'*Histoire* de Ramsay. A la même source puise A. Taillefer, pour parler de Fénelon dans son *Tableau historique de l'esprit et du caractère des littérateurs français* (1785). Taillefer consacre huit pages à Fénelon, et quatre seulement à Bossuet<sup>6</sup>. Il marque d'abord que Fénelon préférerait l'humanité à sa patrie; qu'il estimait Bossuet; que la politesse était l'une de ses vertus, etc. Puis il emprunte aux *Éloges* divers traits: *Télémaque* chassant la guerre de l'Europe, l'incendie de la bibliothèque, le couplet de l'*Enfance chrétienne*. — Pujol, publiant le portrait de Fénelon dans la première livraison de sa *Galerie historique universelle*, immédiatement après les portraits d'Alexandre, d'Anne de Boleyn, de Cicéron, y ajoute une notice résumant Ramsay, et reprenant même une phrase de Richard<sup>7</sup>; et pour commenter le portrait de Bossuet, dans la seconde livraison de la *Galerie*, il s'inspire de Voltaire, et le cite, sur la querelle du quiétisme. — De même la *Galerie de l'ancienne cour* reprend un certain nombre d'anecdotes mises en honneur par les *Éloges*: la démission de Saint-Valery, l'incendie, les égards de Marlborough, le soleil d'or, la permission de

1. Cité par Caraccioli, *Jésus-Christ, par sa tolérance...*, p. 327 sq.

2. *Ibid.*, p. 279, chap. xix.

3. *Mémoires* de Bachaumont, 25 août 1785.

4. *Année Littéraire*, 1786, I, p. 3 sq.

5. Richard, *Essai d'Annales...*, II, p. 204.

6. A. Taillefer, *Tableau historique...*, II, p. 392-399: Fénelon; p. 300-303: Bossuet.

7. M. de Pujol, *Galerie historique...* « père de son peuple », etc. (1786).

danser, ceci dans la notice consacrée à Fénelon<sup>1</sup>; et dans la notice réservée à Bossuet figure l'anecdote voltairienne du mariage avec Mlle de Mauléon. Bossuet, selon la *Galerie*, combattit Fénelon « avec autant de politesse que de zèle<sup>2</sup> ».

Cette même année, le culte des grands hommes, devenu en quelque sorte officiel, reçoit une nouvelle consécration. Louis XVI a décidé que les statues qu'il a commandées, — parmi lesquelles celle de Fénelon, — seront installées dans la galerie « qui réunit le palais du Louvre à celui des Tuileries<sup>3</sup> ». Mopinot, dans un *Mémoires sur l'art de la sculpture*, constate avec joie que « déjà on travaille à donner à cette galerie immense la solidité, les jours, les commodités, les ornements et la magnificence convenables<sup>4</sup> ». Fénelon figurera là en compagnie de Descartes, Pascal, Turenne, Bossuet, L'Hôpital, Molé, Sully, Montausier, Montesquieu, Vauban, La Fontaine, Calmet, Racine, Duquesne, Condé, Daguesseau, Tourville.

Le moment paraissait sans doute ainsi opportun<sup>5</sup> pour lancer l'édition des *Œuvres complètes* : la publication en commence en 1787. Ce n'était plus l'abbé Gallard qui dirigeait l'édition : il y avait renoncé en novembre 1785, et le P. de Querbeuf, S. J., lui avait succédé<sup>6</sup>. Mais l'abbé Gallard était l'auteur de la *Vie de Fénelon*, qui remplissait tout le tome I<sup>7</sup>.

« Nous tâcherons... de nous modeler sur sa simplicité, sur sa droiture, sur son amour pour la vérité<sup>8</sup> », disait le biographe. A-t-il réussi ? On peut le voir en examinant l'idée qu'il donne de Fénelon, ses intentions, et le degré de nouveauté des détails qu'il expose.

Fénelon apparaît dans cette *Vie* comme un être parfait : son nom « rappelle encore plus de vertus que de talents » ; son âme est « pure, simple, noble, modeste, désintéressée » ; il est arrivé à la cour « sans intrigues » ; il y a vécu « sans prétentions<sup>9</sup> ». Enfant, il était « ingénu

1. *Galerie de l'ancienne cour*, II, p. 208-214.

2. *Ibid.*, p. 144 sq.

3. Mopinot, *Mémoire sur l'art de la sculpture*, imprimé à la suite de l'*Éloge historique de Pigalle*, p. 20.

4. *Ibid.*, id. Les statues des grands hommes qui décorent les façades du Louvre de Napoléon III sur la cour du Carronsel seraient en quelque manière une résurrection de ce projet de Louis XVI.

5. Cf. *Œuvres de Fénelon, Épître dédicatoire* : « au Roi » : « ...Fénelon, digne de tenir un rang parmi eux [les grands hommes statufiés] doit être placé dans cette galerie qui sera à jamais l'ornement de la capitale... »

6. *Œuvres de Fénelon*, I.

7. *Ibid.*, en novembre 1785, les t. I et II sont imprimés entièrement, et le III<sup>e</sup> jusqu'à la page 448.

8. *Vie*, p. 2.

9. *Ibid.*, p. 1.

et bon » ; il « se portait sans contrainte et sans dégoût à tout ce qui était de son âge », jeu ou travail<sup>1</sup>. On ignore le nom de son précepteur ; et cependant ce nom « méritait plus sans doute de passer à la postérité que celui d'Alexandre<sup>2</sup> ». Fénelon était sensible : l'amitié était un « besoin pour son cœur<sup>3</sup> » ; il aimait Bossuet, qu'il choisit comme directeur, ou plutôt l'un et l'autre « s'aimèrent dès qu'ils se virent... , tant leurs cœurs vertueux étaient disposés à s'entendre quoique la trempe de leur esprit se ressemblât si peu<sup>4</sup> ». Dans la querelle du quiétisme, il « n'eut d'abord qu'une part très indirecte » ; et par la suite, hélas, il en « devint la principale victime<sup>5</sup> ». La doctrine des *Maximes des Saints* est condamnée ; mais, enfin, dans la discussion « des faits », il arrive à Fénelon de « réfuter victorieusement M. de Meaux<sup>6</sup> ». S'il « est constant que Bossuet avait raison pour le fond<sup>7</sup> », néanmoins beaucoup de gens l'ont blâmé pour la forme », et l'ont avec quelque justice accusé d'« acharnement » : il fut « peut-être trop sensible à une résistance... qu'il n'attendait pas de la part de M. de Fénelon<sup>8</sup> ». L'innocence de Mme Guyon est chose bien avérée<sup>8</sup> ; et la *Relation* de Phélypeaux « respire partout l'homme de parti<sup>9</sup> ». Tenons-nous-en au seul « monument » que Fénelon ait « voulu laisser de cette querelle trop célèbre et trop fameuse », le soleil d'or de la cathédrale de Cambrai : « il représente la Religion qui supporte le Saint-Sacrement, et qui foule aux pieds deux livres aux armes du prélat. La tradition constante est que ce sont deux exemplaires des *Maximes des Saints*<sup>10</sup> ». — Gallard fait d'autant plus l'éloge de *Télémaque* qu'il connaît le recueil des maximes imprimé par le Dauphin en 1766<sup>11</sup>. Il analyse le *Traité de l'Existence de Dieu*, en extrayant quelques citations « propres à peindre l'âme sensible » de Fénelon, son âme « pénétrée de reconnaissance pour l'auteur de tous les biens<sup>12</sup> ».

En tout cela, l'intention apologique est évidente ; et l'auteur l'affirme lui-même : il raconte avec détails l'affaire du quiétisme pour parer aux impressions produites par la « nouvelle édition des *Œuvres* de Bossuet », où l'on a « recueilli avec soin, et peut-être avec affectation,

1. *Ibid.*, p. 15.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, p. 42.

4. *Ibid.*, p. 35.

5. *Ibid.*, p. 168.

6. *Ibid.*, p. 475.

7. *Ibid.*, p. 515.

8. *Ibid.*, p. 510.

9. *Ibid.*, p. 485, n. 1.

10. *Ibid.*, p. 525.

11. *Ibid.*, p. 534, n. 2.

12. *Ibid.*, p. 122 (l'analyse commence p. 112).

tout ce qui est relatif à cette grande affaire<sup>1</sup> ». Sur ce terrain d'ailleurs sa défense est prudente : il « n'a garde de donner son opinion pour certaine » en matière de quiétisme, et se borne à « exposer », impersonnellement, « une partie des preuves les plus concluantes qu'allègue M. de Cambrai<sup>2</sup> ». Il est plus hardi pour défendre son héros contre Voltaire, en expliquant le fameux couplet, et en concluant ironiquement : Si Fénelon avait eu réellement, à la fin de sa vie, les sentiments de scepticisme que lui prête Voltaire, s'il avait été, sous ses dehors de pieux archevêque, un « philosophe », « quelle gloire en reviendrait-il à la philosophie de nos jours, que de compter parmi ses héros un hypocrite de plus<sup>3</sup> » ? Sur la question de la « tolérance » attribuée à Fénelon, le biographe reprend la réponse de l'abbé de Fénelon au *Mercure*<sup>4</sup>. — Une autre intention de Gallard est de donner aux lecteurs des conseils en matière d'éducation, de les désabuser de « ces plans plus merveilleux que philosophiques, si fort en vogue de nos jours<sup>5</sup> ». Mais tout en combattant certaines idées de son siècle, il en admet d'autres sans hésitation : il révère les grands hommes, et particulièrement ceux du siècle de Louis XIV<sup>6</sup> ; il marque envers la « cour » une défiance digne de Mentor ou de Rousseau<sup>7</sup> ; il hait les « conquérants, qui ont toujours été les fléaux et jamais les bienfaiteurs du genre humain ». En somme, il y a dans la *Vie* des intentions louables, mais dépourvues d'originalité et de profondeur.

La documentation, — ou l'usage fait des documents — paraît également insuffisante. « J'ai lu, à Bade, quelque chose des trois volumes qu'il avait composés en dialogues sur l'affaire de la Constitution<sup>8</sup>. » Voilà comment le biographe parle de l'*Instruction en dialogues* : cette désinvolture à l'égard des imprimés de Fénelon est significative. Les manuscrits sont plutôt cités qu'utilisés, par exemple en ce qui concerne la correspondance de Fénelon avec le duc de Bourgogne<sup>9</sup>. Sur un point cependant Gallard disserte avec complaisance : il s'agit de la famille de Fénelon, de ses alliances, du marquis mort à Raucoux, et du marquis son petit-fils, ce dernier ayant prêté les « mémoires qui ont servi à cette histoire », et les manuscrits destinés à compléter les *Œuvres*<sup>10</sup>. Ailleurs, l'auteur résume en termes si vagues les inédits

1. *Ibid.*, p. 168.

2. *Ibid.*, p. 175.

3. *Ibid.*, p. 750.

4. *Ibid.*, p. 570.

5. *Ibid.*, p. 10 sq.

6. *Ibid.*, p. 11.

7. *Ibid.*, p. 36.

8. *Ibid.*, p. 764.

9. *Ibid.*, p. 245 sq.

10. *Ibid.*, p. 24 sq.



qu'il a peut-être sous les yeux, qu'on peut se demander s'il ne cherche pas à faire illusion<sup>1</sup>. La source qu'il cite le plus volontiers est l'*Histoire* de Ramsay : à propos du duc de Beauvilliers<sup>2</sup>, des goûts simples de Fénelon<sup>3</sup>, de Fénelon veillant au séminaire de Cambrai<sup>4</sup>, de l'attitude de Fénelon à l'égard des paysans<sup>5</sup>, Ramsay est invoqué comme autorité ; dans cette dernière occasion il complète les traits de l'*Histoire* par l'anecdote de la vache, où il voit un « pieux élan de charité » qui « perdrait beaucoup à tous les embellissements dont on pourrait le charger ». Surtout il se réfère à Ramsay pour l'affaire du quicléisme<sup>6</sup> : « M. de Ramsay », dit-il, « auteur qui a longtemps vécu avec M. de Cambrai, et dont nous avons extrait et copié presque tout ce que nous rapportons de cette grande affaire<sup>7</sup> ». Il l'extrait et le copie lorsqu'il s'agit de définir la philosophie fénelonienne<sup>8</sup>, ou de vanter la charité de Fénelon pour les blessés<sup>9</sup>, les égards des étrangers pour lui, sa politesse<sup>10</sup>, son abandon à la volonté divine<sup>11</sup>, sa fidélité dans l'amitié<sup>12</sup>, son idée de la grâce et de la liberté<sup>13</sup>; et il cite le testament de Fénelon « pour faire voir, comme le dit M. de Ramsay, en terminant la vie qu'il en a donnée, l'unité et la continuité de ses sentiments jusqu'au dernier moment de sa vie<sup>14</sup> ». — Aux anecdotes tirées de Ramsay s'en ajoutaient d'autres : la colère du menuisier destiné à instruire le duc de Bourgogne, l'incendie de la bibliothèque<sup>15</sup>, la douceur à l'égard des protestants, et en particulier du ministre Brunier<sup>16</sup>. Traits édifiants, traits séduisants, mais aussi traits connus.

Le censeur Adhenet, dans son *Approbaton* du 17 janvier 1787, cer-

1. *Ibid.*, p. 33, sur Fénelon supérieur des Nouvelles-Catholiques : « Il leur donna des réglemens, des méthodes simples, claires, précises, proportionnées au degré d'intelligence et des dispositions de leurs prosélytes » ; p. 15 « quelques recherches que nous ayons faites, nous n'avons pu le découvrir [le nom du précepteur de Fénelon] : tout ce que nous savons, c'est qu'il avait de la religion, des mœurs, une tête bien faite, un cœur sensible, indulgent, une grande connaissance de l'antiquité... Nous ne nous appesantirons pas sur le détail des soins qu'il donna à son élève... »

2. *Ibid.*, p. 72.

3. *Ibid.*, p. 165.

4. *Ibid.*, p. 261 sq.

5. *Ibid.*, p. 265.

6. *Ibid.*, p. 172, n. ; p. 177 ; p. 190 ; p. 210 ; etc.

7. *Ibid.*, p. 190.

8. *Ibid.*, p. 558.

9. *Ibid.*, p. 699.

10. *Ibid.*, p. 701.

11. *Ibid.*, p. 721.

12. *Ibid.*, p. 746.

13. *Ibid.*, p. 561.

14. *Ibid.*, p. 761.

15. *Ibid.*, p. 236.

16. *Ibid.*, p. 569.

tific que la lecture de la *Vie* « produira dans le cœur des lecteurs les sentiments de vénération dont ont été pénétrés les Français et les étrangers contemporains de cet homme célèbre à tant de titres ». La *Vie* en tout cas n'était pas faite pour modifier sensiblement à l'égard de Fénelon l'opinion ou les préjugés de 1787.

La *Vie* consacrait certains traits de la légende fénelonienne devenus traditionnels depuis Ramsay et depuis les *Éloges*, en les paraphrasant dans une prose assez molle. Ils sont repris en vers, la même année 1787, par un cambrésien, F. Marchant. *Fénelon, poème, célèbre* la « tendre humanité » de Fénelon retenant « le fer persécuteur », connaissant que Dieu n'est pas « jaloux et barbare », mais « toujours tendre et sublime », et s'égalant ainsi à Dieu même<sup>1</sup>. Marchant montre le missionnaire de Saintonge « volant vers Louis », à qui il demande, en une allocution pressante, de retirer les dragons : et Louis « attendri » lui permet de prêcher sans l'assistance des troupes. Puis Fénelon, sa mission terminée, n'aspire qu'à vivre « loin du fracas des villes, dans ses humbles foyers », quand il est nommé précepteur du duc de Bourgogne : efficacité de son éducation<sup>2</sup>, beauté de *Télémaque*<sup>3</sup>, etc. La doctrine des *Maximes des Saints* est la

« Trop excusable erreur d'un cœur sensible et tendre. »

Bossuet est jaloux, parce que « prêtre » et quoique « grand homme ». Rome condamne Fénelon, « mais l'univers l'absout ». A Cambrai, Fénelon est un « bon père », qui rassemble les enfants « à l'ombre d'un ormeau », visite les paysans, et est reçu par ses hôtes rustiques comme Jupiter par Philémon et Baucis. Les « soldats d'Eugène » lui font escorte ; il modère les horreurs de la guerre :

« Le grand homme s'avance, et le carnage cesse. »

Bref, Fénelon semble avoir formé l'âme de Louis XVI : la bienfaisance du jeune roi, l'affranchissement, qu'il prononce, des serfs du Jura, l'accroissement de la marine, la construction de Cherbourg, tout cela paraît à Marchant d'inspiration très fénelonienne. — Ce poème valut à l'auteur les diplômes d'associé correspondant de l'Académie d'Angers et de l'Académie des Arcades de Rome<sup>4</sup>.

En 1787 encore, Mathon de la Cour, dans un *Discours sur les meilleurs moyens de faire naître et d'encourager le patriotisme dans une monar-*

1. F. Marchant, *Fénelon* : « Tel est l'Être Suprême, et tel fut Fénelon. »

2. *Ibid.* : « De son élève altier, impétueux, colère,  
Les vicieux penchants n'existent déjà plus. »

3. *Ibid.*. Marchant place *Télémaque* avant l'*Énéide* et « Horace » (?).

4. Cf. *Ibid.*, éd. de 1838.

chie, propose d'établir à Cambrai une fête de Fénelon<sup>1</sup>. — E. J. Chas dédie à Mgr de Bonat, évêque de Clermont-Ferrand, sa *Vie de Fénelon*. Cette *Vie* est en général une copie ou une paraphrase de Ramsay en style Louis XVI : « ornement de l'épiscopat et bienfaiteur de l'humanité », Fénelon est aussi « le modèle des philosophes<sup>2</sup> ». Chas s'inspire également de la *Vie* parue en tête des *Œuvres complètes*<sup>3</sup> : mêmes anecdotes, même réfutation de Voltaire. Mais il ajoute à cette biographie la *Lettre à Louis XIV* « fidèlement transcrite sur l'original », la *Lettre au P. Le Tellier*, un fragment du *Testament*, et un portrait de Fénelon tiré des *Mémoires de Saint-Simon*<sup>4</sup>.

Voici d'autres nouveautés : la *Vie de J.-B. de Villers, président du Séminaire provincial des évêques de Douai*, contient un trait intéressant la réputation de bonté de Fénelon : l'archevêque avait fait emprisonner un mauvais prêtre dans la prison de l'officialité; un chanoine vient lui affirmer que le malheureux s'est amendé; Fénelon, tout en faisant ses réserves, donne l'exeat; le prêtre reprend ses désordres, et le chanoine adresse là-dessus des remontrances à Fénelon. Celui-ci se borne à changer de conversation<sup>5</sup>. — Les *Éclaircissements de Rulhières sur les causes de la Révocation de l'Édit de Nantes* (1788) présentent plus d'originalité encore : car d'abord ils rompent avec la routine de la légende fénelonienne : Rulhières ne se contente pas de répéter les louanges et les anecdotes des *Éloges* : il a tiré ses informations « des différentes archives du gouvernement<sup>6</sup> ». Aussi, tout en épargnant peu les épithètes<sup>7</sup>, va-t-il aux faits. Les faits, c'est d'abord la liaison de Fénelon et de Mme de Maintenon : « Fénelon était son confident et son conseil... Il l'avait engagée dans les erreurs d'une dévotion mystérieuse, dans les illusions et les dangers du quiétisme... »; par son intermédiaire, il tâche de gagner le roi à cette spiritualité, et à le détacher du confesseur jésuite. C'est la fameuse *Lettre à Louis XIV*, « si hardie, qu'on peut douter, en la lisant, que Fénelon ait osé l'adresser au roi »; mais on l'a « trouvée écrite et corrigée de sa main », et elle contient en effet « tous les principes de religion, de morale et de politique qu'on s'efforçait d'inspirer à ce prince<sup>8</sup> ». C'est l'autorité de Fénelon auprès des duchesses de Beauvilliers et de Chevreuse. C'est sa

1. Mathon de la Cour, *Discours...*, p. 53.

2. J. Chas, *Vie de Fénelon*, p. 1 (1788).

3. *Ibid.*, p. 16 : il invective les ouvrages d'éducation contemporains de la même manière que Gallard.

4. *Ibid.*, p. 384 sq.

5. *Vie de J.-B. de Villers...*, p. 187 sq.

6. Rulhières, *Éclaircissements... tirés de différentes archives du gouvernement*.

7. *Ibid.*, p. 124 (éd. in-12), « l'homme de l'esprit le plus séduisant, de la conversation la plus aimable, de l'éloquence la plus entraînant, de la vertu la plus pure... »

8. *Ibid.*, p. 124 sq.

conduite en Saintonge, dont on a, dit Rulhières, « exagéré » la modération : Fénelon n'a nullement imposé des conditions au ministère. C'est l'affaire de l'évêché de Poitiers, que le P. de La Chaise l'empêche d'obtenir : Fénelon écrit au roi une lettre apologétique où on le « voit avec douleur, non pas dissimuler ses sentiments, mais en affaiblir l'expression, n'en prendre la défense qu'en annonçant qu'il est prêt à y renoncer... Ainsi sa vertu indulgente était plus flexible qu'on ne l'a dit, et savait quelquefois se prêter au temps pour être plus utile ». Dans sa correspondance il paraît quelquefois de « l'intolérance »<sup>1</sup>. Il semble donc que Rulhières renouvelle, grâce à sa documentation, la physionomie fénelonienne<sup>2</sup>. Sans doute; mais le prestige de Fénelon, malgré tout, s'impose à lui : sa grâce est la plus forte : l'intolérance de Fénelon apparaît à son historien d'une espèce particulière : « il ne faut pas s'y tromper; s'il propose quelques rigueurs, c'est pour en prendre droit de rejeter les rigueurs sacrilèges qui étaient alors en usage »<sup>2</sup>; en Saintonge, Fénelon fait « mieux » que de préserver cette province « de l'oppression générale » : « il n'en suivit pas les maximes, et donna des exemples contraires »<sup>3</sup>.

Une note analogue se retrouve dans les *Lettres de Théotime le philanthrope* (1788), du Vte de Toustain : elles reprochent à Fénelon l'illusion de son désintéressement quiétiste<sup>4</sup>, et ses attaques « contre un parti persécuté », où il a « succombé à la manie polémique de son temps »<sup>5</sup>. Mais Toustain n'en fait pas moins du nom de Fénelon le synonyme de douceur<sup>6</sup>, de bienfaisance, de persuasion<sup>7</sup>; c'est l'« émule » d'Homère<sup>8</sup>, et le « modèle des prélats »<sup>9</sup>. — Au Lycée, la même année, La Harpe formule une critique contre les *Dialogues des morts* : Fénelon, dit-il, parfois y « sacrifie un peu la dignité du personnage..., et quelques grands hommes de l'antiquité sont obligés de descendre pour instruire le fils de Louis XIV »; il les juge même « un peu négligés dans la diction et d'une raison assez commune »<sup>10</sup>. Mais enfin Fénelon est un apôtre de la liberté de conscience : La Harpe cite le passage du *Supplément des Directions* emprunté à Ramsay, et il le commente ainsi : « Ces choses-là ne peuvent trop se répéter; elles ont bien une autre force dans un écrivain tel que Fénelon, que dans

1. *Ibid.*, I, p. 363-370 (éd. in-8).

2. *Ibid.*, p. 369.

3. *Ibid.*, p. 367.

4. (Vte de Toustain), *Lettres de Théotime...*, p. 73 sq.

5. *Ibid. id.*

6. *Ibid.*, p. 32, n.

7. *Ibid.*, p. 40.

8. *Ibid.*, p. 44 n.

9. *Ibid.*, p. 73.

10. La Harpe, *Lycée*, VII, p. 304.

ceux qui n'ont été que philosophes ». Bayle prêchant la tolérance a moins d'autorité : on dit : « C'est un philosophe » ; « mais qui osera dire à Fénelon : vous n'êtes pas un bon chrétien » ? Fénelon a été « l'apôtre de la tolérance sous un règne de persécution », et il a « osé condamner » cette persécution que « préconisait Bossuet<sup>1</sup> ». — La Harpe doutait que le couplet « Jeune, j'étais trop sage... » fût de Fénelon, comme continuait à l'affirmer une brochure légère : *La matinée de Paphos, ou le passe-temps des Dames, par Voltaire, Rousseau, Fénelon, etc.*<sup>2</sup>.

On trouve encore quelques réserves dans *Louis XIV et sa cour...* (1789), dont l'auteur a consulté La Beaumelle et les *Mémoires de Saint-Simon*<sup>3</sup>, et cite longuement l'un et l'autre écrivain. Mais là aussi le prestige de Fénelon triomphe du document : « Ces vues intéressées et ces démarches obliques que Saint-Simon prête à l'abbé de Fénelon », dit l'auteur, « ne paraissent pas lui convenir. Il était fait pour percer de lui-même et voler de ses propres ailes<sup>4</sup> » ; et, plus haut : « La science et l'humanité étaient héréditaires dans sa famille... Son grand-oncle, étant ambassadeur en Angleterre, refusa d'excuser auprès d'Élisabeth le massacre de la Saint-Barthélemy. Il fut particulièrement estimé d'Henri IV, et il est auteur de plusieurs ouvrages<sup>5</sup> ». Ce sont évidemment trois titres à la sympathie des gens de lettres, des partisans des réformes, des âmes tolérantes et sensibles.

Dès lors, les louanges cessent tout à fait d'être entravées, ou nuancées par des restrictions. Un *Nouvel Éloge de Fénelon*<sup>6</sup>, qui se donne comme « le tribul de la vérité même », surcharge d'abstractions déclamatoires<sup>7</sup> les faits que les précédents *Éloges* avaient tirés de Ramsay, ou, plus simplement, dénature ces faits ou les ignore. Fénelon éducateur « eut à créer un art ignoré ou perdu... : l'éducation des enfants des rois » ; il eut « l'héroïsme de l'instruction<sup>8</sup> ». Son « éloquence toute de sentiment » obtient un tel succès que toutes « les chaires de la capitale le demandent ». Aux Nouvelles-Catholiques, où « l'homme vulgaire ne verrait que des erreurs de croyance à combattre », Fénelon « observe des caractères différents ». En Saintonge, bien entendu, il « ne

1. *Ibid.*, p. 303.

2. Cité par La Harpe, *ibid.*, p. 287, n.

3. (Anquetil), *Louis XIV, sa cour...*, III, p. 1 sq. ; p. 74 ; p. 329 sq. ; p. 411.

4. *Ibid.*, p. 3.

5. *Ibid.*, p. 1.

6. Destiné au prix de 1771, dit l'auteur : « des circonstances ne permirent pas de le présenter ».

7. Cf. p. 6 : Ses occupations sont les « préparations d'une haute philosophie qui lui décompose l'univers social pour le lui recomposer sous ses rapports divers de sujets, de souverains, et de concitoyens », etc.

8. *Nouvel Éloge...*, p. 4.



souffre pas qu'il soit employé d'autres armes que les siennes ». Son *Ministère des Pasteurs* est le « triomphe d'une raison législatrice sur les écarts de l'imagination ». Il manque l'évêché de Poitiers, parce qu'il « néglige de voir la dispensatrice des grâces. A la cour, « ce tribunal de législation », il recherche les « hommes célèbres » et s'instruit<sup>1</sup>. Le *Télémaque* instruit en amusant et contient les meilleurs principes de morale et de politique. Fénelon « s'abandonne à l'idée contemplative d'une république universelle qui embrasserait, par le droit de nature, ou par un droit des gens, les hommes de toutes les conditions et de tous les gouvernements<sup>2</sup> ». Il refuse l'archevêché de Cambrai, et ne l'accepte que sa tâche d'éducateur une fois terminée ; son refus est admirable, son acceptation ne l'est pas moins. Il est héroïque dans son erreur, héroïque dans sa rétractation ; sa charité est ardente, son activité infatigable, sa retraite féconde. Il soigne les blessés dans son palais, accueille les étrangers ; il est austère, affable ; et il meurt en « philosophe chrétien<sup>3</sup> ». — L'auteur avait pieusement remarqué que Fénelon souhaitait uniquement des « faits » dans les *Panegyriques* !

Et puis c'est l'*Année française* (1789), qui, à la date du 8 janvier fixant l'anniversaire de la mort de Fénelon, reprend les anecdotes sur Fénelon dormant au sermon, sur Saint-Valery, sur la danse, les paysans du Cambrésis, Marlborough, et les conversations avec le chevalier de Saint-George sur la tolérance, et le soleil d'or : « cette action-là seule devait lui procurer le chapeau de cardinal, et il n'eut pas même l'honneur de monter dans les carrosses du roi ». Le mot de J.-J. Rousseau regrettant de n'avoir pas été valet de chambre de Fénelon est cité. *Télémaque* est couvert de fleurs. — Les admirateurs de Bossuet même ne peuvent s'empêcher de saluer au passage la mémoire de Fénelon : dans le *Discours préliminaire des Pensées sur différents sujets de morale et de piété choisies dans les sermons de M. Bossuet*, Fénelon est qualifié d' « immortel », pour<sup>4</sup> l' « onction qui vivifie ses écrits ascétiques », pour « cette douce chaleur de sensibilité qui pénètre » ses lecteurs. « On regrette qu'il n'ait point laissé de sermons. Avec quelle facilité, quel aimable abandon, son âme si flexible, si aimante, ne devait-elle pas s'épancher<sup>5</sup>... » ? Les *Mémoires* de Duclos, publiés l'année suivante (1790), montrent le « vertueux Fénelon » et le « sage Beauvilliers » s'efforçant d'arracher le duc de Bourgogne aux « pratiques d'une dévotion minutieuse », éprouvant « combien il est difficile d'effacer les premières impressions, et réussissant enfin, grâce surtout, il est vrai, à l'excellent naturel du duc de Bourgogne<sup>5</sup> ». — En 1791, La Vallée,

1. *Ibid.*, p. 5-11.

2. *Ibid.*, p. 12-19.

3. *Ibid.*, p. 20-27.

4. *Pensées sur différents sujets...*, p. xxxi sq. (1789).

5. Duclos, *Mémoires*, I, p. 64 sq.

dans son *Tableau philosophique du règne de Louis XIV*, réconcilie Noailles et Fénelon, « les deux hommes les plus doux, les plus vertueux, les plus amis de Dieu, que ce siècle ait produits » : selon lui, Mme de Maintenon cède aux Jésuites en se déclarant contre Mme Guyon<sup>1</sup> ; Bossuet est « jaloux » ; mais « la véritable cause de la persécution soufferte par M. de Cambrai, était que sa vertu, fondée sur la douceur et sur la véritable charité chrétienne, faisait la censure de l'amer bigotisme de toute race sacerdotale dont Louis XIV s'était entouré<sup>2</sup> ». Louis XIV a nommé Fénelon l'esprit le plus chimérique de son royaume : c'est là « le plus sublime éloge qu'ait pu recevoir Fénelon ». La France aime Fénelon ; « mais c'est en Angleterre qu'il faut aller pour apprendre que Fénelon était le premier des hommes ; il le sera désormais aussi pour nous, parce que nous avons appris à compter le peuple pour quelque chose, ou, pour mieux dire, que le peuple a appris à se placer au rang qui lui appartenait, et que Fénelon connaissait mieux que Voltaire<sup>3</sup> ».

En 1791, Cordier de Saint-Firmin lit dans la séance publique de la « Société nationale » des Neuf-Sœurs un *Essai sur l'Éloge de... Fénelon*. Cette « Société nationale » était une loge maçonnique, dont Cordier était un « frère très ardent et très zélé<sup>4</sup> », surtout quand il s'agissait de cérémonies solennelles<sup>5</sup> : la Loge des Neuf-Sœurs, lit-on en 1779 dans les *Mémoires* de Bachaumont, est toujours active à célébrer les événements patriotiques » ; et « c'est toujours le frère abbé Cordier de Saint-Firmin, brûlant d'un zèle dévorant pour la gloire de la maçonnerie, qui est l'inventeur, le promoteur, et l'ordonnateur de la fête<sup>6</sup> ». C'était cette Loge qui avait, en mars 1778, envoyé à Voltaire une députation de quarante membres ; et c'était de cette loge que Voltaire s'était fait recevoir. Elle comptait surtout des écrivains et des artistes, tels que Le Mierre, Chamfort, Roucher, Fontanes, Parny, Vernet, Greuze, Houdon, Vzquerdo, Piccini, Cabanis, Florian, Garat. Lalande en était le vénérable. En 1780 et 1782, Cordier s'était en outre distingué en contribuant à l'institution du Musée, que présidait Court de Gébelin<sup>7</sup>. — Dans l'*Éloge*, Fénelon apparaît comme un « bienfaiteur de l'humanité » : Cordier fait un tableau pathétique de l'arrivée en Saintonge : « mères éplorées..., femmes désolées pleurant leurs époux égorgés au nom de la Divinité ! » ; mais « Fénelon parle, on l'écoute... ; on prononce le doux nom de compatriotes, et les bûchers

1. La Vallée, *Tableau...*, p. 243 sq.

2. *Ibid.*, p. 258 sq.

3. *Ibid.*, p. 261.

4. *Mémoires* de Bachaumont, 10 septembre 1777.

5. *Ibid.*, 25 octobre 1778.

6. *Ibid.*, 22 février 1779.

7. *Ibid.*, 23 novembre et 7 décembre 1782.

que le fanatisme avait allumés sont éteints<sup>1</sup> ». Au près du trône, « c'est un philosophe » : « inconnu aux courtisans, l'air de candeur avec lequel il approche son roi les interdit<sup>2</sup> ». Le duc de Beauvilliers rappelle Burrhus, et Fénelon Sénèque, tandis que le duc de Bourgogne devient semblable à Germanicus. Fénelon aurait voulu éloigner le duc de Bourgogne de la cour, « pour le conduire parmi les laboureurs, dans les manufactures et dans les ateliers ». D'ailleurs sa pensée annonçait et préparait la Révolution : « Qu'on ouvre les œuvres de Fénelon : qui n'y reconnaîtra les maximes du code de l'humanité triomphante, de notre nouveau code national ? » c'est-à-dire : « Que tous les hommes naissent égaux... » etc<sup>3</sup>. Evêque, Fénelon est plein de mansuétude et d'indulgence ; la « pieuse Guyon », qui a payé de tout son bien « le titre glorieux de bienfaitrice des pauvres », « croyait qu'on pouvait aimer l'Éternel pour lui-même » ; Fénelon, qui la défend, est condamné parce que « le cardinal Casanata, plus politique que juste », s'oppose à ce que « les juges de Fénelon soient ses défenseurs ». Et Fénelon évite un schisme par humanité. A Cambrai il convertit Ramsay ; il visite les paysans, etc<sup>4</sup>. L'Éloge fut publié avec cette épigraphe, empruntée au *Supplément des Directions* : « Il viendra une révolution soudaine et violente, qui, au lieu de modérer simplement l'autorité excessive des rois, l'abattra sans ressource. »

Il était naturel qu'on demandât à la Convention le transfert des cendres de Fénelon au Panthéon. Le 4 octobre 1792, Guffroy propose à la Convention de « rendre un hommage éclatant à la vertu, en ordonnant la translation au Panthéon français des cendres du sage et vertueux Fénelon ». Mais Bazire répond que « Fénelon a fait un traité pour prouver que le gouvernement monarchique était le meilleur de tous » : « l'auteur d'un pareil système ne peut pas être honoré par des républicains<sup>5</sup> ». Et l'on passe à l'ordre du jour. L'*Essai sur le gouvernement civil* fermait à Fénelon l'accès du Panthéon ; sans quoi il eût été admis au nombre de « ces hommes divins respectés par la France moderne, et qui ont si bien servi la cause de la liberté en mettant chaque chose à sa place, et le clergé hors des rangs<sup>6</sup> ». Sa statue était oubliée, et c'est en vain qu'un nouveau *Projet* de Mopinot proposait de la placer, en compagnie des quinze autres, sur le pont Louis XVI<sup>7</sup>. L'Assemblée Constituante avait été plus généreuse, en décrétant, le 16 octobre 1790, « que le trésor public fournira à M. Didot la somme de 20 000

1. (Cordier de Saint-Firmin), *Essai sur l'Éloge...* p. 7.

2. *Ibid.*, p. 10.

3. *Ibid.*, p. 11-13.

4. *Ibid.*, p. 16-26.

5. *Moniteur*, XVIII, p. 44.

6. *Bouche de fer*, 1<sup>er</sup> avril 1791.

7. Mopinot, *Observations et Propositions...*

livres pour achever l'impression des œuvres de Fénelon », puis en chargeant son comité de liquidation de repêcher l'affaire restée en souffrance <sup>1</sup>.

Enfin, le 9 février 1793, Marie-Joseph Chénier, député à la Convention nationale, faisait représenter sur le théâtre de la République, *Fénelon, ou les Religieuses de Cambrai*, tragédie en cinq actes. C'était un autre genre d'apothéose que le Panthéon. Mais avant d'examiner cette consécration révolutionnaire de la légende de Fénelon, il est utile de revenir en arrière sur tout un ordre de causes qui l'a préparée : la réputation et l'influence de *Télémaque* et des *Directions* depuis 1771.

1. Préaudeau, *Fénelon révolutionnaire*, p. 64.

---

## CHAPITRE VI

### TÉLÉMAQUE ET LES DIRECTIONS DE 1771 A 1793

Mme Du Deffant écrivait, le 23 octobre 1771 : « Je me viens d'imposer la contrainte de relire *Télémaque*... Il est ennuyeux à la mort. Ce n'est pas du véritable bon temps du siècle de Louis XIV. Il avoisinait celui de Fontenelle et de Lamotte. Son style est long, lâche ; il vise à une certaine onction qui n'a point de chaleur. Toujours des préceptes, des descriptions, point de sentiments, point de mouvement, point de passion. Je crois bien que l'auteur était un très bon homme et très estimable ; mais je doute qu'il m'eût tourné la tête <sup>1</sup>. » — A quoi l'abbé Barthélemy répliquait : « Il est diffus à la vérité, un peu monotone et trop chargé de descriptions, mais il est plein d'une grande morale..., de celle qui rendrait un roi et son peuple également heureux <sup>2</sup>. » — Ces deux jugements représentent assez bien, pour cette période qui va des dernières années de Louis XV à la Terreur, l'opinion générale concernant Fénelon écrivain, que l'on connaît surtout par *Télémaque*, et Fénelon moraliste politique, connu par *Télémaque* et les *Directions*. On devient moins respectueux dans les louanges que l'on continue de décerner au « poème » ou au « roman » ; on l'imite avec plus d'originalité, semble-t-il ; mais ces libertés que l'on prend avec le prestige ou l'autorité littéraires de son auteur n'empêchent aucunement la vénération pour son autorité politique.

\*  
\* \*

Dans les *Éloges* de 1771, nous avons vu que La Harpe refusait à *Télémaque* le titre de poème, et que Maury en jugeait le style « trop abondant peut-être ». C'étaient là deux éléments de l'opinion de Voltaire. Maury cependant rajeunissait *Télémaque* en quelque sorte en l'accommodant aux goûts littéraires nouveaux, ou en montrant qu'il y était adapté d'avance ; *Télémaque* était, selon lui, un « modèle accom-

1. *Correspondance*... de Mme Du Deffant, II, p. 71.

2. *Ibid.*, II, p. 77, 27 octobre 1771.



pli de la poésie descriptive », et flattait « sans cesse l'oreille par les charmes de l'harmonie imitative » : « toujours coulant », disait-il encore du style fénelonien, toujours lié, toujours nombreux, toujours périodique, il connaît l'utilité de ces liaisons grammaticales que nous laissons perdre, qui enrichissent l'idiome des Grecs, et sans lesquelles il n'y aura jamais de style.<sup>1</sup> ». C'était là préparer à *Télémaque* un accueil favorable auprès des lecteurs de Delille, et, plus tard, d'André Chénier.

L'opinion voltairienne de La Harpe sur *Télémaque* fut relevée en 1772 par Sabatier de Castres dans ses *Trois siècles* : c'est pour plaire à l'auteur de la *Henriade*, dit-il, et à sa coterie académique, que La Harpe n'a pas voulu laisser à *Télémaque* le prestige d'un poème<sup>2</sup>. Et il consacre la plus grande partie de son article FÉNELON<sup>3</sup> à prouver qu'au contraire *Télémaque* est bien un poème épique, et « un des plus beaux qui aient été faits » : « la poésie n'a jamais été et ne saurait être regardée que comme une imitation de la nature, la peinture des objets et des passions » ; or « quel peintre tout à la fois plus rigoureux, plus tendre, plus animé, plus fécond, plus varié, plus naturel et plus vrai que Fénelon ? » Il invoque en faveur de sa thèse l'opinion de Terrasson, de La Mothe-Houdar, de Sacy, et le sentiment de Fénelon lui-même, dans la *Lettre à l'Académie*, sur la poésie. *Télémaque* lui paraît supérieur à l'*Iliade* et à l'*Énéide*, car « le sujet du *Télémaque* est un ressort universel ; il prend sa source dans la nature de l'homme : rien de plus touchant que la tendresse filiale ; rien de plus digne des vœux de tous les hommes qu'un sage et heureux gouvernement ». Et puis, la morale de *Télémaque* est « mieux choisie..., plus universellement utile » : elle apprend « à respecter la religion, à écouter la voix de la belle nature ». Sabatier méprise Faydit, qui a osé « faire une critique de l'immortel *Télémaque*<sup>4</sup> », raille « ceux qui ont osé comparer » au chef-d'œuvre de Fénelon le *Bélisaire* de Marmontel, ce « conte » « dénué de toute vraisemblance, parsemé de caractères baroques, inondé d'un radotage insipide<sup>5</sup> » ; il réplique aigrement à d'Alembert, que « l'immortel Fénelon n'a pas eu besoin de s'assujettir aux règles de la mesure et de la rime pour être poète<sup>6</sup> ».

La vivacité même de l'apologie de Sabatier suppose quelque inquiétude chez le défenseur de *Télémaque*. Et en effet, Chaudon nous apprend, la même année, dans sa *Bibliothèque d'un homme de goût*, que *Télémaque* est « trop négligé par un certain genre de lecteurs » : on le

1. Maury, *Discours...*, p. 368.

2. Sabatier, *Trois siècles...* t. I, p. 24.

3. Sur 16 pages, Sabatier en consacre onze et demie à *Télémaque*.

4. *Ibid.*, II, p. 6-7.

5. *Ibid.*, II, p. 321.

6. *Ibid.*, I, p. 19.

« critique assez durement » ; on prétend que ce roman est « rempli de lieux communs faiblement exprimés », de « descriptions trop longues et trop remplies de petites choses » ; on dit que les « descriptions de la vie champêtre » y sont « monotones » et que les fictions n'en sont « pas toujours sentées » ; qu'« la passion de Télémaque pour Calypso est aussi froide qu'inutile ». Chaudon, pour sa part, goûte les « grâces » de Fénelon ; mais il « ne saurait comprendre » l'« abondance » et la « facilité » avec lesquelles Fénelon écrivait, en songeant à « tout le soin que demande une prose harmonieuse <sup>1</sup> ». — De même Calvel, dans son *Encyclopédie littéraire*, choisit dans *Télémaque* ses modèles d'épisodes épiques ; le récit de Télémaque à Calypso lui paraît un chef-d'œuvre ; il fait de la *Henriade* et de *Télémaque* un parallèle où ce dernier n'a pas le désavantage : mais il avoue que chez Fénelon « le défaut de chaleur, et principalement d'action, se font sentir en bien des endroits <sup>2</sup> ». En même temps, *Télémaque* est compromis par les autres romans, et nous apprenons par La Dixmerie qu'« un ecclésiastique... prit la peine... d'enfanter contre les romans un gros sermon en forme de dialogues », où « il ne fait grâce à aucun de nos romans, pas même au *Télémaque* <sup>3</sup> ».

Voici en revanche des admirateurs : La Dixmerie lui-même, qui met *Télémaque* bien au-dessus de tous les romans, pour ses « détails brillants joints à des vues profondes <sup>4</sup> » ; — le marquis de Mirabeau, qui en goûte le style, d'une « douceur malléable et sensible <sup>5</sup> », et ne s'embarasse pas de savoir si c'est roman ou poème : « les vers ne sont pas plus indispensablement nécessaires à la poésie, que la prose à l'éloquence ou à la philosophie <sup>6</sup> » ; — Beauvais, qui pour « soutenir d'exemples choisis » son *Art de bien parler...* (1773), tire de *Télémaque* des modèles de période de deux membres <sup>7</sup>, de périphrase <sup>8</sup>, de répétition <sup>9</sup>, de portrait <sup>10</sup>, etc. ; — Dieudonné Thiébault, qui associe comme écrivains Racine et Fénelon, tout en jugeant le style de Fénelon « plus parfait » et surtout « plus varié <sup>11</sup> » ; — Palissot, qui appelle Fénelon le « Racine de la prose <sup>12</sup> » ; dans le *Temple de Mémoire* de L.-S. Mercier (1775), Fénelon est reçu « avec beaucoup de distinction » parmi les poètes épiques, pour la

1. (Chaudon), *Bibliothèque...* I, p. 154 sq.

2. M. Calvel), *Encyclopédie littéraire...* I, p. 252-265.

3. La Dixmerie, *Toni et Clairette*, t. p. LXIII (1773).

4. *Ibid.*, p. XLV.

5. Mirabeau, *Sethos* [Archives Nationales, M. 783, n° 10, p. 214].

6. Mirabeau, *Fénelon et Télémaque*. II<sup>e</sup> partie [A. N., M. 783, n° 7, p. 16].

7. Beauvais, *l'Art de bien parler...* p. 43.

8. *Ibid.* p. 64.

9. *Ibid.*, p. 71.

10. *Ibid.*, p. 148, 149.

11. D. Thiébault, *Traité sur le style*, I, p. 269 ; II, p. 231 ; p. 364 sq. (1774).

12. Palissot, *Mémoires...*, p. 101 (1775).

noblesse et l'agrément du style, la richesse de l'invention, ainsi que pour la conduite de l'ouvrage<sup>1</sup>». — La Harpe associe encore les noms de Racine, de Fénelon, et de Virgile, dans son *Discours de réception* (1776)<sup>2</sup>. — Bérardier de Bataut, dans son *Essai sur le récit* (1776), considère *Télémaque* comme un « poème en prose<sup>3</sup> », et non comme un roman : « le style de roman doit plus approcher de la simplicité de l'histoire, que des chants harmonieux de la lyre : cette raison suffirait seule pour empêcher de confondre le *Télémaque* avec aucune espèce de roman<sup>4</sup> » ; « on lit tous les jours des vers sans poésie » ; on peut donc lire aussi « de la poésie sans vers » ; car « la versification est à la poésie, ce que la bordure est à un tableau ». *Télémaque* a tout d'un poème : choix du sujet, composition, caractères, « enthousiasme qui enfante le sublime », « richesses de l'expression... qui va quelquefois... jusqu'à peindre à l'oreille l'émotion que l'esprit éprouve<sup>5</sup>... » Parmi les descriptions de *Télémaque*, Bérardier retient surtout celle du combat avec Hippias : « c'est moins une lecture, qu'un spectacle intéressant... », un « tableau » dans l'ordonnance duquel règnent « la sagesse et le naturel<sup>6</sup> ». Le style de Fénelon sait être à l'occasion clair et serré, plein non seulement de noblesse, mais de netteté, par exemple dans l'analyse des sentiments de *Télémaque* « presque vaincu par la passion de l'amour<sup>7</sup> ». Mais ce qui « frappe le plus » Bérardier dans le portrait de *Télémaque*, c'est que ce coloris, ces images si agréables en elles-mêmes sont employées à peindre un objet triste et lugubre » ; et il admire le même mérite dans le tableau de Boccoris mourant<sup>8</sup>.

L'année 1777 apporte des critiques ou des réserves. Le *Précis des lois du goût* déclare *Télémaque* supérieur à l'*Odyssée*, mais regrette aussi que les « Mentorismes » le fassent « languir<sup>9</sup> ». Le *Journal français* avoue également qu'il y a « trop de réflexions » dans *Télémaque*, qui d'ailleurs est « inférieur quant au plan » à l'*Odyssée* ; et le noble, le gracieux Fénelon, est rarement sublime et naïf comme Homère<sup>10</sup> ». — Maury même, dans ses notes, appelle *Télémaque* poème en prose, mais non pas poème épique, « parce qu'il y a trop de leçons, et de leçons directes<sup>11</sup> ». Sur la composition de *Télémaque* sans ratures, il rectifie l'erreur du *Siècle de Louis XIV* : « J'en ai vu », dit-il, « sept manuscrits diffé-

1. L. S. Mercier, *Temple de Mémoires*, p. 81.

2. *Discours Académiques*, VIII, p. 96 sq.

3. Bérardier de Bataut, *Essai sur le récit*, p. 227.

4. *Ibid.*, p. 671.

5. *Ibid.*, p. 510 sq.

6. *Ibid.*, p. 197 sq.

7. *Ibid.*, p. 227.

8. *Ibid.*, p. 231-232.

9. *Précis des lois du goût*, p. 56.

10. *Journal français*, I, avril 1777, p. 11.

11. Maury, *Discours...*, p. 416.

rents, copiés ou corrigés par Fénelon lui-même<sup>1</sup> ». — Même note dans les années suivantes : en 1779, L.-Th. Hérisant goûte médiocrement le style poétique de *Télémaque*, ou du moins il sait gré à Fénelon de l'avoir laissé de côté par endroits<sup>2</sup>. — Roucher sans doute attribue à *Télémaque*, en même temps qu'à la *Jérusalem délivrée* et aux *Pensées* de Pascal, l'éveil de sa vocation poétique et de son « amour pour la campagne<sup>3</sup> » ; et la *Bibliothèque des romans* déclare ne pas faire de différence entre un poème et un roman<sup>4</sup>. — Mais le *Dictionnaire* de Feller (1781) parle de *Télémaque* comme d'un ouvrage improvisé, et semble lui étendre le jugement assez dur qu'il porte sur les *Dialogues des Morts* : « on ne doit pas être surpris s'ils sont quelquefois vides de pensées, si on y trouve des assertions peu réfléchies<sup>5</sup>... ».

L'abbé de Reyrcac, il est vrai, voulut trouver à la « prose poétique » de son *Hymne au Soleil* (1781) un précédent qui l'autorisât, dans « l'élégante harmonie » de *Télémaque*<sup>6</sup> ; et il s'écriait, dans le *Verger* : « Je ne puis errer sans émotion sous ce berceau de laurier où mon aïeul me lisait les beaux vers de Virgile, et plus souvent encore me faisait admirer les accents mélodieux du Cygne de Cambrai » ; « O que dès lors j'étais sensible aux charmantes douceurs de *Télémaque*<sup>7</sup> ! » ; cependant il ne trouvait pour louer *Télémaque* que les épithètes devenues banales : « riantes peintures », « style harmonieux et pur », « traits heureux », « peintre divin de la vertu<sup>8</sup> ». Au fond, il était difficile que ce grand styliste goûtât pleinement Fénelon écrivain, ou s'en contentât. — Je trouve encore, deux ans après, un mot aimable de Rivarol, dans l'*Universalité de la langue française*, sur *Télémaque*, « plus antique que les ouvrages des Anciens<sup>9</sup> ». Mais les *Petites-Maisons du Parnasse* (1783-84), après avoir assimilé Fénelon à Gessner et à Bitaulbé, pour son « brillant génie », son « style aisé, coulant et fleuri », ses « pensées agréables et pittoresques », mettent *Télémaque* au-dessous de la *Mort d'Abel* et de *Joseph* : Fénelon, dit l'humoriste, fut sur le point d'être envoyé aux Petites-Maisons, « pour avoir noyé son récit dans un déluge de préceptes moraux, qui dégoûtent le lecteur<sup>10</sup> ». De même le comte d'Albon, dans son *Discours* de 1784, reconnaît en *Télémaque* un poème en prose, qui « renferme tous les caractères de l'épopée », supérieur à l'*Énéide*, et où l'on reconnaît partout « le langage de

1. *Ibid.*, p. 423.

2. L. Th. Hérisant, *Principes de style*, p. 278 sq.

3. Roucher, *Les Mois. A mon père* (1779).

4. *Bibliothèque des romans*, janvier 1780, p. 1.

5. Feller, *Dictionnaire...*, art. FÉNELON.

6. Reyrcac, *Hymne au soleil*, Avant-Propos, p. 8 sq.

7. *Ibid.*, p. 159.

8. *Ibid.*, *id.*

9. Rivarol, *Discours sur l'Universalité...*, p. 105.

10. *Petites-Maisons du Parnasse*, p. 138.

l'âme » ; mais il n'est pas insensible aux « défauts » de *Télémaque* : ce sont : « quelques longueurs, quelques descriptions répétées, quelques objets trop minutieux<sup>1</sup> ». De même encore La Harpe au Lycée en 1788 place Fénelon en tête des moralistes du xviii<sup>e</sup> siècle ; il combat, dit-il, les critiques de *Télémaque*, et en effet il proteste que la prose fénelonienne est « en général ce qu'elle doit être » : « ce n'est pas la précision qui doit caractériser un ouvrage tel que *Télémaque*, qui, sans être un véritable poème..., se rapproche pourtant des principaux caractères de l'épopée... » ; mais il y a, La Harpe le constate, des « détails trop petits » dans Salente, détails « de nature à ne pouvoir être relevés par l'élégance des vers et la grâce de la mesure » ; *Télémaque* est « moins diffus », que les autres ouvrages de Fénelon, mais il l'est cependant<sup>2</sup>.

Enfin voici, en 1790, un admirateur du style de *Télémaque* : Fournier de Tony place à la tête de son roman de *Mirsile et Anteros ou les Nymphes de Dictyme* une *Dissertation sur Télémaque et sur son style*. En vingt-neuf pages, il établit que *Télémaque* n'est pas un roman ; ce n'est pas un poème non plus, puisqu'il n'est pas écrit en vers ; d'ailleurs la rime bien souvent est fastidieuse ou s'accorde mal à la raison, et la prose poétique doit son charme à ce qu'elle est débarrassée de cette entrave ; cependant la poésie a pour elle le mérite d'« une grande difficulté vaincue ». Mais Fénelon vaut « le meilleur poète », car il a dans sa prose « les grâces et le coloris de la poésie ». Surtout il sait exprimer le désordre des passions, par exemple dans le discours de Calypso, et la « magie » de son style est « enchanteresse » dans la description « de la volupté et des amours de l'île de Chypre ». Pour chacune de ces deux occasions, Fournier cite trois pages de *Télémaque*. A la fin il l'assimile — en ce qui concerne le style — au *Temple de Guide*. Fournier de Tony était le frère de Fournier le graveur : les estampes galantes qui illustraient *Télémaque* contribuaient apparemment à son interprétation du roman fénelonien.

A ces appréciations datées, on peut joindre celle de Buffon, rapportée par Mme Necker et par Mme de Genlis. Buffon, dit la première, considérait « Fénelon dans le *Télémaque* » comme « l'écrivain le plus harmonieux », et il lui savait gré d'avoir « rendu par des images beaucoup d'idées qui se trouvent dans l'*Esprit des Lois*<sup>3</sup> ». Et la seconde déclare : « M. de Buffon m'a dit souvent que, de tous les écrivains du siècle dernier, celui qu'il aimait et qu'il admirait le plus était l'auteur du *Télémaque* : il pense que nul auteur n'a écrit avec plus de pureté,

1. Comte d'Albon, *Discours sur cette question : Si le siècle d'Auguste doit être préféré à celui de Louis XI*, p. 9 sq. — *Télémaque* est le seul ouvrage de Fénelon que cite l'auteur.

2. La Harpe, *Lycée*, VII, 294 sq. — La date de ce passage est fixée par la note de la p. 300.

3. Mme Necker, *Mélanges*, I, p. 180.



de noblesse, de sentiment, de naturel, n'a montré plus de goût<sup>1</sup>. »

Ce qui contribue en outre à maintenir le prestige littéraire de *Télémaque*, c'est qu'on l'explique en même temps que les autres épopées classiques dans les rhétoriques de l'Université de Paris : « le professeur en expose d'abord le précis ; il en trace ensuite le plan avec les épisodes bien marqués ; enfin il en donne une analyse, et quelquefois un examen assez bien circonstancié<sup>2</sup>. » — En quatrième, les élèves étudient les *Dialogues* de Fénelon en même temps que ceux de Lucien<sup>3</sup>. — Une *Nomenclature pour la Jeunesse sur les Aventures de Télémaque* paraît en 1791 à Altona.

Enfin les adversaires des jardins anglais, et tous ceux qui, las des « rochers dépourvus et arides » revenaient « de bonne foi admirer nos Tuileries<sup>4</sup> » devaient sans doute goûter les descriptions riantes de *Télémaque* : il faut à l'homme, dit J. N. Moreau dans ses *Leçons de Morale...*, « des coteaux fertiles cultivés par ses mains, et ornés de pampres, des vallons émaillés de fleurs, des campagnes couvertes de moissons, des bosquets où il puisse conduire sa famille, une ville dans le lointain, et sur la pente des collines, des maisons<sup>5</sup>... » Cette « nature » est celle de la banlieue parisienne, où l'on bâtit alors tant de maisons de « campagne<sup>6</sup> ».

Mais en revanche les gracieuses images de *Télémaque* devaient être médiocrement estimées des partisans du goût « romantique » dans les jardins, et des disciples littéraires de Rousseau. En vain les admirateurs de Fénelon cherchent dans *Télémaque* les passages passionnés, et font ressortir le trouble, l'égarément de Calypso ; en vain ils continuent à qualifier le style fénelonien de « prose poétique » : les lettres brûlantes de Julie et leur éloquence laborieuse ont modifié l'idéal littéraire. Fénelon est « doux et pénétrant<sup>7</sup> » : sa « sensibilité » aimable est dépassée par celle de « l'étonnant créateur de *Julie* et d'*Emile*<sup>8</sup> ». Et si Fénelon, dans la statue de Le Comte, tient le *Télémaque*, ce n'est plus, semble-t-il, à cause des mérites littéraires qu'on reconnaît à cet ouvrage.

\*  
\* \*

Ce n'est pas non plus, sans doute, par égard pour la valeur de ses imitateurs. Pelletier, avant de mettre *Télémaque* en vers, et d'en publier

1. Mme de Genlis, *La religion considérée comme l'unique base du bonheur...* p. 399, n.

2. Le Roy, *Lettre d'un professeur...*, p. 83 sq.

3. *Ibid.*, p. 73.

4. J. N. Moreau, *Leçons de morale...* p. 170 (1773).

5. *Ibid.*, *id.*

6. Cf. Mornet, *Le sentiment de la nature...* 1<sup>er</sup> Part. chap. 1.

7. *Journal des savants*, 1777, p. 135.

8. *Almanach des Muses*, 1788, p. 161, *Épître* de Castéra \*à M. de Fontanes.

deux livres<sup>1</sup>, arrange en une tragédie de *Baléasar* (1771) l'épisode de Pygmalion. — J.-J. Moutonnet-Clairfons écrit en style poétique *les Iles fortunées, ou Aventures de Bathylle et de Cléobule*<sup>2</sup>; et ce roman débute par une tempête; Bathylle échappe à la mort en saisissant une planche; il aborde dans une île, auprès d'une grotte, dans un site riant: une « tendre verdure, émaillée de mille couleurs », des fleurs, des arbres, des oiseaux, l'enchantent; l'intérieur de la grotte est « simple ». Là habite un philosophe. Dès lors Moutonnet-Clairfons se sépare un moment de *Télémaque*<sup>3</sup>; mais il s'y rattache de nouveau, pour montrer Bathylle résistant aux séductions d'une Cyprienne; pour dépeindre Tyr, où Bathylle rencontre un Carthaginois — proche parent de Narbal — qui lui conseille d'aller dans la Bétique<sup>4</sup>; pour faire aborder Bathylle en Crète<sup>5</sup>. — Ce sont encore des voyages destinés à former la jeunesse, que raconte Haller, dans son *Usonj, histoire orientale*, traduit en 1772 par Seigneux de Correvon. — Et, à en juger par le titre, *Odzir, ou le jeune syrien, roman philosophique* (1772), pourrait bien aussi être inspiré de *Télémaque*. — En 1777, *l'Origine des Grâces*, de Mlle D<sup>\*\*\*</sup>, a l'avantage, selon le *Journal des Savants*, d'« embellir les fictions du genre de *l'Astrée* par ce charme simple et touchant de la poésie grecque, si bien conservé dans le *Télémaque*<sup>6</sup> ». — Et Mlle Raignier de Malfontaine imite non pas *Télémaque*, mais *l'Histoire d'Alibée*, dans un *Dialogue entre Chaph-Septi, Alibée et Amulem*<sup>7</sup>. — *Les deux Abdolonymes* (1779) de l'abbé Picardet, peuvent également être inspirées de Fénelon, si l'on en juge par le sous-titre: « histoire phénicienne, où les préceptes de la vie sociale sont mis en action pour l'usage de la jeunesse ».

Puis voici deux imitations qui ne s'inspirent pas simplement de la lettre, mais aussi bien de l'esprit de *Télémaque*: le *Téléphe* de Pechméjà (1784), et le *Numa Pompilius* de Florian (1786). Téléphe, fils de roi, élevé comme tel, puis déclaré ne l'être pas, et banni, rencontre à Gnosus en Crète un sage vieillard: celui-ci lui dit ses espérances politiques et philosophiques: « la société se perfectionnant par les soins d'un monarque bienfaisant... les hommes de l'âge suivant rendus meilleurs que nous, les secrets de la nature dévoilés à nos descendants, la paix s'établissant avec la raison, et réunissant toutes les nations aux pieds du grand Être qui leur donna la vie<sup>8</sup>... » Et Téléphe raconte au

1. Pelletier, *Les Aventures de Télémaque... mises en vers* (livres I et VII), 1777-1778.

2. (J.-J. Moutonnet-Clairfons), *Les Iles fortunées*, p. 114: « Déjà l'Aurore vermeille ouvrait les portes étincelantes du palais du Soleil. »

3. *Ibid.*, p. 1-36.

4. *Ibid.*, p. 82-83.

5. *Ibid.*, p. 93 sq.

6. *Journal des Savants*, 1778, p. 659.

7. Cf.  *Mercure*, avril 1777, I, p. 16-25.

8. (Pechméjà), *Téléphe*, p. 4 sq.

vieillard ses aventures, sa vie auprès des bergers hospitaliers, le bonheur de la vie champêtre<sup>1</sup>. A Gnossus, Téléphe admire la propreté de la ville, l'activité de ses habitants, la « douce égalité » qui y règne, l'absence de magistrats<sup>2</sup>. Le vieillard est alors mandé par les Athéniens pour les régénérer, et il raconte qu'il a jadis régénéré le peuple scythe : ses conseils ont pour résultat d'éteindre « la soif de dominer et de combattre<sup>3</sup> ». Pandion, roi d'Athènes, expose les inconvénients et les déboires de la monarchie : « Mon nom ne servait qu'à donner aux dépositaires de ma puissance l'orgueil et la sécurité de la domination..., et moi..., je n'avais de la souveraineté que les privations qu'elle impose<sup>4</sup> ». Aussi Téléphe se console-t-il aisément de ne pas régner. — On le voit, les deux principaux personnages de ce roman, Téléphe et son conseiller, sont assez voisins de Télémaque et de Mentor ; et les sentiments politiques de Pechméjà rappellent en certains points les vues féneloniennes, en les complétant ou les déformant selon les idées et les enthousiasmes du jour : ainsi Pechméjà ne se borne pas à vanter le bonheur des cultivateurs, il compose un hymne en l'honneur du dieu Terme<sup>5</sup>.

*Numa Pompilius* également est fénelonien dans la forme et dans le fonds. Numa, c'est Télémaque ; il est épris d'Hersilie, fille de Romulus, mais elle est trop guerrière, trop inhumaine ; et il lui préfère enfin Tatia, qui a toutes les vertus d'Antiope. Tatius donne à Numa des conseils dignes de ceux de Mentor, en lui rappelant son expérience du trône : « J'ai senti de bonne heure qu'il fallait renoncer à être aimé, si l'on voulait être craint ; et j'ai préféré les amis aux esclaves<sup>6</sup>. » Mais surtout Mentor est représenté auprès de Numa par Égérie. Elle lui recommande de chasser les flatteurs<sup>7</sup>, d'observer avec loyauté les traités<sup>8</sup> ; « Tu regarderas », lui dit-elle, « la classe des agriculteurs comme la plus utile, tu l'honoreras » ; que le commerce soit libre ; que les lois soient peu nombreuses, et « fondées sur l'amour de l'humanité » ; « tu puniras le mensonge et l'ingratitude ». Alors « les moissons couvriront la terre ; les villages seront repeuplés ; l'abondance règnera dans les campagnes ; les troupeaux nombreux et mugissants rempliront les vertes prairies ; la plaine retentira de chants de joie », et la paix

1. *Ibid.*, p. 19 sq.

2. *Ibid.*, p. 44 sq. Pechméjà ajoute ce détail : « Minos voulut que les enfants de tous les citoyens fussent instruits des principes du gouvernement. Il leur parlait sans cesse des droits de l'homme, persuadé que de cette connaissance découle celle de ses devoirs. »

3. *Ibid.*, p. 58.

4. *Ibid.*, p. 72 sq.

5. *Ibid.*, p. 160 sq.

6. Florian, *Numa Pompilius*, p. 50.

7. *Ibid.*, p. 364.

8. *Ibid.*, p. 368 sq.

règnera<sup>1</sup>. On se croirait dans la Bétique ou à Salente, n'étaient les souvenirs du *Contrat social* : « Tu te souviendras que les hommes se sont rassemblés librement en société<sup>2</sup> » ; — et une défiance toute voltairienne à l'égard de la religion : « Je crains... que tu n'attaches trop d'importance aux cérémonies de la religion » ; honore les dieux, « mais honore-les en servant les hommes<sup>3</sup> ». — En outre Numa a soin de faire entrer dans son Sénat patriciens et plébéiens en nombre égal<sup>4</sup>.

*Grandor, ou le héros abyssin* (1789), était-il une adaptation plus précise encore d'éléments tirés de *Télémaque* aux sentiments politiques nouveaux ? — Je n'ai vu de ce roman que le titre. En 1790, les *Nymphes de Dictyme*, dont nous avons vu que l'auteur goûtait Fénelon, ne s'embarrassent pas de politique : l'auteur oublie Mentor, pour ne penser qu'aux grâces épicuriennes de Cypre, combinées avec celles de la Bétique : « Les habitants de la ville et des montagnes de Dictyme, entourés de plaisirs, s'y livraient sans réserve. L'amour, l'amitié, la tendresse paternelle, les enivraient d'un torrent de voluptés<sup>5</sup> » ; la plaine est « habitée par un peuple d'amants » ; plus de bêtes sauvages dans les forêts. « Les moutons et les taureaux bondissent en liberté dans les prairies... On entend de tous les côtés le concert des bergères, mariant leur voix au son du chalumeau des bergers, et célébrant ensemble leur douce ôsiveté. Nul soin que celui d'aimer n'occupe ce peuple heureux<sup>6</sup>. » — La même année, P. Chambert se souvenait à la fois de *Télémaque* et de l'*Émile* dans son *Démétrius, ou l'Éducation d'un prince*<sup>7</sup>. — J'ignore dans quelle catégorie d'imitations rentraient les *Aventures de Chrysandre* (1791).

Une imitation plus curieuse, quoique fort courte, est celle qu'André Chénier a faite, dans son *Hercule*, du passage du livre XII de *Télémaque* où Philoctète raconte la mort d'Hercule. En quatre vers d'exposition, il résume tout ce que Fénelon, par la bouche de Philoctète, nous apprend de Déjanire, d'Hercule, de Nessus ; et il pousse même la concision jusqu'à l'obscurité, presque jusqu'à l'incorrection, en résumant son modèle ; puis il emprunte au récit fénelonien plusieurs détails

1. *Ibid.*, p. 371 sq.

2. *Ibid.*, p. 371.

3. *Ibid.*, p. 374.

4. *Ibid.*, p. 378 sq.

5. (Fournier de Tony), *Nymphes de Dictyme*, p. 209.

6. *Ibid.*, p. 223.

7. Chambert s'inspire de Rousseau pour tout ce qui concerne la première éducation et l'instruction religieuse de son héros (liv. I et II). Fénelon lui fournit certaines péripéties (combat de Démétrius, au liv. IV ; tempête au liv. VI, etc.), et les personnages essentiels : Démétrius = Télémaque, Ariston = Mentor ; Théodora = Antiope ; Sosiclès = Philoclès.

concrets, et termine en trois vers d'apothéose moins voisins de *Télémaque*<sup>1</sup>.

Voici une parodie : le *Télémaque français, ou les Aventures d'un jeune provincial à la foire S<sup>t</sup> Ovide* (1774). Selon le *Mercure*, un « étourdi gascon » sert de Mentor au « jeune provincial » et l'instruit des intrigues de quelques filles rusées, et des sottises de jeunes écervelés<sup>2</sup> ».

Relevons les versificateurs de *Télémaque* : nous avons rencontré déjà Pelletier ; en 1777 meurt Gruet qui, selon Bachaumont, « avait médité le projet assez ridicule de mettre *Télémaque* en vers ». Ce jeune homme — il avait vingt-cinq ans — était un élève de Delille<sup>3</sup>. En 1778, un limousin anonyme « extrait du *Télémaque* et traduit en vers » *les Amours de Calypso, épisode*. A en juger par les citations du *Mercure*, c'est un insipide délayage<sup>4</sup>.

Enfin *Télémaque* fournit à Gardel, maître des ballets de l'Opéra, le sujet d'un ballet-pantomime, *Télémaque dans l'île de Calypso*, représenté pour la première fois le 23 février 1790 sur le théâtre de l'Académie Royale de musique, et souvent repris dans la suite. La musique était de Miller.

\*  
\* \*

Autrement nombreux sont les hommages rendus à la politique fénelonienne, dont l'influence continue à se répandre par d'autres ouvrages que par les *Nîma Pompilius* ou les *Téléphe*. En 1771, Mercier, dans son *An 2440*, en admire la « force » et la « vérité » : il voudrait cependant que les « lumières » y fussent « plus vastes », et les « connaissances plus approfondies<sup>5</sup> » : il place *Télémaque*, dans la « Bibliothèque du Roi », à côté des *Œuvres* de l'abbé de Saint-Pierre. — Les *Trois Siècles* de Sabatier jugent la politique de Fénelon conforme à « la religion chrétienne », et en définissent ainsi le « grand principe » : « rappeler tous les hommes à la concorde et à l'union..., émouvoir tous les cœurs en faveur de l'humanité..., les intéresser au sort des malheureux, de quelque nation qu'ils soient ». Et Sabatier ajoute : « Un tel dessein ne pouvait naître que d'une âme sensible<sup>6</sup>... ». — Chaudon, qui goûte peu la forme de *Télémaque*, et la considère volontiers comme démodée, appelle ce « roman moral » le « bréviaire des souverains<sup>7</sup> ». — Calvel

1. Cf. *Revue d'Histoire Littéraire...*, avril-juin 1910, A. Cherel, *Mélanges : une source française d'André Chénier*.

2. *Mercure*, décembre 1774, p. 85-89.

3. *Mémoires* de Bachaumont, 14 décembre 1777.

4. *Mercure*, mars 1779.

5. (Mercier), *l'An 2440*, p. 209 sq.

6. Sabatier, *Trois Siècles...*, II, p. 20.

7. (Chaudon), *Bibliothèque...*, I, p. 154 sq.



trouve *Télémaque* assez froid, mais « divin pour la morale<sup>1</sup> ». — La Dixmerie admire les « vues profondes<sup>2</sup> » de Fénelon.

Les idées de monarchie libérale et constitutionnelle, qui se répandent alors, sont elles, en partie inspirées de *Télémaque* et des *Directions*? Il est possible : en tout cas leur diffusion ne pouvait que contribuer à les faire apercevoir dans les ouvrages féneloniens par les lecteurs. Quand la comtesse d'Egmont, en 1771, écrit à Gustave III : « Une monarchie, limitée par des lois, me paraît le plus heureux des gouvernements<sup>3</sup> », il est fort possible qu'elle se souvienne des conseils de Mentor à Télémaque ou à Idoménée. — D'autre part, c'est à l'*Essai sur le gouvernement civil* de Ramsay que Dieudonné Thiébault va demander les principes politiques de Fénelon, dans ses *Adieux du duc de Bourgogne et de Fénelon son précepteur, ou dialogues sur les différentes sortes de gouvernements* : et il montre ainsi, ou plutôt il introduit Fénelon démontrant que le gouvernement monarchique est préférable à tout autre<sup>4</sup> ».

Les Économistes, par leurs ouvrages ou par ceux qu'ils inspirent, vulgarisent eux aussi les principes féneloniens. Le livre *De la félicité publique* (1772) préconise la paix comme la « source de tout bien<sup>5</sup> », reproche aux Grecs quelques manques d'humanité<sup>6</sup>, préconise « une riche agriculture et une industrie active<sup>7</sup> » : « L'agriculture et la population sont les indices les plus fidèles du bonheur des peuples<sup>8</sup> ». — De même les *Éphémérides du citoyen* (1772 et suiv.) célèbrent l'agriculture et la population à la manière de Mentor<sup>9</sup>, — et en même temps présentent les « devoirs envers Dieu » comme Ramsay définissait, dans son *Histoire...*, la religion fénelonienne : « adoration de l'Auteur de la Nature, et du grand Ordre..., soumission à l'Ordre<sup>10</sup>... » — Le marquis de Mirabeau estime l'amour pur des *Maximes des Saints* peu conciliable avec l'économie politique : mais « *Fénelon étoit un saint* », répond-il<sup>11</sup>. Son admiration pour les idées féneloniennes ne va pas jusqu'à l'idolâtrie : ses « propres élèves » croient que « *Fénelon, aussi bien que tous les hommes véritablement grands depuis Socrate jusques à Montesquieu, n'ont fait que plus ou moins de pas vers la vérité économique* » : lui, Mirabeau, a une opinion moins flatteuse pour l'auteur du *Télémaque* : selon lui, Fénelon, non plus que les autres grands hommes, n'a pas

1. M. C(alvel), *Encyclopédie...*, I, p. 265.

2. La Dixmerie, *Toni et Clairette*, I, p. xlv (1773).

3. Ap. Lanson, *Lettres du XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 532-533 (1<sup>er</sup> septembre 1771).

4. D. Thiébault, *Les adieux du duc de Bourgogne...*, p. 30. (1772).

5. *De la félicité publique*, I. Introduction, et p. 1.

6. *Ibid.*, p. 22.

7. *Ibid.*, p. 35.

8. *Ibid.*, II, p. 97, chap. v.

9. *Éphémérides du citoyen*, I, 1772, p. 6.

10. *Ibid.*, p. 48.

11. Mirabeau, *Fénelon et Télémaque*, II<sup>e</sup> partie, p. 1.

découvert les principes de l'économie politique : seulement « la beauté de son âme et la force de son génie, le ramenoient aux vrais résultats<sup>1</sup> ». L'erreur de Fénelon était la suivante : « il croyoit la richesse résultante du commerce par la voye même du commerçant... il pensoit que la Providence a doué un petit nombre d'hommes du talent de la navigation, et du goût des entreprises et du commerce..., qu'il falloit attirer ces hommes la pour faire fleurir le commerce<sup>2</sup>... » Cette erreur était d'ailleurs celle du xvii<sup>e</sup> siècle. — Mirabeau prend la peine d'analyser *Télémaque*, en mêlant à son analyse des réflexions économiques dans le genre de celle-ci : « *Pygmalion ne seroit point entré dans un poème économique*<sup>3</sup> ». Il ne termine pas son *Fénelon et Télémaque*, et le laisse inachevé sur cette réflexion : « l'homme est né pour la douce joye. »

Dans ses vues de politique intérieure ou extérieure, Mirabeau semble se souvenir de *Télémaque* : son *Système politique sur l'intérêt present de la France* consiste en ces deux points ; « a l'intérieur protéger la population et l'agriculture, et à l'extérieur faire tomber toute crainte et maintenir avec soin et augmenter la considération » ; « nulle précaution au dedans contre les sujets, et toute attention à les protéger et multiplier ; nulle ligue offensive, nuls projets de ce genre au dehors, ligues défensives tant qu'on voudra<sup>4</sup> ». Certaines réformes proposées par son *Bref Etat pour la restauration de l'autorité du Roi et de ses finances* rappellent la police de Salente : il distingue les castes par les couleurs des vêtements : « l'épée et les vetemens rouges seront attribués seulement à la noblesse militaire... Le bleu..., à tout ce qui porte le poignard pour main forte dans l'Etat. Le noir..., à tous officiers de justice..., le verd..., à tous fermiers et laboureurs, gens honorables... » Et il ajoute, féodal comme Saint-Simon et Fénelon dans son aversion pour les ministres : « Tous d'ailleurs, jusqu'aux ministres, porteront l'habit de de leur état primitif<sup>5</sup>. »

Comme les Économistes, les « philosophes » subissent l'influence de *Télémaque* et en louent et en interprètent les principes. C'est d'Holbach, en 1773, dans son *Système social*, déclarant que « le faste et le luxe sont des productions indigènes des monarchies », et invitant les monarques « vraiment grands » à aimer la « simplicité », pour « jouir des bénédictions et des hommages sincères de ses peuples heureux<sup>6</sup> ». — C'est d'Alembert, qui, dans son *Éloge* de 1774, faisant l'histoire de la réputation de *Télémaque*, déclare : « La corruption de la Régence, qui rendit la nation moins sensible aux ouvrages où la vertu respire », con-

1. *Ibid.*, p. 2.

2. *Ibid.*, III<sup>e</sup> partie, p. 5.

3. *Ibid.*, id.

4. Conclusion du *Système politique* (Archives Nationales, M. 783, n<sup>o</sup> 1).

5. *Bref Etat*... (*Ibid.*, M. 783, n<sup>o</sup> 2).

6. (d'Holbach), *Système social*, II, chap. vi, p. 64-72.

tribua à « rabaisser » *Télémaque* « à la classe des ouvrages dont le seul mérite est d'instruire agréablement la jeunesse ». Heureusement « notre siècle..., plus éclairé... sur les vrais principes du bonheur des États » vénère en l'auteur de *Télémaque* un homme qui a préconisé ces principes : « agriculture et tolérance <sup>1</sup> ». D'Alembert estimait aussi l'inspiration du *Télémaque* nettement opposée aux idées jansénistes <sup>2</sup>.

L'avènement du fénelonien Louis XVI donne aux poètes l'occasion de développer les principes de Mentor. L'un traite le « jeune monarque » de « véritable Télémaque », en des « vers à quelqu'un qui demandait ce qu'on disait du roi à Paris <sup>3</sup> ». — Dorat, adressant « à la Nation » son ode sur le *Nouveau règne*, écrit :

« On révère les lois que l'équité dispense

.....  
 Mais l'humanité seule apprend à bien régner <sup>4</sup>. »

Un « poème » sur la *Bienfaisance de Henri IV* invective les « illustres conquérants », les « superbes potentats <sup>5</sup> ». — Colardeau, dans son *Épître à Louis XVI*, « couronne de fleurs le soc de Triptotème <sup>6</sup> ». — *L'Agriculture*, de Rosset, qu'édite l'imprimerie royale, célèbre « l'art le plus noble et le seul nécessaire <sup>7</sup> » par son texte et par ses gravures. — Aux exhortations lyriques des poètes, Fromageot, par ses *Annales du règne de Marie-Thérèse*, vient joindre ses conseils d'historien : il vante la paix ; il voit dans l'agriculture et le commerce « les deux grands moyens de rendre un empire florissant <sup>8</sup> » ; il cite des traits « de bonté et d'humanité », en déclarant : « les rois ont mille moyens de rendre leurs peuples heureux ; ils n'en ont qu'un seul pour se procurer à eux-mêmes le vrai bonheur, c'est de mériter l'amour de leurs sujets <sup>9</sup> » ; il goûte chez Joseph II cette « douce sensibilité qui le rend si cher à ses peuples <sup>10</sup> ».

De tous côtés les encouragements d'inspiration fénelonienne viennent à Louis XVI : Gaillard le harangue après son sacre, en qualité de directeur de l'Académie Française ; et il lui dit : « Sire, un prince

1. D'Alembert, *Histoire...*, I, p. 300 sq.

2. *Ibid.*, p. 301.

3. *Mémoires de Bachaumont*, 1<sup>er</sup> octobre 1774.

4. Dorat, *Le Nouveau Règne*, p. 4. L'Ode se termine ainsi :

« Et je mourrais heureux en contemplant l'image  
 D'une reine sensible et d'un roi citoyen. »

5. Abbé Br..., *Bienfaisance de Henri IV*, p. 7.

6. Colardeau, *Œuvres*, II, p. 471.

7. De Rosset, *l'Agriculture*, Au Roi.

8. Fromageot, *Annales...* p. 116 sq.

9. *Ibid.*, p. 120.

10. *Ibid.*, p. 126.

dont la gloire aurait été sans tache, s'il n'avait eu le malheur d'être un conquérant... » ; « Dieu vous dira toujours qu'une guerre nécessaire est un fléau...<sup>1</sup> » ; — L.-S. Mercier, dans son *Temple de Mémoire*, blâme les conquérants, ces « esprits inquiets... fléaux du genre humain » ; la « plus belle conquête ne vaut pas l'amour de leurs sujets<sup>2</sup> ». — *La Ferme de Pensylvanie* (1775) demande « que le peuple soit instruit... de l'horreur du luxe de somptuosité, qui produit autant de mal, que le luxe de subsistance produit du bien » ; « que ceux qui... le gouvernement lui donnent le précepte et l'exemple<sup>3</sup> ». — L'abbé de Lubersac compose un *Discours sur les monuments publics* (1775) où il donne le plan d'un monument en l'honneur de Louis XVI et de ses « vertus<sup>4</sup> », et où il déplore dans le xviii<sup>e</sup> siècle une « grandeur trop longtemps appuyée sur les succès militaires<sup>5</sup> ». — Et Louis XVI faisait publier par l'Imprimerie Royale les *Devoirs du Prince* où Moreau, reprenant les instructions du Dauphin, marquait les bornes que la morale chrétienne et philosophique imposait à l'arbitraire royal<sup>6</sup>. — Cependant la *Bibliothèque des romans*, tout en déclarant que « le mépris et la prudence » l'« empêchent de transcrire » les notes satiriques ajoutées à *Télémaque*, faisait ressortir « les endroits où l'audace et la calomnie se sont particulièrement attachés », et mettait en relief les passages où Fénelon limitait par les « lois » l'autorité royale, blâmait les conquérants et les flatteurs<sup>7</sup>. — Assurément les *Directions* ne pouvaient paraître « sous de meilleurs auspices qu'au commencement d'un règne où le jeune monarque... paraît tout occupé à profiter des excellentes instructions sur le grand art de régner, que l'immortel auteur du *Télémaque* donnait à son auguste Élève<sup>8</sup> ».

La morale de *Télémaque* semble présentée comme une « apologie du plaisir » par le *Journal de lecture* de 1775<sup>9</sup> ; et cette interprétation est d'accord avec celle que présentent certaines imitations, que nous avons rencontrées. Elle n'a pas lieu, d'ailleurs, de nous étonner. C'est l'époque où la « sensibilité » fait de la vertu même une dépendance de l'épicurisme ; où, dans les journaux, une rubrique spéciale est consacrée aux « traits de bienfaisance, de justice et d'humanité<sup>10</sup> » ; où

1. Gaillard, *Mélanges*, I, p. 314.

2. L. S. Mercier, *Temple de Mémoire*, p. 10.

3. *La Ferme de Pensylvanie*, p. 32-33.

4. Lubersac, *Discours...*, Prospectus.

5. *Ibid.*, p. 159.

6. (J. N. Moreau), *Les devoirs du Prince*, cf. en particulier le *Discours sur la Justice*.

7. *Bibliothèque universelle des romans*, septembre 1775, p. 73 sq.

8. Fénelou, *Directions*, éd. 1775, p. 157 : Approbation de Riballier.

9. *Journal de lecture*, 1775, I, p. 60-63 : extrait de *Télémaque*. « Adoam fit servir un magnifique repas... » sous le titre : *Apologie du plaisir*.

10. *Esprit des Journaux*, juin 1777, VI.

Elie de Beaumont institue une fête des Bonnes Gens ; où l'évêque de Boulogne fonde des prix de sagesse et couronne des rosières<sup>1</sup>, tandis qu'à l'Académie Française sont fondés les prix de vertu<sup>2</sup>.

La rigueur des devoirs n'est faite que pour les rois. Frédéric II lui-même le sait, et, se souvenant peut-être de ce *Télémaque* qu'il admirait jadis dans l'*Anti-Machiavel*, il écrit en 1777 : « On n'est pas roi pour soi-même<sup>3</sup>. — Quel bonheur de vivre sous un « roi patriote » ! s'écrie Doigny du Ponceau dans son *Éloge de l'Hôpital*<sup>4</sup> ; tandis que Guibert maudit les conquérants, et les dédaigne, au prix des législateurs<sup>5</sup>.

Cet *Éloge de l'Hôpital* était une occasion à développements sur la « Tolérance » : la même année 1777, la tolérance est préconisée par Marmontel dans son roman des *Incas*. Or l'épigraphie des *Incas* est tirée du *Supplément des Directions* : « Accordez à tous la tolérance civile... » L'autorité des *Directions* et de leur auteur se trouvait donc patronner un ouvrage dont le but avéré était de « faire détester de plus en plus le fanatisme destructeur » ; Marmontel ajoutait, il est vrai, « d'empêcher... qu'on ne le confonde avec une religion compatissante et charitable ». Le personnage de Las Casas ressemblait en effet à l'idée que les *Eloges* avaient donnée de Fénelon<sup>6</sup>.

Vers la même époque, Condillac reprenait les principes féneloniens condamnant le luxe, qui contribue, en enrichissant l'ouvrier des villes, à dépeupler les campagnes ; et il répétait, après Mentor : « C'est dans la simplicité des mœurs uniquement qu'une nation peut trouver l'abondance<sup>7</sup> ». — Et Mably détournait le Prince de Parme de cette « gloire fausse et ambitieuse » qui « ternit toujours la vie des plus grands rois » ; et il définissait la politique : « un art pour rendre une république heureuse et florissante<sup>8</sup> ». — Raynal déclarait : « un État ne doit avoir qu'un objet ; et cet objet, c'est la félicité publique<sup>9</sup> ». Et il vantait également, dans son *Histoire philosophique des Deux-Indes*, les « vêtements larges et fluents<sup>10</sup> » chers à Fénelon. — Et l'abbé de Reyrac vénérât *Télémaque* comme le « chef-d'œuvre de la philosophie<sup>11</sup> » ; il s'en inspirait pour chanter la Bienfaisance : dans la pièce qu'il consacre à cette vertu, il veut, dit-il, lui élever un temple, où ne se trouveraient les statues ni des conquérants, ni des ingrats, ni des

1. *Mémoires* de Bachanmont, 8 janvier 1782.

2. *Ibid.*, 28 avril 1782.

3. Frédéric II, *Œuvres*, IX, p. 195 sq.

4. Doigny (du Ponceau), *Éloge... de l'Hôpital*, p. 3.

5. (Guibert), *Éloge... de l'Hôpital*, p. 120 sq.

6. Marmontel, *Œuvres*, III, p. 334.

7. Condillac, *Œuvres*, IV, p. 284 sq., *Commerce et gouvernement*.

8. Mably, *Œuvres*, XII, p. 9 sq.

9. Raynal, *Histoire philosophique des Deux-Indes*, X, p. 97 (1781).

10. *Ibid.*, p. 253.

11. Reyrac, *Hymne au soleil*. Avant-propos, p. 19.



monarques oppresseurs, mais des « hommes sensibles et compatissants <sup>1</sup> ».

Boucher d'Argis, le 5 février 1783, prononce à l'Académie de Rouen un *Discours sur l'Éducation des souverains ou des princes destinés à l'être* : et ce discours est tout fénelonien : il veut inspirer aux princes « des sentiments de bienfaisance et d'humanité » ; il combat l'orgueil ; il recommande la discrétion et la loyauté ; il reproche à Louis XIV sa majesté trop imposante, et s'indigne contre la guerre. — En 1784, *Télémaque et les Directions* guident de même l'auteur des *Lettres d'un souverain philosophe*, qui d'ailleurs cite parfois ses sources. Les *Lettres* insistent sur la rigueur et l'étendue des devoirs royaux <sup>2</sup>, sur la nécessité d'éviter le luxe <sup>3</sup>, sur l'amour qu'un roi doit à ses peuples et sur l'origine patriarcale de la royauté <sup>4</sup>. Elles parlent de l'agriculture comme du « premier des arts nécessaires » et du commerce comme de sa « suite naturelle <sup>5</sup> » ; montrent la connaissance des hommes nécessaire au souverain <sup>6</sup>, conseillent de bannir les courtisans <sup>7</sup> et les flatteurs <sup>8</sup>, d'éviter à tout prix la guerre <sup>9</sup> ; que le roi donne l'exemple à ses sujets <sup>10</sup> ; qu'il cherche le mérite obscur <sup>11</sup> ; qu'il soit humain <sup>12</sup> ; qu'il ne détruise pas la noblesse <sup>13</sup> ; qu'il aime surtout la vérité <sup>14</sup>. Alors « le peuple heureux se multipliera <sup>15</sup> ». Là où l'auteur ne cite pas *Télémaque*, il paraphrase les *Directions*.

En 1788, c'est l'épisode de la Bétique, qui enchante l'imagination de l'abbé Fauchet et de l'abbé Lamourette. Fauchet, dans l'*Oraison Funèbre de Phélypeaux*, célèbre avec émotion la « campagne chérie où coulèrent les plus heureux moments » du prélat administrateur <sup>16</sup> ; le 10 août, il consacre un sermon aux « Mœurs rurales », à l'occasion du couronnement de la rosière de Suresnes : « Le bien public, mes frères, c'est le bonheur des peuples ; ce bonheur consiste dans la vertu nationale ; et la vertu nationale, dans la perfection des mœurs champêtres » ; et il

1. *Ibid.*, p. 166 sq.

2. *Lettres d'un souverain philosophe*... I, p. 2-7 ; p. 3-4, citation de *Télémaque*.

3. *Ibid.*, p. 8.

4. *Ibid.*, p. 9. (Cf. *Directions*, Sup<sup>t</sup> II).

5. *Ibid.*, p. 23 sq., citation de *Télémaque*, p. 42.

6. *Ibid.*, p. 49 sq. (Cf. *Directions*, § 35 et 37).

7. *Ibid.*, p. 52.

8. *Ibid.*, p. 146, citation de *Télémaque*.

9. *Ibid.*, p. 154 (Cf. *Directions*, § 27-29).

10. *Ibid.*, p. 214 sq. (Cf. *Directions*, § 10).

11. *Ibid.*, p. 215 sq. (Cf. *Directions*, § 37).

12. *Ibid.*, II, p. 31 sq.

13. *Ibid.*, p. 72 (Cf. *Directions*, § 34).

14. *Ibid.*, p. 101 sq., citation de *Télémaque*. (cf. *Directions*, § 6).

15. *Ibid.*, p. 167.

16. Fauchet, *Oraison Funèbre de... Phélypeaux*, p. 25 sq. — Fauchet ne manque pas de rappeler que Phélypeaux avait pour confesseur le P. de Querbeuf, éditeur des « immortels écrits » etc.

souhaite de nouvelles fêtes destinées à « tous les âges et à tous les états de la vertu champêtre » ; il y aurait ainsi « le dimanche du bon vieillard, celui du bon cultivateur... » etc.<sup>1</sup>. — Et Lamourette, cet épicurien religieux<sup>2</sup>, célèbre « l'homme religieux à la campagne », et s'écrie : « Je crois voir les pères embrasser avec transport leurs épouses et leurs enfants, se féliciter de l'espoir de se multiplier encore, ne craignant plus que la terre manque à ses cultivateurs ». Et il ajoute : « Cette pensée m'a fait ressouvenir de la riante image dont l'immortel Fénelon se sert dans *Télémaque*, pour inspirer l'horreur du luxe, et l'amour des travaux champêtres<sup>3</sup>. »

Mais voici une note un peu différente, et moins idyllique : La Harpe, au Lycée, résume les idées morales et politiques de Fénelon ; il y trouve parfois peu de profondeur, mais il les admire cependant, et il définit ainsi les *Directions* : l'examen des « devoirs du prince, et par conséquent de tous les droits des sujets ». Les *Directions*, ajoute-t-il, sont un livre d'actualité, « dans ce moment où un monarque patriote veut entendre la nation » ; car on reconnaît « dans ce livre de Fénelon les vœux qui se manifestent de tous côtés », par exemple sur l'« emploi des revenus publics », et sur le degré de confiance qu'il faut accorder aux ministres<sup>4</sup>. Et, tandis que le *Nouvel Éloge de Fénelon* cite l'axiome de Mentor : « Si le monarque peut tout sur les peuples, les lois peuvent tout sur lui », en faisant observer qu'il ne s'agit nullement ici d'un « contrat » social<sup>5</sup> ; que le *Mercure* de janvier 1789 vante *Télémaque* comme un roman « propre à nous donner l'amour de la vertu<sup>6</sup> », que l'*Année française* affirme que *Télémaque* « produisit une grande révolution dans la politique » en ramenant les hommes aux « arts utiles<sup>7</sup> », *Fénelon aux États Généraux* commence la série des ouvrages politiques où l'autorité de Fénelon est invoquée à l'occasion des idées nouvelles.

« Une observation très juste, et cependant qu'on n'a pas faite, c'est que l'auteur de *Télémaque* a répandu dans son ouvrage les sciences des grands principes dont nos plus grands écrivains ont étayé leurs systèmes<sup>8</sup> » : ainsi *Fénelon aux États-Généraux* fait ressortir l'actualité des conseils contenus dans *Télémaque* : devoirs de la royauté, ses écueils, idées du bon roi, idée du tyran, réformes morales, réformes politiques, agriculture, commerce, éducation, sur tous ces points des extraits

1. Bernard, *le Sermon au XVIII<sup>e</sup> siècle*.

2. Lamourette, *Délices de la religion*, p. xvi : « Ce n'est pas pour elle-même que nous cherchons la vérité : c'est pour être heureux par elle. »

3. *Ibid.*, p. 264 (chap. ix).

4. La Harpe, *Lycée*, VII, p. 296-300.

5. *Nouvel Éloge*, p. 12 sq.

6. *Mercure*, janvier 1789, p. 69.

7. *Année française*, 8 janvier 1789.

8. *Fénelon aux États-Généraux*, p. 6.

de Fénelon démontrent que personne ne peut « mieux que Fénelon lui-même contribuer à la félicité commune <sup>1</sup> », telle qu'on l'entend à ce moment. Car il « aime sa patrie avec passion », et ses idées sont justes : Rousseau s'est inspiré des « observations vraies » présentées dans la Bétique, mais il les « a rendues fausses à force de paradoxes et de génie <sup>2</sup> ».

Les *Principes positifs de Fénelon et de M. Necker sur l'administration* (1789) opposent les « droits » de la nation tels qu'ils étaient « dans l'opinion des saints même du siècle passé », à l'absolutisme conseillé par Necker, ce « comptable exact et soucieux », qui n'est « nullement un ministre ». L'auteur combat ainsi par des extraits des *Directions* les affirmations de Necker sur l'omnipotence du roi en matière fiscale <sup>3</sup>, en matière législative <sup>4</sup>, etc.

*La dignité de l'homme, ou le despotisme dévoilé* (1789), qui prend pour épigraphe le vers de Voltaire dans *Mahomet* :

« Mon empire est détruit, si l'homme est reconnu »,

semble se servir des citations de *Télémaque* non seulement pour limiter le despotisme, mais pour jeter quelque discrédit sur l'autorité monarchique : car Bocchoris, Pygmalion, les fautes d'Idoménée, les rois punis dans les Enfers, tiennent une grande place dans ces extraits.

C'est sans doute pour répondre à cette interprétation et à cet usage de la morale politique fénelonienne, que l'abbé Eméry publia en 1791 ses *Principes de Messieurs Bossuet et Fénelon sur la souveraineté*. Au principe « anglais..., protestant..., janséniste » de la souveraineté du peuple, qui « retentit d'un bout du royaume à l'autre », il oppose la doctrine de Bossuet, tirée du *V<sup>e</sup> Avertissement sur les Lettres de M. Jurieu*, et celle de Fénelon, d'après *l'Essai sur le gouvernement civil* <sup>5</sup>. Il réunit ainsi Bossuet et Fénelon parce que ces deux hommes, selon lui, ont réuni plus qu'aucun autre « le génie, le savoir et la vertu » ; « l'un et l'autre ont été des politiques profonds... ; l'un et l'autre ont fait aboutir toute la sagesse et toute la gloire des gouvernants au bonheur des peuples. Le *Télémaque*, surtout, d'un bout à l'autre, ne respire que l'amour des peuples le plus vif et le plus tendre ». Et tous deux « assignent les bases qui seules pouvant rendre les gouvernements fermes et stables, seules

1. *Ibid.*, l'Éditeur aux représentants de la Nation et au public.

2. *Ibid.*, p. 6.

3. *Principes...* ; citation des *Directions*, § 14, § 17.

4. *Ibid.*, citation du *Supplément* de Ramsay : « le despotisme est un attentat sur les droits de la fraternité humaine. »

5. *Principes...* etc. : Bossuet : p. 1-153 ; Fénelon : p. 167-311. Eméry transcrit *l'Essai* sur l'édition de 1722 ; la préface spéciale qu'il donne à *l'Essai* est celle de Ramsay à laquelle il ajoute les conversations avec le Chevalier de Saint-George (p. 157 sq.).

peuvent rendre aussi les peuples heureux<sup>1</sup> ». — Cette publication, clairvoyante, opportune, habile, ne servit guère qu'à faire passer Fénelon pour un théoricien de la monarchie absolue, et à lui faire refuser l'année suivante par Bazire l'accès du Panthéon.

Il pouvait paraître hardi et paradoxal d'opposer ainsi les principes de Fénelon à ceux dont les effets politiques commençaient d'éclater. Je retrouve cependant cette opposition, mais exprimée plus timidement, dans une lettre de Mme de Boisguilbert à Bernardin de Saint-Pierre, du 15 janvier 1791. Mme de Boisguilbert s'indigne de « l'avilissement dans lequel on a jeté le chef de la nation, qu'on appelle son agent et l'homme du peuple » ; à vrai dire, elle sait que « Fénelon, cet homme angélique dont la morale est si pure », s'est servi « de ces propres expressions » ; mais, répond-elle, il s'adressait « à celui qui commande... non à ceux qui doivent obéir... ; pour que l'ordre règne, il ne faut pas, à mon avis, que le sujet connaisse les devoirs de son roi, mais les siens, devant... lui obéir quel qu'il soit » : et, recourant à *Télémaque*, elle ajoute : « Au moins est-ce ainsi que nous l'apprend Fénelon quand il fait parler Narbal de Pygmalion<sup>2</sup>. »

D'autres cependant hésitaient moins à voir ce qu'il y avait entre Fénelon et les novateurs de commun, ou à s'inspirer de Fénelon, et d'amalgamer ses idées aux idées nouvelles. Le *Précis des devoirs des souverains*, de d'Erlach (1791), conseille aux rois d'encourager le commerce et l'agriculture, d'« étouffer le luxe<sup>3</sup> », de distinguer « les diverses classes de citoyens... par la diversité des couleurs de leurs vêtements<sup>4</sup> ». — L.-S. Mercier, dans ses *Fragments de politique et d'histoire* (1792), montre *Télémaque* admiré des Anglais, parce que ce « livre inspire un sentiment de paix, un désir du bien de ses semblables, et qu'il pénètre l'âme » : Fénelon a « deviné la science politique par son cœur » ; Mercier présente Fénelon comme un ennemi du luxe : car « il a vu que partout le grand nombre était obligé de nourrir et d'amuser le petit nombre ; sa sensibilité s'est révoltée » ; surtout Fénelon « sentit que la dignité de l'espèce humaine serait dans la perfection des lois politiques » ; il a donc « osé rendre un hommage profond à la nature et à la vérité, prêcher les droits de l'homme..., prédire les progrès de la raison, annoncer à la postérité, dans les transports d'une philosophie tendre, des jours plus sereins, des vertus plus constantes, plus énergiques, des hommes plus éclairés, plus sensibles, plus justes<sup>5</sup> ».

Louis XVI, écrivant son *Testament* dans la Tour du Temple, y parlait du « malheur de régner ». Sans doute les propres malheurs de la

1. *Ibid.*, p. xii.

2. *Revue Bleue*, 13 octobre 1906, p. 469.

3. R. L. d'Erlach, *Précis*... p. 1-20.

4. *Ibid.*, p. 21.

5. L. S. Mercier, *Fragments*... II, p. 269 sq.

fin de son règne justifiaient assez cette expression, sans qu'il soit besoin d'en chercher l'origine dans tout ce que Mentor disait à Télémaque du sort peu enviable des rois. Mais Louis XVI, on l'a vu, n'avait pas attendu ses infortunes dernières pour apprécier avec une terreur scrupuleuse les devoirs que sa condition lui imposait, selon *Télémaque* et selon les *Directions*. Ainsi Fénelon se trouvait en quelque mesure être cause des sentiments du malheureux roi à l'égard de la royauté. Quand l'archevêque détournait le duc de Bourgogne de la gloire des conquêtes, quand il lui faisait considérer comme imparfaites et dangereuses la majesté et l'autorité qui enorgueillissent, il voulait que le futur monarque apprit à accomplir sa tâche par pur amour. N'y avait-il pas là de quoi décourager l'âme un peu molle de Louis XVI, surtout lorsque au lieu de l'amour de son peuple, promis par Mentor, il rencontra la défiance? Être roi, ce ne devait plus être, à ses yeux, qu'être un homme plus lourdement chargé que les autres de responsabilité; homme oublieux du prestige attaché à son rôle, homme incapable du coup de force qui peut-être l'eût sauvé<sup>1</sup>, homme envers qui ses sujets, lecteurs de Fénelon, et qui allaient devenir ses juges, se croyaient le droit de reprendre l'interrogatoire inexorable de l'*Examen*.

1. Cf. *Histoire de France* de Lavisse, IX<sup>1</sup>, p. 440.



## CHAPITRE VII

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. — M<sup>me</sup> DE GENLIS

Je réunis ici, en les isolant de leurs contemporains, deux auteurs qui me paraissent représenter bien fidèlement l'esprit général de cette ère de Louis XVI : Bernardin de Saint-Pierre et Mme de Genlis ont admiré Fénelon, ils l'ont cité, ils ont subi son influence, et ils ont transmis à l'âge suivant cette influence et ce prestige après les avoir modifiés à leur manière.

\*  
\* \*

« O grand roi ! si vous marchez avec constance dans les rudes sentiers de la vertu, votre nom sera un jour invoqué par les malheureux de toutes les nations... ; les Tacites futurs étudieront d'après vous l'art de réformer et de gouverner les hommes dans un siècle difficile. D'autres Fénelons parleront un jour de la France sous votre règne, comme de l'heureuse Égypte sous celui de Sésostris<sup>1</sup>. » C'est en ces termes que Bernardin de Saint-Pierre associait l'idée de Fénelon aux espérances de réformes et de vertus politiques qu'il fondait sur le nouveau règne. Quelle est donc, dans le détail, son estime pour Fénelon ?

Il aime en Fénelon un grand écrivain dont l'œuvre littéraire n'a pas fait tort à la cause de la morale, et qui permet ainsi d'en appeler de la condamnation portée contre les arts et les sciences par Rousseau<sup>2</sup>. Il aime en Fénelon un écrivain édifiant dont la vie, aussi vertueuse que ses ouvrages, peut rehausser le prestige des écrivains édifiants en général<sup>3</sup>. Comme Rousseau, et en sa compagnie, il s'émeut en pensant que « Fénelon a tourné les spéculations de l'Europe vers l'agriculture, la base des peuples<sup>4</sup> », et que, « si les guerres ne fussent venues, on eût dit : le siècle de Fénelon, mieux que : le siècle de Louis XIV<sup>5</sup> » ; et au rebours de Rousseau, il ne regrette pas que Fénelon ne soit pas

1. Bernardin de Saint-Pierre, *Études de la Nature*, III, p. 395-396.

2. Id., *Vie et œuvres de J.-J. Rousseau*, p. 136.

3. Id., *Paul et Virginie*, éd. de 1789, Avis, p. xxiv.

4. Id., *Vie...*, p. 123.

5. Id., *ibid.*, p. 138.

« né ailleurs qu'au pied des autels <sup>1</sup> ». En 1798, il saluera en Fénelon un de ces « génies » qui ont « bien mérité des hommes, malgré leurs persécutions », et en *Télémaque* un livre qui « prépare de loin notre liberté <sup>2</sup> » ; en 1784, *Télémaque*, selon lui, a « rappelé l'Europe aux harmonies de la nature..., aux arts utiles..., et surtout au sentiment de la Divinité <sup>3</sup> ». A ses yeux, Fénelon a pour attribut essentiel « sa vertu », et il se fût fait adorer par les Druides, s'il fût venu leur prêcher sa religion d' « amour », en leur distribuant « les simples présents de la nature qui leur étaient alors inconnus, des gerbes de blé, des ceps de vigne, des brebis couvertes de laine <sup>4</sup> ». Et il le préfère à un Newton <sup>5</sup>, et plus encore à Bossuet <sup>6</sup>. Il imagine pour Fénelon, ou pour sa mémoire, des honneurs différents de ceux que certains de ses contemporains, peu vertueux eux-mêmes, s'avisent de décerner à la vertu : « des filles entretenues... donnent des prix à la virginité... Quelle danseuse... eût eu l'imprudence de couronner le front auguste de Fénelon ! <sup>7</sup> » Bernardin voudrait donc « donner aux constellations et à leurs étoiles les noms des bienfaiteurs du genre humain : quel politique forcené, quel égoïste voluptueux, ne serait pas touché d'un sentiment de bienfaisance pour tous les hommes, quand il verrait luire sur son front l'astre de Confucius ou celui de Fénelon <sup>8</sup> » D'autant plus qu'il croit, ou à peu près, que les âmes des grands hommes sont réunies dans le soleil : « C'est là sans doute que vous vivez, bienfaiteurs du genre humain qui vous a persécutés, Orphée, Confucius, Socrate, Platon, Marc-Aurèle, Epictète, Fénelon..., J.-J. Rousseau <sup>9</sup>. » Et il réserve à Fénelon une place dans l'Élysée qu'il voudrait établir dans une île voisine de la capitale. « En approchant du centre de cet Élysée, on rencontrerait les monuments encore plus vénérables de ceux qui, par leur vertu, ont laissé à la postérité des fruits plus doux que ceux des végétaux... ; là seraient les illustres écrivains qui enflammèrent leurs compatriotes de l'amour des grandes actions... : vous, qui avez donné à la fois le précepte et l'exemple de la vertu, divin auteur du *Télémaque*, nous révérerions vos cendres et votre image... ». Sur le monument de Fénelon, « un seul

1. *Ibid.*, p. 83.

2. *Id.*, *Œuvres*, VII, p. 423 sq., *De la Nature et de la Morale*.

3. *Id.*, *Études...*, III, p. 385

4. *Ibid.*, I, p. 113.

5. *Ibid.*, *id.*

6. *Ibid.*, III, p. 386, n. Il observe, à propos de Bossuet et de Fénelon « l'effet d'une loi » curieuse : « c'est qu'il ne s'élève aucun homme célèbre, dans quelque genre que ce soit, qu'il ne paraisse en même temps, ou dans sa nation, ou dans la nation voisine, un antagoniste, avec des talents et une réputation tout à fait opposés ». (*Ibid.*, III, p. 127).

7. *Ibid.*, III, p. 264.

8. *Id.*, *Harmonies*, III, p. 436.

9. *Ibid.*, p. 389.

nom », « à moins qu'on n'y gravât ces mots, si convenables à son caractère aimant et sublime : Il a accompli les deux préceptes de la loi, il a aimé Dieu et les hommes<sup>1</sup> ». En attendant l'exécution de ce vaste projet, Bernardin rend à Fénelon un hommage plus modeste : « ayant trouvé... sur le Pont-Neuf une de ces petites urnes de trois ou quatre sous que vendent les Italiens dans les rues, l'idée me vint d'en ériger, dans ma solitude, un monument à la mémoire de Jean-Jacques et de Fénelon, à la manière de ceux que les Chinois élèvent à celle de Confucius ». Il posa l'urne « à six pieds de hauteur dans un angle de son cabinet », et plaça auprès d'elle une inscription touchante : il y associait J.-J. Rousseau à « François Fénelon », parce que tous deux avaient « tenté d'amener leur siècle à la nature » ; et il opposait leur « gloire durable et pure » à celle de « César et d'Achille<sup>2</sup> ». Enfin il inventa un autre moyen pour perpétuer le souvenir de Fénelon et l'efficacité de son exemple : faire du nom de l'archevêque un prénom, ou un « surnom<sup>3</sup> ».

Une admiration aussi vive prépare à l'imitation, ou la suppose. Et en effet « la lecture de *Télémaque* inspira le premier ouvrage de Bernardin de Saint-Pierre », dit Aimé Martin, et il ajoute : « il ne lui manqua que d'achever l'*Arcadie*, pour mériter une gloire peut-être égale à celle de Fénelon<sup>4</sup> ». L'*Arcadie* n'est en effet qu'un reflet de *Télémaque* : Amasis raconte à Tyrtée ses aventures : il a voyagé avec le sage Céphas, s'est embarqué sur un vaisseau phénicien, a mouillé en Crète ; pendant le voyage, Céphas l'a instruit des choses et des hommes. Amasis est réduit en esclavage et séparé de Céphas ; il le retrouve ; tous deux procurent la victoire aux Gaulois contre les Bretons ; le roi veut marier sa fille à Amasis : « le désir de faire le bonheur d'un peuple suspendit en moi l'amour de la patrie ». Conseils de Céphas au roi : rendez « votre peuple heureux... vous en viendrez à bout, en donnant aux Gaulois des moyens abondants de subsistance, par l'établissement des arts qui adoucissent la vie, et surtout en honorant et en favorisant l'agriculture... » ; « veillez surtout sur l'éducation des enfants » ; « instituez des fêtes ». Amasis et Céphas sont obligés de s'éloigner, et ils voyagent encore en Gaule, puis en Grèce<sup>5</sup>. L'intention de Bernardin était d'opposer l'Égypte agricole et bien administrée à la Gaule barbare, dominée et déchirée par les prêtres et les nobles, et à la Grèce

1. *Ibid.*, III, p. 282 sq.

2. *Ibid.*, III, p. 387, n.

3. *Ibid.*, III, p. 337. « Je voudrais aussi qu'à leurs noms de baptême on joignît un surnom de quelque famille célèbre par ses vertus, comme faisaient les Romains... On ferait revivre de même, parmi notre peuple, les noms de nos familles illustres, comme celles des Fénelons, des Catinats, des Montausiers. »

4. L. A. Martin, *Essai sur Bernardin de Saint-Pierre*, p. 207.

5. Bernardin de Saint-Pierre, *Œuvres*, VII.

trop civilisée. Ce dessein n'était qu'en partie issu de Fénelon. Sans doute l'auteur de l'*Arcadie*, tout en imitant celui de *Télémaque*, en enfermant comme lui « un sentiment moral » dans « une image agréable <sup>1</sup> », a prétendu le dépasser <sup>2</sup>.

Les idées de Bernardin de Saint-Pierre sur l'éducation se ressentent également de *Télémaque*, et peut-être du traité de *l'Éducation des Filles*. Peut-être, car il avoue nettement n'avoir pas lu le traité avant de composer son *Discours sur l'Éducation des Filles*, en 1777<sup>3</sup>; et je ne vois rien, dans ce que les *Études de la Nature* contiennent sur l'éducation, qui rappelle précisément le petit livre de Fénelon. Bernardin semble même ne voir en ce livre, comme dans *l'Émile*, d'ailleurs, qu'un pis-aller, étant donné les mœurs et les préjugés français, qui n'établissent « aucun rapport » entre l'éducation et la « constitution de l'État <sup>4</sup> ». Et il déclare la tâche d'élever les jeunes Français plus difficile que ne paraît le supposer Fénelon, quand il « fait régner la vertu dans les murs de Salente <sup>5</sup> ». Comme Mentor cependant il préconise l'éducation nationale <sup>6</sup>, dans les « écoles de la patrie », et l'emploi de la poésie et de la musique comme auxiliaire de l'instruction <sup>7</sup>.

Plus que le *Traité de l'Éducation des Filles*, le *Traité de l'Existence de Dieu* semble avoir eu une influence sur Bernardin de Saint-Pierre. Il le cite à différentes reprises dans ses *Études*, lorsqu'il conseille, par exemple, la vie intérieure comme plus heureuse que la vie dépendante et dissipée des mondains<sup>8</sup>; mais il l'abrège et, en quelque sorte, le lâchise, car il omet du texte fénelonien les accents proprement religieux. Comme Fénelon, il admire Dieu dans ses ouvrages<sup>9</sup>, et surtout dans son chef-d'œuvre, l'homme; à vrai dire, les harmonies géométriques qu'il découvre dans la figure humaine n'avaient pas été imaginées par Fénelon<sup>10</sup>. Enfin, il insiste, à la suite de Fénelon et plus encore que lui, sur les causes finales. Ce sont, dit-il, « les seules » causes que Dieu « nous donne à connaître<sup>11</sup> ». Fénelon se bornait à montrer<sup>12</sup> que « dans la nature, non seulement les plantes, mais les animaux sont faits pour

1. Id., *Études*, III, p. 118.

2. *Ibid.*, III, p. 103, n. 1. « ...Je m'étonne qu'on n'ait pas présenté au moins un tableau d'une société humaine, concordante avec tous les besoins de la vie et les lois de la nature. Il y en a quelques essais dans le *Télémaque*, entre autres dans les mœurs des peuples de la Bétique; mais ils ne sont qu'indiqués. »

3. *Ibid.*, I, p. 383.

4. *Ibid.*, I, p. 405.

5. Id., II, p. 129, *Discours sur l'Éducation* ..

6. Id., *Études*, III, p. 331 sq.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*, I, p. 106-107. Cf. Fénelon, *Œuv. C.* .., I, p. 158-160.

9. *Ibid.*, I, p. 455 sq.

10. *Ibid.*, II, p. 189. Cf. Fénelon, I, p. 64 : 1

11. *Ibid.*, II, p. 15.

12. Fénelon, *Œuv. Comp.*, I, p. 101 : 1.

notre usage » ; selon Bernardin, « la première des lois qui gouverne le monde « a pour objet « le bonheur de l'homme <sup>1</sup> ». Il est possible en outre que Fénelon par ses élans mystiques du *Traité de l'Existence de Dieu*, lui ait inspiré en quelque mesure son dessein d'apologétique sentimentale <sup>2</sup>.

La religion, et, pour ainsi dire, la théologie de Bernardin de Saint-Pierre ne sont pas non plus sans rapports avec celles de Fénelon : même défiance du raisonnement, même antipathie pour le « scolastique qui explique la nature » de la prière, même sympathie pour l'enfance qui « lève ses mains innocentes vers le ciel <sup>3</sup> ». Paul et Virginie « raisonnent peu » sur l'Écriture, « car leur théologie était toute de sentiment <sup>4</sup> ». Bernardin goûte chez Fénelon l'« instinct de la Divinité <sup>5</sup> », et le représentant essentiel de la Loi d'Amour opposée à la Loi de Crainte <sup>6</sup>. — Mais certains de ses principes ont beau le rapprocher de Fénelon, il en demeure éloigné, de toute l'étendue de son épicurisme. Moins soucieux de la « gloire de Dieu » que du « bonheur des hommes », il sacrifierait volontiers « à tous les autels où l'on soulage les maux du genre humain <sup>7</sup> ». L'« instinct de la Divinité » qu'il remarque en Fénelon et en certains autres écrivains consiste en ce que ces auteurs « rendent toujours présente l'action de la Providence <sup>8</sup> ». Il aime le christianisme, parce que cette religion « convient aux besoins du genre humain <sup>9</sup> » : et « c'est par le défaut de convenance qu'on peut distinguer toutes les fausses religions <sup>10</sup> ». Bien mieux, le christianisme utilise nos « passions », et leur donne un « grand caractère <sup>11</sup> » ; « il a voulu que nos passions servissent d'ailes à nos vertus <sup>12</sup> ». Et c'est ainsi que Bernardin de Saint-Pierre, enseignant une « vertu voluptueuse <sup>13</sup> », ne pouvait guère se croire chrétien que dans la période d'illusion et de détente, ou de laisser-aller théologique, qu'est le règne de Louis XVI. Peu à peu il tourna à la malveillance envers le christianisme ; sous la Révolution il lui est hostile ; sous le Consulat son antipathie est irrécyclable. S'il ne fut pas, cependant, infidèle à Fénelon, c'est peut-être parce qu'il n'apercevait pas dans l'*Existence de Dieu* le dogme du

1. *Études*, I, p. 302.

2. *Ibid.*, III, p. 1.

3. *Ibid.*, III, p. 341. Même expression dans *Paul et Virginie*, p. 23 (éd. 1789).

4. *Paul et Virginie*, p. 67.

5. *Études*, III, p. 136.

6. *Ibid.*, I, p. 113.

7. *Id.*, *Œuvres*, VII, p. 176 (*Arcadie*).

8. *Études*, III, 136.

9. *Ibid.*, I, p. 369.

10. *Ibid.*, I, p. 373.

11. *Ibid.*, I, p. 375, n.

12. *Ibid.*, I, p. 375.

13. Dejob, *Bernardin de Saint-Pierre*,... p. 3 sq.



péché originel, ni l'avertissement de mortifier la concupiscence<sup>1</sup>. C'est sans doute aussi parce que ses amis le comparaient ou l'assimilaient volontiers à Fénelon, depuis Mme de Boisguilbert en 1786<sup>2</sup>, jusqu'à Aimé-Martin : « Ce qui rapproche surtout Bernardin de Saint-Pierre de Fénelon », écrira ce dernier, « c'est la douceur de son langage et celle de sa morale. Il avait appris de son maître que la religion vient de la bonté de Dieu, qu'elle est dans le cœur humain, qu'elle vient de la reconnaissance<sup>3</sup> ». Ce déisme à la manière de Pope méritait bien la déliance que, dès 1786, le clergé témoignait à l'auteur des *Études*, en le rayant de la liste des candidats prétendant à ses récompenses<sup>4</sup>. Ce n'était pas le catholicisme, que cette « religion de Fénelon ».

\*  
\* \*

« Souvenez-vous de l'histoire de Fénelon et de son élève le duc de Bourgogne ; ils furent à peu près séparés ainsi... Ce jeune prince sentit vivement son malheur ; il aima Fénelon toute sa vie<sup>5</sup> ». C'est en ces termes non dépourvus de présomption que Mme de Genlis, en 1791, écrivait à Mlle d'Orléans qu'on venait de soustraire à sa direction. Elle aussi, comme Bernardin de Saint-Pierre, s'était assez inspirée de Fénelon pour croire lui ressembler, et ses flatteurs avaient soin de l'entretenir dans cette opinion : Buffon, à qui elle envoyait sa *Religion considérée comme l'unique base du bonheur*, lui écrivait : « Vous présentez la religion et toutes les vertus avec le style de Fénelon. » — Il est vrai, ajoutent les Genlisiana, que « la publication de cette lettre versa le ridicule sur l'un et sur l'autre<sup>6</sup> ». — Et Fontanes, en 1806 : « On a dit que Fénelon était le premier des écrivains dans l'art de rendre la vertu aimable. Il me semble que vous partagez avec lui cette gloire<sup>7</sup>. » — Et d'autre part nous savons par lady Morgan le détail suivant : Mme de Genlis « attachait un grand prix à un beau rosaire qui avait appartenu à Fénelon, que cet évêque illustre avait porté, et dont il s'était servi pour ses prières quelques jours avant sa mort<sup>8</sup> ».

Intéressée ou non à la gloire de Fénelon, Mme de Genlis la soutint en plusieurs de ses ouvrages. Les *Veillées du château* louent *Télémaque* — au même titre que les romans de Richardson et le *Spectateur* anglais — comme un des « ouvrages qui ont le plus influé sur les mœurs ».

1. *Ibid.*

2. Cf. Maury, *Bernardin de Saint-Pierre*, p. 152.

3. L. Aimé-Martin, *Essai...* p. 207-208 ; cf., p. 239.

4. *Mémoires* de Bachaumont, 4 octobre 1786.

5. H. Bonhomme, *Mme de Genlis*, p. 38.

6. Cousin d'Avallon, *Genlisiana*, p. 106-108. La lettre de Buffon est du 21 mars 1787.

7. Mme de Genlis, *Mémoires*, V, p. 142.

8. Lady Morgan, *La France*, II, p. 336.

par leur « forme agréable et intéressante »<sup>1</sup>. La *Vie de Mme de Maintenon* retrace l'histoire du Quiétisme : Molinos y est représenté comme un « personnage bizarre » ; Mme Guyon adopte ses maximes, fanatisée qu'elle est par « le P. Tonon, barnabite », et elle introduit aisément à la cour « le système d'un amour divin, qui ne gênait en rien les passions »<sup>2</sup>. Comme elle veut « former une secte », elle tend un « piège » à Fénelon. « Il n'y a pas de dévotion plus susceptible d'erreurs que celle des mystiques » ; Fénelon est séduit par le pur amour, et par les « magnifiques expressions » de Mme Guyon. Il est prudent néanmoins, il rend Mme Guyon « moins enthousiaste » ; Bossuet n'est pas son ennemi ; et il est, en même temps que Godet des Marais, directeur de Mme de Maintenon<sup>3</sup>. Les *Maximes des Saints* sont le « *Télémaque* sacré de M. de Fénelon », en ce qu'on y voyait reparaître ses « expressions romanesques et ses fictions ». Mme de Genlis exalte la soumission de Fénelon, et décrit ainsi l'ostensoir d'or : il représente « les *Maximes des Saints* foudroyées par un ange exterminateur ». Louis XIV garde rancune à Fénelon du *Télémaque* ; Mme de Maintenon ne devient pas son ennemie ; elle « se contenta de le plaindre », et faillit le faire revenir à la cour. Bossuet, ce « Père de l'Église », ne fut pas jaloux de lui. Suit un éloge du duc de Bourgogne, « disciple du vertueux Fénelon »<sup>4</sup>. Et voici la définition que plus haut Mme de Genlis avait donnée de Fénelon et de son talent : Fénelon, « né dans le sein d'une antique noblesse avec l'âme la plus tendre et le génie le plus facile, donnait aux paroles, comme aux pensées, le même charme que la nature donne aux fleurs »<sup>5</sup>. Le « P. Tonon, barnabite » ; les *Maximes des Saints* écrites en style « romanesque » : ces précisions permettent de douter de l'érudition de Mme de Genlis.

Quittant le terrain des faits pour celui des idées, elle se sert de Fénelon comme d'un argument contre les « philosophes », dans la *Religion considérée comme la base du bonheur*. Aux Encyclopédistes elle reproche leur parti pris de déformer ou de suspecter les écrivains les plus marquants du xvii<sup>e</sup> siècle religieux : de « piller Fénelon, Pascal, Massillon », en joignant à ces plagiats « un fonds de philosophie, c'est-à-dire du pyrrhonisme et des peintures libres et voluptueuses », et en dénigrant par exemple « la prose du *Télémaque* » comme « un peu traînante »<sup>6</sup>. Les vrais philosophes, ce sont ceux qui « firent des maximes de l'Évangile la base de leur morale », c'est-à-dire les « Fénelon » et les « Nicole »<sup>7</sup>. « La religion seule peut donner à saint François de

1. Mme de Genlis, *les Veillées du Château*, t. 1, p. VIII-IX (1784).

2. (Id.), *La Vie de Mme de Maintenon*, chap. xxxv, p. 262 sq. (1786).

3. *Ibid.*, p. 269 sq., chap. xxxvi.

4. *Ibid.*, p. 283 sq., chap. xxxvii.

5. *Ibid.*, p. 269.

6. Mme de Genlis, *La religion considérée...* p. 216 sq.

7. *Ibid.*, p. 254-255.

Sales, le Fénelon de son siècle, un désintéressement si extraordinaire, une charité si ardente »<sup>1</sup>. Tandis que « la philosophie irrégulière » n'a « jamais produit » d'ouvrage « que l'on puisse comparer à *Télémaque* »<sup>2</sup>. Que serait *Télémaque*, si son auteur avait été animé de l'esprit de l'*Encyclopédie*? ce « ne serait qu'un roman philosophique : au lieu de cette ravissante peinture de l'Être suprême, puisée dans les Saintes Écritures, on nous y dirait que Dieu pardonne tout, pardonne toujours, et ne punit jamais. Au lieu de cette raison parfaite, de cette morale si touchante et si pure, nous y trouverions des idées fausses et des principes dangereux »<sup>3</sup>. Mme de Genlis déclare que Fénelon n'a pas été contaminé par le scepticisme de Bayle<sup>4</sup>; qu'il était sincèrement modeste dans les leçons qu'il donnait aux Rois et aux peuples<sup>5</sup>. Elle semble même louer Fénelon d'avoir osé parler au Roi de ses devoirs « avec une noble liberté » et « non dans des écrits anonymes »<sup>6</sup>.

Cette belle défense eut une contrepartie vingt-cinq ans plus tard. En 1811, dans un livre *De l'influence des femmes dans la littérature*, Mme de Genlis examinait en trente pages<sup>7</sup> cette question : Louis XIV eut-il tort d'être rigoureux envers Fénelon? Et elle répondait : Non : « Louis XIV avait l'esprit éminemment sage : il trouva celui de Fénelon systématique... *Télémaque* motive cette opinion en beaucoup de passages ». Car *Télémaque* contient « les allusions critiques les plus claires, des principes tout à fait républicains, des plans de gouvernement très chimériques ». Ainsi, au livre VI, Aristodème fait ses conditions en acceptant la royauté : « Voilà le gouvernement électif bien préféré », s'écrie Mme de Genlis; au livre VIII, la Bétique donne une image de la « Démocratie », de la « parfaite égalité ». La législation de Salente contient des inconséquences, et comporte trop de réglemens qui seraient « odieux », s'ils n'étaient « impraticables ». Les allusions à Louis XIV sont fréquentes; la peinture de la disgrâce de Protésilas n'est qu'une « caricature bien peu digne d'un tel pinceau ». Les effets de l'amour sur Calypso sont dépeints avec exagération. On comprend le ressentiment de Louis XIV, quand il lut « *Télémaque* manuscrit »; « il en défendit l'impression ». Et Mme de Genlis ajoute : « Ce beau poème n'a été publié qu'à la mort de ce prince ». Ailleurs elle juge le style de *Télémaque* « excessivement négligé »<sup>8</sup>. Et pour louer Fénelon, elle trouve cette formule, vraiment un peu sèche : ce qui « fait le

1. *Ibid.*, p. 319.

2. *Ibid.*, p. 339, n.

3. *Ibid.*, p. 385.

4. *Ibid.*, p. 388.

5. *Ibid.*, p. 391.

6. *Ibid.*, p. 412, n.

7. Mme de Genlis, *De l'influence...* p. 45-74.

8. *Ibid.*, p. 127.

mieux l'éloge de Fénelon », c'est qu'il n'ait pas été « couvert de ridicule » par Mme Guyon. — Le *Mercure* de juin et d'août 1811 défendit Fénelon, et « crut voir », dans l'attaque de Mme de Genlis, « le dessein formel de rabaisser le mérite de *Télémaque* »<sup>1</sup>. — Le goût avait changé, depuis 1786, et les préférences de Napoléon allaient à Bossuet.

Cependant la reconnaissance aurait dû la garder de médire. Ses vues sur l'éducation paraissent en effet devoir beaucoup à celles de Fénelon. Elle connaissait bien le livre de *l'Éducation des Filles* ; elle le connaissait assez pour y dénoncer avec précision la source d'une partie des idées de Rousseau<sup>2</sup>. Et sa méthode s'inspire des vues féneloniennes. Elle veut instruire en amusant, ou plutôt profiter de tous les amusements pour instruire ; elle considère comme « le grand point » de « ne point se presser ». Elle supprime les contes de fées<sup>3</sup>. Pour empêcher les enfants d'avoir peur de la mort, elle leur montre une personne morte<sup>4</sup>. Sur la question de l'économie domestique, elle renvoie purement et simplement à *l'Éducation des Filles*<sup>5</sup>. Son dessein est d'« inspirer aux enfants les goûts simples et vertueux qui rapprochent de la nature, et qui font aimer la vie champêtre »<sup>6</sup>. Son grand moyen est de « plaire et d'intéresser » en mettant la « morale en action »<sup>7</sup>. De là tous ses dialogues, contes, maximes, scènes, romans. Comme Fénelon enfin, elle croit profondément au pouvoir de l'éducation ainsi comprise. « Tout ce qui a vivement ému ou frappé à cet âge, laisse des souvenirs ineffaçables », dit-elle dans sa *Nouvelle Méthode*<sup>8</sup> ; « l'éducation peut nous donner jusqu'à l'expérience », croit-elle, et « un enfant très ordinaire peut, avec une éducation parfaite, devenir un excellent prince »<sup>9</sup>.

En matière philosophique et religieuse, elle tient également grand compte de Fénelon, et en 1786 elle lit au duc de Chartres, quelques mois après sa première communion, sa *Religion considérée comme la base du bonheur*, où elle prouve l'existence de Dieu par l'ordre de l'univers, et cite Fénelon. Elle s'y inspire de Bernardin de Saint-Pierre aussi, ce qui est, en quelque mesure, s'inspirer de Fénelon lui-même.

Avec ces deux écrivains s'achève ce qu'on pourrait appeler l'ère Louis XVI de la réputation et de l'influence féneloniennes.

1. *Mercure*, août 1811, p. 302. — Dans le *Mercure* de juin, *l'Extrait* sur le livre de Mme de Genlis est p. 447 sq.

2. Mme de Genlis, *Adèle et Théodore*, I, p. 187 sq. (1782).

3. *Ibid.*, I, p. 39 sq. (éd. de 1862).

4. *Ibid.*, I, p. 352 sq.

5. *Ibid.*, *id.*

6. Mme de Genlis, *Veillées du Château*, I, p. vi.

7. *Ibid.*, I, p. vii.

8. Mme de Genlis, *Nouvelle méthode*... Avertissement, p. 4 sq. (éd. de 1801).

9. *Ibid.*, p. 17-18.

## CHAPITRE VIII

DE LA LÉGENDE A L'HISTOIRE (1793 1808)

Le samedi 9 février 1793, le Théâtre de la République donnait une pièce nouvelle de M.-J. Chénier : *Fénelon ou les religieuses de Cambrai*, tragédie en cinq actes, en vers. « La scène est à Cambrai. Le premier acte se passe dans l'intérieur d'un couvent de femmes; le deuxième et le quatrième, dans un souterrain du même couvent; le troisième et le cinquième dans le palais de l'Archevêque »<sup>1</sup>. Une jeune novice, Amélie, va prononcer ses vœux. Elle hésite. Et d'autant plus, que la veille, elle a entendu, en remontant de la chapelle, un « bruit sourd », une « voix plaintive ». L'abbesse la sermonne, et lui apprend que le nouvel archevêque, Fénelon, va recevoir ses vœux. A ce nom Amélie espère. Cependant elle est orpheline, et voudrait être renseignée sur ses parents : l'abbesse refuse de répondre là-dessus. Une religieuse, Isaure, révèle à Amélie d'où proviennent les cris entendus la veille : une femme est enchaînée « au fond d'un souterrain » depuis quinze ans : Amélie veut la voir. Entrevue pathétique : Héloïse, la captive, raconte ses malheurs : elle aimait un jeune homme, d'Elmance; son père s'opposa au mariage; sa mère y consentit, et un mariage secret eut lieu. Un enfant allait en naître, quand le père enrêma sa fille au couvent... Amélie se reconnait fille d'Héloïse. — Or d'Elmance, « commandant de Cambrai », est un ami d'enfance de Fénelon, et il lui raconte également son infortune. Soudain Amélie s'avance auprès de l'archevêque; elle a quitté le couvent, elle intercède pour sa mère : Fénelon se hâte à sa suite, quoiqu'on le réclame à l'office divin. Et ils arrivent, l'archevêque et la novice qui le guide, dans le souterrain, au moment où l'abbesse menaçait Héloïse. Fénelon blâme l'abbesse, délivre Héloïse, rompt les vœux d'Isaure. Il retrouve d'Elmance, lui apprend qu'Héloïse vit encore; il informe doucement Héloïse de la présence d'Elmance : les deux époux tombent dans les bras l'un de l'autre, tandis que Fénelon les bénit.

Le caractère, ou plutôt le portrait de Fénelon était très net : la confiance d'Amélie connaissait d'avance en l'archevêque un « zèle exempt

1. M.-J. Chénier, *Œuvres*, II, p. 270.



d'amertume et d'aigreur »<sup>1</sup>. A son entrée en scène, à l'acte III, il renvoie les « riches vêtements » qu'on lui offre :

« .... un vertueux exemple  
Suffira pour orner le pontife et le temple.  
Donnez aux malheureux cet or et cet argent. »

il préfère ses diocésains à la cour; il conseille la tolérance envers les protestants :

« L'erreur n'est pas un crime aux yeux de l'Éternel,  
N'exigez donc pas plus que n'exige le ciel »<sup>2</sup>.

Il « ne méprise point l'amour et ses douleurs »<sup>3</sup>; il a l'intention de consacrer à d'« utiles travaux » les loisirs que lui laissera l'épiscopat : « art de former l'enfance », c'est-à-dire, sans doute, *Traité De l'éducation des Filles, Télémaque*, où il « plaidera la cause de l'humanité »<sup>4</sup>. Fénelon considère comme son « premier devoir » de « servir l'humanité ».

« Après nous rendrons grâce à la divinité »<sup>5</sup>. »

Les vœux religieux excitent son indignation : il voudrait

« Anéantir les vœux dictés par la contrainte,  
Les serments du malheur, les liens de la crainte »<sup>6</sup>. »

Ah! si tous les prêtres lui ressemblaient! s'écrie d'Elmance, ils auraient fait régner la paix sur la terre<sup>7</sup>. — Du moins Chénier espère que l'exemple donné par Fénelon en cette affaire servira à « vaincre le fanatisme » et à « confondre l'athéisme »<sup>8</sup>.

A quelles sources Chénier avait-il puisé son sujet? Evidemment, il s'était inspiré de la légende courante de la tolérance fénelonienne. Mais il avait tiré la donnée de sa tragédie d'une anecdote rapportée par d'Alembert, dans son *Éloge de Fléchier*. « Palissot », dit-il, « me persuada facilement de substituer Fénelon à Fléchier, Cambrai à Nîmes..., et j'achevai en peu de temps cette pièce », à « la fin de 1791 ». La mise en œuvre dramatique de cette anecdote lui était en outre facilitée par la tragédie de Pougens, *Julie ou la religieuse de Nîmes*, qui n'avait pas donné à Fénelon ce qui appartenait à Fléchier. Les personnages de Pougens sont les mêmes que ceux de Chénier, sauf que d'Elmance

1. *Fénelon*..., acte I, scène II.

2. *Ibid.*, III, 1. Chénier s'inspire ici des conversations avec le chevalier de Saint-George. Cf. le dernier vers de la tirade :

« Et jamais la rigueur n'a fait que des martyrs. »

3. *Ibid.*, III, II.

4. *Ibid.*, *id.*

5. *Ibid.*, III, v.

6. *Ibid.*, IV, IV.

7. *Ibid.*, V, 1.

8. *Ibid.*, V, v.

n'a pas son équivalent dans *Julie* ; Pougens effraye également les spectateurs par la vue d'un souterrain, et les reconforte par une scène touchante entre Julie et la novice, la mère et la fille. D'ailleurs ce n'était point une originalité alors qu'une pièce sur et contre les vœux religieux, et le théâtre de la Révolution abonde en drames de ce genre<sup>1</sup>, tous plus ou moins inspirés de la *Mélanie* de La Harpe. Mais enfin il était curieux de voir Fléchier, qui avait été l'auteur d'un dialogue satirique sur le quietisme<sup>2</sup>, prêter une partie de son prestige à Fénelon<sup>3</sup>.

La pièce eut un grand succès. Le *Mercury* le constate, dans son numéro du 25 février, en louant Chénier d'avoir écrit *Fénelon* avec plus de correction et surtout de sensibilité que ses drames précédents : « tout le rôle de Fénelon est écrit comme il l'eût écrit lui-même, ou plutôt comme Racine l'eût mis en vers » ; il est « plein d'une véritable philosophie<sup>4</sup> ». Le *Journal de Paris* se réjouit de voir mis sur la scène, « entouré de toutes ses vertus », Fénelon « dont les principes humains et tolérants sont connus<sup>5</sup> ». D'ailleurs les représentations sont nombreuses : huit en février, dix au moins en mars, neuf en avril, quatre en mai, trois en juin, trois en août<sup>6</sup>. On louait la « sensibilité » de la citoyenne Vestris, dans le rôle d'Héloïse, la gravité, le ton de bienveillance et de douceur de Monvel, dans le rôle de Fénelon. — Cependant les applaudissements n'étaient pas unanimes : le *Bulletin des Amis de la vérité* commençait son compte rendu en s'écriant : « Encore des prêtres ! » et déplorait que Chénier eût pris la peine « de faire applaudir un prêtre<sup>7</sup> ». Et en mars 1794, le conseil général de la commune raye Fénelon du répertoire dramatique : Chénier voit son *Henri VIII* et son *Jean Calas* subir le même sort, et il est réduit à « brûler son *Timoléon* devant Robespierre, Barrère, Julien de Toulouse et autres Jacobins<sup>8</sup> ». Il est suspect de modérantisme ; et l'on accuse *Fénelon* de « tendre à énerver l'énergie républicaine<sup>9</sup> ».

1. Welschinger, *Théâtre de la Révolution*, p. 267, cite de la même époque : *les Rigoureux du cloître*, *le Couvent ou les vœux forcés*, *les Victimes cloîtrées*, *les Visitandines*, *le Dragon et les Bénédictins*, *les Dragons en cantonnement ou la suite des Bénédictins*, *le dernier couvent de France*.

2. *Dialogue sur le Quietisme*, composé en 1699 (Archives Nationales, L. 22, n° 4).

3. Il est question de la tolérance de Fléchier dans Larrey, *Histoire de France*... IX, p. 382.

4. *Mercury*, 25 février 1793, p. 412 sq.

5. *Journal de Paris*, 11 février 1793.

6. Cf. *Chronique de Paris*. Ce journal n'a pas paru du 9 au 14 mars.

7. *Bulletin des Amis de la vérité*, n° 45, 13 février 1793. La rubrique « Encore des prêtres » est fréquente dans le *Bulletin*.

8. Welschinger, *Théâtre de la Révolution*, p. 102. Il est question de *Fénelon* en outre aux pp. 15, 175, 283-285.

9. M. J. Chénier, *Œuvres*, I, p. xi, dans l'*Avis de l'Éditeur*.

On peut en effet penser, si l'on s'en rapporte aux déclarations de Chénier lui-même, que cette tragédie n'avait pas été composée uniquement pour rendre hommage à la mémoire de Fénelon, au nom de la Révolution reconnaissante. Chénier vénère avec « tendresse » en Fénelon la « simplicité de l'âme », la « supériorité de l'esprit », et « cette sensibilité profonde, source de toutes les vertus », et cette indépendance de « philosophe » et de « patriote », inspirée par un « commerce perpétuel avec les poètes et les orateurs des républiques grecques <sup>1</sup> ». — Mais *Fénelon* doit aussi et surtout « faire entendre au théâtre cette voix de l'humanité » étouffée dans la République par « les crimes du mois de septembre ». *Fénelon* contribuera à « perfectionner les mœurs sociales », à « former insensiblement des hommes nouveaux pour les lois nouvelles », à élever à la pureté des institutions régénérées les mœurs publiques qui seront à leur tour la sauvegarde des institutions. *Fénelon* est « un acte de civisme <sup>2</sup> », qui voudrait empêcher la Terreur de venir compromettre la cause de la Révolution.

Que M. J. Chénier eût échoué dans son intention politique, il n'en avait pas moins associé plus fortement le nom de Fénelon aux « idées nouvelles ». Et il est possible que sa pièce ait été pour quelque chose dans les égards que les révolutionnaires eurent, la même année, pour les restes de l'archevêque : lorsqu'on réclama le plomb des cercueils épiscopaux pour en faire des balles, le cinquième bataillon des fédérés se précipita sur les cercueils et les traîna dans les rues : mais les ossements de Fénelon « furent soigneusement replacés dans le caveau <sup>3</sup> ». Un petit-fils du jardinier de l'archevêché, Saint-Aubert, professeur des Écoles gratuites de dessin, enleva le crucifix rapporté jadis de Rome par l'abbé de Chanterac, l'enveloppa dans une toile imperméabilisée par une forte couche de suif, et le descendit dans un puits <sup>4</sup>. — Le grand portrait de Fénelon par Vivien, qui ornait le salon principal de l'archevêché, était vendu.

Et Fénelon bientôt est inscrit parmi les saints des nouveaux calendriers : dans le *Calendrier du peuple français*, sa fête tombe le 19 août, dans le « mois de l'Égalité », qui est consacré aux « physiciens, historiens, littérateurs, naturalistes » entre celle de Baarhœve et celle de Fontenelle ; une notice de plus d'une page célèbre sa « vertu », et son attitude indépendante en présence de Louis XIV <sup>5</sup>. Sylvain Maréchal,

1. *Id.*, *Fénelon. Discours Préliminaire*, p. v-vi.

2. *Ibid.*, p. x-xii.

3. *Notice...*, p. 14.

4. Comte de Mirabal, *Le Crucifix de Fénelon*. — Ce crucifix fut ensuite vendu à M. Du Puis, ci-devant trésorier général des États du Cambrésis.

5. *Calendrier du peuple français*, p. 83-84. — Bossuet est au contraire considéré comme « un fauteur du despotisme » à cause de ses *Oraisons Funèbres* où il adule le « tyran Louis XIV » ; mais on lui sait gré d'avoir montré une « ame fière et indépendante » contre le Pape (*Ibid.*, p. 22-23).

dans son *Almanach des républicains*, place la fête de Fénelon le 7 janvier, entre celle de Michel Ange et celle de « Galilée, martyr ». Il veut bien « oublier » que Fénelon « était prêtre, et qui pis est, archevêque », en faveur de *Télémaque* : sans doute ce livre « n'est plus à la hauteur où nous nous sommes subitement placés depuis » ; mais Fénelon « avait de si belles mœurs, une âme si douce ! » Sylvain Maréchal souhaite « un choix des pages de ses livres qui méritent d'être lues en tous les temps et sous toutes sortes de gouvernements » ; mais « ne permettons pas à un ci-devant prêtre d'y porter sa main profane ! », ajoute-t-il en pensant vraisemblablement à la publication de l'abbé Emery<sup>1</sup>. — Le *Nouveau Siècle de Louis XIV* répète l'anecdote de la déclaration du mariage souhaitée par Mme de Maintenon<sup>2</sup>, et exalte en Fénelon l'auteur des vertus du duc de Bourgogne<sup>3</sup>.

Cependant Delisle de Sales reprend le dessein de M. J. Chénier, dans les *Préliminaires de la Constitution du Philosophe ou Fénelon à une Convention française*, qu'il ajoute à son *Eponine*. Il voudrait que Fénelon fût « l'Amphion d'une patrie qui se désorganise », qu'il « rétablit, par la magie enchanteresse de sa morale, l'harmonie entre des pouvoirs qui s'entreheurtenant », et devint « par la seule influence de son génie vertueux, l'âme invisible de nos législateurs ». Tu mérites, s'écrie-t-il, le titre d' « ange de la paix » ; « le recueil de tes écrits immortels n'est qu'un hymne en l'honneur de l'humanité » ; « tu jetas, dans le *Télémaque*, les premières bases d'une république royale » ; tu voulais une révolution pacifique, « ce qui l'élève bien au-dessus des fondateurs de notre liberté<sup>4</sup> ». Suit l'éloge de Fénelon en Saintonge et à Cambrai : Fénelon est « vraiment l'homme suivant le cœur de Dieu, et, ce qui n'est pas moins auguste, suivant le cœur des peuples » ; il était « fait pour rendre la terre heureuse, sous quelque gouvernement qu'elle vécût, et quelle que fût la religion qu'elle eût adoptée<sup>5</sup> ». Fénelon, selon Delisle, est particulièrement en honneur dans la bourgeoisie<sup>6</sup>. Il « pouvait seul fonder sur les mœurs et les lois, une religion philosophique de l'humanité ». Delisle de Sales se présente comme le continuateur de Fénelon, car il croit s'être « identifié », à force de le lire, à l'auteur de *Télémaque*. Or voici, selon la *Constitution du Philosophe*, le fondement de la loi : « Puisque l'homme n'existe pour la loi, que

1. S. Maréchal, *Almanach...*, p. 9. C'est dans cet *Almanach* que se trouve, le 25 mars, « Jésus-Christ, martyr » ; et, presque juxtaposés, le 22 et le 26 novembre, « le Curé Meslier » et « Las Casas ».

2. *Nouveau Siècle...*, II, p. 247.

3. *Ibid.*, III, p. 408.

4. Delisle de Sales, *Eponine*, éd. de 1793, VI, p. 1-11.

5. *Ibid.*, p. 111-v.

6. *Ibid.*, p. VIII. « Homme illustre, tu n'auras point de conquête à faire dans cette classe nombreuse de citoyens qui ne se laisse atteindre ni par l'ignorance du peuple, ni par la perversité des cours ; dans cette classe intermédiaire... » etc.

par la raison, c'est à la raison seule à faire naître la loi <sup>1</sup> ». Ce rationalisme politique n'a rien de fénelonien. Ailleurs, Delisle de Sales dénonce dans le catholicisme « le culte le plus intolérant <sup>2</sup> ». *Fénelon à une Convention française* relève en somme de la réputation de Fénelon, et non pas de son influence.

En même temps que par les opportunistes, l'autorité de Fénelon est invoquée par les violents : le montagnard Laveaux, citant le conseil de Mentor à Idoménée : « Par un peu de sang répandu à propos, on en épargne beaucoup, et l'on se met en état d'être craint sans user de rigueur », déclare : « Cette maxime est celle que Marat nous a prêchée... ; et cependant cette maxime est celle d'un homme qui passait de son temps, qui passe encore aujourd'hui, aux yeux de quelques fanatiques d'une nouvelle espèce, pour le plus doux, le plus modéré, le plus sensible des hommes... Elle est indispensable..., elle est salutaire... : Fénelon était le Marat de la tyrannie, et Marat est le Fénelon de la liberté <sup>3</sup>. »

Le prestige de Fénelon, à la même époque, ne put que gagner, au bruit fait autour de la bienfaisance de l'abbé de Fénelon : cet arrière-petit-neveu de l'archevêque dirigeait l'œuvre des Savoyards fondée à Paris par l'abbé de Pontbriand ; il s'était retiré au Mont-Valérien, lorsqu'il fut arrêté, et emprisonné au Luxembourg <sup>4</sup>. Les Savoyards demandèrent sa mise en liberté : « il était prêtre et noble », dit à la barre de la Convention l'orateur des « pétitionnaires ramoneurs » ; « mais il était affable et compatissant, il était donc patriote <sup>5</sup> ». — L'abbé de Fénelon n'en fut pas moins exécuté. Et les manuscrits de Fénelon, qu'il détenait, furent confisqués <sup>6</sup>.

Le 2 floréal an III, il s'agit encore, à la Convention, de la famille de Fénelon : Jean-Bon-Saint-André fait appel à la « justice » des législateurs « en faveur des petites-nièces du vertueux Fénelon », réduites « à l'état de misère la plus déplorable » ; « leur père est mort dans les scènes affreuses qui ont ensanglanté les murs de Lyon. Le nom de Fénelon suffira sans doute pour appuyer ma réclamation », ajoute-t-il : « ce nom est cher aux amis de la vérité et de l'humanité ». Les petites-nièces de Fénelon méritent bien autant d'égards que la veuve de Rousseau « qui n'avait d'autre titre que celui d'avoir passé sa vie avec ce grand homme ». Et de « très vifs applaudissements » éclatent ; et la

1. *Ibid.*, p. 4.

2. *Ibid.*, p. 19.

3. *Journal de la Montagne*, 10 septembre 1793.

4. *Annales philosophiques*, II, p. 137 sq.

5. *Moniteur*, XIX, p. 250, Séance du 30 nivôse, an II.

6. C'est alors, si l'on en croit Emery, que l'original de la *Réfutation de Malebranche* fut volé : « Ce manuscrit a été volé par quelques-uns de ceux qui ont eu en leur pouvoir pendant quelque temps les manuscrits de Fénelon pris chez l. de fénelon lorsqu'on l'arrêta pour le faire périr. » (*Correspondance* d'Emery avec M. de Bausset, vers 1808).



Convention « charge ses comités de secours et d'instruction de lui faire incessamment un rapport sur l'état des petites-nièces de Fénelon <sup>1</sup> ».

La même année, même concurrence établie à la tribune de la convention entre la mémoire de Rousseau et celle de Fénelon : Boissy déclare, le 16 fructidor : « Voltaire et Rousseau sont au Panthéon : cela ne suffit pas ; il est d'autres grands hommes, dont les talents ont illustré la nation, française. Pourquoi, dans nos places publiques, l'étranger ne s'arrête-t-il pas en contemplant la statue de Fénelon ? » Et le *Moniteur* note ici encore de « très vifs applaudissements <sup>2</sup> ». Ainsi le prestige de Fénelon, qui s'était maintenu auprès de la Montagne, redoublait après Thermidor.

Il n'empêchait pas toutefois la cathédrale de Cambrai d'être mise en vente. Les *Annales Catholiques* rappellent en vain que ce « temple » est celui où Fénelon « se réfugia, loin de la cour » ; celui « qu'il préféra à l'Olympe de la royauté <sup>3</sup> » ; l'église fut vendue comme domaine national au sieur P. L. J. Blanquart, négociant à Saint-Quentin, et à son associé Moroval, qui la démolirent. La flèche resta debout, jusqu'au 30 janvier 1809, où une tempête l'abattit <sup>4</sup>. — Le prestige de Fénelon fut-il du moins tutélaire à sa petite-nièce ? Le comité d'instruction chargé en l'an III par la convention de présenter un rapport avait sans doute marqué peu d'empressement : car le 5 germinal au V « la petite-nièce de l'immortel Fénelon, réduite à la plus affreuse misère <sup>5</sup> », demande quelques secours au Conseil des Cinq-Cents. Chénier appuie cette sollicitation d'un discours ; il définit Fénelon : « un homme chez qui la religion était une vertu, et qui, sous le plus absolu despote qui jamais ait régné sur la France, osa préconiser les avantages de la liberté <sup>6</sup> ». L'affaire fut renvoyée à une commission.

Bientôt la réaction contre le xviii<sup>e</sup> siècle reprend Fénelon à la Révolution et aux « philosophes ». La Harpe, dans le cours qu'il fait au Lycée en 1797, reconnaît que son propre *Éloge de Fénelon* contenait des passages « répréhensibles », et se « méprise » lui-même pour l'« hypocrite » explication qu'il en a jadis donnée <sup>7</sup>. Il cite Fénelon, pour montrer qu'un chrétien peut n'être pas persécuteur <sup>8</sup>. Il loue dans la *Politique* de Bossuet et les *Directions* de Fénelon l'ouvrage « non seulement des théologiens, mais d'amis de l'humanité <sup>9</sup> ». Et

1. *Moniteur*, XXIV, p. 287.

2. *Ibid.*, XXV, p. 654.

3. *Annales religieuses*,... II, p. 573 sq.

4. *Société d'Émulation de Cambrai*, XXIX, p. 151 sq. — La vente est du 6 juin 1796.

5. *Moniteur*, XXVIII, p. 635.

6. M.-J. Chénier, *Œuvres*,... V, p. 402.

7. La Harpe, *Philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle*, II, p. 20-21. — Cours revu et complété en 1799.

8. *Ibid.*, I, p. 232.

9. *Ibid.*, I, p. 51.

l'Existence de Dieu lui paraît un modèle de démonstration<sup>1</sup>. Les *Annales Catholiques* opposent aux « théories amphigouriques » et aux « chimères paradoxales » des philosophes « le catéchisme, que Fénelon a appris étant enfant, et qu'il a enseigné étant homme<sup>2</sup> ». Et, louant un recueil qui porte précisément pour titre le *Catéchisme de Fénelon*, elles déclarent : « Il semble que la morale devient plus douce et plus respectable, en passant par un tel organe<sup>3</sup> ». Enfin Bonaparte présentait Fénelon, dans une lettre du 10 septembre à l'archevêque de Gênes, comme le modèle du clergé utile qu'il estimait : « Un prélat comme Fénelon rend la religion aimable en pratiquant toutes les vertus qu'elle enseigne; et c'est le plus beau présent que le ciel puisse faire à une grande ville et à un gouvernement<sup>4</sup> ». — L'année suivante, il donne l'ordre de restituer les papiers de Fénelon aux héritiers de l'abbé décapité. La *Décade* déplore cette décision qui vient interrompre le dépouillement commencé des manuscrits<sup>5</sup>. L'abbé Emery va bientôt en négocier l'achat.

1. *Ibid.*, I, p. 306.

2. *Annales religieuses*. 1797, p. 56.

3. *Ibid.*, 1796, III, p. 559 sq.

4. Damas-Hinard. *Napoléon...*, p. 214.

5. *Décade*, 20 prairial an VI, p. 449 sq. Avant ce dépouillement, dit la *Décade*, les manuscrits étaient confusément empilés dans deux grandes caisses et dans plusieurs boîtes. L'éditeur de l'*Histoire de Bossuet*, en 1830, dit que Barbier « retrouva les manuscrits de Fénelon, enfouis dans un des dépôts nationaux » du « vandalisme révolutionnaire » (Bausset, *Histoire de Bossuet*, éd. de 1830, I, p. xx, n.). — La *Décade* du 20 prairial donne une liste des manuscrits de Fénelon répartis en classes par Barbier : la voici :

1<sup>o</sup> *Télémaque*. *Lettre à l'Académie*. *Dialogues des Morts*, *Tables des écrits sur l'instruction et l'éducation du duc de Bourgogne*, *Éducation des Filles*, *Vie de Platon* [la *Décade* note que huit des *Dialogues* sont inédits, parmi lesquels deux inachevés : *Cicéron et Démosthène*, *Charles VII et Danois*; qu'on trouve des devoirs du duc de Bourgogne, et un plan d'études qui lui est destiné, mais non pas les *Vies des Philosophes*, ni la traduction de quatre livres de l'*Odyssée*].

2<sup>o</sup> *L'Existence de Dieu*, la *Réfutation de Malebranche*.

3<sup>o</sup> *Mémoires politiques*, sur la guerre de succession d'Espagne; *Plan pour le gouvernement et la formation des Conseils*; *l'ues* sur la minorité du successeur de Louis XIV.

4<sup>o</sup> Théologie dogmatique et morale.

5<sup>o</sup> Discipline ecclésiastique.

6<sup>o</sup> Spiritualité et mysticité.

7<sup>o</sup> Quiétisme et jansénisme.

8<sup>o</sup> *Correspondance épistolaire* [très abondante, très intéressante, dit la *Décade* : « on y voit l'âme de Fénelon à découvert »].

9<sup>o</sup> Histoire de la vie de Fénelon et de ses ouvrages : papiers du marquis de Fénelon, manuscrits concernant l'édition des *Œuvres spirituelles*; recueil des difficultés concernant l'édition de 1734.

10<sup>o</sup> Recueil de lettres de Mme Guyon, du P. La Combe, etc.

11<sup>o</sup> Manuscrits étrangers à Fénelon : Traités de spiritualité, etc.

La *Décade*, parlant des ouvrages de Fénelon avec sympathie, « regret-tait » néanmoins que son « génie se fût livré avec une aussi vive ardeur à quelques objets de spéculation mystique, qui ont répandu tant d'amertume sur les jours de l'homme qui méritait le plus d'être heureux<sup>1</sup> » ; et elle jugeait que les lettres de Mme Guyon, conservées parmi les manuscrits de l'archevêque, n'étaient « malheureusement pas étrangères à la vie et aux ouvrages de Fénelon », tout en « pouvant servir de matériaux à l'histoire des égarements de l'esprit humain<sup>2</sup> ». Cette appréciation voltairienne était sans doute assez courante, puisque le *Prospectus* des *Œuvres choisies* de Fénelon, qui, la même année 1798, annonce cette publication comme faisant droit aux réclamations des « pères de famille » et des « femmes », présente Fénelon comme un « sage », qui plaira « aux amateurs de la vraie philosophie », et exclut des *Œuvres choisies* les « matières théologiques<sup>3</sup> ». C'est l'époque où Stouf sculpte la statue de « Vincent de Paule, fondateur des Hospices des Enfants trouvés, considéré comme philosophe<sup>4</sup> ».

Le culte des grands hommes, dont Fénelon bénéficia, semble alors se modifier. La Réveillère-Lepeaux et ses théophilantropes rêvent d'établir un Panthéon « dans les bois de Meudon, réunis à ceux de Clamart », et « disposés dans le genre romantique<sup>5</sup> » ; et en effet « la classe des Beaux-Arts de l'Institut national donne aux élèves de l'école d'architecture, en 1799, « pour sujet du concours aux grands prix, un Élysée<sup>6</sup> ». Les théophilantropes font mieux encore : ils fêtent laïque-ment Fénelon à Saint-Sulpice. Leur « Société de religion naturelle du temple de la Victoire, célébrant le 10 de chaque mois une fête à l'un des bienfaiteurs de l'humanité, propose pour sujet du discours... du 10 thermidor (an VIII) l'Éloge de Fénelon<sup>7</sup>. » Il ne nous est pas resté de compte rendu de la cérémonie. Ajoutons que deux ans avant, l'autorité de l'« immortel Fénelon » était objectée aux théophilantropes par Lalande, en faveur de la tolérance à accorder aux athées<sup>8</sup>.

Et Bonaparte, d'autre part, discipline en quelque sorte le culte des grands hommes : il en fait un instrument de réconciliation nationale ; « en plaçant les statues des grands hommes de la monarchie parmi celles des héros de la république, le gouvernement a prouvé qu'il regardait la gloire nationale, dont il est le dépositaire, comme indépendante

1. *Décade*, 20 prairial an VI, p. 451.

2. *Ibid.*, p. 452.

3. *Mercur*, 10 prairial an VI, p. 38.

4. Cf. Guiffrey, *Collection des livrets...*, salon de 1798.

5. La Réveillère-Lepeaux, *Du Panthéon...*, p. 7 (1797).

6. *Décade*, 10 floréal an VII, p. 246.

7. *Journal des Hommes libres*, 30 germinal an VIII, ap. Aulard, *Paris sous le Consulat*, t. 1, p. 280. — Le 10 prairial, avait lieu l'Éloge de Socrate ; le 10 messidor, celui de J.-J. Rousseau ; le 10 fructidor, celui de Barthélemy de Las Casas.

8. *Mercur*, 1798, p. 16 sq., 2<sup>e</sup> *Lettre sur les Théophilantropes*.

des circonstances », lit-on dans *les Débats*, qui entrent eux-mêmes dans les vues du Consul, par leurs *Ephémérides de l'ancienne France*<sup>1</sup>. — Et N. Ponce, en 1799, place Fénelon dans le VIII<sup>e</sup> cahier de ses *Illustres Français*, parmi J.-J. Rousseau, Voltaire, Henri IV, Sully, etc. : le portrait de Fénelon et les vignettes qui lui font cortège sont accompagnés d'une notice incolore, où l'on vante l'« énergie » puisée par l'âme de Fénelon dans la solitude, la tolérance de Fénelon parlant pour la Saintonge, et la beauté de *Télémaque*. Une vignette est consacrée à la soumission solennelle de Fénelon dans la chaire de Cambrai<sup>2</sup>; — et cette soumission est relatée encore dans la notice du portrait de Bossuet<sup>3</sup>. Je remarque que parmi les titres des ouvrages de Fénelon, il manque l'*Existence de Dieu* : peut-être l'aversion du nouveau régime pour la métaphysique est-elle pour quelque chose dans cette omission<sup>4</sup>. — Et Lafarelle, capitaine au corps du génie, propose dans la *Décade*, « comme un des moyens les plus efficaces » pour rendre un aspect artistique à la France dépouillée par la Révolution, « que toutes les grandes communes de nos départements, qui ont eu l'avantage de voir naître dans leur sein quelques hommes célèbres, défèrent à celui qu'elles en jugeraient le plus digne, l'honneur d'une statue, qui serait élevée sur la place principale de la ville. Les communes de peu d'importance se contenteraient... de placer leurs bustes dans leurs temples. » « Ah ! quelles seraient les jouissances de l'homme sensible » en voyage, qui, arrivant dans le « département du Lot », verrait l'image du « vertueux Fénelon<sup>5</sup> ». David d'Angers, et ses nombreux successeurs, s'attacheront à la réalisation de ce beau projet, transformant la France entière en un Élysée des grands hommes. En attendant, les administrateurs des hospices de Cambrai demandent pour leur salle de délibérations le buste de Fénelon sculpté par Le Moyne, qui ornait jadis le tombeau de l'archevêque; et le bureau de bienfaisance demande un portrait de Fénelon par Ant. Taisne. Un arrêté du préfet accorde les deux objets<sup>6</sup>.

1. *Journal des Débats*. 28 ventôse an VIII. — Le 29 pluviôse an VIII, les *Débats* notent l'anniversaire de la mort du duc de Bourgogne, ce « digne élève de Fénelon et de Beauvilliers. »

2. N. Ponce, *les Illustres français*, VIII<sup>e</sup> cahier, n<sup>o</sup> 34.

3. *Ibid.*, n<sup>o</sup> 8. Ponce cite deux phrases de Bossuet : « Il y a de grands exemples pour les spectacles, et de fortes raisons contre »; et : « Les baïonnettes ne sont pas des instruments de conversion ». Sur la querelle du quiétisme, il déclare que le « cœur » de Bossuet « saigna longtemps du sacrifice qu'il fit à la religion en cette circonstance ».

4. *Journal des Débats*. 19 floréal an VIII : « La métaphysique et les sophismes rendent l'homme malheureux en l'éloignant du bon sens. » Parmi les livres publiés en France en l'an VII, il y a 16 ouvrages philosophiques, contre 177 romans (*ibid.*, 16 germinal an VIII).

5. *Décade*, 23 floréal an VIII, p. 442 sq.

6. *Société d'Émulation de Cambrai*, XLV, p. 28-29. L'arrêté est du 18 messidor an VIII.

Les louanges traditionnelles ne perdent pas leurs droits : Desessarts, pour les dix pages qu'il consacre à Fénelon dans les *Siècles littéraires de la France*, s'inspire de Ramsay, de La Harpe, de d'Alembert, de Querbœuf<sup>1</sup> ; — Proyart, dans son *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, loue le duc de Bourgogne comme l'« élève accompli de l'immortal Fénelon<sup>2</sup> ». — Et Méhée, dans son journal l'*Antidote*, revendique pour la cause de la philosophie les noms de Fénelon et de Las Casas<sup>3</sup>. — Et le théâtre français de la République reprend, depuis le 7 ventôse an VIII, les représentations du *Fénelon* de Chénier : Monvel y tient encore le rôle de l'archevêque<sup>4</sup> ; tandis que le théâtre de la République et des Arts ne cesse de donner le ballet de *Télémaque*<sup>5</sup>.

Éloges banals encore en 1801, dans le *Tableau du 8 janvier* que donnent les *Débats* dans leurs *Ephémérides* du 22 pluviôse an IX ; dans le *Mercury* de floréal<sup>6</sup>. Les *Débats* cependant estiment en Fénelon un de ces « écrivains religieux du siècle de Louis XIV », dont la manière était « simple et naturelle », l'esprit « toujours clair<sup>7</sup> », et qui « parlent de vertu et d'honnêteté » avec tant de « modestie », tant de « droiture », qu'on n'est point tenté de les prendre pour des charlatans<sup>8</sup> ; Fénelon est un de « ces modèles si touchants de raison et de vertu ». Suit un parallèle entre Fénelon et Bossuet, « l'un, génie pensant et sublime, ne respirant que la vérité » ; l'autre, « avec un esprit délicat et un cœur tendre, n'aimant que la vertu<sup>9</sup> ». Et le *Mercury* fait ressortir, à côté de la « grâce » et de la « douceur » de Fénelon, son austérité, sa « sévérité » dans ses jugements, dans la *Lettre à Louis XIV*, et dans « une autre au pape Clément XI, où il peint quelques personnages alors importants en France<sup>10</sup> ». — On peut juger du prestige de Fénelon à cette date par le fait suivant : Girot, dans son *Moraliste de la Jeunesse*, cite un certain nombre d'auteurs, parmi lesquels Bossuet, Fénelon, Massillon. Ses citations de Fénelon sont plus courtes, moins nombreuses, moins importantes que celles des deux autres, et cepen-

1. Desessarts, *Siècles littéraires de la France*, III, p. 30-41. Son article sur Mme Guyon (*ibid.*, p. 384-387) est aussi banal ; et il fixe à 1727 la mort de Mme Guyon.

2. Proyart, *Louis XVI détrôné*... p. 16.

3. *L'Antidote*, 1, 2<sup>e</sup> cahier, p. 2.

4. *Journal des Débats*, 5 ventôse an VIII. — *Fénelon* est encore indiqué par les *Débats* pour le 28 ventôse et le 8 prairial an VIII.

5. D'après les *Débats* : le 4 messidor an VIII ; le 8 brumaire ; le 5 frimaire ; le 15 nivôse, « au profit des veuves et des orphelins des victimes de la machine infernale » ; le 20 nivôse ; le 12 floréal an IX ; les 30 brumaire, 9 frimaire, 15 nivôse, 30 nivôse, 10 pluviôse, 25 ventôse, 10 germinal an X.

6. *Mercury*, floréal an IX, p. 286.

7. *Journal des Débats*, 23 vendémiaire an X.

8. *Ibid.*, 7 fructidor an IX.

9. *Ibid.*, 23 vendémiaire an X.

10. *Mercury*, floréal an IX, p. 277.



dant il place Fénelon en tête de la liste des auteurs cités, à la fin de son II<sup>e</sup> volume<sup>1</sup>.

En 1802, le 21 ventôse, les *Débats* rappellent la condamnation des *Maximes des Saints* et parlent des « subtilités théologiques » mises en cause par cette affaire; de Mme Guyon à « l'imagination échauffée », de Fénelon « né avec un cœur tendre » et prévoyant « lui-même » que dans cette lutte « le vaincu aurait tout le fruit de la victoire »; du « soleil porté par deux anges » et commémorant la soumission glorieuse. — Cependant l'ère de restauration chrétienne qu'inaugure le Concordat appelle le souvenir de Bossuet et de Fénelon : le christianisme va reprendre « les places illustrées par Bossuet et par Fénelon », dit le *Mercure*<sup>2</sup>. Et le rédacteur des *Débats*, tout ému, « rassemble sur cette religion, dont un grand homme vient de sécher les larmes, quelques rayons de son ancienne splendeur », et surtout ces « hommes à jamais éclébres » qui « par d'illustres exemples prouvèrent qu'on peut avoir en même temps beaucoup de talents et beaucoup de foi » : Pascal, Fénelon, Bossuet. Il présente Pascal dans l'attitude du penseur; Bossuet « déroulant les pages de son *Histoire Universelle* »; Fénelon, « s'attendrissant sur le retour de la concorde<sup>3</sup> ». En vain Cordier de Saint-Firmin objecte-t-il, pour parer aux conséquences qu'il redoute du nouveau traité unissant l'Église et l'État, « l'exemple de Fénelon » convaincu « que l'Évangile ne fut point donné pour allumer sur la terre le feu de la discorde, mais pour enflammer les âmes de celui de la charité<sup>4</sup> » : Cordier ne contribua sans doute qu'à déchaîner les articles de l'abbé de Boulogne sur la *Tolérance philosophique attribuée à Fénelon*. Le lundi 18 octobre 1802, un premier article paraissait dans les *Débats*. Sous la rubrique *Variétés*, il semblait n'être qu'un compte-rendu des *Œuvres Choies* de Fénelon, parues chez Leclerc en six volumes. C'était, en réalité, comme la Préfecture de police le nota aussitôt, une « satire sanglante contre les philosophes modernes<sup>5</sup> ». « Pour moi », écrivait l'abbé de Boulogne, « qui, depuis longtemps<sup>6</sup>, ai sur le cœur cette tolérance de Fénelon..., je somme ici les philosophes de s'expliquer sans détour, et de répondre catégoriquement en quoi, comment, et pourquoi, ils l'ont déclaré tolérant ». Est-ce à cause de sa vie? Mais Fénelon, élève de Saint-Sulpice, supérieur des Nouvelles catholiques, chargé de missions,

1. Sa *Notice* sur Fénelon, au t. II, p. 347-348, est insignifiante; il fait mourir Fénelon « en 1716, à 63 ans. »

2. *Mercure*. floréal an X, p. 227.

3. *Débats*. 30 germinal an X.

4. Cordier de Saint-Firmin, *Pensées sur Dieu*... p. 43.

5. Cf. Aulard, *Paris sous le Consulat*, III, p. 328 sq.

6. Cf. l'article de l'abbé de Boulogne dans les *Annales philosophiques*... 1801, III, p. 59 sq., à propos de la fête de Saint-Vincent de Paul célébrée par les théophilantropes.

« entiché » de l'infaillibilité du pape, défenseur de la Bulle *Unigenitus*, partisan de cet amour pur « si éloigné de la rampante grossièreté de l'égoïsme », humble jusqu'à se rétracter; Fénelon, qui a médité de la géométrie et lui a préféré la vie intérieure; Fénelon qui, dans les *Directions*, conseille aux Princes de lutter contre l'irrégion, avait-il quelque droit à l'adoption des « philosophes ? »<sup>1</sup> Est-ce à cause de *Télémaque*? Mais ce livre n'est pas « philosophique » : il réunit plus que tout autre « à la douceur des sentiments l'inflexibilité des principes », condamnant par exemple aux supplices éternels du Tartare les vertus pratiquées sans amour de Dieu. D'Alembert se trompe, en résumant *Télémaque* par cette formule : « agriculture et tolérance » : car dans le roman fénelonien « il n'y a que quelques pages sur la première et pas une ligne sur la seconde ». « Cette fausse philanthropie et ce fanatisme économique... n'entrèrent jamais dans la tête de Fénelon. » Manœuvre de « philosophes », ruse « cauteleuse » de d'Alembert, que cette annexion de l'auteur de *Télémaque* à la cause économique : « ils voulaient par là donner à entendre qu'avec l'agriculture, le commerce et la tolérance, on pouvait désormais se passer de l'Évangile<sup>2</sup> ». Un *Dernier mot sur Fénelon*, le 20 octobre, reprenait certains points de détail et concluait : le couplet cité par Voltaire était rendu à son vrai sens mystique; la lettre de Ramsay citée également par Voltaire était contestée, et Boulogne montrait qu'elle était susceptible d'une autre interprétation; Chénier, dans sa tragédie, avait « menti » pour « rendre l'archevêque de Cambrai intéressant », comme il l'avait fait « pour rendre le cardinal de Lorraine odieux » : d'ailleurs cette apothéose de Fénelon au théâtre n'empêchait pas la démolition de la cathédrale de Cambrai. Ainsi donc que les « philosophes » adoptent, plutôt que Fénelon, le cardinal Dubois : « Voilà le saint qu'il leur faut, et non ce bonhomme de Fénelon, prêchant, catéchisant, confessant, disant régulièrement sa messe tous les jours, et aussi fidèle à son *Credo*, que dévot à son chapelet<sup>3</sup> ». Conclusion : défions-nous toujours des « philosophes »; la « tolérance » de Fénelon fut une tolérance chrétienne; ses vertus lui venaient de sa religion; nous n'avons aucune raison de mettre Fénelon au rang des « philosophes »; les « philosophes » devraient plutôt être tolérants comme Fénelon.

Ces déclarations, nettes et dures, frappaient en outre par le style mordant, véhément, plein de fougue et d'entrain de l'abbé de Boulogne. C'était un pamphlet oratoire. L'auteur allait-il au fond des choses? Ne lui arrivait-il pas de méconnaître ou de simplifier à l'excès la portée de certaines tendances bien féneloniennes? Son examen du *Télémaque*

1. *Journal des Débats*, 18 octobre 1802.

2. *Ibid.*, 19 octobre.

3. *Ibid.*, 20 octobre; ce dernier passage a disparu de la rédaction définitive, cf. *Œuv. Comp.* de Fénelon, *Corresp.* XI, p. 235.

est bien superficiel ; il ne dit rien de la *Lettre à Louis XIV*, non plus que des *Directions*, ou plutôt il ne cite de ces dernières que les conseils de lutte contre l'irréligion ; il néglige l'*Histoire de Fénelon* et l'influence qu'elle avait pu exercer sur la réputation de « tolérance » faite à l'archevêque de Cambrai. Mais il ne s'était pas donné pour rôle d'expliquer comment s'était formée une réputation qu'il jugeait scandaleuse et ridicule. Il voulait seulement faire ressortir avec quelle paradoxale injustice Fénelon se trouvait accaparé par les « philosophes » contre l'Église. Ses articles n'étaient qu'un cri de colère et de bon sens. Peut-être, d'ailleurs, en voulait-il non seulement aux « philosophes », mais aux catholiques qui se laissaient pénétrer des principes féneloniens mis en évidence par les philosophes : car en 1802 justement paraissait la seconde édition du *Culte public* de Jauffret, où les *Directions* et le *Discours pour le sacre de l'Électeur de Cologne* étaient cités en faveur de la douceur à employer dans les conversions<sup>1</sup>.

Les articles de Boulogne soulevèrent des protestations dans les journaux<sup>2</sup> ; on accusa l'auteur d'avoir peint Fénelon comme intolérant, et de vouloir ranimer les discordes civiles. On objecta les conversations avec le chevalier de Saint-George. « Un abonné » des *Débats*, qui pourrait bien être Boulogne lui-même, répondit que le passage des conversations relatif à la tolérance « ne se trouvait nulle part dans les ouvrages de Fénelon, soit imprimés soit manuscrits ». Et il engageait les « philosophes » à « être plus circonspects<sup>3</sup> ».

Alors intervint une riposte plus importante : le théâtre français de la République reprit le *Fénelon* de Chénier, et Chénier publia sa pièce précédée d'une *Épître à M. Daunou*. Sur l'*Épître*, il y a peu de choses à dire : Chénier s'indigne contre la « secte fanatique » qui a « pour cri de ralliement : guerre à la philosophie », et qui voudrait empêcher le théâtre d'agiter de grandes questions. Il rappelle que la représentation de *Fénelon*, « sous la tyrannie démagogique », était un acte de courage. Quant aux représentations de la pièce, elles obtinrent un certain succès, non seulement constaté par la *Décade*<sup>4</sup>, mais constatable par leur nombre<sup>5</sup>. Monvel parut « auguste » au critique peu bienveillant des *Débats*<sup>6</sup>. Mais aussitôt, suivant les rapports de police, « les dévots jettent feu et flamme contre la pièce de *Fénelon* ; ils crient au scandale et à la profanation. Ce qui les désole davantage, c'est qu'on donne

1. *Ibid.*

2. Jauffret, *Du Culte public*, p. 132 ; p. 327.

3. Cf. le *Citoyen français* du 4 brumaire (26 octobre 1802). — En 1805, le *Spectateur français au XIX<sup>e</sup> siècle* reproduit les articles de Boulogne, I, p. 15 sq.

4. Cf. *Journal des Débats* du 17 brumaire (8 novembre).

5. *Décade*, 30 frimaire an XI, p. 546.

6. Cf. *Journal des Débats* ; on joue le *Fénelon* les 13, 19, 29 décembre 1802, 6, 16, 29 janvier 1803.

7. *Ibid.*, 15 décembre 1802.

cette pièce pendant l'Avent, et surtout le Dimanche » ; « on rapporte que dernièrement cette pièce était annoncée à Soissons. Au moment de la représentation, l'évêque a été trouver le citoyen Puysegur, maire de cette ville, l'a supplié d'empêcher qu'on ne la jouât : et le maire a cédé à ses instances, ce qui a failli causer du trouble<sup>1</sup> ». Les *Débats* publient contre Chénier et contre les « philosophes » deux articles virulents. On y blâme la « lâcheté » de l'auteur de *Fénelon*, attaquant les cloîtres abattus en 1793 ; « l'impiété l'a dispensé du génie » ; « quel sort, pour un poète dramatique, d'être réduit à spéculer sur les désordres de la société ! » et cet homme, qui « a demandé des autels pour Marat », s'était, dans *Fénelon*, « chargé de créer une morale publique ! » *Fénelon* ne peut que « réveiller des haines récentes, déchirer des plaies qui saignent encore » ; cette « mascarade » sonne « le tocsin de la guerre civile » ; et le gouvernement doit l'interdire<sup>2</sup> ; d'ailleurs la pièce était sans valeur : c'était, de même qu'*Henri VIII*, un de ces « contes du Petit Poucet et de la Barbe-Bleue, faits pour effrayer des enfants » ; le décor à effet du souterrain paraissait d'un « charlatanisme bien usé » ; Héloïse est un personnage immoral ; tout est alangui par des « déclamations... petites, ennuyeuses, et dégoûtantes » ; Fénelon « péroré à Cambrai comme Chénier à la Convention » ; la pièce est « un ouvrage de parti », et « la Révolution a fait avorter le talent de Chénier ». Et le journaliste ajoutait : D'où vient à Fénelon la « prédilection humiliante » des « philosophes » pour lui ? De ses « erreurs » : la « disgrâce qu'il s'allire par ses idées romantiques et ses satires indirectes du gouvernement de Louis XIV, sa complaisance pour les rêveries de Mme Guyon et les chagrins amers dont cette faiblesse fut suivie », tous « égarements qu'il a déplorés lui-même », l'ont fait paraître comme « une espèce de philosophe persécuté » ; et les « philosophes » dès lors ont vu en lui « un confrère<sup>3</sup> ». — On s'aperçoit qu'au milieu de ces disputes, Chénier et le xviii<sup>e</sup> siècle n'étaient pas seuls à recevoir des coups : le prestige de Fénelon lui-même ne s'en tire pas sans égratignure. D'autant qu'il continue à être compromis par la *Décade*, qui vante dans le héros de Chénier « un prélat éclairé, vertueux, tolérant, prêchant la paix et l'union entre les sectes différentes<sup>4</sup> » ; et par l'auteur de la *Libertéide*, P. Moussard, qui, énumérant « les plus beaux génies » victimes des « peuples ingrats » et des « nations insensibles », place le nom de Fénelon entre celui de Jean-Jacques et celui de Galilée<sup>5</sup>.

1. Aulard, *Paris sous le Consulat* III, p. 491 (27 frimaire an XI).

2. *Journal des Débats*, 15 décembre 1802.

3. *Ibid.*, 21 décembre 1802.

4. *Décade*, 30 frimaire an XI, p. 516. Suivant la *Décade*, la loi du 18 germinal an X n'a été faite que « pour assurer la liberté des cultes » : la représentation de *Fénelon* « conspire » donc « en quelque sorte aux vues du gouvernement ».

5. P. Moussard, *la Libertéide*, p. 293 (notes).

D'autres admirateurs sont plus anodins : tel Leblond, qui, en quatre pages succinctes de son *Dictionnaire abrégé des hommes célèbres*, résume Ramsay et le marquis de Fénelon, parle du soleil d'or, et voit « le charme le plus touchant des ouvrages de Fénelon » dans « ce sentiment de quiétude et de paix qu'il fait goûter à son lecteur<sup>1</sup> ». — Tel Demainieux, dont le *Silvestre, ou Mémoires d'un centenaire* montre Fénelon choisi comme dépositaire par un protestant avéré<sup>2</sup>.

Cependant le moment approchait où la gloire renaissante de Bossuet allait faire pâlir le prestige de Fénelon. Après le Concordat, la théologie de Bossuet « devenait théologie d'État; ses opinions étaient citées comme le résumé de la tradition, ses discours comme la lumière de la politique et la règle de la foi. Tout le monde répétait volontiers, dans les assemblées et dans les salons, dans les chaires et dans les écoles, après Bonaparte et Grégoire : « Je suis de la religion de Bossuet<sup>3</sup>. » Lacretable, tout en jugeant les *Sermons* de Bossuet imparfaits, « y aperçoit cependant que Bossuet était fait pour régner dans tous les genres<sup>4</sup> ». Le *Spectateur français du XVI<sup>e</sup> siècle* relate un article commentant sur le mode lyrique une édition des *Sermons choisis de Bossuet* : « On se rappelle », dit-il, « au nom de Bossuet..., tout ce que le génie, fortifié par la science, animé par la religion, peut enfanter de plus grand et de plus merveilleux »; Bossuet « unit aux plus hautes pensées les sentiments les plus tendres<sup>5</sup> ». Le *Mercury* admire chez Bossuet les « hautes pensées », les « grands sentiments de la religion », et surtout ce style, « où l'on remarque tout ensemble une si profonde raison et une imagination si originale », et tout « ce qui fait la dignité du discours<sup>6</sup> ». A ce moment, il paraît une édition des *Sermons choisis de Fénelon* : le *Mercury* voit dans cette publication le digne pendant de celle des *Sermons de Bossuet* : « Ces deux grands noms sont ensemble »; mais il fait de « l'intelligence supérieure » l'attribut de Bossuet, tandis qu'il présente Fénelon comme « un ami, dont la voix endort nos douleurs ». Et la sensibilité même n'est plus le privilège de l'archevêque de Cambrai : Bossuet « avait une âme aussi profondément sensible que celle de Fénelon »; seulement « il croyait devoir au public des vérités plutôt que des sentiments ». La lecture de l'un et de l'autre « fera plus de cœurs français, que la philosophie n'a fait d'égoïstes avec ses viles maximes<sup>7</sup> ». Ainsi les deux grands antago-

1. Leblond, *Dictionnaire*, I, p. 303-307.

2. Demainieux, *Silvestre...*, III, p. 201 sq.

3. *Revue Bossuet*, 25 juin 1906, p. 236.

4. Lacretable, *Œuvres*, III, p. 10-11.

5. *Spectateur...* (8 nivôse an XI), p. 11 sq.

6. *Mercury*, pluviôse an XI, p. 394.

7. *Ibid.*, prairial an XI, p. 439 sq. Reproduit dans le *Spectateur...*, I, p. 38-48. Même note dans le *Mercury* de pluviôse : « Chose inconcevable ! tandis que Bos-



nistes sont réconciliés contre le xviii<sup>e</sup> siècle, et Bossuet, peu à peu, reprend en cet âge d'autorité, le pas sur l'auteur du *Télémaque*.

Dans le camp adverse, on continue d'opposer Bossuet et Fénelon : le *Citoyen français* 18 nivôse an XI fête l'anniversaire de la mort de Fénelon, « qui joignit les mœurs les plus pures, le caractère le plus doux, à une grande érudition », et qui se « vengeait par l'exercice des vertus » des « persécutions » de « Rome, de la cour, de Bossuet »<sup>1</sup>. — Mais les *Débats* célèbrent l'anniversaire de Fénelon par des railleries sur l'*Épître* de Chénier<sup>2</sup>. Deux mois plus tard, ils reviennent encore à la charge contre la tragédie de Chénier, qu'« on donne encore de temps en temps le dimanche, pour l'édification du peuple : ce drame est en effet une espèce de sermon ». Singulier sermon, d'ailleurs, singulière « homélie sur l'humanité et la tolérance » ; c'était bien plutôt un « coup de pied donné à un ennemi par terre, une insulte faite à un cadavre »<sup>3</sup>. Un article du 22 nivôse an XI, repris par le *Spectateur français*, traite encore Fénelon de « pièce indécente, lâchée philanthropiquement contre les prêtres »<sup>4</sup>. C'est la déroute du xviii<sup>e</sup> siècle et de ses sentiments les plus chers : à peine en retrouve-t-on l'écho chez le vicomte de Dampmartin, qui voit en Fénelon l'« idole des êtres sensibles »<sup>5</sup> ; et chez A. de Sarrazin, qui goûte dans les écrits de Fénelon le « sentiment divin »<sup>6</sup>. Bonald, dans sa *Législation primitive*, vénère le siècle de Louis XIV comme un siècle de « désintéressement »<sup>7</sup>. Deseine conseille de n'admettre au Panthéon que les monuments funéraires d'hommes illustres qui n'auront pu retrouver leur place dans les églises<sup>8</sup>. Et les *Débats*, dans un article sur les *Provinciales*, vante la langue du xvii<sup>e</sup> siècle au détriment de celle du xviii<sup>e</sup>, loue le xvii<sup>e</sup> siècle en général, et approuve pleinement l'énergie déployée par Bossuet contre Fénelon : aujourd'hui encore, disent-ils, Bossuet « s'élèverait contre Fénelon. Sa grande âme serait au-dessus de tout regret, comme elle fut au-dessus de toute erreur »<sup>9</sup>.

Réconciliation encore de Bossuet et de Fénelon contre les « philosophes »<sup>10</sup>, pour le plus grand bien de l'« Église gallicane »<sup>11</sup>, dans le suct, Fénelon, Pascal, étaient admirés dans toute l'Europe, ils étaient calomniés en France par des Français » (p. 402). L'édition des *Sermons* de Fénelon est précédée d'un *Avertissement* banal, très inspiré de Ramsay et de Maury.

1. Cité par Aulard, *Paris sous le Consulat*, III, p. 533.

2. *Journal des Débats*, 8 janvier 1803.

3. *Ibid.*, 13 mars 1803.

4. *Spectateur français*... I, p. 294 sq.

5. Vicomte A.-H. de Dampmartin, *Des Romains*, p. 19.

6. A. de Sarrazin, *Épître à la Bonté*, dans le *Mercure*, 11 juin 1803, p. 531.

7. Bonald, *Ouvrages complètes*, p. 690 sq.

8. Deseine, *Opinions sur les musées*.

9. *Journal des Débats*, 19 et 20 août 1803.

10. Lucet, *l'Enseignement*... p. 69.

11. *Ibid.*, p. 65.

livre de Lucet sur l'*Enseignement de l'Église catholique* (1804). Lucet même affirme que Bossuet n'a pas « montré un air triomphant au moment de la victoire », et qu'il fut « le premier à louer hautement la soumission de M. de Cambrai »<sup>1</sup>; il loue l'« étonnante modération » de Bossuet dans la querelle<sup>2</sup>. Mais enfin Lucet penche plutôt pour Bossuet, Fénelon ayant « rendu le combat absolument nécessaire »<sup>3</sup>. Et il admire en outre chez Bossuet « son style noble et majestueux »<sup>4</sup>. Boulogne, qui juge le livre dans les *Annales littéraires et morales*, s'écrie que désormais on cessera d'opposer l'« intolérance » de Bossuet à la « tolérance » de Fénelon; et il en profite pour montrer, contre Bernardin de Saint-Pierre, ce que Bossuet a eu « de réel dans son amour pour Dieu », et comment Fénelon, au lieu de se borner à un amour vague de Dieu et des hommes, a été vraiment chrétien. Lui aussi, il donne tort à Fénelon : « C'est plutôt Fénelon », dit-il, « qui sortit de ce caractère de douceur, de simplicité et de modération qui le distinguait si éminemment, et Bossuet ne fit et ne dit jamais rien que pour le besoin de sa cause »<sup>5</sup>. Dans les *Débats*, Féletz profite également du livre de Lucet pour dire sa vénération de Bossuet : « l'homme le plus éloquent, non seulement de la France, mais du monde entier », et dont « les catholiques peuvent dire ce que Henri IV disait de Sully : Voilà l'homme que nous présentons avec confiance à nos amis et à nos ennemis »<sup>6</sup>.

Soudain, en cette année 1804, la découverte des restes de Fénelon, dans les ruines de la cathédrale<sup>7</sup>, vint rendre l'actualité au prestige de l'archevêque de Cambrai. Les recherches avaient été « ordonnées et dirigées par les autorités de la ville ». Des indications précises données par un sieur Canonne permirent de retrouver les ossements. On mit ceux-ci dans une bière neuve, qu'on replaça dans le caveau, scellée du sceau de la mairie, et fermée de quatre bandes de papier double, avec signature du sous-préfet, de l'évêque, du commandant d'armes, du président du tribunal civil et du maire<sup>8</sup>. Ce dépôt était tout provisoire; et l'on entreprit aussitôt une souscription destinée à assurer à Fénelon une sépulture digne de lui. Les journaux l'encouragèrent : « Heureux »,

1. *Ibid.*, p. 68.

2. *Ibid.*, p. 71.

3. *Ibid.*, p. 73.

4. Cf. le titre complet : *L'enseignement de l'Église catholique sur le dogme et sur la morale, recueilli de tous les ouvrages de M. Bossuet, évêque de Meaux, en conservant partout son style noble et majestueux.*

5. *Annales Littéraires et Morales*, 1804, I, p. 393 sq. — Dans le même journal, les *Mandements de Fénelon sur le Jubilé* sont mentionnés comme une publication opportune (A. L., 1804, I, p. 566).

6. *Journal des Débats*, 12 novembre 1804.

7. Cf. pour les faits suivants, la *Préface* placée par Marchant en 1838 en tête de la 3<sup>e</sup> édition de son *Fénelon, poème*.

8. Cf. A. Caillot, *Vie de Fénelon*, p. 318 sq.

écrivait Jauffret dans le *Mercury*, « heureux ceux à qui la philosophie et la religion n'ont pas enlevé les moyens de concourir à l'exécution d'un si beau dessein ». Et Jauffret en profitait pour railler et blâmer les louanges décernées à Fénelon par les « philosophes ». Il faisait en outre un éloge détaillé des divers ouvrages de Fénelon : *l'Existence de Dieu*, par exemple, lui paraissait une « excellente démonstration » ; les *Dialogues des Morts* étaient « pleins de finesse et de connaissance du monde ». Mais quelques réserves perçaient au milieu de ces fleurs : la première partie de *l'Existence de Dieu* « convenait à l'imagination abondante de Fénelon » par les « riches développements » auxquels elle prêtait naturellement ; et la seconde partie manquait de vigueur : « mais Fénelon n'avait pas la force de Pascal, ni le génie de Bossuet ». *Télémaque* était « fait pour rendre les hommes heureux, si on pouvait l'être en cette vie ». Dans les *Lettres spirituelles* enfin, Fénelon, « qu'on nous peint si tolérant, prend toujours la religion par son côté le plus sévère » : Bossuet a plus de douceur<sup>1</sup>. Ces restrictions, cette préférence accordée à Bossuet, dans une occasion toute solennelle d'exalter la gloire de Fénelon, méritent d'être remarquées. — Et la *Décade* publiait une épithaphe proposée pour le tombeau futur de Fénelon, épithaphe latine, suivie de sa paraphrase française : un M. Dubos, notaire à Paris, en était l'auteur. Fénelon y était dit « clarus pietate benigna », c'est-à-dire par sa « douce bienfaisance » ; et les « monarques », « dont le monde attend des exemples à suivre » étaient avertis : « moniti », que leurs « devoirs » étaient « tracés » dans le *Télémaque*<sup>2</sup>. Le couronnement récent de Napoléon faisait de ce conseil autre chose qu'un avis banal.

A Cambrai, on se préoccupait également d'une épithaphe, et M. Farez, procureur impérial près le tribunal de première instance, réunissait en neuf lignes fort courtes et fort plates les titres de gloire de Fénelon : le premier, c'était : « Pastorum exemplar », et le dernier : « Humani generis delicia ». Mais surtout on préparait les fêtes de la « translation du tombeau de l'immortel Fénelon ». Il ne s'agissait pas de transférer les cendres illustres dans leur sépulture définitive : car l'on n'avait pas encore les 433 000 francs nécessaires, suivant le projet de l'architecte Dewarlez, pour établir cette sépulture sous la flèche restée debout de l'église métropolitaine. On voulait les porter, en grande pompe, dans l'oratoire de la maison de Sainte-Agnès. Un programme<sup>3</sup> fut établi

1. *Mercury*, thermidor an XII, p. 355 sq. — En avril de la même année, le *Mercury* contenait un éloge des *Fables* de Fénelon ; l'auteur de l'article admirait l'« harmonieuse abondance » naturelle au style de Fénelon, et il ajoutait : « On ne sait où cet homme si tendre peut trouver les railleries sanglantes qu'il met quelquefois dans la bouche de ses interlocuteurs » (avril 1804, p. 440).

2. *Décade*..., 10 thermidor an XII, p. 247.

3. Pour tout ce qui suit, cf. *Programme pour la fête de Cambrai*, dont je dois la communication à la grande obligeance de M. A. Gazier.

pour la fête projetée. Les réjouissances devaient commencer le 15 août par un cortège historique, où, suivant les intentions du nouveau régime qui renouait les traditions de l'ancienne France, figureraient le duc d'Alençon, Villeroi, Vauban, Catinat. Puis, dans un premier char, la Bienfaisance, ayant à sa droite l'Humanité, et à sa gauche la Pitié, plus bas, l'« immortel Fénelon », « s'appuyant sur son *Télémaque*, et tenant à la main une colombe », puis la Vertu, la Douceur, la Modestie, les Sciences, les Arts, un vieillard vertueux, la Vérité. Les élèves du collège de Cambrai suivraient, en cavalcade. Après ce char, un autre, symbolisant le régime nouveau : aigle, couronne impériale, la France, etc. Au milieu des allégories humanitaires et des jeunes gens, l'auteur du *Télémaque*, tel du moins que le XVIII<sup>e</sup> siècle l'avait compris, n'était pas déplacé.

Mais ce n'était là qu'un préliminaire : la translation elle-même devait avoir lieu le lendemain 16 août. A quatre heures de l'après-midi, réunion des autorités, des fonctionnaires, des députations des villes et communes voisines, des professeurs, instituteurs, élèves des écoles publiques et particulières, à l'Hôtel de Ville. La force armée sous les armes accompagnera les autorités. « La cloche du beffroi annoncera le départ de cette réunion pour se rendre sur la place Notre-Dame, près de l'enceinte de l'ancienne église métropolitaine où se trouve le tombeau de Fénelon. » Et voici l'ordre du cortège : des tambours ; un héraut d'armes portant une bannière sur laquelle est inscrite la date de la naissance de Fénelon ; les élèves de l'Hôpital général, avec un drapeau où on lit : « Il fut des malheureux et le père et l'appui » ; les élèves des écoles de Bienfaisance ; les premiers des écoles de Vanderburch et de Quérinaing, avec un portrait de Fénelon couronné de lauriers ; un trompette ; les élèves de l'école de dessin en cavalcade avec cette devise : « La cendre d'un grand homme enfante les talents. » Puis c'est le premier phaéton, où se tient la Jeunesse, portant les *Maximes de l'Honnête homme* ; auprès d'elle l'Innocence, la Candeur, la Modestie ; il est suivi d'un héraut d'armes, tenant une bannière avec l'inscription : « Mission de Fénelon sur les bords de la Charente. — Si ses conseils eussent été suivis, on eût fait couler moins de sang et moins de larmes » ; les élèves des écoles de la ville, en cavalcade, portent ensuite les devises : « Nulle puissance humaine n'a droit sur la liberté du cœur » ; « la violence ne persuade pas, elle ne fait que des hypocrites ». Deuxième phaéton : la Charité, tenant un cœur d'une main, et présentant de l'autre « ce sage conseil de Fénelon » : « La force ne gagne point les cœurs : souffrez avec patience ce que Dieu souffre... » ; à sa droite, la Vérité, tenant une banderolle avec ces mots : « Il fut toujours chrétien, jamais persécuteur » ; à sa gauche l'Indulgence, avec une devise analogue ; trompette, héraut, drapeau ; ducs de Bourgogne, d'Anjou, de Berry ; premier char : au

sommet on lit : « Favorisez le progrès des lumières dans vos états... » ; la Gloire couronne le buste de Fénelon ; les Arts, les Sciences, l'Académie française, l'Éloquence tenant sur son cœur la *Lettre à Louis XIV.* Un héraut et la cavalcade « brillante » des élèves du Collège, avec la devise : « J'aime bien mieux que mes livres soient brûlés que la chaudière d'une pauvre famille ». Le troisième phaéton est occupé par un paysage des environs de Cambrai, avec la fameuse vache ; par la Bonté, l'Humanité, la Générosité, la Franchise, la Sincérité, une jeune villageoise. Après quoi viennent le Prince Eugène et Marlborough, un héraut, un trompette encore. Deuxième char : Fénelon, peint à l'entrée de son palais, exilé « pour avoir parlé le langage de la vérité » ; « il fait distribuer cent mille francs de blé aux soldats » et refuse d'en recevoir le prix : Leurs Majestés Impériales, l'Empereur tenant une couronne de lauriers ; l'Impératrice une couronne d'or ; des choristes. Puis s'avance le commandant de la garde d'honneur de Cambrai pour S. M. I. ; un héraut ; quatrième phaéton : le Soleil, des jeunes filles tenant le traité de *l'Éducation des Filles* ; un vieillard vertueux ; cavalerie-trompettes, garde d'honneur du tombeau de Fénelon, sur le drapeau de laquelle sont peints des cœurs. Nous arrivons ici à l'essentiel du cortège : le catafalque de Fénelon : il devait être précédé par le clergé : députations du clergé des différentes parties du diocèse ; curés et vicaires de la ville ; curé de Notre-Dame, portant le *Traité du Ministère des Pasteurs* ; curé de Saint-Géry, portant les *Sermons* ; le Chapitre, le doyen du chapitre portant les *Œuvres spirituelles* ; l'Evêque portant le *Traité de l'Existence de Dieu* ; les vicaires généraux, les administrateurs des fabriques. Le catafalque lui-même est magnifique, couvert d'une draperie d'azur parsemée d'étoiles. Il est orné d'une lyre, d'un caducée, d'une palme, d'une couronne, et de l'épithaphe de M. Farez. Sur le dais qui le surmonte, une inscription rappelle la soumission. Sur le même char figurent l'Immortalité, la Bienfaisance, le Génie, trois enfants portant le prénom de Fénelon et des écussons avec les noms de ses principaux amis : Beauvilliers, Chevreuse, duc de Bourgogne, chevalier de Saint-George, Beaumont, Langeron, Chanterae. Les coins du catafalque sont relevés par la Piété, l'Amitié, la Soumission, la Tolérance. Je passe des devises sans importance, et j'arrive à la fin du cortège : le Préfet portant le *Télémaque* ; le sous-préfet, les *Dialogues sur l'Éloquence* ; le commandant d'armes, les *Directions* ; le président du tribunal civil, les *Dialogues des Morts* ; le maire, le *Testament* de Fénelon ; le procureur impérial, l'*Éloge* de La Harpe ; le président du Conseil d'arrondissement, l'*Histoire* de Ransay ; le président du tribunal de commerce, l'*Éloge* de Maury ; le commandant du génie, la *Vie* du marquis de Fénelon. Les autres fonctionnaires suivaient sur trois lignes, et un détachement de cavalerie fermait la marche. — A l'arrivée à la maison Van der Burch, le sous-préfet



devait prononcer un discours, le préfet déposer sur le cercueil une couronne de lauriers, et la femme du sous-préfet une couronne d'or. Un registre serait ouvert au secrétariat de la mairie pour la souscription, et les souscripteurs étaient assurés d'avance que leurs noms seraient gravés en lettres d'or sur le monument.

Ce beau projet<sup>1</sup> témoigne sans doute du goût des Cambrésiens pour les longs cortèges<sup>2</sup>. Il est un document aussi de la valeur relative que l'on attribuait alors aux divers ouvrages de Fénelon. Il marque enfin la persistance non seulement de la légende du Fénelon sensible des *Éloges*, mais des traits donnés par Ramsay dès 1723 à la physionomie fénelonienne : le chevalier de Saint-George rangé parmi les amis de l'archevêque, les citations extraites des fameuses « conversations », en font foi.

Cependant il était difficile que le clergé se contentât de la part de figuration qui lui était faite, et il lui était impossible d'accepter les devises de « tolérance » précédant le deuxième phaéton et celles qui le décoraient, ou certaines strophes chantées par les choristes :

« Il sut servir son Dieu sans trahir sa patrie,  
Sans cesser d'être ange de paix. »

Les *Annales littéraires et morales* se plaignirent d'abord de ce que la cérémonie ne fût pas « religieuse et ecclésiastique »<sup>3</sup> ; elles déclarèrent bientôt que c'était une « fête laïque »<sup>4</sup>. L'évêque fait des observations, et signifie au conseil d'administration des secours publics, dont il est membre, qu'il n'assistera pas à cette cérémonie toute profane. On propose de séparer la fête en deux parties, l'une civile, l'autre religieuse : l'Évêque refuse encore. On se décide à une cérémonie purement civile, et l'on confie le *Ministère des Pasteurs* et les *Œuvres spirituelles* à des « Vertus chrétiennes » montées sur le deuxième phaéton : la Gloire, dans le premier char, tiendra le *Traité de l'Existence de Dieu*, et l'Éloquence, les *Sermons*. Le premier adjoint et le président du conseil d'arrondissement sont députés à Boulogne à S. M. I., pour lui faire hommage du programme, et lui demander de permettre la souscription. Les préparatifs s'achèvent, quand un arrêté du Préfet « fondé sur les ordres de l'Empereur » vient tout suspendre<sup>5</sup>. La « canonisation patenne »<sup>6</sup> de Fénelon avait échoué. Le 16 août, ce fut sans cortège que le cercueil de Fénelon fut transporté dans la chapelle de Sainte-Agnès, à cinq heures du matin, sous la pluie. Le seul honneur qu'on fit à l'illustre mémoire, ce fut de placer un factionnaire à la

1. Arrêté le 2 thermidor, vu par le maire le 3, par le préfet le 4.

2. Cf. *Mercur*, septembre 1790, p. 134, le cortège de la fête du 15 août.

3. *Annales...*, 1804, II, p. 382.

4. *Ibid.*, p. 558 sq.

5. *Ibid.*, p. 560 sq.

6. *Ibid.*, p. 558.

maison Vanderburch. La même année, on fonda la Société d'Émulation de Cambrai, dont les jetons portèrent, au revers, le nom de Fénelon au milieu d'une gloire. Le sous-préfet inséra son discours dans la *Feuille de Cambrai* du 18 août 1804. Ce discours manque d'originalité : la « tolérance » de Fénelon, Bossuet montrant « trop de raideur », Fénelon « justement condamné », mais « plus grand dans son humiliation », l'Existence de Dieu prouvée par Fénelon avec « ce doux éclat, plus sûr que les preuves métaphysiques, et qui parle au cœur », tout cela manque évidemment de profondeur et de nouveauté.

Ajoutons que le cercueil de Fénelon demeurera dans la chapelle de Sainte-Agnès jusqu'au 22 octobre 1822. La souscription avait été insuffisante pour exécuter le devis de l'architecte, même réduit par le ministère à 150 000 francs. En vain le conseil municipal vote une augmentation d'un quart sur l'octroi, que Napoléon approuve par un décret daté de Varsovie le 6 janvier 1807. Les propriétaires de la flèche<sup>1</sup> sont peu accommodants. L'ouragan du 9 janvier 1809 renversa la flèche. On recourt à un autre projet : le cercueil serait placé dans un caveau surmonté d'une pyramide portant une urne cinéraire ; des bas-reliefs représenteraient la Bienfaisance, la Piété, l'Éloquence, la Sagesse. Voici qu'en avril 1810 les frais de la réception de Napoléon à Cambrai sont prélevés, par ordre du préfet, sur les cotisations versées pour le monument. Après 1815 une nouvelle souscription a peu de résultat. Ce n'est qu'en août 1821 qu'un plan proposé par l'architecte Gantier, pour un Tombeau placé dans l'Église, est adopté. Le monument est achevé en septembre 1823 ; les statues et les bas-reliefs de David d'Angers en 1825.

Chacun de ces retards a sa cause particulière ; et le projet de fête de 1804 avait échoué par suite des protestations du clergé. Mais enfin ces lenteurs accumulées, et l'insuffisance de la souscription, doivent tenir à une cause plus générale : la légende fénelonienne décroît ; le prestige de Fénelon s'amoin-drit. En juillet 1804, on lit dans les *Débats* : « Fénelon, désavouant son livre des *Maximes des Saints*, paraît plus grand, plus digne de nos éloges, que Fénelon donnant dans *Télémaque* des leçons aux ministres, aux rois et au peuple<sup>2</sup>. » Fétetz reproche à Fénelon de ne « pas avoir assez estimé les grandes qualités du roi [Louis XIV], et surtout cet art de régner qu'il poussa si loin ». Et il avoue ou proclame que Louis XIV avait raison de « se défier de la politique et des utopies de Fénelon »<sup>3</sup>. Le retour aux idées d'auto-

1. Dans un article de Durieux (*Société d'Émulation de Cambrai*, XXII, 2<sup>e</sup> partie, p. 236), il est question d'un dessin de Saint-Aubert, ébauchant le « projet d'un monument élevé à Fénelon sous la flèche de l'ancienne métropole ».

2. *Journal des Débats*, 2 juillet 1804.

3. Fétetz, *Jugements historiques et littéraires*, p. 43. — Fétetz critique dans les

rité et de discipline, l'avènement de l'homme qui les impose, sont évidemment choses peu favorables au prestige de l'auteur de *Télémaque*. Quand l'empereur trouvera sous sa main les *Directions*, il les « sabrera tout d'abord avec beaucoup d'esprit et de gaieté », nous dit un de ses biographes<sup>1</sup> ; enfin il jettera « le livre, en disant que le nom d'un auteur n'avait jamais influé sur son opinion..., et qu'ici, en dépit du nom de Fénelon, il n'hésitait pas à prononcer que c'étaient autant de rapsodies ». Et d'autre part Napoléon, en 1807, se déclarera « prêt à consacrer cent mille écus » à l'achèvement de l'édition de Bossuet<sup>2</sup>. Aussi les jugements du P. Blanchard sur Fénelon et sur Bossuet, dans son *Plutarque de la jeunesse* (1804) semblent bien en retard sur leur temps : Fénelon à qui « toutes les sectes, tous les partis rendent hommage..., parce qu'il fut vertueux », Bossuet « jaloux », « fanatique », et qui se conduit « d'une manière si peu noble »<sup>3</sup>, tout cela est démodé. « Aujourd'hui l'on revient à des idées plus vraies ; on ne s'arrête plus aux jugements portés si légèrement dans le siècle dernier, et Bossuet a recouvré toute sa gloire<sup>4</sup>. » Cette opinion du *Mercury* de nivôse an XIII ne s'applique pas seulement au prestige littéraire de Bossuet : l'adversaire de Fénelon prend sa revanche de légende.

Une réédition du poème de Marchant donne occasion aux *Débats* du 16 janvier 1805 de relever aux dépens de la légende fénelonienne la gloire de Bossuet. Marchant « n'a pas su résister à la tentation de traiter fort mal Bossuet » ; il l'a jugé « inflexible » : inflexibilité glorieuse, car elle est celle de « tout homme qui a des principes à lui » ; d'ailleurs Bossuet fut « toujours modéré ». Dire que Fénelon l'a « éclipsé » est aussi inexact : malgré la soumission de l'archevêque de Cambrai, « son vainqueur est toujours resté ce qu'il était, le plus grand homme du grand siècle, l'écrivain qui n'a point d'égal, pas même Fénelon, et qui n'a pas plus été éclipsé pendant sa vie, qu'il ne le sera après sa mort ». Et l'auteur de l'article estime même que Marchant s'est montré injuste, à propos des missions de Saintonge, en « louant Fénelon aux dépens des autres missionnaires ». — Les *Directions* sont rééditées : on voit là un « exemple du manège philosophique », écrit l'abbé de Boulogne, qui ajoute : « On ne peut se le dissimuler : cet ouvrage, sous le rapport littéraire, est inférieur aux autres écrits mar-

*Dialogues des Morts* « un habil, une causerie, qui ne répond pas toujours à la gravité des personnages... (*ibid.*, p. 242 sq.).

1. Damas-Hinard, *Napoléon...*, p. 214.

2. *Revue Bossuet*, 25 juin 1906, p. 236.

3. P. Blanchard, *Plutarque de la Jeunesse*, IV, p. 157-163. — A l'article BOSSUET, Blanchard parle du contrat de mariage avec Mlle des Vieux (*ibid.*, p. 66 sq.).

4. *Mercury*, nivôse an XIII, p. 166-167. Il s'agit d'un jugement sur les *Oraisons Funèbres*. La phrase exacte est : « On ne s'arrête plus aux jugements littéraires portés... »

quants de Fénelon<sup>1</sup>. Et en même temps la *Décade* exalte les *Directions*, admire la « précision énergique, piquante », et « surtout l'intéressante naïveté » du style, la justesse et la générosité de diverses maximes : Fénelon « voulait du fils d'un monarque guerrier faire un homme droit, humain et sensible »<sup>2</sup>; « ne nous étonnons pas si le prélat qui pensait de la sorte... fut déclaré hérétique »<sup>3</sup>. — Fiévée, dans le *Mercur*<sup>4</sup>, rendant compte des *Oeuvres complètes* de d'Alembert, défend Fénelon et Bossuet contre l'Encyclopédiste : Si, écrit-il, « les deux évêques » connaissaient les éloges que leur a décernés d'Alembert, ils « se regarderaient avec stupéfaction en apprenant qu'il y eut entre eux rivalité littéraire, et en trouvant les opinions religieuses qu'ils professaient mises sur la même ligne que des vers d'opéra ». Fénelon serait « surpris de se voir nommé le philosophe sensible ». Mais surtout Bossuet ne mérite en aucune façon les malveillances qu'insinue d'Alembert contre lui. Ici Fiévée ne se borne pas à défendre Bossuet ; il porte l'offensive sur la préférence que d'Alembert accorde à Fénelon : « Bossuet étonne notre génération plus encore qu'il n'a étonné son siècle, il étonnera de même les générations à venir précisément parce que ses immortels ouvrages sont sortis de sa position, ont fait partie de ses devoirs ; et cela seul suffisait pour le mettre au-dessus de Fénelon, qui a trop travaillé comme littérateur. M. d'Alembert est absolument d'un avis opposé, tant il est dans ses principes de mettre les combinaisons de l'esprit au-dessus des grands mouvements de l'âme. » Et au fond, n'est-il pas vraisemblable que Fiévée reprochait à Fénelon cette même « démangeaison d'innover sans fin, comme parle Bossuet », qu'il blâmait l'année précédente chez les « philosophes » du xviii<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup> ? Les *Débats* du 22 novembre et du 1<sup>er</sup> décembre 1805 louent Fénelon à peu près sans réserve<sup>6</sup>, mais toutefois en l'opposant, comme auteur illustre du xvii<sup>e</sup> siècle, au xviii<sup>e</sup> siècle exécré. Le *Mercur* de frimaire an XIV admire le passage du *Discours pour le sacre de l'Électeur de Cologne* relatif à l'établissement du christianisme : « C'est », dit-il, « le passage où Fénelon s'est le plus rapproché de Bossuet<sup>6</sup>. »

La pièce de Chénier n'obtient plus que l'indulgence condescendante du *Mercur*<sup>7</sup>, ou les railleries de Dussault, qui relève en souriant la manie ou la tactique des « philosophes », s'annexant tantôt Bossuet, tantôt Fleury, ou Fénelon, ou même Mme de Sévigné<sup>8</sup>. Les *Eloges*

1. Article du 17 thermidor an XIII, reproduit par le *Spectateur*... IV, p. 76 sq.

2. *Décade*, 1<sup>er</sup> trimestre an XIV, p. 87 sq.

3. *Mercur*, messidor an XIII, p. 13 sq.

4. *Mercur*, germinal an XII, p. 11 ; floréal, p. 149 ; prairial, p. 245.

5. « Toujours simple, quelquefois grand... »

6. *Mercur*, frimaire an XIV, p. 463.

7. *Ibid.*, mars 1806, p. 544.

8. Article du 6 mai 1806, reproduit dans le *Spectateur*... IV, p. 46 sq.

*académiques* de M. de Guibert sont édités : trois articles les critiquent aussitôt, pour le plus grand dommage du prestige de Fénelon. L'Académie, dit le rédacteur, devint, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, l'assemblée des premiers représentants du peuple, qui prétendirent acquitter la dette de la patrie, et décréter la gloire comme récompense nationale. Pourquoi cet Aréopage préféra-t-il Fénelon à Pascal et à Bossuet, et Catinat à Luxembourg et à Villars? « Uniquement parce qu'on avait entrepris de faire de Catinat et de Fénelon des philosophes, et, ce qui était plus imposant encore, des philosophes persécutés. » Or, « être persécuté, ce n'était pas, comme nous l'avons vu depuis, être emprisonné, dépouillé, mis à mort : c'était ne pas être premier ministre »<sup>1</sup>. — Bonald, qui, dans le *Mercur*, mène campagne en faveur du xvii<sup>e</sup> siècle et de Bossuet<sup>2</sup>, avoue que Fénelon est « obscur », « dans quelques ouvrages métaphysiques » ; mais enfin Fénelon est un « écrivain du grand siècle des lettres françaises » ; le ton de ses ouvrages, comme de ceux de ses nobles contemporains, « est grave et persuasif, indulgent envers les hommes, modéré même envers les erreurs », et « là même où la pensée est difficile à saisir », le but de l'auteur est toujours évident ; et l'on sent à travers cette obscurité inséparable de ces hautes matières, quelque chose de bon et de grand qui semble annoncer la présence de la vérité retirée au fond du sanctuaire »<sup>3</sup>. Bonald aussi raille les observations de Vauvenargues sur Fénelon, et, par la même occasion, la tragédie de Chénier<sup>4</sup>. — Enfin, les *Œuvres choisies et posthumes* de La Harpe présentent de l'*Eloge* de 1771 un texte amendé, repentant, chrétien<sup>5</sup>. La Harpe avait supprimé ses duretés fleuries contre l'esprit de « secte » ; « ces combats d'opinions et de dogmes », qu'il méprisait en 1771, devenaient « la cause de la vérité, qui n'en demeure pas moins respectable » pour être mêlée d'intérêts humains. Tout le passage concernant l'« enthousiasme de religion » était remanié<sup>6</sup> ; « Louis XIV, moins

1. *Ibid.*, V, p. 52 sq. Articles du 27 mai 1806, 30 août 1806, 13 février 1807.

2. Cf. *Mercur*, janvier 1806, p. 7 sq. : *De la politique et de la morale* ; *ibid.*, août 1806, p. 395 sq. ; c'est là que se trouve la formule fameuse : « Au temps de Louis XIV, on croyait des vérités ; dans le siècle suivant on les cherchait. »

3. *Ibid.*, juin 1806, p. 533 sq. : *Réflexions philosophiques sur la tolérance des opinions*.

4. *Mercur*, août 1806, p. 414, à propos d'une édition des *Œuvres complètes* de Vauvenargues, publiée par Suard.

5. Les deux textes se trouvent dans l'édition complète de 1820-1821, IV, p. 93 sq.

6. Voici les deux textes :

1771.

« L'enthousiasme de religion considéré en lui-même, indépendamment des diverses croyances, est le plus puissant de tous et le plus exalté. Comme il appartient tout entier à l'imagina-

1806.

« Une religion à la fois sublime et tendre, la seule qui nous apprenne à connaître et à aimer Dieu, ce qui suffirait pour attester qu'elle seule est émanée de lui, produit naturellement un



blessé peut-être des *Maximes des Saints* que des maximes du *Télémaque* » est modifié par cette explication et cette excuse : « Louis XIV, qui n'étant pas juge en ces matières, était peut-être moins blessé... » Sur Bossuet, La Harpe se reniait complètement<sup>1</sup>. Enfin il ajoutait une condamnation formelle de l'athéisme qui, dit-il, « brise le plus grand appui de la morale ». C'était une rétractation, d'autant plus précieuse et d'autant plus méritoire, que le scandale avait été plus grand, et qu'on se rappelait de quels applaudissements les Encyclopédistes et Voltaire avaient jadis salué les passages modifiés désormais. — Et l'on ne trouve plus, en cette année 1806, pour soutenir ou répéter l'opinion du XVIII<sup>e</sup> siècle sur Fénelon et la Querelle du Quietisme, qu'Auger, dont la *Vie de Mme de Maintenon* s'inspire de La Beaumelle<sup>2</sup>, et Peignot, qui, dans son *Dictionnaire des Livres condamnés* s'emporte contre le « fougueux et implacable Bossuet », et contre Louis XIV, « ce despote »<sup>3</sup>. Peignot cite abondamment les *Directions*<sup>4</sup> « pour faire connaître la belle âme de notre illustre auteur, et les vices du gouvernement et du gouvernant ».

tion, il est sans bornes comme elle... Il ne change pas les caractères... mais il porte toutes les qualités morales au plus haut point d'activité... » [Suit une critique de la superstition, du « prosélytisme ambitieux », des missionnaires, des fakirs, de l'« intolérance », tous fruits, selon La Harpe, de cet enthousiasme.] « Enfin il a dû produire également le zèle courageux de Xavier et les extases de S<sup>te</sup> Thérèse, le fanatisme héroïque des croisades, et les emportements de Luther ; et il dut embraser l'âme pure et tendre de Fénelon de l'amour de l'ordre, de la vérité et de la paix réunis dans l'idée de Dieu. Puisque Fénelon était destiné à l'erreur, cette erreur au moins ne pouvait être qu'un excès d'amour... »

1. 1771.

« Étouffons, s'il est possible, les idées peu favorables qui s'élèvent dans tous les esprits : ne voyons dans la violence de ses écrits et de ses démarches que la violence naturelle à un esprit nourri de controverse, et à un théologien qui craint pour la saine doctrine... génie persécutant la vertu. »

2. Auger, *Vie de Mme de Maintenon*, p. CLXXXVII et sq. (en tête des *Lettres de Mme de Maintenon*).

3. Peignot, *Dictionnaire...*, p. 133 sq.

4. *Ibid.*, p. 136-140.

saint enthousiasme dans les âmes ardentes et les imaginations vives. » [Suit un éloge des missionnaires.] « Mais l'homme n'a rien reçu de si excellent qu'il ne soit malheureusement capable d'en abuser. Tant de novateurs se sont égarés par orgueil ! Fénelon du moins ne pouvait s'égarer qu'à force de sensibilité... Si Dieu permit que ce même amour l'emportât un moment hors des bornes, c'était pour nous rappeler celles qu'il nous a marquées lui-même en tout, même dans le bien qui ne peut être infini qu'en Lui seul... »

1806.

« Rejetons d'abord les idées injurieuses, qui n'ont pu naître de nos jours que de la haine de la religion... Non, ce n'est pas dans un Bossuet que le génie peut devenir le persécuter de la vertu. »

Voici deux notes plus originales : Gaillard, dans ses *Mélanges*, cite le portrait tracé de Fénelon par Saint-Simon<sup>1</sup>. Guyot, ancien curé constitutionnel de Cambrai, en même temps qu'aumônier militaire<sup>2</sup>, se présente, dans un *Hommage à Pie VII et à Napoléon*<sup>3</sup>, comme un « enfant posthume » de Fénelon « au spirituel » : « C'est lui qui, dans sa tendre piété, a formé les mœurs de ceux qui m'ont donné le jour », écrit-il. Guyot demande au « Pontife sage » la canonisation de Copernic, puis celle de Fénelon, « dont les sublimes écrits prouvent si invinciblement contre les athées l'existence d'un Dieu », et qui « sera jusqu'à la fin des siècles l'ami de toutes les nations, de tous les États et de tous les hommes ». Il fait en outre une description précise du fameux soleil d'or<sup>4</sup>, qui est peut-être exacte, en dépit de la fantaisie parfois déconcertante dont paraît doué l'esprit de Guyot<sup>5</sup>.

Les *Mémoires de Picot pour servir à l'histoire ecclésiastique du XVIII<sup>e</sup> siècle* (1806) ne présentent pas Fénelon d'une autre manière que le faisaient les *Annales* de Boulogne. « Nommer Fénelon », écrit Picot, « c'est rappeler le souvenir de la vertu la plus aimable et de la piété la plus douce ». Et il défend l'archevêque contre la réputation de tolérantisme que lui ont faite les philosophes, et contre l'absurdité des criaileries jansénistes. La soumission est vantée, et la publication des *Maximes des Saints* excusée : Fénelon crut que ce livre « ferait cesser les plaintes »<sup>6</sup>.

1. Gaillard, *Mélanges*, IV, p. 32 sq.

2. Guyot, *Hommage...* p. 15 : « Moi-même, étant aumônier militaire pendant neuf ans dans Cambrai » ; et p. 114 sq. : « Des onze curés de la ville de Cambrai, j'étais le plus voisin de sa tombe, que j'ai révéérée à loisir et avec extase pendant neuf années. »

3. M. Griselle, qui signale cet ouvrage dans les *Études historiques* de 1911 p. 292-293, le date de 1802. Je n'ai trouvé qu'un exemplaire daté de 1806. D'ailleurs le titre « ... et à Napoléon » me semble peu conciliable avec la date de 1802 : Guyot aurait alors écrit : *Bonaparte*.

4. Guyot, *Hommage...* p. 114 sq. « Étant curé de Cambrai, je l'ai mesuré et j'ai copié sur le registre du Chapitre l'acceptation de ce magnifique présent... » « Un chérubin debout sur un piédestal carré, les deux mains élevées latéralement au-dessus de la tête, supportait le soleil dont il était surmonté : une voile d'or tombait avec toutes les grâces d'une draperie la plus délicatement imitée, et couvrait avec tout le beau silence de la modestie, les yeux de ce génie céleste. Le même chérubin tenait un pied levé, et sous ce pied était placé en même or massif le livre des *Maximes des Saints*, que Rome avait condamné. En signe de soumission et de conformité à la décision du chef de l'Église, le génie foulait ce livre aux pieds ; il s'échappait en même temps de dessous ce livre une lame d'or flottante en forme d'une bande de parchemin sur laquelle on lisait ces paroles d'Isaïe : *Verè tu es Deus absconditus*. » Il fut « mis en fonte par les vandales révolutionnaires ».

5. *Ibid.*, p. 48 sq. : ses projets de médailles, d'inscriptions avec jeux de mots en l'honneur de Napoléon.

6. Picot, *Mémoires...*, I, p. 86. L'édition de 1806 est en 2 vol. Celle de 1815,

A Cambrai, à partir de 1806, et jusqu'en 1809, le tombeau de Fénelon, c'est-à-dire son sarcophage toujours provisoire, sert de décor au couronnement des rosières. La rosière de la ville reçoit une rose et une couronne de lauriers : celle-ci est destinée au buste de l'Empereur ; la rosière de la fondation Vanderburch reçoit une rose et une couronne d'or : et elle dépose cette couronne sur le tombeau de Vanderburch ; la rosière de l'hospice reçoit, avec sa rose, une couronne de lauriers, qu'elle dépose sur le tombeau de Fénelon. « Après quoi les deux élèves de ces refuges charitables qui par leur mérite se sont approchées le plus près de leurs compagnes couronnées, reçoivent chacune, des commissaires inspecteurs de ces établissements, un exemplaire du traité de *l'Éducation des Filles*... Le sous-préfet prononce un discours à la louange de Vanderburch, de Fénelon, et de Napoléon<sup>1</sup> ; un cortège se forme, où l'on remarque en particulier, dans un phaëton, deux vieillards, « une palme d'une main, soutenant de l'autre un obélisque où sont tracés les noms de Vanderburch..., de Fénelon, et autres bienfaiteurs des pauvres<sup>2</sup>.

En 1807, les différents aspects, les diverses interprétations du prestige de Fénelon, que nous venons de constater en ce début du XIX<sup>e</sup> siècle, se manifestent à la fois : admiration à la manière des « philosophes », chez Mme Gacon-Dufour, qui voit en Mme Guyon une victime des jésuites et attribue la disgrâce de Fénelon au « contraste » que ses « vertus » et sa « conduite » faisaient avec les mœurs de la cour<sup>3</sup> ; défiance non pas pour Fénelon lui-même, mais pour ses *Éloges* philosophiques, dans le *Mercury*<sup>4</sup> ; et, tandis que Joseph de Maistre vénère Bossuet « logicien..., orateur..., prophète », « mon grand oracle », écrit-il<sup>5</sup>, les *Mélanges philosophiques* de Boulogne et de Picot vantent la spiritualité fénelonienne pour sa « solidité » dans le fond, et sa « précision » dans le style<sup>6</sup> ; ils reprochent aux *Ephémérides* de Noël et Planche de ne faire « pas assez connaître les qualités religieuses et pastorales de Fénelon, dont la plus grande gloire est d'avoir été le modèle des évêques et un des plus beaux ornements de l'Église gallicane<sup>7</sup> ». Fénelon rétabli parmi les gloires de l'Église, et proposé comme modèle au clergé concordataire, nous allons retrouver cette double intention dans le livre qui parut au début de 1808, *l'Histoire de Fénelon*, de M. de Bausset.

en 4 vol. : il y est question de Fénelon, I, p. XLVIII, p. 75, 78 ; II, p. 105, 186 ; IV, p. 59, La p. XLVIII du t. I correspond à la p. 86 du t. I de 1806.

1. *Société d'Émulation de Cambrai*, XLVI, p. 14 sq.

2. *Ibid.*, p. 24.

3. Gacon-Dufour, *Mémoires*, II, p. 147 sq.

4. *Mercury*, août 1807, p. 395.

5. Jos. de Maistre, *Correspondance*, I, p. 102 (24 juillet 1807).

6. *Mélanges philosophiques*, II, p. 449.

7. *Ibid.*, p. 203.

## CHAPITRE IX

### L'HISTOIRE DE FÉNELON

« La gloire de Fénelon appartient à la religion, à la France, à l'Europe entière, et surtout à l'Église gallicane », écrit Bausset dans les premières pages de son *Histoire*<sup>1</sup>. Il aurait pu ajouter : « à Saint-Sulpice ». Car il eût reconnu ainsi la part importante prise par M. Emery dans cette entreprise de rajeunissement du prestige fénelonien : l'*Histoire* est due à une collaboration d'efforts de l'« ancien évêque d'Alais » et du supérieur de Saint-Sulpice.

Leurs relations semblent être devenues étroites après le 9 thermidor. Ils s'étaient sans doute connus avant la Révolution, puisque Bausset avait été sacré évêque d'Alais à Issy. Un des motifs de la sympathie qui les réunit fut sans doute le pieux opportunisme commun à l'un et à l'autre, plus modeste et agissant chez Emery, et procurant à Bausset plus d'honneurs peut-être que d'influence. En 1787 et en 1788, Bausset avait été membre des Assemblées des notables; on l'avait considéré comme candidat aux fonctions de précepteur du Dauphin. Il avait refusé le serment à la Constitution civile du clergé, et avait émigré en Suisse. En septembre 1792, revenu à Paris, il avait été emprisonné; après le 9 thermidor, il était mis en liberté sur la démarche d'un protestant qui l'avait connu à Alais; il se retire alors chez Mme de Bassompierre. Comme Emery, il se prononce pour l'acceptation de la déclaration exigée par la loi du 7 vendémiaire an IV, de fidélité à la Constitution; après le Concordat, il donne sa démission de l'évêché d'Alais; et il devient: en 1806 chanoine de Saint-Denis, en 1808 premier conseiller titulaire de l'Université, en attendant que la Restauration fasse de lui le successeur de Fontanes à la tête du Conseil de l'Instruction publique, un membre de la Chambre des Pairs, un académicien, un cardinal. En 1817 il participera à la rédaction du nouveau Concordat<sup>2</sup>.

1. Bausset, *Histoire*.... I, p. 3.

2. Cf. *Œuvres* de Bossuet, édit. 1830, LIII, *Notice sur M. de Bausset*.

Malgré tous ces titres, l'attitude de Bausset à l'égard d'Emery est celle d'un dirigé : dirigé spirituel, et dirigé, pour ainsi dire, intellectuel. Ainsi, en avril 1800, Emery lui écrit : « *Voilà le pape nommé. Je pense qu'il est très convenable que vous vous occupiez incessamment d'un mémoire sur la promesse, et d'autres points de la situation des églises de France, pour lui faire parvenir*<sup>1</sup>... » Et c'est Emery qui attire l'attention de Bausset sur Fénelon.

Il lui en parle pour la première fois dans une lettre du 5 novembre 1799<sup>2</sup> : « ... *Il me semble* », écrit-il, « *que toute espérance de reprendre les fonctions est fort éloignée, et en même tems que le moment des variations n'est plus tant à craindre. D'où je conclus que vous pourriez bien entreprendre un travail qui demanderait du tems et de la suite. Je ne sais si ce ne seroit pas une œuvre digne de vous de vous charger de revoir les manuscrits de Mr de Fenelon et de publier ce qui vous paroitroit digne de l'être. Vous avez beaucoup de gout, et une très grande facilité d'écrire : la première qualité assure que le choix seroit bien fait, et la seconde qu'il vous faudroit peu de tems pour les préfaces, les notes et les éclaircissements qui seroient convenables. Vous connoissez M<sup>de</sup> de Camp[igny]. Elle me disoit il y a peu de tems que son frere se mouroit, les manuscrits lui appartiennent autant qu'au frere. La famille seroit flattée que vous voulussiez bien vous charger de cette besogne. Vous annonceriez que tout le profit de l'édition seroit pour elle. Je n'entre pas dans un plus grand détail aujourd'hui...* » Ainsi Emery, comptant sur les qualités d'écrivain facile et brillant de Bausset, voudrait lui faire publier en quelque sorte des *Œuvres inédites choisies* de Fénelon. Ce dessein primitif a son importance, car il en restera quelque chose dans l'*Histoire*, sous la forme de longues citations ou de longues analyses d'inédits.

Bausset accepte la proposition, et Emery négocie avec Mme de Campigny. Ici une difficulté se présente : « *Les mss. ne sont pas à sa disposition [de Mme de C.], mais à celle de son frere. Le depot est chez un huissier* », et sans doute « *en gage autant qu'en depot* ». Cependant « *l'huissier est un honnête homme* ». Et puis « *ces mss. sont dans différents cartons et dans quelques caisses* », et « *le transport n'en est point aisé* » jusqu'à Villemoisson où réside ordinairement Bausset. Un triage est donc nécessaire, et Emery se chargerait volontiers de guider son ami<sup>3</sup>. Mais l'affaire traîne en longueur. L'huissier se soucie moins de

1. *Correspondance de M. Emery avec M. de Bausset.*

2. *Ibid.* La lettre ne porte dans l'autographe que la date du 5 novembre ; M. Gosselin a ajouté 1800 ; mais les détails qu'elle donne sur les détenteurs des manuscrits la montrent évidemment antérieure à celle du 3 octobre 1800.

3. *Ibid.*, lettre datée par Gosselin : vers le 10 nov. 1800. Elle me semble au contraire toute voisine de la précédente, et par conséquent de la fin de 1799. — Voici comment Emery offre son aide : « *Si je pouvois pendant 1 ou 2 jours m'en occuper avec vous, j'abregerois votre travail, en vous faisant part de ce que je pense, d'après le travail que j'ai fait moi-même.* ».



voir les manuscrits de Fénelon publiés, que de les voir achetés<sup>1</sup>. Le ministre de l'Intérieur se porte acquéreur, à n'importe quel prix ; mais cette offre ne tente pas l'huissier, à cause « *de l'incertitude du payement*<sup>2</sup> ». Emery songe alors à acheter lui-même les manuscrits : « *Voici ce que j'ai depuis très longtemps dans la pensée. J'ai cent louis à ma disposition. Je les consacrerai volontiers à l'acquisition de ces mss., pour les remettre ensuite entre vos mains... Mais je ne voudrais pas paraître faire cette acquisition en mon nom. Verriez-vous quelque inconvénient à paraître les acheter, c'est-à-dire à les acheter en votre nom*<sup>3</sup>?... » Rendez-vous pris, M. Girardin (l'huissier) demande mille écus des manuscrits. Mais il a hâte d'en finir<sup>4</sup>; et le 6 novembre 1800, 15 brumaire an IX, l'affaire est conclue. L'évêque d'Alais peut entrer immédiatement en possession des précieux papiers<sup>5</sup>. Aussitôt<sup>6</sup> Emery en écrit sa joie à Bausset : « *Les mss. sont chez moi ; le payement est fait... Voilà donc les mss. sauvés*<sup>7</sup>!... » Et il se préoccupe de l'ordre à suivre dans l'édition nouvelle : la division en matières, établie par les « *cartons nombreux* » entre lesquels sont répartis les manuscrits<sup>8</sup>, n'est qu'un classement. Pour former un plan, Emery songe à prendre conseil de l'abbé Gallard, « *si je le découvre* », dit-il<sup>9</sup>. Mais Bausset s'alarme, redoute une collaboration<sup>10</sup>; Emery hésite à mettre l'abbé Gallard au courant de l'entreprise : « *je crains... son bavardage* », écrit-il ; il aime mieux ne parler de rien à personne, et faire le triage lui-même<sup>11</sup>. — La suite de la correspondance montre Emery conseillant, avertissant, renseignant Bausset. Il lui envoie les lettres de Fénelon, en ajoutant : « *Il n'y aura de difficulté que pour celles qui ont été écrites à Rome à M. de Chanterac, pour savoir jusqu'à quel point il convient d'en faire usage*<sup>12</sup>. » Il invite son correspondant à lire d'abord les ouvrages imprimés de Fénelon<sup>13</sup>; lui-même en achète<sup>14</sup>, et en envoie à Villemoisson<sup>15</sup>. Son projet d'*Œuvres choisies*

1. *Ibid.*, lettre d'Emery du 3 octobre 1800.

2. *Ibid.*, lettre d'Emery du 1<sup>er</sup> novembre 1800.

3. *Ibid.*, lettre d'Emery du 3 octobre 1800.

4. *Ibid.*, lettre d'Emery du 1<sup>er</sup> novembre 1800.

5. *Ibid.*, lettre de Girardin à Emery du 6 novembre 1800.

6. *Ibid.*, lettre d'Emery du 7 novembre 1800.

7. *Ibid.*, lettre d'Emery du 16 novembre 1800.

8. *Ibid.*, lettre du 7 novembre.

9. *Ibid.*, lettre du 16 novembre.

10. *Ibid.*, lettre d'Emery du 2 décembre 1800.

11. *Ibid.*, lettre d'Emery du 12 décembre 1800. Il ajoute ce détail : « *Je n'ai ouvert la bouche à personne sur l'acquisition excepté à une seule : et cela a donné lieu à une scène dont je vous entretiendrai dans le tems.* »

12. Lettre d'Emery du 2 décembre 1800. — Les lettres ne furent pas expédiées avant le 12 décembre.

13. Lettre d'Emery du 27 décembre 1800.

14. Lettre d'Emery du 23 décembre 1800.

15. Lettre d'Emery de [fin décembre] 1800.

se modifie dans son esprit : la *Vie* de Fénelon lui semble être encore à écrire, et il en suggère l'idée à Bausset<sup>1</sup> ; il en arrive bien vite à lui proposer « de donner une édition complète, et de compter pour rien ce qui a été fait, et qui réellement est mal fait ». Dans ce cas « la partie théologique surtout exigera... un grand soin et une grande étude ». Et il marque les principaux points à approfondir pour traiter sainement des rapports de Fénelon avec le jansénisme : faits dogmatiques, cinq propositions, système de Jansénius sur la nature de la grâce, Bulle *Unigenitus*<sup>2</sup>. Quelques jours avant, il insistait sur l'importance et la difficulté de la querelle avec Bossuet<sup>3</sup>.

Cependant Bausset, dont le travail était ralenti par des accès de goutte<sup>4</sup>, se plaint que la besogne soit longue<sup>5</sup>. Il proteste de sa docilité à Emery, en ce qui concerne le choix des pièces à publier, la rédaction des notes, et l'ordre à adopter. En tout cela, écrit-il, « votre opinion règlera absolument ma marche ». Mais il avoue être « effrayé à l'idée de recommencer une nouvelle édition de la totalité des œuvres de M. de Fenelon ». Une édition complète est condamnée d'avance à un échec : car elle devrait « debiter par les ouvrages de Fenelon, qui ont le plus contribué à illustrer sa réputation » ; or « qui est-ce qui se souciera actuellement d'acheter une nouvelle édition de *Telemaque*, imprimé et réimprimé tant de fois... ; on peut dire la même chose des *Lettres spirituelles*, des *Dialogues des Morts*, du *Traité de l'Existence de Dieu* ». Si d'autre part on se borne à des *Œuvres inédites*, par où faut-il commencer la publication ? « Je vois bien que le caractère de M. de Fenelon, le vôtre, le mien, et les vues religieuses qui nous animent l'un et l'autre dans cette entreprise » nous invitent à commencer par les ouvrages religieux ; mais ne se heurtera-t-on pas à la répugnance du public ? Il semble beaucoup plus opportun de commencer par les écrits politiques, et par les lettres où la politique est intéressée. Et vraiment Bausset ne manque pas ici de pénétration : « Nous sommes précisément », écrit-il, « dans le moment le plus favorable pour faire connaître plusieurs idées de Fénelon sur le gouvernement, et qui ne seront peut-être pas sans utilité ; avant la Révolution une pareille idée eût été très déplacée et même très dangereuse ; en attendant plus longtemps, nous ne serons peut-être plus à tems<sup>6</sup>... »

Emery approuve, sans enthousiasme, cette idée de Bausset. Mais d'autre part il persiste dans son projet d'*Œuvres complètes*. Son argu-

1. Lettre d'Emery du 27 décembre 1800 : « beaucoup de choses appartiennent encore à sa vie et je ne sais s'il ne sera pas convenable que vous en fassiez une nouvelle. »

2. Lettre d'Emery du 16 janvier 1801.

3. Lettre d'Emery du 3 janvier 1801.

4. Lettre d'Emery du 3 décembre 1800.

5. Lettre d'Emery du 16 janvier 1801.

6. Lettre de Bausset du 28 janvier 1801.

ment essentiel est le suivant : « *il serait avantageux a plusieurs egards que l'edition des Oeuvres de Fenelon qui doit rester fut l'ouvrage d'un eveque de France. Il a été bien malheureux que l'edition de Bossuet fut l'ouvrage d'un janseniste*<sup>1</sup> ». Et il continue les envois de manuscrits<sup>2</sup>, en réservant cependant tout ce qui concerne le quiétisme : « *c'est une matiere immense*<sup>3</sup> », dit-il. Il est d'ailleurs fort embarrassé de l'attitude de Fénelon sur ce point : « *jamais M<sup>r</sup> de Fenelon n'est convenu meme apres sa condamnation qu'il avoit tort dans les sentimens qu'il soutenoit. Il a condamné son livre et les propositions qui en étoient extraites parce qu'elles presentent dans leur sens propre une doctrine erronée, mais jamais il n'est convenu que ce fut la sienne*<sup>4</sup>. » Enfin il engage de nouveau Bausset à composer une *Vie* de Fénelon, celle de Ramsay étant « *bien insuffisante*<sup>5</sup> ». Bausset accepte décidément cette proposition<sup>6</sup>; il ne s'agit encore, d'ailleurs, que d'une *Vie* à mettre en tête des *Oeuvres*<sup>7</sup>.

Les négociations relatives au Concordat, auxquelles Emery est mêlé, retardent l'entreprise<sup>8</sup>. Bausset, d'ailleurs, se décourage de plus en plus, devant « *l'étendue et la difficulté* » d'une édition complète<sup>9</sup>; il estime que « *la querelle du Quiétisme et meme du Jansenisme n'ont plus d'intérêt*<sup>10</sup> ». Emery est déçu : sans doute il sait que le public est peu capable de se passionner pour l'histoire des discussions théologiques; mais il « *auroit compté sur l'enthousiasme pour Fenelon qui dure encore* »; et puis il n'exigeait pas de Bausset une étude minutieuse de tous les inédits, ni une publication scrupuleusement complète; mais encore estimait-il nécessaire « *de lire et de juger toutes les pièces qui ont rapport au jansenisme et au Quietisme; nécessité facheuse j'en conviens tant par l'ennui que par la peine*<sup>11</sup> ».

Bausset classe quelques manuscrits<sup>12</sup>; Emery, de son côté, fait collationner les lettres de Fénelon imprimées antérieurement avec les lettres manuscrites. A partir d'avril 1804, il ne va plus être question dans la correspondance des deux féneloniens que de la *Vie*, à la composition de laquelle Bausset se livre uniquement, et des recherches d'Emery en

1. Lettre d'Emery du 31 janvier 1801.

2. Lettres d'Emery du 7, 11, 25 février 1801.

3. Lettre d'Emery du 25 février 1801.

4. Lettre d'Emery du 2 mars 1801.

5. *Ibid.*, et lettre d'Emery du 23 mars 1801.

6. Lettre d'Emery du 23 mars 1801 : « *Je suis bien aise que vous preniez le parti de faire une vie.* »

7. Lettre d'Emery du 2 mars 1801.

8. Lettre d'Emery du 9 octobre 1801 : « *... il faut pourtant parler quelquefois de Mr de Fenelon.* »

9. Lettre d'Emery du 13 juillet 1802.

10. Lettre d'Emery du 31 juillet 1802.

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*, et lettre du 13 juillet 1802.

vue d'une édition complète à venir. Sur la *Vie*, Emery prodigue ses conseils : Bausset lui soumet un fragment où il est question de la méthode à employer dans les conversions : abrégez, répond Emery ; ceci n'intéresserait que les ecclésiastiques ; « *Quand il sera question de religion, de christianisme, etc., c'est tout autre chose : tout en ce genre est bien accueilli*<sup>1</sup>. » La fluidité fade du style de Bausset déplaît visiblement à l'exact sulpicien, et il le marque en termes polis, mais nets<sup>2</sup>. Il signale à Bausset l'intérêt de l'*Essai sur le gouvernement civil*<sup>3</sup>. Apprenant la cérémonie qu'on prépare à Cambrai, il s'en félicite parce qu'elle « *augmentera l'effervescence en faveur de Fenelon*<sup>4</sup> », effervescence favorable au succès de la *Vie*. Et il documente Bausset en lui envoyant des livres sur le quiétisme<sup>5</sup>.

En même temps il continue la préparation des *Oeuvres complètes* à laquelle son disert ami a renoncé ; achetant les livres de Fénelon qu'il trouve chez les bouquinistes, ou les rachetant plutôt, car il s'est donné pour mission de reconstituer l'ancienne bibliothèque du Séminaire dispersée par la Révolution ; collationnant le texte des diverses éditions de *Télémaque*<sup>6</sup> ; découvrant « *chez un libraire plusieurs lettres de Fenelon adressées à M<sup>lle</sup> Roujault*<sup>7</sup> ». On lui procure « *le tableau original de Fenelon de la main de Rigault* » qu'il place dans sa chambre<sup>8</sup>.

Enfin, Bausset le consulte fréquemment, et il le conseille lui-même sans cesse : que l'auteur de la *Vie* grossisse les Appendices sur le quiétisme<sup>9</sup> ; qu'il rejette dans les notes quarante pages sur le jansénisme : ce sont des considérations trop étrangères à Fénelon<sup>10</sup> ; qu'il abrège le passage concernant le marquis Antoine<sup>11</sup>. — A la fin de 1806 la *Vie* est terminée, et remise au libraire Michaud. Emery joint alors les observations du libraire aux siennes : Michaud, dit-il, est « *effrayé de la longueur du Quiétisme* » ; « *vous n'avez pas assez parlé des Lettres spirituelles*<sup>12</sup> ». Bausset a trop insisté sur la *Réfutation de Malebranche*<sup>13</sup>. « *Ne pourriez-vous pas vous dispenser de dire que Bossuet fréquenta les theatres*

1. Lettre d'Emery d'avril-mai 1804.

2. Lettre d'Emery du 20 mai 1804 : « *Vous me permettrez une observation générale. Votre style ressemble beaucoup à celui de M. de Fenelon ; il coule avec autant de facilité et de grace ; mais je vous trouve un peu trop abondant.* »

3. *Ibid.*, et lettre d'Emery du 16 mai 1804.

4. Lettre d'Emery du 21 juillet 1804.

5. Lettre d'Emery du 30 octobre 1804.

6. Lettre d'Emery de la fin de 1805.

7. Lettre d'Emery du 14 décembre 1806.

8. Lettre d'Emery du 4 janvier 1807. Ce portrait n'est qu'une copie, d'ailleurs excellente.

9. Lettre d'Emery du 3 mars 1805.

10. Lettre d'Emery du 10 mars 1806.

11. Lettre d'Emery du 20 juin 1806.

12. Lettre d'Emery du 4 décembre 1806.

13. Lettre d'Emery du 18 janvier 1807.

pour se former, quoiqu'il les abandonna daas la suite. C'est un exemple dont on abusera, et je crois que vous serez improuvé ». Ailleurs nous lisons : « je ne sais si cette justification de Molière, et les réflexions sur cet auteur si doneyereux pour les mœurs, quadrent assez avec la decence et la dignité d'un auteur eveque. » Bausset est trop littérateur : il « s'est trop étendu sur la lettre à l'académie françoise et sur la Querelle des Anciens et des Modernes. Il semble que sa vie de Fenelon est pour lui l'occasion d'exposer ses propres sentiments et de faire des dissertations. » Emery s'occupe même du détail de l'expression : « abandonner la deraière phrase, pour éviter la longueur », écrit-il à propos du début de l'histoire du quietisme<sup>1</sup>. Bausset, docilement, abrège, corrige, retranche. Pour témoigner sa reconnaissance à Emery, il fait, dans une note de la *Vie*, l'éloge du « vénérable supérieur » de Saint-Sulpice et de ses « vertueux coopérateurs ». Mais la modestie d'Emery réclame la suppression de cet éloge personnel ; il n'accepte qu'un éloge de la Compagnie : « Si vous voulez ajouter un trait qui compenseroit bien abondamment ce que vous supprimeriez et qui regarde les sulpiciens de ce tems-là, apres avoir dit que les deraières paroles de Fenelon mourant attesterent sa reconnaissance et sa vénération pour ses anciens instituteurs, ce seroit d'ajouter : c'est alors qu'il dit qu'il n'a rien connu de plus apostolique et de plus venerable<sup>2</sup>. »

Les libraires, pour qui « uae vie en 4 volumes in-8° est une chose presque sans exemple dans la librairie<sup>3</sup> », font quelques difficultés. Mais enfin l'impression commence au milieu de 1807<sup>4</sup>, et elle est achevée en décembre. Emery, qui s'est occupé de presser les éditeurs, va se charger encore de la distribution des exemplaires à certains personnages importants<sup>5</sup>.

\*  
\* \*

Quel était l'intérêt de ces trois gros volumes in-8 de biographie ?

« On ne connoitrait que bien imparfaitement l'âme de Fénelon », dira Bausset dans la troisième édition de son ouvrage, « si on ne la cherchait que dans ses ouvrages imprimés : c'est dans des lettres qui étaient destinées à ne jamais voir le jour » qu'on la peut surprendre<sup>6</sup>. Et en effet il cite ou analyse une grande partie de cette *Correspondance* que Gosselin publiera après 1820 ; et il publie dans les *Pièces Justificatives*, à la fin de chaque volume, ce que son texte n'aurait pu contenir.

1. Ces diverses remarques appartiennent à une liste d'observations datée par Emery du « 28 mars ». Gosselin a complété par « 1810 », ce qui est évidemment erroné, car la première édition de *l'Histoire* ne contient pas, — ou plutôt ne contient plus — les passages incriminés par Emery.

2. Lettre d'Emery du 18 janvier 1807.

3. Lettre d'Emery du 9 juin 1807.

4. Lettre d'Emery du 6 août 1807.

5. Lettre d'Emery du 20 décembre 1807.

6. Bausset, *Histoire*.... 3<sup>e</sup> édition, III, p. 225.



Telle est la grande nouveauté de l'*Histoire de Fénelon* : ce livre est, dans une large mesure, une publication d'inédits.

Bausset a-t-il tiré des manuscrits dont il disposait tout le parti possible, en particulier pour renouveler la physionomie légendaire de Fénelon ? On en peut douter. Il semble avoir travaillé avec quelque légèreté : lui-même sera obligé, par la suite, de revoir et corriger son *Histoire*, et les sulpiciens en donneront en 1850 une édition notablement modifiée. Il n'a pas de peine à juger Ramsay bien incomplet<sup>1</sup>, Querbeuf étourdi<sup>2</sup>, à rectifier certaines assertions inexactes de Maury<sup>3</sup>. Contre d'Alembert il est moins heureux, lorsqu'il nie l'authenticité de la *Lettre à Louis XIV*<sup>4</sup>. Il s'élève avec énergie contre la réputation de « tolérance » indifférente faite par les « philosophes » à Fénelon<sup>5</sup>. Mais il rappelle la mansuétude légendaire du missionnaire du Poitou ; son refus d'être aidé par les dragons<sup>6</sup> ; l'estime de Fénelon pour les talents militaires de Catinat le fait s'écrier : « il existait... bien des rapports touchants entre ces deux âmes vertueuses<sup>7</sup> ». L'anecdote de la vache lui semble fort historique<sup>8</sup>. En revanche il se trouve fort embarrassé, d'avouer que Fénelon « consacra dix ans de sa vie à la simple direction d'un couvent de femmes » ; si le prestige tout entier de Fénelon n'était là pour le rassurer, il serait tenté de croire qu'« un pareil emploi de son temps... a contribué à rétrécir son esprit<sup>9</sup> ». Bausset n'enrichit guère la physionomie fénelonienne que de deux traits nouveaux : le « sentiment des convenances<sup>10</sup> », et une certaine mélancolie puisée dans la fréquentation d'hommes « désabusés du monde<sup>11</sup> ». C'étaient deux séductions de plus, aux yeux des contemporains de Mme Campan et de Chateaubriand.

Le récit des dé mêlés avec Bossuet manquait également d'originalité, et surtout de profondeur. Il s'ouvrait assez brusquement, sans la moindre indication sur les doctrines en cause : seulement quelques phrases de précautions oratoires annonçaient un égal respect pour Bossuet et pour Fénelon, une sympathie plus vive cependant pour ce dernier<sup>12</sup>. Et aussitôt commençait la narration des aventures de

1. *Ibid.*, 1<sup>re</sup> édition, I, p. 2.

2. *Ibid.*.

3. *Ibid.*, I, p. 515-516 ; II, p. 45-46 n.

4. *Ibid.*, I, p. 512.

5. *Ibid.*, II, p. 482.

6. *Ibid.*, I, p. 89.

7. *Ibid.*, III, p. 94-95.

8. *Ibid.*, II, p. 337 sq.

9. *Ibid.*, I, p. 57.

10. *Ibid.*, I, p. 69.

11. *Ibid.*, I, p. 70.

12. *Ibid.*, I, p. 240 : « Bossuet eut le mérite de faire condamner des erreurs qui n'étaient pas sans danger ; Fénelon eut le mérite encore plus rare de se soumettre au jugement qui l'avait condamné. »

Mme Guyon. Les procédés de Fénelon étaient sans cesse justifiés ou excusés, au détriment de ceux de Bossuet : Fénelon refuse d'approuver les *Etats d'Oraison*<sup>1</sup>. Mais on vient d'arrêter Mme Guyon et il comprend la cabale de ses ennemis<sup>2</sup>. Fénelon écrit les *Maximes des Saints*<sup>3</sup>. Mais il s'était engagé à exposer ses vrais sentiments<sup>4</sup>. La publication des *Maximes* est hâtée par la crainte très justifiée d'une intervention de Bossuet<sup>5</sup>. Car les dispositions de Bossuet ne sont « rien moins que pacifiques<sup>6</sup> ». La démarche de Bossuet auprès de Louis XIV exagère aux yeux du public la culpabilité de Fénelon<sup>7</sup>. L'évêque de Meaux manque d'égards pour son confrère, à l'occasion de la *Déclaration des trois Prélat*<sup>8</sup>; il y a un « contraste remarquable » entre le ton de la correspondance échangée par Fénelon et Chanterac, et les lettres écrites par l'abbé Bossuet à son oncle<sup>9</sup>. La *Relation sur le Quietisme*, dont l'abbé Bossuet est l'instigateur, est « le monument le plus alligeant de cette controverse<sup>10</sup> ». Bossuet même ne semble pas avoir été de très bonne foi, lorsqu'il a parlé de la « confession » de Fénelon<sup>11</sup>. Dans tout le récit, Mme Guyon reste au second plan; et l'auteur relève sans indulgence ses « procédés artificieux<sup>12</sup> », tandis qu'il marque la « bonté de Bossuet pour elle<sup>13</sup> ». Mais l'attitude de Mme Guyon explique la colère de Bossuet, plutôt qu'elle ne la justifie. Sans doute l'auteur décerne aux *Etats d'Oraison* des pompeux compliments, sur la sûreté de leur doctrine<sup>14</sup>; mais en même temps il s'émerveille que Bossuet ait pu s'improviser théologien, ces questions étant « nouvelles » pour lui<sup>15</sup>.

Cependant l'aimable historien se garde de brouiller à tout jamais les deux adversaires, et même de trouver des causes profondes à leur mutuelle antipathie. Il les montre, non pas réconciliés, mais se pardonnant l'un à l'autre<sup>14</sup>. Et il marque, parmi les mérites de Fénelon, sa sympathie instinctive, précoce, pour Bossuet, « ce grand homme, dont les vertus, les leçons et les exemples, lui rappelaient les pères des premiers siècles du christianisme<sup>15</sup> ». Éclectique d'ailleurs, Bausset admire pro-

1. *Ibid.*, I, p. 341.

2. *Ibid.*, I, p. 348.

3. *Ibid.*, I, p. 355.

4. *Ibid.*, I, p. 357.

5. *Ibid.*, I, p. 361.

6. *Ibid.*, I, p. 389.

7. *Ibid.*, I, p. 412; et p. 537, aux *Pièces justificatives*.

8. *Ibid.*, I, p. 473.

9. *Ibid.*, II, p. 36.

10. *Ibid.*, I, p. 301.

11. *Ibid.*, I, p. 299, p. 268, etc.

12. *Ibid.*, I, p. 372.

13. *Ibid.*, I, p. 280.

14. *Ibid.*, II, p. 142 sq.

15. *Ibid.*, I, p. 49-50.

fondément l'éloquence de l'évêque de Meaux : quand le style de Fénelon s'anime d'un « mouvement oratoire », et que la « noblesse de l'idée » s'y joint « à la simplicité de l'expression », il n'en trouve pas de meilleur éloge que de dire : « Ne serait-on pas tenté de croire » que ces lignes « sont de Bossuet ? »<sup>1</sup> Fénelon, selon lui, « aurait pu » être orateur<sup>2</sup> ; mais même alors il n'aurait pas atteint Bossuet : car « il n'y a eu qu'un Bossuet<sup>3</sup> ». Sans établir un « parallèle injurieux » entre Bossuet et Fénelon éducateurs, Bausset a soin de constater que le génie du premier était trop élevé, trop magnifique, pour se mettre à la portée d'un enfant<sup>4</sup>. En revanche l'optimisme de *Télémaque* lui paraît convenir un peu trop exclusivement à « l'heureuse inexpérience » de la jeunesse : pour l'âge mûr qui « voit les hommes tels qu'ils sont », et qui parfois « assiste à ces grandes catastrophes qui changent la face des empires », le *Discours sur l'Histoire Universelle* convient mieux. « Alors nous avons besoin de la main ferme et puissante de Bossuet pour nous soutenir au milieu des débris et des ruines que laissent ces tempêtes des passions humaines », et de sa foi en la Providence<sup>5</sup>.

C'est dans le même esprit que Bausset parle de la lutte de Fénelon contre le jansénisme, ou plutôt parle du jansénisme à propos de Fénelon. Au début du livre, il proclame son impartialité entre les jansénistes et les jésuites, et il loue en effet tour à tour « ces deux célèbres sociétés ». Mais il reproche aux uns et aux autres d'avoir « substitué à une noble émulation une dangereuse rivalité<sup>6</sup> » ; et il admire sans autre restriction les jésuites<sup>7</sup> ; tandis qu'il blâme chez leurs adversaires « l'esprit de secte », et la « déplorable ambition de se distinguer par une rigidité d'opinions et de maximes<sup>8</sup> ». Heureusement le jansénisme « ne compte presque plus de partisans<sup>9</sup> ». La soumission de Fénelon afflige « également les jansénistes et les protestants<sup>10</sup> », qui se réjouissaient de voir l'Eglise divisée. En 1699, les jansénistes sont les « premiers à renouveler » les discussions éteintes par la Paix de l'Eglise<sup>11</sup> ; le cardinal de Noailles est maladroit, entêté, timide et brutal<sup>12</sup> ; comment les jansénistes pouvaient-ils, sans inconséquence, et, peut-être, sans hypocrisie, unir dans leur conduite l'austérité morale, et l'insubordination

1. *Ibid.*, I, p. 455.

2. *Ibid.*, II, p. 243.

3. *Ibid.*, II, p. 252.

4. *Ibid.*, I, p. 220.

5. *Ibid.*, I, p. 223-224.

6. *Ibid.*, I, p. 23.

7. *Ibid.*, I, p. 15-19.

8. *Ibid.*, I, p. 23.

9. *Ibid.*, II, p. 408.

10. *Ibid.*, II, p. 137.

11. *Ibid.*, II, p. 411.

12. *Ibid.*, III, livre VI, passim.

« à l'égard de leurs supérieurs légitimes<sup>1</sup> ». Fénelon, au contraire, est présenté « gémissant » sur la destruction de Port-Royal en 1709<sup>2</sup>. — Sur la doctrine janséniste, Bausset a « évité » de s'étendre : ce sont là « questions et événements connus de tous les lecteurs familiarisés avec l'histoire ecclésiastique du xvii<sup>e</sup> siècle, ou qu'il serait inutile de faire connaître au plus grand nombre de nos contemporains<sup>3</sup> ».

La politique fénelonienne est plutôt excusée que défendue par Bausset. L'auteur de *Télémaque*, dit-il, n'a nullement prétendu renouveler les principes issus de la Réforme sur la souveraineté du peuple ; il a voulu seulement conseiller aux rois la douceur<sup>4</sup>. Cependant l'irritation de Louis XIV était justifiée contre les maximes de *Télémaque* ; car elles étaient « réellement en opposition avec les principes de son gouvernement<sup>5</sup> ». Ces « illusions de vertu et de félicité publique », de rois sages et bienfaisants, de « peuples soumis », de « lois paternelles », sont de gracieuses utopies<sup>6</sup>. Fénelon a réclamé des États-Généraux, ou tout au moins une assemblée de notables : quelle naïveté ! « Tant il est vrai que les intentions les plus pures ne garantissent pas toujours de l'erreur, et que l'expérience est nécessaire pour montrer la vanité de ces théories si brillantes, qui séduisent quelquefois les imaginations vives et les âmes honnêtes<sup>7</sup>. » L'accent ne manque pas de dureté. Toutefois, Bausset tâche de montrer en Fénelon un esprit très hostile à toute idée de révolution, par une citation choisie des Entretiens avec le chevalier de Saint-George : « il vaut mieux tout souffrir... que de secouer le joug de toute autorité<sup>8</sup>. »

Cette sympathie marquée à l'idée d'autorité n'était pas la seule. Ailleurs Bausset vantait la mansuétude de Louis XIV, qui, sur la demande de Fénelon, retire ses troupes du Poitou, et n'emploie, dans la suite, des mesures de rigueur, que lorsque des « attentats dignes de toute la sévérité des lois » l'y ont forcé. En agissant ainsi, il ne fait « que ce que devait faire tout souverain obligé d'assurer avec inflexibilité l'ordre public<sup>9</sup> ».

Importait-il de rassurer l'autorité d'alors contre l'indépendance du clergé ? En tout cas Bausset crut devoir affirmer que « l'esprit de la religion est essentiellement conservateur, parce qu'elle commande toujours le respect des lois et la soumission à l'autorité publique<sup>10</sup> ». Les

1. *Ibid.*, II, p. 437.

2. *Ibid.*, II, p. 477.

3. *Ibid.*, II, p. 554.

4. *Ibid.*, II, p. 189.

5. *Ibid.*, II, p. 162.

6. *Ibid.*, I, p. 224.

7. *Ibid.*, III, p. 217-218.

8. *Ibid.*, II, p. 400-401. La phrase est mise en italique par Bausset.

9. *Ibid.*, I, p. 89-90.

10. *Ibid.*, I, p. 14.

prêtres, dit-il, exercent « un ministère qui donne toujours le droit de faire le bien, et jamais le pouvoir de nuire<sup>1</sup> ». Et il loue en Saint-Sulpice le modèle du clergé concordataire : cette compagnie, écrit-il, « ne s'était point vouée à combattre : elle s'était bornée à édifier et à être utile<sup>2</sup> ».

Sur ce dernier point, Emery dut être satisfait du livre de Bausset. Sur les autres, il fut vraisemblablement déçu. Ou plutôt il avait été déçu, lorsqu'il avait senti, avant même la composition de l'*Histoire*, combien plus il y avait en Bausset de talent littéraire que de pensée profonde et de réflexion théologique. Il avait conseillé à Bausset en vue des *Œuvres choisies* projetées d'abord, une étude sérieuse et longue du jansénisme et du quiétisme. Le 30 mai 1808, au milieu des contestations que l'*Histoire* a soulevées, il lui écrira au contraire : « *Je ne vous conseille point d'entrer dans aucune discussion dogmatique. La matière est très délicate*<sup>3</sup>... »

Dans cette même lettre, Emery ajoutera : « *M. de Fenelon n'a été répréhensible que parce qu'il s'est mal expliqué ; Mr Bossuet lui-même s'est expliqué dans les commencemens de manière à faire croire qu'il ne croyoit pas à l'amour pur* ». Ainsi c'est d'Emery vraisemblablement que Bausset tient son désir d'excuser Fénelon, fût-ce au détriment de Bossuet.

\*  
\* \*

Quoi qu'il en soit de ses sentiments, Emery s'emploie de tout cœur au succès du livre. Il veut qu'un exemplaire soit envoyé par l'auteur au cardinal Maury, « *parce qu'il parle en société*<sup>4</sup> ». Lui-même remet un exemplaire à l'archevêque de Paris<sup>5</sup>. Il écrit en faveur de l'*Histoire* à Chateaubriand<sup>6</sup>. C'est une joie pour lui que d'apprendre à Bausset que Maury, puis Talleyrand, parlent de l'Institut pour l'auteur de l'*Histoire de Fénelon*<sup>7</sup>. « *La vente de votre ouvrage va à merveille* », écrit-il le 25 janvier, « *M. L'Emery me disoit que les libraires avoient dit à une dame qu'ils ne pouvoient pas suffire à brocher les exemplaires*<sup>8</sup> ». Le 9 mars, il annonce à Bausset « *la conversion d'un janséniste opérée par la lecture*<sup>9</sup> » de l'*Histoire* : il s'agit de La Bédoyère<sup>10</sup> ; « *je vous engage à*

1. *Ibid.*, I, p. 37.

2. *Ibid.*, I, p. 26.

3. Lettre d'Emery du 30 mai 1808.

4. Lettre d'Emery du 4 janvier 1808.

5. Lettre d'Emery du 19 janvier 1808.

6. Lettre d'Emery du 23 janvier 1808.

7. Lettre du 19 janvier 1808.

8. Lettre d'Emery du 25 janvier 1808.

9. Lettre d'Emery du 9 mars 1808.

10. Lettre d'Emery du 15 mars 1808.



vous tenir un peu en garde contre la vanité<sup>1</sup> », ajoute le sage sulpicien.

Emery rend un autre service à Bausset, en lui signalant les critiques qu'il entend formuler contre le livre. « *M. le card. Fesch auroit voulu que vous eussiez donné en quelques endroits une tournure analogue aux circonstances : il n'auroit pas trop voulu que M. de Fenelon parut si favorable aux Jesuites*<sup>2</sup>. » Fesch-venait d'être, en 1807, tancé par Napoléon au sujet de l'accueil qu'il faisait aux Pères de la Foi. — Une critique moins particulière est celle qu'articulent les nombreux partisans de Bossuet. Maury s'était, assez discrètement, contenté d'exalter, en présence d'Emery, Bossuet comme « *le plus grand homme qui ait existé, le plus grand écrivain, supérieur à Platon, Aristote, etc.* ». « *Je ne sais d'où lui vient cet enthousiasme* », écrivait Emery après cette entrevue<sup>3</sup>. Il le comprit bientôt : un mois après, nous lisons dans une de ses lettres à Bausset : « *Je rencontre encore des personnes qui disent que vous n'avez pas assez ménagé M. Bossuet*<sup>4</sup>. » Il s'en irritait : « *tous ces gens-là ne voyent pas qu'on ne peut pas faire l'histoire de M. de Fenelon, ou de M. Bossuet, sans faire l'histoire de leur démêlé, et que dans cette histoire il ne s'agit pas des conséquences contre l'un ou l'autre; il s'agit de savoir si les faits sont vrais*<sup>5</sup>. » Il faisait part à Bausset d'une lettre de Bonald contenant également des doléances en faveur de la mémoire de l'évêque de Meaux, et il la commentait ainsi : « *Les gens du monde ont cru assez généralement qu'il résultait de notre vie une opinion desavantageuse à Bossuet. Vous n'avez rien dit que de vrai; vous avez tu beaucoup de choses. Qu'auroit-on voulu et que pouviez-vous faire de plus? peut-etre insister sur les bonnes intentions de Bossuet... sur son zele inflexible et son temperament qui ne quadroient point avec certains menagements etc. Dans la réalité, il paroît avoir mis un peu de passion dans cette affaire, et M. de Fenelon un peu trop de delicatessè*<sup>6</sup>... » — Le sentiment de l'abbé Morellet semble avoir été le même que celui de Bonald<sup>7</sup>.

Enfin Emery montre à Bausset l'opportunité et les difficultés d'une *Histoire de Bossuet*, que l'« *evêque de Versailles* » et « *d'autres personnes* » lui conseillent d'écrire : « *Vous n'auriez pas le meme avantage dans la vie de Bossuet que dans celle de Fenelon... Que dire de nouveau sur Bossuet? d'où tirer des anecdotes inconnues*<sup>8</sup>? »; puis, quelques jours plus tard : « *je crois que vous ferez bien de vous decider pour une vie de Bossuet et d'annoncer votre decision. J'entrevois que M. Boulogne, Barruel,*

1. Lettre du 9 mars 1808.

2. Lettre du 25 janvier 1808.

3. Lettre du 19 janvier 1808.

4. Lettre du 22 février 1808.

5. Lettre d'Emery [vers le 20 mars 1808].

6. Lettre d'Emery du 30 juillet 1808.

7. Cf. lettre de Bausset à Morellet, 20 février 1808, publiée par M. G. Latrie, *Revue d'Histoire Littéraire*, juillet-septembre 1913.

8. Lettre d'Emery du 10 février 1808.

avoient quelque idée sur cela<sup>1</sup>. » Il aurait voulu cependant que « pendant deux ou trois mois » Bausset demeurât « habituellement avec Fenelon » ; et il suggère encore timidement : « devrait-on continuer l'édition des Œuvres de Fenelon<sup>2</sup> ? ». — Bausset demeurera avec Fénelon pour préparer une seconde, puis une troisième édition de son *Histoire* ; et Emery, dès le 5 juin 1808, lui proposera des additions et des corrections<sup>3</sup>. Mais Bausset est confirmé par le succès dans sa vocation d'historien.

Le premier en date des comptes rendus de l'*Histoire de Fénelon* est celui du *Journal des Curés* du 12 mars 1808. La louange y est tempérée de récriminations en faveur de Bossuet : Fénelon, dit le rédacteur, est vanté dans l'*Histoire* plus souvent que Bossuet ; c'est qu'on aime « l'homme » en lui ; et « il est plus doux d'aimer que d'admirer ». — Féletz, dans les *Débats* des 19 et 23 mars et du 5 avril<sup>4</sup> venge Fénelon et Bausset des attaques et des reproches jansénistes ; et il blâme la « secte dure, turbulente, et peu faite pour apprécier les aimables et douces vertus ». Bossuet ne lui semble pas irréprochable, car sa conduite a pu servir dans la suite de prétexte aux attaques des philosophes contre la religion. Et il daube sur Voltaire. Fénelon lui paraît un prélat digne de l'Empire : « sujet fidèle, bon français, saint évêque ». Quelques mois plus tard, cependant, tout en protestant que *Télémaque* n'est pas une satire du gouvernement de Louis XIV, il avoue que « peut-être quelque fiel est-il parfois entré dans l'âme si douce » de Fénelon<sup>5</sup>. — Dans le *Mercur*, Esménard consacre trois articles à l'*Histoire de Fénelon*, à partir du 9 avril<sup>6</sup>. Il exalte Fénelon plus que son historien, à qui il reproche d'avoir accordé trop de place « à des querelles théologiques heureusement oubliées », et qui « montrent sous le jour le plus défavorable Louis XIV, Mme de Maintenon et Bossuet ». Pourtant il avoue que Bossuet, si peu d'années avant de mourir, aurait dû non pas batailler avec Fénelon, mais le « présenter à l'Église de France comme son successeur et son héritier ». — Les *Mélanges philosophiques* de Picot<sup>7</sup> contiennent enfin un commentaire plus bienveillant, plus documenté, plus attentif. Les attaches sulpiciennes de l'auteur permettent de penser qu'Emery n'y fut pas étranger. Picot définit Bausset : « excellent écrivain..., âme sensible..., prélat estimable ». Il montre l'infériorité des *Vies de Fénelon* antérieures. Puis il insiste sur divers

1. Lettre d'Emery du 17 février 1808.

2. Lettre du 10 février 1808.

3. Lettre d'Emery du 5 juin 1808. Les changements indiqués portent sur la doctrine de l'amour pur et sur la philosophie de Leibnitz.

4. Ces articles ont été repris par le *Spectateur français au XIX<sup>e</sup> siècle*, VI, p. 111, 118, 127 ; et ils figurent dans les *Mélanges* de Féletz, IV, p. 141 sq.

5. *Journal des Débats*, 18 août 1808.

6. *Mercur*, XXXII, p. 57-62, 116-124, 215-224.

7. *Mélanges philosophiques*, IV, p. 289-316 ; 337-361.

points : le « génie » de Fénelon dans l'éducation du duc de Bourgogne ; la part de responsabilité de l'abbé Bossuet dans l'affaire du Quiétisme ; l'amitié de Fénelon et du prince son élève ; l'admiration, si suspecte, des « philosophes » pour Fénelon. Il juge Bausset quelque peu partial pour Fénelon, et signale chez ce dernier une « conduite répréhensible », dans son entêtement pour Mme Guyon. Mais en revanche il voit dans l'histoire du quiétisme, telle que la raconte Bausset, une intéressante contrepartie, un heureux contrepoison de la partialité de Deforis pour Bossuet. Et contre les jansénistes encore, Picot insiste sur la science théologique de Fénelon, et ajoute que le livre de Quesnel en 1693 n'avait pas été approuvé, comme le croyait Bausset, par plusieurs évêques.

Le 8 novembre 1809, l'Institut décerne une mention honorable à l'*Histoire de Fénelon*<sup>1</sup>. Mais déjà Bausset a donné de son livre une seconde édition, et a commencé à essayer des critiques plus dures que celles du *Journal des Curés*.

L'édition nouvelle contenait des adoucissements d'expression et de jugement sur Bossuet, dont l'ardeur combative était désormais appelée : l'« inquiète sollicitude d'un Père de l'Église » ; à la fin de l'histoire du quiétisme Bausset ajoutait : « L'histoire de la controverse du Quiétisme laisse tous les personnages qui y jouent un rôle avec le même caractère de grandeur que leur siècle et la postérité leur ont imprimé ». Mme de Maintenon elle aussi gagnait à l'édition nouvelle. Enfin Bausset utilisait des documents nouveaux : des lettres de Fénelon écrites en 1686, et la Relation écrite par Le Dieu de son voyage à Cambrai en 1704. Les *Mélanges philosophiques* applaudissent aux éditions comme aux changements<sup>2</sup>. Mais dans le *Mercur*, Auger regrette que Bausset ait supprimé l'anecdote de la vache<sup>3</sup>.

La réunion, dans le journal de Picot, des louanges adressées à l'*Histoire de Fénelon* et d'attaques et d'insinuations contre le jansénisme<sup>4</sup> fut-elle pour quelque chose dans le ressentiment des jansénistes contre Bausset ? Peut-être. Toujours est-il que Tabaraud, en 1809, après la seconde édition, publia sous le voile de l'anonyme, une *Lettre à M. de Bausset* fort véhémement. C'était une défense de Bossuet, dont la réputation, disait l'oratorien janséniste, est « devenue le patri-

1. *Journal des Débats*, 9 novembre 1809. Le Prix d'honneur est attribué à Rulhières, pour son *Histoire de Pologne* ; les Mentions honorables, à Sainte-Croix, pour son *Examen des historiens d'Alexandre* ; à Bausset ; à Lacretelle le jeune, pour son *Histoire de France pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle*, etc.

2. *Mélanges philosophiques*, 1809, VI, p. 241 sq.

3. *Mercur*, avril 1809, p. 24 sq.

4. *Mélanges philosophiques*, IV, comptes rendus cités ; — VI, p. 404 n. : l'abbé Pucelle a été le précepteur de Malesherbes : « C'est un janséniste dont les leçons ont formé un philosophe. Il y en a, dit-on, quelques exemples. »

moine de tout le clergé français »<sup>1</sup>, défense nécessaire non seulement contre l'historien de Fénelon, mais contre « une certaine classe d'hommes qui semblent prendre à tâche d'atténuer, sous des formes doucereuses, l'autorité d'un Evêque qui, dans le plus beau siècle de l'Église gallicane, en fut l'ornement et l'organe »<sup>2</sup>. Tabaraud reprochait à Bausset de « détourner l'attention du fond de la question »<sup>3</sup>; mais il n'insistait guère sur le côté doctrinal de la querelle du quiétisme; il relevait des inexactitudes et des erreurs<sup>4</sup>; enfin, après avoir « lavé Bossuet des taches répandues sur son grand caractère »<sup>5</sup>, il s'en prenait à Fénelon et à sa soumission fameuse : cette soumission, disait-il, n'engageait en rien le sens des *Maximes des Saints*, elle ne différait pas du « silence respectueux » que Fénelon lui-même condamnait chez les jansénistes; si elle « n'en était pas moins sincère et de bonne foi », c'est « qu'elle était une suite naturelle des principes ultramontains qui entraient dans sa théologie. Il croyait à l'infaillibilité du Pape... D'après ce préjugé, il devait s'être fait une loi indispensable de se soumettre, sans réserve, à tous les décrets de Rome, quels qu'ils fussent, sauf ensuite à les concilier avec la doctrine de son livre, dont il ne se départit jamais ». Encore est-il que Fénelon était devenu ultramontain par rancune contre Bossuet<sup>6</sup>.

Après Tabaraud, Grégoire, dans les *Ruines de Port-Royal*, oppose Bossuet à Fénelon. Fénelon, écrit-il, « permet au duc de Bourgogne d'aller au spectacle pour plaire à son père, et veut qu'on laisse à Mme la Vidame un peu d'opéra et de comédie. Que l'archevêque de Cambrai ait peint la grotte de Calypso, approuvé l'opéra, et censuré les jansénistes, cela n'a rien de contradictoire ». Là-dessus il cite les *Élévations sur les Mystères*<sup>7</sup>. Et il a grand soin de placer Bossuet dans sa liste des amis de Port-Royal<sup>8</sup>.

Cependant Bausset ne répond pas. Tabaraud alors, le 3 février 1810, écrit une *Seconde lettre*. Cette fois il ne met plus en avant une défense de la mémoire de Bossuet; il déclare ouvertement son intention de combattre l'infaillibilité pontificale, « ce dogme nouveau et inouï », et de défendre les jansénistes, ces « hommes non moins célèbres dans les fastes de la religion que dans celles de la littérature... qui sont morts les armes à la main contre les ennemis de l'Église »<sup>9</sup>. Port-Royal

1. (Tabaraud), *Lettre à M. de Bausset...*, p. 3.

2. *Ibid.*, p. 7.

3. *Ibid.*, p. 6.

4. *Ibid.*, p. 41 sq., p. 144 sq.

5. *Ibid.*, p. 177.

6. *Ibid.*, p. 158-165.

7. Grégoire, *Ruines...*, p. 50 sq.

8. *Ibid.*, p. 65.

9. (Tabaraud), *Seconde Lettre*, Avertissement.

n'est donc pas une « secte », une « faction », comme l'a prétendu Bausset<sup>1</sup>, dont le système est de « ne présenter les questions que de profil, afin de faire triompher les opinions auxquelles » il attache « un intérêt exclusif »<sup>2</sup>. Lui, Tabaraud, aborde de face la question des faits dogmatiques, sur laquelle il lutte et contre Fénelon et contre Bausset<sup>3</sup>. Bientôt il s'en prend aux jésuites, dont la crainte, selon lui, a paralysé Bossuet favorable dans le fond aux jansénistes<sup>4</sup>; il s'en prend au « parti jésuitique et sulpicien »<sup>5</sup>; il s'en prend à Fénelon<sup>6</sup>: si l'archevêque de Cambrai a combattu le jansénisme, c'est par dépit et par désir de vengeance; sa défiance, injustifiée d'ailleurs, contre Noailles est exploitée par les jésuites qui haïssent en Noailles un esprit indépendant. Fénelon se montra pauvre théologien dans cette lutte, car « s'il possédait des connaissances très étendues, quoique très inexactes, dans la théologie mystique, il n'en avait que de très bornées dans la théologie positive et dans la scolastique »; d'ailleurs il s'en rapportait pour le choix des textes à citer à des copistes « peu scrupuleux » ou « trop prévenus »; et en outre « son esprit naturellement subtil » le portait à dénaturer le sens des textes ainsi recueillis. Tabaraud terminait sa diatribe en accusant Bausset de ranimer, contre les principes d'apaisement du régime impérial, les « anciennes divisions qui ont agité l'Église et troublé l'État »: Bausset voulait « entretenir cet esprit de schisme qui n'a que trop survécu, dans certaines têtes, à nos troubles civils et religieux »<sup>7</sup>.

L'accusation parut étrange à Picot<sup>8</sup>. Bausset ne s'en alarma point pour lui-même: « Cette lettre », écrit-il à Emery, « ne mérite réellement aucune réponse. Ce n'est que la répétition littérale de tout ce qui a été écrit jusqu'à satiété il y a 50 ans. » Il sourit de voir Tabaraud cette fois se « démasquer entièrement », et manifester quelque « humeur contre Bossuet » à cause de la lettre de celui-ci aux religieuses de Port-Royal. Mais il flaire un « piège » contre Saint-Sulpice: Tabaraud veut « engager un combat d'écrits; c'est un brandon de discorde jeté à dessein contre S. Sulpice et le journal de M. Picot »; si M. Picot répond, « on ne manquera pas de persuader au ministre de la police, qu'on va voir recommencer les controverses du jansénisme, on ne manquera pas de supposer que M. Picot est excité par S. Sulpice, et que pour le bien de la paix et

1. *Ibid.*, p. 25 sq., p. 48.

2. *Ibid.*, p. 80.

3. *Ibid.*, p. 70 sq.

4. *Ibid.*, p. 86 sq.

5. *Ibid.*, p. 132 sq.

6. *Ibid.*, p. 136 sq.

7. *Ibid.*, p. 239 sq.

8. *Mélanges philosophiques*, VIII, p. 1 sq.



pour prévenir des querelles, il faut supprimer le journal de M. Picot, et achever d'extirper S. Sulpice<sup>1</sup>. »

Saint-Sulpice ne fut pas inquiété, et Bausset reçut bientôt une nouvelle récompense de l'Institut pour son *Histoire* : en 1812 il obtint le 2<sup>e</sup> grand prix décennal de II<sup>e</sup> classe, à décerner au meilleur écrit de biographie. Le rapport louait le « ton de noblesse et de dignité », « propre à l'histoire », qui régnait dans l'ouvrage, le « ton de sincérité » de la narration ; il critiquait le « manque de rapidité » du récit, « quelques taches » dans le style, et regrettait qu'il n'y eût pas « un peu plus de cette onction douce et pénétrante, qui convient à l'histoire de Fénelon »<sup>2</sup>.

Tabaraud continua, en 1813, dans ses *Observations sur le prospectus et la préface de la nouvelle édition des Œuvres de Bossuet*, à se plaindre des « progrès effrayants que l'ultramontanisme fait journellement en France »<sup>3</sup>, mais il ne parlait de Fénelon, dans cet ouvrage, que pour le montrer « battant en ruine avec avantage » Bossuet sur la question du jansénisme<sup>4</sup> ; et il appelait Bausset, avec une grande déférence, « l'illustre historien de l'archevêque de Cambrai »<sup>5</sup>.

Pendant l'illustre historien de Fénelon devenait celui de Bossuet : l'*Histoire de Bossuet* parut en novembre 1814. « On suppose l'historien de Bossuet embarrassé de se concilier avec l'historien de Fénelon », écrit l'auteur en abordant la querelle du quiétisme. Amoindrira-t-il « l'intérêt si touchant attaché à Fénelon » ? Cherchera-t-il, en Bossuet, à « voiler, à désavouer même quelques imperfections échappées à la faiblesse humaine » ? Il avoue ne « s'être pas assez pénétré, en écrivant l'histoire de Fénelon, des graves considérations qui imposaient à Bossuet le devoir d'attacher tant d'intérêt aux conséquences de la doctrine de l'archevêque de Cambrai ». Mais que cette correspondance de Bossuet et de son neveu est donc fâcheuse<sup>6</sup> ! Et Bausset aborde la question doctrinale. Il définit le quiétisme : un « platonisme théologique », un « déisme mystique ». Mais aussitôt il ajoute cette excuse pour Fénelon : du moins si ce mysticisme pouvait dégénérer, « c'était contre le vœu et la pensée de Fénelon lui-même »<sup>7</sup>. Autre excuse : Fénelon était accessible aux idées guyoniennes à cause de « la vivacité de son imagination, une piété tendre et affectueuse, et le désir exagéré d'une perfec-

1. Lettre de Bausset à Emery, 1 juin 1810.

2. Cité dans Bausset, *Histoire de Bossuet*, éd. 1830, I, p. xxviii.

3. (Tabaraud), *Observations...*, p. 46.

4. *Ibid.*, p. 16.

5. *Ibid.*, p. 8.

6. Bausset, *Histoire de Bossuet*, III, p. 169 sq. (éd. 1830). Bausset revient à l'abbé Bossuet, p. 207 sq., « jamais choix plus malheureux n'eut des suites plus déplorables ».

7. *Ibid.*, III, p. 172-175.

tion plus qu'humaine »<sup>1</sup>. Le récit de la querelle se poursuit, tout favorable à Fénelon : aux conférences d'Issy, Fénelon est étonné de la froideur de Bossuet : ce dernier est défiant à l'égard des mystiques, car il n'a lu que saint François de Sales et sainte Thérèse<sup>2</sup>. Bossuet a parlé au roi du « fanatisme de son confrère » : l'historien commente ainsi cette démarche : « il faut plaindre ici le grand homme, qui a pu laisser échapper une si terrible expression »<sup>3</sup>. Les *Maximes des Saints* ne portent aucunement l'empreinte du génie de Fénelon, et cela par la faute de Noailles, qui empêcha l'auteur de publier un ouvrage plus étendu<sup>4</sup>. Dans la *Relation*, la comparaison avec Montan est une « inconvenance »<sup>5</sup>. Le mémoire de Louis XIV, provoqué par Bossuet, est « le monument le plus affligeant de cette controverse »<sup>6</sup>. Toutefois Bausset avoue que Fénelon était trop prévenu « pour ses propres idées »<sup>7</sup>, et que dans les *Maximes des Saints* il s'éloignait des *Articles* d'Issy<sup>8</sup>. Il vante même la *Relation* comme un chef-d'œuvre « d'art, d'esprit et de goût »<sup>9</sup>, et ridiculise les ouvrages manuscrits de Mme Guyon en les traitant « d'amas d'extravagances, d'illusions, et de puérités »<sup>10</sup>. Le beau rôle n'en reste pas moins à Fénelon, et pour équilibrer la gloire de Bossuet à celle de son adversaire, Bausset recourt au prestige gallican de l'auteur des articles de 1682<sup>11</sup>. Tabaraud ne peut plus l'accuser d'être ultramontain comme Fénelon<sup>12</sup>.

En d'autres passages de son *Histoire de Bossuet*, Fénelon avait encore l'avantage : l'éducation du duc de Bourgogne réussit mieux que celle du dauphin : c'est que Fénelon s'adaptait mieux à son élève, au lieu que Bossuet s'imposait trop au sien<sup>13</sup>. La conversation de Fénelon, chez qui l'amitié était « le premier besoin de son cœur » était d'un charme tout autre que la conversation de Bossuet, remarquable seulement « par une extrême simplicité<sup>14</sup> ». Dans l'*Histoire de Fénelon*,

1. *Ibid.*, III, p. 179.

2. *Ibid.*, III, p. 182.

3. *Ibid.*, III, p. 194.

4. *Ibid.*, III, p. 198 sq.

5. *Ibid.*, III, p. 219.

6. *Ibid.*, III, p. 221.

7. *Ibid.*, III, p. 195.

8. *Ibid.*, III, p. 200.

9. *Ibid.*, III, p. 217.

10. *Ibid.*, III, p. 180 sq.

11. *Ibid.*, III, p. 239.

12. Bausset tient à se montrer gallican lorsqu'il parle de la *Déclaration* de 1682 : c'est là, dit-il, « le plus beau monument de l'histoire de Bossuet. » « Jamais on ne put trouver à Rome le plus faible prétexte pour censurer une doctrine qui était appuyée de tant d'autorités et de monuments respectables » (*Ibid.*, II, p. 207, p. 216).

13. *Ibid.*, II, p. 80 sq.

14. *Ibid.*, II, p. 342 sq.

Bausset avait traité avec quelque légèreté la politique de *Télémaque* : Il l'excuse et la défend dans l'*Histoire de Bossuet* ; et au lieu du parallèle humiliant pour Fénelon de l'optimisme chimérique de *Télémaque* avec le pessimisme chrétien et profond de l'*Histoire Universelle*, il explique le « contraste entre les systèmes politiques des deux hommes » par la « différence de leur caractère, de leur imagination », de leur temps<sup>1</sup>. A peine indique-t-il que Fénelon, au rebours de Bossuet, aurait été bien aise de devenir premier ministre<sup>2</sup>.

Le succès de l'*Histoire de Fénelon* persistait. Joseph de Maistre, à la fin de 1814, la « relit » à ses enfants : « C'est un ouvrage », écrit-il, « dicté par le talent le plus pur, par la plus sévère impartialité, par la plus haute sagesse<sup>3</sup> ». Bausset en préparait cependant une troisième édition, « revue, corrigée et augmentée », qui parut en 1817. Les augmentations, c'étaient, par exemple, des lettres de Mme de Maintenon à Mme de La Maisonfort, une lettre de Brisacier, une lettre de l'abbé de Rancé à Bossuet, etc. Les corrections, c'était, dans l'affaire de la « confession » de Fénelon, la responsabilité du malentendu reportée sur Fénelon lui-même<sup>4</sup> ; c'était aussi une atténuation du dédain que Bausset avait, dans les premières éditions, marqué pour les questions jansénistes<sup>5</sup>. J'ai relevé, en outre, une apologie nouvelle des « congrégations » établies par les jésuites « dans toutes les villes<sup>6</sup> ». En somme, plus de documents utilisés, une faveur moins absolue pour Fénelon ; ajoutons un assez grand nombre de retouches de style et de composition ; tout cela donnait à l'édition nouvelle plus de gravité académique que n'en avaient les deux éditions antérieures.

Ainsi l'*Histoire de Fénelon* a maintenu, par son succès et par la polémique qu'elle a suscitée, le prestige de l'archevêque de Cambrai ; elle a fait mieux connaître sa physionomie, grâce aux documents que Bausset a utilisés ou cités. Toutefois il est vraisemblable qu'elle a retardé de plusieurs années une connaissance plus exacte de Fénelon, celle que devaient donner en 1820 les *Oeuvres Complètes* : les sulpiciens, espérant que Bausset voudrait bien et pourrait accomplir cette tâche d'éditeur pour Fénelon, s'étaient appliqués eux-mêmes à l'édition de Bossuet<sup>7</sup>. Quoi qu'il en soit, on peut considérer l'*Histoire* comme une transition fort estimable entre la pénombre de la légende, et la lumière crue des textes complets.

1. *Ibid.*, II, p. 79 sq.

2. *Ibid.*, II, p. 89.

3. J. de Maistre, *Correspondance*, I, p. 245 : lettre du 1<sup>er</sup> (13) décembre 1814.

4. Bausset, *Histoire...*, II, p. 36 (éd. 1817).

5. *Ibid.*, III, p. 291.

6. *Ibid.*, I, p. 16.

7. L'édition, préparée par MM. L'Hemey d'Auberive et Caron, parut de 1815 à 1819.

## CHAPITRE X

### DE L'HISTOIRE AUX ŒUVRES COMPLÈTES

Un des premiers effets de l'*Histoire* fut de susciter une précision nouvelle sur la question des « principes » de Fénelon, dont Voltaire avait parlé, dans le *Siècle de Louis XIV*, en s'autorisant d'une lettre de Ramsay. Sur ce point, le chevalier baronet H. Croft écrivit d'Amiens, le 8 avril 1808, une lettre « à l'auteur de la critique insérée dans le *Journal de l'Empire*, du 5 avril 1808 ». Féletz la communique à Bausset, dans les papiers de qui elle est restée. Croft, qui est lui-même un écrivain, ayant publié en 1778 une *Vie d'Young*, s'attarde en éloges de Fénelon et de *Télémaque* : puis, afin de « replanter, près du tombeau de Fénelon, un de ces lauriers, que les philosophes ont déracinés », il donne, parallèlement<sup>1</sup> au texte anglais attribué à Ramsay par Voltaire, le texte « qu'un homme de l'éducation du chevalier Ramsay aurait infailliblement écrit ». Ainsi Voltaire en a imposé à ses lecteurs sur cette matière, comme il l'a fait par exemple à propos du *Paradis perdu*, qu'il « osait critiquer sans l'avoir lu ».

Et d'autre part, c'est peut-être<sup>2</sup> ce qui restait dans l'*Histoire* de complaisante légende, qui inspira à Andrieux sa *Promenade de Fénelon*. Cette « anecdote » fut lue par son auteur le 21 décembre 1808, dans la séance publique de la classe de langue et de littérature française de l'Institut, pour la réception de Tracy<sup>3</sup>. La « promenade » de Fénelon, lente au début, contemplative<sup>4</sup>, se précise bientôt : Fénelon entre chez des paysans qui ont perdu leur vache. Il écoute leurs plaintes

1. Texte de Voltaire :

Were he born in a free country he  
woll'd have display'd his whold genius  
and give a full carrier to his own prin-  
ciples never known.

Texte proposé par Croft :

Had he been born in a free country,  
he would have display his whole genius  
and given a full career to his own prin-  
ciples which were never known.

2. Andrieux déclare dans sa pièce tenir l'anecdote de Cabanis lui-même. Mais d'Alembert en avait parlé, et Bausset l'avait reprise.

3. La *Promenade* est publiée par le *Mercure* du 7 janvier 1809, p. 3 sq.

4. *Ibid.*, p. 4. « Contemple la Nature, et jouit de Dieu même. » — Il est assez curieux d'observer que Tracy succédait à Cabanis, lequel jurait qu'il n'y a pas de Dieu.

naïves <sup>1</sup>, puis, tout occupé de graves pensées, il repart. Et, tandis qu'il marche en méditant, tout à coup il aperçoit une vache, qu'il reconnaît pour être celle dont les paysans viennent de lui parler. Il la ramène. Les paysans le bénissent, et, comme il est tard, et que Cambrai est loin, on invite Fénelon à se laisser transporter jusqu'à son palais dans une « civière agreste » tapissée « de fleurs, d'herbages frais ». Le retour à Cambrai est triomphal. La *Promenade*, qui s'ouvrait par une allusion flatteuse au Fénelon de Chénier, et se terminait par une invocation à Cabanis, manifeste la survivance, à l'Académie, de la tradition philosophique concernant Fénelon; mais cette tradition se teinte prudemment de déisme : « Croyons qu'il est un Dieu ! » s'écrie Andrieux à la fin de son poème.

Cette même année 1808, Lamennais grandissant à l'ombre de Saint-Sulpice, réunit Bossuet et Fénelon en un commun éloge, dans ses *Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle* : tous deux, dit-il, ont senti le péril de la libre-pensée issue de Bayle; tous deux « l'écrasaient dans la chaire chrétienne <sup>2</sup> ». Comme Bausset aussi, il loue les jésuites <sup>3</sup>, et Saint-Sulpice <sup>4</sup>.

Cependant le prestige de Fénelon subit aussi quelque atteinte : à l'Athénée, Cournaud, dans un *Parallèle entre Xénophon et Fénelon*, « a relevé d'assez nombreux défauts dans les écrits de Fénelon, sans en faire remarquer un seul dans l'auteur de la *Cyropédie* <sup>5</sup> ». Et puis le prestige de Bossuet se ranime. Il paraît un *Génie de Bossuet*, dont le titre lui-même est un hommage, puisqu'il s'agit d'un de ces recueils de morceaux choisis auxquels on donnait en général le nom d'*Esprit*. L'*Éloge de Bossuet* par d'Alembert figure en tête du volume. Toutefois l'éditeur, et après lui les journaux <sup>6</sup>, constate que Bossuet est encore plus connu que lui. C'est en effet à cette époque que le cardinal de La Luzerne est surnommé « le Bossuet de nos jours <sup>7</sup> », à cause de son éloquence, et malgré ses tendances doctrinales bien plutôt féneloniennes.

L'année 1809 voit éclore plusieurs fantaisies historiques ou littéraires concernant la réputation de Fénelon. Dans ses *Mélanges*, le Comte d'Escherny intitule « De la supériorité du xviii<sup>e</sup> siècle <sup>8</sup> »

1. « Je riais... A présent nous pleurons au contraire ! »

2. Lamennais, *Réflexions*... p. 15.

3. *Ibid.*, p. 19-20.

4. *Ibid.*, p. 141.

5. *Journal des Débats*, 14 janvier 1808.

6. *Mercure*, XXXIV, p. 36 sq.; *Mélanges philosophiques*, V, p. 481 sq.

7. *Mercure*, XXXI, p. 191.

8. Comte d'Escherny, *Mélanges*... III, p. 219-276. Ailleurs le comte d'Escherny déclare son mépris pour le duc de Bourgogne (*ibid.*, II, p. 160); ailleurs il s'insurge contre la rime et sa monotonie (*ibid.*, II, p. 223). Je le cite d'après l'édition de 1811. Il y a eu une édition en 1809, selon Quéard.



certaines réflexions qui, dit-il, lui ont été « suggérées » par « la lecture de l'*Histoire de Fénelon* de Bausset ». C'est une diatribe contre le célibat, la retraite, la prédestination, l'éternité des peines. Tronson mettant Fénelon en garde contre l'ambition provoque la colère de d'Escherny. Fénelon et Bossuet sont « deux hommes que la nature avait fait pour être de grands hommes, et dont la théologie a tronqué la stature ». Ah ! s'ils étaient nés au xviii<sup>e</sup> siècle ! « leur génie se serait fait jour à travers des idées plus grandes, plus nobles, plus généreuses, plus libérales, plus philosophiques ». Au lieu qu'en réalité, pour admirer Fénelon, on en est réduit à ne le pas considérer de trop près : « Quoi ! Fénelon catéchiser de petits enfants ! Fénelon sous la direction d'un supérieur de séminaire !...<sup>1</sup> ». Quant au quiétisme, on ne fera point accroire à d'Escherny que cette querelle soit d'ordre théologique : Tronson, sans doute, était en cette affaire de bonne foi ; mais Fénelon était « de mauvaise foi », ce qui « le réhabilite en partie dans mon esprit. Fénelon ne croyait pas à la présence réelle, donc, à plus forte raison, ne donnait-il pas dans les rêveries du quiétisme ». Bossuet et Fénelon étaient donc rivaux d'amour auprès de Mme Guyon.

Fénelon amoureux ! Cette idée séduisit l'imagination d'Azaïs, qui en fit une anecdote, sous le titre : *Tableau d'un sage*, intercalée dans le récit de son voyage aux Pyrénées<sup>2</sup>. Fénelon y apparaissait sous les traits d'« un jeune homme sensible, de l'organisation la plus animée », qui ressent délicieusement le besoin d'aimer. Or il est aimé par une jeune fille, Élise, et il apprend tout à coup cet amour d'Élise par un papier qu'il ramasse dans une « fontaine », et où Élise a écrit : « Ton onde ne s'unira pas plus étroitement à son onde, que l'image de Fénelon et le cœur d'Élise ne seront unis par l'amour ». Fénelon « sentit couler dans ses veines un feu rapide » ; toutefois il « savait que les passions humaines lui étaient à jamais interdites ». Il se trouble. « Il porte avec transport ces mots vers sa bouche !... Il va !... Que va-t-il faire ?... Vertu, arrête !... c'est Fénelon. » Il jette le papier, puis rêve. Élise vient. Fénelon, se croyant seul, exhale sa douleur de ne pouvoir aimer Élise. Élise l'entend, et s'évanouit. Fénelon soutient la tête d'Élise : « son ame s'embrase ». Mais il se ressaisit ; il prie, et ramène Élise à sa mère. Telle est l'« histoire probable » qu'a imaginée le romanesque Azaïs. Le fénelonien Lamartine peut bien s'en être souvenu dans *Jocelyn*. — Notons que les *Débats* goûtèrent peu cette aventure : « on n'aimera pas à se représenter Fénelon amoureux », déclarent-ils<sup>3</sup>.

1. Notons que c'est ce genre de préjugé que Bausset n'avait pas eu la hardiesse de combattre de front, lorsqu'il excusait Fénelon d'avoir été supérieur d'un couvent.

2. H. Azaïs, *Un mois de séjour dans les Pyrénées*, p. 187 sq.

3. *Journal des Débats*, 6 mai 1809.

*La Fénelonade* de J.-E. Paccard, qui sous la Restauration prendra le titre de *Fénelon, ou les Vertus Chrétiennes*, est plus conforme à la tradition. Trop conforme même, puisque l'auteur se borne souvent à paraphraser Ramsay. Son Fénelon, missionnaire en Saintonge, déclare :

« Le zèle le plus pur et me guide et m'anime,  
Je ne veux employer que la seule douceur. »

A Cambrai il reçoit les confidences de Ramsay, et le convertit<sup>1</sup>. Les promenades<sup>2</sup> de Fénelon ont aussi leur place dans ce poème épique. La vache n'y est pas oubliée. Une *Notice historique*, des plus fantaisistes, accompagnait l'ouvrage. Paccard y disait de Fénelon : « Enfant, il fit la joie de ses parents » ; il manifesta un « grand goût pour la vie paisible et retirée » ; le *Traité de l'Existence de Dieu* « déjà décelait dans son auteur celui du *Télémaque* » ; dès que Mme Guyon fut connue, « on cria à la mysticité, au fanatisme, à l'erreur » ; enfin l'auteur des *Maximes des Saints* brûlait lui-même son livre « dans la cour de son palais »<sup>3</sup>. Tout cela, dans une excellente intention, car J. E. Paccard est aussi l'auteur d'un « roman moral »<sup>4</sup>, et de *Tableaux de l'amour honnête et vertueux*<sup>5</sup>. S'il parle de Fénelon en déiste plutôt qu'en chrétien, c'est qu'aussi bien il a combattu l'« intolérance » dans un de ses romans<sup>6</sup>.

La même année, Paillet compose sur *Les adieux de Fénelon au duc de Bourgogne* une héroïde de mille vers, auxquels il en ajouta mille autres dans l'édition suivante<sup>7</sup>.

Et l'on répète, et l'on découvre des anecdotes, des traits intéressants de la vie de Fénelon : Bérenger, dans sa *Morale en action*, cite un trait de charité de l'archevêque de Cambrai<sup>8</sup>. Le secrétaire de la société

1. *La Fénelonade*, p. 35 (éd. 1819) :

« Attiré par l'éclat d'une vertu si rare,  
Un étranger, Ramsay, paraît et se déclare,  
Tombe aux pieds du prélat, les baigne de ses pleurs :  
Ayez pitié, dit-il, de mes longues erreurs. »  
Etc.

2. *Jocelyn* peut aussi devoir quelque chose à *la Fénelonade*, en ce point précisément : Paccard raconte les promenades de Fénelon avec le même accent familier et élevé qui sera celui de Lamartine, parlant des promenades du curé de Valncige. Cf. dans *la Fénelonade*, p. 37, le passage commençant ainsi :

« Souvent il s'arrêtait au sommet des montagnes. »

3. *Ibid.*, p. 5-13.

4. *Dieu, l'Honneur et les Dames, ou le Jeune Baron Chrétien*, 6 vol.

5. A la suite de : *Édelmonde et Lorédan, ou l'Orange de Malte*.

6. *Eugène et Aloïna, ou les Victimes de l'Intolérance*.

7. Quéraud donne l'indication de cet ouvrage, et ce renseignement. Je n'ai pas trouvé d'exemplaire des *Adieux*.

8. Bérenger, *Morale en action*, p. 159 (1810).

d'Émulation de Cambrai retrouve dans les Archives un compte du receveur de la terre du Câteau, qui constate que le 14 mai 1709 Fénelon « fit délivrer aux armées 4500 mencauds de blé », soit « 78 750 francs », et « qu'il abandonna dans ce seul canton, la même année, près de 60 000 francs à ses fermiers<sup>1</sup> ».

Puis c'est Mme Suard qui, dans *Madame de Maintenon peinte par elle-même*, reprend à sa manière l'histoire de la querelle du quiétisme<sup>2</sup>. Elle montre Mme Guyon « jolie, aimable », séduisant par son langage « l'âme tendre de Fénelon ». Celui-ci d'ailleurs est, au gré de Mme Suard, tout le contraire d'un mystique<sup>3</sup>. Les juges de Mme Guyon à Issy sont : « Fénelon, Fléchier, Godet des Marais, Bossuet ». Ce dernier est un « calomniateur de ses collègues » ; jamais il n'aurait été capable de se soumettre comme Fénelon. Mme de Maintenon admire Fénelon, mais en silence, pour ne pas mécontenter le roi que *Télémaque* a agri. Elle l'a estimé depuis les missions de Saintonge, dans lesquelles Fénelon avait gagné sa sympathie en « donnant le premier un si touchant exemple d'humanité éclairée<sup>4</sup> ». Mme Suard loue le cardinal de Noailles comme un homme « bon, charitable, tolérant ». Peu lui importe l'orthodoxie de Noailles ou de Fénelon : ces « opinions », selon elle, comptent peu aux yeux de Dieu, quand il reçoit l'âme de tels hommes.

Tandis que Mme Suard brouille de nouveau Fénelon et Bossuet, d'autres écrivains les réconcilient : tel Féletz, qui écrit dans sa *Notice* placé en tête d'une édition de *Télémaque* : « Il est impossible d'être plus aimable et plus vertueux que Fénelon, et bien difficile d'avoir plus d'esprit et de génie ; il est impossible d'avoir un génie plus élevé que Bossuet, et bien difficile d'être plus vertueux<sup>5</sup> » ; tel Maury, dont l'admiration également intempérante pour Bossuet et pour Fénelon déconcerte Picot<sup>6</sup> ; tel l'éditeur des *Morceaux choisis de Bossuet*, qui voit en Bossuet et en Fénelon « deux écrivains immortels... également propres à former le cœur et l'esprit », parce qu'ils écrivirent l'un et l'autre « pour être utiles ». — Au contraire, le *Cours de Littérature* professé par N. Lemercier oppose au zèle « peu évangélique » de

1. *Mercury*, XI, p. 177 sq., janvier 1810. Le *Mercury* rapporte dans ce même article que la Société d'Émulation de Cambrai a mis au concours un poème sur la vaccine ; et il ajoute : « On ne peut voir qu'avec intérêt les habitants d'une ville que Fénelon a rendu célèbre, témoigner qu'ils ont hérité des vertus de leur ancien et illustre archevêque. »

2. Mme Suard, *Mme de Maintenon*, p. 260-309 (1810).

3. *Ibid.*, p. 274 sq. « Quel homme nous a plus démontré que Fénelon même, que l'essence de la vertu est d'être agissante... On sait qu'il défendit la lecture de ses ouvrages mystiques à M. de Ramsay... »

4. *Ibid.*, p. 255.

5. *Télémaque* (1810), *Notice*..., p. xvii.

6. *Mélanges philosophiques*, 1810, p. 478.

Bossuet contre *Tartufe* la discrétion des jugements de Fénelon sur le théâtre<sup>1</sup>.

Même note « philosophique » dans ce qui intéresse la réputation de Fénelon en 1811 : Arnauld, aux obsèques de M. J. Chénier, parle du « Dieu de Fénelon », en déiste<sup>2</sup>. — Dumolard, dans son *Fénelon au tombeau de Rotrou*, qui a concouru pour le prix de poésie de la seconde classe de l'Institut, présente Fénelon instruisant son élève par la contemplation des tombeaux des grands hommes. La *Préface des Vies des Anciens philosophes* rééditées s'inspire de La Harpe et de d'Alembert.

Puis voici, en 1812 et 1813, une série d'hommages banals : Satgé-Bordes accable du même encens Fénelon et Bossuet, et, pour faire de Fénelon le « modèle » de toutes les vertus, déclare son âme « inaccessible aux illusions<sup>3</sup> ». — L'auteur des *Questions de littérature légale* cite Fénelon, avec Platon, Virgile, Corneille et Racine, comme un « modèle de toutes les qualités sociales<sup>4</sup> ». — Pour exécuter dignement le portrait de Fénelon, assure Boinvilliers,

« Il faudrait, en traits de flamme,  
Peindre toutes les vertus<sup>5</sup>. »

— « Heureux celui qui trouve un Bossuet pour cultiver son génie, et un Fénelon pour cultiver son âme ! » s'écrie Landié, dans ses *Développements historiques de l'intelligence et du goût*<sup>6</sup>. — Talairat consacre au « cygne éclatant » de Cambrai quelques vers fades de son *Poème sur la littérature française*<sup>7</sup>. — La *Notice* de Jumel, en tête de l'édition des *Fables*, résume et affadit Ramsay, d'Alembert, Maury. — Et Champollion, publiant une lettre inédite de Fénelon, croit nécessaire d'y joindre un commentaire sans précision sur la « bonne foi », la « douce mélancolie », la « pieuse résignation », l'« aimable candeur » de l'archevêque de Cambrai. — Cependant la société d'Émulation de Cambrai formait le projet d'« élever un petit monument champêtre » dans l'« Allée de Fénelon ». Mais ce projet n'aboutissait pas plus que celui du Tombeau<sup>8</sup>.

En 1814, Lafont d'Aussonne, faisant après Mme Suard et bien d'autres l'*Histoire de Mme de Maintenon*, ne manque pas de tracer un portrait de Fénelon accommodé au goût du jour : distinction dans la taille et la physionomie, tristesse romantique<sup>9</sup>, en sont les deux traits

1. N.-L. Lemercier, *Cours analytique de littérature générale*, II, p. 456 sq. (professé en 1810-1811).

2. *Mercure*, XLVI, p. 135-136.

3. C. Satgé-Bordes, *Jugements sur les meilleurs écrivains*... p. 116-123.

4. *Questions de littérature légale*, p. 97.

5. *Mercure*, juin 1813, p. 484.

6. Landié, *Développements*... p. 258 sq.

7. *Mercure*, LV, p. 385 sq., fragment cité.

8. Cf. *Notice* de Marchant, à la suite de *Fénelon. poème*... (éd. de 1826).

9. Lafont d'Aussonne, *Histoire de Mme de Maintenon*, II, p. 132 : « Sa mo-

dominants. La querelle du quiétisme est traitée par Lafont sur le ton cavalier de La Beaumelle : il y est question du « char immodéré de la gloire » auquel les deux prélats sont « attachés » ; de Mme Guyon, la « belle hérétique », « Madeleine intéressante », et qui apprend en voyage que ses livres ont été condamnés par l'archevêque de Paris, « grand ennemi de Fénelon » ; des *Maximes des Saints*, qui « ne pouvaient être lumineuses, puisque c'était un livre mystique<sup>1</sup> ».

L'*Histoire de Bossuet* (1814) et le début des *Œuvres complètes* de Bossuet (1815) furent naturellement prétexte à comparaisons, à parallèles de l'évêque de Meaux et de l'archevêque de Cambrai. Bonald fit dans le *Mercury* un parallèle sans originalité<sup>2</sup>. Le *Journal de Paris* constata que « le nom de Bossuet n'est point encore descendu dans les classes du peuple ; celui de Fénelon y est révérend depuis longtemps<sup>3</sup> ». Dans les *Débats*, Dussault comparait Bossuet à un « prophète biblique » et Fénelon à Termosiris ; et il préférait ouvertement la douceur fénelonienne à la « tristesse » et à la théologie de Bossuet.<sup>4</sup> Le *Mémorial religieux* dit bien : « Quelle ombre illustre du grand siècle oserait-on faire marcher avant celle de Bossuet ? » Toutefois il place Fénelon « sur le premier plan<sup>5</sup> ». Les Sulpiciens ont vraiment à réagir contre l'opinion trop favorable à Fénelon, quand ils écrivent, en tête des *Œuvres* de Bossuet : Bossuet est « l'homme du génie le plus vaste, le plus éminent, dans un siècle que tous les talents ont illustré<sup>6</sup> ».

A la fin de 1815 paraissait le tome XIII de la *Biographie* publiée par Michaud, contenant l'article *Fénelon*<sup>7</sup>. Villemain, qui était l'auteur de cet article, avait lu attentivement Ramsay et Bausset. Il célèbre la « modération » de Fénelon dans son attitude à l'égard des protestants, et son amour du « genre humain », qu'avait marqué Ramsay dans une formule souvent reproduite. Il juge *Télémaque* supérieur à la *Divine Comédie* et aux *Martyrs* ; mais il reproche à Fénelon son « opinion si dure », son « injuste rigueur » envers Louis XIV, dont le règne a été la « plus belle époque morale de l'Europe moderne ». Et il risque cette épigramme : Fénelon « avait beaucoup de douceur dans le caractère, et beaucoup de domination dans l'esprit ». Les allusions contemporaines ne manquent pas dans l'article : aux « cris patriotiques », qui « ne sont trop souvent que... les signaux de la guerre » ; à la Charte,

destinée et la douce tristesse dont elle était accompagnée faisaient voir dans cet ecclésiastique, ou un homme resté malheureux après les orages de quelque grande passion, ou un cœur épouvanté, qui se redoutait et se fuyait lui-même. »

1. *Ibid.*, p. 134 sq.

2. *Mercury*, 4 janvier 1815.

3. *Journal de Paris*, 22 mai 1815.

4. *Journal des Débats*, 20 février 1815.

5. *Mémorial religieux*, 1<sup>er</sup> septembre 1815.

6. *Œuvres* de Bossuet, I, p. xix.

7. *Biographie* Michaud, XIII, p. 511-521.



à propos des Assemblées des notables conseillées par Fénelon<sup>1</sup>. Tout cela était écrit d'un style sec, qui, semble-t-il, ne plut guère<sup>2</sup>.

La Société d'Émulation de Cambrai ne laisse pas chômer les recherches sur Fénelon : le 5 décembre 1816, l'abbé Servois y lit ses *Observations* sur le fameux soleil d'or. La Société met au concours, pour le prix de poésie de 1818, l'*Éloge de la Clémence* : un des concurrents prend comme cadre à cet éloge une *Épître à Fénelon* ; ce dont la société lui sait beaucoup de gré<sup>3</sup>. Et l'on reçoit le 10 décembre 1818 une lettre de Boissy d'Anglas, promettant sa souscription au monument de Fénelon : « En ma qualité de protestant », écrit-il, « je dois révéler plus qu'un autre la mémoire de cet illustre évêque... J'ai déjà placé depuis longtemps son buste dans mon cabinet, avec ce vers de M. de Fontanes :

Son style est aussi pur que son âme était belle<sup>4</sup> ».

La même année 1818, les *Mémoires* de Louville<sup>5</sup> contiennent un éloge de l'instruction donnée par Fénelon aux princes ses élèves, et une lettre de Fénelon. Mais aussi le nom de Fénelon s'associe de nouveau à certains grands noms du XVIII<sup>e</sup> siècle : à Jean-Jacques Rousseau, sous la plume de L. A. Martin<sup>6</sup> ; à Jean-Jacques et à Bernardin de Saint-Pierre, dans le *Manuel de l'homme de bien*, de Pelletier<sup>7</sup>.

En 1819, Fantin des Odoars consacre au quiétisme et à Fénelon quelques pages voltairiennes de son *Histoire de France*<sup>8</sup>. La janséniste *Chronique religieuse* accuse Fénelon d'avoir combattu l'« hérésie jansénienne » sans savoir « nettement en quoi elle consistait<sup>9</sup> ». Cependant la Restauration s'intéresse au monument de Fénelon : le duc d'Angoulême souscrit pour mille francs entre les mains du maire de Cambrai<sup>10</sup>.

Et voici qu'en 1820 les diverses acceptions, pour ainsi dire, de la renommée de Fénelon se trouvent représentées : acception voltairienne, dans les *Mémoires* de Garat : « Fénelon, un instant du moins, fit entendre à Louis XIV... la voix de l'humanité, lorsque le fanatisme lui conseillait

1. *Ibid.* Ce « Mémoire est du plus haut intérêt. Fénelon y juge admirablement la force et la faiblesse du despotisme, la puissance salutaire de la liberté. »

2. Cf. *Journal de Paris*, 2 novembre 1815 ; *Journal des Débats*, 5 et 6 octobre 1815, etc.

3. *Société d'Émulation de Cambrai*, IV, p. 135. — Cf. encore l'éloge de Fénelon, *ibid.*, IV, p. 171.

4. *Ibid.*, V, p. 105.

5. *Mémoires secrets... extraits de la correspondance... de Louville*, I, p. 11-66.

6. *Œuvres* de Bernardin de Saint-Pierre, XII, p. 6. Préface.

7. E.-F.-C.-H. Pelletier, *Manuel...* p. 16 sq., p. 28 : « Sensible Fénelon, infortuné Jean-Jacques, éloquent Bernardin de S. Pierre, c'est à vous qu'il appartenait de parler dignement de la beauté et de la vertu... »

8. Fantin des Odoars, *Histoire de France*, II<sup>e</sup> partie, livre XXII, chap. iv.

9. *Chronique religieuse*, III, p. 373, 1<sup>er</sup> août 1819.

10. Jouin, *David d'Angers*, II, p. 464 sq.

ou lui ordonnait les dragonnades<sup>1</sup> ». Fénelon d'ailleurs figure en tête des moralistes modernes, et en compagnie de Voltaire, dans les *Chefs-d'œuvre de morale* de H. Lemaire<sup>2</sup>. — Acception héroïque et touchante, chez L. A. Martin, qui définit ainsi le « divin modèle que choisit Bernardin de Saint-Pierre », c'est-à-dire Fénelon : « un de ces génies privilégiés que Dieu envoie de temps à autre pour faire entendre sa pensée aux hommes, une de ces intelligences supérieures destinées à offrir à la terre le spectacle des vertus antiques, sous l'image touchante de la piété et de l'humilité chrétienne<sup>3</sup> ». Et la Société d'Émulation de Cambrai, mettant au concours pour 1821 un *Poème sur la bataille de Denain*, recommande aux candidats de « dire Fénelon ouvrant son palais » aux blessés : elle craint toutefois « que le plaisir de célébrer Fénelon ne fasse oublier » le sujet principal<sup>4</sup>. — Voltairienne aussi, cette société voit en Fénelon le « plus éloquent apôtre de la tolérance et de l'humanité » ; mais Fénelon est à ses yeux un personnage si extraordinaire, qu'elle veut bien faire pour lui une exception à la loi suivant laquelle tout homme a besoin, pour être vertueux, des « lumières » de l'instruction<sup>5</sup>. — L'acception chrétienne est représentée par la *Religion Chrétienne, relative à l'État, aux familles et aux individus*, de l'avocat Billecocq, qui trouve chez Fénelon « tout ce que la religion a de puissance et de ressources pour le bonheur des sociétés chrétiennes<sup>6</sup> », et range le dévouement de l'archevêque de Cambrai pour les troupes, avec celui de Belzunce à Marseille, parmi les actes de dévouement « du clergé<sup>7</sup> ». Il juge le christianisme de Fénelon, de même que celui de Bossuet, et celui du grand siècle en général, très exempt de superstition<sup>8</sup>. Les jansénistes de la *Chronique religieuse* blâment avec leur coutumière amertume la *Lettre de Fénelon à l'Évêque d'Arras sur la lecture de l'Écriture Sainte*<sup>9</sup>.

1. Garat, *Mémoires*, I, p. 182.

2. H. Lemaire, *Chefs-d'œuvre de morale, ou Recueil... de Plutarque, Cicéron, Sénèque, Fénelon, Pascal, Nicole, J.-J. Rousseau, La Fontaine, J.-B. Rousseau, Voltaire, Corneille, etc.* — Notons qu'à cette époque Voltaire est extrêmement lu en France. *L'Ami de la Religion et du Roi* note le 28 octobre 1820 que depuis 1817 il y a eu en France 8 réimpressions de l'édition de Kehl. « C'est une chose bien singulière que ce redoublement d'admiration pour Voltaire, et d'enthousiasme pour ses œuvres, qui a saisi tout à coup nos libéraux. »

3. L.-A. Martin, *Essai sur... B. de Saint-Pierre*, p. 206.

4. *Société d'Émulation de Cambrai*, V, p. 158 sq.

5. *Ibid.*, V, p. 79.

6. Billecocq, *De la Religion chrétienne...*, p. 43.

7. *Ibid.*, p. 211.

8. *Ibid.*, p. 215.

9. *Chronique religieuse*, juillet 1820, p. 50. La *Chronique* reproche à Fénelon, notamment, de n'avoir pas employé à traduire l'Écriture Sainte « le temps qu'il mit à la composition de son *Télémaque* : à coup sûr, l'Église en eût été plus édifiée, et les fidèles en auraient recueilli plus de fruit ».

A Saint-Sulpice enfin, tandis que les *Œuvres* commencent à paraître, les jeunes séminaristes s'entendent recommander les vertus féneloniennes... par le ministre de l'Intérieur. Le 21 novembre, M. Siméon est venu poser la première pierre du séminaire, et, dans un habile mouvement d'éloquence officielle, il s'écrie : « Puissent se former ici d'heureux imitateurs de... l'aigle de Meaux et de la colombe de Cambrai, ayant l'inflexibilité du premier sur le dogme, la tolérance et la charité du second ! Puisse l'Église gallicane y trouver des défenseurs de ses libertés, soumis au Saint-Siège, centre de l'unité catholique, mais attachés à nos immunités... ; ne confondant point l'infailibilité incontestable de l'Église en matière de foi avec le respect éclairé dû à son autorité en matière de discipline ». La Mennais, en de vibrantes *Réflexions* que la censure rejeta du *Défenseur*, releva ce parallèle de Fénelon et de Bossuet comme injurieux pour l'un et l'autre évêque : « Bossuet n'était pas moins charitable ni moins tolérant que Fénelon pour les personnes... ; et Fénelon n'était pas moins inflexible sur le dogme que Bossuet. » Et il défendait la liberté de l'Église contre qui-conque en voulait faire l'« esclave du siècle<sup>1</sup> ».

C'est sur ce cri de défense religieuse que se termine l'histoire de la réputation de Fénelon, pour la période que nous avons embrassée. Il y a évidemment loin de Lamennais à Bausset. L'*Histoire* de l'aimable prélat, avec ses protestations élégantes, et son charitable opportunisme, n'a en somme guère eu d'influence ni sur les catholiques, ni sur leurs adversaires. A peine les a-t-elle informés, puisqu'elle n'a pas empêché sur la réputation de Fénelon l'éclosion de fantaisistes erreurs, non plus que le retour aux jugements du xviii<sup>e</sup> siècle. Ainsi les *Œuvres complètes* furent vraiment utiles à cette date, pour fixer l'opinion par des documents plus nombreux, mieux classés, et par un commentaire d'une théologie plus certaine.

1. La Mennais, *Réflexions sur la nature et l'étendue de la soumission due aux lois de l'Église en matière de discipline*, p. 6-10. J'en extrais la citation du passage du discours de Siméon incriminé par La Mennais.

## CHAPITRE XI

### TÉLÉMAQUE ET LES DIRECTIONS DE 1793 A 1820

Nous avons vu combien, à l'époque de Louis XVI, le prestige politique et littéraire de *Télémaque* et l'influence des *Directions* étaient intimement liés à la réputation de Fénelon. Nous avons pu constater au contraire que, sous le Consulat, la *Décade* seule exaltait encore les *Directions*; que Napoléon, dans un jour de brutale ironie, « sabrait » les pages de ce livre; et que Bausset, dans son *Histoire*, citait à peine les *Directions*, et n'admirait guère que le style dans *Télémaque*. Comment le changement s'était-il fait? Ce changement était-il profond? Nous allons le voir en consultant l'opinion, de 1793 à 1820, sur la morale politique fénelonienne, et en tâchant de mesurer l'influence de cette morale; en relevant les imitations de *Télémaque*; en notant les principaux jugements littéraires sur *Télémaque*, au cours de cette période.

#### I

« Pauvre philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle! » s'écrient les *Débats* en 1803; « tes vues en politique comme en morale ont été si courtes et si fausses, qu'on ne peut bien gouverner les hommes qu'à mesure que l'on s'éloigne de tes maximes<sup>1</sup> »! Or la « philosophie » dont les « vues en politique » s'étaient efforcées de « gouverner les hommes » sous la Terreur, était en quelque mesure inspirée de *Télémaque*. « Nous voulons fonder Salente! », dit un jour Robespierre à Lindet<sup>2</sup>. Comme Mentor en effet éliminant de la politique tout ce que le temps et l'usage y avaient pu faire entrer d'immoral, il déclarait: « Le fondement unique de la société civile, c'est la morale<sup>3</sup> »; ainsi la politique et la législation n'étaient plus une « science mystérieuse<sup>4</sup> ». Robespierre ne voulait pas

1. *Journal des Débats*, 31 mai 1803.

2. Cité par Madelin, *La Révolution*, p. 360.

3. Robespierre, *Œuvres*, III, p. 607 sq., *Discours* du 7 mai 1794, *Sur les rapports des idées religieuse et morales avec les principes républicains...*

4. *Id.*, *ibid.*

seulement « enchaîner » les « passions basses et cruelles », mais « éveiller » « toutes les passions bienfaisantes et généreuses<sup>1</sup> ». Auprès de lui, Saint-Just conseillait au législateur de « ne troubler que les ingrats et les méchants<sup>2</sup> » ; et dans le plan spartiate d'éducation qu'il réservait aux jeunes français, le même Saint-Just semble encore s'être souvenu des conseils de Mentor à Idoménée : « Les enfants », dit-il, « sont nourris en commun... » ils « ne mangeront point de chair avant seize ans accomplis<sup>3</sup> ». La fête à l'Être suprême est toute fénelonienne d'aspect : la *Décade* fait remarquer que les maisons, en cette solennité, sont décorées, non « de riches tentures », mais de « guirlandes de fleurs, de rameaux de chêne..., décorations simples, fraîches, gaies », qui n'en valent que mieux « aux yeux du philosophe, de l'homme sensible ». La statue de la Liberté, sur son char, se trouve dans un cadre digne de la Bétique : « autour d'elle on avait placé une gerbe de blé et tous les instruments du labourage..., tous les attributs des arts utiles..., un violon et une flûte ». Rien ne manquait à la fête, que le « nouveau costume » national des Français<sup>4</sup>, demeuré à l'état de projet. La description qu'en donnent les journaux fait penser à certains désirs ou regrets exprimés par Fénelon dans *Télémaque* ou dans *l'Éducation des Filles* : au lieu des vêtements où « tout est ligature et contrainte », un « costume national », qui puisse « offrir des moyens faciles de désigner et l'âge et les diverses fonctions publiques des citoyens, sans altérer les bases sacrées de l'égalité<sup>5</sup> » ; pour les femmes, des vêtements flottants ; et « qu'un simple nœud contienne derrière la tête vos cheveux<sup>6</sup> ». — C'est dans *Télémaque* aussi que Mallet du Pan va chercher un personnage à qui il puisse comparer exactement Robespierre ; mais il ne choisit pas Mentor ; il choisit Pygmalion<sup>7</sup>.

Après la Terreur, certains principes de *Télémaque* continuent à vivre dans l'esprit républicain. Je lis par exemple dans le *Journal du Lycée des Arts* de juillet 1795 : « il faut, s'il se peut, faire du travail un plaisir..., il faut, enfin, honorer les hommes utiles<sup>8</sup> ». Couret-Ville-

1. Id., *ibid.*, p. 539 sq. Rapport du 5 février 1794 sur les principes de morale politique.

2. Saint-Just, *Fragments et pensées sur les institutions républicaines*, p. 45.

3. *Ibid.*, p. 58, p. 71.

4. *Décade*, an 2, I, p. 337 sq.

5. *Ibid.*, an 2, I, p. 60 sq. — Dans le *Mercur* du 3 mai 1794, p. 7 et 8, mêmes considérations.

6. *Ibid.*, an 2, II, p. 284.

7. Lettre de Mallet du Pan au duc d'Elgin, mars 1794 : « sombre, soupçonneux, se défiant de ses meilleurs amis, fanatique atroce, vindicatif et implacable, sa vie est l'image de celle de Pygmalion, roi de Tyr, telle que Fénelon nous l'a décrite » (*Historical manuscripts commission*, III).

8. *Journal du Lycée des Arts*, III, p. 181.



neuve extrait de *Télémaque* des « maximes, pensées et réflexions » destinées à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse<sup>1</sup>. — Chemin-Dupontès donne une place à Fénelon dans sa *Morale des sages de tous les pays et de tous les siècles* (an VI), au même titre qu'à « Jésus et ses disciples », et entre G. Penn et Young. Il extrait ainsi de *Télémaque* l'éloge de la « simplicité », des « vrais biens » ; la définition de « l'homme véritablement libre », qu'il rapporte en la tronquant : Fénelon avait écrit : l'homme véritablement libre « n'est soumis qu'aux dieux et à la raison » ; Chemin transcrit : « n'est soumis qu'à la raison »<sup>2</sup>. En revanche il fait figurer parmi ses extraits de Fénelon le morceau fameux de Ramsay « toutes les nations de l'univers... », qui prêche la fraternité universelle ; et le passage des entretiens avec le chevalier de Saint-George relatif à la tolérance civile ; mais là encore il modifie, il « épure » le texte fénelonien : au lieu de : « Accordez à tous la tolérance civile... », il écrit : « que la liberté religieuse soit donc accordée à tous. » — En 1797 aussi, Émery autorise une seconde fois les idées anti-révolutionnaires par le prestige de l'*Essai sur le gouvernement civil* : il réédite ses *Principes de Bossuet et de Fénelon sur la souveraineté*, sous le titre : *Politique du bon vieux temps*.

Cette *Politique*, destinée à l'utilité des Français, se trouvait être en même temps une opportune tentative de sauvegarde pour le prestige politique de Fénelon. Car *Télémaque* ne tarde pas à être relégué dans l'opposition au régime consulaire. Sans doute l'abbé Proyart, cherchant, dans son *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, les causes lointaines de la Révolution, s'arrête aux guerres de Louis XIV, et non pas aux rêves féneloniens, et il exalte au contraire dans le duc de Bourgogne l'« élève accompli de l'immortel Fénelon, imbu des principes et de la morale sublime de ce grand maître<sup>3</sup> » ; et les *Débats* publient un article de feu Rivarol où *Télémaque* est soigneusement et flatteusement distingué des poèmes « philosophiques<sup>4</sup> ». — Mais Mme de Staël, dans sa *Littérature*, fait bruyamment de *Télémaque* « une action courageuse », un livre contenant « des vérités modifiées par l'esprit monarchique<sup>5</sup> ». — Bientôt les *Débats*, rendant compte d'une pièce « philosophique », *le Roi et le Laboureur*, associeront l'idée des « lieux communs du *Télémaque* » à celle de déclamations « séditeuses », de fronde « téméraire », en ajoutant : « on a toujours exagéré la misère des campagnes<sup>6</sup> ». — L'article de Boulogne du 19 octobre 1802 déclare

1. L.-P. Couret-Villeneuve, *l'Ami de l'Enfance et de la Jeunesse*, p. 104-110 (1797).

2. Chemin-Dupontès, *Morale des sages... ou Collection épurée des moralistes anciens et modernes*, p. 286. Fénelon occupe 22 pp. : p. 284-305.

3. Proyart, *Louis XVI détrôné...* p. 16 (1800).

4. *Journal des Débats*, 19 ventôse an X.

5. Staël, *Littérature...*, p. 247, 1<sup>re</sup> Partie, chap. XIX.

6. *Journal des Débats*, 18 prairial an X.

« presque toujours exagérés » les éloges que les « philosophes » ont fait de *Télémaque*. — En 1803 la protestation de Nép. Lemercier, dans les *Âges français*, contre Louis XIV irrité du roman fénelonien<sup>1</sup>, n'éveille pas d'écho. — Les *Débats*, en 1805, s'efforcent de mettre en relief la « sagesse de pensée » et le « goût de vertu » qui « éclatent à chaque ligne de *Télémaque*<sup>2</sup>. — Mais en 1807 je vois l'épisode de Philoclès cité dans le livre posthume de l'athée S. Maréchal : *De la Vertu*<sup>3</sup> ; — en 1808 le *Journal des Curés* remarque que Fénelon avait conseillé de garder, en les fixant par les beaux-arts, le souvenir des actions des grands hommes<sup>4</sup> ; — en 1809 c'est l'épicurien romanesque Azais qui célèbre le bien fait « aux rois, et conséquemment aux peuples de toutes les générations » par Fénelon<sup>5</sup> ; — et Am. de Barante montre en l'auteur de *Télémaque* un adversaire de l'absolutisme<sup>6</sup>. — Je ne dis rien du *Dictionnaire* de Capelle (1810), qui cependant présente Fénelon « écrivant à son élève, le duc de Bourgogne : Souffrez toutes les religions, puisque Dieu les souffre<sup>7</sup> ». — Mais Feletz, en 1810, dans sa *Notice* sur Fénelon, a soin de lui reprocher certaines « vues un peu chimériques sur le gouvernement et le bien public<sup>8</sup> ». — Et Boulard, en 1814, doute ironiquement « que le *Télémaque*, qui contient des tableaux des différents défauts que les rois peuvent avoir, présente une peinture des effets funestes que peut avoir leur faiblesse<sup>9</sup> ». — Lafont d'Aussonne blâme également *Télémaque*, comme un abus de confiance : Fénelon instruisant ses élèves en leur ôtant le respect de leur grand-père, il y avait là, dit-il, de quoi irriter la « juste sensibilité » de Louis XIV<sup>10</sup>.

La réaction contre l'Empire fut favorable à la renommée de la politique fénelonienne. Les *Directions*, en 1814, furent réimprimées presque comme un pamphlet contre Napoléon déchu<sup>11</sup>. Ces « vérités longtemps méconnues » devaient « assurer » le « bonheur de la France<sup>12</sup> ». — Le féodal Montlosier, dans sa *Monarchie française*, censure l'égoïsme, les goûts de « magnificence » et de « décoration » de

1. Nép. Lemercier, *Les Âges Français*, p. 164, et n. p. 169.

2. *Journal des Débats*, 3 février 1805.

3. S. Maréchal, *De la Vertu*, p. 165.

4. *Journal des Curés*, 23 décembre 1808.

5. Azais, *Un mois...*, p. 182 sq.

6. Am. de Barante, *Littérature française...*, p. 23 sq.

7. Capelle, *Dictionnaire...*, p. 391. Capelle cite *Télémaque* aux articles : *Conscience*; *Lois des hommes*, *Luxe*, et comme modèle de *Narration*.

8. *Télémaque*, p. xviii sq. (éd. 1810).

9. Boulard, *Lettre sur La Harpe*, p. 10.

10. Lafont d'Aussonne, *Vie de Mme de Maintenon*, II, p. 160.

11. *Directions...*, en frontispice : « La réimpression de cet ouvrage n'aurait pas été permise en France il y a quelques mois... Les rapprochements sont si aisés, et les allusions s'offrent si naturellement, qu'on croit, à chaque page, assister à l'interrogatoire d'un grand coupable, ou lire son acte d'accusation. »

12. *Ibid.*, id.

Louis XIV, sur le même ton et dans le même esprit que Mentor reprenant Idoménée<sup>1</sup>. Il renvoie son lecteur à une lettre de Fénelon à Mme de Maintenon et à un *Mémoire* de Fénelon préconisant la convocation d'Etats généraux<sup>2</sup>. — En 1817, le faussaire Babié de Barcenay, dans son *Louis XVI peint par lui-même*, tire parti de la sympathie bien connue de Louis XVI pour Fénelon : il rappelle, dans sa *Préface*, les maximes extraites de *Télémaque* par Louis, dauphin<sup>3</sup>; puis il forge une lettre toute fénelonienne de Louis XVI à l'abbé d'Avaux, datée du 11 mars 1791, sur l'instruction du Dauphin : « Exaltez à ses yeux les vertus qui font les bons rois... La gloire militaire tourne la tête... Apprenez-lui, avec Fénelon, que les princes pacifiques sont les seuls dont les peuples conservent un religieux souvenir. Le premier devoir d'un prince est de rendre son peuple heureux<sup>4</sup>... » Et la lettre est suivie du commentaire que voici : « Quel tableau touchant, que celui qui représenterait cet excellent prince écrivant sa lettre ! Près de lui, sur son secrétaire, se voit *Télémaque* et le *Discours sur l'Histoire universelle*<sup>5</sup>. » Du *Discours* il n'est pas question dans la lettre : si Babié se croit obligé de le nommer, c'est qu'en vérité le prestige de Bossuet s'est accru, même dans l'ordre de la politique, en rivalité avec celui de Fénelon. — Et le *Manuel des Rois*, de Chas, blâme le despotisme<sup>6</sup> d'après Fénelon, et cite Ramsay sur le droit divin et l'inviolabilité royale<sup>7</sup>. — Et les *Considérations* de Mme de Staël sur la *Révolution française*, qui paraissent en 1818, rappellent que « Fénelon a seul osé élever sa voix » contre l'absolutisme de Louis XIV; elles donnent même Fénelon comme un admirateur « de la constitution anglaise<sup>8</sup> », et paraissent le confondre avec l'abbé de Saint-Pierre<sup>9</sup>. — Le *Manuel* de Pelletier cite *Télémaque* sur la vertu et sur le courage<sup>10</sup>. — En 1820, Magnin, dans son *Entretien sur l'Eloquence*, regrette que Fénelon n'ait pas eu l'occasion d'exercer son influence politique dans une « assemblée auxiliaire du trône<sup>11</sup> ». — Billecocq définit les *Directions* et *Télé-*

1. Montlosier, *De la Monarchie française*... II, p. 16. « Tout pour soi, rien pour le pays...; de la magnificence, au lieu de grandeur; de la décoration, au lieu de force... Je me représente un père de famille, sans soin des générations futures, sans souci des générations passées, plaçant sur sa tête le prix, la gloire, la sûreté de sa maison. »

2. *Ibid.*, II, p. 450.

3. *Louis XVI peint par lui-même*, p. XIV-XV.

4. *Ibid.*, p. 173 sq.

5. *Ibid.*, p. 187.

6. Chas, *Manuel des Rois*, p. 9 sq.

7. *Ibid.*, p. 37 sq.; p. 42.

8. Staël, *Considérations*... I, p. 23.

9. *Ibid.*, II, p. 78. « Vers la fin du règne de Louis XIV, Fénelon et d'autres peuples traitaient déjà des questions essentielles aux intérêts de la société. »

10. Pelletier, *Manuel*, p. 69, p. 74, p. 75.

11. Ch. Magnin, *Entretien*... p. 23.

maque : « deux des ouvrages, où la cause des peuples ait été plaidée avec le plus de liberté généreuse<sup>1</sup> ». Et les *Mémoires* de Garat donnent de la politique fénelonienne cette définition : « Une morale dictée au génie par la vertu pour former la raison et la conscience des rois<sup>2</sup>. »

Au cours de cette période, Joseph de Maistre ne semble pas, comme l'on s'y pourrait attendre, opposer à l'optimisme souriant de *Télémaque*, qui avait été le sien, le pessimisme où l'engagea la Révolution, et dans lequel l'entretient son Providentialisme biblique. Il constate seulement que « peu s'en faut que, dans les cours, Fénelon ne passe pour républicain<sup>3</sup> ». Était-ce sympathie pour son ami Henry Costa, dont le frère se nommait Télémaque ? Était-ce antipathie pour Bossuet gallican<sup>4</sup> ? N'était-ce pas plutôt fidélité de lettré, et attachement de chrétien ?

Il faudrait enfin pouvoir faire ici une part à l'influence politique de *Télémaque* sur les intelligences qui se formaient et se mûrissaient alors. Dans l'âme de Lamartine, par exemple, le roman fénelonien a semé des espoirs qui devaient s'épanouir un jour, puis se faner en désillusions : « Le *Télémaque* », avouera-t-il avec quelque amertume dans le *Cours familier de Littérature*, « est à la fois la grande révélation et la grande utopie des sociétés... Fénelon... est un des philosophes qui ont créé, pour le siècle qu'ils formaient, les plus belles et les plus trompeuses perspectives<sup>5</sup> ».

## II

La Terreur n'interrompt pas les représentations du *Ballet de Télémaque*<sup>6</sup>. En 1795, Dercy tire du roman fénelonien un opéra : *Télémaque dans l'île de Calypso, ou le triomphe de la sagesse*. La mythologie galante : Dryades, Bacchantes, Grâces, Nymphes, fournissait la meilleure part de la figuration ; l'Amour avait, bien entendu, son rôle. Au premier acte, tristesse de Calypso et arrivée de Télémaque ; au second, la chasse ; au troisième, rivalité de Calypso et d'Eucharis, décision de Mentor, qui se transfigure finalement en Minerve. La musique était de Lesueur ; les marches, ballets, pantomimes, avaient été réglés par E. Hus. Le livret eut deux éditions la même année. La *Décade* repro-

1. Billecoq, *De la religion chrétienne...* p. 81 sq.

2. Garat, *Mémoires...*, I, p. 194.

3. J. de Maistre, *Œuvres*, III, p. 227. Cité par Gidel, *Politique de Fénelon*, p. vii sq.

4. Id., *Correspondance*, I, p. 291 (lettre du 1/13 décembre 1815).

5. Lamartine, *Œuvres*, XXXVI, p. 277.

6. Cf. *Chronique de Paris*, 17 avril 1793.

che à Dercy de n'avoir pas tiré parti assez complètement des « situations dramatiques, tout naturellement indiquées, que lui présentait son modèle », mais elle constate le « très grand succès » de l'opéra<sup>1</sup>. — Il est possible que d'Auberval, l'année suivante, se soit inspiré du livret de Dercy, pour le *Télémaque dans l'île de Calypso*, ballet héroï-pantomime, qu'il fit représenter sur le théâtre de Bordeaux, le 7 ventôse an V. — En tout cas l'opéra de Dercy fut parodié en 1796 par Bizet et Delaporte, qui donnèrent au théâtre de la Cité-Variétés, le 8 prairial an IV, un *Télémaque cadet*. Calypso y est présentée comme une « femme à prétention, vieille et ridicule », et Mentor, dans la scène xvi, apparaît habillé en capucin. Les auteurs se réclamaient de Fénelon, et lui rendaient grâces de leur succès<sup>2</sup>.

Après le théâtre, le poème en prose s'inspire de *Télémaque*, ou prétend l'imiter : en 1797, les *Bataves*, de Bitaubé, écrits en « prose poétique » ; — en 1799, les *Voyages d'Antenor*, qui contiennent, en outre, une allusion à l'anecdote fénelonienne de la vache<sup>3</sup> ; — en 1800, les *Helvétiens*, du citoyen Masson, que le *Journal des Arts* préfère à la *Henriade* et à *Télémaque*<sup>4</sup> ; — *Philéas*, « roman pastoral », de P. Blanchard ; — les *Aventures de Cléon*, de G. de Castelnau, peut-être plus directement inspirées de *Télémaque*<sup>5</sup> ; — en 1801, *l'Univers*, qui fait regretter au critique des *Débats* « que Fénelon ait donné le premier exemple de cette dangereuse innovation<sup>6</sup> » ; — *Busiris, ou le nouveau Télémaque*, de J.-S. Quesné. Cet auteur se défend d'avoir voulu imiter *Télémaque*, qui, dit-il, est « inimitable<sup>7</sup> » ; cependant son héros est un jeune égyptien, à qui un Grec, Timocrate, enseigne la philosophie ; une description riante ouvre le « poème », avec « eau cristalline, ... gazon frais et fleuri » ; Busiris tue un dragon, sauve une jeune fille, mais Timocrate, pour ne pas l'enorgueillir, ne lui témoigne que froideur à la suite de cette action d'éclat, et le maître et l'élève s'en vont, quoique Busiris commence à aimer la jeune fille<sup>8</sup>. Une ville, où ils arrivent, provoque l'admiration de Busiris par ses « rues tirées au cordeau » et

1. *Décade...*, 29 mai 1796, p. 434.

2. Bizet et Delaporte, *Télémaque cadet*, couplet de la fin :

Notre cadet doit son succès  
Au vrai Télémaque, son père,  
Car un ouvrage mauvais  
Ne se parodia jamais.

3. *Voyages d'Antenor*, I, p. 52 : Lasthenie rencontrant une villageoise éplorée de la mort de sa vache, « court à la ville, ramène une vache... ».

4. *Journal des Arts*, 15 messidor an VIII.

5. Je n'ai trouvé d'exemplaire ni de *Philéas* ni des *Aventures*.

6. *Journal des Débats*, 6 thermidor an IX.

7. Quesné, *Busiris...*, I, introduction.

8. *Ibid.*, I, p. 8 sq.



ses « fontaines<sup>1</sup> ». Busiris fait de ses aventures un récit qui émeut Adonice<sup>2</sup>. Les adieux du maître et de l'élève sont pathétiques<sup>3</sup>. La seconde partie du roman est une histoire allégorique de la Révolution française, et contient des conseils sur l'art de régner : dans la première partie déjà, Busiris rencontrait des « sages » qui « discutaient entre eux les matières religieuses, et les sujets propres à rendre les gouvernements bons et heureux »<sup>4</sup>. Quesné a imité la lenteur du style fénelonien, et les exclamations théâtrales qui y abondent dans les discours<sup>5</sup>.

Les souvenirs de *Télémaque* se retrouvent alors dans les moindres romans : dans *l'Edouard et Clémentine*, de Mme Lory de Narp, le précepteur sauve Edouard d'une séduction qui menace la vertu du jeune homme : « dès le matin, comme un autre Mentor, il poussa Edouard hors de la fatale maison<sup>6</sup> ».

En 1802, P. Panckoucke entend non seulement imiter, mais compléter *Télémaque*. Dans son *Mentor à Tyrinthe*, Minerve craint d'avoir rendu son élève « trop parfait » « pour aller régner sur un petit nombre d'insulaires » ; elle prie Jupiter d'augmenter « les destinées de Télémaque ». Il régnera donc en un siècle de « vingt à trente fois postérieur », et non plus à Ithaque, mais à Tyrinthe, c'est-à-dire en France. — En 1804, je rencontre *Athès, ou le héros chéri des dieux*, de Baudry des Lozières, roman « optimiste »<sup>7</sup>, et qui veut se « sentir un peu du caractère grec, dont le Français approche plus qu'il ne croit<sup>8</sup> » : ce sont les aventures de deux grands personnages quittant leur patrie ingrate, et rencontrant une princesse, dans une grotte ; la princesse leur demande le récit de leurs malheurs. — La même année, les *Tablettes philosophiques* de P. Laigneau-Duronceray empruntent à *Télémaque* leur épigraphe, et leur méthode d'instruction divertissante<sup>9</sup>. — En 1805, le roman pacifiste de *Tulikan, fils de Gengiskan, ou l'Asie consolée*, doit vraisemblablement quelque chose à *Télémaque*. — Nous verrons dans le chapitre suivant ce que Chateaubriand a pu emprunter au roman fénelonien pour ses *Martyrs*. — En 1819, les *Aventures de Télamon*, de Mme de Renneville, ne sont pas sans analogie avec celles du fils d'Ulysse : Télamon, neveu du roi de Trézènes, est envoyé à Athènes pour son éducation royale : Ménès lui donne comme précep-

1. *Ibid.*, I, p. 35.

2. *Ibid.*, I, p. 117.

3. *Ibid.*, I, p. 122 sq.

4. *Ibid.*, I, p. 36 sq.

5. Voir notamment I, p. 35 sq., dans la description de la ville ; et I, p. 124, allocution de Timocrate à Busiris.

6. Mad. de N[arp], *Edouard et Clémentine*, I, p. 36-37.

7. Baudry des Lozières, *Athès...*, Avertissement, p. x.

8. *Ibid.*, p. vii.

9. « Heureux ceux qui se divertissent en s'instruisant, et qui se plaisent à cultiver leur esprit par les Lettres, en formant leur cœur à la vertu ! »

teur « le sage et sévère Pyttacus », qui l'habitue à la vie simple et frugale<sup>1</sup>. — Enfin, en 1820, l'abbé Jamet traduit un poème portugais, *l'Homme heureux, ou les Aventures de Misseno*, dont l'auteur, P. Th. d'Almeyda, avoue *Télémaque* pour son modèle.

On peut, à la rigueur, ranger parmi les imitations les œuvres, inédites ou introuvables, des versificateurs qui tentent des « traductions en vers » de *Télémaque* : la Bibliothèque Mazarine conserve un « poème » de ce genre, en dix-huit chants, et 5390 vers<sup>2</sup>; et Quérard signale, sans enthousiasme, un *Essai de traduction en vers du Télémaque*, de J. H. Valant, et un *Télémaque, poème*, de de Pelz.

Rattachons à ces essais dont *Télémaque* est victime ceux qui s'exercent sur deux *Dialogues* de Fénelon : le *Mercury* du 8 septembre et du 3 novembre 1804 publie un *Dialogue entre Charles-Quint et un moine de Saint-Just, d'après Fénelon*, et un *Dialogue entre Virgile et Horace, aux Champs-Élysées, d'après Fénelon* : l'auteur est L. Barrucand, « étudiant en belles-lettres, à Genève ». Ce sont des vers très scolaires.

Enfin je vois dans un passage des *Directions* l'origine d'un vers bien connu d'Andrieux, dans le *Meunier de Sans-Souci* :

« On respecte un moulin, on vole une province. »

N'est-ce pas, sous une forme plus concise, le sentiment exprimé ainsi par Fénelon : « L'usurpation d'un pré ou d'une vigne est regardée comme un péché irrémissible au jugement de Dieu, à moins qu'on ne restitue ; et on compte pour rien l'usurpation des villes et des provinces<sup>3</sup> ! » On pourrait affirmer, du reste, que cette imitation de Fénelon est la plus intéressante de toute cette période.

### III

Les opinions continuent à différer les unes des autres sur la qualité de *Télémaque* : C'est un roman, dit Lezay-Marnesia, et « le plus parfait de tous » les romans<sup>4</sup>. — C'est un « ouvrage immortel », dit le *Mercury* en 1800, où Fénelon « prodigua toutes les richesses de l'imagination et de la sagesse antique<sup>5</sup> ». — C'est le modèle, ou plutôt le seul exemple de la bonne prose poétique ; c'est le seul poème en prose que la France possède, dit en 1801 le même *Mercury*<sup>6</sup>. « — Ouvrage unique

1. Mme de Renneville, *Aventures de Télémaque*, I, p. 6-7.

2. *Télémaque, poème d'après M. de Fénelon*.

3. Fénelon, *Œuv. comp.*, XXII, p. 286. Fénelon continue : « Prendre un champ à un particulier est un grand péché ; prendre un grand pays à une nation est une action innocente et glorieuse ! Où sont donc les idées de justice ? » — Cf. Andrieux, *Œuvres*, III, p. 211-214.

4. Lezay-Marnesia, *Plan de lecture pour une jeune dame*, p. 37-38 (éd. 1800).

5. *Mercury*, frimaire an IX, p. 409.

6. *Ibid.*, thermidor an IX, p. 270 sq. *L'Hymne au soleil* de Reyraç a « pro-

qui commande les applaudissements universels », mais non pas poème, écrit le vicomte de Dampmartin dans son livre *Des Romans*, où il compare *Télémaque* au soleil, et nomme Fénelon l'« idole des êtres sensibles<sup>1</sup> ». — Les éditeurs du *Télémaque* traduit en vers latins par A. Vieî, en 1808, montrent quelle distance sépare d'un poème le roman fénelonien : « Dans la meilleure prose poétique, dans celle même de Fénelon..., l'homme de goût ne voit que de belles images, qui seraient d'une beauté achevée si elles étaient revêtues du charme attaché aux bons vers ». — Esménard, en 1808 également, reconnaît dans *Télémaque* tous les éléments importants d'un poème épique : régularité du plan, harmonie du style, intérêt des situations, pureté de la morale, tous, sauf l'élément essentiel : la versification<sup>2</sup>. — *Télémaque* n'est pas une épopée, dit Valant dans la IX<sup>e</sup> de ses *Lettres académiques* (1811)<sup>3</sup>; — « le *Télémaque* est dénué de nombre, mais il rachète ce défaut par un mérite intrinsèque et par de grandes beautés », prononce d'Escherny dans ses *Mélanges* (1811)<sup>4</sup>. « — Si cet écrivain eût su écrire en vers, l'antiquité ne nous offrirait rien d'aussi parfait », déclare en 1813 Landié dans ses *Développements historiques*<sup>5</sup>. — Pour Lafont d'Aussonne au contraire, en 1814, *Télémaque* est un « poème délicieux<sup>6</sup> ». — Selon Nodier, en 1815, *Télémaque* fournit « un puissant argument contre l'épopée française ». Voici comment : tous les âges d'une littérature ne conviennent pas également à la composition de l'épopée. Fénelon l'avait compris : « persuadé que notre histoire n'avait plus le genre de merveilleux qui convient à l'épopée, et que les idées religieuses des modernes se prêtaient mal à cette espèce de composition, il s'était transporté en pensée dans un âge éminemment épique... Il avait rejeté tout à fait notre système de versification... ». Ainsi *Télémaque* est grec ; « il n'y a de français que la langue, et la langue de Fénelon ressemble si fort à la langue grecque, qu'un homme également exercé dans toutes deux pourrait s'y laisser tromper par distraction<sup>7</sup> ».

Qu'il fût poème ou roman, l'unanimité est à peu près complète sur l'admiration qu'il mérite. Joseph de Maistre écrit à sa fille, le 13 janvier 1802 : « Je suis bien aise de voir... que tu sais ton *Télémaque* sur le bout du doigt. Je voudrais bien parler avec toi de la grotte de

digné l'ennui avec une rare magnificence »; et Marmontel, dans *les Incas*, a « fatigué notre oreille d'une suite de phrases rythmiques, dont chacune semblait un vers et dont l'ensemble n'était nullement de la poésie ».

1. Vicomte A.-H. de Dampmartin, *Des Romans* (1803), p. 18 sq.

2. *Mercure*, XXXII, p. 222.

3. (S.-H. Valant), *Lettres académiques*, p. 113 sq.

4. D'Escherny, *Mélanges*, II, p. 270.

5. Landié, *Développements*... p. 258 sq.

6. Lafont d'Aussonne, *Vie de Mme de Maintenon*, II, p. 160 sq.

7. *Journal des Débats*, 4 avril 1815, article de Nodier sur l'*Antigone* de Balanche.

Calypso et de la nymphe Eucharis...<sup>1</sup> ». Et dans les *Soirées de Saint Péterbourg* il citera la « description de l'Enfer dans *Télémaque* » comme un « chef-d'œuvre de la langue française »<sup>2</sup>. — Senancour déplore la froideur de la *Henriade*, « tandis que l'auteur du *Télémaque* donne du charme à des préceptes austères..., en les couvrant des ornements de la Fable »<sup>3</sup>. — Le classique Féletz vénère en *Télémaque* une imitation de l'antique : « On croirait lire la plus belle traduction des plus beaux fragments d'Homère »<sup>4</sup>. — M. J. Chénier, dans son *Tableau historique*, est plus net encore en ce sens : selon lui, *Télémaque* est « parfaitement modelé sur l'antique, partout respirant la poésie et la philosophie des Grecs, et semble écrit par Platon d'après une composition d'Homère »<sup>5</sup>. — Le tendre Azais sacrifie sans peine à *Télémaque* l'*Iliade* et l'*Enéide*, car il est « profondément ému de ce ton enchanteur, de ce tendre coloris donné par Fénelon à des tableaux de sentiment et de morale »<sup>6</sup>. — Cappellet, nous l'avons vu, cite comme un modèle de narration le combat de Télémaque contre un lion<sup>7</sup>. — Bonald, argumentant en faveur du grand siècle, écrit le 29 mai 1810 : « Quel est l'ouvrage d'imagination le plus brillant du xvii<sup>e</sup> siècle ? C'est le *Télémaque*. Quel est l'ouvrage d'imagination le plus brillant du xviii<sup>e</sup> siècle ? C'est la *Pucelle* de Voltaire »<sup>8</sup>. — L'auteur des *Questions de Littérature légale* admire en Fénelon l'art d'« attendrir » son style dans *Télémaque*, « en laissant tomber dans la contexture même de la période une courte réflexion qui ramenait le lecteur à quelque affection touchante et habituelle »<sup>9</sup>. — Fayolle emprunte à *Télémaque* divers exemples pour son *Cours de Littérature* (1819) ; exemples de narration : le récit de Philoctète ; de description : Tyr ; de fables et allégories : la Mort et son cortège au pied du trône de Pluton<sup>10</sup>. — Lévizac, dans ses *Leçons de Fénelon*, publiées en 1819, voit en *Télémaque* des « beautés de style de premier ordre », et s'indigne de ce qu'en « bien des écoles » on lui ait substitué *Numa Pompilius* »<sup>11</sup>.  
Voici toutefois une note discordante : Valant, dans ses *Lettres académiques*, reproche à Fénelon de n'avoir pas « composé »<sup>12</sup> ; de n'avoir pas su éviter les répétitions ; il relève soigneusement treize négligences<sup>13</sup>,

1. Jos. de Maistre, *Correspondance*, I, p. 11.
2. Id., *Soirées de Saint-Petersbourg*, I, p. 128.
3. (Senancour), *Notes critiques...* (1803), p. 5-6.
4. Féletz, *Mélanges*, p. 51 sq.
5. M.-J. Chénier, *Tableau historique...* (éd. 1818), p. 211.
6. Azais, *Un séjour...*, p. 183.
7. Cf. supra, p.
8. Bonald, *Mélanges*, II, p. 409.
9. *Questions de littérature légale*, p. 71.
10. Fayolle, *Cours de Littérature*, I, p. 24-25 ; p. 77-79 ; p. 163.
11. Lévizac, *Leçons de Fénelon*, p. 1v.
12. Valant, *Lettres...* lettre IV.
13. *Ibid.*, lettre XVI.

condamne ici et là quelques tours<sup>1</sup>, et donne, à la fin de ses *Lettres*, une liste d'« examinateurs » résidant en province ou à l'étranger, qui, sous sa direction, éplucheront le style des vingt-quatre livres de *Télémaque*.

Nous allons trouver, non pas assurément des reproches aussi pédants que ceux de Valant, mais quelque réserve, dans les jugements généraux sur le style, sur la manière de Fénelon, dont *Télémaque* a fourni vraisemblablement la base principale. On a beau se servir ou s'être servi de l'autorité de Fénelon pour patronner la prose poétique, c'est à Bossuet que va la sympathie des hommes de style. La *Décade*, en 1795, publie une sorte d'interview, jusqu'alors inédite, de Thomas par Hérault de Séchelles. Hérault questionne Thomas sur le rang qu'il assigne aux divers écrivains : Bossuet est nommé le troisième, après Montesquieu et Buffon ; et Fénelon n'est pas nommé<sup>2</sup>. — Au Lycée, La Harpe célèbre Bossuet et Massillon comme les « modèles par excellence »<sup>3</sup> de l'éloquence de la chaire, Bossuet surtout, « comble de l'art et de la force..., orateur de l'Évangile..., juge des puissances..., interprète des révélations divines »<sup>4</sup>. « Et quelle plénitude de sens<sup>5</sup> ! » Mais ses accents sont moins enthousiastes quand il vante le « langage persuasif » de l'auteur de *Télémaque*, et ses « traits, les plus capables de faire aimer » la religion et la « raison »<sup>6</sup>. Ou encore, après avoir dit que nous « devons à la religion ce que la langue française a produit de plus parfait dans l'Éloquence », il ajoute, un peu sèchement : « c'est à elle enfin que nous devons les *Lettres philosophiques* de Fénelon, ce que nous avons de plus éloquent en philosophie »<sup>7</sup>. Fénelon, évidemment, lui paraît trop simple et trop calme. — Plus sympathique à Fénelon, mais néanmoins d'un sentiment analogue, le rédacteur des *Débats*, en 1804, juge que Fénelon est « l'homme qui a le mieux connu toutes les ressources de la langue française » : mais que le *Discours sur l'Histoire universelle* est « le chef-d'œuvre de notre prose »<sup>8</sup>. — Et puis, « harmonie, souplesse et douceur »<sup>9</sup> sont trop devenues les attributs traditionnels et consacrés du style fénelonien. On associe trop souvent le nom de Fénelon écrivain à celui de Racine<sup>10</sup>, et même à celui de Vol-

1. *Ibid.*, lettre I, p. 12 ; lettre III, p. 69.

2. *Décade*, VII, p. 218 sq. Voici le reste du palmarès : Rousseau, Diderot, Marmontel, D'Alembert, Raynal, Saint-Lambert, Voltaire, Garat.

3. La Harpe, *Lycée*, VII, p. 123.

4. *Ibid.*, VII, p. 132-133.

5. *Ibid.*, VII, p. 145.

6. *Ibid.*, VII, p. 204.

7. *Ibid.*, VII, p. 163.

8. *Journal des Débats*, 18 octobre 1804.

9. *Mercury*, XVI, p. 129 (1795) ; *ibid.*, novembre 1807, p. 412 sq. « douce éloquence... style coulant et harmonieux... ».

10. *Ibid.*, *id.* ; *Ibid.*, fructidor an VIII, p. 349 ; frimaire an XfV, p. 590.



taire<sup>1</sup>; sans doute l'on se moque de Mme de Genlis, qui dénigre le style de Fénelon<sup>2</sup>; mais enfin l'opinion émise par Landié en 1813 dut être assez répandue : « Heureux celui qui trouve un Bossuet pour cultiver son génie, et un Fénelon pour cultiver son âme<sup>3</sup>! » Fénelon devient moins classique que Bossuet.

Le jugement le plus intéressant porté à cette époque sur le style de Fénelon est sans doute celui de Stendhal. D'abord il déclare que Fénelon a « un style », c'est-à-dire une originalité littéraire, mais cette originalité, dit-il, ne doit rien à l'artifice ; elle est « parfaitement naturelle » : le style de Fénelon « l'emporte de beaucoup sur celui de Rousseau, en ce qu'il rend la nature comme une glace fidèle, et lui laisse sa variété infinie, tandis que celui de Jean-Jacques donne à tout une certaine couleur. Dans Jean-Jacques, un bosquet frais enseigne la vertu ; dans Fénelon, il porte seulement à une volupté douce, ce qui est son expression naturelle dans un pays chaud ». Cette souplesse « admet le comique comme le tragique ». Admet, ou plutôt admettrait : car Fénelon « n'a jamais été émouvant comme le premier volume de la *Nouvelle-Héloïse* », parce qu'il « avait l'âme naturellement modérée et qu'il était prêtre », et puis, il « décrit les choses, et non pas la situation de son âme en les voyant », ce qui l'empêche d'ailleurs de donner prise au ridicule. « Les sensations produites par le style de Fénelon sont claires et distinctes, mais pas fortes ». Cependant Fénelon est aux yeux de Stendhal le premier des écrivains français, car « le style doit être comme un vernis transparent ». « Presque toujours, dans Fénelon, on pourrait se persuader que c'est un Dieu qui a parlé... Dans une religion, il conviendrait que ce qui doit passer pour la parole de Dieu fût écrit à la manière de Fénelon. Pour enflammer les peuples, on aurait des saint Bernard, des Bossuet »<sup>4</sup>. Ainsi Fénelon, par l'exemple de son style vrai, et en quelque sorte indépendant du lecteur, qui n'en impose pas, qui ne s'impose pas, peut bien avoir été un des modèles de Stendhal. Et d'autre part, dans la nouvelle génération littéraire, n'est-ce pas Lamartine que Stendhal définit à l'avance dans les dernières lignes de son jugement, le fénelonien Lamartine des *Harmonies* ?

1. *Ibid.*, mars 1807, p. 35 sq., citation de François de Neufchâteau, *la Bergère des Vosges* :

« Je dois à Fénelon, à Racine, à Voltaire,  
De m'avoir embelli cet antre solitaire... »

2. Cousin, *Genlisiana*, p. 32.

3. Landié, *Développements...*, p. 258 sq.

4. Ce jugement se trouve à la suite de *Racine et Shakespeare*, p. 299 sq., dans un fragment intitulé : *Du style, par le chevalier de Seyssins* [L. Crozet], et *Dominiqne* [Stendhal] *traité en style simple fait à Plancy-sur-Aube, du 24 au 30 juin 1812*. L'ordre de valeur des grands écrivains français, selon Stendhal, est le suivant : Fénelon, Buffon, Montesquieu, Voltaire, La Bruyère, J.-J. Rousseau, Pascal, Collé et Hamilton, Bossuet, de Brosses.

## CHAPITRE XII

### CHATEAUBRIAND ET SON GROUPE LITTÉRAIRE

Arrivons au père, ou plutôt sans doute au parrain des tendances nouvelles : historien philosophe des hommes et des événements, théoricien littéraire, romancier-poète, l'auteur de *l'Essai sur les Révolutions*, du *Génie du Christianisme*, des *Natchez* et des *Martyrs* ne pouvait rester indifférent au prestige multiple de Fénelon, et aux vicissitudes de ce prestige. Au fond de lui-même, ne trouvait-il pas une sympathie de féodal pour l'adversaire de Louis XIV ? Autour de lui ses amis : Fontanes, Ballanche, Joubert, au goût classique et curieux, ne l'avertissaient-ils pas de cette gloire littéraire traditionnelle, toujours vivante et presque renaissante ?

Dans les *Mémoires d'Outre-tombe*, Chateaubriand nous parle d'un voyage qu'il fit à Cambrai en 1786 : « Anprès du tombeau de Fénelon, je relus *Télémaque* : je n'étais pas trop en train de l'historiette philanthropique de la vache et du prélat<sup>1</sup>. » Il est possible qu'en effet l'anecdote de la vache lui ait plu médiocrement. En tout cas son premier ouvrage, les *Natchez*, sont un poème en prose fénelonienne, et l'idée qu'il y donne de l'archevêque de Cambrai est semblable par plusieurs traits à l'image « philosophique » de Fénelon devenue conventionnelle à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Le style des *Natchez* n'est pas tendu, comme celui des poèmes en prose ses contemporains ; sa cadence est moins oratoire ; et il a, dans l'apprêt et l'artifice, un abandon relatif que ni Reyrac, ni Marmontel, ni Florian n'avaient connu, et dont Chateaubriand lui-même ne tardera pas à se départir. Cette influence littéraire de Fénelon est, à vrai dire, surtout sensible dans le passage où Chactas raconte son entrevue avec l'archevêque<sup>2</sup>. Chactas, rebuté par la « dégradation européenne », veut quitter la France, quand il aperçoit deux esclaves, dont l'« air d'honnêteté » lui plaît. Va, dit-il à l'un d'eux, « va apprendre à ton maître qu'un guerrier étranger a faim ». Le maître, qui est Fénelon, répond par une invitation : « Nous montons les degrés de marbre qui circulaient autour d'une rampe de

1. Chateaubriand, *Mémoires*, I, p. 188.

2. Id., *Œuvres*, III, p. 267-273, livre VII des *Natchez*.

bronze. Nous traversons plusieurs huttes où régnait, avec la paix, une demi-lumière... Je vis un homme occupé à tracer sur des feuilles les signes de ses pensées. Il était maigre et d'une taille élevée; un air de bonté intelligente était répandu sur son visage; l'expression de ses yeux ne se saurait décrire : c'était un mélange de génie et de tendresse ». Fénelon parle, et voici comment Chactas juge son éloquence : « Le miel distillait de ses lèvres... Ce qu'il faisait éprouver n'était pas des transports, mais une succession de sentiments paisibles et ineffables. Il y avait dans son discours je ne sais quelle tranquille harmonie, je ne sais quelle douce lenteur, je ne sais quelle longueur de grâces »... En vérité, pour juger le style fénelonien, Chateaubriand ne s'est-il pas laissé aller à l'imiter ?

Quant au portrait de Fénelon, nous venons d'en voir plusieurs détails extérieurs : physionomie noble, respirant le génie et la sensibilité; attitude de penseur et d'écrivain. A la fin du récit de Chactas, on verra la silhouette de l'archevêque. « penché sur les fleurs de bronze », suivant « complaisamment » son hôte de ses regards, puis « bientôt se retirant, comme s'il se sentait trop ému ». De l'âme fénelonienne nous ne connaissons encore que son accueil aimable aux étrangers, renouvelé de Ramsay. Le discours de Fénelon à Chactas révèle d'autres traits : « Je suis moi-même un peu sauvage », dit-il; sauvagerie selon l'esprit de Bernardin de Saint-Pierre, épicurienne jusque dans l'idée de la vertu<sup>1</sup>. « Les hommes de tous les pays, quand ils ont le cœur pur, se ressemblent, car c'est Dieu alors qui parle en eux, Dieu qui est toujours le même » : nous retrouvons ici le Fénelon déiste cher au xviii<sup>e</sup> siècle.

Il y a dans les *Natchez* deux épisodes, qui paraissent inspirés d'assez près de *Télémaque* : au livre III, le combat de René et d'On-douré rappelle les combats de Télémaque en Crète; au livre IV, la description du Paradis fait songer aux Champs-Élysées féneloniens. Mais ces rapprochements permettent de mesurer la distance parcourue de *Télémaque* à l'épopée de Chateaubriand : combien Fénelon paraît abstrait et littéraire dans sa description et ses réminiscences d'Homère, auprès de la précision de son disciple déjà en voie d'indépendance ! Le réalisme de Chateaubriand est un réalisme d'atelier plutôt que de vraie nature, à la manière de David; mais tel qu'il est, il suffit à animer, à brusquer pour ainsi dire, les grâces exsangues d'un style devenu conventionnel<sup>2</sup>. Le Paradis des *Natchez* n'est point abstrait, mais tout chargé de sensations délicieuses<sup>3</sup>.

1. *Ibid.*, « croyez-vous qu'il y ait entre les hommes de grandes différences de vertus, et par conséquent de bonheur ? » : « tout considéré, il me semble que l'on peut tirer de la civilisation autant de bonheur que de l'état sauvage ».

2. *Ibid.*, p. 223.

3. *Ibid.*, p. 232 : « Une molle clarté, tombant sans bruit sur les terres mystiques, s'y fond pour ainsi dire comme une neige, s'insinue dans tous les objets,

Dans l'*Essai sur les Révolutions*, Fénelon apparaît comme un « philosophe » — le seul avec Catinat parmi les « philosophes » modernes dont les mœurs n'aient pas été mauvaises<sup>1</sup>; — comme un réformateur idéaliste, au même titre qu'Épiménide<sup>2</sup>, Platon et J.-J. Rousseau<sup>3</sup>. Il est supérieur à Platon, qui, opprimant, faisant « des législateurs métaphysiciens », supprimant l'amour maternel, est trop romanesque : « Fénelon vit mieux que Platon l'état de la société. » Il est à la fois pessimiste et épicurien : « le premier pas » qu'il fait faire à Télémaque « dans la carrière », est, « comme dans la vie, vers le malheur »; et Télémaque « écoute les discours divins sur Dieu et la vertu, qui rouvrent son cœur aux voluptés morales ». Nous sommes bien loin du pur amour, mais bien près du *Génie du Christianisme*!

Au roman fénelonien l'*Essai* reproche « la hauteur de ses leçons, qui ne sont pas calculées pour tous les hommes »; des « longueurs, surtout dans les derniers livres »; mais le second livre est admirable à quiconque « aime la vertu et chérit en même temps le beau antique ». En outre, *Télémaque* « renferme tous les principes du jour; il respire la liberté, et la Révolution même s'y trouve prédite... Il est un des premiers écrits qui ont changé le cours des idées nationales en France ».

Dans le *Prologue d'Atala* Fénelon a sa place : si Chactas accueille René avec tant d'affabilité, c'est en souvenir « de Fénelon dont il avait été l'hôte », et pour rendre service à un « compatriote de cet homme vertueux<sup>4</sup> ».

En 1801, parut un livre où l'admiration pour Fénelon se voit en maint passage, et qui en même temps reflète la pensée de Chateaubriand : c'est le livre de Ballanche, *Du Sentiment, considéré dans ses rapports avec la Littérature et les Arts*. La *Lettre à l'Académie* y est nommée un « chef-d'œuvre de goût et de sentiment<sup>5</sup> »; Ballanche, malgré son antipathie contre les traités de rhétorique, en conseille la lecture, ainsi que des *Dialogues sur l'Éloquence*<sup>6</sup>; il goûte la langue fénelonienne, « gracieuse et pleine d'onction<sup>7</sup> ». Il voit dans l'avenir Fénelon « présidant peut-être à toutes les législations futures », par la morale de

les fait briller de la lumière la plus suave, leur donne à la vue une douceur parfaite. »

1. *Ibid.*, I, p. 560.

2. *Ibid.*, I, p. 319.

3. *Ibid.*, I, p. 549, II<sup>e</sup> Partie, chap. xxvi. Platon, Fénelon, J.-J. Rousseau, La République de Platon, le Télémaque, l'Émite. Ces trois écrivains et penseurs réunissent « tout ce qu'il y a d'aimable dans la vertu, de grand dans les talents, de sensible dans le caractère des hommes ».

4. Chateaubriand, *Atala*, p. 28.

5. Ballanche, *Du Sentiment...*, p. 327.

6. *Ibid.*, p. 230.

7. *Ibid.*, p. 328.

son *Télémaque*<sup>1</sup>. Ce qu'il admire surtout en ce « poème », c'est que la religion catholique en est l'âme : en vain il est « fondé sur une base mythologique » : seul le « génie du christianisme » a pu inspirer à l'auteur « ces excellents principes de justice, de morale, et de vertu, cette expansion de sentiments, cette appréciation de nos passions, ces idées épurées de l'honnête et du bon », qu'Homère et Virgile « n'auraient sans doute jamais trouvées<sup>2</sup> ». Ballanche applique ici nettement à *Télémaque* l'un des principes essentiels du *Génie*.

D'où vient donc que Chateaubriand lui-même, l'année suivante, fait de Fénelon et de *Télémaque* un éloge si mou, et si sobre ? Fénelon, « si plein d'onction dans les méditations chrétiennes<sup>3</sup> » ; « Rollin est le Fénelon de l'histoire, et, comme lui, il a embelli l'Égypte et la Grèce<sup>4</sup> » ; « saint Ambroise est le Fénelon des Pères de l'Église latine. Il est fleuri, doux, abondant, et à quelques défauts près..., ses ouvrages offrent une lecture aussi agréable qu'instructive<sup>5</sup> » : tout cela est bien froid. De même, si Chateaubriand déclare, ou concède, que l'Élysée de *Télémaque* « est visiblement un paradis chrétien », c'est pour reprendre aussitôt : « Et cependant Fénelon, resserré dans les bornes de sa fiction, n'a pu attribuer aux ombres tout le bonheur qu'il eût retracé dans les véritables élus<sup>6</sup> ». Enfin, quand Chateaubriand parle du *Spectacle général de l'Univers*<sup>7</sup>, tout en suivant le sillage de Fénelon, il ne nomme pas l'*Existence de Dieu* ; et il cite seulement Nieuwentijt, — non sans dédain — quand il traite de l'*Organisation des animaux et des plantes*<sup>8</sup>. — D'où venait donc cette discrétion dans la louange et la citation ?

D'abord, semble-t-il, *Télémaque* était un argument contre le *Génie*, bien plutôt qu'un exemple en faveur des théories nouvelles. Les contemporains le sentaient bien : Morellet, plaidant contre Chateaubriand la cause de la mythologie païenne, s'autorise de *Télémaque*<sup>9</sup>. Et le critique des *Débats*, faisant l'apologie du *Génie*, écrit : « il semble que le monde païen soit fini pour la haute poésie. Il a commencé à l'*Iliade* et fini au *Télémaque*, et certes c'est assez d'honneur pour ce monde de fables et d'images, d'avoir commencé par Homère et fini par Fénelon<sup>10</sup> ».

Et puis, Chateaubriand exclut décidément Fénelon de la mélancolie pessimiste où il se complait, et où la lecture de Pascal, de Bossuet, de

1. *Ibid.*, p. 212.

2. *Ibid.*, p. 182.

3. Chateaubriand, *Génie*..., II<sup>e</sup>, p. 143.

4. *Ibid.*, III, p. 117.

5. *Ibid.*, III, p. 131.

6. *Ibid.*, I, p. 314.

7. *Ibid.*, part. I, liv. V, chap. 11.

8. *Ibid.*, part. I, liv. V, chap. III.

9. Morellet, *Mélanges*, II, p. 147.

10. *Journal des Débats*, 6 prairial an X.



Massillon, de La Fontaine même, l'entretient. Il manque à Fénelon, comme aux autres écrivains du siècle de Louis XIV, les quatre privilégiés exceptés, « d'avoir assez vécu dans la retraite<sup>1</sup> ». L'admiration, ardente et détaillée, de Chateaubriand pour Bossuet orateur<sup>2</sup>, montre que sa préférence de Bossuet est en grande partie d'ordre littéraire : je la croirais cependant plus encore d'ordre moral et religieux : Massillon a jadis semé en l'âme de Chateaubriand les sympathies jansénistes qui maintenant s'épanouissent dans le *Génie*. Et Pascal et Bossuet en bénéficient, tandis que Fénelon en est victime.

Ajoutez à ces raisons la vogue de Bossuet et de Pascal renaissante<sup>3</sup>, et contre ce XVIII<sup>e</sup> siècle que Chateaubriand combat, et où Fénelon a été tant aimé.

De cette attitude de leur ami, que pouvaient penser Fontanes et Joubert ? Fontanes aimait « les graces de ce Fénelon qui réunissait dans sa conduite et dans ses écrits ce que le goût a de plus pur, et ce que la vertu a de plus aimable<sup>4</sup> » ; dans un discours aux funérailles de La Harpe, il invoque « le Dieu qu'adoraient Fénelon et Racine<sup>5</sup> ». Et quand il mourra lui-même, il sera cité par Chateaubriand comme le dernier disciple de « Racine et de Fénelon<sup>6</sup> ». — Joubert<sup>7</sup>, qui partageait le goût néo-classique de Fontanes pour l'expression atténuée et discrète, admirait en Fénelon l'art de donner « au mal des noms doux<sup>7</sup> ». Mais l'ancien doctrinaire réservait à d'autres écrivains du XVIII<sup>e</sup> siècle sa profonde sympathie morale et littéraire. J'aime Bossuet, écrit-il en 1804 ; « car, à mon gré, Bossuet, c'est Pascal<sup>8</sup> ». « Impatience » de voir louer Fénelon « sans précision, et avec une exagération peu conforme à ses goûts, à sa manière, aux règles de sa poétique et de sa critique<sup>9</sup> », il entreprend de le voir avec exactitude. Ce désir d'impartialité ne le mène pas à l'indulgence, dans le jugement qu'il porte sur le caractère de Fénelon. Il avait, dit-il, « cet heureux genre d'esprit, de talent et de caractère, qui donne infailliblement de soi, à

1. Chateaubriand, *Génie...*, III, p. 151.

2. *Ibid.*, III, p. 148 sq., III<sup>e</sup> Partie, livre IV, chap. iv.

3. Cf. *Journal des Débats*, 29 février 1802 : « Au nom de Bossuet, l'esprit s'élève et s'enflamme; on se rappelle tout ce que le génie, fortifié par la science, animé par la religion, peut enfanter de plus grand et de plus merveilleux » ; cf. Lezay-Marnesia, *Plan...*, p. 7 sq. : « Mais le grand athlète du Christianisme, celui qu'on ne peut vaincre ni même ébranler, c'est Pascal. »

4. *Mercur*, germinal an X, article de Fontanes sur Thomas.

5. *Ibid.*, pluviôse an XI, p. 392 sq.

6. *Journal des Débats*, mars 1821 : « L'école à jamais célèbre fondée par Boileau, Racine et Fénelon, finit en M. de Fontanes. »

7. *Pensées* de Joubert, I, p. 152, lettre du 2 juillet 1807 : « Souvenons-nous de Fénelon, lorsqu'il dit, en parlant des bâtards de Lacédémone : nés des femmes qui avaient oublié leurs maris absents pendant la guerre de Troie. »

8. *Ibid.*, I, p. 127, lettre du 30 mars 1804.

9. *Ibid.*, II, p. 353.

tout le monde, l'idée de quelque chose de meilleur que ce qu'on est <sup>1</sup> ». Dans la querelle du quiétisme, Fénelon « eut le fiel de la colombe » ; ses « ruses innocentes » rappellent « la simplicité du serpent, tel qu'il était, dans le premier âge du monde, lorsqu'il avait de la candeur, du bonheur et de l'innocence : simplicité insinuante, non insidieuse cependant, sans perfidie, mais non sans tortuosité <sup>2</sup> ». Et Fénelon écrit à Joubert inférieur à Bossuet : « Fénelon habite les vallons et la mi-côte ; Bossuet, les hauteurs et les derniers sommets. L'un a la voix de la sagesse, et l'autre en a l'autorité ; l'un en inspire le goût, mais l'autre la fait aimer avec ardeur, avec force, et en impose la nécessité <sup>3</sup> ». Et encore : « Fénelon laisse plus souvent tomber sa pensée qu'il ne la termine. Rien en lui n'est assez moulé <sup>4</sup> » ; « il est mou, il a plutôt des plumes que des ailes... on ne se rappelle pas ses phrases, mais on se souvient du plaisir qu'elles ont fait <sup>5</sup> ». Enfin, Joubert se défie de la science religieuse de Fénelon : « Fénelon sait prier, mais il ne sait pas instruire. C'est un philosophe presque divin, et un théologien presque ignorant <sup>6</sup> ».

Quelle influence allait l'emporter, auprès de Chateaubriand ? celle de Fontanes, ou celle des préférences de Joubert ? Ce fut, on le sait, l'influence de Fontanes, et Chateaubriand redevint fénelonien pour composer les *Martyrs*.

A vrai dire, les critiques adressées au *Génie* l'avaient, dès 1803, fait se tourner vers Fénelon avec quelque sympathie : pour défendre Atala il avait invoqué Eucharis ; et pour mieux combattre ses propres détracteurs il avait longuement attaqué Faydit et Gueudeville <sup>7</sup>. Dans les *Martyrs*, il revient au poème en prose <sup>8</sup>, en se couvrant de l'autorité de Fénelon <sup>9</sup>. Et en effet, tandis qu'il raillait dans le *Génie* la diffusion souriante d'Homère, ici au contraire il s'applique à l'imiter, non seulement dans ses descriptions de contrées païennes ou dans les discours de Démodocus, mais les paroles qu'il prête à Lasthénès. C'est qu'aussi, sans doute, le christianisme désormais ne lui apparaît plus uniquement sous les couleurs sombres et jansénistes qu'il goûtait au temps du *Génie*. Est-il moins troublé de remords ? Est-il plus profondément chrétien, ou plus indifférent, à mesure que l'ébranlement de la Révolution s'éloigne dans son souvenir ? Ne subit-il pas, outre l'influence littéraire et peut-

1. *Ibid.*, pensée XVII.

2. *Ibid.*, pensée XVIII.

3. *Ibid.*, pensée XI.

4. *Ibid.*, pensée XIV.

5. *Ibid.*, pensée XVI.

6. *Ibid.*, pensée XII.

7. *Défense du Génie du Christianisme*, p. 29-32 et note p. 29-33.

8. Cf. *Revue des Cours et Conférences*, 22<sup>e</sup> année, 1<sup>re</sup> série, n<sup>o</sup> 5, p. 464-465, D. Mornet, *Les méthodes de l'histoire littéraire*.

9. Cf. *Préface* de la 1<sup>re</sup> éd. des *Martyrs*.

être morale de Fontanes, l'influence d'Émery, avec qui nous savons ses relations ? et Émery ne lui aurait-il pas appris à goûter soit Fénelon lui-même, soit le christianisme fénelonien ? En tout cas il est difficile de ne pas reconnaître dans le tableau enchanteur de la famille chrétienne, au livre II, une inspiration issue de *Télémaque* : c'est dans la Bétique qu'on trouvait ainsi les joies pures des travaux champêtres accompagnés de paix intérieure et d'éclans reconnaissants à Dieu. Bien plus, les *Martyrs* contiennent un court portrait de Fénelon : Chateaubriand le déclare formellement dans une note de son livre : le « solitaire chrétien » du Vésuve est l'archevêque de Cambrai<sup>1</sup>. Voici ses traits essentiels : une « aimable ingénuité », une « parfaite sincérité ». « Sa voix avait une harmonie qui remuait doucement les entrailles. Une éloquence fleurie, et pourtant d'un goût simple, découlait naturellement de ses lèvres ; il donnait aux moindres choses un tour antique qui nous ravissait ; il se répétait comme les anciens, mais cette répétition, qui eût été un défaut chez un autre, devenait, je ne sais comment, la grâce même de ses discours. Vous l'eussiez pris pour un de ces législateurs de la Grèce qui donnaient jadis des lois aux hommes en chantant sur une lyre d'or la beauté de la vertu et la toute-puissance des dieux ».

Les contemporains rapprochent tout naturellement les *Martyrs* de *Télémaque* ; on se hâte de placer Chateaubriand entre le Tasse et Fénelon<sup>2</sup>. Esménard, dans le *Mercure*, se sert de *Télémaque* pour appuyer sa critique des *Martyrs* : Fénelon, dit-il, s'est conformé à cette règle de l'épopée suivant laquelle les personnages épiques doivent être historiques ou légendaires ; et il remarque, « en passant », que l'« allégorie transparente » de la sagesse incarnée en Minerve ou Mentor « est le seul merveilleux employé dans l'ouvrage ; économie admirable, que le talent le plus fécond eût devoir s'imposer, comme s'il avait craint, en écrivant en prose, d'abuser des privilèges de la poésie<sup>3</sup> ». Esménard observait encore que le récit d'Endore remplissait à peu près la moitié du poème, tandis que le récit d'Ulysse dans l'*Odyssée*, et celui de Télémaque, dans l'ouvrage de Fénelon, « paraissent beaucoup plus courts » : c'est qu'ils « font partie de l'action<sup>4</sup> ». Les *Mélanges philosophiques* sont plus aimables pour Chateaubriand ; mais les *Martyrs* semblent à Picot moins « naturels » que *Télémaque*, « tant pour l'action que pour le style<sup>5</sup> ».

C'est en se couvrant du patronage de Fénelon que Chateaubriand

1. Chateaubriand, *Les Martyrs*..., notes du livre V.

2. Cf. *Journal des Débats*, 7 avril 1809, et extraits suivants, du 11, 21, 25 avril, 2, 10, 18 mai, 3 juin.

3. *Mercure*, mai 1809, XXXVI, p. 322 sq.

4. *Ibid.*, juin 1809, XXXVI, p. 471.

5. *Mélanges philosophiques*.... 1809, VI, p. 349 sq., p. 453 sq.

répondit à ses critiques dans l'*Examen des Martyrs*<sup>1</sup> : il y a, dit-il, une « conformité incroyable entre les reproches que l'on me fait et ceux que l'on a faits à l'archevêque de Cambrai » : « Velléda est-elle autre chose que... Eucharis... » ? L'action des *Martyrs* n'est pas plus « particulière » que celle de *Télémaque* ; le récit du fils d'Ulysse est aussi lié à l'action, mais non pas plus, que celui d'Endore ; les voyages d'Endore sont autorisés par ceux de *Télémaque* ; le poème de Fénelon a fondé en France le « poème en prose » ; à la fin de l'*Examen*, Chateaubriand loue encore une fois *Télémaque* : « quel chef-d'œuvre de goût, de style, et de simplicité ! » s'écrie-t-il.

Il semble que *Télémaque* ait dû flatter les sentiments, ou les ressentiments politiques de Chateaubriand. Et en effet, plus tard, en 1831, il déplorera que Louis XIV ait ruiné les « libertés » françaises<sup>2</sup>. Mais au début du siècle, la politique ne l'intéresse pas encore : et à peine trouvons-nous, dans un article de lui en 1806, l'allusion suivante aux idées féneloniennes : tel passage des *Mémoires* de Louis XIV, concernant les flatteurs, est « surtout remarquable par une certaine ressemblance avec quelques préceptes du *Télémaque*<sup>3</sup> ».

En résumé, la vitalité du prestige et de l'influence littéraire de Fénelon est confirmée par leur place et leurs vicissitudes dans l'œuvre de Chateaubriand.

1. Publié avec la 3<sup>e</sup> édition des *Martyrs*.

2. Chateaubriand, *Œuvres* (éd. 1859), X, p. 332 sq. : « Le siècle de Louis XIV fut le superbe catafalque de nos libertés, éclairé par les mille flambeaux de la gloire... »

3. *Ibid.*, VI, p. 494.

## CHAPITRE XIII

### INFLUENCE DU GOUT FÉNELONIEN DE 1750 A 1820.

Cependant le *Télémaque* n'est pas le seul des ouvrages de Fénelon qui fasse rayonner pendant cette période l'influence de son goût : la *Lettre à l'Académie* et les *Dialogues sur l'Éloquence* contribuent aussi à maintenir l'autorité littéraire de Fénelon, sur les questions d'éloquence, de poésie, sur des points plus particuliers tels que la théorie de l'histoire ou celle du théâtre, et même, parfois, en ce qui concerne les occupations de l'Académie française.

#### I. — L'ÉLOQUENCE.

Au début de cette période, la tendance générale des esprits à la simplicité exacte contribue sans doute à populariser auprès des théoriciens les conseils de simplicité donnés par Fénelon. Si Feudry de Bréquigny, en 1751, prend la défense d'Isocrate contre certains « écrivains modernes recommandés par leur savoir <sup>1</sup> », en revanche Mallet, dans ses *Principes pour la lecture des orateurs* et dans ses *Bienséances oratoires* (1753), « révère » Fénelon comme l'un de ses « maîtres <sup>2</sup> », et tire de la *Lettre à l'Académie* son principe essentiel : « Il est certain qu'il y a une bienséance pour le discours comme pour les mœurs <sup>3</sup> ». Mallet reproche aux orateurs de son temps d'ignorer cette bienséance, en étant d'ailleurs trop attentifs aux détails <sup>4</sup> ; de « sacrifier à l'esprit », en allant « rarement au cœur », que l'on « néglige absolument d'intéresser dans les sujets même les plus graves <sup>5</sup> ». Et il leur conseille la simplicité, en leur proposant l'exemple de Térence dans l'*Andrienne* <sup>6</sup>, en leur montrant que « le sublime des idées n'est pas incompatible avec la simpli-

1. L.G.-O. Feudry de Bréquigny, *Vie des anciens orateurs grecs*, I, p. 35 sq.

2. Mallet *Principes...*, t, p. 1211.

3. *Ibid.*, III, p. 112; cf. *Lettre à l'Académie*, p. 39 : « Il y a une bienséance à garder pour les paroles comme pour les habits.

4. *Id.*, *Bienséances...*, passim.

5. *Ibid.*, p. vi.

6. *Id.*, *Principes...*, I, p. 40.



cité des paroles ; sur tout quand il ne s'agit que de peindre ou de narrer<sup>1</sup> ». Car « toute pensée est une peinture », et par conséquent « doit être vraie, c'est-à-dire conforme à ce qu'elle représente<sup>2</sup> » : soyez avant tout « simples, naturels, intelligibles<sup>3</sup> » ; le style « doit être clair, pur, proportionné au sujet que l'on traite<sup>4</sup> ». Et il cite Fénelon à propos des panégyriques<sup>5</sup>, de l'éloquence du « bon sens » de Démosthène<sup>6</sup>, des Pères<sup>7</sup>. Cependant il se sépare de Fénelon en plusieurs points importants : « peindre et toucher » lui semblent insuffisants, et il y ajoute, dans sa définition de l'éloquence, « plaire à l'esprit et flatter l'oreille<sup>8</sup> » ; aussi, tout en louant Démosthène, lui préfère-t-il Cicéron, qui est « moins fort, mais plus égal » et qui, dit-il, en reprenant avec une intention différente la formule même de Fénelon, « embellit tous les sujets qu'il traite<sup>9</sup> » ; aussi combat-il l'interprétation fénelonienne du conseil de saint Paul : « la prédication ne doit pas être fondée sur les discours persuasifs de la sagesse humaine<sup>10</sup> » ; aussi, parmi les orateurs dont il cite des fragments comme modèles, Bossuet figure-t-il avec honneur, mais non pas Fénelon.

Même recommandation de la « simplicité » dans les *Lettres spirituelles* de Lafitau (1754) : ayez « en tout un air d'innocence et d'humilité, un air de candeur et de vérité, un air cependant aisé et ingénu...<sup>11</sup> » ; — dans l'*Eloquence du corps...* de Dinouart (1754), qui cite Fénelon à diverses reprises<sup>12</sup>, et s'en inspire, lorsqu'il conseille à l'orateur sacré de se proportionner aux divers sujets, d'être « naturel<sup>13</sup> », d'éviter la monotonie<sup>14</sup>, d'être désintéressé<sup>15</sup> ; — dans la *Lettre de Soret sur le genre d'éloquence des pièces qui sont couronnées dans les académies* (1754)<sup>16</sup> : Soret n'est pas l'ennemi de la « pompe » ; mais enfin il définit l'éloquence : « l'expression de la nature dans chaque genre », et il condamne « cette manie de mettre de l'esprit partout ». — Les *Réflexions* de Trublet sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier, publiées en 1755 à la suite de ses *Panégyriques*, conseil-

1. *Ibid.*, I, p. 59.

2. *Ibid.*, III, p. 174.

3. *Ibid.*, III, p. 176.

4. *Ibid.*, III, p. 183.

5. *Ibid.*, I, p. 82.

6. *Ibid.*, I, p. 138.

7. *Ibid.*, I, p. 228.

8. *Ibid.*, I, p. xviii.

9. *Ibid.*, I, p. xxiii sq.

10. *Ibid.*, p. 219. Cf. *Dialogues sur l'Éloquence*, *Œuv. comp.*, XXI, p. 88 sq.

11. Lafitau, *Lettres spirituelles*, lettre XXV, p. 240 sq.

12. Dinouart, *L'éloquence du corps...* p. 1, p. 11, p. 10.

13. *Ibid.*, p. 63, p. 116, p. 201, p. 263.

14. *Ibid.*, p. 166.

15. *Ibid.*, p. 313.

16. *Mémoires de Trévoux*, novembre 1754, p. 2716 sq.

lent l'aisance, le naturel<sup>1</sup>, citent les *Dialogues sur l'Eloquence*<sup>2</sup> : Fénelon, dit Trublet, eût mieux réussi que n'a fait Massillon à prêcher simplement devant Louis XV enfant<sup>3</sup>. La vraie éloquence, selon lui, « éclaire, échauffe, brûle même. plus qu'elle ne brille<sup>4</sup> » ; néanmoins, comme il la définit l' « art de bien dire » , il se défie des improvisations féneloniennes<sup>5</sup>. — En 1755 encore, l'article ELOCUTION et l'article ELOQUENCE de l'*Encyclopédie* rappellent également la *Lettre à l'Académie* : l'éloquence y est définie : « le talent d'émouvoir » ; il n'y a pas d' « éloquence de mots ». L'éloquence « n'est jamais que dans le sujet... Plus le discours sera simple dans un grand sujet, plus il sera éloquent... Il n'y a point proprement de style sublime, c'est la chose qui doit l'être » ; « car, nous ne saurions trop le redire, il n'y a qu'une sorte de style, le style simple, c'est-à-dire celui qui rend les idées de la manière la moins détournée et la plus sensible<sup>7</sup> ». En outre l'*Encyclopédie* condamne, selon les Anglais et selon Fénelon, la méthode des division<sup>8</sup>. — Et l'abbé L. B. Simon, dans une *Lettre sur l'Eloquence de la Chaire* (1755), n'admet d'autres règles que celles de Fénelon<sup>9</sup>.

Ces avertissements, nous le savons, n'étaient pas superflus : les *Mémoires de Trévoux* citent en 1753 l'exorde d'un sermon de l'abbé de La Tour, dont l'artifice, dans l'interprétation du texte, rappelle très exactement l'exorde ridiculisé par Fénelon dans le premier *Dialogue sur l'Eloquence*<sup>10</sup>. — Et le 25 octobre 1755, l'abbé de Boismontréçu à l'Académie française, faisait l'apologie « du caractère actuel de l'Eloquence de la chaire, à qui l'on reproche d'être trop ornée, et de courir trop après l'esprit » : il disait : « Lorsque le vice est devenu

1. Trublet, *Panegyriques*.... éd. 1764, I, p. 285 sq.

2. *Ibid.*, I, p. 273 n.

3. *Ibid.*, I, p. 340.

4. *Ibid.*, I, p. 257.

5. *Ibid.*, I, p. 243 sq.

6. *Ibid.*, I, p. 274 sq.

7. *Encyclopédie*, V, p. 520 sq.

8. *Ibid.*, V, p. 530.

9. L.-B. Simon, *Lettre sur l'Eloquence*.... p. 9, p. 13. Les règles en question ne sont pas celles de Fénelon lui-même, mais celles qu'a formulées Ramsay dans la *Préface des Sermons*.

10. *Mémoires de Trévoux*, mai 1753, p. 1011. L'abbé de La Tour avait pour texte : « Sedebit solitarius et tacebit, quia levavit super se : ponet in pulvere os suum, si forte sit spes. » — « A l'occasion de ce mot *poussière*, il en distingue trois sortes, et partage ainsi son sujet : Cette prophétie... a été heureusement accomplie dans S. Pierre d'Alcantara. La poussière de la pénitence l'inonda des plus délicieuses consolations. La poussière de l'humilité forma sa plus brillante couronne. La poussière du recueillement l'éleva à la plus sublimes contemplation. — Nous pensons que les connaisseurs n'aimeront ni ces trois poussières, ni l'application qui en est faite. » — Cf. début du 1<sup>er</sup> *Dial. de l'Él.* « cinerem tanquam panem manducabam », et le commentaire de ce texte par le prédicateur que raille Fénelon.

ingénieux, il a fallu le devenir avec lui, pour le combattre. » Le *Mercur*e jugeait cette apologie « aussi ingénieuse, qu'elle est nouvelle et bien saisie<sup>1</sup> ».

Aussi bien la simplicité du discours cesse-t-elle en général d'être considérée comme une qualité suffisante. Buffon, dans son *Discours* de réception du 25 octobre 1753, marque son dédain pour le talent d'improvisation. — A. Albert, en 1757, soutient contre Fénelon la cause des divisions, dans ses *Nouvelles observations sur les différentes manières de prêcher*<sup>2</sup>; et dans son *Dictionnaire des prédicateurs*, il s'aide de Gibert pour trouver dans les *Dialogues* de « faux raisonnements », des « principes erronés »; il fait peu de cas des *Sermons* de Fénelon<sup>3</sup>, tandis qu'il loue sans réserve Bossuet orateur<sup>4</sup>. — Gravelle, dans son *Traité de l'éloquence...* (1757), cite la *Lettre à l'Académie*, à propos de Cicéron et de Démosthène; mais, tout en trouvant l'opinion de Fénelon « judicieuse » et fondée sur le « bon sens », il ne ressent aucune sympathie pour Démosthène, cet orateur « austère »: Cicéron, dit-il, est plus proche de nous; il admire de même la simplicité des Pères, mais c'est plutôt par leur éloquence, selon lui, qu'ils ont pu entraîner les hommes<sup>5</sup>. — L'*Art de peindre à l'esprit* de dom Sensaric (1758) semble plus proche des principes formulés dans les *Dialogues*: l'Eloquence, dit Sensaric, « jusque dans ses raisonnements même, doit peindre, autant qu'il est possible: ...il faut parler vivement à l'imagination pour parler avec succès à l'esprit et au cœur<sup>6</sup> ». Mais il roidit en procédés ce que Fénelon souhaitait naturel et spontané. — Je rencontre toutefois, dans cette période, un traité de Rhétorique, dont l'inspiration est nettement fénelonienne: c'est l'*Essai sur le Beau*, du P. André, que Formey publie en 1759, mais dont la composition est de longtemps antérieure. Le P. André souhaite dans le discours « un assortiment juste des tours et des figures », « une espèce d'harmonie dans le choix des termes », surtout « un certain feu répandu partout, qui ne souffre ni les réflexions inutiles, toujours froides, ni les faux brillants, toujours ennuyeux », ni la monotonie, même dans la beauté<sup>7</sup>. — En 1760, Cerutti, dans un *Discours* couronné aux Jeux Floraux, répond à cette question: *Pourquoi l'Eloquence est-elle moins florissante dans les républiques modernes qu'elle ne l'était dans les Anciennes?*: il semble paraphraser bruyamment le passage fameux de la *Lettre à l'Académie*: « Chez les Grecs, tout dépendait du peuple... »

1. *Mercur*e, décembre 1755, I, p. 160 sq.

2. (A. Albert), *Nouvelles observations...*, p. 304.

3. *Id.*, *Dictionnaire...*, p. 93 sq.

4. *Ibid.*, p. 40 sq.

5. M. G[ra]velle], *Traité de l'éloquence...*, p. 235 sq.

6. Dom Sensaric, *Art de peindre...*, Préface.

7. Le P. André, *Essai sur le Beau...*, p. 103-104.

Mais en réalité il ne fait guère que l'éloge des Anciens, et des grands hommes. — Dinouart présente ses *Réflexions sur l'Éloquence de la Chaire* (1760), comme inspirées de Fénelon : or il indique comme « II<sup>e</sup> Devoir du Prédicateur » : « Plaire, et pour cela parler d'une manière ornée et polie<sup>1</sup> ». — Les *Principes de la littérature* de Batteux (1763) préconisent l'imitation de la « belle nature ». Mais combien peu fénelonienne est sa définition du goût : « La voix de l'amour de soi-même<sup>2</sup> ».

Après la suppression des Jésuites, le clergé avait besoin d'orateurs ; aussi les théoriciens continuèrent-ils à abonder : mais ils s'accordèrent peu sur les principes de cette éloquence qu'il était urgent de développer. Millot, dans le *Discours préliminaire* de ses *Harangues choisies des historiens latins* (1764), recommande « le talent d'émouvoir », et, selon la tradition fénelonienne, dénigre la « dialectique sèche », les « froids raisonnements », l'« ambitieuse affectation d'esprit<sup>3</sup> ». — L'oratorien J. P. Papon cite Fénelon à propos des divisions, mais il hésite à le suivre<sup>4</sup>. — L'*Encyclopédie* en 1765 méprise Isocrate<sup>5</sup> et conseille la « naïveté » dans le style<sup>6</sup>. — Crevier, dans sa *Rhétorique française* (1765), juge « pleine de sens » la définition donnée par Fénelon de l'éloquence<sup>7</sup>. — L. Carrelet, curé de Notre-Dame de Dijon, publie en 1767, sous le titre d'*Œuvres spirituelles et pastorales*, des homélies familières, dépourvues de divisions. — Gros de Besplas, dans son *Essai sur l'Éloquence de la Chaire* (1767), écrit : « Bossuet était plus capable de discuter la cause de la religion, et Fénelon infiniment plus digne d'en être l'arbitre et le juge » : cependant son traité est entièrement d'esprit fénelonien : il rejette le texte en latin, comme gênant, la vraie éloquence étant « ennemie de la contrainte<sup>8</sup> » ; il combat les divisions : « rien ne me paraît plus contraire à l'idée et à la marche de l'éloquence<sup>9</sup> » ; il estime que Bossuet n'a pas étudié « fort profondément l'Écriture », car « on ne remarque pas communément dans ses discours cette fécondité de tours, cet art de manier le texte sacré, de se le rendre propre, qui caractérise le grand Archevêque de Cambrai et Massillon<sup>10</sup> ». Et l'abbé Bassinet, dans son *Panégryrique* de saint Louis de 1767, qui fit scandale, aurait voulu non seulement renouveler le fonds du Panégryrique, par sa « philosophie », mais encore

1. *Journal ecclésiastique, Supplément* (1760).

2. Batteux, *Principes...*, I, p. 82.

3. Millot, *Harangues...*, p. xv.

4. (J.-P. Papon), *L'art du poète et de l'orateur*, p. 78 (1765).

5. *Encyclopédie*, XI, p. 559 sq.

6. *Ibid.*, XV, p. 553 sq., art. de Jaucourt.

7. Crevier, *Rhétorique...*, I, p. 46.

8. Gros de Besplas, *Essai...*, p. 9-10.

9. *Ibid.*, p. 16 sq., p. 26-27, p. 68.

10. *Ibid.*, p. 80.

rendre la forme originale, en supprimant les divisions : l'Académie l'encourageait à cette innovation. Il n'osa heurter que les « préjugés » religieux de ses auditeurs<sup>1</sup>. — En somme, ce sont là quelques années favorables à l'influence des théories littéraires de Fénelon.

La réaction favorable à la « manière » de Bossuet ne tarde pas à survenir. Sabatier de Castres, qui fait grand éloge des *Oraisons funèbres* en 1769<sup>2</sup>, reprend, sans user de guillemets, d'ailleurs, le jugement de Mallet sur les partisans de l'éloquence « sans art et sans ornement » qui s'autorisent de saint Paul, dans son *Dictionnaire de littérature* (1770)<sup>3</sup>; et dans ses *Trois Siècles* (1772), il éconduit poliment les « réflexions lumineuses » de Fénelon sur l'improvisation, « qui ne sauraient convenir qu'à des génies aussi heureux que le sien<sup>4</sup> ». — Deforis, en 1772, dans la *Préface* du tome IV des *Oeuvres* de Bossuet, proteste avec véhémence contre les critiques de Gros de Besplas<sup>5</sup>, et admire les *Sermons* de Bossuet à cause de leurs inégalités même, où la majesté succède à la simplicité. — Chaudon, dans sa *Bibliothèque d'un homme de goût* (1772) met son lecteur en garde contre ce que les *Dialogues* « renferment de contraire aux progrès et à la perfection de l'éloquence<sup>6</sup> »; dans le III<sup>e</sup> *Dialogue*, il relève « quelques idées singulières et même des contradictions<sup>7</sup> ».

Et voici un reflux fénelonien : D. Thiébauld, dans son *Traité sur le Style* (1774), recommande les divisions souples, les plans « faciles<sup>8</sup> ». — Condillac blâme les divisions artificielles<sup>9</sup>, dans son *Art de Penser* (1775). — L. S. Mercier, dans la *Préface* de ses *Eloges* (1776), définit l'éloquence : « la vérité produite avec le vrai mouvement de l'âme<sup>10</sup> ». — Maury, dans ses *Discours choisis sur divers sujets de religion et de littérature* (1779), adopte le sentiment de Fénelon sur l'unité profonde nécessaire au discours<sup>11</sup>; il n'admet les divisions qu'à condition qu'elles ne soient point artificielles<sup>12</sup>; la « véhémence des passions » lui paraît indispensable à l'éloquence<sup>13</sup>, et c'est pourquoi il préfère Démosthène

1. Abbé Bassinet *Panegyrique de S. Louis*, p. v.

2. Sabatier, *Discours sur le préjugé qui note d'infamie les parents des suppliciés...*, p. 31 sq.

3. Id., *Dictionnaire...* I, p. 599.

4. Id., *Trois siècles...*, p. 27.

5. *Oeuvres de...* Bossuet, IV, p. LXXX.

6. (Chaudon), *Bibliothèque...* t. p. 309 sq.

7. *Ibid.*, p. 318.

8. D. Thiébauld, *Traité sur le style*, p. 60 sq. (éd. 1801).

9. Condillac, *Oeuvres*, VI, p. 247 sq.

10. L.-S. Mercier, *Eloges...* p. xi.

11. Maury, *Principes de l'Éloquence de la Chaire* (réimpression des *Discours*, en 1782), p. 9.

12. *Ibid.*, p. 10.

13. *Ibid.*, p. 10 sq.



à Cicéron, en un parallèle renouvelé de la *Lettre à l'Académie*<sup>1</sup>. Il s'autorise de Fénelon pour recommander la simplicité<sup>2</sup>; selon lui, le jugement de Fénelon sur les Pères de l'Eglise « doit faire loi<sup>3</sup> »; et il analyse avec une sympathie émue « l'onction de Fénelon<sup>4</sup> ». Il joint à ses *Discours des Réflexions sur les Sermons de Bossuet* destinées d'abord aux *Œuvres complètes*, mais écartées par Deforis : Maury n'a-t-il pas eu l'audace d'apercevoir « quelque prétention » dans la manière dont Bossuet présente les sujets, et, selon l'expression de Fénelon, des « tours de passe-passe<sup>5</sup> » ! — Toutefois, ajoutons que Maury goûte peu l'improvisation<sup>6</sup>; et que Massillon semble, plutôt encore que Fénelon, ou que l'orateur selon Fénelon, réunir à ses yeux tous les mérites de l'orateur<sup>7</sup>.

Massillon est également l'idéal de Lanjuinais qui, lui aussi, a cité Fénelon à diverses reprises, dans son *Manuel des jeunes Orateurs* (1777) : Massillon, qui s'est asservi aux divisions, sans que son talent en fût gêné<sup>8</sup>; Massillon, qui « cache le raisonnement sous les grâces du style et les charmes du pathétique<sup>9</sup> ». Lanjuinais reproche à Isocrate l'artifice et la froideur<sup>10</sup>; il admire, il vénère Démosthène, sur lequel il cite les *Dialogues*<sup>11</sup>, et il « réduit à un certain agrément dans l'esprit » l'avantage « que paraît avoir Cicéron » sur l'orateur grec<sup>12</sup>. Le style des Prophètes lui paraît une « source pure » d'éloquence<sup>13</sup>. Mais il défend les divisions contre Fénelon et Voltaire : « un bon orateur ne fait jamais trop de divisions<sup>14</sup> ».

En 1777 également, l'abbé Auger doit beaucoup à Fénelon, dans son *Discours sur l'Eloquence*. Il n'admet pas les plans « compassés », les divisions trop « bien marquées et bien suivies » : « je crois », dit-il, « qu'il y a trop d'art dans cette méthode, et le célèbre archevêque de Cambrai désirait, avec raison, que le prédicateur se remplit d'une grande idée, qu'il l'exposât simplement<sup>15</sup> ». S'il n'adopte pas la définition fénelonienne de l'éloquence, il y voit cependant surtout « l'art de détermi-

1. *Ibid.*, p. 32 sq.

2. *Ibid.*, p. 124.

3. *Ibid.*, p. 151.

4. *Ibid.*, p. 158 : « Il est une éloquence douce et coulante... chaque mot ajoute à l'émotion, et produit je ne sais quel attendrissement... »

5. *Ibid.*, p. 344.

6. *Ibid.*, p. 83 : « De la nécessité de travailler son style. »

7. *Ibid.*, p. 122.

8. Lanjuinais, *Manuel*... p. 408 sq.

9. *Ibid.*, p. 452.

10. *Ibid.*, p. 24 sq.

11. *Ibid.*, p. 32 sq., p. 61.

12. *Ibid.*, p. 149.

13. *Ibid.*, p. 271.

14. *Ibid.*, p. 405 sq.

15. Auger, *Œuvres complètes de Démosthène et d'Eschine*, II, p. XIII sq.

ner sur-le-champ les volontés<sup>1</sup> » : ainsi les Sermons « n'appartiennent à l'Eloquence... qu'autant que le prédicateur a pour but... de changer actuellement la volonté du pécheur<sup>2</sup> » ; le discours « est une conversation : il doit être, comme celle-ci, familier, naturel, simple, agréable, facile, clair, raisonnable, vif et animé<sup>3</sup> ». Sur les conditions de l'éloquence dans l'Antiquité<sup>4</sup>, sur la prédication de saint Augustin<sup>5</sup>, Auger se rapproche de la *Lettre à l'Académie* ; de même sur Cicéron et sur Démosthène ; il paraphrase, puis cite le parallèle fénelonien des deux orateurs<sup>6</sup> ; et pour apprécier l'éloquence ancienne, il se rappelle la fin du II<sup>e</sup> *Dialogue*<sup>7</sup>.

Gros de Besplas, en 1778, réédite son *Essai sur l'éloquence de la chaire* avec des corrections favorables à Bossuet, et défavorables à Fénelon<sup>8</sup>.

En 1783, le *Cours de Rhétorique et des Belles-Lettres* de H. Blair paraît, en anglais : il est très élogieux pour les *Dialogues* et la *Lettre à l'Académie* : ces ouvrages, dit Blair, « seront toujours lus avec fruit ; ils renferment les idées les plus justes qu'aucun critique moderne ait publiées sur le même sujet<sup>9</sup> ». — D'autre part, les Encyclopédistes maintiennent le goût fénelonien de la simplicité : d'Alembert juge que J.-J. Rousseau a « défiguré, en voulant l'étendre et l'orner », la « simplicité touchante de l'écriture », et le « véritable caractère » du sublime est selon lui « l'expression simple d'une grande idée<sup>10</sup> ». — Marmontel de même, dans ses *Eléments de littérature*, écrit : « Ce qu'on appelle le style sublime appartient aux grands objets<sup>11</sup> », et il assigne pour but à l'éloquence : « instruire, persuader, émouvoir<sup>12</sup> ».

Mais il semble que bientôt les théories féneloniennes perdent de leur crédit : je ne les vois plus admirées sans restriction que dans la *Décade*, en l'an XIV : « Ces *Dialogues* de Fénelon sont d'un homme de génie, d'un philosophe, d'un savant et d'un saint<sup>13</sup> » ; et je ne les vois guère adoptées et mises en pratiques que dans les *Prônes civiques* de Lamourette : dans ses « exhortations simples et paternelles », celui-ci ne suit

1. *Ibid.*, p. xxiii.

2. *Ibid.*, p. xxvii.

3. *Ibid.*, p. xxxvii sq.

4. *Ibid.*, p. xlii, xliii, xliii, xlviii, xlix ; cf. *Lettre à l'Académie*, p. 25-27, 34-35.

5. *Ibid.*, p. xxx ; cf. *L. à l'Ac.*, p. 30.

6. *Ibid.*, p. lxi sq., lxxv., lxxxii sq.

7. *Ibid.*, p. xciii.

8. Gros de Besplas, *Essai sur l'Éloquence*, p. x, p. xix, p. 30.

9. H. Blair, *Leçons de rhétorique...*, trad. p. Quénot (1821), II, p. 107.

10. D'Alembert, *Œuvres*, IV, 278 sq. (1787).

11. Marmontel, *Éléments de littérature*, VI, p. 223.

12. *Ibid.*, II, p. 46.

13. *Décade...* an XIV, 1<sup>er</sup> trimestre, p. 478.

pas « les méthodes usitées de la chaire..., exorde..., division..., sous-division », « à moins que le sujet n'amène naturellement l'usage de ces formes oratoires<sup>1</sup> ». — D'autres auteurs citent rapidement tel jugement des *Dialogues* ou de la *Lettre à l'Académie* : La Harpe, par exemple, n'oublie pas que Fénelon, avant lui, a goûté Démosthène<sup>2</sup>. — Amar place son *Cours complet de Rhétorique* (1804) sous le patronage de Fénelon<sup>3</sup>, cite le parallèle de Cicéron et Démosthène<sup>4</sup>, et le jugement de Fénelon sur saint Basile<sup>5</sup>. — Les *Préceptes de rhétorique* de l'abbé Girard (1805) reprennent également le parallèle<sup>6</sup>, citent les *Dialogues* sur l'éloquence de la chaire<sup>7</sup>, et la *Lettre* sur les « vains déclamateurs »<sup>8</sup>. — F. Collin d'Ambly, en 1809, donne la définition fénelonienne du véritable orateur<sup>9</sup>, et puise dans *Télémaque* des modèles de style éloquent<sup>10</sup>. — Le *Mercury* d'avril 1807 cite les *Dialogues*, dans un article sur M. de Beauvais<sup>11</sup>, qui est admiratif en outre pour les talents oratoires de Fénelon<sup>12</sup>. — Chapsal extrait en 1809 des *Éléments de littérature* de Marmontel ses *Principes d'éloquence*; et il cite les *Dialogues* comme un excellent « livre élémentaire où les jeunes gens peuvent puiser<sup>13</sup> ». — En 1813, les *Chefs-d'œuvre d'éloquence chrétienne* citent Fénelon comme théoricien et comme sermonnaire<sup>14</sup>. — Mais d'autre part ses principes féneloniens sont contestés à plusieurs reprises : Ferri de Saint-Constant, en 1789, estime que les *Dialogues* préservent de la corruption du bel-esprit, mais comme ils contiennent « quelques principes qui sont contraires à ceux des plus grands maîtres », la critique de Gibert lui paraît « judicieuse<sup>15</sup> ». — Le *Mercury* du 8 prairial an XI combat poliment la théorie de l'improvisation chère à Fénelon : « La prédication... ne doit pas se borner aux mouvements d'un cœur sensible... : Il faut instruire » : Fénelon « a pris en lui-même le modèle de son orateur », et sa théorie ne convient guère qu'à lui : en règle générale, « la fécondité inépuisable est le fléau des habiles gens »; et

1. Lamourette, *Prônes civiques* Avertissement (1790).

2. La Harpe, *Lycée*, III, p. 159.

3. Amar, *Cours...* Préface (éd. 1811).

4. *Ibid.*, p. 126.

5. *Ibid.*, p. 261.

6. Girard, *Préceptes...*, p. 308.

7. *Ibid.*, p. 317.

8. *Ibid.*, p. 283. — Girard cite en outre *Télémaque*, comme modèle de pathétique « abandonné » dans le récit de Philoctète, et les adieux de Philoctète à Lemnos (*ibid.*, p. 77, p. 349).

9. F. Collin, *Le Maître d'Éloquence française* (éd. 1811), p. 6.

10. *Ibid.*, p. 11, p. 39, p. 43, p. 51, p. 110, p. 140.

11. *Mercury*, avril 1807, p. 114.

12. *Ibid.*, p. 115, p. 157.

13. Chapsal, *Principes d'éloquence*, p. XIII.

14. *Chefs-d'œuvre...*, I, *Préface*, et p. 343 sq. (*Sermon sur la Foi*).

15. J.-L. Ferri de Saint-Constant, *De l'Éloquence...*, p. 599 sq.

le *Mercur*e propose cette solution moyenne : s'abandonner aux mouvements de son âme, en ce qui ne touche qu'aux passions, et préparer soigneusement ce qui concerne l'instruction <sup>1</sup>. — De même les *Débats* du 3 mai 1803 présentent la méthode de prêcher de Fénelon comme étant « d'une exécution difficile et sujette à de graves inconvénients » ; les divisions sont « consacrées par l'usage universel » : les rejeter est donc dangereux, car « l'esprit révolutionnaire n'est pas le meilleur des esprits ». Enfin, Féletz reproche aux *Dialogues* « quelques paradoxes <sup>2</sup> ».

## II. — POÉSIE.

Il est difficile de faire ici la part de l'influence exercée par les idées de la *Lettre à l'Académie* : en matière de poésie, l'exemple de « prose poétique » donné par *Télémaque* a sans doute été plus efficace que la *Lettre* pour détourner des vers quelques écrivains.

Au cours de cette période, je ne vois guère s'inscrire en faux contre le sentiment de Fénelon que l'abbé Iraillh, qui déclare « spécieuses » et « faibles » les raisons alléguées par les « adversaires de la rime » <sup>3</sup>, et d'Olivet, qui défend la rime : « Tout le mal qu'on dit d'elle, n'est vrai qu'entre les mains d'un homme sans génie... Souvent elle est au poète, comme un génie étranger, qui vient au secours du sien » <sup>4</sup>. Et puis, en 1810, N. Lemercier, guidé plutôt par ses pressentiments peut-être que par son goût, déclare que Fénelon s'est « trompé sur l'essence de la poésie française » <sup>5</sup>.

En revanche, les « philosophes » partagent l'opinion de Fénelon. Trublet, l'ami de La Motte, écrit dans ses *Essais* : « Cette contrainte de la mesure et de la rime est un grand obstacle à la perfection du discours » <sup>6</sup>. D'Alembert constate sans tristesse la décadence de la poésie <sup>7</sup>. Et Doigny du Ponceau, dans son *Eloge de Fénelon*, s'écrie : « Que le retour continuél de nos rimes est fastidieux ! Que notre harmonie est lente et monotone ! » <sup>8</sup>

## III. — LES ANCIENS.

Ici encore, la délimitation est malaisée entre l'influence de *Télémaque* et celle de la *Lettre*. Cependant il semble bien que Reyrac, dans

1. *Mercur*e, 8 prairial au XI, p. 439 sq. — Reproduit dans le *Spectateur*... I, p. 42 sq.

2. Féletz, *Jugements*... p. 242.

3. Iraillh, *Querelles*... II, p. 269.

4. D'Olivet, *Remarques sur la langue française*, p. 109.

5. N. Lemercier, *Cours de Littérature*, I, p. 82 sq.

6. Trublet, *Essais*, IV, p. 393.

7. D'Alembert, *Œuvres*, IV, p. 291 sq.

8. Doigny du Ponceau, *Éloge*... p. 15.

le *Discours préliminaire* de son *Hymne au Soleil*, admire d'après Fénelon la « vie délicieuse » du vieillard de Virgile, « ami de la vertu et de la simplicité » : « Quelle âme sensible encore à l'innocence des premiers âges n'est pas attendrie à l'aspect d'un tableau si touchant ? Quelle vérité ! » « Voilà la belle simplicité de la nature, rendue par le génie. Je vois cet heureux vieillard. » Et il cite la *Lettre à l'Académie*<sup>1</sup>. La suite de ses considérations est toute fénelonienne : « Le cœur aime naturellement les images gracieuses, les descriptions fleuries ; les objets champêtres agréablement dessinés l'enchantent ; la peinture de la vie tranquille des bergers le touche, l'attendrit »<sup>2</sup>. Comme Fénelon, Reyraç voit en les Anciens des artistes soucieux d'édifier, en ne faisant servir la poésie « qu'au triomphe des mœurs et de la religion »<sup>3</sup>. Et *Télémaque* lui plaît dans la mesure où il reflète l'Antiquité<sup>4</sup>. — L'abbé Auger, en 1788, dans ses *Discours grecs choisis de divers orateurs*, se refuse à « entrer dans la question frivole de la prééminence des anciens sur les modernes ou des modernes sur les anciens » ; mais, comme Rousseau, que d'ailleurs il cite, et comme Fénelon, il aime les anciens parce qu'ils sont « plus près de la nature »<sup>5</sup>.

#### IV. — PRINCIPES DU GOUT LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

Qu'il s'agisse des Anciens, de la Poésie ou de l'Éloquence, les principes du goût fénelonien apparaissent donc, çà et là, épars et diffus. Je les retrouve sous une forme plus nette d'abord dans les *Réflexions* de d'Alembert *sur la Poésie* : d'Alembert fait de la souplesse, et d'une certaine négligence, la condition de l'intérêt d'un ouvrage : « Un long ouvrage doit ressembler », dit-il, « à une longue conversation qui, pour être agréablesans être fatigante, ne doit être vive et animée que par intervalles »<sup>6</sup>. — Puis le désintéressement de l'écrivain est considéré par la *Bibliothèque des romans* comme un mérite essentiel, et cela dans le commentaire même qu'elle donne des *Fables* de Fénelon : « un ouvrage bien philosophiquement écrit, serait celui dans lequel l'auteur, s'oubliant entièrement, et ne faisant aucune réflexion, en ferait faire beaucoup à son lecteur »<sup>7</sup>. — Helvetius recommande la « variété » et

1. Reyraç, *Hymne au Soleil*. p. 35-36 (éd. 1782).

2. *Ibid.*, p. 39.

3. *Ibid.*, p. 43.

4. *Ibid.*, p. 55 sq.

5. Auger, *Discours grecs*. I. Préface, p. ix sq. — On pourrait également trouver quelques rapports d'idées, et d'accent, entre cette Préface et l'*Invention* de Chénier.

6. D'Alembert, *Mélanges*, V, p. 449.

7. *Bibliothèque universelle des romans*, IV, p. 81



la « simplicité » dans « tous les ouvrages et surtout dans les ouvrages d'agrément »<sup>1</sup>.

C'est pourquoi le même Helvetius préfère, selon le goût fénelonien, « l'architecture noble, simple et majestueuse des Grecs » à « l'architecture légère, confuse et mal proportionnée des Goths » ; les « temples gothiques » lui paraissent « surchargés » : « l'œil distrait et fatigué par le grand nombre des ornements ne s'y fixe point sans recevoir une impression pénible »<sup>2</sup>.

Enfin, ne serait-ce pas, en quelque mesure, grâce à une influence de Fénelon que Poussin, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, renaît à l'estime publique ? L'auteur d'une *Lettre au Mercure sur l'Exposition des tableaux du Muséum National* admire en lui, comme Fénelon, « le peintre des gens qui pensent »<sup>3</sup>.

## V. — L'HISTOIRE, LE THÉÂTRE, LA LANGUE.

Le *Siècle de Louis XIV* pouvait passer pour l'application des idées de Fénelon sur l'histoire. En particulier, Voltaire professait, après Fénelon, un dédain très net pour les minuties de l'érudition<sup>4</sup>. En 1755, les principes de la *Lettre à l'Académie* sont repris par d'Argenson dans des *Réflexions sur les historiens français, et sur les qualités nécessaires pour composer l'histoire* : d'Argenson blâme les « faiseurs de mémoires mal digérés », les « biographes diffus », les « compilateurs qui ramassent plus de détails que d'anecdotes » ; et il exige des historiens « une critique exacte et savante, une grande profondeur en morale et en politique... une imagination sage et fleurie, qui peigne les actions, qui déduise les causes, un style égal et soutenu »<sup>5</sup>. En 1776, Bérardier de Bataut cite Fénelon à propos de l'impartialité nécessaire à l'historien<sup>6</sup>.

En matière de théâtre, la *Lettre à l'Académie* est citée par Voltaire à propos de *Cinna* dans le *Commentaire sur Corneille*<sup>7</sup>.

Quant à la langue française, les regrets de Fénelon sur son appauvrissement au XVIII<sup>e</sup> siècle sont partagés en 1809 par Tissot<sup>8</sup>.

1. Helvetius, *De l'Homme*, II, p. 237 sq., chap. xv.

2. *Ibid.*, *id.*

3. *Mercure*, 20 vendémiaire an III.

4. Cf. *Lettre à l'Académie*, éd. Cahen, p. 113, n. 1 ; cf. Voltaire, *Œuvres*, XV, p. 122 sq. (*Supplément au siècle de Louis XIV*) : « Je me soucie fort peu que Colbert ait eu les sourcils épais et joints... J'ai porté la vue sur ce qu'il a fait de mémorable..., non sur la manière dont il mettait son rabat. »

5. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, XXVIII, p. 627 sq.

6. Bérardier de Bataut, *Essai sur le récit*, p. 298.

7. Voltaire, *Œuvres*, XXXI, p. 329.

8. *Mercure*, décembre 1809, p. 290.

## VI. — TRAVAUX DE L'ACADÉMIE.

Enfin, il n'est pas jusqu'à l'opinion de Fénelon sur les travaux de l'Académie, qui ne se trouve alors recueillie : Morellet cite la *Lettre* à propos du *Dictionnaire*<sup>1</sup>, en 1801 ; et en 1807, le *Mercur* regrette que l'Académie n'ait pas suivi le conseil de Fénelon, qui voulait la ramener à l'une de ses destinations essentielles, en lui indiquant comme tâche utile la critique littéraire<sup>2</sup>.

1. Cf. *Journal des Débats*. 12 messidor an IX.

2. *Mercur*, août 1807, p. 397.

## CHAPITRE XIV

### L'ÉDUCATION

« Quand on écrit beaucoup sur l'éducation, c'est une preuve qu'elle tombe en ruines ». C'est en ces termes que les *Débats*, en 1801, commencent un article peu tendre pour Mme de Genlis<sup>1</sup>. Une telle boutade ne suffit pas à expliquer l'immense production pédagogique de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et du commencement du XIX<sup>e</sup>. Quelles en sont les autres raisons, ou plutôt quelles sont, parmi les autres raisons, celles qui peuvent, de près ou de loin, se rattacher à l'influence de Fénelon ?

Il y a d'abord ce principe fénelonien, que l'on retrouve à cette époque chez tous les théoriciens de l'éducation : « la puissance de l'éducation est infinie, incalculable »<sup>2</sup>; « l'homme doit tout à son éducation »<sup>3</sup>. Aussi les précepteurs de carrière sont-ils plus nombreux encore que dans la période précédente : « L'on se sert d'eux comme d'un mal nécessaire », dit Caraccioli en 1756<sup>4</sup>.

*Télémaque*, d'autre part, est responsable en quelque mesure de cette pédagogie, ainsi qu'en témoigne le nom de Mentor, figurant dans le titre d'un certain nombre de traités : *Le véritable Mentor*, de Caraccioli (1756), le *Mentor vertueux*, de L.-P. Bérenger (1786); le *Mentor universel*, journal d'éducation fondé par l'abbé Roy en 1784; sans parler des divers ouvrages où Télémaque et son maître sont cités l'un comme le modèle des disciples, l'autre comme celui des éducateurs<sup>5</sup>.

En troisième lieu, Rousseau par *l'Emile* et Mme de Genlis par ses innombrables productions sont pour beaucoup dans la mode de la pédagogie : or nous avons vu ce que ces deux auteurs doivent à Fénelon. Sans doute les contemporains ne s'en rendirent pas toujours bien

1. *Journal des Débats*, 10 messidor an IX.

2. (Beguillet), *Considérations générales sur l'Éducation*, p. 7 (1782).

3. (Mirabeau), *Leçons Économiques*. Avertissement (1770).

4. Caraccioli, *Le véritable Mentor*, p. 24 sq. (éd. 1759).

5. Cf. par exemple de Lafargue, *Poème sur l'Éducation* (1788), p. 40 :

« Voici le dernier cri qu'elle vous fait entendre :  
Formez un Télémaque avec l'art d'un Mentor. »

compte, et dom Cajot lui-même, qui consacre un livre aux *Plagiats de J.-J. Rousseau* (1766), se borne à une observation générale : « Les grands traits qui caractérisent la compagne d'Émile sont dus à Louis Vivez, et au célèbre Fénelon les nuances qui adoucissent » ; et à des rapprochements de détail, sans suite et sans ordre<sup>1</sup>. Quant à Mme de Genlis, on songe alors trop à la railler, en général, pour rapprocher ses idées de celles de Fénelon, et elle est souvent seule à indiquer son auteur. Il n'en est pas moins vrai qu'en fait Rousseau et Mme de Genlis ont popularisé certaines idées féneloniennes, et leur ont dû, vraisemblablement, une part de leur propre succès.

Enfin les éducateurs allemands, dont l'influence gagne la France à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, se sont inspirés de Fénelon ou bien puisent leur pédagogie dans l'esprit de ce piétisme, qui est en quelque manière le quiétisme protestant. Le piétiste Oberlin cite l'*Éducation des Filles*<sup>2</sup>. Basedow, dont la méthode éducative repose sur la bienveillance, la tolérance, la familiarité, au lieu de la discipline, a pour disciples J.-H. Campe, que Berquin a paraphrasé, et Pestalozzi, dont les féneloniennes leçons de choses sont si fameuses<sup>3</sup>.

\*  
\* \*

Telles étant les causes relevant de Fénelon lui-même, quels sont les faits ?

En 1751, Moncrif imite la manière des *Fables* de Fénelon dans les *Contes de Fées* qu'il joint à son *Essai sur la nécessité et sur les moyens de plaire*<sup>4</sup>. — Puis Mme de Beaumont emprunte à Fénelon le procédé de la mise en récit ou en action dialoguée des enseignements : dans son *Magasin des Enfants*, le dialogue est familier, animé ; lady Mary récompense ses élèves en leur débitant des contes instructifs ou édifiants<sup>5</sup> ; elle explique avec patience toutes les expressions trop abstraites ; et elle rend si agréable son enseignement de l'Écriture-Sainte, que Lady Spirituelle s'écrie : « Mon Dieu, ma bonne, que cette histoire de la Sainte-Écriture est belle ! je passerais les jours et les nuits à l'entendre<sup>6</sup> ! » Dans le *Magasin des Jeunes Demoiselles*, Mlle Bonne raconte de

1. Dom Cajot, *Plagiats de J.-J. Rousseau*, p. 317 sq.

2. Parisot, *J.-J. Oberlin*, p. 111. Oberlin vit de 1740 à 1826.

3. Lichtenberger, *Histoire des idées religieuses en Allemagne*, p. 356 sq. Les dates de Basedow sont : 1723-1790 ; celle de Campe : 1746-1818 ; celles de Pestalozzi : 1746-1827.

4. Moncrif, *Œuvres*, I, p. 243 sq. : *les Dons des Fées, ou le pouvoir de l'Éducation, l'Île de la Liberté, les Aïeux, les Voyageuses*.

5. Mme Leprince de Beaumont, *Magasin des Enfants* (éd. 1810), III, p. 68. La 1<sup>re</sup> édition est de 1757.

6. *Ibid.*, II, p. 60 sq.

la même manière l'histoire du Nouveau-Testament<sup>1</sup>, et conte l'aventure de Mlle du Rossoir, qui se charge d'administrer et de régulariser la maison de son père malade<sup>2</sup>. Et les *Américaines*, du même auteur, sont encore une petite comédie, dont voici les personnages : Miss Doctrothée, miss Préjugé, miss Inconséquente, miss Champêtre, etc.<sup>3</sup>

En 1763, Formey, dans l'*Anti-Émile*, voit en Fénelon le modèle des éducateurs<sup>4</sup>. Et dans son *Traité d'éducation morale* (1765), il recommande la lecture de l'*Education des Filles*<sup>5</sup>; lui aussi professe qu'il faut « amuser les enfants »<sup>6</sup>, les instruire à l'aide d'images<sup>7</sup>, s'adresser à leur cœur<sup>8</sup>. — G. Grivel, auteur de l'*Ami des jeunes gens* (1764), avoue s'être servi de Fénelon<sup>9</sup>, et partage l'antipathie marquée dans l'*Education des Filles* contre les ragotins<sup>10</sup>. — De même l'auteur de l'*Elève de la raison* (1773) nomme Fénelon parmi ses modèles<sup>11</sup>. — Berquin, dans l'*Ami des Enfants*, retrouve à travers Campe la pédagogie fénelonienne : et il annonce ainsi son ouvrage : ce livre, dit-il, « a le double objet d'amuser les enfants, et de les porter naturellement à la vertu, en ne l'offrant jamais à leurs yeux que sous les traits les plus aimables »<sup>12</sup>. — Le Roux, dans son *Journal d'Éducation* (1776), s'autorise de Fénelon et préconise la méthode agréable des entretiens du maître et de l'élève<sup>13</sup>. — L'abbé Auger, dans les *Discours sur l'Éducation* qu'il prononce au collège de Rouen, cite l'*Education des Filles* — un peu moins souvent que l'*Émile* — à propos de l'hygiène, des mets simples, de la sage lenteur nécessaire à l'instruction, des plaisirs simples<sup>14</sup>. — La comtesse de Miremont place l'*Education des Filles* dans la « Bibliothèque » de son *Cours d'Éducation* (1779)<sup>15</sup> : néanmoins ce n'est pas Fénelon qu'elle considère comme l'inventeur de la pédagogie attrayante : « le triomphe de la philosophie », écrit-elle, « est d'avoir su montrer la vertu aimable »<sup>16</sup>. — L'abbé Millot, nommé en 1778 précepteur du duc d'Enghien, emploie pour instruire son élève la méthode fénelonienne des dialogues ; il

1. Id., *Magasin des Jeunes demoiselles* (éd. 1828), I, p. 1. La 1<sup>re</sup> éd. est de 1764.

2. *Ibid.*, t. p. 185 sq.

3. Id., *Les Américaines* (1770).

4. Formey, *Anti-Émile*, p. 37.

5. Id., *Traité d'éducation morale*, p. 125

6. *Ibid.*, p. 45.

7. *Ibid.*, p. 125.

8. *Ibid.*, p. 205.

9. (G. Grivel), *l'Ami des jeunes gens*, p. iv.

10. *Ibid.*, p. 213.

11. *L'Élève de la raison*, I, p. xviii.

12. Berquin, *l'Ami des Enfants*, I, p. 1 sq. (1774).

13. Le Roux, *Journal d'Éducation*, p. 6 sq.

14. Auger, *Discours*.... p. 70, 73, 80, 108-109.

15. Comte de Miremont, *Cours d'Éducation*, I, p. 82 sq.

16. *Ibid.*, p. vi.



imagine un *Dialogue du duc de Bourgogne et de Fénelon*, où les deux interlocuteurs s'entretiennent sous les noms supposés de Jules et de Criton. Et Criton dit à Jules : « Soyez sage, si vous avez envie d'être mon ami; autrement vous ne serez bientôt plus que mousigneur »<sup>1</sup>. Cependant il s'écarte de Fénelon quand il juge la méthode des promesses écrites « moins utile que dangereuse »<sup>2</sup>. — L'abbé Reyre, dans son *Ecole des jeunes demoiselles*, s'inspire de l'*Éducation des Filles* pour proscrire les romans des bibliothèques de jeunes filles, pour conseiller l'étude du *Catéchisme historique* de Fleury<sup>3</sup>, et pour mettre les femmes en garde contre les « servitudes » de la mode<sup>4</sup>. — Cordier de Saint-Firmin cite *Télémaque* et l'*Éducation des Filles* dans son *Discours sur ce sujet* : Il vaut mieux prévenir le mal que d'être réduit à le punir<sup>5</sup>. — Enfin, si l'on en croit Proyart écrivant en 1782, « suivant les principes de Fénelon, l'Université de Paris a banni depuis longtemps de nos écoles la méthode aussi barbare que facile, de rapprocher dans une page vingt phrases disparates et vides de sens, qu'on appelait *thèmes de règles*. On sait aujourd'hui tourner en *thèmes de règles* des anecdotes piquantes, des traits utiles de morale »<sup>6</sup>. Au total, il semble qu'en cette fin du xviii<sup>e</sup> siècle on emprunte à peu près uniquement à la pédagogie fénelonienne ce qu'elle présente d'attrayant.

Après la Révolution, c'est à un autre principe de l'*Éducation des Filles* qu'on est en général sensible. « L'éducation des femmes doit avoir pour but de les rendre aimables et utiles<sup>7</sup> », écrit en 1799 Mme Legroing-Lamaisonneuve : désormais on veut des femmes d'intérieur. Et c'est comme éducateur sage et d'esprit positif que Fénelon est admiré par les *Débats* en 1800. On préfère aux traités d'éducation où domine l'esprit « philosophique », « sectaire et réformateur fanatique », les « humbles détails » auxquels le « brillant auteur du *Télémaque* » n'a pas dédaigné de se « plier » ; on goûte ses observations « aussi fines que profondes sur le caractère du premier âge », et le style dépourvu de « prestiges » dans lequel il les a exposées<sup>8</sup>. Le *Mercur* loue Fénelon « d'avoir su se borner à la simplicité convenable en retraçant les devoirs les plus vulgaires » ; d'avoir fondé ses préceptes sur ceux du christianisme, car la religion donne aux femmes « plus de charmes et plus de

1. Millot, *Dialogues et vie du duc de Bourgogne*... p. 2 sq.

2. *Ibid.*, p. 166-167.

3. Abbé J. Reyre, *l'École des jeunes demoiselles*, p. 77 sq. (éd. de 1786).

4. *Ibid.*, p. 154 sq.

5. Cordier de S. Firmin, *Discours*... épigraphe, p. 3 et 4, p. 17, p. 21-22, fin de la p. 22.

6. Proyart, *Vie du Dauphin père de Louis XI*, p. 22.

7. F.-Th.-A. Legroing-Lamaisonneuve, *Essai sur le genre d'instruction le plus analogue à la destination des femmes* (éd. 1801), début.

8. *Journal des Débats*, 14 brumaire an IX, et 19 frimaire an IX second article.

grâces » ; d'avoir en même temps mis les femmes en garde contre l'esprit de coterie théologique, car « ce genre de ridicule » est « le pire de tous <sup>1</sup> ». Bientôt, comme l'édition de l'*Éducation des Filles* donnée par Bourlet de Vauxcelles est épuisée et suivie d'une réédition, les *Débats* constatent avec joie « le succès de cet excellent livre <sup>2</sup> » ; les *Annales philosophiques* jugent cette publication opportune, et ce succès de bon augure, en un temps où les couvents, supprimés par la Révolution, sont remplacés « par des pensions philosophiques..., écoles de mauvaises mœurs » : ce n'est pas un « roman », dit Boulogne, c'est un ouvrage « tout pratique » que le *Traité* de Fénelon ; et « d'autant plus philosophique qu'il n'a rien de philosophique... Ainsi que sa vertu, son style est sans enflure, et ses maximes sont sans apprêt » ; il ne formera pas « des pies philosophiques toujours prêtes à gazouiller et à nous étourdir sur ce qu'elles ne peuvent ni ne doivent entendre ; mais des personnes raisonnables..., bonnes ménagères..., bonnes chrétiennes » ; peu importe que les « philosophes » méprisent ce livre « si familier <sup>3</sup> ». Les *Débats* font écho en opposant encore Fénelon éducateur aux « philosophes <sup>4</sup> ». En 1802 ils « regrettent que Fénelon n'ait pas écrit sur l'éducation quelque chose d'approfondi » ; car l'*Éducation des Filles* « est moins le fruit de la méthode et de l'esprit, que l'inspiration d'un cœur qui se répand » ; mais ce regret même est un aveu de sympathie pour ce qu'il a de positif dans le traité fénelonien ; car le rédacteur ajoute : « Cet esprit si sage et si brillant tout à la fois... nous eût fait voir l'excellence de ces mêmes institutions où des esprits légers n'ont voulu voir que des abus » ; et l'*Éducation des Filles* est supérieure à l'*Émile*, d'autant que « le génie consiste dans la découverte de la vérité <sup>5</sup> ». Cette interprétation de la pensée fénelonienne est si forte, qu'elle passe des journaux au théâtre : au début du *Pacha de Suresnes, ou l'amitié des femmes*, représenté le 11 prairial an X, Mme Dorsan, qui dirige une pension de jeunes filles, n'apprend à ses élèves qu'à « dessiner, à chanter, à danser, à faire des vers et à jouer la comédie » ; pour accrédi-ter sa méthode, elle s'avise de chercher une autorité : « Prenez dans vos livres », dit-elle, « ouvrez le premier volume venu ». Alors « LAURE, lisant : « De l'*Éducation des Filles*, par Fénelon, chapitre IV. Il n'existe pas d'établissement plus funeste que ceux où les filles sont élevées en commun ; au lieu de les exercer aux devoirs de leur sexe, on les forme à l'école de la frivolité ». Mme Dorsan arrête Laure ; et juge le livre « bien impertinent <sup>6</sup> ».

1. *Mercure*, frimaire an IX, p. 408 sq.

2. *Journal des Débats*, 1<sup>er</sup> thermidor an IX.

3. *Annales philosophiques*, III, p. 97-104.

4. *Journal des Débats*, 3 vendémiaire an X ; 9 décembre 1802.

5. *Ibid.*, 23 germinal an X.

6. C.-G. Étienne et Gaugiran-Nanteuil, *le Pacha de Suresnes...*, p. 4.

— Même note dans les *Préceptes* de l'abbé Blanchart pour l'éducation des deux sexes, publiés en 1803 : le traité de Fénelon, dit Blanchart, contient « les plus sages et les plus excellentes règles de conduite » ; et il met en garde les femmes contre l'excès de science en même temps que contre l'ignorance, d'après Fénelon<sup>1</sup>. — Les *Éphémérides* de Noël et Planche recommandent l'*Éducation des Filles* à « toutes les mères de famille<sup>2</sup> ». — Le *Mercury* en 1804 recommande aussi le livre, par aversion contre les femmes-auteurs<sup>3</sup>. — En 1809, les *Débats* exercent leur ironie contre le XVIII<sup>e</sup> siècle, qui, dit le rédacteur, dédaignait le traité de Fénelon : aussi bien « Fénelon avait cru que l'éducation morale et religieuse était la première, la plus essentielle ; il avait eu pour but de former d'excellentes mères de famille, qui puissent faire un jour elles-mêmes l'éducation de leurs enfants, et assurer le bonheur de leurs époux<sup>4</sup> ». — Même, en 1810, les *Débats* reprochent doucement aux « antiques maximes de Fénelon » d'être quelque peu « jansénistes<sup>5</sup> ». — Et Mme Campan, composant vers 1812 son livre de l'*Éducation*, a « posé sur la table » où elle écrit « le discours de l'immortel Fénelon sur l'*Éducation des Filles*<sup>6</sup> » ; elle le met infiniment au-dessus de ces « romans de l'enfance » tels qu'*Adèle et Théodore*, qui éloignent des lectures sérieuses<sup>7</sup>. Elle le cite sans cesse : sur la simplicité nécessaire aux vêtements des jeunes filles<sup>8</sup>, sur la jalousie enfantine<sup>9</sup>, sur le profit à tirer de la jalousie des enfants<sup>10</sup>, sur l'attitude nécessaire envers les domestiques<sup>11</sup>, sur les jouets<sup>12</sup>, les contes<sup>13</sup>, la lecture et l'écriture<sup>14</sup>, l'émulation<sup>15</sup>, l'utilité de l'éducation maternelle<sup>16</sup>, l'inapplication des jeunes filles mal élevées<sup>17</sup>, les histoires, tirées en particulier de l'histoire-Sainte<sup>18</sup> ; elle conseille d'imiter Fénelon en donnant aux élèves des dictées appropriées aux défauts des enfants<sup>19</sup> ; et pour montrer le danger qu'il y aurait à cultiver par des lectures la sensibilité féminine :

1. Abbé Blanchard, *Préceptes...* II, p. 233 sq.

2. Noël et Planche, *Éphémérides...* I, 8 janvier, fin de l'article.

3. *Mercury*. 1804, XVII, p. 360.

4. *Journal des Débats*. 1<sup>er</sup> novembre 1809.

5. *Ibid.*, 30 juin 1810.

6. Mme Campan, *De l'Éducation...* t, 226.

7. *Ibid.*, I, p. 275.

8. *Ibid.*, I, p. 111 sq.

9. *Ibid.*, I, p. 37.

10. *Ibid.*, I, p. 51.

11. *Ibid.*, I, p. 95 sq.

12. *Ibid.*, I, p. 100 sq.

13. *Ibid.*, I, p. 120.

14. *Ibid.*, I, p. 126 sq.

15. *Ibid.*, I, p. 134 sq.

16. *Ibid.*, I, p. 139 sq.

17. *Ibid.*, I, p. 149 sq.

18. *Ibid.*, I, p. 160 sq.

19. *Ibid.*, I, p. 70.

« N'est-ce pas une femme », dit-elle, « qui fit éclater sur Fénelon les foudres de l'Église <sup>1</sup> » ? La seule trace d'éducation attrayante que l'on rencontre en tout cela, c'est une citation de Fénelon conseillant de commander quelquefois aux enfants des choses agréables, afin de « séparer l'idée de la contrainte et celle de l'obéissance <sup>2</sup> ». — Enfin, en 1814, Boëldieu, qui prépare à l'intention des jeunes filles un livre où il réunira les éléments du droit civil, selon l'idée de Fénelon, cet « éloquent et judicieux écrivain <sup>3</sup> », loue Fénelon de sa sagesse, de sa perspicacité : l'auteur de *l'Éducation des Filles*, dit-il, a bien fait de conseiller aux jeunes filles des études assez poussées : car « pour les femmes la science est gardienne des mœurs <sup>4</sup> ».

Bien entendu, il subsiste néanmoins après la Révolution quelque chose de l'interprétation donnée par le xviii<sup>e</sup> siècle à la pédagogie fénelonienne. Sans rappeler Mme de Genlis, mentionnions *L'institutrice et son élève, ou dialogues à l'usage des jeunes demoiselles* (1798), de Mlle M. A. Lenoir, qui d'ailleurs goûte infiniment les *Maximes de la sagesse*, ce « charmant petit ouvrage <sup>5</sup> » faussement attribué à Fénelon ; — les *Récréations morales* de J. M. Hékel (1801), qui « présentent selon la méthode de Fénelon et de Fontenelle, sous la forme attrayante du dialogue, les questions les plus importantes <sup>6</sup> ; — les *Tablettes philosophiques* de P. Laigneau-Duronceray (1804), qui prétendent « faire sentir l'utilité des principes religieux sans recourir à de froids raisonnements <sup>7</sup> » ; — la *Jeunesse instruite d'après la méthode de Fénelon* (1808), qui est un centon de Fénelon, de Bernardin de Saint-Pierre, de Chateaubriand, et dont l'auteur annonçait l'intention d'employer la méthode attrayante chère à Fénelon, « le premier des instituteurs <sup>8</sup> ». — Le *Mentor chrétien*, en 1815, veut également « plaire en instruisant <sup>9</sup> » ; et il met en scène Fénelon élevant le fils d'un magistrat de Cambrai par de gais entretiens, d'où sont proscrits papier et plumes, et que termine un bon goûter.

Pour être complet, réservons un mot à un mécontent : Bellemare, en 1807, est fâché de voir que le seul conseil de *l'Éducation des Filles* mis en pratique au xix<sup>e</sup> siècle soit celui où Fénelon a conseillé l'usage des robes à la grecque <sup>10</sup>.

1. *Ibid.*, I, p. 213.

2. *Ibid.*, I, p. 56.

3. M.-J.-A. Boëldieu, *Le langage de la raison...*, Préface, et p. 77 sq.

4. *Ibid.*, p. 36 sq.

5. M.-A. Lenoir, *L'institutrice...*, I, p. ix ; II, p. 171 sq.

6. J.-M. Hékel, *Récréations...* Av<sup>l</sup>. — Le *Mercur*e de brumaire an X, p. 181 sq., fit observer qu'il était malséant de mettre la morale en récréations.

7. P. Laigneau-Duronceray, *Tablettes...* Av<sup>l</sup>.

8. A. C., *La Jeunesse instruite...*, p. ix.

9. *Le Mentor Chrétien*, p. iv.

10. *Spectateur français...* V, p. 273 sq., article du 9 juillet 1807.

## CHAPITRE XV

### INFLUENCE ET RÉPUTATION DE L'EXISTENCE DE DIEU

Nous avons vu, dans la première partie, quel avait été, jusqu'en 1750, le succès de la philosophie apologétique de Fénelon : la preuve de l'existence de Dieu par les merveilles de la nature avait été à peu près seule retenue par les admirateurs et imitateurs de Fénelon, depuis que Nieuwentyt l'avait enrichie de ses précisions scientifiques. De 1750 à 1820, malgré la mauvaise volonté des « philosophes », cette même preuve subsiste, inspirant ici de doctes réflexions, là des élans littéraires, ailleurs les accents presque religieux d'un déisme mystique. Ajoutons qu'en cette matière l'influence de Fénelon fut assurément aidée et accrue par celle de Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre, disciples eux-mêmes en quelque mesure de Fénelon.

« Je ne sais pas », écrit Bouillier en 1759, « pourquoi certains philosophes d'aujourd'hui, certaines gens du monde, affectent de mépriser ce genre de preuve, en le traitant d'argument populaire<sup>1</sup> ». Et en effet, Formey, dans ses *Mélanges philosophiques* (1754) combat la preuve fénelonienne : « N'est-il pas absurde, dit-on, de supposer que les caractères qui composent l'*Iliade* ou l'*Énéide* se soient arrangés d'eux-mêmes ? — En raisonnant ainsi, on admet comme une vérité indubitable, que la forme de ces caractères n'est pas essentielle à la matière, mais qu'elle lui vient d'une cause étrangère<sup>2</sup> ». Dans un *Discours* à l'Académie de Berlin (1765) sur ce sujet : *quel est le degré de certitude dont sont susceptibles les preuves tirées de la considération de cet univers pour démontrer l'existence d'une divinité ?* il conteste vivement la portée de la preuve purement physique : la fatalité ou le hasard, dit-il, ne rendent-ils pas tout aussi bien compte de ce qu'on voit dans l'univers ? « Ce qui achève d'ébranler aujourd'hui la certitude que j'ai cru pouvoir nommer physique de l'existence de Dieu, c'est que des philosophes, qui veulent passer pour théistes et religieux, rejettent hautement les preuves d'où naît cette certitude, en parlent avec un mépris

1. Bouillier, *Discours philosophiques*, p. 1.

2. Formey, *Mélanges*, t. p. 30.



déclaré, et renferment sous une même condamnation les ouvrages que l'on a nommés *Théologies physiques*<sup>1</sup> ». Formey admettrait plutôt la preuve physico-mathématique, tirée de l'exactitude dans les rapports qui unissent les différentes parties de la création, ou la preuve mathématico-métaphysique, qui infère l'existence de Dieu des lois de la nature<sup>2</sup>. — D'Alembert invite le « philosophe » à « chercher l'existence de Dieu dans les phénomènes de l'univers, dans les lois admirables de la nature » ; mais c'est qu'il se défie de la métaphysique<sup>3</sup> ; c'est aussi qu'il est très porté à définir Dieu : « la matière, en tant qu'intelligence<sup>4</sup> ». — Lalande, en 1798, conseille aux Théophilantropes d'éviter « le vain étalage des causes finales » : « Que sont devenus », ajoute-t-il, « ces ouvrages pieux sur l'histoire naturelle, la *Théologie de l'eau*, la *Théologie des insectes*, fruits du protestantisme, secte aussi fanatique que la catholique ? En étudiant mieux l'histoire naturelle, on a vu que la prudente fourmi, à l'exemple de laquelle le paresseux est renvoyé par les livres sacrés des Juifs, ne fait point de provision, et demeure engourdie pendant l'hiver<sup>5</sup> ».

Cependant, en face des athées railleurs, des « philosophes » dédaigneux ou habiles, les apologistes et littérateurs en vers, en prose, continuent à admirer Dieu dans ses œuvres, à le prouver par ses bienfaits. L'abbé de Lattaignant compose un *Cantique sur l'Existence de Dieu*, où il paraphrase Pascal sans doute à travers Fénelon ; car après avoir prouvé Dieu par la « structure » du ciron, il le démontre, sommairement, par l'existence de l'âme humaine<sup>6</sup> (1756). — Deforis dans ses *Lettres sur la Religion* (1757) rappelle comment l'Univers « porte le caractère d'une puissance infinie<sup>7</sup> ». — En 1758, l'abbé Lemoine intitule une ode : *Dieu admirable dans ses ouvrages* ; — en 1759, Bouillier commence ainsi son *Discours sur les Causes finales*, le premier de ses *Discours philosophiques* :

1. *Mémoires de l'Académie de Berlin*, p. 435 sq.

2. *Ibid.*

3. D'Alembert, *Œuvres*, IV, p. 71 sq.

4. *Id.*, *Œuvres et correspondances inédites*, III, p. 14 ; *Œuvres*, V, p. 308.

5. *Mercur*, XXXIII, p. 21 sq. (1798).

6. *Lettres sur les ouvrages de piété*, I, p. 355 :

« Des insectes de la nature  
Le plus vil et le plus petit  
Nous annonce par sa structure  
Le Dieu puissant qui l'a produit.  
Quel spectacle plus magnifique  
Que les organes de son corps ?

.....  
Ce que je sens en moi qui pense  
Ne prouve-t-il pas clairement  
Qu'il est une autre Intelligence  
Qui doit penser parfaitement ?

7. Deforis, *Lettres*..., p. 41-45.

« De toutes les preuves que nous avons de l'existence d'un premier Être, la plus claire, la plus sensible, la plus proportionnée à toutes sortes d'esprits, c'est sans difficulté celle que nous offrent les merveilles de la nature ». Et, au rebours de Formey, il admire les *Théologies physiques* comme des « livres qui remplissent leur titre par les grandes idées qu'ils nous donnent de la Divinité <sup>1</sup> ». — Puis c'est en 1761, Lepetit de Montfleury qui chante dans une ode *l'Existence de Dieu et de sa providence*; — en 1768, Bullet, qui compose un traité sur *l'Existence de Dieu, démontrée par les merveilles de la nature*, en s'inspirant évidemment de Nieuwentijt <sup>2</sup>. — Un *Poème sur l'Existence de Dieu*, où le ciron a sa place importante, est joint en 1768 encore à un *Projet* anonyme *d'Éducation tardive*. — En 1769, on traduit les *Pensées* de D. Forbes *sur la Religion naturelle et révélée*, où les « merveilles » du corps des animaux témoignent en faveur de l'existence de Dieu <sup>3</sup>; — tandis que le traité du P. Hayer sur *l'Existence de Dieu* cite Fénelon, ainsi que Derham et Nieuwentijt <sup>4</sup>; — et que l'abbé de Lacan réserve la seconde partie de son *Tableau des grandeurs de Dieu* aux « merveilles de la nature » : formation de l'homme, structure du corps humain, formation des animaux, créatures inanimées, corps célestes <sup>5</sup>. — En 1771, L. S. Mercier, dans son *An 2440*, s'avise de remplacer la première communion, dans le culte qu'il imagine, par la « Communion des deux infinis » produite à l'aide du télescope et du microscope <sup>6</sup>; il s'abstient de « rien décider » sur la nature de « l'Être suprême » :

« La nature est immense et l'esprit s'y confond <sup>7</sup>. »

Nous avons vu qu'en faisant le portrait de son « Prélat » d'utopie, il avait vraisemblablement pensé à Fénelon. — En 1775, l'abbé Gérard publie *le Comte de Valmont, ou les Égaréments de la raison*; et il a soin d'y combattre le matérialisme en invoquant l'ordre et l'harmonie de l'univers, les « astres qui roulent sur nos têtes », et l'infiniment petit <sup>8</sup>; il goûte à la campagne la « bonhomie et la simplicité des premiers âges », tandis qu'à l'aube la fraîcheur du réveil de la nature élève son âme à Dieu <sup>9</sup>. — En 1776, Roussel de la Tour, dans sa *Philosophie*

1. Bouillier, *Discours philosophiques*, p. 1.

2. Bullet (1699-1775) fut professeur de théologie puis doyen de l'Université de Besançon.

3. D. Forbes, *Pensées...*, p. 1 sq.

4. Le P. H. Hayer, *L'Existence de Dieu*, chap. xxviii, p. 136 n.

5. Abbé de Lacan, *Tableau des grandeurs de Dieu...*, p. 289 sq.

6. L.-S. Mercier, *L'An 2440*, p. 130 sq.

7. *Ibid.*, p. 113.

8. (Gérard), *le Comte de Valmont...*, I, p. 29 sq.

9. *Ibid.*, I, p. 80 sq. — *Le Comte de Valmont* atteindra à sa onzième édition en 1801.

religieuse, ou Dieu contemplé dans ses œuvres, regarde l'univers comme le « miroir » de Dieu<sup>1</sup>. — Les *Considérations* de Sturm sont traduites en 1777 : et dans ces méditations journalières les lecteurs de Fénelon peuvent reconnaître les causes finales<sup>2</sup>, l'admiration pour la « structure merveilleuse de l'œil<sup>3</sup> », pour les « parties internes » du corps humain<sup>4</sup> et leur « situation avantageuse et commode<sup>5</sup> », pour le « visage humain<sup>6</sup> ». Toutefois Sturm, dans ses descriptions minutieuses et en quelque sorte médicales suit Fénelon à travers Nieuwentijt ; et il remercie Dieu de ses bienfaits parce qu'il les savoure : cet épicurisme chrétien est étranger à Fénelon. En revanche, il se rapproche de Fénelon en ce que l'admiration de Dieu et de ses ouvrages le conduit lui aussi au sentiment de la nature souriante : dans sa méditation du 16 mai, il contemple « le magnifique théâtre de la nature » où « l'herbe fraîche se redresse... ses pointes brillent de gouttes de rosée, qui paraissent autant de diamants, d'émeraudes et de saphirs... » — En 1782, l'*Auteur de la Nature* est une histoire naturelle précédée d'une *Invocation* et entrecoupée d'exclamations adoratrices. — Il n'est pas jusqu'aux *Lettres de deux amans* de Léonard, qui, en 1783, n'« élèvent » à Dieu, « dans un beau jour de printemps » — et en citant Fénelon — le cœur des lecteurs sensibles<sup>7</sup>. — En 1787, La Reynie de La Bruyère compose un traité de morale sous ce titre : *Candide, ou l'Élève du philosophe Chrétien* ; le « philosophe chrétien » se nomme Mentor, et La Reynie prouve Dieu par le spectacle de l'univers<sup>8</sup>. — Necker termine par une prière l'*Introduction* de son livre *De l'importance des opinions religieuses* (1788) : je voudrais, dit-il au « Dieu inconnu » « unir encore davantage, s'il était possible, l'ordre et le bonheur des sociétés à la conception intime de ta divinité, et à l'idée pénétrante de ta sublime existence<sup>9</sup> ». Et cette existence, dont l'expression seule le pénètre « d'un saint respect<sup>10</sup> », il la prouve par le « spectacle du monde<sup>11</sup> ». — En 1790 encore, dom Aubry, prieur bénédictin, démontre l'existence de Dieu par celle du monde, dans ses *Leçons métaphysiques à un milord incrédule sur l'existence et la nature de Dieu*. — Même preuve est employée par Mme Mouret, « descendante de La Fontaine », dans ses *Annales de l'Éducation du*

1. (Roussel de la Tour). *Philosophie*.... Préface.

2. Sturm, *Considérations*.... 3 février : « Une température toujours égale ne serait pas avantageuse à la terre. »

3. *Ibid.*, 5 février.

4. *Ibid.*, 24 juin.

5. *Ibid.*, 19 novembre.

6. *Ibid.*, 26 juillet.

7. Léonard, *Lettres de deux amans*.... II, p. 80.

8. La Reynie de la Bruyère, *Candide*.... I, p. 3 sq.

9. Necker, *De l'importance*.... p. 27.

10. *Ibid.*, p. 329, chap. XII.

11. *Ibid.*, p. 335.

*sexe*<sup>1</sup> (1790). — En 1793, la *Philosophie divine* de Dutoit démontre la Providence par le spectacle de la nature<sup>2</sup>; et ses accents adorateurs ressemblent beaucoup aux prières terminant les chapitres de *l'Existence de Dieu*<sup>3</sup>. Nous verrons qu'en effet Dutoit puisait à la même source que Fénelon lui-même, c'est-à-dire dans l'esprit guyonien, ses sentiments religieux.

Le déisme révolutionnaire doit trop à Rousseau, pour ne rien devoir à Fénelon. Ainsi La Bastays conçoit-il ainsi les exercices de son *Culte philosophique* (1793) : ils « consisteraient... dans le chant de quelques hymnes sublimes, en l'honneur des merveilles de la Nature<sup>4</sup>... ». — Un *Hymne religieux et patriotique* de Benoit Lamothe (1793), paraphrase le « Coeli enarrant<sup>5</sup> ». — Et voici la « Prière républicaine » qui termine le *Discours* prononcé par le citoyen Payan, le 30 germinal an II, dans le Temple de la Raison : « Suprême Intelligence..., l'univers est ton seul temple; il publie tes merveilles et ta puissance<sup>6</sup>... » — La Fête à l'Être suprême fut l'exaltation et l'illustration de cette même idée, de ce même sentiment : la nature avait fourni la décoration emblématique des quatre âges de la vie humaine : on voyait « l'enfance ornée de violettes; l'adolescence, de myrte; la virilité, de chênes; et la vieillesse aux cheveux blancs, de pampres et d'oliviers »; dans un trophée étaient disposées les « productions du territoire français ». Et tout cela contrastait avec le « monstre désolant de l'athéisme », placé au bas de l'amphithéâtre<sup>7</sup>. Puis les *Hymnes* chantaient l'idée de Dieu : « Père de l'Univers, suprême Intelligence », disait celui de Desorgues,

« Ton temple est sur les monts, dans les airs, sur les ondes,  
 Tu n'as point de passé, tu n'as point d'avenir;  
 Et sans les occuper tu remplis tous les mondes,  
 Qui ne peuvent le contenir.  
 Tout émane de toi, grande et première cause,  
 Tout s'épure aux rayons de ta divinité. »

. . . . .

1. *Annales de l'éducation du sexe*, V, p. 99 sq.

2. Dutoit, *Philosophie divine*, III, p. 170.

3. *Ibid.*, p. 101, p. 182.

4. La Bastays, *Culte philosophique*, p. 6.

5. *Mercury*, 14 décembre 1793; cf. le 4<sup>e</sup> couplet :

« Dieu créateur, suprême essence,  
 Le ciel, plein de ta majesté,  
 Le ciel atteste ta puissance,  
 La terre atteste ta bonté.  
 Des astres les disques sublimes  
 Roulent sous tes pieds glorieux. »

6. *Conservateur décadaire*, I, p. 43.

7. *Mercury*, 13 juillet 1794.

Cosson avait écrit :

« Tout sur la terre et dans les cieux  
 Nous révèle son existence ;  
 Tout annonce à nos faibles yeux  
 L'éclat de sa magnificence. »

Et Piis :

« Tête à tête avec une fleur,  
 C'est là qu'au bord d'une onde pure  
 On entend un Dieu dans son cœur,  
 Comme on le voit dans la nature. »

Et Charlemagne :

« Ce soleil par qui tout se féconde et s'épure,  
 Ces trésors que produit le sein de la nature,  
 Tout d'un Etre éternel, immense, illimité,  
 Annonce la Divinité. »

Et Geoffroy :

« ... l'insecte enseveli sous l'herbe  
 Atteste son pouvoir comme l'aigle superbe. »

Et Deschamps :

« O Dieu puissant, invisible à nos yeux,  
 Mais qu'en tes œuvres l'on contemplant ! »

Toutes ces strophes rappellent Fénelon et annoncent Lamartine. Ajoutons, cependant, que les *Hymnes* ne sont pas de pures élévations à l'idée de Dieu et des merveilles de la nature. Le déisme épicurien de Pope s'allie à l'extase fénelonienne, et Desorgues, par exemple, écrit :

« Jouir, c'est remplir tes décrets<sup>2</sup>. »

On retrouve les mêmes éléments dans l'*Ode républicaine sur l'Eternel*, de Le Brun, qui est en outre panthéiste :

« Père de la nature, il anime le monde,  
 Nous respirons en lui, comme il respire en nous<sup>2</sup>. »

Bientôt on organise les fêtes décadaires : il serait utile que des livres, des missels en quelque sorte du nouveau culte fussent composés ; le gouvernement pense pour cette tâche à mettre les « hommes de lettres en réquisition ». La *Décade* préférerait qu'on réquisitionnât « Racine, Fénelon, J.-J. Rousseau ». Sans doute Fénelon et Racine « étaient dévots » ; mais il est « possible de tirer de Fénelon et de Racine des pages excellentes, sans aucun mélange de superstition, ni même de

1. *Ibid.* ; et *Recueil d'Hymnes républicains* ; et *Décade*... an II, floréal-messidor p. 344 sq

2. *Décade*, *ibid.*, p. 135 sq.



religion particulière<sup>1</sup> ». Il est donc vraisemblable que Poultier se souvient de *l'Existence de Dieu*, lorsqu'il dit dans le premier de ses *Discours décennaires* : « Cette fête doit être célébrée dans la campagne, au milieu des productions de la nature, sous la voûte du ciel, et près d'une montagne<sup>2</sup>. » En 1794 également, Pierre Blanchard, qui a changé son prénom chrétien pour le nom de Platon, écrit dans les « articles de foi » de son *Catéchisme de la nature* : « 1. Il y a un être suprême. — Preuves : l'Univers me l'annonce, ma raison l'aperçoit, et mon cœur le sent<sup>3</sup> ». Quelques pages plus loin, voulant définir la religion de Bernardin de Saint-Pierre : il aime Dieu, dit-il, « comme l'aimait Fénelon<sup>4</sup> ». Et n'est-elle pas toute fénelonienne, cette estampe que décrit le *Mercury* en l'an III : « Adoration à l'Être suprême, représentée sous l'emblème d'un enfant ailé assis et paraissant contempler les merveilles de la nature<sup>5</sup> » »

Dès lors, il n'est pas étonnant que les théophilanthropes aient vénéré Fénelon. Le député Deleyre, en juillet 1793, disait au libraire Chemin, qui allait être l'initiateur du nouveau culte : « Pour établir de bonne heure dans les esprits la tolérance..., il faut recueillir indifféremment de grandes vérités morales, dans tous les codes religieux : chez les poètes et les philosophes, dans la Bible et l'Alcoran, dans Homère, Saadi, Confucius..., Marc-Aurèle, Fénelon, Bossuet, Pascal et J.-J. Rousseau<sup>6</sup>. » Chemin adopta cette idée. En 1797, le premier volume de son *Année religieuse des théophilanthropes* contient des *Extraits de la Bible*, des *Extraits de Confucius*, des *Pensées morales de divers auteurs chinois*, et un morceau *Sur l'Existence de Dieu*<sup>7</sup> tout inspiré de Fénelon : même preuve par le « vaste tableau de l'univers<sup>8</sup> » où l'on « reconnaît les traces de ce grand ouvrier ». Plus loin, un autre morceau, *Sur la nature de Dieu et sur les preuves physiques de son existence*<sup>9</sup>, s'inspire de plus près encore du texte fénelonien, sans d'ailleurs que Chemin y nomme l'archevêque de Cambrai. De même, on chercherait vainement le nom de Fénelon dans la *Table* du second tome de *l'Année religieuse*, en 1798 ; cependant le fragment important *Sur les merveilles de la nature*, qui occupe plus de douze pages<sup>10</sup>, est

1. *Ibid.*, nivôse-ventôse an III, p. 103 sq.

2. Poultier, *Discours décennaires*, p. 1.

3. P. Blanchard, *Catéchisme*..., p. 82.

4. *Ibid.*, p. 116.

5. *Mercury*, XII, p. 200.

6. Cité par A. Mathiez, *la Théophilanthropie*..., p. 253.

7. (Chemin), *Année religieuse*..., I, p. 11-16.

8. *Ibid.*, p. 12.

9. *Ibid.*, p. 24-32 ; notamment p. 29 : « Maintenant, mon fils, de l'infiniment grand descends à l'infiniment petit... » = *Existence de Dieu*, p. 35 (O. C. de Fénelon, I) ; et p. 31 = *E. d. D.*, p. 28, § 19.

10. *Ibid.*, II, p. 128-140 = *E. d. D.*, p. 12-24.

copié à peu près textuellement dans *l'Existence de Dieu*. Chemin s'est borné çà et là à abrèger, à supprimer des adjectifs<sup>1</sup>, à ennoblir ici un mot vulgaire<sup>2</sup>, à laisser de côté les allusions au « Seigneur<sup>3</sup> » et les citations de l'Écriture<sup>4</sup>. Enfin, dans *l'Instruction élémentaire sur la morale religieuse* (1798), Chemin indiquait le « spectacle de l'Univers » comme la « raison de croire » à l'existence de Dieu<sup>5</sup>; et dans sa *Morale des Sages...* (1797), faisant une place à Fénelon entre Guillaume Penn et Young, il citait, outre certaines maximes politiques ou morales détachées de *Télémaque*<sup>6</sup>, et un extrait des Entretiens avec le chevalier de Saint-George<sup>7</sup>, le fragment de *l'Existence de Dieu* qu'il allait placer en 1798 dans *l'Année religieuse*<sup>8</sup>. Plus tard, en 1810, Chemin reproduira dans ses *Ancedotes et Contes moraux* plusieurs contes de Fénelon. — Nous savons d'autre part que le 10 thermidor an VIII les théophilanthropes firent l'éloge de Fénelon dans le temple de la Victoire, c'est-à-dire à l'église Saint-Sulpice. — Un résultat de cette sympathie des théophilanthropes fut vraisemblablement de rattacher davantage l'autorité de la philosophie fénelonienne à la cause du spiritualisme édifiant, sentimental, et épiscopien : « Tout ce qui est propre à rendre l'homme meilleur et plus heureux, mérite à mes yeux d'être recherché », écrivait Lareveillère-Lepeaux<sup>9</sup>.

Tandis que les théophilanthropes inscrivent les merveilles de la nature dans leur Credo, les âmes rêveuses, les apologistes, les moralistes continuent à admirer Dieu dans le tableau de l'univers. En 1795, c'est un rédacteur du *Mercur* qui, dans une note, nous fait ses confidences à ce sujet : « Je me promenais seul dans un jardin environ trois heures chaque nuit ; le spectacle de la voûte étoilée... fixait presque continuellement mes réflexions... Ah ! qu'il est sublime ce livre... ! heureux celui qui sait y lire ce que j'y voyais... : *Existence de*

1. Par exemple : *E. d. D.* p. 12 : « cette boue si sale » = *A. R.*, p. 129 : « cette boue ».

2. Par exemple : *E. d. D.* p. 12 : « dans un bourbier » = *A. R.*, p. 128 « dans des marécages ».

3. « . . . Les vallons sont descendus en la place que le Seigneur leur a marquée » (*E. d. D.* p. 13).

4. *A. R.*, p. 137, omet la phrase : « Le soleil, dit l'Écriture... » (*E. d. D.*, p. 23).

5. *Id.*, *Instruction élémentaire*, p. 7.

6. *Id.*, *Morale des sages...*, p. 284-289.

7. *Ibid.*, p. 290-294.

8. *Ibid.*, p. 294-305. A vrai dire, Chemin a ajouté dans l'*A. R.* une page moins plagée que le reste.

9. Lareveillère-Lepeaux, *Réflexions sur le culte*, p. 45. — Cf. *Fête de la Tolérance* (15 frimaire an VIII), p. 3, dans l'*Hymne* :

« De Dieu tout l'univers atteste  
La bienfaisance et la grandeur,  
Mais à disputer sur le reste  
On perd le temps et le bonheur. »

*Dieu. Immortalité de l'âme. Nécessité de la vertu*<sup>1</sup>. — En 1796, les *Annales religieuses* de Jauffret et Sicart paraphrasent on abrégé Fénelon<sup>2</sup>; le même Jauffret déclame<sup>3</sup> selon Nieuwentyt, en 1799, sur les *Merveilles du corps humain*; et il organise en 1803<sup>4</sup> des promenades à la campagne « dans le dessein de donner aux jeunes gens une idée du bonheur qui peut résulter pour l'homme de l'étude de lui-même et de la contemplation de la nature<sup>5</sup> »; l'année suivante, réunissant en volume ses observations, il a soin de citer Fénelon parmi les penseurs qui ont contribué à lui inspirer ce dessein original<sup>6</sup>. — En 1798 Lanthenas, dans sa *Religion civile*, faisait de la « contemplation de la nature » la « base d'un lien nouveau<sup>7</sup> ». — Blanchard, en 1799, indiquant dans le *Mercury* « quelques moyens de se conserver vertueux », donnait ce conseil : « Aime surtout la solitude champêtre. La vue du ciel agrandit l'âme<sup>8</sup> ». — Bérenger, en 1801, dans sa *Morale en exemples*, qu'il destinait aux « établissements d'instruction », citait une « Prière à Dieu par Fénelon » extraite de *l'Existence de Dieu*<sup>9</sup>; peu de pages après figurait un extrait des « *Beautés poétiques du Christianisme*, ouvrage rempli de choses neuves<sup>10</sup> »; et la conclusion de la *Morale* était : « La Religion met le sceau à notre bonheur dès ce monde, nous interdit à la fois l'excès dans nos plaisirs et le désespoir dans nos peines<sup>11</sup> ». — Même interprétation d'apologiste épicurien chez Mme de Gomer, qui publie alors la *Journée solitaire de l'homme sensible, ou considération sur l'existence et les attributs de Dieu* (1801) : elle insiste surtout dans cet ouvrage sur « la parfaite bonté du père de la nature » et sur « l'universelle providence de l'Être suprême »; — chez Cousin-Despréaux, qui tire en 1802 des *Considérations* de Sturm ses *Leçons de la nature pré-*

1. *Mercury*, an III, n° 14, p. 361 sq., note de la *Lettre du Rédacteur* sur quelques écrits relatifs à la Révolution.

2. *Annales religieuses*, I, p. 289 sq.; notamment p. 290 : la terre est « comme un point, en comparaison des astres qui remplissent toute l'étendue des cieux »; p. 299 : « Montagnes, collines », etc., « tapissées d'un si beau vert... vous tous, dons précieux d'une main divine »; p. 300 : « A l'aide du microscope, un autre monde se dévoile à mes yeux », etc.

3. Cf. *Mercury*, XVII, p. 67 sq. *Les Merveilles...* eurent une seconde édition en 1804.

4. Cf. *Journal des Débats*, 16 messidor an X, signalant une excursion de Jauffret à Saint-Germain-en-Laye.

5. L.-F. Jauffret, *Promenades...*, sous-titre.

6. *Ibid.*, Introd., p. 11.

7. Lanthenas, *Religion civile*, p. 196.

8. *Mercury*, messidor an VIII, p. 49 sq.

9. Bérenger, *Morale en exemples*, II, p. 27-31. Bérenger citait également des « conseils de Fénelon à son élève », III, p. 285-287; et la *Lettre* sur l'éducation des filles, III, p. 319-333.

10. *Ibid.*, II, p. 34 sq.

11. *Ibid.*, III, p. 287.

sentées à l'esprit et au cœur. — Béranger, la même année, place dans son *Nouveau magasin des Petits Enfants* une *Lettre d'un homme de bien, à son cher fils, sur l'existence de Dieu* : et les astres et les insectes y ont leur place, ceux-là avec leur majesté, ceux-ci avec leurs organes grossis et subdivisés par le microscope<sup>1</sup>. On voit avec quel à-propos, et dans quel milieu préparé à l'entendre, survint le chapitre fameux du *Génie du Christianisme* qui ravit Lamartine enfant : « Il est un Dieu ; les herbes de la vallée et les cèdres de la montagne le bénissent... »

L'influence du *Génie* s'ajoutant à celle de *l'Existence de Dieu*, la preuve par les merveilles de la nature conserve toute sa vitalité : et en 1803 paraît *Le philosophe devenu chrétien par la contemplation de la nature*, par M. Bardou, expert-géomètre : le livre débute par une « vue générale de l'univers » : « Quel nombre prodigieux d'énormes masses se roulent dans ces voûtes azurées<sup>2</sup> ! » — Et c'est Adrien Sarrazin, qui dans une *Élégie sur la mort de Saint-Lambert*, parle d'

« Admirez l'Univers, adorez son Auteur<sup>3</sup>. »

— C'est H. Coqueret qui insiste sur les merveilles de la nature dans sa *Théosophie* (1803) ; — c'est B. M. F. Levasseur qui consacre une strophe de son *Ode à l'Être suprême* couronnée en 1804 à répéter après Chateaubriand : « Il est un Dieu... » et à montrer la « main divine » partout « empreinte sur l'univers<sup>4</sup> » ; — c'est Jauffret qui, dans ses *Six jours* (1805) atteint au panthéisme, dans cette phrase que la *Décade* relève : « Il n'y a rien d'agissant et d'efficace dans les êtres matériels que Dieu seul<sup>5</sup> » ; — c'est le *Mentor de la Jeunesse* (1805), qui s'inspire des *Pensées* de Pascal et de *l'Existence de Dieu* ; — c'est Gaude, avec son poème : *le Contemplateur religieux, ou l'Existence de Dieu, l'Immortalité de l'âme et la prière* (1806). Gaude blâme dans ses notes le doute très provisoire de Fénelon<sup>6</sup> ; mais dans ses vers il exalte « le doux Fénelon », dont il reprend la démonstration par les beautés de la nature, les proportions du corps humain, l'infiniment petit :

« L'œil d'un oison suffit pour confondre l'athée<sup>7</sup>. »

— C'est N. L. Lemercier qui voit avec « évidence » la main de Dieu dans la structure de l'œil<sup>8</sup> ; — c'est le cardinal de La Luzerne, que nous

1. Béranger, *Nouveau magasin*... II, p. 191 sq.

2. Bardou, *Le Philosophe*... p. 1 sq. ; — p. 68 sq. se trouve un tableau de la terre au printemps ; — p. 256 Fénelon est cité, en même temps que Bossuet, Massillon, etc., comme exemple d'homme à la fois religieux et intelligent.

3. *Mercury*, germinal an XI, p. 55.

4. *Ibid.*, XIX, p. 3.

5. Cf. *Décade*, 4<sup>e</sup> trimestre an XIII, p. 172.

6. Gaude, *Le contemplateur*... p. 211 sq. (notes du chant IV).

7. *Ibid.*, p. 31 sq. (chant I).

8. *Mercury*, 24 octobre 1807, p. 145 sq. : fragment d'un chant *Sur la Lumière* tiré d'un poème inédit de N.-L. Lemercier.

retrouverons à propos de l'influence religieuse de Fénelon, et qui invoque l'ordre du monde dans sa *Dissertation sur l'existence et les attributs de Dieu* (1808)<sup>1</sup>. En vérité, le *Journal des Arts* se trompe, en 1808, lorsqu'il recommande la lecture du traité de *L'Existence de Dieu*, comme d'un ouvrage qui n'est pas assez connu<sup>2</sup>.

En 1811, Salgues, dans le *Mercure*, regrette que Fénelon n'ait guère aperçu le mal dans l'univers : par là « il ne convaincra pas les esprits rebelles et obtinés » ; mais enfin « son livre touchera les âmes douces et sensibles comme la sienne ». Salgues fait en outre peu de cas des causes finales<sup>3</sup>. — P. Blanchard n'en publie pas moins ses *Tableaux de la nature et des bienfaits de la Providence, par Fénelon, Bossuet...* (1812)<sup>4</sup>. — En 1817, Lamennais, tout pénétré de Fénelon, écrit dans l'*Essai sur l'Indifférence* : « Toute existence émane de l'Être éternel, infini, et la création tout entière, avec ses soleils et ses mondes, chacun desquels renferme en soi des myriades de mondes, n'est que l'auréole de ce grand Être, source féconde de réalités ; tout sort de lui, tout y rentre<sup>5</sup>. » — En 1820, je trouve de J. M.-J. Aristide de Monvel, une *Ode sur l'existence de Dieu, suivie d'un sonnet, et d'une romance sur le même sujet*.

Quant aux autres points de *L'Existence de Dieu*, je ne vois pas qu'ils aient eu, de 1755 à 1820, la moindre influence. La Harpe, au Lycée, après 1794, déclare ne pas très bien suivre la « vivacité d'imagination », et la « subtilité » auxquelles Fénelon s'abandonne en parlant de l'infini. « L'idée que j'ai de l'infini n'est ni confuse ni négative », avait écrit Fénelon : La Harpe commente : « Au fond, la question me paraît assez inutile, car il importe fort peu que l'infini soit pour nous une idée négative ou positive : il n'en peut rien résulter<sup>6</sup>. »

En revanche, La Harpe admire sans réserve les *Lettres sur la Religion*<sup>7</sup>. — L'influence religieuse de Fénelon, que nous allons étudier, semble avoir été plus variée et moins superficielle que son influence philosophique.

1. Cardinal de La Luzerne, *Dissertation...* p. 86-130.

2. *Journal des Arts*, 12 avril 1808, p. 123.

3. *Mercure*, mai 1811, p. 208-214.

4. P. Blanchard, *Tableaux...* *L'Existence de Dieu* y fournit des morceaux, p. 9, 11, 16, 18, 23-24, 57, 64-65 (éd. de 1824).

5. Lamennais, *Œuvres*, II, p. 44 sq.

6. La Harpe, *Lycée*, VII, p. 284 sq.

7. *Ibid.*, p. 286.



## CHAPITRE XVI

### L'INFLUENCE RELIGIEUSE DE FÉNELON DE 1750 A 1820

Il peut sembler bien arbitraire de séparer ainsi l'influence religieuse de l'influence philosophique, après avoir détaillé les accents vraiment religieux auxquels le traité philosophique de Fénelon a donné vitalité ou naissance. D'autant plus que les principes chrétiens et les principes guyoniens sur lesquels reposait en partie *l'Existence de Dieu* ont dû passer dans l'âme de quelques lecteurs; d'autant plus enfin qu'avant le *Génie du Christianisme*, l'abstraction philosophique où la piété fénelonienne s'était subtilisée, pouvait contribuer à déguiser et à rendre acceptable pour les intelligences dédaigneuses des précisions dogmatiques ou révoltées contre elles, un certain christianisme, une certaine religiosité chrétienne; c'est du moins ce que l'on peut inférer d'une constatation faite par Mme de Genlis en 1797 : « L'athée même avoue qu'il est touché, lorsqu'il voit la piété invoquer l'Être Suprême; mais il la tourne en ridicule lorsqu'elle implore Jésus-Christ »<sup>1</sup>.

Cependant la spiritualité fénelonienne a exercé, durant cette période, une influence spéciale, et que l'on doit étudier à part, sur quelques directeurs ou docteurs catholiques, sur les piétistes protestants, sur certains illuminés, et sur certaines âmes d'écrivains importants.

#### I. — LE CLERGÉ CATHOLIQUE.

On sait qu'en général le mysticisme fut peu en honneur dans le clergé français du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aussi les directeurs qui recommandent la contemplation sont-ils rares. Je ne vois guère, au milieu du siècle, que l'évêque de Sisteron, Lafitau, qui en traite dans ses *Lettres spirituelles* (1754). Avec combien de ménagements d'ailleurs ! « Je n'ai, ma chère fille », écrit-il à l'une de ses dirigées, « que des choses incompréhensibles à vous exposer... La matière est si abstraite, que je n'aurais même pas songé à la traiter, s'il n'était bon que vous sachiez au moins ce que c'est que cette sorte d'raison sublime qu'on appelle con-

1. Mme de Genlis, *Discours moraux*, p. 122 sq. (éd. de 1802).

templation ». Et là-dessus Lafitau donne de très sages conseils, inspirés non pas de Mme Guyon, mais de sainte Thérèse<sup>1</sup>. Ailleurs néanmoins il semble se rapprocher de Fénelon, pour condamner vivement la « propriété » : « Malheureuse l'âme, qui ne se conduit que par son propre esprit ! elle s'égaré à mesure qu'elle s'avance ! »<sup>2</sup> ; mais là encore il se rappelle, plus encore sans doute que Fénelon, l'*Amour de Dieu* de saint François de Sales. Et ses conseils touchant la « simplicité »<sup>3</sup> et le « naturel » « jusque dans la manière de s'ajuster »<sup>4</sup> peuvent procéder aussi bien de l'évêque de Genève que de l'Archevêque de Cambrai.

En 1777, les *Nouvelles Ecclésiastiques* parlent de certains prêtres du diocèse de Blois comme de « chefs » d'une « secte trop réelle de quiétistes ». Il est possible en effet que les idées guyoniennes aient eu à Blois une vitalité particulière. Cependant les *Nouvelles* jetaient très légèrement l'accusation de quiétisme, surtout contre les adversaires du ansénisme : or l'un des prêtres qu'elles mettent en cause, l'abbé Gallois, était, de leur avis même, « impitoyable pour les jansénistes »<sup>5</sup>. De même, en 1778, leur défiance contre le *Catéchisme* adopté par l'évêque de Saint-Papoul et l'évêque de Lombez ne tient-elle pas, en partie, à ce que l'évêque de Lombez est M. de Fénelon ? « La manière la plus parfaite dont nous puissions aimer Dieu, c'est de l'aimer parce qu'il est infiniment bon et infiniment aimable en lui-même » : cette définition de la charité par le *Catéchisme* de Lombez semble aux *Nouvelles* contenir un « principe faux et dangereux », « base du quiétisme ». Il est vrai que les *Nouvelles* ajoutent entre parenthèses à la définition, pour la préciser apparemment : « sans aucun rapport à nous ». — Le *Catéchisme* fut du reste retiré par les prélats<sup>6</sup>.

Comme les *Lettres* de l'évêque de Sisteron, les *Maximes spirituelles* du P. Grou, S. J. (1789), et ses *Méditations en forme de retraite* (1796) sont moins féneloniennes qu'elles ne le semblent d'abord : « Le grand maître de la vie intérieure, c'est l'expérience », déclare le P. Grou dans l'*Avant-Propos* de ses *Maximes*<sup>7</sup>. Mais il veut dire par là que l'on s'initie et que l'on progresse dans la vie spirituelle par la pratique plutôt que par l'étude des livres ; et il est loin de penser, avec Mme Guyon, que « l'expérience est au-dessus de tout ». Il « abhorre toute espèce de quiétisme, et tout ce qui peut y conduire »<sup>8</sup>. S'il conseille la défiance du

1. P.-F. Lafitau, *Lettres spirituelles*. p. 127 sq., lettre XV.

2. *Ibid.*, p. 227 sq., lettre XXIV.

3. *Ibid.*, lettres XXIII, XXIV, XXV.

4. *Ibid.*, p. 240 sq., lettre XXV.

5. *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1777, p. 33.

6. *Ibid.*, 1778, p. 194 sq.

7. Le P. Grou, *Maximes*, p. 3.

8. *Ibid.*, *id.*

« propre esprit »<sup>1</sup>, la simplicité enfantine avec Dieu<sup>2</sup>, la docilité à l'attrait « divin »<sup>3</sup>, le calme et l'abandon<sup>4</sup>, il n'en recommande pas moins « la prière et la vigilance »<sup>5</sup>, et « la guerre au vieil Adam » sans « jamais poser les armes »<sup>6</sup>.

Les *Réflexions spirituelles* du P. G.-F. Berthier rappelleraient davantage les *Lettres spirituelles* de Fénelon par leur tour de méditation souvent abstrait et parfois un peu diffus, par le sentiment de l'immensité, de la plénitude de Dieu, par le besoin de se perdre en Lui, de « s'abîmer dans l'être de Dieu » qu'elles respirent<sup>7</sup>. Mais le P. Berthier diffère en plusieurs points de Fénelon : selon lui, le principal obstacle qui empêche le chrétien de s'aller « anéantir en Dieu », ce n'est pas la propriété, mais « l'amour du monde, la vanité, la dissipation »<sup>8</sup>; loin de perdre de vue les dogmes dans la contemplation, son dirigé « ne laisse pas d'apercevoir que la distinction des trois adorables personnes est le fondement de toute sa religion »<sup>9</sup>. Enfin il fait intervenir dans le mysticisme un élément que Fénelon avait toujours exclu, le goût sensible de Dieu, le plaisir de l'aimer : « La foi du chrétien », dit-il, « est encore plus dans le cœur que dans l'esprit, parce qu'il aime tout ce que Dieu a révélé et qu'il y trouve son bonheur »<sup>10</sup>.

Les *Pensées chrétiennes* de l'abbé Carron (1801) contiennent un éloge de la « simplicité », très voisin de celui que Fénelon avait fait de cette vertu mystique. L'homme simple, dit-il en s'adressant à Dieu, est « toujours dans vos bras, toujours sur votre sein, comme un enfant collé sur celui de sa mère »; dans le monde il est « toujours ingénu, toujours en défiance contre son propre sens... Il proscriit l'amour-propre, comme ce qui est le plus contraire à la simplicité. Sa foi est sans raisonnement superbe et téméraire, son espérance sans scrupule, sa charité sans bornes; il déteste ses péchés, mais sans trouble...; il redoute les jugements de Dieu, mais sans terreur... » Cette « aimable vertu », ajoute Carron, « nous rend cher au Seigneur », et nous fait aimer tendrement les hommes<sup>11</sup>.

En 1818, le Cardinal de la Luzerne donne des *Eclaircissements sur l'Amour Pur de Dieu*. Il cite Bossuet et les *Etats d'Oraison*, combat

1. *Ibid.*, Max. VIII. et p. 300 sq. : la propriété, « vice profond et radical ».

2. *Ibid.*, Max. XI.

3. *Ibid.*, Max. XII.

4. *Ibid.*, Max. XXI; et *Méditations...* p. 233 sq.

5. *Ibid.*, Max. XVI.

6. *Ibid.*, Max. XIII.

7. Le P. Berthier, *Réflexions spirituelles*, I, p. 264 sq., 1<sup>re</sup> Méditation.

8. *Ibid.*, p. 289 sq.

9. *Ibid.*, p. 269.

10. *Ibid.*, p. 248; cf. III, p. 329 : « la vraie et saine philosophie a pour objet de rendre l'homme heureux. »

11. Carron, *Pensées chrétiennes*, II, p. 116-117.

'opinion suivant laquelle nous pouvons et devons « aimer Dieu indépendamment de son rapport, de sa convenance avec nous<sup>1</sup>, il réfute les propositions qu'Innocent XII et « toute l'Eglise » ont condamnées « dans le livre des *Maximes des Saints* »<sup>2</sup>; mais il omet de nommer l'auteur des *Maximes*, et il l'excuse même : « Il ne faut pas », dit-il, « toujours prendre les expressions des personnages spirituels dans leur sens strict »<sup>3</sup>.

Voici enfin une âme plus personnelle, que la spiritualité fénelonienne a contribué à former, ou du moins à nourrir quelque temps : Lamennais. En 1809, dans des notes datées du 3 octobre, « deuxième jour de notre retraite », les élans mystiques abondent, et leur ton rappelle les *OEuvres spirituelles* de Fénelon : « La nuit de la foi, la nuit de l'amour!... Venez, venez, Seigneur Jésus... je ne sais plus qu'aimer et adorer en silence »<sup>4</sup>. Deux ans après, à La Chênaie, puis en 1812 encore, Lamennais emprunte à Fénelon des citations destinées à autoriser ou à excuser sa propre tristesse romantique<sup>5</sup>. Il « nous présente un Fénelon romantique », dit M. A. Feugère qui commente ces passages<sup>6</sup>. Il réllète et déforme en son âme inquiète la spiritualité qui rayonnait de la sereine intelligence de Fénelon. Lui-même, d'ailleurs, se rend bien compte de la différence qui le sépare de son modèle : « Quelquefois, dit Fénelon, la mort me consolera », écrit-il en 1812 ; « je ne pourrais souvent mieux peindre mon état, qu'en répétant ce qu'il disait de lui-même ; seulement il faudrait rembrunir un peu les couleurs »<sup>7</sup>. La même année, par un contraste étrange, il semble mépriser en son propre caractère l'insouciance du « jour pour le jour » et du « laisser-aller de l'enfance », et en même temps ne trouver d'autre remède à cette tendance très guyonienne que de « se faire petit, se laisser conduire, se familiariser avec la vie, c'est-à-dire avec la croix »<sup>8</sup>. — Enfin, le 12 septembre 1815, ce sont encore les *Lettres spirituelles* de Fénelon qu'il demande à l'abbé Jean de lui envoyer à Londres, avec les *Variations*, il est vrai, et les *Méditations sur l'Evangile*<sup>9</sup>.

## II. — LES PIÉTISTES.

Il s'agit ici des piétistes vaudois, c'est-à-dire de Dutoit-Membrini

1. Cardinal de La Luzerne, *Éclaircissements*... p. 8.

2. *Ibid.*, p. 11, p. 193.

3. *Ibid.*, p. 142.

4. Lamennais, *OEuvres inédites*, t. 1, p. 55.

5. *Ibid.*, t. 1, p. 95 et p. 124.

6. An. Feugère, *Lamennais avant l'Essai*... p. 137 sq.

7. Lamennais, *OEuvres inédites*, t. 1, p. 124.

8. *Ibid.*, t. 1, p. 125.

9. *Ibid.*, t. 1, p. 223.

et de ses disciples. Leur nationalité semblerait devoir les écarter d'une étude sur l'influence de Fénelon en France : mais ils sont français de langue : Lausanne, sous l'Empire, a fait partie de la France; enfin leur influence s'est exercée chez nous<sup>1</sup>.

On lit, dans une *Lettre* ou *Mémoire* de l'Académie de Lausanne au sujet de Dutoit, portant la date du 11 janvier 1769 : « Ledit Dutoit... fait profession d'admettre les idées mystiques de M. de Fénelon et de Mme Guyon sur l'amour divin..., répand, autant qu'il le peut, les ouvrages de la dame Guyon... »<sup>2</sup>. Telle paraît bien en effet avoir été l'attitude religieuse de Dutoit-Membrini. Son père lui avait transmis ses propres tendances piétistes. A trente ans environ, vers 1753<sup>3</sup>, les *Discours* de Mme Guyon lui furent comme une révélation. Autour de lui, le mysticisme était en quelque sorte à l'ordre du jour : en 1761, au concours pour la chaire de théologie dogmatique à l'Académie de Lausanne, deux des thèses proposées aux candidats portaient sur le Pur Amour<sup>4</sup>. En 1767, il réédite les *Lettres spirituelles* de Mme Guyon, en quatre volumes, auxquels il en ajoute un cinquième, contenant une correspondance spirituelle de Mme Guyon et de Fénelon. En 1760 il s'était lié avec Klinckowström, qui le mettait en rapport avec Fleischbein. En 1789-91, il réimprime les *Lettres*, et toutes les *Œuvres* de Mme Guyon. Il voudrait les réimprimer encore en 1791 à Lyon. Sa *Philosophie divine* paraît en 1793, l'année de sa mort, et sa *Philosophie chrétienne* en 1800.

Quant à ses amis ou disciples, voici les principaux : le danois Klinckowström ; — le prussien F. de Fleischbein, luthérien, mais à tendances catholiques, de vingt ans plus âgé que Dutoit, et qui avait commencé ses expériences mystiques, en 1735, sous la direction du français Saint-George de Marsay ; — Lucie de Fabrice. Ces trois personnages formaient le « trèfle béni », car les piétistes vaudois ne dédaignent pas plus que Fénelon et Mme Guyon, une certaine préciosité dévote, ni même quelque mystère dans les surnoms<sup>5</sup>. — Baillif ; — le docteur Dapples ; — le marquis et le chevalier de Langallerie ; — Mme Polier ; — la famille Grenus, à Genève ; — M. de May de Scheftland, lieutenant dans le régiment suisse de Jenner en France ; — Mlle Loscher, baronne de Coppet ; — M. de Kirchberger, qui fut en relations avec Eckartshausen, et, de 1792 à 1799, correspondit

1. Cf. la *Préface* des *Lettres* de Mme Guyon, I, p. xi (1767) : « cet ouvrage se distribuera gratis à tous ceux d'entre les vrais intérieurs qui sont pauvres, on aura soin d'en faire des dépôts en différents pays. »

2. Cité par A. Favre, *J.-Ph. Dutoit*, p. 119 sq.

3. *Ibid.*, p. 36.

4. Chavannes, *Dutoit...*, p. 39. C'est à Chavannes que j'emprunte la plupart de ces précisions.

5. *Ibid.*, p. 97 sq.



avec Saint-Martin; — à la fin, des émigrés français : Esmonin de Dampierre, conseiller au Parlement de Dijon, Davaux, Désongles, Lally-Tollendal.

« J'admire et respecte Fénelon, plus approprié sans doute au commun que Mme Guyon, mais qu'il s'en faut toutefois qu'il ait la divine profondeur des écrits de la dernière ! » Cette phrase de la *Philosophie divine* résume et caractérise les sentiments de Dutoit à l'égard de Fénelon et de la spiritualité fénelonienne. Fénelon est à ses yeux le disciple, parfois indocile, de Mme Guyon. Il « ne comprenait pas d'abord toute l'étendue de l'enfantement spirituel », et c'est Mme Guyon qui lui a appris « la soumission, la douceur qu'on a dans la suite admirées en lui »<sup>1</sup>; il « lui devait plus que toutes les richesses de l'univers »<sup>2</sup>; si elle a été soumise à lui pour « l'ordre extérieur », elle lui a été supérieure par « la grâce intérieure », « suréminemment donnée à cette divine femme »<sup>3</sup>. Inférieur à Mme Guyon, Fénelon est infiniment supérieur à Bossuet, « cet astre qui a brillé de tant de lumières, moitié vraies et moitié fausses », ce « prétendu défenseur de la vraie foi », cet « homme de cour, travaillé de l'ambition du cardinalat, et de la gloire d'être une colonne, un Père de l'Église »<sup>4</sup>. En face de ce « docteur moral »<sup>5</sup>, Fénelon représente la tradition mystique chère à Dutoit, qui se sent avec l'archevêque en parfaite « conformité d'idées et de sentiments »<sup>6</sup>. Sans doute Fénelon s'est soumis au Pape condamnant les *Maximes des Saints*; mais sa soumission n'a été qu'« extérieure », destinée à empêcher une « émeute scandaleuse ». Si elle avait été intérieure, Fénelon « n'eût rien moins que péché contre le Saint-Esprit »<sup>7</sup>.

Dans quelle mesure Dutoit s'inspire-t-il de la spiritualité fénelonienne? Le premier article de son « vrai christianisme »<sup>8</sup>, c'est la défiance, l'hostilité même, à l'égard de la « raison » : « la vérité divine », déclare-t-il, « ne fut jamais le partage de la raison »<sup>9</sup>. Il s'agit ici non seulement des déductions de l'intelligence, mais aussi bien de ses intuitions. « Aimer Dieu n'est pas une science qui s'apprenne par

1. *Lettres de Mme Guyon* (1768), V, p. XII-XIII; cf. p. LXXVIII sq. : Fénelon était d'abord « savant et bel-esprit », et « s'avaisait quelquefois assez mal à propos d'être le supérieur et le directeur... Toutefois à mesure que la lumière perçait... il s'ouvre à sa mère. »

2. *Ibid.*, p. xv.

3. *Ibid.*, p. LVI sq.

4. *Ibid.*, p. XLIV sq. Cf. *Philosophie divine*, II, p. 28-36.

5. *Ibid.*, p. LXIII sq.

6. *Ibid.*, p. LXXI.

7. *Ibid.*, p. CXXII sq. Dutoit ajoute, p. CLI sq., que ce genre de soumission, s'il se généralisait, éviterait bien des hérésies.

8. *Philosophie divine*, II, p. 268 n.

9. *Lettres...*, V, p. XXI.

l'esprit »<sup>1</sup> ; le mysticisme « n'est autre chose que la religion du cœur et de l'amour »<sup>2</sup>. Ce rôle attribué au sentiment différencie Dutoit de Fénelon et de Mme Guyon. Comme eux, d'ailleurs, il haït les intelligences raisonneuses : jansénistes « fixés dans un mélange de raison et d'une grâce dont la nature se sert au lieu de s'en laisser détruire »<sup>3</sup>, savants qui ignorent la « pauvreté d'esprit »<sup>4</sup>, et chez qui « le goût de l'évidence ôte insensiblement celui de la foi pure »<sup>5</sup>. — Comme Fénelon encore, il ne croit pas que les « saints antiques » soient « plus vénérables » pour leur antiquité même<sup>6</sup>. — Sur la foi nue<sup>7</sup>, sur le salut<sup>8</sup>, l'anéantissement<sup>9</sup>, Dutoit s'accorde avec Fénelon. Il en arrive ainsi à se détacher du protestantisme, et à approcher du catholicisme : il regrette par exemple que chez les protestants l'usage ne soit pas établi du directeur de conscience<sup>10</sup> ; il vénère la Sainte Vierge ; il croit au mérite de la souffrance, et à une sorte de communion des saints à l'intérieur de l'Église militante<sup>11</sup>.

A ces tendances religieuses en partie féneloniennes, se superpose une philosophie qui rappelle l'*Existence de Dieu* : Dutoit s'abîme dans la contemplation de l'idée de l'« Être par essence<sup>12</sup> » ; et le monde lui paraît un « miroir » de Dieu<sup>13</sup>. Il « contemple avec extase la scène majestueuse de l'univers, entend l'harmonie que forme le ravissant concert de tous les Êtres », voit « répandue partout dans la nature » cette « religion unique et universelle de l'intérieur... laquelle ne consiste qu'en la participation de cet esprit vivant et vivifiant qui anime toutes choses<sup>14</sup> » ; « *Tous les êtres* », dit-il dans un sermon, « *ont des particules divines*<sup>15</sup> ». Le voilà panthéiste ; il finira sa vie théosophe : ses lectures de Fénelon n'ont-elles pas pu être pour quelque chose en tout cela ?

Enfin, chez lui comme chez Fénelon, le mysticisme a son reflet sur l'ordre littéraire. Il considère l'onction comme le caractère essentiel des

1. *Philosophie divine*, I, p. 124, n.

2. *Ibid.*, II, p. 28.

3. *Lettres...*, V, p. xxxiv.

4. *Philosophie divine*, I, p. 93 sq. Voltaire, dit Dutoit, n'a pas « l'amour de la vérité ».

5. *Ibid.*, I, p. 99.

6. *Les Justifications de Mme Guyon*, éd. 1790. *Discours...* (par Dutoit), p. 7.

7. *Philosophie divine*, II, p. 143 n.

8. *Ibid.*, I, p. 124.

9. Chavannes, *Dutoit...*, p. 215 sq.

10. *Lettres*, V, p. lxxvi.

11. Chavannes, *Dutoit*, p. 172 sq.

12. *Philosophie divine*, I, p. 378.

13. *Ibid.*, I, p. 235 ; III, p. 170 sq.

14. *Philosophie chrétienne*, III, p. 493.

15. *Sermons et homélies inédits*, année 1765.

bons sermons<sup>1</sup> ; lui-même compose avec une extrême rapidité, et ne peut s'astreindre à corriger<sup>2</sup>, souvent il se borne à tracer sur une carte le plan de ses homélies, puis il improvise : ses auditeurs trouvent qu'il abuse des synonymes et délaye trop ses idées<sup>3</sup>.

Sur Fénelon, sur Mme Guyon, sur ces divers points de doctrine, ses amis et ses disciples le suivent<sup>4</sup> : Klinckowström déplore la condamnation de Mme Guyon, exalte Fénelon comme auteur de *l'Existence de Dieu*, et surtout des *Lettres spirituelles*, mais plus encore comme élève docile de Mme Guyon<sup>5</sup>. Fleischbein compose contre La Beaumelle une *Notice sur Mme Guyon* ; il cite Mme Guyon sans cesse dans ses *Opuscules*, et Fénelon quelquefois<sup>6</sup>. Sa correspondance avec « Regina » célèbre les « écrits divins de Mme Guyon<sup>7</sup> » ; à Klinckowström il raconte les visions qu'a eues « Théophile » de Mme Guyon et de Fénelon<sup>8</sup> ; il lui dit même : « Je crois aveuglément ce qui est fondé sur la sainte Écriture et sur les écrits de M. Fenelon<sup>9</sup> » ; à Mlle de Fabrice, Fleischbein écrit : « Fenelon est au ciel et meme un grand saint. Il est bien heureux d'avoir cru lorsque le vrai intérieur lui fut annoncé<sup>10</sup> » ; mais aussi il lui parle des souffrances que le manque de confiance de Fénelon a fait d'abord subir à Mme Guyon<sup>11</sup>. Enfin, Fleischbein, lui aussi, se laisse comme Dutoit gagner à quelque sympathie pour le catholicisme : il veut « s'unir en esprit aux saints de l'Église catholique<sup>12</sup> », et ne trouve « rien de si beau et si divin que ce que notre Sainte Mère écrit sur la Sainte Eucharistie<sup>13</sup>... »

Ces divers sentiments se retrouvaient sans doute dans le poème composé par J. G. de La Flechère, *La grâce et la nature* (1770), et dans le traité posthume de l'ami de Dutoit, J. F. Baillif, *La Religion Chrétienne, Instructions pour connaître les principes du Christianisme* (1808). Ils se retrouvent assurément dans le *Chrétien adorateur* d'Eckartshausen (1801), réédité en 1815 sous ce titre : *Dieu est l'amour le plus pur, ma prière et ma contemplation*. Eckartshausen conseille le « sacrifice de la volonté<sup>14</sup> », et fait à Dieu cette prière : « Anéantis ne

1. *Philosophie chrétienne*, I, p. 92 sq.

2. Chavannes, *Dutoit*, p. 242 sq.

3. *Ibid.*, p. 24-27.

4. *Ibid.*, p. 211.

5. Extrait d'une lettre de Klinckowström (1767). Biblioth. de la Fac. de Th. Libre de Lausanne, T. S. 1021.

6. Fleischbein, *Opuscules, Dissertation sur Jésus-Christ*.

7. *Id.*, *Lettres à Regina*, passim, par exemple lettre du 11 décembre 1764.

8. *Id.*, *Lettres à Klinckowström*, 17 février 1764.

9. *Ibid.*, 19 juin 1764.

10. *Id.*, *Lettres à Mlle de Fabrice*, 6 juin 1769.

11. *Ibid.*, 29 août 1769.

12. *Ibid.*, 15 septembre 1769.

13. *Id.*, *Correspondance*, Bibl. Fac. Théol. lib. de Lausanne, T. S. 1017.

14. (Eckartshausen), *Dieu est l'amour...*, p. 174.

moi tout ce qui n'est pas toi<sup>1</sup> ». Il voit Dieu dans ses œuvres, dans « la magnificence de la nature, les plaines fleuries, le vert bosquet<sup>2</sup> », dans « la rose pourprée<sup>3</sup> », dans les « moissons dorées et les zéphyrs<sup>4</sup> » : « Quels sont les commandements du maître de l'univers ? L'amour, le pur amour, c'est ce que répond la nature entière<sup>5</sup>... » — Ces sentiments guyoniens passèrent dans le *Livre des Manifestes* et le *Discours sur l'union de Dieu*, où Chassanis, en 1802, les combattit en s'aidant de Bossuet<sup>6</sup>.

Enfin, — et par là nous arrivons aux Illuminés, — la grâce guyonienne toucha Mme de Krüdener. Y était-elle prédisposée par hérédité ou tradition de famille, étant l'arrière-petite-fille de ce maréchal Münich qui avait connu Fénelon à Cambrai, et Bernardin de Saint-Pierre à Saint-Pétersbourg ? Il est possible. Toujours est-il qu'en 1808 elle séjourna, en Suisse, dans le milieu piétiste. Et telle de ses lettres est digne de Mme Guyon : « Cet amour », dit-elle de l'amour divin, « doit réduire en cendres dans nos mœurs tout ce qu'il y a d'impur, de personnel et d'égoïste. Il est contraire à toute espèce de propriété et la regarde comme un vol fait à Dieu<sup>7</sup> ». Dans ses derniers jours, elle se fit lire les ouvrages de Tersteegen<sup>8</sup>. En elle cependant, le quietisme semble avoir eu non pas les effets sublimes et subtils qu'il avait eus chez Mme Guyon, mais bien les résultats auxquels avaient abouti certains disciples de Molinos, et les quietistes de Dijon<sup>9</sup>.

### III. — LES ILLUMINÉS.

C'est un piétiste, Kirchberger, qui fit passer, ou essaya de faire passer dans l'Illuminisme l'influence des idées guyoniennes et féneloniennes. Le 30 juin 1792, il demande à Saint-Martin une direction spirituelle : les conseils, lui dit-il, peuvent être des instruments, des « agents intermédiaires de la Providence » ; et il ajoute : « cette doctrine des agents intermédiaires est supérieurement traitée dans les ouvrages d'une dame française..., cruellement persécutée, ridiculisée et calomniée, pour avoir été l'amie de M. l'archevêque de Cambrai, M. de Fénelon, dont la droiture et les talents blessaient l'ambition de Mme de Maintenon et l'amour-propre de M. de Meaux<sup>10</sup> ». A quoi

1. *Ibid.*, p. 179.

2. *Ibid.*, p. 10.

3. *Ibid.*, p. 23 sq.

4. *Ibid.*, p. 220.

5. *Ibid.*, p. 3. Musset ne se serait-il pas souvenu de ce mouvement ?

6. (Chassanis), *Du Christianisme et de son culte contre une fausse spiritualité*.

7. Cf. Ch. Eynard, *Biographie de Mme de Krüdener*, I, p. 211.

8. *Ibid.*, t. II, fin.

9. Cf. Garat, *Mémoires...*, I, p. 261.

10. *Correspondance...* de Saint-Martin..., p. 10-13.

Saint-Martin répond qu'il « n'a point lu » Mme Guyon<sup>1</sup>. Kirchberguer insiste, trouve une ressemblance entre les ouvrages de Mme Guyon et le *Tableau naturel* de Saint-Martin : les ouvrages guyoniens, dit-il, sont à recommander aux « personnes pour lesquelles la lecture des ouvrages théosophiques serait une nourriture trop forte » ; et il ajoute : « Un entre-deux encore plus à la portée des gens du monde... me semble les *Lettres spirituelles* de M. de Fénelon » ; c'est un « chef-d'œuvre pour faire aimer et pratiquer la religion à ceux qui sont au milieu du monde et des affaires. M. de Fénelon n'a pas été canonisé par la cour de Rome, mais il le sera dans le cœur de tous les honnêtes gens qui liront ses ouvrages<sup>2</sup> ». Mais Saint-Martin ne se laisse pas persuader : se trouvant « dans une maison où Mme Guyon est très en vogue », on lui « en a fait lire quelque chose » ; mais il a seulement « éprouvé à cette lecture combien l'inspiration féminine est faible et vague en comparaison de l'inspiration masculine<sup>3</sup>... ». — En revanche, les disciples du « philosophe inconnu » lisent Fénelon et Mme Guyon, en même temps que Sainte Thérèse et Saint François de Sales. Et ils donnent ainsi à certains l'espoir, à d'autres la crainte, de voir l'illumination tourner un jour au catholicisme : en attendant ils conservent l'idée guyonienne d'une tradition chrétienne secrète, indépendante du Christianisme officiel des prêtres, et, comme jadis Ramsay, ils croient à la préexistence des âmes, et à la fin des peines de l'enfer<sup>4</sup>.

Un autre illuminé fénelonien est le fameux Lavater. Son cas est un peu spécial et étrange : l'*Art de connaître les hommes par la physionomie* ne présente, à dire le vrai, aucune tendance, aucun principe qui soit proprement issu de Fénelon : mais les contemporains se sont complu à relever entre Fénelon et Lavater de grandes ressemblances physiques et morales : Mercier disait à Lavater : « Si je ne savais pas que Fénelon a été un saint évêque, je vous croirais descendu de lui en ligne directe<sup>5</sup> ». On l'avait surnommé « le Fénelon de l'Helvétie<sup>6</sup> ». Dans ses portraits, Lavater nous semble aujourd'hui rappeler Fénelon par ses traits allongés : mais son regard naïf est très différent des yeux vifs et violents de Fénelon. Au moral, on admirait en lui « une charité douce », et un « désir passionné de contribuer, par tous les moyens, à rendre les hommes heureux » ; il « embellissait la vertu de tout le charme du sentiment ». La grande ressemblance que l'on découvrait entre Fénelon et lui, c'était « un mysticisme affectueux », incapable d'être satisfait par « des vérités sévères et abstraites, et « qui voulait une croyance

1. *Ibid.*, p. 14, lettre du 12 juillet 1792.

2. *Ibid.*, p. 17, lettre du 25 juillet 1792.

3. *Ibid.*, p. 28 sq., lettre du 22 août 1792 ; p. 31, lettre du 25 août.

4. Cf. J. de Maistre, *Correspondance*, I, p. 339 sq.

5. Lavater, *Art de connaître...*, notice, p. XLVIII.

6. *Ibid.*, p. XLVI sq.



passionnée, et l'union de la pensée et du sentiment<sup>1</sup> ». Ainsi Lavater ressemblait à l'idée que l'on se faisait de Fénelon à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, homme enthousiaste, doux, « sensible ». Il se peut que cette réputation de ressemblance ait agi sur Lavater, et que, sans cesse comparé à Fénelon, il se soit essayé à lui ressembler vraiment, peut-être à le lire.

#### IV. — LES ÉCRIVAINS.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le mysticisme fénelonien semble bien oublié des purs littérateurs. Voltaire en parle avec mépris dans l'article AMOUR DE DIEU du *Dictionnaire philosophique*. Et je ne vois guère qu'un laïque mystique, le chevalier de Lasne d'Aiguebelle, dans son livre: *la Religion du Cœur, exposée dans les sentiments qu'une tendre piété inspire*, (1767). D'Aiguebelle « adore l'Être souverain, contemple humblement ses perfections infinies », et veut « s'unir à Lui<sup>2</sup> ». Ses élans rappellent ceux de Fénelon, et d'autant plus, que, pour arriver à « l'amour de Dieu », il part de « la connaissance de Dieu<sup>3</sup> ». Lui aussi voit et admire Dieu dans les merveilles de la nature<sup>4</sup>.

On pourrait être tenté de placer Mme de Staël parmi les piétistes, ou parmi les Illuminés fénelonisants, si l'influence, qu'elle subit à plusieurs reprises, des idées féneloniennes, avait été profonde. Introduite toute jeune dans les assemblées martinistes, plus tard poussée au mysticisme par Benjamin Constant qui désirait se décharger d'elle, en quelque sorte, sur Dieu; réunissant à Coppet Werner, Mme de Krudener, Schlegel, Langallerie, en un « étrange synode<sup>5</sup> », elle ne réussit guère à se faire du mysticisme une idée très sûre. Elle voulut d'abord s'y donner, puis elle ne souhaita que de le comprendre. Elle le définissait « la religion de Fénelon, celle qui a son sanctuaire dans le cœur, qui joint l'amour aux œuvres..., une réformation de la réformation, un développement du christianisme qui réunit ce qu'il y a de bon dans le catholicisme et le protestantisme<sup>6</sup> ». Dans l'*Allemagne*, rien ne lui paraît « plus simple et plus pur que les rapports de l'âme avec Dieu » selon les mystiques. Elle ajoute: « En lisant les *Oeuvres spirituelles* de Fénelon, qui pourrait n'être pas attendri? Où trouver tant de lumières, tant de consolations, tant d'indulgence? Il n'y a là

1. *Ibid.*, id.

2. (De Lasne d'Aiguebelle), *Religion du cœur*... Av<sup>t</sup>-Propos.

3. *Ibid.*, p. 16.

4. *Ibid.*, p. 32.

5. Cf. *Revue d'Histoire Littéraire*, janvier-mars 1910, J. Billion, *Mme de Staël et le mysticisme*.

6. Ollion, *Les idées de Mme de Staël*, p. 141 sq., lettre citée à Gérando, de 1805.

ni fanatisme, ni austérités autres que celles de la vertu... Les diversités des communions chrétiennes ne peuvent être senties à cette hauteur<sup>1</sup>... » Évidemment, Fénelon, comme on l'a dit, est resté, pour elle, « le consolateur indulgent et tolérant<sup>2</sup> » ; et le mysticisme lui plaît parce qu'elle le considère comme un enthousiasme sentimental. A la fin de sa vie, elle connut que le mysticisme pouvait être raisonnable, et agir sur l'intelligence plutôt que sur la sensibilité<sup>3</sup>. Enfin le mysticisme réel de ses dernières années fut dû sans doute à l'influence de Mathieu de Montmorency, âme sainement fénelonienne celle-là, qui écrivait à Mme Necker, en 1812 : « Ce qui est bon et grand par excellence veut être aimé pour soi-même, et avec un entier abandon des petits intérêts secondaires<sup>4</sup> ».

Joseph de Maistre cite Fénelon plusieurs fois dans sa *Correspondance*<sup>5</sup>. Il le cite et le discute gravement dans ses *Soirées de Saint-Petersbourg*<sup>6</sup>, où il parle non seulement des *Œuvres spirituelles*<sup>7</sup>, mais des *Maximes des Saints*<sup>8</sup>. Mais les *Soirées* nous échappent, étant parues en 1821.

En 1820, les lecteurs des *Méditations*, purent aisément reconnaître en Lamartine une âme religieuse toute fénelonienne. Non seulement le poète admirait Dieu dans la Nature<sup>9</sup> ; mais il éprouvait, — et il l'exprimait en un cri d'enthousiasme, — un sentiment profond de l'omniprésence de Dieu<sup>10</sup> ; bien plus, son langage à la fois lyrique et précis définissait en la célébrant l'« union à Dieu » telle que l'entendaient les mystiques<sup>11</sup> ; et il n'était pas, dans la théologie fénelonienne ou guyonienne, jusqu'à l'« indifférence au salut », que Lamartine n'eût formulée et professée en ses vers :

1. Staël, *Œuvres*, XI, p. 461.

2. Ollion, *loc. cit.*

3. J. Billion, *art. c.*

4. P. Gautier, *M. de Montmorency*, p. 265. Lettre citée du 26 septembre 1812.

5. J. de Maistre, *Correspondance*, I, p. 294. p. 313.

6. *Id.*, *Soirées...*, I, p. 346, 354 ; II, p. 20 sq., p. 200.

7. *Ibid.*, I, p. 347 sq.

8. *Ibid.*, I, p. 413, p. 445.

9. Lamartine, *Méditations*, VI, *le Vallon* :

« Sous la nature enfin découvre son auteur. »

et XVI, *la Prière* :

« L'univers tout entier réfléchit ton image. »

« C'est toi, que je découvre au fond de la nature. »

10. *Ibid.*, II, *L'Homme* :

« Toi, dont l'immensité reconnaît la présence ! »

et XVI :

\* « C'est toi, que je bénis en toute créature ! »

11. *Ibid.*, XVI :

« Je respire, je sens, je pense, j'aime en toi ! »

« J'aime ta volonté dans mes supplices même :  
Gloire à toi ! Gloire à toi ! frappe, anéantis-moi !  
Tu n'entendras qu'un cri : Gloire à jamais à toi !<sup>1</sup> »

Lamartine avait d'ailleurs conscience, tandis qu'il composait les *Méditations*, de ce caractère mystique de sa pensée philosophique et religieuse. « Ce qu'il y a de plus parfait », écrivait-il en 1819, c'est de penser, mais de penser avec résignation et en Dieu, pour me servir d'une expression mystique, de se contempler en lui, de le voir dans tout, et de se reposer sur lui de nous-mêmes<sup>2</sup>. »

De qui tenait-il cette formation fénelonienne ? De sa mère, incontestablement. C'est elle, qui avait prouvé Dieu à son fils par les merveilles de la Nature<sup>3</sup>, elle, qui « vivait en Dieu » et dont l'âme n'était qu'« un sentiment immense de l'infini<sup>4</sup> ». « Ce qui l'occupait par-dessus tout », écrira plus tard Lamartine, « c'était de tourner sans cesse mes pensées vers Dieu, et de vivifier tellement ces pensées par la présence et le sentiment continuels de Dieu dans mon âme, que ma religion devint un plaisir<sup>5</sup> ». Et il ajoute : « Elle ne mêlait pas la prière à nos larmes, mais à tous les petits événements heureux de la journée<sup>6</sup> ». — Ainsi Mme de Lamartine s'inspirait à la fois de l'*Existence de Dieu* et de l'*Education des Filles*.

Tournait-elle « la contemplation en tendresse », comme l'affirment les *Confidences* ; le sentiment de l'infini était-il chez elle « tendre et consolant<sup>7</sup> » ? Lorsque le poète rédigea ses souvenirs, il sera lui-même à l'âge où l'on est avide de consolations, de « goûts sensibles » de Dieu, disent les mystiques. Dans sa jeunesse, il ne semble pas avoir demandé à « ces extases de l'adoration<sup>8</sup> » d'autre joie que celle d'adorer. Au collège, chez les Jésuites de Belley, il se plaisait moins aux belles cérémonies, à l'encens et aux cantiques, qu'à ces actes d'adoration pure, où il s'« abimait en Dieu, comme l'atome, flottant dans la chaleur d'un jour d'été, s'élève, se noie, se perd dans l'atmosphère<sup>9</sup> ». — Et

1. *Ibid.*, II. — De même, les vers précédents :

« Glorieux de mon sort, puisqu'il est ton ouvrage,  
J'irai, j'irai partout te rendre un même hommage,  
Et, d'un égal amour accomplissant ta loi,  
Jusqu'aux bords du néant murmurer : Gloire à toi ! »

2. Lamartine, *Correspondance*, 8 déc. 1819.

3. *Id.*, *Confidences*, p. 86 : « Si la course nous conduisait devant quelque spectacle sublime ou gracieux de la nature..., notre mère manquait rarement de profiter de la grandeur ou de la nouveauté de nos impressions pour nous faire élever notre âme à l'auteur de toutes ces merveilles. »

4. *Ibid.*, p. 81.

5. *Ibid.*, p. 79.

6. *Ibid.*, p. 84-85.

7. *Ibid.*, p. 88, p. 81.

8. *Ibid.*, p. 109.

9. *Ibid.*, p. 110-111.

ses maîtres, d'une théologie indulgente à la nature humaine, croyant volontiers que l'âme de l'homme s'élève assez spontanément à Dieu, se bornaient, selon la méthode de Fénelon, à favoriser par une éducation religieuse attrayante, la « piété naturelle <sup>1</sup> » que Mme de Lamartine avait donnée à son fils.

Quoi d'étonnant, dès lors, si Lamartine a fidèlement goûté Fénelon au point même de lui prêter, dans le portrait qu'il en tracera en 1856, quelques traits de sa propre physionomie <sup>2</sup> ? Épris en effet de déisme mystique, de politique à base de morale, Lamartine, idéaliste héritier du xviii<sup>e</sup> siècle, reprend et vivifie les principes et les tendances qu'avait aimés le xviii<sup>e</sup> siècle en Fénelon, son idéaliste précurseur.

1. *Ibid.*, p. 109.

2. Lamartine, *Vie des grands hommes*, IV, p. 161 sq., FÉNELON : « Il est beau de visage.... Il passe de la cour à l'autel, de la solitude au commerce d'esprit avec les politiques, les lettrés, les courtisans... ; il est législateur aussi bien que poète.... Il veut, comme dans l'antique Égypte, que la loi religieuse et la loi civile ne se contredisent pas dans la politique de l'empire.... son nom devient le nom de toute poésie, de toute politique et de toute piété pendant deux siècles. » Et à la fin, p. 307 : « Il n'a rien opéré, dit-on, des biens qu'il méditait de faire. Il a fait plus : il en a donné l'idée, il a appliqué dans sa pensée son évangile à la société, il a voulu le règne de Dieu sur la terre.... Il a été le tribun de la vertu.... »





## APPENDICES

### I

#### LETTRE DE M<sup>me</sup> GUYON A FÉNELON

Cette lettre figure dans le *Recueil* manuscrit du marquis, avec le titre suivant :

#### LETTRE DE N. M. A N. P.

*Je voulois vous escrire par M. et je ne l'ai pas fait, je lui ai dit mille choses qu'il m'a promis qu'il vous diroit. Il n'est pas possible que vous ne repugniez à mille choses que je vous dis, parcequ'elles sont d'une extrême force et qu'elles excèdent votre portée, aussi ne vous les dis-je pas afin que vous y travailliez ce qui ne se peut; mais afin qu'elles s'opèrent en vous par le plein et entier acquiessement. C'est comme si on disoit à une personne : il faut monter une roc inaccessible, elle seroit effrayée de la proposition, mais qu'elle attende elle s'y verra montée peu à peu sans scavoir comment. Dieu vous pousse avec tant de force qu'il ne vous donne aucun relache vous estes toujours en l'air comme un homme qu'on balote dans une ouverture, en sorte qu'il ne faut pas s'étoner que vous soyez tousjours étourdy sans pouvoir vous reposer seul instant vostre esprit pénétrant et accoutumé de raisonner veut voir, on ne lui en donne pas le tems, il ne laisse pas de se dérober sans que vous vous en apperceviez à cause de l'habitude de raisonner. L'on vous dit Dieu veut de vous un agir tout simple, et du centre, c'est un agir nouveau, vous dites je n'ai point cela, je ne le puis discerner. Acquiessez, et il vous sera donné dans le moment présent; c'est de l'arabe pour vous comment vous faire parler une langue que vous ne connoissez pas : patience vous la parlerez, je ne vous demande nulle action telle qu'elle soit que le plein et libre acquiessement. L'on ne peut nous donner que de deux sortes de conseils des avis de choses que nous avons passées ou que nous possédons et à ceux là nous y entrons sans difficulté parceque nous tenons la chose en nos mains, et en sommes les maîtres, ou bien nous donner des avis qui nous surpassent, et que nous n'ateignons par aucun eadroit, et ceux-là trouvent chez nous du rebut; cela ne peut pas estre autrement. Cependant*

une personne que Dieu poursuit sans relache comme il vous fait, auquel on ne laisse pas poser le pied à terre, doit aller comme un étourdy et se laisser poullier et grimper dans tous les lieux qu'elle ne connoist pas. Comtez que sans souffrir beaucoup, et d'une manière sensible, c'est la plus dure mort pour l'âme, ne lui laisser pas un moment de repos. Vous me devez craindre, et vous me faites pitié. Que seroit-ce donc si je ne portois pas les coups. L'on vous tire pour vous faire avancer et l'on frappe sur moy pour cet avancement. Bon Dieu a quoy ne me livrerois-je pas pour vous, vous ne le connoistrez que dans l'éternité. Je ne connois que vous qui soiez mené de cette sorte. Lorsque je vous dis ou escriis quelque chose, entrez y de volonté, et de soumission d'esprit, et croiez qu'il vous sera doné dans le moment actuel l'usage de ce que je vous veux dire pourvu que vous ne l'anticipiez pas d'un instant de vue. Cette conduite est très détruisante; mais elle est très pure, je vous dis que c'est aquoy vous estes appellé; je ne le dis apersonne comme avous, je ne m'étoie pas que vous soiez si roide ou vous plie sans précaution et sans vous graisser par nulle onction. Vous ne verrez que tard ce que vous aura valü cette poursuite sans relache, au lieu d'étourdir vos répugnences dites les moy, mandez moy ou dites moy dans le moment présent vos pensées comme un enfant quand vous n'aurez qu'un mot à mettre. Ce n'est pas assez pour la petitesse que Dieu veut de vous que de dire je répugne en général, mais il faut dire le fait positif toutes les fois qu'il se présente, quand vous ne l'escririez qu'avec un craion, c'est un trajet qu'il faut une fois passer sans quoy vous seriez toujours roide, il n'y a que l'usage qui vous en face voir l'utilité. Quand me direz vous ou m'escrierez vous des puérilités. Comtez que sans le scavoir vous estes bien plus mort et sans action pour les choses du dedans que pour celles du dehors. L'un doit atteindre l'autre vous négligez certaines pensées, elles s'effacent ensuite et vous ne les trouvez plus. Ce seroit une activité de les chercher, comme ce seroit une fidélité qui vous élargiroit infiniment de les dire dans le moment. Comtez que nul des conseils bien pris ne peuvent vous faire rentrer en vous même ny vous brouiller et embarrasser. La simple soumission, et la fidélité dans l'usage sitost que les choses se présentent sans les enticipper vous rendra scavant. Les choses ne sont difficiles que deloin, et lorsqu'on les regarde comme un travail qu'il faut faire; c'est comme de dire il faut qu'un enfant se nourisse. L'on répondroit mais cet enfant n'a nul usage de lui-même il ne sçait pas même s'il vit. Cependant rien n'est plus aisé à cet enfant que de se nourrir lorsqu'il a dans la bouche la mamelle de sa mère. Mon cher enfant que j'enfante chaque jour à Jesus Christ, avalez simplement et recevez la nourriture que je vous présente, et vostre âme estant engraissee sera dans la joye. C'est le seul moien de devenir souple, sans cela il se fait des calus à vos jointures. Entrez d'un cœur enfantin et vous recevrez la vie car mes paroles sont pour vous esprit et vie, elles se doivent insinuer comme l'esprit; recevez donc cet esprit qui est en moy pour vous, et qui n'est autre que l'esprit de mon maître qui

*s'est caché pour vous non sous la forme d'une colombe, non sous des figures de langues, mais sous celle d'une petite femmelette, je prie le seigneur qu'il vous guérisse par son onction ste afin que vous lui soiez une victime pure et sans tache. Ne dites point la messe dès que vous estes incommodé amoins d'une simple envie de la dire. Ne vous faites de loy de rien mais laissez vous au moment présent comme un enfant qui s'amuse de rien mais qui est aussi captivé quelques fois par son maître, je prie l'esprit de vérité de passer de moy en vous, et de vous communiquer la simplicité que je vous vois estre si nécessaire afin que nous achevions ensemble notre course, je vous porte dans mon sein afin que vous ne vous fatigier point. Lorsque je vous pose à terre vous le sentez, marchons par les pas de Dieu même dans une carrière qu'il a franchi le premier, et à laquelle il vous invite plus que persone. Qu'il soit vostre force, vostre lumière, vostre docilité, et que celui dont il est chanté (non horruisti virginis uterum) vous donne la petitesse de vous laisser porter dans le sein d'une petite femmelette. C'est le tems de miséricordes de mon p. m. Tems de son enfance, devenons petits comme lui, il le fera par sa grâce. Amen.*

---

## II

### DÉFENSE DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE MEAUX, DESTINÉE AU GARDE DES SCEAUX

La minute de cette pièce se trouvait parmi les papiers du marquis de Fénelon, écrite de la même écriture qu'une partie de la minute de sa lettre à dom Thuilier du 20 novembre, — le reste de cette dernière étant écrit de sa main.

*Ceux qui imputent à l'auteur de l'histoire de Meaux d'avoir été trop favorable à Mons<sup>r</sup>. de Cambray Fénelon dans ce qu'il raconte de son différent avec Mons<sup>r</sup>. Bossuet ne considèrent pas assez ce que je vais dire. Dans ce qui paroît le plus à l'avantage de cet archevêque, l'historien n'a fait ou que rapporter le texte même d'un livre imprimé depuis plusieurs années intitulé Mémoires chronologiques qui est entre les mains de tout le monde et qui a été bien reçu du public, au moins de ceux qui font le plus valoir l'autorité de Mons<sup>r</sup>. Bossuet et qui le citent continuellement dans leurs écrits, ou qu'insérer des pièces authentiques et des lettres qu'on ne peut pas dire qui ne méritassent pas d'avoir place dans le récit de ce différent et qu'il n'eut pas été par conséquent de la fidélité de l'historien à qui on les produisoit, de supprimer. Si cet auteur a eu recours au marquis de Fénelon pour être instruit de source par rapport à Mons<sup>r</sup>. de Cambray, il n'en a pas moins fait pour l'être pareillement du côté de Mess<sup>rs</sup> Bossuet. Il est vray qu'ayant à parler de M<sup>r</sup> Guion a l'occasion de ce différent, il n'a pas imité la légèreté de ceux qui, pour se faire une idée de cette dame, l'ont tirée toute entière de ce que l'intérêt de discréditer son adversaire en avoit d'abord fait dire à Mons<sup>r</sup>. Bossuet dans la chaleur de la dispute. Plus judicieux que ces écrivains, l'historien de Meaux ne dissimule point les accusations répandues alors aussi bien contre la personne de M<sup>r</sup> Guion que contre sa spiritualité, mais en même temps il s'est cru aussi dans l'obligation de rapporter les actes décisifs qui rendoient témoignage a sa vertu, a sa droiture, et à la pureté de ses intentions et de ses mœurs. Il n'a fait par là que ne pas tomber dans la même absurdité que ceux qui dépeignant cette Dame des couleurs les plus odieuses parlent en même temps avec éloge de Mons<sup>r</sup>. de Cambray. C'est ignorer absolument cette matière que de ne pas sçavoir que la mémoire de M<sup>r</sup> Guion ne pourroit être déshonorée sans*

préjudice de celle de l'archevêque. En effet si cette Dame étoit telle qu'on la dépeint, l'estime du Prélat et sa vénération pour elle qui se sont soutenues tant qu'il a vécu, seroient inexcusables. L'historien de Meaux auroit pu ajouter ce qui se voit dans les actes de l'assemblée du clergé de 1700. L'on sçait que ce fut Mons<sup>r</sup>. Bossüet, qui dans cette assemblée tint la plume pour faire coucher tout ce qu'il voulut sur l'affaire du livre des *Maximes des Saints* qui venoit d'être terminée. C'est cependant ce Prélat luy même a qui la force de la vérité arrache en cette occasion l'éloge qu'il fait faire au clergé de France de la soumission et des mœurs de M<sup>r</sup> Guion. Voilà ce que l'historien de Meaux n'a pas rapporté. Il seroit trop long de rappeler icy bien d'autres choses qu'il a de même passées sous silence. C'est donc bien injustement qu'on lui impute d'en avoir trop dit en faveur de Mons<sup>r</sup>. de Cambray. Peut-être proposc-t-on à Mons<sup>r</sup>. le Garde des sceaux de faire supprimer cette histoire en luy représentant ce parti comme ce qui étoufferoit tout sur ce sujet sans qu'on pût se plaindre ni d'une part, ni de l'autre. Mais une pareille suppression ne feroit rien moins que tenir cette égalité entre ceux qui ont à cœur la mémoire des deux prélats. On a vu qu'on ne peut point séparer la mémoire de Mons<sup>r</sup>. de Cambray de la diffamation de M<sup>r</sup> Guion. Ne seroit-ce pas cependant autoriser cette diffamation que de laisser un libre cours à tant de livres qui représentent cette dame comme femme extravagante et corrompue, en même temps que l'autorité Publique en supprimeroit un qui sans rien dissimuler des accusations intentées contre elle et sans prendre parti pour sa spiritualité, ne fait que rapporter quelques uns des monuments qui justifient ses mœurs et qui rendent témoignage à sa vertu et à la pureté de sa vie? Que pourroit penser la postérité toujours portée à croire le mal, lorsqu'elle verroit M<sup>r</sup> l'abbé de Choisi dans son histoire ecclésiastique, l'auteur des mémoires chronologiques luy même, Mons<sup>r</sup>. l'archevêque de Soissons aujourd'huy archevêque de Sens, dans la vie de Marie Alacoque, enfin les écrivains les plus animés d'ailleurs les uns contre les autres, s'accorder tous à parler de M<sup>r</sup> Guion ou à la désigner sous les couleurs les plus diffamantes? Quelle force ne tireroit pas cette fausse tradition qui s'établit ainsi contre cette Dame demeurée pendant sa vie et après sa mort sans défenseurs et soutenue de sa seule innocense. Si on autorisoit ses calomnieux par l'argument que fouroit encore contre sa mémoire la suppression d'un ouvrage qui n'en donne pas la même idée? La calomnie contre cette Dame retombe nécessairement (nous l'avons vu) sur Mons<sup>r</sup>. de Cambray; mais quand il ne s'agiroit que d'elle, qui a été la pureté et la vertu même, ou seroit l'équité, de laisser dans les mains du public, les ouvrages ou on la déchire comme la dernière des femmes, pendant qu'on en retireroit un autre qui ne fait que fournir à ceux qui cherchent la vérité de quoy l'approfondir. Enfin la famille de feu Mons<sup>r</sup>. Bossüet a-t-elle donc mérité de l'église et du gouvernement une telle préférence sur celle de Mons<sup>r</sup>. de Cambray? Elle seroit bien sensible, en particulier pour le marquis de Fénelon. Ce n'est point la famille de Mons<sup>r</sup>. de



Cambray qui a cherché à réveiller ce passé. Le marquis de Fénelon n'a appris qu'on travailloit à une histoire de Meaux et qu'il devoit y être question de Mons<sup>r</sup>. de Cambray son oncle, que lorsque l'ouvrage étoit déjà en état d'être remis entre les mains de l'examineur. Il n'a fait que fournir à l'auteur de quoy le détromper sur des préjugés qu'il voyoit détruits par des preuves. Pouvoit-il moins faire que de produire ces preuves à un historien qui avant que de publier son livre s'adressoit de bonne foy à luy pour approfondir la vérité du côté de Mons<sup>r</sup>. de Cambray, comme il avoit cherché à l'approfondir du côté de Mess<sup>rs</sup> Bossuet, en s'adressant pareillement à eux. Enfin cet auteur pouvoit-il avec quelque fidélité se dispenser de faire usage au moins d'une partie de ce qu'on luy fournissoit d'authentique et qui meritoit assurément d'entrer dans son récit. Telles sont les raisons qui font espérer au marquis de Fénelon, que Mons<sup>r</sup> le garde des Sceaux ne se laissera pas indisposer contre cet endroit de l'histoire de Meaux qui intéresse la mémoire de feu Mons<sup>r</sup>. de Cambray son oncle, et qui n'est défectueux que par ce qu'on y a encore pallié ou obmis.

---

## CONCLUSION

---

De Ramsay à Lamartine, c'est tout un long siècle, que Fénelon a rempli de son prestige, et marqué de son influence. Du prestige comme de l'influence nous venons de tracer les courbes, et de caractériser les variations.

Nous avons vu d'abord Ramsay, puis le marquis de Fénelon, préparer cette grande renommée, de tout leur zèle de disciples, et mettre à son service leur reconnaissance, leur désir d'apostolat, leur sincérité, leurs vertus et leurs imperfections d'esprit et d'âme. Nous avons constaté que, pendant la première partie du xviii<sup>e</sup> siècle, le rayonnement de Fénelon est surtout d'ordre littéraire : on discute les titres de *Télémaque* à l'admiration des lettrés, on le parodie, on l'imité, on le traite comme une autre *Énéide*. Les conseils politiques de Mentor sont entendus des souverains plus que des sujets. Pendant cette même période, Fénelon continue à faire figure de docteur de l'Église : les Jansénistes contestent ses assertions, et non pas seulement sa renommée ; et les apologistes chrétiens, tout autant que les penseurs déistes, s'inspirent de l'*Existence de Dieu*. Son goût littéraire fait autorité, et le grave Rollin s'en inspire, en même temps qu'il se fait le représentant de la pédagogie fénelonienne. Quant aux mystiques semi-Quiétistes, ils sont assez nombreux, et très fervents ; mais, comme ils ont connu Mme Guyon et Fénelon, ils voient en Fénelon un dirigé plutôt qu'un directeur religieux. — Au total, dans cette première période, le prestige de Fénelon et son influence apparaissent bien établis, mais morcelés. Quoique Ramsay se soit efforcé de dégager des ouvrages de son maître les principes, ou le principe essentiel ; quoique le marquis comprenne et veuille indiquer l'« unifor-

mité » profonde des sentiments de son grand-oncle, malgré tout, l'idée que l'on se fait alors de Fénelon manque d'une unité nette et forte. Sous sa forme la plus générale, cette idée représente Fénelon comme un des plus beaux génies du Grand siècle, et comme le plus séduisant frondeur du Grand Roi. On l'admire comme un contemporain de l'âge classique ; on le goûte, comme l'auteur d'un livre à clef. Encore est-il que certains critiques au goût étroit, comme Gibert, ou, comme Voltaire, au goût délicat, se refusent à voir en lui un vrai classique.

Tout change, vers 1750. La publication des *Directions* vient d'avoir lieu, devant une génération bien différente de celle qui avait connu Fénelon et Louis XIV. Les démêlés jansénistes sont passés au second plan. La littérature du Grand Siècle paraît chose secondaire, comme un décor. Aux yeux des Encyclopédistes, la plus grande gloire du XVII<sup>e</sup> siècle lui vient des « ancêtres » qu'ils y aperçoivent à leurs doctrines nouvelles. Fénelon, alors, est considéré comme un de ces ancêtres. Et ce qu'on se met à goûter le plus dans *Télémaque*, ce ne sont pas les allusions satiriques : c'est Salente. La « philosophie » dont on se piquait encore dix ans auparavant n'était guère qu'une « mode de paradoxe »<sup>1</sup> : la philosophie nouvelle veut construire. Fénelon devient un « grand homme », et le saint de la « Tolérance ». Il représente, au sein du christianisme, la charité philosophique, indulgente à l'homme, confiante en la nature, insoucieuse des dogmes, curieuse du bien-être populaire, et sévère aux « conquérants », haïssant la force en elle-même et en tous ses usages, confondant, pour les condamner ensemble, l'autorité avec la force. L'Académie dans les *Éloges*, le futur Louis XVI dans les *Maximes* qu'il extrait de *Télémaque*, la Révolution au théâtre, les Théophilantropes dans Saint-Sulpice désaffecté, exaltent ce « sage » ; — jusqu'au moment où un retour aux idées d'autorité vient affaiblir un tel prestige, empêcher la fête projetée à Cambrai, gêner les souscripteurs de la statue, et restaurer contre la gloire de Fénelon celle de Bossuet.

Tel est le progrès et telle est la décadence, tels sont les incidents de cette influence et de cette renommée. — Nous avons vu également, sur chaque point particulier, dans quelle mesure la pensée fénelonienne avait pu être faussée par ses interprètes ou ses imitateurs ; par Ramsay le premier et surtout.

1. *Mémoires de Trévoux*, février 1739, p. 246.

\*  
\* \*

Il nous reste à chercher quelles sont les raisons les plus profondes, les plus intimes, de ce prestige et de cette influence, révélées par leur développement même. En d'autres termes, dans quelle mesure et de quelle façon, la connaissance de toute cette renommée nous aide-t-elle à une connaissance plus juste de Fénelon ?

On peut juger innombrables les inexactitudes commises sur le compte de Fénelon par les écrivains ou les penseurs du xviii<sup>e</sup> siècle. Mais il paraît impossible d'expliquer qu'une telle légende se soit créée, sans rechercher quelque parenté, quelque sympathie foncière entre Fénelon et ses panégyristes. Cette parenté, M. Lanson la découvre dans l'esprit de système et d'observation à la fois, commun à Fénelon et aux hommes du xviii<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. — Et en effet, lorsqu'on a vu les réformateurs, de l'abbé de Saint-Pierre à Saint-Just, s'inspirer ou s'autoriser de *Télémaque*, citer Mentor, piller Salente, rêver d'une Bétique, et s'efforcer d'établir le bonheur par la contrainte des lois, on est plus frappé qu'on ne pouvait l'être auparavant, par tout ce qu'il y a dans l'esprit de Fénelon de positif et de théorique à la fois ; on est alors plus sensible à la gravité, avec laquelle Mentor débite à Idoménée ses conseils, et exige qu'Idoménée les applique. Nous connaissons mieux, dès lors, la forme de l'intelligence de Fénelon.

Le contenu de cette intelligence nous devient-il également plus familier ? Et, à la lumière de cette sympathie du xviii<sup>e</sup> siècle, doit-on voir surtout en Fénelon, comme Brunetière l'a fait<sup>2</sup>, un adversaire du jansénisme ? — Peut-être, mais à condition de préciser le caractère de son hostilité.

Assurément, les jansénistes n'ont pas cessé de haïr Fénelon, de Quesnel à Grégoire. Et inversement les Jésuites ont loué ou défendu Fénelon, du Père Tournemine au Père de Querbeuf. Mais est-ce à dire que Fénelon ait été semi-pélagien ; qu'il ait atténué les conséquences du péché originel ; qu'il ait eu dans la nature humaine cette confiance outrée que les Jansénistes reprochaient à leurs

1. Lanson, *Le rôle de l'expérience dans la formation de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle* ; dans la *Grande Revue*, 1910.

2. Brunetière, *Études critiques*, 2<sup>e</sup> série, p. 64, p. 330-331.

ennemis comme une trace de paganisme, comme un reste de l'esprit de la Renaissance ? Et si Fénelon a plu aux contemporains de Rousseau, est-ce parce qu'il jugeait l'homme naturellement bon, selon la philosophie de l'*Émile* ?

Il semble bien que l'hostilité réciproque de Fénelon et des Jansénistes ait une cause d'un ordre différent. Et les Jansénistes eux-mêmes nous l'indiquent, en faisant sonner, dans leurs griefs contre Fénelon, le nom de Molinos à côté du nom de Molina, et en accusant sans cesse au cours du siècle les Jésuites de « Quiétisme ». Au fond, si Fénelon s'est opposé à la doctrine janséniste de la grâce efficace, c'est moins pour sauvegarder la part de la liberté de l'homme dans l'opération surnaturelle, que pour sauvegarder sa propre définition et sa conception mystique de l'amour, et de l'attrait divin. Ses adversaires définissent l'amour : la recherche d'une « délectation ». Dieu, disent-ils, en nous donnant sa grâce, nous attire invinciblement, par une « délectation victorieuse », qui entraîne notre appétit du bonheur. — L'amour, répond Fénelon, est la « complaisance libre en un objet »<sup>1</sup>. Penser autrement, c'est être « épicurien » ; penser ainsi, c'est être « désintéressé ». Selon sa théologie, nous devons aimer Dieu uniquement pour lui-même, et non pas par rapport à nous ; et les jansénistes et Bossuet « réduisent la religion à un amour de concupiscence ». C'est sur un point de théologie mystique, que Fénelon et les Jansénistes se séparent et se combattent ; et non sur un point de théologie morale.

Aussi, lorsqu'on aperçoit ou qu'on soupçonne, sur la question de la « nature » humaine, de sa bonté ou de sa corruption, une antipathie entre Fénelon et les Jansénistes, c'est encore dans la doctrine mystique propre à Fénelon, qu'on doit chercher l'origine de cette antipathie ; c'est cette doctrine mystique qui permet de la définir exactement.

Fénelon ne doute aucunement du péché originel ni de ses conséquences. Mais les jansénistes, ou, si l'on veut, les hommes de l'âge du Jansénisme sont à ses yeux des raisonneurs, ennemis de la « simplicité », de la souplesse nécessaire à l'âme mystique devant Dieu. Ce n'est pas de la nature humaine qu'il se fait l'apologiste ; c'est le « naturel », l'aisance dans les rapports de l'homme avec

1. Fénelon, *Œuv. comp.*, IX, p. 1 sq. : *Lettre à M. de Meaux sur la Charité*.



Dieu, qu'il préconise et veut répandre. Voilà pourquoi il fait un tel cas de la « simplicité » :

« La simplicité est la vertu d'une âme qui retranche tout retour inutile sur elle-même et sur ses actions... Une personne pleine de défauts et qui n'en veut cacher aucun, qui est comme étrangère à l'égard de soi-même, est une personne qui plaît infiniment malgré ses défauts; et au contraire, une personne de talents, de vertus acquises, si elle est trop composée, si elle affecte les meilleures choses, est une personne dégoûtante, ennuyeuse, et contre laquelle chacun se révolte. Voilà le goût de Dieu et des hommes <sup>1</sup>. »

Ainsi donc, lorsque Voltaire, dans *le Pour et le Contre*, dira de Dieu :

« Il nous aime pour nos vertus,  
Et non pas pour nos sacrifices »,

lorsque Diderot ou Vauvenargues déclareront leur préférence pour les vertus naturelles au détriment des vertus acquises, il y aura chez eux non seulement haine du Jansénisme, mais aussi bien haine du Christianisme sans doute; cependant ils ne feront guère, au fond, que reprendre la pensée de Fénelon, et exprimer ce « goût des hommes » que Fénelon faisait coïncider avec le « goût de Dieu », — Seulement, ils auront laïcisé cette pensée mystique.

C'est une laïcisation de ce genre que l'on peut, à mon sens, constater dans la plupart des matières où le xvii<sup>e</sup> siècle a fêté la gloire de Fénelon, ou subi son influence. Ou, si l'on veut, la gloire toute profane de Fénelon, et son influence sur des laïques raisonneurs ou anti-religieux, nous permettent de pénétrer mieux sa pensée mystique, dont la pensée de ses admirateurs n'est souvent qu'une transposition laïque et une déformation, parce qu'ils appliquent à l'ordre laïque et naturel, comme Fénelon lui-même, par endroits, avait commencé de le faire, le Pur Amour et ses conséquences. — Ou encore on pourrait dire : Fénelon est mystique semi-Quiétiste; c'est en tant que tel qu'il est opposé au Jansénisme; c'est en tant qu'opposé au Jansénisme qu'il plaît aux « philosophes »; et il leur plaît, souvent, dans la mesure où son opposition est d'origine mystique; dans la mesure où sa pensée mystique anti-janséniste est parallèle à la pensée laïque du xviii<sup>e</sup> siècle.

1. Lettre de Fénelon citée par Ramsay, dans *l'Histoire de Fénelon*, p. 169 [éd. de 1723].

Ce parallélisme est remarquable dans les matières où se trouve engagée la notion d'autorité : en pédagogie et en politique, Fénelon a pu passer pour un précurseur avéré des idées nouvelles : on a vu en lui le père de l'« éducation attrayante », et l'ennemi des rois.

Or, en matière d'éducation, il est certain que Rousseau et Mme de Genlis ont puisé dans Fénelon l'idée de leurs instructions agréables et de leurs amusements instructifs ; qu'ils ont trouvé dans l'*Éducation des Filles* et dans les préceptes de Mentor des encouragements très nets à leur animosité à l'égard de la contrainte. — Mais Rousseau, Mme de Genlis, et leurs disciples, n'ont en vue que de former un jeune homme en lui-même, et pour lui-même. Et ils appliquent à cette fin purement humaine le procédé et l'esprit pédagogique que Fénelon employait à former une âme profondément chrétienne, et mystiquement chrétienne. Son éducation attrayante, à lui, consistait à maintenir associées dans l'esprit de l'enfant l'idée du Bien suprême et l'idée du Beau : il ne voulait pas qu'on présentât à l'enfant la piété ni la vertu sous une forme déplaisante : il voulait conserver à Dieu tout son attrait, dans cette âme qu'il Lui destinait. Bien plus, si Mentor en élevant Télémaque est à la fois souple et inexorable ; si l'*Examen* sévère jusqu'à la dureté est le complément des grâces de *Télémaque*, ainsi que le marquis de Fénelon l'a noté, Fénelon a vraiment procédé là selon l'« économie de la sagesse divine<sup>1</sup> ». Dieu, disent les mystiques, commence par se présenter aux âmes en les sollicitant par des « goûts sensibles ». Puis, quand elles lui sont gagnées, il les éprouve par des « sécheresses », jusqu'à ce que, entièrement dépouillées d'elles-mêmes, elles se livrent toutes à lui.

En politique, nous avons vu que l'influence de Fénelon avait eu plusieurs résultats essentiels : elle a inspiré à Louis XV, puis à Frédéric II, du moins dans l'*Anti-Machiavel*, enfin à Louis XVI, une aversion décidée à l'égard de la force ; elle a inspiré aux Français les mêmes sentiments : désormais l'opinion générale estime que la « politique » n'est pas l'art d'attaquer, ni même de se défendre, mais bien, comme le disent Mably ou Raynal, l'art de « rendre une république heureuse et florissante »<sup>2</sup>. — En second lieu, c'est à *Télémaque* et aux *Directions* que Louis XVI doit l'idée

1. Cf. *supra*, p. 200.

2. Mably, *OEuvres*, XII, p. 9 sq. — Cf. Raynal, *Histoire philosophique des Deux-Indes*, X, p. 97.

austère qu'il se fait de ses devoirs, de ses lourdes responsabilités royales. Jeune dauphin, il extrait de *Télémaque* d'exigeantes *Maximes* ; dès son avènement, il fait imprimer les *Directions* ; et son *Testament*, à la Tour du Temple, contient encore un souvenir de *Télémaque*. Il semble animé par l'esprit de sacrifice, et désireux d'assumer tous les devoirs qu'entour de lui l'opinion « philosophique » impose aux rois, en les traitant comme des êtres moralement inférieurs. La seule récompense qu'il souhaite, c'est la reconnaissance de ses sujets, comme une approbation, une attestation de son succès, un encouragement à sa bonne volonté. Et il accepte sans doute au fond du cœur cette formule où La Harpe, définissant les *Directions*, identifie les « droits des sujets » avec les « devoirs du prince. » — Enfin, tout le long du xviii<sup>e</sup> siècle, se précise et cherche à se réaliser de plus en plus la notion, issue du *Télémaque*, d'une morale d'Etat, d'un Etat reposant avant tout sur une certaine idée de la morale, et destiné avant tout à faire respecter et pratiquer cette morale. Dans la Crête de *Télémaque*, « on punit trois vices qui sont impunis chez les autres peuples : l'ingratitude, la dissimulation, et l'avarice »<sup>1</sup> ; et à Salente les enfants appartiennent à l'État afin que celui-ci puisse leur enseigner sa morale. De même Ramsay, dans les *Voyages de Cyrus*, a eu grand soin de conférer à l'État le droit de correction des vices privés. Et Montesquieu met à la base de la République une certaine idée de la « vertu » ; Louis-Auguste, dauphin, tire de *Télémaque* des *Maximes « morales et politiques »* ; Robespierre, dans un *Discours sur les rapports des idées religieuses, morales, avec les principes républicains*, affirme que « le fondement unique de la société, c'est la morale » ; et il fait un *Rapport sur les principes de morale politique*<sup>2</sup>. Saint-Just veut que l'État républicain « ne trouble que les ingrats et les méchants ».

Or sur ces trois points : haine de la force, esprit de sacrifice exigé des rois, politique à base de morale et à but moral, c'est encore à des conséquences, ou à des développements du mysticisme fénelonien que nous avons affaire. Fénelon hait la « crainte servile » en politique, comme il la hait en pédagogie, parce que les « enfants de Dieu » ne doivent obéir qu'à l'« amour ». — Il redoutait pour le duc de Bourgogne la charge de la royauté,

1. Fénelon, *Œuv. comp.*, XX, p. 90.

2. Robespierre, *Œuv.*, III, p. 607 sq.

parce que la royauté, selon lui, exalte fatalement l' « amour-propre », la « propriété », qui est le vice le plus opposé à l'union mystique avec Dieu ; il y a, dans son esprit, une sorte d'antinomie entre la notion de pouvoir royal et la notion de perfection chrétienne ou mystique ; il n'imagine pas que le roi puisse bien gouverner en gouvernant selon son intérêt personnel bien compris : agir par intérêt propre lui paraît coupable.

Enfin, c'est à l'école de Mme Guyon, que Fénelon a souhaité de voir le « règne de l'intérieur » devenir, grâce aux « Michelins » et aux « Christophlets », une réalité politique. L'ancienne monarchie avait, certes, avec l'Église, des rapports assez étroits ; mais c'étaient des rapports d'institution à institution, l'État protégeant l'Église, assurant l'exécution de certaines de ses décisions, mais ne lui demandant pas les directions morales de sa propre politique ; et l'Église ne tenant à dicter à l'État une direction religieuse qu'à l'égard des « chrétiens rebelles », c'est-à-dire des protestants ; respectant, sur tout le reste, l'ordre établi, et la distinction des pouvoirs, qui attribuait à l'État l'administration temporelle. — Une fois Mme Guyon condamnée dans les *Maximes des Saints*, il semble que Fénelon ait voulu sauver quelque chose des rêves politiques de son amie, en en faisant passer la substance dans la morale politique de Mentor.

On peut constater une transposition, un développement du même genre à propos de la philosophie et de l'apologétique de Fénelon. Les déistes rationalistes du xviii<sup>e</sup> siècle s'en inspirent, en détachant du mysticisme qui en était la cause et l'origine les accents abstraits d'admiration intellectuelle, de « foi nue », en présence de l'idée de Dieu ; et pour louer la Providence, pour la remercier d'avoir tout ménagé pour le bonheur terrestre de l'homme, Bernardin de Saint-Pierre n'a eu qu'à reprendre le tableau que Fénelon avait dressé des « Merveilles de la Nature », par admiration « désintéressée » pour l'art infini de la Création divine.

\*  
\* \*

C'est donc sur le mysticisme guyonien de Fénelon, que l'exposé de son influence et de son prestige au xviii<sup>e</sup> siècle jette plus de lumière. Le travail de transposition et de laïcisation de ce mysticisme, qui s'est développé ainsi durant plus de cent années, avait été commencé par Fénelon lui-même. Et ce n'est pas le moindre

trait de ce grand esprit, que ce besoin d'unification, ce désir ardent de conformer toute réalité à ses vues. — Peut-être cependant, pour lui-même, pour les descendants laïques de sa pensée mystique, et pour leurs lecteurs, eût-il mieux valu, en définitive, que Fénelon gardât entièrement l'attitude d'un mystique, jusques à considérer ces notions sublimes comme une « tradition secrète », qu'il est parfois dangereux de dévoiler aux profanes.

---





## BIBLIOGRAPHIE MÉTHODIQUE

---

La Bibliographie du présent ouvrage se répartit en huit sections :

- I. ÉDITIONS DE FÉNELON.
- II. RÉPUTATION DE FÉNELON.
- III. RAMSAY.
- IV. INFLUENCE LITTÉRAIRE DE FÉNELON.
- V. INFLUENCE POLITIQUE.
- VI. INFLUENCE MORALE ET PÉDAGOGIQUE.
- VII. AUTORITÉ DOCTRINALE, — INFLUENCE RELIGIEUSE, —  
INFLUENCE PHILOSOPHIQUE.
- VIII. JOURNAUX ET PÉRIODIQUES<sup>1</sup>.

### I. ÉDITIONS DE FÉNELON.

#### a) Tableaux bibliographiques.

Les *Tableaux bibliographiques* sont publiés en *Supplément* au présent livre. Le lecteur voudra bien s'y reporter. Ils comprennent non seulement les éditions parues de 1715 à 1820, mais celles qui étaient parues du vivant de Fénelon ; car il s'agissait de dresser une liste complète des éditions *en cours* de 1715 à 1820.

#### b) Ouvrages consultés.

Beuchot, *Notice sur Fénelon, suivie d'une liste chronologique de ses écrits*. Lyon, Rusand, 1829.

Emery, *Correspondance avec M. de Bausset*, t. vi et vii des *Matériaux pour la vie de M. Emery*. Mss. Collection E. Levesque.

(Gosselin), *Histoire littéraire de Fénelon*, 1843.

(Id.), *Recherches bibliographiques sur le Télémaque*, 1840 [2<sup>e</sup> éd. revue].

<sup>1</sup>. J'ai groupé à part les Journaux et Périodiques, parce que la plupart d'entre eux n'intéressent pas telle partie du sujet à l'exclusion des autres parties. — Toutefois, j'ai indiqué à leur date, au cours de chaque section, les articles, signés ou anonymes, contenant autre chose que des appréciations générales.

- Marchand, Prosper, *Dictionnaire historique...* La Haye, P. de Hondt, 1858-59, 2 vol.
- Michaut, *Biographie universelle*, xiii. Paris, C. Desplaces, 1855 [nouv. éd.].
- Montgazin, abbé de, *Lettres autogr.* 29 oct. 1782, 10 mars 1783. Mss. collection E Levesque.
- (Salignac, Gabriel-Jacques de —, marquis de Fénelon), *Liste des ouvrages de M. de Fénelon*; à la suite de : *Récit abrégé de la vie de Fénelon*, dans l'édit. de l'*Examen de conscience...* Londres, 1747.
- Terney, abbé du, *Lettre*, 6 juin 1781; citée dans : Fénelon, *Œuvres complètes*, 1, p. vi. Versailles, Lebel, 1820.
- Urbain, Ch., *Bibliothèque des Bibliographies critiques : Bossuet*. Paris, Fontemoing.

## II. RÉPUTATION DE FÉNELON.

a) Ouvrages dont la date de publication ou de composition n'importe pas, pour l'histoire de la réputation de Fénelon.

- Aulard, *Paris sous le Consulat*. Paris, 1905-7. 3 vol.
- Bausset, cardinal de, *Histoire de Fénelon*, 3<sup>e</sup> éd. Versailles, Lebel, 1821, 4 vol.
- (Bayle), *Pensées diverses... à l'occasion de la comète...* Rotterdam, 1721, 4 vol. [rééd.].
- Bernardin de S. Pierre, *La vie et les ouvrages de J.-J. Rousseau*. Paris, Cornély, 1907 (Société des textes français modernes).
- (Berthoud, S.), *Calendrier ecclésiastique de Cambrai*. Cambrai, S. Berthoud, 1754.
- Bolingbroke, H. Saint-John, vicomte de, *Mémoires secrets...* Londres, 1754.
- Bonhomme, H., *Mme de Genlis*. Paris, Jouaust, 1885.
- Bremond, H., *Apologie pour Fénelon*, Paris, Perrin, 1910.
- Brogie, Em. de, *Fénelon à Cambrai...* Paris, Plon, 1884.
- Brunel, L., *Les philosophes et l'Académie française au XVIII<sup>e</sup> s.* Paris, Hachette, 1884.
- Caillot, A., *Vie de Fénelon*. Paris, A. Jourdan, 1882.
- Chateaubriand, *Mémoires...*, éd. Biré.
- Chauffepié, J.-G. de, *Nouveau dictionnaire historique et critique*. Amsterdam, 1750-56, 4 vol.
- Cherel, A., *L'idée du « naturel » et le sentiment de la nature chez Fénelon*; dans : *Rev. Hist. Littér. de la France*, oct.-déc. 1911.
- Chérot, le P. H., S. J., *Autour de Bossuet : le Quiétisme en Bourgogne et à Paris en 1698...* Paris, V. Retaux, 1901.
- Collé, Ch., *Journal et Mémoires*, publ. par H. Bonhomme. Paris, F. Didot, 1868, 3 vol.
- Delplanque, abbé A., *Fénelon et ses amis*. Paris, J. Gabalda et Cie, 1910.
- Dorsanne, abbé, *Journal...*, 1756, 5 vol.
- Dupuy, Is., *Relation sur le Quiétisme* (avant 1721). Collection E. Levesque, mss.
- Durieux, *Le marquis de Fénelon*; dans : *Comité des trav. hist. et sc.*, *Bulletin hist. et philos.*, année 1908, n<sup>os</sup> 1 et 2.
- Emery, *Correspondance avec M. de Bausset*; dans : *Matériaux pour servir à l'histoire de M. Emery*, t. vi et vii. Mss. Collection E. Levesque.
- Fleischbein, *Notice sur Mme Guion*. Bibl. Fac. de théologie libre de Lausanne, mss. TP 1154.

- Id., *Supplément à la vie de Mme Guion*. Bibl. Fac. de théologie libre de Lausanne, mss. TP 1155.
- Garat, D.-J., *Mémoires historiques sur la vie de M. Suard...* Paris, A. Belin, 1820, 2 vol.
- Grimm, Diderot, Raynal, Meister, *Correspondance littéraire (1747-1777)*, éd. par Tourneux. Paris, Garnier, 1877-1882, 16 vol.
- Guyon, Mme, *Lettres autographes*. Collection E. Levesque. — Bibl. Fac. théol. lib. Lausanne, mss. TP 1136 C.
- Guyon, Mme, *Lettres manuscrites : Recueil de Copies établi par le marquis de Fénelon*. Collection E. Levesque.
- Guyon, Mme, *Lettres imprimées : (Dutoit-Membrini), Lettres chrétiennes et spirituelles...*, nouvelle édition, enrichie de la correspondance secrète de M. de Fénelon... Londres [Lyon], 1767-68, 5 vol.
- Jouin, H., *David d'Angers*. Paris, Plon, 1878.
- Jovy, E., *Une biographie inédite de J. B. Bossuet évêque de Troyes*. Vitry-le-Fr., P. Tavernier, 1901.
- La Harpe, *Philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Déterville, 1818, 2 vol.
- Larrey, de, *Histoire de France sous le règne de Louis XIV*. Botterdam, M. Bohm, 1721 sq.
- Le Dieu, *Mémoires et Journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet*, publ. par l'abbé Guettée, 1857, 4 vol.
- Le Dieu, *Mémoire sur le Quiétisme*, dans la *Revue Bossuet*, 25 juillet 1909, p. 19-59.
- Léumonty, *Histoire de la Régence...*, 1832, 2 vol.
- Léonard, *Papiers réunis par — : Notes sur les Évêchés de France*. Arch. nat., mss. L 729, f<sup>o</sup> 37 sq.
- Lepinasse, Mlle de, *Correspondance*, publ. par Eug. Assé. Paris, Charpentier, 1876.
- Marais, Mathieu, *Journal et Mémoires*, publ. par M. de Lescure. Paris, Didot fr., 14 vol., 1863-1868.
- Marchant, *Fénelon, poème*, 1838 [3<sup>e</sup> éd. : *Notice sur les événements de 1804*].
- Martin, L.-A., *Essai sur Bernardin de S. Pierre*. Paris, Méquignon Marvis, 1820.
- Masson, P.-M., *Fénelon et Mme Guyon*. Paris, Hachette, 1907.
- Mirabal, comte de, *Le Crucifix de Fénelon*, 1904.
- Montesquieu, *Pensées et fragments inédits*. I. Bordeaux, G. Gounouilhou, 1899. *Notice des personnages contemporains de Fénelon*; dans : Fénelon, *Œuvres complètes. Correspondance*, xi, p. 278-374. Paris, Ad. Le Clere et C<sup>o</sup>, 1829.
- Notice sur le monument élevé à Fénelon dans l'église cathédrale de Cambrai*, août 1826.
- Notice sur M. de Bausset*; dans : Bossuet, *Œuvres*, LIII. Paris, Beaucé-Rusand, 1825 et suiv., 60 vol.
- Petillet, C., *Notices biographiques de personnes intérieures...* Bibl. Fac. théol. lib. Lausanne, mss. T. H., 244 C.
- Préaudcau, L. de, *Fénelon révolutionnaire*; dans : *Rev. des Études histor.*, janv.-fév. 1911.
- Roland, Mme, *Mémoires*, publ. p. C.-A. Dauban. Paris, Plon, 1864.
- Saint-André, abbé de — et J. B. Winslow, *Anecdotes sur la vie de Bossuet*; copie par Winslow, dans la *Revue de Paris*, 15 fév. 1911; cf. Urbain, *Mélanges* dans la *Rev. Hist. Litt. de la Fr.*, janv.-mars 1903.
- Saint-Simon, *Écrits inédits*, publiés par P. Faugère. Paris, Hachette, 1882.
- Saint-Simon, *Mémoires*, éd. de Boislisle. Paris, Hachette, 1879 sq.
- Saint-Simon, *Trois lettres inédites au marquis de Fénelon*; dans : *Bulletin de la Soc. d'Hist. de France*, 1908, 2<sup>e</sup> fasc., p. 232 sq.
- Sainte-Beuve, *Histoire de Port-Royal*, 1840-1860.

- Salignac, Gabr.-Jacques de —, marquis de Fénelon, *Lettres autographes*. Collection E. Levesque. — *Lettres manuscrites* : Collection E. Levesque, et Arch. nat. L 22. — *Lettres imprimées* : (Dutoit-Membrini), *Lettres chrétiennes et spirituelles...* Londres [Lyon], 1767-68; 5 vol.
- Sautai, H., *Documents inédits sur l'auban et Fénelon*. Lille. Danel (1907).
- Villars, maréchal de, *Mémoires*, publ. par le marquis de Vogüé. Paris. Renouard, 1904, 6 vol.
- Welschinger, H., *Théâtre de la Révolution*. Paris, Charavay, 1881.

b) Ouvrages dont la date de publication ou de composition importe, pour l'histoire de la réputation de Fénelon.

1699. (Faydit), *Le Télémaque spirituel...*, 1699.  
— (Flécher), *Dialogue sur le Quiétisme*. Arch. nat. L 22, n° 4, mss.
1704. Le P. De La Ruë, S. J., *Oraison funèbre de... Bossuet*. Paris, Veuve S. Benard, 1704.  
— (M<sup>me</sup> Du Noyer), *Lettres...*, Cologne, 1704.
1705. (Faydit), *Remarques sur Virgile et sur Homère...* Paris, 1705.
- 1710-11. M. Marais, *Lettres à Mme de Mérignac*; dans : M. Marais, *Journal...* [cf. H, a].
1712. Le P. Martineau, S. J., *Recueil des vertus de Louis de France, duc de Bourgogne...* Paris, J. Mariette, 1712.  
? *Trois de M. le Dauphin auparavant duc de Bourgogne*. Bibl. du Sénat, mss. 168, f° 61 sq.
1715. Mme de Maintenon, *Lettre*; dans : Le Roy, *La France et Rome de 1700 à 1715*. Paris, Perrin, 1892.  
— Le P. Timothée, *Lettre*, *ibid.*  
— Massillon, *Oraison funèbre de Louis le Grand*; dans : Massillon, *Œuvres choisies*, II. Paris, Garnier, 1868.  
— 10 janvier. — Mme de Maintenon, *Lettre à Languet*; dans : Bausset, *Hist. de Fénelon*, III, p. 319 sq. [3<sup>e</sup> éd.].  
— 28 janvier. — P. Quesnel, *Lettre au P. Ruffin*; dans : Mme A. Le Roy, *Correspondance de P. Quesnel*. Paris, Perrin, 1900.  
— 30 janvier. — J. B. Rousseau, *Lettre à Crousaz*; dans : *Lettres de J. B. Rousseau sur différents sujets*, IV, p. 116-117. Genève, Barrillot et f., 1750.  
— 30 mars. — Gros de Boze, *Discours de réception*; dans : *Recueil des harangues... de l'Académie française*. Paris, J.-B. Coignard, 1714-1787, 8 vol.  
— 30 mars. — Dacier, *Discours*, *ibid.*  
? Le P. Sauadon, S. J., *Éloge de Fénelon*. Bibl. Arsen., mss. 4258, f° 49-53.
1716. Août. — J. Saurin, *Lettre à Mme Charlotte de \*\*\**; dans : J. Saurin, *l'État du Christianisme en France*. La Haye, P. Husson, 1725.
1717. 20 juin. — Comte de Bucquoy, *Le moment de parler aux Rois*, 1717.  
? D'Aguessseau, *Mémoire sur les affaires de l'Église de France*; dans : D'Aguessseau, *Œuvres*, XIII, p. 195 sq., 1759-1789.
1718. H. P. de Limiers, *Histoire du règne de Louis XIV...* Amsterdam, 1718 [2<sup>e</sup> éd. augm.].
- 1718-19. M. de Saint-Fonds et le Président Dugas, *Correspondance*, publ. par W. Poidebard. Lyon, 1900 [t. 1<sup>er</sup> seul paru].
1719. *Vie de Mme Guyon écrite par elle-même*. Cologne, J. de la Pierré, 1720, 3 vol.



- 1721 sq. De Larrey, *Histoire de France sous le règne de Louis XIV* [cf. II, a].
1723. (Ramsay), *Histoire de Fénelon* [cf. III, 2, a].
1725. (Abbé Galet), *Recueil des principales vertus de... Fénelon*. Nancy, J.-B. Cusson. 1725; et *Corresp.* de Fénelon, XI. .
1726. (Abbé de Bellegarde), *Vies de plusieurs hommes illustres*. Paris, Legras, 1726, 2 vol.
1730. (Abbé de Monville), *Vie de P. Mignard*. Paris, Boudot, 1730.
- 1731 sq. Marquis de Fénelon, Chauvelin, Mme de Grammont, dom Toussaints Du Plessis, l'abbé Raguét, l'abbé de Bissy, Is. Dupuy, Wetstein et Smith, Brunel, Platel, Silhouette, *Correspondance*. Collection E. Levesque, et Affaires étrangères, FRANCE, 1271, mss.
- Juin. — Dom Toussaints Du Plessis, *Histoire de l'Église de Meaux...* Paris, J.-M. Gandouin, etc., 1731.
- Novembre. — Abbé de Saint-André, *Lettre à un abbé de ses amis...*
- Novembre. — Dom Toussaints, *Réponse à la Lettre...*
- ? — Marquis de Fénelon, *Défense de l'Histoire...* Collection E. Levesque, mss., et *supra* Appendice II.
1732. Février. — (Phelypeaux), *Relation... du Quiétisme...* 1732 (t. 1).
- 23 février. — Duchesse de Sully, *Lettre au garde des sceaux*. Affaires étrangères, FRANCE, 1274, f<sup>o</sup> 227.
- 14 avril. — J. B. Bossuet, év. de Troyes, *Lettre au card. de Fleury*. *Ibid.* 1275, f<sup>o</sup> 37 sq.
- 20 avril. — Ramsay, *Lettre* (cf. III, 2).
- 26 avril. — Card. de Fleury, *Lettre*. Aff. étrang., FRANCE, 1275, f<sup>o</sup> 101.
- Fin. — (Phelypeaux), *Relation...* 1732 (t. II).
1733. (Le P. de La Bletterie), *Lettre de M\*\*\* à un ami au sujet de la Relation du Quiétisme*, 1733; — *Corresp.* de Fénelon, XI.
- ? Marquis de Fénelon, *Corrections de l'Histoire de Fénelon* par Ramsay. Collection E. Levesque, mss.
- Marquis de Fénelon, *Récit abrégé sur la vie de... Fénelon*. Londres, 1747 [avec l'*Examen...*].
- Marquis de Fénelon, *Projets d'Avertissement pour Télémaque et l'Examen...* Collection E. Levesque, mss.
- 24 juin. — *Discours*; dans: *Recueil des discours des convulsionnaires...*, 1734.
- 1<sup>er</sup> sept. — *Rapport du Censeur sur le Récit abrégé*. Aff. étrang., FRANCE, 1284, f<sup>o</sup> 35-37, mss.
- 31 déc. — *Projet d'Examen de la Relation*. Aff. étrang., FRANCE, 1291, f<sup>o</sup> 20-43.
- Fin. — *Dictionnaire de Moreri*, IV. Bâle, J. Brandmiller, 1733.
1734. J. B. Bossuet, év. de Troyes, *Instruction Pastorale*; dans: Jovy, *Une biographie...* (cf. II, a).
- *Essai de réflexions morales*, 1734.
1735. Ramsay, *Psychomètre* [cf. III, 2].
- (De Creden), *Le militaire en solitude*, 1735.
1736. J. B. Bossuet, év. de Troyes, *Mandement...*
1737. Nicéron, *Mémoires*, XXXVIII. Paris, Briasson, 1727-37, 38 vol.
1738. De la Hode (de La Motte), *Histoire de Louis XIV*. La Haye, Van Duren, 1738, 6 vol.
1739. Saint-Simon (*Portrait de Fénelon*); dans: Saint-Simon, *Œuv. inéd.*, IV, p. 448-462 [cf. II, a].
1740. Marquis de Fénelon, articles *Fénelon* et *Gaïon*; dans: *Dictionnaire de Moreri*, IV, p. 45-7, p. 258-61. Leyde, etc., 1740.

- Le P. De La Ruë, S. J., *Panegyrique de Saint Bernard*; dans : le P. De La Ruë, *Panegyriques des Saints...* Paris, 1740, 2 vol.
- 13 mars. — Vauvenargues, *Lettre*; dans : Lanson, *Lettres du XVIII<sup>e</sup> s.* Paris, Hachette, 1892.
1742. Le P. Griffet, S. J., *Journal du règne de Louis XIV*; dans : le P. Daniel, *Histoire de France*, xv. Amsterdam, 1742, 15 vol.
1744. Le Président Hénault, *Abrégé chronologique de l'histoire de France*. Paris, Prault, 1746 [2<sup>e</sup> éd.].
1745. Marmontel, *Mémoires*; dans : Marmontel, *Œuvres Posthumes*, 1. Paris, Xrouet, 1804, 4 vol.
1746. J.-B. Bossuet, év. de Meaux, *Lettres spirituelles...* Paris, Desaint et Silliant, 1746.
- Vauvenargues, *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*. Paris, Briasson, 1746.
- ‡ Vauvenargues, *Dialogues*; dans : Vauvenargues, *Œuvres posthumes*. Paris, Brière, 1827.
1747. (Levesque de Pouilly), *Théorie des sentiments agréables*, Genève, Barillot, 1747.
- (Marquis de Fénelon); *Récit abrégé...* [cf. 1733].
1748. Voltaire, *Éloge funèbre des officiers morts dans la guerre de 1741*; dans : Voltaire, *Œuvres*, xxiii, p. 255.
1749. *Commentarius historicus de rebus pertinentibus ad Card. Quirinum*, 1749; — cf. *Revue Fénelon*, 1, A. Rébelliau, *Fénelon et le P. Quirini*.
1750. Abbé d'Artigny, *Nouveaux mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, III. Paris, De Burc a., 1749-56, 7 vol.
- (Bolingbroke). *Lettres sur l'esprit du patriotisme*. 1750.
- 25 janv. — Abbé d'Etémare, *Lettre à l'abbé de Fourquevaux*. Collection A. Gazier, mss.
1751. Abbé Lambert, *Histoire Littéraire du règne de Louis XV*. Paris, Prault, 1751, 2 vol.
- Caraccioli, *Dialogue entre le siècle de Louis XIV et le siècle de Louis XV*. Paris, 1751.
- Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, éd. E. Bourgeois. Paris, Hachette, 1898 [3<sup>e</sup> éd.].
1752. Abbé Ladvocat, *Dictionnaire historique portatif*. Paris, Didot, 1752, 2 vol.
- La Beaumelle, *Vie de Mme de Maintenon*. Nancy, Deilleau, 1752.
1753. (Chev. de Beaumont), *L'accord parfait de la Raison, de la Révélation et de la Politique*. Cologne, P. Marteau, 1753.
- Abbé Dorsanne, *Journal*, 1756, 5 vol. [2<sup>e</sup> éd.].
- Guérin, *Discours en vers*, 1753.
- La Beaumelle, *Lettres de Mme de Maintenon*. Nancy, Deilleau, 1753, 2 vol.
1754. Bolingbroke, *Mémoires secrets...* Londres, 1754.
- (Joannet), *Lettres sur les ouvrages de piété*, 1, 1754.
- (Dom Racine), *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*. Cologne, 1754.
1756. La Beaumelle, *Lettres de Mme de Maintenon*. Amsterdam, 1756, 9 vol.
- La Beaumelle, *Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon*. Amsterdam, 1756, 6 vol.
- Chauffepié, *Nouveau dictionnaire*, iv, 1756 [cf. II, a].
- Desprez de Boissy, *Lettres sur les spectacles*. Paris, Butard, 1769 [3<sup>e</sup> éd.].
1759. Abbé Barral, *Dictionnaire historique*, III. Avignon, 1758-1759, 8 vol.
- Général de Manstein, *Mémoires sur la Russie*. Lyon, P. Bruysel, 1772 [rééd.].

- Pr. Marchand, *Dictionnaire historique*, II. La Haye, De Hondt, 1758-59, 2 vol.
- *Dictionnaire de Moreri*, v, 1759.
- *Recueil C* (1759).
- Thomas, *Éloge du maréchal de Saxe*; dans : *Recueil de pièces d'éloquence...*, xxxvii [cf. VIII].
1760. Le P. C. L. Richard, *Dictionnaire universel... des sciences ecclésiastiques*, II. Paris, J. Rollin, 1760 sq., 6 vol.
1761. De Burigny, *Vie de M. de Bossuet*. Bruxelles; Paris, De Bure, 1761.
- Abbé Iraitlh, *Querelles littéraires...* Paris, Durand, 1761, 4 vol.
- Juillet. — Voltaire, *Lettre*; dans : *Œuvres*, xli, p. 383.
1762. Ansker, de Londres. *Variétés philosophiques et littéraires*. 1762.
- Abbé Barral, Le Roy, Clémencet, *Lettre... sur l'ouvrage intitulé : Querelles littéraires*. Paris, 1762.
- (Nonnotte), *Les erreurs de Voltaire*. Paris, Avignon, Fez, 1762.
- (Pluquet), *Mémoire pour servir à l'histoire des égarements de l'esprit humain*. Paris, 1762, 2 vol.
- Séran de La Tour, *L'Art de Sentir...*, 1762.
1763. *L'Esprit du P. Castel*. Paris, 1763.
- Thomas, *Éloge de Sully*; dans : *Recueil de pièces d'éloquence...*, xl (cf. VIII).
1764. Aublet de Maubuy, *Les Vies des femmes illustres de la France*, v. Paris, Grangé et Dufour, 1762 sq., 5 vol.
- Réal, *La Science du gouvernement*, VIII. Amsterdam, Arkstée et Merkus, 1764.
1765. *L'Encyclopédie*, XIII. Neuchâtel, S. Fauche, 1765.
- (Abbé Compan), *Voyage dans un pays peu connu, ou le Temple de la piété*. Avignon, Paris, C. Hérisant, 1765.
- Thomas, *Éloge de Descartes*; dans : *Recueil de pièces d'élog.*, xli (cf. VIII).
- Janv. — *Essai sur les tombeaux des grands hommes...*; dans : *Mercur*, janv. 1765, 1, p. 17 sq.
1766. (Chaudon), *Nouveau dictionnaire historico-portatif...* Amsterdam, M.-M. Rey, 1766, 4 vol.
1767. Gros de Besplas, *Essai sur l'éloquence de la Chaire*. Paris, Vallat la Chapelle, 1767.
1768. Chamfort, *Discours... : combien le génie des grands écrivains influe sur l'esprit de leur siècle*; dans : Chamfort, *Œuvres*, I. Paris, Colnet, 1818, 2 vol.
- *Dictionnaire des portraits historiques...* Paris, La Combe, 1768, 4 vol.
- (Dutoit-Membrini), *Lettres chrétiennes et spirituelles...*, V, Londres; Lyon, 1768.
- Gros de Besplas, *Des causes du bonheur public...* Paris, S. Jorry, 1768.
- Abbé de Guasco, *De l'usage des statues chez les Anciens...* Bruxelles, J.-L. de Boubers, 1768.
- Abbé Millot, *Horaires choisies des historiens latins*. Lyon, fr. Périsse, 1768, 2 vol.
- ‡ *Recueil de divers traits sur les dernières années de Mme Guyon*. Bibl. Fac. théol. lib. de Lausanne, mss. T. P. 1155.
1769. (Chaudon), *Les Grands hommes vengés*. Amsterdam; Lyon, Barret, 1769, 2 vol.
- *De la cruauté religieuse*. Londres, 1769.
- Diderot (*Critique de Les Grands hommes vengés*); dans : Diderot, *Œuvres*, VI, p. 352, éd. Assézat et Tourneux, 1877 sq., 20 vol.
1770. La Harpe, *Mélanie*. Amsterdam, van Harrevelt, 1770.

- 12 avril. — Delaunay, *Lettre au sujet de la mort de Mme de Fénelon...*; dans : *Mém. de Trévoux*, juin 1770, p. 475 sq.
- Juin. — Saint-Lambert, *Discours de réception...*; dans : *Mercure*, juillet 1770, p. 146 sq. (extraits).
- 1771. L.-S. Mercier, *L'An 2440...* Londres, 1771.
- (D'Holbach), *Système de la Nature*. Londres, 1771, 2 vol.
- Abbé Blanchard, *Le poète des Mœurs...* Namur, J. F. Stapleaux (1771).
- 2 août. — Condorcet, *Lettre à Turgot*; dans : *Correspondance inédite de — et de Turgot*, publ. par Ch. Henry. Paris, Charavay, 1883.
- 25 août. — D'Alembert, *Discours*; dans : d'Alembert, *Œuvres*, IV, p. 309 sq. Paris, Belin, 1822, 5 vol.
- 25 août. — La Harpe, *Éloge de Fénelon*. Paris, Veuve Regnard, etc., 1771.
- 25 août. — Maury, *Éloge de Fénelon*; dans : Maury, *Discours choisis...* Paris, Lejay, 1777.
- 25 août. — (Masson de Pezay et Diderot), *Éloge de Fénelon*. Veuve Regnard, etc., 1771.
- 4 sept. — Voltaire, *Lettre*; dans : Voltaire, *Œuvres*, XLVII, p. 503.
- 6 sept. — Condorcet, *Lettre*; dans : *Correspondance...*
- (Dom Gourdin), *Observations d'un théologien sur l'Éloge de Fénelon...* Amsterdam, Paris, 1771.
- *Porallèle de trois discours...* Alethopolis, 1771.
- Abbé Potet, *Éloge de Fénelon*; extraits dans : *Année Littéraire*, 1771, VIII, p. 232-3.
- Doigny du Ponceau, *Éloge de Fénelon*. Paris, Lejay, 1771.
- 1772. Dom Deforis; dans : Bossuet, *Œuvres*, I. Paris, Boudet, 1772 sq., 19 vol.
- Talbert, *Éloge historique de J.-B. Bossuet*. Bésançon, Fantel, 1773.
- Chaudon, *Bibliothèque d'un homme de goût...* Avignon, J. Bléry, etc., 1772, 2 vol.
- Filassier, *Dictionnaire historique d'éducation*. Paris, Delalain, 1823, 2 vol. [rééd.].
- (Abbé de Gourcy), *Rousseau vengé...* Londres; Paris, Delalain, etc., 1772.
- Helvetius, *De l'homme...* Londres, 1773, 2 vol.
- Juillet. — Lalande, *Observations sur les Mausolées...*; dans : *Mercury*, juil. 1772, II, p. 169 sq.
- 1773. Feller, *Catéchisme... historique*. Paris, Migne, 1842, 2 vol.
- Clément, *Lettres à M. de Voltaire*. La Haye, Paris, 3 vol.
- Thomas, *Essai sur les Éloges*; dans : Thomas, *Œuvres*. Amsterdam; Paris, Moutard, 1773, 4 vol.
- Avril. — Mayer, *Épître*; dans : *Mercury*, avril 1773, I, p. 42.
- Juillet. — Mirabeau, *Fénelon et Télémaque*; dans : *Manuscrits originaux du marquis de Mirabeau*, n° 7. Arch. nat., M 783.
- ‡ Mirabeau, *Éloge de Vauban*, *ibid.*, n° 8.
- 1774. 4 août. — Suard, *Discours de réception...* Paris, Demonville, 1774.
- 25 août. — D'Alembert, *Éloge de Fénelon*; dans : d'Alembert, *Histoire des membres de l'Académie française morts depuis 1700 jusqu'à 1771*, I. Paris, Moutard, 1777-85, 5 vol.
- 1775. Ducreux, *Les siècles chrétiens...* Paris, Moutard, 1775, 9 vol.
- 21 mai. — D'Alembert, *Éloge de Bossuet*; dans : d'Alembert, *Histoire...*, I.
- 1777. Chaudon, *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût*. Paris, 1777 sq.
- Mme Du Deflant, *Lettre*; dans : *Correspondance de Mme Du Deflant*, publ. par de Lescure, II, p. 602. Paris, Plon, 1865.
- 1778. Gros de Besplas, *Essai sur l'Éloquence de la Chaire* Paris, fr. de Bure, 1778 [2<sup>e</sup> éd. augm.].

- 26 nov. — (Frédéric II), *Éloge de Voltaire*... Berlin, G.-J. Decker, (1778).
1779. *Histoire des troubles et des démêlés littéraires*. Amsterdam, Paris, 1779.
- Abbé Robin, *Recherches sur les initiations* .. Amsterdam; Paris, Valleyre, 1779.
- ‡ Mme Necker, *Nouveaux mélanges*... Paris, Pougeus, 1801.
1780. 21 déc. — Abbé Joly, *Lettre à d'Alembert*. Bibl. de l'Institut, mss de d'Alembert.
1781. 6 janv. — Abbé Joly, *Lettre à d'Alembert*. Bibl. de l'Institut, mss. de d'Alembert.
- 6 juin. — Abbé du Terney, *Lettre*; dans : *Œuvres de Fénelon*, I, p. vi.
- P. L. Lacrosette, *Sur les éloges et les statues des grands hommes*; dans : P.-L. Lacrosette, *Œuvres diverses*. Paris, Treuttel et Würtz, 1802, 3 vol.
- Boismont, *Lettres secrètes sur l'état actuel de la religion*... (1781).
- Raynal, *Histoire philosophique*... IV. Genève, Pellet, 1781 et suiv.
1782. Abbé Proyart, *Vie du Dauphin père de Louis XV*. Lyon, P. Bruyset-Ponthus; Paris, Berton, etc., 1782, 2 vol.
- 29 oct. — Abbé de Montgazin, *Lettre* autogr. Collection E. Levesque.
1784. L. du Four de Longuerue, *Opuscules*. Yverdon, 1784, 2 vol.
- Abbé de Sauvigny, *Préface de : Œuvres choisies de Bossuet*. Nîmes, P. Beaume, 1784, 8 vol.
- Archevêque de Paris, *Mandement de Carême*; cité dans : (Caraccioli), *Jésus-Christ, par sa tolérance*..., 1785.
- Bernardin de Saint Pierre, *Etudes de la Nature*. Paris, impr. de Monsieur, 1784, 4 vol.
1785. D'Alembert, *Histoire des membres de l'Académie française*, II. Paris, Moutard, 1785, 5 vol.
- (Caraccioli), *Jésus-Christ, par sa tolérance, modèle des législateurs*. Paris, Cuchet, 1785.
- R. P. Richard, *Essai d'annales de la Charité ou de la bienfaisance chrétiennes*. Lille, Danel, 1785, 2 vol.
- A. T(aillefer), *Tableau historique de l'esprit et du caractère des littérateurs français*. Versailles, Poinso; Paris, Nyon, 1785, 4 vol.
1786. P(ujol), *Galerie historique universelle*, 1786.
- Mopinot, *Mémoire sur l'art de la sculpture*; dans : Mopinot, *Éloge de Pigal*... Londres; Paris, Hardouin et Gathev, 1786.
- Mme de Genlis, *Vie de Mme de Maintenon*. Paris, Buisson, 1786.
1787. (abbé Gallard), *Vie de Fénelon*; dans : Fénelon, *Œuvres compl.*, I, 1787.
- Mme de Genlis, *La religion considérée comme l'unique base du bonheur*. Orléans, Paris, 1787.
- F. Marchant, *Fénelon, poème*. Paris, impr. de Monsieur, 1787.
- Mathon de la Cour, *Discours sur les meilleurs moyens de faire naître et d'encourager le patriotisme dans une monarchie*. Paris, Cuchet, etc., 1787.
- Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, 1789.
- 21 mars. — Buffon, *Lettre*; dans : Cousin d'Avallon, *Genlisiana*, p. 106-108.
1788. J. Chas, *Vie de Fénelon*. 1788.
- *Vie de J.-B. de Villers*... Lille, 1788.
- Rulbières, *Éclaircissements sur les causes de la Révoation de l'Édit de Nantes*. 1788, 2 vol.
- V<sup>te</sup> de Toustain, *Lettres de Théotime le philanthrope*. Londres, Paris, Cailleau, 1788.
- La Harpe, *Lycée*, VII. Paris, Déterville, 1818.



1789. *Louis XIV et sa cour...* 1789.  
 — *Nouvel éloge de Fénelon*, 1789.  
 — *Pensées... choisies dans les sermons de M. Bossuet*. Paris, Le Clerc, 1789.
1790. Duclos, *Mémoires historiques* ; publ. par Soulaire. Paris, Coll. hist. des Mém. du règne de Louis XV, 1790. 2 vol.
1791. La Vallée, *Tableau philosophique du règne de Louis XIV*. Strasbourg, A. König, 1791.  
 — Cordier de Saint-Firmin, *Essai sur l'Éloge de Fénelon*. Paris, Onfroy, 1791.
1792. Mopinot, *Observations et propositions* ; dans : Mopinot, *Adresse à l'Assemblée Nationale*, 1792.  
 — Pougens, *Julie, ou la Religieuse de Nîmes*. Paris, Du Pont, an IV.
1793. 9 février. — M.-J. Chénier, *Fénelon, ou les Religieuses de Cambrai* ; dans *Œuvres de M.-J. Chénier*, II, 1797.  
 — (Mevillon, Nortode, Cordier), *Calendrier du peuple français*. Angers, 1793.  
 — S. Maréchal, *Almanach des républicains*. Paris, Cercle social, 1793.  
 — (Noël et Sautreau de Marsy), *Nouveau siècle de Louis XIV*. Paris, Buisson, 1793.  
 — Delisle de Sales, *Fénelon à une Convention française* ; dans : Delisle de Sales, *Eponine*. VI, 1793, 6 vol.
1796. M.-J. Chénier, *Discours* ; dans : M.-J. Chénier, *Œuvres*, v, p. 102.
1797. La Harpe, (Cours sur la) *Philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Déterville, 1818, 2 vol.  
 — La Reveillère-Lepeaux, *Du Panthéon, et d'un théâtre national*. Paris, H.-J. Jansen, an VI.  
 — Chateaubriand, *Essai sur les Révolutions...* ; dans : Chateaubriand, *Œuvres*, I, éd. de 1859.  
 — 10 septembre. — Bonaparte, *Lettre* ; dans : Damas-Hinard, *Dictionnaire Napoléon...* Paris, Plon, 1854.
1798. Bernardin de Saint-Pierre, *De la Nature et de la Morale* ; dans : B. de St-Pierre, *Œuvres*, VII, p. 423 sq. Paris, Méquignon-Marvis, 1818, 12 vol.  
 — Lalande, *2<sup>e</sup> lettre sur les Théophilanthropes* ; dans : *Mercure*, 1798, p. 16 sq.  
 — (Salon de 1798) dans : Guiffrey, *Collection des livrets des Anciennes expositions*. Paris, Liepmansohn et Dufour, 1869 sq., 8 vol.  
 — (?) Chateaubriand, *Les Natchez* ; dans : Chateaubriand, *Œuvres*, III.
1799. N. Ponce, *Les illustres français...* Paris, an VII.  
 — 5 novembre. — Emery, *Lettre à M. de Bausset* (1<sup>re</sup> lettre concernant Fénelon. — Pour le détail des lettres suivantes, se reporter aux notes du chap. IX de la II<sup>e</sup> partie).
1800. Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. Paris, 1800, 3 vol.  
 — Chateaubriand, *Atala*. Paris, A. Lemerre, 1879.  
 — Abbé Proyart, *Louis XVI détrôné neant d'être roi*. Hambourg, 1800.
1801. Giroz, *Le moraliste de la jeunesse*. Paris, Onfroy, 1801, 2 vol.
1802. Cordier de Saint-Firmin, *Pensées sur Dieu...* Paris, Belin, 1802.  
 — Chateaubriand, *Le Génie du Christianisme*. Paris, Le Normant, 1816, 5 vol.  
 — Jauffret, *Du culte public*. Paris, Le Clerc, 1802.  
 — P. Moussard, *La Libertéide*. Paris, Maradan, 1802.  
 — A. S. Leblond, *Dictionnaire... des hommes célèbres...* Paris, Lenoir, 1802, 2 vol.  
 — J. Demaimeux, *Silvestre, ou les mémoires d'un centenaire*. Paris, Pernier, 1802, 4 vol.  
 — Lacretelle, *Œuvres diverses*. Paris, Treuttel et Würtz, 1802, 3 vol.

- Fontanes, dans : *Mercury*, germinal an X et pluviôse an XI.
- 18, 19, 20 octobre. — (abbé de Boulogne), *De la tolérance philosophique attribuée à Fénelon*; dans les *Débats*.
- ‡ Morellet, (*Critique du Génie du Christianisme*); dans : Morellet, *Mélanges*, II, p. 147 sq. Paris, V<sup>e</sup> Lepelet, 1818, 4 vol.
1803. A. H. Dampmartin, *Des Roisans*. Paris, Ducauroy, 1803.
- De Bonald, *Législation primitive*; dans : Bonald, *Œuvres*; Paris, Le Clère, 1817-1819, 12 vol.
- Deseine, *Opinion sur les musées*. Paris, Beaudouin, 1803.
- 11 juin. — A. de Sarrazin, *Épître à la Bonté*; dans : *Mercury*, 11 juin 1803, p. 531.
1804. Lucet, *l'Enseignement de l'Église catholique*. ., 1811. [3<sup>e</sup> éd.].
- *Programme pour la fête de Cambrai*. Defréremery et Raparlier (Cambrai), an XII.
- Pl. Blanchard, *Le Plutarque de la Jeunesse*. Paris, Le Prieur, 1804, [2<sup>e</sup> éd. corr.].
- 30 mars. — Joubert, *Lettre*; dans : Joubert, *Pensées*, 1, éd. Paul de Raynal, Paris, Didier, 1862, 2 vol.
- 2 juillet. — Féletz, dans les *Débats*; et dans : Féletz, *Jugements historiques et littéraires*, p. 43. Lyon, Perisse, 1840.
1805. Abbé de Boulogne, dans les *Débats*, 17 thermidor an XIII.
- Fiévée, dans le *Mercury*, messidor an XIII.
1806. Fontanes, *Lettre*; dans : Mme de Genlis, *Mémoires inédits sur le XVIII<sup>e</sup> s.*, v, p. 142. Paris, Ladvocat, 1825, 10 vol.
- La Harpe, *Œuvres choisies et posthumes*. Paris, Migneret, 1806, 4 vol.
- L.-S. Auger, *Vie de Mme de Maintenon*; dans : L.-S. Auger, *Lettres de Mme de Maintenon*. Paris, Collin, 1806.
- Peignot, *DiCTIONNAIRE... des... livres condamnés...* Paris, Renouard, 1806, 2 vol.
- Gaillard, *Mélanges académiques...*; Paris, H. Agasse, 1806, 4 vol.
- Guyot, *Hommage et gloire à Pie VII et à Napoléon le Grand*. Paris, 1806.
- Picot, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Le Clère, 1806, 2 vol.
- Janvier et août. — De Bonald, *De la Politique et de la Morale*; dans le *Mercury*.
- 6 mai. — Dussault, dans les *Débats*.
- Juin. — de Bonald, *De la tolérance des opinions*; dans le *Mercury*.
1807. Gacon-Dufour, *Mémoires, anecdotes secrètes...* Paris, Collin, 1807, 2 vol.
- 2 juillet. — Joubert, *Lettre*; dans : Joubert, *Pensées*, 1, p. 132.
- 24 juillet. — Jos. de Maistre, *Lettre*; dans : J. de Maistre, *Lettres et opuscules inédits*, 1, p. 102. Paris, A. Vatou, 1851, 2 vol.
1808. De Bausset, *Histoire de Fénelon*. 1808, 3 vol.
- La Mennais, *Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Soc. Typogr., 1808.
- E. L., *Génie de Bossuet*; Paris, Dentu, 1808.
- Janvier. — Courmand, *Parallèle entre Xénophon et Fénelon* [à l'Athénée].
- 19, 23 mars, 5 avril, 18 août. — Féletz, dans les *Débats*.
- 5 avril. — H. Croft, *Lettre*. Collection E. Levesque, Mss.
- 9 avril. et sq. — Esménard, dans le *Mercury*, xxxii, p. 57 sq., 116 sq., 215 sq.
1809. Tabaraud, *Lettre à M. de Bausset*. Paris, Brajeux, ex., 1809.
- Grégoire, *Les Ruines de Port-Royal*. Paris, Levacher, 1809 [n. éd. augm.].
- C<sup>te</sup> d'Escherny, *Mélanges...* Paris, Bossange et Masson, 1811, 3 vol.
- Avril. — Auger, dans le *Mercury*.

- Azais, *Tableau d'un Sage* ; dans : *Un mois de séjour aux Pyrénées*. Paris, Leblanc, 1809.
- Paccard, *La Fénelonade...* Paris, Pélicier, 1809.
- Paillet, *Les Adieux de Fénelon au duc de Bourgogne*.
1810. Bérenger, *Morale chrétienne en action*. Lyon, A. Leroy, 1810, 2 vol.
- Mme Suard, *Mme de Maintenon*. Paris, Maradan, 1810.
- Fétet, *Notice de Télémaque* [cf. TABLEAUX BIBLIOGR.].
- *Morceaux choisis de Bossuet*. Paris, Bellin, 1810.
- 3 février. — Tabaraud, 2<sup>e</sup> *Lettre de M. de Bausset*. Limoges, Barbou. Paris, Brajeux, etc., 1810.
- 1810-1811. N. L. Lemercier, *Cours analytique de Littérature générale*. Paris, Nepveu, 1817, 4 vol.
1811. Arnauld, *Discours...* ; dans le *Mercur*, XLVI, p. 135-6.
- Dumolais, *Fénelon au tombeau de Rotrou*. Paris, Barba, 1811.
- *Préface des Vies des anciens philosophes* [cf. TABLEAUX BIBL.].
1812. *Questions de littérature légale*. Paris, Barba, 1812.
- Satgé-Bordes, *Jugements sur les meilleurs écrivains*. Paris, Delaunay, 1812.
1813. Tabaraud, *Observations...* Paris, Méquignon etc., 1813.
- Landié, *Développements historiques de l'intelligence et du goût*. Paris, Didot, 1813.
- Inmel, *Notice des Fables de Fénelon* [cf. TABLEAUX BIBLIOGR.].
- Talairat, *Poème sur la Littérature française* : cité dans *Mercur*, LV, p. 385 sq.
- Juin. — Boinvilliers, dans *Mercur*, juin 1813, p. 484.
- Avant 1814. Bernardin de Saint-Pierre, *Harmonies de la Nature*. Paris, Méquignon-Marvis, 1815, 4 vol.
1814. Lafont d'Aussonne, *Histoire de Mme de Maintenon*. Paris, Demonville, 1814, 2 vol.
- Novembre. — De Bausset, *Histoire de Bossuet* ; Paris, Gauthier fr., 183c, 4 vol. [n. éd.].
- 1/13 décembre. — Jos. de Maistre, *Lettre* ; dans : J. de Maistre, *Lettres...*, 1, p. 245.
1815. Villemain, art. *Fénelon de la Biographie Michaut*, XIII. Paris, Desplaces, 1855 [n. éd.].
- 4 janvier. — De Bonald, dans le *Mercur*.
- 20 février. — Dussault, dans les *Débats*.
1816. Abbé Servois, *Observations...* Cambrai, Ilurez, 1817.
1817. Lady Morgan, *La France*, 1817, 2 vol.
1818. Boissy d'Anglas, *Lettre* ; dans *Soc. d'Em. de Cambray*, IV, p. 135.
- Louville, *Mémoires secrets...* Paris, Maradan, 1818, 2 vol.
- L.-A. Martin, *Préface des Œuvres de Bernardin de Saint-Pierre*. Paris, Méquignon-Marvis, 1818.
- Pelletier, *Manuel de l'homme de bien* ; Paris, Fymery, 1818.
1819. Fantin des Odoars, *Histoire de France...*, xv. Paris, Fantin, 1819.
1820. Garat, *Mémoires* [cf. II a].
- H. Lemaire, *Chefs-d'œuvre de morale*. Paris, Dentu, 1820, 2 vol.
- L.-A. Martin, *Essai sur Bernardin de Saint-Pierre*, [cf. II a].
- La Mennais, *Réflexions sur la nature et l'étendue de la soumission due aux lois de l'Église en matière de discipline*. Paris, libr. grecque, etc., 1820.
1821. 18 mars. — Chateaubriand, dans *Débats*, (sur Fontanes).

## III. RAMSAY.

1. VIE ET FORMATION.
2. OUVRAGES.
3. SOURCES DE SES OUVRAGES.

## I. VIE ET FORMATION [voir également III 2].

## a) Vie proprement dite.

- Addison, *De la Religion chrétienne*, trad. p. Seigneux de Correvon. Lausanne, Vernet, 1757, 2 vol.
- Archimbaud, *Pièces fugitives...* 1717, 2 vol.
- Argenson (d'), *Journal et Mémoires*, publ. par J.-B. Bathery ; Paris, Renouard, 1869, 9 vol. (Soc. de l'Hist. de Fr.).
- Bénédictines anglaises de Pontoise : Register of Names...* Arch. de Seine-et-Oise, Mss.
- Bolingbroke, *Lettres...* Paris, Dentu, 1808, 3 vol.
- Büsching, *Beiträge zu der Lebensgeschichte denkwürdiger Personen...* Halle, J.-J. Curts Witwe, 1783-6, 6 vol.
- Chambers, *Biographical Dictionary of Eminent Scotsmen*. Glasgow, 1832-34, 4 vol.
- Copie de Saint-Sulpice : (Réception de Ramsay à l'Université d'Oxford). Collection E. Levesque, Mss.
- (Creden, de), *Le militaire en solitude*, 1735.
- (Desfontaines), *Dictionnaire néologique...* Amsterdam, M. C. Le Gene, 1728 [3<sup>e</sup> éd.].
- (Feller, abbé), *Dictionnaire historique*. Augsbourg, M. Rieger, 1782 [n. éd.].
- Gualterio, Cal, *Lettres aut. à M. de Fréjus*, 3 oct. et 16 nov. 1723. Aff. Étrang., ROME 650, f<sup>o</sup> 188, 112-113.
- Irailli, abbé, *Querelles Littéraires...* Paris, Durand, 1761, 4 vol.
- Jacques III, *Lettres*, 7 sept. 1723 : copie, Aff. Étrang., ROME 650, f<sup>o</sup>s 37 et 38.  
— (1723) : aut., *ibid.* f<sup>o</sup> 104. — 31 oct. 1724 : aut. *ibid.*, f<sup>o</sup> 389.
- Lacour-Balleroy, marquise de, *Correspondance* ; Bibl. Mazarine, Mss.
- Lavisse, *Histoire de France*. Paris, Hachette, 1900 sq.  
(*Liste des corrections de l'Histoire de Turenne*). Aff. Étrang. FRANCE, 1289, f<sup>o</sup> 242-7, Mss.
- Monville, abbé de, *Vie de Mignard*. Paris, Boudot, 1730.
- Moreri, *Dictionnaire*. IX, 1759.
- Polignac, card. de, *Lettre aut.* Aff. Étrang., ROME 659, f<sup>o</sup> 249.
- Ramsay de (la)* ; Bibl. de la Chambre des Députés, Mss. 1423, f<sup>o</sup> 157 v<sup>o</sup>.
- Sidney-Lee, *Dictionary of National Biography*. London, Smith, Elder et C<sup>ie</sup>, 1893 sq.
- Voltaire, *Œuvres* ; éd. Bouhot.

## b) Formation philosophique et religieuse.

- Bastide Ch., *John Locke*. Paris, Leroux, 1907.
- Blackmore, R., *La Création...* Londres, 1712.

- Boerhaave, H., *De usu ratioeinii meehonici in medicina*. Leyde, H. Teering, 1709. [n. éd.]
- Bovel, F., *Zinzendorf*. Paris, Grassart. 1860, 2 vol.
- Chavannes, J., *J.-Ph. Dutoit*. Lausanne, G. Bridel, 1865.
- Couchoud, *Spinoza*. Paris, 1902.
- Derham, G., *Théologie astronomique...*; trad. de l'anglais sur la 5<sup>e</sup> éd. Paris, Chaubert, 1729.
- Derham, G., *Théologie physique...*; trad. par Lafneu. Paris, 1726.
- Fleischbein, *Lettres*. Bibl. de la Fac. de théol. lib. de Lausanne, Mss. T. S., 1013-1018, 1019 A, 1020.
- Fleischbein, *Notice sur Mme Guyon*; *ibid.*, Mss. T. P. 1154.
- Guyon, Mme, *Lettres aut.* Collection E. Levesque.
- Metternich, baron de, *Lettres aut. et cop.* Collection E. Levesque.
- More, *An Antidote against Atheism*. 1653.
- Morin, abbé, *Mme Guyon à Suèvres et à Blois*; dans : *Semaine religieuse de Blois*, 1885, p. 507 sq.
- Nieuwentyt, *Het regt gebruik der Wereltbeschouwingen...* Amsterdam, 1716.
- Petillet, D., *Notices biographiques...* [cf. II, a].
- Petit commentaire sur...* P. Poiret. Bibl. Fac. théol. lib. Lausanne, Mss. T. P. 1151.
- Poiret, *Lettres à Treytorrens*. *Ibid.*, Mss. T. S. 1029.
- Poiret, *Œuvres*; voir supra p. 43 et 44.
- Ray, J., *The wisdom of God manifested in the works of the Creation*; [fifth Ed.] 1713.
- Registres de la paroisse Saint-Honoré de Blois*. Mss. Blois.
- Reinach, S., *Antoinette Bourignon*; dans la *Revue de Paris*, 15 oct 1894.
- Saint-Fonds, M. de — et le Président Dugas, *Correspondance* [cf. II a].
- Supplément à la vie de Mme Guyon écrite par elle-même*. Bibl. Fac. théol. lib. Lausanne, Mss. T. P. 1155.

### c) Activité maçonnique.

- Acta Latomoram, ou Chronologie de la Franche-Maçonnerie...* Paris, Dufart, 1815, 2 vol.
- Amiable et Golvavru, *La Franc-Maçonnerie en France depuis 1725*. Paris, 1889.
- Bertin du Rocheret, *Œuvres mêlées...* Bibl. de Châlons-sur-Marne, Mss. 124-125.
- Bord, G., *La Franc-Maçonnerie en France*, 1. Paris, 1907.
- Clément (de Genève), *Les Frimaçons, hyperdrame*. Londres, J. Tonson, 1740.
- L'Encyclopédie, Supplém' III*.
- Gould, *History of Freemasonry*, 1886.
- Inquisition, *Décret de l' — condamnant la Relation apologique...*, 18 fév. 1739.
- Jouast, *Histoire du Grand-Orient de France*. Paris, 1865.
- Kloss, *Geschichte der Freimaurerei in Frankreich*. Darmstadt, Jonghaus, 1882-3, 2 vol.
- Léumontey, *Histoire de la Régence et de la minorité de Louis XV*. [cf. II a].
- Luynes, duc de, *Mémoires sur la cour de Louis XV (1735-8)*... Paris, Didot fr., 1860, 3 vol.
- Saint-Aignan, duc de, *Lettre du 28 fév.* 1739. Alf. Étrang.. ROME 773, Mss.
- Schiffmann, *Andreas-Michael Ramsay, eine Studie zur Geschichte der Freimaurerei*. Leipzig, B. Zschel, 1878.
- Toland, *Pantheisticon, sive formula celebrandæ socraticæ societatis*. Cosmopolis, 1820.



## 2. OUVRAGES.

## a) Ouvrages, manuscrits, éditions.

1714. 21 mai. — *Lettre au marquis de Fénelon*. Autographe. Collection E. Levesque.  
 — 27 mai. — *Lettre au même*. Aut. Ibid.  
 — 7 août. — *Lettre au même*. Aut. Ibid. — Reproduite en partie dans les *Copies... du marquis de Fénelon*. — imprimée par Dutoit (*Lettres chrétiennes...*, v, p. 21) en partie également, avec la mention : « addition qui étoit au bas de la lettre, et qui paroît être d'une tierce personne. »  
 — 19 septembre. — *Lettre au même*. Aut. Ibid.  
 — 2<sup>e</sup> [novembre] — *Lettre au même*. Aut. Ibid.  
 — 24 novembre. — *Lettre à M. Exford*. Copie, — dans les *Copies de lettres de quelques trans...* Collection E. Levesque.  
 — 25 novembre. — *Lettre au marquis de Fénelon*. Aut. Ibid.
1715. janvier. — *Mémoires de Trévoux*, p. 108. — Lettre écrite à un milord de Londres par un Anglois voyageant en France.
1715. 11 janvier. — *Lettre au même*. Aut. Collection E. Levesque.  
 — 26 février. — *Lettre au même*. Aut. Ibid.  
 — 22 mars. — *Lettre au même*. Aut. Ibid.  
 — [mars-avril]. — *Lettre au même*. Aut. Ibid. — La lettre de Mme Guyon à laquelle fait suite la lettre de Ramsay se trouve, dans les *Copies...* du marquis de Fénelon, entre un Extrait d'une lettre du 10 mars et une lettre du 30 avril.  
 — 5 août. — *Lettre au même*. Aut. Ibid. — Reproduite dans les *Copies...*  
 — 2 septembre. — *Lettre au même*. Aut. Ibid. — Reproduite dans les *Copies...*
1716. *Lettre au même*. Aut. Ibid.  
 — 8 août. — *Lettre au même*. Aut. Ibid.
1717. *Discours sur la poésie épique et sur l'excellence du poème de Télémaque*, en tête de l'édition in-12 de *Télémaque*. (2 vol. Paris, J. Estienne).
1718. Préface de : *Dialogues sur l'Éloquence* .. Paris, Cl. Delaulne, in-12.  
 — Préface de : *Dialogues des morts...* Paris, J. Estienne, 2 vol. in-12.  
 — Préface de : *Lettres sur divers sujets...* Paris, J. Estienne, in-12.  
 — Préface de : *Oeuvres philosophiques...* Paris, Cl. Delaulne, in-12.  
 — Préface de : *Sermons...*
1719. *Essay de politique*, où l'on traite de la nécessité, de l'origine, des droits, des bornes, et des différentes formes de la souveraineté, selon les principes de l'auteur du *Télémaque*. — Annoncé dans les *Nouvelles Littéraires*, viii (1718), p. 286 (Amsterdam, Wetstein).
1721. *Essay philosophique sur le gouvernement civil*, où l'on traite... selon les principes de feu M. François de Salignac de la Motte Fénelon, Archevêque-duc de Cambrai. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. (Londres), in-12, 230 pp.
- [1723]. *Lettre à La Motte* publiée dans le *Journal Encyclopédique*, mai 1771, p. 126-131, sous ce titre : *Lettre de M. Ramsay à M. de la Motte, sur la religion* : — en note, au mot Ramsay : « C'est le même qui se retira à la Trappe, où il fit une si grande réforme ». — Cette confusion avec Rancé se retrouve ailleurs : je lis dans la *Complainte d'un*

ancien religieux de la Troppe, devenu amoureux par Lefèvre (*Mercur françois*, t. 37, année 1798) :

Sans doute aussi c'est pour de moindres charmes  
Qu'autrefois Comminge et Ramsay  
Ont tant brûlé, tant répandu de larmes.

La lettre contient un éloge du livre de l'abbé Houtteville : *la Religion prouvée par les faits*, qui parut en 1723.

- [mai] *Lettre à...* (sur la *Vie de Fénelon*), fragment cité dans la lettre de... au marquis de Fénelon du 16 mai 1723.
- *Histoire de la vie de Mess<sup>r</sup> François de Salignac de La Motte-Fénelon, Archevêque Duc de Cambray*. A La Haye, chez les frères Vaillant et M. Prevost (in-12), 204 + 28 pp. MDCXXXIII.
- *The life of François de Salignac de la Motte-Fénelon archbishop and Duke of Cambray*, London, printed for Paul Vaillant in the Strand and James Woodman in Bow Street Covent-Garden MDCXXXIII, in-12, 340 pp. Le traducteur était Nathaniel Hooke (1664-1738), jacobite, ayant servi dans les armées françaises, chevalier de Saint-Louis en 1720. Warburton le peint comme « un mystique, quêtiste, disciple zélé de Fénelon ».
- 1724. *Histoire de la vie...* Cambray, in 12 (*Mémoires de Trévoux*, janvier 1725, p. 177).
  - 24 octobre. — *Lettre au cardinal de Polignac*, aut. Affaires étrangères, Rome 658, n<sup>o</sup> 642-645.
- 1725. [*Histoire de la vie...*] (cf. *Journal des Savants*, février 1725, p. 129 : « de Londres : il paraît ici une Vie de M. de Fénelon... écrite en anglais »).
  - *Histoire de la vie...* A Bruxelles, chez Eugène Henri Fricx... MDCXXXV, in-12, 150 + 2 pp.
- 1726. Mai. — *Lettre écrite aux auteurs du Mercur (sur les Vies des Anciens Philosophes)*. *Mercur de France*.
  - Juin. — *Lettre de Monsieur Ramsay à Messieurs les Journalistes de Paris sur le livre intitulé : Abrégé de la vie des Anciens Philosophes*. *Journal des Savants*, juin 1726, p. 379-380.
- 1727. Février. — *Lettre de Monsieur Ramsay à Monsieur l'abbé Bignon, Bibliothécaire du Roy, au sujet du livre intitulé : Abrégé de la vie des Anciens Philosophes*. *Journal des Savants*, février 1727, p. 117-120.
  - *Les voyages de Cyrus avec un Discours sur la Mythologie par A. Ramsay*. A Paris, chez G. F. Quillan... MDCXXXVII, 2 vol. in-12, 1, 355 pp. + Dédicace. Préface, Approbation, Privilège, II, 224 + 188 pp. frontispice, Cyrus consulte Daniel, F. Joullain sculp.
  - *Id.*, Londres, 2 vol. in-8.
  - *Histoire de la vie...* A Amsterdam, chez Fr. L'Honoré MDCXXXVII. *Préface* + 222 p. in-12.
- 1728. 14 janvier. — *Lettre à l'abbé Capperonier*. Aut. Bibl. Nat. mss. fr. n. a. 1793.
  - *Les Voyages de Cyrus*. . Amsterdam, chez Pierre et Morlier MDCXXXVII, 2 tomes en 1 vol. in-12.
  - *Les Voyages de Cyrus...* Amsterdam, in-8.
  - *The travels...* (cf. *Journal des Savants*, 1728, p. 188 : « on a débité ici avec succès la seconde édition anglaise du livre intitulé *Voyages de Cyrus*. »)
  - *The travels of Cyrus in two volumes, to which is annex'd, A Discourse upon the Theology and Mythology of the Ancients, by the Chevalier Ramsay, the third Edition*. London printed and sold by T. Woodward... and J. Peele... MDCXXXVIII.
  - *Some few Poems composed by the Chevalier Ramsay, author of the cele-*

- brated Travels of Cyrus, Edinburgh, printed by John Catanach...  
MDCCLXXVIII, 2 vol. in-12.
- [1728]. *Lettre de M. de Ramsay, à Madame la Comtesse d'Agénois, à l'occasion de la lettre critique du P. Vinot, qui lui avait été communiquée (sur les Voyages de Cyrus), Bibliothèque des romans, décembre 1775, p. 102-107.*
1730. *Les Voyages de Cyrus, nouvelle Edition. A Londres, chez Jacques Bettenham... MDCCLXXX, in-4, Dédicace, Approbation, Préface xvi pp. Voyages de Cyrus, 351 pp. Discours sur la Mythologie, et Lettre de Fréret, 104 pp.*
1732. Janvier. — *Lettre de M. le Chevalier de Ramsay membre de la Société Royale d'Angleterre au P. Castel, membre de la même Société. Mémoires de Trévoux, janvier 1732, p. 109. Analyse des infiniment petits... par M. Stone... traduit en français par M. Rondet... in-4, Paris, Gandonin, 1735, p. vii-ix.*
- 20 avril. — *Lettre à M. l'évêque de Troyes. Copie aut. Affaires Étrangères, FRANCE 1275, f<sup>os</sup> 91 et 92. Correspondance de Fénelon, xi, p. 57-60.*
- *A Plan of Education, for a Young Prince by the Chevalier Ramsay, author of the Travels of Cyrus. To which is added, a Thought relating to Education offer'd to the Examination of such as have Noblemen and Gentlemen (from the Age of Eight to Twelve, aut circiter) under their care. London : printed for J. Wilford... 1732, in-8.*
- *The travels of Cyrus... London. (Mercure de France, septembre 1732, p. 1977).*
1734. *Discours sur la poésie épique... en tête de : Les Aventures de Télémaque .. Amsterdam et Rotterdam, J. Wetstein et G. Smith... in-4 et in-folio.*
1735. Avril. — *Le Psychomètre ou Réflexions sur les différens caractères de l'esprit, par un mylord anglais. Mémoires de Trévoux, avril 1735, p. 694.*
- *Histoire du vicomte de Turenne maréchal général des armées du Roy. A Paris, chez la veuve Mazères et J. B. Garnier... MDCCLXXXV avec Approbation et Privilège, 2 vol. in 4, réédité sans corrections 4 vol. in-8 La Haye, Néaulme, 1735; 4 vol. in-8, La Haye, Néaulme, 1736.*
1737. Janvier. — *Lettre d'un seigneur de la cour à M. le marquis d\*\*\* (sur le Militaire en Solitude) Mémoires de Trévoux, janvier 1737, p. 168-172.*
- 20 mars. — *Lettre au cardinal de Fleury, aut. Affaires Étrangères, FRANCE 1309, f<sup>os</sup> 211 et 212.*
- 22 mars. — *Lettre au même, aut. Affaires Étrangères, FRANCE 1309, f<sup>o</sup> 227.*
1738. *Discours prononcé à la réception des Fréc-Maçons, par M. de Ramsay, grand orateur de l'ordre. Dans : Lettres de M. de V\*\*\* avec plusieurs pièces de différens auteurs, à la Haye, chez Pierre Poppy, MDCCLXXXVIII, p. 47 sq.*
- *Id. dans : (de la Tierce) Histoire des Francs-Maçons... à l'Orient... MDCCLXV, p. 157 sq.*
- *Id. dans : Schifffmann, Andreas Michael Ramsay... Leipzig... Br. Zechel, 1878, p. 79, sq.*
- *Nueva Cyropedia... lo que tradujo el año de 1732 en lingua castellana don Francisco Savila... con licencia, y privilegio. Barcelona, en la imprenta de los Herederos de Juan Pablo... año 1738, 2 vol. in-12.*
- J. G. M. D. F. M. *Relation apologique et historique de la Société des Francs-maçons. Dublin, Odonoko, 1738.*

1739. 28 janvier. — *Lettre au cardinal de Fleury*. Aut. Affaires Étrangères, FRANCE, 1319, f<sup>os</sup> 45-46.
1740. 15 janvier. — *Lettre au même*. Aut. Affaires Étrangères, FRANCE 1322, f<sup>os</sup> 23-24.
1741. 1<sup>er</sup> février. — *Lettre au même*. Aut. Affaires Étrangères, FRANCE 1324, f<sup>os</sup> 28-29.
1742. 28 avril. — *Lettre à Louis Racine*; dans : *la Religion*, poème par M. Racine...  
— 10 septembre. — *Lettre au même*. *Ibid*.
- 1748-1749. *The philosophical Principles of Natural and Revealed Religion unfolded in a geometrical Order by The Chevalier Ramsay author of the Travels of Cyrus*. Glasgow : printed & sold by Robert Foulis, MDCCXLVIII, t. I, VIII, — 541 pp. MDCCXLIX, t. II, VI, — 462 pp. — Picot (*Mémoires pour l'Histoire Ecclesiastique...* IV, p. 197) dit que « peut-être cet écrit a-t-il été altéré après la mort de Ramsay... »
1749. *Les Voyages de Cyrus...* Stockholm, in-4, [traduction suédoise, cf. Graese, t. II, p. 21].
1752. *The travels of Cyrus...* the eighth edition. London, Pr. by J. Bettenham... MDCCLII.
- (1753.) *I Viaggi di Ciro...* in Napoli, con Licenza di Superiori, in-8, 255 pp. + Dédicace et préface, xxxi pp.
1753. *Les Voyages de Cyrus...* Paris, Quillau... 2 vol. in-12 [cf. *Journal des Savants*, 1753, p. 875].
1760. *A new Cyropaedia, or the travels of Cyrus...* Lon'on, pr. for T. Wileox, MDCCCLX, in-12, XIX-2-403-141 pp., texte français et traduction anglaise en regard. [Cette édition reproduit le texte de 1727. C'est elle que j'ai utilisée].
1763. *The travels of Cyrus...* London... in-12 [cf. Graese, o. c.].
1768. *Les Voyages de Cyrus...* Leipzig, in-12
1770. *Relation apologique...* traduite dans : *Gründliche Nachrichten von der Freimaurerei*.
1779. *Reisen des Cyrus...* Basel, in-8.
1780. *Reisen des Cyrus...* nbers mit einem Vorrede... v. M. Claudius, Breslau, in-8, [cf. Graese, o. c.].
1783. (*Les Voyages de Cyrus...*) in-8, Leida [traduction italienne, cf. Graese, o. c.].
1784. (*Les Voyages de Cyrus...*) 2 vol. in-18, Madrid, [traduction espagnole, cf. Graese, o. c.].
1786. *A new Cyropaedia, or the travels of Cyrus...* a new Edition, with many Emendations & additions. Saint-Malo, pr. f. L. II. Hovius : son. 1786, 2 vol. in-12 [édition franco-anglaise].
1791. (*Les Voyages de Cyrus...*) Lisboa, 2 vol. in-8 [traduction portugaise, cf. Graese, o. c.].
1794. *An extract from Chevalier Ramsay's explanation of Saint-Paul's Epistle to the Romans but more particularly of the eight, ninth, tenth and eleventh chapters... attempting to prove that it is not bullwark o calvinism*. Reprinted w. a preface by J. Atkins Canterbury... 1794, in-8.
1801. *New Cyropaedia, or the travels of Cyrus ..* Dresde, in-8.
1805. *The travels of Cyrus...* Paris, Louis, Le Normant, in-12 [cf. *Débats*, 3 février 1805].
1807. *Les Voyages de Cyrus...* augmentés par L. Ph[ilipon] de I[a] M[adeleine].
1817. (*Les Voyages de Cyrus...*), London, traduction anglaise [Bibliothèque d'Aberdeen].
- (1843). *The nineteenth book of the Iliad...* to the whole of which has been pre-

fixed the first book of Ramsay's *Cyrus's Travels*, Saintes, Lacroix. [Biblioth. Nat. Yb 5149].

- S. d. *Anecdotes sur la vie de Messire Adré Michel de Ramsay*... — *Lettre sur la prescience et la liberté par M. de Ramsay*. — *Extrait des Dialogues de M. de Ruasay*. — *Dissertation sur l'âme des bêtes, par M. de Ramsay*. Bibliothèque Méjanes, Aix-en-Provence, mss. 1188.

b) Jugements sur ses ouvrages.

[Voir également les *Journaux*, et IV, 1. Jugements sur *Télémaque*.]

1727. Le P. Vinot, *Lettre sur les Voyages de Cyrus*; dans la *Bibl. univ. des romans*, déc. 1775, p. 89-101.  
— Abbé Capperonier, *Examen du Discours sur la Mythologie*. *Bibl. nat. Mss.* fr. n. a. 1793.  
1746. (De Fontenai), *Lettres sur l'Éducation des princes*... Edimbourg, J. Trne-man, 1746.

3. SOURCES DE SES OUVRAGES.

a) *Discours sur la Poésie Epique*.

[Voir IV, 1, Jugements sur *Télémaque*.]

b) *Essai*.

- Abbadie, *Défense de la nation britannique*... La Haye, Ab. de Hondt, 1693.  
(Bayle), *Avis important aux Réfugiés*... Amsterdam..., 1690.  
Bayle, *Lettres publ. p. Desmaizeaux*. Amsterdam, 1729.  
Filmer, Rob., *Patriarcha, or the natural Power of Kings asserted*..., 1680.  
Grotius, *Traité du pouvoꝝ du magistrat politique sur les choses sacrées*, trad., Londres, 1751.  
Hobbes, *Œuvres philosophiques et politiques*... Neufchâtel (Paris), Soc. typogr., 1787, 2 vol.  
Locke, *Du gouvernement civil*, trad. Amsterdam, A. Wolfgang, 1691.  
Noodt, *Du pouvoꝝ des souverains et de la liberté de conscience*...; trad. par J. Barbeyrac. Amsterdam, T. Lombraïl, 1707.  
Pufendorf, *Les devoirs de l'homme et du citoyen*...; trad. par J. Barbeyrac. Amsterdam, Schelte, 1707.

c) *Histoire de Fénelon*.

[Voir II, a et b].

(Gayot de Pitaval), *Campagne du maréchal de Villars*... Paris, V<sup>re</sup> de Courbe, 1715.

Saint Paul: *Épîtres*.

d) *Voyages de Cyrus*.

α) *Ouvrages généraux*.

- Capéran, L., *Le problème du salut des infidèles*. Paris, Beauchesne, 1912.  
Denis, J., *De la philosophie d'Origène*. Paris, impr. nat<sup>le</sup>, 1884.



- Lenormant, Ch., *Recherches sur l'origiae... des hiéroglyphes d'Horapollon*. Paris, Bourgogne et Martinet, 1838.
- Martino, P., *L'Orient dans la littérature française au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle*. Paris, Hachette, 1906.
- Ménard, L., *Hermès Trismégiste*. Paris, Didier, 1866.
- Clément d'Alexandrie, *Stromata* : dans *Collectio selecta S. S. Ecclesiae patrum*, IV, 1829.

β) Ouvrages spéciaux.

1645. Herbert de Cherbury, *De Veritate...* Lond., 1645.
1663. Herbert de Cherbury, *De religione gentilium*. Amstelod., 1663.
1678. R. Cudworth, *The true intellectual system of the universe...* London, R. Royston, 1678.
1679. P.-D. Huet, *Demonstratio evaangelica...* Paris, D. Hortemels, 1690 [3<sup>e</sup> éd.].
1681. Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*.
1699. Fénelon, *Télémaque*.
- Dacier, *Philosophie de Platon...* Paris, 1699.
1700. (Coulan), *Judicium unius e societate sorbonica doctoris de propositionibus quibusdam circa antiquam Sinarum religionea...*, 1700.
- Th. Hyde, *Historia religionis veterum Persarum...*; Oxonii, e theatro Sheldoniano, 1700.
1702. Novembre. — Le P. Tournemine, *Projet d'un ouvrage sur l'origiae des Fables*; dans : *Mém. de Trévoux*. nov. et Sup' à nov. 1702.
1708. S. Ockley, *The improbement of human Reason exhibited in the life of Haï Eba Yokdhaa...* London, E. Powel, 1708.
1709. 16 mars. — Le P. Mourgues, S. J., *Lettre apologétique*.
1711. Chardin, *Voyage en Perse...* Amsterdam, J. Delorme, 1711, 3 vol.
1712. Le P. Mourgues, *Plan théologique du Pythagorisme...* Paris, J. Vincent, 1712, 2 vol. [*Théologie des Païens*].
- 1716-18. Prideaux, *The old and new Testament connected in the History of the Jews*. 1716-18, 2 vol. [traduit postérieurement sous le titre : *Histoire des Juifs*].
1721. Montesquieu, *Lettres Persanes*.
1724. Levesque de Burigny, *Histoire de la philosophie païenne...* 1724.
1725. Fréret, *Abrégé de la Chronologie de Newton [Remarques de Fréret]*, dans : Prideaux, *Histoire des Juifs*. VII, 1725. — Repris dans : Fréret, *Défense de la Chronologie...* 1758.

γ) Philosophical principles.

1696. Dom F. Lami, *Le Nouvel Athéisme renversé...*, 1696.
1715. G. Cheyne, *Philosophical principles of natural et revealed religiaa*. London, 1715.
1733. G. Leland, *Nouvelle démonstration évangélique...*; trad. Liège, Cl. Plomteux; Leipzig, 1768.

#### IV. INFLUENCE LITTÉRAIRE DE FÉNELON.

L'Influence littéraire de Fénelon comporte 3 subdivisions :

1. APPRÉCIATION DE *Télémaque* : JUGEMENTS PORTÉS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION.
2. IMITATIONS DE *Télémaque*.
3. INFLUENCE DES THÉORIES DE LA *Lettre à l'Académie* ET DES *Dialogues*.

I. APPRÉCIATION DE *Télémaque*.

## a) Ouvrages généraux.

- Cherel, A., *L'idée du « naturel » et le sentiment de la nature chez Fénelon* [cf. II a].  
 Cherel, A. *Extraits de* : Cl. Fleury, *Mœurs des Israélites*. Paris, Bloud, 1912.  
 Cherel, A. Ed. de : Fénelon, *Eplifications des Maximes des Saints*. Paris, Bloud, 1911.  
 Mornet, D. *Le sentiment de la nature en France de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre*. Paris, Hachette, 1907.  
 Mornet, D. *Les méthodes de l'histoire littéraire* ; dans : *Revue des Cours et Conférences*, 22<sup>e</sup> année, 1<sup>re</sup> série, n<sup>o</sup> 5.

## b) Ouvrages spéciaux.

[Il faut joindre à cette liste les *Préfaces* des éditions de *Télémaque*, et des ouvrages imités de *Télémaque*.]

1700. (Faydit), *La Télémacomanie... ; Eleutherople...*, 1700.  
 — (Gueudeville), *Critique générale des Aventures de Télémaque*. Cologne, les hér. de P. Marteau, 1700.  
 1701. (Abbé de Saint-Remi), *Préface de Télémaque*, éd. de La Haye.  
 1705-10. (Faydit), *Remarques sur Virgile et sur Homère, et sur le style politique de l'Écriture-Sainte*. Paris, J. et P. Col, 1, 1705 ; II, 1710.  
 1706. (J.-P. Rigord), *Critique de... la Télémacomanie*. Amsterdam, (1706).  
 1708. Le P. Le Bossu, *Traité du Poème Épique*. Paris, J.-G. Nyon, 1708 [n. éd.].  
 1710 sq. Houdar de La Motte, *Œuvres*. Paris, Prault a., 1754, 11 vol.  
 1711. Mme Dacier, *L'Iliade d'Homère, traduite...* Paris, Rigaud, 1711.  
 1715. Abbé Terrasson, *Dissertation critique sur l'Iliade...* Paris, P. Fournier, 1715, 2 vol.  
 1716. Mme Dacier, *Homère défendu...* Paris, J.-B. Coignard, 1716.  
 — Mme Dacier, *L'Odyssée d'Homère traduite...* Paris, Rigaud, 1716, 3 vol.  
 — Le P. Hardouin, S. J., *Apologie d'Homère*. Paris, Rigaud, 1716.  
 — R. Blackmore, *Essays upon several subjects...* London, E. Curjel etc., 1716, 2 vol.  
 — E. Fourmont, *Examen pacifique de la querelle de Mme Dacier et de M. de La Motte...* Paris, J. Rollin, 1716, 2 vol.  
 1717. (Marquis de Fénelon), *Avertissement de l'Éd. de Télémaque*.  
 — Ramsay, *Discours de la Poésie Épique* ; en tête de *Télémaque*.  
 — Janvier. — Abbé de Pons, *Dissertation sur la Poésie Épique* ; dans le  *Mercure*, p. 58 sq.  
 — Juin. — Trublet, *Extraits sur Télémaque* ; dans le  *Mercure*.  
 1718. Mai. — Abbé de Pons, *Réflexions sur l'Éloquence* ; dans le  *Mercure*.  
 1719. Abbé Du Bos, *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, 1719, 2 vol.  
 1722. J.-P. de Crousaz, *Traité de l'Éducation des enfants...* La Haye, F. Vaillant et Prevost, 1722, 2 vol.  
 1725 (?). Montesquieu, *Essai sur le goût* ; dans : *Pensées et fragments inédits* [cf. II, a].

1728. Le P. Buffier, S. J., *Traité philosophiques et pratiques d'éloquence et de poésie*. Paris, N. Leclere, 1728, 2 vol.
- (Desfontaines), *Quatre entretiens sur les Voyages de Cyrus*; dans : *Bibliothèque française*, xi, p. 236-324.
- (Le P. Routh, S. J.), *Lettres critiques sur les Voyages de Cyrus*, 1728.
- (Le P. Routh, S. J.; ou le Prince de Conti, l'abbé Grécourt, le P. Vinot), *Suite de la Nouvelle Cyropédie*. Amsterdam, Wetstein, 1728.
1729. Rémond de S. Mard, *Examen philosophique de la poésie en général*. Paris, Briasson, 1729.
- 1729-31. (Abbé Prevost), *Mémoires et aventures d'un homme de qualité*. Paris, Th. Legras, 6 vol. : 4 en 1720, 2 en 1731.
1730. Août. — Le P. Bougeant, S. J., *Réflexions sur le Poème épique...*; dans : *Mém. de Trévoux*, août 1730, p. 1463.
1731. (B.-H. de Corte, baron de Waleff), *Le siècle de Louis-le-Grand*; dans : *Œuvres de Saint-Didier*. Liège, 1731.
- (Le P. Routh, S. J.), *Relation fidèle des troubles arrivés dans l'empire de Pluton...* Amsterdam, Wetstein, 1731.
- 24 avril. — Abbé Vatry, *Discours sur la Fable épique*; dans : *Mémoires Acad. inscript.*, ix.
- 24 avril. — La Barre, *Dissertations sur le Poème épique*; *ibid.*
1732. (Abbé Perneti), *Le Repos de Cyrus*. Paris, Briasson, 1732.
- 29 mai. — Languet de Gergy, *Discours...*; dans : *Recueil des harangues...*, V, p. 47 sq. [cf. VIII].
1733. (Voltaire), *Le Temple du goût*; dans : Voltaire, *Œuvres*, viii.
1734. (Lenglet-Dufresnoy), *De l'Usage des Romans*, 1734, 2 vol.
1735. (Th. Blackwell), *An Enquiry into the life et writings of Homer*. London, 1735.
- (De Creden), *Le militaire en solitude* [cf. II, b].
- *Voyage merveilleux du Prince Fan-Férédin dans la Romancie*. Paris, P.-G. Le Mercier, 1735.
1736. *Apologie du Télémaque contre les sentiments de M. de Voltaire*. Paris, P. Ribou, 1736.
- (Marivaux), *Le Télémaque travesti*. I. Amsterdam, Ryckhoff le f., 1736.
- (Voltaire), *Le Mondaïn*; dans : Voltaire, *Œuvres*, x.
1741. Le P. Brumoy, S. J., *Pensées sur la décadence de la poésie latine...*; dans : *Recueil de divers ouvrages du P. Brumoy*. Paris, Rollin, 1741, 3 vol.
- 25 août. — Moncrif, *Réflexions sur quelques ouvrages faussement appelés ouvrages d'imagination*; dans : Moncrif, *Œuvres*, II, p. 162 sq. Paris Brunet, 1751, 4 vol.
1744. *Le Nouveau Télémaque...* La Haye, P. van Cleef, 1744, 2 vol.
1746. (De Fontenai), *Lettre sur l'éducation des Princes*. Édimbourg, J. True-Man, 1746.
- Marmontel, *Préface pour la Henriade*; dans : Voltaire, *Œuvres*, x, p. 12 sq.
- (Vauvenargues), *Introduction à la connaissance de l'esprit humain...* Paris, Briasson, 1746.
- Avant 1747. (Vauvenargues), *Œuvres posthumes...* Paris, Brière, 1827.
1747. (Mallet), *Essai sur l'étude des Belles-Lettres*. Paris, Ganeau, 1747.
- (Levesque de Pouilly), *Théorie des sentiments agréables*. Genève, Barrillot et f., 1747.
1750. (De Béthune), *Relation du monde de Mercure*. Genève, Barrillot et f., 1750, 2 vol.
1751. Voltaire, *Siècle de Louis XIV* [cf. II, b].
- Caraccioli, *Dialogue...* [cf. II, b].

1755. D'Argenson, *Mémoire*; dans : *Mém. Acad. Inscript.*, xxviii, p. 629.  
 — Art. *Épopée*; dans l'*Encyclopédie*, v, p. 825 sq.  
 — Abbé Jacquin, *Entretien sur les romans*. Paris, Duchesne, 1755.
1758. (Dom Sensaric), *L'art de peindre à l'esprit*. Paris, Lottin, 1758, 3 vol.  
 — 1<sup>er</sup> mars. — Grimm, *Correspondance*, III, p. 479.
1760. Abbé Trublet, *Essais sur divers sujets*, iv. Paris, Briasson, 1754-60, 4 vol.
1763. Marmontel, *Poétique française*. Paris, Lesclapart, 1763, 2 vol.  
 ? Marmontel, *Essai sur les romans considérés du côté moral*; dans : Marmontel, *Œuvres*, III, éd. Villenave. Paris, Belin, 1819, 14 vol.
1765. Art. *Prose*; dans l'*Encyclopédie*, xiii.  
 — (De Rochefort), *Essais d'une traduction en vers de l'Iliade*. Londres, Paris, Barbou, 1765.  
 — 6 nov. — Goethe, *Lettre*; dans : *Goethes-Briefe*, I, p. 19. Berlin, O. Elsner, 1902, 7 vol.
1768. *Dictionnaire* [cf. II, b].
1769. La Dixmerie, *Les deux âges du goût et du génie français*. La Haye, Paris, La Combe, 1769.  
 — (Demandre), *Dictionnaire de l'élocution française*. Paris, La Combe, 1769, 2 vol.
1771. 25 août. — La Harpe, *Éloge...* [cf. II, b].  
 — 25 août. — Maury, *Éloge...* [cf. II, b].  
 — 23 oct. — Mme Du Dellant, *Lettre*; dans : *Correspondance...*, II, p. 71, publ. par de Lescurc. Paris, Ploq, 1865.
1772. Sabatier de Castres, *Les Trois siècles de Littérature française*. Amsterdam; Paris, Gueffier, etc., 1772, 3 vol.  
 — Chaudon, *Bibliothèque d'un homme de goût* [cf. II, b].  
 — Calvel, *Encyclopédie littéraire*. Paris, Costard, 1772, 3 vol.
1773. La Dixmerie, *Toni et Clairette*. Paris, Didot a. r. 1773, 4 vol.  
 — Abbé Beauvais, *Art de bien parler*. Paris, 1773.  
 — J.-N. Moreau, *Leçons de morale...* Versailles, impr. du Dép<sup>t</sup> des Aff. étrang., 1773.  
 — Marquis de Mirabeau, *Fénelon et Télémaque*. Arch. nat., M. 783, n<sup>o</sup> 7, mss.  
 ? Marquis de Mirabeau, *Sethas*. Ibid., n<sup>o</sup> 10. Mss.
1774. D. Thiébault, *Traité du style...*, Paris, La Villette et C<sup>ie</sup>, 1801, 2 vol.
1775. Palissot, *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*. Genève, Paris, Montard, 1775.  
 — L.-S. Mercier, *Temple de Mémoire...*, 1775.
1776. La Harpe, *Discours de réception...*; dans : *Recueil des harangues...* [cf. VIII].  
 — Bérardier de Batant, *Essai sur le récit...* Paris, C.-P. Berton, 1776.
1777. *Précis des lois du goût*. Paris, Laporte, 1777.  
 — Maury, *Notes de l'Éloge de Fénelon*; dans : Maury, *Discours...*, 1777.  
 — Le Roy, *Lettres d'un professeur... sur l'éducation publique...* Bruxelles, Paris, Brocàs, 1777.
1779. L.-Th. Hérisant, *Principes de style...* Paris, fr. Estienne, 1779.  
 — Roucher, *Les Mois*. Paris, Quillau, 1779, 2 vol.
1781. (Abbé Feller), *Dictionnaire...* [cf. III, I, a].  
 — Abbé de Reyraç, *Hymne au soleil...* Paris, Debure, 1782 [6<sup>e</sup> éd.].  
 — Rivarol, *Discours sur : L'Universalité de la langue française...*, 1784.
- 1783-84. *Petite-Maisons du Parnasse*. Bouillon, Société typogr., 1783-84.
1784. Comte d'Albon, *Discours*. Paris, Montard, 1784.  
 — Mme de Genlis, *Les Veillées du Château*, 1784, 3 vol.

- Avant 1788. Buffon; dans : Mme Necker : *Mélanges*, I, p. 180; et dans : Mme de Genlis, *La Religion...*, p. 399 v.
1788. La Harpe, dans : *Lycée*, VII [cf. II, b].  
— De Castera, *Épître*; dans : *Almanach des Muses*, 1788, p. 161.
1790. Fournier de Toni, *Dissertation sur Télémaque*; dans : Fournier de Toni, *Mirtille et Anteros...* Paris, 1790.
1791. *Nomenclature pour la jeune personne sur les Aventures de Télémaque*. Altona, 1791.
1795. Hérauld de Séchelles; dans la *Décade*, VII, p. 218 sq.
1797. La Harpe, *Lycée*, VII.
1800. Lezay-Marnesia, *Plan de lecture pour une jeune dame*. Lausanne. Fischer; Paris, Louis, 1800 [2<sup>e</sup> éd. augm.].
1801. Ballanche, *Du sentiment, considéré dans ses rapports avec la Littérature et les Arts*. Lyon, Ballanche; Paris, C. Volland, 1801.
1802. 13 janv. — Jos. de Maistre, *Lettre*; dans *Lettres et opuscules...*, I, p. 11.
1803. Senancour, *Notes critiques sur le Génie du Christianisme*. Paris, Le Peltetier, 1803.  
— Chateaubriand, *Défense du Génie...* Paris, Mignérêt, 1803.
1807. Mars. — François de Neufchâteau, *La bergère des Vosges*; cité dans le *Mercury*, mars 1807, p. 37 sq.
1808. Esménard, dans le *Mercury*, XXXII, p. 222.
1809. Mai, juin. — Esménard, sur *Les Martyrs*; dans le *Mercury*.  
— Azaïs, *Un mois de séjour...* [cf. II, b].
1810. 29 mai. — De Bonald; dans les *Débats*.
1811. Comte d'Escherny, *Mélanges...*, 1811.  
— S.-H. Valant, *Lettres académiques*, 1811.
1812. *Questions de littérature légale* [cf. II, b].  
— Stendhal, *Du style*; à la suite de *Racine et Shakespeare*. Paris, Calmann-Lévy [n. éd.].
1813. Landié, *Développements...* [cf. II, b].
1814. Lafont d'Aussonne, *Vie de Mme de Maintenon* [cf. II, b].
1815. 4 avril. — Nodier; dans les *Débats*.
1817. Fayolle, *Cours de littérature en exemples*. Paris, Minard et Desenne, 1817, 2 vol.
1819. Lévizac, *Leçons de Fénelon*.
1820. Cousin d'Avallon, *Genlisiana*. Paris, Plancher, 1820.
1821. Jos. de Maistre, *Soirées de Saint-Petersbourg*. Lyon, Pélagaud; Paris, Poussiégué, 1850, 2 vol. [6<sup>e</sup> éd.].

## 2. IMITATIONS DE *Télémaque*.

Les ouvrages marqués d'un astérisique sont ceux où l'on retrouve l'influence des idées politiques contenues dans *Télémaque*.

### a) Ouvrages généraux :

- Boysse, *Le Théâtre des Jésuites*. Paris, 1880.  
Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus; Bibliographie* (IV). Bruxelles, Paris (1893).

### b) Ouvrages spéciaux :

1701. (Grandchamp), *Le Télémaque moderne*. Cologne, 1701.  
1704. A. Danchet, *Télémaque, ou fragments des modernes, tragédie lyrique...* Paris, Ballart, 1704.



1711. \*Le B(run). *Aventures d'Apollonius de Tyr*. Paris, Ribou, 1710.
1712. (Abbé Bignon) Sandisson, *Aventures d'Abdollah...*  
— A. Danchet, *Idoménée...*
1714. \*De Maulnoury, *Le Triomphe de la Raison, ou les Aventures de Chrisophile*. Paris, 1714.  
— Abbé Pellegrin, *Télémaque, tragédie lyrique...* Paris, Ribou, 1714.
1715. Le Sage, *Télémaque*; dans : *Le Théâtre de la Foire...*, 1. p. 189 sq. Amsterdam, Paris, 1783.
1718. \*Chansierges, *Les Aventures de Néoptolème...* Paris, Cl. Robustel, 1718.
1720. \*L(c) B(run), *Les Aventures de Calliope*. Paris, H. Holtz, 1720.
1722. Le P. Brumoy, *Majestas et amor, Jabala*; dans le P. Brumoy, *Recueil de divers ouvrages*. Paris, Rollin, 1722, 3 vol.
1723. \*Chansierges, *L'idée d'un roi parfait...* Paris, Saugrain, 1723.  
— \*Voltaire, *La Henriade*.
1725. (Montesquieu), *Le Temple de Gnide...*, 1725.
1727. *Hiparque, prince scythe...* Paris, N. Pissot, 1727.  
— \*Ramsay, *Voyages de Cyrus* [cf. III, 2, b].
1728. (Mme de Fontaines), *Histoire d'Aménophis*. Paris, Quillau, 1728.  
— *Amosis, prince égyptien...* Paris, Josse, 1728.
1729. Heurtault, Traduction de *Télémaque* en vers latins.
1731. \* (Abbé Terrasson), *Sethas*. Paris, Guérin, 1731, 3 vol.  
— (Du Castre d'Avuigny), *Aventures d'Aristée et de Telasie*. Paris, Veuve Guillaume, 1731.
1732. \* (Abbé J. Perneti), *Le repos de Cyrus*. Paris, Briasson, 1732.  
— *Aurore et Phébus, histoire espagnole...*, 1732.
1735. (De Creden), *Le militaire en solitude...*, 1735.  
— *Aventures de Zelim et de Damasine*. La Haye (Paris), 1735, 2 vol.
1736. Boyer, [marquis d'Argens], *Le Mentor cavalier...* Londres (La Haye), 1736.
1737. \*Ansart, *Philotecte...* Paris, de Poilly, 1737.
1743. D. Bonhomme, *Fata Telemachi...* Berlin, 1743.
1745. *Amenophis, roi de Cypre*. Londres, 1745.
1747. Mai. — Derhins, *Ode sur la vie champêtre*; dans le *Mercur*, mai 1747, p. 49 sq.
1748. *Histoire de la princesse Mocarie, Apollon Mentor ou le Télémaque moderne*.
1751. \*Morelly, *Le prince, les délices du cœur...* Amsterdam, 1751, 2 vol.
1752. M(amiu), *Les Aventures d'Ulysse dans l'île d'Éaco*. Paris, Bauche, 1753.  
— \*Caradeuc de Keranroy, *Télémaque à Tyr*, tragédie. Berlin, 1752.  
— (Stanislas, roi), *L'entretien d'un Européen avec un insulaire du royaume de Dumocubi*. Nancy, 1752.
1754. Mme Leprince de Beaumont, *Civan, roi de Bungo...* Londres, 1754, 1758, 2 vol.
1758. Avril. — Colardeau, *Astorbé*, tragédie. Paris, Veuve Bordelet, 1758.
1759. (J.-B., de Junquières), *L'élève de Minerve, ou le Télémaque travesti, en vers*. Senlis, Paris, 1759.  
— A. Pitrot, *Télémaque dans l'île de Calypso*, ballet. Paris, Ballard, 1759.  
— Voltaire, *Candide*.
1760. Chamfort, *Calypso à Télémaque*, héroïde; dans : Chamfort, *Œuvres*. II, p. 455 sq. Paris, 1818, 2 vol.
1761. J. de Fontaine-Malherbe, *Calypso à Télémaque*, héroïde, 1761.  
— \*Puget de S. Pierre, *Les Aventures de Périphas...* Amsterdam, Paris, Dufour, 1761.
1764. Lemierre, *Idoménée*, tragédie; dans : Lemierre, *Œuvres*, 1. Paris, Mauget, 1810, 2 vol.

- 1765-66: \*(M.-A. du Roumier, dame Robert). *Voyage de milady Céton dans les sept planètes...* La Haye, Paris, 1765-66, 3 vol.
1767. Marmontel, *Bélisoire*, Paris, Merlin, 1767.  
— *L'Arcadie moderne*.  
— Harny de Guerville, *Candidamenteur*.
1769. *Les Aventures d'Eucarius*; dans : *Bibliothèque... des romans*, juin 1783, p. 1 sq.
1770. Destivaux, *Télémaque*, tragédie.
1771. (J.-J. Moutonnet-Clairfons), *Les Iles fortunées...* Paris, 1771.  
— \*Pelletier, *Boléazar*, tragédie. Paris, Veuve Duchesne, 1771.
1772. Haller, *Usong*; trad. par Seigneux de Correvon. Lausanne. F. Grasset, 1772.  
— \*Odazir, roman philosophique.
1777. Mlle D\*\*\*, *L'origine des grâces*.  
— Mlle Raignier de Malfontaine, *Dialogue entre Chaphsephi, Alibée et Amulem* [imitation de l'*Histoire d'Alibée*].
- 1777-78. Pelletier, *Aventures de Télémaque... mises en vers* (I. I et VII).
1778. *Les Amours de Calypso*, épisode [extraits]; dans : *Mercure*, mars 1779.
1779. Abbé Picardet, *Les deux Abdolonymes*.  
? \*Bernardin de Saint-Pierre, *L'Arcadie*; dans : Bernardin de Saint-Pierre, *Œuvres*, VII. Paris, Méquignon-Marvis, 1818.  
? A. Chénier, *Hercule*; dans : A. Chénier, *Études et fragments*. — Cf. A. Cherel, *Une source française d'A. Chénier*; dans : *Revue Hist. Litt.*, avril-juin 1910.
1784. \*Pechméjā, *Téléphe*, 1784.
1786. \*Florian, *Numa Pompilius*. Paris, Didot, 1786.
1790. 23 fev. — Gardel, *Télémaque dans l'île de Calypso*.
1795. Derey, *Télémaque dans l'île de Calypso*, tragédie lyrique. Paris, Laurens, an IV.
1796. D'Auberval, *Télémaque dans l'île de Calypso*, ballet.  
— Bizet et Delaporte, *Télémaque cadet*.
1797. \*Bitaubé, *Les Bataves*. Paris, Dentu, 1804 [2<sup>e</sup> éd.].
- 1798 (?). Chateaubriand, *Les Natchez*; dans : Chateaubriand, *Œuvres*, III, 1859.
1799. Lantier, *Voyages d'Anteor*. Paris, Belin, an VI, 3 vol.
1800. P. Blanchard, *Philetas*.  
— G. de Castelneau, *Les Aventures de Cléon*.
1801. *L'Univers*.  
— \*J.-S. Quesné, *Busiris, ou le Nouveau Télémaque*. Paris, Lenormant, 1802 [2<sup>e</sup> éd.].  
— Mme Lory de N(arp), *Édouard et Clémentine*. Paris, Ducauroy, 1801, 3 vol.
1802. P. Panckoucke, *Mentor à Tyrinthe*.
1804. Baudry des Lozières, *Aithès, ou le héros chéri des dieux*. Paris, Le Normant, 1804. 4 vol.  
— 8 sept. — L. Barrucaud, *Dialogue entre Charles-Quint et un moine de Saint-Just*; dans : *Mercure*, 8 sept. 1804 [imitation des *Dialogues*].  
— 3 nov. — L. Barrucaud, *Dialogue entre Virgile et Horace*; dans : *Mercure*, 3 nov. 1804 [id.].
1805. \*Tulikan, *fils de Gengiskan, ou l'Asie consolée*.
1809. Chateaubriand, *Les Martyrs*. Paris, Garnier [nouv. éd.].
1811. S.-H. Valant, *Essai de traduction en vers de Télémaque*; dans : S.-H. Valant, *Lettres académiques*. Paris, Brun et Labbé, 1811.
1819. Mme de Renneville, *Les Aventures de Télamon*. Paris, Villet, 1819, 3 vol.

- Andrieux, *Le meunier Sans-Souci* dans : Andrieux, *Œuvres*, III. Paris, Nepveu, 1822, 6 vol. [rééd.]  
 1820. Abbé Jamet, trad. de : P. Th. d'Almeyda : *L'homme heureux, ou les aventures de Misseno.*  
 ? Du Pelz, *Télémaque*, poème.  
 ? *Télémaque*, poème. Bibl. Mazarine, 3790 (1360), mss.

## 3. LE GOUT DE FÉNELON; — SON INFLUENCE.

## a) Ouvrages généraux.

- Bernard, A., *Le sermon ou XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Fontemoing, 1901.  
 Broglie, Em. de, *Les mordis et les mercredis de la marquise de Lambert*; dans le *Correspondant*, 10 et 25 avril 1895.  
 Cherel, A., *Les idées littéraires de Fénelon et la doctrine du Pur amour*; dans la *Revue de Louvain*, déc. 1910.  
 Fleury, abbé Cl., *Œuvres*; éd. du *Panthéon littéraire*, 1837.  
 Fontenelle, *Œuvres*. Paris, Saillant, 1757, 11 vol.  
 La Motte, Houdar de, *Œuvres*. Paris, Prault l'a., 1754, 11 vol.

## b) Ouvrages spéciaux.

1675. Cl. Fleury, *Traité du Choix des Études*, 1686.  
 1681. Cl. Fleury, *Mœurs des Israélites*; dans : *Panthéon littéraire*...  
 1682. Cl. Fleury, *Mœurs des Chrétiens*; *ibid.*  
 1684. (Abbadie), *Vérité de la Religion chrétienne*. Rotterdam, R. Léers, 1684.  
 1687. (Bouhours), *La manière de bien penser dans les ouvrages de l'esprit*. Paris, C.-N. Poirion, 1756 [n. éd.]  
 1689. Abbé de Bretzeville, *De la chaire et du barreau*..., 1689.  
 — Abbé Du Jarry, *Sentiments sur le ministère évangélique*..., 1689.  
 1694. Ph. Coibaud-Dubois, trad. des *Sermons de saint Augustin sur le Nouveau-Testament*. Paris, J.-B. Coignard, 1694.  
 1698. De Boissimon, *Les beautés de l'ancienne éloquence opposées aux affectations des modernes*. Paris, J. Musier, 1698.  
 1701. Le P. Albert, *Manière de prêcher selon l'esprit de l'Évangile*..., 1701.  
 1703. Gibert, *De la véritable éloquence*..., Paris, M. David, 1703.  
 1704. (Dom Fr. Lamy), *La rhétorique de collège trahie par son apologiste*... Paris, Mariette, 1704.  
 1711. Le P. Gaichiès, *Maximes sur le ministère de la chaire*... Paris, Veuve Estienne, 1743.  
 1712. Juillet. — De Cordemoy, *Dissertation sur la manière dont les églises doivent être bâties*; dans : *Mém. de Trévoux*, juill. 1712, p. 1250.  
 1714. Guiot, *Discours sur la prédication*... Paris, J. Estienne, 1714.  
 — 25 août. — Lamotte-Houdar, *Discours*...; dans : *Recueil des harangues*..., iv [cf. VIII].  
 1715. Le P. Bl. Gishert, S. J., *L'Éloquence chrétienne*... Lyon, A. Boudet, 1715.  
 — Abbé Nadal, *Lettre sur les Réflexions sur la critique*; dans : Nadal, *Œuvres mêlées*, I, p. 201.  
 — Abbé Terrasson, *Dissertation critique sur l'Iliade*... Paris, P. Fourmier, etc., 1715.  
 1717. Valincour, *Discours*...; cité dans : *Mém. de Trév.*, juillet 1717, p. 443 sq.  
 — Janv. — Abbé de Pons, *Dissertation sur le Poème épique*...; dans : *Mer-cure*, janv. 1717, p. 58 sq.

- Fév. — Le P. Du Cerceau, S. J., *Défense de la poésie française*; *ibid.*, fév. 1717, p. 1 sq.
- Mars. — Abbé de Pons, *Dissertation sur les langues*; *ibid.*, mars 1717, p. 1 sq.
- Nov. — Le P. Du Cerceau, S. J., *Réflexions sur la poésie française*; *ibid.*, nov. 1717, p. 5 sq.
- Déc. — L. P. Du Cerceau, S. J., *Examen des transpositions permises ou défendues dans le style poétique*; *ibid.*, déc. 1717.
1718. Avril. — Le P. Du Cerceau, *Eclaircissements...*; *ibid.*, avril 1718, p. 1 sq.
- Mai. — Abbé de Pons, *Réflexions sur l'éloquence*; *ibid.*, mai 1718, p. 1 sq.
1719. Abbé Du Bos, *Réflexions critiques* [cf. IV, 1, b].
- 11 août. — Abbé Fraguier, *Mémoire [sur la rime]*; dans : *Mém. Acad. Inscript.*, vi, p. 265 sq. [cf. VIII].
- Gibert, t. III de : *Jugement des Savants...* repris dans : Baillet, *Jugements des Savants*, t. VIII, Amsterdam, 1725.
1720. Fév. — *Remarques sur l'Éloquence, tirées d'une lettre de feu le P. Cheminai*; dans : *Mercur*, fév. 1720, p. 19 sq.
1721. A. Coypel, *Discours...* Paris, J. Collombat, 1741.
- L. Racine, *Mémoires*; dans : *Mém. Acad. Inscr.*, vi, p. 246 sq. [cf. VIII].
- Fév. — *Réflexions sur la manière de prêcher*; dans : *Mercur*, fév. 1721, p. 174 sq.
1725. Août. — La Motte-Houdar, *Ode sur l'éloquence de la Chaire*; dans : *Mercur*, août 1725, p. 169<sup>3</sup> sq.
1726. Rollin, *De la manière...* [*Traité des Études*], 1726.
- Gibert, *Observations...*, 1726.
- Chausierges, *Dissertation...*; dans : *Mém. de litt. et d'hist.*, 1726, II, part. II, p. 430 sq.
1727. 17 janv. — Rollin, *Lettre*; dans : *Recueil des opuscules de feu M. Rollin*. Paris, Fr. Estienne, 1771, 2 vol.
- Gibert, *Réponse à la lettre...* Paris, F.-G. L'Hermitte, 1727.
1728. Abbé de Brion, *Traité de la vraie et de la fausse spiritualité...* Paris, J. Estienne, 1728, 2 vol.
1729. Rémond de Saint-Mard, *Examen philosophique de la poésie en général*. Paris, Briasson, 1729.
1730. Gibert, *La Rhétorique, ou les Règles de l'Éloquence...* Paris, Thiboust, 1730.
- Voltaire, *Préface d'Œdipe*; dans : Voltaire, *Œuvres*, I, p. 54.
1731. Voltaire, *Lettre*; *ibid.*, xxxiii, p. 226.
1732. Abbé Trublet, *Lettre [Préface]*; dans : *Œuvres de Lamotte*, 1732.
1736. Voltaire, *Discours préliminaire d'Alzire*; dans : Voltaire, *Œuvres*, III.
1737. Nov. — *Lettre sur la poésie française*; dans : *Mercur*, nov. 1737, p. 2390.
1738. Voltaire, *Lettre à Helvetius*; dans : Voltaire, *Œuvres*, xxiii, p. 1.
1739. Voltaire, *Introduction du Siècle de Louis XIV* [cf. II, b].
- L. Racine, *Mémoire*; dans : *Mém. Acad. Inscr.*, xv, p. 192 sq. [cf. VIII].
1743. Monerif, *Œuvres*. Paris, Brunet, 1751, 4 vol. [2<sup>e</sup> éd.].
1744. Le Franc de Pompignan, *Essai critique sur l'état présent de la république des lettres*, 1744.
1746. Voltaire, *Le monde comme il va*; dans : Voltaire, *Œuvres*, xxi, p. 7.
1749. Voltaire, *Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence*; dans : Voltaire, *Œuvres*, xxiii, p. 354 sq.
1751. Voltaire, *Siècle de Louis XIV* [cf. I, b].
- 1751-52. Feudry de Bréquigny, *Vie des anciens orateurs grecs*. Paris, 1751-52, 2 vol.

1753. (Abbé Mallet), *Essai sur les bienséances oratoires*. Paris, Prault f., 1753, 2 vol.  
 — (Abbé Mallet), *Principes pour la lecture des orateurs*. Paris, Durand, etc., 1753, 3 vol.  
 — 25 août. — Buffon, *Discours de réception*; dans : *Recueil des harangues...*, vi [cf. VIII].
1754. Dinouart, *L'éloquence du corps...* Paris, Cl. Hérisnant, 1754.  
 — Lafitau, *Lettres spirituelles*. *Ibid.*, 1754.  
 — Nov. — Soret, *Lettre sur le genre d'éloquence des pièces qui sont couronnées dans les Académies*; dans : *Mém. de Trév.*, nov. 1754, p. 2716 sq.  
 — (L.-B. Simon), *Lettre sur l'éloquence de la Chaire*, 1754.
1755. Abbé Trublet, *Réflexions sur l'Éloquence...*; dans : Trublet, *Panegyriques*. Paris, Briasson, 1784, 2 vol. [2<sup>e</sup> éd.].  
 — Art. *Élocution et Éloquence*; dans : *l'Encyclopédie*, v.  
 — D'Argenson, *Réflexions sur les historiens français*; dans : *Mém. Acad. Inscr.*, xxviii, p. 629 [cf. VIII].  
 — Abbé de Boismont, *Discours de réception*; cité dans *Mercur*, déc. 1755, 1, p. 160 sq.
1757. (A. Albert), *Nouvelles observations sur les différentes manières de prêcher*. Lyon, P. Bruyset-Pontbus, 1757.  
 — (A. Albert), *Dictionnaire portatif des prédicateurs* *Ibid.*, 1757.  
 — G(raverelle), *Traité de l'éloquence...* Paris, Brocas, 1757.
1758. (Dom Sensarie), *Art de peindre à l'esprit* [cf. IV, 1, b].
1759. Le P. André, *Essai sur le Beau*, publ. par Formey. Amsterdam, J. H. Schneider, 1759.
1760. Abbé Trublet, *Essais* [cf. IV, 1, b].  
 — Dinouart, *Réflexions sur l'éloquence de la chaire*, 1760.
1761. (Abbé Irailh), *Querelles littéraires*. Paris, Durand, 1761, 4 vol.
1763. Abbé Bateux, *Principes de littérature*. Paris, Desaint et Saillant, 1764, 5 vol. [rééd.].
1764. Abbé Millot, *Harangues choisies des historiens latins*. Lyon, fr. Perisse, 1761, 2 vol. [rééd.].
1765. Art. *Isocrate et Naïveté*; dans *l'Encyclopédie*, xi et xv.  
 — Crevier, *Rhétorique française*. Paris, Saillant, Desaint, 1765, 2 vol.
1766. (Papon), *L'art du poète et de l'orateur*. Lyon, Perisse, 1766.
1767. L. Carrelet, *Œuvres spirituelles et morales*, 1767.  
 — Gros de Besplas, *Essai sur l'éloquence de la Chaire*. Paris, fr. de Bure, 1778 [rééd.].  
 — 5 janv. — Voltaire, *Lettre*; dans : Voltaire, *Œuvres*, xiv, p. 17.  
 — 25 août. — Abbé Bassinet, *Panegyrique de Saint-Louis*. Paris, Veuve Regnard, 1768.
1770. Sabatier de Castres, *Dictionnaire de littérature*. Paris, Vincent, 1770.
1771. Abbé d'Olivet, *Remarques sur la langue française*. Paris, Barbou, 1771.  
 — Doigny du Ponceau, *Éloge de Fénelon*. Paris, Le Jay, 1771.
1772. Sabatier de Castres, *Les Trois siècles* [cf. IV, 1, b].  
 — Dom Deforis, *Préface* de : *Œuvres de Bossuet*, iv.  
 — Chaudon, *Bibliothèque...* (cf. IV, 1, b).
1773. D'Alembert, *Mélanges...* Amsterdam, Z. Chatelain et f., 1773.  
 — Helvetius, *De l'homme*. Londres, Soc. ty pogr., 1773.
1774. D. Thiébault, *Traité du style* [cf. IV, 1, b].
1775. Condillac, *Art de penser*; dans : Condillac, *Cours d'études...*, 1775 sq., 13 vol.
1776. Bérardier de Bataut, *Essai* [cf. IV, 1, b].  
 — L.-S. Mercier, *Eloges...* Amsterdam, E. van Harrevelt, 1776.



1777. Auger, *Discours sur l'Éloquence* ; dans : *Œuvres complètes de Démosthène et d'Eschine*, II. Paris, Lacombe, 1777, 5 vol.  
 — Lanjuinais, *Manuel des jeunes orateurs*. Moudon, Soc. Typogr., 1777.  
 1779. Abbé Maury, *Principes de l'éloquence de la chaire*, 1779.  
 1781. Abbé de Reyrac, *Hymne au Soleil* [cf. IV, 1, b].  
 1783. H. Blair, *Cours de Rhétorique...* ; trad. p. Quénot. Paris, Lefèvre, 1821, 3 vol.  
 1787. D'Alembert, dans : d'Alembert, *Œuvres*, IV, p. 278 sq. Paris, Belin, 1822, 5 vol.  
 — Marmontel, *Éléments de littérature*, 1787, 6 vol.  
 1788. Auger, *Discours grecs choisis...* Paris, F. Didot le j., 1788, 2 vol.  
 1790. Lamourette, *Prônes civiques...* Paris, Lejay, 1790.  
 1794. *Lettre sur l'exposition des tableaux du Museum...* ; dans *Mercury*, 20 vendém. an III.  
 1797. La Harpe, *Lycée*, III.  
 1801. Morellet, dans les *Débats*, 12 messidor an IX.  
 1804. Amar, *Cours complet de rhétorique*. Paris, Langlois, 1811 [2<sup>e</sup> éd.].  
 1805. Abbé Girard, *Précéptes de rhétorique*. Paris, 1809 [rééd.].  
 — Ferri de Saint-Constant, *De l'éloquence*. Paris, Méricot, 1805.  
 1806. Collin (d'Ambly), *Le maître d'éloquence française*, 1806.  
 1809. Chapsal, *Principes d'éloquence*. Paris, Nicole, 1809.  
 — Décembre. — Tissot, dans le *Mercury*, déc. 1809, p. 290.  
 1810. N. Lemercier, *Cours de Littérature*. Paris, Nepveu, 1817, 4 vol.  
 1813. *Chefs-d'œuvre d'éloquence chrétienne*. Paris, Lenormant, 1813, 2 vol.  
 ? Fêletz, *Jugements historiques*. Lyon, Perisso fr., 1840.

## V. INFLUENCE POLITIQUE.

### a) Ouvrages généraux.

- Baudrillart, A., *Philippe V et la cour de France*, 1890.  
 Billecocq, *De la Religion chrétienne...*, Paris, H. Nicolle, 1821.  
 Broglie, Em. de, *Le fils de Louis XI*. Paris, Plon, 1877.  
 Drouet, *L'abbé de Saint-Pierre*.  
 Fleury, abbé Cl., *Mœurs des Israélites*, 1681.  
 Gidel, *Politique de Fénelon*. Paris, Larose, 1906.  
 Lamartine, *Cours familier de littérature* ; dans : Lamartine, *Œuvres*, xxxvi. Paris, 1863.  
 Larrey, *Histoire de France sous le règne de Louis XIV* [cf. II, a].  
 Montesquieu, *Pensées et fragments inédits*.  
 Raynal, *Histoire philosophique... des deux Indes*, Genève, Pellet, 1781 sq.  
 Walpole, H., *Lettres...* La Haye, 1764 [traduction].

### b) Ouvrages spéciaux.

1712. Lamotte-Houdar, *Le deuil de la France, ou le Souverain*. Paris, 1712.  
 1712 sq. Abbé Castel de Saint-Pierre, *Ouvrages de politique...* Rotterdam, Beman, Paris, Briasson, 1738, 14 vol.  
 ? Fontenelle, *Fragment de ce que M. de — appelait sa République* ; dans : Fontenelle, *Œuvres*, IX, p. 384, 1767, 11 vol.

1715. Massillon, *Oraison funèbre de Louis le Grand* ; dans : Massillon, *Œuvres choisies*, II. Paris, Garnier, 1868.  
 — La Motte-Houdar, *Ode sur la mort de Louis le Grand* ; dans : La Motte, *Œuvres*, I, 1754.
- Vers 1716. Abbé de Pons, *Nouvelle méthode pour former la jeunesse française* ; dans : Abbé de Pons, *Œuvres*, p. 45 sq. Paris, Proult, 1738.
1717. Billecoq, *Le livre universel*. Paris, Sevestre, 1717.
1718. Abbé de Choisy, *Histoires de piété et de morale...* 1718.  
 — Massillon, *Petit Carême*. Paris, libraires associés, 1809 [n. éd.].  
 — Abbé Castel de S.-Pierre, *Discours sur la Polysynodie*, 1718.
1719. Ramsay, *Essai...* [cf. III, 2, a].
1720. Card. Dubois, *Mémoire* ; dans : *Projets d'États généraux en 1720*, Arch. nat. K 676, 1<sup>re</sup> p.
1721. Montesquieu, *Lettres persanes*.
1723. 30 décembre. — Abbé Alary, *Discours* ; dans : *Recueil des harangues...*, IV, p. 346 sq. [cf. VIII].
1726. Rollin, *De la manière...* [*Traité des Études*]. Paris, V<sup>ve</sup> Estienne, 1726, 4 vol.  
 — Le P. Buffier, S. J., *Traité de la Société civile*. Paris, Gillart, 1726.  
 — C. de S.-M., *Utilité du pouvoir monarchique*, 1726.
- Avant 1729. Curé Meslier, *Mémoires des pensées et sentiments de J... M...* Bibl. nat. F. 19458, Mss.
1731. (Le P. Routh, S. J.), *Relation fidèle des troubles...* Amsterdam, 1731.  
 — (Bl.-H. de Corte, baron de Waleff), *Odes*.
1734. Montesquieu, *Considérations...* Amsterdam, J. Desbordes, 1734.  
 — Voltaire, *Lettres philosophiques* ; dans : Voltaire, *Œuvres*, XXII, et éd. Lanson, *Sac. des textes fr. mod.*, 1909.
- 1735, 13 j<sup>et</sup>. Voltaire, *Lettre* ; dans : Voltaire, *Œuvres*, XXXIII, p. 506.
1736. Voltaire, *Le Mondain*, *ibid.*, X.
1740. (Frédéric II), *Anti-Machiavel...* La Haye, 1740.
1741. P. Bernard, *Ode à Myr le due d'Orléans...* Paris, Chaubert, etc., 1756.
1748. (Montesquieu), *De l'esprit des lois...* ; Genève, Barrillot et fr., 1749, 2 vol. [n. éd.].
1750. J.-J. Rousseau, *Discours...* ; dans : Rousseau, *Œuvres*, I, Neuchâtel, S. Fanehe, 1775.
1751. D'Alembert, *Discours Préliminaire de l'Encyclopédie* ; dans : d'Alembert, *Œuvres*, I. Paris, Belin, 1822.  
 — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, [cf. II b].
1754. (Abbé Barral), *Maximes sur le devoir des Rois (Manuel des Souverains)*, 1754, 2 vol.  
 — Comazzi, *Morale des Princes*, trad. Paris, Simon, 1754, 2 vol.  
 — Maubert de Gouvest, *Histoire politique du siècle*. Londres, 1754, 2 vol.
1755. D'Argenson, *Mémoire* ; dans : *Mém. Acad. inser.*, XXVIII, p. 639 sq.  
 — 7 septembre. — Grimm, dans *Correspondance...*, III, p. 126.
1756. La Beaumelle, *Mémoires sur Mme de Maintenon*, IV [cf. II, b].  
 — Le P. Bernard, *Ode sur la reconstruction de Sainte Geneviève* ; dans : *Panegyrique de saint Louis*. Paris, Chaubert, etc., 1756.  
 — Pecquet, *Esprit des maximes politiques*. Paris, Proult, 1756.  
 — Marquis de Mirabeau, *L'ami des hommes*. Avignon, 1756, 2 vol.
1758. J.-J. Rousseau, (*Lettre*) à M. d'Alembert — (sur les spectacles).
1759. Octobre. — *Observations sur le P. Bourdaloue et sur M. Massillon* ; dans : *Journal des Savants*, oct. 1759.  
 — (Abbé Barral), *Dictionnaire historique*, III.

1760. (Bourgelat), *Lettre d'un ingénieur de province pour servir de suite à l'Ami des hommes*. Avignon, 1760.
1761. Bellepierre de Neuvéglise, *Vues d'un patriote*. Avignon, 1761.
1762. Rousseau, *Émile*.
1763. Mably, *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale et de la politique*; dans : Mably, *Œuvres*. Paris, Volland, 1792 sq.
1764. Réal, *Science du gouvernement*. VIII.
1766. A.-H. Sabatier, *Le bonheur des peuples*, ode. Paris, Jorry, 1766.
- Thomas, *Éloge de Louis, dauphin...* Paris, Regnard, 1766.
- J. Bertrand et Carrard, *Essai sur l'esprit de la législation favorable à l'agriculture*, 1766.
- Mgr de Boisgelin de Cucé, *Oraison funèbre de Stanislas I<sup>er</sup>*, Paris, Hérisant, 1766.
- S. Lambert, *Les Saisons*. Paris, Janet et Cotelte, 1823 [n. éd.].
- Louis-Auguste, dauphin, *Maximes morales et politiques*, 1814.
- ? Louis-Auguste, dauphin, *Réflexions sur mes entretiens avec le duc de La Vauguyon*. Paris, Aillaud etc., 1851.
- ? Le P. Berthier, S. J., *Discours sur la Ferneté*; dans les *Documents d'histoire*, n<sup>o</sup> 4 sq.
1767. L.-S. Mercier, *Éloge de Charles V*. Amsterdam, 1767.
- Abbé Menard, *Éloge de Charles V*. Paris, Regnard, 1767.
- Abbé Bassinet, *Panegyrique de Saint-Louis*. Paris, Regnard, 1768.
1768. Gros de Besplas, *Des causes du bonheur public*. Paris, Jorry, 1768.
- Du Pont, *Physiocratie*; Leyde; Paris, Merlin, 1768.
1769. Abbé de Villiers, *Vie de Louis IX, dauphin*.. Paris, d'Houry, etc., 1769.
- Diderot (*Critique de : Les grands hommes vengés*); dans : Diderot, *Œuvres*, III.
1770. (De Sapt), *L'ami du Prince et de la patrie...* Paris, J. P. Costard, 1770.
1771. 1<sup>er</sup> septembre. — Comtesse d'Egmont, *Lettre à Gustave III*; dans : Lan-son, *Lettres du XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 532-3.
1771. 23 octobre. — Mme Du Deffant, *Lettre*, dans *Correspondance de Mme Du Deffant*, II, p. 71.
- 27 octobre. — Barthélemy, *Lettre*, *Ibid.*, II, p. 77.
- L.-S. Mercier, *An 2240*.
1772. Sabatier de Castres, *Les Trois Siècles*.
- Calvel, *Encyclopédie*.
- *De la félicité publique*. Amsterdam, M.-H. Rey, 1772.
1773. La Dixmerie, *Tony et Clairette*.
- Marquis de Mirabeau, *Fénelon et Télémaque* [cf. II, b].
- D'Holbach, *Système Social*. Londres, 1773, 2 vol.
- (1773?) Marquis de Mirabeau, *Système politique...* Arch. nat., M. 783, n<sup>o</sup> 1. Mss.
- Marquis de Mirabeau, *Bref état pour la restauration de l'autorité du roi...* *ibid.*, n<sup>o</sup> 2. Mss.
1774. D'Alembert, *Éloge de Fénelon*; dans *Histoire...* 1.
- Dorat, *Le Nouveau Règne*, Genève, Paris, Monory, 1774.
- *La Bienfaisance de Henri IV*, poème.
- Colardeau, *Épître à Louis XVI*; dans : Colardeau, *Œuvres*. Paris, Ballard, Le Jay, 1779.
- De Rosset, *L'Agriculture*. Paris, impr. royale, 1774.
1775. Gaillard, *Mélanges*. Paris. A. H. Agasa, 1806, 4 vol.
- L. S. Mercier, *Temple de Mémoire*.
1775. *La Ferme de Pensylvanie*. Philadelphie; Paris, Ribou, 1775.

- Abbé de Lubersac, *Discours sur les Monuments publics*. Paris, impr. royale, 1775.
- Morcau, *Les Devoirs du Prince réduits à un seul principe*. Versailles, imp. du Roi, 1775.
- Riballier, *Approbatlon des Directions...*, *id.*, 1775, p. 157.
1777. Frédéric II, *Œuvres*, ix, 195. Berlin, R. Decker, 1857.
- Doigny du Ponceau, *Éloge de l'Hôpital*. Paris, Demouville, 1777.
- Guibert, *Éloge de l'Hôpital*, 1777.
- Marinotel, *Les Incas*; dans *Œuvres*. III.
- Vers 1777. Condillac, *Œuvres*, iv, p. 284 sq., *Commerce et Gouvernement*. Paris, Ch. Harel, 1798, 23 vol.
- Mably, *Œuvres*, xii. Paris, Volland, 1792, 15 vol.
1781. Raynal, *Histoire philosophique des Deux-Indes*, x.
- Reyrac, *Hymne au Soleil*.
- Fromageot, *Annales du règne de Marie-Thérèse*. Paris, Nyon, Laporte, 1781.
- 1783, 5 février. — Boucher d'Argis, *Discours sur l'Éducation des souverains...* Genève, Paris, Rome, 1783.
1784. *Lettres d'un philosophe*. 1784.
1788. Abbé Fauchet, *Oraison funèbre de Phélypeaux*. Paris, Lottin, 1788.
- Lamourette, *Délices de la religion*. Paris, Mérigot, j. 1788.
- La Harpe, *Lycée*, vii.
- *Novel Éloge de Fénelon*.
1789. *Fénelon aux États-Généraux*. Paris, Quillot, 1789.
- *Les principes positifs de Fénelon et de M. Necker sur l'administration* (1789).
1791. Abbé Emery, *Principes de Messieurs Bossuet et Fénelon sur la souveraineté*, 1791.
- 15 janvier. — Mme de Boiguilbert, *Lettre à Bernardin de Saint-Pierre*; dans : *Revue Bleue*, 13 oct. 1906.
- D'Erlach, *Précis des devoirs des Souverains*. Lausanne, Mourer; Paris, Garnery, 1791.
1792. L.-S. Mercier, *Fragments de politique et d'histoire*. Paris, Buisson, 1792, 3 vol.
- 1793 (?). Robespierre à Lindet, dans L. Madelin, *La Révolution*, p. 360. Paris, Hachette, 1912.
1794. 5 février. — Robespierre, *Rapport...*; dans : Robespierre, *Œuvres*, III, p. 539 sq. Paris, La Pommeraye, 1840, 3 vol.
- Mars. — Mallet du Pan, *Lettre au duc d'Elgin*, dans *Historical manuscripts commission*, III, London, 1883 sq., 250 vol.
- 7 mai. — Robespierre, *Discours...*; dans : *Œuvres*, III, p. 607 sq.
- Saint-Just, *Fragments et pensées sur les Institutions républicaines*. Paris, Teehener, 1831.
1797. Emery, *Politique du bon vieux temps*, 1797 [rééd. des *Principes de Bossuet et de Fénelon...*].
1798. Chemin-Dupontès, *Morale des Sages...* Paris, an VI.
1800. Abbé Proyart, *Louis XVI détroné avant d'être roi*.
- Mme de Staël, *De la littérature...* Paris, Charpentier [n. éd.].
1802. 19 octobre. — Abbé de Boulogne, art. des *Débats*.
1803. Nép. Lemercier, *Les Ages français*. Paris, Didot, Barba, 1803.
1806. Chateaubriand, article dans *Œuvres*, vi, p. 194, éd. 1859.
1807. S. Maréchal, *De la Vertu*, L. Collin, 1807.
1808. Azais, *Un mois de séjour aux Pyrénées*.
1809. Am. de Barante, *De la littérature française pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Colin, 1809.

- (Capelle), *Dictionnaire de morale, de science et de littérature*. Paris, Capelle et Renand, 1810, 2 vol.
- Féletz, *Notice de Télémaque*.
1811. Mme de Genlis, *De l'influence des femmes dans la littérature*. Paris, Lecointe et Durcy, 1826.
1814. Mai. — Boulard, *Lettre sur La Harpe*. Paris, V<sup>ve</sup> Agasse, mai 1814.
- Frontispice des *Directions*.
- Montlosier, *de la Monarchie française*. Paris, Nicole..., 1814, 3 vol.
- 1815, 1/13 décembre. — Jos. de Maistre, *Lettre*, dans *Lettres*, 1, p. 291.
1817. (Babié de Bercenay). *Louis XVI peint par lui même*, Paris, Gide fr., 1817.
- Chas, *Manuel des Rois*. Paris, Ch. Villet, 1817.
1818. Mme de Staël, *Considérations sur la Révolution française*. Paris, Charpen-tier [n. éd.], 2 vol.
1820. Magnin, *Entretien sur l'Éloquence*. Paris, De Bure, 1820.
- Billecocq, *De la religion chrétienne*.
- Garat, *Mémoires* (cf. II, a).

## VI. INFLUENCE MORALE ET PÉDAGOGIQUE.

### a) Ouvrages généraux.

- Lichtenberger, *Histoire des idées religieuses en Allemagne*. Paris, Sandoz, 1873, 3 vol.
- Parisot, *Oberlin*. Paris, Paulin et C<sup>ie</sup>, 1905.

### b) Ouvrages spéciaux.

1675. Fleury, *Traité du choix des Études*.
1690. Poiret, *Principes solides de la religion et de la vie chrétienne appliqués à l'éducation...* Amsterdam, Desbordes, 1705.
1693. Locke, *Traité sur l'éducation des enfants*; trad. p. Coste. Amsterdam, Schelte, 1708 [rééd.].
- Vers 1716. Abbé de Pons, *Nouvelle méthode pour former la jeunesse française* [cf. V, b].
1718. Du Pac de Bellegarde, *Maximes*.
1722. J. P. de Crouzaz, *Traité de l'éducation des enfants*. La Haye, fr. Vaillant et Prévost, 1722, 2 vol.
1726. (A. Paccori), *Règles pour travailler utilement à l'éducation des enfants*. Paris, G. Dupuy, 1726.
1728. Mme de Lambert, *Avis d'une mère...*; dans : Mme de Lambert, *Œuvres*. Amsterdam, 1747.
- Baudouin, chan., *De l'éducation d'un jeune seigneur*. Paris, J. Estienne, 1728.
- Abbé Castel de Saint-Pierre, *Traité sur l'Éducation*; dans : Abbé de Saint-Pierre, *Ouvrages sur divers sujets...*, 1728.
1731. Bollin, *De la manière...* Supplément. iv. Paris, V<sup>ve</sup> Estienne, 1731.
- M. Huber, *Le monde fou préféré au monde sage...* Amsterdam, Wetstein et Smith, 1731, 2 vol.
1732. Pluche, *Le Spectacle de la Nature*. Paris, V<sup>ve</sup> Estienne, etc., 1732 sq. 9 vol.
1735. (De Creden), *Le militaire en solitude...*, 1735.



1736. (Abbé Gédoyen), *Mémoire* ; dans *Mém. Acad. Inscr.* XII, p. 80.
1743. Moncrif, *Les dons des Fées ou le pouvoir de l'éducation* ; dans : Moncrif, *Œuvres*, 1. Paris, Brunet, 1751, 4 vol. [2<sup>e</sup> éd.].
1749. J.-J. Rousseau, *Mémoire...* ; dans : *Portefeuille de Mme Dupin*. Paris, Calman-Lévy, 1884.
1756. Caraccioli, *Le véritable Mentor...* Liège, Bruxelles, 1759 [2<sup>e</sup> éd.].
1757. Mme Leprince de Beaumont, *Magasin des enfants*, 1810 [rééd.].
1761. J.-J. Rousseau, *La Nouvelle-Héloïse*.
1762. J.-J. Rousseau, *Émile*. La Haye, J. Néaulme, 1762, 4 vol.
1763. Formey, *Anti-Émile*. Berlin, Pauli, 1763.
1764. Mme Leprince de Beaumont, *Magasin des jeunes demoiselles*, 1828, 4 vol.  
— G. Grivel, *L'Ami des jeunes gens...* Lille, Henry, 1764.
1765. Formey, *Traité d'éducation morale*. Liège, Desoer, 1773.
1766. (Dom. J. Cajot), *Les plagiais de M. J.-J. R... sur l'Éducation*. La Haye, Paris, Durand, 1766.
1770. Sabatier de Castros, *Dictionnaire de littérature*. Paris, Vincent, 1770, 3 vol.  
— Marquis de Mirabeau, *Leçons économiques*. Amsterdam, 1770.  
— Mme Leprince de Beaumont, *Les Américaines...* Lyon, Bruyset, 1770, 3 vol.
1773. *L'Élève de la Raison*. Paris, Barbou, 1773, 4 vol.
1775. Auger, *Discours sur l'Éducation*. Rouen, Paris, 1775.
- 1778(?). Abbé Millot, *Dialogues et vie du duc de Bourgogne*. Paris, Besançon, 1816.
1779. Comtesse de Mircmont, *Traité de l'éducation des femmes...* Paris, Pierres, 1779, 7 vol.
1782. Mme de Genlis, *Adèle et Théodore*. 1862, 2 vol.  
— (Beguillet), *Considérations générales sur l'éducation*. Bouillon, Paris, 1782.  
— Abbé Proyard, *Vie du Dauphin père de Louis XV*.
1784. Bernardin de Saint-Pierre, *Études de la Nature*.  
— Mme de Genlis, *Les Veillées du Château*.
1786. Abbé Reyre, *L'École des jeunes demoiselles*. Limoges, Barbou, 1786.
1788. Lafargue, *Poème sur l'Éducation*. Paris, Guillot, 1788.  
? (Cordier de Saint-Firmin), *Il vaut bien mieux prévenir le mal...* Paris, Richomme.
1797. Couret-Villencuve, *L'ami de l'enfance et de la jeunesse*. Paris, V<sup>ve</sup> Fournier, an V.
1798. M.-A. Lenoir, *L'institutrice et son élève*. Londres, 1798, 2 vol.
1799. P.-T.-H. Legroing-Lamaisonneuve, *Essai sur le genre d'instruction le plus analogue à la destination des femmes*. Paris, 1801 [rééd.].
1800. Abbé de Boulogne, dans les *Annales philosophiques*, III, p. 97-104.
1801. J.-M. Hékel, *Récréations morales*.  
— Mme de Genlis, *Nouvelle méthode d'enseignement pour la première enfance*. Paris, Maradan, 1801.
1802. C.-G. Étienne et Gaugiran-Nanteuil, *Le Pacha de Suresnes*. Paris, Barba, an X.
1803. Abbé Blanchard, éd. p. Bruyset, *Préceptes pour l'éducation des deux sexes*. Lyon, Bruyset, 1803.  
— Noël et Planche, *Éphémérides*, an XI.
1804. P. Laigneau-Duronceray, *Tablettes philosophiques*. Paris, Desenne, 1804.
1807. 9 juillet. — Bellemare, dans le *Spectateur français...*, V, p. 273 sq.
1808. A\*\*\* C\*\*\*, *La jeunesse instruite d'après la méthode de Fénelon...* Besançon, Chalandre, 1808.
1812. Mme Campau, *De l'éducation* ; publ. p. Barrière. Paris, Baudouin, 1824, 2 vol.
1814. M.-J.-A. Boieldieu, *Le langage de la raison*. Paris, Didot l'a., 1814.

1815. *Le Mentor chrétien...* Paris, Saint-Michel, 1815.  
 1818. Pelletier, *Manuel de l'homme de bien*.

## VII. AUTORITÉ DOCTRINALE ; INFLUENCE RELIGIEUSE ; INFLUENCE PHILOSOPHIQUE.

### I. AUTORITÉ DOCTRINALE.

#### a) Ouvrages généraux.

- Degert, A., *Histoire des Séminaires français*. Paris, 1912.  
 Ingold, A.-M., le P., *Histoire de l'édition bénédictine de Saint-Augustin*. Paris, A. Picart et f., 1903.

#### b) Ouvrages spéciaux.

- ↳ *Lettre du Recteur des Jésuites de Cambrai à un jésuite de Paris*, Arch. nat. L 729, f<sup>o</sup> 58, Mss.
1711. Quesnel, *Réponse aux deux lettres de l'Archevêque de Cambrai*.  
 1714. *Le Témoignage de la Vérité*.  
 (1715). Le P. André, *Examen de l'Instruction Pastorale en Dialogues*. Bibl. de Caen, Mss. 156, f<sup>o</sup> 123 sq.
1721. Feu P. de la Broûie, *Défense de la grâce efficace...* Paris, F. Barois, 1821.  
 1722. Abbé Houtteville, *La religion chrétienne prouvée par les faits*. Paris, 1722, — et nouv. éd., 1749.
1724. Colbert év. de Montpellier, *Lettre pastorale*.  
 1725. Le P. Billuart, *Le Thomisme triomphant*.  
 — Stiévenard, *Apologies pour feu M. de Fénelon*.
1726. Card. de Polignac, *Lettres à l'abbé de Rothelin*, 16, 23 mai, 27 juin, 1726 ; dans : *Revue Fénelon*, juil.-oct. 1911, p. 101-103.
1730. *Anecdotes et mémoires secrets sur la Constitution Unigenitus*. Utrecht, C.-G. Le Febvre, 1733 [3<sup>e</sup> éd.].  
 — Le P. Bimet, *Dissertation polémique sur l'autorité de l'Église dans les questions de fait* ; dans : *Nouvelles Ecclés.*, 1731, p. 183 [extraits].
1731. (Le P. Patouillet, S. J.), *Apologie de Cartouche...* Avignon, P. Fidèle, (1731).  
 — (Le P. de Colonia, S. J.), *Dictionnaire des livres jansénistes* [Bibliothèque janséniste]. Anvers, J.-B. Verdussen, 1755, 4 vol. [rééd.].
1733. Du Plessis d'Argentré, *Dissertation... : en quel sens on peut dire qu'un jugement de l'Église catholique, qui condamne plusieurs propositions d'un écrit dogmatique, est une règle de foi*.
1737. Controverse Beausobre-Galet ; dans la *Bibliothèque germanique*, xxxviii<sup>2</sup>, p. 34, et xlv<sup>2</sup>, p. 60 sq.
1745. Le P. J. Pichon, S. J., *L'Esprit de Jésus-Christ sur la fréquente communion*. Paris, H.-L. Guérin, 1745.
1746. Évêque de Marseille, *Lettre Pastorale*.  
 1747. Évêque d'Auxerre, *Ordonnance*.  
 — Évêque de Marseille, *Lettre à l'Archev. de Sens*.  
 — (Brocquevielle), *De suprema Romani pontificis auctoritate...* Avignon, F. Girard, 1747.

1748. Archevêque d'Aix, *Lettre*.  
 — Évêque de Mâcon, *Lettre*.  
 — Cardinal de Rohan, *Lettre*.  
 — Évêque de Saint-Pons, *Lettre*.  
 — 6 janvier. — Évêque de Saint-Papoul, *Lettre*.  
 — 25 avril. — Évêque de Bâle, *Lettre*.

## 2. INFLUENCE RELIGIEUSE.

## a) Ouvrages généraux.

- Abrégé de l'histoire des anabaptistes et des piétistes*, 1738.  
 Billion, J., *Mme de Staël et le mysticisme*; dans *Rev. Hist. Litt.*, janv.-mars 1910.  
 Clavannes, J., *J.-Ph. Dutoit...* Lausanne, Bridel, 1865.  
 Eynard, Ch., *Vie de Mme de Krüdener*. Paris, Cherbuliez, 1849.  
 Favre, A., *J.-Ph. Dutoit...* Genève, Kündig, 1911.  
 Feugère, A., *Lomennais avant l'Essai...* Paris, Bloud, 1906.  
 Garat, *Mémoires*, [cf. II, a].  
 Gauthier, P., *Mathieu de Montmorency*. Paris, Plon, 1908.  
 Guillon, abbé A., *Histoire générale de l'Église pendant le xviii<sup>e</sup> siècle*, 1, Besançon, Gauthier fr., 1823.  
 Maistre, J. de, *Lettres et opuscules inédits*.  
 Ollion, Les idées de Mme de Staël. Mâcon, Protat, 1910.  
 H. Heppé, *Geschichte der Quietischen Mystik...* Berlin, W. Hertz, 1875.  
 Vacant et Maugeot, *Dictionnaire de théologie catholique*.

## b) Ouvrages spéciaux.

1717. Abbé de Brion, *Considérations et entretiens spirituels...* Paris, A. Warin, 1717.  
 1718. Abbé de Brion, *Paraphrase de divers psaumes fort mystérieux...* Paris, N. Leclere, 1718, 3 vol.  
 — (Le P. J.-P. Pinamonti), *le Directeur dans les voies du salut*, trad. p. le P. F. de Courbeville, 1718.  
 1720. Abbé de Brion, *La vie de la très sublime contemplatrice sœur Marie de Sainte-Thérèse*. Paris, N. Leclere, 1720.  
 — Abbé de Brion, *Lettres spirituelles de la sœur Marie de Sainte-Thérèse*, *ibid.*, 1720.  
 ? Abbé de Brion, *Lettre* (à un religieux), Mss. aut., collection E. Levesque.  
 1722. Lucas, *La Nature et l'excellence de la Religion chrétienne*.  
 1725. (Abbé Olivier), *Examen des œuvres de M. l'abbé de Brion*. Paris, Chaubert, 1725.  
 — (Abbé de Brion), *Réponse à un libelle... qui a pour titre : Examen*.  
 — 8 mars. — (*Id.*), *Lettre écrite à Mgr l'Évêque de Soissons*.  
 1727. (Béat de Mural), *L'instinct divin recommandé aux hommes*. Londres, 1753 [n. éd.].  
 1728. Ramsay, *Some few poems* [cf. III, 2, a].  
 — Baudouin, *De l'éducation...* [cf. VI, b].  
 — Abbé de Brion, *Traité de la vraie et de la fausse spiritualité...* Paris, J. Estienne, 1728, 2 vol.  
 1729. J.-J. Languet, *La vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie Alacoque*, 1729.  
 — Abbé Le Pelletier, *Traité de l'Amour de Dieu...* 1729.

1736. F. M(alaval), *Poésies spirituelles...* Cologne, J. de la Pierre, 1736, [n. éd. aug.].
1737. Le P. Pallu, S. J., *De l'amour de Dieu...* Paris, M. Bordelet, 1737.
1738. Le P. Fellon, S. J., *Traité de l'Amour de Dieu selon l'esprit et la méthode de saint François de Sales*, 1738.
1740. H.-M. Boudon, *Le règne de Dieu en l'Oraison mentale...* Paris, Delespine ac., 1740.
- Pope, *La Prière Universelle* : trad. Le Franc de Pompignan. Londres, 1740.
1741. (Bouillier), *Lettres sur les vrais principes de la religion*. Amsterdam, J. Catusse, 1741, 2 vol.
- (Le P. de Caussade, S. J.), *Instructions spirituelles en forme de dialogues sur les divers états d'oraison, suivant la doctrine de M. Bossuet...* Perpignan, J.-B. Régnier, 1741.
1745. Swedenborg, *De cultu et amore Dei*. Londres, 1745.
1754. Lafitau, *Lettres spirituelles*. Paris, Hérisant, 1754.
- 1764 sq. Fleischbein, *Correspondance avec Klinckowström*, Mme Wiedner, Regina (?), Lucie de Fabrice. Bibl. Fac. théol. lib. Lausanne, T. S. 1013 à 1018, 1020, 1019 A. Mss.
1765. Dutoit-Membrini, *Sermon*; dans : Dutoit, *Sermons et homélies inédits*, *ibid.*, T. P. 1250, -51, -52, -53, -54 B. Mss.
1767. Klinckowström, *Lettre, ibid.*, T. S. 1021. Mss.
- ? Fleischbein, *Opuscules divers, ibid.*, T. S. 1001 à 1012. Mss.
1768. (De Lasne d'Aigubelles), *La religion du cœur*. Paris, Delalain, 1768.
1769. 11 janvier. — *Lettre de l'Académie de Lausanne*; dans Chavannes, *Dutoit*.
1770. J.-G. de la Flechère, *La grâce et la nature*.
1789. Le P. Grou, S. J., *Maximes spirituelles*. Paris, Belin, 1789.
1790. Le P. G.-F. Berthier, S. J., *Réflexions spirituelles*, publ. par le P. de Querbeuf. Paris, Mérigot, 1790, 5 vol.
- (Dutoit-Membrini), *Discours sur la vie et les écrits de Mme Guion*; dans *Téd. des Justifications*, 1.
- 1792 sq. Saint-Martin, *Correspondance inédite de — et de Kirchberger*. Paris, Dentu, 1862.
1793. (Dutoit-Membrini), *La Philosophie divine...*, 1793, 3 vol.
1796. Le P. Grou, S. J., *Méditations...* Besançon, J. Petit, 1824.
1797. Mme de Genlis, *Discours moraux...* Paris, Crapelet, 1802.
1800. (Dutoit-Membrini), *La philosophie chrétienne...*, 1800, 4 vol.
1801. Carron, *Pensées chrétiennes*. Paris, Giguët et Michaut, 1802, 4 vol. [rééd.].
- Eckartshausen, *Dieu est l'amour le plus pur...* Paris, Guyot, etc., 1815 [en 1801 : *le Chrétien adorateur*].
1802. Chassanis, *Du Christianisme et de son culte, contre une fausse spiritualité*. Paris, Moutardier, 1802.
1805. Mme de Staël, *Lettre à de Gérando*; dans : Ollion, *Les idées de Mme de Staël* (cf. VII, 2, a).
1806. G. Lavater, *L'art de connaître les hommes par la physionomie*. 1806.
1808. J.-F. Baillif, *La religion chrétienne*.
1809. Lamennais; dans : Lamennais, *Œuvres inédites*, 1, p. 55. Paris, Dentu, 1866, 2 vol.
1810. Mme de Staël, *de l'Allemagne*; dans : *Œuvres*, xi. Paris, Treuttel et Würtz, 1820-21, 17 vol.
1811. Lamennais; dans : *Œuvres inédites*, 1, p. 95 et 124.
1812. Lamennais; dans : *Œuvres inédites*, 1, p. 95 et 125.
1815. Lamennais; dans : *Œuvres inédites*, 1, p. 223.

1818. Cardinal de La Luzerne, *Éclaircissements sur l'Amour pur de Dieu*. Paris, Egron, 1818.  
 1819. 8 déc. — Lamartine, *Lettre*; dans : Lamartine, *Correspondance*. Paris, Hachette, 1873.  
 1820. Lamartine, *Méditations*.

## 3. INFLUENCE PHILOSOPHIQUE.

[A compléter par III, Ramsay.]

## a) Ouvrages généraux.

- Abbadie, J., *Traité de la vérité de la religion chrétienne...* La Haye, J. Néaulme, 1741 [n. éd.].  
 André, le P., S. J., *Documents inédits pour servir à l'histoire philosophique, religieuse et littéraire du XVIII<sup>e</sup> s.*, publ. par A. Charma et Mancel. Caen, Lesaulnier, 1844-56, 2 vol.  
 Blampignon, abbé, *Etude sur Malebranche*, 1862.  
 Bonaventure, Saint, *Itinerarium mentis ad Deum*.  
 Bossuet, *Œuvres complètes*.  
 Cogclerus, *Prima pars imaginum elegantissimarum...*, 1568.  
 Dejob, *Bernardin de Saint-Pierre et ses opinions religieuses*. Paris, Faivre et Teilhard, 1894.  
 Évangile selon saint Mathieu.  
 Lamourette, abbé, *Pensées sur la Philosophie de la Foi.* Paris, Mérigot j., 1789.  
 Lanson, G., *Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750*; dans la *Rev. Hist. Litt.*, janv.-mars 1912.  
 Leibnitz, *Œuvres*. Paris, 1842, 2 vol.  
 Maury, F., *Étude sur la vie et les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre*. Paris, Hachette, 1892.  
 Nodier, Ch., *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*. Paris, Crapet, 1829.  
*Psaumes*.  
 Rébelliau, A., art. sur : Saunders, *Fénelon, his friends and enemies*; dans : *Rev. histor.*, nov. 1906, p. 388 sq.  
 Rivière, J., *La Théodicée de Fénelon, ses éléments quietistes*; dans : *Annales de philos. chrét.*, nov. 1908-mars 1909.

## b) Ouvrages spéciaux.

1712. J.-Ph. de Varenne, *Les Hommes*. 1727 [n. éd. augm.].  
 1715. Nieuwentyt, *L'existence de Dieu démontrée par les merveilles de la Nature*. Amsterdam et Leipzig, Arkstée et Merkus, 1740 [n. éd.].  
 1716. Abbé Genest, *Principes de philosophie*. Amsterdam, E. du Villard, 1717 [n. éd.].  
 1717. Fontenelle, *Histoire du renouvellement de l'Académie royale des Sciences*; dans : Fontenelle : *Œuvres*. Paris, Saillant, 1767, 11 vol.  
 — Billeeocq, *Le livre universel*.  
 ? Bolingbroke, *Pensées choisies...*, 1771, 2 vol.  
 1726. Rollin, *De la manière...*  
 Avant 1729. J. Meslier, *Notes marginales mss. sur les Œuvres philosophiques de Fénelon*. Paris, Fl. Delaulne, 1718, Bibl. nat. Inv. D. 34916 Rés.  
 — J. Meslier, *Mémoire des pensées...* Bibl. nat., mss. fr. 19458.



- 1732 sq. Pluche, *Spectacle de la Nature*.
1733. Juin. — F.-M.-G. Deschamps, *La religion défendue*; dans : *Mém. de Trévoux*, juin 1733, p. 940.
1736. Pope, *Essai sur l'homme*, trad. en vers français. Londres, P. Dunoyer; Amsterdam, J.-F. Bernard, 1736.
1738. de Lessert, *Théologie des insectes*, trad. avec des *Remarques* de P. Lyonnet. La Haye, Swart, 1742, 2 vol.  
— Voltaire, *Éléments de la philosophie de Newton*; dans : Voltaire, *Œuvres*, xxii.
1741. G.-A. Fabricius, *Théologie de l'eau*, trad. p. Burnand.
- 1742-44. Young, *Les Nuits*, trad. Le Tourneur. Paris, Le Jay, 1769, 2 vol.
1743. L. Racine, *La Religion*, poème. Paris, Veuve Desaint, 1785 [8<sup>e</sup> éd.].
1747. Formey, *Examen de la preuve qu'on tire des fins de la Nature...*; dans : *Mém. Acad. Berlin*. 1747, p. 305-86.
1749. Dulard, *La grandeur de Dieu dans les merveilles de la Nature*, poème. Paris, Desaint et Saillant, 1749.
1750. Abbé Dupetit-Château, *Idée de la vérité et de la grandeur de la religion...*, 1750.
1751. J.-J. Rousseau, *Observations sur la réponse [du roi de Pologne]*; dans : J.-J. Rousseau, *Œuvres*, 1. Neuchâtel, 1775.
1754. Formey, *Mélanges...* Leyde, 1754, 2 vol.
1756. Abbé de Lattaignant, *Cantique sur l'existence de Dieu*; dans : *Lettres sur les ouvrages de piété*, 1, p. 355.
1757. (Dom Deforis), *Lettres sur la religion*. Avignon, A.-I. Fez, 1757.
1758. Abbé Lemoine, *Dieu admirable dans ses ouvrages*, ode.
1759. Bouillier, *Discours philosophiques*. Amsterdam, Paris, Guillyn, 1759.
1761. Lepetit de Montleury, *L'existence de Dieu et de sa providence*, ode.
1762. J.-J. Rousseau, *Émile*.  
— J.-J. Rousseau, *Lettres à M. de Malesherbes*.
1764. J.-J. Rousseau, *Lettres écrites de la montagne*; dans : J.-J. Rousseau, *Œuvres*, ix.
1765. Formey, *Discours sur... le degré de certitude dont sont susceptibles les preuves tirées de la considération de cet univers pour démontrer l'existence d'une divinité*; dans : *Mém. Acad. Berlin*, 1765, p. 435 sq.
1768. Abbé Bullet, *L'existence de Dieu, démontrée par les merveilles de la Nature...* Paris, Valade, 1768.
1769. D. Forbes, *Pensées sur la religion naturelle et révélée*; trad. par le P. Houbigant. Lyon, Berthoud, 1769.  
— Le P. Hayet, *L'existence de Dieu*, 1769.  
— Abbé de Lacan, *Tableau des grandeurs de Dieu*, 1769.
1771. L. S. Mercier, *L'An 2440*.
1775. (Abbé Gérard), *Le Comte de Valmont*. Paris, Bossange, 1801, 3 vol. [11<sup>e</sup> éd.].
1776. J.-J. Rousseau, *Les rêveries du promeneur solitaire*; dans : J.-J. Rousseau, *Œuvres posthumes*, ix. Genève, 1782.  
— (Roussel de la Tour), *Philosophie religieuse*. Rome et Paris, Boudet, 1776.
1777. Sturm, *Considérations sur les œuvres de Dieu*. La Haye, Gosse, 1777, 3 vol.
- Avant 1778. J.-J. Rousseau, *Confessions*; dans : J.-J. Rousseau, *Œuvres posthumes*, ix sq.  
? Bernardin de Saint-Pierre, *L'Arcadie*; dans : Bernardin de Saint-Pierre, *Œuvres*, vii.
1782. *L'Auteur de la Nature*, 1782.
- Avant 1783. D'Alembert, *Œuvres*. Paris, Belin, 1822, 5 vol.

- D'Alembert, *Œuvres et correspondance inédites*, publ. par Ch. Henry. Paris, Perrin, 1887.
1783. Léonard, *Lettres de deux amans...* Londres, Paris, Deseine, 1783, 3 vol.
1784. Bernardin de Saint-Pierre, *Études de la Nature*.
1787. Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*.
- Abbé La Reynie de La Bruyère, *Candide, ou l'Élève du philosophe chrétien*. Paris, Cailleau, 1787, 2 vol.
1788. Necker, *De l'importance des opinions religieuses*. Londres, Paris, 1788.
1793. Dutoit-Membrini, *La philosophie divine*.
- La Bastays, *Culte philosophique*, an II.
- 14 déc. — Benoît-Lamoignon, *Hymne*; dans : *Mercur*, 14 déc. 1793.
1794. Payan, *Discours*; dans : *Le Conservateur Décadaire*, 1, p. 43.
- Desorgues, *Hymne*; dans : *Recueil d'hymnes républicains* [cf. VIII].
- Cosson, *ibid.*
- Pils, *ibid.*
- Charlemagne, *ibid.*
- Geoffroy, *ibid.*
- Deschamps, *ibid.*
- Le Brun, *Ode républicaine sur l'Éternel*; dans la *Décade*, an II, floréal-messidor, p. 344 sq.
- Poulitier, *Discours décadaires...* Paris, imp. des Écoles républicaines, an II.
- Platon Blanchard, *Catéchisme de la Nature*. Paris, Maradan, an II.
1797. (Chemin), *Année religieuse des théophilantropes*, 1. Paris, Bureau des ouvrages de la Théophilantropie..., an VI, 1797.
- J.-B. Chemin, *Morale des sages de tous les pays...* Paris, l'Auteur, an VI.
- Mathiez, *La Théophilantropie et le culte décadaire*. Paris, Alcan, 1903.
- (La) Reveillère-Lapeaux, *Réflexions sur le culte...* Paris, H.-J. Jansen, an V.
- Vers 1797. La Harpe, *Lycée*, an VII.
1798. (Lalande), dans le *Mercur*, xxxiii, p. 21 sq.
- (Chemin), *Année religieuse...*, II..., an VI, 1798.
- (Chemin), *Instruction élémentaire sur la morale religieuse*, 1798.
- Lanthenas, *Religion civile...* Paris; Comminges, an VI.
1799. *Fête à la tolérance, qui sera célébrée le 15 frimaire an VIII*.
- Blanchard, dans le *Mercur*, messidor an VIII, p. 49 sq.
- Jauffret, *Les Merveilles du corps humain*, extr. dans *Mercur*, xvii, p. 67 sq.
1801. Béranger, *Morale en exemple...* Lyon, Leroy; Paris, Nyon, 1801, 3 vol.
- Mme de Gomer, *La journée solitaire de l'homme sensible...*, imp. Forget, 1801.
1802. Cousin-Despréaux, *Leçons de la nature présentées à l'esprit et au cœur*, 1802.
- Béranger, *Nouveau Magasin des Petits Enfants*. Lyon, A. Leroy, 1802, 2 vol.
1803. Bardou, *Le philosophe devenu chrétien par la contemplation de la Nature...* Tulle, Chirac, an XI, 1803.
- A. Sarrazin, *Élégie sur la mort de Saint-Lambert*; dans *Mercur*, germinal an XI, p. 55.
- H. Coqueret, *Théosophie...*, 1803.
- Jauffret, *Promenades à la campagne*. Paris, Demoraïne, Lenormant, an XII, 1803.
1804. B.-M.-F. Levassieur, *Ode à l'Être suprême*; *Mercur*, xix, p. 3.
1805. Jauffret, *Six Jours...*, 1805.
- *Le Mentor de la Jeunesse...*, 1805.

1806. Gaude, *Le contemplateur religieux...* Toulouse, Paris, 1806.  
 1807. 24 oct. — N.-L. Lemercier, *Sur la Lumière*; dans : *Mercury*, 24 oct. 1807, p. 145 sq.  
 1808. Cardinal de La Luzerne, *Dissertation sur l'existence et les attributs de Dieu*. Paris, Mécquignon j., 1825 [réd.].  
 1811. Mai. — Salgues, art. de *Mercury*, mai 1811, p. 218 sq.  
 1812. P. Blanchard, *Tableaux de la Nature...* Paris, 1812.  
 1817. Lamennais, *Essai sur l'Indifférence*; dans : *Œuvres*, II, 1836-37.  
 1820. A. de Monvel, *Ode sur l'existence de Dieu, suivie d'un sonnet, et d'une romance sur le même sujet*.

## VIII. JOURNAUX ET PÉRIODIQUES. ~

La plupart des Journaux et Périodiques cités dans le présent livre n'intéressent pas telle partie du sujet à l'exclusion des autres. Il est donc malaisé de les séparer en catégories. Je me borne à en donner la liste alphabétique.

- ACACIA (L'), *Revue mensuelle d'études maçonniques*. Paris, 1902 sq.  
 ACTA HISTORICO-ECCLESIASTICA..., Siegm.-H. Hoffmann, Leipzig et Weimar, 1734 sq.  
 ALMANACH DES MUSES (L'). Paris, 1765 sq.  
 AMI DE LA RELIGION ET DU ROI (L'), Paris; Le Clere, 1814 sq.  
 AMI DES CAMPAGNES (L'), Pinglin. Paris, an VIII-IX.  
 AMUSEMENTS LITTÉRAIRES..., La Barre de Beaumarchais. La Haye, J. van Duren, 1740 sq.  
 ANNALES CATHOLIQUES. Voir *Annales religieuses*.  
 ANNALES CRITIQUES DE LITTÉRATURE ET DE MORALE. Paris, Le Clere, 1805-06.  
 ANNALES DE L'ÉDUCATION, F. Guizot. Paris, Le Normant, 1811.  
 ANNALES DE L'ÉDUCATION DU SEXE, Mme Mouret. Paris, l'Auteur, 1790.  
 ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE. Paris, Bloud, 1902 sq.  
 ANNALES DES PROVINCES-UNIES, Basnage. La Haye, Ch. Le Vier, 1719.  
 ANNALES LITTÉRAIRES ET MORALES. Voir *Annales religieuses*.  
 ANNALES PHILOSOPHIQUES, MORALES ET LITTÉRAIRES. Voir *Annales religieuses*.  
 ANNALES RELIGIEUSES, POLITIQUES ET LITTÉRAIRES, abbés Jauffret, Sicard, puis de Boulogne, 1796-1797. [Supprimées après le 4 sept. 1797 = 4 fructidor au V; reprises après le 18 brumaire, sous le titre de : *Annales philosophiques, morales et littéraires, ou suite des Annales Catholiques*; (abbés de Boulogne et Guillon). Paris, Le Clere, 1800. La nouvelle publication est interrompue au moment des négociations du Concordat; elle est reprise en juin 1803 sous le titre de : *Annales littéraires et morales*].  
 ANNÉE FRANÇAISE, OU MEMORIAL DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES. Paris, 1825-26.  
 ANNEE LITTÉRAIRE (L'), Fréron. Amsterdam et Paris, M. Lambert, 1754-90.  
 BIBLIOTHÈQUE ANCIENNE ET MODERNE, J. Le Clere, 1714-1727.  
 BIBLIOTHÈQUE ANGLAISE..., M. D. L. R. Amsterdam, Vve de P. Marret, 1717-1728.  
 BIBLIOTHÈQUE ANNUELLE ET UNIVERSELLE. Paris, P.-G. Lemercier, 1751.  
 BIBLIOTHÈQUE BRITANNIQUE. La Haye, 1733-1747.  
 BIBLIOTHÈQUE BRITANNIQUE. Genève, 1796 sq.  
 BIBLIOTHÈQUE DES LIVRES NOUVEAUX, Camusat, Nancy, 1726.

- BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE... Camusat, Amsterdam, J.-F. Bernard, 1723 sq.  
 BIBLIOTHÈQUE GERMANIQUE... Amsterdam, P. Humbert, 1720 sq.  
 BIBLIOTHÈQUE ITALIQUE... Genève, Bousquet, 1728-1734.  
 BIBLIOTHÈQUE RAISONNÉE DES OUVRAGES DES SAVANTS... Amelot de la Hous-  
 saye. Amsterdam, Wetstein et Smith, 1728-1752.  
 BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DES ROMAINS. Paris, La Combe, 1775 sq.  
 BOUCHE DE FER, abbé Fauchet et Bonneville. Paris, Cercle Social, 1790-91.  
 BULLETIN DES AMIS DE LA VÉRITÉ. Paris, Cercle Social, 1793.  
 CHOIX DES ANCIENS MERCURES. Paris, Chaubert, 108 vol., 1757 sq.  
 CHRONIQUE DE PARIS, 9-14 mars 1793.  
 CHRONIQUE RELIGIEUSE. Paris, Baudouin fr., 1819 sq.  
 CINQ ANNÉES LITTÉRAIRES (LEs), Clément. La Haye, A. de Groot, P. Gosse j.,  
 1754.  
 CITOYEN FRANÇAIS (LE), Londres, 1765.  
 CLEF DU CABINET DES PRINCES, Jordan, Luxembourg, 1704-1706 (Voir *Jour-  
 nal de Verdun*).  
 COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES, BULLETIN HISTORIQUE  
 ET PHILOGIQUE, ann. 1908.  
 CONGRÈS MAÇONNIQUE INTERNATIONAL, année 1889.  
 CONSERVATEUR DÉCADAIRE, an II.  
 CONSERVATEUR DES PRINCIPES RÉPUBLICAINS (LE)... Paris, Ruault, an II.  
 CORRESPONDANT (LE). Paris, 1843 sq.  
 DÉCADE PHILOSOPHIQUE. Paris, an II, 1807.  
 DOCUMENTS D'HISTOIRE. Paris, 1910-1913.  
 ÉPHÉMÉRIDES DU CITOYEN... Paris, La Combe, 1767 sq.  
 ESPION ANGLAIS (L). Londres, J. Adamson, 1783 [nouv. éd. aug.].  
 ESPRIT DES JOURNAUX (L'). Paris, Valade, 1777 sq.  
 ÉTAT DE LA FRANCE. Paris, 1661-1752.  
 ÉTUDES, P. P. de la Compagnie de Jésus. Paris, 1856.  
 EUROPE SAVANTE (L'). La Haye, A. de Rogissart, 1718 sq.  
 FREIMAUER BIBLIOTHEK, 1778 sq. Rééd. Berlin, 1782.  
 GAZETTE DE FRANCE. Paris, 1699. — Voir *Recueil des nouvelles*...  
 GAZETTE DE LONDRES, sept. 1734.  
 GAZETTE LITTÉRAIRE DE L'EUROPE, Suard. Paris, imp. de la *Gazette de France*,  
 1764-1766.  
 GENTLEMAN'S MAGAZINE. Londres, 1731 sq.  
 GLANEUR FRANÇOIS (LE). Paris, Prault p., 1736.  
 HISTOIRE CRITIQUE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES. Amsterdam, J. Desbor-  
 des, 1712 sq.  
 HISTOIRE LITTÉRAIRE DE L'EUROPE, Van Effen La Haye, de Merville, 1726-27.  
 HOLLANDAIS (LE), La Batte de Beaumarchais. Francfort, F. Warrrentrapp,  
 1738.  
 INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET DES CURIEX (L'). Paris, Cherbuliez,  
 1865 sq.  
 JOURNAL BRITANNIQUE, Maty. La Haye, Scheurlcer j., 1731 sq.  
 JOURNAL D'ÉDUCATION, Le Roux. Paris, Le Conturier, 1776 sq.  
 JOURNAL DE LA MONTAGNE, 1793-an III.  
 JOURNAL DE LECTURE... Paris, 1775 sq.  
 JOURNAL DE PARIS, 1793 sq.  
 JOURNAL DE VERDUN, ou JOURNAL HISTORIQUE SUR LES MATIÈRES DU TEMPS.  
 Verdun, 1707 sq.  
 JOURNAL DES ARTS, DE LITTÉRATURE ET DE COMMERCE. Paris, 8 thermido  
 an VII à décembre 1814.  
 JOURNAL DES CURÉS, Paris, 1806-1811.

- JOURNAL DES DAMES, Campignoulles, puis La Louptière. La Haye, 1759, 1761.
- JOURNAL DES DÉBATS. Paris, 1789 sq.
- JOURNAL DES HOMMES LIBRES, OU LE RÉPUBLICAIN. Paris, 1792 sq.
- JOURNAL DE LYCÉE DES ARTS. Paris, 1793 - an IV.
- JOURNAL DES SAVANTS. Paris, 1665 sq.
- JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, abbé Dinouart. Paris, Barbou, 1760-1771.
- JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE. Liège, 1756-1775.
- JOURNAL FRANÇAIS (LE), Palissot et Clément. Paris, Montard, 1777.
- JOURNAL HISTORIQUE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES. Leyde, Th. Haak, S. Luchtman, 1732-1733.
- JOURNAL LITTÉRAIRE. La Haye, T. Johnson, 1713 sq.
- JOURNAL UNIVERSEL. La Haye, Berkoske f., 1743-1747.
- LETTRES CHINOISES. La Haye, 1740.
- LETTRES SÉRIEUSES ET BADINES, M. F. M. Janison, 1729 sq.
- LETTRES SUR LES OUVRAGES... DE PIÉTÉ..., Joannel. Paris, H. D. Chaubert, Cl. Hérisant, 1754 sq.
- LETTRES SUR QUELQUES ÉCRITS DE CE TEMPS, Fréron. Londres et Paris, Duchesne, 1752.
- LOGEMENTS DE 1730, Bibl. de Rouen, Mss. 18, Coll. de Montbret, V, p. 361.
- MÉLANGES DE PHILOSOPHIE, D'HISTOIRE, DE MORALE ET DE LITTÉRATURE, de Boulogne et Picot. Paris, Le Clere, 1806-1811 [à partir de 1807, Picot seul].
- MÉMOIRES CHRONOLOGIQUES ET DOGMATIQUES, (d'Avrigny), 1720.
- MÉMOIRES DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE (CONTINUATION DES). Paris, Simart, 1726 sq.
- MÉMOIRES DE TRÉVOUX, OU MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS. Trévoux, 1701-1778.
- MÉMOIRES HISTORIQUES ET CRITIQUES. Amsterdam, J. F. Bernard, 1722.
- MÉMOIRES HISTORIQUES POUR LE SIÈCLE COURANT, Descoches de Parthenay, Amsterdam, Poigietcr, 1728 sq.
- MÉMOIRES LITTÉRAIRES DE LA GRANDE-BRETAGNE, Michel de la Roche. La Haye, F. Vaillant et N. Prévost, 1720-1724.
- MÉMOIRES POUR SERVIR À L'HISTOIRE DES HOMMES ILLUSTRES DANS LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES, (Niceron). Paris, Briasson, 1727-1737.
- MÉMOIRES SECRETS POUR SERVIR À L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE, Bachaumont, etc. Londres, J. Adamson, 1762-74.
- MÉMOIRES SUR DIVERS GENRES DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE. Paris, Vve Le-febvre, 1722 sq.
- MÉMORIAL RELIGIEUX, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, 1815 sq.
- MERCURE DE FRANCE (LE). Paris, 1672 sq.
- MONITEUR (LE), [réimpression].
- NOTES AND QUERIES. Londres, 1849 sq.
- NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE... La Haye, P. Gosse, 1738 sq.
- NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE GERMANIQUE. Amsterdam, P. Mortier, 1746 sq.
- NOUVELLES DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES. Amsterdam, D. Mortier, 1716-1718.
- NOUVELLES DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES ET DES ARTS, 1785-1786.
- NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES, 1728-1803.
- NOUVELLES LITTÉRAIRES. La Haye, H. du Sauzet, 1715-1720.
- NOUVELLISTE DU PARNASSE (LE), Desfontaines. Paris, Chaubert, 1730-1732.
- OBSERVATIONS SUR LES ÉCRITS MODERNES, Desfontaines. Paris, Chaubert, 1735-1743.
- POLITIQUE CHRÉTIENNE (LA), abbé A. Guillon. Paris, Beaucé, 1815 et 1816.
- POUR ET CONTRE (LE), abbé Prevost, Paris, Didot, 1733 sq.
- QUINZAINE LITTÉRAIRE (LA), abbé A. Guillon. Paris, A. Egrou, 1817.



- RECUEIL DE PLUSIEURS PIÈCES D'ÉLOQUENCE ET DE POÉSIE PRÉSENTÉES A L'ACADÉMIE FRANÇAISE... Paris, J.-B. Coignard, 1715 et sq.
- RECUEIL DES HARANGUES PRONONCÉES PAR MM. DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE. Paris, J.-B. Coignard, 1714-87, 8 vol.
- RECUEIL DES NOUVELLES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES..., 1699 (Voir *Gazette de France*).
- RECUEIL DES PIÈCES D'ÉLOQUENCE ET DE POÉSIE QUI ONT REMPORTÉ LES PRIX DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, (*Recueil commencé en 1671*).
- RÉPERTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. Paris, Béchet, Delaunay, 1816.
- REVUE BLEUE. Revue politique et littéraire. Paris, 1863 sq.
- REVUE BOSSUET. Paris, 1900-1911.
- REVUE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE, Colin. Paris, 1894 sq.
- REVUE DE LOUVAIN, ou REVUE CATHOLIQUE. Liège, 1843; Louvain, 1846 sq.
- REVUE DE MÉTAPHYSIQUE ET DE MORALE. Paris, 1893 sq.
- REVUE DE PARIS. Véron, Paris, 1829 — et 1894 sq.
- REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES. Paris, 1892 sq.
- REVUE DES ÉTUDES HISTORIQUES. Paris, 1899 sq.
- REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES. Paris, 1866.
- REVUE DU CLERGÉ FRANÇAIS. Paris, 1895 sq.
- REVUE FÉNELON, E. Griselle. Paris, Leclerc, 1910 sq.
- REVUE HISTORIQUE, Monod, Paris, 1876 sq.
- REVUE PHILOSOPHIQUE, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE. Paris, 1876 sq.
- SEMAINE RELIGIEUSE DU DIOCÈSE DE BLOIS, 1871 sq.
- SPECTATEUR (LE)..., *traduct. de l'Anglois*. Amsterdam, Wetstein, 1726.
- SPECTATEUR FRANÇAIS AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE... (LE). Paris, Société typogr., 1805-1812.
- VOIX DE LA RELIGION AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE... Lausanne, 1802-1803.

## SOCIÉTÉS SAVANTES

- BULLETIN DE LA COMMISSION HISTORIQUE DU DÉPARTEMENT DU NORD.
- MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.
- MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE D'AIX.
- MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DE BERLIN.
- MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX.
- MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DE CAEN.
- MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DE NANCY.
- MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX.
- MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE MAINÉ-ET-LOIRE.
- MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI.
- MÉMOIRES DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS.



## ADDENDUM

P. 633, ligne 17.

Gosselin date cette *Lettre* de : « (1731) » ; et il l'attribue au marquis de Fénelon.

Mais :

1<sup>o</sup> La copie autographe de Ramsay, figurant parmi les papiers du cardinal de Fleury, rend cette attribution douteuse.

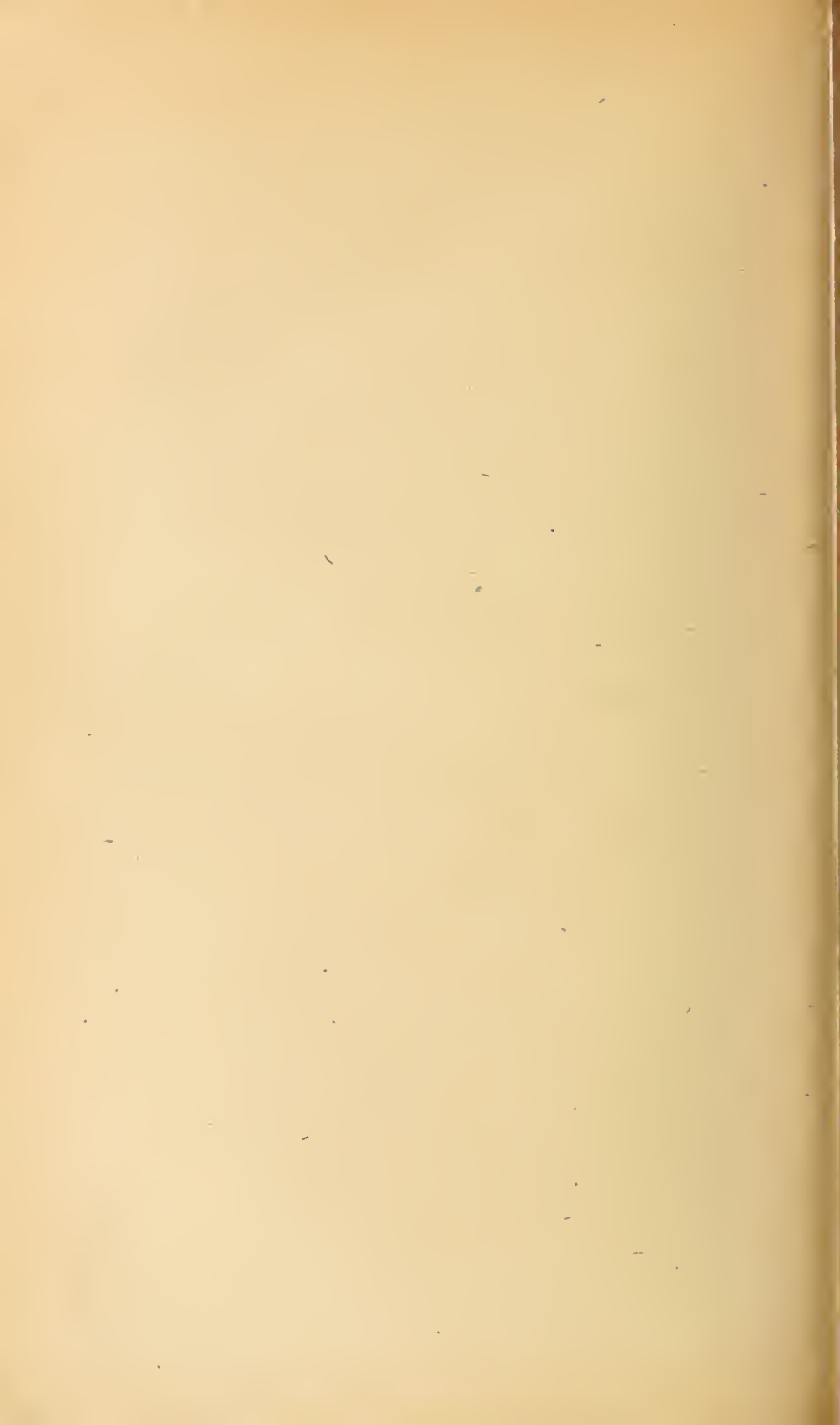
2<sup>o</sup> Le marquis aurait-il écrit ceci : « Je ne connais point le P. Toussaints du Plessis... Nulle liaison personnelle ne m'intéresse pour lui. »

3<sup>o</sup> L'auteur de la *Lettre*, parlant de Bossuet et de Fénelon, dit : « feu M. de Meaux, Votre oncle, et feu M. l'archevêque de Cambrai, que je regarde comme mon père ». Le marquis aurait sans doute écrit : « mon oncle ».

4<sup>o</sup> Enfin l'auteur de la *Lettre* est le même que celui d'une *Vie de Fénelon* parue un peu après 1720 : l'abbé de Saint-André, écrit-il, « accuse dom Toussaints d'avoir falsifié les faits, et cette accusation retombe sur moi, puisque ce religieux n'avance aucun fait essentiel que ce qui se trouve dans l'ébauche que j'écrivis de la vie de M. de Cambrai, il y a douze ans. Je communiquai tous ces faits à feu S. E. le Cardinal de Noailles, avant leur impression, et il n'en contredit aucun. »

5<sup>o</sup> Quant à la date du 20 avril 1732, elle est formellement donnée par la copie de Ramsay.

---



## INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES

N. B. — Cette liste ne comporte pas les mots suivants : chrétiens, CHRIST, DIEU, Église, FÉNELON, France, MENTOR, Quiétisme, Télémaque, non plus que les titres d'ouvrages.

L'astérisque (\*) indique qu'un nom est cité dans les notes.

### A

ABBADIE, J., 98, 98*, 256, 256*, 272, 272*.	ALBANI, cardinal, 106*.	Amélie, 475.
ABÉLAUD, 429.	ALBERT, ANT., 558, 558*.	AMELOT, 13.
ABLAING DE GIESSENBOURG, A.-C. D', 265.	ALBERT, le P., 275.	AMELOT DE LA HOUSSAYE, 213*.
Académie française, 69*, 80*, 218, 269, 286, 290, 359, 367, 368, 401 sq., 417, 419, 420, 423, 424, 432, 460, 500, 525, 557, 560, 567.	ALBON, C <sup>te</sup> D', 419, 450, 450*.	Aménophis, 121, 123 sq., 134, 140.
Achille, 85, 117, 177, 468.	ALCIBIADE, 123*.	Amérique, Américains, 131, 304.
ADAM, 163*.	ALEGRE, MARQUISE D', 167.	AMIABLE, L., 145*.
ADAMS, 37*.	ALEMERT, D', 16, 341, 343, 390, 390*, 401 sq., 416, 419, 419*, 420 sq., 420* sq., 428, 430 sq., 430* sq., 446, 457 sq., 458*, 476, 485, 487, 499, 524*, 525, 529, 545*, 562, 562*, 564, 564*, 565, 565*, 576, 576*.	Amiens, 373, 524, 565.
ADDISON, 64, 64*.	ALEXÇON, DUC D', 494.	AMIENS, VIDAME D', 13.
ADHENET, 436.	ALEXANDRE LE GRAND, 432, 434.	Amour, l', 539.
ADOAM, 121.	ALEXANDRIE, 129.	Amphion, 479.
Adonice, 541.	ALFARO, le P. (S. J.), 345.	Amsterdam, 45*, 193, 208, 269, 314*.
Adraste, 298, 398*.	ALIGRE, M. D', 59*.	AMYOT, 284.
AGEN, l'Évêque d', 353.	ALIGRE, M <sup>me</sup> D', 12, 152.	Anaximandre, 125 sq., 135.
AGÉNOIS, A.-L., C <sup>te</sup> D', puis DUC D'AIGUILLON, 63*.	Allemagne, Allemands, 13, 42, 53, 152, 254, 432.	Anchin, abbaye d', 6.
AGÉNOIS, C <sup>ss</sup> e D', A.-C. DE CRUSSOL FLORENSAC, 63*.	ALMEYDA, P.-Th., D', 542.	ANDRÉ, le P. (S. J.), 20-22, 231, 232, 256, 257*, 558, 558
AGNETTE, 408.	Altona, 451.	ANDRIEUX, 524, 524*, 542, 542*.
AGUESSEAU D', 16, 220, 220*, 221, 359, 433.	AMAR DU RIVIER, 563, 563*.	ANGÈLE DE FOIGNY, la Bienheureuse, 43*, 248.
AIX, l'archevêque d', 239, 239*.	Amasis, 468.	ANGÉLIQUE, la Mère, de Port-Royal, 15*.
Alais, 504.	Ambert, 297*.	Angers, 437.
ALAMANNI, abbé, 8.	AMBOISE, St., 550.	ANGVILLIER, C <sup>te</sup> D', 423.
ALARY, abbé, 20, 62*, 118.		Angleterre, Anglais, 13, 16, 18, 34 sq., 42, 43*, 48 sq., 59*, 61, 63, 65, 73, 74, 77, 77*, 78, 78*, 95, 97, 119, 124, 124*, 125*, 130, 141, 150, 230, 253, 259,



- 261, 324, 325, 348, 349\*, 370, 440, 442.  
 ANGOULÈME, DUC D', 531.  
 ANJOU, DUC D', 184, 494.  
 Anjou, rue d', 345.  
 ANNE DE BOLEYN, 432.  
 ANQUETIL, 440, 440\*.  
 ANQUETIL - DUPERRON, 150\*.  
 ANSART, 298.  
 ANSQUER, DE LONDRES, 366, 366\*.  
 ANTIER, M<sup>lle</sup>, 299\*.  
 ANTIN, DUC D', fils du marquis de Gondrin, 68\*.  
 ANTIN, DUC D', son grand-père, 68\*.  
 Antiope, 27 sq., 117, 140, 163, 375, 398, 453, 454\*.  
 Anvers, 167.  
 Apollon, 87, 374.  
 Apriès, 124.  
 ARAÏPE, 120, 140.  
 ARBERT, LE PRÉSIDENT D', 388.  
 Arcades, Académie des, 437.  
 ARCHIMBAUD, 91, 91\*.  
 ARGENS, MARQUIS D', 298.  
 ARGENSON, D', 32, 62, 62\*, 63\*, 377, 383, 556.  
 Aristée, 297, 297\*.  
 Aristide, 141\*.  
 Aristodème, 324, 473.  
 Ariston, 454\*.  
 ARISTOTE, 89, 270, 271\*.  
 ARMENONVILLE, M. D', 59\*.  
 Arméniens, 36.  
 ARNAUDIN, D', 30.  
 ARNAULD, 232, 239, 275, 346.  
 ARNAULT, 529.  
 ATRAS, 6, 295.  
 ARIGNY, abbé D', 346, 346\*.  
 Aris-S<sup>te</sup>-Marguerite, loge des, 68\*.  
 Asie, Asiatiques, 89, 137, 357.  
 Astarbéc, 228, 373.  
 ASTRÉE, 383.  
 Astyage, 124.  
 Atala, 552.  
 Athénée, l', 525.  
 Athènes, Athéniens, 122\*, 124, 453, 541.  
 AUBERVAL, D', 540.  
 Aubigny, 68\*.  
 AUBLET DE MAUBUY, 362, 362\*.  
 AUBRY, domi, 568.  
 AUGER, abbé, 561, 561\*, 565, 565\*, 570, 570\*.  
 AUGER, L.-S., 501, 501\*, 518.  
 AUGUSTIN, S<sup>t</sup>, 7, 9, 10\*, sq., 109, 129, 129\*, 168, 168\*, 192, 196, 232\*, 270, 270\*, 272, 274, 396, 562.  
 AULARD, 483\*, 486\*, 489\*, 491\*.  
 Aumont, loge d', 68\*.  
 AUXERRE, Evêque d', 239, 239\*.  
 AVACX, abbé D', 538.  
 Avignon, 5, 73, 169, 169.  
 AVRIGNY, le P. D' (S. J.), 172, 181, 225, 361.  
 AYDIF, LE CHEV. D', 20.  
 Ayr, 35.  
 AZAIS, 526, 526\*, 537, 537\*, 544.
- B
- BABIÉ DE BERCEY, 538.  
 Babylone, 121\*.  
 Bacchantes, 539.  
 Bacchus, 376.  
 BACHAUMONT, 401 sq., 422 sq., 432, 442\*, 455, 455\*, 460\*, 471\*.  
 BACKER, le P. DE (S. J.), 297\*.  
 Bacle, 218\*, 435.  
 BAILLET, 270.  
 BAILLIU, 590, 593.  
 Bâle, 209.  
 Baléazar, 124\*, 372.  
 BALLANCHE, 543\*, 547 sq.  
 BALTUS, le P., 132\*.  
 Baniands, les, 130.  
 BANIER, abbé, 132\*.  
 Bannost, 173\*.  
 BARANTE, AM. DE, 537, 537\*.  
 BARBEYRAC, J., 99\*.  
 BARBIER, 482\*.  
 BARDON, 584, 584\*.  
 Barèges, 152.  
 BARMÉILR, libraire, 366\*.  
 BARON, 20.  
 BARRAL, abbé, 350, 358, 358\*, 361, 382, 382\* sq.  
 BARRÈRE, 477.  
 Barrois, 16.  
 BARRUCAND, 542.  
 BARRUEL, abbé, 516.  
 BARTHÉLEMY, abbé, 445.  
 BASEDOW, 569, 569\*.  
 BASILE, S<sup>t</sup>, 563.  
 BASNAGE, 358.  
 Bas-Rhin, armée du, 154.  
 BASSIBEY, abbé.  
 BASSINET, abbé DE, 388-9, 388\*-9\*, 559-560, 560\*.  
 BASSOMPIERRE, M<sup>me</sup> DE, 504.  
 BASTIDE, CH., 36\*, 37\*.  
 Bastille, la, 199.  
 BASVILLE, M. DE, 59\*.  
 Bathylle, 452.  
 BATELIER DE PETRES-BORD, 41\*.  
 BATEUX, abbé, 320, 320\*, 416, 559, 559\*.  
 Baucis, 437.  
 BAUDISSON, abbé.  
 BAUDOUIN, chanoine de Laval, 62, 244, 319, 319\*.  
 BAUDILLART, A., p. 303\*.  
 BAUDRY DE LOZIERES, 541, 541\*.  
 BAUSSET, Mgr DE, 12\*, 31, 31\*, 34, 64\*, 94\*, 193\*, 211, 211\*, 212\*, 215\*, 342\*, 345\*, 427\*, 480\*, 482\*, 503, 504-523, 504\*-523\*, 526, 526\*, 533\*, 534.  
 BAVIÈRE, L'Electeur de, 18.  
 BAYLE, 23, 79\*, 98, 98\*, 99, 114, 115, 135, 222, 358, 361, 416, 440, 473, 525.  
 BAZIRE, 443, 464.  
 Beauce, 34.  
 BEAUMANOIR, E.-H. DE, marquis de Lavardin, 12.  
 BEAUMANOIR, M<sup>me</sup> DE, née M. F. de Noailles, 12, 207.  
 BEAUMANOIR, M.-A. DE, 13.  
 BEAUMARCHAIS, 353.  
 BEAUMONT, abbé, puis Mgr DE, évêque de Saintes, 3-5, 5\*, 159, 165, 187,

- 187\*, 198, 216, 237-238, 495.
- BEAUMONT, LE CHEV. DE, 357, 358\*.
- BEAUMONT, ELIE DE, 460.
- BEAUSOBRE, DE, 242.
- Beauvais, 447, 447\*.
- BEAUVAIS, abbé DE, 563.
- BEAUVAU, LE C<sup>te</sup> DE, 298.
- BEAUVFAU, PRINCE DE, 403.
- BEAUVILLIERS, DUC DE, 11\*, 12\*, 13, 15, 62, 197, 224\*, 353\*, 407\*, 423, 436, 441, 443, 484\*, 495.
- BEAUVILLIERS, DUCHESS. DE, 12, 52.
- BEAUVILLIERS, F.-H.-A. DE, évêque de Beauvais, 5.
- Beauvilliers, l'hôtel de, 339.
- BEAUXOUCLES, M DE, 40\*.
- BEGUILLET, 568\*.
- Bélisair, 375.
- BELLEGARDE, abbé DE, 226, 226\*, 365, 365\*.
- BELLEMARE, 574.
- BELLEPIERRE DE NEUVÉ-GLISE, 390, 390\*.
- Belley, 598.
- BELZUNCE, Mgr DE, 532.
- Bénédictins, les, 7.
- Bénédictins, les, 75, 75\*.
- BENTLEY, 37\*.
- BERARDIER DI BATAUT, 448, 448\*, 566, 566\*.
- BERCHLEY, 59\*.
- BERENGER, 527, 527\*.
- 568, 583, 583\*, 584, 584\*.
- BERKELEY, 81, 125, 148\*.
- BERLEBOURG, C<sup>te</sup> DE, 253.
- Berlin, 299, 303, 426, 575.
- BERNARD, A., 280\*, 416\*, 462\*.
- BERNARD, GENTIL, 20.
- BERNARD, libraire, 269.
- BERNARD, M<sup>lle</sup>, 20.
- BERNARD, le P., 384.
- BERNARD, S<sup>t</sup>, 245, 429, 546.
- BERNARDIN DE S<sup>t</sup> PIERRE, 150\*, 396\*, 464, 466-471, 466\*-471\*, 474, 492, 531, 531\*, 532, 548, 574, 575, 581, 594.
- BETHU, 55\*, 57.
- BERNIER, 119.
- BERNIÈRES, DE, 13\*, 17.
- BERNIÈRES, DE, DES ANGES, 6\*.
- BERNIÈRES-LOUVIGNY, DE, 43\*, 248.
- BETOSTAR, 140.
- BERQUIN, 569, 570, 570\*.
- BERRUYER, le P. (S. J.), 132, 132\*.
- BERRY, DUC DE, 184, 494.
- BERTHIER, abbé, 343.
- BERTHIER, le P. (S. J.), 388.
- BERTHOUD, S., 6\*.
- BERTIER, Mgr DE, 5, 40\*.
- BERTIN DU ROCHERET, 70, 70\*, 146\*.
- BERTRAND, J., 390.
- BERWICK, 152.
- BESANCON, l'évêque de, 239.
- BÉTHUNE, DE, 378\*.
- BÉTHUNE, A., DUC DE, 13.
- BÉTHUNE, DUCHESS. DE, 195.
- Bétiqne, la, 118, 124\*, 287\*, 311, 323, 324, 370, 374, 376, 391, 399, 452, 454, 461, 463, 469, 473, 535, 553.
- BEUCHOT, 77\*, 213\*.
- BEUYRON, MARQUISE DE, 20.
- Beyne, 183, 184, 188.
- BIGNON, abbé, 62, 116.
- Bignone, le régiment de, 152, 153.
- BILLECOQ, 262, 262\*, 365.
- BILLECOQ, avocat, 422\*, 532, 532\*, 538, 539, 539\*.
- Billom, 297\*.
- BILLOX, J., 596\*, 597\*.
- BILHART, le P., 7, 7\*, 233.
- BISSY, DE, 381\*.
- BISSY, abbé DE, 176 sq., 176\* sq.
- BISSY, Mgr DE, 6, 171 sq., 171\* sq., 192.
- BITAULT, P.-J., 449, 540.
- BIZET, 540, 540\*.
- BLACKBALL, 37\*.
- BLACKMORE, R., 78, 88, 88\*, 89, 120\*.
- BLACKWELL, Th., 291, 292\*.
- BLAIR, H., 562, 562\*.
- BLAMPIGNON, abbé, 20\*.
- BLANCHARD, abbé, 414, 414\*, 573, 573\*.
- BLANCHARD, P., 498\*, 540, 581, 581\*, 583, 585, 585\*.
- BLANCHART, de l'Acad. des Inscri., 230.
- BLANQUART, P.-L.-J., 481.
- Blais, 5, 9, 11, 39, 40 sq., 44\*, 45\*, 45, 47\*, 48\* sq., 153, 153\* sq., 199, 210, 252, 587\*.
- Boccoris, 448, 463.
- BOERHAVE, 38, 42, 42\*, 78, 478.
- BOHEME, Jacob, 44\*.
- BOISLIEU, M.-J.-A., 574, 574\*.
- BOILEAU, J.-J., 10, 354.
- BOILEAU, N. DESPRÉAUX, 26, 29, 192, 218, 284, 288, 295, 377, 419, 551\*.
- BOINVILLIERS, 529.
- Bois, collège du, 299.
- BOISGELIN DE CUCÉ, Mgr DE, 386, 386\*.
- BOISGUILBERT, M<sup>me</sup> DE, 464, 471.
- BOISISLE, DE, 67\*.
- BOISMONT, abbé DE, 428, 428\*, 557-558, 558\*.
- BOISSIMON, abbé DE, 275-6, 276\*.
- BOISSON, le P. (S. J.), 241.
- BOISSY, 481.
- BOISSY D'ANGLAS, 531.
- BOIVIN, 20, 121\*, 132.
- BOLINGROKE, MYLORD, 62, 62\*, 63\*, 221\*, 261, 261\*, 357, 357\*, 381\*.
- BONALD, V<sup>te</sup> DE, 491, 491\*, 500, 516, 530, 544, 544\*.
- BONAPARTE, voy. NAPO-LÉON I<sup>er</sup>.
- BONAT, Mgr DE, 438.
- BONAVENTURE, S<sup>t</sup>, 256, 256\*.
- BONHOMME, D., 299.
- BONHOMME, Hon., 471\*.
- BORD, G., 61\*, 63\*, 68\*.
- Bordeaux, 540.

- BORELL, L., 41\*.  
 BOSSUET, J.-B., évêque de Meaux, 6, 7, 7\*, 11, 22, 22\*, 31\*, 40, 66, 75, 94\*, 101, 102, 104, 105\*, 106, 107\*, 112, 116, 121\*, 125\*, 126\*, 127\*, 137\*, 138, 143, 144, 150, 170\*, 171 sq., 190, 191, 192, 192\*, 193, 193\*, 196, 197, 198, 198\*, 199, 201, 202, 210, 211, 213, 214, 217, 220, 221, 222, 224 sq., 224\*, 226, 228-9, 233, 234, 235, 236, 240, 243, 245 sq., 251-2, 251\*, 257, 257\*, 276, 295, 298\*, 327, 327\*, 342, 346, 346\*, 347 sq., 369, 377, 379, 382, 395, 403 sq., 414 sq., 429 sq., 440, 441, 463, 463\*, 467, 467\*, 472, 474, 478, 481, 484 sq., 484\*, 490 sq., 498 sq., 504 sq., 511 sq., 538, 539, 545, 546\*, 550 sq., 559 sq., 581, 584\*, 588, 591, 594.  
 BOSSUET, J.-B., évêque de Troyes, 7, 11, 11\*, 19, 21, 66, 172 sq., 189\*, 190, 192, 192\*, 211, 217, 243, 512, 521, 521\*.  
 BOUCHER, peintre, 230.  
 BOUDON, H.-M., 227, 250.  
 BOUGEANT, le P. (S. J.), 290, 290\*.  
 BOUHOURS, le P., 275, 275\*.  
 BOULLIER, 575, 575\*, 576-7, 577\*.  
 BOULLON, cardinal de, 65, 187, 358.  
 BOULLON, Ch. de, 65\*.  
 BOULLON, DUC DE, 72, 72\*, 71, 361\*.  
 BOULLON, Godefroi de, 64\*, 65.  
 BOULLON, maison de, 64\*, 65 sq., 71.  
 BOULAINVILLIERS, DE, 258.  
 BOULARD, 537, 537\*.  
 BOULLIER, D.-R., 250, 250\*, 251.  
 Boulogne, 427\*, 496, 536.  
 BOULOGNE, abbé DE, 486-488, 486\*-488\*, 498, 502, 503, 516.  
 Bourbon, les eaux de, 4, 152.  
 Bourbon, maison de, 67\*, 353\*.  
 BOURDALOU, 278\*, 352, 426.  
 BOURGELAT, 391\*.  
 BOURGEOIS, abbé, 62.  
 BOURGEOIS, EM., 346\*, 377\*.  
 Bourges, 173\*.  
 Bourgne, 182, 183, 421.  
 BOURGOGNE, DUC DE, 4, 9, 13, 14, 14\*, 16, 19, 39\*-47, 73, 73\*, 91, 107, 112, 121, 194, 197, 221, 222, 227, 273, 300, 301, 301\*, 305, 306, 306\*, 333, 335, 345, 348, 349, 353, 353\*, 355, 365, 377, 386, 404 sq., 418, 419, 424, 425 sq., 431, 435 sq., 441, 465, 471, 472, 479, 482\*, 484\*, 485, 492, 494, 495, 517, 519, 523, 525\*, 536, 537, 572.  
 BOURGOGNE, DUCHESSE DE, 305, 353\*.  
 BOURIGNON, Antoinette, 43, 43\*, 44, 236.  
 BOURLET DE VALCELLES, 572.  
 BOURNONVILLE, PRINCE DE, 16\*.  
 BOURSIER, 15\*.  
 BOVET, Ch., 57.  
 BOYER, Abel, 22, 258.  
 BOYLE, 36, 37\*, 77, 77\*, 260, 278\*.  
 BOYSSE, E., 297\*.  
 BOZE, Gros de, 20, 218, 382.  
 BR..., abbé, 458\*.  
 Brabant, 4.  
 BRADFORD, S., 37\*.  
 BRAGLONNE, abbé DE, 20.  
 Brama, 140\*.  
 BRANDEBOURG, Electeur de, 303.  
 BREMOND, H., 189\*.  
 BRESSEY, C<sup>te</sup> DE, 383.  
 BRETONNEAU, le P., 225.  
 Bretons, les, 468.  
 BRETTEVILLE, abbé DE, 275.  
 Brie, 173.  
 BRIENNE, abbé DE, 351.  
 BRION, abbé DE, 245-250, 245\*-249\*, 252, 279, 279\*.  
 BRIOT, 130\*.  
 BRISACIER, DE, 197, 352, 523.  
 BROCVIEVILLE, 243.  
 BROGLIE, EMM. DE, 18, 20, 303\*.  
 BROSSES, DE, 546\*.  
 BRUMOV, le P. (S. J.), 118, 118\*, 296.  
 BRUNEL, L., 402\*, 403\*.  
 BRUNEL, libraire, 208, 208\* sq.  
 BRUNER, 18, 18\*, 436.  
 BRUNSWICG, 148\*, 262\*.  
 Bruxelles, 111, 346.  
 BUIER, le P. (S. J.), 20, 118, 289.  
 BUION, 450, 471, 471\*, 545, 546\*, 558.  
 BULLET, abbé, 577, 577\*.  
 BURIGNY, DE, 360, 360\*.  
 BURNAND, 264.  
 BURNET, Gilbert, év. de Salisbury, 39, 39\*, 253.  
 BURNET, Th., 37\*.  
 BURRHUS, 443.  
 BURSCOUGH, 37\*.  
 BÜSCHING, 32, 33, 35, 57\*, 65\*, 67\*, 68\*, 69\*, 70\*, 72\*, 73\*, 74\*, 145\*.  
 Busiris, 540-541, 541\*.  
 BUSSY, loge de, 68\*.  
 BUTLER, L., 37\*.  
 C  
 CABANIS, 442, 524\*, 525.  
 CADURES, M<sup>lle</sup> DE, 235.  
 Caen, 299.  
 CAHEN, A., 89\*, 143, 331\*, 566.  
 Cahors, 10\*, 223.  
 CAHORS, l'évêque de, 72\*.  
 CAILLOT, 492\*.  
 CAJOT, DOM., 569, 569\*.  
 Calliope, 117.  
 CALMET, 433.  
 CALVEL, 447, 447\*, 455-6, 456\*.  
 CALVIN, Calvinistes, 36, 232.  
 Calypso, 27 sq., 90,

- 117 sq., 121, 140.  
288, 289, 292\*, 293,  
295\*, 371, 373, 373\*,  
374\*, 378, 380\*, 381,  
447, 450, 451, 473,  
519, 539, 540, 547\*.  
CAMARGO, M<sup>lle</sup>, 299\*.  
Cambrai, Cambresis, 3,  
4, 6, 8, 9, 10\*, 16,  
17, 17\*, 18, 39, 45  
sq., 76, 102, 112, 114,  
152, 152\*, 153, 154\*,  
159, 168\*, 173, 182,  
197, 215, 215\*, 219,  
228, 259, 348, 356,  
358, 406 sq., 414, 415,  
418 sq., 434, 436, 438,  
441, 443, 475 sq.,  
478\*, 479, 481, 484,  
487, 489, 493 sq.,  
502, 502\*, 503, 509,  
518, 525, 531, 547,  
553, 574, 594.  
Cambaÿs, 120.  
CAMPAN, M<sup>me</sup>, 511, 573-  
4, 574\*.  
CAMPE, 569, 569\*, 570.  
CAMPIGNY, M<sup>me</sup> DE, 505  
sq.  
CAMPISTRON, 20.  
CAMPRA, 27.  
Candide, 374.  
CANONNE, 492.  
CAPELLE, 537, 537\*, 544.  
CAPÉLAN, L., 129, 129\*,  
376\*.  
CAPPEFRONNIER, abbé, 63\*,  
71, 135.  
Capenses, les, 140.  
CARACCIOLI, 346, 346\*,  
377, 377\*, 432, 432\*,  
568, 568\*.  
CARABEUC DE KÉFRANROY,  
371, 372\*.  
CARAMAN, C<sup>te</sup> DE, 73.  
CARCASSONNE, l'évêque  
de, 240.  
CARON, M., 64, 523\*.  
CARRARD, B., 390, 390\*.  
CARRELET, 559.  
CARRON, 588, 588\*.  
CARTOUSI, cour du, 433.  
Cartaginois, les, 452.  
CARTON, M<sup>lle</sup>, 70.  
CARTOUCHE, 234.  
CASANATA, 143.  
CASANI, 8.  
Cassandane, 120 sq.  
CASTEL, le P., 66, 66\*,  
291.  
CASTEL DE S<sup>t</sup> PIERRE,  
abbé, 20, 229-230,  
286, 305, 306-308,  
306\*-308\*, 319, 367,  
395, 414, 455, 538.  
CASTELNAU, DE, 540.  
CASTRE, J DU — D'AU-  
VIGNY, 297, 297\*.  
Cateau-Cambresis, 197,  
528.  
CATHERINE DE GÈNES,  
S<sup>te</sup>, 43\*, 248.  
CATHERINE DE SIENNE,  
S<sup>te</sup>, 248.  
CATHOS, 48.  
CATINAT, 417, 426, 468\*,  
494, 500, 511, 549.  
CAUMONT, DE, 66\*.  
CAUSSADE, le P. DE (S.  
J.), 251-252, 251\*-  
252\*, 346, 351.  
CAYLUS, M<sup>me</sup> DE, 20, 353.  
Céphas, 468.  
Cérès, 374.  
CERUTTI, 558.  
CESAR, 468.  
Céton, milady, 375.  
Céctas, 567 sq.  
CHÂLONS, l'évêque de,  
179.  
CHAMBERS, 35\*.  
CHAMBERT, 454, 454\*.  
Chambre des Pairs, 504.  
CHAMFORT, 368, 368\*,  
374, 374\*, 442.  
Champagne, 8, 16.  
CHAMPELUR, Mgr DE, 5.  
CHAMPOLLION - FIGEAC,  
343.  
CHAN-BERGES, 116-117,  
283-284.  
CHANTAL, M<sup>me</sup> DE, 211.  
CHANTIRAC, abbé DE, 4,  
5, 24\*, 40\*, 159, 478,  
495, 512.  
CHAPELOT, 70.  
CHAPSAL, 563, 563\*.  
CHARAVAY, 65\*.  
CHARDIN, 119, 133, 133\*,  
292.  
Charente, la, 494.  
CHARLEMAGNE, 580.  
CHARLES II, 124\*.  
CHARLES V, 388.  
CHARLES BORROMÉE, S<sup>t</sup>,  
245.  
CHARLOTTE DE\*\*\*, M<sup>me</sup>,  
220.  
CHARLOTTE DE S<sup>t</sup> Cy-  
rien, sœur, 187, 187\*.  
Charinctos, les, 393\*  
394.  
CHAROST, DUC DE, 153,  
153\*.  
CHAROST, DUCHESSE DE,  
12, 13, 183.  
CHARION, 382.  
CHARPENTIER, 372.  
CHARTRES, DUC DE, 474.  
CHARTRES, l'évêque de,  
179, 196.  
CHAS, 438, 438\*, 538,  
538\*.  
CHASSANIS, 594, 594\*.  
CHASSÉ, M<sup>lle</sup>, 299\*.  
CHATEAUBRIAND, 511,  
515, 541, 547 sq.,  
534, 574, 584.  
CHÂTEAU-THIERRY, DUC  
DE, 65, 65\*.  
Châteauvichx, régiment  
de, 16.  
CHAUDON, 75\*, 138, 363,  
363\*, 365, 415, 415\*,  
425, 425\*, 446-7, 447\*,  
455, 455\*, 560, 560\*.  
CHAUFFEPÉ, J.-G. DE,  
18\*, 358.  
CHAULIT, 20.  
CHAULNES, DUC DE, 12,  
188.  
CHAUVÉLIN, DE, 59\*, 60\*,  
170, 172 sq., 193, 202  
sq., 202\* sq., 211, 302.  
CHAVANNES, J., 45, 49\*,  
57, 254, 393\*, 590\*,  
592\* sq.  
CHEMIN-DUPONTÈS, 536,  
536\*, 581, 581\*, 582,  
582\*.  
CHEMINAIS, le P. (S. J.),  
278.  
CHÉNIER, A., 446, 454-5,  
565\*.  
CHÉNIER, M.-J., 402,  
444, 475-479, 475\*-  
479\*, 481, 481\*, 485,  
487 sq., 499, 500,  
525, 529, 544, 544\*.  
Cherbourg, 437.  
CHERBURY, E.-H. DE,  
130, 130\*.  
CHÉROT, le P. (S. J.),  
p. 225\*.  
CHEVREUSE, DUC DE, 15,  
47, 47\*, 56, 162\*, 196,  
198\*, 495.  
CHEVREUSE, DUCHESSE DE,  
12, 438.  
CHEYNE, G., 149.

- Chine, 131, 417, 468.  
 CHIRAC, 153, 153\*.  
 CHOISY, abbé DE, 20, 305, 305\*, 429.  
 Chryseïs, 283.  
 Chypre, 120, 122, 312, 450, 452, 454.  
 CICÉRON, 109, 270, 271, 271\*, 273, 277\*, 280\*, 309, 556, 432, 558, 561 sq.  
 Cinq-Cents, Conseil des, 481.  
 Circé, 371, 371\*.  
 Cité-Variétés, théâtre de la, 540.  
 CLARKE, S., 37\*, 64, 77, 77\*, 260.  
 CLÉMENT XI, 7, 8, 106\*, 198, 485.  
 CLÉMENT XII, 70.  
 CLÉMENT, abbé, 385, 385\*.  
 CLÉMENT (DE GENÈVE), 70\*.  
 CLÉMENT D'ALEXANDRIE, 129, 129\*.  
 CLÉMENT DE BOISSY, 578.  
 Clio, 230.  
 CLOSSOS, 127\*.  
 Coastown, loge de, 68\*.  
 COCCICINS, 130, 130\*.  
 COGALIRUS, 256\*.  
 COIBAUD - DUBOIS, Ph., 275.  
 COIGNARD, libraire, 212, 269.  
 COLARDEAU, 373, 373\*, 458, 458\*.  
 COLBERT, 356, 566\*.  
 COLBERT, év. de Montpellier, 233\*.  
 COLERAINÉ, LORD, 64\*.  
 COLFAVRU, 145\*.  
 COLIN, abbé.  
 COLLÉ, Ch., 402\*, 546\*.  
 COLLIN D'AMBLÉ, F., 563, 563\*.  
 COLOGNE, Electeur de, 18, 110, 219.  
 COLONIA, le P. DE (S. J.), 235-236, 243\*.  
 COMAZZI, 383, 383\*.  
 Concordat, le, 486, 490, 504.  
 CONDÉ, LE GRAND, 423, 433.  
 CONDILLAC, 133\*, 460, 460\*, 560, 560\*.  
 CONDORCET, 144, 403\*, 407, 407\*, 423, 423\*.  
 Conflans, 164\*.  
 CONFUCIUS, 131, 467, 468, 581.  
 CONSTANTIN, 298.  
 Constituant, la, 443.  
 CONTI, abbé, 118\*.  
 CONTI, PRINCE DE, 136\*, 154.  
 Convention, la, 443, 444, 480-481, 489.  
 COPERNIC, 502.  
 Coppet, 596.  
 COQUERT, H., 584.  
 Cordeliers, Eglise des, 153\*.  
 CORDÉMOY, DE, 20.  
 CORDIER DE S<sup>t</sup> FIRMIN, 401, 442-443, 443\*, 486, 486\*, 571, 571\*.  
 Corinthe, 122.  
 CORNEILLE, 166, 284, 329, 366, 529.  
 CORNEAU, M<sup>me</sup>, 228.  
 CORTE, B.-H. de —, BARRON DE WALEFF, 290, 290\*, 310.  
 COSSON, 580.  
 COSTA DE BEAUREGARD, 539.  
 COSTE, 40\*, 314.  
 COUANIER - DESLANDIS, 367.  
 COUCHOUD, 45\*.  
 COPLAN, 131, 131\*.  
 COURBEVILLE, le P. F. DE, 245.  
 COURBOUZON, DE, 40\*.  
 COURET DE VILLENEUVE, 535, 536\*.  
 COURNAND, 525.  
 COURT DE GÉBELIN, 442.  
 Courtraï, 154.  
 COUSIN D'AVALLON, 471, 546\*.  
 COUSIN-DESPRÉAUX, 583-4.  
 COIFFURE, 408.  
 COYPEL, 286, 286\*.  
 CRÉBILLON, 20, 366.  
 CRIDEN, DE, 141, 227, 227\*, 228, 291, 291\*, 312, 313\*.  
 Crête, Crétois, 107, 120, 333, 374, 452, 453, 468, 548.  
 CREVIER, 559, 559\*.  
 CRÉTOR, 571.  
 CROFF, 524, 524\*.  
 CROWWELL, 124\*.  
 CROUSAZ, J.-P. DE, 119, 119\*, 217, 314, 316, 316\*.  
 CROWLEY, 72, 72\*.  
 CROZAT, M<sup>de</sup>, 64\*.  
 CROZET, L., 546\*.  
 CUDWORTH, D., 40.  
 CUDWORTH, R., 130.  
 CUMBERLAND, DUC DE, 61.  
 CUPER, S., 41\*.  
 CYRUS, 117-119, 374.

## D

- DACIER, 80\*, 131, 218.  
 DACIER, M<sup>me</sup>, 84, 85, 85\* sq.  
 DALKEITH, C<sup>te</sup> DE, 64\*.  
 DAMAS - HINARD, 482\*, 498\*.  
 DAMIENS, 373.  
 Dammartin, 44\*.  
 DAMPMARTIN, A.-H., 491, 491\*, 543, 543\*.  
 DANCHET, A., 20, 27.  
 DANCOURT, 20.  
 DANFÉL, le P. (S. J.), 237, 238.  
 DANIEL, 120, 125, 127\*, 135.  
 DANIEL, le P. (S. J.), 225, 233.  
 DANTE, 143.  
 DAPPLES, 590.  
 DASSIER, J., 230\*.  
 DAURENTON, le P. (S. J.), 8, 216.  
 Dauriens, les, 398\*.  
 DAUPHIN, le fils de Louis XV, 385.  
 DAUPHIN, le fils de Louis XVI, 538.  
 Dauphiné, 152.  
 DAVAUX, 591.  
 DAVID D'ANGERS, 484, 497.  
 DAVIDS, L., 41\*.  
 DAVIS, Clem., libr., 339.  
 DAVY, A., 41\*.  
 DAVY, A., 41\*.  
 DAVY, Cl., 41\*.  
 DAVY, M., 41\*.  
 DAVY, R., 41\*.  
 DEFORIS, dom, 409, 410, 422, 425, 426 sq., 518, 560, 561, 576, 576\*.  
 DÉGERT, abbé, 243\*.  
 Déjanire, p. 454.  
 DEJOB, Ch., 450\*.  
 DELAPORTE, 540, 540\*.



- DE LA RUE, le P. (S. J.),  
7, 7\*, 224, 225.  
DELAULNE, libr., 269.  
DELAUNAY, 366.  
DELEYRE, 581.  
DELILLE, 446, 455.  
DELISLE DE SALIS, 479,  
479\*, 480.  
Délôs, 374.  
Delphes, 137.  
DELPYANQUE, 4\*, 155\*.  
DEMAIMIEUX, J., 490,  
490\*.  
DEMANDRE, 378, 378\*.  
Démétrius, 454\*.  
Démodocus, 552.  
DÉMOSTHÈNE, 271, 273,  
276, 278, 280\*, 329,  
399, 556, 558, 560 sq.  
DENIS, J., 130\*, 131\*.  
DENIS D'HALICARNASSE,  
270.  
DERCY, 539, 540.  
DERHAM, 37\*, 77, 77\*,  
261, 264.  
DERHINS, 298.  
DERWENTWATER, C<sup>te</sup> DE,  
35, 61\*, 68\*, 75.  
DESAGULHRS, J.-F., 61\*,  
64\*.  
DESALLEURS, 303.  
DESBORDES, libraire, 314\*.  
DESCARTES, 21, 78, 79,  
81-83, 81\*-83\*, 136,  
145, 257, 368, 423,  
433.  
DESCHAMPS, 580.  
DESCHAMPS, F.-M.-G.,  
262, 263\*.  
DESEINE, 491, 491\*.  
DESESSARTS, N.-L.-M.,  
485, 485\*.  
DESTONAINES, 66\*, 113,  
113\*, 136, 138, 279,  
287, 289, 289\*, 292\*,  
294.  
DESMATHEAUX, 23, 66\*.  
DESMARETS DE S<sup>t</sup> SOR-  
LIN, 181.  
DESONGLES, 591.  
DESORGUES, 579, 580.  
DESIREZ, 367\*.  
DESTIAUX, 376.  
DESTOUCHES, chev., 16.  
DESTOUCHES, musicien,  
27, 299.  
Dettingen, 154.  
Deux-Ponts, duché de,  
43.  
DEVISE, abbé, 427\*.
- DEVIZE, M<sup>lle</sup> de, 156\*.  
DEWARLIZ, 493.  
Dictyme, 454.  
DIDROFF, 391, 392-3,  
392\*-3\*, 407, 545\*.  
Didon, 371.  
DIDOT, 342\*, 443.  
Dijon, 13, 414, 559, 591,  
594.  
Dillon, régiment de, 61\*.  
DINOUART, 555, 555\*,  
559.  
Dionède, 312.  
DITELY, Françoise-M.,  
41\*.  
DITELY, Madeleine, 41\*.  
DITELY, Marie, 41\*.  
DITELY, Michel, 41\*.  
DITELY, Philippe, 41\*.  
Dizier, château de, 40\*.  
Doctrinaires, les, 9\*.  
DOIGNY DU PONCEAU, 411,  
411\*, 412, 460, 460\*,  
564, 564\*.  
Dominicains, 7.  
DONCOURT, S. DE, 343.  
Dorade, 117.  
DORAT, 458, 458\*.  
Dorsan, M<sup>me</sup>, 572.  
DORSANNI, 15\*, 221\*,  
238\*, 351, 351\*.  
DORSEMAINNES, Anne,  
41\*.  
DORSEMAINNES, Claude,  
41\*.  
DORSEMAINNES, Jacques,  
41\*.  
DORSEMAINNES, Renée-F.,  
41\*.  
DOULLET, libraire, 215\*.  
DREN, 62.  
DREVET, 207.  
DROFFET, 306\*.  
Dryades, 467.  
Dryades, 539.  
Dublin, 71, 71\*.  
DUBOIS, abbé, puis Car-  
dinal, 15, 58\*, 300,  
300\*, 306, 487.  
DU BOS, abbé, 20, 118-  
119, 119, 285, 285\*.  
DUBOS, 493.  
DU CERCEAU, le P. (S.  
J.), 281-282.  
DUCLOS, Ch., 401-403,  
441, 441\*.  
DUCREUX, abbé, 422,  
422\*.  
DU DEFFANT, MARQUISE,  
425, 426\*, 445, 445\*.
- DUGAS, président, 46,  
223, 223\*.  
DUGULT, 15\*, 176\*, 382.  
DUHAMEL DE MONCEAU,  
381.  
DU JARRY, abbé, 275.  
DULARD, 264, 264\*.  
DUMARAD, MYLORD, 73.  
DUMOCALA, 372.  
DU NOYER, M<sup>me</sup> A.-M.  
PETIT, 22, 22\*.  
DU PAC DE BELLEGARDE,  
abbé, 316, 316\*.  
DUPETIT-CHATEAU, abbé,  
264, 264\*.  
DUPIN, grav<sup>r</sup>, 345.  
DUPIN, M<sup>r</sup>, 396, 397.  
DUPIN, M<sup>me</sup>, 396\*.  
DU PLISSIS, dom, voir  
TOUSSAINTS, dom.  
DU PLESSIS D'ARGENTRI,  
Mgr, 241-242, 242\*.  
DU PONT, 390.  
DU PCIS, 478\*.  
DUPUY, 12, 12\*, 13,  
51, 52, 52\*, 106, 106\*,  
169\*, 179, 187, 188,  
195\*.  
DUPUY, M<sup>me</sup>, 377\*.  
DURAS, maréchal DE, 422.  
DURIEUX, C<sup>te</sup> J., 152\*.  
DUSSAULT, 499, 530.  
DU TOIT-MEMBRINI, 155\*  
sq., 212, 341, 363 sq.,  
579, 579\*, 589-594,  
589\*-594\*.  
DUVAL, Ét., 57.

## E

- Ecbatane, 120.  
ECKARTSHAUSEN, 590,  
593 sq.  
Ecole Militaire, 423.  
Ecosse, Ecossois, 34, 35,  
40, 43\*, 48, 48\*, 91,  
91\*, 138.  
EGECOMR, 64.  
Edimbourg, 36, 64.  
Edouard, 541.  
EGLINTON, C<sup>te</sup> D', 35,  
75.  
EGMONT, C<sup>sse</sup> D', 456.  
Egypte, Egyptiens, 85,  
120 sq., 124\* sq., 131  
sq., 230, 297, 298,  
372, 466, 468, 550.  
Eleazar, 120, 125, 127\*.  
ELGIN, DUC D', 535\*.

- ELISABETH, reine, 440.  
 ELISABETH DE L'ENFANT  
   JÉSUS, Mère, 43\*.  
 Elise, 526.  
 Elmanco, d', 475-6.  
 Elmidor, 374.  
 Embrun, Concile d', 174,  
   241\*.  
 EMERY, M., 12\*, 31,  
   34, 94\*, 342\*, 463,  
   463\*, 479, 480\*, 482,  
   504 sq., 504\* sq., 536,  
   553.  
 Emile, 397 sq., 570.  
 ENGHEN, DUC D', 570.  
   73.  
 ENTRAIVE, MARQUISE D',  
 Entresol, club de l', 62-  
   63, 322.  
 EPICTÈTE, 467.  
 EPICURE, 170, 234, 260\*.  
 Epiménide, 549.  
 ERASME, 230, 382.  
 ERLACH, R.-L. D', 464,  
   464\*.  
 ESCHERNY, P.-L., C<sup>te</sup> D',  
   525, 525\*, 526, 543,  
   543\*.  
 ESCHWEIER, Pétronille  
   D', 49\*.  
 ESMÉNARD, 517, 543,  
   553.  
 ESMONIN DE DAMPIERRE,  
   591.  
 Espagne, 8, 13, 18, 217,  
   301, 482\*.  
 ÉSTIENNE, libraire, 61,  
   sq., 71, 170, 269.  
 ESTRÉES, Mgr D', 217\*.  
 États-généraux, 514.  
 ETEMARF, abbé D', 346,  
   346\*.  
 Ethiopiens, 131.  
 ÉTIENNE, 572\*.  
 Etruriens, 96.  
 Eucarius, 376.  
 Eucharis, 27 sq., 140,  
   228, 312, 373, 378,  
   381, 539, 544, 552,  
   554.  
 Eudicaste, 370.  
 Eudore, 553, 554.  
 Eudome, 375.  
 EUGÈNE, le PRINCE, 18,  
   228, 406, 414, 437,  
   495.  
 Europe, 139, 154, 304,  
   306, 323.  
 EVREUX, C<sup>te</sup> D', 64, 64\*,  
   65\*, 72\*.
- EVREUX, l'évêquod', 240.  
 EXFORD, MYLORD, 53, 53\*.  
 EYNARD, Ch., 594.
- F
- FARRICE, M<sup>lle</sup> L. DE, 590  
   sq.  
 FABRICIUS, 258, 264.  
 FABRONI, 8, 182.  
 FALMANN, 253.  
 FANTIN DES ODOARS, 531,  
   531\*.  
 FAREZ, 493, 495.  
 FAUCHET, abbé, 461,  
   461\*.  
 FAYRE, A., 590\*.  
 FAYDIT, 22, 25, 26, 26\*,  
   27\*, 28, 446, 552.  
 FAYOLIE, 544, 544\*.  
 FELETZ, Ch., M. DE, 492,  
   497, 497\*, 517, 517\*,  
   524, 528, 537, 544,  
   564, 564\*.  
 FELLER, abbé, 447\*, 446,  
   446\*, 449, 449\*.  
 FELLON, le P. (S. J.), p.  
   245.  
 FÉNELON, MARQUIS DE —,  
   voir SALIGNAC, G.-J. DE.  
 Fête, régiment de la, 154.  
 Fergete, 454\*.  
 FERRI DE S<sup>t</sup>-CONSTANT,  
   J.-L., 563, 563\*.  
 FESCH, 516.  
 FEUDRY DE BRÉQUIGNY,  
   555, 555\*.  
 FEUGERI, AN., 589, 589\*.  
 FICHANT, 176, 176\*, 188.  
 FICQUET, 413, 426.  
 FIVÉE, 499.  
 FILASSIER, 414, 415\*.  
 FILMER, ROB., 99.  
 FISSEC, M<sup>lle</sup>, 53\*, 162\*.  
 Flandres, 16, 17, 18, 38,  
   39\*, 244.  
 FLÉCHIER, év. de Nîmes,  
   295, 354, 476, 477,  
   477\*, 528.  
 FLISCHBLIN, 45\*, 49\*,  
   55\*, 162\*, 254, 590 sq.  
 FLEURY, abbé, 6, 6\*, 34,  
   88, 272, 310, 314, 315,  
   396, 398, 429, 499,  
   571.  
 FLEURY, cardinal DE,  
   58\* sq., 66\*, 67\*, 69,  
   69\* sq., 74, 75\*, 139,  
   144, 146, 175, 178,  
   178\*, 180\*, 186, 189,  
   189\*, 192, 201, 206\*,  
   212, 213, 221\*, 274-5,  
   274\*, 278, 303, 349,  
   350, 410\*.  
 Florence, 134\*.  
 FLORIAN, 442, 453\*, 452,  
   547.  
 FOLKEMA, J., 207.  
 FONTAINI-MALDERBE, DE,  
   374, 374\*.  
 FONTAINES, M<sup>me</sup> DE, 20.  
 FONTANIS, 442, 471, 504,  
   547 sq.  
 Fontarabie, 153.  
 FONTENAI, DE, 138, 294,  
   294\*.  
 Fontenai, la terre de, 16.  
 FONTENILLE, 18-19, 20\*,  
   42, 42\*, 66\*, 131, 144,  
   261, 261\*, 308-309,  
   308\*, 422, 445, 478,  
   574.  
 FONTENU, 20.  
 FORBIS, D., 577, 577\*.  
 FORBES DE PITSLICO,  
   MYLORD, 45\*, 48.  
 Forges, 40\*.  
 FORMEY, 264, 264\*, 570,  
   570\*, 575, 575\*, 576.  
 FORMONT, 349\*.  
 FORZIA, MARQUIS DE, 73.  
 FORZIA, MARQUISE DE,  
   169\*.  
 FOUCHER, 150\*.  
 FOUQUET, C<sup>te</sup> DE VAUX,  
   12.  
 FOUQUET, le P., 189.  
 FOUQUET, surintendant,  
   153\*.  
 FOURMONT, 20, 66\*, 87,  
   87\*.  
 FOURNIER DE TONY, 450,  
   454\*.  
 FOURQUEVAUX, abbé DE,  
   346\*.  
 FRAGUIER, abbé, 118,  
   283.  
 Francfort, 264.  
 Franc-maçonnerie, 32,  
   33, 37, 38, 61, 61\*,  
   63-64, 63\*-64\*, 65, 68  
   sq., 68\* sq., 73, 93\*,  
   99, 134-135, 134\*,  
   135\*, 144-146, 144\*-  
   146\*, 151, 322.  
 FRANÇOIS DE NEUTCHA-  
   TEAU, 546\*.  
 FRANÇOIS DE SALES, S<sup>t</sup>,  
   40, 106\*, 211, 245

- 246, 248, 352, 362, 425, 472-3, 522, 587, 595.
- FRANÇOIS-XAVIER, St. 501\*.
- FRÉDÉRIC II, 303-304, 426, 426\*, 460, 460\*.
- FRÉMONT, 223, 232.
- FRÉRET, 133, 134, 134\*.
- FRÉRON, 264, 350, 350\*, 359\*, 360, 411.
- FRICK, libraire, III.
- FRISO, 141.
- FROMAGEOT, 458, 458\*.
- G**
- GARRIELLO, 182.
- GAGON-DUFOUR, M<sup>me</sup>, 503, 503\*.
- GAICHÛS, LE R. P., 276, 276\*, 278, 280, 280\*.
- GAILLARD, 367, 389, 458, 459\*, 502, 502\*.
- GAILLIARD, J.-E., 27\*.
- GALET, abbé, 6, 219-220, 242.
- GAILLÉ, 479, 489.
- GALLARD, abbé, 427, 428, 433 sq., 438\*, 506.
- GALLOIS, abbé, 587.
- GARAT, D.-J., 401, 442, 531-2, 532\*, 539, 539\*, 545\*, 594\*.
- GARDEL, 455.
- GASTRELL, F., 37\*.
- GAUDE, Aug., 584, 584\*.
- GAUGHRAN-NANTFUII, 572\*.
- Gaulois, les, 131, 468.
- GAUTIER, abbé, 252-253.
- GAUTIER, architecte, 497.
- GAUTIER, Paul, 597\*.
- GAYOT DE PITAVAI, III, 111\*.
- GAZIER, A., 346, 493\*.
- Géants, les, 166.
- GÉDOYN, abbé, 20, 311.
- Gènes, 482.
- GENEST, abbé, 260.
- Genève, 230\*, 590.
- GENLIS, M<sup>me</sup> DE, 450, 451\*, 466, 471-4, 471-4\*, 546, 568, 569, 574, 586, 586\*.
- GIOLFROY, 580.
- GEORGE II, 61.
- GÉRANDO, DE, 596\*.
- GÉRARD, abbé, 577, 577\*.
- GERHERON, dom, 197, 224.
- GERMANICUS, 443.
- GERMON, le P. (S. J.), 9.
- GESSNER, 449.
- GIBERT, 268, 270 sq., 274, 275, 275\*, 558, 563.
- GIDEL, 539\*.
- GIORI, 187.
- GIRARD, abbé, 563, 563\*.
- GIRARD, le P. (S. J.), 180-181, 235.
- GISHIRT, le P. Bl. (S. J.), 277, 277\*, 278.
- GLASGOW, 36, 269.
- GLASGOW, M., 72\*.
- GLOCESTER, F. DUC DE, 300.
- GROSSUS, 452, 453.
- GOBELIN, abbé, 351.
- GODET DES MARAIS, M<sup>re</sup>, 101, 210, 348, 351, 352, 354, 472, 528.
- GOETHE, 381.
- GOMFER, M<sup>me</sup> DE, 583.
- GONDRIN, MARQUIS DE, 68\*.
- GONTAUT, DUCHESSE DE, 20.
- GONTERI, 169.
- GORDON DE PERCEL V. LENGLET-DUFRESNOY.
- GORMOGONES, 61.
- GOSSELIN, 8\*, 9\*, 16\*, 26\*, 27\*, 73\*, 79\*, 80\*, 83\*, 92\*, 94\*, 165\*, 187\*, 189\*, 216\*, 342, 505\*, 510, 510\*.
- Goths, les, 566.
- Göttingen, 366\*.
- GOULD, 32, 32\*, 33\*, 35\*, 37, 61\*, 64\*.
- GOURCY, abbé de, 415.
- GOURDIX, dom, 408-9, 408\*.
- Grâces, les, 539.
- GRAMMONT, Catherine-Ch. Th. DE, 16\*.
- GRAMMONT, COMTESSE DE, née Elisabeth HAMMINGTON, 12\*.
- GRAMMONT, MARÉCHALE DE, née Marie-Ch. DE NOAILLES, 12, 16, 52\*, 57\*, 154, 163-164, 164\*, 165, 165\*, 170, 178 sq., 188, 193, 201, 201\*, 202 sq., 202\* sq., 211, 424, 424\*.
- GRANDCHAMP, 27.
- GRANDVILLE, LORD, 213, 339, 340.
- GRAVERELLE, 558, 558\*.
- Grèce, Grecs, 89, 120 sq., 128 sq., 273\*, 281, 283, 446, 468, 544, 550, 553, 558, 566.
- GRÉCOURT, abbé, 136\*.
- GRÉGOIRE, abbé, 490, 519 sq.
- Grenoble, 13, 183.
- GRÉNEL, 590.
- GRISSET, 419.
- GRUZE, 442.
- GRUFFET, le P. (S. J.), 225.
- GRIMM, 334, 335\*, 357, 357\*, 377, 377\*, 383, 383\*, 424\*.
- GRISFELLE, E., 502\*.
- GRIVEL, Guill., 570, 570\*.
- Grosbois, 189.
- GROS DE BESPIAS, abbé, 363, 363\*, 368, 368\*, 389, 426, 426\*, 559, 560, 562, 562\*.
- GROS DE BOZE, voir BOZE.
- GROTHS, 98, 98\*.
- GROU, le P. (S. J.), 587-588, 587\*.
- GRUET, 455.
- GUALTERIO, cardinal, 58\*.
- GUASCO, l'abbé O. DE, 367, 368\*.
- GUÉRIN, 357, 357\*.
- GUÉRIN, libraire, 212.
- GUEUDEVILLE, 25, 26, 27.
- GUFFROY, 443.
- GUILBERT, DE, 460, 460\*, 500.
- GUILCHE, M<sup>me</sup> DE, 163.
- GUILFRAY, 483\*.
- GUILLOX, abbé, 253\*.
- GUILLOX, prêtre de St-Germain-en-Laye, 75.
- GUILLORE, le P. (S. J.), 181, 236, 236\*, 346, 346\*.
- GUIOT, 277, 277\*.
- GURDON, Br., 37\*.
- GUSTAVE III, 456.
- GUYON, M<sup>me</sup>, 4, 5, 9, 9\*, 10, 11-13, 18, 23, 28, 30, 39, 39\*, 40 sq., 42\*, 43\*, 44, 44\* sq., 48 sq., 75, 90, 100 sq., 129, 150,

151, 152, 152\*, 153, 153\*, 214, 233\*, 235, 236\*, 244, 248 sq., 248\*, 254, 270, 341, 347, 350sq., 395, 407, 412, 414, 422, 429, 426, 434, 442, 443, 472, 474, 482\*, 483, 485\*, 486, 489, 503, 512, 518, 522, 526sq., 530, 587, 590sq.  
GUYOT, A.-J., 502, 502\*.

## II

HABERT, 8, 10, 29, 199\*, 243.  
HAGOCCKE, J., 37\*, 77.  
HAINAUT, 17.  
HALLER, BARON DE, 452.  
HAM, 183.  
HAMBOURG, 206.  
HAMILTON, 546\*.  
HANOVRE, 39, 39\*.  
HARJON, 65.  
HARDOUN, le P. (S. J.), 86, 86\*, 87\*.  
HAREMBOURG, le P. (S. J.), 237.  
HAREN, G. DE, 141\*.  
HARLAY, M<sup>sr</sup> DE, 362.  
HARNY DE GUERVILLE, 376.  
Harpocrate, 134, 134\*.  
HARRIS, J., 37\*.  
HAVRÉ, DUC D', 73.  
HAYER, le P., 577, 577\*.  
HÉBERT, curé, 354.  
HÉBRUCUX, 85.  
HÉGUERTY, 61\*.  
HÉKEL, J.-M., 574, 574\*.  
HÉLAINE, J., 41\*.  
Héloïse, 475, 477, 489.  
Hélicéte, 595.  
HELVETHIUS, 265, 330, 416, 417, 417\*, 565-566, 566\*.  
HÉNAULT, 20, 227, 227\*, 403.  
HENRI II, 26.  
HENRI IV, 305, 421, 440, 484, 492.  
HENRI VII, 322\*, 323\*.  
HEPPE, 244\*.  
HÉRACLITE, 129.  
HÉRAULT, 70.  
HÉRAULT DE SÉCHELLES, 545.

HÉRISSANT, L.-TH., 449, 449.  
HERMIS-TRISMISTE, 121 sq., 127\*, 129, 129\*, 130\*.  
Hermione, 117.  
HERSAN, 273.  
HERVY, Cath., 41\*.  
HEURTAULT, 299.  
HICKES, G., 40\*.  
Hippias, 122, 397, 448.  
Hippolyte, 374\*.  
Hippone, 425.  
HOBBS, TH., 98, 98\*.  
Hochstedt, 16.  
HOEHOUT, libraire, 205\*, 211, 213, 228, 324.  
HOLBACH, D', 413, 413\*, 457, 457\*.  
Hollande, 13, 24, 26, 38, 40\*, 42, 43, 45\*, 55, 57, 77, 108, 153, 168, 202, 203, 206, 206\*, 211, 213\*, 230, 254, 259, 292, 314, 334.  
HOME, AL., 75.  
HOMÈRE, 26, 28, 85, 85\* sq., 119, 120\*, 129, 142, 146, 168\*, 289, 290, 326, 332, 377, 439, 448, 544, 548, 552, 581.

HOMFIELD, O., 254.  
HONGRIE, la reine de, 385.  
HORACE, 29, 109, 123, 142, 144\*, 167\*, 282\*, 437.  
HORAPOLLON, 130, 130\*.  
Hordain, 152.  
HOUDON, 442.  
HOUDOY, 167\*.  
HOUDRY, le P. (S. J.).  
HOTTEVILLE, abbé, 224, 244, 261\*.  
HOUZÉ, 215\*.  
HUBER, M., 320, 320\*.  
HUET, P.-D., 131.  
HUGHE, 45\*, 49.  
HUGHES, J., 27\*.  
HUNTLEY, Cath. DE GORDON DE, 56\*.  
HUS, 540.  
HYDE, 132, 133.  
Hystaspe, 122\*.

## I

IBBOT, B., 37\*.

Idamante, 374.  
Idoménee, 123, 124\*, 165, 166, 166\*, 198, 298, 305, 312, 315, 370, 374, 375, 387, 398, 456, 463, 480, 535, 538.  
IGNACE, S', 10\*.  
Imaide, 117.  
IMBERDIS, le P. (S. J.), 297, 297\*.  
Indien, 116.  
INDREVILLE, 34.  
INGOLD, dom, 7\*.  
INNOCENT XII, 182, 198, 213, 589.  
Inquisition, l', 71, 135.  
Institut, l', 515, 518, 524, 529.  
IRAILH, abbé, 75, 75\*, 360, 360\*, 361, 363\*, 400\*, 564, 564\*.  
ISAÏE, 184, 502\*.  
Isaure, 475.  
ISOCRATE, 270, 329, 555, 559, 561.  
ISSY, 69\*, 172, 174, 209, 354, 356, 419, 429, 504, 522, 528.  
Italie, 8, 70, 73, 119, 217, 253, 253\*, 285, 297\*, 429, 468.  
Ithaque, 541.

## J

Jacobins, 477.  
JACQUES II, 26, 98, 124, 124\*.  
JACQUES III, v. SAINT-GEORGE, CHEV. DE.  
JACQUIN, abbé, 376, 378\*.  
JAMET, abbé, 542.  
Jansénisme, Jansénistes, 9, 25\*, 73, 73\*, 74\*, 77, 77\*, 90, 104, 124 sq., 136, 165, 168, 168\*, 170, 171, 174 sq., 186, 187, 197, 199\*, 200, 201, 204, 210, 215-216, 221\*, 225, 231, 232-233, 233\* sq., 243, 249, 250, 277, 296, 312, 341, 345, 351, 356, 358, 364, 422, 429, 502, 508, 513 sq., 515, 517, 518\*, 519 sq., 531, 573, 587.

JANSÉNIUS, 60\*, 129, 143,  
188, 232, 240\*, 507.

JAUCOURT, DE, 559\*.

JAUFFRET, L.-P., 488,  
488\*, 493, 583, 583\*,  
584.

JEAN, S<sup>t</sup>, 130.

JEAN-BON-S<sup>t</sup>-André, 480.

JEAN CHRYSOSTOME, S<sup>t</sup>,  
277, 279, 416.

JEAN DE LA CROIX, S<sup>t</sup>,  
211.

JEAN DE S<sup>t</sup>-SAMSON, 248.

JEANDRÉ, 33\*.

Jenner, régiment de,  
590.

JEPHTÉ, 402\*.

Jésuites, 5\*, 7, 8\*, 9,

9\*, 10, 15\*, 21, 21\*,

25\*, 46\*, 54\*, 61, 67,

73, 83, 113, 124, 131,

137, 175, 176\*, 181,

186, 187, 210, 214\*,

215-216, 216\*, 221,

224-225, 224\*, 225\*,

226, 233 sq., — 243,

277, 278, 296, 345,

351, 355, 357, 364,

442, 513 sq., 516,

520, 523, 525, 559.

Jeux Floraux, 558.

JOANNET, 357\*.

Jocaste, 123\*.

JOLLY, le P., général de la  
Mission de S<sup>t</sup>-Lazare,  
352.

JOLY, abbé, 421\*.

JOSEPH II, 424, 428,  
458.

JOUST, 68\*.

JOVIN, 531\*.

JOUBERT, 547 sq.

JOVY, E., 173\*, 175\*.

Juifs, 77\*, 120, 130, 131  
sq., 150.

Jules, 571.

Julie, 477.

JULIEN, de Toulouse.  
477.

JUMIL, 529.

JCQUÏÈRES, J.-B. DE,  
373, 374.

Jupiter, 87, 127\*, 371\*,  
437, 541.

Jura, 437.

JURIEU, 94.

JUSTIN, pseudo-, 129.

JUSTIN, S<sup>t</sup>, 129.

JUSTINIEN, 375.

## K

Kehl, édition de, 334,  
532\*.

KEMPIS, TH. A., 43.

KIDDER, 37\*.

KING, Dr., 35\*, 64, 64\*.

KISCHBERGER, 590 sq.

KIRCHER, le P. (S. J.).

KLINCKOWSTRÖM, 590 sq.

KLOSS, 68\*.

KOEHLER, 134\*.

KRUDENER, M<sup>me</sup> DE, 594,  
596.

## L

LABADIE, J. DE, 257.

LA BARRE, DE, 92, 92\*.

LA BASTAYS, 579, 579\*.

LA BEAUMELLE, 351 sq.,

360, 363, 364, 364\*,

378, 379, 379\*, 384,

384\*, 440, 501, 530,

593.

LA BÉDOYÈRE, 515.

LA BELTERIE, le P. DE,  
180\*, 189-192, 189\*-  
192\*.

LA BOISSIÈRE, DE, 432.

LA BROUE, M<sup>se</sup> DE, 233,  
233\*.

LACAN, abbé DE, 577,  
577\*.

LA BRUYÈRE, 184, 284,

285, 291, 431, 546\*.

Lacédémone, 122\* sq.,

312, 551\*.

LA CHAISE, le P. DE  
(S. J.), 66, 187\*, 224\*,  
419.

La Chênaie, 589.

LACHERONS, 188.

LA CHETARDY, 314.

LA COLOMBIÈRE, le P. DE  
(S. J.), 235.

LA COMBE, le P., 13\*,  
43\*, 100, 100\*, 112,

174, 182 sq., 193, 209,

351, 360, 422, 482\*.

LACOUR-BALLEROY, MAR-  
QUISE DE, 39.

LACRETELLE, P.-L., 426,  
426\*, 490, 490\*, 518\*.

LA DIXMERIE, DE, 378,  
378\*, 447, 447\*, 456,

456\*.

LADVOGAT, abbé, 33\*,  
350-351, 351\*.

LAFARELLE, 484.

LAIARGUE, DE, 283.

LAFITAU, évêque de Siste-  
ron, 555, 555\*, 586,  
\* 587, 587\*.

La Flèche, 8, 216.

LA FIECHERE, J.-G. DE,  
593.

LAFNEU, 77\*.

LAFONT D'AUSSONNE, 529,  
529\*, 530, 537, 537\*,  
543, 543\*.

LA FONTAINE, 25, 433,  
551, 578.

LA HARPE, 369, 388  
sq., 402 sq., 415 sq.,  
421, 421\*, 423, 424,  
439, 439\*, 440, 440\*,  
445, 446, 448, 450,  
450\*, 462, 462, 477,  
481, 481\*, 484, 495,  
500, 500\*, 501, 501\*,  
509, 545, 545\*, 551,  
563, 563\*, 585, 585\*.

La Haye, 57, 179, 206,  
339.

LAIGNEAU-DURONCERAY,  
541, 574, 574\*.

LALANDE, 413, 413\*, 442,  
483, 576.

LALLEMANT, le P. (S. J.),  
9, 216, 237.

LALLY-TOLLENDAL, 591.

LA LUZERNE, cardinal DE,  
525, 584-585, 585\*,  
588, 589, 589\*.

LA MAISONFORT, M<sup>me</sup> DE,  
44\*, 182, 184, 185,  
185\*, 523.

LAMARTINE, A. DE, 402,  
526, 527\*, 539, 539\*,  
546, 584, 597-599,  
597\*-599\*.

LAMARTINE, M<sup>me</sup> DE, 598-  
599.

LAMBERT, abbé Cl.-Fr.,  
346, 346\*.

LAMBERT, MARQUISE DE,  
18, 19-20, 24, 316-  
318, 316\*-318\*, 323,  
342-343.

LAMÉTOU, le P., 236,  
237\*.

LAMENNAIS, F.-R. DE,  
525, 525, 533\*, 533\*,  
585, 585\*, 589, 589\*.

LAMENNAIS, J. DE, 589.

LAMIGNON, G. DE, 17,  
366.

LAMONNOYE, DE, 20, 118\*.



- LA MOTHE, DE, 227.  
 LA MOTHE, BENOÎT, 579.  
 LA MOTHE, le P. DE, 183.  
 LA MOTTE, HOUDA\* DE, 18-19, 47\*, 57, 57\*, 79\*, 84, 85, 87, 87\*, 88, 217, 269, 269\*, 279, 282, 282\*, 283, 288, 305, 330, 422, 445, 446, 564.  
 LAMOURETTI, abbé, 255, 461, 462, 462\*, 562, 563, 563\*.  
 LAMY, dom FR., 149.  
 LAMY, le P., 275, 275\*.  
 LANDIF, 529, 529\*, 543, 543\*, 546, 546\*.  
 LANGALLERIE, CHEV<sup>r</sup> DE, 590, 596.  
 LANGALLERIE, M<sup>is</sup> DE, 590, 596.  
 LANGERON, abbé DE, 24\*, 25\*, 207.  
 LANGUET, archev. de Sens, 201, 201\*, 211, 215\*, 234, 236, 236\*, 237, 240\*, 245, 245\*.  
 LANGUET DE GERGY, 290.  
 LANJUNAIS, DE, 561, 561\*.  
 LANSON, G., 68\*, 144\*, 258\*, 265, 265\*, 309\*, 333\*, 456\*.  
 LANTHENAS, F., 583, 583\*.  
 Laophile, 370.  
 LAREVEILLÈRE-LEPEAUX, 483, 483\*, 582, 582\*.  
 LA REYNIE DE LA BRUYÈRE, 578, 578\*.  
 La Rochelle, 5, 402.  
 LARREY, DE, 225, 225\*, 226, 303\*.  
 LAS CASAS, 428, 460, 479\*, 483\*, 485.  
 LAS FUENTES, DE, 59\*.  
 LASNE D'AIGUEBELLE, CHEV<sup>r</sup> DE, 596, 596\*.  
 Lathénès, 552.  
 Lathénie, 540\*.  
 LA TOUR, abbé DE, 557, 557\*.  
 LA TOUR, le P. (S. J.), 243.  
 LA TOUR D'AUVERGNE, TH. DE, 65\*.  
 LATREILLE, C., 516.  
 LATAIGNANT, abbé DE, 576.  
 Laufeld, 303.  
 LAUNAY, M<sup>lle</sup> DE, 20.  
 LAURE, 572.  
 Lausanne, 12\*, 44\*.  
 Laval, 62.  
 LAVAL, G.-A. DE, 5.  
 LAVAL, P. DE, 5.  
 LA VALLÉE, DE, 441-442, 442\*.  
 LAVATER, G., 595-596, 595\*.  
 LA VAUGLYON, DUC DE, 387, 388\*.  
 LAVAU, le P. (S. J.), 214\*.  
 LAVEAUX, 480.  
 LA VILLE, J.-I. DE, 214\*.  
 LAVISSE, 61\*, 303, 303\*, 306, 465\*.  
 LEADE, Jane, 54\*.  
 LE BATTEUX, 150\*.  
 LEBEL, 81\*, 194.  
 LE BLOND, 490, 490\*.  
 LE BOSSU, le P., 84, 85\*, 89, 89\*.  
 LE BRETON, 68\*.  
 LE BRUN, 580.  
 LE BRUN, A.-L., 28, 117.  
 LECLERC, édif., 486.  
 LE CLERC, graveur, 28, 184.  
 LE CLERC, J.-B., 36\*.  
 Le Comte, statuaire, 423, 423\*, 451.  
 LECOUVREUR, Adr., 20.  
 LEZINSKA, la reine MARIE, 12, 140\*.  
 LE DIEU, 6, 6\*, 11, 11\*, 14, 25\*, 152\*, 173\*, 181, 185\*.  
 LE DROU, 8.  
 LE FÈVRE, 408.  
 LE FRANÇ DE POMPIGNAN, 253\*, 285, 286\*.  
 LE GLAY, 6\*.  
 LEGROING - LAMAISSONNEUVE, M<sup>me</sup>, 571, 571\*.  
 LEIBNITZ, 22, 74, 148\*, 517\*.  
 LEICESTER, C<sup>te</sup> DE, 97.  
 LELAND, J., 149.  
 LEMAIRE, H. 532, 532\*.  
 LEMASLE, libraire, 146.  
 LE MASSON, dom I., 185, 191.  
 LE MERCIER, N.-L., 528-529, 529\*, 537, 537\*, 564, 564\*, 584, 584\*.  
 LEMIERRE, A.-M., 374, 374\*, 442.  
 Lemnos, 563\*.  
 LEMOINE, abbé, 576.  
 LÉMONTEY, 69\*, 221\*.  
 LÉMOYNE, 168, 484.  
 LENG, J., 37\*.  
 LENGLET - DUFRESNOY, 258, 290, 290\*.  
 LENOIR, M<sup>me</sup> M.-A., 574, 574\*.  
 LENOIR DE CINDRÉ, 70.  
 LENORMANT, Ch., 130\*.  
 LÉONARD, 578, 578\*.  
 LYONARD, le P., 17\*.  
 LE PELLETIER, abbé, 245.  
 LE PELLETIER DE ROSAMBO, Louise - F., épouse de G. J. de FÉNELON, 154.  
 LEPETIT DE MONTELEURY, 577.  
 LÉPICÉ, 413.  
 LEPRINCE DE BEAUMONT, M<sup>me</sup>, 373, 373\*, 569-570, 569\*.  
 LEROI, 410.  
 LE ROUX, 570, 570\*.  
 LE ROY, Alb., 215, 216\*.  
 LE ROY, M<sup>me</sup> Alb., 216\*.  
 LE ROY, C.-F., 451.  
 LE SAGE, 20, 27, 28\*.  
 LESCHASSIER, G., 5.  
 LESCHELLE, DE, 156\*.  
 LESLIE, G. DE, 75.  
 LÉSPINASSE, M<sup>lle</sup> DE, 407, 419\*.  
 LESSER, DE, 264, 264\*.  
 LESUEUR, musicien, 539.  
 LE TELLIER, le P. (S. J.), 8, 13, 365, 438.  
 LE TELLIER DE LOUVOIS DE BARBEZIEUX, Louise, 65\*.  
 LE TOURNEUR, 263\*.  
 LEVAVASSEUR, B.-M.-F., 584.  
 LEVESQUE, E., 186\*.  
 LEVESQUE, M.-G., 34.  
 LEVESQUE DE BURIGNY, 133.  
 LEVESQUE DE POUILLY, 229, 295, 295\*.  
 LÉVIZAC, DE, 544, 544\*.  
 Leyde, 38, 42.  
 LEZAY-MARNESIA, 542, 542\*, 551\*.  
 L'HÉMEY, 515, 523\*.  
 L'HÔPITAL, chancelier DE, 382, 417, 423, 433.  
 L'HÔPITAL, MARQUIS DE, 73.

LICHTENBERGER, 569\*.  
 Liège, 8.  
 LIESSE, N.-D. de, 164\*.  
 LIMIERS, H.-P. DE, 124,  
 222, 222\*, 300, 324,  
 382.  
 LINDET, 534.  
 Livradois, le, 297\*.  
 LOCKE, 36, 36\*, 44, 44\*,  
 94, 98, 98\*, 273, 314,  
 315, 315\*.  
 LODÈVE, l'évêque de, 240.  
 Lombes, 154, 425.  
 LOMREZ, l'évêque de, 408,  
 427, 587.  
 LOMÈNE DE BRIENNE,  
 402, 428.  
 Londres, 38, 53, 57\*,  
 61, 62\*, 63, 65, 72,  
 137, 197, 213, 253\*,  
 254.  
 LONGIN, 271, 271\*.  
 LONGUERNE, DU FOUR  
 DE, 429, 429\*.  
 LOPEZ, Grégoire, 43\*.  
 LORD, H., 130, 130\*.  
 LORRAINE, card. DE, 487.  
 LORRAINE, DUC DE, 18.  
 Lorraine, la, 372.  
 LORY DE NARF, M<sup>me</sup>, 541,  
 541\*.  
 LOSCHER, M<sup>lle</sup> —, homme  
 DE COPPET, 590.  
 Lot, départ<sup>t</sup> du, 484.  
 LOUIS IX (S<sup>t</sup> LOUIS),  
 388-389, 424, 425,  
 427, 433, 559-560.  
 LOUIS XII, 226.  
 LOUIS XIV, 9\*, 11, 13,  
 14, 25, 26, 27\*, 28,  
 30, 40, 102, 124,  
 140, 166\*, 167, 187,  
 197, 215, 218, 222,  
 228\*, 295, 300, 303,  
 306, 311, 323, 325,  
 333, 348, 350, 354 sq.,  
 360, 363, 366, 383,  
 389, 406, 412, 417,  
 423, 424, 426, 429,  
 435, 437, 439, 442,  
 445, 461, 464 sq., 473,  
 478, 478\*, 482\*, 485,  
 489, 491, 497, 500,  
 500\*, 501, 512, 514,  
 517, 522, 530, 531,  
 536 sq., 538\*, 547,  
 551, 554, 554\*.  
 LOUIS XV, 13, 84,  
 153\*, 208, 300, 301-  
 303, 313, 341, 383\*,

387, 389, 402, 445,  
 557.  
 LOUIS XVI, 341, 385  
 sq., 387, 409, 422 sq.,  
 426, 429, 433, 433\*,  
 434, 437, 438, 443,  
 458, 459, 466, 470,  
 474, 534, 538.  
 Louis le-Grand, collège  
 de, p. 296, 297, 329.  
 Lourdes, 188.  
 LUBERSAC, abbé DE, 459,  
 459\*.  
 LUCAS, 119.  
 LUCAS, Dr., 253.  
 LUCET, 491-492, 491\*.  
 LUCIEN, 80, 270, 271\*,  
 451.  
 LUCRÈCE, 260\*.  
 LUILLIER, 119.  
 LUTHER, 129, 232, 501\*.  
 Luxembourg, le, 480.  
 LUXEMBOURG, maréchal  
 DE, 500.  
 LUYNES, cardinal DE, 12.  
 LUYNES, DUC DE, 56\*, 68\*.  
 Lycée, le, 439, 450, 462,  
 545, 585.  
 LYCURGUE, 122\*.  
 Lyon, 480, 490.  
 LYONNET, 264.

M

MABLY, 384, 460, 460\*.  
 MAC-CARTHY, 32\*.  
 MACHAVEL, 154\*, 383.  
 MACLEAN, J.-H., 68\*.  
 MÂCON, l'évêque de, 240,  
 240\*.  
 MADELIN, 534\*.  
 Maëstricht, 429.  
 Mages, les, 120, 125,  
 127\*, 130 sq.  
 MAGLIÈRE, F.-H., 41\*.  
 MAGNIN, 538, 538\*.  
 MAHOMET, Mahométans,  
 32\*, 116, 133.  
 MAILLARD, 379, 379\*.  
 MAILLE, 9\*.  
 MAINTENON, M<sup>me</sup> DE,  
 14, 22, 23, 23\*, 24,  
 26, 174, 182, 184,  
 195, 195\*, 196, 197,  
 210, 215, 220, 228\*,  
 314, 343, 348, 351 sq.,  
 360, 362, 364, 365,  
 429, 438, 442, 472,  
 479, 501\*, 517, 518,

523, 528, 538, 594.  
 MAISTRE, J. DE, 503,  
 503\*, 523, 523\*, 539,  
 539\*, 543-544, 544\*,  
 595\*, 597, 597\*.  
 MALAVAL, 43\*, 249, 250,  
 257.  
 MALEBRANCHE, 6\*, 20-  
 22, 47, 47\*, 51, 79,  
 79\*, 81-83, 81\*-83\*,  
 107-108, 108\*, 113, 114,  
 115, 136, 148, 150,  
 232, 256, 257, 265,  
 267, 346.  
 MALESHERRES, DE, 17,  
 518\*.  
 MALÉZIEUX, DE, 349-350.  
 MALIN, la seigneur, 183, 187.  
 Malines, 341.  
 MAINES, l'évêque de,  
 223.  
 MALET, abbé, 295-295\*,  
 555, 555\*, 560.  
 MALLETT DU PAN, 535,  
 535\*.  
 Malte, 233\*.  
 MAMIN, 371.  
 Mandane, 120.  
 MANSTEIN, général DE,  
 358, 358\*.  
 MAR, C<sup>te</sup> DE, puis DUC DE,  
 48\*, 49\*, 58, 58\*.  
 MARAIS, Mathieu, 22,  
 22\*, 65, 66\*, 135, 135\*,  
 190\*, 192, 192\*.  
 MARAT, 480, 489.  
 MARG-AURÈLE, 105, 467,  
 581.  
 MARCELLUS, 333.  
 MARCHAND, Prosper,  
 114, 114\*, 213-214,  
 339, 339\*, 340, 340\*,  
 358, 358\*.  
 MARCHANT, Fr., 437,  
 437\*, 492\*, 498, 529\*.  
 MARÉCHAL, S., 478, 479,  
 537, 537\*.  
 MARGUERITE-MARIE ALA-  
 COQUE, la B<sup>te</sup>, 180.  
 MARIE-ANTOINETTE, rei-  
 ne, 424.  
 MARIE-THÉRÈSE, impéra-  
 trice, 424, 424\*.  
 MARIETTE, libraire, 212.  
 MARIVAUX, 292-293.  
 MARLBOROUGH, 14\*, 18,  
 37, 197, 228, 348,  
 406, 414, 432, 441,  
 495.  
 MARMONTEL, 114, 294,

- 328, 328\*, 369, 375, 375\*, 376, 380, 380\*, 402, 423, 446, 460, 460\*, 545\*, 547, 562, 562\*, 563.
- MARRAY, M.-A., 41\*.
- MARSEILLE, 5\*, 235.
- MARSEILLE, l'évêque de, 239-240, 239\*-240\*.
- MARTIN, 64.
- MARTIN, L.-A., 468, 468\*, 471, 471\*, 531, 532, 532\*.
- Martin, 374.
- MARTINEAU, le P. (S. J.), 9, 14, 14\*, 107, 107\*.
- Martinique, la, 154.
- MARTINO, P., 119\*.
- MASKELL, A.-M., 41\*.
- MASKELYN, CHEV., 61\*.
- MASSIEU, 20, 131.
- MASSILLON, 218-219, 219\*, 276\*, 301-303, 301\*-302\*, 365, 382, 419, 421, 472, 485, 545, 551, 557, 559, 561, 584\*.
- MASSON, 540.
- MASSON, P.-M., 350\*, 393\*, 398\*.
- MASSON DE PEZAY, 392, 407, 407\*, 408.
- MATHIEU, S<sup>t</sup>, 256.
- MATHIEZ, A., 581\*.
- MATHON DE LA COUR, 437-438, 438\*.
- MAUBERT DE GOUVEST, 383, 383\*.
- MAULÉON, M<sup>lle</sup> DESVIEUX DE, 347, 433, 498\*.
- MAULNOUR, DE, 28.
- MAUPERTUIS, 357.
- MAURY, abbé, puis cardinal, 388, 389, 401, 405 sq., 405\* sq., 424, 424\*, 425, 425\*, 446\*, 448, 448\*, 491\*, 495, 511, 515, 516, 528, 529, 560, 560\*, 561.
- MAURY, F., 471\*.
- MAY DE SCHEFFLAND, DE, 590.
- MAYER, 417.
- MAZARIN, 382.
- Mazarin, collège de, 270, 411.
- Meaux, 6, 7, 162\*, 177, 178, 185\*.
- Mèdes, les, 124\*.
- MÉRÉE, 485.
- Mélicorte, 294.
- Mélicite, eau de, 121\*.
- Memphis, 140.
- MÉNARD, abbé, 388, 390, 391, 391\*.
- MÉNARD, Louis, 129\*.
- Ménès, 541.
- Menin, 154.
- MERCIER, L.-S., 388, 388\*, 413, 413\*, 414, 414\*, 447-448, 448\*, 455, 459, 459\*, 464, 464\*, 560, 560\*, 577, 577\*, 596.
- MERCIER-DUPATY, 402.
- Méride, 140.
- MESLIER, le curé, 265-267, 265\*-267\*, 311-312, 311\*-312\*, 479\*.
- METTENICH, W., BARON DE, 39\*, 48, 53\* sq., 162.
- Mendon, 483.
- MICHAUT, 81\*, 509, 530, 530\*.
- MIGNARD, 63.
- MILLER, 455.
- MILLOT, abbé, 368, 368\*, 559, 559\*, 570-571, 571\*.
- MILTON, 143.
- Mirève, 27 sq., 86, 89, 118, 121 sq., 131, 137\*, 166, 207, 298, 312, 371, 539, 541, 553.
- Miros, 120 sq., 453\*.
- MIRABAL, C<sup>te</sup> DE, 478\*.
- MIRABEAU, MARQUIS DE, 265\*, 389, 389\*, 390, 417, 418, 418\*, 419, 419\*, 447, 447\*, 456-457, 456\*, 568\*.
- MIREMONT, C<sup>ste</sup> DE, 570, 570\*.
- MOLTENS, libraire, 25.
- MOÛSE, 131, 131\*, 149.
- MOLÉ, 433.
- MOLÉRI, 529, 417, 510.
- MOLINA, 9, 28, 237.
- MOLINOS, 9, 28, 40\*, 148\*, 181, 186\*, 192, 226, 235, 236, 237, 239, 364, 365, 472, 594.
- Momus, 373.
- MONCK, 124\*.
- MONCRIE, 285, 285\*, 294\*, 569, 569\*.
- MONOT, 55, 55\*.
- Mons, 18\*, 154, 223.
- Montagne, la, 481.
- Montagnons, les, 399.
- MONTAGNE, LADY, 311\*.
- MONTAN, 522.
- Montargis, 183, 195.
- MONTAUSIER, 433, 468\*.
- MONTBERON, C<sup>te</sup> DE, 17.
- MONTBERON, C<sup>ste</sup> DE, 17, 50\*, 167.
- MONTIER, collection de, 176\*.
- MONTENLOU, F. DE, 59\*
- MONTESQUIEU, 20, 63, 63\*, 118, 133, 223, 223\*, 229, 268\*, 305, 305\*, 308, 322-326, 322\*-326\*, 368, 370, 433, 456, 545, 546\*.
- MONTESQUIOU, maréchal DE, 16.
- MONFOIT, DE, 12.
- MONICAULT, DE, 20.
- MONTGAZIN, abbé DE, 427, 427\*.
- MONILVAULT, V<sup>ic</sup> DE, 153\*.
- MONTLOSIER, C<sup>te</sup> DE, 537-538, 538\*.
- MONIMORENCY, CHE.-L. DE — LUXEMBOURG, 16.
- MONIMORENCY, Math. DE, 597.
- Mont-Valérien, le, 396, 480.
- MONTVIEL, MARQUIS DE, 16.
- MONVEL, acteur, 477, 485, 488.
- MONVEI, J.-M<sup>rs</sup>.-A. DE, 585.
- MONVILLE, abbé DE, 226.
- MOPINOT, 433, 433\*, 443, 443\*.
- MORE, H., 77.
- MOREAU, J.-N., 451, 451\*, 459, 459\*.
- MORELLET, abbé, 516, 516\*, 550, 550\*, 567.
- MORFELY, 370, 370\*.
- MORERI, 34, 43\*, 359\*.
- MORGAN, LADY, 471, 471\*.
- MORIN, abbé, 40\*.
- MORNET, D., 299\*, 451\*, 552\*.
- MORVAL, 481.
- MORPHY, 75.
- MORSTEIN, C<sup>te</sup> DE, 56\*.

- MORTEMART, DUCHESSE DE, *déc M.-II. DE BEAUVILLIERS*, 179.
- MORTMART, DUCHESSE DOUAIRIÈRE DE, 12.
- MOURET, M<sup>me</sup>, 578.
- MOURGUES, le P. (S. J.), 131.
- MOUSSARD, P., 489, 489\*.
- MOUTONNET-CLAIRFONS, J.-J., 452, 452\*.
- MUGUET DE VOUGLANS, 427.
- MUNICH, maréchal, 594.
- MURALI, BÉAT DE, \*254, 254\*.
- MURRAY, J.-Ch., 366.
- MUSÉE, le, 442.
- MUSSET, A. DE, 594\*.
- N
- NABUCHODONOSOR, 120.
- NADAL, abbé, 269\*, 283, 283\*.
- NAIRNE, BARON DE, 67, 72.
- Nancy, 372, 383, 383\*.
- Nanterre, collège de, 310.
- NANTES, l'édit de, 409.
- NANTES, l'évêque de, 240.
- Naples, 73.
- NAPOLEON I<sup>er</sup>, 474, 482 sq., 490, 493, 496, 498, 497, 502, 503, 516, 534, 537.
- NAPOLEON III, 433\*.
- Narbal, 96, 121, 124\*, 312, 372, 452, 464.
- NARBONNE, l'archevêque de, 73.
- NAY, Cath., 41\*.
- NÉAULME, lib., 339.
- NECKER, 463, 578, 578\*.
- NECKER, M<sup>me</sup>, 426, 426\*, 450, 450\*, 597.
- NELLY, DE, 73.
- Néoptolème, 117.
- Neptunc, 27 sq.
- Nessus, 454.
- Nestor, 111, 137, 312.
- Neuf-Sœurs, loge des, 442.
- NEUKIRCH, 381.
- NEUVILLI, le P. DE (S. J.), 280.
- NEVERS, DUC DE, 20.
- NEVERS, DUCHESSE DE, 20.
- NEWTON, 79\*, 114, 134, 134\*, 143\*, 145, 327, 467.
- NICERON, 78\*, 227, 260\*, 294, 294\*.
- NICOLAS DE DAMAS, 121\*.
- NICOLE, 181, 191, 192, 315, 334.
- NIEUWENTYIT, 42, 42\*, 78, 78\*, 258-260, 259\*, 260\*, 262, 264, 550, 575, 577, 578, 583.
- Nil, le, 298\*.
- Nîmes, 476.
- Noailles, compagnie de, 5\*.
- NOAILLES, Mgr DE, archevêque de Paris, 6, 9\*, 10, 11, 13, 59\*, 101, 162\*, 164, 164\*, 175, 179, 187, 196, 211, 216, 238, 347, 351\*, 354, 358, 365, 442, 513, 520, 522, 528.
- NOAILLES, M. FR. DE, 12.
- NODIER, Ch., 265, 265\*, 266\*, 387, 387\*, 543, 543\*.
- NOEL, Fr., 503, 573, 573\*.
- NONNOTTE, 361, 361\*.
- NOODT, 99, 99\*.
- NORRAEUS, 254.
- Notre-Dame, église, 495.
- Notre-Dame, place, 494.
- Nouvelles - Catholiques, 184, 436\*, 440, 486.
- NOYON, l'évêque de, 225.
- Numa, 453, 454.
- O
- OBERLIN, 320, 569, 569\*.
- OCKLEY, S., 133, 133\*.
- ODIEUVRE, 345.
- ODONORO, P., 71\*.
- Œdipe, 123\*, 285.
- Ogygie, ile d', 27 sq.
- OISY, C<sup>ste</sup> D', 17.
- OJIER, M., 43\*, 248.
- OLIVET, abbé D', 20, 291, 330\*, 564, 564\*.
- OLIVIER, abbé, 247, 247\*.
- OLLION, M<sup>me</sup> E., 596\*, 597\*.
- Olympe, p. 164.
- Opéra, l', 455.
- ORANGE, G.-H.-F., PRINCE D', 300.
- Oratoire, l', 16, 17\*.
- ORIGÈNE, 135.
- ORLIANS, DUC D', VOIR RIGENT.
- ORLIANS, DUC D', 310.
- ORLIANS, M<sup>me</sup> D', 471.
- ORMOND, DUC D', 73.
- ORPHÉE, 120, 129, 130, 467.
- ORSONVILLE, 34.
- Osis, 298.
- Ostende, 153.
- OVIDI, 168\*, 374.
- Oxford, 35, 64, 64\*.
- P
- PACCARD, 527, 527\*.
- PACCORI, 316, 316\*.
- Païens, 77, 105, 107, 109 sq., 129 sq., 149, 151, 170\*, 228, 237, 261, 431.
- PAILLUET, 527.
- PALLEY, W., 264.
- PAISSOT, 422-423, 423\*, 447, 447\*, 476.
- PALLU, le P. (S. J.), 245.
- Panniers, 5, 241.
- PANCOUCKE, 541.
- Pandion, 453.
- Panthéon, le, 443, 444, 464, 481, 491.
- Paphos, 122.
- PAPON, 559, 559.
- Paris, 5, 6, 9\*, 10\*, 12, 12\*, 38, 39\*, 47, 58, 59\*, 63\*, 66\*, 70, 70\*, 71, 75, 145, 152, 162, 167, 176\*, 193, 194, 244, 252, 269, 292, 314, 330\*, 354, 413, 427, 480, 493, 504.
- PARIS, l'archevêque de (HARLAY DE CHAMPVALON), 530.
- PARIS, diacre, 175, 234.
- PARISOT, 320\*, 569\*.
- Parlement, le, 175, 176\*, 204\*.
- PARME, PRINCE DE, 460.
- PARNY, p. 442.
- PASCAL, 74, 142, 143, 262, 262\*, 263, 327, 327\*, 346, 449, 472,

- 486, 491\*, 493, 500, 546\*, 550 sq., 576, 581, 584.
- PATINHO, 206\*.
- PATOUILLET, le P. (S. J.), 233-234, 334\*.
- PATTISON, Mark, 64\*.
- Paul, 470.
- PAUL, S<sup>t</sup>, 109, 109\*, 129, 275, 556, 560.
- PAYAN, 579.
- Pays-Bas, 18, 37, 154, 206\*.
- PECHMÉJA, 452-453, 452\*-453\*.
- PECQUET, 384.
- PEIGNOT, G., 501, 501\*.
- PELLEGRIN, abbé, 27, 27\*, 299.
- PELLETIER, 451, 452, 452\*, 455, 531, 531\*, 538, 538\*.
- PELLETIER, chanoine, 211.
- PELLISSIER, M<sup>lle</sup>, 299\*.
- PELZ, DE, 542.
- PENN, G., 304, 536, 582.
- PENTHAZ, M<sup>lle</sup> DE, 55, 55\*.
- Périgord, 4.
- Périguenx, 5.
- Péripas, 374.
- PERNETTI, abbé J., 140-141.
- Perse, Persans, 105, 122 sq., 131 sq., 322\*.
- Persique, golfe, 120.
- PERTH, 91\*.
- PÉRUSSAULT, le P. (S. J.), 280.
- PESTALOZZI, 569, 569\*.
- PETILLET, C., 49\*, 163\*.
- PEUIT-PIED, 15\*.
- Phalante, 397.
- Phalaris, 305.
- Phanes, 297.
- Phèdre, 374\*.
- PHÉLYPEAUX, abbé, 7\*, 66\*, 171, 175 sq., 180-186, 187 sq., 193, 200, 203, 221\*, 238, 353, 353\*, 420\*, 430, 434, 461\*.
- PHÉLYPEAUX, avocat, 171.
- Plénicie, 121 sq., 372.
- Philadelphie, 304.
- Philadelpiens, 54\*.
- Philémon, 437.
- PHILIPPE V, 8, 18, 202, 206, 303.
- Philooclès, 140, 198, 312, 398\*, 454\*, 537.
- Philoctète, 454, 544, 563\*.
- Philoménarque, 370.
- PHILON, 122\*.
- Philotaxe, 370.
- PHLYPE, D., 41\*.
- Phocion, 413.
- PHOENIX, 117.
- Phya, 121\*.
- PHYLIP, M., 41\*.
- PIBRAC, 383.
- PICARD, Bernard, 207.
- PICARDET, 452.
- PICCINI, 442.
- PICHON, le P. (S. J.), 238 sq., 238\* sq.
- PICOT, 502, 502\*, 503, 517, 518, 520, 528, 553.
- Piémont, 16.
- PIERRE D'ALCANTARA, S<sup>t</sup>, 557\*.
- PIERRE-LE-GRAND, 119.
- PIGALIE, 359\*.
- Puis, 580.
- PINAMONTI, le P. (S. J.), 245.
- PINDARE, 411.
- Pisistrate, 121\*, 122.
- PIOTROT, ANJ., 373.
- PLANCHE, 503, 573, 573\*.
- PLATEL, libraire, 208 sq., 208\* sq.
- PLATON, 63\*, 64, 80, 86, 105, 109, 129, 130\*, 131, 143, 218, 232, 270, 383, 529, 544, 549.
- PLUCHE, 262, 320, 320\*.
- PLUQUET, 361, 361\*.
- PLUTARQUE, 130\*, 143, 144, 144\*, 146, 399, 421, 425.
- Pluton, 544.
- POCOCK, 133.
- POCOCK, le fils, 133.
- POLET, 13, 42-45, 48\*, 56\*, 57, 100, 100\*, 130, 131\*, 169, 174, 195, 245\*, 254, 257, 314, 315, 315\*.
- Poitiers, 439, 441.
- POITIERS, l'évêque de, 243.
- Poitou, 34, 195, 358, 511.
- Poitou, régiment de, 153.
- Polémiste, 370.
- POLIER, M<sup>me</sup> DE, 590.
- POLIGNAC, cardinal DE, 6, 21, 58, 58\*, 233, 279.
- PONCE, 484, 484\*.
- PONS, abbé DE, 20, 88, 88\*, 278, 280, 281, 281\*, 283, 289, 310, 310\*, 315, 315\*.
- PONTBRIAND, DE, 299\*.
- PONTBRIAND, abbé DE, 480.
- PONTCHARTRAIN, le Chancelier DE, 16.
- Pont-Neuf, le, 413, 468.
- Pontoise, 74, 75, 75\*.
- POPE, 74, 74\*, 146, 253, 261, 263, 311.
- PORDAGE, 54\*.
- PORÉE, le P. (S. J.), 9, 20, 216, 291, 329.
- PORTSMOUTH, DUCHESSE DE, 63\*, 68\*.
- Port-Royal, 15\*, 351, 514, 519 sq.
- POTET, abbé, 411.
- POITER, DE, 146.
- POUGENS, CH., 476, 477.
- POULTIER, 581, 581\*.
- POUSSIN, N., 286, 566.
- PRIAUDEAU, L. DE, 444.
- PROMOST, abbé, 284-285, 290-291, 291\*, 295, 312.
- PRIVOST, M<sup>lle</sup>, 299\*.
- PRIDEAUX, 133, 133\*.
- PRIEUR, FR., 41\*.
- PRIEUR, LAUR., 41\*.
- Proclès, 121\*.
- Prophètes, 561.
- Protésilas, 398\*.
- Provence, 180.
- PROVART, abbé, 427\*, 428, 428\*, 439, 485, 485\*, 536, 536\*, 571, 571\*.
- PUCELLE, abbé, 518\*.
- PUCENDORF, BARON DE, 98, 98\*.
- PUGET DE ST-PIERRE, 347, 374\*.
- Puisieux, loge de, 68\*.
- PUDOT, 432, 432\*.
- PUYSIGUR, 489.
- PUYSIGUR, MARQUIS DE, 16.
- Pygmalion, 124\*, 228\*, 372, 373, 452, 457, 463, 464, 535, 535\*.
- Pyrrées, 526.



- Pyrmont, 254.  
 PYTHAGORE, 86, 120 sq.,  
 125 sq., 131, 142,  
 143.  
 PYTTAGUS, 542.
- Q
- Quakers, 253.  
 QUÉRRARD, 262\*, 525\*,  
 527\*, 542.  
 QUÉRRBLUC, le P. DE  
 (S. J.), 341, 342\*,  
 343, 433, 461\*, 485,  
 511.  
 Quercy, 223\*.  
 Quérimaing, 494.  
 QUESNÉ, J.-S., 540-541,  
 540\*.  
 QUESNEL, 9, 10, 10\*,  
 11, 13, 29, 216, 216\*,  
 223, 232, 234, 234\*,  
 237, 241, 334, 334\*,  
 518.  
 Quesnoy, le, 153, 154  
 QUILLOT, 182.  
 QUINOT, abbé, 11, 62.  
 QUINTILIEN, 271, 271\*,  
 273.  
 QUIRINI, cardinal, 8, 9\*,  
 345, 345\*.
- R
- RACINE, dom, 357.  
 RACINE, Jean, 291, 295,  
 374, 377, 447, 448,  
 477, 529, 545, 551,  
 580.  
 RACINE, Louis, 64\*, 74,  
 146, 146\*, 263, 263\*,  
 283, 284, 330.  
 RAGUENET, abbé, 66.  
 RAGUET, abbé, 173 sq.,  
 193, 201.  
 RAIGNIER DE MALLOU-  
 TAINE, 452.  
 Ramillies, 152.  
 RAMSAY, Allan, 34.  
 RAMSAY, A.-M., 12, 12\*,  
 13, 18, 20, 29,  
 30, 31-151, 152 sq.,  
 186, 189, 194-196,  
 199, 201, 207, 208,  
 214, 227, 228, 241,  
 242\*, 256, 257, 259-  
 260, 268, 269, 270,  
 287, 288, 298\*, 311,  
 313, 317, 322, 322\*,  
 323, 335, 339 sq., 355,  
 358 sq., 399, 399\*,  
 403, 403\*, 404, 409,  
 411, 414 sq., 420,  
 420\*, 425, 427, 429,  
 431, 432, 436 sq.,  
 443, 456, 463, 463\*,  
 485, 487, 490, 491\*,  
 495, 496, 508, 511,  
 524, 527, 527\*, 528  
 sq., 536, 538, 548,  
 557\*, 595.  
 RAMSAY, M. DE, 75.  
 RANCÉ, 15\*, 173\*, 354,  
 354\*, 523.  
 RAPIN, le P. (S. J.),  
 273.  
 RASAC, CHEV. DE, 298.  
 RAUCOHN, 154, 435.  
 RAY, J., 76-78.  
 RAYNAL, 304, 428, 428\*,  
 460, 460\*, 545.  
 RÉAL, DE, 362, 362\*,  
 385, 385\*.  
 RÉBELLIAU, 9\*, 257\*,  
 345\*.  
 RECTOR, M., 41\*.  
 Réforme, la, 514.  
 RÉGENT, LE, 6, 8, 14,  
 15, 35, 57, 58\*, 80,  
 81\*, 102\*, 124, 153,  
 221, 221\*, 228, 300,  
 300\*, 356, 412.  
 REGINA, 593, 593\*.  
 Reims, 214.  
 REINACH, S., 43\*.  
 RÉMOND DE S'-MARD, 284,  
 284\*, 289, 289\*.  
 Rennes, 570.  
 RENNEVILLE, M<sup>me</sup> DE,  
 541, 542, 542\*.  
 RENOARD, libraire, 265\*.  
 RENTY, MARQUIS DE, 43\*.  
 République, la, 478.  
 République, théâtre de la,  
 485, 488.  
 République, théâtre de la  
 — et des Arts, 485.  
 Restauration, la, 504,  
 527, 531.  
 RETZ, cardinal DE, 382.  
 REUSS, C<sup>te</sup> DE, 73.  
 Révolution, la, 341, 342,  
 470, 477, 478, 484,  
 489, 504, 536, 539,  
 549, 552, 571, 572,  
 574, 583\*.
- REYRAC, abbé DE, 449,  
 449\*, 460, 460\*, 542\*,  
 543\*, 547, 564-565,  
 565\*.  
 REYRE, abbé, 571, 571\*.  
 Rheinsbouig, 42, 254.  
 Rhodéz, 236-237, 237\*.  
 RIBEROLLIS, le P. DE,  
 173.  
 RICHARD, dom, 432, 432\*.  
 RICHARD, P.-C.-L., 360,  
 360\*.  
 RICHARD-SINRO, Fr.-M.,  
 41\*.  
 RICHARDSON, 471.  
 RICHELIEU, 69\*, 327\*.  
 RICHELIEU, maréchal DE,  
 403.  
 RICHMOND, DUC DE, 63\*.  
 RICOTIER, 77\*.  
 RIGORD, J.-P., 27.  
 RINCK DE BALDENSTEIN,  
 prince-évêque de Bâle,  
 239-240, 239\*, 240\*.  
 RISBOURG, MARQUISE DE,  
 12, 52, 52\*, 167.  
 RISBOURG, M<sup>lle</sup> DE, 52,  
 52\*.  
 RITTER, E., 393\*.  
 RIVAROL, 449, 449\*.  
 RIVIÈRE, 107\*, 257\*.  
 ROBERT, 223.  
 ROBESPIERRE, 477, 534,  
 534\*, 535.  
 RORIN, 426, 426\*.  
 ROCHEQUART, Louis  
 DE —, DUC DE MORTE-  
 MART, 12.  
 ROCHEFORT, DE, 381,  
 381\*.  
 ROCHESTER, évêque de,  
 58, 58\*.  
 RODE, abbé DE, 72\*.  
 RODOLVIC, cardinal, 66,  
 182.  
 ROHAN, cardinal DE, 6.  
 ROHAN, PRINCE DE, 16.  
 ROLAND, M<sup>me</sup>, 381, 381\*.  
 ROLLIN, 118, 262, 262\*,  
 268, 270 sq., 270\*,  
 sq., 318-319, 318\*-  
 319\*, 550.  
 Rome, Romains, 4 sq.,  
 9\*, 11, 15, 18, 25, 34,  
 38, 40\*, 46\*, 61, 71,  
 71\*, 73, 95, 128, 171,  
 175, 179, 181, 182,  
 201, 216, 228, 238,  
 243, 272\*, 273\*, 283,  
 324, 345, 359\*, 362,

- 409, 417, 437, 478, 491, 502, 522\*.  
 ROMIUS, 453.  
 ROSE, la béate, 11, 227.  
 ROSÉS, 153.  
 ROSLET, le P., 187.  
 ROSSET, DE, 458, 458\*.  
 ROSSOIR, M<sup>lle</sup> du, 570.  
 ROTHÉLIN, abbé DE, 233.  
 ROTROU, DE, 62.  
 ROTTERDAM, 211.  
 ROUCHER, 442, 449, 449\*.  
 ROUEN, 59\*, 461.  
 ROUMIER-ROBERT, M<sup>me</sup> DE, 375\*.  
 ROUSSEAU, J.-B., 217, 218, 218\*, 411, 415, 562.  
 ROUSSEAU, J.-J., 143-144, 144\*, 254, 308, 321, 375, 391, 393-400, 393\*-400\*, 435, 440, 441, 451, 454\*, 463, 466, 467, 474, 480, 481, 483\*, 484, 489, 531, 531\*, 545\*, 546, 546\*, 549, 565, 568, 569, 575, 579 sq.  
 ROUSSEL DE LA TOUR, 577-578, 578\*.  
 ROUTH, le P. (S. J.), 135-136, 136\*, 290, 290\*, 310, 310\*.  
 ROY, abbé, 568.  
 Royal-Cuirassiers, régiment de, 152.  
 Rudolstadt, 53\*.  
 RUFFIN, le P., 216.  
 RUIHIÈRES, 438-439, 438\*, 518.  
 RUPELMONDE, M<sup>me</sup> DE, 202\*.  
 Russie, 32.
- S
- SAADI, 581.  
 SABATIER, A.-H., 390, 390\*.  
 SABATIER DE CASTRES, abbé, 399, 400, 400\*, 415, 415\*, 416, 416, 446\*, 455, 455\*, 560, 560\*.  
 SACKVILLE, 134\*.  
 SACY, L. DE, 19, 446.  
 S'-AIGNAN, DUC DE, 71\*, 493.  
 S'-ANRÉ, abbé DE, 7\*, 66, 170, 173 sq., 188.  
 S'-ANDRÉ, M. DE, 160\*.  
 S'-ANGE, château, 9\*.  
 S'-AULOINE, rue, 153\*.  
 S'-HUBERT, 478, 497.  
 S'-AULAIRE, C<sup>te</sup> DE, 20.  
 S'-AULAIRE, C<sup>ste</sup> DE, 20.  
 S'-AULAIRE, Elisabeth DE, 152.  
 S'-Barthélemy, la, 440.  
 S'-Cyr, 14, 24, 185, 185\*, 314, 348, 352, 360.  
 S'-CYRAN, abbé de, 143, 233\*.  
 S'-Denis, 504.  
 S'-Esprit, ordre du, 70.  
 S'-Etienne, chapitre de, 192.  
 S'-Etienne, la ville de, 298.  
 S'-FONDS, DE, 46\*, 167\*, 223, 223\*, 287.  
 S' GEORGE, le CHEVALIER DE, 18, 38, 47, 58, 58\*, 94\*, 98, 102, 110, 112, 112\*, 114, 114\*, 339, 358, 427, 441, 463\*, 476\*, 488, 495, 496, 514, 536, 582.  
 S'-GEORGE-DE-MARSAY, 162, 162\*.  
 S'-GERMAIN, F. DE, 214.  
 S'-Germain en Laye, 32, 38, 75.  
 S'-Germain-[en-Laye], assemblée de, 102.  
 S'-Gervais, église de, 366.  
 S'-Géry, église de, 495.  
 S'-Gilles, faubourg de, 17.  
 S'-Honoré, église, 41\*.  
 S'-Jacques, rue, 176\*.  
 S'-JURE, le P. DE, 43\*.  
 S'-JUST, 535, 535\*.  
 S'-LAMBERT, 369, 389, 389\*, 391, 391\*, 545\*.  
 S'-Lazare, 35.  
 S'-Lazare, congrégation de, 243, 351.  
 S'-Louis, les dames de, 352.  
 S'-Louis-d'Argent, loge de, 68\*.  
 S'-Lubin, 40\*.  
 S'-Magloire, séminaire de, 189.  
 S'-Marcellin-en-Dauphiné, 13.  
 S'-MARTIN, L.-C. DE, 590, 594-595, 594\*-595\*.  
 S'-Martin, loge de, 68\*.  
 S'-Nicolas, église, 160\*.  
 S'-Omer, 39\*.  
 S'-PAPOU, l'évêque DE, 239, 587.  
 S'-Paul, loge de, 68\*.  
 S'-Petersbourg, 594.  
 S'-PIERRE, abbé DE. — VOYEZ CASTEL.  
 S'-PIERRE, J.-H.-B. — VOYEZ BERNARDIN.  
 S'-Pierre, loge DE, 68\*.  
 S'-Quentin, 481.  
 S'-Remi, abbé DE, 25, 84.  
 S'-Sacrement, religieuse du, 75.  
 S'-Sébastien, 153.  
 S'-Siège, le, 8, 533.  
 S'-SIMON, Charlotte DE, 15\*.  
 S'-SIMON, Jacques-L. DE, 16.  
 S'-SIMON, Louis, DUC DE, 8, 8\*, 11, 15, 15\*, 16, 114, 152, 152\*, 153, 153\*, 199, 214\*, 221\*, 227, 228, 228\*, 301, 301\*, 419, 438, 440, 457, 502.  
 S'-SIMON, Magdeleine DE, 15\*.  
 S'-Sulpice, 4, 5, 5\*, 34, 243, 427, 429, 483, 486, 504 sq., 504\* sq., 515, 520 sq., 525, 530, 533, 582.  
 S'-Thomas, loge de, 61\*, 68\*.  
 S'-Valery, abbaye de, 188, 354, 356, 407\*, 418, 420, 432, 441.  
 S'-Victor, abbaye de, 5\*.  
 S<sup>te</sup>-Agnès, maison de, 493, 496, 497.  
 S<sup>te</sup>-CROIX, DE, 518\*.  
 S<sup>te</sup>-Geneviève, 173, 367, 384.  
 S<sup>te</sup>-MARIE, DE, 396.  
 S<sup>te</sup>-Marie, monastère de, 106\*, 153\*.  
 Saintes, 5, 5\*, 62, 427.  
 Saintonge, 6, 16, 102, 209, 404, 425, 428, 437, 439, 440, 442, 479, 498, 527.  
 SALÉ, M<sup>lle</sup>, 299\*.  
 Salente, 124 sq., 304, 307, 324, 327, 333, 334, 372, 374, 389, 391, 398, 450, 454,

- 457, 469, 473, 534.  
**SALGUES**, 585.  
**SALIGNAC**, famille de, 418.  
**SALIGNAC**, Antoine de —, MARQUIS DE FÉNELON, 509.  
**SALIGNAC**, François de —, abbé DE FÉNELON, 4, 159.  
**SALIGNAC**, François de —, MARQUIS DE FÉNELON, 4, 5, 152.  
**SALIGNAC**, François-Alexis de —, CHEVALIER DE FÉNELON, 58.  
**SALIGNAC**, François-Balthélemy de, 4.  
**SALIGNAC**, François-Louis de, 154.  
**SALIGNAC**, Gabriel-Jacques de —, MARQUIS DE FÉNELON, 4, 5, 9\*, 12, 12\*, 23\*, 30, 48 sq., 62, 79, 79\*, 84, 100\*, 151, 152-214, 245\*, 252, 273, 300, 330, 345, 348-350, 490, 495.  
**SALIGNAC**, Gabrielle de, 5.  
**SALIGNAC**, Henri-J.-F. de, — C<sup>te</sup> DE FÉNELON, 4.  
**SALIGNAC**, Jacques de —, C<sup>te</sup> DE FÉNELON, 5.  
**SALIGNAC**, Jacques de —, C<sup>te</sup> DE SALIGNAC, 58.  
**SALIGNAC**, Louis-Fr.-Ferd. de, 154.  
**SALIGNAC**, Marie-Th.-Fr., 5.  
**Salis-Samadé**, régiment de, 16.  
**SALLENGRE**, 283.  
**Salm-Salm**, régiment de, 16.  
**SALTON**, le P. (S. J.), 243.  
**SAMOS**, 126.  
**SANADON**, le P. (S. J.), 9, 9\*, 20, 167, 168, 168\*, 329.  
**SANDISSON**, 116.  
**SAPT**, de, 389, 389\*.  
**SARDAIGNE**, le roi de, 310.  
**Sarlat**, 152.  
**SARLAT**, l'évêque de, 382.  
**SARRAZIN**, Adr. de, 491, 491\*, 584.  
**SASSENAGE**, C<sup>te</sup> de, 56, 56\*.  
**SASSENAGE**, C<sup>ste</sup> de, 12, 56\*.  
**Sassenage**, hôtel de, 48.  
**SATGÉ BORDES**, C., 529, 529\*.  
**Saturne**, 374.  
**SAUL**, 402.  
**SAUNDERS**, 257\*.  
**SATRIN**, J., 220.  
**SALTAI**, H., 13\*.  
**SAUTREAU DE MARSY**, 388.  
**SAUVIGNY**, 429-430, 430\*.  
**SAVART**, 413.  
**Savoie**, 183.  
**Savoyards**, les, 480.  
**SAXE**, maréchal de, 154, 359.  
**SCARRON**, 373.  
**SCHELTE**, 314.  
**SCHIFFMANN**, 32, 32\*, 35\*, 37, 58, 65\*, 68\*, 71\*, 73\*, 144\*.  
**SCHLEGEL**, 596.  
**SCHRADER**, 39\*.  
**SEGALT**, le P. (S. J.), 280.  
**SEGUIER**, 369, 402, 403.  
**SEIGNEUX DE CORREYON**, 64\*, 452.  
**Selima**, 291.  
**SÉNÉQUÉ**, 443.  
**Senlis**, 427.  
**SEN LIS**, l'évêque de, 403.  
**SENSARIC**, dom., 379, 379\*, 558, 558\*.  
**SÉVAN DE LA TOUR**, 366, 366\*.  
**SERVIVS TULLIUS**, 323\*.  
**SERVOIS**, abbé, 531.  
**Sesostris**, 123, 466.  
**SESMAISONS**, le P. de, 239.  
**SÈVE**, Gui de, — DE ROCHEROUART, évêque d'Aras, 6.  
**SÉVICNI**, M<sup>me</sup> de, 499.  
**SHATTSBURY**, 143.  
**SHAKESPEARE**, 331.  
**Sibylle**, 129.  
**SICARD**, 583, 583\*.  
**Sicile**, 253.  
**SIDNEY-LEF**, 35, 35\*, 36\*, 37, 49\*.  
**Signy**, abbaye de, 58.  
**SILHOVETTE**, 203 sq., 203\* sq.  
**SILLERY**, M<sup>sr</sup> de, évêque de Soissons, 247, 275.  
**SIMÉON**, ministre, 533, 533\*.  
**SIMON**, abbé L.-B., 557, 557\*.  
**SMITH**, libraire, 201 sq.  
**SOBIESKA**, Charlotte, ép. du PRINCE DE TURENNE, 65\*.  
**SOBIESKA**, Marie-Clémentine, ép. de Jacques III, 65\*.  
**SOCRATE**, 123\*, 143, 413, 456, 467, 483\*.  
**SOISSONS**, 154, 170, 489.  
**SOLDINI**, abbé, 422, 429.  
**Soleure**, 217.  
**SOLON**, 122\* sq., 140.  
**Sophie**, 397 sq.  
**SOPHOCLE**, 129.  
**Sorbonne**, 10\*, 175, 408.  
**Sosiclés**, 454\*.  
**SOUSTRE**, chev<sup>e</sup> de, 50\*.  
**SOUSTRE**, C<sup>ste</sup> de, 17.  
**Sparte**, 120, 137.  
**SPINOZA**, 44, 44\*, 74, 77, 77\*, 81, 81\*, 82\*, 108, 108\*, 125, 137, 148-149, 148\*-149\*, 258, 265, 265\*.  
**STAFL**, M<sup>me</sup> de, 536, 536\*, 538, 538\*, 596-597, 596\*-597\*.  
**STARRENEL**, R., 41\*.  
**STANHOPE**, G., 37\*.  
**STANISLAS**, roi, 303, 311, 372, 372\*, 385, 386.  
**STENDHAL**, 546, 546\*.  
**STETTLER**, M<sup>me</sup> ou M<sup>lle</sup>, 55.  
**STIÉVENARD**, abbé, 6, 6\*, 231, 233.  
**STONE**, 66, 66\*.  
**Stonestreet**, 37\*.  
**STOUT**, 483.  
**Strasbourg**, 8.  
**STRASBOURG**, l'évêque de, 240, 240\*.  
**Stryangée**, 121\*.  
**STUARTS**, les, 34\*, 38, 64\*, 65, 65\*.  
**STURM**, 578, 578\*.  
**SUARD**, J.-B.-A., 419, 419\*, 500\*.  
**SUARD**, M<sup>me</sup>, 528, 528\*, 529.  
**Suédois**, 32\*.  
**SUCIONE**, 399.  
**SUËVOS**, 40\*.  
**Suisse**, Suisses, 13, 55, 254, 504, 594.  
**SULLY**, 366, 423, 433, 484, 492.

- SULLY, DUC DE, 59 sq.,  
60\*, 61\*, 63, 64, 153\*.  
 SULLY, DUCHESSE DE, 57\*,  
60\*, 100, 169, 186,  
187, 187\*, 189.  
 SURENES, 461.  
 SURIAU, le P. (S. J.),  
280.  
 SURIN, le P., 227, 235,  
235\*, 248.  
 SUSE, 120.  
 SWEDENBORG, 254.  
 SYLVINS, P., 41\*.
- T
- TABARAUD, 190\*, 192\*,  
410\*, 518 sq., 518\* sq.  
 TACITE, 228, 331, 466.  
 TAILLEFER, Ant., 432.  
 TAINNE, Ant., 484.  
 TALAIRAT, 529.  
 TALBERT, 414, 414\*, 419,  
419\*.  
 TALLARD, maréchal DE,  
16.  
 TALLEYRAND, 515.  
 TARASCON, 5, 366.  
 Tartare, le, 487.  
 TASSE, 143, 553.  
 Tatia, 453.  
 TATIUS, 453.  
 TAULERE, 43.  
 Télamon, 541.  
 Téléphe, 452-453.  
 Telasie, 297\*.  
 Télégone, 297.  
 Temple, la Tour du, 464.  
 Templiers, les, 71.  
 Templis, 141.  
 TENCIN, abbé, puis Car-  
dinal DE, 58\*, 73.  
 TERENCE, 51, 555.  
 Terme, le dieu, 453.  
 TERDIOSIRIS, 87, 530.  
 TERNEY, abbé DU, 427,  
427\*.  
 TERRASSON, abbé, 85,  
85\*, 86, 86\*, 87, 139-  
140, 280\*, 290, 446.  
 Torreur, la, 341, 445,  
478, 534, 535, 539.  
 TERSTEEGEN, 45\*, 254\*,  
594.  
 TESSIN, C<sup>te</sup> DE, 72.  
 TESTU, abbé, 226.  
 Tethys, 117.  
 Théatins, les, 427.  
 Thèbes, 123\*.
- Thésédémone, 370.  
 Théodora, 454\*.  
 THÉODOSE, 130.  
 Théophilanthropes, les,  
483, 486\*, 576.  
 Théophile, 593.  
 Thérapeutes, 130.  
 THÉRÈSE, S<sup>te</sup>, 211, 501\*,  
522, 587, 595.  
 Thetis, 27 sq., 117.  
 THIÉBAULT, D., 447,  
447\*, 456, 456\*, 560,  
560\*.  
 THIERIOT, 66\*, 333.  
 THIFERRY, 201.  
 THOMAS, 359, 366, 367,  
369, 385, 386, 386\*,  
388, 401 sq., 417,  
417\*, 421, 422, 545,  
551\*.  
 THOMAS, S<sup>t</sup>, 129.  
 THOMMAST, M.-A., 41\*.  
 THUIER, dom, 179,  
179\*.  
 Thyeste, 298.  
 TILLOTSON, 253.  
 TIMOTHÉE, le P., 216.  
 TINDAL, 150, 150\*.  
 TISSOT, 566.  
 TITUS, 363, 421.  
 TOLAND, 146, 146\*, 229.  
 TOUL, l'évêque de, 240.  
 Toulon, 235.  
 TOULON, l'évêque de,  
240.  
 Toulouse, 73, 341, 351,  
428\*.
- TOURNEFORT, 119.  
 TOURNEMINE, le P.  
(S. J.), 6\*, 8, 8\*, 9,  
21, 21\*, 29, 81-83,  
108, 131, 257, 260,  
267, 329.  
 TOURVILLE, 433.  
 TOUSSAINTS, dom — DU  
PLESSIS, 171-193, 171\*  
sq., 209, 359.  
 TOUSTAIN, V<sup>ic</sup> DE, 439,  
439\*.  
 TRACY, DE, 524, 524\*.  
 TRAJAN, 421.  
 Trappe, la, 173\*.  
 TRESSAN, M<sup>sr</sup> DE, 59\*.  
 TREYTORRES, DE, 48\*,  
56\*.
- Trézènes, 541.  
 TRIBOU, M<sup>lle</sup>, 299\*.  
 Triptolème, 458.  
 Troglodytes, 323, 326.  
 Troie, 551\*.
- TRONSON, 5, 101, 352,  
354, 526.  
 TRONES, 177.  
 TRUBIER, abbé, 283, 288,  
379, 380, 556-557,  
557\*, 564, 564\*.  
 Tuileries, les, 451.  
 Turcs, 291.  
 TURENNE, le PRINCE DE,  
35\*, 65, 65\*, 71, 72,  
73, 73\*.  
 TURENNE, le V<sup>ic</sup> DE,  
143-144, 366, 433.  
 TURGOT, IO, 403\*, 407,  
407\*.  
 Turin, 73.  
 TURNER, J., 37\*.  
 TYF, 120 sq., 228\*, 452,  
535\*, 544.  
 Tyrinthe, 541.
- U
- ULYSSE, 117, 373, 374,  
380, 553.  
 Université de Besançon,  
577\*.  
 Université de Paris, 451,  
571.  
 URBAIN, CH., 11\*, 173\*,  
342\*, 343\*.  
 Urgel, 153.  
 Uriel, 154.  
 Utrecht, 6, 208.
- V
- VACANT [ET MANGENOT],  
245\*.  
 VAICANT, S.-H., 542, 543,  
543\*, 544-545, 544\*.  
 545\*.  
 VALINCOURT, DE, 20,  
278.  
 VALNEIGE, le curé de,  
527\*.  
 VALOIS, le P. DE (S. J.),  
187, 224\*.  
 VAN DALE, 131.  
 VAN DEN BURCH, 494,  
495, 497, 503.  
 Vareddes, 173.  
 VANDUNNES, J.-Ph. DE,  
258.  
 Varsovie, 497.  
 VATRY, abbé, 91-92.  
 VAUBAN, 433, 494.

- VAUVENARGUES, 268\*;  
 322, 327-329, 327\*  
 329\*, 380, 500, 500\*.  
 VAUX, C<sup>te</sup> DE, 189.  
 VAUX, C<sup>ste</sup> DE, 153\*.  
 Velléda, 554.  
 Vent, les Iles du, 154.  
 VÉNUM, 27 sq., 121, 312,  
 373.  
 VERNAINSON, DE, 40\*.  
 VERNIT, 442.  
 Versailles, 12, 16, 71,  
 152, 203, 215.  
 VESTRIS, 477.  
 Vésuve, le, 553.  
 Victoire, temple de la,  
 483.  
 VIEL, 543.  
 Vienne, 153.  
 VIEUX, M<sup>lle</sup> DES, — voir  
 MAULFON.  
 VILLARS, maréchal DE,  
 16, 16\*, 152.  
 VILLEMALN, 530.  
 VILLEMALN, ROUJALD  
 DE, 17.  
 Villeroisson, 505 sq.  
 VILLEROY, 494.  
 VILLIERS, DE, 385, 385\*.  
 VILLIERS, abbé DE, 226.  
 VINCENT DE PAUL, S<sup>t</sup>,  
 425, 483, 486\*.  
 VINGT, le P., 63\*, 135,  
 136\*.  
 VINTIMILLE, M<sup>sr</sup> DE, 175.  
 VIRGILE, 90, 117, 120\*,  
 142, 168\*, 297\*, 333,  
 371, 377, 448, 449,  
 529, 550, 565.
- Virginie, 470.  
 Visitation, convent de la,  
 185\*, 213\*.  
 VITRY, le P. de (S. J.),  
 9, 223, 224, 277\*.  
 VIVEZ, 569.  
 VIVIEN, 207, 345, 413,  
 478.  
 VOISINS, Gilb. DE, 59\*.  
 VOLTAIRE, 18, 32, 32\*,  
 35, 66\*, 68\*, 74,  
 74\*, 91, 118, 118\*,  
 138, 150\*, 151, 154,  
 154\*, 214\*, 265, 268\*,  
 282, 285, 290, 293,  
 294, 294\*, 329-334,  
 329\*-334\*, 345 sq.,  
 345\*, 353, 355, 358,  
 360 sq., 361\*, 367\*,  
 374, 376 sq., 377\*,  
 380, 382, 382\*, 390,  
 390\*, 392, 410, 410\*,  
 417, 417\*, 423, 423\*,  
 426, 432, 435, 438,  
 440, 442, 445, 481,  
 484, 487, 501, 517,  
 524, 524\*, 532, 532\*,  
 544, 545-546, 545\*-  
 546\*, 561, 566, 566\*,  
 596.
- VOYSIN, 13\*.  
 Vulcain, 87.
- W
- WALPOLÉ, H., 35\*, 63,  
 311\*.
- WARRUNS, M<sup>me</sup> DE, 393,  
 396.  
 WATTEVILLE, abbé DE,  
 55, 55\*, 57.  
 WELSCHINGLER, 477\*.  
 WEFMYSS, DUC DE, 36.  
 WERNER, 596.  
 WERNERUS, 43\*.  
 Westminster, 417.  
 WEISTLIN, libraire, 201,  
 201\* sq.  
 WETSTEIN, piétiste, 45\*,  
 254.  
 WHISTON, 37\*.  
 WILLIAMS, J., 37\*.  
 Windsor, 34\*.  
 WINSLOW, 173\*.  
 WIRTH, O., 135\*.  
 WOODWARD, 37\*.
- X, Y, Z.
- XÉNOPRON, 120\*, 138.  
 YOUNG, 263, 263\*, 536,  
 582.  
 Ypres, 154.  
 YZQUERDO, 442.  
 ZARINE, 121\*.  
 Zazaraph, 292.  
 Zéromane, 370.  
 ZERLAFFER, M<sup>me</sup>, 55.  
 ZINZENDORF, 53\*, 57, 57\*.  
 ZOROASTRE, 125 sq., 130,  
 131 sq.





# TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION . . . . .	xi-xix

## PREMIÈRE PARTIE

### DE LA MORT DE FÉNELON A LA PUBLICATION DES *DIRECTIONS* (1715-1747)

#### CHAPITRE I

##### LA RÉPUTATION DE FÉNELON AU MOMENT DE SA MORT. SES AMIS, SES ENNEMIS, SES OUVRAGES CONNUS

<p>La parenté de Fénelon : Beaumont, Chantérae, le marquis François de Fénelon et ses enfants. — L'Église : Saint-Sulpice, l'Évêque de Fleury, le clergé de Cambrai ; les Réguliers : Dominicains, Bénédictins, Jésuites ; le Saint-Siège ; les Jansénistes ; les Quiétistes : Mme Guyon, les <i>Cis</i>, les <i>Trans</i>. — La cour : Louis XIV, Mme de Maintenon, le duc d'Orléans, Saint-Simon, la noblesse d'épée. — La province : Flandres, Cambrai. — L'étranger : Jacques III, l'Électeur de Bavière, l'Électeur de Cologne, Philippe V, etc. — La ville : les mondains, Mme de Lambert, Lamotte-Houdar, Sacy, etc. ; les philosophes : Malebranche, Leibnitz ; le public : Faydit, Mme Du Noyer, Mathien Marais. . . . .</p>	3-23
<p>Ses ouvrages connus. <i>Télémaque</i> : sa réputation de 1699 à 1715. Les autres ouvrages. . . . .</p>	23-39

#### CHAPITRE II

##### ANDRÉ-MICHEL RAMSAY. — SA VIE

<p>Sources. — Sa famille ; ses études ; sa formation religieuse. — Son séjour auprès de Poiret ; sa conversion auprès de Fénelon ; ses fonctions auprès de Mme Guyon ; les <i>Cis</i> et les <i>Trans</i>. — Ramsay et le Régent. — Ramsay et Jacques III. — Son rôle maçonnique. — Ses fonctions chez les Bouillon. — Sa querelle avec Louis Racine. — Sa mort. — Son caractère. . . . .</p>	30-75
---	-------

## CHAPITRE III

## RAMSAY ET FÉNELON : LES ÉDITIONS, LE DISCOURS (1717)

Ramsay a-t-il inspiré à Fénelon le <i>Traité de l'Existence de Dieu</i> ? — Popularité de ce genre d'apologétique en Angleterre et en Hollande. . . . .	76-78
Ramsay éditeur de Fénelon : les <i>Dialogues des Morts</i> , les <i>Dialogues sur l'Eloquence</i> , les <i>Lettres sur divers sujets</i> , les <i>Oeuvres philosophiques</i> . . . . .	79-83
Le <i>Discours de la Poésie Epique et de l'excellence du poème de Télémaque</i> : les discussions sur les règles de l'Epopée : le P. Le Bossu, La Motte, Mme Dacier, Terrasson, le P. Harcourt ; réputation de <i>Télémaque</i> de 1715 à 1717. — Le <i>Discours</i> : plan, originalité, influence ; les corrections de 1734. . . . .	84-93

## CHAPITRE IV

## L'ESSAI SUR LE GOUVERNEMENT CIVIL (1719)

L' <i>Essai</i> : analyse ; ses rapports avec la pensée fénelonienne ; ses intentions d'actualité ; ses sources. . . . .	94-99
--	-------

## CHAPITRE V

## L'HISTOIRE DE LA VIE DE FÉNELON (1723)

Occasion du livre. Son originalité : la physionomie de Fénelon d'après Ramsay ; la « philosophie » de Fénelon. . . . .	100-105
Les Sources : <i>Vie de Mme Guyon. Relation de Du Puy. Oeuvres philosophiques ou théologiques de Fénelon</i> . — Le « tolérantisme » attribué à Fénelon. — L'édition de 1725. . . . .	105-115

## CHAPITRE VI

## RAMSAY IMITATEUR DE FÉNELON : LES VOYAGES DE CYRUS (1727)

Imitations antérieures de <i>Télémaque</i> (1712-1726). — Les voyageurs et leurs récits. . . . .	116-119
Les <i>Voyages de Cyrus</i> . — Rapports avec <i>Télémaque</i> . — Allusions contemporaines ; récit allégorique de la querelle du Quiétisme. — Originalité et importance de la théologie des <i>Voyages</i> . . . . .	119-135
Jugements portés sur ce livre. — L'Édition de 1730. — L'influence des <i>Voyages</i> : le <i>Sethos</i> de Terrasson, etc. . . . .	135-141

## CHAPITRE VII

## LES TRACES DE L'INFLUENCE FÉNELONNIENNE DANS LES AUTRES OUVRAGES DE RAMSAY

Les <i>Some few Poems</i> ; — le <i>Plan of Education</i> ; — l' <i>Histoire de Turenne</i> ; — le <i>Discours pour la réception d'un grand-maître</i> et la <i>Relation apologique de la Société des Freres-maçons</i> ; les <i>Philosophical principles</i> . . . . .	142-149
Conclusion sur Ramsay. . . . .	149-151

## CHAPITRE VIII

## LE MARQUIS DE FÉNELON, SA VIE ET SON CARACTÈRE

- Sa carrière militaire et diplomatique. — Les lettres de direction spirituelle qu'il reçoit de Mme Guyon. — Son culte pour la mémoire de Mme Guyon. . . . . 152-164

## CHAPITRE IX

## LE MARQUIS ET LE PRESTIGE DE FÉNELON

- Son *Avertissement* en tête du *Télémaque* de 1717. — Le tombeau de Fénelon à Cambrai. — Le marquis et l'*Histoire* de Ramsay. — Son projet d'*Œuvres spirituelles* en 1723. — L'Affaire de l'*Histoire de l'Eglise de Meaux*, de dom. Toussaints Du Plessis ; — la *Relation* de Phélypeaux ; — les renseignements de Dupuy ; — les *Lettres* de la Bletterie ; — le projet d'édition nouvelle de *Télémaque*, où figureraient l'*Examen de Conscience* et une *Vie* de Fénelon ; — la *Vie* : premier dessein : corrections à l'*Histoire* de Ramsay ; — dessein définitif : son originalité, rôles attribués à Fénelon et à Mme Guyon ; — projets d'*Avertissement* pour *Télémaque* ; — Opposition du Ministère ; — le *Télémaque* de 1734 ; — le marquis compose les articles FÉNELON et GUYON du *Moréri* de Bâle ; — l'édition des *Œuvres spirituelles* de 1738. — Conclusion sur l'œuvre de propagande fénelonienne du marquis. . . . . 165-214

## CHAPITRE X

## RÉPUTATION GÉNÉRALE DE FÉNELON DE 1715 A 1747

- En 1715 : A Cambrai ; — à Versailles ; — Jansénistes et Jésuites ; — Journalistes et gens de lettres ; — l'abbé Galet et son *Recueil* ; — 1716 et années suivantes : Opinion de d'Aguesseau, de Lintiers, etc. ; — les anecdotes ; — de Creden ; — Saint-Simon ; — les débuts du culte des Grands Hommes et l'abbé de Saint-Pierre. . . . . 215-230

## CHAPITRE XI

## L'AUTORITÉ DOCTRINALE ET L'INFLUENCE RELIGIEUSE

- Autorité doctrinale : le P. André et son *Examen* de l'*Instruction en Dialogues* ; — les jansénistes ; — les Dominicains ; — l'*Apologie de Cartouche* du P. Patouillet (1731) ; — les *Nouvelles Ecclésiastiques* ; — le P. de Colonia, etc. ; — le P. Pichon, et son *Esprit de Jésus-Christ sur la fréquente Communion* (1745). — Les « faits dogmatiques » ; l'infailibilité pontificale ; dans quelle mesure les vues de Fénelon sont-elles admises dans le Clergé de France ? . . . . . 231-244
- Influence religieuse : les Jésuites ; — l'abbé de Brion ; — le mysticisme catholique dans la première moitié du xviii<sup>e</sup> siècle ; — le P. de Caussade ; — Expansion du quietisme en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Suisse. . . . . 245-255

## CHAPITRE XII

## L'INFLUENCE DE FÉNELON PHILOSOPHE ET APOLOGISTE

- Originalité de l'attitude philosophique de Fénelon. — Diffusion de *l'Existence de Dieu* et des *Lettres sur divers sujets*. — Fénelon et Nieuwentijt. — Les Jésuites. — Fontenelle, Rollin, etc. — Les notes du curé Meslier. . . . . 256-21

## CHAPITRE XIII

## L'INFLUENCE DE FÉNELON CRITIQUE LITTÉRAIRE

- Originalité de ses principes et de son goût littéraires. — Les éditions de la *Lettre à l'Académie* et des *Dialogues sur l'Eloquence*. — Jugements portés sur ces ouvrages. — La querelle de Gibert et de Rollin (1725-1730). — Fortune des principales idées littéraires de Fénelon : l'éloquence simple et sans art ; — l'aversion pour la rime ; — la richesse de l'ancienne langue, etc. . . . . 268-28

## CHAPITRE XIV

LA RÉPUTATION ET L'INFLUENCE LITTÉRAIRE  
DE *TÉLÉMAQUE*

- Jugements sur *Télémaque* de 1717 à 1747. — Imitations de *Télémaque* de 1727 à 1747 : les Jésuites ; — les Romanciers. . . . . 287-29

## CHAPITRE XV

L'INFLUENCE MORALE ET POLITIQUE DE *TÉLÉMAQUE*

- Le *Petit Carême* de Massillon. — Frédéric II et l'*Anti-Machiavel*. — L'abbé de Saint-Pierre. — Fontenelle. — Le curé Meslier. — Influence de l'anti-jansénisme et de la sensibilité de *Télémaque*. . . . . 300-31

## CHAPITRE XVI

## L'INFLUENCE DES IDÉES DE FÉNELON SUR L'ÉDUCATION

- Originalité de la pédagogie fénelonienne. — Divers imitateurs de Fénelon ; — Mine de Lambert ; — Rollin. . . . . 314-32

## CHAPITRE XVII

FÉNELON ET MONTESQUIEU, — VAUVENARGUES, — VOLTAIRE  
AVANT LE SIÈCLE

- Montesquieu : les Troglodytes ; la morale politique de *l'Esprit des Loix* ; le goût littéraire de Montesquieu ; le *Temple de Gnide*. . . . . 322-326  
Vauvenargues. . . . . 326-329  
Voltaire : son goût ; son idée de l'histoire selon Fénelon ; son attitude à l'égard de *Télémaque*, sa théologie. . . . . 329-335



## DEUXIÈME PARTIE

DE LA PUBLICATION DES *DIRECTIONS* A L'ÉDITION  
DE VERSAILLES (1747-1820)

Publication des <i>Directions</i> . — Les éditions de Fénelon pendant cette période. . . . .	339-343
--	---------

## CHAPITRE I

## DE LA RÉPUTATION A LA LÈGENDE

Divers jugements. — Le <i>Siècle de Louis XIV</i> . — La Beaumelle. — Les éloges banals. — Les critiques. — Le développement du culte des Grands Hommes. — Voltairiens et anti-voltairiens, philosophes et anti-philosophes. — Dutoit-Membrini. — Les <i>Eloges</i> et les statues des Grands Hommes. . . . .	344-369
---	---------

## CHAPITRE II

*TÉLÉMAQUE* ET LES *DIRECTIONS*. LE PRESTIGE LITTÉRAIRE  
ET L'INFLUENCE POLITIQUE DE FÉNELON, DE 1750 A 1771

Les imitations de <i>Télémaque</i> . . . . .	370-376
La réputation littéraire de <i>Télémaque</i> . . . . .	376-381
Influence politique de <i>Télémaque</i> et des <i>Directions</i> : Idées essentielles que l'on tire de ces ouvrages. — Le Dauphin fils de Louis XV ; — Stanislas ; — le futur Louis XVI. — L'idée du Roi ; — Les Economistes. . . . .	381-391

## CHAPITRE III

## DIDEROT ET ROUSSEAU

Diderot. . . . .	392-393
Rousseau : — rapports de sa religion avec le mysticisme fénelonien. — Sa pédagogie. — Sa morale politique. — Son goût. — La <i>Nouvelle Héloïse</i> et <i>Télémaque</i> . . . . .	393-400

## CHAPITRE IV

## LES ÉLOGES DE 1771

La séance académique du 25 août 1771. — Le <i>Discours</i> de d'Alembert. — Les <i>Eloges</i> : de La Harpe ; — de Maury ; — de Masson de Pezay. — Les protestations. — Autres <i>Eloges</i> . . . . .	401-413
--	---------

## CHAPITRE V

## DES ÉLOGES DE 1771 AU FÉNELON DE M.-J. CHÉNIER (1793)

Le culte des Grands Hommes. — Fénelon et Bossuet. — Le marquis de Mirabeau. — L'Académie, d'Alembert. — Louis XVI. — L'entreprise des <i>Oeuvres complètes</i> . — Réaction contre les Encyclopédistes. — La <i>Vie de Fénelon</i> , de l'abbé Gallard. — Divers panégyristes de Fénelon. — Cordier de Saint-Firmin. — La Convention. . . . .	413-444
---	---------

## CHAPITRE VI

## TÉLÉMAQUE ET LES DIRECTIONS DE 1771 A 1793

L'opinion voltairienne sur la valeur littéraire de <i>Télémaque</i> . — Les admirateurs. . . . .	445-451
Les imitations de <i>Télémaque</i> . . . . .	451-455
Prestige de la politique fénelonienne : divers admirateurs ; — les Economistes ; — les « philosophes » ; — Louis XVI ; — Frédéric II ; — la Tolérance ; — l'amour de la campagne ; — l'abbé Emery : <i>Principes de MM. Bossuet et Fénelon sur la souveraineté</i> , etc. . . . .	455-465

## CHAPITRE VII

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE — M<sup>me</sup> DE GENLIS

Bernardin de Saint-Pierre : son culte de Fénelon ; — l' <i>Arcadie</i> et <i>Télémaque</i> ; — les <i>Etudes</i> et l' <i>Existence de Dieu</i> . . . . .	466-471
M <sup>me</sup> de Genlis : elle admire Fénelon, puis le dénigre ; — sa pédagogie et l' <i>Education des filles</i> . . . . .	471-474

## CHAPITRE VIII

## DE LA LÉGENDE A L'HISTOIRE (1793-1808)

Le <i>Fénelon</i> de M.-J. Chénier. — Fénelon et les Révolutionnaires. — La réaction contre le XVIII <sup>e</sup> siècle. — Les Théophilanthropes. — Modification du culte des Grands Hommes. — Les éloges banaux. — Les articles de l'abbé de Boulogne sur la <i>Tolérance philosophique attribuée à Fénelon</i> . — Renaissance du prestige de Bossuet. — Le prestige de Fénelon à Cambrai : la fête projetée : raisons de son échec. . . . .	475-503
---	---------

## CHAPITRE IX

## L'HISTOIRE DE FÉNELON

Emery et Bausset. — L' <i>Histoire</i> . — Son succès ; la nouvelle édition (1809) ; — Les jansénistes mécontents ; — l' <i>Histoire de Bossuet</i> . . . . .	504-523
---	---------

## CHAPITRE X

## DE L'HISTOIRE AUX ŒUVRES COMPLÈTES

Dernières traces de la légende. — Les éloges fantaisistes ; — ou romantiques. — L'état du prestige de Fénelon en 1820. . . . .	524-533
--	---------

## CHAPITRE XI

## TÉLÉMAQUE ET LES DIRECTIONS DE 1793 A 1820

La morale politique fénelonienne : sous la Terreur ; — dans l'esprit républicain ; — après la Révolution ; — après l'Empire ; — aux yeux de Lamartine. . . . .	534-539
--	---------

Les imitations de <i>Télémaque</i> : au théâtre ; dans le poème en prose et le roman. . . . .	539-542
Les jugements littéraires sur <i>Télémaque</i> . . . . .	543-546

## CHAPITRE XII

## CHATEAUBRIAND ET SON GROUPE LITTÉRAIRE

Les <i>Natchez</i> et <i>Télémaque</i> ; — Fénelon dans l' <i>Essai sur les Révolutions</i> ; — Balbianche et Fénelon ; — le <i>Génie du Christianisme</i> ; — Joubert, Fontanes ; — les <i>Martyrs</i> et <i>Télémaque</i> . . . . .	547-554
---	---------

## CHAPITRE XIII

## INFLUENCE DU GOUT FÉNELONIEN DE 1750 A 1820

L'Eloquence. — Réaction contre la simplicité fénelonienne. . . . .	555-564
La poésie. . . . .	564-565
Principes du goût littéraire et artistique. . . . .	565-566
L'histoire, le théâtre, la langue. . . . .	566
Travaux de l'Académie. . . . .	567

## CHAPITRE XIV

## L'ÉDUCATION

Importance de la pédagogie durant cette période. — Les pédagogues féneloniens « attrayants » : Moncrif, Mme Leprince de Beaumont, Formey, etc. — Les pédagogues féneloniens utilitaires. . . . .	568-574
--	---------

## CHAPITRE XV

## INFLUENCE ET RÉPUTATION DE L'EXISTENCE DE DIEU

Les adversaires des « merveilles de la nature ». — Les partisans de cet argument ; — le déisme révolutionnaire : la Fête à l'Être Suprême, les Théophilanthropes ; — les moralistes. . . . .	575-585
--	---------

## CHAPITRE XVI

## L'INFLUENCE RELIGIEUSE DE FÉNELON DE 1747 A 1820

Le clergé catholique : Lafitau ; — les Jésuites ; — le cardinal de la Luzerne ; — La Mennais. . . . .	575-589
Les piétistes : Dutoit-Membrini et son groupe. — Mme de Krüdener. . . . .	589-594
Les illuminés : Saint-Martin, Lavater. . . . .	591-596
Les écrivains : Mme de Staël, J. de Maistre, Lamartine. . . . .	596-599

## APPENDICES

I. LETTRE DE M <sup>me</sup> GUYON A FÉNELON. . . . .	601-603
II. Défense de l' <i>Histoire de l'Église de Meaux</i> . . . . .	604-606

CONCLUSION. . . . .	607-615
---------------------	---------

## BIBLIOGRAPHIE MÉTHODIQUE

I. Éditions de Fénelon. . . . .	617-618
II. Réputation de Fénelon. . . . .	618-628
III. Ramsay. . . . .	629-636
IV. Influence littéraire de Fénelon. . . . .	636-646
V. Influence politique. . . . .	646-650
VI. Influence morale et pédagogique. . . . .	650-652
VII. Autorité doctrinale, — influence religieuse, — influence philosophique. . . . .	652-658
VIII. Journaux et périodiques. . . . .	659-661
INDEX DES NOMS PROPRES. . . . . 665-685	

---

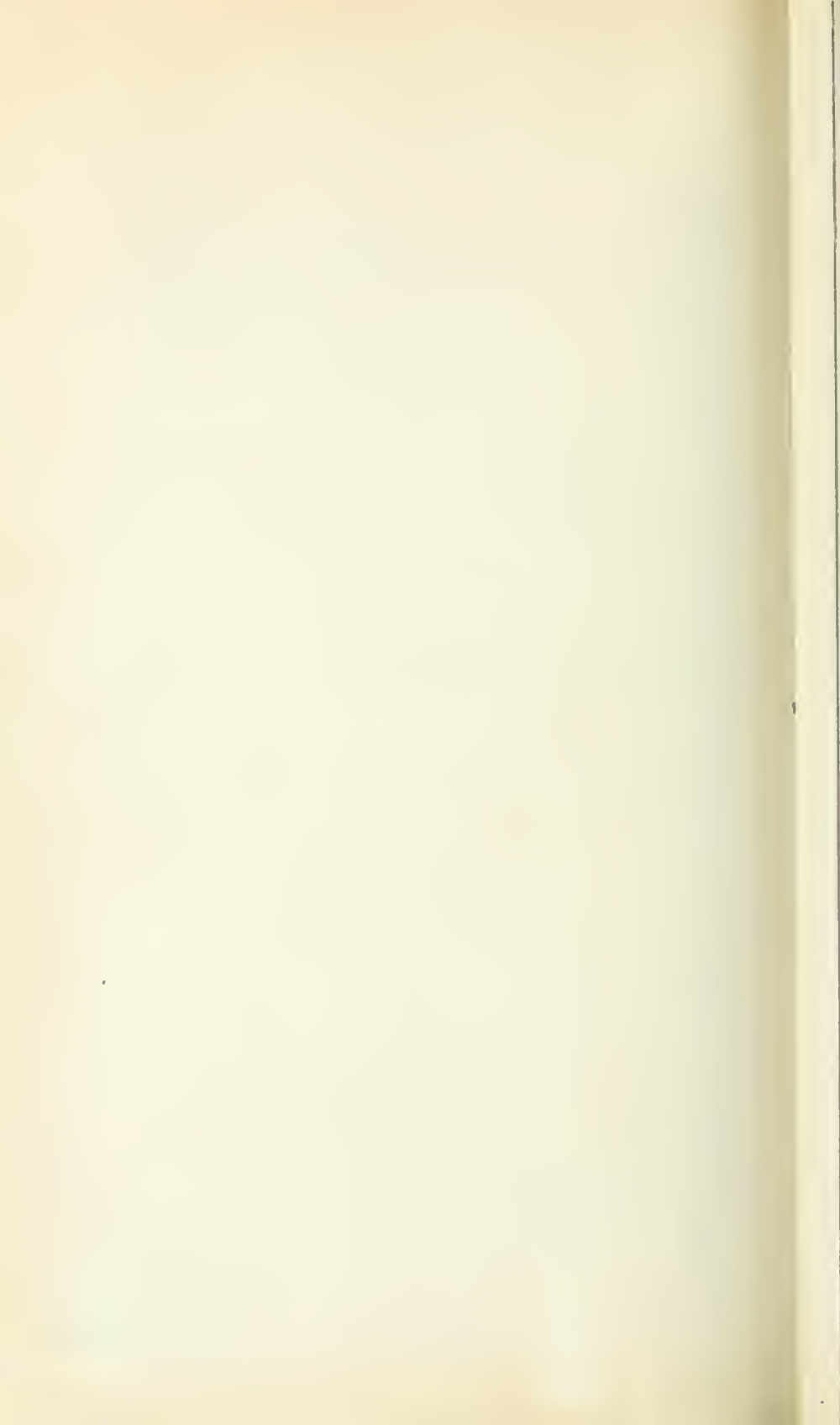
CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.



1938 562









La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Échéance

The Library  
University of Ottawa  
Date due

~~AUG 10 1969~~

JUL 8 1999

~~AUG 10 1969~~

MAY 1 1969

NOV 7 1970

APR - 1 1971

09 JUN 2000

FEB 10 1972

OCT 4 1971

~~NOV 2 1970~~

~~NOV 2 1970~~

JUN 21 69



a39003 003323135b

